

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

BIBLIOTECA DE LA
FACULTAD DE LETRAS
GRANADA

FACULTAD
DE FILOSOFIA Y LETRAS

Estante 49

Tabla 5

Núm. 43

FABLES
DE
LA FONTAINE

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
GRANADA

N.º Documento 864394

N.º Copia 898556

FABLES

Charity
1929

DE

LA FONTAINE

NOUVELLE ÉDITION

REVISÉE ET AUGMENTÉE

COLLATIONNÉE SUR LES MEILLEURS TEXTES

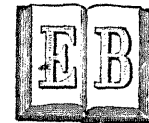
ET RENFERMANT

Un commentaire grammatical et littéraire,
une histoire résumée de la fable depuis les origines jusqu'au
dix-septième siècle,
une étude sur la composition et le style
dans les fables de La Fontaine, et une vie de l'auteur,
d'après les plus récents biographes,

PAR

M. CHARLES AUBERTIN

ANCIEN MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE À L'ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE, RECTEUR HONORAIRE, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

PAUL BELIN

8, RUE FÉROU, 8

À l'angle de la rue de Vaugirard, 50



Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.



AVERTISSEMENT

L'édition nouvelle que nous présentons au public, tout en conservant la partie essentielle du commentaire de l'ancienne édition, si favorablement accueillie pendant trente années, apporte à ce premier travail des changements que nous devons signaler tout d'abord. A la courte notice biographique et littéraire placée en tête de l'ancienne édition, nous avons substitué, sous forme d'introduction, un ensemble d'études plus approfondies et beaucoup plus complètes, qui comprennent la vie de l'auteur, d'après les plus récents et les plus savants biographes, l'histoire résumée de la fable, ancienne et moderne, notre appréciation personnelle, aussi développée et en même temps aussi précise que possible, du style de La Fontaine, une série d'extraits choisis parmi les jugements les plus autorisés de la critique sur le grand fabuliste, depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, enfin, les dates successives de la publication des divers recueils dont s'est formé son livre. Une double nécessité impose à la jeunesse aujourd'hui l'exacte connaissance des classiques français : les candidats aux examens de l'Université, dans tous les ordres de l'enseignement, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, sont tenus presque tous de faire, sur ce point, doublement la preuve de leur compétence, soit par des réponses orales, soit par des compositions écrites. Nous avons voulu leur aplanir l'une et l'autre difficulté.

Malgré les soins apportés par nous, dans l'ancienne édition, au commentaire grammatical et littéraire du texte des fables, il nous a paru qu'il pouvait être utilement révisé et complété en certaines parties. La philologie française a fait récemment de notables progrès; des publications très savantes, comme celles de MM. Moland et Henri Régner, sont venues s'ajouter aux travaux de Walckenaer déjà si dignes d'estime; une science nouvelle s'est fondée, la science de l'ancien français du moyen âge si profondément inconnue il y a trente ans : notre nouvelle édition a profité de ces heureux accroissements; elle a pris sa part des progrès accomplis et des résultats obtenus. Cet aperçu, dans sa brièveté, suffira, nous l'espérons, à donner au lecteur une idée juste des perfectionnements que notre premier travail a reçus sous cette forme nouvelle.

Est-il nécessaire maintenant d'insister sur l'utilité d'un commentaire philologique du texte de La Fontaine? On nous dispensera de démontrer ce qui est l'évidence même. « Les fables de La Fontaine, disions-nous dans la préface de notre première édition, offrent un résumé de toutes les qualités, naturelles et acquises, de la langue française. On trouvera, dans Corneille, Racine et Boileau, d'inimitables modèles de ce style noble, grave et sublime, expression d'un siècle sérieux et élégant; c'est l'image la plus parfaite et la plus éclatante de notre langue, mais elle n'en présente qu'un côté : La Fontaine nous la fait connaître sous toutes ses faces. Il a, lui aussi, de ces traits relevés et délicats qui sentent la bonne compagnie et font penser à la cour de Louis XIV; il a respiré un air de noblesse et de grandeur, et tenu son coin parmi les beaux génies et les charmants esprits qui étaient l'ornement de cette société incomparable; mais, outre ces mérites, qu'il partage avec ses illustres contemporains, il en a d'autres qui lui sont propres; c'est-à-dire ces tours familiers et populaires, sans trivialité ni bassesse; ces vives et franches allures de style, si chères à nos vieux auteurs; ces locutions expressives dans leur naïveté; ce français lesté, dégagé, précis et simple, pris au cœur même de la nation. La Fontaine est tout à la fois l'élève des élégances sociales de son siècle, de la pureté classique des anciens, et de cet esprit de malice indigène qu'on appelle le génie gaulois. De là l'immortel attrait et l'impérissable popularité de ses fables; de là l'importance et aussi la difficulté d'une pareille étude. Un commentaire n'est pas moins indispensable pour La Fontaine que pour les écrivains de l'antiquité. Que de mots et de tournures dont le sens et l'origine nous échappent! Que de passages sont pour nous lettres closes dans le plus national de nos poètes!»

Ces réflexions n'ont rien perdu, ce nous semble, de leur vérité ni de leur à-propos. Nous espérons que les jeunes amis de La Fontaine, pour qui nous avons travaillé, trouveront dans cette nouvelle édition améliorée toutes les ressources et tous les moyens d'étude qu'ils ont le droit d'en attendre, et qu'ils nous sauront gré de leur avoir rendu plus facile et plus instructive la lecture d'un auteur qui, pour se faire lire des plus indifférents, n'a pas besoin d'être inscrit sur les programmes des classes et des examens.

C. A.

INTRODUCTION

Vie de La Fontaine. — La fable et les fabulistes. — Étude sur la composition et le style dans les fables de La Fontaine. — Jugements des principaux critiques, du dix-septième au dix-neuvième siècle, sur le mérite original de La Fontaine. — Dates de la publication des Fables.

§ I^{er}

La vie de La Fontaine.

Jean de La Fontaine naquit, le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, ville de la Brie, située sur la Marne. Il était le fils aîné de Charles de La Fontaine, conseiller du roi et maître des eaux et forêts au duché de Château-Thierry, et de Françoise Pidoux, fille du bailli ou grand juge de Coulommiers. Sa famille, comme on le voit, appartenait à cette bonne bourgeoisie de province, riche et presque anoblie, qui, tout en exerçant d'honorables emplois, cultivait les lettres et la poésie et se piquait de bel esprit et de distinction. Rien d'étonnant qu'il ait fait de solides études classiques, que le goût des vers se soit de bonne heure éveillé chez lui, et que la haute société, accueillant facilement ses premiers essais, ait offert à son talent de nombreux protecteurs et d'illustres amis. Sans être de *qualité*, il était de bon lieu, pour un roturier, et ce fait sert à expliquer beaucoup de circonstances importantes de sa vie. L'aristocratie maintenait la ligne séculaire de démarcation entre elle et le tiers état; mais elle se laissait approcher par l'élite de la bourgeoisie, quand celle-ci avait de l'esprit, du savoir, des mœurs, et un air de bonne compagnie. De là, le favorable et brillant accueil qu'elle fit à La Fontaine, à Racine, à Boileau, et plus tard à Voltaire.

Il y avait alors à Château-Thierry un collège renommé; il est probable qu'il compta La Fontaine parmi ses élèves. A l'âge de vingt ans, sans trop se connaître soi-même, La Fontaine crut avoir la vocation ecclésiastique: il entra à l'Oratoire le 2 avril 1644 et fut envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 28 octobre suivant. Un noviciat de dix-huit mois lui fit sentir

sa méprise. Rentré dans le monde, il étudia le droit et prit le titre d'avocat au parlement, qui lui est donné dans un acte notarié de 1649. Ainsi se passèrent les quatre ou cinq années qui forment l'intervalle entre sa sortie de l'Oratoire et son mariage. Lorsqu'il eut vingt-six ans, son père crut le moment venu de l'établir. Il lui transmit sa charge et le maria, le 10 novembre 1647, à Marie Héricart, fille d'un conseiller du roi et lieutenant criminel à La Ferté-Milon. En 1653, La Fontaine eut un fils, qu'il aimait peu et qu'il oublia bientôt, comme on sait.

A quelle époque s'est déclarée sa vocation poétique, plus réelle et plus durable que sa vocation ecclésiastique? La légende raconte que, jusqu'à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, rien, chez lui, n'avait encore annoncé le futur poète, lorsqu'une rencontre imprévue lui révéla son vrai génie. Un officier en garnison à Château-Thierry lut un jour devant lui l'ode de Malherbe commençant par ces mots :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours ?

Cette ode, lue et déclamée avec emphase, transporta La Fontaine et développa en lui le goût et l'enthousiasme des vers. On peut tenir ce récit pour suspect : s'il n'est pas entièrement faux, il est exagéré. Excité de bonne heure à la poésie par un père qui aimait passionnément les vers, La Fontaine, sans doute, ne tarda pas à se sentir poète, et, selon l'usage, rima dès sa première jeunesse. Il fait allusion à ces lointains essais dans l'épître V au duc de Bouillon (1662) où il s'adresse aux Muses :

Ce nourrisson que vous chérissiez tant,
Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles...
Qui dès l'enfance a vécu parmi vous.

La première œuvre de longue haleine, la comédie de *L'Eu-nuque*, traduite ou imitée de Térence, qui est de 1654, atteste, par la fermeté élégante de la versification et du style, une main expérimentée; et lorsque, deux ans après, l'auteur fut présenté à Fouquet et se révéla au public parisien, on peut dire qu'il avait déjà l'habileté et l'assurance que seule peut donner une forte préparation poétique. Les jeux et badinages de sa muse naissante, à Château-Thierry, étaient dans le goût rabelaisien, pour lequel il garda toujours un faible; il en reste quelques témoignages. La verve provinciale, en tous pays, en Champagne comme en Bourgogne, s'émancipait volontiers sous cette forme joyeuse et facile et demandait, d'instinct, les

inspirations du début au vieil esprit gaulois. Il s'y mêlait, surtout non loin de Paris, une autre influence, plus jeune et plus à la mode, celle de la galanterie quintessenciée qui régnait dans les ruelles et dans les productions en renom : La Fontaine ne l'évita point, et la contagion du genre précieux faillit, dit-il, le gâter. Heureusement un de ses parents, nommé Pintrel, procureur du roi au présidial de Château-Thierry, homme docte et de bon sens, dont on a une traduction des *Épîtres* de Sénèque publiée en 1681, après sa mort, par La Fontaine lui-même, lui fit comprendre que pour se former il ne devait pas se borner aux poètes français, et lui mit entre les mains Horace, Térence et Virgile; c'est là que l'écolier de Château-Thierry, désabusé de ses imprudentes admirations, prit le sentiment de la belle antiquité et la passion de ce qu'il appelle lui-même « l'art de la simple nature »¹. Ce jour-là, « qui dessilla ses yeux », est celui où est né le génie de La Fontaine.

Pour achever de caractériser cette époque, toujours incertaine et confuse, des débuts poétiques, ajoutons qu'il s'essayait en même temps dans l'ode et embouchait la trompette héroïque; les plus hautes cimes du Parnasse n'effrayaient pas sa jeune ambition. Il en fait l'aveu dans la préface du poème d'*Adonis*, qu'il publia en 1669, mais qu'il avait offert à Fouquet en 1658 : « Quand j'en conçus le dessein, dit-il, j'avais plus d'imagination que je n'en ai aujourd'hui. Je m'étais toute ma vie exercé en ce genre de poésie que nous nommons héroïque; c'est assurément le plus beau de tous, le plus fleuri, le plus susceptible d'ornements et de ces figures nobles et hardies qui font une langue à part, une langue assez charmante pour mériter qu'on l'appelle la langue des dieux... » Il s'exprime de même en tête des fragments du *Songe de Vaux* publié en 1671. Ces efforts ne furent pas vains; ils contribuèrent à étendre et à relever ce génie dont la pente naturelle se portait vers les sujets badins, au risque de s'y confiner. Il a pu, ainsi, dans certaines fables, égaler les plus grands poètes par la hardiesse et la vigueur d'un style concis et coloré, et satisfaire ce goût de « l'héroïque » qui avait été l'une de ses premières inspirations. De même l'auteur du *Misanthrope*, en traitant les sujets du haut comique, suivait l'impulsion de la muse sérieuse qui d'abord l'avait poussé, sans grand succès, du côté de la tragédie. Béranger nous signale, dans l'histoire de l'éducation de son talent, une tendance et une tentative semblables dont l'échec momentané ne fut pas inutile à ses futurs chefs-d'œuvre : avant d'exceller dans la chanson, il avait d'abord cultivé les genres nobles, l'épique et le tragique, ceux où l'on pouvait d'emblée saisir et atteindre la gloire; cela lui servit

1. Épître XXII (1687).

plus tard et l'aida à donner à la chanson, d'origine gauloise, l'élan et le souffle lyriques, comme La Fontaine avait porté la fable au niveau de la plus haute poésie.

Cette première période de la vie de La Fontaine, toute de pré-ludes et d'ébauches plus ou moins réussies, se clôt vers 1656. Notre poète avait alors trente-cinq ans; il avait peu à peu monté et accordé sa lyre, où la note grave alternait avec la note légère; une bibliothèque de choix, contenant ses auteurs favoris et ses modèles, réunissait à côté d'Horace, de Virgile et de Tércence, déjà cités, Malherbe, Voiture, Marot, d'Urfé, Rabelais, le bon Plutarque et le divin Platon, dont il recueillait les maximes de morale ou de politique qu'il a semées ensuite dans ses fables. A ce moment, l'horizon change et s'élargit devant ses yeux, une brillante perspective s'ouvre et l'attire; sans cesser d'être provincial, il devient à demi parisien, et, comme ces héros mythologiques qui passaient six mois chez Pluton et six mois dans l'Olympe, il se partage entre Paris et Château-Thierry. Un parent de sa femme, Jannart, conseiller du roi, substitué du procureur général au parlement de Paris, le recommanda à ce haut magistrat qui n'était autre que le trop célèbre Fouquet, surintendant des finances et Mécène des gens de lettres. Ce manieur d'argent n'était pas un Turcaret; il avait le goût fin; il augura bien du nouveau venu, et devina son originalité, comme Louis XIV, à quelque temps de là, sut apprécier Molière. Il lui fit une pension de 4000 livres, payable par quartier, en retour d'une petite pièce de vers, ballade, rondeau ou madrigal, dont le poète acquittait le tribut tous les trois mois. Ce traité financier et poétique eut son effet dès le 1^{er} avril 1659; nous avons la suite des productions légères qui durent le jour à cet échange.

Dans le monde brillant et fort divers qui composait la cour de Fouquet le Magnifique, cour rivale de celle du Louvre, La Fontaine connut Molière, qui, de retour à Paris, inaugurerait la vraie comédie; il connut aussi Péllisson, Colletet, mauvais poète et savant homme que Boileau n'avait pas encore ridiculisé et qui possédait à fond le seizième siècle; il y vit en outre M^{me} et M^{lle} de Sévigné,

Sévigné de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle.

Quant à Racine et à Boileau, de dix-sept ans plus jeunes, et encore obscurs alors, sa liaison avec eux est d'une date plus récente. Selon Sainte-Beuve, le poète de Château-Thierry, l'auteur de *l'Eunuque* et d'*Adonis*, « fut accueilli, dès son début, comme un des ornements les plus délicats de cette

société polie et galante de Saint-Mandé et de Vaux. Il était fort aimable dans le monde, quoi qu'on en ait dit, et particulièrement dans un monde privé; sa conversation, abandonnée et naïve, s'assaisonnait au besoin de finesse malicieuse, et ses distractions savaient fort bien s'arrêter à temps pour n'être qu'un charme de plus : il était certainement moins *bonhomme* en société que le grand Corneille... L'intimité surtout avait mille grâces avec lui; il y portait un tour affectueux et de bon ton familier; il s'y livrait en homme qui oublie tout le reste et en prenait au sérieux ou en déroulait avec badinage les moindres caprices. »

Ce badinage, où il excellait, lui inspira une foule de petites pièces sur les événements de ce temps-là, sur les actualités piquantes et qui faisaient sensation : ballades, rondeaux, sonnets, madrigaux, épîtres, dizains, sizains, chansons, lettres mi-parties de vers et de prose, voilà, en attendant mieux, la menue monnaie dont il payait sa bienvenue, dont il accroissait son poétique trésor, et qui, en circulant de mains en mains, soutenait et étendait sa réputation. Même dans l'âge des chefs-d'œuvre, La Fontaine, jusqu'à la fin, resta fidèle à ces genres libres et familiers, si anciens, si florissants dans notre littérature, si français d'esprit et d'origine : il les aime tous et n'en rebute aucun, quelque suranné qu'il paraisse; il y est à l'aise, et y déploie sans contrainte les grâces ingénues de son style. Il a rompu avec le bel esprit, encore dominant; il remplace le précieux à la mode par une simplicité décente, par une sorte de nudité de l'expression que relèvent seuls le piquant de la pensée et la délicatesse du sentiment. A lire ces vers dont la coupe et la forme sont extrêmement variées, où la régularité prosodique se brise et s'assouplit pour suivre les replis de la pensée et pour en marquer les nuances, on se croirait en présence d'un poète du dix-neuvième siècle. Le style des fables sera un jour plus concis et plus ferme, plus travaillé et même plus orné; mais il gardera la simplicité, le tour libre, les grâces naïves et la variété qui étaient dès lors le trait original du talent de La Fontaine.

Pendant ces longues absences à Paris, que devenaient les affaires et les devoirs, — nous ne dirons pas les affections, — que notre provincial émancipé avait laissés à Château-Thierry? Rentré au logis, le poète de Fouquet reprenait son personnage de maître des eaux et forêts; il faisait des ventes de bois, il jugeait les braconniers et tendeurs de filets; assisté d'un greffier, il recevait, dans ses audiences ordinaires et extraordinaires, les réclamations du public. Nul doute que dans les intervalles de ce rôle public, assez mal soutenu, l'homme naturel, écartant la gravité du magistrat, ne revint au galop, et que « les pensers amusants, les vagues entretiens, » les douceurs secrètes de la solitude, les rêveries à travers champs

n'aient ressaisi sur lui leur empire; plus d'une éptre nous l'atteste :

J'étais lors en Champagne,
Dormant, rêvant, allant par la campagne.

C'est la province assurément qui lui a inspiré les goûts désintéressés, les « innocentes » passions, auxquels il doit tant de beaux vers, empreints de mollesse et de grâce, où il a mis le meilleur de son âme, la fleur de son génie, vers tout modernes, déjà romantiques, qui ne naissent pas volontiers sur le pavé de Paris :

Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
Les échos, les zéphyrs et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines...
J'étais libre et vivais content et sans amour;
L'innocente beauté des jardins et du jour
Allait faire à jamais le charme de ma vie...

La légende qui nous le représente *mangeant son fonds avec son revenu* n'est pas menteuse. Outre sa charge, il avait reçu de son père, en se mariant, 10 000 livres, sans compter la succession maternelle; sa femme lui avait apporté 20 000 livres en avance d'hoirie; la mort de son père, en 1658, compléta sa fortune : une douzaine d'années suffirent à tout dissiper. En 1656, il vendit une ferme pour payer ses dettes; en 1658, séparé de sa femme, quant aux biens, il dut lui céder un domaine à titre de dommages-intérêts; en 1672, il vendit sa charge et, peu de temps après, sa maison. « Je m'occupe si peu de mes affaires, écrivait-il à la Champmeslé, que je ne sais quand elles finiront, c'est chose de dégoût, que comptes, ventes, arrérages. » Selon le mot d'un biographe, il s'en tira en perdant tout. Fonds, revenus, femme, enfant, emploi, tout s'était évanoui; il était ruiné et libre; il s'était débarrassé de tout ce qui l'importunait. Le moment était venu de se donner tout entier à Paris et aux muses. C'est ce qu'il fit à partir de 1672; il avait alors cinquante et un ans.

Cette date marque une époque qui divise pour ainsi dire en deux parties la carrière de La Fontaine; et la seconde moitié où nous entrons, toute parisienne, mondaine et poétique, se subdivise elle-même en périodes distinctes qui correspondent aux patronages successifs sous lesquels il a vécu. En 1672, le génie de La Fontaine, excité par ses premiers succès, avait conquis la gloire : trois recueils des *Contes* en vers, les six premiers livres des *Fables*, et le roman de *Psyché* avaient paru en 1665, 1666, 1668, 1669, 1671; les hautes amitiés, les protecteurs illustres s'empresaient autour du poète, désormais

célèbre, que sa noble conduite envers Fouquet disgracié avait singulièrement honoré. Après la chute de Fouquet (1664), la duchesse de Bouillon, Marie Mancini, la plus jeune des nièces de Mazarin, s'était intéressée à lui; mariée en 1662, elle l'avait connu à Château-Thierry, car ce duché appartenait au duc son mari; c'est elle qui lui conseilla d'imiter Boccace et l'Arioste : conseil bien naturel, venant d'une Italienne. En 1664, on lui avait procuré la charge de gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans, veuve de Gaston, oncle du roi; il la garda jusqu'en 1672, où mourut cette princesse. C'est vers ce même temps, et dans les dix années qui forment une transition entre la première et la seconde moitié de sa carrière (1662-1672), que se place l'histoire anecdotique de ses relations avec Molière, Racine, Boileau et le spirituel épicurien Chapelain; la tradition les réunit tantôt chez Boileau, rue du Vieux-Colombier, ou à la Croix-de-Lorraine, tantôt chez les Crenet et les Boucingaut, traiteurs en renom. De tous ces récits, recueillis un peu tard par Louis Racine et d'Olivet, et plus ou moins fictifs, nous ne citerons qu'un seul trait : « Un jour, Molière soupait avec Racine, Boileau, La Fontaine et Desco- teaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine était ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Boileau, pour le retirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement qu'à la fin Molière trouva que c'était passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et, lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. »

La Fontaine a fait allusion à cette agréable liaison dans quelques pages de son roman de *Psyché* (1669); il y décrit la société et les réunions fréquentes de quatre amis auxquels il donne les noms d'Ariste, d'Acanthe, de Polyphile et de Gélaste : « Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse, lièrent une espèce de société que j'appellerais académie si leur nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent autant regardé les muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées, et tout ce qui sent sa conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en propos, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères

lorsque quelqu'un d'entre eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

En quittant Château-Thierry, sa charge de gentilhomme servant et celle de maître des eaux et forêts, pour n'être plus qu'un rêveur et un poète, La Fontaine trouva chez M^{me} de La Sablière une douce et généreuse hospitalité, telle que son humeur et son génie la demandaient. Elle lui était tout souci, ne lui imposait aucun devoir et ne faisait aucun tort à ses chers loisirs. « Il semble, a dit finement Saint-Marc Girardin, que tous les protecteurs de La Fontaine, entrant dans le secret de son génie, se soient entendus l'un après l'autre pour respecter sa paresse, cette paresse méditative qui était son genre de travail et d'inspiration. » Riche, belle, et du meilleur monde, M^{me} de La Sablière était femme d'un financier, homme d'esprit et de plaisir, qui excellait en vers galants et qu'on avait surnommé le grand madrigalier français : elle aimait les lettres et les sciences, les connaissait et ne s'en vantait pas, était le contraire de la précieuse et de la femme savante, et, selon l'idéal indiqué d'un mot par Molière, elle avait des clartés de tout. La brillante société qui fréquentait chez elle montrait dans ses opinions plus de liberté que le monde de la cour ; une nuance légère d'esprit fort y perçait sous l'air de bonne compagnie. En traversant cette suite de patronages très divers qui tour à tour l'accueillirent, La Fontaine avait approché, avec familiarité, plus d'une grande dame et plus d'un grand seigneur : Turenne, le prince de Conti, Condé, La Rochefoucauld, le comte de Fiesque, M^{mes} de Sévigné, de Thianges, de La Fayette, de Montespan, figurent dans ses œuvres et sa correspondance, et l'on peut y voir ce qu'il portait d'aisance dans ce commerce. Chez M^{me} de La Sablière, il rencontra les grands seigneurs libertins, Lauzun, Brancas, Rochefort, le duc de Foix, et les cyniques élégants qui formèrent plus tard la société du Temple, celle des Chauvieu, des Lafare et des Vendôme, où notre poète vieillissant se laissa entraîner.

Il demeura vingt ans chez M^{me} de La Sablière dans son hôtel de la rue Saint-Honoré : vers la fin, cette dame, devenue veuve en 1680, avait tourné à l'extrême dévotion et s'était comme ensevelie dans la retraite et la pénitence. Elle mourut en 1693, deux ans avant son commensal et son ami. Lorsqu'elle réforma sa maison, elle n'avait gardé, disait-elle, que son chien, son chat, et La Fontaine. C'est là que le fabuliste acheva son recueil de Fables et termina, ou peu s'en faut, sa carrière. En 1674, il publia de nouveaux contes qui furent prohibés par une sentence du lieutenant de police ; en 1678, parurent cinq livres de fables nouvelles, que M^{me} de Sévigné (20 juillet 1679) signalait en ces termes à Bussy-Rabutin : « Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de La Fontaine : elles sont

divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. » En 1682, La Fontaine se présenta à l'Académie française, pour remplacer l'abbé Cotin ; on lui préféra l'abbé de Dangeau. En 1683, la mort de Colbert fit vaquer une autre place, que Boileau lui disputa. La Fontaine eut seize voix contre sept. Mais ce premier tour du scrutin ne décidait rien : il ne servait qu'à déterminer quel candidat l'Académie proposerait au roi ; pour consommer l'élection, il fallait l'approbation du roi suivie d'un second scrutin, conforme à cette approbation. Louis XIV, très favorable à Boileau, qui était alors son historiographe, et très prévenu contre La Fontaine par la licence de certains de ses écrits, accueillit avec humeur le député de l'Académie qui vint, selon l'usage, lui soumettre le résultat du vote : « Je sais, dit-il, qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie, » et il ajourna indéfiniment sa réponse. Six mois après, Boileau fut élu en remplacement de M. de Bezons, mort le 22 mars 1684. Dans l'intervalle, les amis de La Fontaine, M^{me} de Thianges surtout, avaient sollicité auprès du roi ; le poète lui-même, par l'envoi d'une Ballade que le *Mercur*e publia en janvier 1684, avait fait amende honorable pour ses *Contes*, délicatement, d'ailleurs, et sans bassesse. Voici quelques vers de cette pièce, qui, sur un ton plus simple et d'un style moins pompeux, égale en adulation les *Épîtres* de Boileau :

Roi vraiment roi (cela dit toutes choses),...
 Vous domptez tout, même les éléments...
 Entre vos mains tout devient imprenable ;
 Attaquez-vous, tout cède en peu de temps :
 Il faut dix ans aux héros de la fable ;
 A vous dix jours, quelquefois des instants...
 Tel que l'on voit Jupiter dans Homère
 Emporier seul tout le reste des dieux ;
 Tel balançant l'Europe tout entière,
 Vous luttez seul contre cent envieux...
 Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
 Certains récits qui ne sont que sornettes.
 Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
 Que veut-on plus ? Soyez moins rigoureux,
 Plus indulgent, plus favorable qu'eux...

Le roi ratifia les deux élections à la fois, celle de Boileau et celle de La Fontaine. « Le choix qu'on a fait de M. Despréaux, répondit-il au député de l'Académie, m'est très agréable et sera généralement approuvé. Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine ; il a promis d'être sage. » La Fontaine fut reçu dans la séance publique du 2 mai 1684, et Boileau, le 1^{er} juillet suivant.

Seul parmi tous les grands hommes de son temps, ses égaux en génie et en renommée, l'auteur des *Fables* fut excepté des

libéralités et des bienfaits de Louis XIV; et cependant, comme l'observe Voltaire, il avait le droit d'y prétendre et par son mérite et par sa pauvreté. Aussi, lorsque M^{me} de La Sablière, vers 1687, fuyant de plus en plus le monde et négligeant ses anciens amis, s'enferma, pour ainsi dire, aux Incurables, où elle avait pris une chambre pour soigner les malades, et ne songea plus qu'à Dieu et à son salut, il se trouva réduit à une situation pénible et pleine d'inquiétudes, bien qu'il eût conservé l'asile qu'il occupait depuis 1672 dans l'hôtel de cette dame, rue Saint-Honoré. On profita de ce moment difficile pour essayer de l'attirer en Angleterre. Il s'était formé à Londres, sous Charles II (1660-1684), une petite colonie d'exilés français, volontaires ou forcés, où régnaient Saint-Evremond, depuis 1681, et la duchesse de Mazarin, depuis 1675. La Fontaine y était singulièrement goûté, pour son génie et pour son indépendance; et comme la France, la cour du moins, ne semblait pas l'estimer à son prix, on tenta, à deux reprises, en 1683 et en 1687, de l'enlever à son ingrate patrie. M^{me} Harvey, sœur de lord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre à Paris, M. de Bonrepaux, ambassadeur de France en Angleterre, la duchesse de Bouillon, qui à son tour avait passé le détroit, joignirent leurs instances à celles des émigrés et pendant quelque temps se flattèrent de réussir; mais La Fontaine était l'homme du monde le moins fait pour les tracasseries et les hasards d'une émigration. Les amitiés qui l'attachaient à Paris étaient trop nombreuses et trop vives pour qu'il pensât jamais à rompre des liens si puissants et si doux.

A mesure que M^{me} de La Sablière, refroidie par sa conversion, s'éloignait, livré à lui-même, il s'engageait dans une intimité très différente; il devenait le familier et le commensal assidu des Vendôme; il était de ces soupers du Temple où présidait le frère du célèbre capitaine, l'étrange grand prieur de Malte, fameux lui-même par sa causticité et par ses orgies, qui eut, vingt ans plus tard, Voltaire pour élève et reçut de lui le titre « d'Altesse chanssonnière ».

Nous faisons au Temple merveilles;
L'autre jour on but vingt bouteilles...

La blonde Aurore,
En quittant le rivage maure,
Nous avait à table trouvés,
Nos verres nets et bien lavés,
Mais nos yeux étant un peu troubles,
Sans pourtant voir les objets doubles,
Jusqu'au point du jour on chanta,
On rit, on but, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit, et des plus belles.
Le grand prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous sans contredit.

Cette description d'une fête de nuit, datée de septembre 1689, est adressée à l'afné du grand prieur, au duc de Vendôme, qui était alors à l'armée; nous y voyons que La Fontaine n'était pas seulement l'hôte des Vendôme, mais qu'il recevait d'eux une pension.

Il avait, d'ailleurs, retrouvé une autre M^{me} de La Sablière dans M^{me} d'Hervart, femme d'un conseiller, maître des requêtes au parlement de Paris. M^{me} d'Hervart se fit son intendante, comme l'avait été, avant sa retraite aux Incurables, M^{me} de La Sablière. Elle habitait, dans la rue Plâtrière, aujourd'hui rue Jean-Jacques-Rousseau, un vaste hôtel, bien connu de notre temps sous le nom d'hôtel des Postes; c'était alors une maison opulente et joyeuse où notre épicurien faisait des séjours prolongés, ainsi qu'au château de Bois-le-Vicomte, résidence d'été de sa nouvelle protectrice. Lorsque M^{me} de La Sablière mourut, le 8 janvier 1693, et que La Fontaine dut enfin quitter, et sans retour, la chambre hospitalière qui l'avait abrité pendant vingt ans dans la maison de son ancienne amie, il rencontra M. d'Hervart, au moment où il en sortait: « Je vous cherchais, lui dit le conseiller, pour vous prier de venir loger chez moi. — J'y allais, » répondit le poète. Ce fut son dernier asile. Malgré ces embarras et ces dissipations, sa vieillesse ne restait pas oisive. Il composa un opéra, *l'Astrée*, joué en 1691, et qui n'eut que six représentations. Dès 1690, il travaillait au XII^e livre des *Fables*; quelques extraits parurent dans le *Mercur*e avec une dédicace au duc de Bourgogne, fils du grand dauphin qui avait reçu l'hommage du premier recueil en 1668.

Vers la fin de 1692, peu de temps avant de quitter la maison de M^{me} de La Sablière, il tomba dangereusement malade; c'est alors qu'une révolution se fit dans son esprit. Jusque-là incrédule, ou plutôt indifférent, « libertin » de conduite, et non par principes, il manifesta l'intention de revenir à la religion de sa jeunesse. M^{me} de La Sablière et Racine étaient accourus à son chevet; docile à leurs conseils, il écouta les enseignements d'un vicaire de Saint-Roch, docteur de Sorbonne, l'abbé Poujet, fils d'un de ses amis; il fit acte de foi entre ses mains, désavoua, ou du moins regretta publiquement ses contes, jeta au feu une comédie fort goûtée de ceux qui l'avaient lue en manuscrit, et reçut les derniers sacrements le 12 février 1693, en présence d'une députation de l'Académie. Au milieu des controverses qui précédèrent sa conversion, on rapporte que la garde du malade, impatientée de la véhémence de l'abbé Poujet, lui dit un jour: « Eh! ne le tourmentez pas tant; il est plus bête que méchant. Dieu n'aura jamais le courage de le damner. » La Fontaine avait accompli cet acte suprême avec la sincérité qui était le fond de sa nature honnête et vraie. Rétabli peu de temps après, il ne démentit pas ses nouveaux sentiments pen-

dant les deux années qui s'écoulèrent entre sa maladie et sa mort. Il mourut le 13 avril 1695 dans la maison de M^{me} d'Herwart, où, comme nous l'avons dit, il s'était réfugié. Sur la fin de sa vie, il avait reçu du duc de Bourgogne, conseillé sans doute par Fénelon, un présent de cinquante louis; le XII^e livre des *Fables* avait paru en 1694. La Fontaine fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents. Lorsqu'on le déshabilla pour l'ensevelir, il se trouva couvert d'un cilice; Maucroix, son ami depuis un demi-siècle, recueillit cette relique des austérités du poète converti, et d'Olivet, qui en porte témoignage, l'avait vue entre ses mains. De là, les vers suivants de Racine le fils bien souvent cités :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de Joconde est armé d'un cilice.

Si cette sorte d'épithaphe convient surtout aux dernières années de La Fontaine, en voici une autre, non moins connue, qu'il avait composée lui-même, et qui peint assez fidèlement certains traits de son caractère et de sa vie tout entière :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec le revenu;
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser;
Deux parts en fit, dont il souloit¹ passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

En traçant ce portrait, qu'il publia en 1674, avec d'autres poésies, sous ce titre : *D'un Paresseux*, La Fontaine prétendait-il se l'appliquer et s'y reconnaître? On peut en douter. Appliquée à l'auteur des *Fables*, cette épithaphe serait par trop modeste, et n'exprimerait tout au plus qu'une demi-vérité. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les *Fables* de La Fontaine, — pour ne parler que de cette partie de ses écrits, — soient l'œuvre d'un paresseux².

1. Mot de la vieille langue. *Souloir* (ou *soloir* et *suloir*) vient du latin *solere*, avoir coutume.

2. Pour de plus amples détails sur cette biographie, on peut consulter l'intéressant travail de M. Louis Moland publié en 1886 (*Œuvres complètes de La Fontaine*, Garnier frères, J. VII); on lira aussi avec fruit la savante notice de M. Mesnard (*Collection des grands Écrivains*, Hachette, T. I, 1883). La veuve de La Fontaine vécut encore quatorze ans après lui. Elle mourut en 1709 à Château-Thierry, à l'âge de 77 ans. Leur fils unique, Charles de La Fontaine, qui avait acheté la charge de greffier des maréchaux de France, mourut en 1722. Il laissa un fils et trois filles dont la postérité directe s'éteignit en 1820. La maison patrimoniale de La Fontaine, vendue par lui en 1679, existe encore. Elle a été récemment acquise par la Société archéologique et par le conseil municipal de Château-Thierry.

§ II

La fable et les fabulistes. — Ce que La Fontaine doit à ses devanciers.

Le mot *fable* peut avoir une double acception. Dans un sens général, il est à peu près synonyme de fiction; dans un sens étroit et particulier, il désigne spécialement le récit en prose ou en vers d'une petite action dramatique dont les acteurs sont le plus souvent des animaux, mais où la nature humaine reste toujours présente, et l'homme toujours en vue. La fable, ainsi comprise, est de la plus haute antiquité. Elle est une des formes primitives de la poésie, une des nombreuses variétés de l'art naïf ou ingénieux de décrire et de conter. Deux traits distinctifs la caractérisent et font son originalité. Le monde animal où elle prend ses personnages doit garder sa vérité et reproduire la vie réelle, la nature physique et morale de chaque espèce; il ne doit admettre aucun être purement chimérique ou symbolique. D'autre part, ces êtres réels, héros d'un récit fabuleux, sont doués de la raison et du langage de l'homme; ils connaissent nos misères, ils éprouvent nos passions: ce sont de vrais animaux, et ils sont à moitié des hommes. Voilà les deux éléments que la fable doit concilier, et c'est à ce double signe qu'on peut la reconnaître partout où elle apparaît.

Il est facile de comprendre comment l'idée de cette combinaison fictive est née dans l'esprit des peuples primitifs. A l'origine des sociétés humaines, la fréquentation de l'homme et des animaux était plus étroite; l'inégalité entre eux était moins grande qu'elle ne l'est devenue aux époques de civilisation. L'animal rendait à l'homme des services plus considérables, plus nécessaires; il fallait lui livrer des combats plus périlleux; certaines de ses aptitudes et la sûreté de son instinct frappaient, émerveillaient, en des temps d'ignorance, l'imagination populaire. On fut ainsi conduit par cette familiarité habituelle à établir, ou du moins à supposer sans peine, entre l'animal et l'homme, une sorte d'égalité, et comme une assimilation. Quoi d'étonnant qu'on ait ensuite transporté dans le monde des bêtes tous les rapports sociaux, politiques et religieux qui existent parmi les hommes?

L'expérience de la vie, l'observation des mœurs générales et du train ordinaire des choses, qui fut l'inépuisable et toujours nouvelle inspiration de la fable, y mit naturellement la conclusion de sagesse et de bon sens, la maxime utile, le conseil pratique qui donna à ces récits l'unité et leur sérieux intérêt. Prétendre que la fable a été inventée par des esclaves

sourdement hostiles à leur maître, par des opprimés qui voulaient insinuer à un despote des vérités désagréables, ce serait restreindre singulièrement l'ampleur et la spontanéité de cette conception de la pensée humaine; ce serait fausser l'histoire de ses origines. L'intention satirique, l'allusion frondeuse, dissimulée sous l'enveloppe de la fiction, tentative prudente de représailles à l'usage du faible contre le fort, et du petit contre le grand, voilà sans doute une variété du genre de l'apologue que des circonstances accidentelles ont facilement suscitée; mais il n'y faut point chercher la raison primordiale, la cause originelle et puissante qui nous explique la naissance et le vaste développement de ce genre lui-même. La brièveté du récit n'est pas non plus, dans la fable, une qualité essentielle, obligatoire; en Orient et au moyen âge, l'apologue, se déployant en narrations compliquées, devient un poème aux larges proportions. Un dernier caractère de la fable, c'est d'être universelle; elle appartient à tous les pays et à tous les temps; l'exposé suivant va nous le démontrer.

De toutes les fables aujourd'hui connues, les plus anciennes, selon toute vraisemblance, ce sont les fables de l'Inde, bien qu'elles nous soient parvenues dans des rédactions qui paraissent assez récentes. Le recueil intitulé *Pantcha-Tantra* ou « les Cinq Chapitres » ne remonte pas au delà des premiers siècles de notre ère. Chacun de ces livres ou chapitres porte un titre distinct : *la Brouille des Amis*; *l'Acquisition des Amis*; *la Guerre des Corbeaux et des Hiboux*; *la Perte de ce qu'on a acquis*; *le Danger des Actions irréfléchies*. Ce n'est là qu'un fragment d'un ouvrage plus complet en treize chapitres. Un autre recueil, *l'Hitopadesa* (instruction amicale), n'est qu'une imitation des trois premiers livres du *Pantcha-Tantra*, et d'un autre ouvrage resté inconnu jusqu'ici. D'après les textes sanscrits, l'auteur du *Pantcha-Tantra* se nommerait Vishoucarman.

Mais d'où vient, et que signifie le nom de Bidpai ou Pilpai, par lequel on désigne d'ordinaire le recueil des fables orientales? En voici l'origine. Au sixième siècle de notre ère, le *Pantcha-Tantra* fut traduit du sanscrit dans le pelhvi ou persan; cette version est perdue. Au huitième siècle, vers 767, sous la domination arabe, on fit sur le texte persan une traduction arabe intitulée *Calila et Dimna*: ce sont les noms de deux chacals qui figurent dans le premier récit. Le traducteur arabe imagina d'attribuer l'ouvrage original à un brahmane du nom de Bidpai (nom qui signifie sage ou philosophe), et ce personnage de pure invention a passé jusqu'à nous avec la traduction arabe, qui pénétra de bonne heure en Occident par l'Espagne. C'est ainsi que le nom fictif de Bidpai a représenté la fable indienne ou orientale dans toutes les langues modernes; car le recueil de *Calila et Dimna*, traduction du *Pantcha-*

Tantra, fut à son tour traduit en grec, en hébreu, en nouveau persan, en turc et en latin. Quant au sage Lokman, que la tradition arabe associa au sage Bidpai, il n'a pas plus existé que son compagnon; le recueil de fables qu'on lui attribue paraît être une imitation arabe des fables d'Esopé. En résumé, le *Pantcha-Tantra* et *l'Hitopadesa*, plus ou moins remaniés par les traducteurs polyglottes du moyen âge, et de nouveau traduits sur le sanscrit avec plus de fidélité au dix-neuvième siècle par les savants modernes, sont les deux monuments qui nous ont conservé et nous permettent de connaître tout ce qui subsiste des fables indiennes: on peut y ajouter quelques fables de même origine, récemment retrouvées dans des compilations chinoises; tel est le recueil des *Avadanas*, publié il y a trente ans par M. Stanislas Julien. Dans ces divers recueils, la fable indienne a deux caractères bien marqués: le premier est l'étendue, la prolixité d'un récit achevé d'épisodes; le second est une morale peu élevée, morale d'expérience et de prudence, conseillant la résignation et même la ruse, toutes les vertus utiles et avisées qui ne se compromettent pas.

La fable hébraïque se montre à nous dans l'Ancien et le Nouveau Testament sous la forme de *parabole*. Elle diffère profondément de l'apologue indien par sa vigoureuse et éloquente concision, par l'esprit de fière indépendance qui l'anime. Elle est, avant tout, un moyen oratoire; on s'en sert pour faire entrer vivement la vérité dans les âmes, et pour l'y graver en traits saisissants. Cela semble indiquer qu'elle existait depuis longtemps chez le peuple qui lui donnait cet usage, et qui l'employait avec un tel succès.

D'une expression moins forte, d'un relief moins poétique que la parabole juive, et beaucoup moins diffuse et compliquée que la fable indienne, la fable grecque est devenue la fable classique; elle a produit le type populaire de l'apologue. C'est un petit récit qui enveloppe d'une fiction légère un bon conseil. La sagesse des nations s'y morcèle et s'y débite à l'infini sous la forme toujours simple et naturelle de narrations très variées dont chacune aboutit, par le plus court chemin, à une moralité. La fable grecque et la fable orientale, malgré cette différence de forme, n'ont-elles pas une commune origine? Ne sont-elles pas sorties l'une et l'autre de ce même fonds d'antique et primitive sagesse, de ce trésor de traditions, de légendes et de croyances que les races indo-européennes, émigrées de la haute Asie, ont répandu dans l'Occident? L'hypothèse est plausible. En cela, comme en beaucoup de choses, les Grecs, sans doute, ont reçu et mis à profit une inspiration orientale; mais leur génie propre, si fin, si artiste, transformait ce qu'il empruntait et imprimait à ses imitations une marque originale. Il est certain que la fable est venue d'Asie Mineure en Grèce; les Grecs passaient pour l'avoir inventée; l'Asie Mineure, peuplée

de colonies grecques, avait été le dernier terme de la longue évolution ou transmigration qui amena l'antique apologue des bords de l'Indus sur les confins du monde hellénique.

Un esclave phrygien, qui vivait à Samos au commencement du sixième siècle avant notre ère, naturalisa la fable en pays grec, et lui donna une popularité qui, pour lui-même, s'est changée en véritable gloire. Esope est l'Homère de la fable; elle lui doit la forme simple et précise qu'elle a gardée en Occident. Son nom symbolise la fable, dans l'antiquité classique, comme celui d'Homère, l'épopée. Mais ce nom du père de la fable grecque n'est-il pas lui-même fabuleux? N'est-ce pas une abstraction, un mythe, un nom fictif comme celui de Bidpai ou de Lokman? Esope a-t-il existé? On est fondé à tenir pour réel ce personnage. Hérodote, qui vivait un peu plus d'un siècle après lui, constate son existence, sa condition d'esclave, et la célébrité de ses apologues. Ce témoignage historique est une autorité. Mais là se borne la partie à peu près certaine de la biographie d'Esope; tout le reste est pure légende; nul moyen d'y démêler le vrai du faux. Avons-nous les fables mêmes d'Esope? A-t-il écrit ses fables? On peut en douter. Probablement, il les récitait, comme les rhapsodes chantaient les poèmes épiques, sans les écrire. On les a recueillies, en y ajoutant celles que ses imitateurs et l'imagination populaire avaient trouvées après lui; de cette collaboration du peuple et des fabulistes est sorti un recueil qu'on a désigné par le nom, désormais consacré, du premier inventeur. Démétrius de Phalère, trois siècles plus tard, rassembla d'autres fables qui venaient d'Égypte; ce second recueil s'est confondu avec le premier sous le nom commun d'Esope. Les versions que nous possédons des fables attribuées à Esope sont d'une époque très postérieure au temps où vivait l'auteur.

Cent cinquante ans environ avant l'ère moderne, Babrius mit en vers trimètres choliambiques une partie des fables contenues dans ce recueil et les embellit d'une élégante précision. L'apologue, entre ses mains, n'est plus une œuvre simple et naïve d'enseignement populaire; c'est une œuvre poétique, l'un des petits genres littéraires qui fleurissent dans les anthologies. Quel était ce Babrius, et d'où venait-il? On conjecture, avec plus ou moins d'apparence, qu'il était né en Syrie et avait habité Athènes. Son livre est dédié à un prince syrien, nommé Branchus, fils de cet Alexandre Bélus, usurpateur du trône des Séleucides, qui posséda passagèrement le royaume grec de Syrie. Babrius eut à Rome des imitateurs et des traducteurs. Dositheus Magister, sous Adrien, Julius Titianus, un siècle après, traduisirent son recueil en prose latine. Avianus, sous Théodose, le mit en vers élégiaques. Au neuvième siècle, un moine grec, Ignatius Magister, s'avisa de transformer ses fables en quatrains; cette réduction barbare, con-

servée sous le nom de *Gabrias*, homonyme défiguré de *Babrius*, fit oublier le vrai texte; on le tenait pour entièrement perdu, lorsqu'en 1839, M. Minoïde Minas, envoyé en mission par M. Villemain, le découvrit caché dans un couvent du mont Athos, sous les planches d'un divan pourri. Encore ce manuscrit retrouvé n'était-il qu'un fragment; il contenait cent vingt-sept fables, la moitié à peu près du texte complet. La Fontaine n'a connu que les quatrains d'Ignatius. Aux fabulistes grecs, proprement dits, ajoutons le rhéteur Aphthonius qui, vers le temps des Antonins, paraphrasa et amplifia les fables d'Esope.

L'apologue latin n'est qu'une imitation de l'apologue grec. Phèdre, qui seul le représente et le personnifie, s'est borné, comme Babrius, à versifier avec élégance la prose des antiques modèles. Il a moins de grâce et de noblesse que Babrius; il a plus de force et de concision; il a imprimé à la fable grecque la gravité de l'esprit romain. Sa vie n'est guère mieux connue que celle de ses célèbres devanciers. Né en Macédoine, il fut affranchi d'Auguste et vécut certainement sous Tibère: on ne sait pas autre chose. Il semble avoir été peu apprécié des littérateurs et du public de l'empire. Avianus est le seul ancien qui en fasse mention; il le cite, sans aucun éloge, et se contente de dire que cet auteur a abrégé en cinq livres les fables d'Esope et de Babrius. Son nom disparaît avec tant d'autres dans la nuit profonde où s'envelissent les lettres classiques; son œuvre subsiste, mais le moyen âge l'ignore tout en la possédant. On a de lui quatre manuscrits, dont le plus ancien remonte au dixième siècle et le plus récent au quinzième. C'est d'après le manuscrit du dixième siècle que Pierre Pithou, magistrat érudit (1539-1596), fit imprimer pour la première fois les fables de Phèdre; la supposition paradoxale de certains critiques, plus inventifs que savants, qui ont attribué ces fables à d'habiles latinistes de la Renaissance, est donc inadmissible. Dès le quinzième siècle, un prélat italien, Nicolas Perotti, avait extrait et mis au jour un fragment de ces manuscrits, mais sans le faire imprimer. Le nombre des fables de Phèdre ainsi retrouvées s'élève à cent vingt-sept; certains indices assez précis tendent à prouver que le recueil complet en comptait environ deux cents¹.

Nous voici arrivés aux temps barbares, sur le seuil du moyen âge. Les destructeurs de l'empire romain, comme tous les peuples primitifs, faisaient un fréquent usage de l'apologue; c'était une des formes habituelles de leur éloquence laconique et sentencieuse. On peut en lire dans les chroniques une foule

1. *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge*, par Léopold Hervieux (1883). — *Journal des Savants* (décembre 1884; janvier 1885), Article de M. G. Paris.

d'exemples. D'autre part, on multiplie les compilations de fables grecques et latines dans les monastères où se recueillent, au lendemain des invasions, les débris de l'antiquité classique : tantôt on se borne à transcrire le texte original ; le plus-souvent on le modifie pour le mettre d'accord avec l'esprit et les besoins des temps nouveaux. Saint Cyrille, apôtre des Slaves au neuvième siècle, fait un recueil de fables grecques, avec paraphrase et commentaire, pour les prédicateurs. Les collections anonymes, connues sous le nom de *Romulus*, et formées de fables de Phèdre délayées en prose, sont aussi de cette époque intermédiaire qui s'étend de la fin de l'empire romain au commencement du moyen âge. Ugobardus de Sulmone met en distiques la prose de *Romulus* ; d'autres traduisent en quatrains monorimes, en vers léonins, en prose barbare, le fonds commun des apologues transmis par l'antiquité. Ces productions pédantesques des neuvième et dixième siècles, lourdement instructives, portent fréquemment ce titre : *Esopus moralisatus cum bono commento*. La science du cloître habille Esope d'une robe monacale, comme les trouvères transformeront un jour les héros d'Homère en barons féodaux.

Le moyen âge littéraire commence dès que les nations et les langues nouvelles sont formées. Dans ce rajeunissement de la pensée et de la parole, la fable se renouvelle aussi et se développe avec une extraordinaire fécondité. Tout contribue à favoriser son essor : l'imagination naïve des peuples nouveaux, les souvenirs de l'apologue antique conservés par l'érudition des clercs, enfin le riche trésor des fictions orientales communiqué d'abord par les Arabes d'Espagne, importé ensuite par les croisades. Le moyen âge imite les anciens ; il traduit, en les modifiant, les recueils latins compilés dans les cloîtres ; il puise largement dans les versions polyglottes du *Pantcha-Tantra* et du *Calila et Dimna* ; mais il invente à son tour, il crée des fictions tirées de son expérience propre et de son imagination. De là, trois sortes de fables qui se distinguent aisément dans l'apparente confusion que produisent l'abondance même et la diversité des inspirations du moyen âge. Le cycle des *Romans du Renard* et les traités versifiés de zoologie allégorique appelés *Bestiaires* nous représentent et nous attestent l'originalité inventive des fabulistes contemporains ; les nombreux recueils en vers de huit syllabes à rimes plates, connus sous le nom d'*Ysopets*, sont la traduction rafraîchie et développée des compilations latines ; les fictions d'origine orientale se reconnaissent au caractère exotique des personnages, des événements et des mœurs, ainsi qu'au tour d'esprit particulier des narrateurs. Souvent il arrive que l'apologue oriental et la fable classique concourent à former les mêmes recueils ; souvent aussi toute

ces inspirations si diverses, tous ces éléments si étrangers entre eux par leur nature et leur provenance se mêlent et se pénètrent dans un même récit.

Qu'elle soit inventée ou traduite, qu'elle vienne de l'Orient ou de la tradition classique, qu'elle parle en vers ou en prose, la fable du moyen âge a pour trait distinctif une moralité plus sévère ; c'est la marque de l'esprit chrétien. Presque toutes ces fictions, légères ou sérieuses, diffusées ou laconiques, sont anonymes : les chansons de geste et la plupart des poésies de ce temps-là l'étaient pareillement. La seule Marie de France fait exception. Elle se détache de la foule obscure et inconnue ; elle a une personnalité, une biographie, une réputation. Née à Compiègne, à la fin du douzième siècle, elle vécut en Angleterre et en Flandre ; pour complaire à Guillaume II de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur, qui fut tué en 1251, elle mit en rimes françaises un recueil de fables que le roi anglais Henri 1^{er}, surnommé *Beau clerc*, avait traduites du latin de *Romulus*, en anglo-saxon. Elle devance La Fontaine de plus de quatre siècles. Si nous connaissons très peu de fabulistes dans un temps où la fable était florissante et populaire, il en faut chercher la raison dans cette faveur même du public et dans cette popularité. Poètes, chroniqueurs, moralistes, prédicateurs, hommes politiques, tout le monde alors compose des fables, ou du moins en cite à l'occasion ; elles se mêlent à tout genre d'écriture, à toutes les formes du discours ; elles abondent dans les sermons : le domaine de l'apologue est ouvert à quiconque y veut pénétrer ; nulle exclusion, nul privilège n'en défend l'accès. L'emploi de l'apologue est la grande ressource de tous ceux qui s'adressent à cette foule naïve, illettrée, et d'esprit subtil, que ce genre de démonstration amuse et captive. C'est le chemin des cœurs.

Au seizième siècle, cette grande vogue de la fable diminue, son empire s'affaiblit, mais le public savant lui reste fidèle. La renaissance des lettres classiques a remis en honneur l'art de composer et d'écrire avec goût ; on se défait peu à peu des habitudes régnantes de prolixité confuse ; on sent l'excellence des modèles antiques et l'on essaie de les imiter. La fable élégante et précise, légère et court-vêtue, belle de sa simplicité même, reprend faveur. En même temps que l'apologue redevient une œuvre d'art, il est de nouveau une œuvre personnelle. L'auteur y met son nom, avec la marque de son goût propre et de son talent. On écrit moins de fables, peut-être, qu'au moyen âge, mais il y a plus de fabulistes célèbres ou connus. Le signal de ce retour à la correction et à la mesure avait été donné par l'Italie dès le siècle précédent. La vie d'Esope et la collection grecque de ses fables, revue par le moine byzantin Planude, au quatorzième siècle, avaient de

bonne heure passé en Italie; les manuscrits de Phèdre commençaient à éveiller la curiosité des érudits; d'habiles humanistes, Ranutius d'Arezzo, Laurentius Valla, Abstemius, s'empres-
sèrent de traduire en prose latine classique le texte grec d'Esopé; dans la première moitié du seizième siècle, Faerne, sur le conseil du pape Pie IV, écrivait une centaine de fables en vers iambiques d'une rare élégance et d'une pureté de style qui soutient la comparaison avec les fables de Phèdre. A la suite des humanistes viennent les fabulistes en langue italienne : Bernardino Baldi qui publie un choix d'apologues en prose, Cesare Pavese et Marco Verdizotti qui écrivent leurs fables en vers avec la gracieuse facilité particulière à cet idiome. Vers ce même temps, l'Espagne manifestait sa préférence pour l'apologue oriental, sans méconnaître toutefois la fable d'origine classique : mais, si dans ce pays comme partout ce genre de fictions est apprécié, il existe, pour ainsi dire, à l'état dispersé; il se mêle aux autres genres plus sérieux ou plus célèbres, tels que les traités de morale et les romans, à titre d'épisode ou d'ornement, plutôt qu'il ne forme des recueils spéciaux. Il y a des auteurs de fables en Espagne; on y compte peu de fabulistes.

Le changement que nous venons de signaler dans la fable italienne s'accomplissait dans la fable française à la même époque et par l'effet des mêmes causes. Les recueils publiés en France au seizième siècle sont presque tous en vers; on y prend pour modèle la composition régulière de l'apologue classique, et cette simplicité relevée de grâce et d'esprit qui en est le trait distinctif. De 1540 à 1547 paraissent successivement les *Emblèmes* de Guillaume Guérout, les cent fables de Gilles Corrozet, les trois cent soixante-six apologues de Guillaume Haudent; en 1583, Philibert Hégémon insère vingt-deux fables dans sa *Maison rustique*. Ces rimeurs, sans doute, sont encore très loin de la perfection, et montrent plus d'ardeur à bien faire que de vrai talent; mais, à côté d'eux, des poètes comme Clément Marot et Régnier nous font voir par de brillantes excursions dans le domaine de la fable tout ce que ce genre peut admettre d'ingénieuse délicatesse et de forte expression.

La première moitié du dix-septième siècle est pour la fable française une époque de décadence et d'oubli; elle paraît s'éteindre dans l'indifférence publique. Le génie national, tourné à l'héroïque et au grand dans les lettres comme dans la politique, cultive avec une passion à peu près exclusive les genres sérieux et nobles : qu'est-ce qu'un apologue en regard de *Cinna*, ou du *Discours de la méthode*, ou même d'une belle ode de Malherbe? C'est à peine si deux ou trois prosateurs obscurs, comme Jean Beaudoin en 1633, Audin en 1648, écrivent en style emphatique des *Fables d'Esopé illustrées de dis-*

cours moraux; ces productions surannées et dédaignées ne sont pas faites pour relever la fable du discrédit qui la frappe. L'apologue n'existait donc plus en France, depuis un demi-siècle, à l'état de genre littéraire et poétique, lorsque La Fontaine entreprit de le réhabiliter; aussi croyait-il de bonne foi tenter une œuvre hasardeuse et toute nouvelle, et il a dit dans sa première préface, avec plus de sincérité que de vérité : « Je me suis flatté de l'espérance que, si je ne courais dans cette carrière avec succès, on me donnerait au moins la gloire de l'avoir ouverte. » Cette déclaration, à première vue, nous étonne : l'histoire d'un demi-siècle nous l'explique, mais tout un long passé la dément. Jusqu'à quel point ce travail antérieur, ici résumé, a-t-il aidé, éclairé le génie créateur de La Fontaine? Que doit ce génie à ses devanciers? C'est ce que nous allons essayer d'indiquer, pour conclure cette étude.

La Fontaine connaissait la fable indienne. Une traduction, fort incomplète, il est vrai, du livre de *Calila et Dimna*, faite sur une version persane, avait été publiée à Paris en 1644 sous ce titre : *Livre des lumières, ou la conduite des roys, composée par le sage Pilpay, Indien, traduit en François par David Sahid d'Hispan, ville capitale de la Perse*. Pour combler les lacunes de cette publication tronquée, il avait pu consulter le *Specimen sapientiarum Indorum veterum* du P. Pous-sines¹, sans parler de tout ce qui s'était répandu de cette même source orientale dans les littératures européennes depuis le moyen âge. Avianus et Ignatius Magister lui avaient permis de ne pas ignorer Babrius. Dans les recueils du seizième siècle et surtout dans l'ample collection de Nevelet, qui parut en 1640 et 1660, il avait trouvé non seulement Esopé et Phèdre, mais les fables scolastiques et semi-barbares du haut moyen âge, Romulus, Ugobardus, ainsi que les humanistes du quinzième et du seizième siècle, Abstemius et Faerne. Il avait lu les Italiens et les Français, Gelli, Verdizotti, Corrozet, Haudent, Hégémon. Rabelais et Marot étaient ses auteurs favoris; Baif, Bonaventure Des Perriers, Noël du Fail, Guillaume Bouchet, tous les conteurs en vers et en prose du seizième siècle lui étaient familiers. Il avait passé plus loin et pénétré dans le quinzième siècle : on voit qu'il avait lu le roman de Merlin, *les Arrests d'amour* de Martial d'Auvergne et le *Blason des faulces amours* de Guillaume Alexis, contemporains de Charles VII et de Louis XI. Mais a-t-il connu notre plus ancienne littérature, celle des douzième, treizième et quatorzième siècles? Avait-il lu les fabliaux et les ysojets? Il n'y a pas d'apparence. La poésie du moyen âge, ignorée et méprisée des écrivains et du public, était alors ensevelie sous la poussière des manuscrits dans les fonds les plus explorés

1. Né en 1609. mort en 1650.

des bibliothèques : combien étaient-ils les érudits du dix-septième siècle, assez curieux pour consulter ces archives, assez savants pour les déchiffrer? Selon la réflexion judicieuse d'un critique moderne, La Fontaine a reproduit les qualités originales des anciens trouvères sans les avoir connus, comme revivent en nous les traits d'ancêtres dont le souvenir est effacé. Aux dons naturels de la race française, si éminents chez lui, si naïvement supérieurs, il a joint l'art délicat, la forme accomplie dont la Grèce et Rome nous avaient, depuis un siècle, enseigné le secret¹.

§ III

La composition et le style dans les Fables de La Fontaine.

« L'apologue, a dit La Fontaine dans sa Préface de 1668, est composé de deux parties dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable (ou le récit); l'âme, la moralité. » La Fontaine a beaucoup développé et embelli ce « corps », qui était trop bref et trop simple dans l'apologue antique et classique; il a excellé à distribuer, varier et renouveler les différentes parties dont ce corps est composé. Ce n'est pas qu'il ait inventé des sujets nouveaux; il a puisé la matière de ses fables dans l'ample trésor accumulé par le travail des siècles, et il a bien fait, pour deux raisons : la première est que dans la fable, et l'on pourrait ajouter dans toute œuvre d'art et d'imagination, ce n'est pas le sujet qui est l'essentiel, et qui atteste la force inventive et créatrice de l'esprit, c'est le développement que l'auteur lui donne, la forme dont il le revêt. Le bloc de marbre ou la masse d'airain est dans la main de tous; l'artiste seul en peut tirer une statue. Ajoutons que des sujets d'invention récente et personnelle auraient couru le risque d'être trop particuliers, trop ingénieux, d'un sens plus difficile à saisir ou d'une application trop restreinte et moins frappante; ceux, au contraire, que l'épreuve du temps a consacrés, conviennent mieux à la moyenne des intelligences; ils expriment plus sûrement, plus fidèlement le bon sens permanent, universel, et l'invariable sagesse de l'humanité. Ils offrent donc un fonds meilleur et plus certain au génie qui entreprend de les fertiliser et de les rajeunir. L'originalité de La Fontaine consiste, non pas à changer l'antique matière de la fable, mais à la transformer par la nouveauté de la mise en œuvre et par

1. Le fond de ce développement est extrait et abrégé de la remarquable Etude de M. L. Moland sur l'histoire de la fable depuis ses origines jusqu'au temps de La Fontaine. (T. I, p. VII-LXXXIII. -- 1878.)

une création personnelle qui s'applique au développement.

Chose singulière et bien digne de remarque ! Dans presque toutes les fables de La Fontaine, on retrouve les mêmes éléments et, si l'on peut dire, le même organisme; toutes ou presque toutes contiennent un récit, une description, un discours ou dialogue, une action, une peinture des caractères, une moralité; mais la disposition et la proportion de toutes ces parties, l'ordre dans lequel elles se succèdent, leur agencement et le degré de leur importance sont si heureusement diversifiés; chaque fable nous présente un ensemble si naturel et si harmonieux, si bien assorti à son caractère propre, à son individualité, et les sujets choisis par l'auteur sont eux-mêmes si variés que chacune de ces petites compositions nous frappe par un air de nouveauté, et renouvelle sans cesse par cette diversité nos impressions. En composant chaque fable, l'auteur, avec ce mélange d'art consommé et d'instinct profond qui est son génie, s'est naturellement, naïvement inspiré du caractère et de l'intérêt particulier du sujet, des ressources qu'il offrait, de la vérité qu'il exprimait, des personnages qu'il mettait en scène, et des objets qu'il mettait en relief; il a composé la fable sur ces indications, et selon les suggestions du sujet lui-même, d'après le type idéal qui se formait spontanément dans son esprit. Tel ou tel élément constitutif de la fable, récit, discours ou description, change de place ou d'importance, est plus bref ou plus développé, suivant les conditions et les exigences propres de chaque sujet; le poète, artiste supérieur, dispense et mesure différemment la matière fine, délicate, choisie, dont il compose son œuvre : son coup d'œil est si juste, son goût est si sûr que les parties les plus courtes, comme les plus amples, se pénètrent réciproquement et s'harmonisent dans une vivante unité. C'est ainsi que chaque fable est née dans son imagination, est éclosée, et s'est formée avec un trait distinctif qui en est comme la physionomie; et cet air de vie partout répandu, cette nouveauté toujours renaisante, prévient et supprime l'uniformité.

Outre le goût merveilleux du poète, il est une autre cause de variété, non moins puissante, qui diversifie à l'infini l'agrément de ces petites compositions dont les éléments sont si peu nombreux et toujours les mêmes. Nous voulons parler du caractère d'universalité qu'il a donné à la fable, et qui l'a si profondément transformée. Avant La Fontaine, l'apologue, malgré ses mérites de précision élégante et d'observation ingénieuse, n'était guère, chez les meilleurs fabulistes, qu'une variété du genre narratif, en vers ou en prose, un auxiliaire utile des moralistes, un petit récit allégorique, bon pour instruire le peuple et pour distraire les gens d'esprit. Marot et Régnier, il est vrai, avaient montré quel parti l'écrivain de talent en pouvait tirer: ils y avaient mis l'intérêt du drame et le trait

comique. La fable indienne et celle du moyen âge avaient ébauché l'idée féconde d'une société complète et régulière, organisée parmi les animaux selon l'ordre hiérarchique des sociétés humaines; tout cela contenait d'heureuses indications et de précieux exemples à recueillir. Mais La Fontaine a conçu de plus hauts desseins pour la fable, et son ambition ne tend à rien moins qu'à donner place à l'univers entier dans l'apologue. Il y fait entrer la nature entière, la nature morale et la nature physique, les animaux, les hommes et les dieux, le ciel et la terre, l'histoire et la mythologie, la politique, la religion, la philosophie; tout est du ressort de la fable, rien n'échappe à son domaine; elle tient à tout, et touche à tout; ce petit poème, qui n'était pas même un genre littéraire distinct, rivalise avec les genres les plus nobles, et mêle à sa matière propre mille beautés de pensée et d'expression qu'il leur a dérochées; il développe sous nos yeux une vaste épopée, comparable en richesse, selon La Fontaine, aux tableaux de l'œuvre homérique¹; il est aussi « une ample comédie à cent actes divers »; on y trouve, comme dans le drame, la mise en scène, le dialogue, les passions et les caractères: c'est un miroir du monde sous une optique réduite, et tout ce qui intéresse l'homme y vient se refléter. Pour peindre l'universalité des êtres et des choses, pour exprimer les nuances infinies de la pensée et du sentiment, la fable sait prendre tous les tons du style, toutes les formes de l'invention et de l'expression poétique sans quitter le ton simple et naturel qui est le sien, sans que l'air de grandeur vienne altérer son aimable naïveté et ses grâces légères. Avec quelle admiration La Fontaine, dans ses préfaces et ses dédicaces, vante l'excellence de l'apologue! C'est un art divin, présent du ciel; celui qui l'a inventé mérite des autels; l'apologue réunit les mérites des plus belles productions de l'esprit². Non content d'y faire entrer l'univers, l'auteur lui-même y prend place; il y met son cœur, il y épanche ses secrets, ses joies, ses souvenirs, les plus intimes confidences de sa pensée, et toute une poésie subjective et personnelle pareille à celle de nos lyriques du dix-neuvième siècle. Quoi d'étonnant que ce petit poème, ainsi compris, ainsi agrandi et enrichi, nous frappe par la variété de sa composition?

On a tant écrit sur le style de La Fontaine; cette matière aussi difficile que belle a inspiré de si justes et si fines remarques à d'éminents critiques, pendant deux ou trois siècles, qu'elle est aujourd'hui épuisée, et qu'à y revenir on s'expose à d'inutiles redites, à des plagats involontaires. On nous dispensera

1. Voy. L. IX, f. 1.

2. L. VII. A. M^{me} de Montespan. — L. XI, Epilogue. — « Qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit qui ne se rencontre dans l'apologue? » (Préface de 1668.)

donc d'insister sur les qualités les plus célèbres du grand fabuliste; nous passerons sous silence ce don incomparable d'animer ses descriptions, et de rendre vivants ses personnages; nous ne relèverons chez lui ni la vérité piquante du dialogue et du discours, ni la verve du récit, ni la bonhomie malicieuse de l'esprit, ni cette alliance originale de l'antique naïveté avec l'élégante délicatesse du siècle de Louis XIV; ce sont là les aspects les plus visibles du génie de La Fontaine. Essayons d'indiquer certains mérites d'expression qu'on aperçoit moins d'abord, et d'expliquer par là le charme et la merveille de son style.

Un caractère du style de La Fontaine, parfois méconnu ou mal apprécié, c'est la brièveté unie à l'abondance. Comme la fable, chez lui, est plus développée que la fable grecque et latine, on est beaucoup plus frappé, à première vue, de sa richesse que de sa concision, et il peut sembler paradoxal de signaler un mérite qu'il paraît avoir remplacé par un mérite contraire. Il n'en est pas moins vrai que cette brièveté vive et précise qu'il admirait chez les anciens, il n'y a pas renoncé; mais il a su la concilier avec l'ampleur toute nouvelle du développement, et c'est l'accord intime, l'étroite union de ces deux qualités opposées en apparence qui est peut-être le trait le plus original ou le principal mérite de son style. Quelques mots suffiront pour mettre en lumière la vérité de cette observation.

En quoi consiste la brièveté dont nous louons ici La Fontaine? On peut la définir: le choix judicieux de ce qui est excellent, expressif, agréable, de ce qui a du charme ou de la beauté, et l'exclusion de tout ce qui n'est pas cela. Remarquez ici la difficulté essentielle de l'apologue, l'écueil où la plupart échouent. Quoi de plus prosaïque en soi qu'un sujet de fable? Ce fonds banal suggère aux talents médiocres une stérile abondance, une vulgaire prolixité qui se plaît à des détails oiseux et insipides. A l'exemple des anciens, dont il admirait si fort la concision rapide, La Fontaine supprime ou réduit, autant que possible, ce qui, dans la matière de chaque fable, serait commun ou inutile, ce qui ferait traîner le récit et languir l'intérêt; mais, plus varié et plus inventif que les anciens, il ajoute à cette matière d'agréables enrichissements, des traits de sentiment et d'observation, des réflexions piquantes, des retours et des aveux sur lui-même, une douce causerie avec le lecteur, tout un superflu dont il a fait, dans la fable, une chose si nécessaire. De sorte que son style est à la fois, ou tour à tour, concis et ample, simple, orné, vif et nonchalant; il développe ou resserre la pensée, à son gré, selon la qualité de la pensée. Cette brièveté expressive et pittoresque, *brevis et exquisita*, elle est partout, dans le dialogue comme dans les descriptions; nulle part, l'auteur n'appuie trop long-

temps; un trait, un mot, un seul vers, un hémistiche, lui suffisent pour peindre un caractère ou tracer un tableau :

Je tiens qu'il faut laisser
 Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser.
 (L. X, fable 15.)

Qu'on relise sa première préface, celle de 1668; il y a dit son secret. « La brièveté, selon lui, est l'âme du conte. » Cette brièveté, cette « simplicité magnifique » des anciens, il n'ose se flatter d'y atteindre, mais « en récompense, il essaie d'égayer la fable plus qu'ils n'ont fait. » Il ajoute : « C'est ce qu'on demande aujourd'hui; on veut de la nouveauté et de la gaieté. Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. » Voilà comment le style de La Fontaine unit la brièveté à la richesse du développement, et concilie la simplicité avec l'imagination dans l'expression.

Un autre caractère de ce style mérite d'être observé : c'est l'aisance avec laquelle, sans affectation ni dissonance aucune, il passe constamment, soit du grave au doux, soit du plaisant au sévère, et fait succéder le langage le plus humble, le plus familier, aux beautés les plus nobles, les plus poétiques, et réciproquement. Parfois ce passage est brusque, imprévu, ce qui produit un contraste comique, comme on le voit dans le style de Molière. D'ordinaire, la transition est insensible, et si naturelle qu'on ne l'aperçoit qu'à la réflexion. Qu'on lise à ce point de vue les fables de La Fontaine; il en est bien peu qui ne justifient cette remarque : tantôt, dans les endroits les plus simples, survient un mot, un trait, un tour qui relève le ton et nous avertit que c'est un poète qui parle et un maître écrivain; tantôt, au moment où le style est élevé, soutenu, très poétique, paraît une expression familière ou populaire qui rabaisse ce noble langage et nous fait souvenir que le poète est fabuliste¹.

1. Citons, entre mille, un exemple ou deux de cette continuelle variété, de ce changement de ton dans le style de La Fontaine. — L. XI, f. 6. *Embarras du renard au fond d'un puits* :

Car comment remonter, si quelque antre affamé,
 De la même image charmé
 Et succédant à sa misère,
 Par le même chemin ne le tirait d'affaire?

— L. X, f. 13. *La douleur de la Lionne* :

La nuit ni son obscurité,
 Son silence et ses autres charmes
 De la reine des bois n'arrêtoient les vacarmes.
 Nul animal n'étoit du sommeil visité.

— L. X, f. 14. *Les deux Aventuriers et le Talisman* :

Au sommet de ce mont
 Qui menaçait les cieux de son superbe front,
 L'un des deux chevaliers saigna du nez...

Saisir le ton qui convient à la fable, savoir être familier et populaire à propos, relever cette extrême simplicité par un agrément naturel qui ne la farde pas, voilà, surtout en français, l'insurmontable difficulté où viennent échouer l'un après l'autre les successeurs de La Fontaine. En cela, comme en tout, le grand fabuliste est resté inimitable. Les autres, quand ils veulent hausser le ton, sont emphatiques et lourdement élégants; s'ils parlent comme le peuple, ils sont plats et vulgaires. La médiocrité correcte où ils se réfugient est monotone et sèche. Ils manquent toujours la nuance vraie, le ton juste. La Fontaine va souvent jusqu'à la dernière limite du langage familier, sans la franchir; son style, qui emprunte beaucoup au peuple, n'est jamais bas ni trivial. Il y a de la délicatesse et de l'art jusque dans les extrêmes familiarités du style de La Fontaine; car là aussi il y a choix instinctif ou raisonné, il y a œuvre de goût. Quand le poète a recours au vocabulaire du peuple, le terme qu'il y prend a pour mérite une justesse expressive, une vivacité pittoresque; on ne pourrait pas le changer sans y perdre. Il est donc le meilleur, mais il n'est jamais lourd, commun ou grossier; il est tiré de cette partie excellente, mais assez réduite, de la langue du peuple où le mot n'est que l'expression naturelle, spontanée, colorée, d'une sensation vive : c'est à cette source que La Fontaine et Molière ont puisé¹.

On rencontre, çà et là, dans notre fabuliste, quelques mots de l'ancien français ou bien encore des termes de vénerie, mais ils sont plus rares qu'on ne le croit généralement. Si La Fontaine les emploie, c'est par ce même soin d'approprier le style au sujet et de rendre plus fidèlement l'impression qui nous vient des choses. Ces mots vieilliss, légués à la civilisation par une société semi-barbare, pouvaient fournir quelques traits à la peinture du monde inférieur que l'apologue met en scène; le dix-septième siècle lui-même, si peu ami du moyen âge, sentait la convenance de tels emprunts; mais il

1. Voici quelques-unes de ces expressions populaires que La Fontaine a préférées à des synonymes moins familiers mais bien moins expressifs dans leur vague et fausse élégance :

— L. X, f. 3. *La Tortue et les deux Canards* :

Pour transporter la pélerine,
 Par la queue, en travers, on lui passe un bâton...
 Elle tombe, elle creve, aux pieds des regardants.

— L. X, f. 7. *L'Araignée et l'Hivronnelle*.

Malgré le bestion, happoit monches dans l'air.

— L. XI, f. 6. *Le Loup et le Renard* :

Le temps, qui toujours marche, avoit pendant deux nuits
 Echancré, selon l'ordinaire,
 De l'astre au front d'argent la face circulaire....
 Il descendit; et son poids emportant l'autre part
 Regarda en haut maître renard.

n'aurait pas toléré une sorte d'invasion gothique dans la langue des chefs-d'œuvre. Le goût du poète, hardi et délicat, n'avait garde de se méprendre en ce point; aussi a-t-il semé dans ses fables d'une main très discrète, et toujours à propos, selon le conseil d'Horace, ces mots « gaulois », comme on les appelait alors, et ces emprunts faits à des vocabulaires trop spéciaux :

In verbis tenuis cautusque serendis.

Complétons ces observations par un extrait des jugements de la critique sur le mérite original de La Fontaine.

§ IV

Jugements littéraires sur le mérite original de La Fontaine. — Du dix-septième au dix-neuvième siècle.

I. AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — Le génie de La Fontaine a été reconnu et célébré par ses contemporains, comme il l'est de la postérité depuis deux siècles. M^{me} de Sévigné, en 1679, écrivait à Bussy : « Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de La Fontaine; elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point¹. » Quand Fénelon apprit la mort du fabuliste, il exprima ses regrets dans quelques phrases latines qu'il donna à traduire au duc de Bourgogne, voulant graver dans la mémoire du prince le souvenir d'une si grande perte. Voici la traduction de cet éloge funèbre, improvisé par un sentiment sincère :

« Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt : il n'est plus, cet homme à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art, préférable à son poli le plus brillant! Pleurez donc, nourrissons des Muses; ou plutôt consolez-vous : La Fontaine vit tout entier dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes; mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce, si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants, si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité, si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux². »

1. Lettre du 20 juillet 1679.

2. Traduction de Wabkenner.

Du vivant même de La Fontaine, en 1693, La Bruyère, dans son discours de réception à l'Académie française, l'avait placé au premier rang des génies illustres du grand siècle, à côté de Corneille, de Racine et de Bossuet; en 1696, Perrault, dans ses *Eloges*, confirma et développa ce jugement, tenu dès lors pour définitif. — Nous donnons ces deux extraits :

« Plus égal que Marot, et plus poète que Voiture, La Fontaine a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. » (LA BRUYÈRE.)

Le talent merveilleux que la nature lui donna lui a fait produire des ouvrages d'un agrément incomparable. Il s'y rencontre, avec une simplicité ingénieuse, une naïveté spirituelle, et une plaisanterie originale qui, n'ayant jamais rien de froid, cause une surprise toujours nouvelle. Jamais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme original, et comme le premier en son espèce. Non seulement il a inventé le genre de poésie où il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa dernière perfection; de sorte qu'il est le premier, et pour l'avoir inventé, et pour y avoir tellement excellé que personne ne pourra jamais avoir que la seconde place dans ce genre d'écrire. Les bonnes choses qu'il produisait lui coûtaient peu, parce qu'elles coulaient de source et qu'il ne faisait que d'exprimer naturellement ses propres pensées et se peindre lui-même... On a beau vanter le sel attique; celui de M. de La Fontaine est d'une espèce toute nouvelle, il y entre une naïveté, une surprise, une plaisanterie d'un caractère qui lui est particulier, qui charme, qui émeut et qui frappe d'une tout autre manière. » (CHARLES PERRAULT.)

II. AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — A première vue, ce siècle paraît moins favorable à La Fontaine que le précédent. Voltaire mêle beaucoup de restrictions à l'éloge. J.-J. Rousseau accuse la fable de fausser le sens moral de l'enfant. Mais les sévérités de leur opinion ne semblent pas avoir convaincu le public. Les belles pages consacrées à La Fontaine par Vauvenargues, Chamfort et La Harpe prouvent que sa gloire n'a pas subi d'éclipse :

« Lorsqu'on a entendu parler de La Fontaine, et qu'on vient à lire ses ouvrages, on est étonné d'y trouver, je ne dis pas plus de génie, mais plus même de ce qu'on appelle de l'esprit, qu'on n'en trouve dans le monde le plus cultivé. On remarque avec la même surprise la profonde intelligence qu'il

fait paraître de son art; et on admire qu'un esprit si fin ait été en même temps si naturel.

« Il serait superflu de s'arrêter à louer l'harmonie variée et légère de ses vers, la grâce, le tour, l'élégance, les charmes naifs de son style et de son badinage. Je remarquerai seulement que le bon sens et la simplicité sont les caractères dominants de ses écrits. Il est bon d'opposer un tel exemple à ceux qui cherchent la grâce et le brillant hors de la raison et de la nature. La simplicité de La Fontaine donne de la grâce à son bon sens, et son bon sens rend sa simplicité piquante : de sorte que le brillant de ses ouvrages naît peut-être essentiellement de ces deux sources réunies. Rien n'empêche au moins de le croire; car pourquoi le bon sens, qui est un don de la nature, n'en aurait-il pas l'agrément? La raison ne déplaît, dans la plupart des hommes, que parce qu'elle leur est étrangère. Un bon sens naturel est presque inséparable d'une grande simplicité; et une simplicité éclairée est un charme que rien n'égale. » (VAUVENARGUES).

« Le style de La Fontaine est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il était réservé de faire admirer, dans la brièveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes, et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a jamais mieux possédé cette souplesse de l'âme et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout à coup et naturellement le traducteur de Virgile ou de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions qui les rendent dignes du poème épique. Tel est l'artifice de son style que toutes ces beautés semblent se placer d'elles-mêmes dans sa narration, sans interrompre ni retarder sa marche. Souvent même la description la plus riche, la plus brillante, y devient nécessaire, et ne paraît, comme dans la fable *le Chêne et le Roseau*, dans celle du *Soleil et Borée*, que l'exposé même du fait qu'il raconte. » (CHAMFORT.)

« Je ne crois pas qu'on trouve dans La Fontaine, du moins dans les écrits qui ont consacré son nom, une ligne qui sente la recherche ou l'affectation. Il ne compose point, il converse : s'il raconte, il est persuadé; s'il peint, il a vu : c'est toujours son âme qui s'épanche, qui nous parle, qui se trahit. Il a toujours l'air de nous dire son secret, et d'avoir besoin de le dire. Ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe,

tout naît du moment. Rien n'est appelé, rien n'est préparé. Tout, jusqu'au sublime, paraît lui être facile et familier : il charme toujours et n'étonne jamais.

« Ce naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs les autres beautés de son style. Il n'y a que les connaisseurs qui sachent à quel point La Fontaine est poète par l'expression, ce qu'il a vu de ressources dans notre langue, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas assez d'attention à cette foule de locutions aussi nouvelles qu'elles sont heureusement figurées. Aucun de nos poètes n'a plié avec tant de facilité le vers français à toutes les formes imaginables. La monotonie, qu'on reproche à notre versification, chez lui disparaît absolument; ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie toujours d'accord avec le sentiment et la pensée, qu'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose et entremêle si habilement ses rimes que le retour des sons paraît une grâce et non pas une nécessité. Nul n'a mis dans le rythme une variété si pittoresque; nul n'a tiré autant d'effets de la césure et du mouvement des vers; il les coupe, les suspend, les retourne comme il lui plaît. L'enjambement qui semble réservé aux vers grecs et latins est fort commun dans les siens, et ne serait pas un mérite s'il ne produisait des beautés; car, s'il est vicieux dans le style soutenu, à moins qu'il n'ait un dessein bien marqué et bien rempli, il est permis dans le style familier, et tout dépend de la manière de s'en servir.... C'est La Fontaine qui possède cette harmonie imitative des anciens, qu'il nous est si difficile d'atteindre; et l'on ne peut s'empêcher de croire, en le lisant, que toute sa science en cette partie est plus d'instinct que de réflexion. Chez cet homme, si ami du vrai et si ennemi du faux, tous les sentiments, toutes les idées, tous les personnages ont l'accent qui leur convient, et l'on sent qu'il n'était pas en lui de pouvoir s'y tromper. »

(LA HARPE.)

III. AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — La critique pénétrante de notre siècle a rajeuni et rafraîchi ce sujet qu'on pouvait croire épuisé. En étudiant les fables avec un sentiment plus vif de leurs beautés et un goût plus décidé pour le style simple, naturel et familier, avec une science plus précise de l'ancien français, elle a trouvé de nouvelles raisons d'admirer l'auteur; elle a mis une sorte d'imagination délicate et féconde à demander son secret au génie de La Fontaine, à comprendre et expliquer sa merveilleuse originalité. La meilleure partie de ces découvertes, de ces aperçus ingénieux et neufs, de ces appréciations émuës, parfois éloquentes, nous semble résumée dans les jugements portés, avec une autorité si persuasive, par Sainte-Bauve, Nisard et Saint-Marc Girardin. Tous les trois

s'inspirent de cette pensée que Joubert exprimait au commencement de ce siècle : « Il y a dans La Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français. »

« Personne, au dix-septième siècle, n'a mieux compris ou mieux exprimé le charme et la beauté de la grâce que La Fontaine. Avec cet heureux don qu'il avait de tout sentir et de tout aimer, La Fontaine a renouvelé l'apologue. L'apologue antique ne s'intéressait qu'au sens et à la moralité; point au récit, point aux personnages. Il ne s'agissait que d'enseigner une vérité morale, et de l'enseigner d'une façon vive et spirituelle. Peu importait l'aventure, et peu les personnages. La Fontaine changea tout. Il se mit à se prendre d'intérêt pour les bêtes, pour les arbres, pour tout enfin; ou plutôt, il prit intérêt à l'homme, qui est le vrai héros de toutes ses fables sous des noms divers, tantôt loup et tantôt agneau, tantôt chien et tantôt renard, tantôt cerf et tantôt cheval, mais toujours homme, c'est-à-dire victime de ses fautes, et dupe de sa vanité.

« Ce qui me frappe dans La Fontaine, et dans le tour nouveau qu'il a donné à l'apologue, ce n'est pas seulement qu'il en a fait un conte et un drame, au lieu de le laisser ce qu'il était, je veux dire une moralité plus ou moins bien amenée; c'est le don vraiment merveilleux qu'il a d'animer la nature, de l'entendre, de la faire parler. L'entretien de La Fontaine avec les bois, les arbres, les eaux, avec toutes choses enfin, ce qu'il en entend, ce qu'il en répète, a quelque chose de profond et de mystérieux, sans que pourtant cet entretien cesse jamais d'être clair et aimable, sans que la pensée et le sentiment du poète aillent jamais se perdre dans la contemplation mystique et confuse des grandeurs de l'univers :

Oui, tout parle dans l'univers;
Il n'est rien qui n'ait son langage,

dit La Fontaine. Mais, selon les interprètes, ce langage est tantôt vague et confus, tantôt gracieux et élevé. »

(SAINT-MARC GIRARDIN.)

« Lorsque le second recueil parut, contenant cinq livres, depuis le sixième jusqu'au onzième inclusivement, les contemporains se récrièrent, comme ils font toujours, et le mirent fort au-dessous du premier. C'est pourtant dans ce recueil que se trouve au complet la fable, telle que l'a inventée La Fontaine. Il avait fini évidemment par y voir surtout un cadre commode à pensées, à sentiments, à causerie; le petit drame qui en fait le fond n'y est plus toujours l'essentiel comme auparavant; la moralité de quatrain y vient au bout par un

reste d'habitude; mais la fable, plus libre en son cours, tourne et dérive, tantôt à l'épique et à l'idylle, tantôt à l'épître et au conte : c'est une anecdote, une conversation, une lecture, élevées à la poésie, un mélange d'aveux charmants, de douce philosophie, de plainte rêveuse. La Fontaine est notre seul grand poète personnel et rêveur avant André Chénier. Il se met volontiers dans ses vers, et nous entretient de lui, de son âme, de ses caprices, de ses faiblesses. Son accent respire d'ordinaire la malice, la gaîté; mais souvent aussi il a des tons qui viennent du cœur, et une tendresse mélancolique qui le rapproche des poètes de notre âge. Ceux du seizième siècle avaient bien eu déjà quelque avant-goût de rêverie; mais elle manquait chez eux d'inspiration individuelle, et ressemblait trop à un lieu commun uniforme, d'après Pétrarque et Bembo. Ami de la retraite, de la solitude, et peintre des champs, La Fontaine a encore sur ses devanciers du seizième siècle l'avantage d'avoir donné à ses tableaux des couleurs fidèles qui sentent, pour ainsi dire, le pays et le terroir. Ces plaines immenses de blé où se promène de grand matin le maître, et où l'alouette cache son nid; ces bruyères et ces buissons où fourmille tout un petit monde; ces jolies garennes, dont les hôtes étourdis font la cour à l'aurore dans la rosée, et parfument de thym leur banquet, c'est la Beauce, la Sologne, la Champagne, la Picardie; j'en reconnais les fermes avec leurs mares, avec les basses-cours et les colombiers; La Fontaine avait bien observé ces pays, sinon en maître des eaux et forêts, du moins en poète; il y était né, il y avait vécu longtemps, et même après qu'il se fut fixé dans la capitale, il retournait chaque année, vers l'automne, à Château-Thierry. »

(SAINTE-BEUVE.)

« La forme dramatique n'est pas la seule dont se serve La Fontaine. Il craindrait qu'on ne s'en lassât, ou plutôt, en suivant son plaisir, et par cet instinct qui lui fait deviner le tour qui convient à chaque chose, il y mêle des formes de plusieurs sortes. Plus d'une fable n'est qu'un récit sans interlocuteur et sans dialogue. D'autres sont mêlées de descriptions et de récits. Souvent le poète intervient de sa personne, comme un auteur qui interromprait les comédiens pour dire son avis sur la pièce; il s'amuse de ses propres inventions; il se met lui-même en scène; il sourit; il se plaint doucement; il regrette les années qui s'envolent. Que ne lui passerait-on pas ? Il a rendu le *moi* aimable. C'est du caprice; mais ce caprice se montre si à propos et si en passant, qu'on est tenté de prendre le caprice pour une des lois du genre. Tel est le privilège du génie; la physionomie même par laquelle le génie est une personne, l'humeur, l'abandon, y paraissent autant de conditions de la fable.

« Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité de leurs caractères. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur; toute la basse-cour où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Ils s'amusez singulièrement des petits drames dans lesquels figurent ces personnages; ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant qui on ne dit rien impunément, vont plus loin; ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux.

» Les fables ne sont pas le livre des jeunes gens. Ils préfèrent les illustres séducteurs qui les trompent sur eux-mêmes, et leur persuadent qu'ils peuvent tout ce qu'ils veulent, que leur force est sans bornes et leur vie inépuisable. Ils sont trop superbes pour goûter ce qu'enfants on leur a donné à lire. Ce temps d'ivresse passé, quand chacun a trouvé enfin la mesure de sa taille en s'approchant d'un plus grand; de ses forces en luttant avec un plus fort; de son intelligence en voyant le prix remporté par un plus habile; quand la maladie, la fatigue, lui ont appris qu'il n'y a qu'une mesure de vie; quand il en est arrivé à se délier même de ses espérances, alors revient le fabuliste qui savait tout cela, et qui le lui dit, et qui le console, non par d'autres illusions, mais en lui montrant son mal au vrai.

» Vieillards enfin, arrivés au terme du long espoir et des vastes pensées, le fabuliste nous aide à nous souvenir. Il nous remet notre vie sous nos yeux, laissant la peine dans le passé, et nous réchauffant par les images du plaisir. Enfermés dans ce petit espace de jours précaires et comptés, quand la vie n'est plus que le dernier combat contre la mort, il nous rappelle le commencement et nous en cache la fin. »

(NISARD.)

§ V

Dates de la publication des Fables de La Fontaine.

Les six premiers livres parurent en 1668; l'auteur en donna deux éditions dans cette même année, chez Claude Barbin ou Denys Thierry, l'une in-4° en un volume (achevé d'imprimer le 31 mars), l'autre en deux volumes in-12.

En 1671, parurent huit fables nouvelles destinées à figurer plus tard dans le second recueil. Elles faisaient partie d'un

volume de *Mélanges*, in-12, intitulé : *Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine*.

En 1678, les six premiers livres furent réimprimés et complétés par cinq livres nouveaux, du septième au onzième inclusivement. Le tout formait quatre volumes in-12, sous ce titre : *Fables choisies*, mises en vers par M. de La Fontaine, Barbin, 1678-1679. Les deux premiers volumes furent achevés d'imprimer le 3 mai 1678, et les deux derniers, le 15 mai 1679.

Dans la séance publique de l'Académie française où fut reçu Boileau, le 1^{er} juillet 1684, La Fontaine lut la fable *le Renard, le Loup et le Cheval*, qui est devenue la dix-septième du livre XII. Cette fable, avec neuf autres, nouvelles aussi, fut publiée en 1685 dans le recueil des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* (deux volumes in-12).

Parurent ensuite dans le *Mercurie galant*, de 1690 à 1692, quatre fables inédites.

Enfin, en 1694, La Fontaine publia un nouveau volume in-12, achevé d'imprimer le 1^{er} septembre 1693. C'était le XII^e livre, contenant les quatorze ou quinze fables déjà publiées en 1684, 1685, 1690-1692, et environ douze fables récemment composées qui, réunies aux précédentes, formèrent le total de ce dernier livre.

Il résulte de cet exposé que la composition de ces douze livres de fables a occupé, non pas uniquement, mais d'une façon suivie et continue, trente ans à peu près de la vie de l'auteur. Pour ne tenir compte ici que du travail seul, c'est l'œuvre capitale de La Fontaine, le monument de son génie poétique¹.

G. A.

1. Pour ces indications bibliographiques, voy. M. Moland, T. I, p. LXXXIII-LXXXVII, et T. VII, p. 472-476.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN¹

MONSEIGNEUR,

S'il y a quelque chose d'ingénieux dans la république des lettres, on peut dire que c'est la manière dont Esope a débité² sa morale. Il seroit véritablement à souhaiter que d'autres mains que les miennes y eussent ajouté les ornements de la poésie, puisque le plus sage des anciens³ a jugé qu'ils n'y étoient point inutiles. J'ose, Monseigneur, vous en présenter quelques essais. C'est un entretien convenable à vos premières années. Vous êtes en⁴ un âge⁵ où l'amusement et les jeux sont permis aux princes; mais en même temps vous devez donner quelques-unes de vos pensées à des réflexions sérieuses. Tout cela se rencontre aux⁶ fables que nous devons à Esope. L'apparence en est puérile, je le confesse; mais ces puérilités servent d'enveloppe à des vérités importantes.

Je ne doute point, Monseigneur, que vous ne regardiez favorablement des inventions si utiles et tout ensemble si agréables: car que peut-on souhaiter davantage que⁷ ces deux

1. Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Fontainebleau le 1^{er} novembre 1661, et mourut à Meudon le 14 avril 1711. — Cette épître dédicatoire fut insérée, du vivant même de La Fontaine, comme un modèle en son genre, dans le recueil intitulé: *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs françois, avec des notes, par Pierre Richelet*, Paris 1689.

2. DÉBITÉ, exposé, exprimé, publié. — Ce sens était alors très usité et n'évoquait aucune idée défavorable. « Dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, *débité* les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. » (Bourdoulouze, 3^e *Dimanche après Pâques*, 1.)

Pourvu qu'avec éclat leurs rimes *débitées*
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées.
(BOILEAU, *Ep.* VII.)

3. LE PLUS SAGE, Socrate. — Un peu plus loin, La Fontaine, dans sa préface, s'exprime ainsi: « A peine les fables que l'on attribue à Esope virent le jour que Socrate trouva à propos de les habiller des livrées des Muses. »

4. EN. L'emploi de *en*, là où nous préférons *dans*, était alors encore très fréquent: c'était un souvenir du latin.

En ce calme trompeur j'arrivai dans la Grèce.
(RACINE, *Andromaque*, I, 1.)

5. EN UN ÂGE. Le dauphin avait six ans et cinq mois.

6. AUX, dans les. Tournure affectuonnée au dix-septième siècle, à l'imitation de l'ancien français.

Aux ballades surtout vous êtes admirable.
(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, III, v.)

7. DAVANTAGE QUE n'était pas encore prosaïque par la grammaire. On le rencontre fréquemment dans les bons auteurs. — « Quel astre brille davantage dans le firmament que le Prince de Condé? » (Bossuet, *Orais. funèbre de Louis de Bourbon*, etc.)

points? ce sont eux qui ont introduit la science parmi les hommes. Esope a trouvé un art singulier¹ de les joindre l'un avec l'autre. La lecture de son ouvrage répand insensiblement dans une âme les semences de la vertu, et lui apprend à se connoître sans qu'elle s'aperçoive de cette étude, et tandis qu'elle croit faire toute autre chose. C'est une adresse dont s'est servi très heureusement celui² sur lequel Sa Majesté a jeté les yeux pour vous donner des instructions. Il fait en sorte que vous apprenez sans peine, ou, pour mieux parler, avec plaisir, tout ce qu'il est nécessaire qu'un prince sache. Nous espérons beaucoup de cette conduite³. Mais, à dire la vérité, il y a des choses dont nous espérons infiniment davantage: ce sont, Monseigneur, les qualités que notre invincible monarque vous a données avec la naissance; c'est l'exemple que tous les jours il vous donne. Quand vous le voyez former de si grands desseins; quand vous le considérez qui regarde sans s'étonner⁴ l'agitation de l'Europe⁵ et les machines⁶ qu'elle remue pour le détourner de son entreprise; quand il pénètre dès sa première démarche dans le cœur d'une province⁷ où l'on trouve à chaque pas des barrières insurmontables, et qu'il en subjugue une autre⁸ en huit jours, pendant la saison la plus ennemie de la guerre, lorsque le repos et les

1. SINGULIER, particulier, excellent, au sens du latin *singularis*.

Pour toute ambition, pour vertu *singulière*,
Il excelle à conduire un char dans la carrière.
(RACINE, *Britannicus*, IV, v.)

2. CELUI. « Monseigneur le dauphin a eu deux précepteurs: le premier, M. le président de Périgni (président de la chambre des enquêtes, au parlement), et le second, M. Bossuet, évêque de Meaux, nommé à cette place en 1670, deux ans après la publication de cette dédicace. C'est donc de M. de Périgni que parle La Fontaine. » (*Note de Richelet*.) — Richelet qualifie ainsi le président de Périgni: « homme d'esprit et honnête homme, savant d'une manière solide et charmante. »

3. CONDUITE, direction, manière de conduire et de diriger. — Sens très fréquent au dix-septième siècle.

Allez, de votre sort laissez-moi la conduite.
(RACINE, *Andromaque*, II, II.)

4. SANS S'ÉTONNER, sens en être ébranlé, effrayé. — C'est le premier sens de ce mot, et le plus conforme à l'étymologie (*ex-tonare*).

Mon génie *étonné* tremble devant le sien.
(RACINE, *Britannicus*, II, II.)

De vos sens *étonnés* quel désordre s'empare.
(RACINE, *Athalie*, III, v.)

5. L'AGITATION DE L'EUROPE. « Il désigne la triple alliance que l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande firent ensemble environ vingt ans pour arrêter les conquêtes du roi. » (*Note de Richelet*.)

6. MACHINES, ressorts qu'on fait jouer. « Ils remuèrent toutes sortes de machines pour faire condamner ce livre, etc. » (RACINE, *Lettres*.)

7. PROVINCE. « Il parle de la Flandre, où le roi fit la guerre en 1667, et prit Douai, Tournay, Oudenarde, Ath, Alost et Lille. » (*Note de Richelet*.)

8. UNE AUTRE. C'est la Franche-Comté, qu'il conquit en 1668, du 1^{er} au 26 février.

plaisirs règnent dans les cours des autres princes; quand, non content de dompter les hommes, il veut triompher aussi des éléments; et quand, au retour de cette expédition où il a vaincu comme un Alexandre, vous le voyez gouverner ses peuples comme un Auguste¹: avouez le vrai, Monseigneur, vous soupirez pour la gloire aussi bien que lui, malgré l'impuissance de vos années; vous attendez avec impatience le temps où vous pourrez vous déclarer son rival² dans l'amour de cette divine maîtresse. Vous ne l'attendez pas, Monseigneur, vous le prévenez. Je n'en veux pour témoignage que ces nobles inquiétudes, cette vivacité, cette ardeur, ces marques d'esprit, de courage et de grandeur d'âme, que vous faites paroître à tous les moments. Certainement c'est une joie bien sensible à notre monarque; mais c'est un spectacle bien agréable pour l'univers que de voir ainsi croître³ une jeune plante qui couvrira un jour de son ombre tant de peuples et de nations.

Je devrois m'étendre sur ce sujet; mais, comme le dessein que j'ai de vous divertir est plus proportionné à mes forces que celui de vous louer, je me hâte de venir aux Fables, et n'ajouterai aux vérités que je vous ai dites que celle-ci: c'est, Monseigneur, que je suis, avec un zèle respectueux,

Votre très humble, très obéissant
et très fidèle serviteur,

DE LA FONTAINE.

1. AUGUSTE. Boileau avait dit à Louis XIV (*Discours au roi*, 1685):

Pour chanter un Auguste il faut être un Virgile.

2. SON RIVAL, etc. Rapprochez de cette expression les vers où Racine a décrit les exploits du même prince en 1689:

Tu lui donnes un fils prompt à le secourir,
Qui sait combattre, plaire, obéir, commander;
Un fils qui, comme lui, suivi de la victoire,
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire, etc. (*Prologue d'Esther*.)

3. CROÎTRE, etc. Bossuet, en parlant de l'enfance de Louis XIV, se sert d'une expression semblable: « Laissez-le croître, ce roi chéri du ciel! etc. » (*Or. fun. de Louis de Bourbon*, etc.)

PRÉFACE DE LA FONTAINE

L'indulgence que l'on a eue pour quelques-unes de mes fables¹ me donne lieu d'espérer la même grâce pour ce Recueil. Ce n'est pas qu'un des maîtres de notre éloquence² n'ait désapprouvé le dessein de les mettre en vers. Il a cru que leur principal ornement est de n'en avoir aucun; que d'ailleurs la contrainte de la poésie, jointe à la sévérité de notre langue, m'embarrasseroit en beaucoup d'endroits, et banniroit de la plupart de ces récits la brièveté, qu'on peut fort bien appeler l'âme du conte, puisque sans elle il faut nécessairement qu'il languisse. Cette opinion ne sauroit partir que d'un homme d'excellent goût; je demanderois seulement qu'il en relâchât³ quelque peu, et qu'il crût que les Grâces lacédémoniennes ne sont pas tellement ennemies des Muses françaises, que l'on ne puisse souvent les faire marcher de compagnie.

Après tout, je n'ai entrepris la chose que sur l'exemple, je ne veux pas dire des anciens, qui ne tire point à conséquence pour moi, mais sur celui des modernes. C'est de tout temps, et chez tous les peuples qui font profession de poésie, que le Parnasse a jugé ceci de son apanage⁴. A peine les fables que l'on attribue à Esope virent le jour⁵, que Socrate trouva à

1. FABLES. Ces mots prouvent qu'antérieurement à l'année 1668, époque de la publication de ce premier recueil, La Fontaine avait déjà fait paraître quelques-unes de ses fables, ou qu'elles avaient circulé en manuscrit. — Cette seconde supposition est la plus vraisemblable.

2. ELOQUENCE. La Fontaine désigne ici Patru, célèbre avocat au parlement de Paris et membre de l'Académie française, son ami et celui de Boileau. Patru était considéré comme l'un des hommes les plus éloquents de son siècle et comme un des meilleurs critiques. Ses décisions faisaient autorité. — Né en 1604, Patru mourut en 1681. Il entra à l'Académie en 1640.

3. EN RELÂCHER, qu'il relâchât quelque peu de sa sévérité. On dit aujourd'hui « se relâcher de »; au dix-septième siècle, on employait fréquemment « relâcher » au sens neutre, on disait: « relâcher d'une chose », pour « se relâcher d'une chose ».

J'ai honte que mon cœur auprès d'elle attaché

De son ardeur pour vous ait souvent relâché.

(CORNEILLE, *Citandre*, V, 1.)

— Cependant je parlais, et vous avez pu voir

Combien je relâchais pour vous de mon devoir.

(RACINE, *Andromaque*, III, 11.)

4. APANAGE. Par une métaphore semblable, nous disons aujourd'hui: « de son domaine. » — L'apanage était une portion du domaine royal qu'on attribuoit temporairement à certains princes du sang pour leur subsistance.

5. Ces fables étaient connues longtemps avant que Socrate s'en occupât, mais sans former toutefois un recueil spécial. — Sur Esope voy. *Introduction*, p. 22.

propos de les habiller des livrées¹ des Muses. Ce que Platon en² rapporte est si agréable, que je ne puis m'empêcher d'en faire un des ornements de cette préface. On dit que, Socrate étant condamné au dernier supplice, l'on remit l'exécution de l'arrêt à cause de certaines fêtes. Cébès³ l'alla voir le jour de sa mort. Socrate lui dit que les dieux l'avoient averti plusieurs fois, pendant son sommeil, qu'il devoit s'appliquer à la musique avant qu'il mourût. Il n'avoit pas entendu d'abord ce que ce songe signifioit; car, comme la musique ne rend pas l'homme meilleur, à quoi bon s'y attacher? Il falloit qu'il y eût du mystère là-dessous, d'autant plus que les dieux ne se lassent point de lui envoyer la même inspiration. Elle lui étoit encore venue une de ces fêtes. Si bien qu'en songeant aux choses que le ciel pouvoit exiger de lui, il s'étoit avisé⁴ que la musique et la poésie ont tant de rapport, que possible étoit-ce de la dernière qu'il s'agissoit. Il n'y a point de bonne poésie sans harmonie, mais il n'y en a point non plus sans fiction; et Socrate ne savoit que dire la vérité. Enfin il avoit trouvé un tempérament⁵: c'étoit de choisir des fables qui contiennent quelque chose de véritable, telles que sont celles d'Esopé. Il employa donc à les mettre en vers les derniers momens de sa vie.

Socrate n'est pas le seul qui ait considéré comme sœurs la poésie et nos fables. Phèdre a témoigné qu'il étoit de ce sentiment; et, par l'excellence de son ouvrage, nous pouvons juger de celui du prince des philosophes. Après Phèdre, Aviénus⁶ a traité le même sujet. Enfin les modernes les ont suivis : nous en avons des exemples non seulement chez les étrangers, mais chez nous⁷. Il est vrai que, lorsque nos gens¹ y ont travaillé, la langue étoit si différente de ce qu'elle est,

1. LIVRÉES. Métaphore vieillie. La *livrée* (du latin *liberata*, délié, distribué) étoit le vêtement que les princes et les seigneurs distribuaient à leurs officiers et aux gens de leur maison.

2. EN, ce qu'il rapporte de cela, à ce sujet.

3. CÉBÈS. Voir le *Phédon*, ou Dialogue sur l'Âme. La Fontaine dénature un peu le récit de Platon. — Cébès, l'un des interlocuteurs du *Phédon* et l'un des disciples de Socrate, étoit né à Thèbes. On a sous son nom un ouvrage intitulé *Tableau*, qui représente les principales scènes de la vie humaine et les explique.

4. S'ÉTOIT AVISÉ, il avait réfléchi que, etc. On dit « s'aviser que, etc. » et « s'aviser de » : « Personne presque ne s'avise, de lui-même, du mérite d'autrui. » (LA BRUYÈRE, *Du mérite personnel*.) Un esprit *avisé* est un esprit sagace et réfléchi.

5. AVIÉNIUS, pour *Avianus*. La Fontaine confond ici deux auteurs différens et presque homonymes. Aviénus (Rufus Festus), contemporain de Théodose, a traduit en vers les *Phénomènes d'Aratus* à la fin du quatrième siècle. Avianus étoit un fabuliste du cinquième siècle qui a mis en vers latins quelques fables de Babrius. (Voy. *Introduction*, p. 23.)

6. CHEZ NOUS. Sur les fabulistes français du moyen âge et du seizième siècle, voy. plus haut, *Introduction*, p. 24-26.

7. NOS GENS, ceux de notre nation, *nostrî homines*, comme disent les Latins.

qu'on ne les doit considérer que comme étrangers. Cela ne m'a point détourné de mon entreprise; au contraire, je me suis flatté de l'espérance que, si je ne courais dans cette carrière avec succès, on me donneroit au moins la gloire de l'avoir ouverte.

Il arrivera possible¹ que mon travail fera naître à d'autres personnes envie de porter la chose plus loin. Tant s'en faut que cette matière soit épuisée, qu'il reste encore plus de fables à mettre en vers que je n'en ai mis. J'ai choisi véritablement les meilleures, c'est-à-dire celles qui m'ont semblé telles; mais, outre que je puis m'être trompé dans mon choix, il ne sera pas bien difficile de donner un autre tour à celles-là même que j'ai choisies; et, si ce tour est moins long, il sera sans doute plus approuvé. Quoi qu'il en arrive, on m'aura toujours obligation, soit que ma témérité ait été heureuse, et que je ne me sois point trop écarté du chemin qu'il falloit tenir, soit que j'aie seulement excité les autres à mieux faire.

Je pense avoir justifié suffisamment mon dessein : quant à l'exécution, le public en sera juge. On ne trouvera pas ici l'élegance ni l'extrême brièveté qui rendent Phèdre recommandable : ce sont qualités au-dessus de ma portée. Comme il m'étoit impossible de l'imiter en cela, j'ai cru qu'il falloit en récompense² égayer l'ouvrage plus qu'il n'a fait. Non que je le blâme d'en³ être demeuré dans ces termes : la langue latine n'en demandoit pas davantage; et, si l'on y veut prendre garde, on reconnoitra dans cet auteur le vrai caractère et le vrai génie de Térence⁴. La simplicité est magnifique chez ces grands hommes : moi, qui n'ai pas les perfection du langage comme ils les ont eues, je ne la puis élever à un si haut point. Il a donc fallu se récompenser d'ailleurs : c'est ce que j'ai fait avec d'autant plus de hardiesse, que

1. POSSIBLE, peut-être. Locution déjà vieillie au temps de La Fontaine. On la trouve quelquefois dans Corneille et dans Molière :

Mon cœur, j'en suis honteux; mais songe que possible.
Si j'eusse moins aimé, j'eusse été moins sensible. (*Mérite*, V. m.)

Son heure doit venir, et c'est à vous, possible,
Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible. (*Princesse d'Élide*, I, iv.)

— « Les uns, dit Vaugelas à propos de ce mot, l'accusent d'être bas, les autres d'être vieux. Ceux qui veulent écrire poliment ne feront pas mal de s'en abstenir. »

2. EN RÉCOMPENSE, par compensation; comme dans ce vers de nos auteurs :

L'on mange peu, l'on boit en récompense.

3. EN, en cela, sur cela. Racine a dit de même :

Je m'en fie à Burrhus; j'en crois même son maître. (*Britannicus*, V. 1.)
Est-ce sur un rival qu'il faut s'en reposer. (*Andromaque*, II, v.)

4. TÉRENCE. Né en 193 avant J.-C., mort en 159, ce poète comique vivait environ deux siècles avant Phèdre. On sait, par Boileau et par Fénelon, en quelle estime le dix-septième siècle tenait le style pur et élégant de Térence.

Quintilien dit qu'on ne sauroit trop égayer les narrations¹. Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison : c'est assez que Quintilien l'ait dit². J'ai pourtant considéré que, ces fables étant sues de tout le monde, je ne ferois rien si je ne les rendois nouvelles par quelques traits qui en relevassent le goût. C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté³. Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux.

Mais ce n'est pas tant par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage qu'on en doit mesurer le prix, que par son utilité et par sa matière : car qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit qui ne se rencontrent dans l'apologue? C'est quelque chose de si divin que plusieurs personnages de l'antiquité ont attribué la plus grande partie de ces fables à Socrate, choisissant, pour leur servir de père, celui des mortels qui avait le plus de communication avec les dieux. Je ne sais comme⁴ ils n'ont point fait descendre du ciel⁵ ces mêmes fables, et comme ils ne leur ont point assigné un dieu qui en eût la direction, ainsi qu'à la poésie et à l'éloquence. Ce que je dis n'est pas tout à fait sans fondement, puisque, s'il m'est permis de mêler ce que nous avons de plus sacré parmi les erreurs du paganisme, nous voyons que la Vérité a parlé aux hommes par paraboles : et la parabole est-elle autre chose que l'apologue, c'est-à-dire un exemple fabuleux, et qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet qu'il est plus commun et plus familier? Qui ne nous proposeroit à imiter

1. Voy. *Institut. orat.*, L. IV, c. II : « *Ego vero narrationem, ut si ullam partem orationis, omni qua potest gratia et venere exornandam puto.* »

2. L'AIT DIT. L'admiration de La Fontaine pour Quintilien se marque encore dans une Epître en vers qu'il adressa à l'évêque de Soissons en lui envoyant un exemplaire de l'auteur latin :

Je vous fais un présent capable de me nuire.
Chez vous Quintilien s'en va tous nous détruire,
(*Epit.* XXII, 1687.)

3. NOUVEAUTÉ. La Fontaine l'a dit ailleurs :

Il me faut du nouveau, n'en fût-il point au monde.
(*Clymène*, v. 25.)

4. COMMENT. comment. Ce mot, qui vient du latin *quomodo*, s'employoit encore au dix-septième siècle avec le sens de *comment* (qui vient de *quomodo mente*) :

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme?
(*CORNILLE, Pompée*, IV, m.)
Voilà comme je crus étouffer ma tendresse.

(*RACINE, Andromaque*, I, r.)
J'aime à voir comme vous l'instruisez.
(*Alcibiade*, II, vii.)

5. DU CIEL. La Fontaine a exprimé en vers ces mêmes idées dans le Prologue du L. VII (1678) :

L'apologue est un don qui vient des immortels;
Or, si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels.

que les maîtres de la sagesse nous fourniroit un sujet d'excuse : il n'y en a point quand des abeilles et des fourmis sont capables de cela même qu'on nous demande.

C'est pour ces raisons que Platon¹, ayant banni Homère de sa république, y a donné à Esope une place très honorable. Il souhaite que les enfants sucent ces fables avec le lait; il recommande aux nourrices de les leur apprendre : car on ne sauroit s'accoutumer de trop bonne heure à la sagesse et à la vertu. Plutôt que d'être réduits à corriger nos habitudes, il faut travailler à les rendre bonnes pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien ou au mal. Or, quelle méthode y peut contribuer plus utilement que ces fables? Dites à un enfant que Crassus², allant contre les Parthes, s'engagea dans leur pays sans considérer comment il en sortiroit; que cela le fit périr lui et son armée, quelque effort qu'il fit pour se retirer. Dites au même enfant que le renard et le bouc descendirent au fond d'un puits³ pour y éteindre leur soif; que le renard en sortit s'étant servi des épaules et des cornes de son camarade; au contraire, le bouc y demeura pour n'avoir pas eu tant de prévoyance; et par conséquent il faut considérer en toute chose la fin : je demande lequel de ces deux exemples fera le plus d'impression sur cet enfant. Ne s'arrêtera-t-il pas au dernier, comme plus conforme et moins disproportionné que l'autre à la petitesse de son esprit? Il ne faut pas m'algéuer que les pensées de l'enfance sont d'elles-mêmes assez enfantines, sans y joindre encore de nouvelles badineries⁴. Ces badineries ne sont telles qu'en apparence; car, dans le fond, elles portent un sens très solide. Et comme, par la définition du point, de la ligne, de la surface, et par d'autres principes très familiers, nous parvenons à des connoissances qui mesurent enfin le ciel et la terre; de même aussi, par les raisonnements et les conséquences que l'on peut tirer de ces fables, on se forme le jugement et les mœurs, on se rend capable des grandes choses.

Elles ne sont pas seulement morales, elles donnent encore d'autres connoissances : les propriétés des animaux et leurs divers caractères y sont exprimés; par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les creatures irraisonnables. Quand Pro-

1. PLATON, etc. Au L. III de la *République*.

2. CRASSUS, etc. Ce triumvir, que ses richesses ont plus illustré que ses talents militaires, fut battu par Suréna, général des Parthes, l'an 53 avant notre ère. Il perdit 30 000 hommes dans la bataille et fut tué par ordre du vainqueur.

3. PUIITS. Voy. L. III, f. 5.

4. BADINERIES. Le « badinage » est l'action de badiner, le ton général du style badin. La « badinerie » est la chose dite ou faite pour badiner. — « Toute cette badinerie n'est encore ni fade ni usée. » (*M^{me} DE SÉVIGNÉ*, t. IX, 153.)

méthée voulut former l'homme, il prit la qualité dominante de chaque bête¹ : de ces pièces si différentes il composa notre espèce; il fit cet ouvrage qu'on appelle *le Pe il-Monde*². Ainsi ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépendant. Ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connoissances que l'usage leur a données, et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent. Comme ces derniers sont nouveau-venus³ dans le monde, ils n'en connoissent pas encore les habitants; ils ne se connoissent pas eux-mêmes : on ne les doit laisser dans cette ignorance que le moins qu'on peut; il leur faut apprendre ce que c'est qu'un lion, un renard, ainsi du reste, et pourquoy l'on compare quelquefois un homme à ce renard ou à ce lion. C'est à quoi les fables travaillent : les premières notions de ces choses proviennent d'elles.

J'ai déjà passé la longueur ordinaire des préfaces; cependant je n'ai pas encore rendu raison de la conduite de mon ouvrage.

L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable; l'âme, la moralité. Aristote n'admet dans la fable que les animaux; il en exclut les hommes et les plantes⁴. Cette règle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Esope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes⁵ ne l'a gardée; tout au contraire de la moralité, dont aucun ne se dispense. Que s'il m'est arrivé de le faire, ce n'a été que dans les endroits où elle n'a pu entrer avec grâce, et où il est aisé au lecteur de la suppléer. On ne considère en France que ce qui plaît : c'est la grande règle, et, pour ainsi dire, la seule⁶. Je n'ai

1. CHAQUE BÊTE. Voy. Horace, L. I, ode XVI, v. 13.

2. LE PETIT-MONDE, autrement dit *Microcosme*, l'univers en raccourci (*Μικροσ κόσμος*). — « On appelle ainsi l'homme comme étant un abrégé des merveilles du monde. » (FURTIÈRE).

3. NOUVEAU-VENUS. C'est seulement lorsqu'il se rapporte au participe né, que *nouveau* est adjectif et synonyme de « nouvellement, » selon l'usage de l'ancien français. On dit : les *nouveau-nés*. Avec les autres participes, ce mot est adjectif et s'accorde : « les nouveaux venus ». Ici, *nouveau-venus* est l'équivalent de *nouveau-nés*.

4. On ne sait à quel passage d'Aristote l'auteur fait ici allusion. Rien de pareil ne se trouve dans le chapitre xx du livre II de la *Rhétorique*, où il est question de la fable.

5. FABULISTES. Le mot *fabuliste* est de l'invention de La Fontaine. L'Académie française ne l'admit même pas dans la seconde édition de son Dictionnaire, qui fut publiée après la mort de notre poète. La Motte, en 1709, faisait remarquer en publiant ses fables que ce mot était encore nouveau, et il n'osait s'en servir qu'en s'appuyant de l'autorité de ce passage.

6. LA SEULE. C'est ce qu'avait dit Molière dans la *Critique de l'École des femmes* en 1662 : « Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre, qui a attrapé son but, n'a pas suivi un bon chemin. » (Sc. VII.) — Rapprocher de ces réflexions ce mot de Voltaire : « Il faut plaire en France; dans le reste du monde, il faut instruire. » (Lettre du 15 novembre 1754.)

donc pas cru que ce fût un crime de passer par-dessus les anciennes coutumes, lorsque je ne pouvois les mettre en usage sans leur faire tort. Du temps d'Esope, la fable étoit contée simplement; la moralité séparée et toujours en suite. Phèdre est venu, qui ne s'est pas assujéti à cet ordre : il embellit la narration, et transporte quelquefois la moralité de la fin au commencement. Quand il seroit nécessaire de lui trouver place, je ne manque à ce précepte que pour en observer un qui n'est pas moins important : c'est Horace qui nous le donne. Cet auteur ne veut pas qu'un écrivain s'opiniâtre contre l'incapacité de son esprit, ni contre celle de sa matière. Jamais, à ce qu'il prétend, un homme qui veut réussir n'en vient jusque-là; il abandonne les choses dont il voit bien qu'il ne sauroit rien faire de bon :

Et, quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.
HORAT., *Ars poet.*, v. 150.

C'est ce que j'ai fait à l'égard de quelques moralités du succès desquelles je n'ai pas bien espéré.

Il ne reste plus qu'à parler de la vie d'Esope. Je ne vois presque personne qui ne tienne pour fabuleuse¹ celle que Planude nous a laissée. On s'imagine que cet auteur a voulu donner à son héros un caractère et des aventures qui répondissent à ses fables. Cela m'a paru d'abord spécieux; mais j'ai trouvé à la fin peu de certitude en cette critique. Elle est en partie fondée sur ce qui se passe entre Xantus et Esope : on y trouve trop de niaiseries. Eh ! qui² est le sage à qui de pareilles choses n'arrivent point ? Toute la vie de Socrate n'a pas été sérieuse. Ce qui me confirme en mon sentiment, c'est que le caractère que Planude³ donne à Esope est semblable à

1. FABULEUSE. « Il existait, lorsque La Fontaine publia son recueil, une excellente *Vie d'Esope* : c'était celle de Méziriac; mais elle était peu connue, et Bayle eut de son temps de la peine à se la procurer. La *Vie d'Esope*, attribuée peut-être faussement à Planude, était au contraire devenue en quelque sorte populaire avant La Fontaine, et on en avait inséré des traductions au-devant de tous les recueils de fables publiés soit en vers, soit en prose. » (WALCKENAER.)

2. QUI EST LE SAGE. *Qui s'emploie ainsi pour quel*, comme étant plus conforme au latin.

Dans les champs phrygiens les effets feront foi
Qui la chérit le plus, ou d'Ulysse ou de moi.
(RACINE, *Iphigénie*, II, 1.)

— « Pour voir qui sont les habitants. » (Id., *Remarques sur l'Odyssée*.)
3. PLANUDE. Ce moine byzantin, *Planudes Maximus*, vivait au quatorzième siècle. Il compila en sept livres une Anthologie, recueillit les Fables d'Esope et écrivit la vie du fabuliste. Presque tous les auteurs de fables au seizième et au dix-septième siècle, ont traduit et publié cette vie d'Esope : La Fontaine s'est conformé à l'usage et en a donné à son tour une traduction dont le style rappelle les grâces naïves de celui d'Amoyot. Planude

celui que Plutarque lui a donné dans son *Banquet des sept sages*, c'est-à-dire d'un homme subtil, et qui ne laisse rien passer. On me dira que le *Banquet des sept sages* est aussi une invention. Il est aisé de douter de tout : quant à moi, je ne vois pas bien pourquoi Plutarque¹ auroit voulu imposer² à la postérité dans ce traité-là, lui qui fait profession d'être véritable partout ailleurs, et de conserver à chacun son caractère. Quand cela seroit, je ne saurois que mentir sur la foi³ d'autrui : me croira-t-on moins que si je m'arrête à la mienne ? Car ce que je puis est de composer un tissu de conjectures, lequel j'intituleral *Vie d'Esopé*. Quelque vraisemblable que je le rende, on ne s'y arrêtera pas, et, fable pour fable, le lecteur préférera toujours celle de Planude à la mienne.

avait été envoyé en ambassade à Venise en 1327 par Andronic le Vieux. C'est grâce à lui que le texte des Fables d'Esopé reparut en occident. (Voy. plus haut, *Introduction*, p. 25.)

1. PLUTARQUE. Né à Chéronée l'an 48 de notre ère, Plutarque professa la philosophie à Rome sous Domitien. Il mourut en Grèce et y fut archonte et prêtre d'Apollon.

2. IMPOSER, tromper. Selon les grammairiens, *imposer* signifie imprimer le respect; *en imposer* est synonyme de « tromper ». Cette distinction est contraire à l'usage des auteurs classiques. On trouve chez eux *en imposer* avec le sens de « avoir de l'autorité, inspirer le respect », et *imposer* comme synonyme de « tromper ». Ils emploient indifféremment ces deux verbes et c'est le sens général qui détermine le sens particulier de ces verbes.

Je ne sais pas s'il impose
Mais il parle sur la chose
Comme s'il avait raison. (MOLIÈRE, *Amphit.*, III, v.)

3. LA FOI, le témoignage, la garantie, l'autorité.

Sur la foi de ses pleurs ses esclaves tremblèrent.
(RACINE, *Bajazet*, I, 1.)

César nomma les chefs sur la foi des soldats.
(BRITANNICUS, I, 1.)

VIE D'ÉSOPE LE PHRYGIEN

Nous n'avons rien d'assuré touchant la naissance d'Homère et d'Esopé¹ : à peine même sait-on ce qui leur est arrivé de plus remarquable. C'est de quoi² il y a lieu de s'étonner, vu que l'histoire ne rejette pas des choses moins agréables et moins nécessaires que celles-là. Tant de destructeurs de nations, tant de princes sans mérite, ont trouvé des gens qui nous ont appris jusqu'aux moindres particularités de leur vie; et nous ignorons les plus importantes de celles d'Esopé et d'Homère, c'est-à-dire des deux personnages qui ont le mieux mérité des siècles suivants. Car Homère n'est pas seulement le père des dieux, c'est aussi celui des bons poètes. Quant à Esopé, il me semble qu'on le devoit mettre au nombre des sages dont la Grèce s'est tant vantée, lui qui enseignoit la véritable sagesse, et qui l'enseignoit avec bien plus d'art que ceux qui en donnent des définitions et des règles. On a véritablement recueilli les vies de ces deux grands hommes; mais la plupart des savants les tiennent³ toutes deux fabuleuses, particulièrement celle que Planude a écrite. Pour moi, je n'ai pas voulu m'engager dans cette critique. Comme Planude vivoit dans un siècle où la mémoire des choses arrivées à Esopé ne devoit pas être encore éteinte, j'ai cru qu'il savoit par tradition ce qu'il a laissé⁴. Dans cette croyance, je l'ai suivi sans retrancher de ce qu'il a dit d'Esopé que⁵ ce qui m'a semblé

1. D'HOMÈRE ET D'ÉSOPE. Selon les traductions les plus accréditées Homère est né dans le sixième siècle avant notre ère, en Ionie, à Smyrne, peut-être, ou à Chios. Esopé, Phrygien d'origine, paraît avoir vécu au sixième siècle avant notre ère, du temps de Crésus, roi de Lydie.

2. C'EST DE QUOI; c'est ce dont, c'est une chose dont, etc. Cette locution est conforme à l'usage du dix-septième siècle et des siècles précédents. *Quoi* est un neutre formé du *quid* des Latins. — Racine a dit de même :

J'y cours. Voilà de quoi j'ai voulu vous instruire.
(BÉRÉNICE, V, v. 1460.)

3. TIENNENT. On emploie aussi avec ce verbe et dans ce même sens la préposition *pour*.

4. LAISSÉ. « La science chronologique du bon La Fontaine est ici en défaut; car entre Esopé et Planude il y a un intervalle de plus de dix-huit siècles. » (WALCKENAER).

5. SANS... QUE, etc. Locution tenue aujourd'hui pour incorrecte, mais qui ne l'étoit pas alors, et dont on trouve de très nombreux exemples. *Que*, avec le sens de *si ce n'est*, s'employait tantôt seul, tantôt avec des adverbes négatifs comme *point* et *sans*.

Revoiyons les vainqueurs sans penser qu'à la gloire.
(CORNÉILLE, *Horace*, III, 1.)

Sans obliger par là le vainqueur qu'à dani. (*Pompée*, I, 1.)

trop puéril, ou qui s'écartoit en quelque façon de la bienséance.

Esope étoit Phrygien, d'un bourg appelé *Amorium*¹. Il naquit vers la cinquante-septième olympiade², quelque³ deux cents ans après la fondation de Rome. On ne sauroit dire s'il eut sujet de remercier la nature, ou bien de se plaindre d'elle; car, en le douant d'un très bel esprit, elle le fit naître difforme et laid de visage, ayant à peine figure d'homme⁴, jusqu'à lui refuser presque entièrement l'usage de la parole. Avec ces défauts, quand il n'auroit pas été de condition à être esclave, il ne pouvoit manquer de le devenir. Au reste, son âme se maintint toujours libre et indépendante de la fortune.

Le premier maître qu'il eut l'envoya aux champs labourer la terre, soit qu'il le jugeât incapable de toute autre chose, soit pour s'ôter de devant les yeux un objet si désagréable. Or il arriva que ce maître étant allé voir sa maison des champs, un paysan lui donna des figues : il les trouva belles, et les fit serrer fort soigneusement, donnant ordre à son sommelier⁵, appelé Agathopus, de les lui apporter au sortir du bain. Le hasard voulut qu'Esope eût affaire dans le logis. Aussitôt qu'il y fut entré, Agathopus se servit de l'occasion, et mangea les figues avec quelques-uns de ses camarades : puis ils rejetèrent cette friponnerie sur Esope, ne croyant pas qu'il se pût jamais justifier, tant il étoit bête et paroïssoit idiot. Les châliments dont les anciens usoient envers leurs esclaves étoient fort cruels, et cette faute très punissable. Le pauvre Esope se jeta aux pieds de son maître; et, se faisant entendre du mieux qu'il put, il témoigna qu'il demandoit pour toute grâce qu'on sursit⁶ de quelques moments sa punition. Cette grâce lui ayant

1. AMORIUM. Le scolaste d'Aristophane fait naître Esope à Messembrie en Thrace; Suidas dit qu'il étoit de Samos, d'autres qu'il étoit originaire de Sardes en Lydie. — *Amorium* étoit dans la partie du pays qui fut plus tard occupée par les Galates, à l'ouest du Sangarius.

2. OLYMPIADE. On fixe d'ordinaire sa naissance à la cinquante-deuxième olympiade, vers l'an 572 avant notre ère. On sait que la première olympiade commence en 776, époque où les jeux olympiques furent reconstitués. La dernière (la 293^e) va de 396 à 392.

3. QUELQUE. Selon l'orthographe moderne, *quelque*, adverbe, avec le sens d'environ, ne prend pas l's. Au dix-septième siècle, on écrivait *quelques* et ce mot étoit alors adjectif.

Quel âge avez-vous? Vous avez bon visage.

— Ho! *quelques* soixante ans. (RACINE, *Plaideurs*, v. 266.)

4. D'HOMME. AUCUN auteur ancien ne fait mention de cette difformité. Le sophiste Himérius assure cependant qu'Esope étoit laid, et Plutarque, dans le *Banquet des sept sages*, dit qu'il étoit bête.

5. SOMMELIER, celui qui a la charge de la vaisselle, du linge, du pain et du vin, etc. Ce mot vient du bas latin *saumalerius*, dérivé de *saumaris* (d'où *sommier*), lequel vient de *sauma*, altération de *σάμα* (en grec *σάμα*), *saymaris*, « fardeau, charge, qui porte une charge. »

6. SURSIS. Ce verbe est tantôt actif, comme ici, tantôt neutre. Dans ce second cas, il prend la préposition *à* : *sursisoir à* des poursuites, à une exécution, etc.

été accordée, il alla querir de l'eau tiède, la but en présence de son seigneur, se mit les doigts dans la bouche, et ce qu'il s'ensuit, sans rendre autre chose que cette eau seule. Après s'être ainsi justifié, il fit signe qu'on obligeât les autres d'en faire autant. Chacun demeura surpris : on n'auroit pas cru qu'une telle invention pût partir d'Esope. Agathopus et ses camarades ne furent point étonnés. Ils burent de l'eau comme le Phrygien avoit fait, et se mirent les doigts dans la bouche; mais ils se gardèrent bien de les enfoncer trop avant. L'eau ne laissa pas d'agir, et de mettre en évidence les figues toutes crues encore et toutes vermeilles. Par ce moyen, Esope se garantit : ses accusateurs furent punis doublement, pour leur gourmandise et pour leur méchanceté. Le lendemain, après que leur maître fut parti, et le Phrygien étant à son travail ordinaire, quelques voyageurs égarés (aucuns¹ disent que c'étoient des prêtres de Diane) le prièrent, au nom de Jupiter hospitalier, qu'il² leur enseignât le chemin qui conduisoit à la ville. Esope les obligea premièrement de se reposer à l'ombre; puis, leur ayant présenté une légère collation, il voulut être leur guide et ne les quitta qu'après qu'il les eut remis dans leur chemin. Les bonnes gens levèrent les mains au ciel, et prièrent Jupiter de ne pas laisser cette action charitable sans récompense. A peine Esope les eut quittés, que le chaud et la lassitude le contraignirent de s'endormir.

Pendant son sommeil, il s'imagina que la Fortune étoit debout devant lui, qui lui délioit la langue, et par même moyen lui faisoit présent de cet art dont on peut dire qu'il est l'auteur. Réjoui de cette aventure, il s'éveilla en sursaut; et en s'éveillant : Qu'est ceci ? dit-il : ma voix est devenue libre; je prononce bien un râteau, une charrue, tout ce que je veux. Cette merveille fut cause qu'il changea de maître. Car, comme un certain Zénas, qui étoit là en qualité d'économe et qui avoit l'œil sur les esclaves, en eut battu un outrageusement pour une faute qui ne le méritoit pas, Esope ne put s'empêcher de le reprendre, et le menaça que³ ses mauvais traitements seroient sus. Zénas, pour le prévenir et pour se venger de lui, alla dire au maître qu'il étoit arrivé un prodige dans sa maison; que le Phrygien avoit recouvré la parole, mais que

1. AUCUNS, quelques-uns. C'est le sens ancien de ce mot, qui vient de *aliqui* « unum » par le changement d'*l* en *u*, changement si fréquent dans la formation de notre langue.

2. LE PRIÈRENT QUE. Cette locution, qui est un latinisme, est tombée en désuétude, si ce n'est dans quelques expressions banales comme *je prie Dieu que*, etc.; mais elle étoit très usitée au dix-septième siècle. « Elle nous pria qu'elle pût venir avec nous passer l'hiver chez son fils... — Elle m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 141, 151.)

3. MENAÇA QUE. Expression elliptique; lui dit en le menaçant, etc. — « lui fit cette menace que, etc. » — M^{me} de Sévigné s'en est servie : « Il la menace qu'on dira à l'audience que, etc..... Je menace que si ma fille, etc... je n'irai point la voir. » (II, 178, 426.)

le méchant ne s'en servoit qu'à blasphémer et à médire de leur seigneur. Le maître le crut, et passa bien plus avant¹; car il lui donna Esope, avec liberté d'en faire ce qu'il voudroit. Zénas de retour aux champs, un marchand l'alla trouver, et lui demanda si pour de l'argent il le vouloit accommoder² de quelque bête de somme. Non pas cela, dit Zénas; je n'en ai pas le pouvoir; mais je te vendrai, si tu veux, un de nos esclaves. Là-dessus, ayant fait venir Esope, le marchand dit: Est-ce afin de te moquer que tu me proposes l'achat de ce personnage? On le prendroit pour une outre. Dès que le marchand eut ainsi parlé, il prit congé d'eux, partie murmurant, partie riant de ce bel objet. Esope le rappela, et lui dit: Achète-moi hardiment; je ne te serai pas inutile. Si tu as des enfants qui crient et qui soient méchants, ma mine les fera taire: on les menacera de moi comme de la bête³. Cette raillerie plut au marchand. Il acheta notre Phrygien trois oboles⁴, et dit en riant: Les Dieux soient loués! je n'ai pas fait grande acquisition, à la vérité; aussi n'ai-je pas déboursé grand argent.

Entre autres denrées, ce marchand trafiquoit d'esclaves⁵: si bien qu'allant à Ephèse⁶ pour se défaire de ceux qu'il avoit, ce que chacun d'eux devoit porter pour la commodité du voyage fut départi selon leur emploi et selon leurs forces. Esope pria que l'on eût égard à sa taille; qu'il étoit nouveau-venu et devoit être traité doucement. Tu ne porteras rien, si tu veux, lui repartirent ses camarades. Esope se piqua d'honneur et voulut avoir sa charge comme les autres. On le laissa donc choisir. Il prit le panier au pain: c'étoit le fardeau le plus pesant. Chacun crut qu'il l'avoit fait par bêtise; mais dès la dinée⁷ le panier fut entamé, et le Phrygien déchargé d'au-

1. PASSA PLUS AVANT, alla plus loin. Locution très fréquente alors. Passer s'employait surtout comme synonyme de s'avancer, s'étendre, pousser, etc.

Votre voix redoutable a passé jusqu'à moi.
(RACINE, *Phédre*, IV, iv.)

Vraiment, en voulant rire
Vous passez trop avant; brisons là, s'il vous plaît.
(CORNEILLE, *Mélie*, IV, ii.)

2. ACCOMMODER DE, lui céder, lui procurer par quelque arrangement.
3. LA BÊTE. « On appelle populairement la bête ce qui fait peur. Une nourrice dit à son enfant qui crie: Je ferai venir la bête. » (FURETIÈRE.)
4. OBOLES. L'obole, sixième partie de la drachme, était l'équivalent de quinze centimes, environ.

5. TRAFIQUOIT D'ESCLAVES, faisait le commerce des esclaves. Boileau a dit:

Traffiquer du discours et vendre la parole.

Et Racine:

Traffiquer avec lui des secrets de mon âme. (*Britannicus*, I, iv.)

6. EPHÈSE, ville occidentale de l'Asie Mineure et capitale de la confédération ionienne; célèbre par son temple de Diane, qui fut incendié par Erostrate en 356 avant notre ère.

7. DINÉE, le dîner qu'on fait en voyage on à l'auberge

tant; ainsi le soir, et de même le lendemain: de façon qu'au bout de deux jours il marchoit à vide. Le bon sens et le raisonnement du personnage furent admirés.

Quant au marchand, il se défit de tous ses esclaves, à la réserve d'un grammairien, d'un chantre et d'Esope, lesquels il alla exposer en vente à Samos¹. Avant que de les mener sur la place, il fit habiller les deux premiers le plus proprement qu'il put, comme chacun farde sa marchandise: Esope, au contraire, ne fut vêtu que d'un sac et placé entre ses deux compagnons, afin de leur donner lustre. Quelques acheteurs se présentèrent, entre autres un philosophe appelé Xantus. Il demanda au grammairien et au chantre ce qu'ils savoient faire. Tout, reprirent-ils. Cela fit rire le Phrygien: on peut s'imaginer de quel air. Planude rapporte qu'il s'en fallut peu qu'on ne prit la fuite, tant il fit une effroyable grimace. Le marchand fit son chantre mille oboles, son grammairien trois mille, et, en cas que l'on achetât l'un des deux, il devoit donner Esope par-dessus le marché. La cherté du grammairien et du chantre dégoûta Xantus. Mais, pour ne pas retourner chez soi² sans avoir fait quelque emplette, ses disciples lui conseillèrent d'acheter ce petit bout d'homme qui avoit ri de si bonne grâce: on en feroit un épouvantail; il divertirait les gens par sa mine. Xantus se laissa persuader, et fit prix d'Esope à soixante oboles. Il lui demanda, devant que³ de l'acheter, à quoi il lui seroit propre, comme il l'avoit demandé à ses camarades. Esope répondit: A rien, puisque les deux autres avoient tout retenu pour eux. Les commis de la douane remirent généreusement à Xantus le sou pour livre, et lui en donnèrent quittance sans rien payer.

Xantus avoit une femme de goût assez délicat⁴, et à qui

1. SAMOS, île de la mer Egée, près des côtes de l'Asie Mineure. Elle faisait partie de la confédération ionienne. Pythagore y est né.

2. CHEZ SOI. Les grammairiens modernes distinguent les cas où il faut soi et ceux où il faut lui. Au dix-septième siècle, on ne connaissait point ces distinctions. Partout où le latin mettait se ou sui, sibi, on mettait soi.

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui.
(CORNEILLE, *Polyeucte*, III, viii.)

Charmant, jeune, traquant tous les cœurs après soi. (*Phédre*, II, v.)

3. DEVANT QUE. Au dix-septième siècle et pendant tout le moyen âge, devant et avant étaient à peu près synonymes; on employait indifféremment devant que et avant que:

Devant que votre âme,
Prévenant mon espoir, m'eût déclaré sa flamme.
(RACINE, *Bayazet*, v. 1482.)

On trouve encore cette locution dans Voltaire:

Prenez mes sentiments; et, devant que je meure,
Consoltez mes vieux ans, etc. (*Tancrede*, I, iv.)

4. DÉLICAT, difficile.

Les délicats sont malheureux:
Rien ne saurait les satisfaire. (L. II, fable 1.)

toutes sortes de gens ne plaisoient pas; si bien que de lui aller présenter sérieusement son nouvel esclave, il n'y avoit pas d'apparence¹, à moins qu'il ne la voulût mettre en colère et se faire moquer de lui. Il jugea plus à propos d'en faire un sujet de plaisanterie, et alla dire au logis qu'il venoit d'acheter un jeune esclave le plus beau du monde et le mieux fait. Sur cette nouvelle, les filles qui servoient sa femme se pensèrent battre à qui l'auroit pour son serviteur; mais elles furent bien étonnées quand le personnage parut. L'une se mit la main devant les yeux; l'autre s'enfuit; l'autre fit un cri. La maîtresse du logis dit que c'étoit pour la chasser qu'on lui amenoit un tel monstre; qu'il y avoit longtemps que le philosophe se lassoit d'elle. De parole en parole, le différend s'échauffa jusqu'à tel point que la femme demanda son bien et voulut retourner chez ses parents. Xantus fit tant par sa patience, et Esope par son esprit, que les choses s'accommodèrent. On ne parla plus de s'en aller; et peut-être que l'accoutumance effaçait à la fin une partie de la laideur du nouvel esclave.

Je laisserai beaucoup de petites choses où il fit paroître la vivacité de son esprit; car, quoiqu'on puisse juger par là de son caractère, elles sont de trop peu de conséquence pour en informer la postérité. Voici seulement un échantillon de son bon sens et de l'ignorance de son maître. Celui-ci alla chez un jardinier se choisir lui-même une salade; les herbes cueillies, le jardinier le pria de lui satisfaire l'esprit sur une difficulté qui regardoit la philosophie aussi bien que le jardinage: c'est que les herbes qu'il plantoit et qu'il cultivoit avec un grand soin ne profitoient point, tout au contraire de celles que la terre produisoit d'elle-même sans culture ni amendement². Xantus rapporta le tout à la Providence, comme on a coutume de faire quand on est court³. Esope se mit à rire, et, ayant tiré son maître à part, il lui conseilla de dire à ce jardinier qu'il lui avoit fait une réponse ainsi générale, parce que la question n'étoit pas digne de lui: il le laissoit donc avec son garçon, qui assurément le satisferoit. Xantus s'étant allé promener d'un autre côté du jardin, Esope compaña la terre à une

1. IL N'Y AVAIT PAS D'APPARENCE. Dans cette locution, très française et très usitée au dix-septième siècle, « apparence » est synonyme de « raison ». « Il n'y a pas d'apparence de » signifiait: il n'était pas raisonnable, sensé ou à propos de faire telle chose, etc. — Racine: « Quelle apparence de dénouer ma tragédie par le secours d'une machine? » (Préface d'*Iphigénie*.)

2. AMENDEMENT. Terme d'agriculture; moyens par lesquels on améliore ou on modifie le sol.

3. EST COURT. On dit ordinairement « être court de quelque chose, court d'intention, court d'argent, etc. », et dans ce cas-là, *court* est adjectif. On dit aussi « rester court, demeurer court », et alors *court* est adverbe. Ici *court* est adjectif, sans régime, et par une sorte d'ellipse. Du reste, la distinction entre l'adjectif et l'adverbe est ici superflue, car ces sortes d'adverbes ne sont que des adjectifs employés adverbialement, selon l'usage de l'ancien français où tout adjectif était au besoin un adverbe.

femme qui, ayant des enfants d'un premier mari, en épouseroit un second qui auroit aussi des enfants d'une autre femme: sa nouvelle épouse ne manqueroit pas de concevoir de l'aversion pour ceux-ci, et leur ôteroit la nourriture afin que les siens en profitassent. Il en étoit ainsi de la terre, qui n'adoptoit qu'avec peine les productions du travail et de la culture, et qui réservait toute sa tendresse et tous ses bienfaits pour les siennes seules: elle étoit marâtre des unes et mère passionnée des autres. Le jardinier parut si content de cette raison, qu'il offrit à Esope tout ce qui étoit dans son jardin.

Il arriva quelque temps après un grand différend entre le philosophe et sa femme. Le philosophe, étant de festin, mit à part quelques friandises et dit à Esope: Va porter ceci à ma bonne amie. Esope l'alla donner à une petite chienne qui étoit les délices de son maître. Xantus, de retour, ne manqua pas de demander des nouvelles de son présent, et si on l'avoit trouvé bon. Sa femme ne comprenoit rien à ce langage; on fit venir Esope pour l'éclaircir. Xantus, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour la faire battre, lui demanda s'il ne lui avoit pas dit expressément: Va-t'en porter de ma part ces friandises à ma bonne amie. Esope répondit là-dessus que la bonne amie n'étoit pas la femme, qui, pour la moindre parole, menaçoit de faire un divorce; c'étoit la chienne, qui enduroit tout et qui revenoit faire caresses après qu'on l'avoit battue. Le philosophe demeura court; mais sa femme entra dans une telle colère qu'elle se retira d'avec lui. Il n'y eut ni parent ni ami par qui Xantus ne lui fit parler, sans que les raisons ni les prières y gagnassent rien¹. Esope s'avisait d'un stratagème. Il acheta force gibier, comme pour une noce considérable, et fit tant qu'il fut rencontré par un des domestiques de sa maîtresse. Celui-ci lui demanda pourquoi tant d'appâts. Esope lui dit que son maître, ne pouvant obliger sa femme de revenir, en alloit épouser une autre. Aussitôt que la dame sut cette nouvelle, elle retourna chez son mari, par esprit de contradiction ou par jalousie. Ce ne fut pas sans la garder bonne² à Esope, qui tous les jours faisoit de nouvelles pièces³ à son maître, et tous les jours se sauvoit du châtement par quelque trait de subtilité. Il n'étoit pas possible au philosophe de le confondre.

1. RIEN, quelque chose (du latin *rem*). C'est le premier *seul* de ce mot qui dans l'origine avoit besoin d'être accompagné d'une négation pour prendre un sens négatif.

Pourquoi consentez-vous à rien prendre de lui?
(MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, VII.)

2. LA GARDER BONNE. Expression familière où l'on sous-entend un mot comme « punition, revanche, ou mémoire », etc. — La « garder bonne », c'est conserver du ressentiment contre quelqu'un et attendre une occasion.

3. PIÈCES, tours, tromperies, moqueries (par allusion aux farces et pièces de théâtre). — « C'est une pièce que l'on m'a faite, et je n'ai aucun mal. » (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, I, VII.)

Un certain jour de marché, Xantus, qui avoit dessein de régaler quelques-uns de ses amis, lui commanda d'acheter ce qu'il y auroit de meilleur, et rien autre chose. Je t'apprendrai, dit en soi-même le Phrygien, à spécifier ce que tu souhaites, sans t'en remettre à la discrétion d'un esclave. Il n'acheta donc que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces : l'entrée, le second, l'entremets, tout ne fut que langues. Les conviés louèrent d'abord le choix de ce mets ; à la fin ils s'en dégoûtèrent. Ne t'ai-je pas commandé, dit Xantus, d'acheter ce qu'il y auroit de meilleur ? — Eh ! qu'y a-t-il de meilleur que la langue ? reprit Esope. C'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison : par elle on bâtit les villes et on les police ; on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées, on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux. Eh bien ! dit Xantus (qui prétendoit l'attraper), achète-moi demain ce qui est de pire : ces mêmes personnes viendront chez moi, et je veux diversifier.

Le lendemain Esope ne fit encore servir que le même mets, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : c'est la mère de tous débats, la nourrice des procès, la source des divisions et des guerres. Si l'on dit qu'elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur, et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes, on persuade de méchantes choses. Si d'un côté elle loue les dieux, de l'autre elle profère des blasphèmes contre leur puissance. Quelqu'un de la compagnie dit à Xantus que véritablement ce valet lui étoit fort nécessaire ; car il savoit le mieux du monde exercer la patience d'un philosophe. De quoi vous mettez-vous en peine ? reprit Esope. Eh ! trouve-moi, dit Xantus, un homme qui ne se mette en peine de rien.

Esope alla le lendemain sur la place ; et, voyant un paysan qui regardoit toutes choses avec la froideur et l'indifférence d'une statue, il amena ce paysan au logis. Voilà, dit-il à Xantus, l'homme sans souci que vous demandez. Xantus commanda à sa femme de faire chauffer de l'eau, de la mettre dans un bassin, puis de laver elle-même les pieds de son nouvel hôte. Le paysan la laissa faire, quoiqu'il sût fort bien qu'il ne méritoit pas cet honneur ; mais il disoit en lui-même : C'est peut-être la coutume d'en user ainsi. On le fit asseoir au haut bout ; il prit sa place sans cérémonie. Pendant le

1. CE QUI EST DE PIRE, sorte de latinisme où « pire » est un superlatif. — Le comparatif *pire* (du latin *pejor*) devient superlatif lorsqu'il est accompagné de l'article défini ou lorsqu'on l'emploie avec *de* pris partitivement, comme dans cette phrase de La Bruyère : « Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire. »

2. PIS. La différence entre *pis* et *pire*, c'est que « pire » est un adjectif et « pis » un adverbe. « Pis » se prend quelquefois adjectivement, mais ne se joint jamais à un substantif. Ce mot vient du neutre latin *pejus*.

repas, Xantus ne fit autre chose que blâmer son cuisinier ; rien ne lui plaisoit : ce qui étoit doux, il le trouvoit trop salé ; et ce qui étoit trop salé, il le trouvoit trop doux. L'homme sans souci le laissoit dire, et mangeoit de toutes ses dents. Au dessert, on mit sur la table un gâteau que la femme du philosophe avoit fait : Xantus le trouva mauvais, quoiqu'il fût très bon. Voilà, dit-il, la pâtisserie la plus méchante¹ que j'aie jamais mangée ; il faut brûler l'ouvrière, car elle ne fera de sa vie rien qui vaille : qu'on apporte des fagots. Attendez, dit le paysan, je m'en vais quérir² ma femme : on ne fera qu'un bûcher pour toutes les deux. Ce dernier trait désarçonna le philosophe, et lui ôta l'espérance de jamais attraper le Phrygien.

Or, ce n'étoit pas seulement avec son maître qu'Esope trouvoit occasion de rire et de dire de bons mots. Xantus l'avoit envoyé en certain endroit ; il rencontra en chemin le magistrat, qui lui demanda où il alloit. Soit qu'Esope fût distrait, ou pour une autre raison, il répondit qu'il n'en savoit rien. Le magistrat, tenant à mépris³ et irrévérence cette réponse, le fit mener en prison. Comme les huissiers⁴ le conduisoient : Ne voyez-vous pas, dit-il, que j'ai très bien répondu ? Savois-je qu'on me feroit aller où je vas ? Le magistrat le fit relâcher, et trouva Xantus heureux d'avoir un esclave si plein d'esprit.

Xantus, de sa part⁵, voyoit par là de quelle importance il

1. MÉCHANT, mauvaise, mal faite. On dit de même : un méchant goût, une méchante danse, etc. « Mais peut-être, madame, que leur danse sera méchante ? — Méchante ou non, il faut la voir. » (MOLIÈRE, *Amants magnif.*, I, VI.) — « Je n'ai pas si méchant goût que vous avez pensé. » (*Ibid.*, II, I.) — Le sens primitif de *méchant* est celui d'*infortuné*, qui réussit mal, qui n'a pas de chance ; ce mot vient de *mescheoir* (minus cadere), mal tomber, réussir mal. Il est fréquemment employé avec cette acception dans l'ancien français. Et comme il arrive souvent qu'un revers, un manque de chance est la suite d'une faute ou d'un vice, le sens de *mauvais*, *pervers* s'est ajouté au premier et l'a peu à peu remplacé.

2. QUÉRIR, chercher : mot de l'ancienne langue (du latin *querere*), encore usité au dix-septième siècle. Bossuet dit des anciens Romains : « On les alloit quérir à la charrue, pour commander les armées. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, 3^e partie, ch. VI.)

3. TENANT À MÉPRIS. Locution elliptique : « tenant ou considérant comme une chose qui tendait à mépris, etc. »

Il tiendrait à malheur le bien de sa voir libre.
(CORNEILLE, *Pompée*, IV, IV.)

Il tiendrait à faveur et bien hante et bien rare, etc.
(*Id.*, *Pulchérie*, V, II.)

Mais je tiendrais à crime une telle pensée.
(*Id.*, *Héraclius*, II, VII.)

4. HUISSIERS, les officiers de service. Ce mot vient de *huis* (*ostium*), porte, et désigne ceux dont la charge est d'ouvrir et de fermer une porte ; par extension, il s'applique aux gens préposés au service de certains corps ou de certaines administrations.

5. DE SA PART, de son côté, de *sua parte*.

C'est par là qu'il devrait songer ses ennemis,
Madame ; et, de *ma part*, j'y fais ce que je puis.
(CORNEILLE, *Pulchérie*, V, I.)

lui étoit de ne point affranchir Esope, et combien la possession d'un tel esclave lui faisoit d'honneur. Même un jour, faisant¹ la débauche avec ses disciples, Esope, qui les servoit, vit que les fumées leur échauffoient déjà la cervelle, aussi bien au maître qu'aux écoliers. La débauche de vin, leur dit-il, a trois degrés : le premier, de volupté; le second, d'ivrognerie; le troisième, de fureur. On se moqua de son observation, et on continua de vider les pots. Xantus s'en donna jusqu'à perdre la raison, et à se vanter qu'il boiroit la mer. Cela fit rire la compagnie. Xantus soutint ce qu'il avoit dit, gagea sa maison qu'il boiroit la mer tout entière : et, pour assurance de la gageure, il déposa l'anneau qu'il avoit au doigt.

Le jour suivant, que² les vapeurs de Bacchus furent dissipées, Xantus fut extrêmement surpris de ne plus trouver son anneau, lequel il tenoit³ fort cher. Esope lui dit qu'il étoit perdu, et que sa maison l'étoit aussi par la gageure qu'il avoit faite. Voilà le philosophe bien alarmé : il pria Esope de lui enseigner une défaite. Esope s'avisa de celle-ci :

Quand le jour que l'on avoit pris pour l'exécution de la gageure fut arrivé, tout le peuple de Samos accourut au rivage de la mer pour être témoin de la honte du philosophe. Celui de ses disciples qui avoit gagé contre lui triomphoit déjà. Xantus dit à l'assemblée : Messieurs, j'ai gagé véritablement que je boirois toute la mer, mais non pas les fleuves qui entrent dedans; c'est pourquoi, que celui qui a gagé contre moi détourne leur cours, et puis je ferai ce que je me suis vanté de faire. Chacun admira l'expédient que Xantus avoit trouvé pour sortir à son honneur d'un si mauvais pas. Le disciple confessa qu'il étoit vaincu, et demanda pardon à son maître. Xantus fut reconduit jusqu'en son logis avec acclamations.

Pour récompense, Esope lui demanda la liberté. Xantus la lui refusa, et dit que le temps de l'affranchir n'étoit pas encore venu : si toutefois les dieux l'ordonnoient ainsi, il y consentoit. partant⁴, qu'il prit garde au premier présage qu'il auroit étant

1. FAISANT LA DÉBAUCHE, etc., lorsqu'il faisoit la débauche. — Cet emploi du participe présent, avec le sens de l'ablatif absolu des Latins, n'étoit pas rare au moyen âge ni au dix-septième siècle. On l'employoit aussi, avec *en*, dans le même sens :

Si son astre, *en naissant*, ne l'a formé poète.
(BOILEAU, *Art poétique*, ch. .)

— Car il sembloit, *le regardant*,
Un vrai muet de président.
(Sautre *ménippée*.)

* *Le regardant*, * lorsqu'on le regardait.
2. QUE. Latinisme fort connu, et très fréquent alors : *postero die cum*.
3. IL TENAIT, il estimait, il considérait comme. — *Cher*, précieux, à quel l'on est attaché.
4. PARTANT, par conséquent. Mot composé de *par* et *tant* (*per tantum*, pour une si grande chose); il s'emploie surtout en style de pratique et de comptabilité.

sorti du logis; s'il étoit heureux, et que, par exemple, deux corneilles se présentassent à sa vue, la liberté lui seroit donnée; s'il n'en voyoit qu'une, qu'il ne se lassât point d'être esclave. Esope sortit aussitôt. Son maître étoit logé à l'écart, et apparemment vers un lieu couvert de grands arbres. A peine notre Phrygien fut hors, qu'il aperçut deux corneilles qui s'abatirent sur le plus haut. Il en alla avertir son maître, qui voulut voir lui-même s'il disoit vrai. Tandis que Xantus venoit, l'une des corneilles s'envola. Me tromperas-tu toujours? dit-il à Esope : qu'on lui donne les étrivières¹. L'ordre fut exécuté. Pendant le supplice du pauvre Esope, on vint inviter Xantus à un repas : il promit qu'il s'y trouveroit. Hélas ! s'écria Esope, les présages sont bien menteurs ! moi, qui ai vu deux corneilles, je suis battu ; mon maître, qui n'en a vu qu'une, est prié de noces. Ce mot plut tellement à Xantus qu'il commanda qu'on cessât de fouetter Esope ; mais, quant à la liberté, il ne pouvoit se résoudre à la lui donner, encore² qu'il la lui promit en diverses occasions.

Un jour, ils se promenoient tous deux³ parmi de vieux monuments, considérant avec beaucoup de plaisir les inscriptions qu'on y avoit mises. Xantus en aperçut une qu'il ne put entendre, quoiqu'il demeurât longtemps à en chercher l'explication. Elle étoit composée des premières lettres de certains mots. Le philosophe avoua ingénument que cela passoit son esprit. Si je vous fais trouver un trésor par le moyen de ces lettres, lui dit Esope, quelle récompense aurai-je ? Xantus lui promit la liberté et la moitié du trésor. Elles signifient, poursuivit Esope, qu'à quatre pas de cette colonne nous en rencontrerons un. En effet, ils le trouvèrent après avoir creusé quelque peu dans la terre. Le philosophe fut sommé de tenir parole ; mais il reculoit toujours. Les dieux me gardent de

1. ÉTRIVIÈRES. L'étrivière est la courroie qui tient l'étrier (du vieux français *estrif*, courroie, en flamand *striepje*). Donner les étrivières, c'est battre à coups de courroies ou de lanières de cuir.

2. ENCORE QUE, quoique. Cette expression de l'ancienne langue subsistait encore au dix-septième siècle, surtout dans le style familier.

Encor que son retour
En un grand embarras jette ici mon amour.
(MOLIÈRE, *École des femmes*, III, iv.)

— « Encore que cette précipitation ne soit pas pour vous, etc. » M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 114.)

Marine l'a employée dans la *Thébaïde* :

Je le chéris toujours, encore qu'il m'oublie.
(V. 371.)

Ce mot, primitivement, s'écrivait *encore*, selon l'étymologie, *hanc horam*, à cette heure. *Encore que* signifie donc, mot à mot : à cette heure *mince où*, etc.

3. TOUTS DEUX. « Tous les deux signifie, l'un et l'autre ; tous deux veut dire, l'un avec l'autre, ensemble. » (NOEL et CHAPSAI.)

L'affranchir, dit-il à Esope, que¹ tu ne m'aies donné avant cela l'intelligence de ces lettres ! ce me sera un autre trésor plus précieux que celui lequel² nous avons trouvé. On les a ici gravées, poursuivit Esope, comme étant les premières lettres de ces mots : Ἀπόδωξ βήματα, etc. ; c'est-à-dire : « Si vous reculez quatre pas, et que vous creusiez, vous trouverez un trésor. » Puisque tu es si subtil, repartit Xantus, j'aurois tort de me défaire de toi : n'espère donc pas que je t'affranchisse. Et moi, répliqua Esope, je vous dénoncerai au roi Denys ; car c'est à lui que le trésor appartient, et ces mêmes lettres commencent d'autres mots qui le signifient. Le philosophe intimidé dit au Phrygien qu'il prit sa part de l'argent, et qu'il n'en dit mot ; de quoi Esope déclara ne lui avoir aucune obligation, ces lettres ayant été choisies de telle manière qu'elles enfermoient un triple sens, et signifioient encore : « En vous en allant, vous partagerez le trésor que vous aurez rencontré. » Dès qu'ils furent de retour, Xantus commanda que l'on enfermât le Phrygien, et que l'on³ lui mit les fers aux pieds, de crainte qu'il n'allât publier cette aventure. Hélas ! s'écria Esope, est-ce ainsi que les philosophes s'acquittent de leurs promesses ? Mais faites ce que vous voudrez, il faudra que vous m'affranchissiez malgré vous.

Sa prédiction se trouva vraie. Il arriva un prodige qui mit fort en peine les Samiens. Un aigle enleva l'anneau public (c'étoit apparemment quelque sceau que l'on apposait aux délibérations du conseil), et le fit tomber au sein d'un esclave. Le philosophe fut consulté là-dessus, et comme étant philosophe, et comme étant un des premiers de la république. Il demanda temps⁴, et eut recours à son oracle ordinaire : c'étoit Esope. Celui-ci lui conseilla de le produire en public, parce que, s'il rencontroit bien, l'honneur en seroit toujours à son

1. QUE TU NE M'AIES DONNÉ, sans que tu m'aies donné. Encore un latinisme qui a passé dans l'ancien français : *que*, ici, suivi d'une négation, correspond à *quin* ou *quominus* en latin. — Molière : « Sors vite que je ne t'assomme. » (*Avare*, I, III.) — « Il n'avouera jamais qu'il est médecin... que vous ne preniez chacun un bâton. » (*Médecin malgré lui*, I, v.)

2. QUE CELUI LEQUEL. Tournure inusitée aujourd'hui. Elle avait pour but d'éviter la répétition de *que*, employé d'abord, comme conjonction, puis comme pronom relatif. *Lequel* était considéré comme synonyme de *quiconque*. Racine a usé assez fréquemment de cette tournure en prose : « Il n'y avait que ceux de cette famille lesquels pussent exercer la sacrificature. » (Préface d'*Athalie*.) — « Jupiter accompagne les suppléants, lesquels sont en vénération. » (*Remarques sur l'Odyssée*.)

3. QUE L'ON LUI, etc. Au dix-septième siècle, la forme *l'on* s'employait plus souvent qu'aujourd'hui, même dans les cas où l'euphonie ne l'exigeait pas. La Bruyère, par exemple, semble la préférer à *on*, au commencement des phrases : « *L'on n'a guère vu jusqu'à présent, etc.*... *L'on* devrait aimer à lire ses ouvrages, etc. » (*Des ouvrages de l'esprit*, p. 9-10.) Cette forme est plus étymologique que l'autre : *on* ou *l'on* a pour origine l'expression primitive : *l'hom, hom (l'homme)*.

4. IL DEMANDA TEMPS. Nous dirions : *du temps*. L'ancienne langue, plus rapprochée du latin, supprimait assez fréquemment l'article ; et le dix-sep-

maître ; sinon, il n'y auroit que l'esclave de blâmé. Xantus approuva la chose, et le fit monter à la tribune aux harangues. Dès qu'on le vit, chacun s'éclata¹ de rire : personne ne s'imaginait qu'il pût rien partir de raisonnable d'un homme fait de cette manière. Esope leur dit qu'il ne falloit point considérer la forme du vase, mais la liqueur qui y étoit renfermée. Les Samiens lui crièrent qu'il dit donc sans crainte ce qu'il jugeoit de ce prodige. Esope s'en excusoit sur ce qu'il n'osoit le faire. La Fortune, disoit-il, avoit mis un débat de gloire entre le maître et l'esclave : si l'esclave disoit mal, il seroit battu ; s'il disoit mieux que le maître, il seroit battu encore. Alors on pressa Xantus de l'affranchir. Le philosophe résista longtemps. A la fin le prévôt² de ville menaça de le faire de³ son office, et en vertu du pouvoir qu'il en avoit comme magistrat ; de façon que le philosophe fut obligé de donner les mains⁴. Cela fait, Esope dit que les Samiens étoient menacés de servitude par ce prodige, et que l'aigle enlevant leur sceau ne signifioit autre chose qu'un roi puissant qui vouloit les assujettir.

Peu de temps après, Crésus, roi des Lydiens⁵, fit dénoncer à ceux de Samos qu'ils eussent à se rendre ses tributaires ;

tième siècle avait beaucoup retenu de l'ancienne langue. Ces suppressions sont fréquentes dans Corneille et Molière :

Monsieur, j'ai perdu temps, votre homme se dédit.
(MOLIÈRE, *L'Étourdi*, III, n.)

Je vais, sans perdre temps, y disposer Orontes.
(CORNEILLE, *Galerie du Palais*.)

J'ai tendresse pour toi, j'ai passion pour elle...
Il vous assure et vie et gloire et liberté.
(NICOMÈDE, IV, III, V, n.)

1. S'ÉCLATA, pour *éclata*. Archaisme. Au moyen âge, la plupart des verbes neutres avaient, en outre, une forme réfléchie. On disoit *se fuir* (d'où *s'enfuir*), *se dîner*, *se combattre* (d'où *se battre*), *s'éclater*, *se jouer* (pour *jouer*), *se mourir* (d'où il *se meurt*), etc. Beaucoup de ces formes réfléchies ont disparu ; quelques-unes sont restées.

2. PRÉVÔT. Ce nom désignait autrefois d'assez nombreux magistrats ou officiers chargés d'une juridiction ou préposés à une haute surveillance : *prévôt de Paris*, *prévôt des marchands*, etc. Il vient du latin *praepositus*. La Fontaine, selon l'usage ancien, donne une forme française aux institutions antiques.

3. DE SON OFFICE : par l'exercice de sa charge. Ce latinisme ou cette sorte d'ablatif latin transporte en français état d'un usage courant au dix-septième siècle et au moyen âge.

4. DONNER LES MAINS, consentir (après résistance). — Racine : « Phèdre n'y donne les mains que parce qu'elle est dans une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même. » (*Phèdre*, préface.)

Pourvu que votre cour veuille donner les mains
Au dessin que j'ai fait de fuir tous les humains.
(MOLIÈRE, *Misanthrope*, IV, III.)

5. CRÉSUS. Ce roi de Lydie, opulent, philosophe et guerrier, régnaît au sixième siècle avant notre ère. Il fut battu à Thymbrée par Cyrus, en 548.

sinon, qu'il les y forceroit par les armes. La plupart étoient d'avis qu'on lui obéit. Esope leur dit que la Fortune présentait deux chemins aux hommes : l'un, de liberté, rude et épineux au commencement, mais dans la suite très agréable; l'autre, d'esclavage, dont les commencements étoient plus aisés, mais la suite laborieuse. C'étoit conseiller assez intelligiblement aux Samiens de défendre leur liberté. Ils renvoyèrent l'ambassadeur de Crésus avec peu de satisfaction.

Crésus se mit en état de les attaquer. L'ambassadeur lui dit que, tant qu'ils auroient Esope avec eux, il auroit peine à les réduire à ses volontés, vu la confiance qu'ils avoient au bon sens du personnage. Crésus le leur envoya demander, avec promesse de leur laisser la liberté, s'ils le lui livroient. Les principaux de la ville trouvèrent ces conditions avantageuses, et ne crurent pas que leur repos leur coûtât trop cher quand ils l'achèteront aux dépens d'Esope. Le Phrygien leur fit changer de sentiment, en leur contant que, les loups et les brebis ayant fait un traité de paix, celles-ci donnèrent leurs chiens pour otages. Quand elles n'eurent plus de défenseurs, les loups les étranglèrent avec moins de peine qu'ils ne faisoient. Cet apologue fit son effet : les Samiens prirent une délibération toute contraire à celle qu'ils avoient prise. Esope voulut toutefois aller vers Crésus, et dit qu'il les serviroit plus utilement étant près du roi, que s'il demeurait à Samos.

Quand Crésus le vit, il s'étonna qu'une si chétive créature lui eût été un si grand obstacle. Quoi ! voilà celui qui fait qu'on s'oppose à mes volontés ! s'écria-t-il. Esope se prosterna à ses pieds. Un homme prenoit des sauterelles, dit-il ; une cigale lui tomba aussi sous la main. Il s'en alloit à la tuer

1. RÉDUIRE *λ*, ramener de force à, etc. (du latin *reducere ad*). — Boileau :

Et réduisit la muse aux règles du devoir.
(*Art poét.*, I, 125.)

2. LEUR FIT CHANGER. Avec certains verbes comme *faire*, *laisser*, etc., on emploie le pronom au cas indirect, bien que la construction logique exige le cas direct, comme dans cette phrase : « leur fit changer », au lieu de : « les fit changer ». Il en est de même dans ce vers de Racine :

Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse.
(*Britannicus*, IV, 11.)

3. S'EN ALLOIT, pour il alloit. Tournure très ancienne, que le dix-septième siècle avait conservée et qui se rencontre assez souvent dans nos classiques :

Le jour s'en va paraître, affronteur, hâte-toi.
(*Cornille, Clitandre*, I, 1.)

Cette vertu triomphe, et tu l'en vas régner.
(*Fertharite*, V, v.)

— Je m'en vais l'étonner.
(*Racine, Mithriate*, I, 1.)

Ce trio plebe henroux qui s'en va devenir
L'éternel amusement des siècles à venir.
(*Iphigénie*, I, v.)

comme il avoit fait¹ les sauterelles. Que vous ai-je fait ? dit-elle à cet homme : je ne ronge point vos blés ; je ne vous procure aucun dommage ; vous ne trouverez en moi que la voix, dont je me sers fort innocemment. Grand roi, je ressemble à cette cigale : je n'ai que la voix, et ne m'en suis point servi pour vous offenser. Crésus, touché d'admiration et de pitié, non seulement lui pardonna, mais il laissa en repos les Samiens à sa considération².

En ce temps-là le Phrygien composa ses fables, lesquelles³ il laissa au roi de Lydie, et fut envoyé par lui vers les Samiens, qui décernèrent à Esope de grands honneurs. Il lui prit aussi envie de voyager et d'aller par le monde, s'entretenant de diverses choses avec ceux que l'on appeloit philosophes. Enfin il se mit en grand crédit près de Lycéus, roi de Babylone⁴. Les rois d'alors s'envoyoient les uns aux autres des problèmes à soudre⁵ sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondoient bien ou mal aux questions proposées ; en quoi Lycéus, assisté d'Esope, avoit toujours l'avantage, et se rendoit illustre parmi les autres, soit à résoudre, soit à proposer. Cependant notre Phrygien se maria, et, ne pouvant avoir d'enfants, il adopta un jeune homme d'extraction noble, appelé Ennus. Celui-ci le paya d'ingratitude, et fut si méchant que d'oser souiller le lit de son bienfaiteur. Cela étant venu à la connoissance d'Esope, il le chassa. L'autre, afin de s'en venger, contrefit des lettres par lesquelles il sembloit qu'Esope

Par la main de Calchas s'en va vous immoler.

(*Ibid.*, III, iv.)

Cette expression s'explique par la raison déjà donnée plus haut : dans l'ancien français les verbes neutres avoient, outre la forme simple, une forme réfléchie, employée comme la première, *s'aller*, *se fuir*, *se mourir*, etc. De la *s'en aller*, pour la forme simple *aller*.

1. FAIT, c'est-à-dire : comme il avait tué... — Le verbe *faire* s'employait souvent en ce sens pour éviter la répétition d'un verbe déjà exprimé. — « On examina mon amusement, comme on aurait fait (examiné) une tragédie. » (*Racine, Plaideurs*, préface.)

2. CONSIDÉRATION. C'est à la cour de Crésus qu'Esope rencontra, suivant Hérodote et Plutarque, le philosophe Solon. Alexis le comique avait composé une pièce intitulée *Esope*, dans laquelle il y avait une scène entre Esope et Solon.

3. LESQUELLES. Voyez plus haut, p. 64, n. 2. — Racine :

Il s'y trouve un chapon, lequel a bonne mine.

(*Plaideurs*, v. 766.)

— « L'enfant d'Evadné et d'Apollon, lequel devait être un grand prophète. » (*Id.*, *Remarques sur Pindare*.)

4. LYCÉUS. L'histoire ne mentionne aucun roi de Babylone qui ait porté ce nom.

5. SODRE, mot vieilli et définitivement remplacé par *résoudre*. Il vient du latin *solvere*. — « Cette eau extrêmement forte qui peut soudre l'or. » (*Descartes*.)

eût intelligence¹ avec les rois qui étoient émules de Lycérus. Lycérus, persuadé par le cachet et par la signature de ces lettres, commanda à un de ses officiers nommé Hermippus que², sans chercher de plus grandes preuves, il fit mourir promptement le traître Esope. Cet Hermippus, étant ami du Phrygien, lui sauva la vie, et, à l'insu de tout le monde, le nourrit longtemps dans un sépulcre, jusqu'à ce que Necténabo³, roi d'Egypte, sur le bruit de la mort d'Esope, crut à l'avenir rendre Lycérus son tributaire. Il osa le provoquer et le défia de lui envoyer des architectes qui sussent bâtir une tour en l'air, et, par même moyen, un homme prêt à répondre à toutes sortes de questions. Lycérus ayant lu les lettres et les ayant communiquées aux plus habiles de son Etat, chacun d'eux demeura court; ce qui fit que le roi regretta Esope; quand Hermippus lui dit qu'il n'étoit pas mort et le fit venir. Le Phrygien fut très bien reçu, se justifia et pardonna à Ennus.

Quant à la lettre du roi d'Egypte, il n'en fit que rire, et manda qu'il enverroit au printemps les architectes et le répondant⁴ à toutes sortes de questions. Lycérus remit Esope en possession de tous ses biens, et lui fit livrer Ennus pour en faire ce qu'il voudroit. Esope le reçut comme son enfant, et, pour punition, lui recommanda d'honorer les dieux et son prince⁵; se rendre terrible à ses ennemis, facile et commode aux autres; bien traiter sa femme, sans pourtant lui confier son secret; parler peu, et chasser de chez soi les babillards; ne se point laisser abattre au⁶ malheur; avoir soin du lendemain, car il vaut mieux enrichir ses ennemis par sa mort que d'être importun à ses amis pendant son vivant; surtout n'être point envieux du bonheur ni de la vertu d'autrui, d'autant que c'est se faire du mal à soi-même. Ennus, touché

1. EUT INTELLIGENCE, fût secrètement d'accord. *Intelligence*, accord secret.

Je vous ai crus tous deux d'intelligence.
(RUCIUS, *Britannicus*, v. 1311.)
Que la bouche et le cœur sont peu d'intelligence!
(*Ibid.*, v. 1524.)

2. COMMANDA QUE. On dit plus ordinairement à plus correctement *commander de et ordonner que*.

3. NECTÉNABO. Ce roi d'Egypte ne régna qu'au quatrième siècle avant notre ère, deux cents ans après la mort d'Esope.

4. RÉPONDANT est ici substantif.

5. SE RENDRE TERRIBLE, etc. Tous les verbes à l'infinitif si nombreux dans cette phrase dépendent de la préposition *de* qui précède le premier de ces verbes. La Fontaine se conforme en cela à l'usage du dix-septième siècle. On ne répétait pas, en pareil cas, la préposition devant chaque verbe.

6. AU MALHEUR, sous le malheur, par l'effet du malheur. Cet emploi de *a*, avec le sens de *dans, par, pour*, etc., est très fréquent, comme on sait. Il y a, d'ailleurs, dans cette expression-ci, l'idée de céder ou succomber au malheur, implicitement contenue et qui justifie l'emploi de *a* avec « se laisser abattre ».

de ces avertissements et de la bonté d'Esope, comme d'un trait qui lui auroit pénétré le cœur, mourut peu de temps après.

Pour revenir au défi de Necténabo, Esope choisit des aiglons et les fit instruire (chose difficile à croire); il les fit, dis-je, instruire à porter en l'air chacun un panier dans lequel étoit un jeune enfant. Le printemps venu, il s'en alla en Egypte avec tout cet équipage, non sans tenir en grande admiration et en attente de son dessein les peuples chez qui il passoit. Necténabo, qui, sur le bruit de sa mort, avoit envoyé l'énigme, fut extrêmement surpris de son arrivée. Il ne s'y attendoit pas, et ne se fût jamais engagé dans un tel défi contre Lycérus, s'il eût cru Esope vivant. Il lui demanda s'il avoit amené les architectes et le répondant. Esope dit que le répondant étoit lui-même, et qu'il feroit voir les architectes quand il seroit sur le lieu. On sortit en pleine campagne, où les aigles enlevèrent les paniers avec les petits enfants, qui criaient qu'on leur donnât du mortier, des pierres et du bois. Vous voyez, dit Esope à Necténabo, je vous ai trouvé les ouvriers; fournissez-leur des matériaux. Necténabo avoua que Lycérus étoit le vainqueur. Il proposa toutefois ceci à Esope : J'ai des cavales en Egypte, qui conçoivent au hennissement des chevaux qui sont devers¹ Babylone. Qu'avez-vous à répondre là-dessus? Le Phrygien remit sa réponse au lendemain, et, retourné qu'il fut² au logis, il commanda à des enfants de prendre un chat et de le mener fouettant³ par les rues. Les Egyptiens, qui adorent cet animal, se trouvèrent extrêmement scandalisés du traitement que l'on⁴ lui faisoit. Ils l'arrachèrent des mains des enfants et allèrent se plaindre au roi. On fit venir en sa présence le Phrygien. Ne savez-vous pas, lui dit le roi, que cet animal est un de nos dieux? Pourquoi donc le faites-vous traiter de la sorte? C'est pour l'offense qu'il a commise envers Lycérus, reprit Esope; car, la nuit dernière,

1. DEVERS. Dans l'ancien français, et au dix-septième siècle encore, *vers* et *devers* s'employaient indifféremment, surtout dans le style simple et familier, comme *devant* et *avant* étaient synonymes, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut. Ces mots étaient formés des mêmes expressions latines auxquelles on avoit ajouté ou non la préposition *de* : *abante*, *avant*; *de-abante*, *devant*; *versus*, *vers*; *deversus*, *devers*.

O ciel! quel bon démon devers moi vous envoie?
(CORNEILLE, *Héraclius*, V, n.)

— Il s'est devers la fin levé longtemps d'avance.
(MOLIÈRE, *Fâcheux*, I, 1.)

— C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.
(BOULEAU, *Ep.*, II, v. 30.)

2. RETOURNÉ QU'IL FUT. Expression elliptique et familière : *dès qu'il fut retourné*.

3. FOUETTANT, en le fouettant. Sorte de latinisme très usité alors. Nous avons déjà signalé cet emploi du participe présent avec ou sans la préposition *en*. (Voy. plus haut, p. 62, n. 1.)

4. L'ON LUI FAISOIT. Sur cet emploi de *l'on*, voy. la note 3, p. 64.

Il lui a étranglé un coq extrêmement courageux, et qui chan-
toit à toutes les heures. Vous êtes un menteur, répartit le roi :
comment seroit-il possible que ce chat eût fait en si peu de
temps un si long voyage ? Et comment est-il possible, reprit
Esope, que vos juments entendent de si loin nos chevaux
hennir et conçoivent pour les entendre ?

Ensuite de cela, le roi fit venir d'Héliopolis certains per-
sonnages d'esprit subtil, et savants en questions énigmatiques.
Il leur fit un grand régal, où le Phrygien fut invité. Pendant
le repas, ils proposèrent à Esope diverses choses, celle-ci entre
autres : Il y a un grand temple qui est appuyé sur une cola-
onne entourée de douze villes ; chacune desquelles a trente
arcs-boutants, et autour de ces arcs-boutants se promènent,
l'une après l'autre, deux femmes, l'une blanche, l'autre noire.
Il faut renvoyer, dit Esope, cette question aux petits enfants
de notre pays. Le temple est le monde ; la colonne, l'an ; les
villes, ce sont les mois ; et les arcs-boutants, les jours, autour
desquels se promènent alternativement le jour et la nuit.

Le lendemain, Necténabo assembla tous ses amis. Souffri-
rez-vous, leur dit-il, qu'une moitié d'homme, qu'un avorton,
soit la cause que¹ Lycérus remporte le prix et que j'aie la con-
fusion pour mon partage ? Un d'eux s'avisait de demander à
Esope qu'il leur fit des questions de choses dont ils n'eussent
jamais entendu parler. Esope écrivit une cédule² par laquelle
Necténabo confessait devoir deux mille talents à Lycérus. La
cédule fut mise entre les mains de Necténabo toute cachetée.
Avant qu'on l'ouvrit, les amis du prince soutinrent que la
chose contenue dans cet écrit étoit de leur connoissance.
Quand on l'eut ouverte, Necténabo s'écria : Voilà la plus
grande fausseté du monde ; je vous en prends à témoin tous
tant que vous êtes. Il est vrai, répartirent-ils, que nous n'en
avons jamais entendu parler. J'ai donc satisfait à votre de-
mande, reprit Esope. Necténabo le renvoya comblé de pré-
sents tant pour lui que pour son maître. Le séjour qu'il fit en
Egypte est peut-être cause que quelques-uns ont écrit qu'il
fut esclave avec Rhodopé³, celle-là qui, des libéralités de ses

1. POUR LES ENTENDRE, parce qu'elles les entendent. — Pour s'employait
couramment avec le sens de *parce que*.

Vos armes l'ont conquise, et tous les conquérants

— Pour être usurpateurs ne sont pas des tyrans.

(CONSEILLE, *Cinna*, II, 1.)

— « Tous les désordres, toutes les guerres n'arrivent que pour n'apprendre
pas la musique. » (MOLIÈRE, *Bourgeois gentilhomme*, I, II.)

2. LA CAUSE QUE, la cause qui fait que, etc. C'est un latinisme : *Que*
traduit ici le *cur* du latin ; *ca causa cur*, etc. On dit aujourd'hui « être
cause que » ; mais l'article précise davantage et insiste sur le mot « cause » ;
il est presque synonyme ici de l'adjectif démonstratif *cette*.

3. CÉDULE (du latin *schedula*) ; nous disons aujourd'hui « un billet » ; une
cédule était une promesse de payer, faite sous sceau privé.

4. RHODOPE. Herodote a dit à ce sujet : « Rhodopé était originaire de

amants, fit élever une des trois pyramides qui subsistent en-
core et qu'on voit avec admiration : c'est la plus petite, mais
celle qui est bâtie avec le plus d'art. Esope, à son retour dans
Babylone, fut reçu par Lycérus avec de grandes démonstrations
de joie et de bienveillance : ce roi lui fit ériger une statue.
L'envie de voir et d'apprendre le fit renoncer à tous ces hon-
neurs. Il quitta la cour de Lycérus, où il avoit tous les avan-
tages qu'on peut souhaiter, et prit congé de ce prince pour
voir la Grèce encore une fois. Lycérus ne le laissa point partir
sans embrassements et sans larmes, et sans le¹ faire pro-
mettre sur les autels qu'il reviendroit achever ses jours auprès
de lui.

Entre les villes où il s'arrêta, Delphes fut une des princi-
pales. Les Delphiens l'écoutèrent fort volontiers ; mais ils ne
lui rendirent point d'honneurs. Esope, piqué de ce mépris, les
compara aux bâtons qui flottent sur l'onde : on s'imagine de
loin que c'est quelque chose de considérable ; de près, on
trouve que ce n'est rien. La comparaison lui coûta cher. Les
Delphiens en conçurent une telle haine et un si violent désir
de vengeance (autre qu'ils craignoient d'être décriés par lui),
qu'ils résolurent de l'ôter du monde. Pour y parvenir, ils
cachèrent parmi ses hardes un² de leurs vases sacrés, préten-
dant que³ par ce moyen ils convaincroient Esope de vol et de
sacrilège, et qu'ils le condamneroient à mort. Comme il fut
sorti de Delphes, et qu'il eut pris le chemin de la Phocide,
les Delphiens accoururent comme gens qui étoient en peine.
Ils l'accusèrent d'avoir dérobé leur vase ; Esope le nia avec
des sermens : on chercha dans son équipage⁴, et il fut trouvé.
Tout ce qu'Esope put dire n'empêcha point qu'on ne le traitât
comme un criminel infâme. Il fut ramené à Delphes, chargé
de fers, mis dans des cachots, puis condamné à être précipité⁵.
Rien ne lui servit⁶ de se défendre avec ses armes ordinaires
et de raconter des apologues : les Delphiens s'en moquèrent.

Thrace, esclave d'Iamon, fils d'Héphestopolis, de l'île de Samos, compagne
d'esclavage d'Esope le fabuliste ; car Esope fut aussi esclave d'Iamon. On
en a des preuves ; et une des principales, c'est que, les Delphiens ayant fait
demander plusieurs fois par un héraut si quelqu'un vouloit venger la mort
d'Esope, il ne se présenta qu'un petit-fils d'Iamon qui portait le même
nom que son aïeul. » (II, 124.)

1. LE FAIRE PROMETTRE, l'obliger à promettre. L'emploi du régime direct
le au lieu de lui donne plus de force au verbe.

2. HARDES. Vieux mot, qui désigne tout ce qui sert à l'habillement. On
s'en connaît pas l'origine.

3. PRÉTENDANT QUE, se flattant que, ayant pour but de, etc.

4. ÉQUIPAGE, le train, la suite et les bagages d'une personne, tout ce qui
sert à l'équiper et à l'accompagner.

5. ÊTRE PRÉCIPITÉ, jeté dans un précipice. L'emploi de ce verbe au sens
absolu et sans complément est une ellipse et un latinisme. On sait à quelle
sorte de supplice il est fait allusion.

6. RIEN NE LUI SERVIT, il ne lui servit de rien, ou en rien, de se dé-
fendre. Cette inversion elliptique était alors très usitée, en vers et en prose.

La grenouille, leur dit-il, avoit invité le rat à la venir voir. Afin de lui faire traverser l'onde, elle l'attacha à son pied. Dès qu'il fut sur l'eau, elle voulut le tirer au fond, dans le dessein de le noyer et d'en faire ensuite un repas. Le malheureux rat résista quelque peu de temps. Pendant qu'il se débattait sur l'eau, un oiseau de proie l'aperçut, fondit sur lui et l'ayant enlevé avec la grenouille, qui ne put se détacher, il se reput de l'un et de l'autre. C'est ainsi, Delphiens abominables, qu'un plus puissant que nous me vengera ; je périrai, mais vous périrez aussi. Comme on le conduisoit au supplice, il trouva moyen de s'échapper et entra dans une petite chapelle dédiée à Apollon. Les Delphiens l'en arrachèrent. Vous violez cet asile, leur dit-il, parce que ce n'est qu'une petite chapelle ; mais un jour viendra que votre méchanceté ne trouvera pas de retraite sûre, non pas même dans les temples. Il vous arrivera la même chose qu'à l'aigle, laquelle¹, nonobstant² les prières de l'escarbot, enleva un lièvre qui s'étoit réfugié chez lui : la génération³ de l'aigle en fut punie jusque dans le giron de Jupiter. Les Delphiens, peu touchés de ces exemples, le précipitèrent⁴.

Peu de temps après sa mort, une peste très violente exerça sur eux ses ravages. Ils demandèrent à l'oracle par quels moyens ils pourroient apaiser le courroux des dieux. L'oracle leur répondit qu'il n'y en avoit point d'autre que d'expiar leur forfait et⁵ satisfaire aux mânes d'Esopé. Aussitôt une pyramide fut élevée. Les dieux ne témoignèrent pas seuls combien ce crime leur déplaisoit : les hommes vengèrent aussi la mort de leur sage. La Grèce envoya des commissaires pour en informer, et en fit une punition rigoureuse⁶.

1. LAQUELLE. Sur l'emploi de ce pronom, voy. p. 64, n. 2. — *Aigle* est féminin lorsqu'on veut désigner la femelle. Il l'est aussi en termes d'armoiries et de devises.

2. NONOBTANT, malgré (*non-obstante*). Terme vieilli, et qui n'est plus guère usité qu'au palais.

3. LA GÉNÉRATION, la descendance. *Giron*, sur les genoux, etc. Ce mot, peu usité aujourd'hui, si ce n'est dans le langage familier et populaire, désigne l'espace qui s'étend du genou jusqu'à la ceinture d'une personne assise ; il paraît venir de l'allemand *gère*, qui signifie le pan d'un vêtement, la partie qui recouvre les genoux d'une personne assise.

4. PRÉCIPITÈRENT. Le savant Larcher place la date de cet événement en l'an 560 avant notre ère.

5. ET SATISFAIRE. Sur cette ellipse de la préposition *de*, voy. p. 68, n. 5.

6. RIGOUREUSE. Les Athéniens élevèrent à Esopé une statue qui étoit l'ouvrage du célèbre Lysippe.

*(Esopi ingenio statuum posuere Attici,
Seruungue collocarunt æterna in basi,
Patere honoris scirent ut cunctis viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.)*
(PHEBUS, l. II, Epitologia.)

FABLES

DE

J. DE LA FONTAINE

A MONSIEUR LE DAUPHIN¹

Je chante les héros dont Esopé² est le père,
Troupe de qui³ l'histoire, encor⁴ que mensongère,
Contient des vérités qui servent de leçons.
Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons⁵ :
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes ;
Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.
ILLUSTRE REJETON D'UN PRINCE aimé des cieux,
Sur qui le monde entier a maintenant les yeux,
Et qui, faisant fléchir les plus superbes⁶ têtes,
Comptera désormais ses jours par ses conquêtes,
Quelque autre te dira d'une plus forte voix

1. LE DAUPHIN. — Voy. p. 42, n. 1. — On sait que les fils aînés des rois de France portaient le titre de *dauphin* depuis la réunion du Dauphiné à la France (1313). On remarque aussi que, sous les règnes qui ont précédé celui de Louis XIV, le dauphin se nommait *Monsieur*, et que Louis XIV voulut qu'on le nommât *Monseigneur*.

2. ESOPÉ. — Voy. p. 22.

3. DE QUI. Nous employons aujourd'hui plus volontiers *dont* ; mais, au dix-septième siècle, l'emploi de la forme *de qui* étoit très fréquente, non seulement avec un nom de personne, mais aussi avec un nom de chose :

Eloigna de son fils tous ceux de qui le zèle
Pouvoit du trône encor lui rouvrir le chemin.

(RACINE, *Britannicus*, IV, n.)

Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.

(CORNEILLE, *Cinna*, V, m.)

4. ENCOR QUE. — Voy. p. 63, n. 2.

5. POISSONS. Les poètes donnent souvent aux poissons l'épithète de *muets*, *muhi peccis*. Bossuet même a dit dans un sermon sur la création : « Les poissons et leur morne silence. »

6. *Superbes têtes*. Il y a dans ce vers un souvenir du vers de Virgile :

Parcere subjectis et debellare superbos.

(*Enéide*, VI, 852.)

Les faits de tes aïeux et les vertus des rois¹.
 Je vais t'entretenir de moindres aventures,
 Te tracer en ces vers de légères peintures ;
 Et si de t'agréer² je n'emporte le prix³,
 J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

1. ROIS. Boileau s'exprime de même dans son *Discours au roi*, qui est de 1660 (v. 134). — Sur les importantes conquêtes de Louis XIV, voy. page 43, notes 7 et 8.

2. T'AGRÉER, te plaire. On dit bien d'une chose : elle m'agréa, elle agréa à tout le monde ; mais on ne le dit plus, ou on ne le dit guère, d'une personne. Du temps de La Fontaine, on disait fort bien d'un courtisan : *Il agréa aux princes*. — Aujourd'hui en général, le verbe *agréer* s'emploie plutôt à l'actif, dans le sens de *trouver bon, approuver*, qu'au neutre avec la signification de *plaire*.

3. PRIX. *Emporter le prix de t'agréer* ne paraît ni élégant, ni correct aux critiques. « La pensée est aussi fautive que l'expression est mauvaise », a dit Voltaire (*Catalogue des écrivains français du siècle de Louis XIV*). Nous croyons que La Fontaine a raison contre la critique et que, sans parler de la pensée qui se justifie d'elle-même, l'expression est claire, nette et précise. Ce tour, qui a ses avantages, est emprunté à l'ancien français que La Fontaine connaissait mieux que la plupart de ses commentateurs. Dans l'ancienne langue, les infinitifs s'employaient couramment comme substantifs, soit avec l'article, soit avec des prépositions, comme de véritables noms. On disait fort bien : « *Au passer* que je fis sur la rive du fleuve ; *Au repaïrter* que je fis de Provence, etc. ; » au lieu de : « lors du passage que je fis, etc., lors de mon retour de Provence, etc. » Nous lisons dans Joinville : « *Au peure* (prendre) comté que il fesoit à eux, etc.... En ces choses aréer (arranger), etc., c'est-à-dire : à la prise de comté qu'il leur adressait, etc. *Dans l'arrangement* de ces choses, etc. » (V. Clédal, *Grammaire du vieux français*, p. 201.) — La Fontaine s'est souvent de cet ancien usage et l'a imité en employant substantivement l'infinitif *agréer*, qui est ici synonyme de « ton approbation ».

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

En signalant dans nos notes les emprunts faits à Esope par La Fontaine, nous renvoyons tout à la fois aux éditions abrégées de l'auteur grec, dites éditions classiques, et à l'édition complète (Leipzig, 1840). Des deux chiffres qui désignent la même fable, le premier se rapporte aux éditions classiques, le second à l'édition complète. Pour Phédre, nos indications concordent avec l'édition publiée par nous dans la collection des auteurs latins de M. Eugène Belin.

LIVRE PREMIER¹

I. — LA CIGALE ET LA FOURMI²

La cigale³ ayant chanté
 Tout l'été,
 Se trouva fort dépourvue⁴
 Quand la bise⁵ fut venue :
 Pas un seul petit morceau
 De mouche ou de vermineau.
 Elle alla crier famine⁶
 Chez la fourmi sa voisine,
 La priant de lui prêter
 Quelque grain pour subsister
 Jusqu'à la saison nouvelle.
 « Je vous paierai, lui dit-elle,
 Avant l'ôût⁷, foi d'animal,

1. Il fut achevé d'imprimer le 31 mars 1668. La Fontaine avait quarante-sept ans. *Andromaque* est de 1667, *Britannicus* de 1669, les *Plaideurs* de 1668. *L'Art poétique* est de 1669 à 1674. *L'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre* est de 1669. *Le Misanthrope* est de 1666, *l'Avare* de 1668.

2. Fable imitée de la fable VII d'Esope (édit. classique) ou 134 de l'édition complète. L'activité travailleuse et le caractère économe de la fourmi étaient passés en proverbe dans l'antiquité. (Voy. Horace, *Sat.*, I, 1, 33.)

3. CIGALE, du latin *ciada*. La cigale était dédiée à Apollon, comme au dieu de la voix et du chant.

4. DÉPOURVUE. Ce participe peut s'employer, comme ici, sans régime, en formant à lui seul un sens complet. De là, cette locution : « être pris au dépourvu. » — On peut aussi l'employer avec un régime.

5. BISE, vent du nord, sec et froid (chez les anciens, *Aquilo*, *Boreas*). Il désigne ici l'hiver, saison où il souffle fréquemment :

Comme tombe une fleur que la bise a séchée.

(MALTHÉRE.)

6. CRIER FAMINE. Expression elliptique, qui convient à la vivacité du langage familier. On dit, de même : « crier misère, crier vengeance, crier victoire, etc. » — « Voilà qui crie vengeance au ciel. » (Molière, *l'Avare*, I, v.)

7. L'ÔÛT, c'est-à-dire avant le mois d'août, époque de la moisson, dans les parties septentrionales de la France. Ce mot vient de *Augustum* (au cas régime), parce que ce mois, chez les Romains, portait le nom de l'empereur Auguste. Au XVIII^e siècle, on disait encore et on écrivait le mois *d'Auguste* (le 1^{er}, le 2, le 3 *d'Auguste*, etc.) au lieu de « du mois d'août ». Voltaire, dans sa Correspondance, écrit toujours *Auguste*. — Dans l'ancien français, l'ôût était synonyme de moisson : « Ce fermier fait son ôût. On est dans la force de l'ôût. » — *Augustum* a formé régulièrement *août* en français par la chute de la consonne médiane *g* et de la finale atone *um*, et par la contraction des voyelles. C'est un nom de formation populaire.

Intérêt¹ et principal. »
 La fourmi n'est pas prêteuse :
 C'est là son moindre défaut².
 « Que faisiez-vous au temps chaud ?
 Dit-elle à cette emprunteuse.
 — Nuit et jour à tout venant
 Je chantais, ne vous déplaise.
 — Vous chantiez ! j'en suis fort aise.
 Eh bien ! dansez maintenant³. »

II. — LE CORBEAU ET LE RENARD⁴

Maître⁵ corbeau⁶, sur un arbre perché,
 Tenoit en son bec un fromage.
 Maître renard⁷, par l'odeur alléché⁸,
 Lui tint⁹ à peu près ce langage :

1. INTÉRÊT. C'est la rente que rapporte annuellement l'argent prêté. Le *principal* (en latin *caput*), c'est la somme prêtée, autrement dit le *capital*.
 2. DÉFAUT. C'est-à-dire : C'est le défaut qu'elle a le moins, c'est l'habitude dont elle est la plus éloignée. Molière a dit, par un tour semblable :

Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent.
 (Ecole des femmes, I. IV.)

3. MAINTENANT. Cette fable est une leçon d'économie, mais ce n'est pas une leçon de bienfaisance ou de charité.

4. RENARD. Fable imitée d'Esopé (f. 208) et de Phédre (l. I, 13).

5. MAÎTRE. Titre honorifique qui s'applique à une foule de fonctions et de professions, aux avocats, aux notaires, aux professeurs, aux supérieurs d'ordres religieux, à certains commandants militaires, etc., et qui désigne une supériorité ou un mérite quelconque. — « Dans la fable, dit Saint-Marc Girardin, les corbeaux ne sont pas entièrement ceux des champs, pas plus que les renards ne sont entièrement ceux des bois. Ils parlent et ils conversent ensemble ; ils ont les vices et les ridicules des hommes ; ils ont même leurs titres, si vous voulez ; les corbeaux et les renards y sont maîtres, comme le lion est *stré*, comme le tigre et l'ours s'y traitent de *puissances*. »

6. CORBEAU. Ce mot vient de *corvellum*, synonyme populaire de *corvum*. Il y a eu permutation des deux consonnes labiales *v* et *b*, comme dans *brebis* formé de *vervecem*. La forme première était *corbel*.

7. RENARD. On sait que ce mot était, dans l'origine, un nom d'homme, et nullement un nom d'animal. Dans l'ancienne langue, le renard s'appelait *vulpil* (*vulpeculum*), ou *goupil*, ou *gorpil*. On lui a ensuite appliqué le nom de *Renard* qui désigne un personnage du *Roman de Renard* et qui vient de l'allemand *Reginhart* (bon conseil). Ce surnom est devenu son nom.

8. ALLÉCHÉ, attiré, affriandé (du latin *allectatum*, *allectare*, fréquentatif populaire du classique *allicere*, *allectum*).

9. TINT. *Tenir un langage* signifie prononcer une suite de paroles, un discours (*sermonem habere*) :

C'est tenir un langage de sens bien dépourvu.
 (Molière.)

« Hé ! bonjour, monsieur du¹ corbeau !
 Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
 Sans mentir, si votre ramage²
 Se rapporte à votre plumage,
 Vous êtes le phénix³ des hôtes⁴ de ces bois. »
 A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie ;
 Et, pour montrer sa belle voix,
 Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie⁵.
 Le renard s'en saisit, et dit : « Mon bon monsieur⁶,
 Apprenez que tout flatteur
 Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
 Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »
 Le corbeau, honteux et confus,
 Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.

III. — LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF⁷

Une grenouille⁸ vit un bœuf
 Qui lui sembla de belle taille.
 Elle, qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,

1. DU CORBEAU. Il l'anoblit ; c'est un exorde insinuant.

2. RAMAGE. Terme qui désigne le chant des oiseaux (du latin populaire *ramaticum*, dérivé du latin classique *ramus*, branche, chant des oiseaux sur les branches).

3. PHÉNIX, oiseau fabuleux, seul de son espèce, qui, selon les anciens, vivait cinq ou six siècles, et, sur le point de mourir, se dressait un bûcher, ou de ses cendres renaissait un autre phénix. — Par métaphore, ce terme désigne une personne d'un mérite rare et unique :

Sofal est le phénix des esprits relevés.
 (Molière, *Satire IX*, 293.)

4. HÔTES, habitants, qui trouvent un asile et une demeure dans les bois. — Ce mot, qui vient du latin *hospitem*, désigne tantôt celui qui reçoit, tantôt celui qui est reçu. C'est par une extension de ce second sens qu'il signifie ici « habitants ».

5. SA PROIE. « Ce vers est admirable : l'harmonie seule en fait image. Je vois un grand vilain bec ouvert ; j'entends tomber le fromage à travers les branches. » (J. J. ROUSSEAU.)

6. MONSIEUR, dans la prononciation actuelle, ne rime pas avec *flatteur*. Selon l'ancienne prononciation, cette rime était correcte ; on la tolère aujourd'hui parce qu'il serait impossible de trouver une rime à « Monsieur » prononcé comme il l'est maintenant. On trouve des exemples de cette même licence dans Molière (*L'Étourdi*, V, v ; — *Dépit amoureux*, I, iv-v), et dans Racine (*les Phéaces*, II, x).

7. Tiré de Phédre, l. I, f. 23. — Voy. aussi Horace, *Sat.*, II, III, 313.

8. GRENOUILLE. Ce mot vient de *ranuncula*, diminutif de *rana*, qui en latin signifie grenouille.

Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille¹

Pour égaler l'animal en grosseur;

Disant : « Regardez bien, ma sœur ;

Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore² ?

— Nenni³. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà⁴ ?

— Vous n'en approchez point. « La chétive⁵ pécore⁶

S'enfla si bien qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :

Tout bourgeois⁷ veut bâtir comme les grands seigneurs.

Tout petit prince a des ambassadeurs,

Tout marquis⁸ veut avoir des pages⁹.

1. SE TRAVAILLE, se tourmente, se donne un mal extrême. — Molière :

On voit qu'il se travaille à dire de bons mots.

(*Misanthrope*, II, 1.)

2. ENCORE. Ces interrogations brusques et saccadées peignent l'effort hâletant de la grenouille.

3. NENNI. Expression du langage familier. Ce mot vient de *nen* (ou *non* adouci) et de *ille* ; sa forme première est *nenil*.

4. M'Y VOILÀ. La vivacité de ce dialogue est imitée du passage d'Horace indiqué plus haut, *Sat.*, II, III, 313.

5. CHÉTIVE signifie de peu de valeur, misérable. « Notre durée vaine et chétive, » a dit Pascal. Corneille dit de Pompée :

Dans quelque urne chétive en ramasser les cendres.

— « Chétif » vient de *captivus* par une transformation régulière et selon les lois de la phonétique (voy. Clédat, *Grammaire de l'ancien français*, p. 295, 316, 323). Il s'est écrit d'abord *chaitif* au cas régime, et *chaitis* au cas sujet, et signifiait *captif*. Le sens moderne est le dérivé naturel du sens ancien.

6. PÉCORE. Terme de mépris tiré du latin. On sait que beaucoup de noms neutres, au pluriel, sont devenus des substantifs féminins singuliers dans le latin populaire. (Voy. *Origines de la langue française*, p. 109.) Le pluriel neutre de *pecus* (*pecora*) est devenu le féminin singulier *pecora* : d'où *pecore*, en français ; c'est-à-dire « bête, animal ».

7. BOURGEOIS. Le bourgeois, sous l'ancien régime, était celui qui habitait la ville et jouissait des prérogatives municipales attachées à cette résidence. Il tenait le milieu entre les nobles d'une part, et les paysans et les habitants des faubourgs de l'autre. Ce mot vient de *burgensium*, habitant d'un *borc* (en latin *burgus* ou *burgum*). Au moyen âge, ce mot s'écrivait : *borjois*, *borgois*.

8. MARQUIS, titre de noblesse qui tient le milieu entre *duc* et *comte*. Originellement, un marquis était commandant ou gouverneur des provinces frontières, appelées *marches* (*marca*, en allemand, limites). — *Marquis* s'est formé de *marca* en y ajoutant le suffixe latin *ensem*.

9. PAGES. Un *page* était un jeune noble, ou enfant d'honneur, qui venait mettre auprès des rois ou des princes pour les servir et pour y recevoir l'éducation de la noblesse. — L'origine de ce nom est incertaine.

IV. — LES DEUX MULETS¹

Deux mulets cheminoient², l'un d'avoine chargé,

L'autre portant l'argent de la gabelle³.

Celui-ci, glorieux⁴ d'une charge si belle,

N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé,

Il marchoit d'un pas relevé,

Et faisoit sonner sa sonnette⁵ ;

Quand l'ennemi se présentant,

Comme il en vouloit à l'argent,

Sur le mulet du fisc⁶ une troupe se jette,

Le saisit au frein et l'arrête.

Le mulet, en se défendant,

Se sent percer de coups ; il gémit, il soupire.

« Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avoit promis ?

Ce mulet qui me suit du danger se retire,

Et moi, j'y tombe et je péris.

— Ami, lui dit son camarade,

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi :

Si tu n'avois servi qu'un meunier, comme moi,

Tu ne serois pas si malade.

1. Voy. Phèdre, L. II, f. 6.

2. CHEMINOIENT. Excellente expression, mais un peu vieillie, et qui est du style familier. — La Fontaine s'en est encore servi dans la fable 9 du livre VII (*le Coche et la Mouche*) :

Aussitôt que le char chemine
Et qu'elle voit les gens marcher.

— Bossuet l'a placée dans une oraison funèbre pour exprimer la marche lente et pénible du Juste dans le siècle : « Voyez dans quel sentier la vertu chemine. » (*Or. fun. d'Henriette de France*, p. 27, édition Jaquinet.)

3. On désignait ainsi l'impôt sur le sel, qui remontait à Philippe de Valois. (De l'anglo-saxon *gafol*, impôt.)

4. GLORIEUX. Ce mot s'emploie très bien comme synonyme de *fer*, *vaniteux* :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre,
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

(BOLEAU, *Sat.* III, 185.)

5. SONNETTE. Harmonie imitative, imitée heureusement de Phèdre :

Ille, onere dives, celsa cervicis eminent,
Claramque colle jactat tintinnabulum.

6. FISC, trésor du roi ou de l'État. (*Fiscus*, panier où l'on mettait l'argent.) — Chez les Romains, *fiscus* désignait le trésor particulier du prince, ce que nous appelons *hôte civile*, domaine privé ; *erarium* était le trésor de l'État, le budget. Mais, dans l'ancienne France, cette distinction n'avait pas lieu, le trésor de l'État et celui du roi ne faisant qu'un

V. — LE LOUP ET LE CHIEN¹

Un loup n'avoit que les os et la peau,
 Tant les chiens faisoient bonne garde :
 Ce loup rencontre un dogue² aussi puissant³ que beau,
 Gras, poli⁴, qui s'étoit fourvoyé⁵ par mégarde.
 L'attaquer, le mettre en quartiers,
 Sire⁶ loup l'eût fait volontiers :
 Mais il falloit livrer bataille;
 Et le matin⁷ étoit de taille
 A se défendre hardiment.
 Le loup donc l'aborde humblement,
 Entre en propos, et lui fait compliment
 Sur son embonpoint⁸, qu'il admire.
 « Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
 D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien.
 Quittez les bois, vous ferez bien :
 Vos pareils y sont misérables,

1. Voy. Phédre, L. III, f. 6. *Canis et Lupus*.
 2. DOGUE, espèce de chien de garde, à nez dressé et à lèvres pendantes, originaire d'Angleterre. (En anglais, *dog* signifie chien.)
 3. PUISSANT, dans le sens de gros et vigoureux, est du style très familier. La Fontaine a employé ce mot dans le même sens, un peu plus loin, L. II, f. 9; le Moucheron dit au Lion :

Un boeuf est plus puissant que toi;
 Je le mène à ma fantaisie.

Corneille, dans la préface de *La Veuve*, qualifie de « vers puissants et majestueux » les vers du haut style. — Comparez l'expression de La Fontaine à celle de Phédre :

Aut quo cibo fecisti tantum corporis?

4. POLI, luisant de graisse (en latin *nitens, nitidus*). Sa peau est lisse et anie, ou polie, parce que l'embonpoint en a fait disparaître les aspérités. — Certains commentateurs entendent par cette expression « la lustre du poil » qui se remarque surtout dans les animaux bien nourris. (Edit. Henri Regnier). — Phédre :

Unde sic, queso, nites?

5. FOURVOYÉ, trompé de chemin (de *foris*, dehors; *via*, voie, chemin).
 6. SIRE, titre honorifique que les rois portent seuls aujourd'hui, et qui jadis était donné à quelques seigneurs. Au dix-septième siècle, les juges et consuls des marchands de Paris le portaient encore. — Ce mot vient du latin *senior* qui a donné *seigneur, seindra, sire*, puis, *sire*. Le cas régime *seniorem* a donné *seigneur*.

7. MATIN, chien de berger ou de basse-cour (origine inconnue). On écrivait « mastin » au moyen âge.

8. EMBONPOINT, mot qui s'est formé de la locution : Être en bon point, c'est-à-dire en bon état de santé

Cancres¹, hères², et pauvres diables³,
 Dont la condition est de mourir de faim.
 Car, quoi! rien d'assuré; point de franche lippée⁴;
 Tout à la pointe de l'épée.
 Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin. »
 Le loup reprit : « Que me faudra-t-il faire?
 — Presque rien, dit le chien : donner la chasse aux gens
 Portants⁵ bâtons, et mendians;
 Flatter ceux du logis, à son maître complaire :
 Moyennant quoi votre salaire
 Sera force reliefs⁶ de toutes les façons,
 Os de poulets, os de pigeons;
 Sans parler de mainte⁷ caresse. »
 Le loup déjà se forge une félicité
 Qui le fait pleurer de tendresse.
 Chemin faisant, il vit le col du chien pelé. [chose.
 « Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi! rien! — Peu de

1. CANCRES. Ce mot, au propre, signifie une espèce d'écrevisses de mer, un crabe. Au figuré, il se dit d'un pauvre, d'un avare, d'un homme misérable et d'un mauvais écolier.

2. HÈRES. Ce mot paraît venir du latin *herus* (maître) ou de l'allemand *herr* (seigneur). Il s'emploie surtout avec encore : C'est un pauvre hère, c'est-à-dire un pauvre seigneur, un pauvre maître, un pauvre homme.

3. PAUVRES DIABLES. Locution populaire analogue à celles-ci : C'est un bon diable, un méchant diable, etc.

Quand Sa Majesté me forait
 Quelque bienfait considérable,
 Grand roi pas moins il se serait,
 Et j'en serais moins pauvre diable.
 (SCARRON.)

4. LIPPÉE. De l'allemand *lippe*, lèvres. *Lippée*, ce qu'on peut saisir avec les lèvres. *Franche lippée*, un repas qui ne coûte rien. Un chercheur de *franches lippées*, un parasite. — On dit encore : *Faire la lippe*, faire la moue, c'est-à-dire avancer la lèvre d'en bas.

5. PORTANTS. C'est l'orthographe de l'ancien français, qui était encore usitée au seizième et au dix-septième siècle. Dans l'ancienne langue, le participe présent était variable comme un adjectif ordinaire : « Ce sont choses appartenantes à leurs offices. » (COMMINES.) — « Leurs opinions et façons les rendants ridicules. » (MONTAIGNE, L. I, ch. XXIV.) — « Cette maladie procédante du vice des hypocondres. » (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, I, II.)

Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agacant.
 (BOILEAU, *Sat. IV*.)

Ce fut seulement vers 1680 que l'Académie posa en règle l'invariabilité du participe présent.

6. RELIEFS. Ce qu'on enlève, ce qu'on relève de dessus une table. Ce mot, qui est ancien dans la langue, est un substantif verbal, qui s'est formé de *relever, relever*. On comprend ainsi comment le même mot peut signifier *saillie, bosse, et restes de table*.

7. MAINTE. *Main* est un terme vieilli qui signifie plusieurs, nombreux. Il paraît venir du celtique *maint* ou de l'ancien haut allemand *manag*. En résumé, origine incertaine.

— Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
— Attaché ! dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? — Pas toujours ; mais qu'importe ?
— Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor. »
Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encor¹.

VI. — LA GÉNISSE, LA CHÈVRE ET LA BREBIS, EN SOCIÉTÉ
AVEC LE LION²

La génisse, la chèvre, et leur sœur la brebis,
Avec un fier³ lion, seigneur⁴ du voisinage,
Firent société, dit-on, au temps jadis,
Et mirent en commun le gain et le dommage.
Dans les lacs⁵ de la chèvre un cerf se trouva pris.
Vers ses associés aussitôt elle envoie.
Eux venus, le lion par ses ongles compta,
Et dit : « Nous sommes quatre à partager la proie. »
Puis en autant de parts le cerf il dépeça⁶ ;
Prit pour lui la première en qualité⁷ de sire.

1. COURT ENCOR. Exagération qui a pour but d'exprimer la précipitation et la rapidité de la fuite du loup. En vers on peut supprimer l'e final dans *encore*. Au moyen âge, cet adverbe (qui vient de *hanc-horam*, « à cette heure ») s'écrivait de plusieurs façons : *ancor*, *encor*, *encore*, *encoures* (avec l's que le moyen âge attribuait aux adverbes). La forme *encor*, qui est très ancienne, s'est maintenue en vers. Telle est l'origine de cette licence.

2. PHÈDRE, I, 1, f. 5. *Vacca, Capella, Ovis et Leo*.

3. FIER exprime l'orgueil et la puissance. — Esther dit d'Assuérus en style figuré :

Acompagne mes pas
Devant ce fier lion qui ne te connaît pas.
(I. IV.)

Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers.
(*Mith.*, I, v.)

4. SEIGNEUR... Qui commandait à tout le voisinage, était maître des lieux dalentour. C'est l'état féodal transporté chez les animaux.

5. LACS, lacets, pièges (du latin *laqueus*). L'ancienne forme de ce mot était *laz*, *laz*. De là la prononciation moderne. (Dans l'orthographe du moyen âge, *z* et *cz* équivalaient à *cs*.)

6. DÉPEÇA, mit en pièces. *Dépecer* (autrefois *depécier*) vient du latin populaire *petia*, pièce.

7. EN QUALITÉ, à titre de... à cause de *sa qualité* de... La qualité signifie ici le rang, la condition, la noblesse :

Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité.
(BOLLAU.)

« Elle doit être à moi, dit-il ; et la raison,
C'est que je m'appelle lion :
A cela l'on n'a rien à dire.
La seconde, par droit, me doit échoir¹ encor :
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
Comme le plus vaillant, je prétends² la troisième.
Si quelqu'une de vous touche à la quatrième,
Je l'étranglerai tout d'abord. »

VII. — LA BESACE³

Jupiter dit un jour : « Que tout ce qui respire
S'en vienne⁴ comparoître aux pieds de ma grandeur :
Si dans son composé⁵ quelqu'un trouve à redire,
Il peut le déclarer sans peur ;
Je mettrai remède à la chose.
Venez, singe ; parlez le premier, et pour cause.
Voyez ces animaux, faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres.
Êtes-vous satisfait ? — Moi, dit-il, pourquoi non ?
N'ai-je pas quatre pieds aussi bien que les autres ?
Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché :
Mais, pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché⁶ ;
Jamais, s'il veut me croire, il ne se fera peindre. »

1. ECHOIR se dit de ce qui arrive par hasard, par cas fortuit, par donation, partage. Quelquefois il indique aussi la date, le temps où une chose doit arriver. Ce mot est formé du préfixe *ex* (en français *es*, *e*) et du verbe *cadere* ; d'où *chedêir*, *chéoir*, *choir*.

2. PRÉTENDS. Dans la langue classique, *prétendre* est souvent actif et prend un régime direct, avec le sens de « demander, réclamer, exiger ». Quand il est neutre, avec le sens d'aspirer, il prend *d*.

Quoi ! si vous l'épousez, elle pourra prétendre
Les mêmes libertés que, fille, on lui voit prendre ?
(MOLIERE, *Ecole des maris*, I, II)

— « Son frère Florian prétendit l'empire par droit de succession. » (BOS-SUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, X^e Époque.)

3. PHÈDRE, I, IV, f. 9. *De vitis Roscinum*. — Avianus, 14, *Sinia et Jupiter*.

4. S'EN VIENNE. Au moyen âge un grand nombre de verbes neutres avaient en outre la forme réfléchie ; on disait : s'aller, se fuir, se mourir, se dîner, etc. D'où cette locution et d'autres semblables, *s'en venir*, c'est-à-dire, se venir de la ten. note de cet endroit.

5. COMPOSÉ. Ce mot est ici substantif, comme dans ces phrases : L'homme est un composé de corps et d'âme. La langue française est un composé de celtique, de franc, de grec et de latin.

6. ÉBAUCHÉ. *Ebaucher* signifie commencer un ouvrage, lui donner la première façon, sa forme la plus grossière, la moins parfaite.

L'ours venant là-dessus¹, on crut qu'il s'alloit² plaindre.
Tant s'en faut de sa forme il se loua très fort;
Glosa³ sur l'éléphant, dit qu'on pourroit encor
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles;
Que c'étoit une masse informe et sans beauté.

L'éléphant étant écouté,
Tout sage qu'il étoit, dit des choses pareilles :
Il jugea qu'à son appétit⁴

Dame baleine étoit trop grosse.
Dame⁵ fourmi trouva le ciron⁶ trop petit,
Se croyant, pour elle, un colosse⁷.

Jupin⁸ les renvoya s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux. Mais parmi les plus fous
Notre espèce excella; car tout⁹ ce que nous sommes,
Lynx¹⁰ envers nos pareils, et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain,
Le fabricant souverain
Nous créa besaciers¹¹ tous de même manière,

1. LA-DESSUS. Terme un peu suranné aujourd'hui : sur cela, après cela (*illuc-de-susum*).

2. S'ALLOIT. Au dix-septième siècle, dans ces sortes de phrases, le pronon qui se rapportait au second verbe était placé ordinairement avant le premier. Aujourd'hui il se place avant le second.

3. GLOSA. *Gloser* signifie *critiquer*, parler avec malignité en amplifiant. Il vient de *glose* (en latin *glossa*, de *γλῶσσα*), dont le premier sens est *commentaire*, interprétation d'un texte. Or, un commentaire est toujours verbeux et quelquefois inexact. De là le second sens de ce mot : *babil mensonger* et *méchant* :

Quoi! pour un maigre ateur que je glose en pressant!
(BOILEAU.)

4. APPÉTIT, à son goût. — « Monsieur le Prince a lu ce livre d'un bout à l'autre avec le même *appétit*. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 19.)

5. DAME étoit autrefois un titre de noblesse qui ne se donnait qu'aux femmes de qualité : il étoit au féminin l'équivalent de *seigneur* et de *maître* (en latin *domina*). La Fontaine en a fait ici un usage comique pour qualifier un personnage, comme ailleurs il emploie *sire*, *matre*, etc.

6. CIRON, insecte presque imperceptible qui s'engendre entre cuir et chair (je l'ancien allemand *sur*).

7. COLOSSE. Au propre, un colosse est une statue d'une grandeur démesurée, comme le colosse de Rhodes, statue d'Apollon si haute que les vaisseaux passaient entre ses jambes. Au figuré, ce terme est synonyme de *géant*.

8. JUPIN. Forme du nom de Jupiter dans l'ancien français. Ne se dit plus que dans le style très familier, ou en vers burlesques.

9. TOUT CE QUE NOUS SOMMES, tous tant que nous sommes, tous qui que nous soyons, à nous prendre en total (*in totum*).

10. LYNX, le plus clairvoyant de tous les animaux. La *taupe* est presque aveugle. Virgile l'appelle *oculus captus*, privée du regard.

11. BESACIERS, porteurs de besace. La *besace* est une longue pièce de toile cousue en forme de sac ouvert par le milieu et fermé par les deux

Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

VIII. — L'HIRONDELLE ET LES PETITS OISEAUX¹

Une hirondelle en ses voyages
Avoit beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.

Celle-ci prévoyoit jusqu'aux moindres orages,
Et, devant² qu'ils fussent éclos³,
Les annonçoit aux matelots.

Il arriva qu'au temps que⁴ la chanvre⁵ se sème,
Elle vit un manant⁶ en couvrir maints sillons.
« Ceci ne me plaît pas, dit-elle aux oisillons :
Je vous plains ; car, pour moi, dans ce péril extrême
Je saurai m'éloigner ou vivre en quelque coin.
Voyez-vous cette main qui par les airs chemine⁷ ?

touts dont chacun forme une poche. On disait proverbialement : *Besace bien promenée nourrit son maître*. — Ce mot paraît venir de « *bissac* ». Quant au mot « *besacier* », il est, ce semble, de l'invention de La Fontaine. Le dictionnaire de l'Académie ne l'a adopté qu'en 1762. (HENRI REANIER.)

1. Esope, f. 237.

2. DEVANT QUE, pour *avant que*. Locution tombée en désuétude (du latin *de-ab-ante*). On en trouve des exemples dans les écrivains du dix-septième siècle : « Je prie toujours : Voilà qui est beau! *devant que* les chandelles soient allumées. » (MOLIERE, *Préc. ridic.*) — *Devant* s'employait volontiers au lieu d'*avant* : « *Devant* ce temps (20 ans), l'on est enfant. » (PASCAL.) — « Si les Egyptiens n'ont pas inventé l'agriculture *devant* le déluge. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, 3^e part.) — Voy. p. 57, n. 3.

3. ÉCLOS. *Eclorre* se dit figurément des choses qui ont été longtemps cachées et qui commencent à paraître. Une ligue, une trahison, une guerre, une tempête, après s'être longuement formées, finissent par *éclore*. — Au propre il signifie *naitre*, et se dit des fleurs, des plantes, etc. Racine a employé ce mot pour exprimer la naissance du monde :

(Ta parole) Fit *éclore* l'univers.
(POÉS. DIVERSES.)

4. AU TEMPS QUE. Tour usité au dix-septième siècle, et qui répond au latin : *Et tempore cum*. (Toutefois, *que* vient de *quod* et non de *cum*). Aujourd'hui on remplace *que* par *où*.

5. CHANVRE étoit autrefois féminin et masculin. Le peuple seul l'emploie maintenant au féminin. — Le chanvre se sème ordinairement en mai.

6. MANANT, un vilain, un paysan. Primitivement, on appelait manant le serf attaché à la glèbe, qui ne pouvait pas quitter les terres du manoir ou château. — Ce mot est le participe présent de l'ancien verbe *manere* ou *manere*, formé du latin *manere*, demeurer. En passant en français, les participes présents latins de toutes les conjugaisons ont pris la forme du participe de la première conjugaison, qui est en *antem* (*amantem*).

7. CHEMINE. Expression qui peint la chose et la met sous les yeux.

Un jour viendra, qui n'est pas loin,
 Que ce qu'elle répand sera votre ruine.
 De là naîtront engins¹ à vous envelopper²,
 Et lacets pour vous attraper,
 Enfin mainte et mainte machine
 Qui causera dans la saison
 Votre mort ou votre prison :
 Gare³ la cage ou le chaudron !
 C'est pourquoï, leur dit l'hirondelle,
 Mangez ce grain ; et croyez-moi. »
 Les oiseaux se moquèrent d'elle :
 Ils trouvoient aux champs trop de quoï.
 Quand la chenevière fut verte,
 L'hirondelle leur dit : « Arrachez brin à brin⁴
 Ce qu'a produit ce maudit grain,
 Ou soyez sûrs de votre perte.
 — Prophète de malheur ! babillard ! aït-on,
 Le bel emploi que tu nous donnes !
 Il nous faudroit mille personnes
 Pour épilucher⁵ tout ce canton⁶. »
 La chanvre étant tout à fait crue,
 L'hirondelle ajouta : « Ceci ne va pas bien ;
 Mauvaise graine est tôt venue,
 Mais, puisque jusqu'ici l'on ne m'a crue en rien,
 Dès que vous verrez que la terre
 Sera couverte⁷, et qu'à leurs blés
 Les gens n'étant plus occupés

1. ENGINS, instruments, machines, pièges. (Du latin *ingenium*, ruse, artifice.) On dit encore aujourd'hui *engins de fondus*, en parlant des instruments de pêche et de chasse interdits par la loi.

2. ENVELOPPER, prendre comme dans un filet. La Bruyère a dit : « envelopper une dupe. » — Racine :

 Sa valeur trompée
 Des maux que j'ai prévus se voit enveloppée. (Alexandre, v. 738.)

3. GARE, impératif du verbe *garer*, se garer (de l'ancien haut allemand *warôn*, mettre à l'abri). De là, le substantif *gare*, lieu d'abri et de dépôt.

4. BRIN. Ce mot paraît être d'origine celtique.

5. ÉPILUCHER, nettoyer une chose, en ôter ce qu'il y a de gâté ou d'inutile ; c'est le sens exact de ce mot.

6. CANTON. Un canton est une partie d'un pays considérée comme distincte et séparée des autres.

7. COUVERTE, ensemencée. « Le mot *couvert*, pris dans ce sens-là, est un terme d'agriculture assez usité à la campagne, mais qui n'est pas fort connu dans les grandes villes. » (COSTE.) — Dans quelques contrées, et notamment en Touraine, on se sert encore du mot *couvraille* (mot étranger au dictionnaire de l'Académie), pour dire les semailles. (Henri Régnier, T. I, 83.)

Feront aux oisillons la guerre ;
 Quand reginglettes¹ et réseaux²
 Attraperont petits oiseaux,
 Ne volez plus de place en place,
 Demeurez au logis ou changez de climat :
 Imitiez le canard, la grue et la bécasse.
 Mais vous n'êtes pas en état
 De passer comme nous les déserts et les ondes,
 Ni d'aller chercher d'autres mondes ;
 C'est pourquoi vous n'avez qu'un parti qui soit sûr :
 C'est de vous renfermer aux³ trous de quelque mur. »
 Les oisillons, las de l'entendre,
 Se mirent à jaser⁴ aussi confusément
 Que faisoient les Troyens quand la pauvre Cassandre⁵
 Ouvroit la bouche seulement.
 Il en prit⁶ aux uns comme aux autres ;
 Maint oisillon se vit esclave retenu.
 Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres,
 Et ne croyons le mal que quand il est venu.

IX. — LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS¹

Autrefois le rat de ville
 Invita le rat des champs,

1. REGINGLETTES. « Les oisillers de Paris, dit Trévoux, ne connaissent pas ce mot, qui apparemment est un mot de Château-Thierry, où était né La Fontaine. Ils disent, au lieu de reginglettes, trébuchet, collet, lacet, laes. » — Littré, qui lui donne place dans son dictionnaire, le fait venir de *regimber*, sans doute parce que le piège ainsi désigné se compose d'une branche de bois flexible qui se redresse brusquement.

2. RÉSEAUX, petits filets. (De *retiolum*, petit rêts ou filet.)

3. AUX, dans les. — Tour latin, fort usité, comme on sait, au dix-septième siècle.

Aux ballades surtout vous êtes admirable.
 (MOLÉRIE, Femmes savantes, III, v.)

4. JASER (du provençal *gasar*), se dit des oiseaux, de la pie, du geai, du perroquet, etc. : « Jaser comme une pie, comme une pie borgne. »

5. CASSANDRE, l'une des filles de Priam. Aimée d'Apollon, elle en avait reçu le don de prophétie, mais avec cette condition que ses prédictions ne seraient pas écoutées. *Non unquam credita Teucris*, dit Virgile (*En.*, II, v. 24.)

6. IL EN PRIT, il en arriva. On dit de même : *Bien lui en prit, il lui en prendra mal.* — Métaphore tirée de cette expression bien connue : « Le mal le prit ou le prend, etc. » c'est-à-dire, le saisit, l'attaqua, ou l'at-taqua, etc. Dans *les Femmes savantes*, Trissotin dit d'un valet qui vient de tomber :

Bien lui prend de n'être pas de verre. (III, II.)

7. Voy. Esope, f. 121 — Voy. surtout le même sujet traité par Horace

D'une façon fort civile,
A des reliefs¹ d'ortolans².

Sur un tapis³ de Turquie
Le couvert se trouva mis.
Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.

Le régal fut fort honnête⁴;
Rien ne manquoit au festin;
Mais quelqu'un troubla la fête
Pendant qu'ils étoient en train.

A la porte de la salle
Ils entendirent du bruit :
Le rat de ville détale⁵;
Son camarade le suit.

Le bruit cesse, on se retire;
Rats en campagne⁶ aussitôt;
Et le citadin de dire :
« Achevons tout notre rôl⁷.

— C'est assez, dit le rustique;
Demain vous viendrez chez moi.

(Sat. II, vi, 79) avec beaucoup plus de grâce et d'esprit que par La Fontaine. Il est probable que la perfection de la fable latine a découragé le poète français, qui n'a donné qu'une esquisse médiocre, tandis que le récit d'Horace est un tableau achevé.

1. RELIEFS. Sur ce mot, voy. p. 81, note 6.

2. ORTOLANS, petits oiseaux de passage, dont la chair est tendre et succulente. Ils arrivent en avril et partent en septembre. — Ce mot paraît venir du latin *ortulanum*. (Dans les mots qui passent du latin en français, l'h initial tombe ordinairement.)

3. TAPIS. Les tapis se tiraient de Turquie et de Perse. Ceux de Perse étoient plus estimés. Les tapis de Turquie ou façon de Turquie étoient de laine veloutée. — Ce mot vient du latin classique *tapetum* (*tapes*, au nominatif), que le latin populaire semble avoir changé en *tapetium*; de là : *tapiz*, selon l'orthographe du moyen âge. Ce mot est dans Rutebeuf, poète contemporain de saint Louis.

4. HONNÊTE, convenable, bien servi, faisant honneur à celui qui le donnait. (Sens du latin *honestus*.)

5. DÉTALE, s'enfuit précipitamment. Au propre, *détaler* signifie serrer la marchandise après l'avoir étalée. Dans le sens de fuir, il est du style populaire. « Allons vite, qu'on détale de chez nous, maître-juré flou, vrai gibier de potence. » (MOLIÈRE, *l'Avare*, I, III.)

6. EN CAMPAGNE, se mettent en route précipitamment, partent, décampent. Ordinairement ce mot signifie partir pour la guerre.

7. RÔL. Ce substantif est l'ancien participe passé du verbe *rostir* (roster); il a été remplacé dans l'usage moderne par rôti (rosti) qui est la seconde forme du participe de ce même verbe *rostir*, lequel paraît venir de l'ancien haut allemand *rostjan*.

Ce n'est pas que je me pique¹
De tous vos festins de roi :

Mais rien ne vient m'interrompre;
Je mange tout à loisir.
Adieu donc. Fi² du plaisir
Que la crainte peut corrompre!³

X. — LE LOUP ET L'AGNEAU⁴

La raison du plus fort est toujours la meilleure⁴;
Nous l'allons⁵ montrer tout à l'heure⁶.
Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survient à jeun, qui cherchoit aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi de⁷ troubler mon breuvage⁸?

1. JE ME PIQUE, je me flatte de, je me glorifie de pouvoir vous donner, etc. Terme très souvent employé au dix-septième siècle : Je me pique d'être savant, je me pique de littérature. Il est analogue à cette expression : *Se piquer d'honneur*. Au fond, il signifie : La gloire de faire telle ou telle chose me pique, m'excite. — « L'honnête homme est celui qui ne se pique de rien, » a dit La Rochefoucauld; c'est-à-dire celui qui n'affecte aucun talent, aucune science, et ne se vante de rien.

2. FI. Trévoux dérive ce mot du grec *φίς* (*héias*). Il est plus simple de le faire venir de l'interjection latine *fi* qui a le même sens et exprime aussi le dégoût. Les Italiens, les Anglais, les Flamands, les Espagnols, les Flamands, ont une néologisme à peu près semblable *fi, fe, fey, fai, faci*.

3. ESOPÉ, f. 101. — Phédre, L. I, T. 1. *Lupus et Agnus*.

4. MEILLEURE. Non pas la meilleure en soit, la plus juste, mais celle qui prévaut le plus souvent parmi les hommes.

5. L'ALLONS. Au dix-septième siècle, le pronom, dans ces sortes de phrases, se mettait non avant le second verbe, mais avant le premier. On en rencontre des exemples très fréquents chez les poètes :

Pardonnez aux efforts que je viens de tenter
Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter.
(*Phég.*, IV, IV.)

6. TOUT À L'HEURE, sur l'heure, à l'instant même. C'est le premier et le véritable sens de cette locution qui signifie aussi, par extension, « dans un moment, un peu plus tard ».

7. SI HARDI EN. L'expression complète serait : « si hardi que de, etc. » ; on peut supprimer *que*. — Molière : « S'il étoit si hardi que de me déclarer son amour, il perdrait pour jamais ma présence et mon estime. » (*Am. magnif.*, II, III.) — « Je ne croyais pas que ma tête fût si habile que de chanter ainsi à livre ouvert. » (*Malade imag.*, II, VI.)

8. BREUVAGE. Le sens premier de ce mot est : liqueur qui sert de boisson. Exemple : « Le vin de Condrieux est un excellent breuvage. » (ABLAN-COURT.) — Ce mot vient de l'ancien verbe français *boivre* ou *beivre* (boire, *bibere*), dont le futur étoit *beuras*, *beavra*, etc. Le substantif s'est formé de l'infinitif augmenté du suffixe arriens si fréquent dans le latin populaire et qui a donné les terminaisons françaises en *age*, ou *age*.

Dit cet animal plein de rage :
 Tu seras châtié de ta témérité.
 — Sire, répond l'agneau, que votre majesté
 Ne se mette pas en colère ;
 Mais plutôt qu'elle considère
 Que je me¹ vas désaltérant
 Dans le courant,
 Plus de vingt pas au-dessous d'elle ;
 Et que, par conséquent, en aucune façon,
 Je ne puis troubler sa boisson.
 — Tu la troubles ! reprit cette bête cruelle ;
 Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
 — Comment l'aurois-je fait, si je n'étois pas né ?
 Reprit l'agneau ; je tette encor ma mère.
 — Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
 — Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens ;
 Car vous ne m'épargnez guère,
 Vous, vos bergers et vos chiens.
 On me l'a dit : il faut que je me venge. »
 Là-dessus, au fond des forêts
 Le loup l'emporte, et puis le mange,
 Sans autre forme de procès².

XI. — L'HOMME ET SON IMAGE

POUR M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD³

Un homme qui s'aimoit sans avoir de rivaux⁴
 Passoit dans son esprit pour le plus beau du monde :
 Il accusoit toujours les miroirs d'être faux,

1. ME VAS DÉSALTÉRANT. Même remarque que plus haut, p. 89, n. 5.
 2. FORME DE PROCÈS, c'est-à-dire sans entendre autrement sa défense, sans s'inquiéter même de se donner les apparences de la justice. *Forme*, en terme de jurisprudence, se dit de certaines règles établies par les ordonnances pour faire les procédures de justice.

3. Le duc de La Rochefoucauld, né en 1613 et mort en 1680, était l'un des représentants les plus accomplis de cette société aristocratique que La Fontaine fréquentait. (Voy. *Introduction*, p. 14.) Le poète lui a encore dédié la fable 15 du livre X. C'est l'auteur du livre des *Maximes*, recueil ingénieux, profond et sceptique.

4. RIVAUX, c'est-à-dire qui était seul à s'aimer, qui n'avait aucun rival dans la passion qu'il ressentait pour lui-même. Expression un peu recherchée, qui se trouve dans Horace :

Quin sine rivali teque et tua solus amaras.
 (*Art poétique*, 444.)

Vivant plus que content dans son erreur profonde.
 Afin de le guérir, le sort officieux
 Présentait partout à ses yeux
 Les conseillers muets¹ dont se servent nos dames :
 Miroirs dans les logis, miroirs chez les marchands,
 Miroirs aux poches des galants²,
 Miroirs aux ceintures des femmes.
 Que fait notre Narcisse³ ? Il va se confiner
 Aux lieux⁴ les plus cachés qu'il peut s'imaginer⁵,
 N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure⁶.
 Mais un canal, formé par une source pure,
 Se trouve en ces lieux écartés :
 Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
 Pensent apercevoir une chimère⁷ vaine.
 Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau.
 Mais quoi ? le canal est si beau,
 Qu'il ne le quitte qu'avec peine.

On voit bien où je veux venir.
 Je parle à tous : et cette erreur extrême
 Est un mal que chacun se plaît⁸ d'entretenir.

1. CONSEILLERS MUETS. Expression maniérée dont se servaient les beaux esprits et les précieuses du temps pour désigner leurs miroirs. La Fontaine, en l'employant, a tout l'air de s'en moquer. — Madelon dit, dans *Molière* : « Venez nous tendre ici dedans les conseillers des grâces. » (*Précieuses ridicules*, VII.)

2. DES GALANTS. Les galants, au dix-septième siècle, ce sont « les élégants », les hommes de plaisir, ceux qui ont de la grâce et de l'habileté à plaire et à se réjouir. (De l'ancien verbe *galer*, se réjouir.)

3. NARCISSE. Suivant la fable, Narcisse, fils du fleuve Céphise, en Thessalie, et d'une nymphe, devint si éperdument amoureux de sa beauté, qu'il avait aperçu en se mirant dans une fontaine, qu'il mourut de cette sottise passion. De là vient qu'on dit d'un homme épris de lui-même : C'est un Narcisse. — Nodier faisait observer que ce nom de *Narcisse* est ici déplacé, puisque Narcisse, au lieu de fuir l'image de sa figure que l'eau lui présentait, a péri pour n'en pouvoir pas détacher sa vue.

4. AUX, pour dans les lieux. Tourneure très fréquente dans les poètes du dix-septième siècle et déjà remarquée plus haut, p. 87, n. 3.

5. S'IMAGINER, trouver à force de réflexion, en cherchant bien.

6. ÉPROUVER L'AVENTURE, faire l'expérience de... Tenter le hasard de, etc., éprouver ce qui lui arrivera avec... (*faire periculum alicujus rei*).

7. CHIMÈRE se dit des vaines imaginations qu'on se met dans l'esprit, des idées bizarres et sans réalité que l'esprit se forge. — Au propre, ce mot signifiait, chez les anciens, un monstre fabuleux composé d'une tête de lion, d'un ventre de chèvre et d'une queue de serpent.

8. SE PLAÎT DE. Plus régulièrement, on dit : il me plaît de... il se plaît à... — L'expression « se plaire de » était plus rare, mais non incorrecte. Racine s'en est servi :

Relevez, relevez les superbes portiques
 Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré. (*Esther*, v. 1255.)

— Elle est inusitée aujourd'hui.

Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même :
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes¹ ;
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, le livre des *Maximes*² :

**XII. — LE DRAGON A PLUSIEURS TÊTES, ET LE DRAGON
A PLUSIEURS QUEUE³**

Un envoyé du grand seigneur⁴
Préféroit, dit l'histoire, un jour chez l'empereur⁵,
Les forces de son maître à celles de l'empire.
Un Allemand se mit à dire :
« Notre prince a des dépendants⁶
Qui, de leur chef⁷, sont si puissants,
Que chacun d'eux pourroit soudoyer⁸ une armée. »
Le chiaoux⁹, homme de sens,

1. LÉGITIMES, véritables, exacts. *Légitime* se dit de tout ce qui est régulier, conforme à la raison et à la vérité.

2. MAXIMES. Ce livre venait de paraître en 1665, sous le titre de *Réflexions et Sentences, ou Maximes morales*. L'auteur y prétend que l'amour-propre est le seul mobile des actions humaines. — « Ce n'est point là une fable, dit Chamfort ; c'est un compliment en vers adressé à M. le duc de La Rochefoucauld sur son livre. Un homme qui s'enfuit dans le désert pour éviter des miroirs, c'est là une idée assez bizarre, et une invention assez médiocre de La Fontaine. »

3. Apologue oriental. — « Les Orientaux mettent ce récit dans la bouche du fameux Gengis-Kan, à l'occasion du Grand Mogol qui dépendait en quelque sorte de ses grands vassaux. Cette fable était représentée par une fontaine du labyrinthe de Versailles ; le mot de l'ambassadeur oriental était donc bien connu. » (L. MOLAND, T. I, 96.)

4. GRAND SEIGNEUR, nom du sultan des Turcs.

5. L'EMPEREUR, c'est-à-dire l'empereur d'Allemagne (qui devint, plus tard, l'empereur d'Autriche), que ce titre seul désignait alors suffisamment comme l'héritier unique en Europe des empereurs romains.

6. DÉPENDANTS. Expression du droit féodal. Le dépendant est celui qui, dans la hiérarchie créée par la féodalité, relève d'un autre, placé au-dessus de lui. On appelait, par exemple, « fief dépendant », un bien noble dont l'investiture était conférée, moyennant hommage et services nettement spécifiés, par le possesseur d'un fief plus important.

7. DE LEUR CHEF, par eux-mêmes, par leurs propres forces. Tournure analogue à celle-ci : « Il a du bien de son chef, il a hérité du chef de son oncle. » — *Chef* est régulièrement sorti du latin populaire *capum* (pour *caput*), tête. La forme première était *chief*. (Sur les lois phonétiques de la transformation des voyelles et des consonnes latines en français, voy. Cledat, *Grammaire du vieux français*, p. 253, 316, 323.)

8. SOUDOYER, payer la solde. *Solde* vient du latin *solidum*, ou *solidum*, pièce de monnaie. De là, *soldier* (*soldare*), soudoyer (*soldicare*), soldat (italien *soldato*), soldat. Au moyen âge on appelait « chevalier soudoyant » (recevant une solde) celui qui était à la solde d'un seigneur.

9. CHIAOUX. Corruption du mot *tschaouch*, envoyé, ambassadeur. Les tschaouchs sont des espèces de messagers d'Etat, qui portent les ordres du grand seigneur, ou introduisent en sa présence les ambassadeurs.

Lui dit : « Je sais par renommée¹
Ce que chaque électeur² peut de monde fournir ;
Et cela me fait souvenir
D'une aventure étrange, et qui pourtant est vraie.
J'étois en un lieu sûr, lorsque je vis passer
Les cent têtes d'une hydre³ au travers d'une haie.
Mon sang commence à se glacer ;
Et je crois qu'à moins on s'effraie.
Je n'en eus toutefois que la peur sans le mal :
Jamais le corps de l'animal
Ne put venir vers moi, ni trouver d'ouverture.
Je révois à cette aventure
Quand un autre dragon⁴, qui n'avoit qu'un seul chef⁵
Et bien plus d'une queue, à passer se présente.
Me voilà saisi de rechef⁶
D'étonnement et d'épouvante.
Ce chef passe, et le corps, et chaque queue aussi :
Rien ne les empêcha ; l'un fit chemin à l'autre.
Je soutiens qu'il en est ainsi
De votre empereur et du nôtre. »

XIII. — LES VOLEURS ET L'ÂNE⁷

Pour un âne enlevé deux voleurs se battoient :
L'un vouloit le garder, l'autre le vouloit vendre.

1. PAR RENOMMÉE. Cette suppression de l'article est très conforme aux habitudes de l'ancien français.

2. ÉLECTEUR. Les électeurs étaient des princes allemands qui avaient le droit d'élire l'empereur d'Allemagne. Car, depuis l'extinction des Carlovingiens au dixième siècle, jusqu'en 1804, l'empire d'Allemagne fut électif et non héréditaire. Le nombre des électeurs fut tantôt de sept, tantôt de huit, tantôt de neuf.

3. HYDRE, nom du serpent fabuleux à sept têtes renaissantes tué par Hercule dans le marais de Lerne, en Argolide. (Ce mot signifie serpent d'eau, du grec *hyle*, eau.)

4. DRAGON, nom que les anciens donnaient à un animal fabuleux qu'on représentait avec des ailes, des griffes et une queue de serpent.

5. CHEF, tête. (Voy. p. 92, n. 7.) Autrefois ce mot était fréquemment employé dans ce sens :

Et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejault sur ton front.
(CORNEILLE.)

Blanche a la barbe e tot fortit le chief.
(*Chanson de Roland*.)

6. DE RECHF, de nouveau. On disait : Mettre une chose à chef, c'est-à-dire la mener à terme, l'achever. *De rechef* a signifié, par conséquent, en recommençant.

7. Esope, t. 39 et 96.

Tandis que coups de poing trottoient,
Et que nos champions¹ songeoient à se défendre,
Arrive un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron².
L'âne, c'est quelquefois une pauvre province;
Les voleurs sont tel et tel prince,
Comme le Transilvain³, le Turc et le Hongrois.
Au lieu de deux, j'en ai rencontré trois :
Il est assez de cette marchandise⁴.
De nul d'eux n'est souvent la province conquise :
Un quart⁵ voleur survient, qui les accorde net
En se saisissant du haudet.

XIV. — SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX⁶

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Les dieux, sa maîtresse et son roi.

1. CHAMPIONS, combattants, adversaires. Ce mot signifie en général celui qui combat en champ clos pour sa propre cause ou pour la cause d'un autre. (Du latin populaire, *campionem*; qui *campo decertat*.)

2. MAÎTRE ALIBORON, surnom de l'âne. On écrivait d'abord *aliborum*, qui est un génitif barbare d'*alibi* (on dit les *alibi* en style de procédure); génitif inventé par quelque avocat ignorant, qui pour ce fait fut appelé *magister Aliborum*, maître des alibi ou aliborum, maître Aliboron. Ce sobriquet, désignant la sottise, fut ensuite appliqué à l'âne. — Rabelais fait dire à Panurge : « Que diable veut prétendre ce maître aliborum ? » — On prétend aussi que ce nom désignait quelquefois le diable dans les représentations dramatiques du moyen âge.

3. TRANSILVAIN. La Transylvanie, province de l'empire d'Autriche, est voisine de la Hongrie et de la Turquie d'Europe. Ces trois pays furent longtemps en lutte entre eux et avec les empereurs d'Allemagne.

4. MARCHANDISE, tour familier, c'est-à-dire des voleurs et des pillards de province. — Expression très fréquente dans le langage de la conversation au dix-septième siècle; les lettres de M^{me} de Sévigné en offrent de nombreux exemples : « Il ne faut amener aucun page, c'est une *marchandise* de province qui n'est point bonne ici. » (III, 332.) — « Un bon gouverneur est une *marchandise* qu'on ne trouve pas bien aisément. » (x, 86.)

5. QUART, pour quatrième, ne se dit plus, quoiqu'on dise encore une tierce personne, un tiers porteur. Ce quart voleur, dont parle La Fontaine, c'est sans doute l'empereur d'Allemagne, qui profita des querelles de ces peuples pour assujettir la Hongrie et la Transylvanie. — « Le choix d'une telle affabulation peut étonner d'abord, mais on se l'explique aisément en parcourant la *Gazette* dans les années qui précèdent la publication des *Fables*. De 1630 à 1698, on voit se reproduire dans les articles datés de Raab, de Presbourg et de Vienne, des faits qui peignent de la manière la plus saisissante l'état déplorable des provinces limitrophes de l'Empire et de la Turquie, et la lutte de ces deux puissances qui se disputaient alors la Transylvanie. La part que six mille auxiliaires français avaient prise à la victoire de Saint-Gothard, remportée sur les Turcs par Montecuccoli, le 1^{er} août 1664, avait attiré tout particulièrement l'attention et l'intérêt de la France sur les événements dont ces contrées étaient le théâtre. » (Henri RÉGNIER, T. I, 97.)

6. Phèdre, l. VI, t. 20. *Simonides a Deis servatus*.

Malherbe¹ le disoit; j'y souscris², quant à moi;
Ce sont maximes toujours bonnes.
La louange chatouille³ et gagne les esprits.
Voyons comme⁴ les dieux l'ont quelquefois payée.
Simonide⁵ avoit entrepris
L'éloge d'un athlète⁶; et, la chose essayée,
Il trouva son sujet plein de récits tous nus⁷.
Les parents de l'athlète étoient gens inconnus;
Son père, un bon bourgeois⁸; lui, sans autre mérite,
Matière infertile et petite.
Le poète d'abord parla de son héros.
Après en avoir dit ce qu'il en pouvoit dire,
Il se jette à côté, se met sur le propos
De Castor et Pollux⁹; ne manque pas d'écrire
Que leur exemple étoit aux lutteurs glorieux;
Elève leurs combats, spécifiant les lieux
Où ces frères s'étoient signalés davantage¹⁰ :

1. MALHERBE, poète français né à Caen en 1555, mort en 1628. Il réforma la poésie française, et donna les premières modèles du style noble et correct.

2. J'Y SOUSCRIS. Expression très employée au dix-septième siècle pour guider : J'y consens, je suis de cet avis :

Faites-le prononcer : j'y souscrivis, malame.
(RACINE, *Androm.*, III, VI.)

3. CHATOUILLE. — Racine :

Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillaient de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.
(*Iphig.*, I, IV.)

4. COMME, pour comment. Voy. p. 48, n. 4.

5. SIMONIDE, poète grec né dans l'île de Céos, 353 ans avant J.-C. Il excella dans la poésie lyrique et épique. On cite de lui quelques fragments des plaintes de Danaë sur son fils Persée abandonné à la fureur des flots.

6. ATHLÈTES, combattants des grands jeux de la Grèce (du grec *ἀθλος*, prix du combat).

7. NUS, peu susceptibles d'ornements :

L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop nue.
(BOILHAU.)

8. UN BON BOURGEOIS, un homme simple et du commun, honnête, et rien de plus. Sur le sens du mot *bourgeois*, voy. p. 73, note 6.

9. CASTOR ET POLLUX, frères jumeaux nés de Jupiter et de Léda, fille de Tyndare, roi de Sparte. Ils avaient été, dans leur temps, l'un excellent cavalier, l'autre excellent athlète.

10. D'AVANTAGE, le plus. Les écrivains français mettent souvent le comparatif avec le sens du superlatif. Rien n'est plus fréquent, par exemple, que l'emploi de *plus* pour le *plus*.

Le trône de mon père
Ne fait pas le bonheur que *plus* je considère.
(GOUSSIER, *Nicomède*, IV, v.)

— Charpent de nos débris, les reliques *plus* chères,
Je méditais ma forte aux rives étrangères.
(RACINE, *Bajazet*, v. 878.)

Enfin l'éloge de ces dieux
Faisoit les deux tiers de l'ouvrage.
L'athlète avoit promis d'en payer un talent¹ ;
Mais, quand il le vit, le galant²
N'en donna que le tiers; et dit, fort franchement
Que Castor et Pollux acquittassent le reste.
« Faites-vous contenter par ce couple céleste.
Je vous veux traiter cependant.
Venez souper³ chez moi; nous ferons bonne vie :
Les conviés sont gens choisis,
Mes parents, mes meilleurs amis ;
Soyez donc de la compagnie. »
Simonide promit. Peut-être qu'il eut peur
De perdre, outre son dû, le gré⁴ de sa louange.
Il vient : l'on festine, l'on mange.
Chacun étant en belle humeur,
Un domestique accourt, l'avertit qu'à la porte
Deux hommes demandoient à le voir promptement.
Il sort de table, et la cohorte⁵
N'en perd pas un seul coup de dent.
Ces deux hommes étoient les gémeaux⁶ de l'éloge.
Tous deux lui rendent grâce; et, pour prix de ses vers,
Ils l'avertissent qu'il⁷ déloge,
Et que cette maison va tomber à l'envers⁸.

1. TALENT, monnaie grecque valant environ 5000 francs; mais il y avait le petit talent qui valait beaucoup moins, et c'est de celui-là sans doute qu'il s'agit.

2. LE GALANT. Ce terme a une infinité d'acceptions, dont la première est : gai, plaisant, malin, et c'est en ce sens qu'il est pris ici.

3. SOUPER. Le souper étoit autrefois le repas principal et de cérémonie.

4. LE GRÉ DE SA LOUANGE, le gré qu'on lui devait avoir de la louange qu'il avait composée. (Du latin : *gratum*.) — L'emploi que fait ici La Fontaine du mot *gré* (perdre le *gré* de sa louange) est aujourd'hui peu usité et semble bizarre ou forcé; mais il étoit conforme aux habitudes du dix-septième siècle : on employait alors *gré* partout où l'on eût pu mettre *reconnaissance* ou *gratitude*. « Il y a des bontés de Dieu, dit Bourdaloue, qui n'exigent de nous autre chose que le *gré* du cœur. »

5. COHORTE, la compagnie, la société. Ordinièrement ce mot désigne un corps de troupes romaines de 600 hommes; quelquefois il se prend comme synonyme de *multitude*, *rassemblement*, *faule*.

6. GÉMEAUX, de *gemellos*. « Jumeaux » a le même sens et la même origine, avec une légère altération populaire de ce mot. On trouve « jumeaux » dans un poème du douzième siècle. (Voy. Bartsch, p. 160.)

7. AVERTISSEMENT qu'il. On dit également bien « avertir de », « avertir que » (avec l'indicatif) et, comme ici, au sens latin, « avertir que » (avec le subjonctif).

8. À L'ENVERS, locution adverbiale et familière qui s'emploie souvent pour désigner ce qui est malheur et accident :

Me menaçant de me donner le saut.

La prédiction en fut vraie.
Un pilier manque; et le plafond,
Ne trouvant plus rien qui l'étaie,
Tombe sur le festin, brise plats et flacons,
N'en fait pas moins aux échansons¹.
Ce ne fut pas le pis² : car, pour rendre complète
La vengeance due au poète,
Une poutre cassa les jambes à l'athlète,
Et renvoya les conviés
Pour la plupart estropiés.
La renommée eut soin de publier l'affaire :
Chacun cria miracle. On doubla le salaire³
Que méritoient les vers d'un homme aimé des dieux.
Il n'étoit fils de bonne mère⁴
Qui, les payant⁵ à qui mieux mieux,
Pour ses ancêtres n'en fit faire.
Je reviens à mon texte⁶, et dis premièrement
Qu'on ne sauroit manquer de⁷ louer largement

Et de ce saut m'envoyer, à l'envers,
Rimer sous terre et y faire des vers.

(MAROT.)

— *Envers* vient de *inversus*, renversé, retourné.

1. ÉCHANSONS, domestiques qui servent à boire. On donnait autrefois ce nom aux officiers qui servaient à boire à la table des rois et des princes. — Ce mot est d'origine germanique : ancien haut allemand *scenco*.

2. LE PIS. Le latin *pejor* a donné en français *pire*, et *pejus* a donné *pis*. — Voy. p. 60, n° 2.

3. Le vrai sens de ce mot, qui vient du latin *salarium*, est : prix ou récompense du travail, des services, des bonnes actions. Aujourd'hui on y attache une idée de mépris qu'il n'avait pas autrefois.

Tôt ou tard le mérite a son juste salaire.

(CORNEILLE, *Agés*, III, 1.)

— Voilà tous mes forfaits; en voici le salaire.

(RACINE, *Britannicus*, VII, n.)

4. FILS DE BONNE MÈRE, dans le même sens que : fils de bonne maison. — C'est un mot de Rabelais (prologue du I. IV de *Pantagruel*).

5. LES PAYANT, en les payant. Ellipse fréquente, dans l'ancien français, qui a passé dans le français classique :

J'empêche ta ruine, empêchant tes caresses.

(CORNEILLE, *Pompée*, V, iv.)

6. TEXTE. Un texte est le sujet d'un sermon, ou le passage des livres saints dont le sermon est l'explication. Par extension, *texte* est quelquefois synonyme de *sujet* en général. — « Revenir à son texte », c'est revenir à la question, au point à éclaircir. Ce texte, ici, est la maxime établie au début de la fable.

7. MANQUER DE, manquer, faire une faute en louant, etc. — *De*, ainsi employé, donne au second verbe le sens du *gérondif* en *de*, des Latins. Nos *verbaux* classiques en fournissent de fréquents exemples :

Je trahirais, Madame, et vous et vos États.

De voir (en voyant) un tel secours et ne l'accepter pas.

(CORNEILLE, *Sertorius*, II, n.)

« Est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez de vouloir (en vou-

Les dieux et leurs pareils; de plus, que Melpomène¹
 Souvent, sans déroger², trafique³ de sa peine;
 Enfin, qu'on doit tenir notre art en quelque prix⁴.
 Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font grâce⁵.
 Jadis l'Olympe⁶ et le Parnasse
 Etoient frères et bons amis.

XV. — LA MORT ET LE MALHEUREUX⁷

Un malheureux appeloit tous les jours
 La Mort à son secours.
 « O Mort! lui disoit-il, que tu me sembles belle!
 Viens vite, viens finir ma fortune⁸ cruelle! »

lant) que je sois médecin?» (MOLIÈRE, *Méd. malgré lui*, I, VI.) — « Ils avaient cru se déshonorer de rire (en riant) à Paris. » (RACINE, préf. des *Plaideurs*.)

1. MELPOMÈNE, muse de la tragédie. Elle représente ici la poésie.
2. DÉROGER, faire quelque chose qui soit indigne de sa naissance et de son rang. On disait primitivement : déroger à la noblesse. « Les sottises gens de qualité auraient bien voulu persuader que c'était déroger à la noblesse que d'avoir de l'esprit. » (BUSSY-RABUTIN.)
3. TRAFIQUER DE SA PEINE, fait négoce de ses écrits. Ce mot ordinairement se prend en mauvaise part :

Un vil amour du gain infectant les esprits...
 Trafiqua du discours et vendit les paroles.
 (BOILEAU, *Art poét.*, IV, 170.)

4. PRIX, estime (*in pretio habere*). — C'est en donnant à ce mot à peu près le même sens que Boileau a dit :

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
 Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.
 (*Art poét.*, I, v. 28.)

5. GRÂCE, faveur. — Cette expression « faire grâce » n'a plus qu'un seul sens aujourd'hui : pardonner, accorder à un coupable sa grâce, ou son pardon. Au dix-septième siècle, « faire grâce » pouvait aussi signifier « faire une faveur à quelqu'un, lui témoigner de la bienveillance ». Corneille et Racine emploient ainsi cette locution :

Mon refus lui fait grâce; et, malgré ses desirs,
 J'épargne à sa vertu d'éternels déplaisirs.
 (*Nicom.*, III, II.)

— Elle croit m'affliger; sa haine me fait grâce.
 (*Bérénice*, III, IV.)

Le sens général des deux passages auxquels ces vers appartiennent met hors de doute la signification particulière de cette expression. — Quant au fond de l'idée, on peut rapprocher de ce vers les deux vers de l'Épître I^{re} de Boileau :

Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
 Seraient depuis mille ans avec eux oubliés. (V. 167.)

6. OLYMPE, séjour des dieux. *Parnasse*, montagne de Phocide, résidence des Muses.
7. ESOPPE, f. 20, 50, 116.
8. FORTUNE, destin (*fatum*). Dans le français classique, *fortune* a bien

La Mort crut, en venant, l'obliger en effet.
 Elle frappe à sa porte, elle entre, elle se montre.
 « Que vois-je, cria-t-il : ôtez-moi cet objet!
 Qu'il est hideux! que sa rencontre
 Me cause d'horreur et d'effroi!
 N'approche pas, ô Mort! ô Mort, retire-toi! »

Mécéas¹ fut un galant homme²;
 Il a dit quelque part : « Qu'on me rende impotent,
 Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
 Je vive, c'est assez, je suis plus que content. »
 Ne viens jamais, ô Mort³! on⁴ t'en dit tout autant.

XVI. — LA MORT ET LE BUCHERON⁵

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée⁶,

souvent, au pluriel comme au singulier, ce sens latin de « condition, sort, destinée ».

Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes.
 (CORNEILLE, *Horace*, II, III.)
 — Vous sortez? — Vous avez entendu sa fortune.
 (RACINE, *Athalie*, v. 659.)

1. MÉCÉNAS, Mécène, ministre de l'empereur Auguste, protecteur de Virgile et d'Horace.
2. UN GALANT HOMME, un homme d'esprit. C'est l'acception la plus fréquente de ce mot. « L'air galant, dit Saint-Evremond, est ce qui achève les honnêtes gens et ce qui les rend aimables. L'air galant de la conversation consiste à penser les choses d'une manière délicate, flatteuse, aisée et naturelle. »
3. O MORT! Voy. les vers de Mécène dans Sénèque (Ep. 101).

Debilem facito manu.
 Debilem pede, cora :
 Tuber alisme sibirum;
 Lauricos quate dentes :
 Vita dum superet, bene est.
 Banc mihi, vel acuta
 Si seclum erice, sustine.

— La pensée de Mécène est d'un épicurien et non d'un esprit élevé.

4. ON, tout le monde. — Voici sur cette fable une note de La Fontaine « Ce sujet a été traité d'une autre façon par Esoppe, comme la fable suivante le fera voir. Je composai celle-ci pour une raison qui me contraignoit de rendre la chose ainsi générale. Mais quelqu'un me fit connoître que j'eusse beaucoup mieux fait de suivre mon original, et que je laissois passer un des plus beaux traits qui fût dans Esoppe. Cela m'obligea d'y avoir recours. Nous ne saurions aller plus avant que les anciens : ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les bien suivre. Je joins toutefois ma fable à celle d'Esoppe, non que la mienne le mérite, mais à cause du mot de Mécéas que j'y fais entrer, et qui est si beau et si à propos, que je n'ai pas cru le devoir omettre. »
5. ESOPPE, fab. 28, 50 et 116.
6. RAMÉE, branches avec leurs feuilles. Ce substantif paraît venir du participe passé féminin du verbe *ramer*, qui signifie : soutenir avec des

Sous le faix¹ du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé, marchoit à pas pesants,
Et tâchoit de gagner sa chaumine² enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?³
Point de pain quelquefois, et jamais de repos :
Sa femme, ses enfants, les soldats⁴, les impôts,
Le créancier et la corvée⁵,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.
Il appelle la Mort. Elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
« C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois; tu ne tarderas guère⁶. »
Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes :
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise⁷ des hommes.

« rames » les plantes grimpanes. « Rame », en ce sens (qu'il ne faut pas confondre avec *rame* de bateau, venant du latin *remum*), signifie « branchage » et vient de *ramum*, rameau, branche. — Quant à « rame de papier », ce mot vient de l'arabe *risma* (ballot), par l'intermédiaire de l'espagnol *resma*.

1. FAIX, fardeau (du latin *fascis*, faisceau).
2. CHAUMINE, de l'ancien adjectif *chaumin*, fait de chaume.
3. MACHINE RONDE, la terre (*orbis terrarum*).
4. LES SOLDATS, c'est-à-dire l'obligation de loger les soldats. Il n'y avait point encore de casernes pour les soldats; l'habitant des villes et des campagnes était astreint à les loger.
5. CORVÉE, travail ou service gratuit imposé jadis aux paysans par leurs seigneurs.
6. TU NE TARDERAS GUÈRE, cela ne te retardera pas longtemps, cela te demandera peu de peine. — C'est la traduction de cette expression latine : *non longa est mora*, ou *nulla mora est*.
7. DEVISE, sentence qui en peu de mots exprime le caractère et la pensée principale d'une personne. Anciennement la devise faisait partie des armoiries et du blason. Elle était accompagnée d'un emblème dont elle donnait l'explication. — Ce mot vient du latin *divisam*, comme *devis* vient de *divisum*. De ce participe latin on a formé le verbe *deviser* (*divisum-are* ou *devisare*); or, le sens premier de « deviser » était : séparer, diviser, énumérer, expliquer; de là, « deviser », ou causer, raconter. Le sens premier de « devise » était « séparation », division, partie détachée, pensée ou sentence détachée, fragment de pensée; de là « devise ». — Plus tard, le sens premier du vieux mot *deviser*, c'est-à-dire « séparer », s'est exprimé par un mot nouveau, d'origine savante, qui est notre verbe *diviser*.

XVII. — L'HOMME ENTRE DEUX AGES, ET SES DEUX MAITRESSES¹

Un homme de moyen âge,
Et tirant² sur le grison³,
Jugea qu'il étoit saison
De songer au mariage.
Il avoit du comptant,
Et partant⁴

De quoi choisir; toutes vouloient lui plaire :
En quoi notre amoureux ne se pressoit pas tant ;
Bien adresser⁵ n'est pas petite affaire.
Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part⁶ :
L'une encor verte; et l'autre un peu⁷ bien mûre,
Mais qui réparoit par son art
Ce qu'avoit détruit la nature.
Ces deux veuves, en badinant,
En riant, en lui faisant⁸ fête,
L'alloient quelquefois testonnant⁹,
C'est-à-dire ajustant sa tête.
La vieille, à tous moments, de sa¹⁰ part emportoit

1. Esope, fab. 165 et 199. — Phèdre, I, II, fab. 2 (édit. complète).
2. TIRANT sur. Employé avec la préposition *sur*, ce verbe sert surtout à marquer la ressemblance que les couleurs ont les unes avec les autres. Exemple : Cette pierre tire sur le bleu, sur le vert, etc.
3. LE GRISON, le gris, le presque gris, la teinte grisonne.
4. PARTANT, par conséquent (par tant, *per tantum*). — Voy. p. 62, n° 4.
5. ADRESSER. Pris absolument et sans pronom personnel, ce verbe signifie toucher le but où l'on vise. Ce mot vient du bas latin *ad-directiare*, diriger vers (*directum*, *dricium*, droit, droit). Il s'est d'abord écrit « adre-cier ».
6. PART, la plus large place, la meilleure part. Ce mot « part » s'employait alors fréquemment avec le sens de « part d'affection, d'amour, etc. ». Ah ! reine, en votre cœur il garde trop de part!
(CORNEILLE, *la Toison d'or*, V, 1.)
— Nous avons en son cœur, vous et moi, peu de part.
(*Ibid.*)
7. UN PEU BIEN. Rapprochement de mots peu usité, mais qui était fréquent alors :
Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située.
(Misanth., I, 1.)
8. FAISANT FÊTE. *Faire fête* signifie témoigner à quelqu'un son amitié, son empressement à le bien accueillir.
9. L'ALLOIENT TESTONNANT. Le verbe *aller* joint à un participe présent marque la continuité de l'action. C'est une tournure très employée dans le style familier. — *Testonnant*. Ce verbe avait deux sens : arranger la tête, l'ajuster, la peigner, et frapper des coups sur la tête. Tout en l'employant dans le premier sens, La Fontaine fait allusion au second.
10. DE SA PART, de son côté (*de parte sua*). — L'une des plus anciennes expressions de notre langue; elle se trouve dans les *Serments*

Un peu du poil¹ noir qui restoit,
Afin que son amant en fût plus à sa guise.
La jeune saccageoit² les poils blancs à son tour.
Toutes deux firent tant, que notre tête grise
Demeura sans cheveux, et se douta du tour.
« Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,
Qui m'avez si bien tondu :
J'ai plus gagné que perdu ;
Car d'hymen point de nouvelles³.
Celle que je prendrais voudroit qu'à sa façon
Je vécusse, et non à la mienne.
Il n'est, tête chauve qui tienne⁴ :
Je vous suis obligé, belles, de la leçon. »

XVIII. — LE RENARD ET LA CIGOGNE⁵

Compère⁶ le renard se mit un jour en frais,
Et retint à diner commère la cigogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :

de 842 : Si... Karlus meos sendra, *de sue part*, non lo stanit... ; « Si Charles mon seigneur, *de sa part* (de son côté), ne le tient pas (le serment)..., etc. »
1. POIL. Ce mot (du latin *pilum*, et primitivement *peil*), a longtemps été du style noble avec le sens de cheveux, chevelure. On lit dans Corneille :

Bourreau qui, secondant son courage inhumain,
Au lieu d'orner son poil, déshonore sa main.
(*Citandre*, V. iv.)

Et dans Racine :

Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre, et le poil hérissé.
(*Iphigénie*, v. 1744.)

2. SACCAGEOIR, dévastait. Cette expression est ici très énergique. *Saccager* se dit des villes prises d'assaut et pillées.

3. POINT DE NOUVELLES. Locution proverbiale équivalant à : Il n'en sera rien, vous n'en entendrez jamais parler :

On m'en baille, en discours, de belles,
Mais de l'argent, point de nouvelles.
(*Résaux*.)

4. QUI TIENNE. Quoique vous m'avez rendu chauve, je ne vous suis pas moins obligé de la leçon ; ma tête chauve, ou la perte de mes cheveux n'est pas une raison qui m'empêche de vous savoir gré de la leçon. — Il n'y a rien qui tienne signifie : Aucune considération n'est assez forte pour m'empêcher de...

5. Phèdre, L. I, fab. 25. *Vulpes et Ciconia*.

6. COMPÈRE et COMMÈRE se disent, dans le langage ordinaire, et surtout dans le langage ancien, des personnes qui sont unies et familières entre elles. Primitivement, ces deux mots, *compère* et *commère*, se sont employés pour désigner le parrain et la marraine et pour marquer le rapport qui existait entre eux et le père et la mère de l'enfant baptisé.

Le galant¹, pour toute besogne²,
Avoit un brouet clair ; il vivoit chichement³.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :
La cigogne au long bec n'en put attraper miette⁴ ;
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.
Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là, la cigogne le prie⁵.
« Volontiers, lui dit-il ; car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie. »
A l'heure dite, il courut au logis
De la cigogne son hôtesse ;
Loua très fort sa politesse ;
Trouva le dîner cuit à point⁶ :

Bon appétit surtout ; renards n'en manquent point.
Il se réjouissoit à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyoit friande⁷.

On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la cigogne y pouvoit bien passer,
Mais le museau du sire⁸ étoit d'autre mesure.
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule auroit pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille.

1. LE GALANT, le rusé, le malin. — Sens très fréquent de ce mot dans nos vieux poètes comiques et satiriques.

2. BESOGNE, « ce qui est de besoin, affaire, apprêt. » (LITTRÉ.)

3. CHICHEMENT. *Chiche* signifie proprement : qui est trop ménager, qui craint de dépenser ce qu'il faudrait.

4. MIETTE, diminutif de *mie* (du latin *mies*, petit morceau). — Il est à remarquer que le mot *mie*, outre sa signification de mie de pain, petit morceau, avait, dans l'ancien français, un sens adverbial de négation, et était à peu près synonyme de *rien*, *nullement* ; par exemple : « vous ne l'aurez mie », vous ne l'aurez nullement, en rien. « Miette », diminutif de « mie », peut se prendre ici dans ce sens particulier, si longtemps usité et si fréquent au moyen âge.

5. PRIE, invite. On dit encore dans le peuple : prier à dîner, prier aux noces. — « S'il est prié d'un repas. » (LA BRUYÈRE.) — Molière :

Pressez vite le jour de la cérémonie :
J'y prends part, et déjà moi-même je m'en prie.

(*École des femmes*, V, viii)

Ce mot vient du latin populaire *precare*, et a eu pour première forme *preier*.

6. À POINT, dans le degré nécessaire et désirable. On dit dans le même sens : le point de maturité des fruits.

7. FRIANDE. Appliqué aux choses, *friand* signifie ce qui est délicat, de bon goût, bien assaisonné : une table *friande*, un vin *friand*.

8. SIRE, pris ici ironiquement : du seigneur renard. — Sur ce mot, voy. p. 80, note 6.

XIX. — L'ENFANT ET LE MAÎTRE D'ÉCOLE¹

Dans ce récit je prétends faire voir
D'un certain sot la remontrance vaine.

Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir²
En badinant sur les bords de la Seine.
Le ciel permit qu'un saule se trouva³,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
S'étant pris⁴, dis-je, aux branches de ce saule,
Par cet endroit passe un maître d'école;
L'enfant lui crie : « Au secours ! je péris ! »
Le magister⁵, se tournant à ses cris,
D'un ton fort grave à contretemps s'avise
De le tancer⁶ : « Ah ! le petit babouin⁷ !

1. Esopa, f. 310. — Abstemius, f. 115. — Rabelais, l. I, chap. XLII.
2. CHOIR, tomber, du latin *cadere*. La forme première de ce mot est *chedeir, chéoir*. — Terme vieilli. Dans la première moitié du dix-septième siècle, on le trouve même dans le style noble :

Abandonne sa tête à l'infâme couteau
Qui fait choir le méchant sous la main du bourreau.
(CORNEILLE, *Horace*, V, III.)
— Un grand destin commence, un grand destin s'achève :
L'empire est prêt à choir, et la France s'élève.
(L'abbé, *Attila*, I, n.)

Ce mot ne se trouve plus dans Racine.

3. SE TROUVA. « On serait porté à mettre plutôt, aujourd'hui, le subjonctif *se trouva* ; mais, à bien considérer la valeur des modes, l'indicatif est plus juste : le verbe exprime ici un fait positif, montre ce qui est. » (H. RENOUARD, I, 115.) — Molière a dit, par un emploi assez semblable de l'indicatif au lieu du subjonctif : « Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison. » (*Don Juan*, I, II.)

4. S'ÉTANT PRIS. Tournaure latine (ablatif absolu). *S'étant pris* se rapporte à l'enfant : pendant qu'il s'était pris... — On trouve d'assez fréquents exemples de cette construction dans les classiques du dix-septième siècle. Corneille :

Il n'avait que six mois, et lui perçant le flanc,
On en fit dégoutter plus de lait que de sang.
(HÉRACLIUS, II, I.)

Molière : « On connaîtra sans doute que, n'étant autre chose qu'un poème ingénieux, on ne saurait la censurer sans injustice. » (*Préf. de Tartuffe*). Racine :

Ah ! que, perdant, Madama, vos témoins si fidèles,
La main qui vous l'ôta vous doit sembler cruelle.
(*Iphig.*, v. 133.)

C'est-à-dire : « lorsque vous perdez, etc. »

5. MAÏSTRKA (mot latin, maître) se dit des maîtres d'école de village.
6. TANCER se dit du supérieur qui réprimande l'inférieur. Il vient du français populaire *tençier*, quereller, disputer, d'où *tençier*, et *tencer* (dans le français moderne *tancer*). *Tenson*, sorte de poésie au moyen âge, a la même origine : *tensionem, tençon*, dispute.

7. BABOUIN, espèce de singe, et, par extension, enfant étourdi.

Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
Et puis, prenez de tels fripons¹ le soin !
Que les parents sont malheureux, qu'il faille
Toujours veiller à semblable canaille² !
Qu'ils ont de maux ! et que je plains leur sort ! »
Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord.

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connaître au discours que j'avance.
Chacun des trois fait un peuple fort grand :
Le Créateur en a béni l'engeance³.
En toute affaire, ils ne font que songer
Au moyen d'exercer leur langue,
Eh ! mon ami, tire-moi de danger ;
Tu feras, après, ta harangue⁴.

XX. — LE COQ ET LA PERLE⁵

Un jour un coq détourna⁶
Une perle, qu'il donna
Au beau premier⁷ lapidaire.
« Je la crois fine, dit-il ;
Mais le moindre grain de mil
Seroit bien mieux mon affaire. »

1. FRIPONS. Le sens ordinaire de ce mot est voleur, et, par analogie, libertin, débauché, mauvais sujet. Se dit par badinage des enfants espérilles et malins.

2. CANAILLE. De l'italien *canaglia*. Ce mot a remplacé l'ancien mot français *chiennaille*, qui avait la même origine (*canem*, chien).

3. ENGENCE se prend souvent en mauvais part, et signifie la multiplication excessive de ce qui est nuisible :

Mais tout n'irait que mieux,
Quand de ces médicaments l'engence tout entière
Irait la tête en bas rimer dans la rivière.

(BOILHAU, *Sat.*, IX, 124.)

4. HARANGUE, discours étudié et développé, et, par extension, discours prolix et ennuyeux. — Ce mot vient de l'ancien haut allemand *hring*, cercle, assemblée.

5. PHÈDRE, L. III, fab. 9. *Pullus ad Margaritam*.

6. DÉTOURNA, tira de l'endroit où elle était.

7. AU BEAU PREMIER, locution familière et vieillie, au premier qu'il rencontre. On dit de même : « il y a beau temps que, etc. ; au beau milieu de la rue, etc. » On lit dans M^{me} de Sévigné : « Avec toute ma belle Providence, que je comprends si bien, je ne laisse pas d'être toujours affligé. » (VI, 416.) — « Soyez persuadé que par mon goût vous seriez tout le beau premier à la fête. » (I, 539.) — *Lapidaire*, ouvrier qui travaille les pierres fines.

Un ignorant hérita
D'un manuscrit, qu'il porta
Chez son voisin le libraire.
« Je crois, dit-il, qu'il est bon ;
Mais le moindre ducaton¹
Serait bien mieux mon affaire. »

XXI. — LES FRELONS ET LES MOUCHES A MIEL²

A l'œuvre on connoît l'artisan³.

Quelques rayons de miel sans maître se trouvèrent ;
Des frelons les réclamèrent ;
Des abeilles s'opposant⁴,
Devant certaine guêpe on traduisit⁵ la cause.
Il étoit malaisé de décider la chose :
Les témoins déposoient qu'autour de ces rayons
Des animaux ailés, bourdonnants⁶, un peu longs,
De couleur fort tannée⁷, et tels que des abeilles,
Avoient longtemps paru. Mais quoi ! dans les frelons
Ces enseignes⁸ étoient pareilles.
La guêpe, ne sachant que dire à ces raisons,
Fit enquête⁹ nouvelle, et, pour plus de lumière,

1. DUCATON, petit ducal, monnaie d'argent de Hollande ou de Venise, valant de 3 à 4 francs.

2. Phèdre, L. III, fab. 10. *Apes et Fuci, vespa iudice.*

3. L'ARTISAN, c'est à dire l'ouvrier, l'auteur de l'œuvre. Ce mot avait alors une acception plus étendue qu'aujourd'hui. Il ne s'appliquait pas seulement aux arts mécaniques, mais même aux arts plus relevés et aux ouvrages d'esprit. On le trouve quelquefois comme synonyme d'artiste : « Il y a des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent... Ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au sublime... » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit.*)

4. S'OPPOSANT, formant opposition. (Terme de jurisprudence.)

5. TRADUISIT. Traduire, en style de procédure, signifie faire passer d'un tribunal à un autre, retirer une cause d'un tribunal pour la mener à un autre. Ici, les frelons et les abeilles ne s'entendant pas, on fit passer l'affaire devant un juge étranger, on la traduisit devant la guêpe.

6. BOURDONNANTS. Ce mot est adjectif verbal : il peint l'état habituel et permanent.

7. TANNÉE, qui ressemble au tan. Le tan est l'écorce du jeune chêne réduite en poussière, et qu'on emploie dans la préparation du cuir.

8. ENSEIGNES, indices, signes extérieurs (*insignia*). Ce mot s'employait assez souvent ainsi. Exemple : « Je vous ai vu dans cette affaire, et à telles enseignes (et la preuve en est), que vous y fûtes blessé. » — M^{re} de Sévigné : « Je sais que vous êtes tous comme il faut pour n'être persuadé qu'à bonnes enseignes. » (II, 392.)

9. ENQUÊTE, examen des circonstances du fait. Terme judiciaire (*inquiries*). — De même entendit, au vers suivant, est un mot cons-

Entendit une fourmillière.
Le point n'en¹ put être éclairci.
« De grâce, à quoi bon tout ceci ?
Dit une abeille fort prudente².
Depuis tantôt six mois que l'affaire est pendante³,
Nous voici comme aux premiers jours.
Pendant cela le miel se gâte.
Il est temps désormais que le juge se hâte :
N'a-t-il point assez léché⁴ l'ours ?
Sans tant de contredits⁵, et d'interlocutoires⁶,
Et de fatras, et de grimoires⁷,
Travaillons, les frelons et nous :
On verra qui sait faire, avec un suc si doux,
Des cellules si bien bâties. »
Le refus des frelons fit voir
Que cet art passait leur savoir ;
Et la guêpe adjugea⁸ le miel à leurs parties⁹.
Plût à Dieu qu'on réglât ainsi tous les procès !

écrit en style de procédure. Le juge entendit les témoins, c'est-à-dire : il les fit comparaître, les interrogea, et prit note de leur déposition.

1. EN, par là, par ce moyen. — Pris dans cette acception, en vient de *inde* et s'est écrit tout d'abord *int*, *ent*.

2. PRUDENTE, intelligente et expérimentée. C'est le sens du latin *prudens, prudenter*.

3. PENDANTE. On dit qu'une affaire est pendante, lorsqu'elle a été portée devant une juridiction, et tant qu'elle n'a pas reçu de solution. (*Adhuc sub iudice lis est*, HORACE.)

4. LÉCHÉ L'OURS. Expression proverbiale. Le peuple s'imagine que l'ours lèche ses petits. De même le juge lèche ses procès pour les rendre plus à sa guise. « Un procès, à sa naissance première, me semble informe et imparfait. Comme un ours naissant n'a ni pieds, ni mains, peau, poil ni tête ; ce n'est qu'une pièce de chair rude et informe ; l'ourse, à force de lécher, la met en perfection des membres. Semblablement, les sergents, huissiers, chicaniers, procureurs, juges, suçant bien fort et continuellement les bourses des parties, engendrent à leurs procès tête, pieds, griffes, bec, dents, mains, veines, artères, muscles, humeurs. Ainsi rendent le procès parfait, galant, et bien formé. » (RABELAIS, L. III, ch. XL.)

5. CONTREDITS. Terme de procédure. Il se dit d'une pièce d'écriture qu'on fournit dans un procès pour combattre les pièces de la partie adverse.

6. INTERLOCUTOIRES. Un interlocutoire est un arrêt qui prononce qu'il sera fait quelque chose avant que de faire droit au fond. Les jugements interlocutoires sont toujours donnés sans préjudice du droit des parties au principal, ou sur le fond même du procès.

7. GRIMOIRES se dit de tout livre ou écrit difficile à lire et à comprendre. — Ce terme signifiait aussi, en style de magie, un recueil de formules propres à évoquer le malin esprit. (De l'ancien français *gramaire, grammatiscam*.)

8. ADJUGER. C'est encore ici le terme propre. « Adjuger » c'est attribuer par autorité de justice ; c'est déclarer par jugement qu'une chose contestée appartient de droit à l'une des deux parties.

9. LEURS PARTIES, leurs adversaires. *Style de procédure*. — Racine :

Vous voyez devant vous mon adversaire part.
Ma partie est puissante et j'ai tout lieu de craindre.

(*Plaidours*, v. 121 et 122.)

Que des Turcs¹ en cela l'on suivit la méthode !
Le simple sens commun nous tiendrait lieu de code :
Il ne faudrait point tant de frais ;
Au lieu qu'on nous mange, on nous gruge² ;
On nous mine par des longueurs ;
On fait tant, à la fin, que l'huitre est pour le juge,
Les écailles pour les plaideurs³.

XXII. — LE CHÊNE ET LE ROSEAU⁴

Le chêne un jour dit au roseau :
« Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau :
Le moindre vent qui d'aventure⁵
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête ;
Cependant que⁶ mon front au Caucase⁷ pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort⁸ de la tempête.

1. TURCS. La Fontaine veut indiquer par là une méthode expéditive. Chez les Turcs, le juge fait donner la bastonnade à celui des plaideurs qui paraît avoir tort, et l'affaire est terminée. « Ce tort, dit Chamfort, se réduit bien souvent à n'avoir pas donné de l'argent au juge comme a fait son adversaire. Quant à la méthode des Turcs, Dieu nous en préserve ! »
2. GRUGER, on mange notre bien. Le premier sens de *gruger* est : briser quelque chose de dur avec les dents ; par extension, manger, dévorer. (Du bas allemand *grusen*, écraser.)

3. PLAIDEURS. Allusion à une contestation survenue entre deux voyageurs au sujet d'une huitre. (Voy. plus loin, L. IX, fab. 9.)

4. Esope, f. 43 et 59.

5. D'AVENTURE, par aventure, par hasard. « Terme un peu vieux, dont la naïveté est poétique ». (BATTREUX.) — On sait que, dans l'ancien français, *de* s'emploie très souvent avec le sens de *par*, ou de l'ablatif latin.

6. CEPENDANT QUE « est emphatique ». (Id.) — *Cependant que*, pour *cependant*, est un archaïsme très fréquent dans nos vieux auteurs, et dont voici un exemple tiré de Molière :

Cependant que chacun, après cette tempête,
Songe à cacher aux yeux la honte de sa tête. (L'Étourdi, V, xiv.)

L'explication de cette tournure est celle-ci : Pendant cela (savoir) que chacun, etc. — Dans la langue du moyen âge, *ce pendant* s'emploie très souvent comme synonyme de « pendant cela ». En voici un exemple : « Il lui accordèrent de demeurer avecques lui l'espace de quinze jours, et *ce pendant* ils songeroient, etc. » (Les Sept Sages de Rome. — CONSTANS, p. 99.) L'emploi de cette locution est conforme à l'étymologie : « *ce pendant* » équivaut à « ceci pendant, étant suspendu » ; *pendant* est le participe présent de « pendre » (*pendere*).

7. CAUCASE, montagnes d'Asie, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Il en est fait souvent mention dans les poètes anciens. — *Mon front, ma tête* (*vertex*). Le chêne est personnifié.

8. L'EFFORT, la violence, le choc (*vim, impetum*). Tournure très poétique :

L'Orient accablé

Ne peut plus sentir leur effort redoublé. (Méhrid., III, 1.)

Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr¹,
Encor² si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir ;
Je vous défendrais de l'orage³ ;
Mais vous naissez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me semble bien injuste.
— Votre compassion, lui répondit l'arbuste,
Part d'un bon naturel ; mais quittez ce souci :
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables ;
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos ;
Mais attendons la fin. » Comme il disoit ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le nord eût portés jusque-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon ; le roseau plie⁴.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui⁵ la tête au ciel étoit voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts⁷.

1. ZÉPHYR. Image précise et délicate. « Le chêne revient à son parallèle, si flatteur pour son amour-propre ; et, pour le rendre plus sensible, il le réduit en deux mots. » (BATTREUX.)

2. ENCOR. Sur l'orthographe de ce mot, voy. p. 82, n. 1.

3. ORAGE. « Malgré ce ton de compassion, le chêne sait toujours mêler dans son discours les expressions du ton avantageux. A l'abri est vain et orgueilleux dans sa bouche. De mon feuillage eût été trop succinct et trop simple ; mais dont je couvre, cela étend l'idée et fait image. Le voisinage, terme juste, mais qui n'est pas sans enflure. Je vous défendrais de l'orage. Je... Qu'il y a de plaisir à se donner soi-même pour quelqu'un qui protège ! » (Id.)

4. PLIE. Tableau énergique en un petit vers.

5. DE QUI. Au dix-septième siècle, même en parlant des choses, on employait *qui* plus souvent que *lequel*. Exemple : « C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée. » (MOLIERE.) — De plus, ici il s'agit d'une chose personnelle.

6. AU CIEL. Tournure latine : *Vicinum celo caput*. Cet emploi du datif était très fréquent au seizième siècle et même au dix-septième, en poésie.

7. MORTS. Imitation de ces vers latins :

Que quantum vertice ad auras
Ethereas tantum radice la Tartara tendit. (Georg., II, 292.)

— « Cet apologue est non seulement le meilleur de ce premier livre, mais il n'y en a peut-être pas de plus achevé dans La Fontaine. Si l'on considère qu'il n'y a pas un mot de trop, pas un terme impropre, pas une négligence ; que, dans l'espace de trente vers, La Fontaine, en ne faisant que se livrer au courant de sa narration, a pris tous les tons, celui de la poésie la plus gracieuse, la plus élevée, on ne craindra pas d'affirmer qu'à l'époque où cette fable parut il n'y avait rien de ce ton-là dans notre langue. » (CHAMFORT.)

LIVRE II

I. — CONTRE CEUX QUI ONT LE GOUT DIFFICILE¹

Quand j'aurois en naissant reçu de Calliope²
 Les dons qu'à ses amants cette muse a promis,
 Je les consacrerai aux mensonges d'Esopé³ :
 Le mensonge et les vers de tout temps sont amis.
 Mais je ne me crois pas si⁴ chéri du Parnasse
 Que de savoir orner toutes ces fictions.
 On peut donner du lustre⁵ à leurs inventions :
 On le peut, je l'essaie ; un plus savant le fasse.
 Cependant jusqu'ici d'un langage nouveau⁶
 J'ai fait parler le loup et répondre l'agneau ;
 J'ai passé⁷ plus avant⁸ : les arbres et les plantes

1. Voy. Phédre, L. IV, t. 6. *Poeta*.

2. CALLIOPE, muse de la poésie épique.

3. ESOPÉ. Voy. introduction, p. 22.

4. SI... QUE DE, assez pour... (*adeo ut*). C'est un latinisme. Molière en offre de nombreux exemples : « Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps que d'avoir permission de vendre tout son bien pour le voyage d'outre-mer. » (*G. Dandin*, I, v.) — « Je ne croyais pas que ma fille fût si habile que de chanter ainsi à livre ouvert. » (*Mal. imagin.*, II, vi.)

5. LUSTRE, éclat, beauté. Se dit, au propre, des étoffes, etc., et, par métaphore, du mérite, des dignités, des écrits :

Aimez donc la raison. Que toujours vos écrits
 Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

(BOILEAU, *Art poét.* I, 37.)

Et angustis hunc addere rebus honorem.

(VIRG., *Georg.*, III, 290.)

6. NOUVEAU, non commun, non banal. — La Fontaine ne veut pas dire que personne avant lui n'avait fait parler les animaux ; il savait bien le contraire, et à défaut du moyen âge, que peut-être il ignorait, il avait lu les fabulistes du seizième siècle. Mais il s'attribue le mérite d'avoir mis l'apologue en vers, avec plus de soin que personne en France, et dans un style plus parfait. En cela consistait la nouveauté de l'entreprise. Sans doute, en écrivant ces vers, il se souvenait de ce passage d'Horace :

*Non usitata, nec tanquam ferarum
 Pennis.* (L. II, ode xvii.)

7. PASSÉ, je me suis avancé plus loin (*ultra processi*) :

Votre voix redoutable a passé jusqu'à moi. (*Phédre*, IV, iv.)

8. AVANT (adverbe), synonyme de loin, profondément :

Vos bontés, madame,
 Ont gravé trop avant ses critiques dans mon âme.

(RACINE, *Andromaque*, v. 1178.)

Sont devenus chez moi créatures parlantes.
 Qui ne prendroit ceci pour un enchantement¹ ?

Vraiment, me diront nos critiques,
 Vous parlez magnifiquement
 De cinq ou six contes d'enfant.

Censeurs, en voulez-vous qui soient plus authentiques²
 Et d'un style plus haut ? En voici. Les Troyens,
 Après dix ans de guerre autour de leurs murailles,
 Avoient lassé les Grecs, qui, par mille moyens,

Par mille assauts, par cent batailles,
 N'avoient pu mettre à bout cette fière³ cité ;
 Quand un cheval de bois, par Minerve inventé,
 D'un rare et nouvel artifice⁴,

Dans ses énormes flancs reçut le sage⁵ Ulysse,
 Le vaillant Diomède, Ajax l'impétueux,
 Que ce colosse monstrueux

Avec leurs escadrons⁶ devoit porter dans Troie,
 Livrant à leur fureur ses dieux mêmes en proie :
 Stratagème⁷ inouï, qui des fabricateurs⁸

1. ENCHANTEMENT, opération magique. Ce mot, *enchanter*, *charme*, *charmer*, dans les bons auteurs, est presque toujours pris dans son acception première, et non, comme aujourd'hui, dans le sens vague et banal d'objet agréable et divertissant.

2. AUTHENTIQUES, dont l'autorité ou l'importance soit moins contestable.

3. FIÈRE, belliqueuse :

Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers.

(RACINE, *Mithrid.*, III, 1.)

On peut remarquer que *fier*, dont le sens répond à celui du latin *ferox*, *ferocem*, ne vient pas de ce mot, mais de *ferum*, qui signifie barbare, cruel ; c'est sans doute parce que, dans le latin populaire, d'où le français est sorti, *ferus*, *ferum*, avaient usurpé le sens de *ferox*, *ferocem*. En revanche, *ferocem*, qui signifie *fier*, *courageux*, *hautain*, a donné le français *feroce*.

4. ARTIFICE, travail industriel (*artificium*) :

D'un pinceau délicat l'artifice agréable

Du plus affreux objet fait un objet aimable.

(BOILEAU, *Art poét.*, III, 4.)

5. SAGE. Epithète qui, dans les poètes anciens, caractérise Ulysse. — *Ulysse*, roi de l'île d'Ithaque (île de l'Archipel). — *Diomède*, roi d'Argos. — *Ajax*, fils de Télamon, roi de Salamine. (Voy. *Énéide*, L. II, 257-261.)

6. ESCADRONS. Ce mot désigne ordinairement la cavalerie, et les Grecs n'en avaient point. Toutefois il s'emploie aussi comme synonyme de troupe :

Il trouve de pédants un escadron fourré. (BOILEAU.)

On lit dans Bossuet : « Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles. » Racine, dans ses *Poésies légères*, parle des escadrons variés des oiseaux. — Ce mot vient de l'italien *squadron*.

7. STRATAGÈME, ruse de guerre. Mots tirés du grec (στρατήγος, armée ; στρατηγός, général ; στρατηγία). — *Inouï*, dont on n'avait pas d'autre exemple *iniquam autilius*.

8. FABRICATEURS. Terme peu usité, si ce n'est dans ces phrases : fabri

Paya la constance et la peine...
 C'est assez, me dira quelqu'un de nos auteurs :
 La période est longue, il faut reprendre haleine;
 Et puis, votre cheval de bois,
 Vos héros avec leurs phalanges,
 Ce sont des contes plus étranges
 Qu'un renard qui cajole un corbeau sur sa voix;
 De plus, il vous sied mal d'écrire en si haut style.
 Eh bien ! baissions d'un ton. La jalouse Amarylle¹
 Songeoit à son Alcippe, et croyoit de ses soins
 N'avoir que ses moutons et son chien pour témoins.
 Tircis, qui l'aperçut, se glisse entre des saules;
 Il entend la bergère adressant ces paroles²
 Au doux zéphyr, en le priant³
 De les porter à son amant...
 Je vous arrête à cette rime,
 Dira mon censeur à l'instant;
 Je ne la tiens pas légitime,
 Ni d'un⁴ assez grande vertu⁴;
 Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte⁵...

cateurs de fausse monnaie, de faux actes, de fausses nouvelles. Ici, La Fontaine traduit l'expression du poète latin au sujet du constructeur de ce même cheval :

... Ipse doli fabricator Epeus. (*Æn.*, II, 264.)

1. AMARYLLE, ALCIPE, personnages d'épigrammes.
2. SAULES... PAROLES; mauvaises rimes. « Une brève ne doit rimer qu'avec une brève, dit Olivet dans sa *Prosodie française*, et une longue ne doit rimer qu'avec une longue. » M. Quicherat a fait remarquer dans son *Traité de versification* (1850) que les poètes du dix-septième siècle ont pris sur ce point une licence regrettable. Ils font rimer *disgrâce* et *place*, *âne* et *organe*, *abatte* et *idolâtre*, *ordonne* et *trône*, etc. On trouve dans Molière *frivole* rimant avec *drôle*, *aune* avec *Babylone*, etc. (P. 38, 39.) La Fontaine s'est, lui aussi, permis bien des négligences que nous signalerons en temps et lieu. Il est juste d'ajouter que le style de la comédie et celui de la fable sont assujettis, sur ce point, à des règles un peu moins sévères que le style des genres plus relevés.
3. PRIANT... AMANT. Rimes pauvres ou insuffisantes. « En général, il faut rimer richement dans les consonances qui sont abondantes. Comme les mots terminés par *ent* ou *ant* sont très nombreux dans notre langue, il est beaucoup mieux qu'ils riment de la syllabe entière, ou, comme on dit encore, de toute l'articulation : par exemple, *brûlant* et *étincelant*, *confident* et *imprudent*, *déclatant* et *instant*, sont de bonnes rimes; mais *aimant* et *constant*, *vent* et *brûlant*, *temps* et *grands* sont de pauvres rimes. » (QUICHERAT, p. 30-35.)
4. VERTU, force, valeur. Sens très fréquent de ce mot en poésie :

Benjamin est sans force, et Juda sans vertu. (RACINE.)

5. FONTE. Métaphore imitée des anciens, qui disaient : remettre sur l'enclume :

Et male tortosus incidi reddere verius. (HORACE.)
 Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. (BOSSUET.)

Maudit censeur ! te tairas-tu ?
 Ne saurois-je achever mon conte ?
 C'est un dessein très dangereux
 Que d'entreprendre de te plaire.

Les délicats¹ sont malheureux :
 Rien ne sauroit les satisfaire.

II. — CONSEIL TENU PAR LES RATS²

Un chat, nommé Rodilardus³,
 Faisoit de rats telle déconfiture⁴,
 Que l'on n'en voyoit presque plus,
 Tant il en avoit mis dedans⁵ la sépulture.
 Le peu qu'il en restoit, n'osant quitter son trou,
 Ne trouvoit à manger que le quart de son sou⁶ ;
 Et Rodilard passoit, chez la gent misérable,
 Non pour un chat, mais pour un diable.
 Or, un jour qu'au haut et au loin⁷

1. DÉLICATS, difficiles à contenter. Ce terme marque la finesse du goût et l'excès de la finesse. — « Où Rabelais est mauvais, il passe bien au delà du pire : c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent : il peut être le mets des plus délicats. » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit*.)

2. ABSTEMIUS, 195. — *Faerni fabulæ*, 47.

3. RODILARDUS, rongeur-lard. Terme employé par Rabelais, dans le chapitre LXVII du liv. IV de *Pantagruel* : « Pantagruel, voyant Panurge esgratigné des gryphes du célèbre chat Rodilardus... »

4. DÉCONFITURE. Ce mot, du vieux langage, signifiait : déroute générale d'une armée. Il vient de *déconfire* (desconfondre, dis-conficere). De ce verbe on a formé le substantif « desconfiture » par l'addition du suffixe en *aturam* (*disconfecturam*.)

5. DEDANS. Autrefois ce mot était préposition.

Il est vrai ; c'est tomber d'un mal dedans un pire.
 (MOLIÈRE, *L'Étourdi*, I, II.)

Mon argent bien-aimé, rentrez dedans ma poche. (ibid., II, VI.)

« Ceux qui ont la foi vive dedans le cœur voient... » (PASCAL, *Pensées*). — Ce mot, qui s'est d'abord écrit *dederz*, vient de *de-de-intus*.

6. SOU ; adjectif qui s'emploie aussi comme substantif avec *mon*, *ton*, *son*, *leur*, dans des expressions du genre de celle-ci. Ce mot (primitivement *saol*, *saoul*) vient du latin *satullus*, diminutif de *satur*, rassasié ; *souler* (primitivement *saoler*, *saouler*) s'est formé de *satullare* (qui est du latin classique, comme *satullus* et un synonyme de *saturare*, rassasier). Le participe passé féminin *saolée* s'employait, dans l'ancienne langue, avec le même sens que *soulé*, et comme substantif.

7. ET AU LOIN. Il y a ici un hiatus, et ne devant pas se trouver devant une voyelle. Mais il faut remarquer que les hiatus sont tolérés : 1° dans les mots composés (par exemple dans le *Pré-aux-Cleres*) ; 2° dans les interjections redoublées, comme *ah ! ah ! oui, oui, oui, etc.* ; 3° dans certaines locutions familières et fréquentes, comme *loin y a* (tant il y a),

Le galant alla chercher femme,
 Pendant tout le sabbat¹ qu'il fit avec sa dame,
 Le demeurant des rats tint chapitre² en un coin
 Sur la nécessité présente.
 Dès l'abord³, leur doyen⁴, personne fort prudente⁵,
 Opina qu'il falloit, et plus tôt que plus tard,
 Attacher un grelot au cou de Rodilard;
 Qu'ainsi, quand il iroit en guerre,
 De sa marche avertis, ils s'enfuiraient sous terre;
 Qu'il n'y savoit que ce moyen.
 Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen⁶ :
 Chose ne leur parut à tous plus salutaire.
 La difficulté fut d'attacher le grelot.
 L'un dit : « Je n'y vas point, je ne suis pas si sot; »
 L'autre : « Je ne saurois. » Si bien que sans rien faire
 On se quitta. J'ai maints chapitres vus⁷,
 Qui pour néant se sont ainsi tenus;

à tort et à travers, çà et là, suer sang et eau, en chair et en os. On peut donc ici tolérer l'hiatus.

1. SABBAT. On appelait *sabbat* les cérémonies nocturnes que faisaient les sorciers tous les samedis, et par extension ce mot est devenu synonyme de *bruit* et de *tumulte*. — Racine :

Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte.
 (Plaideurs, v. 233.)

— M^{me} de Sévigné : « Vous pouvez penser si j'ai fait un *beau sabbat* à la poste. » (T. II, 248.)

2. TINT CHAPITRE. *Chapitre* signifie le corps des chanoines; de plus, l'assemblée de ces mêmes chanoines, leur conseil. En ce sens il s'applique à tous les ordres religieux et militaires. — Ce mot, qui s'est écrit quelquefois *capitla*, vient de *capitulum*. Quant à l'expression « tenir chapitre », elle était alors très fréquente avec le sens de délibérer, se consulter. « Nous tirâmes *chapitre*, M^{me} de Lavardin et moi, » dit M^{me} de Sévigné. On disait aussi : « avoir ou n'avoir pas voix au chapitre », avoir ou n'avoir pas d'autorité. « Dans ces occasions-là les frères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre, » (M^{me} de Sévigné, t. I, 525.)

3. DÈS L'ABORD, dès le commencement, tout d'abord.

4. DOYEN, leur président. Ce mot a plusieurs acceptions : chef d'un chapitre, premier curé d'une ville ou d'un canton, dignitaire d'un ordre religieux, président d'une faculté. Il vient du latin *decanus*, qui signifiait l'officier commandant à dix soldats (*decem*).

5. PRUDENTE, avisée, pleine de sens et de lumières. (C'est le sens du latin *prudens*.)

6. MONSIEUR LE DOYEN. Vers devenu proverbe, parce qu'il renferme une observation de mœurs.

7. VUS. Remarquez cette orthographe et ce tour qui sont absolument conformes aux habitudes et aux origines de l'ancien français. Au moyen âge, le participe passé s'accorde avec le complément direct, quelle que soit la place de ce complément, qu'il soit avant ou après le verbe. « *Croisées ses blanches mains*, il a croisé ses blanches mains. (Chanson de Roland.) — « *Avons-ci arrière escriptes partie de bones paroles*, etc. », nous avons si-devant écrit une partie de bonnes paroles, etc. (Joinville.) — Voy. Clédart, p. 203.

Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
 Voire¹ chapitres de chanoines.

Ne faut-il que délibérer ?
 La cour en conseillers foisonne² :
 Est-il besoin d'exécuter ?
 L'on ne rencontre plus personne.

III. — LE LOUP PLAIDANT CONTRE LE RENARD PAR DEVANT LE SINGE³

Un loup disoit que l'on l'avoit⁴ volé :
 Un renard, son voisin, d'assez mauvaise vie,
 Pour ce prétendu vol par lui fut appelé⁵.
 Devant le singe il fut plaidé,
 Non point par avocats, mais par chaque partie⁶.
 Thémis⁷ n'avoit point travaillé,
 De mémoire de singe, à fait plus embrouillé.
 Le magistrat suoit en son lit de justice⁸.

1. VOIRE, même, ou vraiment (du latin *vera*). — Terme ancien qu'on a un peu rajeuni au dix-neuvième siècle, mais qui ne sera jamais que populaires et très familier. On l'a employé couramment jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. « Voire, dit La Monnoie, se disait encore vers l'an 1650; il se trouve dans Balzac, dans Ozer et autres bons écrivains. Voire, avec le sens du *scilicet* ironique des Latins, est encore en usage dans l'entretien familier. Rien n'était autrefois plus commun parmi les gens du menu peuple. » (Notes sur Despériers. — La Monnoie écrivait vers la fin du dix-septième siècle.)

2. FOISONNE, abonde, terme familier. Ce verbe est formé de *foison*, qui vient lui-même du latin *foisonem* (abondance).

3. PHÈDRE, L. I, t. 10. *Lupus et Vulpes, judice Simia*. — Par devant. Terme de palais, en présence de. « Par-devant notaire. » Locution du vieux français qui est restée dans certains actes officiels et dans certaines formules.

4. QUE L'ON L'AVAIT. Il y a ici une sorte de cacophonie qui était alors dans les habitudes des écrivains beaucoup plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. On employait souvent *l'on* au lieu de *on*, même au commencement des phrases. Voy. p. 64, n. 3.

5. APPELÉ. Appeler tout seul, en style de procédure, signifie citer en justice.

6. PARTIE, par chaque adversaire (style de barreau). — Voy. p. 107, n. 9.

7. THÉMIS, déesse de la justice. — Boileau dit à Lamoignon (Ep. VI, v. 136) :

Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
 — Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
 De donner à Thémis ni bandeau, ni balance. (Art poét., III, 236.)

8. LIT DE JUSTICE, siège, tribunal. On appelait *lit de justice* le trône sur lequel le roi était assis lorsqu'il allait au parlement pour délibérer d'affaires importantes, ou plutôt pour imposer certains édits. De là l'expression : *tenir un lit de justice*, c'est-à-dire convoquer une assemblée du parlement où le roi assistera.

Après qu'on eut bien contesté,
Répliqué, crié, tempêté,
Le juge, instruit de leur malice,
Leur dit : « Je vous connois de longtems, mes amis ;
Et tous deux vous palerez l'amende ;
Car toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris ;
Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande. »

Le juge prétendoit qu'à tort et à travers¹
On ne sauroit manquer², condamnant un pervers³.

IV. — LES DEUX TAUREAUX ET LA GRENOUILLE⁴

Deux taureaux combattoient à qui posséderoit
Une génisse avec l'empire⁵.
Une grenouille en soupiroit.
« Qu'avez-vous ? se mit à lui dire
Quelqu'un du peuple coassant⁶.
— Eh ! ne voyez-vous pas, dit-elle,
Que la fin de cette querelle
Sera l'exil de l'un ; que l'autre, le chassant,
Le fera renoncer aux campagnes fleuries⁷ ?
Il ne régnera plus sur l'herbe des prairies,
Viendra dans nos marais régner sur les roseaux ;

1. A TORT ET À TRAVERS. Sur ces hiatus, voyez la note 7 de la page 113.
2. MANQUER, faillir se tromper. — *Condamnant*, en condamnant. Sur cet emploi du participe présent avec le sens du gérondif, voyez page 69, n. 3.
3. PERVERS. « Quelques personnes de bon sens ont cru que l'impossibilité et la contradiction qui est dans le jugement du singe était une chose à censurer ; mais je ne m'en suis servi qu'après Phèdre, et c'est en cela que consiste le bon mot, selon mon avis. » (LA FONTAINE.) — Explication peu claire d'abord, et peu exacte ensuite. Car Phèdre dit simplement ceci, qui est vrai, et que ne dit pas La Fontaine : « Quiconque est connu une fois pour tromper, dit-il la vérité, n'est pas cru :

Quiconque turpi fraude semel innotuit,
Etiam verum dicit, amittit fidem.

4. PHÈDRE, l. I, f. 28. *Ranae et Tauri*.
5. L'EMPIRE. Ces vers rappellent le combat des deux taureaux décrit dans les *Géorgiques* (l. III, v. 213. etc.).
6. COASSANT. Coasser, crier comme la grenouille (du latin *coax*, traduit lui-même du grec *κωαζ* ; de la *coaxare*, qui a donné en français *coasser*). — « Il ne faut pas confondre, dit Littré, *coasser*, qui est le cri de la grenouille, avec *croasser*, qui est le cri du corbeau. » À certaines époques, on a confondu ces deux mots, et la marque de cette confusion, très rare d'ailleurs, se trouve dans quelques auteurs.
7. CAMPAGNES FLEURIES. — Virgile :

Nec mos bellantes una stabulari ; sed aliter
Victus abit, longaeque ignotis exsulat oris. (*Georg.*, III, 225.)

Et, nous foulant aux pieds jusques¹ au fond des eaux,
Tantôt l'une, et puis l'autre, il faudra qu'on pâtisse².
Du combat qu'a causé madame la génisse.
Cette crainte étoit de bon sens.
L'un des taureaux en leur demeure
S'alla cacher³, à leurs dépens :
Il en écrasoit vingt par heure.
Hélas ! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands⁴.

V. — LA CHAUVÉ-SOURIS ET LES DEUX BELETTES⁵

Une chauve-souris donna tête baissée
Dans un nid de belette ; et, sitôt qu'elle y fut,
L'autre, envers les souris de longtems courroucée,
Pour la dévorer accourut.
« Quoi ! vous osez, dit-elle, à mes yeux vous produire⁶,
Après que votre race a tâché de me nuire !
N'êtes-vous pas souris ? Parlez sans fiction.
Oui, vous l'êtes ; ou bien je ne suis pas belette.
— Pardonnez-moi, dit la pauvrete,
Ce n'est pas ma profession⁷.
Moi, souris ! des méchants vous ont dit ces nouvelles.
Grâce à l'auteur de l'univers,
Je suis oiseau ; voyez mes ailes :
Vive la gent⁸ qui fend les airs. »
Sa raison plut, et sembla bonne.
Elle fait si bien qu'on lui donne
Liberté de se retirer.
Deux jours après, notre étourdie

1. JUSQUES. Cette préposition (du latin *de-usquam*) prend ou ne prend pas l's finale. C'est un reste de l'ancienne orthographe.

2. PATISSE, souffre. (En latin *pati, patior*.)

3. S'ALLA CACHER. Sur cette place du pronom *se*, voy. p. 84, n. 2.

4. GRANDS. Pensée traduite d'Horace :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi. (*Ep.*, I, n.)

5. Esope, f. 109 et 125.

6. VOUS PRODUIRE, vous présenter (*producere, prodire in conspectum*). On dit fort bien : Chercher à se produire dans le monde, avec le sens de se mettre en avant, se pousser, se faire connaître. « Un honnête homme ne doit ni se cacher avec affectation, ni se produire par vanité. » (BOUOURS.)

7. PROFESSION, ma condition, ma manière d'être dans le monde. Ce mot rappelle cette autre expression : Un citoyen du Mans, chapon de son métier.

8. GENT, la nation, la race (*gens*). Ce mot qui s'employait encore dans le style relevé, au commencement du dix-septième siècle, n'est plus usité, depuis longtems, que dans le style familier.

Aveuglément va se fourrer

Chez une autre belette aux oiseaux ennemie¹.

La voilà derechef² en danger de sa vie.

La dame du logis avec son long museau

S'en alloit la croquer en qualité d'oiseau,

Quand elle protesta qu'on lui faisoit outrage :

« Moi, pour telle passer ! Vous n'y regardez pas

Qui³ fait l'oiseau ? c'est le plumage.

Je suis souris ; vivent les rats !

Jupiter confonde les chats ! »

Par cette adroite repartie

Elle sauva deux fois sa vie.

Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeants⁴,

Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue⁵.

Le sage⁶ dit, selon les gens :

Vive le roi ! vive la ligue⁷ !

1. AUX OISEAUX ENNEMIE. Latinisme. *Inimicus avidus*.

2. DERECHER, de nouveau. Sur ce mot, voy. p. 93, n. 5 et 6.

3. QUI, quelle chose ? qu'est-ce qui ?... (qui est pris ici au sens neutre, comme le latin *quid*. De même, dans Boileau, *qui* est employé pour « lesquels » :

Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on estime ? (*Sat.*, V, 90.)

Et dans ces vers de Racine, qui est pour qu'est-ce qui, ce qui :

Contre un si juste choix qui peut vous révolter ? (*Mithridate*, v. 1065.)

Je ne sais qui m'arrête et retient mon courroux. (*Iphig.*, v. 1128.)

Dans l'ancienne langue la forme neutre du pronom conjonctif et interrogatif, formé du latin *qui, quæ, quod* ou *quid*, s'est confondu avec celle du masculin-féminin *qui*, surtout au cas sujet. *Qui* a servi pour les trois genres. Ces habitudes de l'ancien français sont restées en partie dans le français moderne.

4. CHANGEANTS, pour *changeant*. La couleur des écharpes servait à distinguer les partis, comme aujourd'hui la cocarde. — Sur cette orthographe ancienne du participe présent, voy. p. 81, n. 5.

5. FAIT LA FIGURE, s'en sont moqués. Expression qui vient de l'italien. — « Faire la figue, en italien *far la fische* ou le *castagne*, c'est un signe de mépris qui se fait en montrant le pouce placé entre l'index et le médium. Expression fort ancienne, puisqu'on la retrouve dans la langue romane et dans le roman de Jaufré, composé, selon M. Raynouard, au commencement du treizième siècle. » (L. MOLAND, T. I, 112.)

6. LE SAGE. Voici quelques réflexions de M. Saint-Marc Girardin, sur cette prétendue sagesse, que désavouait la morale et l'honnêteté : « Le sage, selon la morale de l'apologue, c'est surtout l'homme habile et avisé, qui sait se tirer d'affaire et qui a l'esprit d'expédient... La sagesse de la fable est une sagesse pratique qui ne s'inquiète que du succès ; les sages antiques, les sept sages ont été mêlés aux affaires et au monde ; ils ont tous su y réussir, et c'est pour cela même qu'ils ont été appelés des sages... La morale de la fable est une morale d'expérience, de resignation, plutôt que de résistance, de prudence plutôt que de fermeté, qui fait des mondains avisés plutôt que des héros ou des saints. Ne reprochons pas à La Fontaine ce qu'il y a de peu élevé dans la morale de ses fables : ce défaut lui est commun avec tous les fabulistes qui l'ont précédé. » (T. I, p. 35, 59.)

7. LIGUE Association du parti catholique contre les protestants. Appuyée

VI. — L'OISEAU BLESSÉ D'UNE FLÈCHE¹

Mortellement atteint d'une flèche empennée²,

Un oiseau déplorait sa triste destinée,

Et disoit, en souffrant un surcroît³ de douleur :

« Faut-il contribuer à son propre malheur !

Cruels humains ! vous tirez de nos ailes

De quoi faire voler⁴ ces machines mortelles !

Mais ne vous moquez point, engagez sans pitié :

Souvent il vous arrive un sort comme le nôtre.

Des enfants de Japet⁵ toujours une moitié

Fournira des armes à l'autre. »

VII. — LA LICE ET SA COMPAGNE⁶

Une lice⁷ étant sur son terme,

Et ne sachant où mettre un fardeau si pressant,

Fait si bien qu'à la fin sa compagne consent⁸

De lui prêter sa hutte, où la lice s'enferme.

Au bout de quelque temps sa compagne revient.

La lice lui demande encore une quinzaine ;

par l'Espagne et maîtresse de Paris, elle tint longtemps Henri IV en échec.

1. Voy. Esope, fab. 218 et 133.

2. EMPENNÉ, garnie de plumes (en latin *penna*, plume, *pennata*, emplumée, armée de plumes). On appelait autrefois *empenne* et *empennon* les ailerons de plume qu'on mettait aux côtés d'une flèche.

3. SURCROÏT, aggravation :

Quel surcroît de vengeance et de douceur nouvelle,
De le montrer bientôt pâle et mort devant elle. (*Bajazet*, IV, vl.)

4. VOLER. Vers qui rappelle cette expression de Virgile :

Tellusque volante ferrum
Spargitur. (*Æn.*, VII, 694.)

5. JAPET, fils de Jupiter et père de Prométhée, qui fut le créateur de l'homme, suivant les fables des anciens. — La Fontaine parait se souvenir ici de l'expression d'Horace : *Audax Japeti genus*. (Liv. I, ode III.)

6. PHÈDRE, L. I, f. 18. *Canis parturiens*.

7. LICE, femelle de chien de chasse. — *Son terme*, expression abrégée pour dire le terme de la grossesse.

8. CONSENT DE. Plus ordinairement, d. Au dix-septième siècle on disoit également consentir a, et consentir de. « D'autres consentent d'être gouvernés par leurs amis en des choses presque indifférentes. » (LA BRUYÈRE.)

César lui-même ici consent de vous entendre. (RACHES, *Britannicus*, v. 1100.)

L'emploi de la préposition *de* avec *consentir* est très ancien dans la langue : « Le roy grand désir avoit de tel trésor trouver, mais n'osoit consentir de fouyr (creuser) dessous le pillier de paour qu'il ne s'alt. » (*Les Sept Sages de Rome*. — CONSTANS, p. 99.)

Ses petits ne marchaient, disoit-elle, qu'à peine
 Pour faire court¹, elle l'obtient.
 Ce second terme échu, l'autre lui redemanda
 Sa maison, sa chambre, son lit.
 La lice cette fois montre les dents, et dit :
 « Je suis prête à sortir avec toute ma bande²,
 Si vous pouvez nous mettre hors³. »
 Ses enfants étoient déjà forts.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette :
 Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête
 Il faut que l'on en vienne aux coups ;
 Il faut plaider ; il faut combattre.
 Laissez-leur prendre un pied chez vous,
 Ils en auront bientôt pris quatre.

VIII. — L'AIGLE ET L'ESCARBOT⁴

L'aigle donnoit la chasse à maître⁵ Jean lapin,
 Qui droit à son terrier s'enfuyoit au plus vite.
 Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin.
 Je laisse à penser si ce gîte
 Étoit sûr : mais où mieux ? Jean lapin s'y blottit⁶.

1. FAIRE COURT. Expression familière, abrégé, *couper court*, se faire tout court. On dit aussi *trancher court* :

Et moi pour trancher court toute cette dispute. (*Fem. sav.*, V, III.)

— « Je me tais tout court... Adieu, ma chère fille, il faut finir tout court en cet endroit... Je coupe court, parce que je ne veux point m'embarrasser à vous dire les sentiments de mon cœur, etc. » (*M^{me} DE SÉVIGNÉ*, T. II, 30, 512, 457.) — Dans toutes ces expressions, court (du latin *curtum*, et primitivement *cort*) est un adjectif employé comme adverbe. On sait qu'à l'origine de notre langue les adjectifs servaient généralement d'adverbes ; quelques-uns ont passé dans le français moderne avec cette acception.

2. BANDE. Le sens précis de ce mot est : association ou réunion de personnes qui forment une même compagnie, ou une même famille, ou qui vont ensemble pour le même dessein. Ce mot vient de l'allemand *band*, drapenn.

3. HORS, adverbe. — Aujourd'hui on préfère *dehors*. Toutefois le plus ancien et le plus régulier de ces adverbes est *hors*, qui est une forme accessoire de *fora* (en latin *foris*) :

Mettre vos meubles hors et faire place à d'autres. (*MOLIERE*.)

4. VOY, ESOPÉ, f. 223. — L'escarbot est un insecte volant de la famille des scarabées, qui a environ sept centimètres de large sur huit de long.

5. MAÎTRE. Sur ce mot, voy. p. 76, n. 5.

6. S'Y BLOTTIT. *Se blottir*, s'accroupir en se serrant. Terme propre en parlant du gibier, du lièvre, des perdrix.

L'aigle fondant sur lui nonobstant cet asile¹,
 L'escarbot intercède² et dit :
 « Princesse³ des oiseaux, il vous est fort facile
 D'enlever malgré moi ce pauvre malheureux :
 Mais ne me faites pas cet affront, je vous prie,
 Et, puisque Jean lapin vous demande la vie,
 Donnez-la-lui, de grâce, ou l'ôtez à tous deux ;
 C'est mon voisin, c'est mon compère⁴. »
 L'oiseau de Jupiter, sans répondre un seul mot,
 Choque de l'aile l'escarbot,
 L'étourdit, l'oblige à se taire,
 Enlève Jean lapin. L'escarbot indigné
 Vole au nid de l'oiseau, fracasse, en son absence,
 Ses œufs, ses tendres œufs, sa plus douce espérance⁵ :
 Pas un seul ne fut épargné.
 L'aigle étant de retour, et voyant ce ménage⁶,
 Remplit le ciel de cris ; et, pour comble de rage,
 Ne sait sur qui venger le tort qu'elle a souffert.
 Elle gémit en vain ; sa plainte au vent se perd.
 Il fallut pour cet an vivre en mère affligée.
 L'an suivant, elle mit son nid en lieu plus haut.
 L'escarbot prend son temps, fait faire aux œufs le saut :
 La mort de Jean lapin derechef est vengée.
 Ce second deuil fut tel, que l'écho de ces bois
 N'en dormit de plus de six mois.
 L'oiseau qui porte Ganymède⁷

1. NONOBTANT, sans être arrêté par. Terme vieilli, et qui appartient surtout au style du barreau. (En latin, *non obstante*.)

2. INTERCÈDE. Remarquez l'étymologie : se mettre entre deux (*intercedere*), et demander grâce pour l'un des deux.

3. PRINCESSE DES OISEAUX. Exorde insinuant. — *Aigle*, au propre, est ordinairement masculin. — « Aigle, dit la grammaire, est féminin dans le sens d'enseigne, d'armoiries et de devises ; partout ailleurs il est masculin. » Mais il faut remarquer que ce nom est féminin, quand il désigne la femelle ; et c'est ici le cas puisqu'il s'agit d'une mère. Au dix-septième siècle, d'ailleurs, le genre de ce substantif n'était pas encore fixé. La Fontaine a employé le féminin, en prose, dans sa *Vie d'Esopé*.

4. COMPÈRE ajoute à l'idée d'amitié celle de familiarité, surtout entre gens du peuple. — Sur ce mot, voy. p. 102, n. 6.

5. ESPÉRANCE. « Ce vers est d'une sensibilité si douce qu'il fait plaindre l'aigle malgré le rôle odieux qu'elle joue dans cette affaire. » (*CHAMFORT*.) — Ce vers tout entier, la répétition des mots, le choix des épithètes, n'est qu'une imitation des poètes anciens.

6. MÉNAGE, désordre. Locution ironique. *Ménage* signifie ici la manière dont son ménage était arrangé. Comme lorsqu'on dit à quelqu'un qui brise tout chez lui : Vous faites un beau ménage. — *Molière* :

C'est que je ne puis voir tout ce ménage-ci.

Et que de me complaire on ne prend nul soud. (*Tartufo*, I, I.)

7. GANYMÈDE, jeune prince troyen que Jupiter fit enlever par l'aigle, pour en faire son échanton.

Du monarque des dieux enfin implore l'aide,
Dépose en son giron ses œufs, et croit qu'en paix
Ils seront dans ce lieu ; que, pour ses intérêts,
Jupiter se verra contraint de les défendre :
Hardi qui les iroit là prendre.
Aussi ne les y prit-on pas.
Leur ennemi changea de note,
Sur la robe du dieu fit tomber une crotte :
Le dieu la secouant jeta les œufs à bas.
Quand l'aigle sut l'inadvertance,
Elle menaça Jupiter
D'abandonner sa cour, d'aller vivre au désert¹ ;
De quitter toute dépendance² ;
Avec mainte autre extravagance.
Le pauvre Jupiter se tut :
Devant son tribunal l'escarbot comparut,
Fit sa plainte, et conta l'affaire.
On fit entendre à l'aigle enfin qu'elle avoit tort.
Mais, les deux ennemis ne voulant point d'accord,
Le monarque des dieux s'avisait, pour bien faire,
De transporter le temps où l'aigle fait l'amour
En une autre saison, quand la race escarbote
Est en quartier d'hiver³, et, comme la marmotte,
Se cache et ne voit point le jour.

IX. — LE LION ET LE MOUCHERON⁴

« Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre ! »
C'est en ces mots que le lion

1. DÉSERTE. Ce mot rime mal avec *Jupiter*, bien que la consonance soit pareille. « Le *t*, le *d*, le *c*, ou autres lettres placées à la fin d'un mot, empêchent la rime avec un mot qui n'aurait pas une de ces lettres, bien qu'elles ne se prononcent absolument point : ne faites donc pas rimer *or* et *sort* ; *loi* et *toit* ; *fer* et *souffert* ; *loin* et *point* ; *vou* et *veut* ; *an* et *enfant* ; *tyran* et *rang* ; *Apollon* et *long* ; *son* et *sont*, etc. » (QUICHENOT, p. 35-37.)

2. DÉPENDANCE. « Ce vers, qui se lit dans les éditions de 1693, 1699, 1682, 1723, ne se trouve pas dans l'édition de 1678. Est-ce une inadvertance qui l'a fait disparaître ? ou bien La Fontaine l'a-t-il retranché volontairement ? » (H. RÉGNIER.) — Quelques éditeurs modernes pensent que La Fontaine l'a retranché comme inutile et faible ; nous ne sommes pas de cet avis ; il nous semble, au contraire, nécessaire, car le vers suivant « avec mainte autre extravagance » nous paraît appeler et supposer une énumération ou quelque développement dans les vers qui précèdent.

3. QUARTIER D'HIVER. Se dit ordinairement des troupes ; camp d'hiver ou garnison d'hiver. Le mot *quartier* en ce sens signifie cantonnement, lieu particulier assigné aux troupes.

4. Esopo, l. 146 et 259.

Parloit un jour au moucheron.
L'autre lui déclara la guerre :
« Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni¹ me soucie² ?
Un bœuf est plus puissant³ que toi ;
Je le mène à ma fantaisie. »
À peine il achevoit ces mots
Que lui-même il sonna la charge,
Fut le trompette et le héros.
Dans l'abord⁴ il se met au large ;
Puis prend son temps, fond sur le cou
Du lion, qu'il rend presque fou.
Le quadrupède écume, et son œil étincelle ;
Il rugit. On se cache, on tremble à l'environ⁵ ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle ;

1. NI. La négation est ici employée, à la place de *et* ou bien de *ou*, parce que cette forme interrogative implique une négation. Il en est de même dans ce vers de Racine :

Je serais bien fâché que ce fût à refaire,
Ni qu'elle m'envoyât assigner la première.

(Les Plaideurs, v. 366.)

Vaugelas a dit par un tour semblable : « La fortune plus puissante que la raison ni la bonne conduite (*que n'est* la bonne conduite). » Rien n'est plus conforme aux habitudes de l'ancien français. Au moyen âge, on employait fréquemment *ne* (ni) au lieu de *et* ou bien de *ou* dans les phrases interrogatives ou simplement dubitatives : « Hélas ! pourvu, que ferai-je, *ne* que pourrai-je devenir ! » (*Galien Restoré*, CONSTANS, p. 25.) — « Or, preigne demain le roi Hugues six espèces des meilleures que ses chevaliers aient *ne* qu'il pourra finer (trouver, acheter) en ceste ville. » (*Ibid.*, p. 34.)

Dites-moi où n'en quel pays
Est Flora la belle Romaine, etc.

(VILLON, les Dames du temps jadis.)

— Voy. Clédat, p. 253, § 643.

2. SOUCIE, m'inquiète (*solllicitat*). — Cette acception, aujourd'hui perdue, du verbe *soucier*, existait encore au dix-septième siècle :

Hé ! se crois que cela faiblement me soucie !

MOLIERE, *Dép. am.*, IV, III.)

3. PUISSANT. Dans le sens de *gros* et *corpulent*. — Voy. p. 80, n. 3.

4. DANS L'ABORD, au commencement. On dit aussi *d'abord*, dès l'abord, etc.

Elle m'a, dans l'abord, servi de bonne sorte.

(MOLIERE, *Ecote des femmes*, III, IV.)

La mort de son rival, les pleurs de son ingrate

Ont bien je ne sais quoi dans l'abord, la flatte.

(CORNEILLE, *Andromède*, V, L.)

5. ENVIRON. Peu usité au singulier. — C'est une locution adverbiale, synonyme de *d'entour*, et formée pareillement d'un substantif et d'une préposition. *Environ* vient du verbe *vire* et du vieux mot *vire*, cercle, anneau. Ce substantif n'existe plus qu'au pluriel.

Tantôt pique l'échine, et tantôt le museau,
 Tantôt entre au fond du naseau.
 La rage alors se trouve à son faite¹ montée.
 L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
 Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée
 Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.
 Le malheureux lion se déchire lui-même,
 Fait résonner sa queue à l'entour² de ses flancs,
 Bat l'air, qui n'en peut mais³; et sa fureur extrême
 Le fatigue, l'abat : le voilà sur les dents.
 L'insecte du combat se retire avec gloire :
 Comme il sonna la charge, il sonne la victoire,
 Va partout l'annoncer, et rencontre en chemin
 L'embuscade d'une araignée;
 Il y rencontre aussi sa fin.
 Quelle chose par là nous peut être enseignée?
 J'en vois deux, dont l'une est qu'entre nos ennemis
 Les plus à craindre sont souvent les plus petits;
 L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire,
 Qui périt pour la moindre affaire.

X. — L'ANE CHARGÉ D'ÉPONGES, ET L'ANE CHARGÉ DE SEL¹

Un ânier, son sceptre² à la main,
 Menoit, en empereur romain,
 Deux coursiers à longues oreilles.
 L'un, d'éponges chargé, marchoit comme un courrier :
 Et l'autre, se faisant prier,
 Portoit, comme on dit, les bouteilles³ :

1. FAIRE. Se dit peu en parlant de la colère et des passions. Mais on dit bien le *faite* des grandeurs, de la gloire (*astigium*, sommet) :

Et, monté sur la *faite*, il aspire à descendre.
 (CORNILLE.)

2. A L'ENTOUR. Terme vieilli. Autrefois *entour* (du latin *in-tornum*) était un substantif assez usité, surtout au pluriel.

3. MARS, davantage (du latin *magis*). *Mais* avait autrefois ce sens.

Mais de quarante toises (toises) del mur en abatrai.
 (Voyage de Charlemagne à Jérusalem, CONSTANT, p. 19.)

« J'abattrai plus de quarante toises de mur. »

4. ESPEU, f. 258.

5. SCEPTRE. Jadis le sceptre était un bâton, symbole de la puissance (σκῆπτρον, bâton). Le bâton de l'ânier est le signe de son commandement, c'est donc son sceptre.

6. BOUTILLES. Allait avec précaution et lenteur. Expression proverbiale : quand on porte les bouteilles, on a peur de les casser.

Sa charge étoit de sel. Nos gaillards¹ pèlerins,
 Par monts, par vaux², et par chemins,
 Au gué³ d'une rivière à la fin arrivèrent,
 Et fort empêchés se trouvèrent.
 L'ânier, qui tous les jours traversoit ce gué-là
 Sur l'âne à l'éponge monta,
 Chassant devant lui l'autre bête,
 Qui, voulant en faire à sa tête,
 Dans un trou se précipita,
 Revint sur l'eau, puis échappa :
 Car, au bout de quelques nagées⁴,
 Tout son sel se fondit si bien
 Que le baudet ne sentit rien
 Sur ses épaules soulagées.
 Camarade épongié⁵ prit exemple sur lui,
 Comme un mouton⁶ qui va dessus⁷ la foi d'autrui.
 Voilà mon âne à l'eau; jusqu'au col il se plonge,
 Lui, le conducteur et l'éponge.
 Tous trois burent d'autant⁸ : l'ânier et le grison

1. GAILLARDS, vigoureux, alertes.

2. VAUX, pluriel, inusité aujourd'hui, de *val* (en latin *vallem*), qui désigne l'espace contenu entre deux coteaux. Dans l'ancien français l'*v* placée devant une consonne s'était changée en *u* et formait diptongue avec la voyelle précédente. Il est arrivé que dans le même mot, selon les cas, l'*v* se maintenait, ou devenait *u*; elle se maintenait lorsqu'elle n'était pas suivie de l's de flexion; elle devenait *u* lorsqu'elle était suivie de l'r. *Li vals* (cas sujet) a donné *li vauz*; *le val* (cas régime) s'est maintenu. *Li val* au cas sujet pluriel se maintenait; *les vals* (cas régime) devenait *les vauz*. C'est ainsi qu'on disait *li chevaux* (caballus); *le cheval* (caballum); *li cheval* (caballi); les *chevaux* (caballos). — Voy. Clédat, p. 324, § 803. — *Vallée* s'est formé de *vallem* augmenté du suffixe *atam* (*vallatam*).

3. GUÉ, lieu où l'on peut passer une rivière sans perdre pied. Du latin *vadum*, influencé par le germanique *wad* qui a le même sens, et dans lequel *o* se prononçait *gu*. — « Uns Bedouins estoit venus qui li avoit dit qu'il li enseignerait un bon gué. » (Joinville, Extraits de G. Paris, p. 238.)

4. NAGÉES, espace d'eau qui se parcourt à la nage. C'est un heureux emprunt fait par le Dictionnaire au vocabulaire spécial des marins et des nageurs.

5. ÉPONGIER, mot créé par La Fontaine, et qui n'est pas dans le Dictionnaire.

6. MOUTON. Allusion aux moutons de Panurge. (RABELAIS, *Pantagruel*, L. IV, ch. VIII.)

7. DESSUS (primitivement *dessus*, du latin *de susum*, abréviation de *sursum*) était autrefois préposition comme *dessous*, *dedans*; ces mots s'employaient dans les mêmes cas que les formes plus simples *sur*, *sous*, *dans* :

Vous attendez la patte

Plus brusquement qu'un chat dessus une souris.

(MOLIÈRE, *L'Étourdi*, IV, v.)

Dessus ses grands chevaux est monté mon couraige.

(Id., *Sgan.*, I, VII.)

Pour moi, venant dessus le lieu...

(Id., *Pâch.*, I, v.)

8. D'AUTANT (locution proverbiale), à qui mieux mieux, dans la même

Firent à l'éponge raison¹.
 Celle-ci devint si pesante,
 Et de tant d'eau s'emplit d'abord,
 Que l'âne succombant ne put gagner le bord,
 L'anier l'embrassoit, dans l'attente
 D'une prompte et certaine mort.
 Quelqu'un vint au secours : qui ce fut, il n'importe ;
 C'est assez qu'on ait vu par là qu'il ne faut point
 Agir chacun de même sorte.
 J'en voulois venir à ce point.

XI. LE LION ET LE RAT². — XII. LA COLOMBE
 ET LA FOURMI³

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
 On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
 De cette vérité deux fables feront foi ;
 Tant la chose en preuves abonde.
 Entre les pattes d'un lion
 Un rat sortit de terre assez à l'étourdie.
 Le roi des animaux, en cette occasion,
 Montra ce qu'il étoit, et lui donna la vie
 Ce bienfait ne fut pas perdu.
 Quelqu'un auroit-il jamais cru
 Qu'un lion d'un rat eût affaire⁴ ?
 Cependant il avint⁵ qu'un lion sortit des forêts

proportion. (Litré.) — « On dit : boire d'autant, pour dire : boire beaucoup. Cette façon de parler est du style familier. » (Dictionnaire de l'Académie.) Ces deux interprétations ne diffèrent qu'en apparence ; la seconde complète la première.

1. FIRENT RAISON, tirent tête en buvant. *Faire raison* signifie répondre. en buvant autant qu'un autre, aux santé qu'il a portées ; lui donner satisfaction.

2. Esope, f. 98 et 221. — Marot, Ep. xi, à Lyon Jamet.

3. Esope, 41 et 118.

4. AFFAIRE, besoin. « Quelle affaire ai-je de me fatiguer des pensées de la mort pour la recevoir constamment ? » (NICOLE.) — « Vous lui donnerez quelque somme à valoir, mais non pas tout, car j'en ai bien affaire ailleurs. » (M^{me} DE Sévigné, T. VIII, 42.) — « Il avait bien affaire de cette dépense. » (Id., T. V, 562.) — « Ce pauvre comte avait bien affaire de voir à Toulon, etc. » (Id., T. VII, 104.)

5. AVINT, il arriva. C'est la forme ancienne et populaire du verbe tiré d'*advenire* ; *adint*, *advenir* sont de forme récente et savante. Dans l'ancien français, le préfixe *ad* se change en *a* : « On disait *avenir*, *avint*, *avenant*, *avenne* (de *advenire*, *advenit*, *advenientem*, *adveniat*). Cette forme ancienne s'employait encore au dix-septième siècle :

En l'état où je suis, quoi qu'il puisse avenir.
 (CORNEILLE, *Theod.*, III, v.)

Ce lion fut pris dans des rets,
 Dont ses rugissements ne le purent défaire.
 Sire rat accourut, et fit tant par ses dents
 Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.
 Patience et longueur de temps
 Font plus que force ni¹ que rage.

L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.

Le long d'un clair ruisseau buvoit une colombe.
 Quand sur l'eau se penchant une fourmi² y³ tombe :
 Et dans cet océan l'on eût vu la fourmi
 S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
 La colombe aussitôt usa de charité :
 Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
 Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.
 Elle se sauve. Et là-dessus⁴
 Passe un certain croquant⁵ qui marchoit les pieds nus :
 Ce croquant, par hasard, avait une arbalète.
 Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus⁶,

Le déplorable coup du malheur avint.

(Id., *Mélie*, V, r.)

Où bien, quelques maheurs qu'il en puisse avenir.

(RACINE, *Mithrid.*, I, r.)

1. Ni. Il y a une négation dans l'idée. C'est pourquoi le poète remplace et par ni. — *Font plus* (s.-ent.) que ne font... — Voy. p. 123, n. 1.

2. FOURMI. Voici l'explication de cette orthographe exceptionnelle. Au moyen âge « fourmi » prenait l's, du moins au cas sujet, et était masculin. Ce mot venait, non pas du classique *formica*, qui aurait donné une toute autre désinence, mais du latin populaire *formicus*. De là le cas sujet : *ti fornis* ou *fourmis* (quelquefois même, *fornis*, *furnis*) ; de là, aussi, le cas régime : le *forni* ou *fourmi*. Tel nous l'offrent les Bestiaires et les Ysopets. La seule Marie de France (si le texte imprimé est exact) paraît l'avoir fait du féminin : « *Dist la fornis : or chante à mei.* » Au seizième et au dix-septième siècle, on a substitué le féminin au masculin, par l'influence du classique *formica*, et l'on a continué, çà et là, à maintenir l's, qui finalement est tombée. Le fabuliste Cornezet, au seizième siècle, maintient l's : « *Une fourmi alloit à la fontaine.* » Quant à notre auteur, tantôt il supprime, tantôt il conserve l's, selon les besoins du vers. La suppression de l's est doublement logique et régulière, puisque dans presque tous les mots d'ancienne provenance et de formation populaire, le cas sujet a disparu, et que le cas régime seul s'est maintenu. En résumé, notre mot, la *fourmi*, tient tout à la fois du classique *formica*, pour le genre féminin, et de l'ancien mot du moyen âge tiré du latin populaire *formicium* ; car ce cas régime *formicium* a donné *fourmi* aussi régulièrement qu'*ancien* a donné *ami*.

3. Y semble redondant. Mais il y a dans les anciens écrivains français des exemples de ces pléonasmes : « C'est une chose où il y va de l'intérêt du prochain. » (MOLIÈRE, *Pourc.*, II, iv.) — « Nous vous y surprenons en faute contre nous. » (Id., *Sganar.*, vi.)

4. LÀ-DESSUS, sur cela, après cela, sur ces entrefaites.

5. CROQUANT, paysan. Terme de mépris comme *manant* (origine incertaine).

6. OISEAU DE VÉNUS. La colombe était consacrée à cette déesse.

Il le croit en son pot, et déjà lui fait fête¹.
Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
La fourmis le pique au talon.
Le vilain² retourne la tête :
La colombe l'entend, part, et tire de long³,
Le souper du croquant avec elle s'envole :
Point de pigeon pour une obole⁴.

XIII. — L'ASTROLOGUE QUI SE LAISSE TOMBER
DANS UN PUIT⁵

Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : « Pauvre bête,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ? »
Cette aventure en soi⁶, sans aller plus avant⁷,
Peut servir de leçon à la plupart des hommes.
Parmi⁸ ce que de gens sur la terre nous sommes,

1. FAIT FÊTE, lui fait bon accueil. Voy. p. 101, note 8.

2. VILAIN, qui habite la campagne, est attaché à la terre, paysan, sert. Dans le langage féodal, il est opposé à noble et à bourgeois. (Du latin *villanus*, dérivé de *villa*; les doubles consonnes, en passant du latin en français, se simplifient presque toujours.)

3. TIRE DE LONG, s'enfuit au loin. — Tirer, au sens neutre, signifie souvent s'acheminer, se diriger, poursuivre sa route. — De long (*de longo*), au loin, en longueur. — Molière :

Tirez de cette part, et vous, tirez de l'autre.
(*Tartuffe*, II, iv.)

4. POUR UNE OBOLE. Il n'eut pas de pigeon la valeur même d'une obole, c'est-à-dire il n'en eut pas du tout. L'obole était une petite pièce de monnaie. Voy. p. 56, n. 4.

5. ESOPHE, f. 19 et 169. — Astrologue. C'est celui qui prétend deviner l'avenir par l'inspection des astres et au moyen de calculs astronomiques. — Choir. Sur ce mot, voy. p. 101, n. 2.

6. EN SOI. Soi peut se rapporter très bien à un nom de chose déterminé, et non pas seulement à un nom de personne.

Ta fureur, s'irritant soi-même dans son cours.
(RACINE, *Brian*, v. 1688.)

Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi.
(Id., *Androm*, v. 1323.)

— Ce sont choses, de soi, qui sont belles et bonnes.
(MOLIÈRE, *P. sav.*, IV, III.)

7. PLUS AVANT, plus loin. Avant est ici adverbe, comme dans ce vers de Racine :

N'allons point plus avant. Demeurons, chers Écosses.
(*Phèdre*, I, II.)

— Voy. p. 56, n. 1.

8. PARMI. Le sens étymologique de ce mot est : au milieu de, à travers, etc. (du latin *per medium*).

Il faut parmi le monde une vertu traitable.
(*Misanth.* I, 2.)

Il en est peu qui fort souvent
Ne se plaisent¹ d'entendre dire
Qu'au livre du Destin² les mortels peuvent lire.
Mais ce livre, qu'Homère et les siens³ ont chanté,
Qu'est-ce, que le Hasard parmi l'antiquité,
Et parmi nous, la Providence ?
Or, du hasard il n'est point de science :
S'il en étoit, on auroit tort
De l'appeler hasard, ni⁴ fortune, ni sort ;
Toutes choses très incertaines.
Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien⁵ qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul ? Comment lire en son sein ?
Auroit-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?
A⁶ quelle utilité ? Pour exercer l'esprit
De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit ?
Pour nous faire éviter des maux inévitables ?
Nous rendre, dans les biens, de plaisirs incapables ?
Et, causant du dégoût pour ces biens prévenus,
Les convertir en maux devant⁷ qu'ils soient venus ?
C'est erreur, ou plutôt c'est crime de le croire.
Le firmament se meut, les astres font⁸ leur cours,
Le soleil nous⁹ luit tous les jours,

— Ce que, terme collectif qui équivaut à un pluriel, comme *quidquid* en latin.

1. SE PLAISSENT DE... Ordinairement, se plaisent à... Sur cette locution, tombée en désuétude, mais qui s'employait au dix-septième siècle, voy. p. 91, n. 3.

2. DESTIN. Le destin est considéré comme l'enchaînement nécessaire et immuable des causes de tous les événements qui arrivent dans le monde (*fatum, necessitas*).

3. ET LES SIENS, ses disciples, ses successeurs. — Qu'est-ce, que, qu'est-ce autre chose que... — Qu'est cela, si ce n'est, etc.

4. NI. Sur cet emploi de ni au lieu de et, ou, lorsque le sens général implique une négation, voy. p. 123, n. 1, et p. 127, n. 1.

5. RIEN QUE. Que, dans ces sortes de locutions, remplace si ce n'est (en latin, *nisi, praeterquam*). — « Descendons-nous tous deux que de bonne bourgeoisie ? » (MOLIÈRE, *Bourgeois gent.* III, XII.)

6. Cette imitation du datif latin n'est plus usitée aujourd'hui, mais elle était alors très fréquente. On lit dans Corneille :

A quel droit sarmes-tu l'innocent nom de vie,
Toi, dont le cours funeste engendre tant de morts ?
(*Imit.*, III, XX.)

Au salut des écus prépare toutes choses.
(*Ibid.*, I, III.)

L'usage moderne a cependant gardé quelques termes de cet ancien latinisme, dans ces expressions, par exemple : « à quoi bon ? à quelle fin ? » etc.

7. DEVANT QUE, pour avant que. Voy. p. 57, n. 3.

8. FONT, accomplissent comme une tâche (*conficiant*).

9. NOUS, à nos yeux, pour nous. Tournerure latine.

Tous les jours sa clarté succède à l'ombre noire,
 Sans que nous en puissions autre chose inférer
 Que la nécessité de luire et d'éclairer,
 D'amener les saisons, de mûrir les semences,
 De verser sur les corps certaines influences¹.
 Du reste, en quoi répond au sort toujours divers²
 Ce train³ toujours égal dont marche l'univers?

Charlatans, faiseurs d'horoscope⁴,
 Quittez les cours des princes de l'Europe :
 Emmenez avec vous les souffleurs⁵ tout d'un temps⁶,
 Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens.
 Je m'emporte un peu trop : revenons à l'histoire
 De ce spéculateur⁷ qui fut contraint de boire.
 Outre la vanité de son art mensonger,

1. INFLUENCES. Tel est le sens exact et primitif de ce mot dont on abuse tant. Il exprime l'action des astres et de l'atmosphère sur les corps (du latin *influere*). — Verser est donc très juste, puisque ces influences sont en quelque sorte une matière subtile et déliée qui tombe du ciel sur la terre. — Boileau a dit avec la même précision :

S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
 (Art poét., ch. I.)

2. AU SORT TOUJOURS DIVERS. Expression qui rappelle ce vers de Racine :

Tandis que vous vivrez, le sort qui toujours change,
 Ne vous a point promis un bonheur sans mélange.
 (Iphig., I, 1.)

3. TRAIN, manière soutenue et constante dont vont les choses. (Ce mot, qui s'est d'abord écrit et prononcé *trabu*, vient du latin *trahere* augmenté du suffixe *imen*, et qui a donné *traire*; *train* a formé *traîner*, par dérivation.) — « Une âme trop élevée s'accommode malaisément au train commun de la vie. » (SAINT-EVREMOND.)

4. HOROSCOPE, observation astrologique de l'heure natale. Les astrologues, en observant l'état du ciel au moment de la naissance d'une personne, prédisaient sa destinée (*hora* ou *épa*, heure, saison, et *επιτομα*, l'observe).

5. SOUFFLEURS, les alchimistes qui passaient leur vie à souffler le feu de leurs fourneaux pour obtenir la pierre philosophale, ou le moyen de faire de l'or.

6. TOUT D'UN TEMPS. Cette locution (où *tout* est adjectif) ressemble à celles-ci : « tout d'un coup, tout d'une vue, etc. » On la rencontrait fréquemment alors :

Me remplir tout d'un temps d'espoir et m'en priver.
 (CORNEILLE, *Galer. du Palais*, II, m.)

C'est à tes intérêts que je vais l'immoier,
 Dit-il, et tout d'un temps on le voit voler.
 (L., *Hor.*, IV, n.)

Voltaire : « Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon ; ramenez-y tout d'un temps l'indulgence et l'équité. » (L. au marquis de Florian, 16 juillet 1777.)

7. SPÉCULATEUR. On appelait ainsi celui qui faisait profession d'observer les phénomènes célestes et les mystères de la nature. Le sens moderne de ce mot n'existait pas. (*Speculari*, regarder d'un lieu élevé.)

C'est l'image de ceux qui bâillent¹ aux chimères,
 Cependant² qu'ils sont en danger,
 Soit pour eux, soit pour leurs affaires³.

XIV. — LE LIÈVRE ET LES GRENOUILLES⁴

Un lièvre en son gîte songeoit,
 (Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?)
 Dans un profond ennui ce lièvre se plongeoit :
 Cet animal est triste, et la crainte le ronge.

« Les gens de naturel peureux
 Sont, disoit-il, bien malheureux !

Ils ne sauroient manger morceau qui leur profite :
 Jamais un plaisir pur ; toujours assauts divers.
 Voilà comme⁵ je vis ; cette crainte maudite
 M'empêche de dormir sinon les yeux ouverts.
 Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle⁶.

Eh ! la peur se corrige-t-elle ?
 Je crois même qu'en bonne foi
 Les hommes ont peur comme moi. »
 Ainsi raisonnoit notre lièvre,
 Et cependant faisoit le guet⁷.

1. BAILLENT AUX CHIMÈRES, attendre après des chimères. On dit de même : Il bâille après les richesses. (Autrefois on écrivait *baillier*.) — *Bayer* aux chimères, aux corniches, a le même sens. Il se pourrait que ces deux verbes eussent la même origine et vissent de *badare* qui a donné *baer* à l'ancien français.

2. PENDANT QUE, pendant que (pendant cela, à savoir, que...) — Voy. p. 108, n. 6.

3. « Cette Dissertation sur l'astrologie judiciaire n'était pas aussi hors de propos, du temps de La Fontaine, qu'elle nous le paraît à présent. Alors les astrologues avoient un certain crédit, et dans le plan qu'il avoit formé d'attaquer sous le voile de l'apologue toutes les sottises humaines (on dirait plus justement de les signaler et de les peindre), La Fontaine ne pouvoit guère se dispenser de parler de celle-là, dont notre siècle ne connoît plus que le nom. » (L. MOLAND, T. I, 148.) — Cette fable, sérieuse et d'un ton élevé, peut soutenir la comparaison avec certaines fables philosophiques du second recueil, publié en 1678.

4. Esope, f. 57, 89 et 153.

5. SUR L'EMPLOI FRÉQUENT DE *comme*, au lieu de *comment*, voy. page 48, note 4.

6. CERVILLE, dans le sens d'esprit, de jugement, se prend en bonne ou en mauvaise part :

Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
 Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.
 (BOILEAU.)
 Et de nos francs marquis essuyer la cervelle.
 (MOLIÈRE, III, VII.)

7. GUET, mot de l'ancien français qui signifiait garde, ronde de police,

Il étoit douteux¹, inquiet :
 Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnoit la fièvre.
 Le mélancolique animal,
 En rêvant à cette matière,
 Entend un léger bruit : ce lui fut un signal
 Pour s'enfuir devers² sa tanière³.
 Il s'en alla passer sur le bord d'un étang.
 Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes ;
 Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes.
 « Oh ! dit-il, j'en fais faire autant
 Qu'on m'en fait faire ! Ma présence
 Effraie aussi les gens ! je mets l'alarme au camp !
 Et d'où me vient cette vaillance ?
 Comment ! des animaux qui tremblent devant moi !
 Je suis donc un foudre de guerre⁴ !

— *Faire le guet*, être en sentinelle pour épier quelqu'un ou pour observer quelque chose. — Ce mot, comme beaucoup de termes militaires, est d'origine germanique ; il vient de *wactan* (surveiller, garder). Le radical germanique a donné en français le substantif *guet*, *gaitte*, *guet*, et le verbe *gaitter*, *guetier*.

Gaitte de la tor,
 Gardez eator
 les murs, se deus (si dieu) vos veis.

C'est le début d'une aubade. (LEROUX DE LINCY, *Chants historiques*, I, 139.)

1. **DOUTEUX**, craintif. Autrefois *douter* signifiait craindre. « Va à Dieu, va ; je te *doute* autant mort que viv. » (FROISSARD, *Chron.*, III, ch. 22.) — Ce sens de « douter » a disparu dans le français moderne, et « redouter » a remplacé avec cette signification le verbe simple. Mais l'adjectif *douteux*, s'appliquant aux personnes, a revu le sens « d'hésitant, timide, craintif », se rencontre dans les écrivains classiques :

Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine,
 Qui regarde en arrière, et douteur en son choix,
 Lorsque sa voix l'appelle, écoute une autre voix.
 (CORNEILLE, *Polyeucte*, I, 1.)

Ainsi toujours douteur, chancelant et volage,
 A peine du limon ou le vice m'engage,
 J'arrache un pied timide...
 (BOILEAU, *Ép.*, III, 88.)

... Mon cœur, douteur en apparence.
 (RACINE, *Alex.*, v. 1177.)

— **Doute** et **douter** (venant de *dubitare*) ont eu pour première forme et pour première orthographe *doté*, *doter* ; la diphtongue ou a remplacé ensuite l'o primitif. L'orthographe *doubte* ou *doubter*, qui date du quinzième ou du seizième siècle, est une fautive et vicieuse orthographe.

2. **DEVERS** était anciennement préposition et s'employait comme *vers*. — *Voy.* p. 69, n. 1.

3. **TANIÈRE**. Ce mot se dit par métaphore de tout logis retiré, où l'on vit solitaire. « Vivre seul dans sa tanière ; être toujours dans sa tanière », se dit d'un reclus, et d'un homme d'humeur sauvage. Le terrier du lièvre est appelé tanière à cause de la « mélancolie » de l'animal qui l'habite.

4. **FONDRE DE GUERRE**, guerrier dont la valeur est terrible à l'ennemi comme la foudre. Expression latine :

Duo fulmina belli
 Scyladæ.
 (VIRGILE, *Énéide*, VI, 849.)

Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
 Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi. »

XV. — LE COQ ET LE RENARD¹

Sur la branche d'un arbre étoit en sentinelle
 Un vieux coq adroit et matois².
 « Frère, dit un renard, adoucissant sa voix,
 Nous ne sommes plus en querelle :
 Paix générale cette fois.
 Je viens te l'annoncer ; descends, que je t'embrasse :
 Ne me retarde point, de grâce ;
 Je dois faire aujourd'hui vingt postes³ sans manquer.
 Les tiens et toi pouvez vaquer,
 Sans nulle crainte, à vos affaires ;
 Nous vous y servirons en frères.
 Faites-en les feux⁴ dès ce soir,
 Et cependant viens recevoir
 Le baiser d'amour fraternelle⁵.

La valeur d'Alexandre a peine était connue ;
 Ce foudre était encore enfermé dans la nue.

(RACINE, *Alex.*, v. 170.)

1. ESOPPE, f. 36 et 88.

2. MATOIS, *Sn*, rusé :

Souvent le plus matois ne passe que pour dupe.

(REGNIER, *Satire*, X.)

Selon toute apparence, ce mot vient de *mate* ou *matte*, qui, dans l'ancien français, désignait le métier des voleurs et des filous, et la place de Paris où ils se rassemblaient. On lit dans les *Proverbes en rimes* (T. I, p. 140) :

Enfants qui sont de la matte
 Savent tous jouer de la patte.

Comme la terminaison en *ois* indique d'ordinaire le lieu d'origine, *matois* a bien pu signifier : « qui est du pays de la *mate*. » Un « *tour de la mate* » était l'équivalent de « un tour de filou ».

3. **POSTES**. Ainsi employé, ce mot signifie la distance qui sépare deux relais, distance qui est ou était de deux ou trois lieues. *Poste* vient du latin populaire *posta*, qui est lui-même un abrégé de *posita* (relais placés de distance en distance).

4. **FEUX**. On allumait autrefois, en signe de réjouissance, des feux sur les places publiques.

5. **FRATERNELLE**. *Amour*, dit la grammaire, est masculin au singulier et féminin au pluriel. Toutefois, en poésie, il est masculin ou féminin, même au singulier, au gré des poètes :

Mais cette amour si ferme et si bien méritée,
 Que tu m'avais promise et que je t'ai portée.
 (POLYDOR, *IV*, III.)

Je sais que tant d'amour ne peut être effacé.
 (RACINE, *Berénice*, v. 1191.)

... Boudain, renonçant à l'amour maternelle.
 (PHÉDRE, v. 1478.)

— Ami, reprit le coq, je ne pouvois jamais
Apprendre une plus douce et meilleure nouvelle
Que celle
De cette paix ;
Et ce m'est une double joie
De la tenir de toi. Je vois deux lévriers
Qui, je m'assure¹, sont courriers
Que pour ce sujet on envoie :
Ils vont vite, et seront dans un moment à nous.
Je descends : nous pourrons nous entre-baiser tous.
— Adieu, dit le renard, ma traite² est longue à faire :
Nous nous réjouissons du succès de l'affaire
Une autre fois. » Le galant³ aussitôt
Tire ses grègues⁴, gagne au haut⁵,
Mal content de son stratagème.
Et notre vieux coq en soi-même
Se mit à rire de sa peur ;
Car c'est double plaisir de tromper le trompeur.

XVI. — LE CORBEAU VOULANT IMITER L'AIGLE⁶

L'oiseau de Jupiter enlevant⁷ un mouton,
Un corbeau, témoin de l'affaire,

1. JE M'ASSURE, j'en ai la confiance, la persuasion. Expression fréquente dans les écrivains du dix-septième siècle :

Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure.
(MOL., *Ec. des femmes*, II, II.)

Vous l'allez voir paraître ; et j'ose m'assurer
Que vous-même avec moi vous allez le pleurer.

(Mithridate, v. 1549.)

2. TRAITE (féminin du participe passé *trait*, de *traire* ; du latin *trahere*, *tractum*), indique l'étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans se reposer.

3. GALANT, rusé, habile.

4. GRÈGUES, sorte de haut-de-chausses ou de culottes qui étaient de mode il y a deux siècles. — *Tirer ses grègues* signifie tirer ses hauts-de-chausses pour courir plus vite, c'est-à-dire s'enfuir :

Ainsi, lorsque l'on voit un homme par la rue,
Dont le rabat est sale et la chaussée rompue,
Ses grègues aux genoux, au coude son pourpoint...
Si ce n'est un poète, au moins il le veut être.
(RACINE.)

— Ce mot, qui paraît dans notre langue au seizième siècle, vient de l'italien (*grechesco*, dérivé de *greco*) et signifie « chaussures ou culottes à la grecque » ; en provençal, on disait *grezesco*, en catalan *grequesco*.

5. GAGNE AU HAUT, s'enfuir sur les hauteurs (*evadit in summum*), c'est-à-dire simplement : s'éloigner.

6. ESPOPE, f. 5 et 207.

7. ENLEVANT. Cette tournure est un latinisme, une sorte d'ablatif absolu,

Et plus faible de reins, mais non pas moins glouton,
En voulut sur l'heure autant faire.
Il tourne à l'entour¹ du troupeau,
Marque entre cent moutons le plus gras, le plus beau,
Un vrai mouton de sacrifice :
On l'avoit réservé pour la bouche des dieux.
Gaillard² corbeau disoit, en le couvant des yeux :
« Je ne sais qui fut ta nourrice ;
Mais ton corps me paraît en merveilleux état ;
Tu me serviras de pâture. »
Sur l'animal bêlant à ces mots il s'abat.
La moutonnière³ créature
Pesoit plus qu'un fromage⁴ ; outre que sa toison
Étoit d'une épaisseur extrême,
Et mêlée à peu près de la même façon
Que la barbe de Polyphème⁵.
Elle empêtra si bien les serres du corbeau,
Que le pauvre animal ne put faire⁶ retraite :
Le berger vient, le prend, l'encage bien et beau⁷,
Le donne à ses enfants pour servir d'amusette.

dont il y a de fréquents exemples au dix-septième siècle. « Enlevan. » est ici pour : « Pendant qu'il enlevait, etc. » Molière emploie souvent ainsi le participe présent avec ellipse d'une conjonction :

Et trouvant son argent, qu'ils lui font trop attendre,
Je sais bien qu'il serait très ravi de le vendre.
(L'Étourdi, I, n.)

C'est-à-dire : « S'il trouvait, etc. » — Voy. page 62, note 1.

1. A L'ENTOUR. On dit aujourd'hui *autour de*. (*Entour*, substantif tombé en désuétude.)

2. GAILLARD. Ainsi placé, ce mot n'a pas de sens bien déterminé ; c'est un synonyme familier et populaire de *entreprenant*, *hardi*.

3. MOUTONNIÈRE. Expression qui se trouve dans Rabelais.

4. FROMAGE. Allusion à la fable 2 du livre I.

5. POLYPHÈME, cyclope dépeint par Homère, Virgile et Théocrite. Il dévora les compagnons d'Ulysse, et celui-ci lui creva son œil unique. Voyez *Énéide*, III, 615.

6. FAIRE RETRAITE, opérer sa retraite, se retirer.

« Reis, il faut songer à faire la retraite,
(RACAN.)

Je l'attendais, ami, pour faire la retraite.
(CORN., *la Suite*, I, VII.)

Ce n'était qu'un prétexte à faire sa retraite.
(L., *Galerie du Palais*, III, n.)

7. BIEN ET BEAU. Locution populaire, avec soin et sans tarder. — *Beau* est ici employé comme adverbe. C'était originellement le privilège de tous les adjectifs :

Cependant arrivé, vous sortez bien et beau,
Sans prendre de repos ni manger un morceau.
(MOL., *Span*, VII.)

Il faut se mesurer¹ ; la conséquence est nette :
 Mal prend aux volereaux² de faire les voleurs.
 L'exemple est un dangereux leurre³ :
 Tous les mangeurs de gens⁴ ne sont pas grands seigneurs ;
 Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.

XVII. — LE PAON SE PLAIGNANT A JUNON⁵

Le paon se plaignoit à Junon⁶.
 « Déesse, disoit-il, ce n'est pas sans raison
 Que je me plains, que je murmure :
 Le chant dont vous m'avez fait don
 Déplait à toute la nature ;
 Au lieu qu'un rossignol, chétive créature,
 Forme des sons aussi doux qu'éclatants,
 Est lui seul l'honneur du printemps. »
 Junon répondit en colère :
 « Oiseau jaloux, et qui devrois te taire,
 Est-ce à toi d'envier la voix du rossignol,
 Toi que l'on voit porter à l'entour⁷ de ton col
 Un arc-en-ciel nué⁸ de cent sortes de soies ;
 Qui te panades⁹, qui déploies
 Une si riche queue et qui semble à nos yeux

1. SE MESURER. La Fontaine paraît traduire ici ce vers d'Horace :

Metiri se quemque suo modulo ac pede verum est.
 (L. I., Ep. vn.)

2. VOLEREUX. petits voleurs. Mot créé par La Fontaine.
 3. LEURRE. tromperie, piège. C'est un terme de fauconnerie. On appelait ainsi un morceau de cuir rouge garni d'un bec et de plumes, et servant d'appât. — Ce mot vient de l'ancien moyen allemand *luoder*.
 4. MANGEURS DE GENS. Forte expression, qui n'est pas rare au dix-septième siècle : « Les partisans (financiers) et autres mangeurs du peuple. » (Gui PATIN.) C'est la traduction du grec *δαμνέσας*. (*Iliad.*, ch. I, v. 231.)

5. PRÉBRE. L. III, f. 14. *Pavo ad Junonem*.
 6. JUNON. Le paon était consacré à Junon, comme la colombe à Vénus, et l'aigle à Jupiter.

7. A L'ENTOUR DE. Tourneure correcte, mais inusitée aujourd'hui. Voy. page 135, note 1, et p. 124, n. 2.

8. NUÉ. *Nuer*, aujourd'hui peu usité, était synonyme de *nuancer*. « Plusieurs chenilles étaient une riche variété de couleurs nuées avec un art infini. » (RÉAUMUR.)

9. TE PANADES. *Se panader*, marcher en étalant, comme le paon, sa beauté et ses parures. — *Se pananer*, se montrer fier de quelque avantage que ce soit, caché ou apparent. — M. Littré dérive *se panader* de l'ancien français *pennade*, coup d'aile, du latin *penna*. *Se pananer* viendrait, selon lui, de *paravana* (en espagnol *paravana*), dans le grave importée d'Espagne.

La boutique d'un lapidaire¹ ?
 Est-il quelque oiseau sous les cieus
 Plus que toi capable de plaire ?
 Tout animal n'a pas toutes propriétés.
 Nous vous avons donné diverses qualités :
 Les uns ont la grandeur et la force en partage ;
 Le faucon est léger, l'aigle plein de courage,
 Le corbeau sert pour le présage ;
 La corneille² avertit des malheurs à venir ;
 Tous sont contents de leur ramage.
 Cesse donc de te plaindre ; ou bien, pour te punir,
 Je t'ôterai ton plumage. »

XVIII. — LA CHATTE MÉTAMORPHOSÉE EN FEMME³

Un homme chérissait éperdument sa chatte ;
 Il la trouvoit mignonne, et belle, et délicate,
 Qui⁴ miauloit d'un ton fort doux :
 Il étoit plus fou que les fous.
 Cet homme donc, par prières, par larmes,
 Par sortilèges⁵ et par charmes,
 Fait tant qu'il obtient du destin
 Que sa chatte, en un beau matin,
 Devient femme ; et, le matin même,

1. LAPIDAIRE. Ce mot désigne l'ouvrier qui taille les pierres précieuses (*lapidum*) et le marchand qui les vend.

2. CORNEILLE. Ce vers rappelle celui de Virgile, où la corneille est considérée comme un oiseau de mauvais augure :

Sæpe sinistra cava prædixit ab ilice cornix.
 (1^{re} Egl., v. 16.)

— « Corneille » vient, non pas de *cornix*, mais du diminutif *cornicula*.

3. Esopz, l. 48 et 172.

4. Qui. Le relatif est ici séparé de son sujet. Cela n'est pas sans exemple au dix-septième siècle :

La tête d'une femme est comme une girouette
 Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent.
 (MOLTAU.)

Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant,
 Faible, et qui s'irritait contre un trépas si lent.
 (RACINE, *Mithrid.*, v. 1606.)

5. SORTILÈGES, malédictions, opérations magiques. — *Charmes* a le même sens. (*Carmen*, incantation.) Ce mot est presque toujours pris dans cette acception par les bons auteurs :

Par quel charme, oubliant tant de tourments soufferts,
 Pouvez-vous consentir à rentrer dans vos fers ?
 (RACINE, *Andr.*, I, 1.)

On dit dans le même sens : rompre le charme.

Maltre¹ sot en fait sa moitié.
 Le voilà fou d'amour extrême,
 De fou qu'il étoit d'amitié.
 Jamais la dame la plus belle
 Ne charma tant² son favori
 Que fait³ cette épouse nouvelle
 Son hypocondre⁴ de mari⁵ :
 Il n'y trouve plus rien de chatte ;
 Lorsque quelques souris qui rongeoient de la natte
 Troublèrent le repos des nouveaux mariés.
 Aussitôt la femme est sur pieds.
 Elle manqua son aventure.
 Souris⁶ de revenir, femme d'être en posture :
 Pour cette fois elle accourut à point ;
 Car, ayant changé de figure,
 Les souris ne la craignoient point.
 Ce lui fut toujours une amorce⁷ :
 Tant le naturel a de force !

1. MAITRE équivaut ici au superlatif de l'adjectif qui suit.
 2. TANT OUZ. Aujourd'hui on emploie plus volontiers « autant que » ; mais le dix-septième siècle, plus habitué aux formes latines, se servait souvent de *tant que*. « Je ne puis dire tant de bien de cette pièce que de la précédente. » (CORNEILLE, *Examen de la place Royale*.) — « Des trésors pourraient-ils me donner tant de joie que votre amitié ? » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. II, 343.)
 3. FAIT, c'est-à-dire que charme. Au dix-septième siècle, le verbe *faire* était très employé pour tenir lieu, dans le second membre de phrase, d'un verbe exprimé dans le premier membre :

Il l'appelle son frère, et l'aime, dans son âme.
 Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille ou femme.
 (MOLIÈRE, *Tart.*, I, II.)

4. HYPOCONDRE, fou. On appelle hypocondre celui dont l'esprit est égaré par suite d'une maladie de l'hypocondre, partie supérieure et latérale du ventre.

5. DE MARI. *De*, placé ainsi entre deux substantifs, forme une tournure propre à notre langue, un idiotisme « bien étrange, dit Vaugelas, mais bien français » :

Régiez-vous, regardez l'honnête homme de père
 Que vous avez du ciel. (MOLIÈRE, *Félicé*, I, II.)

Et puis à l'aide d'une échelle
 Qu'un marchand de valet lui tint. (VASEUR, *le Rossignol*.)

6. DE REVENIR, commencement de revenir. Tour elliptique, assez usité dans les narrations.

7. AMORCE, appât, attrait : La vue des souris resta pour son instinct de chatte une amorce, malgré sa métamorphose en femme. — Ce mot est un des nombreux substantifs féminins que notre langue a tirés du participe passé des plus anciens verbes. (Voy. *Origines et formation de la langue française*, p. 82-83.) *Amorce* (primitivement *amorse*) est le participe passé féminin de l'ancien verbe *amordre* (*ad-mordere*), dont le participe était *amors*.

Il se moque de tout : certain âge accompli¹,
 Le vase est imbibé², l'étoffe a pris son pli.
 En vain de son train ordinaire
 On le³ veut désaccoutumer :
 Quelque chose qu'on puisse faire,
 On ne sauroit le réformer.
 Coups de fourche ni d'étrivières⁴
 Ne lui⁵ font changer de manières ;
 Et fussiez-vous embâtonnés⁶,
 Jamais vous n'en serez les maîtres.
 Qu'on lui ferme la porte au nez,
 Il reviendra par les fenêtres⁷.

XIX. — LE LION⁸ ET L'ANE CHASSANTS⁹

Le roi des animaux se mit un jour en tête
 De giboyer¹⁰ : il célébroit sa fête.

1. CERTAIN ÂGE ACCOMPLI. Sorte de participe absolu dont nous avons signalé de nombreux exemples :

Huit ans déjà passés, une impie étrangère
 Du sceptre de David usurpe tous les droits.
 (ATHALIE, I, 2.)

2. LE VASE EST IMBIBÉ. Métaphore tirée du latin :
 uno semel est imbuta recens servavit odorem
 Testa diu. (HOR., *Ep.*, I, 2.)

3. LE se rapporte au « naturel ». — Sur cette place de *le*, voy. page 89, note 5.

4. ÉTRIVIÈRES. Ce mot, qui a la même racine qu'*étrier*, signifie, au propre, « courroie de l'étrier ». Il vient du danois *stripe*, ou du germanique *strebo* (courroie), qui a donné *estreu*, *estrieu*, *estrief*, *estrier* et finalement *étrier*. « Etrivières » (autrefois *estrivières*) est un dérivé d'« estrieu, estrief ».

5. LUI. Avec certains verbes, comme *laisser*, *faire*, *permettre*, etc., qui marquent une action, une influence exercée sur quelqu'un, la langue classique emploie le régime indirect *lui* au lieu du régime direct *le* que nous serions tentés d'employer. C'est une sorte de latinisme :

Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse.
 (RACINE, *Britannicus*, IV, II.)

— Voy. p. 66, n. 2.

6. EMBÂTONNÉS, armés de bâtons.

7. FENÊTRES :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret.
 (HOR., *Ep.*, I, 24.)

Chassez le naturel, il revient au giboyer.
 (DEST., *Le Glor.*, III, v.)

8. ESOPÉ, f. 99 et 120. — Phèdre, L. I, f. 11. *Asinus et Leo venantes*.

9. CHASSANTS. Aujourd'hui il faudrait *chassant*. Mais la distinction du participe présent et de l'adjectif verbal n'existait pas alors, ou n'était pas rigoureusement observée. — Voy. p. 81, n. 5.

10. GIBOYER, chasser le gibier. L'origine de *giboyer* et de *gibier* est inconnue.

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers¹, daims et cerfs bons et beaux

Pour réussir dans cette affaire,
Il se servit du ministère
De l'âne à la voix de Stentor².

L'âne à messer³ lion fit office⁴ de cor.
Le lion le posta, le couvrit de ramée⁵,
Lui commanda de braire, assuré qu'à ce son
Les moins intimidés fuïroient de leur maison.
Leur troupe n'étoit pas encore accoutumée

A la tempête de sa voix;
L'air en retentissoit d'un bruit⁶ épouvantable :
La frayeur saisissoit les hôtes⁷ de ces bois;
Tous fuyoient, tous toboient au piège inévitable
Où les attendoit le lion.

« N'ai-je pas bien servi dans cette occasion ?
Dit l'âne en se donnant tout l'honneur de la chasse.

— Oui, reprit le lion, c'est bravement crié :
Si je ne connoissois ta personne et ta race,
J'en serois moi-même effrayé. »

L'âne, s'il eût osé, se fût mis en colère,
Encor⁸ qu'on le raillât avec juste raison;

1. SANGLIERS. Ce mot était alors de deux syllabes :

Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable ?
(Mol., Pr. d'El., I, II)
Fuir devant un sanglier ayant de quoi l'abattre !
(Id., *ibid.*)

2. STENTOR. Grec du siège de Troie, dont la voix, dit Homère, avait la puissance de cinquante voix ordinaires. (*Iliade*, chant V, v. 785.)

3. MESSER. Ce mot est d'origine italienne (*messere*). Il a le même sens que le vieux mot français *messire* qui s'est formé, comme on sait, de cette locution primitive : *mes sire*, c'est-à-dire : *mon sire*, *mon seigneur* (*meus*, *mes*; *senior*, *sire*). Quant au mot italien, *messer*, importé au seizième siècle, il ne s'est guère employé que dans le style marotique ou travesti, et c'est ce qui le distingue de « messire » qui appartenait au style noble et sérieux aussi bien qu'au langage populaire.

4. OFFICE, tint lieu de. Autrefois *office* était très usité dans le sens d'*emploi*, *fonction*. Les charges et les places étaient des *offices*, les fonctionnaires des *officiers*. (Sens latin, *officium*.)

5. RAMÉE. Sur ce mot, voy. p. 99, n. 6.

6. D'UN BRUIT, avec un bruit. *De* s'emploie très souvent en ce sens :

Et d'un même poignard les unissant tous deux...
(RACINE, *Bay.*, v. 1247.)

Tous les jours je l'invoque, et d'un son paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel.
(Athal., v. 649.)

7. HÔTES, habitants. Sur ce mot, voy. p. 77, n. 4.

8. ENCOR. Voy. p. 63, note 2.

Car qui pourroit souffrir un âne fanfaron ?
Ce n'est pas là leur¹ caractère.

XX. — TESTAMENT EXPLIQUÉ PAR ÉSOPE²

Si ce qu'on dit d'Esopé est vrai,
C'étoit l'oracle de la Grèce :
Lui seul avoit plus de sagesse
Que tout l'aréopage³. En voici pour essai⁴
Une histoire des plus gentilles⁵,
Et qui pourra plaire au lecteur.

Un certain homme avoit trois filles,
Toutes trois de contraire humeur :
Une buveuse ; une coquette ;
La troisième, avare parfaite.
Cet homme par son testament,
Selon les lois municipales⁶,
Leur laissa tout son bien par portions égales.
En donnant à leur mère tant,
Payable quand chacune d'elles
Ne posséderoit plus sa contingente⁷ part.

1. LEUR. Exemple de syllepse. Cette figure de grammaire qui fait accorder les mots, non selon la règle grammaticale, mais selon l'idée dominante de la phrase, est fréquente en poésie :

Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal...
Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères.
(Athal., I, 1.)

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous survenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fîtes paître, et comme eux orphelin.
(*Ibid.*, v. 1408.)

2. PHÈDRE, L. IV, f. 5. *Poeta*. — Sur Esopé, voy. *Introduction*, p. 22, 53, 54, 72.

3. L'ARÉOPAGE, tribunal suprême d'Athènes chargé de juger les causes criminelles. Les artifices de l'éloquence en étaient bannis, et la réputation de sagesse et de justice qu'il avait acquise venait précisément du peu de crédit qu'il accordait aux avocats. (*Aréopage* signifie : colline de Mars, lieu où ce tribunal tenait ses séances.)

4. ESSAI, exemple. Cette expression est elliptique; c'est comme si l'auteur eût dit : En voici, pour que vous en fassiez l'essai, une histoire, etc. Car l'essai est proprement l'examen par lequel on s'assure des qualités d'une chose.

5. GENTILLES, jolies, agréables.

6. MUNICIPALES. En style de jurisprudence, *municipal* se disait de droits coutumiers particuliers à certaines villes ou provinces, et qui n'avaient aucune force ailleurs.

7. CONTINGENTE PART, la part qui serait échue à chacune (*contingere*, échoir). — C'est un terme de droit. On appelle *portion contingente* la part de chacun dans un partage ou dans une contribution.

Le père mort, les trois femmes¹
 Courent au testament, sans attendre plus tard.
 On le lit, on tâche d'entendre
 La volonté du testateur ;
 Mais en vain : car comment comprendre
 Qu'aussitôt que chacune sœur²
 Ne possédera plus sa part héréditaire
 Il lui faudra payer sa mère ?
 Ce n'est pas un fort bon moyen,
 Pour payer, que d'être sans bien.
 Que vouloit donc dire le père ?
 L'affaire est consultée³ ; et tous les avocats,
 Après avoir tourné le cas
 En cent et cent mille manières,
 Y jettent leur bonnet⁴, se confessent vaincus,
 Et conseillent aux héritières
 De partager le bien sans songer au surplus⁵.
 Quant à la somme de la veuve,

1. FEMELLES. Ce mot n'est pas ici un vague synonyme de « femmes » ou de « filles », ni un terme de mépris : c'est le terme du droit, le mot propre. Ce mot s'emploie en termes de succession et d'hérédité.

2. CHACUNE SŒUR. Style de procédure. « C'est le style de la pratique, dit Chamfort, et ce mot de *chacune*, au lieu de *chaque*, fait très bien en cet endroit. » On sait que le langage ordinaire fait une distinction entre *chaque* et *chacun* : *chaque* doit toujours être accompagné du substantif auquel il se rapporte ; *chacun* s'emploie seul et sans substantif. Dans la langue du moyen âge, cette distinction n'existait pas. *Chacun* tenait lieu de *chaque*, et s'employait avec les substantifs ; il était à la fois adjectif et pronom. Joinville dit « *Chacun jour* » ; on lit dans la *Chanson de Roland* :

Car *chacun jour* à mort il s'abandonne. (V. 390.)

Dans la *Chanson des Saxons* :

Faites *chacun baron* en sa terre envoyer.

Le style de la procédure a gardé l'usage ancien. On pense que *chacun* (autrefois *chascuns*, *cascuns*) vient de *quisque-unus* ou du latin populaire *quisque-unus*.

3. CONSULTÉ. *Consulter* s'emploie très bien à l'actif en style de jurisprudence et de médecine :

Il me semble
 Que l'on doit commencer par *consulter ensemble*
 Les choses qu'on peut faire en cet événement.
 (Tart., V, 1.)

— « Je vous prie de me mener chez quelque avocat pour *consulter mon affaire*. » (Pourceaugnac, I, XII.) « J'ai ici un ancien de mes amis avec qui je serais bien aise de *consulter sa maladie*. » (Ib., I, XI.)

4. BONNET. Expression proverbiale : renoncez à comprendre. Voici sans doute l'origine de cette locution. Le bonnet était une marque de dignité et de savoir chez les docteurs et les avocats ; jeter son bonnet dans un cas difficile a pu être synonyme de : je confesse mon ignorance et j'abdique ma réputation. — On disait aussi : « dût-il m'en coûter mon bonnet ; j'y mettrais mon bonnet », pour dire, je perdrais ou je gagerais ce que j'ai de plus précieux, ce qui m'est le plus nécessaire. (FURETIÈRE.)

5. SURPLUS. La dernière clause du testament, relative à la mère.

« Voici, leur dirent-ils, ce que le conseil treuve¹ :
 Il faut que chaque sœur se charge par traité
 Du tiers, payable à volonté ;
 Si mieux n'aime la mère en créer une rente,
 Dès le décès du mort courante². »
 La chose ainsi réglée, on composa trois lots :
 En l'un les maisons de bouteille³,
 Les buffets dressés sous la treille,
 La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs,
 Les magasins de Malvoisie⁴,
 Les esclaves de bouche⁵, et, pour dire en deux mots,
 L'attirail⁶ de la goinfreterie ;
 Dans un autre, celui de la coquetterie,
 La maison de la ville, et les meubles exquis⁷,
 Les ennuques et les coiffeuses,
 Et les brodeuses,
 Les bijoux, les robes de prix ;

1. TREUVE, archaïsme, pour *trouve*. — Dans l'ancien français le verbe *trouver* faisait *treuve* à la troisième personne du singulier de l'indicatif, parce que, selon les règles de la phonétique, l'o bref latin marqué de l'accent tonique (*trobat*, par exemple) se change en *ue* lorsqu'il passe en français : de là *treuve* ; de là aussi *meut* de *mouet*, *peut* de *potet*, etc. Lorsque cet *o*, dans les autres temps du même verbe, cessait d'être tonique en latin, il se maintenait en français. La forme archaïque *treuve* s'est conservée longtemps : elle est dans Montaigne, et parfois dans Molière ; ce qui semble indiquer qu'elle persistait encore au seizième et même au dix-septième siècle dans l'usage courant et le style familier :

Non, l'ardeur que je sens pour cette jeune veuve
 Ne ferme point mon âme aux défauts qu'on lui treuve.
 (Misanth., I, 1.)

2. COURANTE, pour *courant*. Voy., sur cet accord du participe, p. 81, n. 5. — Dans cet endroit, et l'on peut dire dans toute cette fable, La Fontaine imite le style des actes et de la pratique.

3. MAISONS DE BOUTEILLE, maisons de plaisance, destinées aux fêtes et aux réjouissances. — « Une maison de bouteille est une petite maison de campagne qui n'est qu'un pied-à-terre. On dit aussi un vide-bouteille. » (LITTRÉ.)

4. MALVOISIE, vin que l'on récolte dans le canton de Napoli-de-Malvoisie, en Morée (Péloponèse). — Les *magasins*, les dépôts, les provisions, etc. Ce mot est exotique ; il vient de l'arabe *Mahdzin* (dépôt de marchandises).

5. ESCLAVES DE BOUCHE, les serviteurs proposés au soin de tout ce qui regarde le boire et le manger. On disait à la cour : *les officiers de la bouche*.

6. L'ATTRAIL, tout ce qu'entraîne avec soi, etc. (De l'ancien verbe *tirer* ou *tirer*, dont l'origine est incertaine, avec addition du préfixe, *ad*, *a* et du suffixe *aculum*, *ail*.) Ce mot est pris ordinairement en mauvaise part. Bossuet a dit en parlant des rois perses : « La vaisselle d'or et d'argent et les meubles précieux suivaient dans une abondance prodigieuse, et enfin tout l'attirail que demande une telle vie. » (Disc. sur l'hist. univ., 3^e part., ch. v.)

7. EXQUIS. Conformément à l'étymologie latine (*exquisitus*), ce mot s'emploie pour désigner des objets de choix et d'un grand prix. Littré cite,

Dans le troisième lot, les fermes, le ménage¹,
 Les troupeaux et le pâturage,
 Valets et bêtes de labour.

Ces lots faits, on jugea que le sort pourroit faire
 Que peut-être pas une sœur
 N'auroit ce qui lui pourroit plaire.

Ainsi chacune prit son inclination²,
 Le tout à l'estimation.
 Ce fut dans la ville d'Athènes
 Que cette rencontre³ arriva.
 Petits et grands, tout approuva

Le partage et le choix : Esope seul trouva
 Qu'après bien du temps et des peines
 Les gens avoient pris justement
 Le contre-pied du testament.

« Si le défunt vivoit, disoit-il, que l'Attique⁴
 Auroit de reproches de lui :
 Comment ! ce peuple, qui se pique⁵
 D'être le plus subtil⁶ des peuples d'aujourd'hui,
 A si mal entendu la volonté suprême
 D'un testateur ! » Ayant ainsi parlé,
 Il fait le partage lui-même,
 Et donne à chaque sœur un lot contre son gré ;
 Rien qui pût être convenable,
 Partant⁷ rien aux sœurs d'agréable :
 A la coquette, l'attirail

en ce sens, cette expression de La Fontaine. Corneille applique ce mot à un « mouchoir de prix » :

Faute d'un plus exquis, et comme par bravade,
 Ceci servira donc de mouchoir de parade.

(*La Sultane*, II, v.)

1. LE MÉNAGE, l'exploitation agricole, ce que Phèdre, dans la fable que La Fontaine imite, a désigné, au vers 24, par *instrumentum rusticum*. Ce mot, qui s'écrivait autrefois *maienage*, puis *mesnage*, vient du latin populaire *mansionaticum*, dérivé de *mansionem*, et qui signifie « train de maison ». Le moyen âge avait, en outre, l'expression *maisiée*, *maisiaie*, pour désigner la même chose (*mansionatam*).

2. INCLINATION, « *Inclination* se dit aussi pour la chose qui est l'objet du penchant ou de l'affection de quelqu'un. » (ACAD. FR.)

3. RENCONTRE, événement, occasion, circonstance.

4. ATTIQUE, contrée dont la capitale était Athènes. Ce n'est peut-être pas sans motif que ce mot est ici employé. Car on dit : un goût *attique*, l'esprit *attique*, l'*atticisme* pour exprimer la finesse et la délicatesse de l'esprit.

5. SE PIQUE, se flatte de. — Sur cette expression, voy. p. 89, n. 1.

6. SUBTIL (au sens latin), ingénieux, d'esprit délié. « On ne peut avoir plus d'esprit qu'en n'en avait à Athènes. » (BOSSUET, *Disc. sur l'hist. univ.*, III^e partie, ch. v.)

7. PARTANT, par conséquent. — Sur ce mot, voy. p. 62, n. 4.

Qui suit les personnes buveuses ;
 La biberonne¹ eut le bétail ;
 La ménagère eut les coiffeuses.
 Tel fut l'avis du Phrygien²,
 Alléguant qu'il n'étoit moyen
 Plus sûr pour obliger ces filles
 A se défaire de leur bien ;
 Qu'elles se marieroient dans les bonnes familles
 Quand on leur verroit de l'argent ;
 Paieroient leur mère tout comptant³ ;
 Ne posséderaient plus les effets⁴ de leur père :
 Ce que disoit le testament.

Le peuple s'étonna comme⁵ il se pouvoit faire
 Qu'un homme seul eût plus de sens
 Qu'une multitude de gens⁶.

1. BIBERONNE. Mot populaire. « Les Allemands sont de grands *biberons*. » (TRÉVOUX.)

2. PHRYGIEN. Esope était né en Phrygie. Ce mot est opposé à Attique. Les Phrygiens étaient méprisés comme barbares et grossiers. Cependant ici le Phrygien montra plus d'esprit que toute l'Attique.

3. TOUT COMPTANT. Ce mot peut être adjectif, substantif ou adverbe. Il est adjectif dans cette expression : argent comptant, denier comptant ; il est substantif dans celle-ci : le comptant, vendre au comptant. Il est adverbe, comme ici, dans la locution payer comptant, ou tout comptant. Dans ces trois acceptions, l'emploi de ce mot a pour origine une sorte d'ellipse qui suppose une expression plus complète que le discours abrégé : « argent qu'on donne en comptant, payer en comptant l'argent sur-le-champ. »

4. LES EFFETS. Terme de jurisprudence : les biens (meubles ou immeubles) ayant appartenu au père, ses biens propres, par opposition à ce qui était dû à la mère.

5. COMME, pour *je m'étonne que*. « Je m'étonne comme le ciel les a pu souffrir si longtemps. » (MOLIÈRE, *Don Juan*, V, 1.) — Autres locutions semblables : « J'admire comme le ciel a pu former deux âmes aussi semblables en tout que les nôtres. » (Id., *Princesse d'Élide*, IV, 1.) — « Je ne puis comprendre comme Sénèque, dans son IV^e acte, lui fait achever les enchantements en place publique. » (CORNEILLE, *Examen de Médée*.)

6. UNE MULTITUDE DE GENS. « L'étonnement du peuple n'est pas très justifié. Le cas est assez ordinaire, et l'histoire va plus loin que la fable. Le plus grand malheur des hommes, disait déjà Hérodote (L. IV, eh. xvi), c'est que les plus sages d'entre eux sont toujours ceux qui ont le moins de crédit. » (L. MOLAND, T. I, 154.)

LIVRE III

L — LE MEUNIER, SON FILS ET L'ÂNE¹

A. M. D. M.²

L'invention des arts étant un droit d'aïnesse³,
 Nous devons l'apologue à l'ancienne⁴ Grèce :
 Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
 Que les derniers venus n'y trouvent à glaner⁵.
 La feinte est un pays plein de terres désertes ;
 Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.
 Je t'en veux dire un trait⁶ assez bien inventé :
 Autrefois à Racan⁷ Malherbe l'a conté.

1. FAËRNE, L. V, f. 20. *Pater, Filius et Asinus*.
 2. Ces initiales signifient : à M. de Mauroix, chenoine de Reims et ami de La Fontaine. Il fit quelques poésies, en collaboration avec La Fontaine, et des traductions de saint Chrysostome, Platon, Démosthène et Cicéron.
 3. DROIT D'AÏNESSE, prérogative accordée chez certains peuples à l'aîné des enfants. La Fontaine veut dire : La Grèce étant venue avant nous a dû à cet avantage l'honneur d'inventer les arts. L'invention des arts est donc pour elle une sorte de droit d'aïnesse, une prérogative de primogéniture.
 4. ANCIENNE. Ce mot est ici de quatre syllabes, ce qui n'est pas selon l'usage moderne, mais ce qui est conforme à l'étymologie et aux habitudes primitives de la langue française. « Ancien », qui vint du latin populaire *antianum*, ou, si l'on aime mieux, de la préposition *ante* augmentée du suffixe *anum*, s'est d'abord écrit *ancien*. (Voy. Rutebeuf, le *Dit de l'Erberie*, CONSTANS, p. 143.) Dans le premier vers de la Cantilène de saint Alexis, *ancienor* (sorte de génitif latin, *antianorum*, transporté en français) forme quatre syllabes, aussi bien qu'« ancienne » dans le vers de La Fontaine :

Bons fut le siecles au tens ancienor
 Vertueux fut le siècle au temps des anciens.

5. GLANER. Expression qui rappelle celle-ci de La Bruyère : « Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé ; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. » (*Des ouvrages de l'esprit*.)

6. TRAIT, exemple frappant. On dit dans le même sens : un trait d'esprit, un trait de courage.

7. RACAN. Racan fut l'ami et le disciple de Malherbe (1598-1670). Il a laissé des *Bergeries* célèbres dans leur temps et des Mémoires sur la vie de Malherbe. Il était marquis et académicien. Boileau a réuni Malherbe et Racan dans ses éloges :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
 Racan chanter Philis, les bergers et les bois.
 (*Art poét.*, l, 47.)

— Sur Malherbe. voy. p. 95, n. 4.

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
 Disciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire.
 Se rencontrant un jour tout seuls et sans témoins
 (Comme ils se confioient leurs pensers¹ et leurs soins²),
 Racan commence ainsi : « Dites-moi, je vous prie,
 Vous qui devez savoir les choses de la vie,
 Qui par tous ses degrés avez déjà passé,
 Et que rien ne doit fuir³ en cet âge avancé,
 A quoi me résoudre-je ? Il est temps que j'y pense.
 Vous connaissez mon bien, mon talent, ma naissance :
 Dois-je dans la province établir mon séjour,
 Prendre emploi⁴ dans l'armée ou bien charge à la cour ?
 Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes :
 La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
 Si je suivois mon goût, je saurois où buter⁵ ;
 Mais j'ai les miens, la cour, le peuple à contenter. »
 Malherbe là-dessus : « Contenter tout le monde !
 Ecoutez ce récit avant que je réponde.
 J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son fils,
 L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
 Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
 Alloient vendre leur âne, un certain jour de foire.
 Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,

1. PENSERS. Ce synonyme de « pensées » est un infinitif devenu substantif, selon l'usage de l'ancienne langue. Dans l'origine, la plupart des infinitifs s'employaient comme substantifs avec l'article. « Tous les marchers, toussers, mouchers, éternuers, sont différents. » (PASCAL, *Pensées*, p. 213.) Les poètes préfèrent naturellement *pensers* à *pensées*, parce que ce mot entre plus facilement dans le vers :

Le seul penser de cette ingratitude...
 (MOLIERE, *Tart.*, III, VII.)

Je tremble au seul penser du coup qui le menace.
 (RACINE, *Andr.*, v. 1405.)

2. SOINS, soucis. Rien de plus fréquent que l'emploi de ce mot, avec cette signification, dans la langue classique.

3. FUIR, à qui rien ne doit échapper, qui ne devez rien ignorer. (Latinisme : *nihil me fugit*.)

4. EMPLOI. Emplois, charges et offices signifiaient également ce que nous appelons *fonctions*, *places*. — *Emploi* se dit de toute sorte de place, publique ou non : un emploi de domestique. *Charges* se dit ordinairement de fonctions relevées, dont on est investi pour un temps. *Office* est au contraire une place qu'on a acquise à prix d'argent et dont on est propriétaire : la vénalité des offices.

5. BUTER, à quel but frapper :

Toutes mes volontés ne butent qu'à vous plaire.
 (MOLIERE, *FEST.*, V, III.)

On lui lia les pieds, on vous¹ le suspendit ;
 Puis cet homme et son fils le portèrent comme un lustre.
 Pauvres gens ! idiots ! couple ignorant et rustre !
 Le premier qui les vit de rire s'éclata² :
 « Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là ?
 Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense. »
 Le meunier, à ces mots, connaît son ignorance ;
 Il met sur pied sa bête, et la fait détal³.
 L'âne, qui goûtoit fort l'autre façon d'aller,
 Se plaint en son patois. Le meunier n'en a cure⁴.
 Il fait monter son fils, il suit : et, d'aventure⁵,
 Passent trois bons⁶ marchands. Cet objet⁷ leur déplut.
 Le plus vieux au garçon s'écria⁸ tant qu'il put :

1. VOUS. Pronom explétif, comme dans le vers de Boileau :
 Prends-moi le bon parti ; laisse là tous les livres.
 (Sat. VIII, 179.)

2. S'ÉCLATA, pour *éclata*. Tournure vieillie qui traduisait le passif du verbe latin : *ridendo dirumpi*, se rompre ou s'éclater de rire. — Dans l'ancienne langue, beaucoup de verbes neutres prenaient la forme réfléchie et s'accompagnaient du pronom *se*. On disait : se fuir, se mourir, se jouer, se dîner, se dormir, se combattre à quelqu'un, etc. De là : « s'éclater » comme synonyme d'« éclater ». On voit que plus d'une trace de l'usage ancien est restée dans le français moderne. — « Madame s'éclata de rire. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. III, 18.)

3. DÉTALER, marcher vite. Au propre, « détal³ » est l'opposé d'« étaler » ; c'est remballer la marchandise « étalée », et, par extension, s'en aller, décamper, s'en aller au plus vite. « Allons ! que l'on détal³ de chez moi. » (MOLIÈRE.)

4. CURE, sonoi (*cura* en latin). Terme vieilli, qui est aujourd'hui du style familier :

Dist Oliviers : N'ai cure de parler.
 (Chanson de Roland, Ext. de G. Paris, p. 126.)

5. D'AVENTURE, par aventure, par hasard.

6. BONS. Un « bon marchand » est celui qui fait un gros commerce et d'importantes affaires. On disait au moyen âge : « une bonne ville » pour désigner une ville murée et considérable, ayant certains privilèges. On disait aussi : « un bon chevalier, un bon comte », c'est-à-dire un chevalier de grande maison, un comte puissant et riche. C'est en ce sens que Joinville dit, en parlant du comte de Bretagne : « Li bons cons Pierre de de Bretagne », ou, au cas régime : « Le bon comte Perron de Bretagne. »

7. OBJET, vue spectacle (*res objecta oculis*).

8. S'ÉCRIA, pour *cria*. Expression tombée en désuétude, mais très conforme aux habitudes constantes de l'ancien français. — *Écrier* (autrefois *escrider*, *escrier*) vient d'*exquiritare* (*crier* vient de *quiritare*). Ce verbe s'employait à l'actif, au neutre, et sous la forme réfléchie avec le pronom personnel.

On l'employait à l'actif avec le sens d'« appeler » :

Francis *escriet*, Olivier apelat.
 Il crie aux Français il appelle Olivier.
 (Chanson de Roland, v. 1112.)

Au neutre, il était synonyme de « crier ». (*Ibid.*, v. 3143.) Sous la forme réfléchie, il avait le même sens qu'aujourd'hui :

« Oh là ! oh !¹ descendez, que l'on² ne vous le dise,
 Jeune homme, qui menez laquais à barbe grise.
 C'étoit à vous de suivre, au vieillard de monter.
 — Messieurs, dit le meunier, il vous faut contenter. »
 L'enfant met pied à terre, et puis le vieillard monte ;
 Quand, trois filles passant, l'une dit : « C'est grand'honte »
 Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,
 Tandis que ce nigaud⁴, comme un évêque assis,
 Fait le veau sur son âne, et pense être bien sage.
 — Il n'est, dit le meunier, plus de veaux à mon âge :
 Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez. »
 Après maints quolibets⁵ coup sur coup renvoyés,
 L'homme crut avoir tort, et mit son fils en croupe.
 Au bout de trente pas, une troisième troupe
 Trouve encore à gloser⁶. L'un dit : « Ces gens sont fous !
 Le baudet n'en peut plus ; il mourra sous leurs coups.
 Eh quoi ! charger ainsi cette pauvre bourrique !

Il s'écrit molt haut.
 (*Ibid.*, v. 291.)

Puis, si s'écriet a sa voix grant e halte :
 Baron français, as chevaux e as armes.
 (*Ibid.*, v. 287E.)

Molière emploie « s'écrier » avec le sens de pousser des cris d'admiration : « Nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira. » — M^{me} de Sévigné a dit de même : « Tout le monde s'en est écrié et chacun était charmé d'une action si parfaite et si achevée. » (T. III, 60.)

1. OH LÀ ! OH ! Sur ces hiatus, voy. p. 113, n. 7.

2. QUE L'ON NE, et que l'on n'ait pas besoin de le dire ; de tel sorte que, ou afin que l'on n'ait pas besoin de vous le dire. Corneille a employé *que*, avec cette même signification de « afin que, pour que », dans les vers suivants :

Fuyez, qu'à ses soupçons il ne vous sacrifie.
 (Médée, I, v.)

Cliton, ne raille point, que tu ne me déplaisses.
 (Le Menteur, V, iv.)

3. GRAND'HONTE. « A l'origine de la langue tout adjectif dérivé d'un adjectif latin en *is* (*grandis, qualis, talis, regalis*, etc.) ne changeait pas non plus en français pour le féminin. Il nous reste de cet usage : grand'messe, à grand'peine, grand'mère, grand'route, lettres royales. » (M. GÉNIN.) — Voy. *Origines et formation de la langue française*, p. 121.

Le bal et la grand' bande, assavoir deux musettes.
 (Tart., II, iii.)

4. NIGAUD. — Molière :

On veut de votre bien revêtir un nigaud
 Pour six mots de latin qu'il leur fait sonner haut.
 (Femmes savantes, II, ix.)

5. QUOLIBETS, mauvaises plaisanteries, saillies triviales, fantaisies d'un esprit sans gêne. (Du latin *quod libet*, ce qui plaît, ce qui vous vient à l'esprit.)

6. GLOSER. Sur ce mot, voy. p. 84, n. 3.

N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique ?
 Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau.
 — Parbleu ! dit le meunier, est bien fou du cerveau
 Qui prétend contenter tout le monde et son père.
 Essayons toutefois si par quelque manière
 Nous en viendrons à bout. » Ils descendent tous deux
 L'âne se prélassant² marche seul devant eux.
 Un quidam³ les rencontre, et dit : « Est-ce la mode
 Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode ?
 Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser ?
 Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.
 Ils usent leurs souliers, et conservent leur âne !
 Nicolas, au rebours⁴ : car, quand il va voir Jeanne,
 Il monte sur sa bête ; et la chanson le dit⁵.
 Beau trio de baudets ! » Le meunier repartit :
 « Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue ;
 Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,
 Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
 J'en veux faire à ma tête : » Il le fit, et fit bien.
 Quant à vous⁶, suivez Mars, ou l'Amour, ou le Prince ;
 Allez, venez, courez ; demeurez en province ;

1. PARBLEU ! (Altération de *par Dieu* ! dit Littré.) Cette interjection était alors moins triviale qu'elle ne l'est devenue aujourd'hui, si nous en jugeons, non point par cette fable où c'est un meunier qui parle, mais par la scène des Marquis ou des Portraits, dans *le Misanthrope*. Acaste, Clitandre, Alceste, personnages de cour et du grand monde, ont sans cesse à la bouche, *parbleu, morbleu*, etc.

Parbleu! je ne vois pas, lorsque je m'examine...
Parbleu! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé...
 C'est que jamais, *morbleu!* les hommes n'ont raison.
 (A. II, sc. v.)

2. SE PRÉLASSANT, marchant gravement et à son aise, comme un prélat. — C'est un mot de Rabelais : « Je vis Diogène qui se prélassait en grande magnificence, avec une robe de pourpre. » (L. II, ch. xxx.)

3. QUIDAM (prononcez *kidan*), le premier venu (*quidam*, un certain homme).

4. REBOURS. C'est le contraire de ce que fait Nicolas. *Rebours*, substantif venant du latin populaire *reburus* qui est le synonyme de *hispidus*, hérissé, et qui signifie proprement le contrepoil d'une étoffe. De ce mot sont dérivés l'adjectif *rebours*, *rebourse*, *reudche*, et le verbe *rebrousser*.

5. DIT. Allusion à une vieille chanson dont le dernier couplet est :

Adieu, cruelle Jeanne,
 Puisque tu n'aimes pas,
 Je remonte mon âne
 Pour galoper au trépas.
 — Vous y perdrez vos pas,
 Nicolas !

6. VOUS. Ces quatre vers sont la fin du récit que Malherbe a fait à Racan. « Vous », c'est Racan.

Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement¹ :
 Les gens en parleront, n'en doutez nullement. »

II. — LES MEMBRES ET L'ESTOMAC²

Je devois par la royauté
 Avoir³ commencé mon ouvrage.
 A la voir d'un certain côté,
 Messer⁴ Gaster en est l'image ;
 S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.

De travailler pour lui les membres se lassant,
 Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme⁵,
 Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
 « Il faudroit, disoient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
 Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme ;
 Et pour qui ? pour lui seul : nous n'en profitons pas ;
 Notre soin n'aboutit qu'à fournir⁶ ses repas.
 Chômions⁷, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre. »
 Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
 Les bras d'agir, les jambes de marcher.

1. GOUVERNEMENT, fonction de gouverneur (de province).

2. Esope, f. 280 et 208. — Rabelais, L. III, m. Tite Live, II, xxxii.

3. AVOIR. *Je devais avoir*, tournure embarrassée : j'aurais dû commencer.

4. MESSER, messire. Sur ce mot, voy. p. 140, n. 3. — *Gaster*, l'estomac (terme grec et latin, γαστήρ, *gaster*, d'où l'on a fait *gastrite*, etc.). « Messer Gaster est le premier ministre és arts de ce monde. » (RABELAIS, L. IV, ch. LVII.)

5. GENTILHOMME. « La coutume de France ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire. » (MOLIÈRE.) — *Sans rien faire*, sans faire quelque chose, quoi que ce soit. *Rien*, dans ce vers, comme dans le passage cité par Molière, est pris dans son premier et véritable sens, conforme à l'étymologie *rem*, une chose. C'est par extension et par abus qu'il s'est employé seul avec le sens négatif. Dans l'origine, il devait être accompagné d'une négation pour avoir ce sens.

6. FOURNIR, procurer abondamment. Cet emploi de « fournir » au sens actif, avec un régime direct, n'est pas rare. Corneille dans les Examens de ses tragédies se sert de ce mot en parlant des moyens qui soutiennent et développent l'intrigue : « Fournir l'action par des ressorts et par des personnages. » (*Suite du Menteur*.) On dit de même : « fournir une nourriture saine et solide ; fournir une matière, fournir une carrière, fournir une somme, fournir une strophe, » avec le sens de parfaire et d'achever. Aujourd'hui « fournir » s'emploie plus ordinairement au sens neutre avec un régime indirect : « fournir à ses repas. »

7. CHÔMONS. « *Chômer* vient de *chôm* ou *chôm*, qui est purement bas breton, et qui signifie : ne pas travailler, s'arrêter, se reposer. *Chommet d'acé*, arrêtez là, demeurez là. » (TAKVOUËZ.) Littré donne la même étymologie. Ce mot est dans Villon :

Je cognois qui besoigne ou chôme.
 (Ballade des menus propos.)

Tous dirent à Gaster qu'il en¹ allât chercher.
Ce leur² fut une erreur dont ils se repëntirent :
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur ;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur ;
Chaque membre en souffrit ; les forces se perdirent.

Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyoient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuoit plus qu'eux.

Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale.
Elle reçoit et donne, et la chose est égale.
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.

Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage³ le magistrat⁴,
Maintient⁵ le laboureur, donne paye au soldat,
Distribue en cent lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'État.

Ménénius⁶ le sut bien dire.
La commune⁷ s'alloit séparer du sénat.

1. EN ALLAT CHERCHER. Tournure proverbiale et elliptique : « qu'il allât chercher d'autres mains, d'autres bras, d'autres jambes, etc. » C'est une sorte de refus, d'aide ou de concours, sous une forme familière et populaire ; c'est comme si l'on disoit : vous avez besoin de telles choses ou de telles personnes, allez en chercher. »

2. LEUR. Ce fut chez eux une erreur. Tournure latine. « De toutes les absurdités, la plus absurde aux épicuriens est de désavouer la force et l'effet des sens. » (MONTAIGNE, *Ess.*, II, XII.) Nos poètes classiques sont remplis de tours semblables :

Rien ne peut me chasser cette image cruelle.
(MOLIÈRE, *Psyché*, I, 1.)

« Rien ne peut chasser chez moi, pour moi (mihî) cette image cruelle. »

3. GAGE, donne des gages ou des appointements. Ce mot n'avait pas le sens bas qu'il a aujourd'hui. On ne l'applique plus guère qu'aux domestiques.

4. MAGISTRAT. Ce mot désigne l'ensemble des hauts fonctionnaires civils, tous ceux qui rendent la justice, maintiennent la police, ou administrent un territoire.

5. MAINTIENT, protège, conserve, fait subsister. On disoit : « C'est un tel qui le maintient à la cour. »

Le bon Dieu vous maintienne !
(MOLIÈRE, *Dép. am.*, III, IV.)

6. MÉNÉNIUS. Ménénius Agrippa, consul, rappela dans Rome le peuple mutiné et réfugié sur le mont Sacré en lui récitant cet apologue, et en appliquant au sénat ce qui est dit ici du roi (an de Rome 260 ; 493 av. J.-C.).

7. LA COMMUNE. C'est proprement le corps du peuple, le corps des bourgeois ou habitants d'une ville ayant leurs droits ou leurs franchises assurés par une chartre contre l'envahissement du pouvoir seigneurial ou royal. (*Civitas, res publica.*) — *S'alloit séparer.* Sur cette place du pronom se, voy. p. 34, n. 2.

Les mécontents disoient qu'il avoit tout l'empire¹.
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité²,
Au lieu que tout le mal étoit de leur côté,
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs étoit déjà posté³,
La plupart s'en alloient chercher une autre terre,
Quand Ménénius leur fit voir
Qu'ils étoient aux membres semblables,
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir⁴.

III. — LE LOUP DEVENU BERGER

Un loup qui commençoit d'avoir petite part
Aux brebis de son voisinage
Crut qu'il falloit s'aider de la peau du renard⁵,
Et faire un nouveau personnage⁶.
Il s'habille en berger, endosse un hoqueton⁷,
Fait sa houlette d'un bâton,
Sans oublier la cornemuse.
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il auroit volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »
Sa personne étant ainsi faite,
Et ses pieds de devant posés sur sa houlette,

1. EMPIRE, commandement (*imperium*). — L'empire est un tout dont les substantifs suivants expriment les parties.

2. DIGNITÉ, l'éclat extérieur du commandement, le respect dont il est entouré.

3. POSTÉ, dans une position militaire.

4. DEVOIR, l'ordre, la règle, l'état normal qui assigne à chacun sa place et son devoir. — Expression très fréquente au dix-septième siècle :

Et les dons achevant d'ébranler leur devoir...
(RACINE, *Bajazet*, I, 1.)

... Sortis de leur devoir n'osèrent y rentrer.
(*Id.*, *Ibid.*)

5. VERDIXOTTE, f. 43.

6. PEAU DU RENARD, s'aider de la ruse, se transformer en renard.

7. FAIRE UN PERSONNAGE. Même sens que *jouer un personnage*, un rôle. (*Personam agere.* — *Persona*, en latin, signifie masque, rôle.) — Ce mot latin terminé par le suffixe *aticum*, a formé un substantif populaire, *personaticum*, d'où est sorti *personnage*.

8. HOQUETON, casaque d'arabes.

Guillot le sycophante¹ approche² doucement.
 Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
 Dormoit alors profondément ;
 Son chien dormoit aussi, comme aussi sa musette³.
 La plupart des brebis dormoient pareillement⁴.
 L'hypocrite les laissa faire ;
 Et, pour pouvoir mener vers son fort⁵ les brebis,
 Il voulut ajouter la parole aux habits,
 Chose qu'il croyoit nécessaire.
 Mais cela gâta son affaire :
 Il ne put du pasteur contrefaire la voix.
 Le ton dont il parla fit retentir les bois,
 Et découvrit tout le mystère.
 Chacun se réveille à ce son,
 Les brebis, le chien, le garçon.
 Le pauvre loup, dans cet esclandre⁶,

1. SYCOPHANTE, trompeur. (LA FONTAINE.) Ce mot est d'origine grecque. Une loi d'Athènes défendait l'exportation des figues. Comme dans les républiques antiques il était d'usage que les citoyens s'accusassent les uns les autres d'infractions aux lois, beaucoup de délateurs abusèrent de celle-ci pour traduire en justice leurs ennemis. Le nom de *sycophantes* (de *σῦκος*, figue, *πράω*, révéler, qui révèle l'exportation des figues) est resté synonyme d'hypocrite et de trompeur.

2. APPROCHE. On dit également *approche* et *s'approche* :

Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue...
 (Mithridate, III, 1.)

3. MUSETTE. « Ce dernier hémistiche est charmant. Ce qu'il y a de hardi dans l'expression d'une musette qui dort devient simple et naturel, préparé par le sommeil du berger et du chien. » (CHAMFORT.)

4. DORMAIENT PAREILLEMENT. Pour bien sentir la différence du style simple et familier avec le style grave et orné, rapprochez de ce passage où un profond sommeil est peint ce vers de Racine où la même idée est exprimée :

Mais tout dort : et l'armée, et les vents, et Neptune.
 (Iphig., I, 1.)

5. SON FORT, sa tanière. Le *fort* d'un bois désigne l'endroit où le bois est le plus épais et où se retirent les bêtes fauves. Ainsi on dit : Ce sanglier est dans son *fort*, quand il est dans son repaire. — « Le *fort* » est donc le lieu où l'on est en sûreté, et où l'on peut résister aux attaques :

Irriter un vainqueur en tête d'une armée...
 C'était trop hasarder, et j'ai cru pour le mieux
 Qu'il fallait de son *fort* l'attirer en ces lieux.
 (CORNEILLE, Nicom., I, v.)

Mon génie au théâtre a voulu m'attacher,
 Il en a fait mon *fort*, il sait m'y retrancher.
 (Lb., Ep. à Louis XI V.)

6. ESCLANDRE, vieux mot, scandale, accident qui fait un bruit fâcheux. — « Esclandre » est sorti de *scandalum* ; la forme régulière *escandle* a été légèrement modifiée par la prononciation populaire qui a déplacé l'i et l'a remplacée, comme il arrive fort souvent, par l'autre liquide, r.

Empêché par son hoqueton,
 Ne put ni fuir ni se défendre.

Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.
 Quiconque est loup agisse en loup ;
 C'est le plus certain de beaucoup.

IV. — LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI

Les grenouilles, se lassant
 De l'état démocratique,
 Par leurs clameurs firent tant
 Que Jupin² les soumit au pouvoir monarchique.
 Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique :
 Ce roi fit toutefois un tel bruit en tombant,
 Que la gent marécageuse,
 Gent fort sottre et fort peureuse,
 S'alla cacher sous les eaux,
 Dans les joncs, dans les roseaux,
 Dans les trous du marécage,
 Sans oser de longtemps regarder au visage
 Celui qu'elles croyoient être un géant nouveau.
 Or c'étoit un soliveau,
 De qui la gravité fit peur à la première
 Qui, de le voir s'aventurant³,
 Osa bien quitter sa tanière⁴.
 Elle approcha, mais en tremblant.
 Une autre la suivit, une autre en fit autant :
 Il en vint une fourmilière ;
 Et leur troupe à la fin se rendit familière
 Jusqu'à sauter sur l'épaule du roi.
 Le bon sire le souffre, et se tient toujours coi⁵.

1. ESOPÉ, f. 37 et 170. — Phèdre, L. I, f. 2. *Ranæ regem petentes.*

2. JUPIN. Voy. p. 84, note 3.

3. S'AVENTURANT DE, hasardant l'aventure de le voir. On dit aussi « s'aventurer à ».

4. TANIÈRE. Sur ce mot, voy. p. 132, note 3.

5. COI, du latin populaire *quietum* pour *quietum*, tranquille, sans mouvement. (E long tonique du latin se change en *ei* dans les mots français : *debere, devoir, serum, soir; habere, avoir*, etc. La prononciation, dans certaines contrées, notamment dans le dialecte de l'île-de-France, a ensuite changé en diphtongue *oi* la diphtongue *ei* : *devoir, soir, avoir*, etc. C'est ainsi que *quietum* ou *quietum* a donné *quet, quoi, coy, coi*, formes qui se trouvent dans les anciens textes.)

Jupin en a bientôt la cervelle rompue :
 Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue !
 Le monarque des dieux leur envoie une grue,
 Qui les croque, qui les tue,
 Qui les gobe¹ à son plaisir ;
 Et grenouilles de² se plaindre,
 Et Jupin de leur dire : « Eh quoi ! votre désir
 A ses lois croit-il nous astreindre ?
 Vous avez dû³ premièrement
 Garder votre gouvernement ;
 Mais, ne l'ayant pas fait⁴, il vous devoit suffire
 Que votre premier roi fût débonnaire⁵ et doux :
 De celui-ci contentez-vous,
 De peur d'en rencontrer un pire. »

V. — LE RENARD ET LE BOUC⁶

Capitaine⁷ renard alloit de compagnie
 Avec son ami bouc des plus haut encornés :

1. GORE. Ce mot paraît venir du gaëlique (dialecte celtique) *gob*, bouche.

2. DE. Sur cette ellipse, voy. p. 138, n. 6.

3. AVEZ DU, vous auriez dû. Tournaire de phrase grecque imitée par les Latins (*debueras* pour *debuisses*) ; votre devoir était de, etc.

4. NE L'AYANT PAS FAIT, puisque vous ne l'avez pas fait. Ce tour de phrase imité de l'ablatif absolu ou du gérondif des Latins, est aussi fréquent qu'il est correct :

Peut-être, en le voyant, votre amour plus timide
 Ne prendra pas toujours sa colère pour guide.
 (RACINE, *Androm.*, v. 381.)

Quo ! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain,
 N'a pas, en le traçant, arrêté votre main.

(Id., *Iphig.*, v. 1266.)

« En le voyant », lorsque vous le verrez. — « En le traçant », lorsque vous l'avez tracé.

5. DÉBONNAIRE. Cet adjectif vient de l'ancien mot *aire* signifiant « race, provenance, naturel » (agram ?). *Débonnaire* signifie, mot à mot : *de-bonne-aire*, de bonne race, de bonne nature.

6. Esop., f. 4 et 284. — Phèdre, L. IV, f. 8. *Vulpes et Hircus*.

7. CAPITAINE. Ce mot est destiné à donner une haute idée de l'habileté du renard et du rang qu'il tient parmi les animaux. — Le latin populaire *capitaneus* (de *caput*, chef, tête) a donné à notre langue deux mots, l'un d'origine populaire, l'autre d'origine savante. C'est l'un des nombreux exemples de ce qu'on appelle un doublet. (Voy. *Origines et formation de la langue française*, p. 89-96.) Le premier de ces deux mots est *catanien* ou *catanien*, qui est dans la *Chanson de Roland* :

Cent mille sunt de nos meillurs catanies.
 (V. 3086.)

Demanderunt à est il quens catanies.
 (V. 2912.)

Le second est *capitaine*, qui paraît vers la fin du quatorzième siècle.

Celui-ci ne voyoit pas plus loin que son nez ;
 L'autre étoit passé maître¹ en fait de tromperie.
 La soif les obligea de descendre en un puits :

Là, chacun d'eux se désaltère.

Après qu'abondamment tous deux en eurent pris,
 Le renard dit au bouc : « Que ferons-nous, compère² ?
 Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici.

Lève tes pieds en haut, et tes cornes aussi ;
 Mets-les contre le mur : le long de ton échine

Je grimperai premièrement ;

Puis sur tes cornes m'élevant,

A l'aide de cette machine³,

De ce lieu-ci je sortirai,

Après quoi je t'en tirerai.

— Par ma barbe⁴ ! dit l'autre, il⁵ est bon ; et je loue

Les gens bien⁶ sensés comme toi.

Je n'aurois jamais, quant à moi,

Trouvé ce secret, je l'avoue. »

Le renard sort du puits, laisse son compagnon,

Et vous⁷ lui fait un beau sermon

Pour l'exhorter à patience⁸.

1. PASSÉ MAÎTRE. Voici l'origine de cette locution. Avant 1789, les marchands et les ouvriers étaient divisés en corporations et en jurandes, d'après leur spécialité ou leur profession. On ne pouvait ouvrir boutique ni exercer un état sans avoir été reçu par la corporation. Cela s'appelait *passer maître*, comme le peuple dit encore *passer officier*. Pour que l'ouvrier apprenti passât maître, il fallait qu'il eût fait son *chef-d'œuvre* et qu'il l'eût fait agréer des maîtres et des jurés de la corporation.

2. COMPÈRE. Sur ce mot, voy. p. 102, n. 6.

3. MACHINE, appareil, moyen ingénieux.

4. BARBE. Sorte de serment usité chez les anciens, et comiquement prêté ici au bouc, animal barbu.

5. IL, pour *cela*. Cela est bon, la chose est bonne. Il est très souvent employé ainsi au dix-septième siècle. C'est la traduction de *illum* (pour *illud*) en latin. On dit encore aujourd'hui : *il est vrai, il se peut, pour cela est vrai*, etc. — « Aimons la Providence ; il est aisé, quand elle ne touche que ces sortes de choses. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. VI, p. 263.)

Il est donc vrai, Madame ? Et, selon ce discours,

L'hymen va succéder à vos longues amours ?

(RACINE, *Bérénice*, v. 149.)

6. BIEN SENSÉS, bien pourvus de sens, bien partagés du côté de l'esprit.

7. VOUS. Voy. p. 143, n. 1.

8. A PATIENCE. Suppression de l'article assez fréquente en poésie :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents.

(BOILEAU.)

pour du Styx et de l'Achéron. — « L'ancienne langue n'avait pas l'habitude de personnifier, comme nous faisons, les abstractions, en plaçant l'article défini devant les noms abstraits non déterminés : *la force, la haine*, etc. Nous avons conservé dans les proverbes et dans un certain nombre de locutions, notamment après les prépositions, le vieil emploi de

« Si le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence¹
 Autant de jugement que de barbe au menton,
 Tu n'aurois pas, à la légère,
 Descendu dans ce puits. Or, adieu; j'en suis hors²
 Tâche de t'en tirer, et fais tous tes efforts;
 Car, pour moi, j'ai certaine affaire
 Qui ne me permet pas d'arrêter³ en chemin.
 En toute chose il faut considérer la fin.

VI. — L'AIGLE, LA LAIE ET LA CHATTE⁴

L'aigle avoit ses petits au haut d'un arbre creux,
 La laie au pied, la chatte entre les deux.
 Et sans s'incommoder, moyennant ce partage,
 Mères et nourrissons faisoient leur tripotage⁵.
 La chatte détruisit par sa fourbe⁶ l'accord,
 Elle grimpa chez l'aigle, et lui dit : « Notre mort
 (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères)
 Ne tardera possible⁷ guères.

ces mots sans articles... On supprimait souvent aussi l'article devant les noms de pays, etc. » (CLÉDAT, *Gramm. de l'ancien français*, § 386, 388, p. 170, 171.) — En résumé, l'ancienne langue, récemment sortie du latin où l'article n'existait pas, supprimait beaucoup plus souvent l'article que nous ne faisons aujourd'hui. Sur ce point, comme sur tant d'autres, La Fontaine a suivi le génie de l'ancienne langue.

1. PAR EXCELLENCE, comme qualité distinctive et supérieure entre toutes.

2. HORS. Autrefois *hors* et *dehors* s'employaient indistinctement comme adverbess et comme prépositions. Voy. p. 120, n. 3.

3. ARRÊTER. Ce verbe s'emploie quelquefois au neutre dans le sens de s'arrêter. — Dans l'ancienne langue, beaucoup de verbes neutres, ayant en outre la forme réfléchie, s'employaient tantôt avec le pronom *se*, tantôt seuls. Il est resté des traces de ce double usage dans le français moderne.

Autant qu'il vous plaira vous pouvez arrêter,
 Madame, et là-dessus rien ne doit vous hâter.
 (MOL., *Mis.*, III, v.)

4. Phèdre, L. II, f. 3, *Aquila, Felis et Aper*.
 5. TRIPOTAGE, arrangements vulgaires d'intérieur.
 6. FOURBE. De l'italien *furbo* sont venus au seizième siècle l'adjectif *fourbe* et le substantif féminin *la fourbe*, qui s'employait alors et dans le siècle suivant là où nous disons aujourd'hui « fourberie ».

Albin, as-tu bien vu la fourbe de Sévère?
 (CORNEILLE, *Polyeucte*, V, 1.)

Ta fourbe à cet enfant, traitre, sera funeste.
 (RACINE, *Andrienne*, v. 1728.)

7. POSSIBLE, peut-être. Primitivement, tous les adjectifs s'employaient aussi comme adverbess :

Son heurs doit venir, et c'est à vous, possible,

Voyez-vous à nos pieds fourir incessamment
 Cette maudite laie, et creuser une mine?
 C'est pour déraciner le chêne assurément,
 Et de nos nourrissons attirer¹ la ruine :
 L'arbre tombant, ils seront dévorés;
 Qu'ils s'en tiennent pour assurés.
 S'il m'en restoit un seul, j'adoucirois ma plainte. »
 Au partir² de ce lieu, qu'elle remplit de crainte,
 La perfide descend tout droit
 A l'endroit
 Où la laie étoit en gésine³.
 « Ma bonne amie et ma voisine,
 Lui dit-elle tout bas, je vous donne un avis :
 L'aigle, si vous sortez, fondra sur vos petits.
 Obligez-moi de n'en rien dire;
 Son courroux tomberoit sur moi. »
 Dans cette autre famille ayant semé l'effroi,
 La chatte en son trou se retire.
 L'aigle n'ose sortir, ni pourvoir aux besoins
 De ses petits; la laie encore moins :
 Sottes de ne pas voir que le plus grand des soins,
 Ce doit être celui d'éviter la famine⁴.
 A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine,
 Pour secourir les siens dedans⁵ l'occasion :

Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible.
 (MOL., *Pr. d'El.*, I, iv.)

Mon cœur, j'en suis honteux; mais songe que, possible,
 Si j'eusse moins aimé, j'eusse été moins sensible.
 (MOLLE, V, m.)

1. ATTIRER. Très usité, dans le français classique, avec le sens « d'amener, provoquer, causer, etc. ».

N'attirez point sur vous des périls superflus.
 (RACINE, *Mithrid.*, v. 1317.)

« Toute la douleur dont j'étais pénétrée, avec une bonne contenance, de peur d'attirer vos sermons... » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. IV, xvi.)

2. AU PARTIR. Dans cette locution, *partir* est un infinitif employé comme substantif, selon un usage très ancien de la langue française, déjà constaté par nous, p. 74, n. 3.

3. EN GÉSINE, venait de faire ses petits, du vieux mot *gésir*, être couché (*jacere*).

4. ÉVITER LA FAMINE. « La Fontaine a bien fait de prévenir les lecteurs sur cette invraisemblance avant qu'ils s'en aperçussent eux-mêmes. Mais elle n'en est pas moins une tache dans cette fable. Il n'est pas naturel que la faim ne force pas tous ces animaux à sortir. » (CHAMFORT.) — Observation juste, et critique sévère. Il faut passer quelque chose à la fable, c'est-à-dire à la fiction. Cette fable repose sur l'invraisemblance que Chamfort reproche à La Fontaine; si on supprime cette invraisemblance, on détruit le sujet.

5. DEDANS. Voy. p. 113, n. 3.

L'oiseau royal, en cas de mine ;
 La laie, en cas d'irruption.
 La faim détruisit tout ; il ne resta personne
 De la gent marcassine¹ et de la gent aiglonne
 Qui n'allât de vie à trépas :
 Grand renfort² pour messieurs les chats.

Que ne sait point ourdir une langue traîtresse
 Par sa pernicieuse adresse !
 Des malheurs qui sont sortis
 De la boîte de Pandore³,
 Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,
 C'est la fourbe, à mon avis.

VII. — L'IVROGNE ET SA FEMME⁴

Chacun a son défaut, où⁵ toujours il revient :
 Honte ni peur n'y remédie.
 Sur ce propos, d'un conte il me souvient⁶ :
 Je ne dis rien que je n'appuie
 De quelque exemple. Un suppôt⁷ de Bacchus

1. MARCASSINE. Un marcassin est un petit sanglier qui est encore à la suite de sa mère.

2. RENFORT, surcroît de provisions.

3. PANDORE. Les dieux, pour se venger de Prométhée qui avait donné le feu aux hommes, envoyèrent sur la terre Pandore, fille de Vulcain, avec une boîte qui renfermait tous les maux qui ont désolé l'univers. Epiméthée, frère de Prométhée, ouvrit la boîte, au fond de laquelle il ne resta que l'espérance.

4. Esope, f. 73 et 234.

5. Où, auquel ; les écrivains du dix-septième siècle, à l'exemple de leurs prédécesseurs, ont presque toujours remplacé *auquel*, dans lequel, *chez lequel*, par l'adverbe *où*. En citer des exemples serait infini :

Et voilà donc l'hymen où j'étais destinée !
 (RACINE, *Iphig.*, III, v.)

Au plus beau des portraits où lui-même s'est peint.
 (MOLIÈRE, *Tart.*, III, m.)

L'estime où je vous tiens ne doit pas vous surprendre.
 (ib., *Mis.*, I, n.)

— « C'est une chose où je ne consentirai point. » (Id., *Bourg. gent.*, III, n.)

6. IL ME SOUVIENT. Cette tournure est plus ancienne et plus régulière que *je me souviens*. Elle est la traduction de *michi subvenit in mentem*. Aussi les poètes la préférèrent-ils à « je me souviens », lors même que cette seconde locution pourrait aussi facilement entrer dans le vers :

Un jour, si m'en souvient, le sénat équitable
 Vous permit de souscrire à la mort d'un coupable...
 (RACINE, *Britannicus*, IV, m.)

7. SUPPÔT DE BACCHUS, un ivrogne. On appelait *suppôt* un membre

Altéroit sa santé, son esprit, et sa bourse :
 Telles gens n'ont pas fait la moitié de leur course
 Qu'ils sont au bout de leurs écus.

Un jour que celui-ci, plein du jus de la treille,
 Avait laissé ses sens au fond d'une bouteille,
 Sa femme l'enferma dans un certain tombeau.

Là, les vapeurs du vin nouveau
 Cuvèrent à loisir. A son réveil il trouve¹
 L'attirail de la mort à l'entour de son corps,

Un luminaire, un drap des morts,
 « Oh ! dit-il, qu'est² ceci ? Ma femme est-elle veuve ? »
 Là-dessus, son épouse, en habit d'Alecton³,
 Masquée, et de sa voix contrefaisant⁴ le ton,
 Vient au prétendu mort, approche de sa bière⁵,
 Lui présente un chaudéau⁶ propre pour Lucifer⁷.
 L'époux alors ne doute en aucune manière

Qu'il ne soit citoyen d'enfer.

« Quelle personne es-tu ? dit-il à ce fantôme.

— La cellière⁸ du royaume

De Satan, reprit-elle ; et je porte à manger

A ceux qu'enclôt la tombe noire. »

Le mari repart⁹, sans songer :

« Tu ne leur portes point à boire ? »

d'un corps, y remplissant certaines fonctions pour le service de ce corps.
 Exemple : « Le recteur et les *suppôts* de l'Université. »

Sans craindre archers, prévôts, ni *suppôts* de justice.
 (BOURLAU.)

Ce mot vient du latin *suppositus*, placé sous, dans la dépendance de...

1. TRUUVZ. Voy. p. 143, n. 1. — A l'entour. Voy. p. 136, 135, 124, n. 7, 1 et 2.

2. QU'EST CECI ? Tournure latine : *quid est hoc ?* Que signifie ceci ?

3. ALECTON, une des trois Furies.

4. CONTREFAISANT, déguisant.

5. BIÈRE. Ce mot, avec le sens de cercueil, vient de l'allemand *Bahre* ou *bära* (ancien haut allemand), civière.

6. CHAUDEAU, bouillon chaud.

7. LUCIFÈRE. Mélange du merveilleux chrétien et du merveilleux païen.
 (Alecton et Lucifer.)

8. CELLIÈRE, nom de la religieuse qui, dans les couvents de femmes, est chargée du soin des provisions de bouche. Dans les couvents d'hommes, on dit le « cellier » ; (du latin populaire *cellarium*, dérivé de *cellarium*), garde-manger, d'où est venu « cellier ».

9. REPART, réplique. Du verbe *repartir*, qui a donné *repartie*, substantif formé du féminin du participe passé. Il existait autrefois un substantif, aujourd'hui tombé en désuétude et ayant le sens de « repartie » ; c'était le mot *repart*, au masculin. On le trouve encore dans Molière :

Il a le *repart* brusque et l'acensil loup-garou.

(*École des maris*, I, vi.)

— Comment *repartir*, répliquer, *repartir*, partir de nouveau, *repartir*, partager également, peuvent-ils, avec des significations si différentes, sortir de la même racine ou du même radical qui est le verbe *partir* ? C'est que

VIII. — LA GOUTTE ET L'ARAIGNÉE¹

Quand l'enfer eut produit la goutte et l'araignée,
 « Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
 D'être pour l'humaine lignée²
 Egalemeut à redouter.
 Or³, avisons aux lieux qu'il vous faut habiter.
 Voyez-vous ces cases⁴ étrotes⁵,
 Et ces palais si grands, si beaux, si bien dorés?
 Je me suis proposé d'en faire vos retraites.
 Tenez donc, voici deux bûchettes⁶;
 Accommodez-vous, ou tirez.
 — Il n'est rien, dit l'aragne⁷, aux⁸ cases qui me plaise.
 L'autre, tout au rebours⁹, voyant les palais pleins
 De ces gens nommés médecins,
 Ne crut pas y pouvoir demeurer à son aise.

ce verbe, issu du latin *partire*, synonyme populaire du classique *partiri*, exprime une idée de partage, de séparation, de division; *partiri* veut dire, au propre, se séparer d'un lieu; et la « repartie », l'action de repartir ou répliquer, exprime une séparation d'idées une division d'opinions, une opposition et une discussion.

1. Pétrarque, *Epist. latinas*, 111, 13. — Noël du Fail, *Contes nouveaux* d'Entrapel (1548), ch. IV.

2. LIGNÉE, race, longue suite de postérité. — De *linea* sont sortis les mots qui expriment, dans l'ancien français, la descendance : *ling*, *ligne*, *lignage* (*lineaticum*), *lignée* (féminin de l'adjectif *ligné*, qui a du lignage ou de la race).

Ces nombreuses *lignées*
 Qui du sang d'Israël portent si haut l'honneur.
 (CORNEILLE, *Ps.*, 121.)

3. OR, maintenant. C'est le sens premier de ce mot, et le plus conforme à l'étymologie (*horam*). — *Avisons*, réfléchissons à, portons notre vue sur, etc. (*ad visum* avec le suffixe *are* : adviser, aviser).

4. CASES, petites et étrotes maisons (*casas*). Le bas latin *casina*, a donné *casine*, et *casellum* a donné *casel*, *casiaus* dans l'ancien français.

5. ÉTROTES. C'est l'orthographe des éditions publiées du vivant de l'auteur; quelques-unes portent *étraites*. La Fontaine fait revivre ici la forme ancienne et primitive de ce mot. Le latin *striatum*, *strictam* a produit régulièrement et selon les lois de la phonétique *estreit*, *estrote* : en effet l'i bref tonique latin suivi de plusieurs consonnes et influencé par un c produit en français la diphthongue *ei*; plus tard, l'usage populaire a changé en *oi* la diphthongue *ei*. Ainsi se sont formées les désinences « étroit, droit, soir, avoit, » etc., qui dans l'origine étaient *estreit*, *dreit*, *seir*, *aveir*, etc. Du temps de La Fontaine, la prononciation primitive subsistait encore çà et là pour quelques-uns de ces mots.

6. BÛCHETTES, petits morceaux de bois sec et menu. On disait « tirer à la bûchette longue », on dit aujourd'hui « tirer à la courte paille ».

7. ARAGNE, forme primitive de ce mot, issue régulièrement du latin *aranea*; on écrivait aussi *araigne*. — « Araignée », qui a remplacé « aragne », vient du latin populaire *araneata* (toile d'araignée).

8. AUX, dans les. Tournure fréquente en poésie :

Je ne me trompe guère aux choses que je pense.
 (MOLIÈRE, *Dép. com.*, I, II.)

9. AU REBOURS. Sur ce mot, voy. p. 150, n. 4.

Elle prend l'autre lot, y plante le piquet¹,
 S'étend à son plaisir sur l'orteil d'un pauvre homme,
 Disant : « Je ne crois pas qu'en ce poste je chôme²,
 Ni que d'en déloger et faire mon paquet

Jamais Hippocrate³ me somme. »

L'aragne cependant se campe en un lambris,
 Comme si de⁴ ces lieux elle eût fait bail à vie;
 Travaille à demeurer : voilà sa toile ourdie,
 Voilà des moucherons de pris⁵.

Une servante vient balayer tout l'ouvrage.

Autre toile tissue, autre coup de balai.

Le pauvre bestion⁶ tous les jours déménage.

Enfin, après un vain essai,

Il va trouver la goutte. Elle étoit en campagne⁷,

Plus malheureuse mille fois

Que la plus malheureuse aragne.

Son hôte la menoit tantôt fendre du bois,

Tantôt fouir, houer⁸ : goutte bien tracassée

Est, dit-on, à demi pensée.

« Oh! je ne saurois plus, dit-elle, y résister.

Changeons, ma sœur l'aragne. » Et l'autre d'écouter.

Elle la prend au mot, se glisse en la cabane :

Point de coup de balai qui l'oblige à changer.

La goutte, d'autre part, va tout droit se loger

Chez un prélat, qu'elle condamne

1. PIQUET. On plante le piquet sur un terrain qu'on a choisi, pour y dresser l'alignement et y bâtir.

2. JE CHÔME. Voy. p. 151, n. 7.

3. HIPPOCRATE, médecin grec, père de la médecine, né en 460 dans l'île de Cos.

4. DE CES LIEUX, au sujet de ces lieux. « *Faire bail de...* », faire un bail au sujet de..., etc.

5. DE PRIS. L'emploi de ce *de* est une imitation du langage familier, où de semble remplacer par ellipse « qui est » ou « qui sont ». Locution analogue à celle-ci :

Réglez-vous, regardez l'honnête homme de père
 Que vous avez du ciel. (MOLIÈRE, *l'Etourdi*, I, II.)

C'est moi que tyrannise un superbe de frère.
 (CORNEILLE, *Andromaque*, III, v.)

6. BESTION, petite bête. Diminutif de « beste ». On trouve ce mot au seizième siècle, dans un traité d'architecture de 1561, pour désigner les figures d'animaux qui servent d'ornements aux fenêtres : « Les ouvriers ne font pas seulement une clef suspendue au droit de la croisée d'ogives, mais aussi plusieurs feuillages et plusieurs bestions et animaux. » (IV, 10.)

7. EN CAMPAGNE, hors de chez elle, se donnant beaucoup de mouvement et peu de repos. — « *Etre à la campagne* », c'est habiter la campagne ou s'y promener. *Etre en campagne*, c'est s'agiter, se démener, être en mouvement et hors de chez soi pour ses affaires. (ACADÉMIQUE.)

8. HOUER, travailler avec la houe. — Ce mot est d'origine germanique (Ancien haut allemand *houwa*.)

A jamais du lit ne bouger.
 Cataplasmes, Dieu sait ! Les gens n'ont point de honte
 De faire aller le mal toujours de pis en pis.
 L'une et l'autre trouva¹ de la sorte son conte².
 Et fit très sagement de changer de logis.

IX. — LE LOUP ET LA CIGOGNE³

Les loups mangent gloutonnement.
 Un loup donc étant de frairie⁴
 Se pressa, dit-on, tellement
 Qu'il en pensa⁵ perdre la vie :
 Un os lui demeura bien avant au gosier.
 De bonheur⁶ pour ce loup, qui ne pouvoit crier,
 Près de là passe une cigogne.
 Il lui fait signe ; elle accourt.
 Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
 Elle retira l'os ; puis, pour un si bon tour⁷,

1. L'UNE ET L'AUTRE TROUVA. Avec l'une et l'autre on peut employer le singulier ou le pluriel, dit l'Académie. Le pluriel est plus usité. — On peut remarquer que, dans ce vers, « l'une et l'autre » équivaut à « l'une comme l'autre ; l'une aussi bien que l'autre » ; ce qui justifie l'emploi du singulier.

2. CONTE. C'est l'orthographe constante de La Fontaine, et c'est aussi celle du moyen âge que notre auteur a conservée ou rétablie. Dans l'ancienne langue, le même substantif *conte* et le même verbe *conter* signifiaient « calcul et récit, calculer et faire un récit » ; « compte et compter » sont d'origine moderne. Le verbe latin *computare* avait fourni le verbe français *conter*, par une formation régulière ; car l'ancienne langue simplifiait les groupes de consonnes et changeait l'm du latin en n lorsque l'm était suivie d'une autre consonne. (Voy. Clédat, p. 325, § 809.) Mais, comment ces deux significations si différentes, calcul et récit, peuvent-elles s'exprimer par un même mot ? c'est qu'au fond elles expriment une idée commune, celle d'énumération et de détail, et cela explique comment le verbe *computare* a pu fournir un mot qui a longtemps suffi à signifier, tantôt *calculer* et tantôt *conter*. L'orthographe moderne a distingué ces deux sens par deux verbes et deux substantifs différents ; elle a rétabli l'm et le p du latin dans l'un de ces mots.

3. Esope, 10 et 94. — Phèdre, L. I, f. 8. *Lupus et Grus*.

4. FRAIRIE, vieux mot qui signifie partie de bonne chère et de plaisir. Il vient du latin *fratria*, traduction du grec *φρατρία*, réunion de frères, et par extension, réunion de membres d'une même corporation.

5. PENSEA, fut sur le point de, crut qu'il en perdrait la vie. — Molière. « Nous avons aussi mon neveu le chanoine, qui a pensé mourir de la petite vérole. » (*Pourceaugis*, I, vi.) M^{me} de Sévigné fait un fréquent usage de cette expression. « M. de Condom pensa s'évanouir... la Majesté du roi en pensa être ébranlée, etc. (T. III, 536. — VIII, 377.)

6. DE BONHEUR. De s'emploie quelquefois avec le sens de par :

Et tâchons d'ébranler, de forces ou d'industrie,
 Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés.
 Molière, *Tart.*, IV, vi.)

— « Après quelques paroles dont je tâchai d'adoucir sa douleur. » (*Id.*, *Scapin*, I, ii.)

7. TOUR, tour d'adresse, dextérité.

Elle demanda son salaire.
 « Votre salaire ! dit le loup :
 Vous riez, ma bonne commère¹ !
 Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
 D'avoir de mon gosier retiré votre cou.
 Allez, vous êtes une ingrata :
 Ne tombez jamais sous ma patte. »

X. — LE LION ABATTU PAR L'HOMME²

On exposoit une peinture
 Où l'artisan³ avoit tracé
 Un lion d'immense stature
 Par un seul homme terrassé.
 Les regardants⁴ en tiroient gloire.
 Un lion en passant rabattit leur caquet.
 « Je vois bien, dit-il, qu'en effet
 On vous donne ici la victoire :
 Mais l'ouvrier vous a déçus ;
 Il avoit liberté de feindre.
 Avec plus de raison nous aurions le dessus,
 Si mes confrères savoient peindre.

XI. — LE RENARD ET LES RAISINS⁵

Certain renard gascon⁶, d'autres disent normand,
 Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
 Des raisins, mûrs apparemment⁷,
 Et couverts d'une peau vermeille.
 Le galant⁸ en eût fait volontiers un repas ;

1. COMMÈRE. Sur ce nom, voy. p. 102, n. 6.

2. Esope, I, 169 et 223.

3. ARTISAN, artiste. Voy. à ce sujet la n. 3 de la p. 106.

4. REGARDANTS. Ce mot est ici adjectif, il exprime surtout l'état de curieux.

5. Esope, f. 156 et 170. Phèdre, L. IV, f. 3. *Vulpes et Uva*.

6. GASCON, NORMAND. Allusion très fine à la réputation proverbiale des Gascons et des Normands. — « Cette incertitude, ce doute où La Fontaine s'enveloppe avec l'apparence naïve de la bonne foi historique, est bien plaisante et d'un goût exquis. » (CHAMFORT.)

7. APPAREMMENT, selon les apparences, en apparence. « Nous aurons cette année apparemment une bonne récolte. » — Ce mot a un peu changé d'acception. On l'emploie souvent dans le sens de sans doute.

8. GALANT, le rusé.

Mais comme il n'y pouvoit atteindre :
« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats¹. »

Fit-il² pas mieux que de se plaindre ?

XII. — LE CYGNE ET LE CUISINIER³

Dans une ménagerie⁴
De volatiles remplie
Vivoient le cygne et l'oison :
Celui-là destiné⁵ pour les regards du maître ;
Celui-ci, pour son goût : l'un qui se piquoit⁶ d'être
Commensal⁷ du jardin ; l'autre, de la maison.
Des fossés du château faisant leurs galeries⁸,
Tantôt on les eût vus côte à côte nager,
Tantôt courir sur l'onde, et tantôt se plonger,
Sans pouvoir satisfaire⁹ à leurs vaines¹⁰ envies.

1. GOIJATS, valets d'armée, et, par extension, hommes grossiers et sans goût. L'origine de ce mot est inconnue.

2. FIT-IL. La négation se supprime quelquefois dans les phrases interrogatives :

De quoi peux-tu te plaindre ? *Ai-je pas réussi ?*
(MOLIÈRE, *L'Ét.*, IV, v.)

Est-ce pas vous, Clitandre ? (Id.)

3. ESOPÉ, f. 288.

4. MÉNAGERIE s'est dit primitivement de tout lieu destiné à nourrir le bétail et à renfermer tout ce qui appartient à la vie champêtre, la laiterie, les volières, etc., puis ce mot a signifié réunion de bêtes étrangères et extraordinaires, et c'est le seul sens qu'il ait aujourd'hui.

5. DESTINÉ POUR, réservé pour, marqué pour. — On emploie plus ordinairement *d*, avec *destiné* ; toutefois, les exemples de l'emploi de *pour* ne sont pas rares dans le français classique :

C'est pour lui que le ciel te destine aujourd'hui.
(CORNEILLE, *Andromède*, III, III.)

— « On se néglige, on ne se croit pas *destiné pour rien* qui soit grand. » (BOSSUET, *Serm. sur l'aumône*, I.)

6. SE PIQUOIT. Sur cette expression, voy. p. 89, A. 1.

7. COMMENSAL, qui mange à la même table (*cum mensa*), et ici, qui habite et vit dans le jardin ; un habitué du jardin ou de la maison.

8. GALERIES, lieux de promenade disposés dans les maisons.

9. SATISFAIRE A... Ce verbe est tantôt actif, et tantôt neutre. Quand il est actif, il prend le régime direct, sans préposition : « Satisfaire sa passion ; satisfaire ses créanciers ; satisfaire l'attente générale, etc. » Quand il est neutre, il prend *d* et a le sens de « donner satisfaction, obéir à... ». — « Grande reine, je *satisfais* à vos plus justes désirs... » (BOSSUET, *Or. fun. d'Henriette de France*.)

Déjà pour *satisfaire* à votre juste crainte
J'ai ouvert les deux mers que sépare Corinthe.
(RACINE, *Phèdre*, I, 1.)

10. VAINES, vagues, sans cesse renaissantes et que rien ne satisfait. La

Un jour le cuisinier, ayant trop bu d'un coup,
Prit pour oison le cygne ; et, le tenant au cou,
Il alloit l'égorger, puis le mettre en potage.
L'oiseau, prêt¹ à mourir, se plaint en son ramage
Le cuisinier fut fort surpris,
Et vit bien qu'il s'étoit mépris.

« Quoi ! je mettrois, dit-il, un tel chanteur en soupe !
Non, non, ne plaise aux dieux que jamais ma main coupe
La gorge à qui s'en sert si bien² ! »

Ainsi dans les dangers qui nous suivent en croupe³
Le doux parler⁴ ne nuit de rien⁵.

XIII. — LES LOUPS ET LES BREBIS⁶

Après mille ans et plus de guerre déclarée,

Fontaine se souvient, sans doute, et s'inspire ici de ces beaux vers de Virgile où sont décrits les jeux des « volatiles » sur le Caystre, fleuve de Lydie :

Certatim largos humeris infundere rores,
Nunc caput objectare fretis, nunc currere in undas,
Et studio incassum videas gestire lavandi.
(Georg., I, 388.)

1. PRÊT A. Il faudrait *près de*. Mais cette distinction n'existait pas alors. La locution *près de*, sur le point de, est plus récente. On disait aussi *prêt de*, pour signifier sur le point de.

Je vous vois *prêt*, monsieur, à tomber en faiblesse.
(MOLIÈRE, *Sgan.*, II.)

Si c'est vous offenser,
Mon offense envers vous n'est pas *prête* à cesser.
(FEM. SAV., V, 1.)

2. SI BIEN. « Ce n'est pas, dit ailleurs La Fontaine, que tous les cygnes chantent en mourant. Bien que cette tradition soit fort ancienne parmi les poètes, on en peut douter sans impiété aussi bien que de plusieurs autres articles de la croyance des poètes. » (*Songe de Vauv.*, IV^e fragment.)

3. CROUPE. Expression imitée d'Horace :

Post equitem sedet atra cura.
(L. III, *Od.*, 1.)

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.
(BOILEAU, *Ép.*, V, 44.)

4. LE DOUX PARLER. L'infinitif du verbe est pris ici substantivement, comme dans « le trop parler, le parler peu, le franc parler, un parler traitant, etc. ». — Sur cet emploi de l'infinitif, voy. p. 74, n. 3.

5. DE RIEN, locution proverbiale prise ici comme synonyme de *en rien*, et dont le sens étymologique est : *sur aucune chose, de nulla re*. C'est ce qui explique que *de rien* et *en rien* puissent être employés comme synonymes. « Ne nuire *de rien* » est une expression analogue à « ne servir *de rien* ». — « Se dépoûiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche *de rien*. » (MOLIÈRE, *Am. méd.*, I, v.)

6. ESOPÉ, f. 211 et 241.

Les loups firent la paix avecque¹ les brebis.
 C'étoit apparemment² le bien des deux partis :
 Car, si les loups mangeoient mainte bête égarée,
 Les bergers de leur peau se faisoient maints habits
 Jamais de liberté, ni pour les pâturages,
 Ni d'autre part pour les carnages :
 Ils ne pouvoient jouir, qu'en tremblant, de leurs biens.
 La paix se conclut donc : on donne des otages ;
 Les loups, leurs louveteaux ; et les brebis, leurs chiens.
 L'échange en étant fait aux³ formes ordinaires,
 Et réglé par des commissaires,
 Au bout de quelque temps que messieurs les louvats⁴
 Se virent loups parfaits et friands de tuerie,
 Ils vous prennent le temps que⁵ dans la bergerie
 Messieurs les bergers n'étoient pas,
 Etranglent la moitié des agneaux les plus gras,
 Les empoient aux dents, dans les bois se retirent.
 Ils avoient averti leurs gens secrètement.
 Les chiens, qui, sur leur foi⁶, reposoient sûrement,

1. Avecque, archaïsme fréquent dans Molière, et qu'on trouve même dans Boileau :

Tous les jours je me couche avecque le soleil.
 (BOILEAU, *Sat. VI*, vs.)

Le mot avec s'est formé sur un type latin barbare, *abhoc, aboc* (contraction de *apud hoc*, avec cela). De là ces vieilles formes : *avec, avecue, avecques, avecques, avec, avecques*.

2. APPAREMMENT, certainement, à n'en point douter. « Les Athéniens savaient apparemment ce que c'était que le sel attique. » (RAC., *Préf. des Plaideurs*.)

3. Aux, dans les. Tournure fréquente en poésie. Nous en avons donné déjà plusieurs exemples. Ajoutons ici que dans ces sortes de locutions, qui appartiennent au style des actes judiciaires ou au style de pratique, le moyen âge employait *és*, forme contracte, pour *en les*, et synonyme de *dans les* et de *aux*.

4. LOUVATS. « On disait dans notre ancien langage : *louvât, lovei, loviau*, pour un louveteau ou petit loup. » (WALCKENAER.) — « Louvat » ou « louveteau » signifie, au propre, petit loup qui est encore sous la louve. Ce mot se trouve dans une traduction manuscrite de Dante qui remonte au moyen âge : « chasser le loup et les *louvats* au mont... » (L. V., ch. 32.)

5. Que, pour où. Expression très employée au dix-septième siècle. — « Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, etc. » (BOSSUET, *Or. fun. du prince de Condé*.)

A l'heure que je parle, il est encore en fuite.
 (MOLIÈRE, *l'Ét.*, V, 1.)

6. FOI, parole donnée (*fidem*), garantie, caution, serment, traité. « Leur foi », la parole des loups, représentés par « leurs gens » du vers précédent. — Locution très fréquente, en vers et en prose, dans la langue classique :

... Le sort d'Andromaque est commis à ta foi.
 (RACINE, *Andr.*, v. 1134.)

Furent étranglés en dormant :
 Cela fut sitôt fait qu'à peine ils le sentirent.
 Tout fut mis en morceaux ; un seul n'en échappa.

Nous pouvons conclure de là
 Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.
 La paix est fort bonne de soi¹ ;
 J'en conviens : mais de quoi sert-elle
 Avec des ennemis sans foi ?

XIV. — LE LION DEVENU VIEUX²

Le lion, terreur des forêts,
 Chargé d'ans, et pleurant son antique prouesse³,
 Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
 Devenus forts par sa faiblesse.
 Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied ;
 Le loup, un coup de dent ; le bœuf, un coup de corne.
 Le malheureux lion, languissant, triste et morne⁴,
 Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
 Il attend son destin, sans faire aucunes⁵ plaintes,

César nomme les chefs sur la foi des soldats.
 (BRITANNICUS, I, n.)

Sur la foi de ses pleurs ses esclaves tremblèrent.
 (BOJASEL, I, 1.)

1. DE SOI, en soi, par elle-même (*per se*). On dit de même : Cela va à soi. — De s'employait très souvent dans l'ancienne langue avec le sens de *par, en, avec, pour*. — « Il suffit que nous n'inventions pas ce qui, de soi, n'est pas vraisemblable. » (CORNEILLE, *Discours sur la tragédie*.) *Soi*, en français, comme *se* en latin, se dit des personnes et des choses. Voy. p. 128, n. 6.

2. PHÈDRE, L. I, f. 20. *Leo senex, Aper, Taurus et Asinus*.
 3. PROUESSE, vaillance. Terme vieilli. Il vient du radical *prod* qui se trouve dans *prodesse* (être bon, être utile), et qui paraît avoir appartenu à un adjectif latin dont on ne connaît que le comparatif *proditus* (cité par Nonius, grammairien du troisième siècle). Ce radical, augmenté du suffixe *itiam* (*prod-itiam*) a donné *proece, proesce, proesse*. De cette même racine sont sortis les adjectifs *prof, prox, preu, preux*, les substantifs *profit* (profit), *prodome* (*prod-hominem*), *predomine* et l'adverbe *prou* (beaucoup.)

4. MORNE, sombre, taciturne. « Une passion vive est ordinairement morne et silencieuse. » (LA BRUYÈRE.)

Ses superbes coursiers...
 L'air morne maintenant, et la tête baissée.
 (RACINE, *Phèdre*, V, vi.)

5. AUCUNES. La règle qui défend d'employer ce mot au pluriel est postérieure au dix-septième siècle. La raison en est que primitivement *aucun* ne signifiait pas *pas un*, mais *quelqu'un* (*aliquem-unum, alium, aucun, quelqu'un, quelque*). Il avait un sens positif et non négatif, et la négation portait sur les prépositions ou les adverbes qu'on employait avec ce mot.

Aucuns monstres, pour moi domptés jusqu'aujourd'hui,
 Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.
 (PHÈDRE, I, n.)

Quand, voyant l'âne même à son antre accourir :
« Ah ! c'est trop, lui dit-il ; je voulois bien mourir ;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir¹ tes atteintes² ».

XV. — PHILOMÈLE ET PROGNÉ³

Autrefois Progné⁴ l'hirondelle
De sa demeure s'écarta,
Et loin des villes s'emporta
Dans un bois où chantoit la pauvre Philomèle.
« Ma sœur, lui dit Progné, comment vous portez-vous ?
Voici tantôt mille ans que⁵ l'on ne vous a vue :
Je ne me souviens point que vous soyez venue,
Depuis le temps⁶ de Thrace, habiter parmi nous.
Dites-moi, que pensez-vous faire ?
Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire⁷ ?
— Ah ! reprit Philomèle, en est-il de plus doux ? »
Progné lui repartit : « Eh quoi ! cette musique,
Pour ne chanter qu'aux animaux,

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir.
(CORNEILLE, *Pompée*, V, v.)

J'étais auprès de lui sans aucunes alarmes.
(Id., *Œdipe*, V, ix.)

1. QUE SOUFFRIR, que de souffrir. La suppression de *de* n'est pas sans exemple après *aimer mieux*, *avant que*, *plutôt que*, etc.

Il vaut mieux, quand on craint ces malheurs éolatants,
En mourir tout d'un coup que traîner si longtemps.
(MOLIÈRE, *Mé.*, II, v.)

O l'utile secret que mentir à propos !
(Le *Menteur*, II, vi.)
C'est blesser les Romains que faire une conquête.
(*Nicomède*, V, i.)

2. « Il semble que La Fontaine ait craint d'outrager la majesté du lion en nous le montrant supportant le dernier des opprobres ; il n'a fait qu'indiquer le tableau qui dans Phèdre termine cette fable : *calcebus frontem caeteris* (ou *caudit*). Ainsi, c'est de l'auteur ancien que nous vient l'expression proverbiale dont l'application est si fréquente : *le coup de pied de l'âne*. » (WALCKENAER.)

3. Esope, 261 et 152. — Babrius, f. 12.

4. Progné ou Procné était, dit la Fable, femme de Térée, roi de Thrace. Ce roi ayant outragé Philomèle, sœur de Progné, les deux sœurs tuèrent le fils de Térée et le lui donnèrent à manger. Progné fut changée en hirondelle, et Philomèle en rossignol.

5. Que traduit ici le latin *ex quo*, depuis que : mille ans se sont passés depuis que.

6. LE TEMPS DE THRACE. Expression elliptique : depuis le temps où vous habitiez la Thrace. « Cette ellipse est la traduction élégante de l'expression *παρὰ θράκης* de l'auteur grec. » (WALCKENAER.)

7. SOLITAIRE. Ce mot se dit des choses et des personnes :

Souvent ce cabinet, superbe et solitaire,
Des secrets de Titus est le dépositaire.
(RACINE, *Bérénice*, I, l.)

Tout au plus à quelque rustique¹ !
Le désert est-il fait pour des talents si beaux ?
Venez faire aux cités éclater leurs merveilles.
Aussi bien, en voyant les bois,
Sans cesse il vous souvient² que Térée autrefois,
Parmi³ des demeures pareilles,
Exerça sa fureur sur vos divins appas.
— Et c'est le souvenir d'un si cruel outrage
Qui fait, reprit sa sœur, que je ne vous suis pas :
En voyant les hommes, hélas !
Il m'en souvient bien davantage. »

XVI. — LA FEMME NOYÉE⁴

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie.
Je dis que c'est beaucoup ; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.
Ce que j'avance ici n'est point hors de propos,
Puisqu'il s'agit, en cette fable,
D'une femme qui dans les flots
Avoit fini ses jours par un sort déplorable.
Son époux en⁵ cherchoit le corps,
Pour lui rendre, en cette aventure,
Les honneurs de la sépulture.
Il arriva que, sur les bords
Du fleuve auteur de sa disgrâce⁶,

1. RUSTIQUE. Cet adjectif est pris ici comme substantif. (Voy. L. I. f. 9, p. 87.)

2. IL VOUS SOUVIENT. Voy. p. 68, n. 1.

3. PARMI DES DEMEURES. *Parmi* est pris ici dans un sens conforme à son étymologie, *par le milieu de*, au milieu de (*par*, *per*, *mi*, *medium*.)

Un trésor supposé
Dont parmi les chemins on m'a désabusé.
(MOL., *l'Ét.*, II, v.)

4. Faerne, f. 4. « Cette historiette se trouve dans le Pogge (*Facetiae*), dans nos anciens fabliaux, dans Marie de France et dans presque tous les recueils des *Contes ou joyeux devis* des quinzième, seizième et dix-septième siècles ; elle n'en est pas meilleure pour cela. » (WALCKENAER.)

5. EN. Au dix-septième siècle, *en* s'emploie très souvent à la place du pronom possessif se rapportant à un nom de personne. — « Ce n'est là qu'une ébauche du personnage ; et, pour *en* achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau... » (MOLIÈRE, *Don Juan*, I, x.)

Silanus qui l'aimait (Octavie) s'en vit abandonné.
(*Britannicus*, v. 1144.)

J'en dois compte (de votre fils) à l'empire romain.
(*Ibid.*, I, m.)

6. DISGRACE. Ce mot, qui signifie perte de faveur ou de crédit, s'em-

Des gens se promenoient ignorants¹ l'accident,
Ce mari donc leur demandant
S'ils n'avoient de sa femme aperçu nulle trace.
« Nulle, reprit l'un d'eux ; mais cherchez-la plus bas ;
Suivez le fil de la rivière. »
Un autre repartit : « Non, ne le suivez pas ;
Rebroussez² plutôt en arrière :
Quelle que soit la pente et l'inclination
Dont l'eau par sa course l'emporte,
L'esprit de contradiction
L'aura fait flotter d'autre sorte. »
Cet homme se railloit assez hors de saison.
Quant à l'humeur contredisante,
Je ne sais s'il avoit raison ;
Mais, que cette humeur soit ou non
Le défaut du sexe et sa pente,
Quiconque avec elle naîtra
Sans faute avec elle mourra,
Et jusqu'au bout contredira,
Et, s'il peut, encor par delà³.

XVII. — LA BELETTE ENTRÉE DANS UN GRENIER⁴

Damoiselle⁵ belette, au corps long et flouet⁶,

ployait aussi très fréquemment au dix-septième siècle dans le sens d'événement *fâcheux, malheur, mort*. — « Comme toute disgrâce peut arriver aux hommes, ils devraient être préparés à toute disgrâce. » (LA Bruyère.) — « Les ennemis trouvaient encore des raisons pour excuser leurs disgrâces (leurs échecs). » (RACINE, *Campagnes de Louis XIV.*) — « J'ajoute ici, malgré la disgrâce de cette pièce, que les sentiments en sont assez vifs et nobles, etc. » (CORNEILLE, *Examen de Pertharite.*)

1. IGNORANTS. Sur le participe présent prenant la marque du pluriel, voy. p. 81, n. 5.

2. REBROSSEZ, etc., retournez. On dit « rebrousser chemin », ou simplement, « rebrousser ». Ce verbe vient du substantif *rebours* (latin populaire *reburrus*, hérissé), qui désigne le contre-poil des étoffes : rebrousser, c'est donc prendre à rebours, en sens contraire, etc.

3. PAR DELÀ. Les règles de la versification défendent le redoublement de quatre rimes masculines. Mais ici, vu la brièveté des vers, ce redoublement ajouté beaucoup à la vivacité de la pensée.

4. Esope, f. 15 et 16. — Horace, L. I, Ep. VII, v. 28.

5. DAMOISELLE. Forme ancienne du mot *demoiselle*, qui signifiait autrefois *filie noble*. Il se disait même des femmes mariées : « Ah ! qu'une femme *demoiselle* est une étrange affaire ! s'écrie Georges Dandin, et que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition. » (A. I, s. l.) — Ce mot vient du latin *dominucellam*, comme « damoiseau » vient de *dominucellum*.

6. FLOUET. Ancienne orthographe du mot *fluet*. « Voilà de mes damoiseaux *flouets*. » (MOLIÈRE, *Avare*, I, VI.) — Ce mot vient de *flou* ou *fo*,

Entra dans un grenier par un trou fort étroit¹ :

Elle sortoit de maladie.
Là, vivant à discrétion,
La galande² fit chère lie³ ;
Mangea, rongea : Dieu sait la vie,
Et le lard qui périt en cette occasion !
La voilà, pour conclusion,
Grasse, maflue⁴ et rebondie.

Au bout de la semaine, ayant diné son sou⁵,
Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou,
Ne peut plus repasser, et croit s'être méprise.

Après avoir fait quelques tours,
« C'est, dit-elle, l'endroit : me voilà bien surprise⁶ ;
J'ai passé par ici depuis cinq ou six jours. »

Un rat, qui la voyoit en peine,
Lui dit : « Vous aviez lors⁷ la panse un peu moins pleine.

mot de l'ancien français, tiré du flamand *flaue*, qui signifiait tendre, délicat, et qui est resté avec cette acception dans le langage des peintres.

1. TROUET qui s'écrivait autrefois *estroit, extrait*, se prononçait encore « étrouet » au dix-septième siècle, ce qui excuse ici cette rime insuffisante.

2. GALANDE. Ancienne forme du féminin de *galant* (participe présent du verbe *galer*, se réjouir, qui est devenu adjectif). Dans l'ancien français les deux dentales *t* et *d* se confondaient assez souvent. A la fin des mots le *d* latin est devenu *t* en français (*grandem, grant*), puis a reparu au masculin et au féminin (*grand, grande*). Dans le corps des mots le *t* latin s'adoucissait en *d*, en passant dans le français.

3. CHÈRE LIE, fête joyeuse. *Chère* (du latin populaire *cara*, tête) a signifié d'abord mine, figure, puis accueil :

Granz fu e forz, hardiz de chere :
Il était grand et fort, hardi de figure.

(WACK, *Roman de Rou*, Bartsch, p. 127.)

Quant à *lie*, c'est une des formes du féminin de l'adjectif *liez*, joyeux (de *letus*). *Letta* a donné *liée, liede, lie*. D'où il suit que le premier et véritable sens de *chère lie* est : « figure joyeuse, avenante, bon accueil. » Le sens second ou dérivé, qui a prévalu et est devenu définitif est : « bon traitement, fête, festin, bonne chère, chère joyeuse ». — M^{me} de Sévigné a quelquefois employé cette expression avec son premier sens de *bon accueil* : « Je voulais payer le roi de toute la bonne chère qu'il m'avait faite. » (T. IX, 585.)

4. MAFLUE. On disait aussi et plus ordinairement *mafflé*, qui a le visage plein. — L'origine de ce mot est inconnue.

5. SOU, pour *soull*, son content. *Soull*, qui d'ordinaire est adjectif (du latin *satullum*), se prend substantivement, comme ici, avec *mon, ton, son, leur*. — Sur ce mot, voy. p. 113, n. 6.

6. SURPRISE, prise au dépourvu, trompée.

Je vois qu'on m'a surpris ; mais j'en arrai raison.

(RAC., *Plaidiers*, v. 872.)

On peut des plus grands rois surprendre la justice. (Bûcher, v. 1218.)

7. LORS, alors (du latin *illam-horam*, avec l's adverbiale, c'est-à-dire qui s'ajoutait aux adverbes dans l'ancien français. « Alors » est la même expression augmentée du préfixe *ad*, a (*ad illam horam*). — La première forme de *lors* était *lores*, parce que l'a du latin *horam* s'était conservé en

Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir¹.
 Ce que je vous dis là, l'on le² dit à bien d'autres³ ;
 Mais ne confondons point, par trop approfondir⁴,
 Leurs affaires avec les vôtres. »

XVIII. — LE CHAT ET LE VIEUX RAT⁵

J'ai lu, chez un conteur de fables,
 Qu'un second Rodilard⁶, l'Alexandre des chats,
 L'Attila⁷, le fléau⁸ des rats,
 Rendoit ces derniers misérables :
 J'ai lu, dis-je, en certain auteur,
 Que ce chat exterminateur,
 Vrai Cerbère⁹, étoit craint une lieue à la ronde :
 Il vouloit de souris dépeupler tout le monde.
 Les planches qu'on suspend sur un léger appui,
 La mort-aux-rats, les souricières,
 N'étoient que jeux au prix¹⁰ de lui.
 Comme il voit que dans leurs tanières

s'adouissant en e, selon les lois de la phonétique. (Voy. Clédat, p. 15, § 15.)

1. SORTIR. Traduction du vers d'Horace. (L. I, ép. VII, v. 33.)

Macra cavum repetes arctum quem macra subisti.

2. L'ON LE. Sur ce redoublement de la consonne l, voy. p. 64, n. 3. — Un commentateur fait remarquer que La Fontaine eût pu éviter ce redoublement et l'hiatus. Cela est vrai, mais cette consonance était alors plus familière à l'oreille qu'elle ne l'est aujourd'hui.

3. D'AUTRES. « Le sens est clair; il devait être frappant pour les premiers lecteurs de La Fontaine. La Chambre de justice, instituée par Colbert pour examiner les comptes des financiers depuis 1635 et punir leurs malversations, venait de siéger, de la fin de 1681 jusqu'à la fin de 1685. Le chiffre des amendes ou restitutions s'était élevé à cent dix millions. » (Henri RÉGNIER, L. I, p. 252.)

4. PAR TROP APPROFONDIR. Nouvel exemple de cet emploi de l'infinitif avec l'acception du substantif; nous avons déjà eu l'occasion de signaler cette habitude de l'ancienne langue, souvent reproduite par La Fontaine. — Voy. p. 74, n. 3, et p. 167, n. 4.

5. ESCOPE, f. 20 et 67. — Phèdre, L. IV, f. 2. *Mustela et mures.*

6. RODILARD. La Fontaine a parlé du premier Rodilard dans la fable 2 du livre II.

7. ATTILA, roi des Huns, détruisit l'empire romain dans le milieu du cinquième siècle. Il s'était surnommé lui-même *le fléau de Dieu*, c'est-à-dire le ministre des châtimens célestes.

8. FLÉAU DES RATS. Allusion au surnom d'Attila; mais le sens est un peu différent.

9. CERBÈRE, chien à trois gueules, gardien des enfers.

10. AU PRIX DE, comparés à lui, en comparant leur prix ou leur valeur à la sienne ;

Il n'était au prix d'elle

Qu'un franc dissipateur, un parfait débauché. (BOURNAU, Sat. X.)

Virgile, au prix de lui, n'a point d'invention. (L., *Art poét.*, III, 222.)

Les souris étoient prisonnières,
 Qu'elles n'osoient sortir, qu'il avoit beau chercher,
 Le galant¹ fait le mort, et du haut d'un plancher
 Se pend la tête en bas : la bête scélérate
 A de certains cordons se tenoit par la patte.
 Le peuple des souris croit que c'est châtement,
 Qu'il a fait un larcin de rôt² ou de fromage,
 Egratigné quelqu'un, causé quelque dommage ;
 Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.

Toutes, dis-je, unanimement,
 Se promettent de rire à son enterrement,
 Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête,
 Puis rentrent dans leurs nids à rats,
 Puis ressortant font quatre pas,
 Puis enfin se mettent en quête³.

Mais voici bien une autre fête :
 Le pendu ressuscite; et, sur ses pieds tombant,
 Attrape les plus paresseuses.

« Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant :
 C'est tour de vieille guerre; et vos cavernes creuses
 Ne vous sauveront pas, je vous en avertis :

Vous viendrez toutes au logis. »

Il prophétisoit vrai : notre maître Mitis⁴

Pour la seconde fois les trompe et les affine⁵,

Blanchit sa robe et s'enfarine⁶,

Et, de la sorte déguisé,

Se niche⁷ et se blottit dans une huche ouverte.

— « Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il est *au prix de ce qu'il est.* » (PASCAL.) — « Vos esprits sont bien paisibles *au prix du mouvement de ce bon pays.* » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. V, 113.)

1. GALANT, rusé.

2. RÔT. Sur l'origine de ce mot, voy. p. 88, n. 7.

3. QUÊTE, recherche (du latin *quæsitio*).

Si bien qu'à votre *quête* ayant perdu mes peines. (MOL., *FÉL.*, V, XIV.)

4. MITIS, surnom du chat qui peint sa douceur hypocrite.

5. AFFINER. « Ce verbe, dont le sens général est « rendre fin, épurer », signifie aussi quelquefois « tromper par finesse, jouer au plus fin » avec quelqu'un. Il avait du moins ce sens particulier dans la langue du seizième siècle et dans le français populaire du siècle suivant. « Il prend à gentillesse, quand il le void *affiner* son compagnon par quelque malicieuse desloyauté. » (MONTAIGNE, *Essais*, I, 107.) On en trouve aussi quelques exemples dans les premières comédies de Corneille :

Qui se laisse *affiner* à ces traits de souplesse. (*Mérite*, III, n.)

Quelque fin que tu sois, tiens-toi pour *affiné*.

(*La Place royale*, III, m.)

6. SE NICHER. Ce verbe vient du latin *nidus*, nid, par l'intermédiaire des dérivés de ce mot, *nidicus* (qui est dans Varron), *nidicare* (latin populaire), synonyme abrégé de *nidificare*. — Se *blottir*. L'origine de ce mot est in-

Ce fut à lui¹ bien avisé :

La gent trotte-menu² s'en vient³ chercher sa perte.
Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour :
C'étoit un vieux routier⁴, il savoit plus d'un tour ;
Même il avoit perdu sa queue à la bataille.

« Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,
S'écria-t-il de loin au général des chats :
Je soupçonne dessous encor quelque machine.

Rien ne te sert⁵ d'être farine ;

Car, quand tu serois sac, je n'approcherois pas. »

C'étoit bien dit à lui ; j'approuve sa prudence :

Il étoit expérimenté,

Et savoit que la méfiance

Est mère de la sûreté⁶.

certaine. — *Huche*, grand coffre de bois, qui sert à pétrir ou à serrer le pain (du latin populaire *hútica*).

1. A LUI, chez lui, pour lui : latinisme, ou imitation du datif latin.

2. TROTTE-MENU. Dans cette expression pittoresque, l'adjectif « menu » est pris adverbialement. C'est encore une imitation de l'ancien français, où les adjectifs servaient, au besoin, d'adverbes.

3. S'EN VIENT. Primitivement, le verbe neutre *venir* s'employait en outre sous la forme réfléchie, avec le pronom *se*, comme tant d'autres verbes neutres de l'ancien français, selon la remarque déjà faite plus haut. (Voy. p. 65 et 66, n. 1 et 3.) On disait « se venir, s'aller, se fuir, se mourir, etc. » ; de là, ces expressions qui sont restées dans le français moderne, comme des legs ou des débris de l'ancien français : « s'en vient (se vient de là), s'en va, s'enfuit (se fuit de là), etc. »

4. VIEUX ROUTIER, qui a beaucoup voyagé, qui a couru toutes les routes, et, par extension, expérimenté, habile, rusé. « Je ne sais si la cour est un terrain bien solide ; mais j'ai vu de nouveaux débarqués y marcher avec confiance, et de vieux routiers n'y marcher qu'en tremblant. » (FON- TENELLE.)

5. RIEN NE TE SERT, il ne te sert de rien. Dans cette locution elliptique, qui est un latinisme, « rien » est un régime indirect, employé sans préposition, comme en latin et dans l'ancien français. (Au moyen âge le cas sujet de ce mot était *riens*, le cas régime *rien*.) Il en est de même dans cette expression si fréquente : « que sert », pour à quoi sert.

Rien ne vous a servi, seigneur, de me nommer.

(CORN., *Othon*, I, 2.)

Dans l'ancienne langue, *rien* s'employait souvent de cette façon elliptique avec le sens de « en rien, pour rien, de rien, nullement ». C'était une sorte d'adverbe. — « Ma façon n'aide rien à la maîtresse. » MONTAIGNE, *Ess.*, II, 17. — « Je ne compte rien sur le maréchal de Vitry. » (RETZ, *Mémoires*, I.)

Mais tout ce que je fais me me profite rien.

(RACIN, *les Berg.*, II, 1.)

6. SÛRETÉ. « Cette fable est charmante d'un bout à l'autre, pour le naturel, la gaieté, surtout pour la vérité des tableaux. » (CHAMFORT.)

LIVRE IV

L — LE LION AMOUREUX¹

A MADEMOISELLE DE SÉVIGNÉ²

Sévigé, de qui³ les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquit toute belle⁴,
A votre indifférence près⁵,
Pourriez-vous être favorable
Aux jeux innocents d'une fable,
Et voir, sans vous épouvanter,
Un lion qu'Amour⁶ sut dompter ?

1. Esope, f. 110 et 225.

2. Fille de l'illustre M^{me} de Sévigé. Elle avait alors vingt ans, et était célèbre par sa beauté. Elle épousa en 1669 M. de Grignan, lieutenant général du gouvernement de Provence (le gouverneur était, de nom, le duc de Vendôme, âgé de treize ans). — Née le 6 octobre 1648, elle mourut le 16 août 1705, neuf ans après sa mère. Dans les années qui précédèrent son mariage, M^{lle} de Sévigé parut à la cour avec un éclat très remarqué des contemporains. Elle dansait admirablement, et fut invitée aux plus brillantes fêtes ; elle figura dans plusieurs ballets à côté du roi, qui avait un instant jeté les yeux sur elle. M^{me} de Sévigé rappelle souvent, dans ses lettres, ces premiers succès de sa fille : « Il y avait, dit-elle, quatre personnes avec feu Madame (la duchesse d'Orléans), que des siècles entiers auront peine à remplacer, et pour la beauté, et pour la belle jeunesse, et pour la danse. Oh ! quelles bergères ! Et quelles amazones ! » (L. du 29 sept. 1680.) — Voy. la *Notice* de M. Mesnard, p. 96.

3. DE QUI. Aujourd'hui, nous employons plus souvent « dont » ; c'était le contraire au dix-septième siècle, où l'on employait de préférence « de qui », même avec les noms de chose.

Eloigné de son fils tous ceux de qui le zèle
Pouvait du trône encor lui rouvrir le chemin.

(RAC., *Britann.*, III, 2.)

Et de ces lions cheveux de qui la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure. (MOL., *Ec. des maris*, I, 1.)

4. TOUTE BELLE, d'une beauté parfaite. Bussy-Rabutin l'appelait « la plus jolie fille de France. » Saint-Pavin écrivait à M^{me} de Sévigé :

Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé.

5. INDIFFÉRENCE. Cette belle personne avait, en effet, de la froideur et de la hauteur. M^{me} de Sévigé lui écrivait : « D'abord on vous craint ; vous avez un air assez dédaigneux ; on n'espère point de pouvoir être de vos amis. » (L. du 22 septembre 1680.)

6. AMOUR. Sur cette ellipse de l'article, voy. p. 64, n. 4. — Dans un ballet dansé à la cour en 1684, M^{me} de Sévigé avait représenté un Amour

Amour est un étrange maître.
 Heureux qui peut ne le connoître
 Que par récit, lui ni ses coups !
 Quand on en parle devant vous,
 Si la vérité vous offense,
 La fable au moins se peut souffrir :
 Celle-ci prend bien l'assurance
 De venir à vos pieds s'offrir,
 Par zèle et par reconnaissance.

Du temps que¹ les bêtes parloient,
 Les lions entre autres vouloient
 Être admis dans notre alliance.
 Pourquoi non, puisque leur engeance²
 Valoit la nôtre en ce temps-là,
 Ayant courage, intelligence,
 Et belle hure³ outre cela ?
 Voici comment il en alla⁴ :
 Un lion de haut parentage⁵,
 En passant par un certain pré,
 Rencontra bergère à son gré :

déguisé en nymphe maritime ; Benserade fit sur ce déguisement quelques jolis vers :

Vous travestir ainsi, c'est bien être ingénu,
 Amour ! c'est comme si, pour n'être pas connu,
 Avec une innocence extrême
 Vous vous déguisiez en vous-même.
 Elle a vos traits, vos yeux, et votre air engageant,
 Et de même que vous, sourit en égorgeant.
 Enfin, qui fit l'une a fait l'autre ;
 Et jusques à sa mère, elle est comme la vôtre.

— Voy. la notice sur M^{me} de Sévigné, par M. P. Mesnard. (*Les Grands écrivains*, M^{me} de Sévigné, L. I, 96-100.)

1. NI. Sur cet emploi de la négation, voy. p. 123, n. 1.

2. QUE, au lieu de où. Voy. p. 183, n. 5.

3. ENGEANCE. Ce mot, qui se prend d'ordinaire en mauvaise part, vient du verbe *enger*, dont l'origine est incertaine, et qui signifiait *planter, croître, multiplier, embarrasser*. « L'ambassadeur Nicot a engé la France de l'herbe nicotiane, » c'est-à-dire du tabac. » (TRÉVOUX.) On trouve ce mot dans Molière : « Votre père se moque-t-il de vouloir vous enger de son avocat de Limoges ? » (*M. de Pourceaugnac*, I, n.) Voy. p. 105, n. 3.

4. HURE. « Se dit de certains animaux : une hure de saumon, de brochet, de sanglier, de cochon. » (LITTRÉ.)

5. IL EN ALLA. comment la chose se passa, ce qui arriva de cela. — Sur cet emploi de *il* avec le sens de « cela, cette chose », comme *illud* en latin, voy. p. 157, n. 5.

6. PARENTAGE, ce mot, aujourd'hui vieilli et hors d'usage, a la même origine et le même sens que « parenté ». De *parentem*, augmenté du suffixe *atum* (*parentatum*) on a formé *parenté*, mot très ancien, primitivement masculin, et qui se trouve dans la *Cantilène de saint Alexis* :

Fai la pucele de mult haut parentet (v. 58).

Il la demande en mariage.
 Le père auroit fort souhaité
 Quelque gendre un peu moins terrible.
 La donner lui sembloit bien dur,
 La refuser n'étoit pas sûr.
 Même un refus eût fait, possible¹,
 Qu'on eût vu quelque beau matin
 Un mariage clandestin :
 Car, outre qu'en toute manière
 Le belle étoit pour les gens fiers,
 Fille se coiffe² volontiers³
 D'amoureux à longue crinière.
 Le père donc ouvertement
 N'osant renvoyer notre amant,
 Lui dit : « Ma fille est délicate ;
 Vos griffes la pourront blesser
 Quand vous voudrez la caresser.
 Permettez donc qu'à chaque patte
 On vous les rogne ; et, pour les dents,
 Qu'on vous les lime en même temps :
 Vos baisers en seront moins rudes,
 Et pour vous plus délicieux ;
 Car ma fille y répondra mieux,

— Qui norrit mon lignage et toi mon parenté.
 (Renau de Montauban. — BARSCH, 82.)

De ce même radical, augmenté du suffixe *aticum* (*parentaticum*), on a formé *parentage* qui s'est maintenu dans l'usage jusqu'au dix-septième siècle : « Il a vieilli, dit Ménage, mais il ne laisse pas d'être beau, et il est plus poétique que celui de parenté. » Malherbe, Corneille et Boileau l'ont employé :

Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage.
 (Ep. IV, p. 46.)

1. POSSIBLE, peut-être. Voy. p. 47, n. 1, et p. 157, n. 8.

2. SE COIFFER, s'entête de, s'éprend pour... — « Mon amie de Lyon m'en paraît moins coiffée (de M^{me} de Maintenon). » M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. IV, p. 286. — « Elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. » (Lp., IV, p. 458.)

Faut-il de ses attraits m'être si fort coiffé !
 (MOL., *École des fem.*, III, v.)

3. VOLONTIERS. *Fiers* et *volontiers* ayant eu autrefois la même prononciation, et l'ayant même gardée dans certains lieux, on a continué de les employer comme rimes correspondantes, après ce changement de son final. — Cette remarque s'applique à d'autres expressions de semblable désinence :

La colère est superbe et veut des mots altiers ;
 L'abattement s'explique en des termes moins fiers.
 (BOILEAU, *Art poét.*, III, v. 123.)

— Attaquons dans leurs murs des conquérants si fiers ;
 Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.
 (RAC., *Mithrid.*, III, L.)

Etant sans ces inquiétudes. »

Le lion consent à cela,
Tant son âme étoit aveuglée !
Sans dents ni griffes le voilà
Comme place démantelée.
On lâcha sur lui quelques chiens :
Il fit fort peu de résistance.

Amour ! amour ! quand tu nous tiens,
On peut bien dire : Adieu prudence¹ !

II. — LE BERGER ET LA MER²

Du rapport d'un troupeau, dont il vivoit sans soins³,
Se contenta longtemps un voisin d'Amphitrite⁴ :

Si sa fortune étoit petite,
Elle étoit sûre tout au moins.

A la fin, les trésors déchargés sur la plage
Le tentèrent si bien qu'il vendit son troupeau,
Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau.

Cet argent périt par naufrage.

Son maître fut réduit à garder les brebis,
Non plus berger en chef comme il étoit jadis,
Quand ses propres moutons païssoient sur le rivage :
Celui qui s'étoit vu Corydon ou Tircis⁵,

Fut Pierrot⁶, et rien davantage.

Au bout de quelque temps il fit quelques profits,
Racheta des bêtes à laine ;
Et comme un jour les vents, retenant leur haleine,
Laissoient paisiblement aborder les vaisseaux :

1. PRUDENCE. « La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre ; à mesure que l'amour croît, la prudence diminue. » (LA ROCHE-FOUCAULD.)

2. Esope, f. 49 et 164.

3. SANS SOINS, sans soucis. Voy. p. 147, n. 2.

Seigneur, tant de prudences entraîne trop de soins.
(RACHIS, *Androm.*, I, n.)

4. AMPHITRITE, déesse de la mer, épouse de Neptune, mise ici pour la mer, suivant un usage fréquent chez les poètes anciens.

5. TIRCIS, noms de bergers dans les églogues.

6. PIERROT. Ces mots rappellent les vers de Boileau :

Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon. (*Art poét.*, II, 23.)

— Pierrot est aussi le nom d'un paysan dans le *Don Juan* de Molière, représenté en 1685. (Voy. a. II, sc. 1.)

« Vous voulez de l'argent, ô mesdames les Eaux !
Dit-il ; adressez-vous, je vous prie, à quelque autre :
Ma foi ! vous n'aurez pas le nôtre. »

Ceci n'est pas un conte à plaisir inventé.

Je me sers de la vérité

Pour montrer, par expérience,

Qu'un sou, quand il est assuré,

Vaut mieux que cinq en espérance ;

Qu'il se faut contenter de sa condition,

Qu'aux conseils de la mer et de l'ambition¹

Nous devons fermer les oreilles.

Pour un qui s'en louera, dix mille s'en plaindront.

La mer promet monts et merveilles² :

Fiez-vous-y ; les vents et les voleurs viendront.

III. — LA MOUCHE ET LA FOURMI³

La mouche et la fourmi contestoient de⁴ leur prix⁵.

« O Jupiter ! dit la première,

Faut-il que l'amour-propre aveugle les esprits

D'une si terrible manière,

Qu'un vil et rampant animal

A la fille de l'air ose se dire égal !

Je hante⁶ les palais, je m'assieds à ta table :

1. AMBITION. « Expression très noble et rapprochement très heureux qui réveille dans l'esprit du lecteur l'idée du naufrage pour le marin et pour l'ambitieux. » (CHAMFORT.)

2. MONTS ET MERVEILLES. Expression proverbiale. Les Latins disaient *montes auri* ou *maria* et *montes polliceri*. (TÉRENCE. — SALLUSTE.)

3. Phèdre, L. IV, f. 19. *Formica et Musca*.

4. DE, au sujet de... Tournaure latine. — *Contestoient* (au sens neutre), élevaient une contestation, une dispute. La Fontaine traduit ici, avec précision, le premier vers de Phèdre :

Formica et musca contendebant acriter
Que plus esset.

5. PRIX. Ce mot s'emploie très bien, dans la langue classique, pour exprimer la valeur morale d'une personne ou d'une chose. « Que l'homme s'estime son prix ! » (PASCAL.) — « M^{me} de Toulangeon vaut son prix aussi. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. I, 17, 18.) — « Vous avez raison de croire qu'ils ne sont pas tous du prix du chevalier de Grignan. » (Id., T. VI, p. 301.)

Aimer donc la raison ; que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.
(BOILEAU, *Art poét.*, I, 36.)

6. JE HANTE, je fréquente. Terme un peu suranné, mais qui était fort usité au dix-septième siècle. De ce verbe est sorti le substantif *hantise*, fréquentation, commerce familial. Littéré dérive *hante de habitare* : étymologie peu

Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte devant¹ toi ;
 Pendant que celle-ci, chétive et misérable,
 Vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi².
 Mais, ma mignonne, dites-moi,
 Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,
 D'un empereur, ou d'une belle ?
 Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle ;
 Et la dernière main que met à sa beauté
 Une femme allant en conquête,
 C'est un ajustement des mouches emprunté³.
 Puis allez-moi⁴ rompre la tête
 De vos greniers ! — Avez-vous dit ?
 Lui répliqua la ménagère.
 Vous hantez les palais ; mais on vous y maudit.
 Et quant à goûter la première
 De ce qu'on sert devant les dieux,
 Croyez-vous qu'il⁵ en vaille mieux ?

satisfaisante. Ce mot est ancien ; nous le trouvons au douzième siècle, dans Wace, et au siècle suivant dans Adam de la Halle.

Les sarrènes (sirènes) en la mer hantent. (*Brut.*, I, p. 37.)
 — Or ne pourront pas dire aucun que j'ai anté (hantés)
 Que d'aler à Paris soie pour néant vantés.

« Aucuns de ceux que j'ai hantés ne pourront dire que je me sois pour néant (faussement) vanté d'aller à Paris. » — (*Li jous Adam.* — BARTSCH, p. 378.)

Je ne remarque point qu'il hante les églises.
 (MOL., *Tartufe*, I, 1.)

1. DEVANT, AVANT. Dans l'origine de la langue, *avant* et *devant* étaient deux termes équivalents, ou plutôt deux formes du même mot. (*Avant* vient de *ab-ante*, et *devant* s'est formé de *de-ab-ante*.) Voy. p. 57 et 85, n. 3 et 2.

2. SOI. L'usage moderne voudrait *elle*, mais au dix-septième siècle on mettait *soi* dans ces sortes de phrases, à l'imitation des Latins (*apud* est) :

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage
 Qu'en recueillant chez soi ce dévot personnage. (MOL., *Tart.*, I, 1.)
 Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui.
 (CORN., *Polyeucte*, III, VIII.)

Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.
 (RAC., *Andr.*, V, n.)

Méconnaît son génie et s'ignore soi-même. (BOILEAU, *Art poét.*, I, 20.)

3. EMPRUNTÉ. Les femmes autrefois se collaient sur le visage de petits morceaux d'étoffe noire pour rehausser la blancheur de leur teint. Cette mode a duré jusqu'à la fin du dix-septième siècle. — Ces petits morceaux « de la grandeur d'environ l'aile d'une mouche », dit Littré, s'appelaient *mouches*. Les mouches taillées en long s'appelaient des *assassins*.

4. ALLEZ-MOI, etc. *Me* est ici sous-entendu, comme étant compris implicitement dans *moi* qui précède. Dans l'ancienne langue on employait fréquemment *moi*, *toi*, *soi* avant le verbe, là où nous mettons *me*, *te*, *se* (*il moi dit*, etc.). Voy. Clédat, p. 178, § 407. Il est vrai qu'on peut aussi expliquer « aller-moi rompre la tête (aux gens) de vos greniers. »

5. IL, que cela en vaille mieux. Nous avons déjà dit qu'au dix-septième siècle il s'employait souvent dans le sens de *cela* (en latin, *illud*). — Voy. p. 157, et 178, n. 5.

Si vous entrez partout, aussi¹ font les profanes².
 Sur la tête des rois et sur celle des ânes
 Vous allez vous planter, je n'en disconviens pas ;
 Et je sais que d'un prompt trépas
 Cette importunité bien souvent est punie.
 Certain ajustement, dites-vous, rend jolie ;
 J'en conviens : il est noir ainsi que vous et moi.
 Je veux qu'il ait nom mouche : est-ce un sujet pourquoi³ ?
 Vous fassiez sonner vos mérites ?
 Nomme-t-on⁴ pas aussi mouches les parasites ?
 Cessez donc de tenir un langage si vain :
 N'ayez plus ces hautes pensées.
 Les mouches de cour⁵ sont chassées ;
 Les mouchards⁶ sont pendus : et vous mourrez de faim,
 De froid, de langueur, de misère,
 Quand Phébus régnera sur un autre hémisphère.
 Alors je jouirai du fruit de mes travaux :
 Je n'irai, par monts ni par vaux⁷,

1. AUSSI FONT, font aussi cela. Cette inversion et cette ellipse donnent de la vivacité à la phrase. Aussi, qui vient d'*akud-sie* ou d'*ad-id-sie*, signifie ici « pareillement, ainsi ». Cette inversion était très fréquente au seizième et au dix-septième siècle : « S'il avoit quelques imperfections, aussi avez-vous, aussi avons-nous. » (RABELAIS, L. III, *Prolog.*) — « Les enfants ont peur de leurs amis masqués ; aussi avons-nous. » (MONTAIGNE, *Essais*, I, 19.) — « Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. » (PASCAL, *Pensées*, VII, 5.)

Mais ils sont innocents ; aussi l'était mon frère. (CORN., *Médée*, V, n.)

2. PROFANES, profanateurs, sacrilèges. Ce mot est pris ici dans son premier sens, qui était : ennemi des dieux et des choses saintes, non initié aux mystères sacrés.

3. UN SUJET POURQUOI. Tournure très française au dix-septième siècle. *Quoi*, pronom relatif, dit Vaugelas, est d'un usage fort élégant et fort commode pour suppléer au pronom *lequel* en tout genre et en tout nombre. « Une base constante sur quoi nous puissions édifier. » (PASCAL, *Pensées*.) — « Je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé. » (Id., *ibid.*) — *Pourquoi*, pris comme adverbe, traduisait le *quare*, *cur* des Latins : Dites-moi la raison *pourquoi* vous avez fait cela. — Cet emploi de *quoi* (qui est la forme accentuée du pronom relatif au neutre, dérivée du latin *quid*) est très ancien dans la langue française. Au moyen âge, comme dans les siècles classiques, on s'en servait avec les noms de choses, au singulier et au pluriel, au féminin et au masculin. « Trois toyses dou tyson (de la quille) sur quoy nostre neis (vaisseau) estoit fondée. » (JOINVILLE.) — « Li gaingneur (les laboureurs) vont labourer a une charue sans rouelles, de quoy ils torment, etc. » (Id.) — Voy. Clédat, p. 186, § 422.

4. NOMME-T-ON PAS. Sur la suppression de *ne*, voy. p. 166, n. 2.

5. MOUCHES DE COUR, les importuns, les curieux, les espions.

6. MOUCHARDS, espions de guerre.

7. VAUX. Forme ancienne de *val*, au pluriel. Dans l'ancienne langue l'*l* finale se changeait en *u* lorsqu'elle était suivie de l'*s* de flexion ou de déclinaison, c'est-à-dire au cas sujet du singulier, et au cas régime du pluriel. Voici la déclinaison de *val*, mot formé du latin *vallum*. Cas sujet du singulier : *li vals* ou *li vaus* ; cas régime : le val ; cas sujet du pluriel, *li val* ; cas régime : les vaus ou les vaux.

M'exposer au vent, à la pluie ;
 Je vivrai sans mélancolie :
 Le soin que j'aurai pris de soin m'exemptera.
 Je vous enseignerai par là
 Ce que c'est qu'une fausse ou véritable gloire.
 Adieu ; je perds le temps : laissez-moi travailler ;
 Ni mon grenier, ni mon armoire,
 Ne se remplit à babiller.

IV. — LE JARDINIER ET SON SEIGNEUR¹

Un amateur du jardinage,
 Demi-bourgeois, demi-manant²,
 Possédoit en certain village
 Un jardin assez propre, et le clos attenant.
 Il avoit de plant vif fermé³ cette étendue :
 Là croissoit⁴ à plaisir l'oseille et la laitue,
 De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
 Peu de jasmin d'Espagne⁵, et force serpolet.
 Cette félicité par un lièvre troublée
 Fit qu'au seigneur du bourg⁷ notre homme se plaignit.
 « Ce maudit animal vient prendre sa goulée⁸

1. NE SE REMPLIT. Avec ni répété, le verbe se met au pluriel ou au singulier, selon le sens de la phrase, c'est-à-dire selon que la pensée insiste sur la totalité des membres de la phrase et les considère comme réunis, ou bien les sépare et insiste sur chacun d'eux, comme dans ces deux vers : « Mon grenier, pas plus que mon armoire, ne se remplit à babiller. » — En général, l'emploi du pluriel est préférable.

2. ON cite une courte narration latine de Camerarius, savant allemand du seizième siècle (1500-1574), qui a pu donner à La Fontaine l'idée de cette fable. Le récit de Camerarius, qui se borne à quelques lignes, a pour titre : *Mala mutata pejoribus*, « le remède pire que le mal ».

3. MANANT, paysan. Voy. p. 85, note 6.

4. FERMÉ. Entre autres mérites, le style de La Fontaine a, par excellence, celui de la justesse et de la propriété dans les termes. *Fermer* signifie au propre, et selon l'étymologie, « enlour pour protéger » (du latin *firmare*, fortifier). « Fermer une ville » c'est l'entourer de remparts, d'un mur de défense. « Tandis que li rois fermoit Césarée », dit Joinville (ch. 499).

5. GROISSON. Au dix-septième siècle, l'accord du verbe en nombre avec le substantif n'était pas aussi rigoureux qu'aujourd'hui. Rien de plus fréquent qu'un verbe au singulier se rapportant à deux substantifs, surtout lorsqu'il y a unité dans l'idée :

Ce héros qu'armers l'amour et la raison.
 (RACINE, *Iphigénie*, I, n.)

6. Fleur délicate, dit Trévoux, et qui exige beaucoup de soins. On la connaissait en France depuis peu de temps ; elle était à la mode, et c'est pourquoi La Fontaine y fait allusion.

7. Remarquez la propriété des termes. Le bourg était, à l'origine, un lieu fortifié, un poste féodal (du germanique *burg*, traduit par le latin *burgus*).

8. GOULÉE, du latin *gula*, goulée.

Solr et matin, dit-il, et des pièges se rit ;
 Les pierres, les bâtons, y perdent leur crédit¹ :
 Il est sorcier, je crois. — Sorcier ? je l'en défie,
 Repartit le seigneur : fût-il diable, Miraut²,
 En dépit de ses tours, l'attrapera bientôt.
 Je vous en déferai, bon homme, sur ma vie.
 — Et quand ? — Et dès demain, sans tarder plus longtemps.
 La partie³ ainsi faite, il vient avec ses gens.
 Cependant on fricasse, on se rue en cuisine⁴.
 « De quand sont vos jambons ? ils ont fort bonne mine.
 — Monsieur, ils sont à vous. — Vraiment, dit le seigneur,
 Je les reçois et de bon cœur. »
 Il déjeune très bien ; aussi⁵ fait sa famille⁶,
 Chiens, chevaux, et valets, tous gens bien endentés ;
 Il commande chez l'hôte, y prend des libertés,
 Boit son vin, caresse sa fille.
 L'embarras⁷ des chasseurs succède au déjeuné⁸.
 Chacun s'anime et se prépare :
 Les trompes et les cors font un tel tintamarre
 Que le bonhomme est étonné⁹.
 Le pis fut que l'on mit en piteux équipage¹⁰

1. LEUR CRÉDIT, leur réputation.

2. MIRAUT. « Nom de chien dérivé du verbe *miser*, terme de chasse qui signifie viser, examiner avec attention. » (WALCKENAER.)

3. PARTIE. Le vrai sens de ce mot est : projet fait entre plusieurs personnes, et où chacune a sa part ou son rôle. Une partie de plaisir est un projet de divertissement. — On dit aussi « lier partie » avec quelqu'un.

4. EXPRESSION de Rabelais. (I, II ; IV, x.)

5. AUSSI FAIT. Voy. p. 183, n. 1.

6. FAMILLE, sa suite, ses gens. C'est le sens du latin *familia*. Ce mot s'employait encore dans ce sens au dix-septième siècle, mais rarement. « Diverses querelles survenues dans le même temps entre des Français de la basse famille de l'ambassadeur et les soldats corses. » (L'abbé RÉGON.)

7. L'EMBARRAS, le tumulte et le bruit des chasseurs qui s'apprennent. — Les *impedimenta* de toute sorte. Racine a employé cette expression dans un sens plus relevé :

Des embarras du trône effet inévitable.
 (ESTHER, 512.)

8. DÉJEUNÉ. On sait que « déjeuner » et « dîner » ont deux formes orthographiques ; l'une avec *r*, l'autre sans *r*.

9. ÉTONNÉ, épouvanté, frappé d'effroi, comme d'un coup de tonnerre. Ce mot qui vient du latin populaire *estonnare* (d'où *estonner*, étonner), correspond à l'expression du latin classique *attonitus*. Il a constamment ce sens au dix-septième siècle :

Et, chassant les Romains de l'Asie étonnée,
 Renverser en un jour l'ouvrage d'une année.
 (RACINE, *Mithr.*, III, 1.)

10. EQUIPAGE, état. *Équipage* se dit surtout des personnes, et particulièrement des personnes de qualité dont la misère apparaît au délabrement de leur suite et de leur service. — *Piteux* vient du latin populaire *pietatus* (digne de pitié), comme *pitie* (primitivement *piisset*) vient de *pietatem*.

Le pauvre potager : adieu planches, carreaux ;
 Adieu chicorée et poireaux ;
 Adieu de quoi mettre au potage.
 Le lièvre étoit gîté dessous¹ un maître chou.
 On le quête² ; on le lance : il s'enfuit par un trou,
 Non pas trou, mais trouée, horrible et large plaie
 Que l'on fit à la pauvre haie
 Par ordre du seigneur ; car il eût été mal
 Qu'on n'eût pu du jardin sortir tout³ à cheval.
 Le bon homme disoit : « Ce sont là jeux de prince⁴. »
 Mais on le laissoit dire : et les chiens et les gens
 Firent plus de dégât en une heure de temps
 Que n'en auroient fait en cent ans
 Tous les lièvres de la province.
 Petits princes, videz vos débats entre vous :
 De recourir aux rois vous seriez de grands fous.
 Il ne les faut jamais engager dans vos guerres,
 Ni les faire entrer sur vos terres⁵.

V. — L'ANE ET LE PETIT CHIEN⁶

Ne forçons point notre talent ;
 Nous ne ferions rien avec grâce⁷ :

1. **DESSOUS.** Au moyen âge et jusqu'au dix-huitième siècle, *dessous* (primitivement *desoz*, du latin *de-subtus*) était à la fois adverbe et préposition et s'employait dans ces deux acceptions.

Rome est dessous vos lois par le droit de la guerre.
 (CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

Je sais qu'il est rangé dessous les lois d'une autre.
 (MOLIÈRE, *Dép. am.*, II, m.)

Racine l'a employé ainsi dans *Alexandre* :

Ses sacrilèges mains
 Dessous un même joug rangent tous les humains.
 (1636.)

2. **QUÈTE.** Terme de chasse, on de cherche. (Le verbe *quêter* est dérivé du substantif *quête* (primitivement *queste*), qui lui-même vient du participe-substantif *quæsitus*.)

3. **TOUT.** entièrement, c'est-à-dire toute la troupe.
 4. **PRINCE.** Locution proverbiale. « On appelle *jeux de prince* des jeux qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un se met en danger pour donner du divertissement aux grands. » (TRÉVOUX.)

5. **TERRES.** « La scène du déjeuner, les questions du seigneur, l'embaras de la jeune fille, l'étonnement respectueux du paysan affligé, tout cela sans doute est de main de maître, Molière n'aurait pas mieux fait. » (CHAMFORT.)

6. **ESCAPE.** f. 293 et 216.

7. **GRACE.** Précepte qui est de tous les temps.

Tu nihil invitis dices faciesve Minerva.
 (HORACE, *Art. poet.*, 385.)

Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
 Ne sauroit passer pour galant¹.
 Peu de gens, que le ciel chérit et gratifie²,
 Ont le don d'agréer³ infus⁴ avec la vie.
 C'est un point qu'il leur faut laisser,
 Et ne pas ressembler⁵ à l'âne de la fable,
 Qui, pour se rendre plus aimable
 Et plus cher à son maître, alla le caresser.
 « Comment ! disoit-il en son âme,
 Ce chien, parce qu'il est mignon,
 Vivra de pair à compagnon
 Avec monsieur, avec madame ;
 Et j'aurai des coups de bâton !
 Que fait-il ? il donne la patte ;
 Puis aussitôt il est baisé.
 S'il en faut faire autant afin que l'on me flatte,
 Cela n'est pas bien malaisé. »
 Dans cette admirable pensée,
 Voyant son maître en joie, il s'en vient lourdement,
 Lève une corne tout⁶ usée⁷,
 La lui porte au menton fort amoureusement,
 Non sans accompagner, pour plus grand ornement,
 De son chant gracieux cette action hardie.

1. **GALANT,** homme de bonne compagnie, d'un commerce agréable, qui a l'esprit délicat et poli. — Voy. p. 91, n. 2.

2. **GRATIFIER,** à qui il accorde ses faveurs (*gratia* en latin). Ce verbe a presque toujours un régime indirect. — La Fontaine traduit cette expression de Virgile : *Pauci quos æquus amavit Jupiter.* (*Æn.*, VI, 129.)

3. **AGRÉER,** plaire, être agréable. Aujourd'hui se dit rarement des personnes. — Remarquez que *gratifier* et *agréer* viennent du même radical (*gratia*, *gratum*, *grâ*).

4. **INFUS,** inné, versé dans (*infusus*), reçu naturellement. Cet adjectif ne s'emploie guère que dans cette locution : *la science, la grâce, la sagesse infuse*.

5. **ET NE PAS RESSEMBLER.** Cette ellipse de *il faut*, employé dans une phrase affirmative et sous-entendu dans une phrase négative, n'avait rien que d'ordinaire au dix-septième siècle. Molière est rempli de semblables ellipses qui donnent de la rapidité au discours :

Hé bien, vous le pouvez, et prendre votre temps.
 (Fâcheux, III, n.)

6. **TOUT.** Les éditions du dix-septième siècle portent : *toute usée*, selon l'usage contemporain :

Votre âme, en m'écoutant, paraît toute interdite.
 (RACINE, *Esther*, 410.)

La règle veut aujourd'hui que *tout*, lorsqu'il est adverbe, reste invariable devant un adjectif commençant par une voyelle ou un *h* muet. Il ne s'accorde en genre et en nombre que lorsqu'il est placé devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré.

7. **USÉE,** rime mal avec *pensée* : la rime, du moins, est pauvre.

« Oh ! oh ! quelle caresse ! et quelle mélodie !
Dit le maître aussitôt. Holà ! Martin-bâton ! »
Martin-bâton¹ accourt : l'âne change de ton.
Ainsi finit la comédie.

VI. — LE COMBAT DES RATS ET DES BELETTES²

La nation des belettes,
Non plus que celle des chats,
Ne veut aucun bien aux rats ;
Et, sans les portes étroites³
De leurs habitations,
L'animal à longue échine
En feroit, je m'imagine,
De grandes destructions.
Or, une certaine année
Qu'il en étoit à foison⁴,
Leur roi, nommé Ratapon,
Mit en campagne une armée.
Les belettes, de leur part⁵,
Déployèrent l'étendard⁶.
Si l'on croit la renommée,
La victoire balança⁷ :
Plus d'un guéret s'engraissa
Du sang de plus d'une bande⁸.

1. MARTIN-BÂTON, surnom de valet d'écurie. — « Homme armé d'un bâton, et, par extension, le bâton personifié. » (LITTRÉ.) Expression tirée de Rabelais (L. III, ch. xii).

2. Phèdre, L. IV, f. v. *Pugna murium et mustelarum*.

3. ÉTROÏTES. Voy. p. 162, note 5.

4. FOISON, abondance. (Du latin classique *fusionem*, qui vient de *fundere*.) — Ce mot s'écrivait aussi *fusion*, au moyen âge :

Et de la gent i ot à grant fusion.

(BARTSCH, *Antis et Antiles*, 72.)

Et des couvreurs grimpez au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise et la fêle à foison.
(BOILEAU, *Sat. VI*, 43.)

5. PART, côté (*partem*). — Voy. p. 61, n. 5.

6. ÉTENDARD. Remarquez l'accord entre le verbe et le substantif. *Étendard*, implique l'idée de « déploiement », car il vient de *extendere* augmenté du suffixe *ard*.

7. BALANÇA (au sens neutre), resta indécise :

Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,
Balance pour l'offrir un encens qui l'est dû.

(BOILEAU, *Disc. au Roi*, 6.)

On dit aussi, au sens actif, *balancer* la fortune, *balancer* la victoire, c'est-à-dire, la faire hésiter, la mettre en suspens.

8. BANDE. Ce mot, dont l'origine est germanique et qui signifie, au propre : « troupe sous le drapeau » (*Band*, drapeau), désignait autrefois les troupes

Mais la perte la plus grande
Tombe presque en tous endroits
Sur le peuple souriquois.
Sa déroute fut entière,
Quoi que pût faire Artapax,
Psicarpax, Méridarpax¹,
Qui, tout couverts de poussière,
Soutinrent assez longtemps
Les efforts des combattants.
Leur résistance fut vaine ;
Il fallut céder au sort :
Chacun s'enfuit au plus fort²,
Tant soldat que capitaine.
Les princes périrent tous.
La racaille³, dans les trous
Trouvant sa retraite prête,
Se sauva sans grand travail⁴ ;
Mais les seigneurs sur leur tête
Ayant chacun un plumail⁵,
Des cornes ou des aigrettes⁶,
Soit comme marques d'honneur,
Soit afin que les belettes
En congussent plus de peur,

d'infanterie, surtout celles qui avaient longtemps fait la guerre. Il équivalait à ce que nous appelons aujourd'hui des « régiments de vieux soldats ». On lit dans Bossuet : « L'armée ennemie est plus forte, il est vrai ; elle est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. » (*Or. fun. du prince de Condé*.)

1. MÉRIDARPAX. « Ces noms sont tirés de la *Batrachomyomachie*, ou le Combat des grenouilles et des rats, poème attribué à Homère. Ils signifient voleurs de miettes voleurs, de morceaux entiers, voleurs de pain. » (WALCKENAER.)

2. FORT, au plus vite, de toutes ses forces.

3. RACAÏLE. C'est le diminutif d'un radical germanique *rac*, chien (en anglais *rack*) ; il s'est formé comme *canaille* qui dérive indirectement du latin *canem*, dont le sens est le même. (BRACHER.)

4. TRAVAIL, peine, gêne, souffrance. Sens fréquent de ce mot dans le français classique, comme dans la langue du moyen âge. Racine a dit de même :

Pensez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite.

Fatigués d'une longue et pénible retraite,
Cherchent avidement sous un ciel étranger
La mort et le travail pire que le danger.

(*Mithrid.*, III, 1.)

5. PLUMAIL, plumet. « Ce mot n'a jamais été admis dans le Dictionnaire de l'Académie. Dans nos anciens auteurs, il est presque toujours employé pour désigner les plumets servant d'ornement. » (WALCKENAER.)

6. AIGRETTES. L'origine de ce mot est le radical germanique *heigro*, héron, qui devenu latin (*heigronem*, puis *atronem*), a donné notre mot « héron ». *Aigrette* a d'abord signifié « petit héron », puis « plume de héron. »

Cela causa leur malheur.
 Trou, ni fente, ni crevasse,
 Ne fut large assez pour eux;
 Au lieu que la populace
 Entroit dans les moindres creux.
 La principale jonchée¹
 Fut donc des principaux rats.

Une tête empanachée
 N'est pas petit embarras.
 Le trop superbe équipage
 Peut souvent en un passage
 Causer du retardement.
 Les petits, en toute affaire,
 Esquivent² fort aisément :
 Les grands ne le peuvent faire.

VII. — LE SINGE ET LE DAUPHIN³

C'étoit chez les Grecs un usage
 Que sur la mer tous⁴ voyageurs
 Menoient avec eux en voyage
 Singes et chiens de bateleurs⁵.
 Un navire en cet équipage⁶
 Non loin d'Athènes fit naufrage.
 Sans les dauphins tout eût péri.

1. JONCHÉE, abatis, carnage. Ce mot s'emploie ordinairement en parlant d'herbes, de fleurs et de branchages dont on a jonché le sol. (Du verbe *joncher*, au moyen âge, *joncier*, *jonchier*; d'où le participe passé féminin *jonchée*, *jonchée*, devenu substantif; mot à mot : (terre) couverte de joncs. — Radical latin *juncum*, jonc.)

2. ESQUIVANT n'est plus employé au neutre. On dit : s'esquiver, esquiver le danger, c'est-à-dire le fuir avec adresse et promptitude (style familier). Boileau a employé ce verbe, au sens neutre, comme La Fontaine :

Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je m'épousse.
 (Sat., VI, 88.)

Cette expression, qui se trouve dans le *Roland*, vient du germanique *skivan*, avoir peur.

Ja por morir n'eschtberont bataille.
 (Ch. de Roland, p. 121, ext. G. Paris.)

3. ÉSOP, f. 88 et 242.
 4. Sur cette allipse de l'article, très fréquente dans l'ancienne langue, voy. p. 157, n. 8.

5. BATELEURS, charlatans. Chiens de bateleurs, chiens savants.
 6. ÉQUIPAGE. Le premier sens de ce mot est « personnel de bord pour la manœuvre et le service du vaisseau ». Il désigne ici, par extension, la suite et le train qui accompagnent les voyageurs.

Cet animal est fort ami
 De notre espèce : en son histoire
 Pline le dit ; il le faut croire¹.
 Il sauva donc tout ce qu'il put.
 Même un singe en cette occurrence²,
 Profitant de la ressemblance,
 Lui pensa³ devoir son salut :
 Un dauphin⁴ le prit pour un homme
 Et sur son dos le fit asseoir
 Si gravement qu'on eût cru voir
 Ce chanteur que tant on renomme⁵.
 Le dauphin l'alloit mettre à bord⁶,
 Quand, par hasard, il lui demande :
 « Êtes-vous d'Athènes la grande ?
 — Oui, dit l'autre ; on m'y connoît fort :
 S'il vous y survient quelque affaire,
 Employez-moi ; car mes parents
 Y tiennent tous les premiers rangs :
 Un mien cousin⁷ est juge-maire⁸. »

1. CROIRE. Allusion ironique aux nombreuses fables racontées par Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*. Dans l'origine, né l'an 23 après J.-C., périt dans une éruption du Vésuve en 79. Son *Histoire naturelle* est une sorte d'encyclopédie en 37 livres. C'est au chapitre VIII du livre IX que Pline parle du dauphin.

2. OCCURRENCE, événement qui se présente fortuitement (*occurrere*).

3. PENSA, fut près de... Sur cette expression, voy. p. 164, n. 5.

4. DAUPHIN, sorte de poisson cétacé très agile, et qu'on a surnommé la fêche de la mer. Ce que les poètes anciens nous racontent du dauphin est quelquefois fabuleux, mais l'existence de ce poisson est certaine.

5. RENOMME. Arion, poète et musicien grec, né à Lesbos, qui florissait vers l'an 620 av. J.-C. Dans un voyage, étant menacé d'être massacré par les matelots qui convoitaient ses richesses, il joua de la lyre et se jeta ensuite à la mer, où il fut reçu par un dauphin que ses accords avaient attiré. Le dauphin le transporta au cap Ténare en Laconie. Plusieurs auteurs, grecs et latins, ont conté cette histoire : Hérodote, L. I, ch. xxiv ; Pline, L. IX, ch. viii ; Plutarque, *Banquet des sept Sages*, ch. xviii ; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, L. VIII et XVI, ch. viii et xix.

6. À BORD, à terre.

7. UN MIEN COUSIN. Ceci est encore un reste de l'ancienne langue, conservé dans le français moderne. Dans l'origine, *mien*, *tien*, *sien* étaient une variante de *mon*, *ton*, *son*, dérivées, elle aussi, du latin (*meum*, *tuum*, *suum*), mais accentuées, tandis que la forme ordinaire, *mon*, *ton*, *son*, était proclitique ou sans accent. *Mien*, *tien*, *sien*, *notre*, *votre*, *leur* s'employaient alors couramment comme adjectifs : on disait « le mien frère », aussi bien que « mon frère ». Ces adjectifs possessifs pouvaient être précédés non seulement de l'article défini, mais de l'article *un*, d'un adjectif indéfini, ou d'un adjectif démonstratif : « ce mien fils, un leur ami, un nôtre ami, etc. On lit dans la *Chanson de Roland* : « Rolanz cist miens *Allastre* » (ce mien beau-fils). — « Si recevrat la *nostre* lei plus salve » (la notre loi plus salutaire). De là, ces locutions demeurées dans le style familier : « un mien ami, un sien ami. » (Clédat, p. 77, 78, 183, §§ 144 et 417).

8. JUGE-MAIRE, chef de la justice dans une ville, celui qui tient le rang

Le dauphin dit : « Bien grand merci.
Et le Pirée¹ a part aussi
A l'honneur de votre présence ?
Vous le voyez souvent, je pense ?
— Tous les jours : il est mon ami ;
C'est une vieille connoissance. »
Notre magot² prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

De telles gens il est beaucoup
Qui prendroient Vaugirard³ pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru⁴,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.

Le dauphin rit, tourne la tête,
Et, le magot considéré⁵,
Il s'aperçoit qu'il n'a tiré
Du fond des eaux rien qu'une bête :
Il l'y replonge, et va trouver
Quelque homme afin de le sauver⁶.

VIII. — L'HOMME ET L'IDOLE DE BOIS

Certain païen chez lui gardoit un dieu de bois,
De ces dieux qui sont sourds, bien qu'ayant⁸ des oreilles :
Le païen cependant s'en promettoit merveilles.
Il lui coûtoit autant que trois :

le plus élevé dans l'ordre judiciaire (*judex major*). On disait aussi, dans les villes méridionales, *judge-mage*.

1. *PIRÉE*, port d'Athènes.

2. *MAGOT*, nom donné aux singes de grosse espèce, sans queue, et du genre macaque.

3. *VAUGIRARD*, village autrefois voisin de Paris, actuellement dans son enceinte.

4. *DRU*, serré, épais. *Caqueter au plus dru*, c'est se jeter au plus épais, au milieu des choses, parler à tort et à travers.

5. *LE MAGOT CONSIDÉRÉ*, après avoir considéré le magot. Imitation de l'ablatif absolu des Latins, comme dans ce vers de Racine :

*Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits.*
(*Athalie*, I, 1.)

6. *SAUVER*. « On ne voit pas trop quelle est la moralité de cette prétendue fable qui n'en est pas une. » (CHAMFORT.) — C'est, sans doute, une satire des bavards ignorants.

7. *ESCOPE*, f. 21 et 28. Babrius, f. 119.

8. *AYANT*. La Fontaine a écrit *ayants* selon l'usage, déjà constaté pour l'ancienne orthographe. Voy. p. 81, note 5.

Ce n'étoit¹ que vœux et qu'offrandes,
Sacrifices de bœufs couronnés de guirlandes ;
Jamais idole, quel qu'il fût²,
N'avoit eu cuisine si grasse ;
Sans que, pour tout ce culte, à son hôte il échût
Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.
Bien plus, si pour un sou d'orage³ en quelque endroit
S'amassoit d'une ou d'autre sorte,
L'homme en avoit sa part ; et sa bourse en souffroit :
La pitance⁴ du dieu n'en étoit pas moins forte.
A la fin, se fâchant de n'en obtenir rien,
Il vous⁵ prend un levier, met en pièces l'idole,
Le trouve rempli d'or. « Quand je t'ai fait du bien,
M'as-tu valu, dit-il, seulement une obole⁶ ?
Va, sors de mon logis, cherche d'autres autels.
Tu ressembles aux naturels
Malheureux⁷, grossiers et stupides :
On n'en peut rien tirer qu'avecque⁸ le bâton,

1. *CE N'ÉTOIT*. Ce singulier, au lieu du pluriel, est dans les habitudes du dix-septième siècle. En voici des exemples : « *Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles ; c'est des ravines et des précipices, etc.* » (BOSSUET, *Or. f. de Condé*). — « *Ce n'est plus ces prompts saillies qu'il savait si vite et si agréablement réparer.* » (L., *ibid.*)

Ce n'est plus les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
(RACINE, *Andromaque*, I, n.)

— « *Quatre ou cinq mille écus est un denier considérable.* » (MOLIERE, *Pourc.*, III, ix.)

2. *QUEL QU'IL FUT*. *Idole* est généralement du féminin. Corneille aussi a fait *idole* masculin. L'usage ancien, conforme à l'étymologie (*εἶδωλον, idolum*, sont du neutre) paraît avoir été de faire *idole* masculin. Il y en a de nombreux exemples au seizième siècle et au commencement du siècle suivant. Les grammairiens de ce temps-là hésitent entre les deux genres et en constatent l'emploi simultané.

3. *UN SOU D'ORAGE*. Locution populaire : le plus petit grain de tempête, le plus petit orage. On disait de même : « il n'a pas pour un sou de courage. » Cette locution est tombée en désuétude, même parmi le peuple.

4. *PITANCE* signifie, au propre, portion de nourriture qu'on donne à chaque repas dans les communautés. Ce mot vient du bas latin *pietantia*, qui signifie « repas de moine », et désigne le produit « de la charité et de la piété » des fidèles. On employait, dans le même sens, *misericordia*. (BRACHET.)

5. *VOUS*. Sur cet emploi du pronom explétif, voy. p. 148, n. 1.

6. *OBOLE*. Chez les anciens, la valeur de l'obole était d'environ 0 fr. 18 de notre monnaie. Dans l'ancienne France, l'obole valait la moitié d'un denier ; le denier était le douzième d'un sou, et le sou, la vingtième partie d'une livre.

7. *MALHEUREUX*, mal nés, mal doués, que la nature n'a pas favorisés. — Racine a dit, en employant ce mot à peu près dans le même sens :

*Attester, s'il le faut, les puissances célestes
Contre un sang malheureux, né pour vous tourmenter.*
(*Mithrid.*, I, n.)

8. *AVECQUE*. Sur cette orthographe, voy. p. 168, n. 1.

Plus je te remplissois, plus mes mains étoient vides :
J'ai bien fait de changer de ton. »

IX. — LE GEAI PARÉ DES PLUMES DU PAON¹

Un paon muoit : un geai prit son plumage ;
Puis après se l'accommoda ;
Puis parmi d'autres paons tout fier se panada²,
Croyant être un beau personnage.
Quelqu'un le reconnut : il se vit bafoué³,
Berné, sifflé, moqué, joué⁴,
Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte⁵ ;
Même vers ses pareils s'étant réfugié,
Il fut par eux mis à la porte.

Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires⁶.
Je m'en tais, et ne veux leur causer nul ennui :
Ce ne sont pas là mes affaires⁷.

1. Esope, f. 101, 205 et 235. Phèdre, I, 1, f. 3. *Graculus superbus* et *Pavo*.

2. SE PANADA. *Se panader* signifie, en effet, faire le paon, l'orgueilleux, et est synonyme de *se pavaner*.

3. BAFOUÉ vient de l'ancien français *baffe*, moquerie, *baffer*, *beffer*, se moquer ; mots tirés du néerlandais *baffen*, qui a le même sens. « Un baflier », au moyen âge, signifiait un moqueur. (V. Bartsch, 403.)

4. BERNÉ. L'action de *berner* signifie proprement faire sauter par dérision quelqu'un dans un drap ou dans une couverture, et, par extension, moquer, railler, vexer. Ce mot vient de *berne*, « manteau de drap », dans l'ancien français. L'origine de *berne* est inconnue. Littré indique *hibernia*, étoffe d'Irlande.

5. SORTE. Horace fait allusion à la même aventure :

Ne, si forte suas repetitum venerit olim
Grex avium plumas, moveat cornicula risum.
(*Ep.*, II, 1.)

6. PLAGIAIRES. On appelait *plagiaires* chez les Romains une espèce de voleurs qui dérobaient et vendaient des enfants. Atteints et convaincus, on les condamnait au fouet, *ad plagas* ; de là leur nom. Par extension on appelle *plagiaires*, chez les modernes, des auteurs qui dérobent les pensées et les productions d'autrui et les donnent sous leur propre nom. Voy. le sens de *plagiarius* en latin « vendeur ou recuteur de personnes de condition libre ou d'esclaves fugitifs ».

7. AFFAIRES. On peut comparer à la fin de cette fable ce que La Bruyère a dit des plagiaires dans le chapitre *Des ouvrages de l'esprit*. « Il y a des esprits, si je l'ose dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies. Ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs ; ils ne pensent point, ils disent ce que les autres ont pensé. »

X. — LE CHAMEAU ET LES BATONS FLOTTANTS¹

Le premier qui vit un chameau
S'enfuit à cet objet² nouveau ;
Le second approcha ; le troisième osa faire
Un licou pour le dromadaire³.
L'accoutumance⁴ ainsi nous rend tout familier.
Ce qui nous paroisoit terrible et singulier
S'apprivoise⁵ avec notre vue,
Quand ce⁶ vient à la continue⁷.
Et puisque nous voici tombés sur ce sujet :
On avoit mis des gens au guet⁸,
Qui⁹, voyant sur les eaux de loin certain objet,
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'étoit un puissant navire.
Quelques moments après, l'objet devint brûlot¹⁰,
Et puis nacelle, et puis ballot,
Enfin bâtons flottants sur l'onde.
J'en sais beaucoup de par le monde¹¹.

1. Esope, f. 148 et 118.

2. OBJET, spectacle présenté aux regards (*ob jectum*).

3. DROMADAIRE. Surnom donné au chameau, parce qu'il soutient la fatigue de longs voyages. Du grec *δρόμος*, course, le latin avait formé *dromas* pour désigner une certaine espèce de chameaux agiles ou bons coureurs. De l'accusatif *dromadem* est venu, dans le latin populaire, *dromadarius*, qui a donné le nom français.

4. ACCOUTUMANCE. Terme un peu vieilli, habitude de faire une chose, qui nous accoutume à cette chose. « La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

5. S'APPRIVOISE, devient familier, se familiarise. — « Cette poudre m'a fait des merveilles de tous les côtés... Ce remède, terrible pour tout le monde, est tellement apprivoisé avec moi, etc. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. V, 59). — « Le secret d'apprivoiser les règles avec notre théâtre. » (CONNEILLE, *Galerie du palais, Epître*.)

6. CE, pour *cela*. Vieilli. On disoit autrefois *outré ce pour outre cela*. Sur ce, pour résumer ; pour ce faire, etc. — *Ce* vient du latin *ecce-hoc*, qui a donné *ceo*, *ceu*, *ço*, et enfin *ce*, par un adoucissement progressif. L'ancienne langue employoit fréquemment *ço* et *ce* dans tous les cas où nous employons *cela*.

Ço peise mei que ma fin tant demore.
(*Cantilène de saint Alexis*, str. 92.)

7. A LA CONTINUE, d'une manière continue. Expression tombée en désuétude.

8. GUET, garde qu'on fait pour découvrir quelque chose ou pour surprendre quelqu'un. Sur ce mot, voy. p. 131, note 7.

9. QUI. Sur la place de *qui* éloigné du substantif auquel il se rapporte, voy. p. 137, note 4.

10. BRÛLOT, petit vaisseau rempli de matières incendiaires qu'on lance contre les vaisseaux ennemis.

11. DE PAR LE MONDE, d'entre ceux qu'on rencontre par le monde.

A qui ceci conviendrait bien¹ :
De loin, c'est quelque chose ; et de près, ce n'est rien.

XI. — LA GRENOUILLE ET LE RAT²

Tel, comme dit Merlin³, cuide⁴ enseigner⁵ autrui,
Qui souvent s'enseigne soi-même⁶.

J'ai regret que⁷ ce mot soit trop vieux aujourd'hui,
Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.

Mais afin d'en venir au dessein que j'ai pris⁸ :

Un rat plein d'embonpoint, gras, et des mieux nourris,

Et qui ne connoissoit l'avent ni le carême,

Sur le bord d'un marais égayoit ses esprits⁹.

Une grenouille approche¹⁰, et lui dit en sa langue :

1. RIEN. Comparez à ce vers, cette réflexion de La Bruyère : « De bien des gens, il n'y a que le nom qui vaille quelque chose ; quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien ; de loin, ils imposent. » (*Du mérite personnel.*)

2. Esope, f. 207 et 249.

3. MERLIN. Personnage fameux dans les romans de chevalerie, né au cinquième siècle en Calédonie, et considéré comme un magicien et un enchanteur. Il vécut à la cour du roi Arthur. On lui attribue un livre de prophéties qui a été traduit dans toutes les langues, et notamment par Geoffroy de Monmouth au douzième siècle. Geoffroy, dans son *Historia Britanum*, dans sa *Vie de Merlin* en vers latins, a recueilli toutes les légendes celtiques qui concernent ce personnage. (Voy. *Histoire de la littér. fr. au moyen âge*, T. I, 323.)

4. CUIDE, croit, pense. Ce vieux mot *cuider* vient du latin *cogitare* par une formation régulière et selon les lois générales qui ont présidé au changement des mots latins en mots français. Il nous est resté dans « outre-aidant » (qui croit trop à son mérite).

5. ENSEIGNER, tromper. Même étymologie qu'*engin*, qui signifie machine et artifice (*ingenium*). La forme de ce mot, au moyen âge, était : *engaignier, engignier*.

6. SOI-MÊME. Cette sentence, dans le livre attribué à Merlin, est ainsi conçue : « Ainsi advient-il de plusieurs, car tels oident engigner ung autre, qui s'engignent eux-mêmes. » (WALCKENAER.)

7. J'AI REGRET QUE. Expression très usitée au dix-septième siècle. « J'ai regret qu'ils aient brûlé tout ce qu'ils m'écrivaient. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. V, 378.)

8. PRIS. On disait *prendre un dessein* comme on dit encore prendre une résolution. En latin, *capere consilium* :

Le dessein en est pris ; je pars, cher Thérémène.
(RACINE, *Phèdre*, I, 1.)

9. ESPRITS. Ce mot est souvent employé au pluriel, tantôt avec le sens du singulier, tantôt avec le sens de « vigueur, force vitale, esprits vitaux ». En latin aussi, *animi* tient souvent la place de *animus* : « Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en dé mêler les vices et le ridicule. » (LA BRUYÈRE.)

Sa vue a ranimé mes esprits ébattus.
(RACINE, *Athalie*, v. 310.)

10. APPROCHER. On dit également : *approcher* (au sens neutre) et *s'approcher*.

Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue, etc.
(RACINE, *Mithrid.*, III, 1.)

Approchez-vous, Néron, et prenez votre place. (Ib., Britann., IV, 1.)

« Venez me voir chez moi ; je vous ferai festin. »

Messire¹ rat promit soudain :

Il n'étoit pas besoin de plus longue harangue.

Elle allégua pourtant les délices du bain,

La curiosité, le plaisir du voyage,

Cent raretés à voir le long du marécage :

Un jour il conteroit à ses petits-enfants

Les beautés de ces lieux, les mœurs des habitants,

Et le gouvernement de la chose publique

Aquatique².

Un point sans plus tenoit le galant³ empêché :

Il nageoit quelque peu, mais il falloit de l'aide.

La grenouille à cela trouve un très bon remède ;

Le rat fut à son pied par la patte attaché ;

Un brin de jonc en fit l'affaire.

Dans le marais entrés⁴, notre bonne commère

S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau,

Contre le droit des gens⁵, contre la foi jurée ;

Prétend⁶ qu'elle en fera gorge chaude et curée⁷ :

C'étoit, à son avis, un excellent morceau.

Déjà dans son esprit la galande⁸ le croque.

Il atteste les dieux ; la perfide s'en moque :

Il résiste ; elle tire. En ce combat nouveau,

1. MESSIRE. Voy. p. 140, note 3.

2. AQUATIQUE. « La Fontaine n'évite rien autant que d'être sec. Voilà pourquoi il ajoute ces six vers, qui sont charmants, quoiqu'il pût s'en dispenser. » (CHAMFORT.) — Cet exemple, entre mille, vient à l'appui de la remarque que nous avons faite nous-même dans notre *Etude sur le style de La Fontaine*. (Introduction, p. 31, 32.)

3. GALANT. Un des sens nombreux de ce mot, c'est joyeux convive, homme de bonne chère et de bonne humeur. *Galier*, se réjouir.

4. ENTRÉS. Sorte de participe absolu, comme en latin. On le rencontre souvent dans Molière. Voy. p. 104, n. 4.

5. DROIT DES GENS, droit public, reconnu par tous les peuples (*ius gentium*). — Foi, parole, promesse sanctionnée par serment.

6. PRÉTEND, espère, se flatte de, à la prétention de. « On met quelquefois le futur après *prétendre que*, employé au présent ; on met le conditionnel, si *prétendre* est à l'imparfait ou au parfait. » (LITTRÉ.)

Avez-vous prétendu qu'ils se traitaient toujours ?
(RACINE, *Britann.*, v. 1428.)

Demain, sans différer, je prétends que l'Aurore,
Découvre mes vaisseaux déjà loin du Bosphore.
(MITHRIDATE, v. 855.)

7. CURÉE. « Gorge-chaude, en termes de fauconnerie, est la viande chaude qu'on donne aux oiseaux de proie, et qu'on prend du gibier qu'ils ont attrapé. — Curée, en terme de vénerie, est la pâture qu'on donne aux chiens de chasse, en leur faisant manger de la bête qu'ils ont prise. » (WALCKENAER.)

8. GALANDE, la rusée.

Un milan, qui dans l'air planeoit, faisoit la ronde¹,
Voit d'en haut le pauvre se débattant sur l'onde.
Il fond dessus, l'enlève, et, par même moyen,

La grenouille et le lien.
Tout en fut; tant et si bien,
Que de cette double proie
L'oiseau se donne au cœur joie,
Ayant, de cette façon,
A souper chair et poisson.

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur;
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

XII. — TRIBUT ENVOYÉ PAR LES ANIMAUX A ALEXANDRE²

Une fable avoit cours parmi³ l'antiquité⁴;
Et la raison ne m'en est pas connue.
Que le lecteur en tire une moralité;
Voici la fable toute nue :

La Renommée ayant dit en cent lieux
Qu'un fils de Jupiter, un certain Alexandre,
Ne voulant rien laisser de libre sous les cieux,
Commandoit que, sans plus attendre,
Tout peuple à ses pieds s'allât rendre,
Quadrupèdes, humains, éléphants, vermisseaux,
Les républiques des oiseaux;
La déesse aux cent bouches⁵, dis-je,

1. RONDE. *Faire la ronde*, c'est observer, épier de côté et d'autre. Métaphore tirée du langage militaire, car la ronde est une tournée de nuit faite dans le camp pour voir si tout est en bon ordre.

2. Voy. Gilbert Cousin, *Gilberti Cognati Narrationum Silva*, p. 98 (1567). — De Jovis Ammonis oraculo.

3. PARMIL, au milieu de, *inter veteres*.

Il court parmi le monde un livre abominable.
(*Misanth.*, V, 1.)

4. L'ANTIQUITÉ. « On ne trouve cette fable dans aucun auteur ancien; mais La Fontaine aura lu cette assertion dans quelque recueil qui contenait cette fable et l'aura crue exacte. » (WALCKENAER.)

5. CENT BOUCHES. La Renommée. Expression tirée des poètes anciens. — Voy. le portrait de la Renommée dans Virgile :

Vana, malum quo non aliud velocius ullum...
Cui quot sunt corpora plume,
Tot lingua, totidem ora sonant, tot subrigit aures.
(*Énéide*, IV, 174, 181.)

Ayant mis partout la terreur
En publiant l'édit du nouvel empereur,
Les animaux, et toute espèce lige¹
De son seul appétit, crurent que cette fois
Il falloit subir d'autres lois.
On s'assemble au désert : tous quittent leur tanière.
Après divers avis, on résout, on conclut
D'envoyer hommage² et tribut.
Pour l'hommage et pour la manière³,
Le singe en fut chargé : l'on lui mit par écrit
Ce que l'on vouloit qui⁴ fût dit.
Le seul tribut les tint en peine :
Car, que donner? il falloit de l'argent.
On en prit d'un prince obligeant,
Qui, possédant dans son domaine⁵
Des mines d'or, fournit ce qu'on voulut.
Comme⁶ il fut question de porter ce tribut,

1. LIGE. APPÉTIT, qui n'obéit qu'à l'appétit grossier, par opposition à l'animal raisonnable. Cette expression rappelle celle de Salluste : « *Pecora quas natura prona atque ventri obedientia facit.* » (*Catiline*, I.) — Lige se disait du vassal tenant de son seigneur une sorte de fief qui le liait d'une obligation étroite envers ledit seigneur. Il en était l'*homme lige*, et lui devait aide et secours envers et contre tous. Dans la cérémonie où le vassal rendait hommage, on lui liait la main dans celle de son seigneur, pour marquer plus fortement la subordination.

Nés sui de France, de la terre vaillant,
E sui hom ligez Karlemaïne le franc.
(*Itou de Bordeaux*, douzième siècle.)

2. HOMMAGE. C'est le serment de fidélité que le vassal prête au seigneur dominant. — Ce mot vient du bas latin *hominaticum*.

3. LA MANIÈRE, la forme de l'hommage, la formule du serment. — Après avoir prêté serment, on en remettait copie au seigneur.

4. CE QUE L'ON VOULAIT QUI... Ce que et ce qui redoublés forment un gallicisme très usité au dix-septième siècle :

C'est vous, si quelque erreur n'abusé ici mes yeux,
Qu'on m'a dit qui vivez inconnu dans ces lieux.
(MOLIÈRE, *L'Éc.*, V, XIV.)

— « Voici cette épître de Corneille qu'on prétend qu'il lui attira tant d'ennemis. » (VOLTAIRE.)

5. DOMAINE, le bien ou la terre dont on est le maître, le propriétaire direct et absolu (du latin *dominium*). Un prince, par exemple, au moyen âge régna sur deux sortes de terres : celles dont ses vassaux lui faisaient hommage, et celles qu'il possédait en propre et qu'il administrait directement; ces dernières formaient son « domaine ».

6. COMME, lorsque, au moment où. — Ce sens de la conjonction *comme* est très ancien dans la langue; car on le rencontre trois fois dans la *Vie de saint Léger* (dixième siècle).

Com il lo vit, fut courroucé...
Et com il l'aut tout lo quiev...

« Lorsqu'il le vit, il fut courroucé... Et lorsqu'il lui eut enlevé la tête, etc. » (CONSTANS, *Chrestomathie*, p. 5.)

Le mulet et l'âne s'offrirent,
Assistés¹ du cheval ainsi que du chameau.
Tous quatre en chemin ils se mirent
Avec le singe, ambassadeur nouveau².
La caravane enfin rencontre en un passage³
Monseigneur le lion : cela ne leur plut point.
« Nous nous rencontrons tout à point,
Dit-il ; et nous voici compagnons de voyage.
J'allois offrir mon fait⁴ à part :
Mais, bien qu'il soit léger, tout fardeau m'embarrasse.
Obligez-moi de me faire la grâce
Que⁵ d'en porter chacun un quart :
Ce ne vous⁶ sera pas une charge trop grande,
Et j'en serai plus libre et bien plus en état⁷,
En cas que les voleurs attaquent notre bande,
Et que l'on en vienne au combat. »
Econduire un lion rarement se pratique.
Le voilà donc admis, soulagé, bien reçu,
Et, malgré le héros de Jupiter issu,
Faisant chère⁸ et vivant sur la bourse publique.
Ils arrivèrent dans un pré
Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré⁹,
Où maint mouton cherchoit sa vie ;
Séjour du frais, véritable patrie

1. ASSISTÉS. Ce mot signifie « seconder quelqu'un soit en justice, soit, à titre d'assesseur, dans l'accomplissement d'un office ». C'est dans ce second sens qu'il est ici employé.

2. NOUVEAU, d'un nouveau genre. — S'emploie souvent avec le sens « d'imprévu et d'extraordinaire » :

Hélas ! de quelle horreur ses timides esprits
A ce nouveau spectacle auront été surpris !
(RACINE, *Britannicus*, 294.)

— « C'est un style si nouveau à nous autres Français. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. VI, 540.) — Cette dureté de la Providence m'est toujours nouvelle. » (ID., IV, 269.)

3. PASSAGE, lieu étroit et d'accès difficile (*locorum angustia*).
4. FAIT signifie, dans certaines phrases, ce qui concerne quelqu'un, sa portion. On dit : « Ces deux frères ont partagé la succession, ils ont en chacun leur fait. L'aîné a déjà mangé son fait. » (MOLIÈRE, *L'Avare*, I, IV.)
5. QUE est ici explétif : « Obligez-moi de me faire une grâce qui est d'en porter, etc. » Que équivaut à « de telle sorte que vous en portiez, etc. »

6. CE NE VOUS... Tournure imitée du latin : ce ne sera pas pour vous. —
7. CE NOUS est une douce rente que ce M. Jourdain. » (MOL., *B. g.*, I, I.)

8. EN ÉTAT. Tournure elliptique qui signifie : être dans la situation convenable pour faire une chose, être dispos, en mesure de...

9. CHÈRE. Sur ce mot, voy. p. 173, note 3. — *Faisant chère*, faisant bombance, se nourrissant grasement.

10. DIAPRÉ. Tapissé, varié de vives couleurs (de l'italien *diaspro*, jaspe).

Des zéphyr. Le lion n'y fut pas, qu'à ces gens
Il se plaignit d'être malade.
« Continuez votre ambassade,
Dit-il ; je sens un feu qui me brûle en dedans,
Et veux chercher ici quelque herbe salutaire.
Pour vous, ne perdez point de temps :
Rendez-moi mon argent ; j'en puis avoir affaire¹. »
On déballe ; et d'abord² le lion s'écria,
D'un ton qui témoignait sa joie :
« Que de filles, ô dieux, mes pièces de monnaie
Ont produites ! Voyez : la plupart sont déjà
Aussi grandes que leurs mères.
Le croit³ m'en appartient. » Il prit tout là-dessus ;
Ou bien, s'il ne prit tout, il n'en demeura guères.
Le singe et les sommers⁴ confus,
Sans oser répliquer, en chemin se remirent.
Au fils de Jupiter on dit qu'ils se plainquirent,
Et n'en eurent point de raison⁵.
Qu'eût-il fait ? C'eût été lion contre lion ;
Et le proverbe dit : Corsaires à corsaires⁶,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires⁷.

1. AFFAIRE a quelquefois le sens de *besoin*. — Voy. p. 126, n. 4.

2. D'ABORD, aussitôt, tout de suite, dès l'abord.

3. CROIT. C'est proprement l'augmentation d'un troupeau par les petits qui y naissent.

4. SOMMIERS, les bêtes de somme, celles qui portaient les fardeaux. — Le latin classique *sagma*, selle, bât, fardeau (du grec *σάγμα*), est devenu dans le latin populaire *salma*, *sauma*, comme l'atèste Isidore de Séville l'adjectif classique *sagmarium* est pareillement devenu *salmarium*, *saumarium* : de ces mots sont sortis, *somme* (fardeau) et *sommiers* (porteurs de fardeau), en français.

Franc desherbergent, font leur somiers trosser.
(*Chanson de Roland*, 701.)

« Les Francs décampent et font charger leurs sommers. »

5. RAISON, satisfaction, justice. On dit, en ce même sens : « demander, rendre, faire, se faire, tirer, avoir raison de quelque chose ou de quelqu'un. » — « Une bonne potence me fera raison de ton audace. » (MOLIÈRE, *L'Avare*, V, IV.)

L'armée à son mérite enfin a fait raison.
(CORNEILLE, *Othon*, 6.)

Mourir sans tirer ma raison !
(*Le Cid*, I, II.)

Je vois qu'on m'a surpris ; mais j'en aurai raison.
(RACINE, *Plaid*, 572.)

Je vous ai demandé raison de tant d'injures.
(*Britannicus*, III, II.)

6. A CORSAIRES, dans le sens du latin *ad*, « en face de, opposés à », synonyme de « contre ».

7. AFFAIRES. Mot tiré de Régulier le satirique :

Et le proverbe dit : corsaires à corsaires.

XIII. — LE CHEVAL S'ÉTANT VOULU VENGER DU CERF¹

De tout temps les chevaux ne sont nés² pour les hommes.
Lorsque le genre humain de glands³ se contentoit,
Ane, cheval et mule, aux forêts habitoit⁴ :
Et l'on ne voyoit point, comme au siècle où nous sommes,
Tant de selles et tant de bâts,

L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.
(*Sat. XII.*)

Boileau, après La Fontaine, a repris ce mot de son devancier dans une épigramme contre les rédacteurs du Journal de Trévoux (1703).

Apprenez un mot de Régnier,
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.
(BOILEAU, *Epiqr.*, XXVII.)

1. Stésichore, cité par Aristote (*Rhét.*, L. II, ch. xx). — Horace, *Ep.* X, L. I. — Phèdre, L. IV, f. iv. Remarquez la construction bizarre du titre de cette fable : elle mêle deux formes différentes, l'une active (ayant voulu, etc.), l'autre réfléchie (s'étant vengé) ; la forme active est sacrifiée à la forme réfléchie parce que le pronom *se* commence la phrase et que l'idée principale est exprimée par « se venger ». Nous trouvons un autre exemple d'une construction pareille, qui, d'ailleurs, n'est point à imiter, dans *la Mort et le Mourant* (L. VIII, f. 1) :

S'étant su lui-même avertir.

Cette construction a été suggérée aux écrivains du dix-septième siècle par l'habitude qu'on avait alors, et que nous avons déjà signalée, de déplacer le pronom *se* qui aurait dû se mettre entre deux verbes, et de le placer avant le premier verbe au lieu de le mettre avant le second (par exemple, *il s'alla cacher*, au lieu de, *il alla se cacher*).

2. NE SONT NÉS. Les chevaux ne sont pas nés de tout temps, etc. — Cette suppression de *pas* est conforme aux habitudes de l'ancien français. Plus on remonte aux origines de la langue, plus on trouve d'exemples de l'emploi de *ne* sans le complément de *pas* ou de *point*. La raison en est simple. *Ne* est la vraie négation ; *pas* et *point* sont des substantifs dont l'usage a fait les auxiliaires de cette négation. *Ne* est la négation non adoucie ; non s'est d'abord adouci en *nen*, puis en *ne*. Aussi, les anciens textes portent-ils souvent *ne*, comme négation suffisante et sans complément :

Deus! ne lassier que France en soit honie!
(*Chanson de Roland*, 2854.)

« Dieu ne laissez (pas) honnir France! »

— Il est resté quelques traces de cet usage ancien, qui est, d'ailleurs, un latinisme, dans le français moderne, surtout en style familier. « *Je ne sais, je n'ose, je ne cesse, je n'ai garde, je ne puis, il n'importe.* »

3. Les éditions modernes écrivent « glands » ; les éditions originales donnent « gland » au singulier. La Fontaine a dû préférer le singulier par imitation des Latins qui d'ordinaire, en parlant de gland, emploient le singulier :

Glande sues leti redpunt.
(*Verg.*, *Georg.*, II, 520.)

— Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter...
(*Bor.*, *Sat.*, I, ni, 100.)

4. HABITOIT. Le poète a mis le singulier, parce qu'il y a sous-entendu dans sa pensée : tout cela (habitait). — *Voy.* p. 184, note 1, et 184, n. 1 et 5.

Tant de harnois¹ pour les combats,
Tant de chaises², tant de carrosses ;
Comme aussi ne voyoit-on pas
Tant de festins et tant de noces.
Or, un cheval eut alors différend
Avec un cerf plein de vitesse ;
Et, ne pouvant l'attraper en courant,
Il eut recours à l'homme, implora son adresse.
L'homme lui mit un frein, lui sauta sur le dos,
Ne lui donna point de repos
Que le cerf ne fût pris, et n'y laissât la vie.
Et cela fait, le cheval remercie
L'homme son bienfaiteur, disant : « Je suis à vous ;
Adieu ; je m'en retourne en mon séjour sauvage.
— Non pas cela, dit l'homme ; il fait meilleur chez nous :
Je vois trop quel est votre usage³.
Demeurez donc ; vous serez bien traité,
Et jusqu'au ventre en la litière. »
Hélas ! que⁴ sert la bonne chère
Quand on n'a pas la liberté ?
Le cheval s'aperçut qu'il avoit fait folie⁵ ;
Mais il n'étoit plus temps ; déjà son écurie
Étoit prête et toute bâtie.
Il y mourut en traînant son lien :
Sage s'il eût remis une légère offense.
Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,

1. HARNOIS. Ce mot, d'origine celtique (*harnes*, armure), a d'abord désigné l'armure complète d'un homme d'armes ; de là l'expression « blanchir sous le harnais ». Il désigne aujourd'hui l'équipage d'un cheval de selle ou de voiture.

2. CHAISE, voiture légère. De là *chaise de poste*.

3. VOTRE USAGE (tournerure latine), votre utilité, l'usage qu'on peut faire de vous. — « Cette terrasse est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise. » (*M^{me} DE SÉVIGNÉ*, IX, 117.)

4. QUE SERT. « Que » traduit ici le latin *quid* et signifie, comme ce mot, « en quoi ».

Que peut vous offenser sa flamme, ou sa retraite?...
Que te peut nuire enfin une telle tempête?

(*CORNILLE*, *D. Sanche*, III, vi ; — *Imit.*, III, XLVI.)

— « Que lui était nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures ? » (*BOURDALOUE*, *Serm. oct. Ascens.*, II.)

5. FAIT FOLIE. Un, une, se suppriment quelquefois pour plus de rapidité :

O ciel ! c'est miniature
Et voilà d'un bel homme une vive peinture.
(*MOLIERE*, *Scapin*, VI.)

Tu vois si c'est mensonge, et j'en suis fort ravi.
(*Id.*, *ibid.*, XII.)

C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qu¹ les autres ne sont rien.

XIV. — LE RENARD ET LE BUSTE²

Les grands, pour la plupart, sont masques de théâtre;
Leur apparence impose³ au vulgaire idolâtre.
L'âne n'en sait juger que par ce qu'il en voit :
Le renard, au contraire, à fond les examine,
Les tourne de tout sens : et, quand il s'aperçoit
Que leur fait⁴ n'est que bonne mine,
Il leur applique un mot qu'un buste de héros
Lui fit dire fort à propos.
C'étoit un buste creux, et plus grand que nature.
Le renard, en louant l'effort de la sculpture :
« Belle tête, dit-il ; mais de cervelle point. »

Combien de grands seigneurs sont bustes en ce point !

XV. — LE LOUP, LA CHÈVRE ET LE CHEVREAU⁵

La bique⁶, allant remplir sa traînante mamelle,
Et paître l'herbe nouvelle,
Ferma sa porte au loquet⁷,
Non sans dire à son biquet :

1. Qui. Nous avons déjà dit qu'au dix-septième siècle qui s'employait souvent pour lequel avec un nom de chose :

Oui, oui, votre mérite à qui chacun se rend.
(MOL., *Ec. des maris*, I, ix.)

2. Esope, f. 11. — Phèdre, L. I, f. 7. *Vulpes ad personam tragicam*.
3. IMPOSER, tromper. — La distinction entre imposer et en imposer est toute moderne, et nos bons écrivains ne l'ont pas connue. Ils se sont servis uniquement d'imposer pour signifier abuser, tromper, mentir :

Faites-moi pis encor : tuez-moi, si j'impose.
(MOLÈRE, *Dép. am.*, I, iv.)

— Quelques écrivains, dit Bouhours, ont voulu établir imposturer. Le public s'est contenté du verbe imposer, qui signifie la même chose : vous imposez ; il impose à tout l'univers. — « Imposer tout seul veut dire mentir. » (LA TOUCHÉ, 1730.) — Voy. M. Génin, *Lexique de la langue de Molière*.

4. LEUR FAIT, tout ce qui les concerne. Voy. p. 200, note 4.

5. GILLES CORROZAT, 24. *Du loup et du chevreau*. — Marie de France, f. 90.

6. BIQUET (de l'italien becco, bouc).

7. LOQUET, diminutif de l'ancien français loc, qui est d'origine germanique et vient de l'anglo-saxon loc, fermer, verrouiller.

« Gardez-vous, sur votre vie¹,
D'ouvrir que l'on ne vous die²,
Pour enseigne³ et mot du guet⁴ :
Foin⁵ du loup et de sa race ! »
Comme elle disoit ces mots,
Le loup, de fortune⁶, passe ;
Il les recueille à propos,
Et les garde en sa mémoire.
La bique, comme on peut croire,
N'avoit pas vu le glouton.

1. SUR VOTRE VIE, sous peine de perdre la vie. On disoit, par une tournure analogue, sur peine de : « Est-ce un article de foi qu'il faille croire sur peine de damnation ? » (PASCAL, 18^e *Prov.*)

On ne doit de rimer avoir aucune envie,
Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie.
(MOLÈRE, *Mis.*, IV, 1.)

2. DIE est l'ancienne forme de la 3^e personne singulier du subjonctif présent de dire ; « dise » est une forme moderne. Dans l'ancien français, « dieit » a donné dit ; « dixit », dist ; « dicat », die. — « Je vous prie que chascun de vous dise quelque chose, pour manière de gaberie. » (*Galien restoré*. — CONSTANS, p. 24.) Cette forme ancienne s'est maintenue, à côté de la forme plus moderne, jusqu'au milieu du dix-septième siècle, surtout dans le style familier. Malherbe l'emploie dans ses lettres ; Molière s'en sert parfois dans ses comédies :

Faites-la sortir, quot qu'on die...
Ah ! que ce quot qu'on die est d'un goût admirable !
(FEN. *sc.*, III, n.)

3. ENSEIGNE, du latin *insignia* (pluriel neutre classique de l'adjectif, devenu, comme tant d'autres adjectifs neutres au pluriel, un substantif féminin singulier, dans le latin populaire). Premier sens : « signe de reconnaissance, indice pour faire reconnaître quelqu'un ou quelque chose. » De là cette locution : « parler ou agir à bonnes enseignes. »

4. MOT DU GUET, mot d'ordre, ou mot choisi par le chef d'une garnison, d'une troupe ou d'une armée, pour être communiqué aux sentinelles et servir ainsi de signe de reconnaissance entre les divers détachements d'un même corps. — Sur le mot guet, voy. p. 131, n. 7.

5. FOIN ! L'origine de cette exclamation de mépris est inconnue. Elle est fréquente au dix-septième siècle dans le style familier :

CHICANRAU.

Foin de moi ! (*Plaideurs*, II, v.)
— Foin ! que n'ai-je avec moi pris mon porte-respect.
(MOLÈRE, *Étourdi*, III, ix.)

— Quelques-uns la font venir d'un mot du Berry, *fouin*, qui signifie putois : « Oh ! le petit fouin ! » D'autres la dérivent du latin *phu* ou *phuy* (en grec φῦσ), qui est dans Plaute et dans Térence et qui exprime tantôt le dégoût, tantôt l'admiration. On trouve cette exclamation dans les *Curiosités françaises* de Oudin, au seizième siècle : « Foin de la beste et de celui qui me l'a vendue ! »

6. DE FORTUNE, par hasard (en latin, *forte*, *fortuna*). On disoit aussi par fortune :

Je l'avois sous mes pieds rencontré par fortune.
(MOLÈRE, *Span.*, XXII.)

— De s'employait alors très souvent avec le sens de par en français et de *fablatif* du latin. Voy. p. 164, note 6.

Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton,
 Et, d'une voix papelarde¹,
 Il demande qu'on ouvre, en disant : « Foin du loup ! »
 Et croyant entrer tout d'un coup.
 Le biquet soupçonneux par la fente regarde :
 « Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point, »
 S'écria-t-il d'abord. Patte blanche est un point
 Chez les loups, comme on sait, rarement en usage.
 Celui-ci, fort surpris d'entendre ce langage,
 Comme il étoit venu s'en retourna chez soi².
 Où seroit le biquet s'il eût ajouté foi
 Au mot du guet que, de fortune,
 Notre loup avoit entendu ?
 Deux sûretés valent mieux qu'une ;
 Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

XVI. — LE LOUP, LA MÈRE ET L'ENFANT³

Ce loup me remet en mémoire
 Un de ses compagnons qui fut encor mieux pris :
 Il y périt. Voici l'histoire :
 Un villageois avoit à l'écart son logis.
 Messer⁴ loup attendoit chape-chute⁵ à la porte ;
 Il avoit vu sortir gibier de toute sorte,
 Veaux de lait⁶, agneaux et brebis,
 Régiments de dindons, enfin bonne provende⁷.
 Le larron commençoit pourtant à s'ennuyer.

1. PAPELARDE, hypocrite. Vieux mot. (De l'italien *pappalarde*.)

2. SOI, pour *lui*. Voy. p. 57, note 2.

3. ESOPÈ, f. 38 et 104.

4. MESSER. Voy. p. 140, n. 3.

5. CHAPE-CHUTE. « Bonne aubaine, due à la négligence ou au malheur d'autrui. » (LITTRÉ.) — On dit d'un homme qu'il cherche *chape-chute* pour dire qu'il cherche quelque hasard, quelque rencontre avantageuse. *Chape* autrefois signifioit manteau ou toute espèce de vêtement employé pour se garantir la tête (latin populaire, *cappam*, manteau à capuchon) des injures du temps. *Chute* est le participe du vieux mot *choir*. — *Chape-chute* signifie donc manteau tombé, qu'on rencontre sur son chemin et dont on s'empare. — Cette locution a fini par avoir un autre sens : *trouver malheur au lieu d'un avantage cherché*. — « Je lui dis que ce n'est point là la vie d'un honnête homme, qu'il trouvera quelque *chape-chute*, et qu'à force de s'exposer, il aura son fait. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. II, p. 176.)

6. VEUX DE LAIT, veaux qui têtent encore la mère. (LITTRÉ.)

7. PROVÈNDE, provision de vivres, mélange de grains pour les bestiaux. Du latin *præbenda*. — Le mot « prébende » a la même origine et désigne particulièrement les revenus attachés à un canonicat.

Il entend un enfant crier :
 La mère aussitôt le gourmande,
 Le menace, s'il ne se tait,
 De le donner au loup. L'animal se tient prêt,
 Remerciant les dieux d'une telle aventure,
 Quand la mère, apaisant sa chère géniture¹,
 Lui dit : « Ne criez point; s'il vient, nous le tuons. »
 « Qu'est ceci? » s'écria le mangeur de moutons :
 Dire d'un, puis d'un autre² ! Est-ce ainsi que l'on traite
 Les gens faits comme moi? me prend-on pour un sot?
 Que quelque jour ce beau marmot
 Vienne au bois cueillir la noisette...
 Comme il disoit ces mots, on sort de la maison :
 Un chien de cour l'arrête; épieux et fourches-fières³;
 L'ajustent⁴ de toutes manières.
 « Que venez-vous chercher en ce lieu? » lui dit-on.
 Aussitôt il conta l'affaire.
 « Merci de moi⁵ ! » lui dit la mère ;
 Tu mangeras mon fils ! L'ai-je fait à dessein
 Qu'il assouvisse un jour ta faim? »
 On assomma la pauvre bête.
 Un manant⁶ lui coupa le pied droit et la tête :
 Le seigneur du village à sa porte les mit ;
 Et ce dicton picard alentour fut écrit :
 « Biaux chires leups, n'écoutez mie
 Mère tenchent chen fieux qui crie⁷. »

1. GÉNITURE, terme vieilli :

Nourri je suis en la maison de France,
 De qui tu es royale géniture. (MANROT.)

2. DIRE D'UN, etc. Locution familière : varier dans son langage. Dans cette locution, comme dans « tout un, c'est tout un », *un, autre* ont un sens neutre et indéterminé : « parler dans un sens, puis dans un autre. »

3. FOURCHES-FIÈRES, fourches à deux dents de fer, longues, aiguës et solides (*furca ferrea* ou *fera*). (LITTRÉ.) — *Fer* s'écrivit quelquefois *fiër*, au moyen âge.

4. L'AJUSTENT, l'arrangent, le maltraitent. « Ajuster de toutes pièces, maltraiter en paroles ou en actions. » (LITTRÉ.)

5. MERCI DE MOI ! Exclamation dont le sens primitif est : grâce pour moi ; merci signifiant *grâce* et *miséricorde*. — « Merci » vient de *mercedem* et s'est d'abord écrit *merciit*. On disait de même : *merci de ma vie* :

Clamez vos culpes, si priez Dieu *merciit*...

Sempres est morte. Deus ait *merciit* de l'anme!

(Chanson de Roland, v. 1132 et 3711.)

Hé! *merci de ma vie!* Il en irait bien mieux

Si tout se gouvernait par ses ordres pieux.

(MOL., Tart., I, 1.)

6. MANANT. Voy. p. 85, n. 6.

7. CRIE. « Beau sire loup, n'écoutez pas mère tançant son fils qui crie. »

XVII. — PAROLE DE SOCRATE¹

Socrate² un jour faisant bâtir,
Chacun censuroit son ouvrage :
L'un trouvoit les dedans³, pour ne lui point mentir,
Indignes d'un tel personnage ;
L'autre blâmoit la face, et tous étoient d'avis
Que les appartements en étoient trop petits.
Quelle maison pour lui ! l'on y tournoit à peine.
« Plût au ciel que de vrais amis,
Telle qu'elle est, dit-il, elle pût être pleine ! »

Le bon⁴ Socrate avoit raison
De trouver pour ceux-là trop grande sa maison.
Chacun se dit ami ; mais fou qui s'y repose⁵ :
Rien n'est plus commun que ce nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

XVIII. — LE VIEILLARD ET SES ENFANTS⁶

Toute puissance est foible, à moins que d'être unie :
Ecoutez là-dessus l'esclave de Phrygie⁷.
Si j'ajoute du mien à son invention,

L'orthographe du moyen âge est à peu près conservée dans ce dicton picard. L's du cas sujet singulier est maintenu : *leups* aurait dû s'écrire *leus*. *Mie*, locution adverbiale, vient de *mica* (une mie de pain, un rien). — *Chien* est pour *suen*, l'une des formes du pronom possessif *ses, son*. — *Fieux* pour *fieux* (*filium*), cas régime. — Cette prononciation picarde existe encore aujourd'hui dans les départements formés de l'ancienne Picardie et du Hainaut.

1. PHÈDRE, L. III, f. 8. *Socrates ad amicos*.
2. SOCRATE, célèbre philosophe athénien, maître de Platon. Condamné à mort, sous prétexte qu'il oorrompait la jeunesse, il but la ciguë (400 av. J.-C.).
3. LES DEDANS. L'adverbe « dedans » devient substantif pour désigner l'intérieur d'une chose : le dedans du cœur, les dedans d'une maison.
4. LE BON SOCRATE. *Bon*, si souvent employé par nos vieux auteurs en parlant des écrivains célèbres de l'antiquité, n'a pas le sens familier que nous lui donnons aujourd'hui. Il signifie le sage, le prudent, l'habile auteur (*optimus*).
5. S'Y REPOSE, qui s'y lie (*conquiescere in aliquo re*) :

Lorsqu'il se reposoit sur moi de tout l'Etat.
(RAC., *Brit.*, I, L.)
En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé.
(*Athalie*, v. 1706.)

— « Je me reposerai sur ma conscience et sur mon cœur. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. III, 12.)

6. ESOPÈ, f. 174 et 265. — Plutarque, *Du trop parler*.
7. PHRYGIEN. ESOPÈ. Voy. p. 22.

C'est pour peindre nos mœurs, et non point par envie¹ :
Je suis trop au-dessous de cette ambition.
Phèdre² enchérit³ souvent par un motif de gloire ;
Pour moi, de tels pensers⁴ me seroient malséants.
Mais venons à la fable, ou plutôt à l'histoire
De celui qui tâcha d'unir tous ses enfants.

Un vieillard prêt⁵ d'aller où la mort l'appelloit⁶ :
« Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parloit),
Voyez si vous rompez ces dards liés ensemble ;
Je vous expliquerai⁷ le nœud qui les assemble. »
L'aîné les ayant pris, et fait tous ses efforts,
Les rendit, en disant : « Je le donne⁸ aux plus forts. »
Un second lui succède, et se met en posture⁹,
Mais en vain. Un cadet¹⁰ tente aussi l'aventure.

1. ENVIE, rivalité, jalousie de gloire. « Le désir de surpasser un auteur mort il y a 2400 ans ne peut s'appeler envie ; c'est une noble émulation. » (CHAMFORT.) — « Envie » signifie précisément ici émulation. Ce mot n'implique, dans la pensée de La Fontaine, aucun sentiment jaloux, mais un simple désir d'imiter et de surpasser l'auteur ancien. Racine emploie fréquemment ce mot avec le sens de désir :

Enfin, de tous les Grecs satisfaites l'envie...

(*Androm.*, I, II.)

Hé bien ! Seigneur, allez : contentez votre envie.

(*Alex.*, v. 313.)

Mourons donc... — Ah ! Seigneur, quelle cruelle envie !

(*Théb.*, v. 1498.)

2. PHÈDRE, fabuliste latin qui vivait sous Auguste et sous Tibère. Voy. p. 23.

3. ENCHÉRIT. *Enchérit*, en matière d'écrits, c'est ajouter à ce qu'un autre a dit.

4. PENSERS. « L'usage a préféré *pensée* à *penser* qui était un si beau mot, et dont les vers se trouvent si bien. » (LA BRUYÈRE.)

La mer a moins de vents qui ses vagues irritent
Que je n'ai de *pensers*. (MOLÈRE.)

— Voy. p. 147, n. 1.

5. PRÊT ; E, au dix-septième siècle, s'employait pour *près de*. — « Lorsque *près* signifie *sur le point de*, *prêt de* est beaucoup meilleur. » (BOUHOURS.) — « Est-il l'heure de revenir chez soi quand le jour est *prêt de paraître*. » (MOLÈRE, *G. Dand.*, III, XI.) — Voy. p. 167, n. 1.

6. APPELOIT. Cette rime masculine vient après une autre rime masculine toute différente (*enfants*) ; ce qui est contraire à l'une des règles principales de notre versification.

7. EXPLIQUERAI. Excellente expression qui signifie tout à la fois : montrer le moyen de délier le nœud, et le délier (*explicare*, dérouler, développer).

8. JE LE DONNE. Locution proverbiale analogue à celle-ci : Je vous le donne en trois, en quatre, etc. « Je donne *cela*. »

9. POSTURE (du latin *positura*), position favorable.

10. UN CADET, un plus jeune. « Par rapport au droit d'aînesse, tous les puînés (nés après le premier) sont appelés cadets, relativement à leur frère né le premier à qui seul appartient le droit d'aînesse. » (TRÉVOUX.) — « Ce mot vient du provençal *capdet* qui est le latin *capitellum* (diminutif de

Tous perdirent leur temps ; le faisceau résista :
De ces dards joints ensemble un seul ne s'éclata¹.
« Foibles gens, dit le père, il faut que je vous montre
Ce que ma force peut en semblable rencontre. »
On crut qu'il se moquoit ; on sourit, mais à tort :
Il sépare les dards, et les rompt sans effort.
« Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde :
Soyez joints², mes enfants ; que l'amour vous accorde. »
Tant que dura son mal, il n'eut³ autre discours.
Enfin se sentant prêt⁴ de terminer ses jours,
« Mes chers enfants, dit-il, je vais où sont nos pères ;
Adieu : promettez-moi de vivre comme frères ;
Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant. »
Chacun de ses trois fils l'en assure en pleurant.
Il prend à tous les mains ; il meurt. Et les trois frères
Trouvent un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires.
Un créancier saisit, un voisin fait procès.
D'abord notre trio s'en tire avec succès.
Leur amitié fut courte autant qu'elle étoit rare.
Le sang les avoit joints ; l'intérêt les sépare.
L'ambition, l'envie, avec les consultants⁵,
Dans la succession entrent en même temps.
On en vient au partage, on conteste, on chicane :
Le juge sur cent points tour à tour les condamne.
Créanciers⁶ et voisins reviennent⁶ aussitôt,
Ceux-là sur une erreur, ceux-ci sur un défaut⁷.

caput, (chef) : le fils aîné étant considéré comme le premier chef de la famille ; le second des enfants, le *cadet*, est proprement le second chef, le *petit chef*. » (BRACHER.)

1. S'ÉCLATA, se rompit. *Eclater*, à l'actif, a le sens de « briser en éclats ; détacher en rompant ». On dit : éclater une branche. Par conséquent, *s'éclater* signifie « se briser en éclats. » C'est donc ici le terme propre. Ce sens est, d'ailleurs, conforme à l'étymologie : *éclater* vient de l'ancien haut allemand *skleisan* ou *skleitán*, briser. De là sont sortis ces vieux mots français : *esclaz*, *esclaces*, *esclices*, morceaux, fragments, éclats de bois, qui se trouvent dans la *Chanson de Roland*.

2. JOINTS, unis (*uncti, conjuncti inter se*). Ce mot s'emploie avec un régime indirect : *joints d'amitié, joints d'intérêts*.

Un ami qui m'est joint d'une amitié fort tendre.
(MOLIÈRE.)

3. IL N'EUT, il ne tint. C'est le *habere sermonem* des Latins.

4. PRÊT DE VOY, plus haut, p. 209 n. 5.

5. CONSULTANTS. Un consultant est un homme expérimenté dont on prend avis. Un avocat consultant, un médecin consultant. — Ce mot s'applique aussi, mais plus rarement, à celui qui demande une consultation.

6. REVIENNENT. Terme de procédure : revenir par opposition contre un jugement, se pourvoir contre un arrêt.

7. DÉFAUT, défaut de formes en matière judiciaire, manquement à

Les frères désunis sont tous d'avis contraire :
L'un veut s'accommoder¹, l'autre n'en veut rien faire.
Tous perdirent leur bien, et voulurent trop tard
Profiter de ces dards² unis et pris à part.

XIX. — L'ORACLE ET L'IMPIE³

Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre.
Le dédale⁴ des cœurs en ses détours n'enserme⁵
Rien qui ne soit d'abord⁶ éclairé par les dieux :
Tout ce que l'homme fait, il le fait à leurs yeux,
Même les actions que dans l'ombre il croit faire.

Un païen qui sentoit quelque peu le fagot⁷,
Et qui croyoit en Dieu, pour user de ce mot,
Par bénéfice d'inventaire⁸,

quelques-unes des lois de la procédure qui suffit pour faire annuler un jugement.

1. S'ACCOMMODER. Terme de jurisprudence, terminer une affaire à l'amiable.

2. PROFITER DE CES DARDS, de l'exemple ou de la comparaison de ces dards, etc. Ce tour de phrase est un latinisme. — Racine a dit, par un tour semblable :

Et faites retentir jusques à son oreille
De Joas conservé l'étonnante merveille.

(*Athalie*, V, III.)

3. ESOPUS, f. 32 et 16.

4. DÉDALE, les replis les plus cachés et les plus compliqués. Un dédale ou labyrinthe est un lieu où l'on s'égare à cause de la multiplicité des chemins et des détours. Ce mot vient du labyrinthe de Crète, construit par Dédale sous le règne de Minos.

On y voit tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de lois. (BOILEAU.)

5. ENSERME, enferme. Terme hors d'usage maintenant.

Les dieux instruisent la terre
À révérer leur auteur,
Tout ce que le globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.

(J.-B. ROUSSEAU, Ode 2.)

6. D'ABORD, aussitôt, immédiatement. Même sens dans ces vers de Racine :

Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide...
Qui d'abord accablait ses ennemis surpris.

(*Athalie*, III, III.)

7. FAGOT, qui était impie. Locution qui s'est introduite en France du temps où l'on brûlait les hérétiques. — « Des mouvements si impétueux sentent le fagot... Le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne (arrivée en deux jours, par de grands vomissements) : cela sent bien le fagot. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. I, p. 544. — VIII, 473.)

8. INVENTAIRE. On dit ordinairement *sous bénéfice*, etc. Le bénéfice d'inventaire est un droit que la loi accorde à un héritier de n'accepter un hé-

Alla consulter Apollon.

Dès qu'il fut en son sanctuaire :

« Ce que je tiens, dit-il, est-il en vie ou non ? »
 Il tenoit un moineau, dit-on,
 Prêt¹ d'étouffer la pauvre bête,
 Ou de la lâcher aussitôt,
 Pour mettre Apollon en défaut.

Apollon reconnut ce qu'il avoit en tête :

« Mort ou vif, lui dit-il, montre-nous ton moineau,
 Et ne me tends plus de panneau² :
 Tu te trouverois mal d'un pareil stratagème.
 Je vois de loin ; j'atteins de même³. »

XX. — L'AVARE QUI A PERDU SON TRÉSOR⁴

L'usage seulement fait la possession⁵.

Je demande à ces gens de qui⁶ la passion

Est d'entasser toujours, mettre⁷ somme sur somme,

ritage qu'autant que les charges ne dépasseront point les biens constatés par l'inventaire. Croire en Dieu sous bénéfice d'inventaire, c'est y croire à condition que cette croyance pourra être rejetée à volonté si elle gêne ou déplaît.

1. PRÊT DE. Nous avons vu souvent *prêt de* signifiant *près de*, sur le point de. Ici, il signifie *prêt à*, *disposé à*, et dans ce second sens il est souvent employé au dix-septième siècle ; la distinction entre *prêt de* et *prêt à* n'existant pas ou n'étant pas encore de règle.

Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'entendre.
 (Rac., *Phédre*, V, v.)

2. PANNEAU, filet qu'on met sur le passage du gibier, et, par extension, piège.

Quoique bien averti, j'étais dans le panneau.
 (Corn., *le Menteur*, II, vi.)

— Mais n'admirez-vous pas cette bonne comtesse
 Qui, dès qu'elle me voit, donnait dans le panneau...
 (Rac., *les Plaideurs*, II, 1.)

3. DE MÊME. Apollon était armé d'un arc, et les anciens le surnommaient : *qui frappe au loin* (*Ἐχέβολος*).

4. ESOPÉ, f. 59 et 188.

5. POSSESSION. Horace (L. I, Ep. V, 12) :

Quo mihi fortunam, si non conceditur uti ?

6. DE OUL. Voy. p. 109, n. 5, et p. 177, n. 3.

7. METTRE. Régulièrement, il faut *de mettre* ; mais on supprimait dans ces sortes de phrases, assez souvent, la préposition ou l'article avant le second verbe :

Il nous faut le mener en quelque hôtellerie
 Et faire sur les pots décharger sa furie.
 (Mol., *l'Et.*, I, II.)

Digne emploi d'un ministre ennemi des flatteurs...
 De la flatter lui-même et nourrir dans son âme, etc.
 (Rac., *Briann.*, v. 294.)

Quel avantage ils ont que n'ait pas un autre homme.
 Diogène¹ là-bas est aussi riche qu'eux,
 Et l'avare ici-haut comme lui vit en gueux².
 L'avare au trésor caché, qu'Esopé nous propose³,
 Servira d'exemple à la chose.

Ce malheureux attendoit

Pour jouir de son bien une seconde vie ;
 Ne possédoit pas l'or, mais l'or le possédoit.

Il avoit dans la terre une somme enfouie,
 Son cœur avec, n'ayant autre déduit⁴,
 Que d'y ruminer jour et nuit,

Et rendre sa chevance⁵ à lui-même sacrée⁶.
 Qu'il allât ou qu'il vînt, qu'il bût ou qu'il mangeât,
 On l'eût pris de bien court⁷, à moins qu'il ne songeât
 A l'endroit où gisoit cette somme enterrée.
 Il y fit tant de tours qu'un fossoyeur⁸ le vit,
 Se douta du dépôt, l'enleva sans rien dire.

1. DIOGÈNE, philosophe cynique qui vivait dans un tonneau et faisait consister la vertu dans l'indigence (né en 413 av. J.-C.).

2. GUEUX. « Un avare est toujours gueux ; il a également besoin de ce qu'il a et de ce qu'il n'a pas. » (VOLTURE.)

— Boileau :

Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
 (Sat VII, es.)

3. PROPOSE, à notre étude, à nos réflexions.

4. DÉDUIT, divertissement (du latin *deductum*) ; on disait aussi *se déduire* (*se deducere*), se divertir. C'est un mot de l'ancien français :

A joie se deduisent li gent nostre seignor.
 (Chanson de Jérusalem. — CONSTANS, p. 58.)

Il ne amat pas mon deduit.
 (Tristan et Iseult. — BARTSCH, p. 104.)

5. CHEVANCE, bien, fortune, revenu. Expression de l'ancienne langue. Elle vient du radical *chef* (*caput*), d'où l'on a formé *chevir*, venir à son chef, à son but, être en possession de, etc. Le verbe *chevir* est dans Molière : *Nous ne saurions en chevir*, dit M. Dimanche dans *Don Juan* (IV, III). Le substantif s'est formé du même radical augmenté du suffixe *antiam*, d'où *chevance*.

Grosse chevance oncques ne m'a tenté,
 Et peu de bien a de quoi me suffire. (J.-B. ROUSSEAU.)

6. SACRÉZ. Cette expression fait penser à ces vers de Voltaire, si connus, où l'épithète *sacré* est employée avec la même acception :

Tenez, prenez mes cantiques sacrés ;
 Sacrés ils sont, car personne n'y touche.
 (Le Paveur Diabte, v. 1765.)

7. COURT. Prendre de court, c'est surprendre, ne laisser aucun délai, aucun intervalle. « Il eût fallu saisir un intervalle bien court pour le surprendre ne songeant pas... »

8. FOSSEUR. Ce mot est employé dans son sens primitif et le plus général : « celui qui fait fosses et fossés. »

Notre avare un beau jour ne trouva que le nid.
Voilà mon homme aux pleurs¹ : il gémit, il soupire.
Il se tourmente, il se déchire².
Un passant lui demande à quel sujet ses cris.
« C'est mon trésor que l'on m'a pris.
— Votre trésor ! où pris ? — Tout joignant³ cette pierre.
— Eh ! sommes-nous en temps de guerre
Pour l'apporter si loin ? N'eussiez-vous pas mieux fait
De le laisser chez vous en votre cabinet⁴,
Que de le changer de demeure ?
Vous auriez pu sans peine y puiser à toute heure.
— A toute heure, bons dieux ! ne tient-il qu'à cela⁵ ?
L'argent vient-il comme il s'en va ?
Je n'y touchois jamais. — Dites-moi donc, de grâce,
Reprit l'autre, pourquoi vous vous affligez tant :
Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent,
Mettez une pierre à la place ;
Elle vous vaudra tout autant. »

XXI. — L'OEIL DU MAÎTRE⁶

Un cerf s'étant sauvé dans une étable à bœufs

1. AUX, dans les pleurs. Tournure fréquente en poésie :

On souffre, aux entretiens, ces sortes de combats.
(Mol., Fem. sav., IV, m.)
Aux ballades surtout vous êtes admirable. (Ib., *ibid.*)

2. SE DÉCHIRE, il se déchire l'âme (*dilacerat animum*). Nous pensons qu'il faut prendre au sens moral et non au sens physique ce mot qui est si souvent employé au dix-septième siècle dans cette acception. Si le poète eût voulu dire : il déchire ses vêtements ou s'arrache les cheveux, il l'eût dit. Il « se déchire » renforce le sens du verbe précédent « il se tourmente ».

Hélas ! que vous me déchirez ! (Rac., *Bérénice*, v. 1183.)

Mille soupçons affreux viennent me déchirer.
(Mithrid., v. 1188.)

... Je verrai mon âme en secret déchirée. (Ibid., v. 731.)

Quoi ? De quelques remords êtes-vous déchirée ?
(Phèdre, v. 218.)

3. TOUT JOIGNANT, tout proche. *Joignant* est ici considéré comme préposition (mot à mot : « dans un lieu tout joignant, etc. »)

4. CABINET. Au dix-septième siècle, ce mot servait souvent à désigner un meuble à tiroirs et fermant à clef, destiné à serrer livres, papiers, bijoux, et autres objets précieux. C'est là qu'Alceste conseille à Oreste de cacher son sonnet :

Franchement, il est bon à mettre au cabinet.
(*Misanth.*, I, n.)

5. CELA. « Est-ce là la seule chose qu'il y ait à faire ? Est-ce là le seul soin que vous ayez à me recommander ? »

6. Phèdre, L. II, f. 7. *Cervus et Bovus*.

Fut d'abord¹ averti² par eux

Qu'il cherchât un meilleur asile.

« Mes frères, leur dit-il, ne me décelez pas :

Je vous enseignerai les pâtis³ les plus gras ;

Ce service vous peut quelque jour être utile,

Et vous n'en aurez point regret. »

Les bœufs, à toutes fins⁴, promirent le secret.

Il se cache en un coin, respire, et prend courage.

Sur le soir on apporte herbe fraîche et fourrage,

Comme l'on faisoit tous les jours :

L'on va, l'on vient, les valets font cent tours⁵,

L'intendant même ; et pas un d'aventure

N'aperçut ni cor, ni ramure⁶,

Ni cerf enfin⁷. L'habitant des forêts

Rend déjà grâce aux bœufs, attend dans cette étable

Que, chacun retournant au travail de Cérès,

Il trouve pour sortir un moment favorable.

L'un des bœufs ruminant⁸ lui dit : « Cela va bien ;

Mais quoi ! l'homme aux cent yeux⁹ n'a pas fait sa revue :

Je crains fort pour toi sa venue ;

Jusque-là, pauvre cerf, ne te vante de rien. »

1. D'ABORD, aussitôt.

2. AVERTI QU'IL. Après « avertir » on peut employer *que*, soit avec l'indicatif, soit avec le subjonctif, selon le sens :

La reine, d'un regard, a daigné m'avertir
Qu'à votre empressement elle allait consentir.
(Rac., *Bérénice*, I, l.)

— *Averti qu'il cherchât* est une sorte de latinisme. L'emploi de la préposition *de* est plus habituel.

3. PÂTIS, pâturages. Ce mot, autrefois *pastis*, vient du latin populaire *pasticium*, dérivé de *pastum*, supin de *pascere*, faire paître.

4. A TOUTES FINS, en tous cas, quoi qu'il pût arriver, quel qu'en pût être le résultat.

5. CENT TOURS. « Maison bien tenue. Tout le monde paraît à la besogne et ne fait rien qui vaille. » (CHAMFORT.)

6. COR, NI RAMURE. En terme de vénerie, un *cor*, c'est la branche de corne qui sort de la ramure ou du bois du cerf, et croît d'année en année. La ramure, c'est le bois entier.

7. NI CERF ENFIN. « Cela ne paraît guère vraisemblable, et voilà pour quoi cela est excellent. » (CHAMFORT.)

8. RUMINANT. Ce mot a ici deux sens : le sens propre, et le sens figuré (réfléchir).

9. CENT YEUX. On dit dans le même sens d'un homme éclairé et perspicace : c'est un *Argus*, parce qu'*Argus* avait cent yeux. — « L'homme aux cent yeux » est une expression traduite de Phèdre :

Sed ille qui oculos centum habet, si venerit...

— « La propriété donne une clairvoyance particulière. Elle fait de nous tous des *Argus* et des *lynx*. Les domestiques, toujours plus ou moins indifférents à l'intérêt du maître, ne voient pas, parce que leur esprit ne regarde pas. » (S.-M. GRARDIN.)

Là-dessus le maître entre et vient faire sa ronde.

« Qu'est ceci ? dit-il à son monde ;

Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers.

Cette litière est vieille ; allez vite aux greniers.

Je veux voir désormais vos bêtes mieux soignées.

Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées ?

Ne sauroit-on ranger ces jougs et ces colliers ? »

En regardant à tout, il voit une autre tête

Que celles qu'il voyoit d'ordinaire en ce lieu.

Le cerf est reconnu : chacun prend un épieu¹ ;

Chacun donne un coup à la bête.

Ses larmes² ne sauroient la sauver du trépas.

On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas,

Dont maint voisin s'éjouit³ d'être.

Phèdre sur ce sujet dit fort élégamment⁴ :

Il n'est, pour voir, que l'œil du maître⁵.

Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'amant⁶.

XXII. — L'ALOUETTE ET SES PETITS, AVEC LE MAÎTRE
D'UN CHAMP⁷

Ne t'attends qu'à toi seul ; c'est un commun proverbe.

Voici comme⁸ Esope le mit

En crédit :

1. **ÉPIEU** (du latin *spiculum*), bâton garni par le bout d'un fer large et pointu, et qui sert à la chasse du sanglier et autres grosses bêtes. — Dans les chansons de Gestes, et notamment dans la *Chanson de Roland*, il est souvent question d'*espier*, mot qui signifie « lance », arme de bataille. Ce mot vient du germanique *spout*, qui a sans doute été traduit par le latin *spetum*.

Dreites ces banstes, luisent cil *espier* brun... (v. 1048).
Je l'ocirai à mon *espier* trenchant (v. 866).

2. **LARMES**. Les cerfs pleurent quand ils sont pris et aux abois.

3. **S'ÉJOUIT**, mot de l'ancienne langue, primitivement *esjoir*, formé du latin populaire *ex-gaudire*. — « Si tu lors chascun tant *esjouy* que merveilles, etc. » (GARIN DE MOGLANE. — Constance, p. 34.)

4. **ÉLÉGAMMENT**, spirituellement, avec un tour fin et délicat. (*Elegans* au latin signifie *spirituel*.)

5. **MAÎTRE**. Voici le vers de Phèdre :

Hæc significat fabula
Dominum videre plurimum in rebus suis.

6. **L'AMANT**. « L'attention fait seule la justesse et la perspicacité du regard ; la passion, à son tour, fait seule l'attention. Passion de la propriété, ou passion de l'amour, La Fontaine les met, en finissant, sur le même pied. » (S.-M. GIRARDIN.) — « Cette fable est un petit chef-d'œuvre. L'intention morale en est excellente, et les plus petites circonstances s'y rapportent avec une adresse ou un bonheur infini. » (CHAMFORT.)

7. **Aulu-Gelle**, L. II, p. 29. (*Nuits attiques*.) — Babrius, I, 88.

8. **COMME**, pour *comment*. Voy. p. 48, n. 4. — *Credit*, *vogue* ; lui donna de l'autorité et de la renommée.

Les alouettes¹ font leur nid

Dans les blés quand ils sont en herbe,

C'est-à-dire environ² le temps

Que³ tout aime et que tout pullule dans le monde,

Monstres marins au fond de l'onde,

Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.

Une pourtant de ces dernières

Avait laissé passer la moitié d'un printemps

Sans goûter le plaisir des amours printanières.

A toute force enfin elle se résolut

D'imiter⁴ la nature et d'être mère encore.

Elle bâtit un nid, pond, couve, et fait éclore

A la hâte : le tout alla du mieux⁵ qu'il put.

Les blés d'alentour mûrs⁶ avant que la nitée⁷

Se trouvât assez forte encor

Pour voler et prendre l'essor,

De mille soins divers l'alouette agitée

S'en va chercher pâture, avertit ses enfants

D'être toujours au guet et faire⁸ sentinelle.

« Si le possesseur de ces champs

Vient avecque⁹ son fils, comme il viendra, dit-elle,

Ecoutez bien ; selon ce qu'il dira,

Chacun de nous décampera. »

1. **ALOUETTES**. Ce mot est un diminutif d'*aloue*, terme du vieux français, formé du latin *alauda*, lequel venait lui-même du gaulois. Le primitif « aloue » a disparu et le diminutif seul a subsisté.

2. **ENVIRON**, vers. Cette préposition ne s'emploie plus ainsi.

3. **LE TEMPS QUE**, le temps où. Tournure fréquente au dix-septième siècle. Voy. p. 85, n. 4.

4. **D'IMITER**. On dit plus ordinairement « se résoudre à » ; mais on dit aussi « se résoudre de ». L'emploi de la préposition *de* est condamné par l'Académie ; l'exemple de nos écrivains classiques le justifie.

Plus tu me conseilles de vivre,
Plus je me résouds de mourir. (MOLÈRE.)

La reine, au désespoir de ne rien obtenir,
Se répond de se perdre.

(CORNEILLE, *Rodog.*, I, vi.)

Il faut partir, Seigneur : sortons de ce palais,
Ou bien résolvons-nous de n'en sortir jamais.

(RACINE, *Androm.*, v. 1585.)

« Et je me résolus de me mettre en état, etc. » (MONTESQUIEU, *Dial. de Sylla et d'Eucrate*.)

5. **DU MEUX QUE**, pour le mieux que. *Du* ou *de* exprime la manière dont une chose va ou se fait. — « Voilà une personne qui aura soin pour moi de vous traiter du mieux qu'il lui sera possible. » (MOLÈRE, *Pourc.*, I, x.)

6. **MÛRS**, participe absolu comme en latin, *stant mûrs*.

7. **NITÉE**. Moins usité que « nichée », ce mot paraît appartenir au dialecte picard.

8. **ET FAIRE**. Sur l'ellipse de la préposition *de*, voy. p. 212, n. 7.

9. **AVECQUE**. Voy. p. 168, n. 1.

Sitôt que l'alouette eut quitté sa famille,
Le possesseur du champ vient avecque son fils.
« Ces blés sont mûrs, dit-il : allez chez nos amis
Les prier que¹ chacun, apportant sa faucille,
Nous vienne aider demain dès la pointe² du jour. »

Notre alouette de retour

Trouve en alarme sa couvée.

L'un commence : « Il a dit que, l'aurore levée,
L'on fit venir demain ses amis pour l'aider.
— S'il n'a dit que cela, repartit l'alouette,
Rien ne nous presse encor de changer de retraite;
Mais c'est demain qu'il faut tout de bon écouter.
Cependant soyez gais, voilà de quoi manger. »
Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère.
L'aube³ du jour arrive, et d'amis point du tout.
L'alouette à l'essor⁴, le maître s'en vient faire

Sa ronde ainsi qu'à l'ordinaire.

« Ces blés ne devraient pas, dit-il, être debout.
Nos amis ont grand tort, et tort⁵ qui se repose
Sur de tels paresseux, à servir ainsi lents.

Mon fils, allez chez nos parents

Les prier de la même chose. »

L'épouvante est au nid plus forte que jamais.

« Il a dit ses parents, mère ! c'est à cette heure...

— Non, mes enfants ; dormez en paix :

Ne bougeons de notre demeure. »

1. PRIER QUE. Sur cette locution peu usitée. voy. p. 55, n. 2.
2. POINTE. Ce substantif s'est formé de l'ancien participe passé féminin du verbe *poindre* (*pungere, puncta*). La pointe ou le point du jour, c'est le moment où le jour commence à poindre, à percer.
3. L'AUBE DU JOUR, le moment où le jour commence à blanchir (*alba dies, albescere*).

Et du temple déjà l'aube blanchit le faité.

(Rac., *Athalie*, I, 1.)

4. A L'ESSOR, s.-ent. étant. L'alouette ayant pris son essor, étant partie. — « Être à l'essor, se dit d'un oiseau qui vole loin de son nid pour ses différents besoins. » (LITTRÉ.) — « Ainsi dit-on un oiseau être allé à l'essor, quand il a prins l'amont suivant le vent. » (NICOT, *Trésor de la langue françoise*, 1606, p. 260.) « Cette définition de Nicot explique parfaitement l'expression de La Fontaine; et ces mots *l'alouette à l'essor* veulent dire que l'alouette s'éleva en l'air, et vola suivant le vent. » (WALCKENAER.)

5. ET TORT. Cette ellipse d'un verbe déjà exprimé à un nombre ou à un temps différent est fréquente au dix-septième siècle. — « Au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées le plus pures. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, III^e part., § 3.)

Je suis le misérable, et toi le fortuné.

(Mol., *Misanth.*, III, 1.)

Le cœur est pour Pyrrhus, et les vœux pour Oraste.

(Rac., *Androm.*, v. 532.)

L'alouette eut raison ; car personne ne vint.
Pour la troisième fois, le maître se souvint
De visiter ses blés : « Notre erreur est extrême,
Dit-il, de nous attendre à d'autres gens que nous.
Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même.
Retenez bien cela, mon fils. Et savez-vous
Ce qu'il faut faire ? Il faut qu'avec notre famille¹
Nous prenions dès demain chacun une faucille :
C'est là notre plus court ; et nous achèverons

Notre moisson quand nous pourrons. »
Dès lors que² ce dessein fut su de l'alouette :

« C'est ce coup³ qu'il est bon de partir, mes enfants ! »

Et les petits, en même temps,

Voletants, se culebutants⁴,

Délogèrent tous sans trompette.

1. FAMILLE, nos gens, nos domestiques. Sur ce sens latin du mot *famille*, voy. p. 185, n. 6.

2. DÈS LORS QUE, dès l'instant où. On emploie aujourd'hui plus ordinairement la locution plus brève et plus elliptique « dès que » ; celle que La Fontaine emploie ici est plus complète et plus conforme à l'étymologie de l'ancien français ; elle vient, en effet, de : *de-ex-illa-hora-quod*, mot à mot, « dès cette heure que ». L's contenu dans ce mot (*lors*) est l's adverbial, c'est-à-dire, ajouté aux adverbes, selon l'usage constant du moyen âge.

3. CE COUP, à ce coup, cette fois.
4. CULEBUTANTS. « La Fontaine, dans les deux premières éditions de ses fables, avait écrit *se culebutants*. Dans la troisième édition, de 1678, in-12, l'imprimeur mit *culbutants* (ce qui faisait un vers de sept syllabes entre deux vers octosyllabiques) ; mais La Fontaine corrigea ce mot dans l'érrata de cette troisième édition, et ramit *culebutants*, afin de donner à son vers le nombre de syllabes nécessaire. Marot, Rabelais écrivaient *culebuter*, et Ménage, contemporain de La Fontaine, a dit aussi :

La mort, qui se plait à la lutte,
Et qui les plus forts culebut.

La licence prise par La Fontaine n'était donc pas aussi extraordinaire qu'on l'a prétendu. » (L. MOLAND, I, 243.) — Il résulte de cette note que l'orthographe actuelle, la seule correcte et conforme à l'étymologie, avait prévalu à la fin du dix-septième siècle, et que, si La Fontaine a préféré l'orthographe inexacte du seizième siècle, c'est parce qu'elle lui permettait d'allonger son vers, et peut-être aussi parce que le mot ainsi écrit, et plus semblable au mot qui précède (*voletants*), exprime mieux le désordre, le sens dessus dessous du déménagement des alouettes.

LIVRE V

I. — LE BUCHERON ET MERCURE¹A. M. L. G. D. B.²

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage :
 J'ai tenté³ les moyens d'acquérir son suffrage.
 Vous voulez qu'on évite un soin trop curieux⁴ ;
 Et des vains ornements l'effort ambitieux⁵ ;
 Je le veux comme vous : cet effort ne peut plaire.
 Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire⁶.
 Non qu'il faille bannir certains traits délicats :

1. Esope, f. 44 et 127. — Rabelais, 2^e prologue du L. IV.
 2. Ces initiales signifient M. le chevalier de Bouillon. C'était un parent du maréchal de Turenne, un ami de Chauvieu, un commensal des épiourens du Temple : il ne manquait, dit Walckenaer, ni d'esprit ni d'instruction. On peut voir, plus haut, dans la vie de La Fontaine, les rapports qui unissaient ce poète à la famille de Bouillon. Nous trouvons dans ses œuvres diverses, à la date de 1662, une épître en vers au duc de Bouillon, frère aîné du chevalier, et une lettre en prose mêlée de vers, datée de 1671, à l'adresse de la duchesse. (Edit. L. Moland, t. VII, p. 93 et 344.)
 3. J'AI TENTÉ. Excellente expression, suggérée par le latin, et très souvent employée dans le français classique, comme synonyme d'essayer, chercher, etc. — Racine :

D'abord, il a tenté les atteintes mortelles
 Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles.
 (Mithrid., V, iv.)

4. CURIEUX, comme *curiosus* en latin, exprime quelquefois la recherche, l'affection, l'envie trop marquée de bien faire (*cura*, souci). — « Pétrone dépensait son bien dans un luxe poli et curieux. » (SAINT-EVREMONT.) — On sait que Quintilien a caractérisé par ces deux mots le style d'Horace : « Horatii Placidi *curiosa* felicitas. »

5. AMBITIEUX. Imité du latin d'Horace :

- *Ambitiosa* recidit
 Ornamenta. (Ars poet., 447.)

Il réprime des mots l'ambitieuse emphase.
 (BOUZAUD, ch. L.)

6. FAIRE. « On ne se contente pas de la simple raison, des grâces naïves, du sentiment le plus vif, qui font la perfection réelle. On va un peu au delà du but par amour-propre. On ne sait pas être sobre dans la recherche du beau, on ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornements ambitieux. « Le mieux auquel on aspire fait qu'on gâte le bien, » dit un proverbe italien. On fait comme ceux qui chargent une étoffe de trop de broderie. Le goût exquis craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit même. » (FÉNÉLON, *Lettre à l'Acad.*, § 5.)

Vous les aimez, ces traits ; et je ne les hais pas¹.
 Quant au principal but qu'Esope se propose,
 J'y tombe² au moins mal³ que je puis.
 Enfin, si dans ces vers je ne plais et⁴ n'instruis,
 Il⁵ ne tient pas à moi ; c'est toujours quelque chose.
 Comme la force est un point,
 Dont je ne me pique⁶ point,
 Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
 Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
 C'est là tout mon talent ; je ne sais s'il suffit.
 Tantôt je peins en un récit
 La sotte vanité jointe avecque⁷ l'envie,
 Deux pivots sur qui⁸ roule aujourd'hui notre vie.
 Tel est ce chétif animal
 Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal⁹.
 J'oppose quelquefois, par une double image,
 Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
 Les agneaux aux loups ravissants,
 La mouche à la fourmi ; faisant de cet ouvrage
 Une ample comédie¹⁰ à cent actes divers,
 Et dont la scène est l'univers.

1. NE LES HAIS PAS. Voy. plus haut, dans l'Introduction, notre Etude sur le style de La Fontaine, p. 31-32.
 2. J'Y TOMBE. On disait *tomber au but* pour y arriver, y toucher (*incidere in scopum*). Métaphore tirée d'une pierre ou d'une boule lancée contre un but, et qui y tombe après avoir décrit une courbe.
 3. AU MOINS MAL. Au à la place de *le* indique la manière dont une chose est faite ; comme *du mieux* qu'il est possible, pour *le mieux*. Voy. p. 217, n. 5.
 4. ET, pour *ni*, par euphonie. — Racine :

Je saurai profiter de cette intelligence
 Pour ne pas pleurer seule et mourir sans vengeance.
 (Iphig., 766.)

Dans le vers de Racine, comme dans celui de La Fontaine, les deux membres de phrases sont considérés comme n'exprimant qu'une seule et même idée et ne formant qu'un seul tout.

5. IL, cela. Voy. p. 157, n. 5.
 6. PIQUE. Voy. p. 89, n. 1.
 7. AVECQUE. Voy. p. 168, n. 1.
 8. QUI, pour *lesquels*. Voy. p. 109, n. 5. — « Ce vers, et cent autres prouvent que La Fontaine ne manque point de force, quoiqu'il ne s'en pique point ; mais il la cache sous un air de bonhomie. » (CHAMFORT.)
 9. EGAL, L. I, f. 3.
 10. UNE AMPLÉ COMÉDIE. « Nous ne pouvons rien dire à l'avantage des fables de La Fontaine qu'il n'ait dit avant nous et mieux que nous. La Fontaine nous explique ici le sens de ses métamorphoses : les hommes, ou plutôt les vices des hommes sont métamorphosés en animaux. Le loup représente l'injustice et la violence, le corbeau la crédulité, le renard la fourberie, la cigale la prodigalité, la fourmi l'économie et peut-être même un peu l'avarice. Grâce à cette métamorphose, le poète moralise à son aise. » (S.-M. GIRARDIN, T. I, p. 379-380.)

Hommes, dieux, animaux, tout y fait¹ quelque rôle;
Jupiter comme un autre. Introduisons celui
Qui porte de sa part aux belles la parole² :
Ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

Un bûcheron perdit son gagne-pain,
C'est sa cognée; et, la cherchant en vain,
Ce fut pitié là-dessus de l'entendre.
Il n'avoit pas des outils à revendre :
Sur celui-ci rouloit tout son avoir.
Ne sachant donc³ où mettre son espoir,
Sa face étoit de pleurs toute baignée :
« O ma cognée ! ô ma pauvre cognée !
S'écrioit-il : Jupiter, rends-la-moi ;
Je tiendrai l'être encore un coup de toi. »
Sa plainte fut de l'Olympe entendue.
Mercure vient : « Elle n'est pas perdue,
Lui dit ce dieu ; la connoîtras-tu bien ?
Je crois l'avoir près d'ici rencontrée. »
Lors une d'or à l'homme étant montrée,
Il répondit : « Je n'y⁴ demande rien. »
Une d'argent succède à la première ;
Il la refuse. Enfin une de bois.
« Voilà, dit-il, la mienne cette fois :
Je suis content si j'ai cette dernière.
— Tu les auras, dit le dieu, toutes trois :

1. FAIT. *Faire un rôle* est la traduction du latin *agere personam*. On disait pareillement : *faire un personnage, faire la comédie, et même faire du roi, du général, pour trancher du roi, etc. (regem, ducem gerere)*. — « Cette duchesse fait la personne de qualité... M^{me} de Caylus fait Esther, etc... » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. IV, p. 129; VIII, 437.)

2. PAROLE, RÔLE; rimes peu correctes. Voy. la n. 2 de la p. 112, sur ces négligences de versification.

3. NE SACHANT... SA FACE, etc. « Comme il ne savait, etc., sa face, etc. » Ces constructions hardies, d'apparence irrégulière, mais que le sens justifie, sont très fréquentes chez nos grands poètes :

Ah! qui perdant (puisque vous perdez), Madame, un témoin si fidèle,
La main qui vous l'ôta vous doit sembler cruelle!

(Rac., *Iphig.*, 452.)

Captive, toujours triste, importune à moi-même,
Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime?

(Id., *Androm.*, v. 304.)

4. N'y. « Je ne réclame rien là, je n'y prétends rien. » L'emploi de *y* avec les acceptions les plus variées était très fréquent au dix-septième siècle; on s'en servait pour désigner les personnes et les choses; il était synonyme de « à lui, à elle, à eux, en ceci, en cela, en ces choses, etc. ». Citer des exemples de toutes ces significations serait infini. C'était une tradition de l'ancien français conservée par le français classique. Aujourd'hui l'emploi de cet adverbe est limité par des règles plus précises.

Ta bonne foi sera récompensée.
— En ce cas-là je les prendrai, » dit-il.
L'histoire en est aussitôt dispersée¹ ;
Et boquillons² de perdre³ leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre.
Le roi des dieux ne sait auquel entendre.
Son fils Mercure aux criards vient encor ;
A chacun d'eux il en montre une d'or.
Chacun eût cru passer pour une bête
De ne pas dire aussitôt : La voilà !
Mercure, au lieu de donner celle-là,
Leur en décharge un grand coup sur la tête.

Ne point mentir, être content du sien,
C'est le plus sûr : cependant on s'occupe⁴
A dire faux pour attraper du bien.
Que sert cela⁵ ? Jupiter n'est pas dupe.

II. — LE POT DE TERRE ET LE POT DE FER⁶

Le pot de fer proposa
Au pot de terre un voyage.

1. DISPERSÉE, répandue. (Tournure latine, *rumor diditus*.)

2. BOQUILLONS, bûcherons; autrefois *bosquillons* (homme des bois), de *boschettum*, diminutif de *boscum*, bois (en allemand *busch*). De là, aussi, bosquet, bouquet (*Bêche* vient du même radical germanique).

3. DE PERDRE. Sur cet emploi de *de* avec l'infinitif, voy. p. 138, n. 6.

4. ON S'OCCUPE, on se fatigue, on s'évertue. — *Occuper* avait, au dix-septième siècle, un sens plus précis, plus énergique, moins vague et moins effacé qu'aujourd'hui. Il exprimait, selon l'étymologie, tout travail et toute sollicitude qui s'empare de l'esprit et la maîtrise. C'est à peu près ce que nous exprimons aujourd'hui par le mot *préoccuper*.

Bérénice m'occupe et m'afflige sans cesse.

(Rac., *Bérén.*, v. 1283.)

Les chagrins qu'il me cause
M'occuperont assez tout le temps qu'il repose.

(Briann., I, 1.)

Vos yeux, de larmes moins trépassés,
A pleurer vos malheurs étaient moins occupés.

(Iphig., v. 408.)

5. QUE SERT CELA ? Tournure latine : *quid prodest* ? Au moyen âge, que dans que sert était le cas régime du pronom interrogatif, comme *quid*, dans la phrase latine, *quid prodest*, était à l'accusatif. Le cas régime de *qui* interrogatif avait deux formes, l'une proclitique, ou non accentuée, *que*, et l'autre accentuée, *quis* ou *quoi*. D'ordinaire, on emploie *que sert* (à quoi sert) avec un infinitif :

Que sert de se flatter ? On sait qu'à votre tête...

(Rac., *Iphig.*, v. 1282.)

6. Esopo, f. 295 et 329.

Celui-ci s'en excusa,
 Disant qu'il feroit que sage¹
 De garder le coin du feu :
 Car il lui falloit si peu,
 Si peu que la moindre chose
 De son débris² seroit cause :
 Il n'en reviendrait morceau.
 « Pour vous, dit-il, dont la peau
 Est plus dure que la mienne,
 Je ne vois rien qui vous tienne.
 — Nous vous mettrons à couvert,
 Repartit le pot de fer ;
 Si quelque matière dure
 Vous menace d'aventure³,
 Entre deux je passerai,
 Et du coup vous sauverai. »
 Cette offre le persuade.
 Pot de fer son camarade
 Se met droit à ses côtés.
 Mes gens s'en vont à trois pieds,
 Clopin clopant⁴ comme ils peuvent,
 L'un contre l'autre jetés
 Au moindre hoquet⁵ qu'ils trouvent⁶.

1. **QU'IL SAGE**, qu'il agirait en sage; mot à mot : « qu'il ferait ce que fait un sage. » Locution très ancienne dans la langue du moyen âge et dont les plus anciens textes offrent des exemples. *Que* est ici le pronom conjonctif, en latin *quod*. « Respont Rollanz : je feroie que fols. » (V. 1052.) Rolland répond : j'agirais en fol (*facerem quod amicus faceret*). On lit dans Joinville : *il firent moult que saige*; ils agirent beaucoup en sages (c'est ici le cas sujet pluriel) : *illi fecerunt multum quod sapientes fecissent*. Voy. Clédat, p. 230, § 709.

2. **DÉBRIS**, ruine, brisement. Le mot *débris* au singulier signifie les restes d'un vaisseau brisé par la tempête; il se dit aussi des objets cassés dans une maison : le *débris* d'un navire, le *débris* d'une hôtellerie. Au figuré, avec le sens de *chute* et de *ruine*, il s'employait autrefois au singulier. Aujourd'hui il ne s'emploie qu'au pluriel.

Et parmi le *débris*, le ravage et les morts,
 A force d'attentats perdre tous mes remords.
 (*Athalie*, III, III.)

3. **D'AVENTURE**, par aventure, par hasard. — Voy. p. 108, n. 5.
 4. **CLOPIN CLOPANT**, du latin populaire *cloppus* (formé peut-être du grec *κλωπιτικός*), synonyme de *claudus*, boiteux; de ce mot sont sortis *cloper* (qui a disparu), *clopiner*, *éclopé*. « Le frère est toujours ici, le *clopin*. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. V, p. 121.) — *Cloppus* avait aussi fourni *cloppicarius* d'où est venu *clocher*, boiter.

5. **HOQUET**, heurt, choc. — « Obstacle, empêchement, d'après du Cange (voy. son glossaire au mot *hoquetus*); ou bien plutôt « accroc », en rattachant le mot au picard *hoc*, *hoket*, « croc, accroc », d'où *hoker*, *ahoker*, accrocquer. » (Henri RÉGNIER, T. I, p. 371.)

6. **TROUVENT**. Voy. p. 143, n. 1.

Le pot de terre en souffre; il n'eut pas fait cent pas
 Que par son compagnon il fut mis en éclats¹,
 Sans qu'il eût lieu de se plaindre.

Ne nous associons qu'avecque² nos égaux;
 Ou bien il nous faudra craindre
 Le destin d'un de ces pots³.

III. — LE PETIT POISSON ET LE PÊCHEUR⁴

Petit poisson deviendra grand,
 Pourvu que Dieu lui prête vie;
 Mais le lâcher en attendant,
 Je tiens⁵ pour moi que c'est folie :
 Car de le rattraper il⁶ n'est pas trop certain.

Un carpeau, qui n'étoit encore que fretin,
 Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière.
 « Tout fait nombre, dit l'homme en voyant son butin;
 Voilà commencement de chère⁷ et de festin :
 Mettons-le en notre gibecière⁸. »

1. **ECLATS**, morceaux. C'est le premier sens de ce mot. Voy. p. 210, n. 1, sur l'étymologie du verbe *éclater*.

2. **AVECQUE**. Voy. p. 163, n. 1.

3. **POTS, ÉGAUX**. Ce sont encore là de ces rimes insuffisantes comme on en trouve souvent dans *La Fontaine*. Voy. p. 112, n. 2.

4. **ESOPE**, f. 20 et 24.

5. **JE TIENS**, j'estime, je juge (en latin, *pro certo tenere*, tenir pour certain). — *Je tiens* impossible de connaître les parties sans connaître le tout. » (PASCAL, *Pensées*.)

Je le *tiendrais* fort misérable
 S'il ne quittoit jamais sa mine redoutable.
 (MOL., *Amph.*, Prologue.)

6. **IL**, cela (*illud*); mot à mot : « car, en ce qui est de le rattraper, cela n'est pas trop certain. » Voy. p. 157, n. 5. — Comparez à ce vers la construction des vers suivants de Racine :

Mais de faire fléchir un courage inflexible,
 De porter la douleur dans une âme insensible,
 D'enchaîner un captif de ses fers étonné,
 C'est là ce que je veux... (*Phèdre*, II, 1.)

— « D'ATTESTER qu'on croit ce qu'on ne croit pas, est un crime horrible. » (RACINE, *Port-Royal*, 525.) — « De vous rendre ici les discours qu'on prononce, c'est ce que vous ne devez pas attendre de moi. » (Id., trad.) — « De vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. VIII, p. 509.) — « De voir cette pauvre fille languir et dépérir, cet état n'est pas soutenable. » (Id., T. IX, p. 506.)

7. **CHÈRE**. Sur l'origine et le sens premier de ce mot, voy. p. 173, n. 3.

8. **GIBECIÈRE** (de l'ancien français *gibecer*, classer le gibier); « sorte de grande bourse où les chasseurs portent leurs munitions, mettent le gibier. » (LITTRÉ.)

Le pauvre carpillon lui dit en sa manière :
 « Que ferez-vous de moi? je ne saurois fournir
 Au plus qu'une demi-bouchée.
 Laissez-moi carpe devenir :
 Je serai par vous repêchée ;
 Quelque gros partisan¹ m'achètera bien cher :
 Au lieu qu'il vous en faut chercher
 Peut-être encor cent de ma taille
 Pour faire un plat : quel plat! croyez-moi, rien qui vaille
 — Rien qui vaille! eh bien! soit, repartit le pêcheur :
 Poisson, mon bel ami, qui faites le pêcheur,
 Vous irez dans la poêle; et vous aurez beau dire,
 Dès ce soir on vous fera frire. »

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras :
 L'un est sûr; l'autre ne l'est pas.

IV. — LES OREILLES DU LIÈVRE²

Un animal cornu blessa de quelques coups
 Le lion, qui, plein de courroux,
 Pour ne plus tomber en la peine³,
 Bannit des lieux de son domaine
 Toute bête portant des cornes à son front.
 Chèvres, béliers, taureaux, aussitôt délogèrent ;
 Daims et cerfs de climat changèrent :
 Chacun à s'en aller fut prompt.
 Un lièvre, apercevant l'ombre de ses oreilles,

1. PARTISAN. Sous l'ancien régime, c'était celui qui avait fait un traité avec le roi pour le recouvrement des impôts. « Les *partisans* nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre. L'on commence par le mépris à cause de leur obscurité. On les envie ensuite, on les hait, on les craint; on les estime quelquefois et on les respecte. L'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. » (LA BRUYÈRE, *Des biens de fortune.*) — *Bien cher... chercher.* Sur ces rimes, devenues inexactes, voy. p. 179, n. 3.

2. FAERNE, f. 37. *Vulpes et Simius.*

3. EN LA PEINE. De même qu'on dit « être dans la peine, mourir à la peine », La Fontaine a dit « tomber dans la peine, ou en la peine, c'est-à-dire, courir un péril, essayer une mésaventure. Remarquons, à ce propos, que, si parfois le français classique, à l'imitation de l'ancien français, fait élipse de l'article (voy. p. 64 et 157, n. 4 et 8), parfois, au contraire, il rétablit l'article là où nous l'omettons. Il en est de même dans cette phrase : « Si c'était une paysanne, vous auriez maintenant toutes coudees franches pour vous en faire la justice à bons coups de bâtons. » (MOLÈRE, *G. D.*, I, III.) — « Nous serons les premiers, sa mère et moi, à vous en faire la justice. » (Id., *ibid.*)

Craignit que quelque inquisiteur¹
 N'allât interpréter² à cornes leur longueur,
 Ne les soutint en tout à des cornes pareilles.
 « Adieu, voisin grillon, dit-il; je pars d'ici :
 Mes oreilles enfin seroient cornes aussi ;
 Et, quand je les aurois plus courtes qu'une autruche³,
 Je craindrois même encor. » Le grillon repartit :
 « Cornes cela! Vous me prenez pour une cruche!
 Ce sont oreilles que Dieu fit.
 — On les fera passer pour cornes,
 Dit l'animal craintif, et cornes de licornes⁴.
 J'aurai beau protester; mon dire⁵ et mes raisons
 Iront aux Petites-Maisons⁶. »

V. — LE RENARD AYANT LA QUEUE COUPÉE⁷

Un vieux renard, mais des plus fins,
 Grand croqueur⁸ de poulets, grand preneur de lapins,

1. INQUISITEUR. juge sévère et soupçonneux. Ce mot désigne, au propre, les membres du tribunal de l'inquisition établi autrefois en Espagne pour rechercher et punir les hérétiques et les ennemis de la foi. Il y avait aussi à Venise des magistrats nommés inquisiteurs d'Etat, chargés de découvrir les complots.

2. INTERPRÈTE A, regarder comme, assimiler à, par une interprétation forcée de la loi. — « Il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles. » (VOLTAIRE.)

Et c'est souvent à mal que le bien s'interprète.
 (MOL., *Tart.*, V, III.)

Et dois-je interpréter à charitable soin... (Id., *ibid.*)

3. AUTRUCHE (*avis struthio*, oiseau appelé autruche); « le plus gros des oiseaux connus, incapable de voler parce qu'il n'a que des ailes rudimentaires. » (LITTRÉ.) — « Sa tête est nue ou recouverte seulement de poils épars, et par suite les oreilles sont à découvert, et bien visibles, à fleur de tête. » (H. RÉGNIER.)

4. LICORNES, animal d'Afrique, de la grandeur d'un cheval, qui a une corne au front. — « Cette consonance fait ici très bon effet, parce qu'elle arrête l'esprit sur l'idée de l'exagération qu'emploient les accusateurs. » (CHAMFORT.)

5. MON DIRE. Dans l'origine, les infinitifs s'employaient comme substantifs; il resté, dans le français moderne, quelques traces de cet ancien usage. Ce substantif verbal en est une preuve. » (Voy. Clédat, p. 200, § 441.)

6. PETITES-MAISONS, hôpital de Paris, fondé en 1407 rue de Sévres, où l'on enfermait les fous, dans de petites maisons ou de petites chambres qui entouraient les cours intérieures. Ce fut, dans l'origine, une maladrerie dépendante de Saint-Germain-des-Prés. Boileau en parle dans la satire IV, v. 4, et dans la satire VIII, v. 110.

7. ESCOPE, f. 28 et 6.

8. CROQUEUR. Terme forgé par La Fontaine.

Sentant son renard ¹ d'une lieue ²,
 Fut enfin au piège attrapé ³.
 Par grand hasard en étant échappé,
 Non pas franc ⁴, car pour gage il y laissa sa queue;
 S'étant, dis-je, sauvé sans queue, et tout honteux,
 Pour avoir des pareils (comme il étoit habile),
 Un jour que les renards tenoient conseil entre eux :
 « Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
 Et qui va balayant tous les sentiers fangeux ?
 Que ⁵ nous sert cette queue ? Il faut qu'on se la coupe :
 Si l'on me croit, chacun s'y résoudra.
 — Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe :
 Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra. »
 A ces mots il se fit une telle huée,
 Que le pauvre écourté ne put être entendu.
 Prétendre ôter la queue eût été temps perdu :
 La mode en fut continuée.

VI. — LA VIEILLE ET LES DEUX SERVANTES ⁶

Il étoit une vieille ayant deux chambrières ⁷ :

1. SENTANT SON RENARD. Cet emploi du verbe sentir (exhaler) avec un pronom possessif suivi d'un substantif est fort usité.

Cela sent son vieillard qui, pour en faire accroire,
 Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire.
 (MOL., *École des maris*, I, 1.)

« Votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise. » (MOLIERE, *Amour médecin*, I, 1.) — « Je ne vois jamais homme des contrées de deçà qui ne sentit bien évidemment son ramage et qui ne bleceait les pures auresilles françoises. » (MONTAIGNE, II, 17.) — « Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur; Cérès sent sa divinité de province et n'a nullement l'air de cour. » (LA FONTAINE, *Psyché*, II.) — Dans cette locution, il y a une ellipse; c'est comme si l'on disoit : « il sent son parfum ou son odeur de renard, de vieillard, etc. » Ainsi s'explique l'emploi de son, sa, etc.

2. « Il fallait, dit Marmontel, une rime à queue; l'amener étoit chose fort difficile; quand on lit le vers qui résout le problème, rien ne paraît plus naturel. »

3. AU PIÈGE ATTRAPÉ. Exemple de propriété d'expression. Attraper vient du radical *trappe* (en latin populaire *trappa*), lequel est dérivé de l'ancien haut allemand *trapo* qui signifie piège. *Trappe*, dans le français moderne, a aussi ce sens de « piège à prendre des bêtes ». (LITTRÉ.)

4. FRANC, entier, sans dommage. Nous disons aujourd'hui *indemne* : « sortir indemne d'une affaire. »

5. QUE NOUS SERT. Sur cet emploi de *que* avec le sens de *à quoi, en quoi*, voy. p. 203, n. 4.

6. ESOPPE, f. 79 et 44.

7. CHAMBRÈRES, « servantes des personnes de petite condition. » (TRÉVOUX.)

Elles filoient si bien que les sœurs filandières ¹
 Ne faisoient que brouiller ² au prix ³ de celles-ci.
 La vieille n'avoit point de plus pressant souci
 Que de distribuer aux servantes leur tâche.
 Dès que Téthys ⁴ chassoit Phébus aux crins ⁵ dorés,
 Tourets ⁶ entroient en jeu, fuseaux étoient tirés ;
 Deçà, delà, vous en aurez ⁷ :
 Point de cesse, point de relâche.
 Dès que l'Aurore, dis-je, en son char remontoit,
 Un misérable coq à point nommé chantoit.
 Aussitôt notre vieille, encor plus misérable,
 S'affubloit d'un jupon crasseux et détestable,
 Allumoit une lampe, et couroit droit au lit
 Où, de tout leur pouvoir, de tout leur appétit,
 Dormoient les deux pauvres servantes.
 L'une entr'ouvroit un œil, l'autre étendoit un bras ;
 Et toutes deux, très mal ⁸ contentes,

1. FILANDIÈRES. Ce terme, qui désigne une femme dont le métier est de filer, est appliqué aux trois Parques (Clotho, Lachésis, Atropos), parce qu'elles filent les destinées des mortels.

2. BROUILLER. Employé sans régime exprimé, ce verbe signifie travailler, agir, ou parler avec confusion. « Que nous brouilles-tu de ma fille ? » (MOLIERE, *L'Avare*, V, III.)

Il a si bien veillé
 Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé.
 (RAC., *les Plaideurs*, I, 1.)

— Ici, « brouiller » signifie mal travailler, en mêlant les fils.

3. AU PRIX DE. Voy. p. 174, n. 10.

4. TÊTHYS, déesse de la mer. Les anciens croyaient que le soleil passait la nuit dans la mer.

5. CRINS. A l'imitation du latin, l'ancienne langue employait ce mot dans le style poétique, pour signifier les cheveux de l'homme et de la femme :

Qui donc li vit son grant dol (deuil) demener,
 Ses crins derompre (arracher), etc.
 (CANTILÈNE de saint Alexis, strophe 86.)

— La discorde aux crins de coulouvre. (MILLENER.)

6. TOURETS, petits tours à dévider le fil, rouets à filer. — Fuseaux, un fuseau est « un petit instrument en bois tourné qui sert à tordre et à enrôler le fil, quand on file à la quenouille ». (LITTRÉ.)

7. VOUS EN AUREZ (de l'ouvrage).

8. MAL CONTENTES. Autrefois on employait souvent *mal* avec les adjectifs, dans le sens de *peu* ou de la négation. On disoit *mal gracieux, mal habile, mal aisé*, etc.

Monsieur, je suis mal propre à décider la chose.
 (MOL., *Misanth.*, I, II.)

— Son bonheur est mal sûr, s'il me laisse la vie.
 (THOMAS CORN., *les Illustres Ennemis*, II, II.)

— « Elle est contente et mal contente dix fois par semaine, et cette diversité compose un désagrément incroyable dans la société. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. III, 21.)

Disoient entre leurs dents : « Maudit coq ! tu mourras ! »
Comme elles l'avoient dit, la bête fut grippée¹ :
Le réveille-matin eut la gorge coupée.
Ce meurtre n'amenda nullement leur marché² :
Notre couple, au contraire, à peine étoit couché,
Que la vieille, craignant de laisser passer l'heure,
Courroit comme un lutin³ par toute sa demeure.

C'est ainsi que, le plus souvent,
Quand on pense sortir d'une mauvaise affaire,
On s'enfonce encor⁴ plus avant :
Témoin ce couple et son salaire.
La vieille, au lieu du coq, les fit tomber par là
De Charybde en Scylla⁵.

VII. — LE SATYRE ET LE PASSANT⁶

Au fond d'un antre sauvage
Un satyre⁷ et ses enfants
Alloient manger leur potage,
Et prendre l'écuelle aux dents.

On les eût vus sur la mousse,
Lui, sa femme, et maint petit :

1. **GRIPPÉE.** *Gripper* signifie ravir subitement et promptement, saisir subtilement. Il se dit des chats, des voleurs, etc.

2. **MARCHE.** Locution proverbiale. « On dit qu'un homme n'amendé pas son marché, quand, en différant la conclusion d'une affaire, ou en faisant quelque mauvaise démarche, il ne rend pas sa condition meilleure. » (TRÉVOUX.)

3. **LUTIN,** sorte de démon ou de follet. On dit, par métaphore, « C'est un lutin », d'un enfant turbulent ou d'une personne toujours en mouvement :

Je vais comme un *lutin*, de çà de là courant. (RÉMONA.)

4. **ENCOR.** Sur cette orthographe, voy. p. 82, n. 1.

5. **CHARYBDE EN SCYLLA.** Charybde est un gouffre situé dans le détroit de Sicile en face d'un gouffre appelé *Scylla*. Le passage étant fort étroit, il était difficile d'éviter l'un sans tomber dans l'autre. De là le proverbe. On trouve dans Gauthier de Châtillon, poète du douzième siècle, ce vers latin où le proverbe est exprimé :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

6. **ESOPE,** f. 26 et 126.

7. **SATYRE.** Les satyres étaient des demi-dieux champêtres. On les représentait avec un corps d'homme, le front armé de cornes, et des pieds de bouc.

Ils n'avoient tapis ni¹ housse,
Mais tous fort bon appétit.

Pour se sauver de la pluie
Entre un passant morfondu.
Au brouet on le convie :
Il n'étoit pas attendu.

Son hôte n'eut pas la peine
De le semondre² deux fois.
D'abord avec son haleine
Il se réchauffe les doigts :

Puis sur le mets³ qu'on lui donne,
Délicat, il souffle aussi.
Le satyre s'en étonne :
« Notre hôte, à quoi bon ceci ?

— L'un refroidit mon potage ;
L'autre réchauffe ma main.
— Vous pouvez, dit le sauvage,
Reprendre votre chemin.

1. **TAPIS NI HOUSSE.** On supprime quelquefois, surtout en vers, l'un des deux *ni*, pour donner plus de rapidité à l'expression.

Vous aurez, l'un *ni* l'autre, aucun lieu de vous plaindre.

(MOL., *Mélicerte*, II, iv.)

Il ne faut écritoire, encre, papier, ni plumes.

(ÉCOLE DES FEMM., III, n.)

— L'absence, ni le temps, je vous le jure encore,
Ne vous peuvent ravir celui qui vous adore.

(RAC., *Bérén.*, v. 587.)

2. **SEMondre,** exhorter par un avis, inviter, avertir, convoquer ; puis, par extension, ordonner avec autorité et avec réprimande. Ce mot vient de *summonere* (pour *submonere*) ; la forme régulière, qui se rencontre aussi, mais plus rarement, est *somondre*. Le substantif *semonce* (primitivement *semonse*) est le féminin du participe passé *semons*, invité, convoqué, averti.

De peur que cet objet, qui le rend hypocondre,

A faire un vilain coup ne me l'allât semondre.

(MOL., *l'Ét.*, II, III.)

Ce mot du moyen âge avait vieilli, même au dix-septième siècle, dans son sens premier et étymologique. Cependant, M^{me} de Sévigné, comme Molière et La Fontaine, l'emploie encore avec son acception primitive. A propos de la convocation de la noblesse de Provence pour le siège d'Orange : « Il y a très peu de gens qui pussent faire voir une si belle suite pour une si légère *semonce* (invitation, convocation). » (T. III, 298.) — « Nos caillies grasses, dont il faut que la cuissee se sépare du corps à la première *semonce*. » (Id., T. X, 194.)

3. **METS.** Ce mot, qui d'abord s'est écrit *més*, vient du latin *missus* (en italien, *messo*), « ce que l'on sert, ce que l'on envoie. »

A chacun *més* dont l'on servoit.

(*Li contes del Graal*, BARTSCH, 186.)

— De ricas *més*, de vin, et de claré.

(*Huon de Bordeaux*, l. 308.)

Ne plaise aux dieux que je couche
Avec vous sous même toit !
Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid !¹ »

VIII. — LE CHEVAL ET LE LOUP²

Un certain loup, dans la saison
Que³ les tièdes zéphyr ont l'herbe rajeunie⁴,
Et que les animaux quittent tous la maison
Pour s'en aller chercher leur vie ;
Un loup, dis-je, au sortir des rigueurs de l'hiver,
Aperçut un cheval qu'on avoit mis au vert.
Je laisse à penser quelle joie.
« Bonne chasse, dit-il, qui l'auroit⁵ à son croc !
Eh ! que n'es-tu mouton ! car tu me serois hoc⁶ ;

1. FROID. C'est un bien petit jeu de mots, et une fable très faible. On peut souffler sur un potage et sur ses doigts, pour réchauffer ceux-ci et refroidir celui-là, sans être pour cela accusé de duplicité.

2. Esope, fables 134 et 283.

3. QUE, pour où :

L'argent dans notre bourse entre agréablement ;
Mais le terme venu que nous devons le rendre,
C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre.
(MOLIÈRE, l'Ét., I, VI.)

— Voy. p. 168, note 5.

4. RAJEUNIE. Cette inversion poétique est encore un reste des habitudes de l'ancien français et un emprunt fait par La Fontaine à notre vieille langue. Au moyen âge, le participe employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec le complément direct, quelle que soit la place de ce complément, qu'il soit avant ou après le verbe :

Cruisîtes a ses blanches mains, les beles.
(Chanson de Roland, 2250.)

— « Avons ci-arrière escriptes partie de bonnes paroles et de bons enseignements nostre saint roi Looys. » (JOINVILLE.) — Voy. Clédat, p. 203, § 450. — Cette construction était encore usitée au seizième siècle. On la trouve dans Montaigne. Corneille s'en est servi, comme La Fontaine, par exception :

Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie.
(CORNEILLE, Horace.)

— Voy. plus haut, p. 114, n. 7.

5. QUI L'AURAIT. Ellipse pour celui qui.

6. HOC, assuré. L'Académie dit : « Hoc est un jeu de cartes ; et parce qu'en jouant certaines cartes qui ont le privilège de couper toutes les autres, on a coutume de dire hoc, de là vient que, dans le discours familier, pour dire qu'une chose est assurée à quelqu'un, on dit : cela lui est hoc. » — Molière emploie la même expression, et dans le même sens :

... Mon congé cent fois me fut-il hoc.
La poule ne doit point chanter avant le coq.
(MOLIÈRE, F. sav., V, III.)

Au lieu qu'il faut ruser pour avoir cette proie.
Rusons donc. » Ainsi dit, il vient à pas comptés ;
Se dit écolier d'Hippocrate¹ ;

Qu'il connoît les vertus et les propriétés
De tous les simples de ces prés ;
Qu'il sait guérir, sans qu'il se flatte,

Toutes sortes de maux. Si dom² coursier vouloit
Ne point celer sa maladie,
Lui loup gratis le guériroit ;

Car le voir en cette prairie
Paître ainsi, sans être lié,

Témoignoit quelque mal, selon la médecine.

« J'ai, dit la bête chevaline,
Une apostume³ sous le pied.

— Mon fils, dit le docteur, il n'est point de partie
Susceptible de tant de maux.

J'ai l'honneur de servir nos seigneurs les chevaux,
Et fais aussi la chirurgie. »

Mon galant⁴ ne songeoit qu'à bien prendre son temps,
Afin de happer son malade.

L'autre, qui s'en doutoit, lui lâche une ruade
Qui vous lui met en marmelade
Les mandibules⁵ et les dents.

« C'est bien fait, dit le loup en soi-même, fort triste ;
Chacun à son métier doit toujours s'attacher.

Tu veux faire ici l'arboriste⁶,
Et ne fus jamais que boucher. »

1. HIPPOCRATE, médecin grec, père de la médecine. Né dans l'île de Cos, en 460 avant notre ère, il florissait vers le temps de la guerre du Péloponèse.

2. DOM ou DON, venant du latin *dominus* (par abréviation *domnus*), et signifiant *seigneur*. C'est un titre de noblesse en Espagne, et un terme de respect dans certains ordres religieux.

3. APOSTUME ou APOSTÈME, tumeur en suppuration.

4. GALANT, rusé.

5. MANDIBULES. Terme d'anatomie qui signifie mâchoire.

6. ARBORISTE, herboriste. « En écrivant *arboriste*, La Fontaine suivait l'usage vulgaire de son temps, ainsi que le prouve le passage suivant de Richélet, dans son dictionnaire imprimé à Genève en 1830 : « Le peuple dit *arboriste* ; quelques savants hommes, *herboriste*. » La plupart des éditeurs modernes ont changé ce mot ; nous le rétablissons, c'est le mot de La Fontaine. » (WALCKENAER.) — Remarquez ici que le dictionnaire donne un mot *arboriste*, dont le sens est différent d'*herboriste* et tout à fait spécial ; il signifie « qui s'occupe de l'étude des arbres ». Par exemple : « Vespasien Robin, *arboriste* du roi Louis XIII, planta le premier acacia. » Ce n'est pas en ce dernier sens que La Fontaine a employé ce mot.

IX. — LE LABOUREUR ET SES ENFANTS¹

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins :
« Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents ;
Un trésor est caché dedans.

Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'out² :
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse³. »

Le père mort, les fils vous retournent le champ,
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.

D'argent⁴, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort,
Que le travail est un trésor.

X. — LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE¹

Une montagne en mal d'enfant
Jetoit une clameur si haute
Que chacun, au bruit accourant,
Crut qu'elle accoucherait sans faute
D'une cité plus grosse que Paris :
Elle accoucha d'une souris.

Quand je songe à cette fable,
Dont le récit est menteur
Et le sens est véritable,
Je me figure un auteur
Qui dit : « Je chanterai la guerre

1. Esope, fables 22 et 33.

2. L'OUT, la moisson. Voy. p. 75, note 7.

3. REPASSE. Ne est supprimé avant le second verbe. Nous avons déjà dit que cette ellipse est fréquente dans Molière.

4. D'ARGENT... CACHÉ. On dit ordinairement avec inversion : d'argent point. Ici l'auteur ajoute de caché, comme s'il eût dit : point d'argent (de) caché.

5. Phèdre, L. IV, l. 18. *Mons parturians*.

Que firent les Titans¹ au maître du tonnerre. »
C'est promettre beaucoup : mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent².

XI. — LA FORTUNE ET LE JEUNE ENFANT³

Sur le bord d'un puits très profond
Dormoit, étendu de son long,
Un enfant alors dans ses classes :
Tout est aux écoliers couchette et matelas.
Un honnête homme, en pareil cas,
Auroit fait un saut de vingt brasses⁴.
Près de là tout⁵ heureusement

La Fortune passa, l'éveilla doucement,
Lui disant : « Mon mignon, je vous sauve la vie ;
Soyez une autre fois plus sage, je vous prie.
Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi ;
Cependant c'étoit votre faute.

Je vous demande, en bonne foi,
Si cette imprudence si haute⁶
Provient de mon caprice. » Elle part à ces mots.

Pour moi, j'approuve son propos.

1. LES TITANS Titan était l'aîné des fils d'Uranus. Il céda à Saturne son frère ses droits à l'empire du ciel, en réservant ceux de ses enfants. Ceux-ci, les Titans, les réclamèrent par la force et furent vaincus.

2. DU VENT. « Ce vers de deux syllabes fait un effet très agréable ; on ne peut mieux exprimer la nullité de la production annoncée avec faste. » (CHAMFORT.) — Horace avait dit :

Parturiant montes, nascetur ridiculus mus.
(*Ars poet.*, 129.)

Boileau a traduit le passage d'Horace :

N'allez pas dès l'abord sur Pégase monté,
Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre ;
Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.
Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?
La montagne en travail enfante une souris.
(*Art poétique*, III, 270.)

3. Esope, fables 62 et 256. — Régnier, Sat. 14.

4. BRASSES. Une *brasse* (la longueur de deux *bras étendus*) était une mesure d'environ 6 pieds.

5. TOUT, dans le sens de *tout à fait*, en latin classique *omnino*, en latin vulgaire *totum*. — De même dans ce vers :

Il m'est dans la pensée
Venu tout maintenant une affaire pressée.
(MOLIÈRE.)

6. HAUTE. « *Haut* se dit de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'élevation, en quelque sens que ce soit, en bonne et en mauvaise part. » (TRÉVOUX.) — On dit : une *haute* injustice, une *haute* sottise, etc. C'est la traduction du latin *summus*.

Il n'arrive rien dans ce monde
 Qu'il ne faille¹ qu'elle en réponde :
 Nous la faisons de tous écots² ;
 Elle est prise à garant³ de toutes aventures.
 Est-on sot, étourdi ; prend-on mal ses mesures,
 On pense en être quitte en accusant son sort :
 Bref, la Fortune a toujours tort.

XII. — LES MÉDECINS⁴

Le médecin Tant-pis alloit voir un malade
 Que visitoit aussi son confrère Tant-mieux.
 Ce dernier espéroit, quoique son camarade
 Soutint que le gisant iroit voir ses aïeux.
 Tous deux s'étant trouvés différents pour la cure,
 Leur malade paya le tribut à nature⁵,
 Après qu'en ses conseils Tant-pis eut été cru.
 Ils triomphoient encor⁶ sur cette maladie.

1. QU'IL NE FAILLE, sans qu'elle n'en réponde. Tournure imitée du latin : *nihil accidit quin oporteat eam objurgari*. — Voici des locutions semblables dans Racine :

Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux ?
 (Britannicus, 161.)

Mon importune ardeur ne s'est point ralentie
 Qu'arrachant, malgré lui, des gages de sa foi,
 Je ne sois parvenue à le perdre avec moi.
 (Bajazet, 1602.)

2. ÉCOTS. C'est-à-dire : « nous la faisons entrer pour une part dans tous nos malheurs. » *Écot* est la quote-part d'un convive dans les frais d'un repas. — On dit semblablement : parler à son *écot*, c'est-à-dire à son tour et pour sa part :

Mais quoi!... — Taisez-vous, vous, parlez à votre *écot*.
 (Molière, Tart., IV, m.)

3. A GARANT. Locution adverbiale. — Un « garant » (de l'ancien haut allemand *waren*, cautionner) est celui qui se porte fort pour quelqu'un, qui se donne pour caution, et répond du fait d'un autre. Ce mot s'emploie aussi en s'appliquant aux choses et non pas seulement aux personnes. Exemple : « Sa conduite passée vous est garant de l'avenir. » En ce sens « garant » signifie sûreté, garantie, et est masculin. « Prendre quelqu'un à garant », c'est-à-dire à garantie, ou « comme garant » c'est faire retomber sur lui une faute ou un malheur, c'est le rendre responsable. — *Garant* est une expression, d'origine germanique, fort ancienne en français dans l'une et l'autre de ses deux significations actuelles : « caution, défenseur, protection, garantie. »

Ja cil d'Espagne n'avrunt de mort *guarant*.
 (Chanson de Roland, 1081.)

« Dès lors ceux d'Espagne n'auront aucune garantie, aucune protection contre la mort. »

4. ESCOPE, fables 126 et 234.

5. A NATURE. Sur cette ellipse de l'article, voy. p. 64, n. 4, et p. 157, n. 3.

6. ENCOR. Voy. p. 82, n. 1.

L'un disoit : « Il est mort ; je l'avois bien prévu.
 — S'il m'eût cru, disoit l'autre, il seroit plein de vie¹. »

XIII. — LA POULE AUX ŒUFS D'OR²

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
 Je ne veux, pour le témoigner,
 Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
 Pondoit tous les jours un œuf d'or.
 Il crut que dans son corps elle avoit un trésor ;
 Il la tua, l'ouvrit et la trouva semblable
 A celles dont les œufs ne lui rapportoient rien,
 S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Belle leçon pour les gens chiches³ !
 Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
 Qui du soir au matin sont pauvres devenus,
 Pour vouloir trop tôt être riches !

XIV. — L'ÂNE PORTANT DES RELIQUES⁴

Un baudet chargé de reliques
 S'imagina qu'on l'adoroit :
 Dans ce penser⁵ il se carroit,
 Recevant comme siens l'encens et les cantiques.
 Quelqu'un vit l'erreux, et lui dit :
 « Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit
 Une vanité si folle.

1. PLEIN DE VIE. On sait par Molière et par Boileau qu'il était de mode au dix-septième siècle de se moquer de l'ignorance et du charlatanisme des médecins :

Dans Florence jadis vivait un médecin,
 Savant habileur, dit-on, et célèbre assassin.
 (Art. poét., IV, 1.)

Sur cette fable, Chamfort fait cette remarque : « C'est moins un apologue qu'une épigramme. Comme telle, elle est même parfaite, et elle figurerait très bien parmi les épigrammes de J.-B. Rousseau. »

2. ESCOPE, fables 136 et 153.

3. CHICHES. Mot du style familier qui signifie *parcimonieux*, économe à l'excès (en latin, *parcus*). On remarque que *cupides* eût été ici plus juste ; car le *cupide* veut s'enrichir tout de suite, et le *chiche* craint de dépenser. Mais au fond c'est la même *passion maladroite* de l'argent, et c'est ce que l'auteur a voulu exprimer.

4. ESCOPE, fables 136 et 261.

5. PENSER. Voy. p. 147, n. 1.

Ce n'est pas vous, c'est¹ l'idole
A qui cet honneur se rend,
Et que² la gloire en est due. »

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

XV. — LE CERF ET LA VIGNE³

Un cerf, à la faveur d'une vigne fort haute,
Et telle qu'on en voit en de certains climats⁴,
S'étant mis à couvert et sauvé du trépas,
Les veneurs, pour ce coup, croyoient leurs chiens en faute,
Ils les rappellent donc. Le cerf, hors de danger,
Broute sa bienfaitrice⁵ : ingratitude extrême !
On l'entend ; on retourne, on le fait déloger :

Il vient mourir en ce lieu même.

« J'ai mérité, dit-il, ce juste châtement :
Profitez-en, ingrats. » Il tombe en ce moment.
La meute en fait curée⁶ : il lui fut inutile
De pleurer aux veneurs⁷ à sa mort arrivés.

Vraie image de ceux qui profanent l'asile
Qui les a conservés.

1. C'EST... A QUI. La grammaire veut aujourd'hui : c'est à l'idole que. Mais cette tournure, aujourd'hui condamnée, était, au dix-septième siècle, très usitée. Elle met en relief le mot principal :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.
(BOILEAU, Sat. IX, 1.)

2. ET QUE. L'auteur modifie la phrase, comme s'il eût dit plus haut c'est à l'idole que... et que.

3. ESOPÉ, f. 65. — Phèdre, L. I, f. 12. *Cervus ad fontem*.

4. CLIMATS. En Italie, par exemple, où les vignes grimpent jusqu'au sommet des arbres qui leur servent d'appui.

5. BIENFAITRICE. Alliance d'une idée morale et d'une action physique, heureusement exprimée en deux mots. — « Expression très hardie, mais amenée si naturellement qu'on ne songe point à cette hardiesse. » (CHAMFORT.)

6. CURÉE. C'est le repas qu'on fait faire aux chiens en leur donnant à manger la bête qu'ils ont prise. On dit que les chiens font curée, lorsque, sans attendre le veneur, ils mangent le gibier.

7. DE PLEURER AUX VENEURS. Il n'eut pas la peine de pleurer devant les veneurs ; il était déjà dévoré quand ils accoururent. Allusion aux pleurs du cerf pris par les chasseurs. — Aux veneurs, à l'approche des veneurs, à l'arrivée des veneurs, en se tournant vers les veneurs (*ad penetrat*).

XVI. — LE SERPENT ET LA LIME¹

On compte qu'un serpent, voisin d'un horloger
(C'étoit pour l'horloger un mauvais voisinage),
Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger,
N'y rencontra pour tout potage
Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger.
Cette lime lui dit, sans se mettre en colère :

« Pauvre ignorant ! et que prétends-tu faire ?
Tu te prends à plus dur que toi,
Petit serpent à tête folle :
Plutôt que d'emporter de moi
Seulement le quart d'une obole²,
Tu te romprois toutes les dents.
Je ne crains que celles du temps³. »

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez surtout à mordre :
Vous vous tourmentez vainement.

Croyez-vous que vos dents impriment⁴ leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages ?

Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

XVII. — LE LIÈVRE ET LA PERDRIX⁵

Il ne se⁶ faut jamais moquer des misérables :
Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux⁷ ?

1. ESOPÉ, fables 271 et 187. — Phèdre, L. IV, f. 7. *Vipera et Lima*.

2. OBOLE. L'obole était une monnaie grecque valant quelques centimes. Ce fut aussi une monnaie française, du temps de Louis VIII, saint Louis, Philippe le Bel. Il y avait des oboles de cuivre, d'argent, d'or. L'obole de cuivre valait la moitié d'un denier, quelques-uns disent le quart. Or, le denier était la douzième partie d'un sou.

3. CELLES DU TEMPS. « Cette idée très philosophique, jetée dans le discours que La Fontaine prête à la lime, fait beaucoup d'effet, parce qu'elle est entièrement inattendue. » (CHAMFORT.)

4. IMPRIMENT LEURS OUTRAGES. Expression pleine de force et de justesse. Boileau a dit :

Cesse de t'étonner, si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envieux.
(Sp. VII, à Racine, 44.)

5. Phèdre, L. I, f. 9. *Passer et Lepus*.

6. SE. Sur la place de ce pronom, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, n. 5.

7. TOUJOURS HEUREUX. « Cette raison de ne pas se moquer des misérables a l'air d'être peu noble et peu généreuse. En effet, une âme honnête ne se moquerait pas des misérables, quand même elle serait assurée d'être toujours dans le bonheur. Mais La Fontaine se contente de nous renvoyer au

Le sage Ésope dans ses fables
 Nous en¹ donne un exemple ou deux.
 Celui qu'en ces vers je propose,
 Et les siens, ce sont même chose.

Le lièvre et la perdrix, concitoyens² d'un champ,
 Vivoient dans un état, ce semble, assez tranquille,

Quand une meute s'approchant³

Oblige le premier à chercher un asile :
 Il s'enfuit dans son fort⁴, met les chiens en défaut,
 Sans même en excepter Brifaut⁵.

Enfin il se trahit lui-même

Par les esprits⁶ sortants⁷ de son corps échauffé.
 Miraut, sur leur odeur ayant philosophé⁸,

simple bon sens, et fonde sa morale sur la nature commune et sur la raison vulgaire. On a remarqué qu'il n'était pas le poète de l'héroïsme; c'est assez pour lui d'être celui de la nature et de la raison. » (CHAMFORT.) — La Fontaine ne veut pas dire que la crainte de tomber dans le malheur soit pour nous la seule raison de respecter le malheur d'autrui; il dit seulement que c'est une des raisons qui nous doivent inspirer ce respect; et rien n'est plus vrai. Un même sentiment est exprimé dans le vers célèbre de Virgile :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.
 (Enéide, I, 630.)

1. EN, de cela, de cette vérité. — En s'emploie assez souvent pour rappeler toute une proposition déjà énoncée, une pensée tout entière, comme dans ces vers de Racine :

Il mourut. Mille bruits en courent à ma honte.
 (Britannicus, v, 1133.)

— Que dis-je! Sur ce trône assis auprès de vous,
 Des astres ennemis j'en crains moins le courroux.
 (Esther, II, VII.)

2. CONCITOYENS D'UN CHAMP, habitants du même champ, ayant pour résidence, pour cité, le même champ. — De même qu'on dit : citoyen du monde, citoyen d'un pays ou d'une ville, La Fontaine a pu dire « concitoyens d'un champ ».

3. S'APPROCHANT, en s'approchant. Participe présent employé avec le sens du gérondif, comme dans ces vers :

Avant qu'un fils naissant eût rassuré l'État.
 (Racine, Bajazet, I, 1.)

Britannicus mourant excitera le zèle
 De ses amis, etc.
 (Id., Brit., 1347.)

4. FORT. Terme de chasse. Le « fort » est le plus épais d'un bois ou des buissons où le gibier se retire. (LITTRÉ.) — Voy. p. 154, n. 5.

5. BRIFAUT. Ce surnom vient sans doute de l'ancien mot *brifer*, qui signifie *manier avidement*. — « Ce fromage est brifiable. » (SAINT-AMAND.)

6. ESPRITS, exhalaisons du corps. Ce terme désigne ordinairement les parties les plus volatiles qui se détachent du sang et des nerfs. On dit : les esprits animaux, les esprits vitaux. — « Le philosophe use ses esprits à démêler les vices et les ridicules des hommes. » (LA BRUYÈRE.)

7. SORTANTS. Le poète a considéré ce mot comme un adjectif verbal, et non comme un participle présent. D'ailleurs, au dix-septième siècle, comme dans l'ancien français, la distinction entre le participle présent et l'adjectif verbal n'existait pas; on faisait accorder le participle avec le substantif auquel il se rapportait. Voy. p. 81, n. 5.

8. PHILOSOPHÉ, raisonné avec la sagesse d'un excellent chien.

Conclut que c'est son lièvre, et d'une ardeur extrême
 Il le pousse; et Rustaut, qui n'a jamais menti,
 Dit que le lièvre est reparti.

Le pauvre malheureux vient mourir à son gîte.

La perdrix le raille, et lui dit :

« Tu te vantois d'être si vite¹ !

Qu'as-tu fait de tes pieds? » Au moment qu'elle² rit,
 Son tour vient; on la trouve. Elle croit que ses ailes
 La sauront garantir à toute extrémité³;

Mais la pauvrette avoit compté

Sans⁴ l'autour⁵ aux serres cruelles⁶.

XVIII. — L'AGLE ET LE HIBOU⁷

L'aigle et le chat-huant leurs querelles cessèrent⁸,

Et firent tant qu'ils s'embrassèrent.

L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou

Qu'ils ne se goboieront leurs petits peu ni prou⁹.

« Connoissez-vous les miens? dit l'oiseau de Minerve¹⁰.

— Non, dit l'aigle. — Tant pis, reprit le triste oiseau :

1. VITE. Ce mot, qui n'est plus qu'un adverbe, était aussi jadis un adjectif. — « Aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque... du prince de Conéé. » (BOSSUET, *Or. fun.*)

2. AU MOMENT QUEZ, pour où. Tournure fréquente au dix-septième siècle :

Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encor,
 Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore.
 (RACINE, *Britan.*, I, 1.)

Voy. p. 168, n. 5.

3. À TOUTE EXTRÉMITÉ, dans le plus grand danger.

4. COMPTER SANS. Expression proverbiale qui vient de celle-ci : compter sans son hôte. Car l'hôte ou l'aubergiste compte toujours autrement que le voyageur.

5. AUTOUR, oiseau de proie dressé pour la chasse. « En style de fauconnerie, on donne à l'autour la qualité de cuisinier, parce qu'il prend force perdrix. » (TRÉVOUX.)

6. CRUELLES. « La Fontaine s'attendrit sur elle : son malheur semble lui faire oublier ses torts. » (GUILLOU.)

7. ABSTEMIUS, f. 144. — AVIANUS, f. 14, *Simia et Jupiter*. — VERDIZOTTI, t. 6, *L'Aquila e 'l Guffo*.

8. CESSÈRENT est ici actif.

9. PEU NI PROU. Prou signifie beaucoup. Ce mot vient du radical latin *prod* qui est dans *prodessa*, et qui a le sens de bon et d'utile. De là sont sorties ces expressions de l'ancien français, adverbales ou adjectives : *prou*, *preu*, *proz*, *pruz*, ainsi que les substantifs *prodome*, *preud'homme*, *proece*, *proesse*. « La civilité puérile et honnête apprenait aux enfants à dire à leurs pères et mères, après les grâces, *prouface*, c'est-à-dire *bon prou vous fasse*, que ce repas vous profite. » (M. GÉNIN.)

10. MINERVE. Le chat-huant était consacré à Minerve et souvent représenté sur son casque. Il était aussi, par cela même, l'emblème d'Athènes, et à ce titre gravé sur ses monnaies.

Je crains en ce cas pour leur peau ;
C'est hasard si je les conserve.
Comme vous êtes roi, vous ne considérez
Qui ni quoi¹ : rois et dieux mettent, quoi qu'on leur die²,
Tout en même catégorie.
Adieu mes nourrissons, si vous les rencontrez.
— Peignez-les-moi, dit l'aigle, ou bien me les montrez ;
Je n'y toucherai de ma vie. »
Le hibou reparti : « Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits, et jolis sur tous leurs compagnons :
Vous les reconnoîtrez sans peine à cette marque.
N'allez pas l'oublier ; retenez-la si bien
Que chez moi la maudite Parque
N'entre point par votre moyen. »
Il avint³ qu'au hibou Dieu donna géniture⁴ ;
De façon qu'un beau soir qu'il étoit en pâture⁵,
Notre aigle aperçut, d'aventure⁶,
Dans les coins d'une roche duré,
Ou dans les trous d'une mesure
(Je ne sais pas lequel des deux⁷),
De petits monstres fort hideux,
Rechignés, un air triste⁸, une voix de Mégère⁹.
« Ces enfants ne sont pas, dit l'aigle, à notre ami.
Croquons-les. » Le galant n'en fit pas¹⁰ à demi :

1. QUI NI QUOI, ni les personnes (qui), ni les choses (quoi). Il y a ellipse de *ni* avant *qui*, ellipse dont on trouve de fréquents exemples.

2. DIEU. Ancienne forme du subjonctif du verbe *dire*. — Voy. p. 205, n. 2.

3. AVINT, d'*avenir*, ancien mot (*advenire*, arriver). — On dit aujourd'hui dans le style familier : il *advint* ; l'usage moderne a rétabli le *d* qui avait disparu dans la formation populaire des mots français. (Voy. p. 126, n. 5.) — On disait aussi : *avenant que* (dans le cas où...) :

Dont, *avenant que* Dieu de ce monde m'ôtât,
J'entendais tout de bon que lui seul héritât.
(Mol., l'Et., IV, n.)

4. GÉNITURE. Sur ce nom, voy. p. 207, n. 1.

5. EN PÂTURE, à la pâture, à la recherche de sa nourriture. *En* indique un état ou une action prolongée. La Fontaine a dit « être en pâture », comme on dit « mettre des animaux en pâture ».

6. D'AVENTURE. Voy. p. 108, n. 5.

7. LEQUEL DES DEUX. Remarquez l'emploi de ce pronom conjonctif au sens du neutre, en traduisant l'*utrum* du latin.

8. UN AIR TRISTE. Ellipse du participe *ayant*, fort usitée en pareil cas, dans les portraits et les descriptions. Cette ellipse, si facile à suppléer, donne plus de vivacité et de naturel à la description.

9. MÉGÈRE, une des Furies.

10. N'EN FIT PAS, ne s'en acquitta pas à demi ; ne fit pas en cela, à demi. Le verbe *faire*, signifiant agir, se construit avec *en*, dans certaines locutions : en faire à sa tête, en faire assez, trop, etc. ; — à demi. L'adjectif *demi* (*dimidium*) est pris ici adverbialement, comme tant d'autres adjectifs dans des locutions semblables. On sait qu'à l'origine les adjectifs s'employaient aussi comme adverbes.

Ses repas ne sont point repas à la légère.
Le hibou, de retour, ne trouve que les pieds
De ses chers nourrissons, hélas ! pour toute chose.
Il se plaint ; et les dieux sont par lui suppliés
De punir le brigand qui de son deuil est cause.
Quelqu'un lui dit alors : « N'en accuse que toi,
Ou plutôt la commune loi
Qui veut qu'on trouve son semblable
Beau, bien fait, et sur tous¹ aimable.
Tu fis de tes enfants à l'aigle ce portrait :
En avoient-ils le moindre trait ? »

XIX. — LE LION S'EN ALLANT EN GUERRE¹

Le lion dans sa tête avoit une entreprise :
Il tint conseil de guerre, envoya ses prévôts²,
Fit avertir les animaux.
Tous furent du dessein³, chacun selon sa guise :
L'éléphant devoit sur son dos
Porter l'attirail nécessaire,
Et combattre à son ordinaire ;
L'ours, s'apprêter pour les assauts ;
Le renard, ménager⁴ de secrètes pratiques⁵ ;
Et le singe, amuser l'ennemi par ses tours.
« Renvoyez, dit quelqu'un, les ânes qui sont lourds,

1. SUR TOUS, par-dessus tous. C'est un latinisme (*super omnes*), d'ailleurs excellent. « Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel. » (LA BRUYÈRE, IX, *Des Grands*.)

2. ABSTEMIUS, 95. *De Asino tibicine et Lepore tabellario*.

3. PRÉVÔTS, ses officiers. Ce mot signifie en général *præpositus*, *præpostus*. Il se disait de certains juges et de certains magistrats, et aussi d'officiers d'ordonnance et de chefs de cérémonies, surtout dans les ordres militaires.

4. DU DESSEIN, de l'entreprise ; eurent leur rôle assigné dans le plan de l'entreprise. — *Guise*, suivant ses aptitudes naturelles, sa manière ordinaire d'agir. (Ce mot est d'origine germanique ; de l'ancien haut allemand *uisa*.)

5. MÉNAGER, concerter, ourdir, préparer avec art.

6. PRATIQUES, menées, intrigues, intelligences secrètes avec l'ennemi.

J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques
Que formaient contre lui deux ingrats domestiques.
(Esther, I, 1.)

Le verbe *pratiquer* s'employait fréquemment dans l'ancienne langue et dans le français classique, avec le sens préjoratif de tramer, ourdir, concerter des desseins ténébreux :

Ve pratiquer ailleurs tes noires actions.
(CORNEILLE, Médée, II, II.)

Contre un si grand rival j'agis à force ouverte
Sans blesser son honneur, sans pratiquer sa porte.
(Id., Nicom., III, VII.)

Et les lièvres, sujets à des terreurs paniques¹.
— Point du tout, dit le roi ; je les veux employer :
Notre troupe sans eux ne seroit pas complète.
L'âne effraiera les gens, nous servant de trompette ;
Et le lièvre pourra nous servir de courrier. »

Le monarque prudent et sage
De ses moindres sujets sait tirer quelque usage,
Et connoît les divers talents.
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

XX. — L'OURS ET LES DEUX COMPAGNONS²

Deux compagnons³, pressés d'argent⁴,
A leur voisin fourreur vendirent
La peau d'un ours encor vivant,
Mais qu'ils tueroient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent.
C'étoit le roi des ours au compte de ces gens.
Le marchand à sa peau⁵ devoit faire fortune ;
Elle garantiroit des froids les plus cuisants ;
On en pourroit fourrer plutôt deux robes qu'une.
Dindenaut⁶ prisoit moins ses moutons qu'eux leur ours :

1. PANIQUES, terreurs subites et sans sujet. C'est une expression d'origine grecque et latine. Les anciens croyaient que ces sortes de frayeurs étaient inspirées par le dieu Pan.

2. Esope, fables 57 et 253. — Abstemius, f. 49. — Philippe de Comines, Mémoires, L. IV, ch. II.

3. COMPAGNONS. Terme un peu vague ici, qui signifie sans doute : deux chasseurs amis. En général, *compagnon* se dit de celui qui en accompagne un autre, soit en voyage, soit dans un travail, soit dans quelque action ou circonstance. En latin, *socii, comites*. — Ce mot, très ancien dans la langue, vient du latin populaire *companius*, ou *companio* (*cum-panis*, qui mange le même pain). De ces mots latins, le français a tiré *compains*, au cas sujet, et *compaignon*, au cas régime (*companionem*).

Molt par est preus sis *compains* Oliviers...

Si'n apelat Rollant son *compaignon*.

(Ch. de Roland, v. 546 et 1020.)

4. D'ARGENT. *De* représente ici le besoin de, la pénurie de. En latin, on exprime ce rapport par l'ablatif.

5. A SA PEAU, avec sa peau, à vendre sa peau. — Dans l'ancien français, *d* s'employait souvent comme synonyme d'*avec*. (Voy. Clédet, p. 217-256, 486-489.)

Quiconque meurt, meurt à douleur.

(Villon, G. Test., XL.)

Vous marcherez vers Rome à communes enseignes.

(CORNEILLE, Sert., I, III.)

Pourvu qu'à moins de sang nous voulions l'apaiser.

(Id., Hor., I, III.)

6. DINDENAUT, marchand de moutons, dans Rabelais. « Ce sont moutons, disait-il, à grande laine. Jason y prit le toison d'or ; l'ordre de la maison de Bourgogne en fut extrait ; moutons du Levant, moutons de haute fatale, moutons de haute gresse. » (Pantagruel, L. IV, ch. VIII.)

Leur, à leur compte, et non à celui de la bête.
S'offrant de la livrer au plus tard dans deux jours,
Ils conviennent de prix, et se mettent en quête¹,
Trouvent l'ours qui s'avance et vient vers eux au trot.
Voilà mes gens frappés comme d'un coup de foudre.
Le marché ne tint pas ; il fallut le résoudre² :
D'intérêts³ contre l'ours, on n'en dit pas un mot.
L'un des deux compagnons grimpe au faite d'un arbre ;
L'autre, plus froid que n'est un marbre,
Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent,
Ayant quelque part où dire

Que l'ours s'acharne peu souvent⁴
Sur un corps qui ne vit, ne meut⁵, ni ne respire.
Seigneur⁶ ours, comme un sot, donna dans ce panneau :
Il voit ce corps gisant, le croit privé de vie ;
Et, de peur de supercherie,
Le tourne, le retourne, approche son museau,
Flaire aux passages de l' haleine⁷.
« C'est, dit-il, un cadavre ; ôtons-nous, car il sent⁸. »
A ces mots, l'ours s'en va dans la forêt prochaine.
L'un de nos deux marchands de son arbre descend,
Court à son compagnon, lui dit que c'est merveille
Qu'il n'ait eu seulement que la peur pour tout mal.
« Eh bien ! ajouta-t-il, la peau de l'animal ?
Mais que t'a-t-il dit à l'oreille ?
Car il t'approchoit de bien près,

1. QUÊTE, recherche, terme de chasse. — Voy. p. 186, note 2.

2. RÉSOUTRE. En style de jurisprudence, annuler, casser un acte par un acte contraire (*resolvere*). — *Résoudre* un contrat, un bail, un mariage. — Aujourd'hui, plus ordinairement, on se sert du mot *révoquer*.

3. D'INTÉRÊTS. Quant aux intérêts. On réclame ordinairement des dommages-intérêts à celui qui a fait manquer un traité.

4. PEU SOUVENT. Cette opinion, qui date de l'antiquité, est combattue par les naturalistes modernes. Aussi La Fontaine est-il peu affirmatif.

5. MEUT, pour *se meut*. Entraîné par la rapidité de la phrase, le poète a supprimé le pronom. — Au moyen âge, le verbe *mouvoir* (de *movere*) s'employait sous trois formes : à l'actif, sous forme réfléchie, et au neutre, comme ici, avec le sens de *se mouvoir*, s'élever, naître, provenir de :

Iceste guerre mut (se mut, s'éleva) par votre folie.

(RAOUL DE CAMBRAY, XII^e siècle. Voy. Constant, p. 81.)

— « Des dures paroles muevent les mesées dont mil ome sont morts. » (JOURVILLE ; voy. G. Paris, Extraits, p. 226.)

6. SEIGNEUR. Nous avons vu souvent que La Fontaine qualifie les animaux suivant leur rang et leur importance.

7. PASSAGES DE L'HALEINE. C'est le *spiramenta animæ* de Virgile.

8. IL SENT. « Qui peint mieux les effets de la prévention, ou M. de Sotenville repoussant un homme à jeun, en lui disant : « Retirez-vous, vous puez le vin » (G. Dandin, III, VII) ; ou l'ours, qui, s'écartant d'un corps qu'il prend pour un cadavre, se dit à lui-même : « Ôtons-nous, car il sent ? » (CHAMFORT.)

Te retournant avec sa serre.

— Il m'a dit qu'il ne faut jamais

Vendre la peau de l'ours qu'on ne¹ l'ait mis par terre. »

XXI. — L'ÂNE VÊTU DE LA PEAU DU LION²

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu
Étoit craint partout à la ronde ;
Et, bien qu'animal sans vertu³,
Il faisoit trembler tout le monde.
Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur :
Martin⁴ fit alors son office.
Ceux qui ne savoient pas la ruse et la malice
S'étonnoient de voir que Martin
Chassât les lions au moulin.
Force⁵ gens font du bruit⁶ en France
Par qui cet apologue est rendu familier⁷.
Un équipage cavalier⁸
Fait les trois quarts de leur vaillance.

1. QU'ON NE, sans l'avoir mis, etc., avant de l'avoir mis... (En latin, *quin*, avec le verbe au subjonctif.) Voy. p. 64, note 1. — Latinisme fréquent dans le français classique : « Il n'avouera jamais qu'il est médecin... que vous ne preniez chacun un bâton. » (MOLIÈRE, *Médec. malg. lui*, I, v.)

2. Esope, fables 262 et 141. — Avianus, f. 5.

3. VERTU, courage, comme *virtus* en latin. — *Vertu* a souvent ce sens dans le français classique :

Benjamin est sans force et Juda sans vertu.
(*Athalie*, I, 1.)

Plus on se rapproche des origines de la langue, plus ce sens du mot *vertu* est fréquent :

Il est si foibles, qu'il ne puet en avant ;
Nen at vertu, trop at perint dol sanc.

(*Ch. de Roland*. — Voy. G. Paris, *Extraits*, p. 144.)

4. MARTIN, valet qui a déjà paru à propos de l'âne (L. IV, f. 5). — *Office*, du latin *officium*, charge, emploi, service.

5. FORCE, avec le sens de : un grand nombre, une grande quantité, équivalent à l'expression latine *copia*, vis. On dit en latin, par exemple : *vis auri atque argenti, force argent et or*.

Je connais force huissiers... Informez-vous de moi, etc.
(RACINE, *Plaideurs*, II, iv.)

6. BRUIT, dans le sens de réputation, gloire :

Et de votre grand nom diminuer le bruit.
(*Id.*, *Mithrid.*, III, 1.)

7. FAMILIER, d'une application fréquente et journalière.

8. CAVALIER. Ce mot, employé comme adjectif, signifiait, au dix-septième siècle, libre, aisé, dégagé, hardi. Un air cavalier, des allures et des façons cavalières. Il se prenait en bonne part. Aujourd'hui, il s'y attache une idée défavorable.

LIVRE VI

I. — LE PATRE ET LE LION¹

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui².
En ces sortes de feinte³ il faut instruire et plaire ;
Et conter pour conter me semble peu d'affaire⁴.
C'est par cette raison qu'égayant⁵ leur esprit,
Nombre de gens fameux en ce genre ont écrit.
Tous ont fui l'ornement et le trop d'étendue ;
On ne voit point chez eux de parole perdue.
Phèdre étoit si succinct⁶ qu'aucuns⁷ l'en ont blâmé⁸ ;

1. Esope, fables 44 et 131.

2. AVEC LUI. « La Fontaine qui, dans ses ouvrages, aime à faire confidence à ses lecteurs de ses goûts et de son humeur, nous donne ici, si je ne me trompe, le secret de sa supériorité comme fabuliste. Sa supériorité est dans le récit. Les autres fabulistes ne font leur récit que pour amener la leçon ; La Fontaine s'intéresse d'abord à son récit ; il nous représente ses animaux, leurs périls, leurs joies, leurs colères, leurs peurs, leurs ruses ; il fait son drame et son tableau ; la leçon arrive ensuite presque toujours à propos, mais parfois d'une façon imprévue, et comme font quelquefois les dénouements de Molière. » (S.-M. GIRARDIN, T. I, 384.)

3. FEINTE, fiction. Voy. p. 146, vers 5. — *Instruire*, etc.

Omne tult punctum qui miscuit utile dulci.
(HORACE, *Art poét.*)

Le dix-septième siècle mettoit « l'utile » à côté de « l'agréable » dans toute espèce d'ouvrage et de composition littéraire. Racine a dit dans la préface de *Phèdre* : « Quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine jugeraient sans doute plus favorablement de la tragédie si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie. »

4. D'AFFAIRE, de peu de besoin, peu nécessaire. *Affaire* avait, dans le vieux français, quelquefois le sens de *besoin*. Voy. p. 126, note 4. — « Ce vers devoit être la devise de tous ceux qui font des fables ou des contes. » (CHAMFORT.)

5. EGAYANT, donnant un tour agréable. Voyez, dans la Préface de *La Fontaine*, pages 47, 48, la définition des mots *égayer* et *gaieté*, et le sens que le fabuliste y attache.

6. SUCCINCT, bref, rapide, sans ornement. Ce mot vient du latin *succinctus* (retourné), qui se disait d'un voyageur équipé à la légère, pour être moins gêné dans sa marche.

7. AUCUNS, quelques-uns. Ancien sens de ce mot qui vient du latin *aliquem-unum* (aloun, aucun, aucuns). Voy. p. 55 et 109, n. 1 et 5.

8. BLÂMÉ :

Brevitate quoniam nimis quosdam offendimus.

(*Phèdre*, L. III, f. 16.)

Esopé en moins de mots s'est encore exprimé.
Mais sur tous certain Grec¹ renchérit, et se pique²
D'une élégance laconique;

Il renferme toujours son conte en quatre vers :
Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts.
Voyons-le avec³ Esopé en un sujet semblable.
L'un amène un chasseur, l'autre un pâtre en sa fable.
J'ai suivi leur projet quant à l'événement,
Y cousant en chemin quelque trait⁴ seulement.
Voici comme⁵ à peu près Esopé le raconte :

Un pâtre, à ses brebis trouvant quelque mécompte⁶,
Voulut à toute force attraper le larron.
Il s'en va près d'un antre, et tend à l'environ⁷
Des lacs à prendre loups, soupçonnant cette engeance⁸.
« Avant que⁹ partir de ces lieux,
Si tu fais, disoit-il, ô monarque des dieux,
Que le drôle à ces lacs se prenne en ma présence,
Et que je goûte ce plaisir,
Parmi vingt veaux je veux choisir

1. GREC. Gabrias (*Note de La Fontaine.*) Les fables en quatrains qu'on a sous le nom de Gabrias sont celles de Babrias, abrégées au neuvième siècle par Ignatius Magister. Babrias, ou Babrius, vivait au deuxième siècle après J.-C. — Voy. *L'Introduction*, p. 22, 23.

2. RENCHÉRIR, ET SE PIQUER. « Renchérir sur quelqu'un, » c'est dire ou faire plus que quelqu'un, aller plus loin que lui dans une semblable entreprise. — « Se piquer d'une chose, » c'est se faire fort d'y atteindre, annoncer l'ambition d'y parvenir et la posséder. — Voy. p. 89, note 1.

3. VOYONS-LE AVEC. Cette élision est une licence très rare, même dans le style familier, ou plutôt, c'est une faute. On peut, en effet, élider une voyelle lorsqu'elle n'est pas accentuée, mais l'élision est fautive quand cette voyelle, par la force du sens et par la place qu'elle occupe, devient, comme ici, une voyelle tonique. C'est détruire l'harmonie du vers et violer une des lois fondamentales de notre versification que de supprimer par l'élision une voyelle devenue tonique par position, fût-elle muette par nature. Les exemples de ces élisions fautives sont rares, même dans Molière :

Mais, mon petit Monsieur, prenez-le un peu moins haut.
(*Misanthrope*, I, II.)

4. TRAIT. Sur le sens que La Fontaine donne à ce mot, voy. sa préface, p. 43, et L. V, p. 221, v. 1.

5. COMME, pour comment. Voy. p. 43, note 4.

6. MÉCOMPTÉ. La Fontaine a écrit *méconte*. C'est l'ancienne orthographe, celle d'un temps où *conte* et *compter* avaient aussi le sens de *compte* et *compter*. Voy. la note à ce sujet, page 164.

7. A L'ENVIRON. Voy. p. 123, note 5.

8. ENGEANCE. Voy. p. 178, note 3.

9. AVANT QUE. Cette suppression de la préposition *de* n'était pas rare dans le style familier, en vers et en prose :

J'ai voulu qu'il sortit avant que vous parlez.
(*Mol.*, *Fach.*, III, III.)

Mais avant que partir, je me ferai justice.
(*Racine*, *Mithrid.*, III, 1.)

Le plus gras, et t'en faire offrande ! »
A ces mots sort de l'antre un lion grand et fort ;
Le pâtre se tapit¹, et dit, à demi mort :
« Que l'homme ne sait guère, hélas ! ce qu'il demande !
Pour trouver le larron qui détruit mon troupeau,
Et le voir en ces lacs pris avant que je parte,
O monarque des dieux, je t'ai promis un veau ;
Je te promets un bœuf si tu fais qu'il s'écarte ! »

C'est ainsi que l'a dit le principal auteur :
Passons à son imitateur.

II. — LE LION ET LE CHASSEUR²

Un fanfaron, amateur de la chasse,
Venant de perdre un chien de bonne race
Qu'il soupçonnoit dans le corps d'un lion,
Vit un berger. « Enseigne-moi, de grâce,
De mon voleur, lui dit-il, la maison ;
Que de ce pas je me fasse raison. »
Le berger dit : « C'est vers cette montagne.
En lui payant de tribut³ un mouton
Par chaque mois, j'erre dans la campagne
Comme il me plaît ; et je suis en repos. »
Dans le moment qu'ils tenoient ces propos,
Le lion sort, et vient d'un pas agile.
Le fanfaron aussitôt d'esquiver⁴ :
« O Jupiter ! montre-moi quelque asile,
S'écria-t-il, qui me puisse sauver ! »

La vraie épreuve de courage
N'est que dans le danger que l'on touche du doigt :

1. SE TAPIT. Boileau dit de la fourmi :

Cet animal, tapi dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.
(*Sat.* VIII.)

2. Babrius, f. 36.

3. DE TRIBUT, par manière de tribut, sous forme de tribut. *De* s'emploie souvent ainsi, dans la français classique, comme synonyme de *par*, et pour traduire l'ablatif latin :

Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse.
(*Corneille*, *Polyeucte*, I, 2.)

4. ESQUIVER. Ce verbe s'emploie en effet au neutre, mais plus souvent avec un régime. Voy. p. 190, note 2.

Tel le cherchoit, dit-il, qui, changeant de langage,
S'enfuit aussitôt qu'il le voit¹.

III. — PHÉBUS ET BORÉE²

Borée³ et le Soleil virent un voyageur
Qui s'étoit muni par bonheur
Contre le mauvais temps. On entroit dans l'automne,
Quand la précaution aux voyageurs est bonne :
Il pleut, le soleil luit ; et l'écharpe d'Iris⁴
Rend ceux qui sortent avertis⁵
Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire :
Les Latins les nommoient douteux⁶, pour cette affaire
Notre homme s'étoit donc à la pluie attendu :
Bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte.
« Celui-ci, dit le Vent, prétend avoir pourvu
A tous les accidents ; mais il n'a pas prévu
Que je saurai souffler de sorte
Qu'il n'est bouton qui tienne : il faudra, si je veux,
Que le manteau s'en aille au diable.

1. VOIR. Selon la remarque de Chamfort, cette fable et la précédente semblent offrir une seule et même moralité. Il y a cependant des différences à observer. « Je crois que la morale du premier apologue aurait pu être : « Connaissez bien la mesure du péril dans lequel vous allez vous engager ; » et la morale du second : « Connaissez-vous vous-même, ne soyez pas votre dupe, et ne vous en rapportez pas au faux instinct d'un courage qui n'est qu'un premier mouvement. » (CHAMFORT.)

2. LOCKMAN, f. 34, *le Soleil et le Vent*. — Esope, f. 308. — Babrius, f. 18.

3. BORÉE personnifiait le vent du nord dans la mythologie ancienne.

4. IRIS, messagère de Junon. L'arc-en-ciel était son écharpe, suivant les poètes anciens. Virgile a dit de cette déesse, lorsqu'elle va du ciel sur la terre :

Mille trahens varios adverse sole colores.
(ÆN., IV, 761.)

5. REND AVERTIS. Cet emploi de rendre avec un participe passé ou un adjectif, dans le sens de « faire devenir », est très fréquent au dix-septième siècle, en vers et en prose :

Sa réponse rendra nos débats terminés.
(CORNEILLE, *la Veuve*, V, VII.)

— C'est pour vous rendre instruit de ma précaution.
(MOLIÈRE, *École des Femmes*, I, 1.)

« Plusieurs, dans la crainte d'être trop faibles, se rendent inflexibles à la raison. » (BOSSUET, *Or. f. de la Duch. d'Orléans*.) — « Elle est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. » (M^{me} DE SÈVIGNÉ, IV, 23.)

6. DOUTEUX, dubios, incertos :

Presertim incertis et mensuris annis abundans
Exit.
(VIRG., *Géorg.*, I, 114.)

L'ébattement¹ pourroit nous en être agréable :
Vous plaît-il de l'avoir ? — Eh bien ! gageons² nous deux,
Dit Phébus, sans tant de paroles,
A qui plus tôt aura dégarni les épaules³
Du cavalier que nous voyons.
Commencez : je vous laisse obscurcir mes rayons.⁴
Il n'en fallut pas plus. Notre souffleur à gage⁵
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
Fait un vacarme de démon,
Siffle, souffle, tempête, et brise en son passage
Maint⁶ toit qui n'en peut mais⁶, fait périr maint bateau :
Le tout au sujet d'un manteau⁷.
Le cavalier eut soin d'empêcher que l'orage
Ne se pût engouffrer dedans.
Cela le préserva. Le Vent perdit son temps ;
Plus il se tourmentoit, plus l'autre tenoit ferme :
Il eut beau faire agir le collet et les plis.
Sitôt qu'il fut au bout du terme
Qu'à la gageure on avoit mis,
Le Soleil dissipe la nue,
Récree et puis pénètre enfin le cavalier,
Sous son balandras⁸ fait qu'il sue,
Le contraint de s'en dépourviller :
Encor n'usa-t-il pas de toute sa puissance.

Plus fait douceur que violence.

1. EBATTEMENT, passe-temps. Vieux mot qui vient de *s'ébattre* (se divertir). — « Si ont gabé les princes pour eux *esbattre* et pour passer la nuit au lieu de dormir. » (*Galien restauré*. — CONSTANS, p. 38.) — « Infinitif mouvemens habondent es cueurs des jeunes gens... Si comme aux sanguins soulas et *esbatemens* et aux mélancoliques riotés et desprix. » (CHRISTINE DE PISAN. — Id., p. 206.)

2. GAGEONS A QUI. Donnons des gages pour décider à qui, etc.

3. ÉPAULES... PAROLES. « Je ne vois dans cette fable à critiquer que deux mauvaises rimes, *épaules* et *paroles*. » (CHAMFORT.) Voy. page 112, note 2, une semblable observation.

4. A GAGE, qui vient de gager, voulant faire honneur à sa gageure. — La Fontaine fait aussi allusion, par le choix de ce mot, à une locution familière et très usitée où « à gages » signifie « qui est payé pour cela, et qui agit en conséquence » ; mais, en ce cas, on emploie, non le singulier, mais le pluriel : « un homme à gages. »

5. MAINT. Voy. p. 81, note 7.

6. MAIS, dans ce sens, vient du latin *magis*, et signifie : plus, davantage. Voy. p. 124, note 3.

7. D'UN MANTEAU. La Fontaine avait vu ce trait dans le *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Des Périers (Dialogue 1^{er}), où l'un des voleurs qui ont dérobé à Mercure le livre des Destinés dit à son compagnon : « Je ne crains qu'une chose, c'est que, si Jupiter trouve son livre perdu, il n'en foudroie et abîme tout ce pauvre monde icy, qui n'en peut mais, pour la punition de notre forfait. » (NODDIA.)

8. BALANDRAS ou BALANDRAN. Espèce de manteau de campagne, dou-

IV. — JUPITER ET LE MÉTAYER¹

Jupiter eut jadis une ferme à donner.
 Mercure en fit l'annonce, et gens se présentèrent,
 Firent des offres, écoutèrent :
 Ce ne fut pas sans bien tourner² ;
 L'un alléguoit que l'héritage³
 Étoit frayant⁴ et rude, et l'autre un autre si⁵.
 Pendant qu'ils marchandoient ainsi,
 Un d'eux, le plus hardi, mais non pas le plus sage,
 Promit d'en rendre tant, pourvu que Jupiter
 Le laissât disposer de l'air,
 Lui donnât saison à sa guise,
 Qu'il eût du chaud, du froid, du beau temps, de la bise,
 Enfin du sec et du mouillé,
 Aussitôt qu'il auroit baillé⁶.
 Jupiter y consent. Contrat passé⁷ ; notre homme

blé depuis les épaules jusque sur le devant. « C'était un habit fort ancien, puisque dès l'an 1226, dans la règle de saint Benoît, il est défendu au religieux de porter *balandras*. » (TRÉVOUX.)

O nuit ! couvre tes feux de ton noir *balandran*.
 (SAINT-AMANT.)

« Cela n'empêche pas qu'il ne parle hardiment du sieur de Provins, qui avait changé son *balandran* en manteau court. » (BOILEAU, *Disc. sur la Satire*, p. 382. Edit. Belin.)

1. ESOPÉ, f. 77 et 269. — FAERNE, L. V, f. 13. *Rusticus et Jupiter*. — Un *métayer* (du latin populaire *medietarius*) est un fermier qui donne pour fermage la moitié des fruits ou récoltes.

2. TOURNER. Excellent trait de mœurs.

3. L'HÉRITAGE. *Héritage* se disait particulièrement des biens immeubles, terres et maisons, par opposition aux rentes et revenus. « Le bien vaut mieux en héritages, prés, bois, terres, qu'en rentes, offices et billets qui sont sujets à banqueroute. » (TRÉVOUX.) — M^{me} de Sévigné emploie ainsi le mot dans ce passage : « Il faudra faire saisir tous ses biens et héritages. » (T. VII, 519.)

4. FRAYANT, qui oblige à des frais (d'un ancien verbe *frayer*, faire des frais). — Nous avons encore le composé « défrayer », payer la dépense de quelqu'un, fournir ce qu'il faut, faire les frais d'une chose. Littre tire le substantif *frais* du bas latin *fractum*, dépense.

5. SI, objection, difficulté. Si était pris très souvent comme substantif dans nos vieux auteurs :

Ces protestations ne contiennent pas grand'chose,
 Alors qu'à leur effet un pareil si s'oppose.
 (MOLIERE.)

6. BAILLÉ, ouvert la bouche. Locution populaire. Tel est le texte des éditions originales. Certaines éditions modernes portent *baillé*, passé bail ; mais ce n'est pas le texte de La Fontaine. D'ailleurs, *bailler*, mot de l'ancien français, signifie « donner à bail, donner par bail, donner à ferme », et non « prendre à bail ».

7. CONTRAT PASSÉ : tour elliptique : « le contrat est passé ». Telle est la ponctuation des éditions originales. Quelques textes plus récents portent : « contrat passé, notre homme, etc. », ce qui est une sorte d'ablatif absolu

Tranche du roi¹ des airs, pleut, vente², et fait en somme
 Un climat pour lui seul : ses plus proches voisins
 Ne s'en sentoient non plus que les Américains.
 Ce fut leur avantage : ils eurent bonne année,
 Pleine moisson, pleine vinée³.
 Monsieur le receveur⁴ fut très mal partagé.
 L'an suivant, voilà tout changé :
 Il ajuste d'une autre sorte
 La température des cieux.
 Son champ ne s'en trouve pas mieux ;
 Celui de ses voisins fructifie et rapporte.
 Que fait-il ? Il recourt au monarque des dieux ;
 Il confesse son imprudence.
 Jupiter en usa⁵ comme un maître fort doux.
 Concluons que la Providence
 Sait ce qu'il nous faut mieux que nous.

dont les exemples sont fréquents dans La Fontaine : « Le contrat une fois passé, etc. — Voy. p. 139, note 1.

1. TRANCHE DU ROI... Le sens premier de cette locution est celui-ci : il parle d'un ton tranchant à la façon de... et, par extension, il se donne des airs de...

Quoi ! vous tranchez ici du nouveau gouverneur !
 (CORNEILLE, *Théod.*, I, 1.)

Sur chaque occasion tranchent des entendus.
 (Ib., le Menteur, III, III.)

— « Cette multitude de seigneurs qui tranchaient des souverains. » (MIZÉRAL.) — L'emploi du pluriel *des* n'est plus usité en ce sens.

2. PLEUT, VENTE. — Ce tour hardi, où des verbes impersonnels sont employés comme verbes actifs, est, en français, une correction grammaticale que la pensée, comme ici, peut seule expliquer et justifier. Nous le trouvons aussi dans Bossuet : « Dieu qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et sur les injustes. » Les expressions de ce genre étaient naturelles et régulières en grec et en latin. « Il est clair, dit Nodier, que chez les peuples où la mythologie attribuait à tous les phénomènes naturels un auteur spécial qui était pris dans le langage poétique, les verbes *pleuvoir*, *venter*, *tonner* devenaient susceptibles de subir tous les modes des verbes actifs ; et c'est dans cette conception des choses que La Fontaine s'est transporté quand il a dit d'un homme qui tranchait du roi les airs : il pleut, il vente. — En effet, « il pleut, il vente, » sont deux synonymes de : « il fait ou envoie la pluie et le vent. »

3. VINÉE, récolte de vins.
 4. RECEVEUR. Dans certains ordres religieux, par exemple dans l'ordre de Malte, le receveur était le membre chargé de recevoir les revenus d'une terre. La Fontaine se sert ici de ce mot comme d'un synonyme emphatique de *métayer*. Le *métayer* est le receveur de Jupiter.

5. EN USA, se comporta, agit. Dans cette locution, le mot à mot est celui-ci : « usage de la circonstance, profita de la circonstance, etc. »

V. — LE COCHET, LE CHAT ET LE SOURICEAU¹

Un souriceau tout jeune, et qui n'avoit rien vu,
Fut presque pris au dépourvu.
Voici comme il conta l'aventure à sa mère :
« J'avois franchi les monts qui bornent cet Etat,
Et trottois comme un jeune rat
Qui cherche à se donner carrière,
Lorsque deux animaux m'ont arrêté les yeux :
L'un d'eux, bénin et gracieux,
Et l'autre turbulent et plein d'inquiétude;
Il a la voix perçante et rude,
Sur la tête un morceau de chair,
Une sorte de bras dont il s'élève en l'air
Comme pour prendre sa volée,
La queue en panache étalée. »
Or, c'étoit un cochet dont notre souriceau
Fit à sa mère le tableau
Comme d'un animal venu de l'Amérique.
« Il se battoit, dit-il, les flancs avec ses bras,
Faisant tel bruit et tel fracas,
Que moi, qui grâce aux dieux de courage me pique²,
En ai pris la fuite de peur,
Le maudissant de très bon cœur.
Sans lui j'aurais fait connoissance
Avec cet animal qui m'a semblé si doux :
Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue³, une humble contenance,
Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant.
* Je le crois fort sympathisant
Avec messieurs les rats ; car il a des oreilles
En figure⁴ aux nôtres pareilles.

1. Abstemius, t. 67. *De Mure qui cum Fèle amicitiam contrahere volebat.*

2. ME PIQUE. Sur le sens de cette expression, voy. p. 89, note 1.

3. MARQUETÉ, LONGUE QUEUE. Remarquez ce changement de construction, déjà observé plus haut (p. 242, n. 8), et fort usité dans les portraits ou descriptions des personnes. Le participe « ayant » est, en ce cas, sous-entendu ; et cette ellipse du participe, si facile à comprendre ou à compléter, donne à la phrase entière plus de variété, un tour plus naturel et plus aisé.

4. EN FIGURE, en apparence (en latin, *specie*). *Figure* s'employait assez souvent avec le sens de forme extérieure et d'apparence :

Et de ces blonds cheveux de qui la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure.
(MOLIÈRE, *Ec. des m.*, I, 1.)

Je l'allois¹ aborder, quand d'un son plein d'éclat
L'autre m'a fait prendre la fuite.
— Mon fils, dit la souris, ce doucet² est un chat,
Qui, sous son minois³ hypocrite,
Contre toute ta parenté
D'un malin vouloir⁴ est porté.
L'autre animal, tout au contraire,
Bien éloigné de nous mal faire,
Servira quelque jour peut-être à nos repas.
Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine. »

VI. — LE RENARD, LE SINGE ET LES ANIMAUX⁵

Les animaux, au décès d'un lion,
En son vivant⁶ prince de la contrée,

1. JE L'ALLOIS, etc. Sur la place du pronom se rapportant à un infinitif, voy. p. 89, note 5.

2. DOUCET. « Vous êtes gent et doucette. » (RÉGNIER.) — « Doucet » est simplement un diminutif de *doux*. « Doucereux » ajoute à l'idée de douceur celle de fadaur.

Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux.
(BOILEAU, *Art poét.*, III, 98.)

3. MINOIS, dans la vieille langue, était synonyme de *visage* :

Les banquiers étonnés admiraient sa grimace
Et montraient, en riant, qu'ils ne lui eussent pas
Prêté sur son minois quatre doubles ducats.
(RÉGNIER.)

Ce mot, dérivé de *mine*, expression d'origine italienne (*mina*), ajoute l'idée que *mine* exprime un sens de plaisanterie ou de dénigrement.

C'est un de ces minois que l'on a vus partout
Et dont on ne dit rien.
(GRASSAT.)

4. VOULOIR. Vaugelas déclare cette expression surannée. L'emploi de cet infinitif comme substantif, autrefois très étendu, est restreint dans le français moderne, mais le mot n'a nullement vieilli dans certaines acceptions particulières. On a coutume de dire fort bien : « un bon, un malin ou mauvais vouloir ».

5. Esope, f. 29 et 69.

6. EN SON VIVANT. Style d'épithètes. — C'est encore un débris de l'ancienne langue. Le gérondif des verbes, au moyen âge, avec ou sans la préposition *en*, se transformait en substantif dans un certain nombre d'expressions et était, en cette qualité, accompagné d'un adjectif-pronom possessif, comme *mon*, *ton*, *son*, *notre*, etc. On disait, par exemple : « en son vivant », « en notre vivant », comme nous disons encore : « en son vivant... » (CLÉDAT, p. 202, § 445.)

Né l'amezal, a trestout mon vivant.
Desd les en, sire, vostre veiant.
(Chanson de Roland, v. 234, 237.)

Pour faire un roi s'assemblèrent, dit-on.
De son étui la couronne est tirée :
Dans une chartre¹ un dragon² la gardoit.
Il se trouva que, sur tous essayée,
A pas un d'eux elle ne convenoit :
Plusieurs avoient la tête trop menue,
Aucuns³ trop grosse, aucuns même cornue.
Le singe aussi fit l'épreuve en riant ;
Et, par plaisir, la tiare⁴ essayant,
Il fit autour force grimaceries⁵,
Tours de souplesse, et mille singeries,
Passa dedans ainsi qu'en un cerceau.
Aux animaux cela sembla si beau,
Qu'il fut élu : chacun lui fit hommage⁶.
Le renard seul regretta⁷ son suffrage,
Sans toutefois montrer son sentiment.
Quand il eut fait son petit compliment,
Il dit au roi : « Je sais, sire, une cache⁸,
Et ne crois pas qu'autre que moi la sache.
Or tout trésor, par droit de royauté,
Appartient, sire, à votre majesté. »
Le nouveau roi bâille après⁹ la finance ;

« Je ne l'aimerai jamais, en tout mon vivant. — Je les en déte, Sire, en votre voyant, sous vos yeux. »

1. CHARTRE. Vieux mot qui, en style de jurisprudence, signifiait prison. De là l'expression : tenir quelqu'un en chartre privée, c'est-à-dire sous la garde d'un particulier. — Chartre vient de *carcerem*, par la permutation assez fréquente du *c* et du *f* dans la transformation des mots latins en mots français, lorsque ces consonnes sont suivies de la lettre *r*. Ainsi *trēmere* a donné *creindre* (ancienne orthographe), et *vincere* a donné *veindre* dans le très ancien français.

2. DRAGON, serpent ailé, animal fabuleux dont les poètes font le gardien de tous les trésors.

3. AUCUNS, quelques-uns. C'est le sens de ce mot dans l'ancien français, sens conforme à l'étymologie (*aliquem-unum*, aucun, aucun). — Voy. p. 55, note 1, et p. 247, n. 7.

4. TIARE. Ce mot désigne ordinairement la couronne papale. Elle est formée de trois couronnes superposées et surmontées d'un globe et d'une croix. — Dans l'antiquité, on appelait *tiare* un ornement de tête des rois de Perse et des prêtres.

5. GRIMACERIES. Synonyme peu usité de « grimaces », et qui n'a guère été employé que par La Fontaine.

6. HOMMAGE est pris ici dans son premier et vrai sens : « serment de fidélité que tout vassal doit à son seigneur et maître. » — Ce mot vient du bas latin *hominaticum*.

7. REGRETTE, donne à regret.

8. CACHE. Terme vieilli et familier : Un lieu propre à cacher quelque chose, et, par extension, un trésor caché, un dépôt secret. — Ce mot est dans Molière : « On n'est pas peu embarrassé à inventer dans toute une maison une cache fidèle. » (*L'Avare*, I, iv.)

9. BAILLE APRÈS, soupire après. « *Bâiller* a été dit pour soupirer après, désirer ardemment ; mais c'est une faute et une confusion avec *bayer*. »

Lui-même y court pour n'être pas trompé.
C'étoit un piège : il y fut attrapé.
Le renard dit, au nom de l'assistance :
« Prétendrais-tu nous gouverner encor,
Ne sachant pas te conduire toi-même ? »
Il fut démis¹ ; et l'on tomba d'accord
Qu'à peu de gens convient le diadème.

VII. — LE MULET SE VANTANT DE SA GÉNÉALOGIE²

Le mulet d'un prélat se piquoit de noblesse³,
Et ne parloit incessamment
Que de sa mère la jument,
Dont il contoît mainte prouesse⁴.
Elle avoit fait ceci, puis avoit été là.
Son fils prétendoit pour cela
Qu'on le⁵ dût mettre dans l'histoire.
Il eût cru s'abaisser servant⁶ un médecin.

(LITTRÉ.) « Bayer » signifie « tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose » : bayer aux corneilles, bayer après les honneurs ; bouche bée. Toutes ces expressions ont vieilli. On fait venir *bayer* du latin populaire *badare*, et *bâiller* du diminutif *badiculare*. Ces deux verbes ont donc, à peu près, la même origine et la même signification : rien d'étonnant qu'on les prenne quelquefois l'un pour l'autre. Quant au verbe *bailler*, donner à bail, il vient du latin *baifulare*, porter, avoir la charge et le soin de, etc. C'est une origine très différente et une toute autre signification. Au moyen âge, il existait une seconde forme de ce dernier verbe, *baillir*, de *bafulire* : d'où le substantif *bailli*.

1. DÉMIS, déposé. — Dans le sens de *destituer*, *revoquer*, ce verbe ne s'emploie plus à l'actif aujourd'hui ; on l'emploie avec le pronom personnel : *se démettre* d'une dignité, d'une charge.

2. Esope, f. 83 et 140. — Babrius, f. 62.

3. NOBLESSE. Le même travers est décrit dans Molière :

Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur ;
Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que duc, prince ou princesses.
La qualité l'entête, et tous ses entretiens
Ne sont que de chevaux, d'équipages, de chiens.

(*Misanthrope*, II, v.)

— Voy. en outre La Bruyère, *De quelques usages*, tout le début du chapitre. — *Se piquoit*. Sur ce mot, voy. p. 89, n. 1.

4. PROUESSE. Sur ce mot, voy. p. 169, n. 3.

5. LE. Sur cette place du pronom *le*, voy. p. 84, n. 2.

6. SERVANT. L'emploi du participe présent, à l'imitation du latin, donne à la phrase plus de vivacité et de concision. Cette construction, où l'on sous-entend la préposition *en*, est très fréquente dans les poètes classiques du dix-septième siècle.

Ah ! que voyant de près ce spectacle charmant
Je sens croître ma joie et mon étonnement !

(Racine, *Iphigénie*, v. 543.)

— Voy., en outre, p. 240, n. 3.

Etant devenu vieux, on le mit au moulin :
Son père l'âne alors lui revint en mémoire.

Quand le malheur ne seroit bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours seroit-ce à juste cause¹
Qu'on le dit bon à quelque chose².

VIII. — LE VIEILLARD ET L'ÂNE³

Un vieillard sur son âne aperçut en passant

Un pré plein d'herbe et fleurissant :
Il y lâche sa bête, et le grison se rue
Au travers de l'herbe menue,
Se⁴ vautrant, grattant, et frottant,
Gambadant, chantant, et broutant,
Et faisant mainte place nette.
L'ennemi vient sur l'entrefaite⁵.

« Fuyons, dit alors le vieillard.

— Pourquoi? répondit le paillard⁶;

Me fera-t-on porter double bât, double charge?

— Non pas, dit le vieillard, qui prit d'abord⁷ le large.

— Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sois?

Sauvez-vous, et me laissez paître.

Notre ennemi, c'est notre maître :

Je vous le dis en bon⁸ français⁹.

1. CAUSE, titre, motif (*justa de causa*).

2. CHOSE. « Fable très bonne dans le genre le plus simple et presque sans ornement. » (CHAMFORT.)

3. Phèdre, L. I, f. 15. *Asinus ad senem Pastorem*.

4. SE. Le pronom se rapporte aux trois verbes qui le suivent.

5. ENTREFAITE ne s'emploie régulièrement qu'au pluriel. — Ce substantif est le participe passé féminin d'*entre-faire*, inusité aujourd'hui, mais qui s'employait au moyen âge avec le sens de « se faire mutuellement, exercer l'un sur l'autre une action réciproque ». (Voy. Bartsch, *Chrestomathie*, p. 380, lig. 27.) L'ancien français s'est aussi servi du substantif « entrefaites ». (Voy. *ibid.* p. 464, L. 23.)

6. PAILLARD. Ce mot, dont l'étymologie est *qui couche sur la paille*, signifie *libertin, déréglé*.

7. D'ABORD, aussitôt, sans attendre.

8. BON, clair et intelligible. — *Sois et français*. On sait qu'il était permis de rimer pour les yeux. D'ailleurs, dans l'ancienne prononciation, *françois* et *sois* formaient deux sons presque équivalents (*fransoués, soués*) :

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,
Voulant pousser à bout tous les rimeurs français,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois. (*Art poétique*, II, 84.)

— L'usage avait maintenu, au dix-septième siècle, quelques-unes de ces anciennes rimes, même après que la prononciation, d'abord semblable, fût devenue différente.

9. FRANÇOIS. « On ne cesse de s'étonner de trouver un pareil vers dans

IX. — LE CERF SE VOYANT DANS L'EAU¹

Dans le cristal d'une fontaine
Un cerf se mirant autrefois
Louoit la beauté de son bois,
Et ne pouvoit qu'avecque² peine
Souffrir ses jambes de fuseaux³,
Dont il voyoit l'objet⁴ se perdre dans les eaux.
« Quelle proportion de mes pieds à ma tête !
Disoit-il en voyant leur ombre avec douleur :
Des taillis les plus hauts mon front atteint la faite ;
Mes pieds ne me font point d'honneur. »
Tout en parlant de la sorte,
Un limier⁵ le fait partir.
Il tâche à⁶ se garantir ;
Dans les forêts il s'emporte :
Son bois, dommageable ornement,
L'arrêtant à chaque moment,

La Fontaine, et il ne paraît pas cependant qu'on le lui ait reproché sous Louis XIV. » (CHAMFORT.) — Ce mot n'est nullement une allusion politique, et ne s'adresse point uniquement comme on l'a quelquefois prétendu, à la royauté, dans la pensée de l'auteur. Il n'est point en contradiction avec les vers où La Fontaine a loué celle-ci. (Voy. L. III, f. 2 et L. I, f. 14.) C'est le mot d'un esclave qui, voué à la servitude, s'inquiète peu du changement du maître, puisqu'il doit fatalement servir. C'est aussi, si l'on veut, dans un sens plus général, un trait lancé en passant contre tous les pouvoirs de ce monde, petits et grands.

1. Esope, f. 86 et 124. — Phèdre, I, 12. *Cervus ad fontem*. — Babrius, f. 43.

2. AVECQUE. Archaïsme banni du style relevé, et toléré dans le style familier. Nous l'avons souvent rencontré. — Voy. p. 168, n. 1.

3. FUSEAUX. Locution proverbiale. « On appelle figurément *fuseaux* toutes les choses longues et menues, et dont la largeur n'est pas proportionnée à la grosseur. » (TRÉVOUX.)

4. L'OBJET, l'image projetée devant lui (*objecta species*). En effet, le sens premier de ce mot est : ce qui s'offre à la vue, ce qui affecte les sens. — Ce mot est souvent employé, surtout au vers, dans cette acception :

Moi-même des objets j'ai vu le plus funeste ;
Bajazet était mort. (RACINE, *Bajazet*, V, II.)

César, de tant d'objets en même temps frappé,
Le laisse entre les mains qui l'ont enveloppé.

(BRITANNICUS, V, VIII.)

5. LIMIER. « On appelle *limier* le chien avec lequel le veneur quête et détourne la bête pour la lancer. » (L. MOLAND.)

6. TÂCHE, s'employait autrefois aussi fréquemment que *tâche de*. L'emploi de *a* indique mieux l'effort et la difficulté.

Elle oppose ses pleurs au dessein que je fais
Et tâche à m'empêcher de sortir du palais.

(CORNEILLE, *Polyeucte*, I, 1.)

Je m'excite contre elle et tâche à la braver.

(RACINE, *Britannicus*, v. 482.)

Nuit à l'office¹ que lui rendent
 Ses pieds, de qui² ses jours dépendent
 Il se dédit alors, et maudit les présents
 Que le ciel lui fait tous les ans³.

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile;
 Et le beau souvent nous détruit⁴.
 Ce cerf blâme ses pieds qui le rendent agile;
 Il estime un bois qui lui nuit⁵.

X. — LE LIÈVRE ET LA TORTUE⁶

Rien⁷ ne sert de courir; il faut partir à point :
 Le lièvre et la tortue en sont un témoignage⁸.
 « Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point
 Sitôt que moi ce but. — Sitôt! êtes-vous sage?
 Repartit l'animal léger :
 Ma commère, il faut vous purger
 Avec quatre grains d'ellébore⁹ ».

1. OFFICE, aide, secours.

Gardes, oseriez-vous me rendre un bon office? (*Polyeucte*, IV, 1.)

2. DE QUI. Au dix-septième siècle, et dans l'ancien français, qui s'employait fréquemment avec un nom de chose. Voy. p. 109, n. 5.

3. TOUTS LES ANS. Le bois du cerf tombe et repousse tous les ans.

4. DÉTRUIT, nous perd, cause notre ruine. — Ce verbe s'emploie plus souvent avec un substantif collectif ou un nom de chose. Cependant on le rencontre aussi s'appliquant à un nom de personne, au singulier :

L'impie Achab détruit.
 (Id., *Athal.*, I, 1.)

Montrer aux nations Mithridate détruit.
 (RACINE, *Mithrid.*, III, III.)

Ainsi appliqué, il a souvent le sens de : ruiner la réputation, le crédit de quelqu'un :

Quel mal vous ai-je fait, et quelle est mon offense,
 Pour me vouloir détruire, et prendre tant de soin
 De me rendre odieux aux gens dont j'ai besoin?
 (MOLÈRE, *Fem. sav.*, IV, n.)

L'ancien français employait également ce verbe, en l'appliquant aux personnes. On lit dans *Commynes* : « Beaucoup de gens, riches et ayez, furent morts et détruits par prisons en ces guerres... Sont morts ou détruits ou prins toutes gens qui eussent seu défendre l'Etat, etc. » (*Mém.*, L. V, ch. ix. Edit. de 1881, p. 345-349.)

5. NURT. « C'est là un des apologues de La Fontaine dont la moralité a le plus d'applications et qu'il faut le plus souvent répéter à notre vanité. » (CHAMFORT.)

6. ESOPÉ, fables 175 et 202. — LOCKMAN, f. 20. *La Tortue et le Lièvre*.
 7. RIEN ME SERT, etc. Sur cette expression, voy. p. 71, n. 6, et p. 176, n. 5.

8. TÉMOIGNAGE, en fournissent un témoignage, servent de témoins.
 9. ELLÉBORE, plante médicinale qu'on tirait autrefois de l'île d'Antioyre et qu'on croyait bonne contre la rage et la folie. Elle a une propriété

— Sage ou non, je parle encore. »

Ainsi fut fait; et de tous deux

On mit près du but les enjeux.

Savoir quoi, ce n'est pas l'affaire¹,

Ni de quel juge l'on convint.

Notre lièvre n'avoit que quatre pas à faire;

J'entends de ceux qu'il fait lorsque, prêt² d'être atteint,

Il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes³,

Et leur fait arpenter les landes⁴.

Ayant, dis-je, du temps de reste pour brouter,

Pour dormir, et pour écouter

D'où vient le vent⁵, il laisse la tortue

Aller son train de sénateur.

Elle part, elle s'évertue⁶;

Elle se hâte avec lenteur⁷.

purgative et fébrifuge. On disait d'un fou, chez les anciens : Qu'il s'embarque pour Antioyre, *naviget Antioyram*. — Quatre grains. Grains doit sans doute s'entendre ici du tout petit poids employé en pharmacie. Chez Molière, Sosie veut six grains au lieu de quatre :

Elle a besoin de six grains d'Ellebore,
 Monsieur son esprit est tourné.
 (*Amphitr.*, II, n.)

Amphitryon est de janvier 1668. » (HENRI RÉGNIER, T. II, p. 38.) — VOY. HORACE, *Art poétique* :

Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
 Tonsori Licino commiserit. (v. 300.)

1. L'AFFAIRE. Voir ce que nous avons dit, à propos du style et de la composition dans les Fables de La Fontaine, sur l'art avec lequel le poète abrège ou supprime les détails inutiles ou languissants. (*Introduction*, p. 31.)

2. PRÊT DE. On dit aujourd'hui *près de*. La Fontaine a suivi l'usage de son siècle. Voy. p. 167, note 1, et p. 209, n. 5.

3. CALENDES. Locution proverbiale qui est ici abrégée. Chez les Romains, les *calendes* désignaient le premier jour du mois. Les Grecs n'avaient point cette expression; de là : renvoyer *aux calendes grecques*, pour dire : remettre à un temps qui n'arrivera jamais.

4. LANDES, étendue de terres incultes, couvertes de bruyères, de genêts, de fougère, etc. (De l'allemand *Land*, terre, contrée.)

5. LE VENT. « Expression prise de l'habitude du lièvre, qui, par instinct, s'arrête souvent et se dresse, pour écouter d'où vient le vent, c'est-à-dire d'où vient le bruit, afin de mettre en défaut ses ennemis. » (AIMÉ-MARTIN.)

6. S'ÉVERTUE, fait effort, se démène. — Ce mot (dont le radical est *virtutum*, vertu, augmenté du préfixe *ex*, *es*, *e*) est très ancien dans notre langue et dans notre poésie. On le trouve dans la *Chanson de Roland*, avec sa signification actuelle :

Co sent Rollanz que la mort si l'argue (le presse),
 Met sel sur plez, quanqu'il poet s'évertue. (v. 260.)

— Ma constance contre elle à regret s'évertue.
 (CORNEILLE, *Horace*, II, v.)

Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue.
 (BOILEAU, *Art poét.*, l. 31.)

7. LENTEUR. Cette alliance de mots est une allusion au proverbe latin

Lui cependant méprise une telle victoire,
Tient la gageure à peu de gloire,
Croit qu'il y va de son honneur
De partir tard. Il broute, il se repose;
Il s'amuse à toute autre chose
Qu'à la gageure. A la fin, quand il vit
Que l'autre touchoit presque au bout de la carrière,
Il partit comme un trait; mais les élans qu'il fit
Furent vains : la tortue arriva la première.
« Eh bien ! lui cria-t-elle¹, avois-je² pas raison ?
De quoi vous sert votre vitesse ?
Moi l'emporter ! et que seroit-ce
Si vous portiez une maison³ ? »

XI. — L'ÂNE ET SES MAÎTRES⁴

L'âne d'un jardinier se plaignoit au Destin
De ce qu'on le faisoit lever devant⁵ l'aurore.
« Les coqs, lui disoit-il, ont beau chanter matin,
Je suis plus matineux⁶ encore.
Et pourquoi ? pour porter des herbes au marché.
Belle nécessité d'interrompre mon sommeil ! »
Le Sort, de sa plainte touché,
Lui donne un autre maître, et l'animal de somme⁷

(festina lente, qu'Auguste citait souvent, selon Suétone. Boileau s'en est souvent aussi et l'a érigé en précepte littéraire :

*Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
(BOILEAU, Art poét., I, 170.)*

1. LUI CRIA-T-ELLE. « Elle crie : observez qu'il est encore loin. » (NODIER.)
2. AVOIS-JE, pour n'avois-je. La suppression de *ne*, dans ces sortes d'interrogations, étoit du style familier :

De quoi peux-tu te plaindre ? ai-je pas réussi ?
(MOLIÈRE, l'Ét., IV, v.)
Pour dresser un contrat m'a-t-on pas fait venir ?
(Ibid.)

3. UNE MAISON. « Trait admirable : la Tortue, non contente d'être victorieuse, brave encore le vaincu. C'est dans la joie qui suit un avantage remporté que l'amour-propre s'épanche plus librement. » (CHAMFORT.)

4. Esope, fables 45 et 132.

5. DEVANT, pour avant. Voy. p. 85, n. 2.

6. MATINEUX. L'Académie met entre *matinal* et *matineux* cette différence : « *Matinal*, qui s'est levé matin par hasard. *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin. »

7. SOMME. *Somme* ici désigne la charge qu'on fait porter à certains animaux. Ce mot vient du bas latin *salma*, corruption du classique *sagma* (selle, bât); *salma* a donné régulièrement *sauma*, par le changement ordi-

Passé du jardinier aux mains d'un corroyeur.
La pesanteur des peaux et leur mauvaise odeur
Eurent bientôt choqué l'impertinente bête.
« J'ai regret¹, disoit-il, à mon premier seigneur.
Encor, quand il tournoit la tête,
J'attrapois, s'il m'en souvient² bien,
Quelque morceau de chou qui ne me coûtoit rien :
Mais ici point d'aubaine³, ou, si j'en ai quelqu'une
C'est de coups. » Il obtint changement de fortune;
Et sur l'état⁴ d'un charbonnier
Il fut couché⁵ tout le dernier.
Autre plainte. « Quoi donc ! dit le Sort en colère,
Ce baudet-ci m'occupe autant
Que cent monarques pourroient faire !
Croit-il être le seul qui ne soit pas content ?
N'ai-je en l'esprit que son affaire ? »

Le Sort avoit raison. Tous gens⁶ sont ainsi faits :

naire d'*u* en *u*; et de *sauma* est venu *soma*, *somme*, attendu que la diphtongue au du latin s'est généralement transformée en *o*, en passant en français. (Exemple : *aurum*, or; *auriculam*, oreille.) — L'autre *somme*, plus haut, qui veut dire sommeil, vient du latin *sonnus*, *sonnum*, par un changement régulier aussi : *mn* des mots latins se réduit à *m* en passant en français. (Ex. : *hominem*, homme; *animam*, âme). — Remarquons à propos de ces deux rimes, que deux mots semblables par l'orthographe riment fort bien entre eux, à condition que (comme ici) le sens soit différent.

1. J'AI REGRET. Tournure très usitée au dix-septième siècle, et très française, quoique tombée en désuétude aujourd'hui. Elle doit se décomposer et s'entendre ainsi : j'ai du regret, touchant mon premier seigneur, à son sujet, à cause de lui; mes regrets vont vers lui, s'adressent à lui (*ad priorem dominum*). — « *J'ai regret* à tous mes jours qui s'en vont et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être avec vous. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. IV, 227.) — « M. de Grignan aura grand regret à la société de M^{me} d'Oppède. » (Id., T. IX, 347.)

2. S'IL M'EN SOUVIENT. Locution plus ancienne et plus régulière que *je m'en souviens*. L'étymologie en est : *illud mihi subvenit animo*, cela (il) me revient (subvient, souvient) à l'esprit.

3. AUBAINE, profit inattendu, bonne fortune. — On appelait, en langage féodal, droit d'aubaine, le droit qu'avait le seigneur d'une terre, et le roi l'un Etat, d'hériter d'un étranger non naturalisé mort sur cette terre ou dans cet Etat.

Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine.

(BOILEAU, Sat. VIII, 30.)

On appelait *aubain* l'étranger non naturalisé; de là cette expression « droit d'aubaine ». L'origine de ce mot n'est pas connue.

4. L'ÉTAT. C'est la liste des serviteurs et employés d'une maison. L'état de la maison du roi comprenait tous les officiers de cette maison. — Ce mot est employé ici avec emphase et ironiquement.

5. COUCHÉ, inscrit. Coucher par écrit. (*Coucher* vient du latin *collocare*, placer; l'étymologie explique ici l'emploi de ce mot dans cette acception.)

6. TOUTS GENS. Suppression de l'article, usitée en poésie, à l'imitation de l'ancien français. Voy. p. 157, n. 8.

Notre condition jamais ne nous contente ;
 La pire est toujours la présente.
 Nous fatiguons¹ le ciel à force de placets².
 Qu'à chacun Jupiter accorde sa requête,
 Nous lui romprons encor la tête³.

XII. — LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES⁴

Aux noces d'un tyran tout le peuple en liesse⁵
 Noyoit son souci dans les pots.
 Esope seul trouvoit que les gens étoient sots
 De témoigner tant d'allégresse.
 Le Soleil, disoit-il, eut dessein autrefois
 De songer à l'hyménée.
 Aussitôt on ouït⁶, d'une commune voix,
 Se plaindre de leur destinée
 Les citoyennes⁷ des étangs.
 « Que ferons-nous, s'il lui vient des enfants ?
 Dirent-elles au Sort : un seul Soleil à peine
 Se peut souffrir ; une demi-douzaine

1. FATIGUONS. Expression traduite du latin : *precibus vel querelis eorum fatigare*.

2. PLACETS, requêtes abrégées ou prières adressées aux rois, aux magistrats, aux juges. (Du latin *placet*, il plait.) C'est ce que nous exprimons aujourd'hui par le mot « pétition ».

C'est un placet, Monsieur, que je voudrais vous lire,
 Et que dans la posture où vous met votre emploi
 J'ose vous conjurer de présenter au roi.

(MOLIÈRE.)

3. TÊTE. Comparez le commencement de la 1^{re} satire d'Horace :

Qui sit, Mæcanas, ut nemo quam sibi sortem
 Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illa
 Contentus vivat ?

4. Phèdre, L. I, f. 6. *Ranz ad solem*.

5. LIÈSSE, joie. Mot de l'ancien français, tiré du latin *lætitia*. Sa première forme était *ledice*, *leèce*, puis *lyesse*.

Ja mais ledice n'avrai, quer (car, quare) ne pot estre.
 (Cantilène de saint Alexis, strophe xxx.)

Après cele leèce orent (surent) grant tristot.
 (Chanson d'Antioche. — CONSTANS, p. 88.)

L'un me faict paour, l'autre joie et liesse.
 (VILLOIN, Grand Testament.)

L'adjectif *liex* (de *lætus*) signifiait « joyeux. »

6. OÛT, du latin *audivit* (par la chute de la consonne médiane, *d*).

7. CITOYENNES, qui habitent les étangs ; dont les étangs sont la cité. (Voy. p. 240, n. 2.) — Virgile a dit de même en parlant des petites des abeilles :

Sufficiunt. Paroquet quiritas
 (Georg., IV, 201.)

Mettra la mer à sec, et tous ses habitants.
 Adieu jons et marais : notre race est détruite ;
 Bientôt on la verra réduite
 À l'eau du Styx¹. » Pour un pauvre animal²,
 Grenouilles, à mon sens, ne raisonnaient pas mal³.

XIII. — LE VILLAGEOIS ET LE SERPENT⁴

Esope conte qu'un manant⁵,
 Charitable autant que peu sage,
 Un jour d'hiver se promenant
 À l'entour de son héritage⁶,
 Aperçut un serpent sur la neige étendu,
 Transi⁷, gelé, perclus, immobile rendu,
 N'ayant pas à vivre un quart d'heure.
 Le villageois le prend, l'emporte en sa demeure ;
 Et, sans considérer quel sera le loyer⁸
 D'une action de ce mérite,
 Il l'étend le long du foyer,
 Le réchauffe, le ressuscite.
 L'animal engourdi sent à peine le chaud,
 Que l'âme lui revient avecque⁹ la colère.

1. STYX, fleuve des enfers.

2. ANIMAL. Remarquez ce singulier qui se rapporte au pluriel « grenouilles ». C'est une sorte de syllepse, fréquente chez les poètes : *animal* est un nom collectif qui est en apposition avec un pluriel ; c'est l'idée qui règle l'accord, comme dans ces vers de Racine :

Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal
 Et blasphème le dieu qu'ont invoqué leurs pères.
 (Athalie, I, 1.)

3. PAS MAL. « Voici l'une de ces vérités épineuses qui ne veulent être dites qu'avec finesse et avec mesure. La Fontaine y en met beaucoup, et ce dernier vers, malgré son apparente simplicité, laisse entrevoir tout ce qu'il ne dit pas. » (CHAMFORT.)

4. Esope, fables 155 et 173. — Phèdre, L. IV, f. 14. *Homo et Colubra*.

5. MANANT. Voy. ce mot, p. 85, n. 6.

6. HÉRITAGE, patrimoine, terre où l'on réside. — Voy. p. 252, n. 3.

7. TRANSI, pénétré de froid. (*Transire*, vient du latin *transire*, traverser.)

8. LOYER, dans le vieux français, avait le sens de *salaires*, *récompense* :

Serait-ce la raison qu'une même folie
 N'est pas même loyer ?

(MALLEBRUE.)

Très peu de gré, mille traits de satire,
 Sont le loyer de quiconque ose écrire.
 (VOLTAIRE.)

Ce mot vient du latin classique *locarium* qui a le même sens. Nous le rencontrons fréquemment dans notre ancienne poésie, avec cette acception figurée de « salaire » et de « récompense ».

9. AVISOUX. Voy. p. 188, n. 1.

Il lève un peu la tête, et puis siffle aussitôt;
 Puis fait un long repli, puis tâche à faire un saut
 Contre son bienfaiteur, son sauveur et son père.¹
 « Ingrat, dit le manant, voilà donc mon salaire!²
 Tu mourras! » A ces mots, plein d'un juste courroux
 Il vous prend sa cognée, il vous tranche la bête;
 Il fait trois serpents de deux coups,
 Un tronçon, la queue et la tête;
 L'insecte³, sautillant, cherche à se réunir;
 Mais il ne put y parvenir.
 Il est bon d'être charitable:
 Mais envers qui? c'est là le point⁴.
 Quant aux ingrats, il n'en est point
 Qui ne meure enfin misérable.

XIV. — LE LION MALADE ET LE RENARD⁵

De par le roi⁶ des animaux,

1. TACHE A. Voy. p. 259, n. 6.
2. PÈRE. Il lui devait, en effet, la vie, que celui-ci lui avait rendue.
3. SALAIRE; du latin classique *salarium* (solde, gages). Ce sens figuré est très fréquent dans notre poésie :

Tôt ou tard le mérite a son juste salaire,
 Et son prix croit souvent plus il est attendu.
 (CONSILLE, *Agétilas*, IV, v.)

Voilà tous mes forfaits : en voici le salaire,
 (RUCHE, *Britannicus*, 1196.)

4. VOUS. Sur ce pronom explétif, voy. p. 148, n. 1.
5. INSECTE. « Ce mot, qui signifie coupé par anneaux, s'applique quelquefois aux animaux qui vivent après qu'on les a coupés en plusieurs parties, comme les grenouilles, les lézards et les serpents. » (TRÉVOUX.) — L'impropriété d'expression que plusieurs commentateurs modernes reprochent ici à La Fontaine n'est donc pas aussi grave qu'ils le prétendent.
6. POINT. Sur la correction de ces deux rimes, voy. la note 7 de la p. 262.
7. ESOPPE, fables 137 et 91. — Babrius, f. 103. — Horace, Ep. I, v. 75.
8. DE PAR LE ROI. Formule des édits royaux, lettres patentes. — *Fut fait savoir*. Id. « Ces formules prises dans la société, dit Chamfort, ont le double mérite d'être plaisantes et de rappeler sans cesse que c'est de nous qu'il s'agit dans les fables. » — L'origine de l'expression *de par le roi* est celle-ci : de la part du roi, *de parte regis*. Au moyen âge on écrivait indifféremment *de part et de par*; la seconde forme, qui n'indiquait plus l'étymologie, s'est de bonne heure substituée à la première, qui était seule correcte. Quant à ce régime *le roi*, au lieu *du roi*, il n'étonnera pas ceux qui savent que dans l'ancien français le cas régime « la roi » (ou celui de tout autre substantif) exprimait également le régime indirect et le régime direct et rendait la préposition inutile. (Voy. *Origines et formation de la langue française*, p. 115.)

De ciel vindret, fu de par Dieu.

(*Vie de saint Léger*, x^e siècle. — Constans, p. 5.

— « Toute ceste humilité est venue en voz cuers de par Dieu. »
 (Merlin, id., 90.)

— « Dunc fist la reïne faire un brief de part le rei.
 (Les quatre livres des Rois, id., 198.)

Qui dans son antre étoit malade,
 Fut fait savoir à ses vassaux¹
 Que chaque espèce en ambassade
 Envoyât gens le visiter;
 Sous promesse de bien traiter
 Les députés, eux et leur suite,
 Foi de lion, très bien écrite :
 Bon passeport contre la dent,
 Contre la griffe tout autant.
 L'édit du prince s'exécute.
 De chaque espèce on lui députa.
 Les renards gardant la maison,
 Un d'eux en dit cette raison :
 « Les pas empreints sur la poussière
 Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour,
 Tous, sans exception, regardent sa tanière²;
 Pas un ne marque de retour :
 Cela nous met en méfiance.
 Que sa majesté nous dispense :
 Grand merci de son passeport³.
 Je le crois bon : mais dans cet antre
 Je vois fort bien comme l'on entre
 Et ne vois pas comme on en sort⁴.

1. VASSAUX. Le vassal était celui qui possédait des terres relevant d'une seigneurie, soit en fief, soit en roture, c'est-à-dire soit à titre noble, soit comme roturier. Il devait fidélité et obéissance à ce seigneur. Le droit de convoquer les vassaux pour la guerre a d'abord appartenu à tous les hauts seigneurs, puis à la royauté seule. — Ce mot vient du bas latin *vassalis*, lequel est dérivé de *vassus*, autre mot bas latin, signifiant serviteur ou subordonné à un seigneur. On veut voir dans *vassus* la traduction latine du celtique *guas* qui a le même sens; mais cette étymologie n'est pas certaine.

2. SA TANIÈRE. « Le littérateur Sélis (1737-1802), professeur au Collège de France où il remplaça Delille, avait développé cette fable dans une leçon. Quelqu'un lui demanda, d'un air triomphant, comment les renards gardant la maison avaient pu apercevoir les pas empreints sur la poussière. — « En mettant le nez à la fenêtre, » répondit le professeur encore tout inspiré du génie de La Fontaine. » (L. Moland, T. I, 329.)

3. PASSEPORT. Dans la seconde partie de ce mot composé nous retrouvons un sens très ancien et très particulier du mot *port*, c'est-à-dire « passage, lieu difficile, défilé dans les montagnes » :

Az porz d'Espaigns en est passez Rollanz.
 (v. 1182.)

« Passe-port » signifie permission de passer dans des lieux interdits et peu sûrs.

4. SORT. — Horace avait dit :

Olim quod Vulpes agroto canta Leoni
 Respondit, referam : Quis me vestigia terrent
 Omnia te adversum spectantia, nulla retrorsum.
 (Ep., I, 1, 78.)

XV. — L'OISELEUR, L'AUTOUR ET L'ALOUETTE¹

Les injustices des pervers
 Servent souvent d'excuse aux nôtres.
 Telle est la loi de l'univers :
Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.
 Un manant² au miroir prenoit des oisillons.
 Le fantôme brillant³ attire une alouette :
 Aussitôt un autour⁴, planant sur les sillons,
 Descend des airs, fond et se jette
 Sur celle qui chantoit, quoique près du tombeau.
 Elle avoit évité la perfide machine,
 Lorsque, se rencontrant sous la main de l'oiseau,
 Elle sent son ongle maline⁵.

Pendant qu'à la plumer l'autour est occupé,
 Lui-même sous les rets⁶ demeure enveloppé :
 « Oiseleur, laisse-moi, dit-il en son langage ;
 Je ne t'ai jamais fait de mal. »
 L'oiseleur repartit : « Ce petit animal
 T'en avoit-il fait davantage ? »

XVI. — LE CHEVAL ET L'ÂNE⁷

En ce monde il se⁸ faut l'un l'autre secourir.
 Si ton voisin vient à mourir,
 C'est sur toi que le fardeau tombe.

Un âne accompagnoit un cheval peu courtois⁹,

1. Abstemius, 3. *De Accipitre Columbam insequente.*

2. MANANT, paysan. Voy. p. 85, n. 6.

3. LE FANTÔME BRILLANT, l'apparence brillante, le reflet du miroir agité au soleil. Par ce mot *fantôme*, La Fontaine traduit l'expression latine *species* ou *forma*, si souvent employée par les poètes, et notamment par Lucrèce.

4. AUTOUR. Sur ce mot, voy. p. 241, note 5.

5. ONGLE MALINE. *Ongle* est masculin, et l'était du temps de La Fontaine. Mais il y avoit eu longtemps incertitude sur le genre de ce substantif formé d'un nom latin (*ungula*) qui étoit féminin. La Fontaine a suivi l'usage ancien. — *Maline* est un archaïsme de prononciation, ou plutôt un emprunt fait à la prononciation populaire qui, aujourd'hui encore, n'a pas changé.

6. RETS, filets. Ce mot vient du latin *retis*, dont la forme la plus ordinaire est *rete*, au pluriel *retia*. Cette origine nous explique pourquoi le singulier prend une *s* comme le pluriel.

7. Ésope, f. 125 et 24. — Plutarque, *Règles et préceptes de santé*, § LIX.

8. *Sx*. Sur la place de ce pronom qui se rapporte à un infinitif, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, n. 5.

9. COURTOIS, poli, complaisant, serviable. Étymologie : *cour*, du bas

Celui-ci ne portant que son simple harnois¹,
 Et le pauvre baudet² si chargé, qu'il succombe.
 Il pria le cheval de l'aider quelque peu ;
 Autrement il mourroit devant qu'être³ à la ville.
 « La prière, dit-il, n'en est pas incivile :
 Moitié de ce fardeau ne vous sera que jeu. »
 Le cheval refusa, fit une pétarade ;
 Tant qu'il⁴ vit sous le faix mourir son camarade,
 Et reconnut qu'il avoit tort.
 Du baudet en cette aventure⁵
 On lui fit porter la voiture⁶,
 Et la peau par-dessus encor.

XVII. — LE CHIEN QUI LÂCHE SA PROIE POUR L'OMBRE⁷

Chacun se trompe ici-bas :
 On voit courir après l'ombre
 Tant de fous qu'on n'en sait pas,
 La plupart du temps, le nombre.

Au chien dont parle Ésope il faut les renvoyer.

latin, *cortem* ; le mot s'est écrit d'abord *cort*, *court* ; peu à peu le *t* a disparu.

1. HARNOIS. Nous avons déjà dit la raison de ces rimes qui nous paraissent une licence et une inexactitude. Dans l'origine, et dans tous les mots sonnait *oud*. On prononçoit *harnoués*, *courtoués*, *frouède* (froide), *rouède* (roide), *Voile* et *miroir*, au seizième siècle encore, se prononçaient et même quelquefois s'écrivaient *mirouer*, *vouüle* ; *étoilles* (étouées) rimaient avec *demoiselles* ; *paroisse* (parouesse) avec *pécheresse*. Ces rimes alors étaient exactes. Peu à peu la prononciation des mots en *oi* changea : dans les uns elle devint plus ouverte, dans d'autres plus fermée. Néanmoins l'usage resta de faire rimer ensemble certains mots, quoique le son ne fût plus le même. Telle est l'origine et la raison de ces rimes fausses qui se rencontrent même dans les poètes les plus corrects.

2. BAUDET, etc. Sous-entendez : *étant*, qui correspond au participe exprimé dans le vers précédent.

3. DEVANT QUE. *Devant* s'employait alors comme synonyme d'*avant* ; et par conséquent *devant que* aussi bien qu'*avant que*. En outre, de se supprimaient volontiers dans le langage familier après *avant que* et *devant que*. Voy. p. 57, n. 1 ; p. 85, n. 2, et p. 170, n. 1.

4. TANT QUE, à tel point que, de la façon que, si longtemps que. — *Faix* (*fascem*).

5. EN CETTE AVENTURE, à la suite de ce qui venait d'arriver.

6. LA VOITURE, la charge, ce que portait le baudet. (Littre et l'Académie.) Ce mot, au dix-septième siècle, s'employait dans l'usage courant comme synonyme d'*envoi* et de *moyen de transport*. — « C'est le temps que j'envoie mes petites voitures (mes petits paquets, mes petites commissions) à Paris. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IX, 411.) — « Ayez soin de joindre ces quatorze cents francs aux mille francs..., vous ferez venir cette petite voiture en son temps. » (Id., VIII, 86.)

7. Ésope, f. 339 et 213. — Phèdre, L. I, f. 4. *Canis per Avium carnem ferens*. — Babrius, f. 20.

Ce chien voyant sa proie en l'eau ¹ représentée,
La quitta pour l'image, et pensa ² se noyer ³.
La rivière devint tout d'un coup agitée;
A toute peine ⁴ il regagna les bords,
Et n'eut ni l'ombre ni le corps.

XVIII. — LE CHARTIER EMBOURBÉ¹

Le Phaéton ⁶ d'une voiture à foin
Vit son char embourbé. Le pauvre homme étoit loin
De tout humain secours : c'étoit à la campagne,
Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne,
Appelé Quimper-Corentin ⁷.
On sait assez que le Destin

1. EN L'EAU. Locution vieillie (*in aqua*). On sait que dans la langue au dix-septième siècle *en* s'emploie fort souvent là où nous mettons *dans* :

Il élève *en* sa cour l'ennemi de la Grèce.
(RACINE, *Andromaque*, v. 70.)
C'est Hector qui produit ce miracle *en* votre âme.
(Id., *ibid.*, v. 1050.)

2. PENSA, fut sur le point de. Voy. p. 164, n. 5.
3. SE NOYER. On a objecté qu'il est impossible de nager sans troubler l'eau, et de voir son image quand l'eau est troublée. Mais La Fontaine ne dit pas que le chien nageait quand il vit son image. Il l'aperçut apparemment, lorsqu'il étoit sur le bord (cela est sous-entendu et se peut facilement suppléer), et c'est la vue de cette image qui le décida à se jeter à l'eau, pour la saisir. Ce sont deux faits successifs et non simultanés. L'objection s'adresserait plus justement à Phèdre :

Canis per flumen, carnem dum ferret, natans
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum.

4. A TOUTE PEINE, avec toute peine. Ici encore, La Fontaine emprunte une de ses expressions à l'ancien français. *A*, dans la langue du moyen âge, est souvent synonyme d'*avec* :

L'olfant sone a dolor ed a peine.
(*Chanson de Roland*, v. 1787.)

Il est resté quelques traces de cet emploi de *d* dans le français moderne.
5. AVIANUS, f. 32. *Rusticus et Hercules*. — Faërne, IV, 14. *Bubulcus et Hercules*. — Autrefois, on écrivait aussi *chartier*. Il y avoit pour ce mot deux orthographes. Il n'y en a plus qu'une aujourd'hui.

6. PHAÉTON. Phaéton, fils du Soleil, essaya un jour de conduire le char de son père, et s'en acquitta si maladroitement que Jupiter le précipita foudroyé dans l'Eridan. C'est par une emphase ironique que le poète désigne ainsi le charretier. — « Aucun poète français ne connaissait avant La Fontaine cet art plaisant d'employer des expressions nobles et prises de la haute poésie pour exprimer des choses vulgaires ou même basses. C'est un des artifices qui jettent le plus d'agrément dans son style. » (CHAMFORT.)

7. QUIMPER-CORENTIN, chef-lieu du département du Finistère, à 624 kilom. de Paris (9715 habitants). — « Quimper étoit, sous Louis XIV, un lieu d'exil. » (WALCKENAER). Il se peut que cette particularité ait été alors pour quelque chose dans sa mauvaise réputation, et que La Fontaine y fasse ici allusion.

Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.

Dieu nous préserve du voyage !
Pour venir au chartier embourbé dans ces lieux,
Le voilà qui déteste ¹ et jure de son mieux,
Pestant ², en sa fureur extrême,
Tantôt contre les trous, puis contre ses chevaux,
Contre son char, contre lui-même.
Il invoque à la fin le dieu dont les travaux
Sont si célèbres dans le monde :
« Hercule, lui dit-il, aide-moi ; si ton dos
A porté ³ la machine ronde,
Ton bras peut me tirer d'ici. »
Sa prière étant faite, il entend dans la nue
Une voix qui lui parle ainsi :
« Hercule veut qu'on se remue ;
Puis il aide les gens. Regarde d'où provient
L'achoppement ⁴ qui te retient ;
Ote d'autour de chaque roue
Ce malheureux mortier, cette maudite boue
Qui jusqu'à l'essieu les enduit ;
Prends ton pic, et me romps ce caillou qui te nuit ;
Comble-moi cette ornière. As-tu fait ⁵ ? — Oui, dit l'homme.
— Or ⁶ bien je vas t'aider, dit la voix ; prends ton fouet.

1. DÉTESTE. « *Détester* est quelquefois neutre, et signifie, en style populaire et familier, *faire des imprécations*. Un marinier engravé jure et *déteste* de tout son cœur. » (TRÉVOUX.) — Le latin *detestari* avoit ce sens et s'employoit dans cette acception. M^{me} de Sévigné a employé *détester*, à l'actif, avec un régime direct, en lui donnant le sens de maudire, faire des imprécations contre, etc. — « Il m'approuva, *détesta* le mari... Il admira notre bonheur et *détesta* cet excès de chienne. » (IX, 495 et 141.) — *De son mieux*. Dans cette locution *mieux* est substantif.

2. PESTANT. Verbe du style très familier. « Le chagrin de ceux qui pestent toujours contre la fortune est extravagant. » (SAINT-EVREMOND.) — Souvent aussi on emploie le substantif *peste* comme interjection :

Peste de l'avocat ! — Ah ! peste de toi-même !
(RACINE, *Plaideurs*, v. 703.)

La peste de ta chute, empoisonneur au diable !
(*Misanthropie*, I, II.)

3. A PORTÉ, un instant seulement, pour soulager Atlas, roi de Mauritanie, dont c'étoit la fonction. — Voilà bien de la mythologie pour un charretier de Quimper-Corentin.

4. ACHOPPEMENT, obstacle, occasion de chute. Ce mot (qui vient de *chopper*, heurter) ne s'emploie guère qu'au figuré : *C'est une pierre d'achoppement, un écueil*.

5. AS-TU FAIT ? « Remarquons la vivacité du dialogue entre le charretier et la voix d'Hercule. » (CHAMFORT.)

6. OR, maintenant. C'est le sens le plus ancien de ce mot, le sens conforme à l'étymologie (*hora*). C'est ainsi qu'il est presque toujours employé au moyen âge :

Et le doux temps *ore* se renouvelle.
(PROVERBES. — V. Constans, 120.)

— Je l'ai pris... Qu'est ceci? mon char marche à souhait!
Hercule en soit loué! » Lors la voix : « Tu vois comme
Tes chevaux aisément se sont tirés de là. »

Aide-toi, le ciel t'aidera¹.

XIX. — LE CHARLATAN²

Le monde n'a jamais manqué de charlatans :

Cette science, de tout temps,
Fut en professeurs très fertile³.

Tantôt l'un en théâtre⁴ affronte l'Achéron⁵,
Et l'autre affiche par la ville
Qu'il est un passe-Cicéron.

Un des derniers se vantoit d'être
En éloquence si grand maître,
Qu'il rendroit disert un badaud,
Un manant, un rustre, un lourdaud⁶ ;

« Oui, messieurs, un lourdaud, un animal, un âne :

1. T'AIDERA. Régnier avait dit :

Aidez-vous seulement, et Dieu vous aidera. (*Sat. XIII.*)

C'est la pensée de Virgile : *audentes fortuna juvat.*

2. Abstemius, f. 133. *Poggii Facetis*, 248. *Asinus erudiendus*. — Bonaventura Des Périers, Nouvelle 88.

3. TRÈS FERTILE. Rapprochez de cette expression ces vers de Racine et de Boileau :

La cour de Claudius, en esclaves fertile,
Pour deux que l'on cherchait en eût présenté mille.
(*Britannicus*, IV, 1.)

La nature, fertile en esprits excellents, etc.
(*Art poétique*, I, 13.)

4. EN THÉÂTRE, en spectacle, sur un théâtre (*in teatro*). C'est un latinisme. Racine a dit, en se servant d'une expression semblable :

Là règne en un trône de lis
La virginité sainte. (*Poésies diverses*, 56.)

5. L'ACHÉRON, fleuve des enfers, c'est-à-dire la mort. — « Il s'agit ici de ces fameux opérateurs qui sur leurs tréteaux se frappaient à coups d'épée, avalaient des poisons, se faisaient mordre par des vipères, et sans doute aussi de ces discours emphatiques où ils défilaient les maladies et la mort de triompher de leurs remèdes. Voy. l'ouvrage de M. V. Fournel, *Tableau du vieux Paris*, p. 236-268. (Henri RÉGNIER, T. II, 63.)

6. UN LOURDAUD. « Il y a, sur ce sujet, non seulement une facétie, mais encore un fait historique. Giulio Camillo Delminio était inventeur d'un mnémotechnique à l'aide de laquelle il se faisait fort, dans l'espace de trois mois, de rendre un homme capable de traiter en latin quelque matière que ce fût, avec toute l'éloquence de Cicéron. François I^{er}, en 1533, lui fit donner six cents écus et le chargea de rédiger son invention par écrit, ce que Giulio, mort en 1544, n'a exécuté que fort imparfaitement dans deux petits traités assez confus. » (L. MOLAND, T. I, 352.)

Que l'on m'amène un âne, un âne renforcé,
Je le rendrai maître passé¹,
Et veux qu'il porte la soutane². »

Le prince sut la chose ; il manda le rhéteur.

« J'ai, dit-il, en mon écurie
Un fort beau roussin d'Arcadie³ :
J'en voudrais faire un orateur.

— Sire, vous pouvez tout, reprit d'abord notre homme. »

On lui donna certaine somme.

Il devoit au bout de dix ans

Mettre son âne sur les bancs⁴ ;

Sinon il consentoit d'être⁵ en place publique

Guindé la hart⁶ au col, étranglé court et net⁷,

Ayant au dos sa rhétorique⁸,

Et les oreilles d'un baudet.

Quelqu'un des courtisans lui dit qu'à la potence

Il vouloit l'aller voir, et que, pour un pendu,

Il auroit bonne grâce et beaucoup de prestance :

Surtout qu'il se souvint de faire à l'assistance

1. MAÎTRE PASSÉ signifie, au propre, qui est reçu maître. On était reçu, on passait maître dans les corporations ouvrières après un examen. « Il faut un rude examen pour être passé licencié ; il faut faire des chefs-d'œuvre pour être passé maître corbonnier, maître sellier, etc. » (TRÉVOUX.) — Par extension, *maître passé* a signifié un homme habile dans son art, un savant.

2. SOUTANE. A l'époque où la science résidait dans le seul clergé, les étudiants reçus bacheliers portaient la soutane comme un insigne de leur savoir. Longtemps aussi les juges et les médecins portèrent la soutane.

3. ROUSSIN D'ARCADIE. Le roussin était un cheval de moyenne taille, robuste, épais et dur à la fatigue. Dans certaines contrées, c'était la monture de ceux qui n'étaient point chevaliers, ou bien encore un cheval de somme. Un roussin d'Arcadie signifie donc un cheval d'Arcadie, c'est-à-dire un âne ; parce que l'Arcadie, pays de montagnes, produisait beaucoup d'ânes et peu de chevaux. Les ânes d'Arcadie, chez les anciens, étaient renommés. — Le mot « roussin » paraît être un dérivé de l'allemand *ross* (cheval), d'où est venu « rosse ». Un synonyme de roussin est le mot « roncin », fort usité au moyen âge. « Un miens escuier me bailla un mien roncin flamenc sur quoi je montai, etc. » (JOINVILLE, *Extraits*, G. Paris, p. 248.)

4. SUR LES BANCs, c'est-à-dire le mettre en état de prendre ses grades. *Banc* se disait du temps d'étude qu'on doit faire dans les universités (aujourd'hui facultés) pour parvenir aux degrés. « Il faut avoir été cinq ans sur les bancs avant d'être docteur. » (TRÉVOUX.)

5. CONSENTAIT D'ÊTRE. On emploie à ou de après *consentir*. — Voy. p. 119, n. 8.

6. HART, lien fait d'osier ou de menu bois avec lequel on attachait jadis les criminels au gibet. Marot dit d'un valet qui l'avait volé :

Sentant la hart de cent lienes à la ronde.

7. COURT ET NET. Ces deux adjectifs tiennent ici lieu d'adverbes. C'est, comme nous l'avons déjà dit, un reste des habitudes de l'ancien français. Voy. p. 120, n. 1, et p. 176, n. 2.

8. SA RHÉTORIQUE, ses discours.

Un discours où son art fût au long étendu ;
 Un discours pathétique, et dont le formulaire¹
 Servit à certains Cicérons²
 Vulgairement nommés larrons.
 L'autre reprit : « Avant l'affaire,
 Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons³. »

Il avoit raison. C'est folie
 De compter sur dix ans de vie.
 Soyons bien buvants, bien mangeants,
 Nous devons à la mort de trois⁴ l'un en dix ans.

XX. — LA DISCORDE¹

La déesse Discorde ayant brouillé les dieux,
 Et fait un grand procès là-haut pour une pomme⁶,
 On la fit déloger des cieus.
 Chez l'animal qu'on appelle homme⁷
 On la reçut à bras ouverts,

1. FORMULAIRE. Un formulaire est un livre comprenant des modèles de rédaction, ou formules, qui servent dans toutes les circonstances ou cas semblables. Le *formulaire* des notaires. Le *formulaire* des arrêts du conseil. Les *formulaires* du service public de l'église.

2. CICÉRONS. Rappelons ici la règle de l'emploi du pluriel dans les noms propres. Lorsqu'il s'agit de désigner les personnes mêmes par le nom qu'elles portent, les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel ; « les deux *Cicéron* (le père et le fils) ne se sont pas également illustrés ; Les deux *Rousseau* (Jean-Baptiste et Jean-Jacques) se sont rendus célèbres. » Mais lorsque les noms propres sont donnés par comparaison à des personnes qui ressemblent par quelque côté à ceux qui les ont réellement portés, ils deviennent noms communs et prennent la marque du pluriel : « les *Alexandres*, les *Cicérons*, les *Césars* (des hommes semblables à *Alexandre*, à *Cicéron*, à *César*) seront toujours rares. » (*Grammaire selon l'Académie*, 47^e édition, p. 110, § 304.)

3. MOURRONS. Un charlatan, dans *Bonaventure Des Périers* (Nouv. 90), s'exprime de même : « J'ai entrepris de faire parler un singe en six ans. Avant qu'ils soient passés, ou l'abbé mourra, ou le singe, ou moi-même par aventure : ainsi, j'en demeurerai quitté. »

4. DE TROIS (d'entre nous).

5. PLUTARQUE, *Précépes de mariage*, traduction d'Amoyot, § 18. — *Philibert Hégémon*, 7.

6. POMME. C'est la pomme jetée par la Discorde au milieu des noces de Thétis et de Pelée, avec cette inscription : *A la plus belle*. Paris, choisi pour juge, l'adjudgea à Vénus. Cette décision arma Junon et Minerve contre les Troyens, et ruina Troie.

7. ANIMAL... HOMME. Plusieurs passages de la Satire VIII de Boileau peuvent être rapprochés de ces vers :

De tous les animaux qui s'élevaient dans l'air, etc.
 Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme...
 Jamais, pour s'agrandir, vit-on, dans sa manie,
 Un titre en factions partager l'Hyrcanie ? etc. (V. 1-2, 127, 128.)

Elle et Que-si-que-non¹, son frère,
 Avecque² Tien-et-mien, son père.
 Elle nous fit l'honneur, en ce bas univers,
 De préférer notre hémisphère
 A celui des mortels qui nous sont opposés,
 Gens grossiers, peu civilisés,
 Et qui, se mariant sans prêtre et sans notaire³,
 De la Discorde n'ont que faire.
 Pour la faire trouver⁴ aux lieux où le besoin
 Demandoit qu'elle fût présente,
 La Renommée avoit le soin
 De l'avertir ; et l'autre, diligente,
 Courroit vite aux débats, et prévenoit⁵ la Paix ;
 Faisoit d'une étincelle un feu long à s'éteindre.
 La Renommée enfin commença de⁶ se plaindre
 Que l'on ne lui trouvoit jamais
 De demeure fixe et certaine ;

1. QUE-SI-QUE-NON, substantif burlesque qui désigne la *chicane* et *es discours ordinaires*. — *Tien-et-mien* désignent l'intérêt personnel :

Et le *Mien* et le *Tien*, deux frères pointilleux,
 Par son ordre amenant les procès et la guerre,
 En tous lieux de ce pas vont partager la terre.
 (BOILEAU, *Sat. XI*, 165.)

Régnier avoit dit, avant Boileau :

Lors du mien et du tien naquirent les procès.
 (Sat. VI, 115.)

On lit dans Pascal « *Mien, tien* : ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » (*Pensées*, art. VI.)

2. AVECQUE. Voy. p. 168, n. 1.

3. SANS NOTAIRE. Remarquez cet éloge de la vie sauvage, de l'homme selon la nature, qui deviendra l'un des célèbres lieux communs de la philosophie du dix-huitième siècle. Voy. aussi la Satire XI de Boileau (1698), v. 144-205.

4. TROUVER, c'est-à-dire, se trouver. — Au dix-septième siècle, le personnel se supprimait après certains verbes, comme *faire, laisser*, etc., suivis eux-mêmes d'un autre verbe à l'infinitif, achevant le sens :

Voilà cet accident qui le fait retirer (se retirer).
 (CORNEILLE, *Suite du Menteur*, v. 8.)

Et si du bon chemin on l'a fait écarter (s'écarter).

Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter.
 (MOLIÈRE, *Ecole des Femmes*, III, III.)

5. PRÉVENOIT, devançait.

6. COMMENÇA DE. Les grammairiens modernes établissent une distinction un peu subtile entre *commencer à* et *commencer de*. « Commencer à » désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration : « Le jour commence à luire ; cet enfant commence à parler, etc. » *commencer de* désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : « Le tonnerre commence de gronder ; lorsque l'auteur commence de parler. » — Il est plus simple de dire qu'on peut employer à ou de ; cependant, *commencer à* est d'un emploi plus fréquent.

Bien souvent l'on perdoit, à la chercher, sa peine :
 Il falloit donc qu'elle eût un séjour affecté¹,
 Un séjour d'où l'on pût en toutes les familles
 L'envoyer à jour arrêté.
 Comme il n'étoit alors aucun couvent de filles²,
 On y trouva difficulté.
 L'auberge enfin de l'Hyménée³
 Lui fut pour maison assignée⁴.

XXI. — LA JEUNE VEUVE⁵

La perte d'un époux ne va point⁶ sans soupirs;
 On fait beaucoup de bruit, et puis on se console.
 Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole;
 Le temps ramène les plaisirs.
 Entre la veuve d'une année
 Et la veuve d'une journée
 La différence est grande : on ne croiroit jamais
 Que ce fût la même personne;
 L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraitis :
 Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne;
 C'est toujours même note⁷ et pareil entretien⁸.

1. AFFECTÉ, qui lui fût affecté.

2. FILLES. Allusion satirique, qu'on peut comparer à celles du *Lutrin* :

Quand la Discorde, encor toute noire de crimes,
 Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes, etc... (Ch. I, 26.)

3. L'AUBERGE DE L'HYMÉNÉE, le mariage. Un poète épique ou épi-
 que aurait dit : *le palais* de l'Hyménée. — La Fontaine fait sans doute
 ici un retour sur ses chagrins personnels.

4. ASSINÉE, assignée. La Fontaine écrit ce mot comme on le prononçait
 alors, surtout dans le peuple. Voy. plus haut f. 15, p. 268, n. 5. — « Au-
 jourd'hui encore on prononce *sinet* le mot écrit *signet*. » (Henri RÉONIER.)
 Un *sinet* est un petit ruban qui sert à marquer l'endroit ou la page d'un
 livre qu'on veut aisément retrouver (du latin *signum*, signe, petit signe).

5. Abstemius. f. 14. *De Muliere virum morientem fletis et patre eam
 consolante.*

6. NE VA POINT. Excellente expression très usitée au dix-septième
 siècle : ne se passe point, n'a point lieu, est toujours accompagnée de, etc.

Nos plaisirs les plus doux ne vont point sans tristesses.
 (CORNEILLE, *Horace*, V, 1.)

7. NOTE, même ton, même plainte. M^{me} de Sévigné se sert aussi de cette
 expression, dans le même sens : « Ils (*les écrivains de Port-Royal*) ne
 changent pas d'avis, pour changer de note. » (VI, 413.) — « Ce que vous
 écrivez pour défendre La Fontaine contre ce vilain factum (*de Furetières*),
 je l'avais déjà fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer cette noire
 satire. » (VII, 507.)

8. ENTRETEN. Admirable description, excellente critique de mœurs. Re-
 marquons toutefois qu'elle tombe particulièrement sur une certaine classe

On dit qu'on est inconsolable :
 On le dit; mais il n'en est rien,
 Comme on verra par cette fable,
 Ou plutôt par la vérité.

L'époux d'une jeune beauté
 Partoit pour l'autre monde. A ses côtés sa femme
 Lui crioit : « Attends-moi, je te suis; et mon âme,
 Aussi bien que la tienne, est prête à s'envoler. »

Le mari fait seul le voyage.
 La belle avoit un père, homme prudent et sage;
 Il laissa le torrent couler.
 A la fin, pour la consoler :

« Ma fille, lui dit-il, c'est trop verser de larmes;
 Qu'a besoin¹ le défunt que vous noyiez vos charmes²?
 Puisqu'il est des vivants, ne songez plus aux morts.
 Je ne dis pas que tout à l'heure³

Une condition meilleure
 Change en des noces ces transports;
 Mais après certain temps souffrez qu'on vous propose
 Un époux, beau, bien fait, jeune, et tout autre chose
 Que le défunt. « Ah! dit-elle aussitôt,
 Un cloître est l'époux qu'il me faut. »
 Le père lui laissa⁴ digérer sa disgrâce⁵.

Un mois de la sorte se passe;
 L'autre mois on l'emploie à changer tous les jours

de la société, sur celle à qui des plaisirs journaliers font quelquefois oublier
 ses chagrins comme ses devoirs.

1. QU'A BESOIN? *En quoi a besoin?* que est pris ici au même sens que
 dans l'expression *que sert de?* « Que » traduit le *quid* du latin, qui est
 à l'accusatif. Voy. la note 4 de la page 203.

2. VOS CHARMES. — Virgile :

Solane perpetua morens carperet juvena?
 Id cinerem aut Manes credis curare sepultos?
 (*Enéide*, IV, 82.)

3. TOUT À L'HEURE, à l'instant même. C'est le premier sens de cette
 expression.

4. LUI LAISSA. Nous avons déjà remarqué (p. 139, n. 5) cet emploi du
 régime indirect au lieu du régime direct, dans certaines constructions où
 le verbe *laisser* est suivi d'un autre verbe à l'infinitif :

Laissons aux Scythes inhumains
 Mêler dans leurs banquets le meurtre et le carnage.
 (J.-B. ROUSSEAU, *Centième* LX.)

5. DIGÉRER SA DISGRÂCE. Sur le sens du mot *disgrâce*, voy. p. 171, n. 6.
 — « Quoi! vous digérez paisiblement les plus sanglants affronts! c'est in-
 sensibilité plutôt que grandeur d'âme. » (SAINT-EVREMOND.) — « C'est un
 grand plaisir que de n'avoir plus à digérer les iniquités de la guerre. »
 (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 276.)

Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure :

Le deuil enfin sert de parure,

En attendant d'autres atours.

Toute la bande des Amours

Revient au colombier ; les jeux, les ris, la danse,

Ont aussi leur tour à la fin :

On se plonge soir et matin

Dans la fontaine de Jouvence¹.

Le père ne craint plus ce défunt tant chéri ;

Mais comme il ne parloit de rien à notre belle :

« Où donc est le jeune mari

Que vous m'avez promis ? » dit-elle².

1. JOUVENCE; on redevient jeune. — Ce mot est sorti du bas latin *juvenia*, altération de *juvenia* qui a donné au moyen âge *juvante*, *juvante* (jeunesse), comme *juvenem* a donné *juvene*, *joene*, *jeune*. (*Jeunesse* s'est formé de *jeune* augmenté du suffixe *itia*.) — L'idée de la fontaine de Jouvence nous vient, dit-on, des Orientaux.

2. DIT-ELLE. Cette fable, qui n'en est pas une, est peut-être le meilleur morceau et le mieux écrit des six premiers livres. — « C'est une pièce de vers charmante, dit Chamfort. Le prologue est plein de finesse, de naturel et de grâce. Tous ceux qui aiment les vers de La Fontaine le savent par cœur. Le discours du père à sa fille réunit le sentiment et la douleur à la raison. La réponse de la jeune veuve est un mot qui appartient encore à la passion. On ne sait ce qu'on doit admirer davantage. C'est la perfection d'un poète sévère avec la grâce d'un poète négligé. »

ÉPILOGUE¹

Bornons ici cette carrière :

Les longs ouvrages me font peur.

Loin d'épuiser une matière,

On n'en doit prendre que la fleur².

Il s'en va temps³ que je reprenne

Un peu de forces et d'haleine,

Pour fournir à d'autres projets.

Amour, ce tyran de ma vie,

Veut que je change de sujets :

Il faut contenter son envie.

Retournons à Psyché⁴. Damon⁵, vous m'exhortez

A peindre ses malheurs et ses félicités :

J'y consens ; peut-être ma veine

En sa faveur s'échauffera.

Heureux si ce travail est la dernière peine

Que son époux⁶ me causera !

1. Ce mot signifie *discours de la fin*, par opposition à *prologue* ou *préface* (en, après ; λέγοι, discours).

2. FLEUR. « Ne prendre que le dessus du panier, » disait M^{me} de Sévigné. — C'est le secret de l'art d'écrire; ce conseil vaut tout une rhétorique.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

(BONKAV, *Art poét.*, ch. I, §3.)

3. IL S'EN VA TEMPS. Locution de style familier, aujourd'hui surannée. On disait : « La comédie s'en va Anis. Il s'en va onze heures. Il s'en va midi. » Il y a une ellipse du verbe *être* dans cette façon de parler. Au dix-septième siècle, comme au moyen âge. « s'en aller » était synonyme « d'aller » ; « il s'en va », avec un infinitif, se disait pour « il va », et cela dans le style le plus relevé :

Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir
L'éternel entretien des siècles à venir.

(RACINE, *Iphigénie*, v. 397.)

Cela s'en va sans dire.

(CORNILLE, *Mélie*, III, iv.)

Le jour s'en va parattre.

(MOLIÈRE, *École des femmes*, V, r.)

Mais son valet m'a dit qu'il s'en allait descendre.

(Id., *Tartuffe*, III, l.)

Cornille a dit, par une expression semblable à celle de La Fontaine :

Rendez-moi-le, Monsieur, j'ai hâte, il s'en va nuit.

(*Suite du menteur*, II, vi.)

4. PSYCHÉ. Roman mythologique en prose et en vers, tiré de l'*Âne d'or* d'Apulée. C'est le plus long des ouvrages de La Fontaine. L'auteur l'avait interrompu, pour composer ces six livres de fables; il y revint en 1668 et le publia l'année suivante.

5. DAMON. On ignore qui La Fontaine a voulu désigner par ce nom. L'indication, transparente pour les contemporains, n'existe plus pour nous.

6. SON ÉPOUX. L'Amour, époux de Psyché.

AVERTISSEMENT

Voici un second recueil¹ de fables que je présente au public. J'ai jugé à propos de donner à la plupart de celles-ci un air et un tour un peu différent de celui que j'ai donné aux premières, tant à cause de la différence des sujets, que pour remplir de plus de variété mon ouvrage. Les traits familiers que j'ai semés avec assez d'abondance dans les deux autres parties² convenoient bien mieux aux inventions d'Ésope qu'à ces dernières, où j'en use plus sobrement pour ne pas tomber en des répétitions; car le nombre de ces traits n'est pas infini. Il a donc fallu que j'aie cherché d'autres enrichissements, et étendu davantage les circonstances de ces récits, qui d'ailleurs me sembloient le demander de la sorte. Pour peu que le lecteur y prenne garde³, il le reconnoitra lui-même : ainsi je ne tiens⁴ pas qu'il soit nécessaire d'en étaler ici les raisons, non plus que de dire où j'ai puisé ces derniers sujets. Seulement je dirai, par reconnaissance, que j'en dois la plus grande partie à Pilpay⁵, sage indien. Son livre a été traduit en toutes les langues. Les gens du pays le croient fort ancien, et original à l'égard d'Ésope, si ce n'est Ésope lui-même sous le nom du sage Locman⁶. Quelques autres m'ont fourni des sujets assez heureux. Enfin j'ai tâché de mettre en ces deux dernières parties toute la diversité dont j'étois capable.

Il s'est glissé quelques fautes dans l'impression. J'en ai fait faire un errata; mais ce sont de légers remèdes pour un défaut considérable. Si on veut avoir quelque plaisir de la lecture de cet ouvrage, il faut que chacun fasse corriger ces fautes à la main dans son exemplaire, ainsi qu'elles sont marquées par chaque errata, aussi bien pour les deux premières parties que pour les dernières⁷.

1. Ce second recueil comprend la 3^e et la 4^e partie (5 livres). Il parut en 1678, dix ans après le premier. Le douzième livre fut publié plus tard.

2. Ce sont les six premiers livres qui se subdivisoient aussi en deux parties.

3. GARDE, y fasse attention. « Quand une personne du commun fait une faute, personne n'y prend garde. » (TRÉVOUX.) — Cette expression est très ancienne dans notre langue. On lit dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem* (douzième siècle) : « Vous me verrez lancer un trait, si vous y prenez garde, jusqu'au pied de la tour :

Si me verrez lancer, si vous en prenez garde,
Très kal piét de la tur... »
(CONSTANS, p. 21.)

4. TIENS, je n'estime pas, je ne pense pas. Locution elliptique : Je ne tiens pas (pour certain). Voy. p. 225, n. 5.

5. PILPAY. Sur Pilpay ou Bidpai, voy. *Introduction*, p. 20.

6. LOCMAN. Sur ce nom, voy. *Introduction*, p. 21. Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur cette conjecture émise ici par La Fontaine. Tout ce qui concerne Pilpay et Locman est, d'ailleurs, fort problématique.

7. Ces fautes d'impression ont été corrigées dans les éditions postérieures.

A MADAME DE MONTESPAN¹

L'apologue est un don qui vient des immortels² ;

Ou, si c'est un présent des hommes,

Quiconque nous l'a fait mérite des autels :

Nous devons tous tant que nous sommes

Ériger³ en divinité

Le sage par qui fut ce bel art inventé.

C'est proprement un charme⁴ : il rend l'âme attentive,

Ou plutôt il la tient captive,

Nous attachant à des récits

Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.

O vous qui l'imitez, Olympe⁵, si ma muse

A quelquefois pris place à la table des dieux⁶,

Sur ses dons aujourd'hui daignez porter les yeux ;

Favorisez les jeux où⁷ mon esprit s'amuse.

Le Temps, qui détruit tout, respectant votre appui,

Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage :

Tout auteur qui voudra vivre encore après lui

Doit s'acquérir votre suffrage.

C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix :

Il n'est beauté dans nos écrits

Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces.

1. La marquise de Montespan (Françoise-Athénais de Rochechouart de Mortemart), célèbre à la cour de Louis XIV, née en 1641 et morte en 1707. Elle était alors dans tout l'éclat de sa faveur qui dura quinze ans, de 1668 à 1683. Son esprit était aussi brillant que sa beauté.

2. IMMORTELS. La Fontaine met ici en vers ce qu'il avait dit en prose dans la Préface de 1668. — Voy. p. 48.

3. ERIGER. — Racine :

Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
(*Athalie*, III, m.)

4. CHARME. Ce mot est pris dans son sens étymologique : *incantation, sortilège*. Il vient du latin *carmen*, vers, parce que les formules usitées dans les sacrifices et cérémonies magiques étaient en vers.

Il s'aiment ! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux ?
(RACINE, *Phèdre*, v. 1231.)

5. OLYMPE est ici un nom d'invention poétique, comme les *Iris* en l'autre parle Boileau. C'était alors la mode de désigner en vers les contemporains par des noms mythologiques, ou du moins tirés de l'histoire ancienne; on évitait les noms propres, comme sentant trop la réalité. Le nom d'Olympe était en rapport avec la majesté et le haut rang de M^{me} de Montespan.

6. TABLE DES DIEUX; si elle a mérité de faire entendre ses chants à la table des dieux (comme les muses antiques); si elle a quelquefois attiré l'attention des grands et des puissants de ce monde.

7. Ou. Sur cet emploi de *où*, voy. p. 160, n. 5.

Eh ! qui connoît que vous¹ les beautés et les grâces ?
Paroles et regards, tout est charme dans vous.

Ma muse, en un sujet si doux,
Voudroit s'étendre davantage :

Mais il faut réserver à d'autres cet emploi ;
Et d'un plus grand maître² que moi
Votre louange est le partage.

Olympe, c'est assez qu'à mon dernier ouvrage
Votre nom serve un jour de rempart³ et d'abri ;
Protégez désormais le livre favori⁴

Par qui⁵ j'ose espérer une seconde vie :
Sous vos seuls auspices ces vers
Seront jugés, malgré l'envie,
Dignes des yeux de l'univers.

Je ne mérite pas une faveur si grande,
La fable en son nom la demande :

Vous savez quel crédit ce mensonge a sur nous.
S'il procure à més vers le bonheur de vous plaire,
Je croirai lui devoir un temple⁶ pour salaire :
Mais je ne veux bâtir des temples que pour vous⁷.

1. QUE VOUS. Mieux que vous, si ce n'est vous. Cet emploi de *que*, avec le sens de *si ce n'est, autre que, autrement que, autre chose que*, était alors très fréquent ; les exemples en sont infinis. « Où trouver, Sire, une protection qu'au lieu où je la viens chercher ? Et qui puis-je solliciter... que la source de la puissance et de l'autorité ? » (MOLIÈRE, 2^e Placet au roi.)

2. UN PLUS GRAND MAÎTRE. Plusieurs commentateurs, Chamfort entre autres, ont cru que La Fontaine avait fait ici allusion à Louis XIV. « Peut-être un autre que La Fontaine n'eût pas osé s'exprimer aussi simplement ; mais la bonhomie a bien des droits. » Chamfort a raison de trouver l'allusion « singulière » ou téméraire ; à notre avis, elle eût été inconvenante ; mais il est inutile de prêter au poète une pareille intention. Le « bonhomme » était, à l'occasion, un homme du meilleur monde, et cette dédicace, elle-même, en est la preuve. La Fontaine a simplement voulu dire, comme tant d'autres poètes, en pareille circonstance, que louer dignement un personnage d'un tel mérite était au-dessus de son talent. C'est un trait de modestie et rien de plus, à notre avis. Voy. HORACE, Ep. I, L. II. — BOILEAU, *Disc. au roi*, v. 58. — *Art poét.*, IV, 223.

3. REMPART. C'est l'expression d'Horace s'adressant à Mécène.

4. FAVORI, heureux entre tous mes livres, grâce à votre faveur.

5. QUI VOY. p. 109, n. 5, et p. 204, n. 1.

6. UN TEMPLE. Virgile a dit, dans les premiers vers du livre III des *Georgiques*, qu'il projetait d'élèver à Auguste un temple de marbre sur les bords du Minio. Plusieurs poètes français lui ont emprunté cette idée et cette image.

7. POUR VOUS. Ce prologue ou cette épître est un modèle de délicatesse. La langue française a rarement atteint un degré plus élevé de simplicité, de bon goût et de grâce élégante.

LIVRE VII

I. — LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE¹

Un mal qui répand la terreur²,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron³,
Faisoit aux animaux la guerre.
Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés⁴ :
On n'en voyoit point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitoit leur envie ;
Ni loups ni renards n'épioient⁵

1. Bidpai : *Le Lion, le Corbeau, le Tigre, le Chacal et le Chameau*. (*Livre des lumières*, etc., de David Sahid, ch. I, f. 20.) — Cette même fable était célèbre au moyen âge. On la rencontre jusque dans les sermons. Elle est aussi traitée fort souvent au seizième siècle. Voy. Guillaume Guéroult (le 1^{er} livre des *Emblèmes*; Lyon, 1540), *Fable du Lion, du Loup et de l'Âne*. — Straparole, XIII^e nuit, f. 1. *Le Loup, le Renard, et l'Âne*. — Guillaume Haudent, *Trois cent soixante-six Apologues d'Esopé*, L. II, f. 9.

2. LA TERREUR. L'auteur commence sur le ton le plus élevé. « C'est, dit Chamfort, qu'il veut remplir l'esprit du lecteur de l'importance de son sujet, et, de plus, il se prépare un contraste avec le ton qu'il va prendre dix vers plus bas. »

3. L'ACHÉRON, seuve des enfers. — *Enrichir l'Achéron*, ou l'enfer, est une expression que nous trouvons dans Sophocle, *OEdipe roi* :

Μῶλες δ' Ἀΐδης σπινέγκρις καὶ γόος κλυοῦσινται. (v. 30.)

Et le noir Achéron s'enrichit de nos pleurs.

4. FRAPPÉS. « Quel tableau d'une société désolée par la contagion ! Vous souvenez-vous de la description de Thèbes en proie aussi à la maladie que les dieux ont envoyée aux Thébains pour les punir de l'indifférence qu'ils ont montrée à punir le meurtrier de Laïus. Le peuple vient trouver OEdipe et lui demande de chercher les moyens de conjurer le fléau destructeur. Même malheur et même douleur chez les animaux ; de même aussi le roi convoque son conseil pour chercher le remède aux maux de ses sujets. » (S.-M. GIRARDIN, I, 273.)

5. N'ÉPIOIENT, etc. Comparez à ces vers la description de la peste des animaux dans Virgile :

Hinc lætis vituli vulgo moriuntur in herbis,
Et dulces animas plena ad præsepia reddunt...
Lætiur, infelix studiorum atque immemor herbæ,
Victor æquus, fontasque avertitur.
Næc umbra ajtorum pæmorum, non mollia possunt

La douce et l'innocente proie :
 Les tourterelles se fuyoient ¹ ;
 Plus d'amour, partant ² plus de joie.
 Le lion tint conseil, et dit : « Mes chers amis,
 Je crois que le ciel a permis
 Pour nos péchés ³ cette infortune.
 Que le plus coupable de nous
 Se sacrifie aux traits du céleste courroux ;
 Peut-être il obtiendra la guérison commune.
 L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
 On fait de pareils dévouements ⁴.
 Ne nous flatons donc point ; voyons sans indulgence
 L'état de notre conscience.
 Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
 J'ai dévoré force ⁵ moutons.
 Que m'avoient-ils fait ? nulle offense ;
 Même il m'est arrivé quelquefois de manger
 Le berger ⁶.
 Je me dévouerai donc, s'il le faut : mais je pense
 Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi ;
 Car on doit souhaiter, selon toute justice,
 Que le plus coupable périsse.
 — Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi ;
 Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
 Eh bien ! manger moutons, canaille ⁷, sottise espèce,

*Præta movere animum, non qui per saxa volutus
 Purior electro campum petit annis...
 Non lupus insidias explorat ovilla circum,
 Nec gregibus nocturnus obambulat ; acrior illum
 Cura domat... (Georg., L. III, v. 494-540.)*

1. SE FUYOIENT. « Peut-on mieux exprimer la désolation que par ce vers ! Ce sont là de ces traits qui valent un tableau tout entier. » (CHAMFORT.)

2. PARTANT, par conséquent. Adverbe composé de *par* et *tant* (*per tantum*). Il est surtout du style de la jurisprudence. Voy. p. 62, n. 4.

3. PÉCHÉS. Un commentateur a remarqué que le mot « nos péchés » est plus en situation que ne le serait, par exemple, nos forfaits ; cette expression d'humble repentir convient mieux à un aveu public, à une sorte de confession générale ou d'amende honorable.

4. DÉVOUEMENTS. Celui de Codrus (de 1160 à 1132 av. J.-C.) chez les Athéniens, d'Aristodème (vers 724 av. J.-C.) chez les Messéniens. *On fait des dévouements*, on accomplit de tels dévouements. La Fontaine dit « faire des dévouements », par analogie avec l'expression « faire des sacrifices ». D'ailleurs, dans le français classique, comme dans l'ancien français, le verbe *faire* avait des acceptions très nombreuses et très étendues (comme *agere* et *facere* en latin) dont plusieurs ont disparu de l'usage moderne.

5. FORCE. Voy. p. 246, n. 5.

6. LE BERGER. « Il semblerait par ce petit vers que le lion voudrait escomoter son péché. » (CHAMFORT.)

7. CANAILLE, « vile populace. » (LITTRÉ.) C'est le premier sens de ce

Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur,
 En les croquant, beaucoup d'honneur ;
 Et, quand au berger, l'on peut dire
 Qu'il étoit digne de tous maux,
 Étant de ces gens-là qui sur les animaux
 Se font un chimérique empire ¹. »
 Ainsi dit le renard ; et flatteurs d'applaudir ².
 On n'osa trop approfondir
 Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
 Les moins pardonnables offenses :
 Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples matins ³,
 Au dire de chacun, étoient de petits saints.
 L'âne vint à son tour, et dit : « J'ai souvenance ⁴
 Qu'en un pré de moines passant,
 La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
 Quelque diable aussi me poussant,
 Je tondis de ce pré la largeur de ma langue ;
 Je n'en avois nul droit, puisqu'il faut parler net ⁵. »
 A ces mots, on cria haro ⁶ sur le baudet.

mot qui nous est venu au seizième siècle de l'italien *canaglia*. Le radical est *canem*, chien. L'ancien français avait un mot semblable, « chienaille », que celui-ci a remplacé.

1. CHIMÉRIQUE EMPIRE. Parfait exemple de ces sophismes déclamatoires et vagues dont se servent les rhéteurs pour pallier ou justifier les crimes.

2. D'APPLAUDIR. Sur cette construction, voy. p. 133, n. 6.

3. MATINS. Sur ce mot, voy. p. 80, n. 7.

4. SOUVENANCE. Vieux mot.

Or, sens-je combien les plaisirs
 Sont amers à la souvenance. (BERTAUD.)

5. NET. Ce petit discours de l'âne a été ingénieusement commenté. « Pesons chaque circonstance de la confession de l'âne : *j'ai souvenance* ; la faute est ancienne ; *qu'en un pré de moines passant* ; il ne faisait que passer, l'intention de pêcher n'y était pas, et puis, « un pré de moines ! » La plaisante idée de La Fontaine d'avoir choisi des moines, au lieu d'une commune de paysans, afin que la faute de l'âne fût la plus petite possible, et la confession plus comique ! » (CHAMFORT.) — « *La faim* : on pardonne tout à ce besoin ; il maîtrise, il entraîne. *L'occasion* : on est faible, on se laisse aller ; mais on n'est pas pour cela un pervers ; et puis, occasion n'est pas habitude. *L'herbe tendre*, ce don du ciel et de la rosée, invite à en goûter ; on ne tient pas contre un semblable attrait ; et pourtant il n'est pas succombé sans l'impulsion d'un génie malfaisant : *et je pense, quelque diable aussi me poussant*. Avec tout cela, voyons quels ravages ont suivi le concours de tant de circonstances... *Je tondis*. Tondre, n'est pas attaquer le pied, c'est le

Luxuriam segetum tenera depascit in herba

de Virgile (*Georg.*, I, 112). L'herbe tondue se répare bientôt. Combien en a-t-il mangé ? *La largeur de ma langue* ; et voilà tout son délit. » (Abbé GUILLOU.)

6. HARO. Terme de jurisprudence en Normandie. Ce cri servait à réclamer le secours de la justice quand on était attaqué et opprimé, ou lorsqu'on trouvait sa partie et qu'on voulait la mener devant le juge ; car

Un loup, quelque peu clerc¹ ; prouva par sa harangue
 Qu'il falloit dévouer² ce maudit animal,
 Ce pelé, ce galeux, d'où venoit tout leur mal³.
 Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
 Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
 Rien que la mort n'étoit capable
 D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
 Les jugements de cour⁴ vous rendront blanc ou noir⁴.

II. — LE MAL MARIÉ⁶

Que le bon soit toujours camarade⁷ du beau,
 Dès demain je chercherai femme⁸ ;

celui contre qui on criait *haro* était obligé de suivre son accusateur, et l'un et l'autre donnaient caution, ou allaient en prison jusqu'au jugement. On écrivait et on prononçait quelquefois ce mot, *harou* : « *harou* ! écrite à pleine gote li vilein. » (*Rom. du Renart*, CONSTANS, p. 129.) — On dit que ce mot vient de l'exclamation *hal Rou* ou *Rollon* ! (*Rou* est la contraction de *Rouol*, cas sujet dont *Rollon* est le cas régime. Exemple : *le Roman de Rou*.) Ce premier duc de Normandie fut célèbre par sa justice, et le peuple invoqua souvent son souvenir tutélaire. Cette étymologie n'est pas sûre, et toutes les conjectures qu'on a essayées pour expliquer l'origine de ce mot restent douteuses.

1. CLERC. Ce mot était synonyme de *savant*. « Le mot *clerc* appartient aux ecclésiastiques ; et, comme ainsi fut qu'il n'y eût qu'eux qui fissent profession de bonnes lettres, aussi par métaphore nous appelâmes *grand clerc* l'homme savant, *maulerc* celui qu'on tenait pour bête, et la science *clergie*. » (PASQUIER.) — Ronsard a dit dans son vieux style :

Mais tant plus est à craindre une femme *clergesse* (savante).

2. DÉVOUER, immoler en expiation. Ce mot est pris ici au sens antique du latin *deuovere*. Racine l'a employé à peu près ainsi dans ce vers où Junie déclare qu'elle se fait vestale :

Prince, je me *dévoue* à ces dieux immortels.
 (*Britannicus*, V, viii.)

3. MAL. « Voilà la science et la justice aux ordres du plus fort, comme il arrive, et n'épargnant pas les injures. » (CHAMFORT.)

4. COUR. « Non seulement les jugements de cour, mais les jugements de ville, et, je crois, ceux de village. Presque partout l'opinion publique est aussi partielle que les lois. » (CHAMFORT.)

5. NOIR. Chamfort résume ainsi son opinion sur les mérites de cette fable : « Ce second volume s'ouvre par le plus beau des apologues de la Fontaine, et de tous les apologues. Outre le mérite de l'exécution qui, dans son genre, est aussi parfaite que celle du *Chêne* et du *Roseau*, cette fable a l'avantage d'un fonds beaucoup plus riche et plus étendu ; et les applications morales en sont bien autrement importantes. C'est presque l'histoire de toute société humaine... »

6. ESOPÉ, f. 93.

7. CAMARADE. Expression familière d'une pensée noble.

8. FEMME. « La Fontaine était marié. Oublierait-il sa femme ? Rien n'est plus vraisemblable ; il vécut loin d'elle presque toute sa vie. » (CHAM-

Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
 Et que peu de beaux corps, hôtes¹ d'une belle âme,
 Assemblent l'un et l'autre point,
 Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.
 J'ai vu beaucoup d'hymens ; aucuns² d'eux ne me tentent.
 Cependant des humains presque les quatre parts
 S'exposent hardiment au plus grand des hasards ;
 Les quatre parts aussi des humains se repentent³.
 J'en vais alléguer un qui, s'étant repenti,
 Ne put trouver d'autre parti
 Que de renvoyer son épouse,
 Querelleuse, avare, et jalouse.

Rien ne la contentoit, rien n'étoit comme il faut :
 On se levoit trop tard, on se couchoit trop tôt ;
 Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose.
 Les valets enrageoient ; l'époux étoit à bout :
 Monsieur ne songe à rien, monsieur dépense tout,
 Monsieur court, monsieur se repose.

Elle en dit tant, que monsieur, à la fin,
 Lassé d'entendre un tel lutin⁴,
 Vous la renvoie à la campagne
 Chez ses parents. La voilà donc compagne
 De certaines Philis⁵ qui gardent les dindons,
 Avec les gardeurs de cochons.

FORT.) — Dans ce vers, c'est l'auteur qui parle, et non le mari. La Fontaine, ici, est poète, et n'est pas autre chose. Le lecteur est censé ignorer la condition particulière de l'homme privé.

1. HÔTES. Expression empruntée aux philosophes, qui l'appliquent plutôt à l'âme. Mais la figure est la même, le mot *hôte* ayant deux sens. — « *Corporis hospes animus.* » (SÉNÈQUE, *Cons. ad Marc.*)

2. AUCUNS, ayant le sens négatif, doit être toujours au singulier, sauf les exceptions reçues. Cette règle est postérieure au dix-septième siècle.

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui
 Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui. (*Phèdre*, I, ii.)

Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir.
 (CORNÉILLE, *Pompée*, V, v.)

— Voy. p. 169, n. 5.

3. SE REPENTENT. « Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles empêchent un mari de se repentir, du moins une fois le jour, d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point. » (LA BRAUVÈRE, *Ch. des Femmes*.) — La Bruyère ne s'est pas marié ; on peut donc nier sa compétence.

4. LUTIN. Un lutin est une espèce de démon ou d'esprit follet qui, suivant les superstitieux, vient causer du dégât dans les maisons et du souci aux habitants. On donne ce nom à tout être ennuyeux.

5. PHILIS. Nom donné aux bergères dans les églésques :

Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
 Lycidas en Pierrot et Philis en Toison.

(BOILEAU, *Art poétique*, II, 18.)

Au bout de quelque temps qu'on la crut¹ adoucie,
Le mari la reprend. « Eh bien ! qu'avez-vous fait ? »

Comment passiez-vous votre vie ?

L'innocence des champs² est-elle votre fait ?

— Assez, dit-elle : mais ma peine

Étoit de voir des gens plus paresseux qu'ici ;

Ils n'ont des troupeaux nul souci,

Je leur savois bien dire³, et m'attirois la haine

De tous ces gens si peu soigneux.

— Eh ! madame, reprit son époux tout à l'heure⁴

Si votre esprit est si hargneux

Que le monde qui ne demeure

Qu'un moment avec vous, et ne revient qu'au soir,

Est déjà lassé de vous voir,

Que feront des valets qui, toute la journée,

Vous verront contre eux déchaînée ?

Et que pourra faire un époux

1. QU'ON LA CRUT, lorsqu'on la crut, etc. Latinisme très fréquent au dix-septième siècle. Que traduit ici le *cum* des Latins ou l'ablatif du pronom conjonctif, *quo*.

L'argent dans notre bourse entre agréablement :
Mais le terme *venu* que nous devons le rendre,
C'est lors *quo* les douleurs commencent à nous prendre.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, I, vi.)

De la façon en fin qu'avec toi j'ai vécu, etc.

(CORNEILLE, *Cinna*, V, 1.)

2. L'INNOCENCE DES CHAMPS, l'innocente vie des champs. Expression qui rappelle ces deux vers, qui sont peut-être les plus poétiques que le sentiment de la nature ait inspirés à La Fontaine :

L'innocente beauté des jardins et du jour
Allait faire à jamais le charme de ma vie.

(*Poés. diverses.*)

— *Votre fait*, ce qui vous convient, ce qui est fait pour vous.

3. DIRE. Dans le style familier, on supprime souvent, au dix-septième siècle, le pronom *le*, *la*, *les*, comme régime d'un verbe, lorsque cette suppression, facile à suppléer et à comprendre, donne plus de rapidité à la phrase : « Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je leur puisse dire. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 87.) — « Vous me priez de lui dire que vous l'aimez ; en vérité, dites-lui vous-même. » (Id., IX, 506.) — Ajoutons que *dire* a souvent le sens de *blâmer*, *reprocher*, *regretter*, en sous-entendant un substantif ou une phrase tout entière (leur fait, ce que je pense, etc.), et que ce verbe entre dans plusieurs locutions, comme *trouver à dire*, où il est souvent placé sans régime exprimé : « Je suis fort aise que vous m'ayez trouvée un peu à dire (à regretter)... Vous dites trop de bien de mes lettres ; je ne trouve rien à dire (à reprocher) que cela dans les vôtres. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 385 ; V, 355.)

4. TOUT À L'HEURE, sur-le-champ, au moment même. C'est le sens le plus exact et le plus étymologique de cette expression : *ad illam horam* (en italien, *allora*).

Si grande joie à l'heure me transporte, etc.

(MOLIÈRE, *Sc.*, xviii.)

Que vous voulez qui¹ soit nuit et jour avec vous ?
Retournez au village : adieu. Si de ma vie
Je vous rappelle, et qu'il m'en prenne envie,
Puissé-je chez les morts avoir, pour mes péchés,
Deux femmes comme vous sans cesse à mes côtés ! »

III. — LE RAT QUI S'EST RETIRÉ DU MONDE²

Les Levantins³ en leur légende⁴
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.
La solitude étoit profonde,
S'étendant partout à la ronde.

Notre ermite nouveau subsistait là-dedans.

Il fit tant, de⁵ pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert⁶ : que faut-il davantage ?
Il devint gros et gras⁷ : Dieu prodigue ses biens

1. QUE VOUS VEULEZ QUI. Gallicisme tombé en désuétude depuis environ un siècle :

Nous verrons si c'est moi que vous voudrez qui sorte.

(MOLIÈRE, *Misanthrope*, II, iii.)

Voltaire s'en est servi : « Voici cette épître de Corneille qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis. » (*Com. s. l'Ép. à Ariste.*)

2. Nicolas de Pergame, *De Carduello in cavea* (Du Chardonneret en cage). L'ouvrage de Nicolas de Pergame qui contient cette fable a pour titre : *Dialogus creaturarum moralizatus*. Imprimé au quinzième siècle, il a été traduit en français.

3. LEVANTINS, peuples du Levant, Orientaux. « Ce mot ne s'emploie ni en parlant des anciens, ni en matière d'érudition, mais seulement pour désigner les peuples qui habitent aujourd'hui les côtes orientales de la Méditerranée. » (TRÉVOUX.)

4. LÉGENDE (ce qui doit se lire, *legenda*), se dit ordinairement de la Vie des Saints qui devait être lue dans les couvents à certaines heures de la journée. Ici le mot signifie : dans leurs récits sacrés, dans la suite de leurs histoires religieuses. Ce singulier a la force du pluriel. Aujourd'hui, on emploie surtout ce mot avec le sens de récit merveilleux et populaire d'un événement, d'un règne, ou de la vie d'un grand homme. C'est une forme primitive de l'histoire où le vrai et le faux sont mêlés et confondus.

5. De marque ici la manière dont une chose est faite, et répond à *par*, *avec*, comme dans ce vers :

Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse.

(CORNEILLE, *Polyeucte*, I, 1.)

6. LE COUVERT, le logis, où l'on est couvert et à l'abri des intempéries,
7. GROS ET GRAS.

Il se porta à merveille,

Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille,

(MOLIÈRE, *Tartuffe*, I, iv.)

A ceux qui font vœu d'être siens.
 Un jour, au dévot personnage
 Des députés du peuple rat
 S'en vinrent demander quelque aumône légère :
 Ils alloient en terre étrangère
 Chercher quelque secours contre le peuple chat ;
 Ratopolis¹ étoit bloquée :
 On les avoit contraints de partir sans argent,
 Attendu l'état indigent
 De la république attaquée.
 Ils demandoient fort peu, certains que le secours
 Seroit prêt dans quatre ou cinq jours.
 « Mes amis, dit le solitaire,
 Les choses d'ici-bas² ne me regardent plus :
 En quoi peut un pauvre reclus
 Vous assister ! que peut-il faire
 Que³ de prier le ciel qu'il vous aide en ceci !
 J'espère qu'il aura de vous quelque souci. »
 Ayant parlé de cette sorte,
 Le nouveau saint ferma sa porte.
 Qui désigné-je, à votre avis,
 Par ce rat si peu secourable ?
 Un moine ? Non, mais un dervis⁴ :
 Je suppose qu'un moine est toujours charitable⁵.

1. RATOPOLIS, capitale des rats (du grec *ῥῶλις*, ville).

2. LES CHoses d'ICI-BAS.

Tous les biens de ce monde ont pour moi peu d'appas.
 (Molière, *Tartuffe*, IV, 1.)

3. QUE PEUT-IL... QUE. Que a ici le sens de *si ce n'est de*, quelle autre chose que... Voy. p. 232, n. 1.

4. DERVIS ou DERVICHE, « espèce de moines mahométans qui font profession de pauvreté et mènent une vie fort austère. » (FRÉVoux.) — « Leur nom est synonyme de *mendiants* ; il vient de *der*, « porte », et signifie littéralement : « qui se rassemblent aux portes, ou vont de porte en porte. » (Henri RÉGNIER, II, 109.)

5. CHARITABLE. « C'est pour cela qu'il a mis la scène dans le Levant. Que de malice dans la prétendue bonhomie de ce vers ! » (CHAMFORT.) — A propos de cette fable, S.-M. Girardin s'exprime ainsi : « La Fontaine, dans ses censures, n'épargne aucune classe, aucun rang, ni la royauté, ni la noblesse, ni le clergé ; il ne fait pas grâce à la civilisation, quand elle est corrompue, et sur ce point il a raison. Mais il n'épargne pas plus les hommes en particulier que la société en général, et c'est par là qu'il n'est pas révolutionnaire. » (T. II, 86.) — Comme La Bruyère, La Fontaine est un moraliste ; la censure qu'il exerce, les libertés qu'il prend sont celles qui conviennent, dans tous les temps, au philosophe et au moraliste.

IV. — LE HÉRON¹

Un jour, sur ses longs pieds, alloit je ne sais où,
 Le héron au long bec emmanché d'un long cou :
 Il côtoyait une rivière.
 L'onde étoit transparente ainsi qu'aux plus beaux jours ;
 Ma commère² la carpe y faisoit mille tours
 Avec le brochet son compère.
 Le héron en eût fait aisément son profit :
 Tous approchoient du bord ; l'oiseau n'avoit qu'à prendre.
 Mais il crut mieux faire d'attendre
 Qu'il eût un peu plus d'appétit :
 Il vivoit de régime, et mangeoit à ses heures.
 Après quelques moments l'appétit vint : l'oiseau³,
 S'approchant du bord, vit sur l'eau
 Des tanches qui sortoient du fond de ces demeures.
 Le mets ne lui plut pas ; il s'attendoit à mieux,
 Et montrait un goût dédaigneux
 Comme le rat⁴ du bon⁵ Horace.
 « Moi, des tanches ! dit-il ; moi, héron, que je fasse
 Une si pauvre chère⁶ ! Et pour qui me prend-on ? »
 La tanche rebutée, il trouva du goujon.
 « Du goujon ! c'est bien là le diner d'un héron !
 J'ouvrierois pour si peu le bec ! aux dieux ne plaise ! »
 Il l'ouvrit pour bien moins : tout alla de façon
 Qu'il ne vit plus aucun poisson.

1. LE HÉRON. *Abstemius*, 37, 44.

2. COMMÈRE. Sur ce mot, voy. p. 102, n. 6.

3. L'OISEAU. « Nul poète n'a autant varié sa versification par la césure et le repos de ses vers, par la manière dont il entremêle les grands et les petits, par celle dont il croise ses rimes. Rien ne contribue autant à sauver la poésie française de l'espèce de monotonie qu'on lui reproche. Le genre dans lequel La Fontaine a écrit est celui qui se prêtait le plus à cette variété de mesure, de rime et de vers ; mais il faut convenir qu'il a été merveilleusement aidé par son génie, par la finesse de son goût et par la délicatesse de son oreille. » (CHAMFORT.)

4. RAT. C'est le rat de ville, qui, invité chez le rat des champs, effarait chaque mets d'une dent dédaigneuse :

*Cupiens varia fastidia cœna
 Vinocere tangentis male singula dente superbo.*
 (Sat., II, 11, 86.)

5. BON traduit ici le *optimus* des Latins. *Optimus Flaccus*, l'excellent, le spirituel Horace. Cette épithète n'a donc pas entièrement la signification qu'on lui donnerait aujourd'hui. Elle indique moins la bonhomie que le mérite et la perfection.

6. CHÈRE. Comment ce mot qui, à l'origine et selon l'étymologie, a d'abord signifié « figure, air du visage et accueil », a pris ensuite le sens de « mets et festin », c'est ce que nous avons expliqué plus haut, p. 173, n. 3.

La faim le prit : il fut tout heureux et tout aise
De rencontrer un limaçon¹.

Ne soyons pas si difficiles :
Les plus accommodants, ce sont les plus habiles ;
On hasarde de perdre en voulant trop gagner².
Gardez-vous de rien dédaigner,
Surtout quand vous avez à peu près votre compte.
Bien des gens y sont pris. Ce n'est pas aux hérons
Que je parle : écoutez, humains, un autre conte ;
Vous verrez que chez vous j'ai puisé ces leçons.

V. — LA FILLE³

Certaine fille un peu-trop fière
Prétendoit trouver un mari
Jeune, bien fait, et beau, d'agréable manière,
Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.
Cette fille vouloit aussi
Qu'il eût du bien, de la naissance,
De l'esprit, enfin tout. Mais qui peut tout avoir ?
Le Destin se montra soigneux de la pourvoir :
Il vint des partis⁴ d'importance.
La belle les trouvoit trop chétifs de moitié :
« Quoi, moi ! quoi ! ces gens-là ! l'on radote, je pense.
A moi les proposer ! hélas ! ils font pitié :
Voyez un peu la belle espèce⁵ ! »

1. LIMAÇON. Nodier a remarqué que ces deux vers ont la même coupe et la même chute que les deux qui terminent la fable suivante, laquelle développe la même idée que celle du *Héron* et roule sur le même sujet.

2. GAGNER. Comparez ce vers à celui qui commence la fable 13 du livre V :

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.

3. L'épigramme 17 du livre V de Martial a pu suggérer à La Fontaine l'idée de cette fable, réunie dans son édition à la fable précédente. » (VALCKENAER.)

4. PARTIS. Parmi les sens nombreux du mot *parti*, en voici deux qui se rapprochent de celui où il est pris ici, et qui serviront à l'expliquer. *Parti* signifie quelquefois *profession* qu'on embrasse : il a pris le *parti* des armes. — Il signifie également un emploi, une place, un avantage qu'on propose : Je lui offrais un régiment, c'était un bon *parti*. — Le sens de *parti à marier*, *bonne condition* de mariage, considérés par rapport au bien et à la naissance, se rapproche de ces deux acceptions.

5. ESPÈCE. Mot très fréquemment employé en ce sens, au dix-septième siècle. On disait d'un homme sans mérite et sans titre : « c'est une es-

L'un n'avoit en l'esprit nulle délicatesse ;
L'autre avoit le nez fait de cette façon-là :
C'étoit ceci, c'étoit cela ;
C'étoit tout, car les précieuses¹
Font dessus² tout les dédaigneuses³.
Après les bons partis, les médiocres⁴ gens
Vinrent se mettre sur les rangs.
Elle de se moquer⁵. « Ah ! vraiment je suis bonne
De leur ouvrir la porte ! Ils pensent que je suis
Fort en peine de ma personne :
Grâce à Dieu, je passe les nuits
Sans chagrin, quoique en solitude. »
La belle se sut gré de tous ces sentiments.
L'âge la fit déchoir : adieu tous les amants.
Un an se passe, et deux, avec inquiétude :
Le chagrin vient ensuite ; elle sent chaque jour
Déloger quelque Ris, quelques Jeux, puis l'Amour ;
Puis ses traits choquer et déplaire ;
Puis cent sortes de fards. Ses soins ne purent faire
Qu'elle échappât au Temps, cet insigne larron⁶.
Les ruines d'une maison

pèce. » On disait aussi : « brouiller *les espèces* », confondre les qualités et les rangs.

1. PRÉCIEUSES. C'était dans l'origine un terme louangeur qui désignait le mérite et le prix de certaines qualités d'esprit, par exemple à l'époque où l'hôtel de Rambouillet, sous Louis XIII et sous la régence d'Anne d'Autriche, était l'arbitre du goût. Mais comme on outra peu à peu ces qualités, le ridicule s'y attacha, et le terme qui les désignait, changeant d'acception, signifia *affectation*, délicatesse exagérée et maniérée. C'est Molière qui le premier, en 1659, décria les *Précieuses*. Mais il commença par distinguer les *Précieuses véritables* des *Faussees Précieuses*, puis il les confondit toutes sous ce même titre, qui dès lors fut toujours pris en mauvais part.

2. DRESSUS était originairement préposition aussi bien que *sur*. Cependant Vaugelas et Ménage avaient déjà déclaré que *dessus* et *dessous*, comme prépositions, « n'étaient plus du bel usage ». — Voy. p. 125, n. 7.

3. LES DÉDAIGNEUSES. Voy. la scène 1^{re} et la scène 5 des *Précieuses ridicules* de Molière : « A-t-on jamais vu deux peques provinciales faire plus les renchéries que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous ?... C'est un ambigü de précieuse et de coquette que leur personne. » (Sc. 1.)

4. MÉDIOCRES, de condition moyenne. *Médiocrité* est pris assez souvent dans ce sens. — « Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature... Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc moi vous-même dans cet état de *médiocrité* qui afflige presque tous les humains. » (MONTESQUIEU.)

5. DE SE MOQUER. Voy. p. 138, n. 6.

6. LARRON, ravisseur, dévastateur. — Il est possible que cette forte expression ait été suggérée à La Fontaine par un vers d'Horace, dont il est, du moins, permis de la rapprocher :

Singula de nobis anni prædantur euntes.
(*Ép.* II, n. 86.)

Se peuvent réparer : que¹ n'est cet avantage

Pour les ruines du visage² !

Sa préciosité³ changea lors de langage.

Son miroir lui disoit : Prenez vite un mari.

Je ne sais quel désir le lui disoit aussi :

Le désir peut loger chez une précieuse⁴.

Celle-ci fit un choix qu'on n'aurait jamais cru,

Se trouvant à la fin tout aise et tout heureuse

De rencontrer un malotru⁵.

1. QUE COMMENCE UNE FORMULE DE SOUHAI. (*Quod utinam* en latin.)

Que puissiez-vous avoir toutes choses prospères ! (MOLIÈRE.)

Et que puisse bientôt le ciel, qui nous arrête,

Ouvrir un champ plus noble à ce cœur excité

Par le prix glorieux dont vous l'avez flatté.

(RACINE, *Iphigénie*, I, II.)

Ce que optatif est parfois accompagné de la négation *ne*, avec le sens de « pourquoi ne » :

Dieu ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts ! (L., *Phèdre*, I, III.)

2. RUINES DU VISAGE. Expression juste, et pittoresque en même temps.

Elle est amenée par la comparaison qui précède, et par le verbe *déchoir*.

— *Racine* :

Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage. (*Ath.*, II, v.)

3. SA PRÉCIOSITÉ. « Ce mot, si clair qu'il n'a pas besoin d'explication, n'a jamais été admis dans le Dictionnaire de l'Académie française ; mais, avant notre poète, Ménage l'avait déjà employé plusieurs fois dans la seconde partie des *Observations sur la langue française* (1676), p. 210 et 248. » (WALCKENAER.) — M^{me} de Sévigné l'a aussi employé dans ses lettres : « L'honnêteté et la préciosité d'un long veuvage m'avait laissée dans une profonde ignorance ; je deviens matrone à vue d'œil. » (II, 393.) — Ce mot est définitivement entré dans la langue française.

4. PRÉCIEUSE. Il y a ici comme une allusion aux maximes sur le mariage débitées par la Précieuse Armande, dans Molière, et démenties par ses vrais sentiments et par sa conduite. (*Femmes savantes*, I, I, et IV, II.)

5. MALOTRU. « Personne maussade et mal bâtie. » (LITTRÉ.) Ce mot qui au moyen âge s'écrivait « malotru » paraît venir du latin *malum astrum*, et d'un suffixe en *ucus* ; il signifiait au propre, et selon l'étymologie, « malheureux », né sous un astre défavorable, et, par extension, mal fait, mal tourné, grossier, pauvre et souffrant. Littré cite une autre forme, *mal-lestru*, qu'il dérive de *male-instructus*. En résumé, ce mot exprime une difformité physique ou morale. Eustache Deschamps, au quatorzième siècle, lui donne le sens de « grossier, mal élevé » :

Voulez tu les petits faire grands,
Et les saiges des malotrus ? (CONSTANS, 121.)

M^{me} de Sévigné lui donne l'autre signification, celle d'imperfection physique et de souffrance. « Le chevalier de Lorraine est très malotru et très languissant, il aurait assez l'air d'être empoisonné. » (IV, 536.)

VI. — LES SOUHAI¹

Il est au Mogol² des follets³

Qui font office de valets,

Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage⁴

Et quelquefois du jardinage.

Si vous touchez à leur ouvrage,

Vous gêtez tout. Un d'eux près du Gange⁵ autrefois

Cultivoit le jardin d'un assez bon bourgeois.

Il travailloit sans bruit, avoit beaucoup d'adresse,

Aimoit le maître et la maîtresse,

Et le jardin surtout. Dieu sait si les Zéphyr⁶,

Peuple ami du démon⁶, l'assistoient dans sa tâche !

Le follet, de sa part⁷, travaillant sans relâche,

Combloit ses hôtes de plaisirs.

Pour plus de marques de son zèle,

Chez ces gens pour toujours il se fût arrêté,

Nonobstant⁸ la légèreté

A ses pareils si naturelle ;

Mais ses confrères les esprits

Firent tant que le chef de cette république,

Par caprice ou par politique,

Le changea bientôt de logis.

1. « Le fond de cet apologue est tiré d'un ancien conte arabe. On a cité les *Anciens Fables*, T. IV, p. 227 du recueil de Legrand d'Aussy ; et Marie de France, T. II, p. 140, f. 21. Si La Fontaine a connu quelques-unes de ces sources, c'est par l'intermédiaire d'auteurs plus modernes. Consultez aussi un morceau de Rabelais contre les vœux exagérés des hommes, nouveau prologue du IV^e livre. » (WALCKENAER.) — Des commentateurs plus récents indiquent une autre source, le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*, traduit en latin au dix-septième siècle par l'orientaliste Gaulin, mort en 1665. (Voy. Henri Régner, II, 119.)

2. MOGOL, empire conquis dans les Indes par les Mogols ou Mongols venus de la Grande-Tartarie, sous Tamerlan, de 1398 à 1405. Il était, au dix-septième siècle, le plus vaste et le plus riche empire de l'Asie. L'une de ses capitales était Delhi. Il tomba et se démembra dans le siècle suivant. Mogol veut dire *blanc*, par opposition aux Indiens, qui sont noirs.

3. FOLLET, espèce d'esprits familiers et non dangereux.

4. EQUIPAGE, tout ce qui sert d'appareil et d'accompagnement aux grands quand ils sortent, leur train de maison et leur suite.

5. GANGE, grand fleuve qui traverse l'Inde du nord au midi, et se jette dans le golfe de Bengale, après un cours de 2600 kilomètres au moins. C'est le fleuve sacré des Hindous.

6. DÉMON, génie, esprit (en grec, *δαίμων*).

7. DE SA PART, de son côté, *de parte sua*. — *Part* en ce sens est absolument synonyme de *côté*. Locution fort ancienne ; elle se trouve dans les *Serments de Strasbourg* (842) avec le sens que lui donne ici La Fontaine, Voy. p. 101, n. 10.

8. NONOBTANT (du latin *non obstante*, sans opposition de), malgré. Terme suranné, et qui appartient surtout à la jurisprudence.

Ordre lui vient d'aller au fond de la Norvège
 Prendre le soin d'une maison
 En tout temps couverte de neige ;
 Et d'Indou qu'il étoit on vous le fait Lapon.
 Avant que de partir, l'esprit dit à ses hôtes :
 « On m'oblige de vous quitter ;
 Je ne sais pas pour quelles fautes :
 Mais enfin il le faut. Je ne puis arrêter¹
 Qu'un temps fort court, un mois, peut-être une semaine .
 Employez-la ; formez trois souhaits : car je puis
 Rendre trois souhaits accomplis ;
 Trois, sans plus. » Souhaiter, ce n'est pas une peine
 Étrange et nouvelle aux humains.
 Ceux-ci, pour premier vœu, demandent l'abondance :
 Et l'Abondance à pleines mains
 Verse en leurs coffres la finance²,
 En leurs greniers le blé, dans leurs caves les vins :
 Tout en crève³. Comment ranger cette cheavance⁴ ?
 Quels registres, quels soins, quel temps il leur fallut !
 Tous deux sont empêchés si jamais on le fut.
 Les voleurs contre eux complotèrent ;
 Les grands seigneurs leur empruntèrent⁵ ;

1. ARRÊTER, pour *m'arrêter*. Il y avait autrefois certains verbes réfléchis, dont on supprimait à volonté le pronom; *arrêter* était de ce nombre :

Autant qu'il vous plaira vous pouvez *arrêter*,
 Madame, et là-dessus rien ne doit vous hâter.
 (Misanthrope, III, v.)

Arrêtons un moment.
 (Racine, Bérénice, 1^{er} vers.)

— Sur cette ellipse du pronom personnel devant certains verbes réfléchis, voy. p. 275, n. 4.

2. FINANCE. Le sens propre de ce mot est « argent comptant ». Il vient de l'ancien verbe *finer*, qui signifiait « achever, mener à fin, conclure, et souvent aussi, payer ». — « Vous savez, beaux seigneurs, que le roy Hugues est grant seigneur et que en sa baillie (dans son gouvernement) il pourroit *finer* (payer, financer) tout ce qui à souhait d'omme seroit appartenant... Or, priez demain le roy Hugues six espèces, des meilleures qu'il pourra *finer* (acheter, payer) en ceste ville... » (*Garin de Montglane, et Galien restoré*. CONSTANS, p. 32, 35.)

3. CRÈVE. Expression énergique et familière qui traduit le
Illius immense ruperunt horrea messes.
 (Vergil, Géorg., I, v. 49.)

4. CHEAVANCE. Vieux mot qui signifiait le bien d'une personne, tout ce qu'elle possède. Nous avons déjà rencontré ce mot; voy. p. 213, n. 5.

5. EMPRUNTÈRENT. Trait de satire contre les dettes énormes dont se grevait alors la noblesse, et auxquelles elle se dérobaient souvent par la banqueroute. Voy. M. Jourdain prêtant à un courtisan, et don Juan éconduisant son créancier M. Dimanche. (MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, III, IV, et *Don Juan*, IV, III.) — « Comme La Fontaine glisse cette circonstance avec une apparente naïveté ! » (CHAMFORT.)

Le prince les taxa¹. Voilà les pauvres gens
 Malheureux par trop de fortune.
 « Otez-nous de ces biens l'affluence importune,
 Dirent-ils l'un et l'autre : heureux les indigents !
 La pauvreté vaut mieux qu'une telle richesse.
 Retirez-vous, trésors; fuyez : et toi, déesse,
 Mère du bon esprit, compagne du repos,
 O Médiocrité², reviens vite ! » A ces mots
 La Médiocrité revient. On lui fait place :
 Avec elle ils rentrent en grâce,
 Au bout de deux souhaits, étant aussi chanceux
 Qu'ils étoient, et que sont tous ceux
 Qui souhaitent toujours et perdent en chimères
 Le temps qu'ils feroient mieux de mettre à leurs affaires ;
 Le follet en rit³ avec eux.
 Pour profiter de sa largesse⁴,
 Quand il voulut partir et qu'il fut sur le point,
 Ils demandèrent la Sagesse :
 C'est un trésor qui n'embarrasse point.

VII. — LA COUR DU LION⁵

Sa majesté lionne un jour voulut connoître
 De quelles nations le ciel l'avoit fait maître.
 Il manda donc par députés
 Ses vassaux⁶ de toute nature,
 Envoyant de tous les côtés
 Une circulaire écriture⁷

1. LES TAXA, *tradit* une taxe (extraordinaire) sur leur fortune. — Sous l'ancien régime, on taxait d'office et arbitrairement certains particuliers ou certaines classes, dans des circonstances spéciales dont le pouvoir était le seul juge. On taxait, par exemple, les financiers, les traitants qui avoient fait de trop gros bénéfices au détriment du trésor public.

2. MÉDIOCRITÉ. Sur ce mot, voy. p. 293, n. 4.
 3. EN RIT. « Le Follet était l'ami de ces bonnes gens et s'intéressait véritablement à eux. Cependant il n'a aucun regret qu'ils aient perdu cette abondance tant désirée. Il en est, au contraire, fort aise, parce qu'il voit qu'ils seront plus heureux dans la médiocrité. Peut-on rendre la morale plus aimable et plus naturelle ? » (CHAMFORT.)

4. LARGESSE, distribution de faveurs, penchant à faire le bien. — L'emploi du pluriel est plus conforme à l'usage moderne.

5. PHÉDRE, L. IV, f. 12. *Leo regnans*. Marie de France, f. 37.
 6. VASSAUX. Un vassal est celui qui relève d'un seigneur à cause d'un fief ou domaine dépendant de ce seigneur. — C'est un terme de l'ancien droit féodal.

7. UNE CIRCULAIRE ÉCRITURE, comme une lettre *circulaire*, est un écrit

Avec son sceau. L'écrit portoit
Qu'un mois durant le roi tiendrait
Cour plénière¹, dont l'ouverture
Devoit être un fort grand festin,
Suivi des tours de Fagotin².
Par ce trait de magnificence

Le prince à ses sujets étaloit sa puissance.
En son Louvre il les invita.

Quel Louvre! un vrai charnier³, dont l'odeur se porte
D'abord⁴ au nez des gens. L'ours boucha sa narine :
Il se fût bien passé de faire cette mine ;
Sa grimace déplut : le monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.
Le singe approuva fort cette sévérité ;
Et, flatteur excessif, il loua la colère⁵
Et la griffe du prince, et l'autre et cette odeur :
Il n'étoit ambre, il n'étoit fleur
Qui ne fût ail au prix⁶ Sa sottise flatterie
Eut un mauvais succès, et fut encor punie :
Ce monseigneur du⁷ lion-là
Fut parent de Caligula⁸.

adressé à plusieurs personnes qui ont un même intérêt dans la même affaire. On dit aujourd'hui, par abréviation, une circulaire.

1. COUR PLÉNIÈRE. On appelait ainsi les assemblées solennelles que tenaient les rois, surtout ceux de la seconde race, à Noël et à Pâques, ou à l'occasion d'un événement heureux. Tous les grands y étaient convoqués, et traités avec magnificence.

2. FAGOTIN, nom d'un singe alors célèbre à Paris, qui faisait ses tours à la porte du théâtre de marionnettes dirigé par Brioché.

Là, dans le carnaval, vous pourrez espérer
Le bal et la grand'bande, à savoir, deux musettes,
Et parfois Fagotin et les marionnettes.

(MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, n.)

3. CHARNIER. On appelait de ce nom un endroit couvert auprès des églises paroissiales où l'on mettait les os des morts.

4. D'ABORD, aussitôt, tout en entrant. Voy. p. 214, n. 6.

5. COLÈRE. Cette rime n'en a pas qui lui corresponde. Un éditeur de 1757 proposait de couper ainsi l'un des vers qui précèdent :

L'envoya chez Pluton faire
Le dégoûté.

Il est singulier que cette faute de versification ait échappé à La Fontaine, car elle se trouve dans toutes les éditions originales. Quant à la correction proposée, outre qu'elle est arbitraire, elle a le tort de placer un vers unique de sept syllabes entre un vers de douze et un de quatre, ce qui est peu harmonieux.

6. AU PRIX, en comparaison. — Voy. p. 174, n. 10.

7. DU. Voy. p. 77, n. 1.

8. CALIGULA, troisième empereur romain qui, ayant perdu sa sœur Drusille, la mit au rang des divinités et fit également mourir ceux qui la pleuraient et ceux qui ne la pleuraient point : les premiers parce qu'ils outrageaient une déesse, les seconds parce qu'ils restaient insensibles à sa mort.

Le renard étant proche : « Or ça¹, lui dit le sire,
Que sens-tu? dis-le-moi : parle sans déguiser. »

L'autre aussitôt de s'excuser,
Alléguant un grand rhume : il ne pouvoit que dire²
Sans odorat. Bref, il s'en tire.

Ceci vous sert d'enseignement :
Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur³ trop sincère,
Et tâchez quelquefois de répondre en Normand⁴.

VIII. — LES VAUTOURS ET LES PIGEONS⁵

Mars autrefois mit tout l'air en émuté⁶.
Certain sujet fit naître la dispute
Chez les oiseaux, non ceux que le Printemps

1. OR ÇA. Cette interjection familière s'emploie pour exciter, encourager.

Or ça
Verbalisons,

(II, iv.)

dit l'intimé dans *les Plaideurs*. — *Sans déguiser*, sans dissimuler. « Déguiser » s'emploie quelquefois ainsi, dans un sens absolu, en sous-entendant un régime facile à suppléer.

2. IL NE POUVOIT QUE DIRE. Locution elliptique, « il ne pouvait avoir que dire, avoir quelque chose à dire... » Elle s'emploie par analogie avec celles-ci : « il ne sait que dire, il n'a que faire, etc., où que répond au neutre *quod* ou *quid* du latin. — « Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que *scire*. » (MOLIÈRE, *Médec. malgré lui*, I, II.)

3. PARLEUR « se prend presque toujours en mauvaise part. La Fontaine l'a employé dans un sens différent. Mais cette expression ainsi employée ne passerait pas dans un autre style. » (TRÉVOUX). — On peut répondre qu'aux yeux des courtisans et des grands, celui qui parle sincèrement est considéré comme un *grand parleur* et un parleur importun, et comme tel mal vu et pris en mauvaise part.

4. NORMAND. La subtilité et l'esprit chicanier des Normands sont passés en proverbe. — « C'est une détestable morale, mais elle n'émane point du cœur de La Fontaine. Il exprime cette idée comme une conséquence vraie de l'ordre commun des choses, et non comme une leçon. Le poète dit ceci comme il a dit autre part : « *La raison du plus fort est toujours la meilleure.* » (NOBLET.) — C'est un conseil pratique à l'usage des courtisans, et pas autre chose. Il n'a point échappé aux contemporains. M^{me} de Sévigné, qui connaissait cette fable même avant la publication du second recueil, écrivait en 1674 au comte de Grignan : « Voilà une fable des plus jolies ; ne connaissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que le renard ? » (22 mai, T. III, 408.)

5. *Abstemius*, f. 96. *De Accipitribus inter se inimicis, quos Columbae pacaverant.*

6. ÉMUTÉ, pour *émeute*. C'est l'ancienne prononciation. Ce substantif s'est formé, comme tant d'autres, du participe passé féminin du verbe correspondant. Or, ce participe d'*émouvoir* s'écrivait *émeue*, *émeute*, et se prononçait *esmu*, *esmute*. De là, l'ancienne prononciation. La prononciation plus récente s'est réglée sur l'orthographe (*esmeute*), comme aussi sur la manière de prononcer certains temps du même verbe, notamment l'indicatif.

Mène à sa cour, et qui, sous la feuillée,
 Par leur exemple et leurs sons éclatants,
 Font que Vénus est en nous réveillée;
 Ni ceux encor que la mère d'Amour¹
 Met à son char; mais le peuple vautour,
 Au bec retors², à la tranchante serre,
 Pour un chien mort se fit, dit-on, la guerre.
 Il plut du sang: je n'exagère point.
 Si je voulois conter de point en point
 Tout le détail, je manquerois d'haleine³
 Maint⁴ chef périt, maint héros expira;
 Et sur son roc Prométhée⁵ espéra
 De voir bientôt une fin à sa peine.
 C'étoit plaisir d'observer leurs efforts;
 C'étoit pitié de voir tomber les morts.
 Valeur, adresse, et ruses, et surprises,
 Tout s'employa. Les deux troupes, éprises⁶

1. D'AMOUR, pour de l'Amour. La suppression de l'article est du style poétique et relevé. Boileau se félicite dans ses lettres d'en avoir usé dans ce vers :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents.
 (Art poét., III, 285.)

2. RETORS, recourbé, tordu en forme de crochet. Ce mot signifie au propre: qui a été tordu plus d'une fois. La Fontaine traduit les expressions de Virgile au sujet du géant Tityus dont le foie est éternellement dévoré aux enfers par un vautour :

Rostrisq; immanis vultur obunco
 Immortale jecur tundens...
 (Énéide, VI, 197.)

— L'adjectif *retors* est l'ancien participe passé du verbe *retordre*, formé du latin *retorquere* (parfait: *retorsi*). Ce verbe, comme beaucoup de verbes semblables, tels que *ardre*, *soudre*, *absoudre*, etc. (V. Clédat, p. 120 et 146, §§ 249-254 et 323-333), ayant le parfait en *si* et sans doute le supin en *sum* dans le latin de décadence, avait un *s* final au participe passé et faisait *retors*, *retorse*. De même, au simple, *tordre* faisait *tors*, *torse*. De là, ces expressions qui sont restées sous forme d'adjectifs: « fil tors, esprit retors, col tors, jambe torse, colonne torse »; de là, aussi, le dérivé « entorse ».

3. D'HALEINE, de souffle.

Au bout d'une carrière et si longue et si rude
 On a trop peu d'haleine et trop de lassitude.
 (CORNEILLE, Au red.)

4. MAINT. Voy. p. 81, note 7.

5. PROMÉTHÉE. Pour avoir dérobé le feu du ciel et créé l'homme, Prométhée fut attaché sur un rocher du Caucase par ordre de Jupiter. Un vautour lui déchirait éternellement le sein. Voy. la description de ce supplice dans Virgile (*Énéide*, VI, 595).

6. ÉPRISSES. Ce participe du vieux verbe *éprendre*, *s'éprendre*, qui a la forme active et la forme réfléchie et qui signifie saisir ou être saisi d'une

D'ardent courroux, n'épargnoient nuls¹ moyens
 De peupler l'air que respirent les ombres :
 Tout élément remplit de citoyens
 Le vaste enclos qu'ont les royaumes sombres.
 Cette fureur mit la compassion
 Dans les esprits d'une autre nation
 Au col changeant², au cœur tendre et fidèle.
 Elle employa sa médiation
 Pour accorder³ une telle querelle :
 Ambassadeurs par le peuple pigeon
 Furent choisis, et si bien travaillèrent
 Que les vautours plus ne se chamaillèrent⁴.
 Ils firent trêve; et la paix s'en suivit.
 Hélas! ce fut aux dépens de la race
 A qui la leur auroit dû rendre grâce⁵.
 La gent maudite aussitôt poursuivit
 Tous les pigeons, en fit ample carnage,
 Et dépeupla les bourgades, les champs.

passion violente, se dit particulièrement de la passion de l'amour. Cependant on le trouve employé quelquefois au sens où il est ici :

Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris
 Voulut en t'oubliant punir tous ses mépris.
 (RACINE, *Andr.*, I, 1.)

Au moyen âge, *esprendre* (*ex-prender*), ou *s'esprendre*, a souvent le sens « d'allumer ou s'allumer », au physique et au moral; il n'est donc pas étonnant qu'on l'ait employé en poésie pour exprimer toute passion ardente.

1. NULS. La règle qui condamne l'emploi de *nul* au pluriel, sauf certaines exceptions, n'existait pas encore.

2. CHANGEANT, nuancé. — Horace a dit de même: *lubricus adspici*, polysémie mobile, insaisissable.

3. ACCORDER, arranger; en latin, *componere*.

4. CHAMAILLÈRENT, ne se querellèrent, ne se battirent. Ce mot est aujourd'hui du style trivial, et n'a plus d'autre acception que celle de « se disputer ». — Dans l'origine, il s'est dit des chevaliers qui se battaient armés de toutes pièces, et frappaient réciproquement sur les armes les uns des autres. Il était alors du style noble et poétique, ainsi que le substantif *chamaillis* (joute en champ clos, sous forme de mêlée et non de combat singulier). Littéré dérive ce mot de *camail*, armure de tête (*cap*, tête, mail, armure). Molière fait allusion au sens ancien de « chamailler » dans les vers suivants :

• Mascarille, en tout cas, l'espoir où je me fonde,
 Nous irons bien armés; et, si quelqu'un nous gronde,
 Nous nous chamaillerons. — Oui? voilà justement
 Ce que votre valet ne prétend nullement.
 Moi, chamailler! Bon Dieu! suis-je un Roland, mon maître,
 Ou quelque Farragut? C'est fort mal me connaître.
 (Dépit amoureux, V, 1.)

5. GRACE. Remarquons une fois de plus l'insuffisance de certaines rimes dans les Fables de La Fontaine: une syllabe longue rime mal avec une brève; la rime de *grâce* avec *race* est défecueuse. On est, à la vérité, moins sévère pour la versification dans les genres simples et familiers, dans la comédie, la fable, le conte, etc.

Peu de prudence eurent les pauvres gens
 D'accommoder¹ un peuple si sauvage.
 Tenez toujours divisés les méchants² :
 La sûreté du reste de la terre
 Dépend de là. Semez entre eux la guerre,
 Ou vous n'aurez avec eux nulle paix.
 Ceci soit dit en passant : je me tais³.

IX. — LE COCHE ET LA MOUCHE⁴

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
 Et de tous les côtés au soleil exposé,
 Six forts chevaux tiroient un coche⁵.
 Femmes, moine, vieillards, tout étoit descendu :
 L'attelage suoit, souffloit, étoit rendu⁶.
 Une mouche survient, et des chevaux s'approche,
 Prétend les animer par son bourdonnement ;
 Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
 Qu'elle fait aller la machine ;
 S'assied sur le timon, sur le nez du cocher.
 Aussitôt que le char chemine,
 Et qu'elle voit les gens marcher,
 Elle s'en attribue uniquement la gloire,
 Va, vient, fait l'empressee : il semble que ce soit
 Un sergent de bataille⁷ allant en chaque endroit

1. ACCOMMODER, concilier, ménager un accommodement entre deux partis, mettre d'accord. — A vieilli, en ce sens.

2. MÉCHANTS. « Ceci n'est pas une règle de morale ; ce n'est qu'un conseil de prudence, mais il ne répugne pas à la morale. » (CHAMFORT.) — Ce n'est pas une règle de morale ; c'est une règle de politique.

3. TAIS. A propos de cette fable dont la versification est uniforme, on a fait remarquer que cette uniformité convient peu au genre de l'apologue.

4. ESOPÈ, f. 294 et 217. *Culex et Bos*. BABRIUS, f. 84. — PRÉDRE, III, 5. *Musca et Mula*; et L. II, f. 4. *Cæsar ad Atriensem*.

5. COCHE. Un coche étoit une voiture publique, ce qu'on a appelé depuis une diligence. Il y avoit les coches de terre et les coches d'eau. Les coches les mieux attelés s'appelaient *coches volants*. On fait venir ce mot du latin *concha*, qui a d'abord désigné les coches d'eau, puis par extension toute sorte de coches. D'autres proposent le mot hongrois *kołczy*.

6. RENDU. On dit « se rendre », se déclarer vaincu et réduit à l'impuissance. Par analogie, on peut se dire « rendu de fatigue », c'est-à-dire vaincu par la fatigue et réduit à n'en pouvoir plus. — « Comme cette énumération représente bien la cohue d'une voiture publique ! » (NONIK.) — M. Henri Régner cite ce passage d'une lettre de La Fontaine à sa femme, du 30 août 1663 : « Dieu voulut enfin que le carrosse passât... ; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne disoit mot, et un notaire qui chantait toujours. » (T. II, 141.)

7. UN SERGENT DE BATAILLE, ou sergent général de bataille. C'étoit au-

Faire avancer ses gens et hâter la victoire.
 La mouche, en ce commun besoin,
 Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin ;
 Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

Le moine disoit son bréviaire¹ :
 Il prenoit bien son temps ! une femme chantoit ;
 C'étoit bien de chansons qu' alors il s'agissoit !
 Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles,
 Et fait cent sottises pareilles.

Après bien du travail, le coche arrive au haut².
 « Respirons maintenant ! dit la mouche aussitôt :
 J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.
 Ça, messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine. »

Ainsi certaines gens, faisant les empressés³,
 S'introduisent dans les affaires :
 Ils font partout les nécessaires,
 Et partout importuns, devroient être chassés⁴.

X. — LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT⁵

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
 Bien posé sur un coussinet,

trefois un officier général dont la fonction étoit de ranger les troupes en bataille sous les ordres du général en chef, d'après le plan et les instructions écrites qu'il avoit reçues de celui-ci.

1. BRÉVIAIRE. Peut-être fallait-il être La Fontaine pour songer au moine qui dit son bréviaire. » (CHAMFORT.)

2. AU HAUT. Hiatus expressif qui produit à peu près le même effet que celui du vers latin :

Ter sunt conati imponere Pelio Æsam.
 (Georg., t. 281.)

3. EMPRESSÉS. Voici le portrait qu'en tracent Phèdre et Molière :

Est ardellionum quedam Rome natio
 Trepide concursans, occupata in otio ;
 Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
 Et sibi molesta et aliis odiosissima.
 (L. II, f. 4.)

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
 Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,
 Et sans aucune affaire est toujours égaré.
 Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde ;
 A force de façons il assomme le monde.
 (Mis., II, v.)

4. CHASSÉS. « Ce petit apologue est un des plus parfaits ; aussi a-t-il donné lieu au proverbe : la mouche du coche. » (CHAMFORT.)

5. Bonaventure Des Périers, *les Contes*, ou *les Nouvelles Récréations*, ou *Joyeux Devis*. Nouvelle XIV : *Comparaison des Alquemistes à la bonne femme qui portait une botte de lait au marché*. — Nicolas de Pergame.

Prétendoit arriver sans encombre¹ à la ville.
Légère et court² vêtue, elle alloit à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
Notre laitière ainsi troussée³
Comptoit déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait; en employoit l'argent;
Achetoit un cent d'œufs; faisoit triple couvée :
La chose alloit à bien⁴ par son soin diligent.
« Il m'est, disoit-elle, facile
D'élever des poulets autour de ma maison;
Le renard sera bien habile
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
Le porc à s'engraisser coûtera peu de son⁵;
Il⁶ étoit, quand je l'eus, de grosseur raisonnable :
J'aurai, le revendant⁷, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ? »
Perrette là-dessus saute aussi, transportée :
Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée⁸.

Dialogus creaturarum moralizatus (1482). Democritus ridens : *Mulier inani spe ditescendi inflata* (1655).

1. ENCOMBRE. Ce mot (du latin *in-cumulum*) signifie au propre : tas de bois, de pierres, de matériaux qui obstruent le passage d'une rue, et, par suite, accident fâcheux qui retarde la marche et empêche d'arriver.

2. COURT est pris adverbialement.

3. TROUSSEE. C'est le *succincta* des Latins. Ce mot *trousser*, au moyen âge *trosser* et *torser*, signifie « plier, arranger, charger, mettre en trousse, en faisceau ». Littéré le dérive, avec grande vraisemblance, du même radical latin que *tordre* (*torquere*, *torsi*, *fortum* ou, peut-être en bas latin, *torsum*). Dans l'ancien français il a souvent le sens de « charger et empaqueter ». — « Adonc ils firent *trosser* et charger douze charrettes d'or en tonneaux... » (*Les sept sages de Rome*, Constans, 98.) Le mot *trousse*, « amas ou faisceau de choses liées ensemble, valise ou paquet », désignait aussi un certain genre de haut-de-chausse relevé qui ne venait qu'aux genoux.

4. A BIEN, à bonne issue (*ad bonum exitum*).

5. PEU DE SON. « Elle sait les chiffres, les chances, la nourriture des bêtes, le prix du dernier marché, tout enfin. Que ne sait pas un paysan (et une paysanne), quand il s'agit d'un écu à gagner ou d'un cochon à vendre ? » (FONTAINE.)

6. IL, le porc.

7. LE REVENDANT, en le revendant. Cet emploi du participe présent, comme gerondif, est très fréquent au dix-septième siècle. Nous l'avons déjà signalé.

Je romprai ce combat, *seignani* de le permettre.

(CORNEILLE, *D. Sanche*, II, L.)

— Voy. p. 210, n. 3.

8. COUVÉE, rime mal avec *transportée*. C'est une rime pauvre ou insuffisante.

La dame¹ de ces biens, quittant d'un œil mari²
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son mari,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce³ en fut fait;
On l'appela le Pot au lait.

Quel esprit ne bat la campagne⁴ ?

Qui ne fait châteaux en Espagne⁵ ?

Picrochole⁶, Pyrrhus⁷, la laitière, enfin tous,
Autant les sages que les fous.

Chacun songe en veillant; il n'est rien de plus doux.

Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes;

Tout le bien du monde est à nous,

Tous les honneurs, toutes les femmes.

Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi;

Je m'écarte⁸, je vais détrôner le sophi⁹;

1. DAME, la maîtresse de... *Dame* originairement ne s'est dit que des femmes de très haut rang; c'est le féminin de *seigneur*. Ce mot vient du latin *domina* : « Cette veuve est *dame* d'un tel château, d'un tel *marquisat*. »

2. MARRI, fâché, dolent. Archaïsme. Il existait aussi un substantif *marisson* ou *marrement*, douleur; et un verbe *se marrir*, s'affliger, dont *marrir* est le participe. Ces expressions, qui paraissent venir d'un radical germanique (*marzjan*, empêcher), sont très anciennes en français :

Or s'en va Orisus triste et *marrir*.

(*Romanes du douzième siècle*, BARTSCH, 62.)

— Je suis mari, madame, et mari très *marrir*.

(MOLIÈRE.)

3. FARCE, récit plaisant, mis sur la scène. Une *farce* signifiait alors une petite comédie bouffonne. La *farce* de Pathelin.

4. BAT LA CAMPAGNE, c'est-à-dire *s'égare*, va au loin dans ses projets, comme les chasseurs ou les soldats qui battent la campagne au loin et au large pour découvrir du gibier ou des ennemis.

5. CHATEAUX EN ESPAGNE. Cette locution dont on n'indique pas l'origine, est très vieille. « On trouve aussi, dit Trévoux, dans certains vieux auteurs, *faire des châteaux en Asie*. L'habitude de rêver châteaux en Espagne et en Asie a dû venir de la lecture de certaines descriptions merveilleuses de ces contrées. »

6. PicrochOLE (πικρός, amer; γόλη, bile, atrabilaire), prince insensé, maniaque et ambitieux, de l'invention de Rabelais. (*Garg.*, I, xxxiii.)

7. PyRRHUS, roi d'Épire, sorte d'aventurier et chef de bandes, qui courait partout où il y avait quelque champ de bataille et de conquête (de 312 à 272). Qui ne connaît les vers de Boileau imités de Plutarque? (*Ep.* I, 60) — Voy. Plutarque, *Pyrrhus*, ch. xiv.

8. JE M'ÉCARTE, je fais un écart d'imagination.

9. SOPHI, nom ancien du roi de Perse. On écrit aussi *soph* (en persan *Sefaw*, de *Sefy*, ancêtre du fondateur de la dynastie des *Sophis*). Cette dynastie prit fin au dix-huitième siècle. Ces projets fanfarons de conquêtes lointaines étaient mis à la mode par les romans du temps, remplis d'aventures merveilleuses, et par les pièces de vers dont parle Boileau :

Qu'aisément je pourrais en quelque ode insipide...

Te livrer « le Bosphore, » et d'un vers incivil

Prouver « au sultan » de te céder « le Nil, etc... »

(*Ep.* I, 10.)

On m'élit roi, mon peuple m'aime;
 Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant :
 Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,
 Je suis Gros-Jean¹ comme devant².

XI. — LE CURÉ ET LE MORT³

Un mort s'en alloit tristement
 S'emparer de son dernier gîte;
 Un curé s'en alloit gaiement
 Enterrer ce mort au plus vite.
 Notre défunt étoit en carrosse porté,
 Bien et dûment empaqueté,
 Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière⁴.
 Robe d'hiver, robe d'été,
 Que les morts ne dépouillent guère.
 Le pasteur étoit à côté,
 Et récitait, à l'ordinaire,
 Maintes dévotes oraisons,
 Et des psaumes et des leçons⁵,

1. GROS-JEAN. Cette expression proverbiale est aussi dans Rabelais. — Il faut remarquer que ce nom de Jean est souvent employé par nos vieux auteurs avec des intentions satiriques, ou joint abusivement à des noms injurieux. Petit-Jean est quelquefois le nom des valets de comédie. Dans les *Plaideurs* de Racine, le portier s'appelle Petit-Jean.

2. DEVANT. « Quels vers charmants, parce qu'ils sont vrais ! Oui ! nous faisons tous nos châteaux en Espagne ; mais personne ne les fait mieux que La Fontaine... Ce qui rend charmants les rêves de La Fontaine, c'est qu'il n'y croit pas, même pendant qu'il les fait, et qu'il est toujours prêt à s'éveiller pour être Gros-Jean comme devant. » (S.-M. GIRARDIN, T. II, 78.)

3. Un fait contemporain a fourni le sujet de cette fable. Voici ce qu'on lit dans les lettres de M^{me} de Sévigné sous la date du 26 février 1672 : « M. de Boufflers a tué un homme après sa mort ; il était dans sa bière et en carrosse, on le menait à une lieue de Boufflers pour l'enterrer ; son curé était avec le corps. On verse ; la bière coupe le cou au pauvre curé. » La fable fut composée aussitôt après l'événement, comme un article d'actualité, sur un fait à sensation. Le 9 mars de cette même année, M^{me} de Sévigné l'envoyait à sa fille : « Voilà cette petite fable de La Fontaine sur l'aventure du curé de Boufflers, qui fut tué raide en carrosse auprès de son mort. Cet événement est bizarre, la fable est jolie ; mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. (T. II, 514-529.)

4. BIÈRE. Ce mot, avec ce sens, vient, de l'allemand *Bahre* (civière), d'où les Italiens ont fait *bara* et les Anglais *beer*.

Leveront nous en bières sur somiers.
 (Chanson de Roland, v. 1748.)

« Ils nous mettront en bières, à dos de cheval de somme. »

5. LEÇONS. Certaines parties de l'office, tirées de l'Écriture ou des Pères, que l'on récite ou que l'on chante à matines.

Et des versets et des répons¹ :
 Monsieur le mort, laissez-nous faire,
 On vous en donnera de toutes les façons ;
 Il ne s'agit que du salaire.
 Messire Jean Chouart² couvoit des yeux son mort,
 Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor ;
 Et des regards sembloit lui dire :
 Monsieur le mort, j'aurai de vous
 Tant en argent, et tant en cire,
 Et tant en autres menus coûts³.
 Il fondoit là-dessus l'achat d'une feuillette⁴
 Du meilleur vin des environs ;
 Certaine nièce assez propette⁵
 Et sa chambrière Paquette
 Devoient avoir des cotillons.
 Sur cette agréable pensée
 Un heurt⁶ survient : adieu le char.
 Voilà messire Jean Chouart
 Qui du choc de son mort a la tête cassée :
 Le paroissien en plomb entraîne son pasteur ;
 Notre curé suit son seigneur ;
 Tous deux s'en vont de compagnie.

Proprement toute notre vie
 Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
 Et la fable du Pot au lait.

1. RÉPONS. Espèce de motets que le chœur chante après que le lecteur a dit ou chanté une « leçon », à matines. (Du latin *responsum*.)

2. CHOUART, nom propre emprunté à Rabelais. (L. II, ch. XXI ; L. IV, ch. II.) — *Messire* est pris ici ironiquement. C'est un titre qui désigne ici la qualité. Sur l'origine de ce mot, voy. p. 140, n. 3. L'anecdote où l'on prétend que La Fontaine a désigné par son nom un prêtre contemporain, dont il avait à se plaindre, ne mérite aucune créance.

3. COÛTS, dépenses, frais. Ce mot, qui est le substantif verbal de *coûter* (du latin *constare*), ne se dit plus guère qu'au palais ; c'est un terme de pratique : « le coût de l'acte est tant. »

4. FEUILLETTE, demi-tonneau, d'une contenance variable, ordinairement de 120 litres. Terme très usité en Champagne et en Bourgogne. (Origine inconnue.)

5. PROPETTE. *Propet* est un diminutif populaire de *propre*, que donne le Dictionnaire de Trévoux, mais que n'admet pas l'Académie. Trévoux ajoute que le masculin seul est usité. La Fontaine n'a pas inventé le mot, mais il a employé, contre l'usage, et par analogie, le féminin.

6. HEURT, choc très rude. Peu usité.

**XII. — L'HOMME QUI COURT APRÈS LA FORTUNE,
ET L'HOMME QUI L'ATTEND DANS SON LIT¹**

Qui ne court après la Fortune ?
Je voudrais être en lieu d'où je pusse aisément
Contempler la foule importune
De ceux qui cherchent vainement
Cette fille du Sort de royaume en royaume,
Fidèles courtisans d'un volage fantôme².
Quand ils sont près du bon moment,
L'inconstante aussitôt à leurs désirs échappe.
Pauvres gens ! Je les plains³ ; car on a pour les fous
Plus de pitié que de courroux.
« Cet homme, disent-ils, étoit planteur de choux ;
Et le voilà devenu pape⁴ !
Ne le valons-nous pas ? » Vous valez cent fois mieux :
Mais que⁵ vous sert votre mérite ?
La Fortune a-t-elle des yeux ?
Et puis, la papauté vaut-elle ce qu'on quitte,
Le repos ? le-repos⁶, trésor si précieux
Qu'on en faisoit jadis le partage des dieux⁷ !
Rarement la Fortune à ses hôtes le laisse.

1. On ne sait pas au juste où La Fontaine a pris le sujet de cette fable. Peut-être est-elle tout entière de son invention. Nous trouvons dans M. Moland cette indication : Saint Cyrille, L. II, ch. iv ; et dans l'édition de M. Henri Régnier, Emblème XVI de Guérout, *Fortune favorise sans labeur*. Quoi qu'il en soit, le meilleur du récit et toutes les beautés de détail appartiennent à notre poète, comme toujours, et, cette fois-ci, plus que jamais.

2. FANTÔME. « Bel exemple d'antithèse. » (NODIER.)

3. JE LES PLAINS. « Les plaindre étoit le caractère de La Fontaine, et ce qui a rendu sa satire moins amère que celle de tant d'autres satiriques qui ont pour les fous plus de colère que de pitié. » (CHAMFORT.)

4. PAPE. Sixte IV a été pêcheur, Urbain IV et Jean XXII cordonniers, Benoît XI berger, Benoît XII meunier, Adrien XI brasseur.

5. QUE A LE SENS DE EN QUOI. Voy. p. 223, n. 5.

6. LE REPOS ; le repos d'esprit, comme dit Boileau ; la sécurité et la tranquillité de la vie, comme dit Virgile ; la paix du sage, comme dit Sénèque, dans son *Traité De tranquillitate sapientis*.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous...
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.
(*Ép.* V. v. 14 et 59.)

At securus quies et nescia fallere vita.
(*Georg.*, II, 487.)

7. DIEUX. C'étoit l'opinion des épicuriens, qui représentaient les dieux comme jouissant d'un repos, ou plutôt d'une oisiveté éternelle.

Omnia enim per se Divum natura necesse est
Immortalis ævo summa eum pace fruat.
(*Lucrèce*, II, 648.)

Ne cherchez point cette déesse,
Elle vous cherchera : son sexe en use¹ ainsi.

Certain couple d'amis, en un bourg établi,
Possédoit quelque bien. L'un soupiroit sans cesse
Pour la Fortune ; il dit à l'autre un jour :

« Si nous quittions notre séjour ?
Vous savez que nul n'est prophète
En son pays : cherchons notre aventure ailleurs.
— Cherchez, dit l'autre ami : pour moi, je ne souhaite²
Ni climats ni destins meilleurs.

Contentez-vous ; suivez votre humeur inquiète :
Vous reviendrez bientôt. Je fais vœu cependant
De dormir en vous attendant. »

L'ambitieux, ou, si l'on veut, l'avare³,
S'en va par voie et par chemin.
Il arriva le lendemain

En un lieu que devoit la déesse bizarre
Fréquenter⁴ sur tout autre ; et ce lieu, c'est la cour.
Là donc pour quelque temps il fixe son séjour,
Se trouvant au coucher, au lever⁵, à ces heures
Que l'on sait être les meilleures⁶ ;
Bref, se trouvant à tout, et n'arrivant à rien.

1. EN USE. Expression française qui signifie : use de cette façon d'agir. — Voy. p. 253, n. 5.

2. JE NE SOUHAI TE. Si l'on supprime la virgule après *pour moi*, le sens est légèrement modifié et la pensée doit être interprétée ainsi : « je ne souhaite pour moi ni climats, etc. »

3. L'AVARE, avide d'argent. Ce mot est pris ici à peu près au sens du latin *avarus*, qui signifie *avide* (de *avere*, désirer).

4. FRÉQUENTER, se dit des choses et des personnes. — *Sur tout autre*, « plus que tout autre, par-dessus tout autre, de préférence à tout autre. » Ce sens de « sur », conforme à l'étymologie latine (*super omnes*), est très ancien dans la langue, en prose et en vers. (L'adverbe *sur tout* vient de là.) On l'emploie moins aujourd'hui. « Evitez, *sur toute chose*, le cœur de l'hiver pour revenir. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 311.) — « C'est ce que les premiers poètes tragiques avoient en vue *sur toute chose*. » (RACINE, *préf. de Phèdre*.) — « Il aimait Troie *sur toutes les villes du monde*. » (L^o, *Liures ann.*) Voy. p. 243, n. 1.

5. AU LEVER, etc. Après son lever et avant son coucher, le roi recevait un certain nombre de personnages et de courtisans. Il y avoit le grand et le petit lever. (*Dictionnaire hist. des institutions, mœurs et coutumes, etc.*, par CÉZARUEL ; article *étiquette*.)

Parbleu ! Je viens du Louvre où Cléante, au levé,
Madame, a bien paru ridicule achevé.
(MOLIERE, *Misanthr.*, II, v.)

6. LES MEILLEURES. La Fontaine semble ici se souvenir de Virgile :

Sola viri molles aditus et tempora noras.
(*Énéide*, IV, 422.)

« Qu'est ceci ? se dit-il : cherchons ailleurs du bien.
 La Fortune pourtant habite ces demeures ;
 Je la vois tous les jours entrer chez celui-ci,
 Chez celui-là : d'où vient qu'aussi
 Je ne puis héberger¹ cette capricieuse ?
 On me l'avoit² bien dit, que des gens de ce lieu
 L'on n'aime pas toujours l'humeur ambitieuse.
 Adieu, messieurs de cour ; messieurs de cour, adieu,
 Suivez jusques au bout une ombre qui vous flatte.
 La Fortune a, dit-on, des temples à Surate³.
 Allons là. » Ce fut un de dire et s'embarquer⁴.
 Ames de bronze⁵, humains, celui-là fut sans doute
 Armé de diamant⁶, qui tenta cette route⁷,
 Et le premier osa l'abîme défier ?
 Celui-ci, pendant son voyage,

1. HÉBERGER, recevoir, loger, traiter. (Dans l'ancien français, *herberger*.) Ce mot vient du radical germanique *herberga*, campement militaire. Il se trouve dans la *Chanson de Roland*, ainsi que *herberge*, campement. De *herberge*, changé par la prononciation en *helberge*, est venu « auberge. »

Franc se *herbergent* par tute la cuntrée.
 (Roland, v. 709.)

2. L'AVOIT. Le équivalent à *cela* (en latin, *hoc*). On m'avait bien dit *cela*, que...

Qui l'eût dit qu'un rivage à mes yeux si funeste
 Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Orreste ?
 (RACINE, *Andr.*, I, 1.)

3. SURATE, ville des Indes à 270 kil. de Bombay. Elle prit une grande importance après la découverte du cap de Bonne-Espérance. Au dix-septième siècle, les Français y avaient des comptoirs.

4. ET S'EMBARQUER. Cette ellipse de la préposition *de* avant le second verbe a beaucoup d'analogues dans l'ancien français. L'article se supprimait ainsi de la même façon. — Exemple : Quant à la hardiesse et courage contre les douleurs... qui ne participe au hasard à difficulté ne peut prétendre intérêt à l'honneur et plaisir. » (MONTAIGNE, III, 6, 7.)

Il nous fant le mener en quelque hôtellerie,
 Et faire sur les pots décharger sa furie.
 (MOLIÈRE, *l'Éc.*, I, XI.)

5. AMES DE BRONZE. Traduction des vers d'Horace :

Illi robur et ea triplex
 Girex pectus erat qui fragilem trued
 Commisit pelago ratem.
 (Ode, I, III.)

6. DIAMANT. On lit dans Horace :

Quis martem tunica lectum adamantina
 Digne scripserit ?
 (Ode, I, vi, 18.)

Les anciens appelaient *adamans* un métal très dur, assez semblable à l'acier.

7. TENTA CETTE ROUTE. Expression latine. — Virgile :

Juvenes, que causa subegit
 Ignotas tentare vias ?

(Æn., VIII, 112.)

Tourna les yeux vers son village
 Plus d'une fois, essayant¹ les dangers
 Des pirates, des vents, du calme et des rochers,
 Ministres de la Mort : avec beaucoup de peines
 On s'en va la chercher en des rives lointaines,
 La trouvant assez tôt sans quitter la maison.
 L'homme arrive au Mogol² : on lui dit qu'au Japon
 La Fortune pour lors³ distribuait ses grâces.

Il y court. Les mers étoient lasses
 De le porter ; et tout le fruit
 Qu'il tira de ses longs voyages,
 Ce fut cette leçon que donnent les sauvages :
 « Demeure en ton pays, par la nature instruit. »
 Le Japon ne fut pas plus heureux à cet homme

Que le Mogol l'avoit⁴ été :
 Ce qui lui fit conclure en somme
 Qu'il avoit à grand tort son village quitté.

Il renonce aux courses ingrates,
 Revient en son pays, voit de loin ses pénates,
 Pleure de joie, et dit : « Heureux qui vit chez soi,
 De régler ses désirs faisant tout son emploi !

Il ne sait que par oui-dire⁵
 Ce que c'est que la cour, la mer, et ton empire,

1. ESSUYANT, en essayant. Voy. p. 240, n. 3.

2. MOGOL. Voy. p. 295, n. 2. — Japon, empire d'Asie, composé de quatre îles principales et d'une multitude d'îles plus petites. Son nom, en japonais, est *Nippon* ou *Nipon*. Les Hollandais et les Portugais se disputaient le commerce de ce pays. Mais des persécutions ne tardèrent pas à fondre sur eux.

3. LORS. Ce mot qui s'écrivait primitivement *lores* vient du latin *illa hora*, à cette heure. Il a gardé l'*s* que prenaient les adverbes au moyen âge, et qu'on appelle l'*s* adverbial.

4. L'AVOIT, ne l'avait été. Au dix-septième siècle, *ne* est souvent supprimé après à moins que, avant que, avoir peur que, craindre que, mieux que, empêcher que, etc. Il n'est donc pas étonnant que La Fontaine se soit permis cette licence.

A moins que le ciel fasse un grand miracle en vous.
 (MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, II, II.)

— « Chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. » (*Crit. de l'Ec. des femmes*, VI.)

5. OUI-DIRE. Les éditions originales portent *par oui-dire*, locution qui se trouve aussi dans Montaigne (L. I, ch. xxiv), et dont Littré cite un exemple du treizième siècle, *par oir dire*. (Henri Régner, p. 167.) — Cette expression est, d'ailleurs, plus logique et plus régulière que celle qui l'a remplacée ; elle signifie mot à mot : « pour entendre dire ». Dans *par oui-dire*, « oui » est une sorte d'ablatif absolu du participe. — Voici le passage de Montaigne cité par Littré : « Ils ont voulu instruire leurs enfants, non par *ouïr dire*, mais par l'essay de l'action. » (P. 184. édit. J.-V. L. CLERC.)

Fortune ! qui nous fais passer devant les yeux
Des dignités, des biens que jusqu'au bout du monde
On suit, sans que l'effet aux promesses réponde.
Désormais je ne bouge, et ferai cent fois mieux. »

En raisonnant de cette sorte,
Et contre la Fortune ayant pris ce conseil ¹,
Il la trouve assise à la porte
De son ami plongé dans un profond sommeil ².

XIII. — LES DEUX COQS³

Deux coqs vivoient en paix : une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.
Amour, tu perdis Troie⁴ ! et c'est de toi que vint
Cette querelle envenimée
Où du sang des dieux même⁵ on vit le Xanthe⁶ teint.
Longtemps entre nos coqs le combat se maintint.
Le bruit s'en répandit par tout le voisinage :

1. PRIS CE CONSEIL, cette résolution. *Conseil*, au dix-septième siècle, est souvent synonyme de *dessein*. Les Latins employaient dans le même sens *consilium*, qui signifie aussi délibération ; or, le *dessein* est le résultat de la délibération. *Conseil* et *dessein* signifiaient donc « pensée méditée et réfléchie, détermination prise après mûre délibération avec soi-même ». On disait « prendre un dessein », c'est-à-dire prendre un parti, une résolution ; on disait aussi « prendre un conseil », avec la même signification.

Le dessein en est pris ; je pars, cher Théramène.
(RACINE, *Phèdre*, V, 1.)
O Dieux ! en ce malheur quel conseil dois-je prendre !
(*Ibid.*, *Britan.*, v. 804.)

2. « La meilleure et la plus sûre fortune, dit S.-M. Girardin, est celle que nous nous faisons sur place, dans la condition que le sort nous a donnée, celle qui se compose surtout de la modération de nos désirs. Désirer un peu moins qu'on n'a, c'est là notre plus vraie fortune, et c'est celle là qui est assise à notre porte. » (T. II, 45.)

3. ESOPÉ, f. 119 et 145. Babrius, f. 5. — Apthonius, 12. *Fabula Gallinaceorum*, etc.

4. TROIE fut détruite par les Grecs vers 1270 av. J.-C. La cause de la guerre fut l'enlèvement d'Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte. — « Quelle rapidité ! quel mouvement ! quel rapprochement heureux des petites choses et des grands objets ! C'est un des charmes du style de La Fontaine ! » (CHAMFORT.)

5. MÊME, pour *mêmes*. Licence poétique très commune. La règle veut que *même* placé après un substantif, auquel il se rapporte et qu'il qualifie, soit considéré comme adjectif et prenne l'accord. Toutefois on admet facilement des exceptions, parce que, dans beaucoup de cas, *même* peut se traduire par *aussi*, et être considéré comme une locution adverbiale. (*Grammaire de l'Académie*, par Michaud, p. 133, 139.)

6. VA, mais nous-même, allons, précipitons nos pas.
(RACINE, *Bajazet*, v. 1315.)

6. XANTHE, ruisseau aux eaux jaunâtres (ξανθος, blond), qui arrose la

La gent qui porte crête¹ au spectacle accourut ;
Plus d'une Hélène² au beau plumage
Fut le prix du vainqueur. Le vaincu disparut :
Il alla se cacher au fond de sa retraite,
Pleura³ sa gloire et ses amours,
Ses amours qu'un rival, tout fier de sa défaite,
Possédoit à ses yeux. Il voyoit tous les jours
Cet objet⁴ rallumer sa haine et son courage ;
Il aiguisoit son bec, battoit l'air et ses flancs,
Et, s'exerçant contre les vents,
S'armoit d'une jalouse rage⁵.
Il n'en eut pas besoin. Son vainqueur sur les toits
S'alla percher, et chanter sa victoire.
Un vautour entendit sa voix :
Adieu les amours et la gloire ;
Tout cet orgueil périt sous l'ongle du vautour.
Enfin, par un fatal retour,
Son rival autour de la poule
S'en revint faire le coquet⁶.

Troade. On l'appelait aussi Scamandre. — *Teint*. Expression latine imitée aussi par Racine :

Je ne vois que des tours que la cendre a convertes,
Un fleuve teint de sang, des campagnes désertes.
(*Andromaque*, I, xi.)

« Ce beau vers est un peu gâté par la dureté des deux dernières syllabes. » (CHAMFORT.)

1. QUI PORTE CRÊTE. Expression homérique (en latin, *cristatam gentem*). Notre ancienne poésie avait inventé, d'elle-même et sans imiter les anciens qu'elle connaissait peu, certaines expressions composées, assez semblables aux épithètes homériques ; telle est l'expression « *fervestu* » (vêtu de fer) qui désignait si souvent les guerriers féodaux, « les barons *fervestus* ».

2. HÉLÈNE. « Rien de plus naturel que cette expression, après avoir parlé de la guerre de Troie. » (CHAMFORT.)

3. PLEURA. La Fontaine imite Virgile dans le combat des deux taureaux. (Voy. *Georg.*, III, 224.)

Sed alter
Victus abit, longæque ignotis exulat oris
Multa gemens ignominiam, plagasque superbi
Victoris, tum quos amisit inultis amores.
(*Georg.*, III, 224.)

4. CET OBJET. Au dix-septième siècle, ce mot signifie souvent l'objet aimé. Au propre, il veut dire : la personne ou la chose que j'ai devant les yeux, et, par suite, la vue, le spectacle de cette personne.

5. RAGE. Détails imités de Virgile :

Et tentat sese atque irasci in corna discit.
Ventosque lacessit
Ictibus, et sparsa ad pugnam proindit arena. (*Ibid.*)

6. COQUET... CAQUET. Remarquez ici la propriété des termes : *coquet* vient de *cog*, par métaphore ; et *caquet*, employé ici pareillement au sens métaphorique ou figuré, signifie, au propre et dans sa première acception, « le cri de la poule qui pond », comme dit Littré.

Je laisse à penser quel caquet ;
Car il eut des femmes en foule.

La Fortune se plaît à faire de ces coups.
Tout vainqueur insolent à sa perte travaille.
Défions-nous du Sort, et prenons garde à nous
Après le gain d'une bataille.

XIV. — L'INGRATITUDE ET L'INJUSTICE DES HOMMES
ENVERS LA FORTUNE¹

Un trafiquant sur mer par bonheur s'enrichit.
Il triompha des vents pendant plus d'un voyage :
Gouffre, banc², ni rocher, n'exigea de péage³
D'aucun de ses ballots ; le Sort l'en affranchit.
Sur tous ses compagnons Atropos⁴ et Neptune
Recueillirent leurs droits⁵, tandis que la Fortune
Prenoit soin d'amener son marchand à bon port.
Facteurs⁶, associés, chacun lui fut fidèle.
Il vendit son tabac, son sucre, sa cannelle
Ce qu'il voulut, sa porcelaine encor.
Le luxe et la folie enflèrent son trésor⁷ ;
Bref, il plut dans son escarcelle⁸.
On ne parloit chez lui que par doubles ducats⁹ ;
Et mon homme d'avoir¹⁰ chiens, chevaux et carrosses ;

1. Abstemius, 198. *De Viro qui se felicitatis suæ causam, infelicitatis vero fortunam esse dicebat.*

2. BANC, amas de sable et de vase, qui forme écueil (mot d'origine germanique).

3. PÉAGE, impôt prélevé sur les marchandises, droit de passage. Du latin populaire *pedaticum* (radical, *pedem*, pied).

4. ATROPOS, celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie.

5. LEURS DROITS. « Les éditions originales portent « leur droit » au singulier. » (Henri RÉGNIER.) — Le sens est le même.

6. FACTEURS. Agents qui vendent pour le compte du négociant ; qui font, comme on dit aujourd'hui, la commission.

7. ENPLÈRENT SON TRÉSOR. Excellente expression qui traduit le *intrescercere* des Latins :

Son épargne s'enferme dans le sac de leurs provinces.
(CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

8. ESCARCELLE, sorte de bourse de cuir très large, qui se portait suspendue à la ceinture. — L'expression populaire et proverbiale est donc aussi juste que pittoresque ; car il pouvait « pleuvoir » dans une bourse ainsi placée.

9. DOUBLES DUCATS, monnaie d'Espagne qui sous Louis XIII valait dix livres.

10. D'AVOIR. Tour elliptique, déjà remarqué (voy. p. 138, n. 6) ; « il commence de ; il se met en train de, etc. »

Ses jours de jeûne étoient des noces.
Un sien ami¹, voyant ses somptueux repas,
Lui dit : « Et d'où vient donc un si bon ordinaire ?
— Et d'où me viendrait-il que² de mon savoir-faire ?
Je n'en dois rien qu'à moi, qu'à mes soins, qu'au talent
De risquer à propos, et bien placer l'argent. »
Le profit lui semblant une fort douce chose,
Il risqua de nouveau le gain qu'il avoit fait ;
Mais rien, pour cette fois, ne lui vint à souhait.

Son imprudence en fut la cause :
Un vaisseau mal frété³ périt au premier vent ;
Un autre, mal pourvu des armes nécessaires,
Fut enlevé par les corsaires ;
Un troisième au port arrivant⁴,
Rien n'eut cours ni débit : le luxe et la folie
N'étoient plus tels qu'auparavant.
Enfin, ses facteurs le trompant,
Et lui-même ayant fait grand fracas, chère lie⁵,
Mis beaucoup en plaisirs, en bâtiments beaucoup,
Il⁶ devint pauvre tout d'un coup⁷.
Son ami, le voyant en mauvais équipage⁸,
Lui dit : « D'où vient cela ? — De la Fortune, hélas !
— Consolerez-vous, dit l'autre ; et, s'il ne lui plaît pas
Que vous soyez heureux, tout au moins soyez sage. »

Je ne sais s'il crut ce conseil ;

1. UN SIEN AMI. Sur cette expression, voy. p. 191, n. 7.

2. QUE, si ce n'est de. Voy. p. 232, n. 1.

3. FRÉTÉ. *Fréter*, prendre un navire à louage, le munir, l'équiper.

4. ARRIVANT, sorte d'ablatif absolu, à l'imitation du latin. Construction déjà remarquée plusieurs fois. Voy. p. 62, n. 1.

5. CHÈRE LIE. Voy. p. 173, n. 3.

6. IL. Le pronom personnel, au dix-septième siècle, se répète souvent dans la même phrase, en se rapportant au même sujet (*lui-même, il*). — « La source de tout mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Eglise, ils ont été obligés de la renverser. » (BOSSUET, *Or. fun. de la reine d'Angl.*)

Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut.
Ma tante ; et bel esprit, il ne l'est pas qui veut.
(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, III, II.)

7. TOUT D'UN COUP. « *Tout à coup* signifie « soudainement, en un moment » ; *tout d'un coup*, signifie en une seule fois : « il fit (ou perdit) sa fortune tout d'un coup. » (ACADÉMIE.)

8. EQUIPAGE. Ce mot désigne ici l'état général d'une personne, son extérieur, sa mise, et ce qui l'entoure. — « Comme ils ont beaucoup d'argent, ces Villars, aller et venir, et faire un grand équipage, n'est pas une chose qui mérite leur attention. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 544.) Voy. p. 185, n. 10.

Mais je sais que chacun impute, en cas pareil,
 Son bonheur à son industrie¹ ;
 Et si de quelque échec notre faute est suivie,
 Nous disons injures² au Sort.
 Chose n'est ici plus commune.
 Le bien, nous le faisons ; le mal, c'est la Fortune :
 On a toujours raison, le Destin toujours tort.

XV. — LES DEVINERESSES³

C'est souvent du hasard que naît l'opinion ;
 Et c'est l'opinion qui fait toujours la vogue.
 Je pourrais fonder ce prologue
 Sur gens de tous états : tout est prévention,
 Cabale⁴, entêtement ; point ou peu de justice.
 C'est un torrent : qu'y faire ? il faut qu'il ait son cours :
 Cela fut, et sera toujours.

Une femme à Paris faisoit la pythonisse⁵ :
 On l'alloit consulter sur chaque événement.

1. INDUSTRIK, activité ingénieuse, savoir-faire.

Mais bientôt rappelant sa cruelle industrie,
 Il (Ulysse) me représente l'honneur et la patrie.
 (RACINE, *Iphigénie*, I, 1.)

Et tâchons d'ébranler, de force, ou d'industrie,
 Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés.
 (MOLIÈRE, *Tartuffe*, IV, 11.)

2. INJURES. Sur cette ellipse de l'article, fréquente dans l'ancien français, et qui est un latinisme, voy. p. 157, n. 8.

3. Comme la fable XI du même livre, cette fable-ci est encore une actualité et contient des allusions à des faits qui occupaient alors et passionnaient l'opinion publique. En 1676 et 1679 eurent lieu les deux procès de la Brinvilliers et de la Voisin, accusées toutes deux d'empoisonnements et de maléfices. La Fontaine s'est évidemment inspiré des anecdotes qui couraient alors et des émotions qui agitaient la société parisienne en ce temps-là. En novembre 1679, Thomas Corneille et de Visé firent jouer une comédie intitulée *la Devinresse* ou *les Faux Enchantements* ; c'était une allusion directe aux mêmes événements. La fable de La Fontaine avait devancé de plus d'une année cette comédie.

4. CABALE, société fondée sur une communauté d'intérêts, de préjugés, de haines et de passions, et qui a pour but de décrier et de perdre un adversaire. Il y a les cabales littéraires et les cabales politiques. On se sert aussi du mot plus familier *coterie*. Les *coteries* parlent, les *cabales* agissent. — *Cabale* vient de l'hébreu *kabala*, qui désignait une secte juive de commentateurs de la Bible.

5. PYTHONISSE. On appelait de ce nom, dans l'antiquité, les femmes qui se mélaient de prédire l'avenir et qui se donnaient pour inspirées et possédées des esprits ou démons de divination appelés *Pythones* ; expression dérivée du nom du serpent Python, tué par Apollon. Une Pythonisse, c'est, comme dit la Vulgate, *Mulier Pythonem habens*. La prêtresse d'Apollon à Delphes s'appelait *la Pythia*.

Perdoit-on un chiffon, avoit-on un amant,
 Un mari vivant trop, au gré de son épouse,
 Une mère fâcheuse, une femme jalouse ;
 Chez la devineuse¹ on courroit
 Pour se faire annoncer ce que l'on désiroit².
 Son fait³ consistoit en adresse :
 Quelques termes de l'art, beaucoup de hardiesse,
 Du hasard quelquefois, tout cela concouroit,
 Tout cela bien souvent faisoit crier miracle.
 Enfin, quoique ignorante à vingt et trois carats⁴,
 Elle passoit pour un oracle.
 L'oracle étoit logé dedans⁵ un galetas :
 Là, cette femme emplît⁶ sa bourse,
 Et, sans avoir d'autre ressource,
 Gagne de quoi donner un rang à son mari ;
 Elle achète un office⁷, une maison aussi.

1. DEVINEUSE. *Devineresse* seul est correct comme féminin de *devin* ou de *devineur*. Cependant le Dictionnaire de l'Académie a fini par accepter *devineuse*, et Littré l'adopte en s'autorisant de l'emploi que La Fontaine en a fait. Le masculin *devineur* est dans Marot, et l'on en cite quelques exemples des douzième, treizième et quatorzième siècles : La Fontaine a employé ce même mot au féminin ; en cela consiste son innovation. (Voy. Henri RÉGNIER, T. II, 179.) — Voici le vers de Marot :

Je rencontry excellent devineur
 Qui m'assura de trois choses l'une
 Me droit vray. (Ep. XXI.)

On lit dans le roman de *Flore et Blanchefleur* :

Car ils sont bon devineour
 Tout cil qui aiment par amour.
 (Treizième siècle.)

Remarquons que *devineur* s'est formé régulièrement du latin *divinatorum*, comme *devin* s'est formé de *divinum*.

2. DÉSIROIT. « Ces cinq vers sont charmants. C'est une peinture de mœurs qui est encore fidèle de nos jours, et ce dernier trait développe les derniers replis du cœur humain. » (CHAMFORT.)

3. SON FAIT. *Le fait* de quelqu'un, tout ce qui le concerne, sa conduite, sa fortune, etc.

Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypoërisie.
 (MOLIÈRE, *Tartuffe*, I, 1.)

4. CARATS. *Carat* est proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de perfection de l'or : 24 carats est le degré le plus élevé. — Métaphoriquement, on dit : sot à 24 carats.

5. DEDANS. Ce mot est encore adverbe, mais il n'est plus préposition. Au dix-septième siècle il s'employait encore sous ces deux formes. Voy. p. 113, n. 5.

6. EEMPLIT. *Emplir* exprime l'action de combler entièrement la capacité d'une chose. Il donne l'idée sensible et frappante d'une plénitude absolue. *Remplir* signifie rigoureusement « emplir de nouveau » : c'est l'action d'ajouter ce qui manque pour qu'une chose soit tout à fait pleine.

Ces grands mots dont l'acteur emplît alors sa bouche.
 (BOILEAU, *Art. poët.*, III, 143.)

7. OFFICE, une place, une fonction publique. Les places et les charges étaient vénales avant 1789.

Voilà le galetas rempli
 D'une nouvelle hôtesse, à qui toute la ville,
 Femmes, filles, valets, gros messieurs, tout enfin
 Alloit comme autrefois demander son destin;
 Le galetas devint l'autre de la Sibylle¹.
 L'autre femelle avoit achalandé ce lieu.
 Cette dernière femme eut beau faire, eut beau dire :
 « Moi devine² ! on se moque : eh ! messieurs, sais-je lire ?
 Je n'ai jamais appris que ma croix de par Dieu³.
 Point de raisons : fallut⁴ deviner et prédire,
 Mettre à part force bons ducats⁵,
 Et gagner malgré soi plus que deux avocats.
 Le meuble⁶ et l'équipage⁷ aidèrent fort à la chose :
 Quatre sièges boiteux, un manche de balai,

1. SIBYLLE. Nom de quelques prophétesses de l'antiquité. Sur la sibylle de Cumès, voy. Virgile, *Enéide*, L. VI, v. 42-100. (Racine *Œdipe*, Dieu, en éolien; *βούλη*, conseil.)

2. DEVINE, pour *devineresse*. Ce féminin du mot *devin* n'est pas admis dans le Dictionnaire de l'Académie. Littré l'accepte en citant ce vers de La Fontaine. Scarron aussi l'avait employé.

Je ne suis ni sorcière, ni devine.

* Remarquons, dit Walckenaer, à propos de l'emploi de cette expression populaire, que La Fontaine met ce mot dans la bouche d'une femme qui ne sait pas lire. » Du mot *devineur*, La Fontaine avait tiré *devinreuse*; du mot *devin* il a tiré pareillement *devine*. On sait qu'en latin *divina* (d'où vient *devin*, *devine*) a souvent le sens du mot français : *avis divina imminentium*, a dit Horace; « l'oiseau qui prophétise les orages, imminents, qui en est le devin. » (*Odes*, L. III, 27.)

3. CROIX DE PAR DIEU. On appelait ainsi la croix qui était au-devant de l'alphabet du livre où l'on apprenait aux enfants à connaître leurs lettres. Par extension, cela signifiait aussi l'alphabet, les éléments d'une science, d'une affaire. — « Je vous enverrai par le premier ordinaire une croix de par Dieu siamoise (un alphabet siamois). » (DE CHOURS.) — « Vous ne pouvez pas vous adresser à un médecin plus habile; c'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu. » (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, I, VII.) — « Croix de par Dieu » signifie : Croix faite au nom de Dieu, de la part de Dieu (*de parte Dei*). Sur ce sens de *par*, voy. p. 266, n. 8.

4. FALLUT. L'ellipse du pronom sujet était assez fréquente, dans l'ancien français et au dix-septième siècle, en deux cas; ou bien lorsque la passion imprimait au style plus de rapidité, ou bien lorsque le récit permettait une certaine familiarité ou exigeait un tour plus concis et plus vif.

5. DUCATS. Le ducat d'or valait de dix à douze francs; le ducat d'argent valait la moitié.

6. MEUBLE, au singulier, a quelquefois le sens de *mobilier* (comme *suppellectile* en latin).

Et, hors un gros Plutarque à mettre mes rabats,

Vous devriez brûler tout ce meuble inutile.

(MOLIÈRE, *Femmes savantes*, II, VII.)

7. EQUIPAGE. Voy. p. 185, n. 10, et p. 295, n. 4.

Tout sentoît son¹ sabbat² et sa métamorphose³.
 Quand cette femme auroit dit vrai
 Dans une chambre tapissée,
 On s'en seroit moqué : la vogue étoit passée
 Au galetas ; il avoit le crédit.
 L'autre femme se morfondit.

L'enseigne fait la chalandise⁴.
 J'ai vu dans le palais une robe mal mise⁵
 Gagner gros : les gens l'avoient prise
 Pour maître tel, qui traînoit après soi⁶
 Force écoutants. Demandez-moi pourquoi.

XVI. — LE CHAT, LA BELETTE ET LE PETIT LAPIN⁷

Du palais d'un jeune lapin
 Dame belette, un beau matin,
 S'empara : c'est une rusée.
 Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
 Elle porta chez lui ses pénates un jour⁸
 Qu'il étoit allé faire à l'aurore sa cour
 Parmi le thym et la rosée.
 Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours,
 Jeannot⁹ lapin retourne aux souterrains séjours.
 La belette avoit mis le nez à la fenêtre.
 « O dieux hospitaliers¹⁰ ! que vois-je ici paroitre ?
 Dit l'animal chassé du paternel logis.
 Holà ! madame la belette.

1. SON... SA. Le pronom possessif en ces sortes de phrases signifie : qui est du lieu ou de la chose, qui convient bien au lieu et à la chose. Voy. p. 228, n. 1.

2. SABBAT, assemblées nocturnes de sorciers et de sorcières qui se tenaient le samedi soir. On y allait sur un manche à balai, et l'on s'y métamorphosait en toute sorte d'animaux, sous la présidence du diable.

3. MÉTAMORPHOSE. Allusion aux travestissements et aux métamorphoses des sorciers et des sorcières.

4. CHALANDISE, grand nombre de clients ou de pratiques qui ont l'habitude d'acheter chez le même marchand. C'est un archaïsme. L'origine de *chaland* qui est le radical de « chalandise » est inconnue.

5. MAL MISE, mise en se trompant, par erreur, au lieu d'une autre.

6. SOI. Sur cet emploi du pronom réfléchi, voy. p. 57, n. 2. — *Force*, etc. Voy. p. 246, n. 5.

7. Bidpai *Livre des lumières ou la Conduite des roys*, p. 251.

8. UN JOUR QUE. Voy. p. 288, n. 1, et p. 168, n. 5.

9. JEANNOT. Sur l'emploi de *Jeannot* et *Jean*, voy. p. 306, n. 1.

10. HOSPITALIERS, protecteurs de l'hospitalité, gardiens du foyer, s'exerce l'hospitalité, dont les lois sont ici violées.

Que l'on déloge sans trompette¹,
 Ou je vais avertir tous les rats du pays. »
 La dame au nez pointu répondit que la terre
 Étoit au premier occupant.
 C'étoit un beau sujet de guerre,
 Qu'un logis où lui-même il n'entroit qu'en rampant!
 « Et quand ce seroit un royaume,
 Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi
 En a pour toujours fait l'octroi²
 A Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,
 Plutôt qu'à Paul, plutôt qu'à moi. »
 Jean lapin alléqua la coutume et l'usage :
 « Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
 Rendu maître et seigneur et qui, de père en fils,
 L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis³.
 Le premier occupant⁴, est-ce une loi plus sage ?
 — Or bien, sans crier davantage,
 Rapportons-nous⁵, dit-elle, à Raminagrobis⁶. »
 C'étoit un chat vivant comme un dévot ermite,

1. DÉLOGE SANS TROMPETTE. Vite et sans bruit. Locution familière et militaire.

2. OCTROI signifie concession d'une grâce, d'une faveur. — Style de chancellerie. « Octroyer », d'où vient « octroi », s'est formé d'*auctricare* pour *auctoricare*, forme populaire du verbe classique *auctorare*, autoriser. Au moyen âge, la forme du verbe était *otrier*, *otroier*, et celle du substantif, *otreit*, *otroit*. C'est au quinzième siècle qu'on a rétabli dans l'orthographe et dans la prononciation le *c* du latin. Ces mots, sous leur forme actuelle, sont donc à fois d'origine populaire et de formation savante. — Le sens fiscal du mot *octroi* est dérivé naturellement du sens général et primitif; on désignait ainsi, à l'origine, les subsides accordés au souverain par le peuple.

3. TRANSMIS. « Ecoutez la Belette et le Lapin plaidant pour un terrier : est-il possible de mieux discuter une cause? Tout y est mis en usage, coutume, autorité, droit naturel, généalogie; on y invoque les dieux hospitaliers. » (LA HARPE.) — « Certes, la Belette qui met l'héritité en question est une terrible révolutionnaire, et Rousseau n'a trouvé ni pis ni mieux dans son discours sur l'inégalité. » (TAINE.)

4. LE PREMIER OCCUPANT, le premier qui, trouvant par hasard une place libre, s'y établit, et s'empare d'un bien qui est ou lui paraît vacant.

5. RAPPORTONS-NOUS. Au dix-septième siècle, on semble préférer l'expression « se rapporter » à « s'en rapporter », dans le sens de « s'en remettre à la décision de quelqu'un ». « Enfin, las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain. » (BOSSUET, *Disc. sur l'hist. univ.*, 3^e partie, ch. vi.) — « Je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend. » (MOLIÈRE, *L'Avare*, IV, iv.) — « Se rapporter » signifie, au propre : « mettre son opinion d'accord (en rapport) avec celle d'autrui; s'y soumettre. »

6. RAMINAGROBIS. Terme populaire qui se disait d'un homme plein de suffisance et de vanité, bouffi d'orgueil et d'embouppoint, et appuyé sur sa finance. Rabelais en avait affublé un chanoine de la Sainte-Chapelle. (L. III, ch. xxxi.) La Fontaine l'emploie ici pour désigner un vieux chat vénéré du voisinage. Voiture écrivait ce mot *Rominagrobis*, et c'est ainsi qu'on prononçait.

Un chat faisant la chattemite¹,
 Un saint homme de² chat, bien fourré, gros et gras,
 Arbitre expert sur tous les cas.
 Jean lapin pour juge l'agrée.
 Les voilà tous deux arrivés
 Devant sa majesté fourrée.
 Grippeminaud³ leur dit : « Mes enfants, approchez⁴,
 Approchez; je suis sourd, les ans en sont la cause. »
 L'un et l'autre approcha⁵, ne craignant nulle chose.
 Aussitôt qu'à portée il vit les contestants,
 Grippeminaud le bon apôtre⁶,
 Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
 Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre.

Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois
 Les petits souverains se rapportants⁷ aux rois.

XVII. — LA TÊTE ET LA QUEUE DU SERPENT⁸

Le serpent a deux parties
 Du genre humain ennemies,

1. CHATTEMITE. Terme du style familier qui désigne une douceur de chatte, une douceur hypocrite. (Du latin populaire *catus*, chat, ou *catam*, chatte, et *mitem*, douxcœurux, douxcœuruse). Ce mot est aussi dans Rabelais. (Prologue du L. IV, ch. xxxii.)

2. DE. Sur ce *de*, voy. p. 138, n. 5.

3. GRIPPEMINAUD. Mot forgé par Rabelais. « Nous passâmes le guichet où nous fûmes faits prisonniers et arrêtés par le commandement de *Grippeminaud*, archiduc des chats fourrés. » (RABELAIS, V, II.)

4. APPROCHEZ, etc. Son discours commence comme ceux des rois de tragédie. — Mithridate à ses fils :

Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue. (III, L)

Agrippine à Néron :

Approchez-vous, Néron, et prenez votre place.
 (*Britannicus*, IV, n.)

5. APPROCHA. Sur cet emploi du singulier avec *l'un et l'autre*, voy. p. 164, note 1.

6. LE BON APÔTRE. « Faire le bon apôtre, c'est contrefaire l'homme de bien. » (LITTRÉ.) — On disait aussi, avec une semblable ironie, « le bon seigneur ».

Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre,
 Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre.
 (RACINE, *les Plaideurs*, I, L.)

7. SE RAPPORTANTS. La règle qui défend de donner au participe présent la marque du pluriel est souvent enfreinte par les grands écrivains du dix-septième siècle. Ce n'est guère qu'au siècle suivant qu'elle fut reconnue. Voy. p. 81, n. 5.

8. Plutarque. *Vie d'Agis et de Cléomène*. — Esopé, f. 260.

Tête et queue; et toutes deux
 Ont acquis un nom fameux
 Avprès des Parques cruelles :
 Si bien qu'autrefois entre elles
 Il survint de grands débats
 Pour le pas.

La tête avoit toujours marché devant la queue.
 La queue au ciel se plaignit,
 Et lui dit :

« Je fais mainte et mainte lieue
 Comme il plaît à celle-ci;
 Croit-elle que toujours j'en veuille user¹ ainsi?
 Je suis son humble servante².
 On m'a faite, Dieu merci³,
 Sa sœur et non sa suivante.
 Toutes deux de même sang⁴,
 Traitez-nous de même sorte :
 Aussi bien qu'elle je porte
 Un poison⁵ prompt et puissant.
 Enfin, voilà ma requête :
 C'est à vous de commander
 Qu'on me laisse précéder,
 À mon tour, ma sœur la tête.
 Je la conduirai si bien,
 Qu'on ne se plaindra de rien. »

Le ciel eut pour ces vœux une bonté cruelle⁶.
 Souvent sa complaisance a de méchants⁷ effets.

1. EN USER, suivre cet usage. — Sur cette expression, voy. p. 253, n. b.
 2. SERVANTE. Ironiquement, comme on dit : je suis votre humble serviteur, c'est-à-dire : je me retire et vous salue, et point d'affaires entre nous. — M^{me} de Sévigné emploie assez souvent cette expression, avec le sens de dire adieu a, renouer à, n'avoir pas de goût pour : « Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage... Je suis servante de ces pays-là, je n'irai de ma vie. » (III, 94.) — « L'histoire des Croisades est très belle... Mais je suis servante du style des Jésuites. » (IV, 137.)
 3. DIEU MERCI. On sait l'origine de cette locution elliptique, qui signifie « par la grâce de Dieu », par la merci Dieu (per Dei mercedem).
 4. SANG. Tourure elliptique, à la façon des Latins.
 5. UN POISON. « Erreur d'histoire naturelle : malgré le proverbe in *cavida venenum*, il n'y a point de poison dans la queue des serpents. » (L. MOLLAND.)
 6. BONTÉ CRUELLE. Exemple de ce qu'on appelle *alliance de mots*, comme dans ces vers :
 De leurs plus chers parents *sainement* homicides.
 (Athalie, IV, III.)
 Libre du *joug superbe* où je suis attaché.
 (Iphigénie, I, I.)
 7. MÉCHANTS, malheureux. Ce mot est pris ici dans son sens premier et

Il devrait être sourd aux aveugles souhaits.
 Il ne le fut pas lors¹; et la guide² nouvelle,
 Qui ne voyoit, au grand jour,
 Pas plus clair que dans un four,
 Donnoit tantôt contre un marbre,
 Contre un passant, contre un arbre :
 Droit aux ondes du Styx³ elle mena sa sœur.

Malheureux les États tombés dans son erreur !

XVIII. — UN ANIMAL DANS LA LUNE⁴

Pendant qu'un philosophe⁵ assure
 Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,

étymologique; car il vient de *meschoir*, *meschéant*, qui signifient : avoir mauvaise chance (*mes*, préfixe péjoratif ou négatif venant de *minus*, et *choir*, *cadere*, tomber, arriver). Dans l'origine, il n'avait pas d'autre signification que *infortuné*. Alain Chartier l'oppose à *heureux* : « Adonc seras-tu plus *meschant* de ce que tu cuideras (croiras) estre plus *heureux*. » (*Curial*, page 394.)

1. LORS. Dans l'origine, ce mot était synonyme d'*alors*; il est formé de *illa hora*, à cette heure, avec l'*s* adverbial, ce qui explique sa signification première. « Lors, dit Ganelon : seigneurs, je veulx gaber, etc. » (*Galiien restauré*. — CONSTANS, 29.)

Tristan lors a Brengien dit... (*Tristan*, — CONSTANS, 88.)

2. LA GUIDE. *Guide*, substantif féminin, est un archaïsme :

La *Guide* des pêcheurs est encore un bon livre.
 (MOLÈRE, *Sg.*, I.)

Elle lit saint Bernard, la *Guide* des pêcheurs, etc.
 (RÉGNIER, *Mac.*)

Ce mot ne s'emploie plus au féminin que comme terme d'équitation : serrer la *guide*, conduire à *grandes guides*. — Le Dictionnaire de Nicot, imprimé en 1606, faisait encore *guide* féminin; le Dictionnaire de l'Académie en 1694 le fait exclusivement masculin, comme aujourd'hui, sauf l'exception indiquée plus haut.

3. STYX, fleuve des enfers.

4. L'Anglais Butler, auteur d'*Hudibras*, rapporte, dans un poème intitulé *L'Éléphant dans la lune*, qu'un astronome s'imagina avoir découvert un éléphant dans cette planète, mais qu'au démentant ce n'était qu'une souris qui s'était glissée entre les deux verres. C'est cette plaisanterie qui a suggéré à La Fontaine l'idée de cette fable. L'auteur d'*Hudibras* est contemporain de notre poète. Il mourut en 1680. Son poème parait n'avoir été imprimé qu'en 1753; mais il a dû circuler en manuscrit, et La Fontaine, qui avait des amis en Angleterre (voy. sa vie, p. 16), a pu en voir une copie ou du moins en entendre parler. La fustion satirique de Butler fut composée peu de temps après la fondation de la Société royale de Londres par Charles II en 1660; elle était dirigée contre cette société.

5. UN PHILOSOPHE. Démocrite. « C'est lui qui a fourni aux pyrrhoniens tout ce qu'ils ont dit contre le témoignage des sens, » dit Bayle dans son *Dictionnaire critique*.

Un autre philosophe¹ jure
 Qu'ils ne nous ont jamais trompés.
 Tous les deux ont raison; et la philosophie
 Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont
 Tant que sur leur rapport les hommes jugeront;
 Mais aussi, si l'on rectifie
 L'image de l'objet sur son éloignement,
 Sur le milieu qui l'environne,
 Sur l'organe et sur l'instrument,
 Les sens ne tromperont personne.

La nature ordonna ces choses sagement :
 J'en dirai quelque jour² les raisons amplement.
 J'aperçois le soleil : quelle en est la figure?
 Ici-bas ce grand corps n'a que trois pieds de tour,
 Mais si je le voyois là-haut dans son séjour,
 Que seroit-ce à mes yeux que³ l'œil de la nature?
 Sa distance me fait juger de sa grandeur;
 Sur⁴ l'angle et les côtés ma main la⁵ détermine.
 L'ignorant le croit plat; j'épaissis sa rondeur :
 Je le rends immobile; et la terre chemine⁶.
 Bref, je démens mes yeux en toute sa machine⁷ :
 Ce sens ne me nuit point par son illusion.

Mon âme, en toute occasion,
 Développe le vrai caché sous l'apparence;
 Je ne suis point d'intelligence⁸

1. UN AUTRE PHILOSOPHE. Epicure. Selon les épicuriens, nos sens, n'apercevant que des objets actuellement présents, ne peuvent jamais se tromper quant à l'existence de l'objet.

2. QUELQUE JOUR. Ce jour n'est jamais venu.
 3. QUE, si ce n'est. Voy. p. 282, n. 1. Tel est le sens qui paraît le plus naturel et qui se présente d'abord. D'autres comprennent autrement ce vers et donnent au second *que* un sens admiratif et emphatique : « que seroit à mes yeux un objet tel que l'œil de la nature ! » — On a rapproché de l'expression *œil de la nature* ces vers de Remi Belleau et de Régnier :

Il voit ce beau soleil, l'œil de Dieu et du monde.
 (Complainte de Prométhée.)
 Cet astre, Ame du monde, œil unique des cieux.
 (Sonnet II.)

4. SUR, d'après; comme dans les vers précédents (*sur son éloignement*, etc.).
 5. LA, sa distance.

6. CHEMINE, accomplit sa révolution. Mot suranné, qui a le mérite d'exprimer assez bien le mouvement insensible et régulier du globe terrestre. — « Je vi les vents et les nues cheminer sous mes pas. » (VOLTURE.)

7. SA MACHINE, sa constitution, l'assemblage de ses lois; la place, la forme du soleil et ses rapports avec les autres astres. — Ce mot est souvent employé ainsi au dix-septième siècle : « Considérez ces globes merveilleux, qui peut commander à ces épouvantables machines, qu'une puissance infinie ? » (SAINT-EVREMOND.)

8. D'INTELLIGENCE. Ce mot est ici synonyme d'*entente* : « Je ne suis pas

Avecque¹ mes regards peut-être un peu trop prompts,
 Ni mon² oreille, lente à m'apporter les sons.
 Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse :

La raison décide en maîtresse.

Mes yeux, moyennant ce secours,
 Ne me trompent jamais en me mentant toujours.
 Si je crois leur rapport, erreur assez commune,
 Une tête de femme est au corps de la lune.

Y peut-elle être? non. D'où vient donc cet objet³?
 Quelques lieux inégaux font de loin cet effet.

La lune nulle part n'a sa surface unie :
 Montueuse⁴ en des lieux, en d'autres aplanie,
 L'ombre avec la lumière y peut tracer souvent
 Un homme, un bœuf, un éléphant.

Naguère l'Angleterre y vit chose pareille.

La lunette placée⁵, un animal nouveau

Parut⁶ dans cet astre si beau ;

Et chacun de crier⁷ merveille.

Il étoit arrivé là-haut un changement
 Qui présageoit sans doute un grand événement.

Savoit-on si la guerre entre tant de puissances
 N'en étoit point l'effet? Le monarque accourut :

Il favorise en roi⁸ ces hautes connoissances.

Le monstre dans la lune à son tour lui parut.

C'étoit une souris cachée entre les verres :

Dans la lunette étoit la source de ces guerres.

d'accord avec mes regards, je n'agis pas et ne pense pas de concert avec eux, je n'ai point part à leur méprise. »

Que la bouche et le cœur sont peu d'intelligence!
 (RACINE, *Britannicus*, v. 1824.)

1. AVECQUE. Voy. p. 168, n. 1.
 2. NI MON, ni avec mon oreille. C'est une ellipse. — Dans l'ancien français, on faisait souvent ellipse de prépositions, d'adjectifs, de pronoms personnels, de verbes. Ces tournures rapides sont aussi très fréquentes dans Molière, dont le style reproduit si souvent les libertés du langage de la conversation.

3. OBJET, apparence. Sens premier de ce mot (*objectum*, ce qu'on a devant les yeux).

4. MONTUEUSE. On établit cette différence entre *montueux* et *montagneux* : — *Montagneux*, pays où les plaines sont souvent coupées de montagnes. — *Montueux*, pays inégal et raboteux, composé de montagnes et d'éminences. Le second dit donc plus que le premier.

5. PLACÉE. Participe absolu à la manière des Latins. Voy. pages 104, 139, 192, notes 4, 1, 5.

6. PARUT. Ce verbe est employé ici dans le même sens que dans ces phrases : Une comète *parut* dans le ciel. Il *parut* une nouvelle étoile.

7. DE CRIER. Sur cette construction, voy. p. 138, n. 6.

8. EN ROI. Allusion à Charles II, fondateur de la Société royale de Londres. Ce prince régnoit encore en 1677, date probable de la composition de cette fable. Son règne dura vingt-cinq ans, de 1660 à 1685.

On en rit. Peuple heureux ! quand pourront les François¹
 Se donner, comme vous, entiers² à ces emplois³ !
 Mars nous fait recueillir d'amples moissons de gloire⁴ :
 C'est à nos ennemis de craindre les combats,
 A nous de les chercher, certains que la Victoire,
 Amante de Louis, suivra partout ses pas.
 Ses lauriers nous rendront célèbres dans l'histoire.
 Même les filles de Mémoire⁵

Ne nous ont point quittés ; nous goûtons des plaisirs :
 La paix fait nos souhaits, et non point nos soupirs.
 Charles⁶ en sait jouir : il sauroit dans la guerre
 Signaler sa valeur, et mener l'Angleterre
 A ces jeux qu'en repos elle voit aujourd'hui.
 Cependant s'il pouvoit apaiser la querelle⁷,
 Que d'encens ! Est-il rien de plus digne de lui ?
 La carrière d'Auguste a-t-elle été moins belle
 Que les fameux exploits du premier des Césars ?
 O peuple trop heureux ! quand la paix viendra-t-elle
 Nous rendre, comme vous, tout entiers aux beaux-arts⁸ ?

1. LES FRANÇOIS. Nous étions alors en guerre avec la Hollande, l'Empire et l'Espagne ; tandis que l'Angleterre était en paix avec tout le monde.

2. ENTIERS. On employait encore ce mot seul et sans accompagnement de tout. Corneille avait dit dans *Cinna* :

Et sont-ils morts entiers avec leurs grands desseins ?
 (I, n.)

Plus tard il mit tout entiers, en retranchant et.

3. EMPLOIS. Sur ces deux rimes, voy. p. 269, n. 1.

4. GLOIRE. Comparez à ce vers l'éloge pompeux de Louis XIV dans l'Épître 1^{re} de Boileau, et dans le IV^e chant de l'*Art poétique*.

5. LES FILLES DE MÉMOIRE, les Muses. La Mémoire, ou Mnémosyne (en grec), est ici personnifiée.

6. CHARLES. Charles II, roi d'Angleterre.

7. QUERELLE. « On voit par ces vers que cette fable a été composée vers le commencement de l'année 1677. Alors les puissances se trouvaient épuisées par la guerre et demandaient la paix. L'Angleterre, qui seule était restée neutre, devint, par cette raison, l'arbitre des négociations qui se poursuivaient à Nimègue. Toutes les parties belligérantes invoquaient sa médiation ; mais Charles II se trouva fort embarrassé, parce que ses liaisons secrètes avec Louis XIV lui faisaient désirer de prescrire des conditions qui fussent avantageuses à ce monarque, et que d'un autre côté il craignait l'opinion du peuple anglais, si, trahissant les intérêts de l'Angleterre, il ne favorisait pas les nations alliées et coalisées contre la France. » (WALCKENAER.)

8. BEAUX-ARTS. « La Fontaine intervient ici dans les affaires politiques de son temps ; il fait des vœux en faveur de la paix, mais discrètement, de manière à ne pas blesser la politique du roi. Il stimule le zèle du monarque anglais. On voit quelle extension et quelle portée La Fontaine a données à l'apologue dans ce septième livre. Nous l'avons vu tout à l'heure se faire novelliste (fables XI et XV). Voici qu'il se fait maintenant l'interprète des vœux et des espérances de la nation. Il n'est pas de genre poétique étroit ni inférieur, quand un grand poète y déploie son libre génie. » (L. MOLLAND.) — La paix, si ardemment souhaitée par La Fontaine et par toute la nation, fut enfin signée au mois d'août 1678 : ce fut la paix de Nimègue.

LIVRE VIII

I. — LA MORT ET LE MOURANT¹

La Mort ne surprend point le sage :
 Il est toujours prêt à partir,
 S'étant su² lui-même avertir
 Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
 Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :
 Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,
 Il n'en est point qu'il ne comprenne
 Dans le fatal tribut ; tous sont de son domaine³ ;
 Et le premier instant où les enfants des rois
 Ouvrent les yeux à la lumière
 Est celui qui vient quelquefois
 Fermer pour toujours leur paupière.
 Défendez-vous par la grandeur⁴,
 Allégez la beauté, la vertu, la jeunesse,
 La Mort ravit tout sans pudeur⁵ :
 Un jour le monde entier accroîtra sa richesse⁶.
 Il n'est rien de moins ignoré ;

1. Abstemius, f. 99. *De Senè mortem differre volente.*

2. S'ÉTANT SU, ETC. — Construction bizarre, formée de la combinaison de ces deux expressions : « ayant su s'avertir », et « s'étant averti. » Nous avons déjà rencontré et expliqué une construction pareille en la comparant à celle-ci. Voy. l'explication donnée, p. 202, n. 1.

3. DOMAINE. Ce mot, formé du latin *domanium* pour *dominium*, avait encore toute la force de sa signification primitive. Il exprimait la plénitude du droit de propriété, l'empire absolu du maître et seigneur sur la chose possédée.

4. GRANDEUR. Voy. Horace, *Od.*, L. II, III et XI. — Malherbe.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,

Est sujet à ses lois ;

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre

N'en défend pas les rois.

(St. à Des Pèriers.)

5. PUDEUR. Ce mot était assez récent dans la langue. On le doit à Desportes. « Ce mot, dit Vauzelas, exprime une chose pour laquelle nous n'en avions point encore qui fût si propre et si significatif, parce que *honte* est un terme équivoque qui désigne la bonne et la mauvaise honte, au lieu que *pudeur* ne désigne que la bonne honte. »

6. RICHESSE. Rapprochez ce vers de celui de la f. 1 du L. VII, p. 283, n. 3.

Et puisqu'il faut que je le die ¹,
Rien où ² l'on soit moins préparé ³.

Un mourant, qui comptoit plus de cent ans de vie,
Se plaignoit à la Mort que ⁴ précipitamment
Elle le contraignoit de partir tout à l'heure ⁵,
Sans qu'il eût fait son testament,
Sans l'avertir au moins. « Est-il juste qu'on meure
Au pied levé ⁶ ? dit-il : attendez quelque peu ;
Ma femme ne veut pas que je parte sans elle ;
Il me reste à pourvoir ⁷ un arrière-neveu ;
Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.

1. DIE. Voy. p. 205, n. 2.

2. OÙ. Dans l'ancienne langue, et au dix-septième siècle encore, où était employé à la place de *à quot, auquel, dans lequel*, etc., et partout où il s'agit d'exprimer la relation du datif et de l'ablatif. Voy. p. 160, n. 5.

3. PRÉPARÉ. « La Fontaine est un de ces poètes qui, par la vérité et la vivacité de leur peinture, font que les grands lieux communs de la vie humaine nous émeuvent, comme s'ils venaient de nous toucher personnellement. Il a sa manière de traiter ces grands lieux communs. Il ne faut point par exemple, lui demander de parler de la mort et de l'instabilité de la vie comme le fait Bossuet ; mais, pour être moins grave et moins triste, sa manière n'est pas moins efficace et moins instructive... L'orateur et le fabuliste traitent le même lieu commun avec la même vivacité, quoique avec des sentiments différents, l'un gourmandant notre orgueil par la représentation de notre néant, l'autre mettant dans une petite comédie sans aigreur un centenaire qui ne veut pas mourir encore. Bossuet dit, dans son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, qu'elle fut douce avec la mort ; je dirais volontiers que La Fontaine est bonhomme avec la mort. » (SAINT-MARC GIRARDIN, T. II, 15, 19.)

4. QUE. La grammaire établit, entre *se plaindre que* et *se plaindre de ce que*, cette différence : *Se plaindre de ce que* suppose que la plainte est juste et fondée ; *se plaindre que* suppose que la plainte est injuste et qu'il n'y a pas lieu de se plaindre.

5. TOUT À L'HEURE, à l'heure même, à l'instant, sans tarder. Sens premier et étymologique du mot : *ea ipsa hora* (en latin populaire, *ad illam horam*). Voy. p. 89, note 6.

6. PIED LEVÉ. Locution proverbiale. Se dit d'une chose qui se fait sur-le-champ et sans s'arrêter :

In hora sepe ducentos,
Ut magnum, versus dictabat, stans pede in uno.
(Hor., Sat., I, IV, 10.)

— « Prendre quelqu'un au pied levé », c'est le prendre au moment où il se dispose à partir ; « ou bien, au sens figuré, « c'est le prendre au moment où il ne s'attend à rien. »

7. POURVOIR, faire un établissement à quelqu'un, soit en le mariant, soit en lui donnant une charge, ou une propriété ou un commerce. — « Un arrière-neveu », c'est le petit-neveu, le fils du neveu ou de la nièce par rapport à l'oncle ou à la tante. Au pluriel, ce même mot a une signification moins précise et beaucoup plus étendue ; il désigne la postérité la plus reculée. Il est possible que La Fontaine, dans ce passage, ait donné à cette expression, même au singulier, le sens général et un peu vague de « descendant éloigné. » Plus loin, ce « descendant » est appelé « petit-fils ». Or, en latin, *nepos* désignait précisément « le petit-fils », et, par extension, le petit-neveu. »

Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle !
— Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris ;
Tu te plains sans raison de mon impatience :
Eh ! n'as-tu pas cent ans ? Trouve-moi dans Paris
Deux mortels aussi vieux ; trouve-m'en dix en France
Je devois, ce dis-tu ¹, te donner quelque avis
Qui te disposât à la chose ;
J'aurois trouvé ton testament tout fait,
Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait ².
Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause

Du marcher ³ et du mouvement,
Quand les esprits ⁴, le sentiment,
Quand tout faillit ⁵ en toi ? Plus de goût, plus d'ouïe ;
Toute chose pour toi semble être évanouie ;
Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus :
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.

Je t'ai fait voir tes camarades ⁶,
Ou morts, ou mourants, ou malades.
Qu'est-ce que ⁷ tout cela, qu'un avertissement ?
Allons, vieillard, et sans réplique.

1. CE DIS-TU, selon ce que tu dis. Locution de l'ancien français, conservée par La Fontaine. Avec le verbe *dire*, on employait d'ordinaire, au moyen âge, le pronom démonstratif *ce* (cela) ou, primitivement, *co* (*de ecce hoc*), là où nous exprimons seulement le verbe. On rencontre fréquemment « ce dit, ce dit-il », « ce dis, ce dis-tu, etc. » au lieu de : « il dit, dit-il ; », « tu dis, dis-tu, etc. »

Co dist li Reis : Guenes, venez avant...
Dist Oliviers : « Sire compain, co cret (à ce que je crois, ce crois-je),
De Sarrazins pourrons bataille avoir...
Co dist Rollanz : Cornerai l'offiant...
(Chanson de Roland, v. 280, 1006, 1702.)

2. PARFAIT, participe passé du verbe *parfaire* qui exprime l'entière exécution, le complet achèvement d'une chose entreprise ou commencée. — « Voilà donc qui est fait et parfait. » (M^{me} de Sévigné, IX, 567.)

3. DU MARCHER. Remarquez cet emploi de l'infinitif comme substantif. Nous avons déjà signalé cette habitude de l'ancien français qui s'est peu à peu restreinte dans le français moderne et que la Fontaine renouvelle autant que possible. Voy. p. 74, 167, 174, 227, notes 3, 4, 4 et 5.

4. LES ESPRITS. Voy. p. 196, n. 9, et p. 240, n. 6.

5. FAILLIT. Ce verbe est au passé, et non au présent de l'indicatif. L'employer au présent, c'est faire un solécisme. L'usage s'est introduit, cependant, de conjuguer ce verbe sur *finir*, au sens spécial de *faire banque-roule*, et de dire, par exemple, au présent de l'indicatif, « un banquier qui faillit ».

6. CAMARADES. Ce mot, sous une forme familière, exprime à peu près la même idée que le mot latin *æquales*, les égaux, les contemporains, les amis de jeunesse. (Ce mot vient de l'espagnol *camarada*, « qui est de la même chambre » ; le radical latin est *camera*, chambre.)

7. QU'EST-CE QUE... Que, si ce n'est un avertissement. Voy. p. 232, n. 1, et p. 290, n. 3.

Il n'importe¹ à la république²
 Que tu fasses ton testament : »
 La Mort avoit raison : je voudrois qu'à cet âge
 On sortît de la vie ainsi que d'un banquet³,
 Remerciant⁴ son hôte, et qu'on fit son paquet :
 Car de combien peut-on retarder le voyage ?
 Tu murmures, vieillard ! vois ces jeunes⁵ mourir ;
 Vois-les marcher, vois-les courir
 A des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
 Mais sûres cependant, et quelquefois cruelles.
 J'ai beau te le crier ; mon zèle est indiscret⁶ :
 Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret⁷.

II. — LE SAVETIER ET LE FINANCIER¹

Un savetier chantoit du matin jusqu'au soir :

1. IL N'IMPORTE. Nous avons déjà remarqué cette ellipse d'une partie de la négation. Voy. l'explication donnée à ce propos, p. 202, n. 2.

2. RÉPUBLIQUE, à l'Etat. Ce mot est pris au sens latin : *res publica*, la chose publique. — « Quelle moindre raison y aurait-il de travailler à se rendre capable d'un grand emploi et de demander ensuite... d'y servir sa patrie, son prince. *La république.* » (LA BRUYÈRE, *De la Cour.*)

3. BANQUET. Imité des anciens :

Cur non, ut vitæ plenus convivia, recedis ?
 (LUCRÈCE, L. III, 951.)

... Et exacto contentus tempore vite
 Cedat, uti conviva satur.
 (HOR., *Sat.*, I, 48.)

4. REMERCIANT, en remerciant. — Voy. p. 240, n. 3.

5. JEUNES. Ces jeunes gens, *juvenes*. Cet adjectif est pris ici substantivement. — Autrefois *jeunes* s'employait substantivement, par ellipse, dans certaines phrases. Les officiers subalternes des ducs, des comtes, s'appelaient *les jeunes* des ducs, des comtes. Dans l'Eglise, *les jeunes* étaient ceux qui avaient reçu les ordres mineurs. Les apprentis étaient *les jeunes* de leurs maîtres. On dit aussi : « les jeunes de langues », c'est-à-dire, les jeunes gens entretenus en France, par l'Etat, pour apprendre les langues orientales et devenir drogmans. (LITTRÉ.)

6. INDISCRET, déplacé, téméraire, importun (qui ne sait pas discerner ce qu'il faut dire ou taire, faire ou ne pas faire) :

Quelle verve indiscrette
 Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu poète ?
 (BOILEAU, *Sat.*, IX, v. 19.)

7. REGRET. Vers plein de force et de précision. — « Dans aucune fable La Fontaine ne nous paraît s'être élevé plus haut par la force et la dignité de l'expression. C'est le génie de Pascal et celui de Molière qui l'aît revivre dans cet opuscule. » (WALCKENAER.)

8. BON IVENTURE DES PÉRIERS. Nouvelle XXI. *Du savetier Blondeau, qui ne fut onegues en sa vie mélancholique que deux fois : et comment il y pourveut, et de son épitaphe.*

C'étoit¹ merveilles² de le voir,
 Merveilles de l'ouïr ; il faisoit des passages³,
 Plus content qu'aucun des sept sages.
 Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or⁴
 Chantoit peu, dormoit moins encor :
 C'étoit un homme de finance⁵.
 Si sur le point du jour parfois il sommeilloit,
 Le savetier alors en chantant l'éveilloit ;
 Et le financier se plaignoit
 Que les soins de la Providence
 N'eussent pas au marché fait vendre le dormir⁶,
 Comme le manger et le boire.
 En son hôtel il fait venir
 Le chanteur, et lui dit : « Or çà⁷, sire Grégoire,

1. C'ÉTOIT. Selon l'usage du dix-septième siècle, La Fontaine a fait accorder le verbe avec le pronom démonstratif *ce* et non pas avec le substantif *merveilles* qui est au pluriel.

Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
 (RACINE, *Androm.*, I, II.)

— « Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles ; c'est des ravins et des précipices d'un côté ; c'est partout des forêts élevés. » (BOSSUET, *Or. fun. du pr. de Condé.*)

2. MERVEILLES. Ce substantif prenait autrefois la marque du pluriel dans cette locution : *c'étaient merveilles que*, comme dans celle-ci : *il fait merveilles ; dire merveilles, promettre monts et merveilles ; être à merveilles.* — « M^{me} de La Vallière caquète et dit merveilles... Votre cousine y a fait merveilles... Tout sera à merveilles. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 274 ; VIII, 7 ; V, 35.)

3. PASSAGES, roulades. — « *Passages*, en terme de musique, ornement qu'on ajoute à un trait de chant. » (ACADÉMIE.) — « Ornement dont on charge un trait de chant, pour l'ordinaire assez court, lequel est composé de plusieurs notes ou diminutions qui se chantent ou se jouent très légèrement. C'est ce que les Italiens appellent aussi *passo*. » (J.-J. ROUSSEAU.)

4. COUSU D'OR. « Allusion à la manie des avarés qui cousent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher et garder. » (TRÉVOUX.) — « On viendra me couper la gorge dans la pensée que je suis tout cousu de pistoles. » (MOLIÈRE, *L'Av.*, I, v.) — Littré donne une autre interprétation : « être tout cousu d'or, avoir en ornements beaucoup d'or sur les habits. »

5. FINANCE. Aujourd'hui, un financier est un manieur d'argent, un banquier, un agent de change, un spéculateur, un homme de caisse et de comptoir. Dans l'ancien régime, ce mot désignait le fermier général, le partisan, l'homme qui maniait les finances du roi, qui avait la ferme ou la régie des impôts.

6. LE DORMIR. « On ne peut employer aujourd'hui substantivement que certains infinitifs (le manger, le boire) et, si on admet quelquefois un complément indirect après ces infinitifs (au sortir de table), on n'admettrait pas un complément direct. L'ancienne langue en usait plus librement. » (CLEDAT, p. 200, § 441.)

7. OR ÇA. Voy. p. 299, n. 1. — *Sire*, même expression que *seigneur*. La seule différence est que, dans la langue du moyen âge, « sire » était la forme du sujet, et « seigneur », celle du cas régime. Voy. p. 140, n. 3. — De même que ce mot s'applique, par une sorte d'ironie, aux personnes sur lesquelles on s'exprime sans gêne (un pauvre sire, un étrange sire), il peut aussi s'employer familièrement en s'adressant à ces personnes.

Que gagnez-vous par an ? — Par an ! ma foi, monsieur¹,
Dit avec un ton de rieur

Le gaillard savetier², ce n'est point ma manière
De compter de la sorte; et je n'entasse guère

Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin

J'attrape le bout de l'année;

Chaque jour amène son pain.

— Eh bien ! que gagnez-vous, dites-moi, par journée ?

— Tantôt plus, tantôt moins : le mal est que toujours

(Et sans cela nos gains seroient assez honnêtes),

Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours

Qu'il faut chômer³; on nous ruine en fêtes⁴ :

L'une fait tort à l'autre; et monsieur le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône⁵. »

Le financier, riant de sa naïveté⁶,

Lui dit : « Je vous⁷ veux mettre aujourd'hui sur le trône.

Prenez ces cent écus; gardez-les avec soin,

Pour vous en servir au besoin. »

Le savetier crut voir tout l'argent que la terre

Avait depuis plus de cent ans

1. MONSIEUR, RIEUR. Ces rimes, quoique insuffisantes, sont tolérées parce que « monsieur », selon la prononciation actuelle, n'aurait pas de rime correspondante. Il est donc admis de faire rimer *Monsieur* avec des désinences sonores en *eur*, comme *flatteur*, *peur*, *cœur*, *crieur*, *rieur*, etc. (QUICHERAT, *Traité de versif française*, p. 40-42.) Cela vaut encore mieux que de le faire rimer avec *feu*, comme l'a fait Molière dans *l'École des femmes*, a. I, sc. II.

2. LE GAILLARD SAVETIER. « L'artisan est plus gai (que le paysan). Il n'amasse pas, comme le paysan. Il n'a pas besoin de prévoir de loin, de craindre la saison, de calculer la récolte. Il vit sur le public, et laisse le gain venir, insouciant, bavard, hardi du reste, et jugeant son curé d'un air assez leste, en des matières où l'autre s'empêtrerait respectueusement. » (TAINE.)

3. CHÔMER. Voy. p. 151, n. 7.

4. FÊTES. « La Fontaine touchait ici une question tout actuelle pour le public de 1678. Douze ans auparavant, le roi avait obtenu des évêques la suppression de dix-sept fêtes. Après le nouveau règlement, il resta, outre les dimanches, trente-huit fêtes chômées. » Louis XIV, dans ses mémoires, s'exprime sur le trop grand nombre des fêtes, à peu près comme sire Grégoire : « Il me parut que ce nombre, beaucoup trop grand, nuisait à la fortune des particuliers en les détournant trop souvent de leur travail; qu'il diminuait la richesse du royaume en diminuant le nombre des ouvrages qui s'y fabriquaient, etc. » (HENRI RÉGNIER, T. II, 219.)

5. PRÔNE, instruction familière dont le sujet est l'épître ou l'évangile du jour. — Ce mot vient de *praconium*, éloge, parce que dans l'origine ces *homélies* contenaient l'éloge de quelques saints.

6. NAÏVETÉ, franchise naturelle (*naïf* vient de *nativum*). — « Ne relevons pas quelques mauvaises rimes, comme celle de *naïveté* et *curé*. » (CHAMFORT.) Ce sont, en effet, deux rimes pauvres. Les mots terminés en *e* doivent rimer de la syllabe entière. (QUICHERAT, p. 23-30.)

7. VOUS. Sur ce pronom placé avant un verbe auquel il ne se rapporte pas, voy. p. 34, n. 2, et p. 89, n. 5.

Produit pour l'usage des gens.

Il retourne chez lui : dans sa cave il enserre¹

L'argent, et sa joie à la fois.

Plus de chant : il perdit la voix,

Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.

Le sommeil quitta son logis :

Il eut pour hôtes les soucis,

Les soupçons, les alarmes vaines.

Tout le jour il avoit l'œil au guet²; et la nuit,

Si quelque chat faisoit du bruit,

Le chat prenoit l'argent. A la fin le pauvre homme

S'en courut³ chez celui qu'il ne réveillait plus :

« Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme⁴,

Et reprenez vos cent écus⁵. »

III. — LE LION, LE LOUP ET LE RENARD⁶

Un lion décrépît, goutteux, n'en pouvant plus⁷,

Vouloit que l'on trouvât remède à la vieillesse.

Alléguer l'impossible aux rois, c'est un abus⁸.

1. ENSERRE, enferme. Mot vieilli, quoique J.-B. Rousseau l'ait encore employé :

Tout ce que leur globe enserre
Révèle un Dieu créateur.
(Ode sur le Ps. *Celi*, etc.)

2. GUET. Voy. p. 131, n. 7.

3. S'EN COURUT. Expression de l'ancien français. Au moyen âge, beaucoup de verbes neutres, courir, fuir, aller, diner, déjeuner, mourir, etc., prenaient aussi la forme réfléchi et s'employaient avec le pronom *se* (il se dine, il se déjeune, il se fuit, il se court, etc.). Le nombre de ces verbes, à la fois neutres et réfléchis, s'est beaucoup restreint dans le français moderne; il nous reste, par exemple, « il s'en va, il s'enfuit; mot à mot : il se va de là (en, inde); il se fuit de là. La Fontaine a donc ressuscité l'ancienne forme réfléchi du verbe neutre *courir* (il se court de là, etc.). — « Encore sauterais-je vingt toises de long par dessus les murs et puis je m'en courray de si grant force et vertu, etc. » (*Galien restauré*, CONSTANS, p. 30.)

4. SOMME. Voy. p. 262, n. 7.

5. ECUS. « Voici un apologue d'un ton propre à bannir le sérieux du précédent. C'est La Fontaine dans tout son talent, avec sa grâce, sa variété ordinaire. La conversation du savetier et du financier ne serait pas indigne de Molière lui-même. » (CHAMFORT.) — « N'allons pas trop haut dans nos désirs; contentons-nous de la fortune médiocre que le sort nous a faite, et rêvons le reste. Croyons-en La Fontaine : la plus commode et la plus sûre manière de posséder les grands biens de la terre, est de les rêver. » (S.-M. GIRARDIN, T. II, 83.)

6. Esope, F. 235. *Leo, Lupus et Vulpes*. — F. 72. *Leo et Lupus*. — Bidpai et Lockman, *le Corbeau, le Loup, le Renard et le Chameau*.

7. N'EN POUVANT PLUS. « Vers qui peint par le nombre comme par l'expression. Cet artifice de prosodie est familier à La Fontaine. » (NODIER.)

8. UN ABUS, une erreur, une illusion. Cette acception du mot *abus* est

Celui-ci parmi chaque espèce
Manda des médecins : il en est de tous arts¹.
Médecins au lion viennent de toutes parts ;
De tous côtés lui vient² des donneurs de recettes.

Dans les visites qui sont faites,
Le renard se dispense³, et se tient clos et coi⁴.
Le loup en fait sa cour, daube⁵, au coucher du roi,
Son camarade absent. Le prince tout à l'heure⁶
Veut qu'on aille enfumer renard dans sa demeure,
Qu'on le fasse venir. Il vient, est présenté⁷ ;
Et sachant que ce loup lui faisoit cette affaire :
« Je crains, sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère
Ne m'ait à mépris imputé
D'avoir différé⁸ cet hommage ;
Mais j'étois en pèlerinage,

rare ; mais elle est très logique. *S'abuser* signifie se tromper, se faire de fausses idées, des illusions : *abus* peut donc être synonyme d' « erreur ».

Je pardonne un *abus* que l'amour a formé.

(CORNEILLE, *Cédipe*, IV, 1.)

1. ARTS, « de toutes professions et de tous métiers. » (WALCKENAER.) — Peut-être faut-il entendre : de toutes les méthodes ; qui ont toutes sortes de procédés et de moyens (*artes*). — « Du temps de La Fontaine, dit Walckenaer, les bateleurs, vendeurs de baume et de spécifiques, et les charlatans de tous les genres, étaient encore plus nombreux qu'aujourd'hui, et, vu l'ignorance et le pédantisme des médecins, ils obtenaient encore plus de crédit. »

2. LUI VIENT, il lui vient. Nous avons déjà signalé ces ellipses qui étaient assez fréquentes dans le français classique comme dans la langue du moyen âge.

Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe.

(RACINE, *Bérén.*, III, iv.)

3. SE DISPENSE, s'abstient. Ce verbe pouvait alors s'employer ainsi, absolument, c'est-à-dire, sans régime indirect. La raison en est que, dans l'origine, le sens de « dispenser » était « autoriser, accorder une permission de faire telle chose ; » par conséquent, « se dispenser » signifiait « se permettre quelque chose, prendre une liberté ». Ce mot a passé du sens positif au sens négatif ; et il signifie maintenant « s'exempter de faire une chose, s'en abstenir, s'accorder la liberté de ne pas agir ». On a donc pu dire, sans régime : « je me dispense », je m'accorde une liberté, une permission, je m'abstiens. Dans l'ancienne langue *dispense* était l'équivalent de « permission, autorisation ». « Se dispenser », c'est s'accorder une permission. (V. GODEFROY, *Lexique de Corneille*, I, 205-211.)

4. COI, tranquille, immobile. Du latin populaire *quietum*, pour *quietum*.

5. DAUBE. Ce mot, au propre, signifie battre, frapper, taper sur (*dubban*), et au figuré, médire, critiquer. — « Je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages. » (MOLIÈRE, *Cr. de l'Ec. des f.*, VI.) — « On m'a dit qu'on va le dauber, lui et toutes ses comédies, de la belle manière. » (*Impromptu*, III.)

6. TOUT À L'HEURE, à l'heure même, à l'instant. Voy. p. 288, n. 4.

7. EST PRÉSENTÉ. Peinture des mœurs et des usages de la jour. — Cette affaire, cette difficulté.

8. D'AVOIR DIFFÉRÉ, ETC. Imputer une action à quelqu'un, c'est mettre cette action au compte moral de cette personne. (Du latin, *imputare*, porter

Et m'acquittois d'un vœu fait pour votre santé.
Même j'ai vu dans mon voyage
Gens experts¹ et savants ; leur ai dit la langueur
Dont votre majesté craint à bon droit la suite.
Vous ne manquez que de chaleur ;
Le long âge en vous l'a détruite.
D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau
Toute chaude et toute fumante :
Le secret sans doute en est beau²
Pour la nature défaillante.
Messire³ loup vous servira,
S'il vous plaît, de robe de chambre. »
Le roi goûte cet avis-là.
On écorche, on taille, on démembre
Messire loup. Le monarque en soupa,
Et de sa peau s'enveloppa.

Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire ;
Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire :
Le mal se rend chez vous au quadruple du bien.
Les daubeurs⁴ ont leur tour d'une ou d'autre manière :
Vous êtes dans une carrière
Où l'on ne se pardonne rien.

IV. — LE POUVOIR DES FABLES⁵

A M. DE BARILLON⁶

La qualité d'ambassadeur

en compte.) *Imputer* une action à mépris, c'est l'attribuer à un sentiment de mépris, la considérer comme l'équivalent d'un acte de mépris. Dans ces locutions, le régime direct d'*imputer* peut être un substantif ou un infinitif accompagné de la préposition *de*.

Et Cinna vous impute d'crime capital

La libéralité vers le pays natal.

(CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison.

(Id., *le Cid*, I, VI.)

1. GENS EXPERTS, ETC. Ellipse fréquente. Voy. page 157, note 8, et page 203, note 5.

2. BEAU, admirable. — *Sans doute*, à n'en pas douter.

3. MESSIRE. Sur ce mot, voy. p. 140, n. 3.

4. DAUBEURS. Mot forgé par La Fontaine. Peut-être était-il d'un usage courant dans le langage familier ; mais le dictionnaire de l'Académie, dit M. H. Régner, ne l'a admis qu'en 1762.

5. Esope, FF. 54 et 281. *Demades orator*.

6. Ambassadeur en Angleterre, ami de La Fontaine, qui l'avait connu

Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires?
 Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères?
 S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
 Seront-ils point¹ traités par vous de téméraires?

Vous avez bien d'autres affaires
 A démêler que les débats
 Du lapin et de la belette.
 Lisez-les, ne les lisez pas;
 Mais empêchez qu'on ne nous mette

Toute l'Europe sur les bras.
 Que de mille endroits de la terre
 Il nous vienne des ennemis,
 J'y consens, mais que l'Angleterre

Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,
 J'ai peine à digérer la chose².

N'est-il point encor temps que Louis se repose?
 Quel autre Hercule enfin ne se trouveroit las
 De combattre cette hydre? et faut-il qu'elle oppose
 Une nouvelle tête³ aux efforts de son bras?

Si votre esprit plein de souplesse,
 Par éloquence et par adresse,

Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup⁴,
 Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup
 Pour un habitant du Parnasse.
 Cependant faites-moi la grâce
 De prendre en don ce peu d'encens;
 Prenez en gré mes vœux ardents,

Et le récit en vers qu'ici je vous dédie.
 Son sujet vous convient; je n'en dirai pas plus :

chez la duchesse de Mazarin. Voy. la vie de La Fontaine, p. 13. M. de Barillon, avant d'être ambassadeur en Angleterre, avait été envoyé à Cologne en 1677 pour y négocier la paix de Nimègue. Il revint en France après la chute du roi Jacques II (1688) et mourut en 1691.

1. SERONT-ILS POINT, pour ne seront-ils, etc. Sur cette ellipse de *ne*, voy. p. 262, n. 2.

2. CHOSE. Le Parlement anglais s'opposait à ce que Charles II favorisât Louis XIV dans les négociations qui précéderent la paix de Nimègue (1678).

3. TÊTE. Vieille comparaison qui rappelle les vers de Malherbe à Louis XIII.

Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
 Porter le dernier coup à la dernière tête
 De la rébellion.

4. COUP. L'alliance de l'Angleterre avec les ennemis de la France. Cette alliance se serait consommée, si la guerre avait continué. Le poète se fait ici l'interprète des inquiétudes qui agitaient alors l'opinion publique à Paris.

Sur les éloges que¹ l'envie
 Doit avouer qui vous sont dus,
 Vous ne voulez pas qu'on appuie.

Dans Athènes autrefois, peuple vain et léger²,
 Un orateur³, voyant sa patrie en danger,
 Courut à la tribune; et, d'un art tyrannique⁴,
 Voulant forcer les cœurs⁵ dans une république,
 Il parla fortement sur le commun salut.
 On ne l'écoutoit pas. L'orateur recourut

A ces figures⁶ violentes

Qui savent exciter les âmes les plus lentes :
 Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put;
 Le vent emporta tout; personne ne s'émut.

L'animal aux têtes frivoles⁷,

Étant fait à ces traits, ne daignoit⁸ l'écouter;
 Tous regardoient ailleurs : il en vit s'arrêter
 A des combats d'enfants, et point à ses paroles.
 Que fit le harangueur? Il prit un autre tour.

« Cérès, commença-t-il, faisoit voyage un jour
 Avec l'anguille et l'hirondelle :
 Un fleuve les arrête; et l'anguille en nageant,
 Comme l'hirondelle en volant,
 Le traversa bientôt. » L'assemblée à l'instant
 Cria tout d'une voix : « Et Cérès, que fit-elle ?
 — Ce qu'elle fit ! un prompt courroux

1. QUE... QUI. Sur cette tournure, voy. p. 199, n. 4, et p. 289, n. 1.

2. PEUPLE, ETC. La syllepse est une figure qui consiste à faire accorder les mots, non d'après les règles grammaticales, mais d'après l'idée générale que ces mots expriment. Ici, la cité et les citoyens, la ville et le peuple qui l'habite ne font qu'un; et l'assimilation est d'autant plus juste que le peuple athénien était tout entier dans Athènes.

3. ORATEUR. Démaïde, dit-on. Ce Démaïde, de matelot était devenu orateur. Il fut pris à la bataille de Chéronée en 338. Il passa pour avoir favorisé à Athènes le parti macédonien.

4. TYRANNIQUE. Ce mot est opposé à *république*. Il exprime bien le pouvoir de l'éloquence, qui, dans un Etat où règne une liberté illimitée, exerce quelquefois un empire absolu. — « Chez les Grecs, dit Fénelon, tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. » (*Lettre à l'Académie*, IV, 55, *Projet de rhétorique*.) — La « tyrannie » de l'éloquence était le seul pouvoir despotique que la liberté grecque pût tolérer.

5. FORCER LES CŒURS. Voici quelques exemples analogues de l'emploi de ce mot : « Ils pourront bien forcer nos respects, mais ils n'auront pas les cœurs. » (Bossuet, *Or. fun. du pr. de Condé*.) — « Ces exploits extraordinaires qui enlèvent l'admiration et semblent forcer les destinées. » (Id., *ibid.*)

6. FIGURES, figures de pensée, apostrophe, exclamation, prosopopée.

7. FRIVOLES. — Horace a dit du peuple romain : « Tu es une bête à cent têtes, bellua multorum es capitum. » (*Ep.*, I, 1, 76.)

8. NE DAIGNOIT. Ellipse d'une partie de la négation. Voy. p. 202, n. 2.

L'anima contre vous.

Quoi ! de contes d'enfants son peuple¹ s'embarasse ;

Et du péril qui le menace

Lui seul entre les Grecs il néglige l'effet² !

Que ne demandez-vous ce que Philippe³ fait ? »

A ce reproche l'assemblée,

Par l'apologue réveillée,

Se donne entière⁴ à l'orateur.

Un trait de fable en eut l'honneur.

Nous sommes tous d'Athènes en ce point⁵ ; et moi-même,

Au moment que⁶ je fais cette moralité,

Si Peau d'âne⁷ m'étoit conté,

J'y prendrais un plaisir extrême.

Le monde est vieux, dit-on : je le crois ; cependant

Il le faut amuser encor comme un enfant.

V. — L'HOMME ET LA PUCE⁸

Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux,

Souvent pour des sujets même indignes des hommes :

Il semble que le ciel sur tous tant que nous sommes

Soit obligé d'avoir incessamment les yeux,

Et que le plus petit de la race mortelle,

1. SON PEUPLE. Cérès avait un temple à Eleusis, près d'Athènes. On y célébrait des mystères fameux dans toute l'antiquité. Ordinairement les Athéniens sont appelés le peuple de Minerve.

2. L'EFFET, l'accomplissement, la réalisation.

3. PHILIPPE, père d'Alexandre, roi de Macédoine (383-336 av. J.-C.), qui menaçait les Athéniens et finit par les vaincre. Démosthène à ce sujet prononça onze discours, dont trois *Olynthiennes* et quatre *Philippiques*. Quoique ce trait soit attribué à Démosthène, La Fontaine ici a en vue un orateur athénien, en général, et non ce Démosthène en particulier, qui avait été gagné par l'or de Philippe. Le poète, qui n'a désigné personne, songe à Démosthène peut-être, ou du moins à l'un des orateurs les plus éloquents du parti opposé aux Macédoniens.

4. ENTIÈRE. Voy. p. 326, n. 2.

5. EN CE POINT. « Transition très heureuse. » (CHAMFORT.)

6. QUE, pour où. Voy. p. 168, n. 5, et p. 288, n. 1.

7. PEAU D'ÂNE. C'est bien au conte de *Peau d'âne*, écrit pour l'amusement des enfants, que La Fontaine fait ici allusion, et non pas à la CXIX^e Nouvelle de Bonaventure Des Périers, comme l'a prétendu un commentateur de notre poète. Perrault a mis en vers le conte de *Peau d'âne* et l'a publié en 1694 ; mais ces contes de fées, rajoints du temps de Louis XIV, ont une origine plus ancienne, et circulaient en prose, longtemps avant d'être versifiés. Quant à la Nouvelle, assez insignifiante, de Des Périers, elle est empruntée à la fable antique de *Psyché* et ne ressemble nullement au conte de *Peau d'âne* qui était alors si populaire en France. Elle n'a de commun que le nom avec ce conte. (WALCKENAER.)

8. *Esopé*, t. 194. *Pulex et Athleta*. — 62. *Pulex*.

A chaque pas qu'il fait, à chaque bagatelle,
Doive intriguer¹ l'Olympe et tous ses citoyens²,
Comme s'il s'agissoit des Grecs et des Troyens.

Un sot par une puce eut l'épaulé mordue.
Dans les plis de ses draps elle alla se loger.
« Hercule, ce dit-il³, tu devois bien purger
La terre de cette hydre au printemps revenue !
Que fais-tu⁴, Jupiter, que du haut de la nue
Tu n'en perdes la race afin de me venger ! »

Pour tuer une puce, il vouloit obliger
Ces dieux à lui prêter leur foudre et leur massue.

VI. — LES FEMMES ET LE SECRET⁵

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loïn est difficile aux dames ;
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Pour éprouver la sienne un mari s'écria,
La nuit, étant près d'elle : « O dieux ! qu'est-ce cela !

Je n'en puis plus ! on me déchire !
Quoi ! j'accouche d'un œuf ! — D'un œuf ! — Oui, le voilà
Frais et nouveau⁶ pondu : gardez bien⁷ de le dire ;

1. INTRIGUER, mettre en émoi.

2. CITOYENS. La Fontaine a déjà employé ce mot, avec le sens de « d'habitants ». Voy. p. 240, n. 2, et p. 264, n. 7. — *Grecs et Troyens*. Dans la guerre de Troie, les dieux, comme on sait, prirent parti les uns pour les Grecs, les autres pour les Troyens, et descendirent dans la mêlée.

3. CE DIT-IL. Manière de parler surannée. Locution de l'ancien français. *Ce dit-il* équivaut à : il dit cela — On disait pareillement : *ce néanmoins*, *ce dit-on*. Voy. p. 329, n. 1.

4. QUE FAIS-TU... QUE TU N'EN PERDES. Tournure elliptique, familière à l'ancien français et imitée du latin (*quid facis quin* ou *quominus perdas*). C'est-à-dire : que fais-tu qui l'empêche de...

Je ne sais qui me tient, infâme,
Que je ne t'arrache les yeux.
(MOLIÈRE.)

— « Sors vite, que je ne t'assomme. » (Id., *L'Av.*, I, III.) — « J'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même. » (Id., *ibid.*, III, v.)

5. *Absternius* 129. *De viro qui uxori se ovum peperisse dixerat*.
6. NOUVEAU, nouvellement. Adjectif employé adverbialment, selon l'usage de l'ancien français.

7. GARDEZ BIEN. Ce verbe, avec le sens de « éviter une chose, de prendre

On m'appelleroit poule. Enfin n'en parlez pas. »
 La femme, neuve¹ sur ce cas,
 Ainsi que sur mainte autre affaire,
 Crut la chose, et promit ses grands dieux² de se taire :
 Mais ce serment s'évanouit
 Avec les ombres de la nuit.
 L'épouse, indiscreète et peu fine,
 Sort du lit quand le jour fut à peine levé ;
 Et de courir³ chez sa voisine :
 « Ma commère⁴, dit-elle, un cas est arrivé ;
 N'en dites rien surtout, car vous me feriez battre :
 Mon mari vient de pondre un œuf gros comme quatre.
 Au nom de Dieu, gardez-vous bien
 D'aller publier ce mystère⁵.
 — Vous moquez-vous ? dit l'autre : ah ! vous ne savez guère
 Quelle⁶ je suis. Allez, ne craignez rien⁷. »

garde, de faire une chose », s'employait ordinairement avec la forme neutre comme ici :

*Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
 Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.*
 (BOILEAU, *Art poét.*, ch. I, 106.)

Il peut prendre aussi la forme réfléchie :

Gardez-vous de rien dédaigner.
 (LA FONTAINE, L. VII, f. 4.)

1. NEUVE, sans expérience et sans esprit. Même sens que dans ces passages des lettres de M^{me} de Sévigné : « Le comte d'Estrées sait tout, il n'est *neuf* sur rien. » — « Que cela est naïf, que cela est vrai, que toutes ses surprises sont *neuves* ! » (VIII, 481.)

2. PROMIT SES GRANDS DIEUX. Ellipse du langage familier : « promit en jurant ses grands dieux, etc. » — *Ses grands Dieux*. Expression d'origine païenne : les dieux d'en haut, les grandes divinités de l'Olympe, par opposition aux dieux subalternes de la terre et des eaux.

3. ET DE COURIR. Autre ellipse : elle se hâte de courir. Voy. p. 133, n. 6.

4. MA COMMÈRE. Ce mot, qui au propre désignait la marraine d'un enfant baptisé (*cum matrem*), par opposition au compère (*cum patrem*), s'employait dans le langage courant, au moyen âge, comme un terme d'amitié, entre voisins et gens habitués à se fréquenter. *Jehan de Paris*, *Jean de Saintré*, *les quinze Joies*, etc., les *Fabliaux* et les *Cent Nouvelles nouvelles*, tous les romans du quatorzième et du quinzième siècle nous le prouvent surabondamment. Le peuple, même au dix-septième siècle, avait beaucoup gardé de ces anciennes habitudes dans son langage, comme dans ses mœurs.

5. MYSTÈRE, ce secret, cet événement mystérieux et miraculeux. Ce mot exprime à la fois le caractère merveilleux du fait et le secret qui doit l'envelopper : un miracle qui doit rester un mystère.

C'est de la tête aux pieds un homme *tout mystère*.
 (MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, v.)

6. QUELLE, indique la qualité, le caractère, le mérite moral

Ne vous souvient-il plus, seigneur, *quel* fut Hector.
 (RACINE, *Andr.*, v. 155.)

Je sais *quel* est Pyrrhus : violent, mais sincère.
 (Id., *ibid.*, v. 1085.)

7. RIEN. — « Cette petite historiette est bien joliment contée... Le dia-

La femme du pondeur¹ s'en retourne chez elle.
 L'autre grille² déjà de conter la nouvelle :
 Elle va la répandre en plus de dix endroits :
 Au lieu d'un œuf elle en dit trois.
 Ce n'est pas encor tout ; car une autre commère
 En dit quatre, et raconte à l'oreille le fait :
 Précaution peu nécessaire ;
 Car ce n'étoit plus un secret.
 Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée,
 De bouche en bouche alloit croissant,
 Avant la fin de la journée
 Ils se montoient à plus d'un cent³.

VII. — LE CHIEN QUI PORTE A SON COU LE DINÉ
 DE SON MAÎTRE⁴

Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles,
 Ni les mains à celle de l'or :
 Peu de gens gardent un trésor
 Avec des soins assez fidèles.
 Certain chien qui portoit la pitance⁵ au logis
 S'étoit fait un collier du diné de son maître⁶.
 Il étoit tempérant, plus qu'il n'eût voulu l'être
 Quand il voyoit un mets exquis⁷ ;

logue des deux femmes est très naturel. C'est un des talents de La Fontaine, et voilà ce que n'ont pas les autres fabulistes. » (CHAMFORT.)

1. PONDEUR. Mot forgé par La Fontaine et qui n'est pas dans les dictionnaires.

2. GRILLE. Terme expressif et synonyme populaire de : *elle brûle* d'en conter, etc.

3. PLUTARQUE rapporte un fait à peu près semblable. La femme d'un sénateur ayant questionné son mari sur le secret des délibérations du sénat, celui-ci, pour lui donner le change, raconte qu'on a vu voler une caïlle avec un casque et une cuirasse, et que le sénat délibère sur ce présage sinistre. Surtout gardez-vous d'en parler. Là-dessus, indiscretion de la femme et rumeur publique sur ce fait (*du Babil*, XI).

4. JACQUES RÉGNIER, *Apologi Phœdri*, pars I, f. 17 (1643). *Coqui canis et alii canes*. — Selon Brossette, c'est à un contemporain, à un savant Lyonnais, du Pujet, physicien et poète, que La Fontaine dut l'idée de cette fable. Celui-ci avait mis en vers ce même sujet, pour critiquer la mauvaise administration des finances de Lyon, lorsque La Fontaine fit un voyage dans cette ville, où l'un de ses amis étoit banquier. Il y vit du Pujet et sa fable dont il approuva fort l'idée. (Voy. L. Moland, T. II, p. 117, où la fable de du Pujet est citée.)

5. PITANCE. Voy. p. 193, note 4.

6. MAÎTRE. « Précision très heureuse, et qui fait peinture. » (CHAMFORT.)

7. EXQUIS. « Vers très plaisant, qui exprime à merveille le combat entre l'appétit du Chien et la victoire que son éducation le force à remporter sur lui-même. » (Idem.)

Mais enfin il l'étoit : et, tous tant que nous sommes,
Nous nous laissons tenter à l'approche des biens.
Chose étrange ! on apprend la tempérance aux chiens,

Et l'on ne peut l'apprendre aux hommes !
Ce chien-ci donc étant de la sorte atourné¹,
Un matin² passe, et veut lui prendre le diné.

Il n'en eut pas toute la joie
Qu'il espéroit d'abord : le chien mit bas la proie
Pour la défendre mieux, n'en étant plus chargé ;

Grand combat. D'autres chiens arrivent :
Ils étoient de ceux-là qui vivent
Sur le public, et craignent peu les coups.

Notre chien se voyant trop foible³ contre eux tous,
Et que la chair couroit un danger manifeste,
Voulut avoir sa part ; et, lui sage⁴, il leur dit :

« Point de courroux, messieurs ; mon lopin⁵ me suffit :
Faites votre profit du reste. »

A ces mots, le premier il vous happe un morceau ;
Et chacun de tirer⁶, le matin, la canaille⁷,

1. ATOURNÉ. Vieux mot qui signifie *paré*, arrangé. (Du latin *ad-tornare*.)
C'est de ce verbe suranné que vient le substantif *atour*, ornement, parure.

Lex lui fu une dameisale ;
Bien ert vestue et atornée,
Sa guimpe sur son chief jetée.

(Wace, Roman de Rou, douzième siècle. — CONSTANS, 170.)

2. MATIN. Voy. p. 80, note 7.

3. SE VOYANT TROP FOIBLE... ET QUE. Ce changement de tournure imité des Latins est proscrit par la grammaire, mais les écrivains du dix-septième siècle l'emploient sans aucun scrupule :

Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,
Et que seuls désormais en vain ils se défendent, etc.
(CORNEILLE, le Cid, IV, III.)

— Vous-même de vos soins craignez la récompense,
Et que dans votre sein ce serpent élevé
Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé.
(RACINE, Andr., I, II.)

4. LUI SAGE, en chien de bon sens qu'il est, et d'un esprit pratique. Cette « sagesse » du chien n'est pas plus selon la morale que celle de l'homme avisé de la fable 5 du L. II :

Le sage *conserv* les gens ;
Vive le roi ! vive la ligue !

— Voy. p. 118, n. 6.

5. LOPIN, morceau d'une chose à partager. Terme populaire dont l'origine est inconnue. On dit un lopin de vianle, un lopin de terre.

6. DE TIRER. Sur ce tour elliptique, si fréquent, voy. p. 138, n. 6.

7. CANAILLE, les simples chiens, le vulgaire des chiens. Sur l'étymologie de cette expression, voy. p. 284, n. 7.

A qui mieux mieux¹ : ils firent tous ripaille² ;
Chacun d'eux eut part au gâteau³.

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Échevins⁴, prévôt des marchands⁵,

Tout fait sa main⁶ : le plus habile
Donne aux autres l'exemple, et c'est un passe-temps
De leur⁷ voir nettoyer⁸ un monceau de pistoles.

Si quelque scrupuleux, par des raisons frivoles,
Veut défendre l'argent, et dit le moindre mot,
On lui fait voir qu'il est un sot.

Il n'a pas de peine à se rendre :
C'est bientôt le premier à prendre.

1. A QUI MIEUX MIEUX, à l'envi l'un de l'autre. Pour expliquer cette locution, il est bon de se rappeler que *mieux* s'employait quelquefois pour *le mieux* :

Nous verrons qui tiendra *mieux* parole des deux.
(MOTIÈRE, *Dépit amoureux*, II, II.)

Et je tiendrais des deux celui-là *mieux* épris
Qui favoriserait ce que je favorisais, etc.
(CORNEILLE, *Don Sanche*, III, IV.)

— Au moyen âge on disait *qui mieux mieux*, locution plus naturelle et plus logique que l'expression moderne : « Si firent des esperons *qui plus plus*, et *qui mieux mieux*, et chacierent les Turcs, etc. » (JOINVILLE, *Extraits* par G. Paris, p. 241.) M. G. Paris fait observer, à ce propos, que notre locution *à qui mieux mieux* est un composé malencontreux de ces deux locutions *à qui mieux* et *qui mieux mieux*.

2. RIPAILLE. Expression populaire dont l'origine présumée n'est pas certaine. Amédée VIII, duc de Savoie, qui depuis fut pape sous le nom de Félix V, avait un château du nom de Ripaille près de Thonon, où il se retira en 1434, après son abdication. La vie délicieuse qu'il y menait a, dit-on, donné naissance à l'expression proverbiale : *faire ripaille* (une vie de Ripaille). — « Ce mot *ripaille* a quelque chose d'ignoble, qui convient à ces pillards gloutons. Mettez à la place : « ils firent tous festin », on ne voit plus cette voracité brutale. » (TAINE.)

3. GÂTEAU. Locution proverbiale : avoir part dans une bonne affaire.
4. ECHEVINS (du latin populaire *scabini*, traduction d'un mot germanique) : magistrats municipaux de l'ancien régime, élus par les habitants d'une ville pour prendre soin de l'entretien de la ville, et des affaires communes. Ils assistaient *le maire*. On les appelait *consuls* en Languedoc, *capitouls* à Toulouse, et *jurats* à Bordeaux.

5. PREVOT DES MARCHANDS, magistrat qui était chargé de la police du commerce. Il jugeait avec les échevins les différends qui s'élevaient entre les marchands. Il ordonnait aussi les cérémonies publiques, surveillait le trésor municipal, et représentait à la cour la bourgeoisie et le peuple. (Du latin *prepositus*, *prepostus*.)

6. MAIN. *Faire sa main*, c'est faire un gain illicite dans quelque emploi ou commission ; c'est voler les deniers de l'Etat.

7. DE LEUR VOIR NETTOYER, mot à mot : de voir nettoyer à eux, c'est-à-dire, par eux.

8. NETTOYER, enlever, faire disparaître. On dit pareillement d'un joueur qui gagne tout, qu'il *nettoie* le tapis. On dit de même : « nettoyer les plats », manger tout ; « nettoyer une personne », lui gagner tout son argent, l'en débarrasser.

VIII. — LE RIEUR ET LES POISSONS¹

On cherche les rieurs, et moi je les évite.
 Cet art veut, sur tout autre, un suprême mérite :
 Dieu ne créa que pour les sots
 Les méchants² diseurs de bons mots.
 J'en vais peut-être en une fable
 Introduire un ; peut-être aussi
 Que quelqu'un trouvera que j'aurai réussi.

Un rieur étoit à la table
 D'un financier³, et n'avoit en son coin
 Que de petits poissons : tous les gros étoient loin.
 Il prend donc les menus, puis leur parle à l'oreille ;
 Et puis il feint, à la pareille⁴,
 D'écouter leur réponse. On demeura surpris :
 Cela suspendit les esprits.
 Le rieur alors, d'un ton sage⁵,
 Dit qu'il craignoit qu'un sien ami⁶,
 Pour les grandes Indes⁷ parti,

1. Abstemius, f. 118. *De viro de morte patris pisciculos sciscitans.* — Voy. Athénée, I, I, ch. 6.

2. MÉCHANTS, vulgaires et sans esprit.

sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
 Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
 (BOILEAU, *Art poét.*, I, 162.)

— « Voici un méchant temps pour les nouvelles médiocres. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 62.) — « Quand je vous mande de certaines choses, je les apprends de M. le Prince ou de M. le Grand Maître... ces auteurs-là ne sont pas méchants. » (Id., IV, 72.) — Sur l'étymologie de *méchant*, voy. p. 61, note 1.

3. FINANCIER. Voy. p. 334, note 5. — Les financiers étaient célèbres par leurs richesses, leurs déprédations, leur luxe et leur gourmandise. — « Les partisans (c'est un nom des financiers) nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre. L'on commence par le mépris à cause de leur obscurité. On les envie ensuite, on les hait, on les craint ; on les estime quelquefois et on les respecte. L'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. » (LA BRUYÈRE, *Des Biens de fortune.*)

4. À LA PAREILLE, de la même manière, par réciprocité. — « Nous devons nous aimer à la pareille. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 63.) — « Je prends une part sensible à tout ce qui vous touche ; mais, à la pareille, plaignez moi d'avoir perdu le cardinal de Retz. » (Id., V, 562.) — « Vous vous moquez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous ; il faut nous excuser à la pareille. » (Id., VI, 519.)

5. SAGE, sérieux, posé.

6. UN SIEN AMI. Sur cet emploi suranné de l'adjectif possessif *sien* (ou *mien*), voy. p. 191, note 7.

7. LES GRANDES INDES. « On désignait souvent l'Amérique par le nom de Grandes Indes » ou d'Indes occidentales. C'était un reste de l'erreur qui avait fait croire à Christophe Colomb que les terres nouvelles découvertes par lui étaient un prolongement de l'Inde. » (H. RÉGNIER.)

N'eût depuis un an fait naufrage.
 Il s'en informoit donc à ce menu fretin,
 Mais tous lui répondoient qu'ils n'étoient pas d'un âge
 A savoir au vrai son destin ;
 Les gros en sauroient davantage.
 « N'en puis-je donc, messieurs, un gros interroger ? »
 De dire¹ si la compagnie
 Prit goût à sa plaisanterie,
 J'en doute ; mais, enfin, il les sut engager
 A lui servir d'un monstre assez vieux pour lui dire
 Tous les noms des chercheurs de mondes inconnus
 Qui n'en étoient pas revenus,
 Et que depuis cent ans sous l'abîme avoient vus
 Les anciens² du vaste empire.

IX. — LE RAT ET L'HUITRE³

Un rat, hôte⁴ d'un champ, rat de peu de cervelle,
 Des lares paternels un jour se trouva soulé⁵.
 Il laisse là le champ, le grain, et la javelle,
 Va courir le pays, abandonne son trou.
 Sitôt qu'il fut hors de la case⁶ :
 « Que le monde, dit-il, est grand et spacieux !

1. DE DIRE, etc. Quant à ce qui est de dire, etc., quant à dire, etc. — Construction à peu près semblable dans ces vers de Racine :

Mais de faire fléchir un courage inflexible,
 De porter la douleur dans une âme insensible,
 D'enchaîner un captif de ses fers étonné...
 C'est là ce que je veux ; c'est là ce qui m'irrite.
 (Phèdre, II, 1.)

2. ANCIENS. Ce mot est ici de trois syllabes, contre l'usage moderne, et conformément à l'usage des premiers temps de notre versification. Voy. p. 146, n. 4.

3. Esope, fables 290 et 212. *Canis.* — Abstemius, f. 1. *De mure in cista nato.*

4. HÔTE. Voy. p. 77, note 4.

5. SOUL, rassasié, enivré. — Sur ce mot, voy. p. 113, note 6. — *Lares*, dieux du foyer domestique chez les Romains.

6. CASE, petite maison (en latin *casa*, chaumière). Ce mot appartient au style très familier. On dit, par exemple : « Il ne sort point de sa case. » — « C'est le patron de la case. » Au dix-septième siècle, cette expression était d'un usage plus fréquent, même dans la bonne compagnie, que nous ne sommes tentés de la supposer, avec le sens de « famille, maisonnée ». L'exemple de M^{me} de Sévigné prouve qu'on l'employait assez couramment, du moins en écrivant et en causant entre amis : « Nous avons dîné chez M. d'Harouys, le cardinal d'Estrées, la case de Brancas, et moi. » (V, 186.) — « M. de Grignan vient d'arriver : toute cette case vous est acquise. » (VIII, 4.)

Voilà les Apennins¹, et voici le Caucase !
 La moindre taupinée étoit mont à ses yeux.
 Au bout de quelques jours le voyageur arrive
 En un certain canton² où Téthys³ sur la rive
 Avoit laissé mainte huître ; et notre rat d'abord
 Crut voir, en les voyant, des vaisseaux de haut bord.
 « Certes, dit-il, mon père étoit un pauvre sire⁴ !
 Il n'osoit voyager, craintif au dernier point.
 Pour moi, j'ai déjà vu le maritime empire :
 J'ai passé les déserts, mais nous n'y bûmes point⁵. »
 D'un certain magister⁶ le rat tenoit ces choses,
 Et les disoit à travers champs⁷ ;
 N'étant pas de ces rats qui, les livres rongeurs⁸,
 Se font savants jusques aux dents⁹.
 Parmi tant d'huîtres toutes closes
 Une s'étoit ouverte ; et, bâillant au soleil,
 Par un doux zéphyr réjouie,
 Humoit l'air, respiroit, étoit épanouie,
 Blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, nonpareil¹⁰.

1. APENNINS, montagnes qui traversent l'Italie dans toute sa longueur. — Le Caucase s'étend de la mer Caspienne à la mer Noire, et sépare l'Europe de l'Asie.

2. CANTON, « portion de pays considérée à part du reste. » (LITTRÉ.) Ici il est à peu près synonyme de « région ».

3. TÉTHYS, déesse de la mer, fille d'Uranus, épouse de l'Océan. — Thétis, mère d'Achille, étoit une simple Néréide.

4. SIRE. Sur ce mot, voy. p. 80, note 6, et p. 331, n. 7.

5. POINT. Allusion à un passage de Rabelais (L. I, ch. xxxiii). Quand on propose à Picrochole la conquête du monde et qu'on lui fait traverser en idée avec toute sa suite les trois Arabies, il dit : « Ha ! pauvres gents, que boirons-nous par ces déserts ? » On lui répond qu'on a pourvu à tout, et que la caravane de la Mecque s'y trouve, et lui fournit du pain et du vin. Voire (dit Picrochole), mais nous ne bûmes point frais. (WALCKENAER.)

6. MAGISTER. Voy. p. 104, note 5.

7. A TRAVERS CHAMPS, au hasard, comme cela lui venait. Cette expression est prise ici au sens figuré, comme dans ces vers de la fable II, du XII^e livre :

L'homme d'Horace,
 Disant le bien, le mal, à travers champs, n'eût su
 Ce qu'en fait de babil y savoit notre aïeul.

8. RONGEANTS. Sur ce pluriel, voy. p. 31, note 5.

9. JUSQUES AUX DENTS. Locution proverbiale qui sert à désigner un péchant. — « Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenait personne pour savant jusqu'à ce qu'il fût passé docteur : ce qui ne se faisait qu'après de fort grands repas où l'on exerçait bien ses dents. » (TRÉVOUX.) — Peut-être est-il plus simple et plus naturel de rattacher cette expression à cette autre locution proverbiale, bien connue : « armé jusqu'aux dents », en parlant de ceux qui se nourrissent de science et qui dévorent le savoir et s'en rassasient jusqu'à la plénitude. — Sur l'orthographe de *jusques*, voy. p. 117, note 1.

10. NONPAREIL, sans pareil, qui n'a pas son pareil. Cette expression con-

D'aussi loin que le rat voit cette huître qui bâille :
 « Qu'aperçois-je, dit-il ; c'est quelque victuaille¹ !
 Et, si je ne me trompe à la couleur du mets²,
 Je dois faire aujourd'hui bonne chère³, ou jamais. »
 Là-dessus, maître rat, plein de belle espérance,
 Approche de l'écaille, allonge un peu le cou,
 Se sent pris comme au lacs⁴ ; car l'huître tout d'un coup
 Se referme⁵. Et voilà ce que fait l'ignorance.

Cette fable contient plus d'un enseignement :

Nous y voyons premièrement
 Que ceux qui n'ont du monde aucune expérience
 Sont, aux moindres objets, frappés d'étonnement ;
 Et puis nous y pouvons apprendre
 Que tel est pris qui croyoit prendre.

X. — L'OURS ET L'AMATEUR DES JARDINS⁶

Certain ours montagnard, ours à demi léché⁷,
 Confiné par le Sort dans un bois solitaire,

tient une ellipse. Aujourd'hui hors d'usage, on ne l'employait guère, au temps de La Fontaine, que dans le style familier. Boileau semble s'en moquer :

Si je voulais vanter un objet nonpareil,
 Je metrais à l'instant : plus beau que le soleil.
 (Sat. II, 29.)

Racine a dit « un orgueil nonpareil » dans ses *Poésies diverses*. « J'ai souhaité un fils avec des ardeurs nonpareilles. » (MOLIÈRE, *Don Juan*, IV, vi.) M^{me} de Sévigné semble affectionner ce mot : « Quelques larmes me font un soulagement nonpareil... Votre lettre est d'un goût nonpareil... On m'a su un gré nonpareil de cette petite équipée. » (III, 472; II, 521; III, 522.)

1. VICTUAILLE. Mot suranné, provision de bouche (du latin *victualia*).

2. METS. Sur l'étymologie de ce mot, voy. p. 231, n. 3.

3. CHÈRE. Voy. p. 173, note 3.

4. LACS. Voy. p. 82, note 5.

5. SE REFERME. « Voyez comme ce dernier mot est répété au commencement du vers, par une suspension qui met la chose sous les yeux, et le naturel de la leçon qui termine la phrase. » (CHAMFORT.)

6. *Contes indiens et Fables indiennes* de Biampai et de Lockman. *Le Jardinier et l'Ours*. — *Livre des Lumières*, ch. I, f. 25.

7. LÉCHÉ. On croyait que les ours léchent leurs petits pour les façonner. De là l'expression figurée : C'est un ours mal léché, en parlant d'un homme mal élevé. — « La légende de l'Ours qui léche ses petits, pour les façonner, remonte très loin ; on pourrait renvoyer aux auteurs de *Bestiaires*, à Brunetto Latini, *Trésor*, p. 253, à Jehan de Condé (*li Lais de Fourse*), à Oppien (*de Venatione*), etc. » (HENRI RÉGNIER, T. II, 253.)

Nouveau Bellérophon¹, vivoit seul et caché².
 Il fût devenu fou : la raison d'ordinaire
 N'habite pas longtemps chez des gens séquestrés³.
 Il est bon de parler, et meilleur de se taire ;
 Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outrés,
 Nul animal n'avoit affaire
 Dans les lieux que l'ours habitoit ;
 Si bien que, tout ours qu'il étoit,
 Il vint à s'ennuyer de cette triste vie.
 Pendant qu'il se livroit à la mélancolie,
 Non loin de là certain vieillard
 S'ennuyoit aussi de sa part⁴.
 Il aimoit les jardins, étoit prêtre de Flore⁵,
 Il l'étoit de Pomone encore.
 Ces deux emplois sont beaux ; mais je voudrois parmi⁶
 Quelque doux et discret ami.
 Les jardins parlent peu, si ce n'est dans mon livre :
 De façon que, lassé de vivre
 Avec des gens muets, notre homme, un beau⁷ matin,

1. BELLÉROPHON, héros grec qui tua la Chimère et vécut en proie à une profonde mélancolie. « Devenu odieux aux immortels, il errait dans les campagnes, le cœur consumé de chagrins, seul, fuyant les sentiers des hommes. » (HOMÈRE, *Iliade*, VI, 202.)

2. CACHÉ. « L'ours est non seulement sauvage, mais solitaire ; il fuit par instinct toute société, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès, il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature. » (BUFFON.)

3. SÉQUESTRÉS, séparés du reste des hommes. Le séquestre, au propre, est le dépôt d'une chose litigieuse en mains tierces.

4. DE SA PART, de son côté, *de parte sua* ; comme on dit *à part soi*. Sur cette locution, voy. p. 101, n. 10.

5. FLORE, déesse des fleurs. — POMONE, déesse des fruits. — Être prêtre de ces déesses signifie leur sacrifier, par conséquent cultiver les fleurs et les fruits. C'est en ce sens que Virgile dit de lui-même qu'il est prêtre des Muses :

Quarum sacra fero, ingenti percussus amore.
 (Georg., II, 475.)

6. PARMI, au milieu. C'est le sens étymologique de ce mot : *per medium* : Il court parmi le monde un livre abominable.
 (MOL., *Mis*, V, 1.)

Parmi est quelquefois adverbe, et, bien qu'on puisse ici sous-entendre « ces emplois » après *parmi*, on peut aussi considérer cette expression comme une locution adverbiale. Au moyen âge, *mi* (*medium*) est souvent substantif et signifie « milieu, moitié » :

L'os de la guele li a par mi (par moitié, par le milieu) brisié.
 (Couronnement de Louis. — CONSTANS, p. 40.)
 Jusque la terre per mi fend.
 (Passion du Christ, dixième siècle. — BARTSCH, 14.)

« La terre se fend jusque par le milieu. » — L'emploi de « parmi » comme adverbe et sans régime est donc conforme à l'origine de cette expression.

7. BEAU, synonyme ici de un certain (*quadam die*).

Va chercher compagnie, et se met en campagne¹.
 L'ours, porté² d'un même dessein,
 Venoit de quitter sa montagne,
 Tous deux, par un cas surprenant,
 Se rencontrent en un tournant.
 L'homme eut peur : mais comment esquivé³ ? et que faire ?
 Se tirer en Gascon⁴ d'une semblable affaire
 Est le mieux : il sut donc dissimuler sa peur.
 L'ours, très mauvais complimenteur,
 Lui dit : « Viens-t'en⁵ me voir. » L'autre reprit : « Seigneur,
 Vous voyez mon logis ; si vous me vouliez faire
 Tant d'honneur que d'y prendre un champêtre repas,
 J'ai des fruits, j'ai du lait : ce n'est peut-être pas
 De nos seigneurs les ours le manger ordinaire ;
 Mais j'offre ce que j'ai. » L'ours l'accepte ; et d'aller⁶.
 Les voilà bons amis avant que⁷ d'arriver :
 Arrivés, les voilà se trouvant bien ensemble ;
 Et bien qu'on soit, à ce qu'il semble,
 Beaucoup mieux seul qu'avec des sots,
 Comme l'ours en un jour ne disoit pas deux mots,
 L'homme pouvoit sans bruit vaquer à son ouvrage.
 L'ours alloit à la chasse, apportoit du gibier ;
 Faisoit son principal métier
 D'être bon émoucheur⁸ ; écartoit du visage
 De son ami dormant ce parasite ailé

1. EN CAMPAGNE. Voy. p. 163, n. 7.

2. PORTÉ, excité, animé, poussé. — *D'un*, etc., par un même dessein. On dit : se porter à une action, à une entreprise, etc., pour marquer l'inclination et la volonté qui engagent à agir de telle ou telle façon.

Êtant à ce porté par esprit de chicane.
 (Les Plaideurs, II, rv.)

3. ESQUIVER. Voy. p. 190, note 2.

4. EN GASCON, par une fanfaronnade, une affectation de bravoure.

5. VIENS-T'EN. Forme analogue à celles-ci : va-t'en, s'en aller. *En* traduit ici le *inde* des Latins (de là). Dans l'ancienne langue, le verbe venir, comme beaucoup de verbes neutres, prenait la forme réfléchie : se venir, s'aller, se fuir, etc. De là cette locution, qui nous est restée, « s'en venir », analogue à s'en aller, s'en fuir : de là aussi « viens-t'en ». Voy. p. 65, note 1, et p. 66, n. 3.

6. ET D'ALLER. Tour vif et elliptique, très fréquent dans les narrations et déjà plusieurs fois signalé. Il faut sous-entendre : commencent de, se hâtent de, se mettent en train de.

7. AVANT QUE DE. Forme ancienne : « Avant que de réporrdre aux reproches que vous me faites. » (PASCAL, 12^e Prov.) — « Si l'auteur lui eût montré sa pièce avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde. » (MOLIÈRE.)

8. ÉMOUCHEUR, qui chasse les mouches. (Du verbe *émoucher*.) Ce mot, noté comme un néologisme par Littré, n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie.

Que nous avons mouche appete.
 Un jour que le vieillard dormoit d'un profond somme.
 Sur le bout de son nez une allant se placer
 Mit l'ours au désespoir; il eut beau la chasser.
 « Je t'attraperai bien, » dit-il; et voici comme¹.
 Aussitôt fait que dit : le fidèle émoucheur
 Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur,
 Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche;
 Et non moins bon archer que mauvais raisonneur,
 Roide mort étendu sur la place il le couche.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
 Mieux vaudroit un sage² ennemi.

XI. — LES DEUX AMIS³

Deux vrais amis vivoient au Monomotapa⁴;
 L'un ne possédoit rien qui n'appartint à l'autre⁵.
 Les amis de ce pays-là
 Valent bien, dit-on, ceux du nôtre⁶.
 Une nuit que chacun s'occupoit au sommeil⁷,
 Et mettoit à profit l'absence du soleil,
 Un de nos deux amis sort du lit en alarme;

1. COMME. Voy. p. 48, n. 4.
 2. SAGE, habile, judicieux; qui ne cède pas à la fougue de ses passions; dans le même sens qu'on dit : un *sage général*, un *sage ministre*. — « Il est plus aisé d'être *sage* pour les autres que pour soi. » (SAINT-EVREMONT.) — C'est pour n'avoir point réfléchi à cette acception du mot *sage* (en latin *prudens*, c'est-à-dire éclairé, intelligent) que certains critiques ont blâmé ce vers. — Le poète a voulu dire que même un ennemi habile fera moins de mal qu'un ami ignorant.
 3. Contes indiens et Fables indiennes de Bidpai et Lockman. *Les deux Amis*. — *Le Livre des lumières*, ch. III, f. 8.
 4. MONOMOTAPA, pays de l'Afrique australe, qui s'étend de la Cafrerie à la côte de Mozambique.
 5. À L'AUTRE. « Après ce vers qui dit tout, La Fontaine n'ajoute plus rien. » (CHAMFORT.)
 6. DU NÔTRE. « Quelle grâce encore et quelle mesure dans ce mot : dit-on ! Avec moins de goût, un autre poète aurait fait une sortie contre les amis de notre pays. C'est l'art de La Fontaine de faire entendre beaucoup plus qu'il ne dit. » (Id.)
 7. S'occupoit au sommeil. C'est le *vacabat somno* des Latins. Pour La Fontaine le sommeil est une grande affaire. — « S'occuper à une chose », c'est y travailler. « S'occuper d'une chose », c'est y penser, en avoir le souci.

Jadis, l'homme vivait au travail occupé.
 (BOILEAU, Ep. IX, 118.)

Il court chez son intime¹, éveille les valets :
 Morphée² avoit touché le seuil³ de ce palais.
 L'ami couché s'étonne⁴; il prend sa bourse, il s'arme,
 Vient trouver l'autre et dit : « Il vous arrive peu
 De courir quand on dort; vous me paroissiez homme
 A mieux user du temps destiné pour le somme :
 N'auriez-vous point perdu tout votre argent au jeu ?
 En voici. S'il vous est venu quelque querelle,
 J'ai mon épée⁵; allons. — Merci de votre zèle.
 Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu;
 J'ai craint qu'il⁶ ne fût vrai; je suis vite accouru.
 Ce maudit songe en est la-cause. »

Qui d'eux aimoit le mieux? Que t'en semble, lecteur?
 Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.
 Qu'un ami véritable est une douce chose⁷ !
 Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
 Il vous épargne la pudeur⁸
 De les lui découvrir vous-même :
 Un songe, un rien, tout lui fait peur
 Quand il s'agit de ce qu'il aime.

1. SON INTIME. Ce mot est ici substantif et s'employait ainsi. On disait : un *intime*, pour signifier un intime ami. (Voy. Littré.)

Non, non; c'est mon *intime*, et sa gloire est la mienne.
 (MOLIÈRE, *Ecole des femmes*, V, VII.)

2. MORPHÉE, fils du Sommeil et de la Nuit. Il représente souvent le Sommeil lui-même. (Voy. Ovide, *Mét.*, XI, 636.)

3. TOUCHÉ LE SEUIL. Ce vers très poétique rappelle celui où le Sommeil touche Palinure, pilote d'Enée. (*Æn.*, V, 854.)

4. S'ÉTONNE. On sait que, dans la langue du dix-septième siècle, ce verbe n'exprime pas seulement la surprise, mais une surprise mêlée d'effroi, ou du moins accompagnée d'une forte commotion. Ainsi s'explique la fin du vers : « Il s'arme » :

Bajazet vit en voir; pourquoi nous étonner?
 (RACINE, *Bajazet*, v. 1403.)

Quoi! Déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne?
 (Id., *Athalie*, 187.)

5. ÉPÉE, etc. « Voici qui paraît bien français, et l'on croirait que nous ne sommes point au Monomotapa. » (CHAMFORT.)

6. IL, cela (en latin *illud*). On a laissé tomber en désétude l'emploi de *il* au sens neutre. Rien n'était plus correct au dix-septième siècle. — Voy. p. 157, note 5. On ne s'étonnera pas si nous disons que ce latinisme remonte jusqu'aux origines de notre langue :

Il n'est merveille : n'ai mais fille ni fil.
 (Cantilène de saint Alexis, onzième siècle. — Str. 93.)

« Cela n'est pas chose étonnante : je n'ai plus ni fille, ni fils. »

7. CHOSE. Vers admirables, vraiment partis du cœur dont ils sont l'image.

8. PUDEUR, honte délicate qui naît d'un scrupule honorable. La phrase, dont on a contesté la correction (épargner la pudeur de découvrir), est juste à force de délicatesse de sentiment et de vérité d'expression. Ici le goût approuve ce que la grammaire peut critiquer.

XII. — LE COCHON, LA CHÈVRE ET LE MOUTON¹

Une chèvre, un mouton, avec un cochon gras,
 Montés sur même char², s'en alloient à la foire.
 Leur divertissement ne les y portoit pas;
 On s'en alloit les vendre, à ce que dit l'histoire :
 Le charton³ n'avoit pas dessein
 De les mener voir Tabarin⁴.

Dom⁵ pourceau crioit en chemin
 Comme s'il avoit eu cent boucher⁶ à ses trouses⁶ :
 C'étoit une clameur à rendre les gens sourds.
 Les autres animaux, créatures plus douces,
 Bonnes gens, s'étonnoient qu'il criât au secours ;
 Ils ne voyoient nul mal à craindre.

Le charton dit au porc : « Qu'as-tu tant à te plaindre ?
 Tu nous étourdis tous : que ne te tiens-tu coi⁷ ?
 Ces deux personnes-ci⁸, plus honnêtes que toi,
 Devroient t'apprendre à vivre, ou du moins à te taire.
 Regarde ce mouton ; a-t-il dit un seul mot ?

Il est sage. — Il est sot,
 Repartit le cochon : s'il savoit son affaire,
 Il crieroit, comme moi, du haut de son gosier,
 Et cette autre personne honnête
 Crierait tout du haut de sa tête.

Ils pensent qu'on les veut seulement décharger,
 La chèvre de son lait, le mouton de sa laine :

1. Esope, f. 131. *Porcellus et Vulpes*. — 179. *Sus et Vulpes*. — Aponionus, f. 30. — Lockman, f. 19. *L'Homme et le Porc*.

2. CHAR. Ce mot est pris ici dans son acception rurale : un char à moisson, un char à foin, etc.

3. CHARTON. Vieux mot qui signifiait cocher, conducteur de char. On l'écrivait aussi *charretton*. Comme « charretier », il vient de charrette.

4. TABARIN, bouffon, valet d'un charlatan nommé Mondor, dont le théâtre était établi sur le Pont-Neuf, du côté de la place Dauphine, au commencement du dix-septième siècle. Ses plaisanteries basses et indécentes étaient fort courues ; on les a imprimées sous le titre de « *Recueil général et fantaisies de Tabarin* » :

Apollon travesti devint un Tabarin.
 (Art. poët., I, 86.)

Et sans honte à Térance all⁸ Tabarin.
 (Ibid., III, 398.)

5. DOM. Voy. p. 233, note 2.

6. TROUSSES, espèce de haut-de-chausses très élevé qui s'arrête au genou. Voy. p. 304, note 3.

7. COI. Voy. p. 155, note 5.

8. CES DEUX PERSONNES-CI. « On n'avait jamais dit des animaux : ces personnes-ci, et le choix de cette expression prête à la Chèvre et au Mouton une importance très plaisante. » (NODDIER.)

Je ne sais pas s'ils ont raison ;
 Mais quant à moi, qui ne suis bon
 Qu'à manger, ma mort est certaine.
 Adieu mon toit et ma maison. »

Dom pourceau raisonneit en subtil personnage :
 Mais que¹ lui servoit-il ? Quand le mal est certain
 La plainte ni la peur ne changent le destin ;
 Et le moins prévoyant est toujours le plus sage.

XIII. — TIRCIS ET AMARANTE

POUR MADEMOISELLE DE SILLERY²

J'avois Esope quitté³,
 Pour être tout à Boccace⁴ ;
 Mais une divinité
 Veut revoir sur le Parnasse
 Des fables de ma façon.
 Or, d'aller lui dire, Non,
 Sans quelque valable excuse,
 Ce n'est pas comme on en use
 Avec des divinités,
 Surtout quand ce sont de celles
 Que la qualité de Belles
 Fait reines des volontés.

1. QUI, en quoi. — Voy. p. 203, n. 4. — II, cela. Voy. p. 351, n. 6.

2. Gabrielle-Françoise de Sillery était la troisième fille du marquis de Sillery et nièce par sa mère, Marie-Catherine de la Rochefoucauld, de l'auteur des *Maximes*. Elle avait de l'esprit et du goût, faisait des vers et recherchait les poètes. Elle mourut en 1732, à l'âge de 83 ans. Nous avons une autre preuve des relations de La Fontaine avec la maison de Sillery ; c'est une lettre, moitié prose, moitié vers, qu'il écrivit en 1692 au chevalier de Sillery, pour le féliciter de la bravoure qu'il avait déployée dans la bataille de Steinkerque. (Voy. édit. Moland, t. VII, 432. Lettre XXIII.)

3. QUITTÉ. Cette inversion qui consiste à placer le régime direct entre l'auxiliaire et le participe, en faisant accorder le participe avec le régime qui le précédait, était très usitée dans l'ancien français, à qui elle était venue du bas latin ou latin populaire dont elle était une traduction littérale. Nous en trouvons encore des traces au dix-septième siècle ; mais elle n'est plus reçue aujourd'hui. — Voy. p. 114, n. 7, et p. 232, n. 4.

4. BOCCACE. La Fontaine, dans l'intervalle qui sépare la publication de ces deux recueils de ses fables, c'est-à-dire entre 1668 et 1678, avait fait paraître la 3^e et la 4^e partie de ses Contes en vers, où il imite Boccace. Il avait donc quitté momentanément Esope pour Boccace, les Fables pour les Contes, tout en restant dans la fiction. Boccace, né à Paris en 1313, mourut à Florence en 1375. Il est surtout célèbre par le *Décameron*, recueil de cent nouvelles, qui l'a placé à la tête des prosateurs italiens.

Car, afin que l'on le¹ sache,
 C'est Sillery qui s'attache
 A vouloir que, de nouveau,
 Sire² loup, sire corbeau,
 Chez moi se parlent en rime.
 Qui dit Sillery dit tout :
 Peu de gens en leur estime
 Lui refusent le haut bout³ ;
 Comment le pourroit-on faire ?

Pour venir à notre affaire,
 Mes contes, à son avis,
 Sont obscurs : les beaux esprits⁴
 N'entendent pas toute chose.
 Faisons donc quelques récits
 Qu'elle déchiffre sans glose⁵ :
 Amenons des bergers ; et puis nous rimerons
 Ce que disent entre eux les loups et les moutons

Tircis⁶ disoit un jour à la jeune Amarante :
 « Ah ! si vous connoissiez comme moi certain mal
 Qui nous plaît et qui nous enchante,
 Il n'est rien sous le ciel qui vous parût égal !
 Souffrez qu'on vous le communique ;
 Croyez-moi, n'ayez point de peur :
 Voudrois-je vous tromper, vous, pour qui je me pique⁷
 Des plus doux sentiments que puisse avoir un cœur ? »
 Amarante aussitôt répliqua :

1. L'ON LE. Sur ce redoublement de la consonne *l*, voy. p. 64, n. 3.
2. SIRE. Voy. p. 80, n. 6, et p. 331, n. 7.
3. HAUT BOUT. Le haut bout, soit à table, soit dans les cérémonies où les rangs sont distingués, est la place la plus honorable.
4. BEAUX ESPRITS. Ce mot avait encore à cette époque un sens favorable :

O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
 Courez du *bel esprit* la carrière épineuse.
 (*Art poétique*, I, 7.)

— Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut.
 Ma tante ; et *bel esprit*, il ne l'est pas qui veut.
 (MOLIÈRE, *Femmes savantes*, III, II.)

- « Quelque grand génie qu'Homère ait reçu de la nature ; car c'est peut-être le plus vaste et le plus *bel esprit* qui ait jamais été. » (PERRAULT.)
5. GLOSE, explication littéraire, commentaire très bref. (Du latin *glossa*, langue. — Les doubles consonnes du latin, en passant en français, s'adoucisent ou se simplifient.)
6. TIRCIS, AMARANTE, noms assez ordinaires des personnages d'épigrammes.
7. JE ME PIQUE, je me flatte de, j'ai la prétention d'avoir, je fais profession de, etc. — Voy. p. 89, n. 1.

Comment l'appellez-vous ce mal ? quel est son nom ?
 — L'amour. — Ce mot est beau ! dites-moi quelques
 A quoi¹ je le pourrai connoître : que sent-on ? [marques
 — Des peines près de qui² le plaisir des monarques
 Est ennuyeux et fade : on s'oublie, on se plait
 Toute seule en une forêt.
 Se mire-t-on près d'un rivage,
 Ce n'est pas soi qu'on voit ; on ne voit qu'une image
 Qui sans cesse revient, et qui suit en tous lieux :
 Pour tout le reste on est sans yeux.
 Il est un berger du village
 Dont l'abord, dont la voix, dont le nom fait rougir³ :
 On soupire à son souvenir ;
 On ne sait pas pourquoi, cependant on soupire ;
 On a peur de le voir, encor⁴ qu'on le désire. »
 Amarante dit à l'instant :
 « Oh ! oh ! c'est là ce mal que vous me prêchez tant !
 Il ne m'est pas nouveau : je pense le connoître. »
 Tircis à son but croyoit être,
 Quand la belle ajouta : « Voilà tout justement
 Ce que je sens pour Clidamant. »
 L'autre pensa⁵ mourir de dépit et de honte.
 Il est force gens comme lui
 Qui prétendent n'agir que pour leur propre compte,
 Et qui font le marché⁶ d'autrui.

1. MARQUES A QUOI. Manière de parler très usitée au dix-septième siècle.
 — Sur l'origine de cette locution, voy. p. 183, n. 3.
2. PEINES PRÈS DE QUI. Sur l'emploi de *qui* avec un nom de chose, voy. p. 109, n. 5, et p. 204, n. 1.
3. ROUGIR. Comparez Virgile et Racine :

Ut vidit ut perit ut me malus abstulit error.
 (*Églogue VIII*, 42.)

Athènes me montra mon superbe ennemi :
 Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
 Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue.
 Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.
 Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
 (*Phédre*, I, XI.)

4. ENCOR QUE. Voy. p. 63, n. 2.
5. PENSEA. Voy. p. 164, n. 5. — *Force*. Voy. p. 246, n. 5.
6. FONT LE MARCHÉ. *Marché* est pris ici dans le sens d'*enchères* et de conditions de vente. *Faire le marché d'autrui* signifie se donner beaucoup de peine pour procurer à quelqu'un un marché, une acquisition, une affaire avantageuse. On dit semblablement : *courir sur le marché d'autrui*, mettre enchère sur ce qu'autrui marchandise. — « Ça n'est pas beau de *courir sur le marché* des autres. » (MOLIÈRE, *Don Juan*, II, v.)

XIV. — LES OBSÈQUES DE LA LIONNE¹

La femme² du lion mourut ;
 Aussitôt chacun accourut
 Pour s'acquitter envers le prince
 De certains compliments de consolation,
 Qui sont surcroît d'affliction.
 Il fit avertir sa province³
 Que les obsèques se feroient
 Un tel jour, en tel lieu ; ses prévôts⁴ y seroient
 Pour régler la cérémonie,
 Et pour placer la compagnie.
 Jugez si chacun s'y trouva.
 Le prince aux cris s'abandonna,
 Et tout son antre en résonna⁵ :
 Les lions n'ont point d'autre temple.
 On entendit, à son exemple,
 Rugir en leur patois messieurs les courtisans.
 Je définis la cour un pays où les gens,
 Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,

1. ABSTEMIUS, f. 148. *De Leone irato contra Cervum latum mortis Leanz.*

2. LA FEMME. Dans la fable, les animaux sont comparés aux hommes et traités comme tels par le poète. De là, cette expression : *la femme* du lion.
 3. SA PROVINCE, le pays qu'il gouvernait, et qui formait comme une province, une région particulière dans le vaste empire des animaux. Traduisez ici ce mot par « son Etat ». — Au dix-septième siècle, et surtout en poésie, « province » a souvent ce sens général et signifie « contrée, région, petit Etat ».

Je tiens l'éloignement pire que le trépas ;
 Et la terre n'a point de si douce province
 Où le jour m'agrèat loin des yeux de mon prince.
 (CORNEILLE, *Clit.*, IV, vi.)

Thèbes avec raison craint le règne d'un prince
 Qui de fleuves de sang inonde sa province.
 (RACINE, *Frères ennemis*, v. 1044.)

— Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces.
 (Id., *Andromaque*, v. 1368.)
 L'honneur de notre sang, l'espoir de nos provinces.
 (Id., *Frères ennemis*, v. 682.)

4. PRÉVÔTS. Voy. p. 243, n. 3. Ce mot désigne ici certains officiers de la maison du prince qu'on appelait *prévôts de l'hôtel, grands prévôts*, et dont les attributions consistaient en partie à maintenir le bon ordre et l'observation des règles de l'étiquette.

5. RÉSONNA. « Ces trois rimes masculines ne sont peut-être pas ici sans dessin ; elles donnent une idée de la longueur et de l'éclat des gémissements du lion, et le dernier vers exprime le bruit de l'écho qui les répète, par le son comme par la pensée. » (NODDIA.) — De ces trois rimes, la première est peu correcte, ou insuffisante : *trouva* ne rime pas avec *s'abandonna* : la finale en a doit rimer de toute la syllabe. (Quicherat, p. 28-30.)

Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
 Tâchent au moins de le paroître¹.
 Peuple caméléon², peuple singe du maître ;
 On diroit qu'un esprit anime mille corps :
 C'est bien là que les gens sont de simples ressorts³.

Pour revenir à notre affaire,
 Le cerf ne pleura point. Comment eût-il pu faire ?
 Cette mort le vengeoit : la reine avoit jadis
 Étranglé sa femme et son fils.
 Bref, il ne pleura point. Un flatteur l'alla dire,
 Et soutint qu'il l'avoit vu rire.
 La colère du roi, comme dit Salomon⁴,
 Est terrible, et surtout celle du roi lion.
 Mais ce cerf n'avoit pas accoutumé⁵ de lire.
 Le monarque lui dit : « Chétif hôte des bois,
 Tu ris ! tu ne suis pas ces gémissantes voix !
 Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes
 Nos sacrés⁶ ongles ! Venez, loups,
 Vengez la reine ; immolez tous
 Ce traître à ses augustes mânes. »

1. PAROÎTRE. Ce mot, ainsi écrit, ne rime pas pour l'œil avec *être* et *maître* ; mais la prononciation moderne, déjà usitée au temps de La Fontaine, le fait rimer pour l'oreille, ce qui est l'essentiel. — On peut comparer à ces vers énergiques et précis le chapitre de La Bruyère sur la *Cour*, qui n'est que le développement de ces réflexions : « Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments, etc. »

2. CAMÉLÉON. « Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont diverses selon les divers jours dont on les regarde ? De même qui peut définir la cour ? » (LA BRUYÈRE.)

3. RESSORTS. « Les roues, les ressorts, les mouvements sont cachés ; rien ne paraît d'une montre que son aiguille, qui insensiblement s'avance et achève son tour : image du courtisan d'autant plus parfaite qu'après avoir fait assez de chemin il revient au même point d'où il est parti. » (Id.)

4. SALOMON. « Sicut rugitus leonis, ita et terror regis. » (*Proverbes*, ch. xx.)

5. N'AVOIT PAS ACCOUTUMÉ. Tournaure un peu vieillie : n'avait pas comme une chose accoutumée de (*non hoc solitum habebat*). — Cette expression était très usitée au dix-septième siècle. « Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée... Le roi cause avec celles qui ont accoutumé d'avoir cet honneur... Les gens qui vous donnent ce conseil n'ont pas accoutumé de me flatter. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 457 ; IV, 548 ; III, 267.) — « Allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages. » (MOLIÈRE, *Mal. imag.*, III, vi.)

6. SACRÉS ONGLES. Au dix-septième siècle, cet adjectif précède ordinairement son substantif :

Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
 Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector.

(RACINE, *Andromaque*, I, iv.)

Le cerf reprit alors : « Sire, le temps de pleurs¹
Est passé ; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié, couchée entre des fleurs,
Tout près d'ici m'est apparue² :
Et je l'ai d'abord³ reconnue.
Ami, m'a-t-elle dit, garde que ce convoi⁴,
Quand je vais chez les dieux, ne t'oblige à des larmes.
Aux champs Élysiens j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du roi :
J'y prends plaisir. » A peine on eut ouï la chose,
Qu'on se mit à crier : Miracle ! Apothéose !
Le cerf eut un présent, bien loin d'être puni.

Amusez les rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges :
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils gèberont l'appât ; vous serez leur ami.

XV. — LE RAT ET L'ÉLÉPHANT⁵

Se croire un personnage est fort commun en France :
On y fait l'homme⁶ d'importance,

1. DE PLEURS. Locution analogue à celles-ci : « le temps de douleur, le temps de deuil, le temps de joie, le temps de pénitence et d'affliction, le temps de larmes, etc. », où la préposition *de* traduit le génitif ou le géronde latin : *tempus lacrymarum*, *tempus lacrymandi*. Le temps « de pleurs » équivaut à : « le temps de pleurer. » L'emploi de la préposition *de*, dans ces locutions, était sans doute alors plus conforme à l'usage que celui de l'article contracté *des*.

2. M'EST APPARUE. « Apparaitre » prend indifféremment les deux auxiliaires : « Elle croyait qu'un spectre lui était apparu, ou, lui avait apparu ; cet homme m'est apparu au moment où je le croyais très loin. » (*Grammaire selon l'Académie*, p. 162.)

3. D'ABORD, dès l'abord, aussitôt. Voy. p. 211, n. 6.

4. GARDE QUE CE CONVOI :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
(*Art poétique*, I, 107.)

Expression très ancienne dans notre langue, avec le sens de : faire attention que ou de. On la rencontre dans les plus anciens textes du moyen âge :

Gardez, seigneur, que il n'en algent vif.

• Prenez garde, seigneur, qu'ils ne partent d'ici vivants. •
(*Roland*, Bartsch, 37.)

5. Phèdre, L. I, f. 29. *Asinus irridens aprum*. — Marie de France, f. 76.

6. ON Y FAIT L'HOMME, etc., on y fait le personnage d'homme d'importance (en latin : *agere personam*, etc., faire le rôle de, etc.).

Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois¹.
C'est proprement le mal français².
La sottise vanité nous est particulière.
Les Espagnols³ sont vains, mais d'une autre manière
Leur orgueil me semble, en un mot,
Beaucoup plus fou, mais pas si sot⁴.
Donnons quelque image du nôtre,
Qui sans doute en vaut bien un autre.
Un rat des plus petits voyoit un éléphant
Des plus gros, et railloit le marcher⁵ un peu lent
De la bête de haut parage⁶,
Qui marchoit à⁷ gros équipage⁸.

1. BOURGEOIS. Sur le sens propre de ce mot, voy. p. 78, n. 7. — *François*. Sur cette rime, voy. p. 269, n. 1.

2. LE MAL FRANÇOIS. Ce mal s'est en partie guéri dans notre société moderne. On y attache beaucoup moins d'importance qu'autrefois « au personnage », et beaucoup plus au mérite personnel. Les révolutions ont mêlé les rangs et les ambitions. Le goût de l'indépendance et le sentiment de l'égalité, toujours croissant, ont restreint et diminué cette vanité dont se moque La Fontaine. Elle s'exerce encore dans la vie privée, mais beaucoup moins dans la vie publique où des mœurs plus simples et plus libres ont prévalu.

3. LES ESPAGNOLS. Ce parallèle entre les Espagnols et les Français n'a rien qui doive nous étonner, si l'on réfléchit que les affaires d'Espagne et celles de France avaient été constamment mêlées depuis deux siècles. La guerre, la politique, la religion, la littérature, les mœurs et les modes, tout avait concouru à étendre et à prolonger l'influence que chacun de ces deux pays exerçait sur l'autre. De là, cette comparaison dont l'idée était alors très naturelle, et dont tout le monde sentait l'à-propos.

4. FOU... SOT. « Fou » implique une idée d'extravagance ; « sot » implique celle de petitesse d'esprit. Or, il y a plus de ridicule dans le second cas que dans le premier.

5. LE MARCHER. Sur ces infinitifs-substantifs, voy. p. 74, 167, 174, 227, n. 3, 4, 5, et p. 329, n. 3.

6. HAUT PARAGE, de haute noblesse. *Parage* signifiait originairement noblesse, parce que tous les nobles prétendaient être égaux (*par*) en noblesse. *Emparager* une fille, c'était la marier à un noble, et sans déroger. *Haut parage* s'est dit des fiefs importants, qui ne relevaient que du roi. — Ce mot vient du bas latin *paraticum* (du radical *par*, égal).

Li miens amis il est de tel parage
Que nêuls n'en seit conter lignage.
(Poème du treizième siècle. — Bartsch, p. 61.)

7. A est ici l'équivalent de « avec : », sens très fréquent dans l'ancien français et qui a passé de là dans le français classique. « À donc issi li empereur Alexis par une autre porte *d* (avec) toute sa force. » (VILLEHARDOUIN.)

L'elifant sone a dolor e a peine
• Il sone du cor avec douleur et avec peine. •
(*Roland*, v. 1786.)

Quiconque meurt, meurt d douleur.
(VILLON, *G. Test.*, XL.)

Vous marcherez vers Rome d communes enseignes.
(CORNEILLE, *Sertorius*, I, m.)

8. EQUIPAGE. Voy. p. 185, n. 10, et p. 295, n. 4.

Sur l'animal à triple étage
 Une sultane de renom,
 Son chien, son chat, et sa guenon,
 Son perroquet, sa vieille¹, et toute sa maison,
 S'en alloit en pèlerinage.
 Le rat s'étonnoit que les gens
 Fussent touchés de voir cette pesante masse :
 « Comme si d'occuper ou plus ou moins de place
 Nous rendoit, disoit-il, plus ou moins importants !
 Mais qu'admirez-vous tant en lui, vous autres hommes ?
 Seroit-ce ce grand corps qui fait peur aux enfants ?
 Nous ne nous prisons² pas, tout petits que nous sommes,
 D'un grain³ moins que les éléphants. »
 Il en auroit dit davantage ;
 Mais le chat, sortant de sa cage⁴,
 Lui fit voir en moins d'un instant
 Qu'un rat n'est pas un éléphant.

XVI. — L'HOROSCOPE⁵

On rencontre sa destinée
 Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.
 Un père eut pour toute lignée⁶

1. SA VIEILLE, sa duègne ou sa nourrice. (H. Régnier.) — Duègne (en espagnol *duena*, du latin *domina*), gouvernante.

2. PRISONS, estimons (du latin populaire *pretiare*).

Tandis que mon faquin, qui se voyait priser,
 Avec un ris moqueur les priaît d'exuser,
 (BOILEAU, *Sat. III*, v. 105.)

Je prise auprès des tiens si peu mes intérêts...
 (CORNEILLE, *la Suiv.*, XI, VIII.)

3. GRAIN, le plus petit des poids dont on se sert pour peser les choses précieuses. — « Tout cela fait une fourmière de dits, de redits, d'allées et venues, et tout cela ne pèse pas un grain. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 108.) — Le grain était la soixante-douzième partie d'un gros, et le gros, la cent vingt-huitième partie d'une livre, ou la huitième partie d'une once.

4. CAGE, c'est-à-dire, de la cage ou du panier où il était enfermé dans l'équipage de la sultane.

5. ESOPPE, f. 264. Hérodote, *Hist.*, I, 34, 43. — Elien, *Hist. des animaux*, VII, 16. — Plin. X, 3. — *Horoscope*, observation de l'état du ciel à l'époque de la naissance de quelqu'un, afin de prévoir sa destinée au moyen des astres (ἀστρολογία, saison, heure; εξετάω, examiner).

6. LIGNÉE. Terme suranné : race, postérité, descendants. Du bas latin *lineata*, dérivé de *linea*, qui a d'abord formé *lignade* (voy. Bartsch, p. 54, ligne 32), puis « lignée ». Du classique *linea* est sorti « ligne » avec le sens d'origine et de race. *Lineum*, synonyme populaire de « *linea* », a donné lign, ling qui a le même sens. Un autre dérivé populaire, *lineaticum*, a

Un fils qu'il aime trop, jusques¹ à consulter
 Sur le sort de sa géniture²
 Les diseurs de bonne aventure.
 Un de ces gens lui dit que des lions surtout
 Il éloignât l'enfant jusques à certain âge ;
 Jusqu'à vingt ans, point davantage.
 Le père, pour venir à bout
 D'une précaution sur qui³ rouloit la vie
 De celui qu'il aimoit, défendit que jamais
 On lui laissât passer le seuil de son palais.
 Il pouvoit, sans sortir, contenter son envie,
 Avec ses compagnons tout le jour badiner,
 Sauter, courir, se promener.
 Quand il fut en l'âge où la chasse
 Plait le plus aux jeunes esprits⁴,
 Cet exercice avec mépris
 Lui fut dépeint ; mais, quoi qu'on fasse,
 Propos⁵, conseil, enseignement,
 Rien ne change un tempérament.
 Le jeune homme, inquiet, ardent, plein de courage,
 A peine se sentit des bouillons⁶ d'un tel âge,
 Qu'il soupira pour ce plaisir.
 Plus l'obstacle étoit grand, plus fort fut le désir.

donné *lignage*. Tous ces mots, comme on le voit, sortent du même radical et ont la même signification :

Ces nombreuses *lignées*
 Qui du sang d'Israël portent si haut l'honneur.
 (CORNEILLE, trad. du Ps. 121.)

1. JUSQUES. Sur l'orthographe de ce mot, voy. p. 117, n. 1.
 2. GÉNITURE. Encore un vieux mot, qui a déjà paru plus haut. Voy. p. 207, n. 1.

3. QUI. Voy. p. 109, n. 5, et p. 204, n. 1.
 4. JEUNES ESPRITS. Excellente expression dans sa simplicité, et qui peint bien l'ardeur et la vivacité de la jeunesse; elle traduit l'expression latine : *juvenilibus animis*.

5. PROPOS, entretiens, récits, discours; tout ce qu'on peut dire ou raconter.

6. BOULLONS. C'est le *zestus animi* ou le *fervor animi* des Latins :

Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices.
 (BOILEAU, *Art poétique*, III, 572.)

Rompes, dissipez les bouillons
 De ces ardeurs séditieuses.
 (CORNEILLE, *Imitation*, III, 24.)

Ce substantif est un peu tombé, en ce sens figuré; mais on l'employait volontiers au dix-septième siècle. « Le plus violent bouillon de mon zèle seroit refroidi par la seule crainte de vous fâcher. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 214.)

Il savoit le sujet¹ des fatales² défenses;
 Et comme ce logis, plein de magnificences,
 Abondoit partout en tableaux,
 Et que la laine et les pinceaux
 Traçoient de tous côtés chasses et paysages,
 En cet endroit des animaux,
 En cet autre des personnages,
 Le jeune homme s'émeut, voyant peint un lion :
 « Ah ! monstre ! cria-t-il : c'est toi qui me fais vivre
 Dans l'ombre et dans les fers ! » A ces mots il se livre
 Aux transports violents de l'indignation,
 Porte le poing sur l'innocente bête.
 Sous la tapisserie un clou se rencontra :
 Ce clou le blesse, il pénétra
 Jusqu'aux ressorts³ de l'âme ; et cette chère tête⁴,
 Pour qui l'art d'Esculape⁵ en vain fit ce qu'il put,
 Dut sa perte à ces soins qu'on prit pour son salut.

1. LE SUJET. Allusion aux lions qui étaient le sujet, la cause des fatales défenses. Ainsi employé, le mot « sujet » signifie ce qui provoque, ce qui fait naître et suscite quelque chose. Il a ce sens dans ces vers de Racine :

Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs,
 Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs.
 (Esther, I, 1.)

— « Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 435.)

2. FATALES. Ce mot est pris ici dans son premier sens : ordonné par le destin, effet de la destinée (*fatum*, destin ; *fatalis*). Ce sens est très fréquent chez nos poètes classiques :

Prince, l'heure fatale est enfin arrivée,
 Qu'à votre liberté le ciel a réservée.
 (RACINE, Bajazet, v. 421.)

Il a pour tout le sexe une haine fatale.
 (Id., Phèdre, X, 11.)

3. RESSORTS. Ce mot, au sens figuré, signifie les causes inconnues par lesquelles la nature agit. « L'âme » signifie ici « la vie », le principe vital, comme *anima* en latin. — « Dieu anime les ressorts de notre âme, mais il nous cache le secret admirable qui les fait mouvoir. » (SAINT-EVREMOND.)

Un Dieu tourne le monde
 Et règle les ressorts de la machine ronde.
 (BOSSUET, Ser. I, 155.)

4. CETTE CHÈRE TÊTE. Expression empruntée aux poètes anciens, chez qui elle est si fréquente.

Ignore le destin d'une tête si chère.
 (RACINE, Phèdre, I, 1.)

5. ESCULAPE, fils d'Apollon, dieu de la médecine.

Même précaution nuisit au poète¹ Eschyle².
 Quelque devin le menaça, dit-on,
 De la chute d'une maison.
 Aussitôt il quitta la ville,
 Mit son lit en plein champ, loin des toits, sous les cieux.
 Un aigle, qui portoit en l'air une tortue,
 Passa par là, vit l'homme, et sur sa tête nue,
 Qui parut un morceau de rocher à ses yeux,
 Étant de cheveux dépourvue,
 Laissa tomber sa proie, afin de la casser :
 Le pauvre Eschyle ainsi sut³ ses jours avancer.

De ces exemples il résulte
 Que cet art, s'il est vrai, fait tomber dans les maux
 Que craint celui qui le consulte ;
 Mais je l'en justifie, et maintiens qu'il est faux.
 Je ne crois point que la Nature
 Se soit lié les mains, et nous les lie encor
 Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort⁴ :
 Il dépend d'une conjoncture
 De lieux, de personnes, de temps ;
 Non des conjonctions⁵ de tous ces charlatans.

1. POÈTE. Ce mot n'a ici que deux syllabes. La Fontaine lui en donne tantôt deux, comme ici (L. IX, f. 6), tantôt trois (L. I, f. 14) ; ce qui semble prouver que de son temps l'usage, sur ce point, n'était pas encore fixé. Je remarquerai, cependant, qu'au moyen âge, où on employait quelquefois ce mot avec le sens de « magicien », on lui donnait, comme aujourd'hui, trois syllabes. Nous le rencontrons, ainsi scandé, au douzième siècle dans les octosyllabes du *Roman de Troie*, par Benoît de Sainte-More :

Un sage poète indien
 Li envoia de son pays.
 (Constans, p. 61.)

Il en est de même, dans les décasyllabes du *Dit de la Harpe*, au quatorzième siècle, par Guillaume Machaut.

2. ESCHYLE, poète tragique, prédécesseur de Sophocle, né vers 525 avant J.-C. « Vaincu par Sophocle dans un concours poétique, il se retira en Sicile où il mourut, écrasé, dit-on, par la chute d'une tortue. » (PLIN, L. X, 3.)

3. SUT, réussit à. Le verbe « savoir », accompagné du second verbe à l'infinitif, a souvent ce sens de « parvenir à, avoir le talent ou le pouvoir de, etc. ».

Enfin, votre rigueur emporta la balance ;
 Vous sâtes m'imposer l'exil ou le silence.
 (RACINE, Bérénice, I, 1v.)

4. SORT. Condamnation de l'astrologie judiciaire, qui s'imagina pouvoir régler les destinées de chaque individu d'après la constellation sous laquelle il est né. Cet art imposteur était fort en crédit à Rome au premier siècle de notre ère. Les astrologues s'appelaient alors *mathematici* (calculateurs) ; cet art imposteur avait gardé son crédit chez les peuples chrétiens, et le possédait encore au dix-septième siècle. La Fontaine l'attaque à deux reprises, dans cette fable et dans la fable 13 du livre II.

5. CONJONCTIONS, rencontres des astres dans un même degré du zo-

Ce berger et ce roi sont sous même planète ;
L'un d'eux porte le sceptre, et l'autre la houlette.
Jupiter¹ le vouloit ainsi.
Qu'est-ce que Jupiter? un corps sans connoissance.
D'où vient donc que son influence²
Agit différemment sur ces deux hommes-ci?
Puis comment pénétrer jusques à notre monde?
Comment percer des airs la campagne³ profonde?
Percer Mars, le Soleil, et des vides sans fin?
Un atome la⁴ peut détourner en chemin :
Où l'iront retrouver les faiseurs d'héroscope?
L'état où nous voyons l'Europe⁵
Mérite que du moins quelqu'un d'eux l'ait prévu :
Que ne l'a-t-il donc dit? Mais nul d'eux ne l'a su.
L'immense éloignement, le point⁶, et sa vitesse⁷,
Celle aussi de nos passions,
Permettent-ils à leur foiblesse⁸
De suivre pas à pas toutes nos actions?
Notre sort en dépend : sa course entre-suivie⁹

diacue. La lune se trouve tous les mois en conjonction avec le zodiaque.
— Voy., sur l'astrologie, L. II, f. 13.

1. JUPITER, la planète de ce nom.

2. INFLUENCE. Ce mot est pris ici dans son sens premier et étymologique. Il signifie la qualité qu'on disait s'écouler du corps des astres sur les corps sublunaires, ou l'effet des astres sur le caractère, la santé et la vie des hommes. (*In, fluere*, couler sur.)

Peut des astres malins corriger l'influence.
(BOILEAU, *Sat. I, 60*.)

S'il ne sent point du ciel l'influence secrète.
(*Id.*, *Art poétique*, ch. I, v. 3.)

3. CAMPAGNE. On dit ordinairement les plaines de l'air, les champs de l'air. Or campagne, d'après son étymologie (*campus, campania*), est synonyme de plaine, car ce mot veut dire pays plat. C'est ce qui explique pourquoi le poète l'a employé ici dans le sens d'étendue, d'espace.

4. LA, l'influence.

5. L'EUROPE. La Hollande, l'Empire, l'Espagne étaient alors en guerre contre la France (1677).

6. LE POINT. Il s'agit du point où l'on observe les astres. Terme d'optique. Il y a le point de concours, celui où les rayons convergents se rencontrent; le point de dispersion, celui où ils s'écartent; le point d'incidence, de réflexion, de réfraction; le point radieux, d'où partent les rayons.

7. SA VITESSE, le changement rapide de ce point d'observation par suite de la vitesse des corps célestes.

8. LEUR FOIBLESSE. Ces mots se rapportent aux faiseurs d'héscopes.

9. ENTRE-SUIVIE. Mot vieilli. Littéré le définit ainsi : « Qui ne suit pas également, qui est entrecoupé, semé de variations. » Il cite ces vers de Malherbe à l'appui de sa définition :

L'âne et l'ennui de la vie
Ont leur course entre-suivie

Ne va, non plus que nous, jamais d'un même pas;
Et ces gens veulent au compas
Tracer le cours de notre vie !

Il ne se faut point arrêter
Aux deux faits ambigus¹ que je viens de conter.
Ce fils par trop² chéri, ni le bonhomme Eschyle
N'y font rien³ : tout aveugle et menteur qu'est cet art,
Il peut frapper au but une fois entre mille;
Ce sont des effets du hasard.

XVII. — L'ÂNE ET LE CHIEN⁴

Il se faut⁵ entr'aider; c'est la loi de nature⁶.

L'âne un jour pourtant s'en moqua :
Et ne sais comme⁷ il y manqua;
Car il est bonne créature.
Il alloit par pays⁸, accompagné du chien,

Aussi naturellement
Que le chaud et la froidure.
(*Poésie*, VI, v. 35.)

— S'entre-suivre signifie venir à la suite l'un de l'autre, se suivre en alternant : « les jours et les nuits s'entre-suivent. »

1. AMBIGUS, qu'on peut expliquer de deux façons.

2. PAR TROP, à l'excès. Cette locution est un reste de l'ancienne langue. Au moyen âge, la préposition *par* (du latin *per*) se joignait fréquemment aux adjectifs et aux adverbes pour en fortifier le sens : « Tant *par* fut be's : *par* est proz ; molt *par* est grant la feste. » (*Chanson de Roland*, v. 235, 546, 3745.)

Com par fui avoglez !
(*Canitène de saint Alexis*, Str. 79.)

Mout par fut preuz et saiges Bertolais.
(*Raoul de Cambrai*, Laisse, 115.)

3. N'Y FONT RIEN, ne prouvent rien en faveur (non valent ad id demonstrandum).

4. Abstemius, f. 109. *De Cane adversus Lupum Asino non opitulante, quia sibi panem non dederat.*

5. IL SE FAUT. Sur la place du pronom *se*, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, note 5.

6. DE NATURE. Cette ellipse de l'article donne plus de vivacité et un tour plus familier à l'expression. Elle n'a lieu que pour des mots d'un sens très général, d'un emploi très fréquent et presque proverbial : la loi de grâce, l'an de grâce; il ne faut point forcer nature. On dit d'un homme qui se fait du mal à lui-même et aux autres et qui proscrie tout plaisir : C'est un ennemi de nature. Au sens moral et théologique, la loi de nature signifie la loi gravée dans le cœur de tous les hommes, et qui a précédé la loi écrite ou mosaïque.

7. COMME. Voy. p. 48, n. 4.

8. PAR PAYS. Comme on dit *par voies et par chemins, par monts et par vaux*.

Gravement, sans songer à rien ;
Tous deux suivis d'un commun maître.
Ce maître s'endormit. L'âne se mit à paître :
Il étoit alors dans un pré
Dont l'herbe étoit fort à son gré.
Point de chardons pourtant ; il s'en passa pour l'heure.
Il ne faut pas toujours être si délicat ;
Et, faute de servir ce plat,
Rarement un festin demeure ¹.
Notre baudet s'en sut enfin
Passer pour cette fois. Le chien, mourant de faim,
Lui dit : « Cher compagnon, baisse-toi, je te prie :
Je prendrai mon diné dans le panier au pain. »
Point de réponse ; mot ² : le roussin ³ d'Arcadie
Craignit qu'en perdant un moment
Il ne perdit un coup de dent.
Il fit longtemps la sourde oreille.
Enfin il répondit : « Ami, je te conseille
D'attendre que ton maître ait fini son sommeil ;
Car il te donnera sans faute, à son réveil,
Ta portion accoutumée :
Il ne sauroit tarder beaucoup. »
Sur ces entrefaites ⁴ un loup
Sort du bois, et s'en vient ⁵ : autre bête affamée.
L'âne appelle aussitôt le chien à son secours.
Le chien ne bouge, et dit : « Ami, je te conseille
De fuir en attendant que ton maître s'éveille ;
Il ne sauroit tarder : détale ⁶ vite, et cours.

1. *DEMEURE*, s'arrête, est abandonné, ne s'achève pas. En latin, *cessare*, *jacere*. Ce verbe est employé à peu près avec le même sens dans ces phrases : Toutes choses *demeurant*. Cet homme n'en *demeurera* pas là. Cette boule est *demeurée* (n'a pas atteint le but). — On lit dans M^{me} de Sévigné : « Un de mes beaux chevaux *demeure* (s'arrête) à Palaiseau. » (II, 223.) — « Je ne veux point *demeurer* sur cette crainte... Je n'entendis point cela... Cela *demeure* (reste en suspens). (IV, 264; IX, 136.)

2. *MOT*. « Pas un mot. Ellipse. » (WALCKENAER.) C'est une interjection familière qui commande le silence. — « Je n'ai pas de secret avec vous, mais *mot*. » — « *Mot* ; le voilà qui vient. » « *Mot* » vient du latin *mutum*, synonyme populaire de *verbum*, parole. On dit aussi dans le même sens : *motus*, locution dont l'origine n'est pas certaine. « *Motus*. Il ne faut pas dire que vous m'avez vu sortir de là. » (MOLIÈRE.)

3. *ROUSSIN*. Voy. p. 273, n. 3.

4. *ENTREFAITES*. Ce mot est le participe parfait pluriel féminin d'*entre-faire*. Il s'emploie en sous-entendant « choses » : sur ces (choses) entrefaites ; et par ellipse, « sur ces entrefaites » ; dans ces circonstances. Ainsi s'explique cette locution.

5. *S'EN VIEN*T. Sur cette forme réfléchie du verbe neutre « venir », voy. p. 349, n. 5.

6. *DÉTALE*. Voy. p. 88, n. 5.

Que si ¹ ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire :
On t'a ferré de neuf ² ; et, si tu veux me croire,
Tu l'étendras tout plat ³. » Pendant ce beau discours,
Seigneur loup étrangla le baudet sans remède.

Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide.

XVIII. — LE BASSA ET LE MARCHAND ⁴

Un marchand grec en certaine contrée
Faisoit trafic. Un bassa ⁵ l'appuyoit ;
De quoi le Grec en bassa le payoit,
Non en marchand : tant c'est chère denrée ⁶
Qu'un protecteur ! Celui-ci coûtoit tant
Que notre Grec s'alloit ⁷ partout plaignant.
Trois autres Turcs d'un rang moindre en puissance
Lui vont offrir leur support ⁸ en commun.
Eux trois vouloient moins de reconnaissance
Qu'à ce marchand il n'en coûtoit pour un.
Le Grec écoute ⁹ ; avec eux il s'engage ;

1. *QUE SI* vient du latin *quod si*, et équivaut à *et si*, ou quelquefois *mais si*.

2. *DE NEUF*. Expression analogue à celle-ci : « habiller de neuf », c'est-à-dire, de vêtements neufs.

3. *TOUT PLAT*. Locution adverbiale. Nous avons eu souvent l'occasion de remarquer que dans l'ancien français les adjectifs s'emploient comme adverbies ; quelques-uns, dans le français moderne, ont gardé cette double acception. — On dit aussi : « tout à plat », sur la terre même, sur le sol. M^{me} de Sévigné a employé cette expression « tout plat » en lui conservant le sens de l'adjectif : « Pour moi, ma chère enfant, je tombe *toute plate*, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. » (IX, 108.)

4. Gilbert Cousin (Cognatus), f. 126. Pantaleo Candidus, f. 67.

5. *BASSA* ou *BACHA*, gouverneur de province. — « *Bassa*, *bacha*, *pacha*, orthographe et prononciation différentes d'un même mot. La véritable forme turque de ce terme, d'origine incertaine, est la troisième, *pacha*. Les initiales de deux premières s'expliquent par ce fait que les Arabes n'ont point de *p* et le remplacent par *b*. Quant aux deux *ss* de *bassa*, elles viennent des Grecs du Levant, qui les substituent à la chuintante *ch* qui leur manque. » (HENRI RÉGNIER, T. II, 302.)

6. *DENRÉE*, marchandise (du bas latin, *denariata*, valeur d'un denier).

7. *S'ALLOIT*. Sur la place du pronom *se*, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, n. 5.

8. *SUPPORT*. Ce mot s'employait alors au sens moral comme synonyme d'appui et de soutien.

Elle n'a ni parents, ni support, ni richesse.
(MOLIÈRE, *École des femmes*, III, v.)

Que craint-on d'un enfant sans support et sans père ?
(RACINE, *Athalie*, v. 423.)

9. *ECOUTE* ; accueille la proposition.

Le choix est glorieux, et vaut bien qu'on l'écoute.
(MOLIÈRE, *Tartuffe*, II, v.)

L'écoute trop peut-être une imprudence audace.
(L., *Bajazet*, v. 787.)

Et le bassa du tout est averti :
 Même on lui dit qu'il jouera, s'il est sage,
 A ces gens-là quelque méchant parti¹,
 Les prévenant², les chargeant d'un message
 Pour Mahomet, droit en son paradis,
 Et sans tarder ; sinon ces gens unis
 Le préviendront, bien certains qu'à la ronde³
 Il a des gens tout prêts pour le venger :
 Quelque poison l'enverra protéger
 Les trafiquants qui sont en l'autre monde.
 Sur cet avis le Turc se comporta
 Comme Alexandre⁴ ; et, plein de confiance,
 Chez le marchand tout droit il s'en alla,
 Se mit à table. On vit tant d'assurance
 En son discours et dans tout son maintien,
 Qu'on ne crut point qu'il se doutât de rien⁵.
 « Ami, dit-il, je sais que tu me quittes ;
 Même l'on veut que j'en craigne les suites ;
 Mais je te crois un trop homme⁶ de bien ;
 Tu n'as point l'air d'un donneur de breuvage.
 Je n'en dis pas là-dessus davantage.

1. JOUERA... PARTI. « Parti » a quelquefois le sens de « traitement fait à quelqu'un. » On dit : « faire à quelqu'un un mauvais parti » ; comme on dit : « jouer un tour à quelqu'un », mais il est rare qu'on dise : « jouer un méchant parti. » Molière a dit « jouer un trait à quelqu'un. » C'est une expression assez semblable à celle de La Fontaine :

Le trait qu'à ce pauvre homme il a voulu jouer.
 (Tart., IV, III.)

2. LES PRÉVENANT, se vengeant le premier.

Prévenons Alexandre, et marchons contre lui.
 (RACINE, Alexandre, v. 220.)

3. A LA RONDE, tout autour de lui.

4. ALEXANDRE, Alexandre malade but sans hésiter un breuvage que lui présentait son médecin Philippe, et cependant il venait de recevoir une lettre où l'on accusait Philippe de vouloir l'empoisonner. (QUINTIL CURCZ, L. III, ch. VI.)

5. RIEN est pris ici au sens positif, et signifie quelque chose (en latin, *rem*) :

Pourquoi consentiez-vous à rien prendre de lui.
 (MOLIÈRE, Tartuffe, V, III.)

— « Contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire. » (ID., Sicilien, X.)

6. UN TROP HOMME, etc. Façon de parler très usitée au dix-septième siècle :

Et son trop de lumière, importunant les yeux,
 De ses propres amis lui fait des envieux.
 (BOILEAU, Ep. VII.)

Dorante, arrêtons-nous ; le trop de promenade
 Me mettrait hors d'haleine et me rendrait malade.
 (CORNEILLE, Menteur, II, v.)

Quant à ces gens qui pensent t'appuyer,
 Ecoute-moi : sans tant de dialogue
 Et de raisons qui pourroient t'ennuyer,
 Je ne te veux compter qu'un apologue.

Il étoit un berger, son chien et son troupeau.
 Quelqu'un lui demanda ce qu'il prétendoit faire
 D'un dogue de qui l'ordinaire
 Étoit un pain entier. Il falloit bien et beau¹
 Donner cet animal au seigneur du village.
 Lui, berger, pour plus de ménage²,
 Auroit deux ou trois matineaux³,
 Qui, lui dépensant moins, veilleroient aux troupeaux
 Bien mieux que cette bête seule.
 Il mangeoit plus que trois ; mais on ne disoit pas
 Qu'il avoit aussi triple gueule
 Quand les loups livroient des combats.
 Le berger s'en défait ; il prend trois chiens de taille
 A lui dépenser moins, mais à fuir la bataille.
 Le troupeau s'en sentit ; et tu te sentiras
 Du choix de semblable canaille⁴.
 Si tu fais bien, tu reviendras à moi. »
 Le Grec le crut.

Ceci montre aux provinces⁵

Que, tout compté, mieux vaut, en bonne foi⁶,
 S'abandonner à quelque puissant roi,
 Que s'appuyer⁷ de plusieurs petits princes.

1. BIEN ET BEAU. Voy. p. 135, n. 7.

2. MÉNAGE, économie domestique, épargne. On dit : vivre de ménage. C'est une des acceptions de ce mot. — « Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis ! — C'est vivre de ménage. » (MOLIÈRE, Médecin malgré lui, I, I.)

3. MATINEAUX, petits matins, petits chiens. Voy. p. 80, n. 7.

4. CANAILLE. Sur l'étymologie de ce mot, voy. p. 105, note 2, et p. 284, note 7.

5. PROVINCES. Sur le sens de ce mot, voy. p. 356, n. 3.

6. EN BONNE FOI, en vérité, à parler sincèrement.

7. QUE S'APPUYER. Après mieux que, de se supprime quelquefois :

Il veut mieux, quand on craint ces malheurs éclatants,
 En mourir tout d'un coup que traîner si longtemps.
 (MOLIÈRE, Mélicerte, II, v.)

XIX. — L'AVANTAGE DE LA SCIENCE¹

Entre deux bourgeois² d'une ville
S'émut³ jadis un différend :
L'un étoit pauvre, mais habile⁴ ;
L'autre riche, mais ignorant.
Celui-ci sur son concurrent
Vouloit emporter l'avantage,
Prétendoit que tout homme sage
Étoit tenu de l'honorer.

C'étoit tout homme sot : car pourquoi révéler
Des biens dépourvus de mérite ?
La raison m'en semble petite.
« Mon ami, disoit-il souvent
Au savant,
Vous vous croyez considérable⁵ ;
Mais, dites-moi, tenez-vous table ?
Que sert⁶ à vos pareils de lire incessamment ?⁷

1. Abstemius, f. 145. *De Viro divite illitterato et Inope docto*. Phèdre, L. IV, f. 21.

2. BOURGEOIS. Voy. p. 78, n. 7.

3. S'ÉMUT. Tournure latine : *mota est querela*. Ce terme a vieilli :

Souffrez qu'on vous appelle
Pour être entre nous deux juge d'une querelle ;
D'un débat qu'ont ému nos divers sentiments.
(MOL., *Fâch.*, II, 1v.)

4. HABILE, docte, savant. Ce mot commençait à perdre cette signification au dix-septième siècle, bien que La Bruyère la lui ait maintenue. « L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. » (*Des ouvr. de l'esprit.*) — « Habile a presque changé de signification. On ne le dit plus guère pour docte et savant ; et on entend par un homme habile un homme adroit et qui a de la conduite. » (BOUHOUS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671.)

5. CONSIDÉRABLE, important, digne de considération. Se dit des personnes et des choses.

Je vous tiens préférable
A tout ce que j'y vois de plus considérable (dans l'Etat).
(MOLÈRE, *Misan.*, I, II.)

— « Le roi a fait son panégyrique en disant qu'elle était considérable plus par sa vertu que par la grandeur de sa fortune. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, T. II, 490.)

6. QUE SERT, ETC. Voy. p. 223, n. 5.

7. INCESSAMMENT. Ce mot a deux acceptions. Il signifie sans délai. « Il arrivera incessamment. » Il signifie aussi sans cesse, et c'est dans ce sens qu'il est pris ici, comme dans ce vers de Boileau :

La vieillesse chagrine incessamment amasse.
(*Art. poet.*, III, 383.)

— « On me mande qu'il est incessamment avec la duchesse. (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 515.)

Ils sont toujours logés à la troisième chambre¹,
Vêtus au mois de juin comme au mois de décembre,
Ayant pour tout laquais leur ombre seulement.

La république² a bien affaire³
De gens qui ne dépensent rien !
Je ne sais d'homme nécessaire

Que celui dont le luxe épan⁴ beaucoup de bien.
Nous en⁵ usons, Dieu sait ! notre plaisir occupe
L'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe,
Et celle qui la porte, et vous, qui dédiez
A messieurs les gens de finance⁶
De méchants⁷ livres bien payés. »
Ces mots remplis d'impertinence
Eurent le sort qu'ils méritoient.

L'homme lettré se tut, il avoit trop à dire.
La guerre le vengea bien mieux qu'une satire.
Mars détruisit le lieu que nos gens habitoient ;
L'un et l'autre quitta⁸ sa ville.
L'ignorant resta sans asile ;
Il reçut partout des mépris :

1. TROISIÈME CHAMBRE, le troisième étage. C'était alors le plus élevé ; aujourd'hui c'est presque une marque de richesse, ou du moins d'aisance.
2. LA RÉPUBLIQUE, la chose publique, l'intérêt public, l'Etat. — Voy. p. 330, n. 2.

3. AFFAIRE, besoin. Voy. p. 126, n. 4.

4. EPAND. Ce mot (du latin *expandere*) a précédé le composé « répandre » qui aujourd'hui le remplace. Il était seul usité au moyen âge ; on l'employait encore, et même avec une sorte de préférence, au dix-septième siècle, surtout en poésie. On a essayé de le remettre en honneur, de notre temps. — « Dont s'espant la nouvelle par tout l'ost que Pompeius estoit mors. » (*Jehan de Tuim.* — Constans, p. 69.)

Je crois celui qui espand⁴ son sanc.
(*Huon de Bordeaux.* — Bartsch, 205.)

Il m'en souvient si bien que j'épandrai mon sang
Avant que je m'abaisse à démentir mon rang.
(CORNEILLE, *le Cid*, I, II.)

Un soupir, une larme à regret épandue.
(*Id.*, *Polyeucte*, I, II.)

Un bruit s'épan⁴ qu'Enghien et Condé sont passés.
(BOILEAU, *Ep.* I V, 132.)

Océan, qui sur tes rives
Épand⁴ les vagues plaintives.
(LAMARTINE, *Harm.*, II, 13.)

Quel est sur votre front ce nuage épandu ?
(V. HUGO, *Cromwell*, II, XII.)

5. EN, c'est-à-dire, du luxe.

6. GENS DE FINANCE. Voy. p. 331, n. 5.

7. MÉCHANTS, de peu de valeur. — Voy. p. 61, n. 1.

8. QUITTA. Sur cet emploi du verbe au singulier après *Fun et l'autre*, voy. p. 164, n. 1.

L'autre reçut partout quelque faveur nouvelle.
Cela décida¹ leur querelle.

Laissez dire les sots : le savoir a son prix.

XX. — JUPITER ET LES TONNERRES²

Jupiter, voyant nos fautes,
Dit un jour, du haut des airs :
« Remplissons de nouveaux hôtes
Les cantons³ de l'univers
Habités par cette race
Qui m'importune et me lasse.
Va-t'en, Mercure⁴, aux enfers ;
Amène-moi la Furie
La plus cruelle des trois⁵.
Race que j'ai trop chérie,
Tu périras cette fois ! »
Jupiter ne tarda guère
A modérer son transport.

O vous, rois, qu'il voulut faire
Arbitres de notre sort,
Laissez, entre la colère
Et l'orage qui la suit,
L'intervalle d'une nuit.

Le dieu dont l'aile est légère,
Et la langue a des douceurs,
Alla voir les noires sœurs.

1. DÉCIDA, trancha le différend (du latin *decidere*, couper).
2. SÉNÈQUE, *Questions naturelles*, L. II, ch. XLI et XLIII.
3. CANTONS s'employait alors avec le sens de contrées, régions, parties du monde :

Vous connaissez le nom de cet objet charmant
Qui fait de ces cantons le plus digne ornement.
(CORNEILLE, *le Menteur*, V, 1.)

Quitte pour lui le monde et laisse aux criminelles
Ce triste canton des rebelles...
(Id., *Imitât.*, II, 1.)

4. MERCURE, dieu des voleurs et de l'éloquence, messenger de Jupiter. C'est lui qui de sa baguette poussait les âmes dans les enfers et les en retirait. On le représentait avec des ailes aux épaules et aux pieds, et tenant en main un caducée.

5. Les trois Furies étaient Alecton, Mégère et Tisiphone, filles de l'Achéron et de la Nuit.

A Tisiphone et Mégère
Il préféra, ce dit-on,
L'impitoyable Alecton.
Ce choix la rendit si fière,
Qu'elle jura par Pluton
Que toute l'engeance¹ humaine
Seroit bientôt du domaine²
Des déités de là-bas.
Jupiter n'approuva pas
Le serment de l'Euménide³.
Il la renvoie ; et pourtant
Il lance un foudre⁴ à l'instant
Sur certain peuple perfide.
Le tonnerre, ayant pour guide
Le père même de ceux
Qu'il menaçoit de ses feux,
Se contenta de leur crainte ;
Il n'embrasa que l'enceinte⁵
D'un désert inhabité :
Tout père frappe à côté.
Qu'arriva-t-il ? Notre engeance
Prit pied⁶ sur cette indulgence.
Tout l'Olympe s'en plaignit ;
Et l'assembleur⁷ de nuages

1. ENGEANCE. Sur ce mot, voy. p. 178, note 3.
2. DOMAINE signifie tout ensemble « empire et possession ». Il vient du latin *dominium*. « Dieu a un domaine supérieur et absolu sur nous. » (BOURDALOUE.)

3. EUMÉNIDE. Nom donné aux Furies. Il signifie *douce*, par antiphrase.
4. Foudre. *Foudre* employé au propre est féminin, dit la grammaire, à moins qu'il ne soit accompagné d'un adjectif : alors il prend les deux genres. Au figuré il est masculin. Mais il faut dire que les écrivains classiques mettent ce mot tantôt au masculin, tantôt au féminin, soit au propre, soit au figuré. — « Anastase mourut frappé du foudre. » (BOSSUET.)

Tout chargé de lauriers, craignez encore le foudre.

(CORNEILLE.)

Ce foudre était encore enfermé dans la nue.
(RACINE, *Alex.*, I, II.)

Et tout prêt à lancer le foudre punisseur.
(MOLIÈRE, *D. Garcia*, I, II.)

5. ENCEINTE. Ce mot, qui signifie ordinairement *enclos*, *muraille*, *fortification*, a aussi le sens de *circuit*, *étendue*.

6. PRIT PIED. S'autorisa de, s'appuya sur. Molière a dit de même *prendre foi sur et prendre le pied de* :

Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues.
(ÉCOLE DES FEMMES, II, VI.)

— « De peur que, sur votre faiblesse, il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant. » (SCAPIN, I, III.)

7. ASSEMBLEUR DE NUAGES. Epithète homérique (*νεφελήγετρον Ζεύς*).

Jura le Styx¹, et promit
 De former d'autres orages :
 Ils seroient sûrs². On sourit ;
 On lui dit qu'il étoit père,
 Et qu'il laissât, pour le mieux,
 A quelqu'un des autres dieux
 D'autres tonnerres à faire.
 Vulcain³ entreprit l'affaire.
 Le dieu remplit ses fourneaux
 De deux sortes de carreaux⁴ :
 L'un⁵ jamais ne se fourvoie⁶ ;
 Et c'est celui que toujours
 L'Olympe en corps nous envoie.
 L'autre s'écarte en son cours⁷ ;
 Ce n'est qu'aux monts qu'il en coûte ;
 Bien souvent même il se perd :

1. STYX. « Jurer », avec un régime direct, dans le sens de « prendre par serment, à témoin, » est une sorte de latinisme. Mais cet emploi de ce verbe, avec la signification que nous indiquons, n'est à sa place que dans un petit nombre de locutions consacrées par l'usage : *jurar ses grands dieux, jurer le nom de Dieu*, etc. On dit plus fréquemment : *jurar par*.

*Je jure les rayons du jour qui nous éclaire
 Que tu ne mourras point que de la main d'un père.*
 (CORNEILLE, *le Menteur*, V, III.)

Le plus solennel des serments pour les dieux étoit de jurer par le Styx.

...Stygianque pelndem
 Di cunjs jurare timent et fallere nimen.
 (VIRGILE, *Enéide*, VI, 323.)

2. SÛRS. Ils frapperaient à coup sûr, sans dévier, ni s'égarer.
 3. VULCAIN, dieu des forges. Ses ouvriers sont les Cyclopes, et il travaille dans les îles Lipari, près de la Sicile. (VIRG., *En.*, VIII, 416.) — Les éditions originales et les éditions anciennes de 1678, 1682, 1688, 1708 portent toutes *Vulcan*, plus conforme à l'orthographe et à la prononciation du dix-septième siècle. (Voy. Henri Régner, T. II, 317.)
 4. CARREAUX. On appelait ainsi une espèce de flèches dont la pointe étoit quadrangulaire, et par métaphore on a dit : *les carreaux de la foudre, pour les traits de la foudre*. Ce mot vient du latin *quadratum*, dérivé de *quadratus* ; sa première forme étoit *quarrel, quarreaux, quarrius*. (Voy. Bartsch, p. 42.)
 5. L'UN DE CES CARREAUX.

6. FOURVOIE, s'écarte de la route (de *foris*, dehors ; *via*, route).
 7. COURS. Ce mot signifie ici le trajet parcouru par la foudre, la direction qu'elle suit, de son point de départ à son point d'arrivée, en un mot, sa marche rapide. « Cours », en poésie, a souvent ce sens, le sens du latin *cursum* qui s'applique à toutes les circonstances où le verbe *currere* peut lui-même s'appliquer.

De mes prospérités interrompre le cours.
 (RACINE, *Ath.*, v. 486.)

Quoi ! Seigneur, se peut-il que d'un cours si rapide
 La victoire vous ait ramené dans l'Aulide !
 (*Iphig.*, I, n.)

De mes inimitiés le cours est achevé.
 (ANDR., I, m.)

Et ce dernier en sa route
 Nous vient du seul Jupiter¹.

XXI. — LE FAUCON ET LE CHAPON²

Une traîtresse voix bien souvent vous appelle ;
 Ne vous pressez donc nullement :
 Ce n'étoit pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
 Que le chien de Jean de Nivelle³.
 Un citoyen⁴ du Mans, chapon⁵ de son métier,
 Étoit sommé de comparoître
 Par-devant⁶ les lares du maître,
 Au pied d'un tribunal que nous nommons foyer.
 Tous les gens lui crioient, pour déguiser la chose,
 Petit, petit, petit ! mais, loin de s'y fier,
 Le Normand et demi⁷ laissoit les gens crier.
 « Serviteur⁸, disoit-il, votre appât est grossier :

1. JUPITER. Dans la pensée de La Fontaine la conclusion est peut-être celle-ci : Le roi est bon, ses conseillers seuls ou ses courtisans sont à craindre. Conclusion, d'ailleurs, fort contestable. « Cette fable, dit M. Moïse, semble une flatterie indirecte ou un appel à la clémence de Louis XIV. » Ce qui est bien certain, c'est que ce n'est pas, et il s'en faut beaucoup, la meilleure fable de la Fontaine. « Je ne l'ai jamais bien comprise », disait Voltaire. (*Dictionn. philos.*, article *Tonnerre*.)

2. *Contes indiens et Fables indiennes* de Bidpai et Lokman, T. II, p. 59 *Le Faucon et le Coq*. — *Livre des lumières*, p. 112.

3. NIVELLE. Allusion au proverbe qui dit : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle*. La Fontaine paraît avoir ignoré l'origine de ce proverbe, qu'on raconte de la manière suivante : Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre alloit se rallumer entre Louis XI et le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils, *Jean de Nivelle* et *Louis de Fosseuse*, de quitter la Flandre, où ils avoient des biens considérables, et de venir servir le roi : aucun des deux ne voulut se rendre à cette sommation. Le père irrité les traita de *chiens* et les déshérita. » (WALCKENAER.)

4. UN CITOYEN, ETC. Voy. p. 240, n. 2, et p. 264, n. 7.

5. CHAPON, ETC. Le Mans, aujourd'hui chef-lieu du département de la Sarthe, étoit autrefois la capitale de la province du Maine, pays renommé pour ses chapons et ses poulardes.

Il a mangé là-bas un bon chapon du Maine...
 Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine.
 (RACINE, *les Plaids*, III, III.)

6. PAR-DEVANT, terme de palais. L'ancienne langue, qui a fourni tant d'expressions au style de la Basoche, accumuloit les particules dans une seule et même locution adverbiale et dans les prépositions. — *Lares*, dieux domestiques ou du foyer.

7. DEMI. « On dit proverbialement : Un *Manseau* vaut un Normand et demi. » (TRÉVOUX.) Quant aux Normands, ils étoient célèbres par leur esprit de ruse et de chicane. De là ces expressions : une réponse normande (ambiguë) ; c'est un normand (un finaud). Voy. la *Réconciliation normande*, comédie de Dufresny.

8. SERVITEUR. Ellipse facile à suppléer.

On ne m'y tient pas, et pour cause. »
 Cependant un faucon sur sa perche voyoit
 Notre Manseau¹ qui s'enfuyoit.
 Les chapons ont en nous fort peu de confiance,
 Soit instinct, soit expérience.
 Celui-ci, qui ne fut qu'avec peine attrapé,
 Devoit, le lendemain, être d'un grand soupé,
 Fort à l'aise en un plat : honneur dont la volaille
 Se seroit passée aisément.

L'oiseau chasseur lui dit : « Ton peu d'entendement
 Me rend tout étonné². Vous n'êtes que racaille³,
 Gens grossiers, sans esprit, à qui l'on n'apprend rien.
 Pour moi, je sais chasser, et revenir au maître.

Le vois-tu pas⁴ à la fenêtre ?

Il t'attend : es-tu sourd ? — Je n'entends que trop bien,
 Repartit le chapon : mais que me veut-il dire ?
 Et ce beau cuisinier armé d'un grand couteau ?

Reviendrais-tu pour cet appeau⁵ ?

Laisse-moi fuir ; cesse de rire

De l'indocilité qui me fait envoler⁶

Lorsque d'un ton si doux on s'en vient m'appeler.

Si tu voyois mettre à la broche

Tous les jours autant de faucons

Que j'y vois mettre de chapons,

Tu ne me ferois pas un semblable reproche. »

1. MANSEAU. On écrit aujourd'hui Manseau.

2. ÉTONNÉ. « Le discours de l'oiseau chasseur est du ton superbe qui convient à l'amal du maître, et la vanité d'une demi-éducation y est exprimée avec une vérité incomparable. » (NODIER.)

3. RACAILLE. « la partie la plus vile de la populace, un degré au-dessous de canaille. » (LITTRÉ.) — Ce mot a une origine semblable à celle de « canaille », dont le radical est *chien* (*canem*). Le radical ici est le germanique *rac*, chien. (De là, l'anglais *rack*.)

4. LE VOIS-TU PAS ? Sur cette ellipse de *ne*, voy. p. 262, n. 2.

5. APPEAU, sifflet d'oiseleur qui sert à imiter et à appeler les oiseaux ; et aussi, oiseau qui sert à appeler les autres. — Par extension, piège, appât.

6. ME FAIT ENVOLER. Il y a ici ellipse du pronom personnel devant l'infinitif, mais cette ellipse est logique et correcte. En effet, *envoler* signifie mot à mot : voler hors d'ici (*en*, adverbe de lieu, du latin *inde*). Nous avons déjà dit que dans l'ancien français un grand nombre de verbes neutres avaient, en outre, une forme réfléchie ; or, il était également correct d'employer l'une ou l'autre de ces deux formes et de dire : *fuir et se fuir* ; *mourir et se mourir*, *partir et se partir*, etc. On peut donc ici supprimer le pronom personnel et employer la forme neutre de *voler*. Ajoutons que répéter devant le second verbe le pronom personnel déjà exprimé devant le premier eût été un pléonisme insupportable.

XXII. — LE CHAT ET LE RAT¹

Quatre animaux divers, le chat grippe-fromage,
 Triste oiseau le hibou, ronge-maille le rat,
 Dame belette au long corsage,
 Toutes gens² d'esprit scélérat,
 Hantoient³ le tronc pourri d'un pin vieux et sauvage.
 Tant y furent qu'un soir à l'entour de⁴ ce pin
 L'homme tendit ses rets. Le chat, de grand matin,
 Sort pour aller chercher sa proie.
 Les derniers traits⁵ de l'ombre empêchent qu'il ne voie
 Le filet : il y tombe, en danger de mourir ;
 Et mon chat de⁶ crier, et le rat d'accourir :
 L'un plein de désespoir, et l'autre plein de joie ;
 Il voyoit dans les lacs son mortel ennemi.

1. Contes indiens et Fables indiennes de Bidpai et de Lokman, T. III, p. 62-91. Histoire du Rat et du Chat. — *Specimen sapientiz Indorum veterum* (1686).

2. TOUTES GENS. « Gens veut au féminin les adjectifs qui le précèdent et au masculin ceux qui le suivent. » (ACADÉMIE.) Il est vrai que la règle ajoute : l'adjectif *tout* fait exception : « tous les gens de bien, tous les braves gens. » Cependant, si entre *tout* et *gens* il y a un adjectif dont la terminaison féminine diffère de celle du masculin, *tout* se met au féminin : « toutes ces vilaines gens. » Telle est la règle dans la diversité de ses applications. La raison de ces différences ou de ces bizarreries est celle-ci : le mot *gens* a deux sens : tantôt il signifie *race*, *espèce*, *nation*, et c'est le sens original et primitif (*gentem*). En ce sens il est féminin. Tantôt il est synonyme du mot « homme » ; de là l'emploi du masculin. Pourquoi La Fontaine a-t-il employé le féminin ? C'est que le mot *gens* est ici employé dans sa signification primitive et signifie « espèces de gens, races de gens » (*gentes*).

3. HANTOIENT, fréquentaient, visitaient souvent. Vieux mot, d'origine inconnue ou incertaine, qui est tombé en désuétude à la fin du dix-septième siècle. On l'employait avec un régime direct ou neutralement, sans régime. Le substantif *hantise* était aussi d'usage courant.

Je ne remarque point qu'il hante les églises.

(MOLIÈRE, Tartuf., II, 1.)

4. A L'ENTOUR DE. Cette locution, très logique, très conforme à l'étymologie, n'est plus correcte aujourd'hui. *A l'entour* est adverbe et n'est plus préposition, on ne doit plus l'employer avec un régime. Il faut dire : « autour de. » La différence entre ces deux expressions, qui ont une commune origine, est celle-ci : « autour » vient du substantif *tour* accompagné de l'article (*ad-illum-torium*). « A l'entour » vient du substantif *entour*, accompagné de l'article, et qui s'est formé primitivement du radical *tour* accru de la préposition *en*, *in-torium* (*ad-illum-in-torium*). L'origine de ces deux locutions étant la même, on les a employées également comme prépositions dans l'ancienne langue et dans le français classique du dix-septième siècle. « Les voilà tous à l'entour de lui ; courage ! ferme ! » (MOLIÈRE, Princesse d'Élide, 1^{er} Inter., sc. iv.)

5. TRAITS. La Fontaine a dit : *les traits de l'ombre*, par analogie avec l'expression ordinaire : « les traits de lumière, les traits de flamme. » Un trait d'ombre est un envahissement d'obscurité qui s'étend vivement sur les objets.

6. DE CRIER. Sur ce *de* avant un infinitif, voy. p. 138, n. 6.

Le pauvre chat dit : « Cher ami,
 Les marques de ta bienveillance
 Sont communes en mon endroit¹ ;
 Viens m'aider à sortir du piège où l'ignorance
 M'a fait tomber. C'est à bon droit
 Que, seul entre les tiens, par amour singulière²,
 Je t'ai toujours choyé³, t'aimant comme mes yeux.
 Je n'en ai point regret, et j'en rends grâce aux dieux.
 J'allois leur faire ma prière,
 Comme tout dévot chat en use⁴ les matins.
 Ce réseau me retient : ma vie est en tes mains ;
 Viens dissoudre⁵ ces nœuds. — Et quelle récompense
 En aurai-je ? reprit le rat.
 — Je jure éternelle alliance
 Avec toi, repartit le chat.
 Dispose de ma griffe, et sois en assurance :
 Envers et contre tous je te protégerai ;
 Et la belette mangera
 Avec l'époux de la chouette⁶ :
 Ils t'en veulent tous deux. » Le rat dit : « Idiot !
 Moi ton libérateur ! je ne suis pas si sot. »
 Puis il s'en va vers sa retraite :
 La belette étoit près du trou.
 Le rat grimpe plus haut ; il y voit le hibou.

1. EN MON ENDROIT, à mon égard. Locution vieillie. Envers moi.

Et le peuple, inégal à l'endroit des tyrans,
 S'il les déteste morts, les adore vivants.
 (CORNEILLE, *Cinna*, I, III.)

— « Remarquons qu'il feint d'avoir déjà reçu du rat plusieurs services. « Il sait qu'on est porté à faire du bien à ceux auxquels on en a déjà fait. » (CHAMFORT.)

2. AMOUR SINGULIÈRE. *Amour* au singulier est demeuré féminin depuis les origines de la langue jusqu'à la fin du dix-septième siècle :

Mais cette amour si ferme et si bien méritée
 Que tu m'avais promise et que je t'ai portée.

(CORNEILLE, *Polyeucte*, IV, v.)

Aujourd'hui, *amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel.

3. CHOYÉ. Style familier. Ce verbe se dit des choses dont on a grand soin, qu'on craint de briser ou de perdre, et des personnes qu'on aime et qu'on ménage.

4. EN USE, en a l'usage, l'habitude. Voy. p. 253, n. 5.

5. DISSOUDRE, au sens du mot latin *dissolvere* (désunir, dénouer, séparer), dont s'est formé le français *dissoudre*. Ce mot n'a pas gardé cette acception, bien qu'elle soit conforme à l'étymologie. En jurisprudence, cependant, « *dissoudre* » signifie parfois « annuler » ; la langue politique s'en sert pour désigner la séparation légale que le pouvoir exécutif impose à une assemblée : « dissoudre la Chambre. » Mais *dissoudre* s'emploie surtout pour exprimer une action physique ou chimique.

6. L'ÉPOUX, ETC. C'est-à-dire le hibou, ou le chat-huant.

Dangers de toutes parts : le plus pressant l'emporte.
 Ronge-maille retourne au chat, et fait en sorte
 Qu'il détache un chaînon, puis un autre, et puis tant
 Qu'il dégage enfin l'hypocrite.
 L'homme paroît en cet instant ;
 Les nouveaux alliés prennent tous deux la fuite.
 A quelque temps de là, notre chat vit de loin
 Son rat qui se tenoit alerte¹ et sur ses gardes² :
 « Ah ! mon frère, dit-il, viens m'embrasser ; ton soin³
 Me fait injure ; tu regardes
 Comme ennemi ton allié.
 Penses-tu que j'aie oublié
 Qu'après Dieu je te dois la vie ?
 — Et moi, reprit le rat, penses-tu que j'oublie
 Ton naturel ? Aucun traité
 Peut-il forcer un chat à la reconnaissance ?
 S'assure-t-on sur l'alliance
 Qu'a faite la nécessité⁴ ? »

XXIII. — LE TORRENT ET LA RIVIÈRE⁵

Avec grand bruit et grand fracas
 Un torrent toiboit des montagnes :
 Tout fuyoit devant lui ; l'horreur suivoit ses pas⁶ ;

1. ALERTE, en éveil, plein de vigilance. L'origine de ce mot est italienne : « *all'erta*, sur l'éminence ». Aussi s'est-il écrit primitivement en deux mots : « à l'erta. » Il est susceptible de trois acceptions : tantôt il est adjectif, comme ici ; tantôt, substantif : « donner une alerte, avoir une alerte. » Enfin, il est quelquefois une interjection et signifie : « debout ! garde à vous ! » — M^{me} de Sévigné l'emploie assez souvent comme adjectif : « Il n'y a point de nouvelle importante ; on est toujours *alerte* (en éveil, attentif) du côté de M. de Turenne. » (III, 507.) — « Les beautés sont *alertes* pour voir de quel côté le roi tournera. » (V, 164.)

2. SUR SES GARDES. « Il y a quatre gardes générales de l'épée : prime, seconde, tierce, quarte. De là, la locution figurée : être, se mettre, se tenir sur ses gardes, faire attention à ne pas se laisser surprendre. » (LITTRÉ.)

3. SOIN, ton inquiétude (*tua cura*). Ce mot étoit alors très usité en ce sens. « Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais *aucun soin* me réveille. » (DESCARTES, *Lettre du 29 mars 1621*.) — « La vigilance de cette princesse ne calme pas les *soins* qui le travaillent. » (BOSQUET, *Or. f. de Condé*.) — « Votre santé est l'unique *soin* de ma vie. » (M^{me} de Sévigné, V, 163.) — Voy. p. 180, n. 3.

4. NÉCESSITÉ. « Le résultat de cette fable n'est pas une leçon de morale, mais elle est un conseil de prudence, et cette prudence n'a rien dont la morale soit blessée. Ainsi l'apologue est très beau. » (CHAMFORT.)

5. ABSTEMIUS, f. 5. *De Rustico annem transiuro*.

6. SES PAS, sa marche, son cours. Locution plus poétique qu'elle n'est juste ici ; le torrent est en quelque sorte personnifié.

Il faisoit trembler les campagnes.
 Nul voyageur n'osoit passer
 Une barrière si puissante ;
 Un seul ¹ vit des voleurs : et, se sentant presser,
 Il mit entre eux et lui cette onde menaçante.
 Ce n'étoit que menace et bruit sans profondeur :
 Notre homme enfin n'eut que la peur.
 Ce succès lui donnant courage,
 Et les mêmes voleurs le poursuivant toujours,
 Il rencontra sur son passage
 Une rivière dont le cours,
 Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille ²,
 Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile :
 Point de bords escarpés, un sable pur et net.
 Il entre ; et son cheval le met
 A couvert des voleurs, mais non de l'onde noire ³ :
 Tous deux au Styx allèrent boire ;
 Tous deux, à nager malheureux ⁴,
 Allèrent traverser, au séjour ténébreux,
 Bien d'autres fleuves ⁵ que les nôtres.
 Les gens sans bruit sont dangereux ⁶ :
 Il n'en est pas ainsi des autres.

1. UN SEUL. Ce mot développe le sens du vers précédent, *nul voyageur, etc.* : « Il n'y eut qu'un seul voyageur qui, apercevant des voleurs, osa le traverser. » Il est étonnant qu'on ait pu se tromper sur un passage si clair.

2. TRANQUILLE. Vers imité de Virgile :

Dulcis et alta quies placideque simillima morti.

(*Æn.*, VI, 522.)

3. L'ONDE NOIRE. Cette expression rappelle les épithètes dont se sert Virgile pour désigner les fleuves des enfers : *vada livida, palus inamabilis*, (*Énéide* VI, 320-433.)

4. A NAGER MALHEUREUX. Synonyme ici, ou à peu près, de « *malhabile* », *malheureux* prend à avec le verbe, comme cet adjectif, et signifie : « qui ne réussit pas à, etc. » — M^{me} de Sévigné l'emploie de même : « Elle avait la crainte qu'un si grand voyage ne fût *malheureux* à la vie de son mari. » (IX, 487.)

5. BIEN D'AUTRES FLEUVES, l'Achéron, le Coocyte, le Phlégéon, le Lethé.
 6. DANGEREUX. C'est le proverbe : Il n'est pire eau que l'eau qui dort. On attribue à Caton, dit M. Moland, un distique qui est l'équivalent du proverbe français :

Demissos animos et tacitos vitare memento :
 Quod fumen tacitum est, forsitan latet altius unda.

XXIV. — L'ÉDUCATION ¹

Laridon et César, frères dont l'origine
 Venoit de chiens fameux, beaux, bien faits, et hardis,
 A deux maîtres divers échus au temps jadis,
 Hantoient ², l'un les forêts, et l'autre la cuisine.
 Ils avoient eu d'abord chacun un autre nom ;
 Mais la diverse nourriture ³
 Fortifiant en l'un cette heureuse nature,
 En l'autre l'altérant, un certain marmiton
 Nomma celui-ci Laridon ⁴.
 Son frère, ayant couru mainte haute aventure ⁵,
 Mis maint cerf aux abois, maint sanglier ⁶ abattu,
 Fut le premier César que la gent chienne ait eu.
 On eut soin d'empêcher qu'une indigne maîtresse
 Ne fit en ses enfants dégénérer son sang.
 Laridon négligé ⁷ témoignoit sa tendresse
 A l'objet le premier passant.
 Il peupla tout de son engeance :

1. Plutarque, dans le traité intitulé : *Comment il faut nourrir les enfants*, et dans les *Apothegmes lacédémoniens* (Oeuvres morales). Esopé, f. 92 et 394.

2. HANTOIENT. Sur ce mot, voy. p. 181, n. 6, et p. 377, n. 3.

3. NOURRITURE, une éducation différente. Ce mot était encore employé ainsi au dix-septième siècle.

Surtout il est instruit en l'art de bien régner...

Si vous faites état de cette nourriture,

Donnez ordre qu'il règne.

(CORNELLE, *Nicom.*, II, III.)

— « *Nourriture*, dans le sens d'*éducation*, ne se dit plus. C'est peut-être une perte pour notre langue. Ce terme mérite d'être en usage ; il est très supérieur à *éducation*, qui, étant trop long, et composé de syllabes sourdes, ne doit pas entrer dans un vers. » (VOLTAIRE.) — *Nourri* s'employait très fréquemment comme synonyme d'*élevé, instruit*. « Les enfants étaient *nourris* dans cet esprit. Ces pères *nourrissaient* les enfants dans ces sentiments. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, 3^e part., IV, V, VI.)

4. LARIDON, du latin *laridum*, lard.

5. HAUTE AVENTURE. Comme on dit *haut fait*.

6. SANGLIERS. Ce mot n'a ici que deux syllabes. Il en est de même dans Molière et dans nos anciens poètes :

Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable.

(*Pr. d'EL.*, II.)

Fair devant un sanglier, ayant de quoi l'abattre!

(*Ibid.*)

7. LARIDON NÉGLIGÉ. M^{me} de Sévigné a fait plusieurs fois allusion à cette fable et à cette expression. (Voy. *Lettres*, 29 septembre, 29 novembre et 1^{er} décembre 1679 ; 2 octobre 1689.) Voici l'une de ces allusions, la dernière : « Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit. Vous avez vu M. de Broglio. Je crois notre Revel (frère de Broglio) le César, et Broglio le Laridon négligé. » (T. IX, 239.)

Tourne-broches par lui rendus communs en France
Y font un corps à part, gens fuyant les hasards,
Peuple antipode¹ des Césars.

On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père :
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère.
Faute de cultiver la nature et ses dons,
Oh ! combien de Césars deviendront Laridons² !

XXV. — LES DEUX CHIENS ET L'ÂNE MORT³

Les vertus devoient être sœurs,
Ainsi que les vices sont frères.
Dès que l'un de ceux-ci s'empare de nos cœurs,
Tous viennent à la file ; il ne s'en manque guères⁴ :
J'entends de ceux qui, n'étant pas contraires,
Peuvent loger sous même toit.
A l'égard des vertus, rarement on les voit
Toutes en un sujet éminemment⁵ placées

1. ANTIPODE. Ce mot est un substantif. L'antipode est celui qui habite à l'extrémité d'un diamètre de la terre en opposition à celui qui habite à l'autre extrémité (ἀντιπῶδες, ἀντιπῶδες, pieds opposés). — On dit, par métonymie, cet homme est l'antipode du bon sens, de la raison, de la vertu, etc. Ou bien encore, cet homme est l'antipode de tel ou tel, c'est-à-dire l'opposé, le contraire. « Dès ce moment, je me mis à respirer et à songer qu'il y avait au monde l'antipode de notre beau-père, etc. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 259.)

2. LARIDONS. Boileau a dit de certains chevaux de race :

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Quand ce n'est qu'une rosse est vendue au hasard,
Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle ou tirer la charrue.
(*Sat.* V, 32.)

Citons ici quelques réflexions de Chamfort : « Sans croire, comme plusieurs philosophes, que la nature partage également bien tous ses enfants, il est pourtant certain que c'est l'éducation qui met entre un homme et un autre l'énorme différence qui s'y trouve quelquefois : c'est, d'ailleurs, une opinion que l'on ne saurait trop répandre, parce qu'elle est le meilleur moyen d'encourager les réformes que l'on peut faire dans l'éducation, réformes sans lesquelles il est impossible de changer les fausses opinions et les mauvaises mœurs. »

3. ESOPPE, f. 211-239. — PHÈDRE, L. I, f. 20. *Canes famelici*. — Marie de France, f. 49.

4. IL NE S'EN MANQUE GUÈRES, il manque peu de ces vices (dans le défilé qui envahit nos cœurs). *En*, se rapporte à « vices », exprimé précédemment. « Il se manque », équivalent de « il manque ». Le verbe neutre « manquer » est employé ici sous la forme réfléchie, comme tant d'autres verbes neutres qui possèdent cette forme, par surcroît. C'est une remarque déjà faite plusieurs fois. Voy. p. 65, n. 1. — *Guères*. On écrit cet adverbe avec *s* ou sans *s* : l'orthographe du moyen âge donnait l'*s* final à tous les adverbes.

5. ÉMINEMMENT, à un haut degré de perfection. — *Sujet*. Expression

Se tenir par la main sans être dispersées.
L'un est vaillant, mais prompt ; l'autre est prudent, mais
Parmi les animaux le chien se pique¹ d'être [froid.

Soigneux, et fidèle à son maître ;
Mais il est sot, il est gourmand ;
Témoin² ces deux mâtins³ qui, dans l'éloignement,
Virent un âne mort qui flottoit sur les ondes.
Le vent de plus en plus l'éloignoit de nos chiens.
« Ami, dit l'un, tes yeux sont meilleurs que les miens :
Porte un peu tes regards sur ces plaines profondes⁴ ;
J'y crois voir quelque chose. Est-ce un bœuf, un cheval ?
— Et qu'importe quel animal ?

Dit l'un⁵ de ces mâtins ; voilà toujours curée⁶.
Le point⁷ est de l'avoir : car le trajet est grand ;
Et de plus il nous faut nager contre le vent⁸.
Buvons toute cette eau ; notre gorge altérée
En viendra bien à bout : ce corps demeurera
Bientôt à sec ; et ce sera
Provision pour la semaine. »
Voilà mes chiens à boire : ils perdirent l'haleine,
Et puis la vie ; ils firent tant
Qu'on les vit crever à l'instant.

L'homme est ainsi bâti⁹ : quand un sujet l'enflamme,

philosophique. Ce mot désigne l'être dont la nature est le fond (*subjectum*) sur lequel viennent s'ajouter ou se greffer les vertus ou les vices.

1. SE PIQUE, ETC. Expression déjà remarquée : « se flatte de, a l'ambition de, etc. » Voy. p. 89, n. 1.

2. TÉMOIN. Ce mot est invariable au commencement d'une phrase, parce qu'il est employé adverbiallement. C'est une locution elliptique : « *J'en prends à témoin*, etc. (En ce sens, « témoin » signifie « témoigner. »)

3. MATINS. Voy. p. 80, n. 7.

4. PLAINES PROFONDES. Traduction littérale de l'expression latine *alta aquora*. Il est probable qu'il s'agit ici de la mer, bien que le poète ne le dise pas précisément et que l'expression puisse aussi bien s'appliquer à un fleuve, à une masse d'eau quelconque.

5. DIT L'UN. « N'y a-t-il pas là une distraction ? Après l'un du vers 17, il faudrait l'autre. » (Henri RÉGNIER, T. II, 338.)

6. CURÉE. Voy. p. 197, n. 7.

7. POINT, en ces sortes de phrases, signifie l'endroit ou bien la chose où réside la principale difficulté, et l'importance capitale d'une question, d'une affaire. — On dit, en ce sens, « aller droit au point (d'une affaire). » — « Mettre la chose au vrai point de la question. » — « Trouver le point », l'explication de la difficulté, etc.

8. NAGER CONTRE LE VENT, nager en ayant le vent contre nous et non pas pour nous (puisqu'il éloigne l'objet, comme il est dit au vers 16). Telle est la pensée de l'auteur ; mais l'expression est équivoque et sans netteté.

9. BÂTI. Expression énergique et familière. « Il y a des cœurs plaisamment bâtis en ce monde. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 184.) — « Il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. » (Id., VIII, 180.)

L'impossibilité disparoit à son âme¹.
 Combien fait-il de vœux, combien perd-il de pas,
 S'outrant² pour acquérir des biens ou de la gloire !
 Si j'arrondissois mes États !
 Si je pouvois remplir mes coffres de ducats³ !
 Si j'apprenois l'hébreu, les sciences, l'histoire !
 Tout cela, c'est la mer à boire⁴ :
 Mais rien à l'homme ne suffit.
 Pour fournir⁵ aux projets que forme un seul esprit,
 Il faudroit quatre corps ; encor loin d'y suffire,
 A mi-chemin je crois que tous demeureroient :
 Quatre Mathusalem⁶ bout à bout ne pourroient
 Mettre à fin ce qu'un seul désire.

XXVI. — DÉMOCRITE ET LES ABDÉRITAINS⁷

Que j'ai toujours haï les pensers⁸ du vulgaire⁹ !
 Qu'il me semble profane¹⁰, injuste, et téméraire,

1. AME. Expression juste : ce n'est pas à son esprit, mais à son âme que l'impossibilité disparaît, parce que l'âme est le siège de la passion qui l'enflamme.

2. S'OUTRANT. Acception vieillie du verbe *outrer*, s'exoéder. On disait pareillement : « Ce cheval est *outré* de fatigue. Il a *outré* ses ouvriers de travail. » — « Ne vous *outrez* pas sur l'écriture » (ne vous excédez pas à écrire. (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 305.) Ce mot, qui exprime l'excès en tous genres, vient, comme on sait, du latin *ultra*, outre, au delà, etc.

3. DUCATS. Le ducat simple valait environ 5 francs, et le ducat double, 10 francs.

4. BOIRE. Ce vers, devenu proverbe, est une allusion à l'entreprise des deux chiens. — « M. de Voltaire critique ce vers comme plat et trivial. Il me semble que ce qui rend excusable ici cette expression populaire, c'est qu'elle fait allusion à une fable où il s'agit de boire une rivière. » (CHAMFORT.) On peut même dire que La Fontaine, dans cette fable, a laissé supposer au lecteur qu'il s'agissait de boire la mer ; ce qui achève de justifier l'emploi du proverbe au vers 38.

5. C'est le sens du latin *suppeditare*, fournir à, suffire à, soutenir, fournir ce qui est nécessaire à. « On voit une petite imagination qui *fournit* à tout et ne frappe jamais à faux. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IX, 452.)

Ma foi, me trouvant las pour ne pouvoir fournir
 Aux différents emplois où Jupiter m'engage...
 (MOLIÈRE, *Amphit.*, prologue.)

6. MATHUSALEM, aïeul de Noé, qui mourut l'année même du déluge, à 969 ans.

7. Cette anecdote se lit dans une des lettres d'Hippocrate dont l'authenticité est plus que douteuse. Elle est adressée à Damagète. (Diogène de Laërte, *Démocrite*.)

8. PENSERS. — Sur cet infinitif-substantif, réservé, d'ordinaire, à la poésie, voy. p. 147, n. 1.

9. VULGAIRE. C'est le vers d'Horace : *Odi profanum vulgus et arceo*. (Ode, III, 1.)

10. PROFANE, qui n'est pas initié aux mystères de la science, qui ne sait ni goûter ni comprendre ce qui est élevé et noble.

Mettant de faux milieux¹ entre la chose et lui,
 Et mesurant par soi² ce qu'il voit en autrui !
 Le maître J'Épicure³ en fit l'apprentissage⁴.
 Son pays le crut fou. Petits esprits ! Mais quoi !
 Aucun n'est prophète chez soi.
 Ces gens étoient les fous, Démocrite, le sage.
 L'erreur alla si loin qu'Abdère⁵ députa
 Vers Hippocrate⁶, et l'invita,
 Par lettres et par ambassade,
 A venir rétablir la raison du malade.
 « Notre concitoyen, disoient-ils⁷ en pleurant,
 Perd l'esprit : la lecture a gâté Démocrite.
 Nous l'estimerions plus s'il étoit ignorant.
 Aucun nombre, dit-il, les mondes ne limite :
 Peut-être même ils sont remplis
 De Démocrates infinis.

Non content de ce songe, il y joint les atomes⁸,
 Enfants d'un cerveau creux, invisibles fantômes ;
 Et, mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas,
 Il connoît l'univers, et ne se connoît pas.
 Un temps fut qu'⁹ il savoit accorder¹⁰ les débats :

1. MILIEUX. En physique, ce sont les corps diaphanes à travers lesquels passe la lumière. Ici ce mot est pris au même sens, mais d'une manière figurée et au moral. — *La chose*, la réalité (*rem*). « Vers très heureux. En effet, une idée fautive, qui nous empêche de porter sur une chose un jugement sain, est comme un voile interposé entre nous et l'objet que nous voulons juger. » (CHAMFORT.)

2. PAR SOI. Sur cet emploi du pronom réfléchi, voy. p. 57, n. 2.

3. LE MAÎTRE D'ÉPICURE, Démocrite, né à Abdère, en 470 avant J.-C. Il vécut 109 ans. Il expliquait la formation de l'univers par les atomes, le mouvement et le vide. Epicure, né en 341 près d'Athènes, adopta ce système. C'est en lisant les livres de Démocrite qu'Epicure s'est fait son disciple et l'a eu pour maître.

4. L'APPRENTISSAGE, l'essai, la première expérience.

(Ce héros) Pour elle de la crainte a fait l'apprentissage.
 (RACINE, *Iphig.*, v, 1101.)

5. ABDÈRE, petite ville de Thrace, sur les côtes de la mer Egée.

6. HIPPOCRATE, le père de la médecine, né en 460 avant J.-C., dans l'île de Cos.

7. DISOIENT-ILS. Le mot *Abdérîtains*, ici sous-entendu, est contenu dans le substantif collectif *Abdère*, du vers 9. Syllepse très fréquente :

Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'enrage,
 Et que Rome, sifflant tant de titres d'honneur,
 Me laisse pour tout nom celui d'empoisonneur ?
 Ils mettroit ma vengeance au rang des parricides.

(RACINE, *Britann.*, IV, iv.)

8. ATOMES, corps supposés indivisibles à cause de leur petitesse, et dont la rencontre forme l'univers. (Du grec *atomos*, privatif, *atomos*, couper.)

9. QUE, pour où. Voy. p. 168, n. 5.

10. ACCORDER, régler, diriger et terminer (*componere*) les discussions philosophiques.

Maintenant il parle à lui-même.

Venez, divin mortel¹ : sa folie est extrême. »
Hippocrate n'eut pas trop de foi² pour ces gens;
Cependant il partit. Et voyez, je vous prie,
Quelles rencontres dans la vie

Le sort cause! Hippocrate arriva dans le temps
Que³ celui qu'on disoit n'avoir raison ni sens⁴

Cherchoit, dans l'homme et dans la bête,
Quel siège a la raison, soit le cœur, soit la tête.
Sous un ombrage épais, assis près d'un ruisseau,
Les labyrinthes⁵ d'un cerveau

L'occupoient. Il avoit à ses pieds maint volume,
Et ne vit presque pas son ami s'avancer,
Attaché⁶ selon sa coutume.

Leur compliment fut court, ainsi qu'on peut penser:
Le sage est ménager du temps et des paroles.
Ayant donc mis à part les entretiens frivoles,
Et beaucoup raisonné sur l'homme et sur l'esprit,
Ils tombèrent sur la morale.
Il n'est pas besoin que j'étaie⁷

1. DIVIN MORTEL. On avait en effet surnommé Hippocrate « le divin vieillard. »

2. FOI, créance, confiance. « *Je n'aurai point de foi à votre voyage du mois d'avril.* » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 141.) « *J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment, etc.* » (ID., VIII, 251.)

3. QUE, pour où; comme plus haut, vers 23.

4. RAISON NI SENS. Assez souvent, pour plus de vivacité, ni ne s'exprime qu'une fois, au dernier terme de l'énumération :

Dans ses meubles, dut-elle en avoir de l'encre,
Il ne faut écriture, encre, papier, ni plumes.
(MOLIERE, *Ec. des f.*, III, II.)

5. LABYRINTHES. On dit les *labyrinthes* pour les sinuosités, les replis, par allusion au labyrinthe de Crète, monument composé de pièces innombrables dont on se perdoit à suivre les détours. On dit pareillement un *dédale*, par allusion à Dédale, architecte du labyrinthe.

6. ATTACHÉ, appliqué, absorbé. L'emploi de ce mot expressif, avec ce sens, est très fréquent au dix-septième siècle; mais il est d'ordinaire accompagné d'un régime indirect qui en précise la signification. La Fontaine a pensé que les explications qui précèdent l'éclaircissaient assez et que le complément habituel pouvait être sous-entendu. — Voici quelques exemples de l'emploi de ce mot avec la signification qui lui est donnée ici :

Lorsqu'il passait les jours attaché sur ma vie.
(ID., *Bérén.*, v. 156.)

Partout de l'univers j'attacherais les yeux.
(ID., *Mithrid.*, v. 566.)

7. ÉTAIE, que je raconte ingénument et pompeusement. Ce mot qui ne s'emploie plus aujourd'hui qu'avec l'idée d'ostentation et d'affectation, s'em-

Tout ce que l'un et l'autre dit¹.

Le récit précédent suffit
Pour montrer que le peuple est juge récusable
En quel sens est donc véritable
Ce que j'ai lu dans certain lieu,
Que sa voix est la voix de Dieu² ?

XXVII. — LE LOUP ET LE CHASSEUR³

Fureur d'accumuler, monstre de qui⁴ les yeux
Regardent comme un point⁵ tous les bienfaits des dieux,
Te combattrai-je en vain sans cesse en cet ouvrage⁶ !
Quel temps demandes-tu pour suivre mes leçons ?
L'homme, sourd à ma voix comme à celle du sage⁷,
Ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons ?
Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre.
Je te rebats ce mot⁸; car il vaut tout un livre.

ployait aussi, au dix-septième siècle, dans le sens d'exposer, avec l'idée d'éclat, de solennité :

Le spectacle pompeux que ces bords vous étalent.
(RACINE, *Iphig.*, I, 1.)
Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles!
(BOILEAU, *Ep.* IV, 133.)
Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages...
(ID., *Art poét.*, ch. III, 2.)

— « Je ne me propose pas de vous étaler ici toute l'histoire de ce terrible événement. » (MASSILLON, *Serm.*, 1^{er} dimanche de l'aveug.

1. DIT. Sur cet emploi du verbe au singulier avec *l'un et l'autre*, voy. p. 164, n. 1.

2. DIEU. *Vox populi, vox Dei*. Il est des cas où l'on peut accorder à l'opinion publique une certaine confiance. C'est ainsi que dans quelques questions philosophiques le *consentement universel* sert à juste titre d'argument. On ne sait pas bien quel est « le certain lieu » où La Fontaine avait lu ce mot, devenu proverbe.

3. *Livre des lumières*, ou *la Conduite des rois*, p. 216. — *Contes indiens et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II, p. 292. *Le Chasseur et le Loup*.

4. DE QUI, pour dont. Cette manière de parler était très usitée au dix-septième siècle, où qui s'employait fort bien avec un nom de chose. Voy. p. 109, note 5, et p. 177, note 3.

5. UN POINT, presque rien. Le point mathématique est en effet indivisible et sans étendue.

6. EN CET OUVRAGE. Par exemple, dans la fable 20 du livre IV et dans la fable 13 du livre V.

7. SAGE. « Remarquons comme La Fontaine évite toujours de se donner pour un sage. » (CHAMFORT.)

8. REBATS CE MOT. « Rebattre un mot », c'est y revenir, y insister, à coups redoublés. On dit, dans le même sens, rebattre à quelqu'un les oreilles d'un mot ou d'une chose. « Je vous rebats un peu ce chapitre; c'est

Jouis. — Je le ferai. — Mais quand donc? — Dès demain.
— Eh! mon ami, la mort te peut prendre en chemin.
Jouis dès aujourd'hui¹; redoute un sort semblable
A celui du chasseur et du loup de ma fable.

Le premier de son arc avoit mis bas² un daim.
Un faon de biche³ passe, et le voilà soudain
Compagnon du défunt : tous deux gisent sur l'herbe.
La proie étoit honnête, un daim avec un faon;
Tout modeste chasseur en eût été content⁴.
Cependant un sanglier⁵, monstre énorme et superbe,
Tente encor notre archer friand de tels morceaux.
Autre habitant du Styx : la Parque et ses ciseaux
Avec peine y mordoiient; la déesse infernale
Reprit⁶ à plusieurs fois l'heure au monstre fatale.
De la force du coup pourtant il s'abatit.
C'étoit assez de biens. Mais quoi! rien ne remplit⁷

que j'en suis pleine. » (M^{me} DE Sévigné, VI, 323.) — « Vous me rebattez
deux ou trois fois que je commence toujours ma lettre pour vous deman-
der où vous êtes. » (Id., VIII, 60.)

Faut-il vous le rebatte
Aux oreilles cent fois, et crier comme quatre?
(MOLIÈRE.)

1. AUJOURD'HUI. Pensée fréquente dans Horace :
Carpe diem, quam minimum credula postero.
(L. I, Ode XI.)
Omne crede diem tibi diluxisse supremum.
(L. I, Ep. IV.)
Neu dulcis differ in annum...
(L. I, Ep. XI.)
2. MIS BAS, MIS À BAS, ABATTU.
Après avoir mis bas un si grand adversaire.
(CORNEILLE, Pomp., IV, III.)

3. UN FAON DE BICHE. « Faon » vient du bas latin *fetonus* (dérivé du classique *faetus*) et s'est écrit d'abord *féon*, avec le sens de « petit d'animal ». On disait le *faon* de la tigresse, de la brebis, etc. Il s'est restreint peu à peu au sens particulier de « petit de la biche, de la chevrete ou de la daine. » On comprend donc pourquoi La Fontaine dit : « un faon de biche », puis que ce mot avait au long temps et avait peut-être encore un sens plus général qu'aujourd'hui.

4. CONTENT rime avec *faon* (fan) pour l'oreille, mais non pour les yeux.
« Les anciennes éditions (1678-1729) écrivent *fan*. » (Henri RÉGNIER.) La rime n'en est pas moins médiocre et à peine correcte.

5. SANGLIER. Voy. p. 140, n. 1.
6. REPRIT. Cette heure s'échappait des fuseaux de la Parque; elle fut obligée de la reprendre à plusieurs fois, comme on reprend le fil qu'on veut couper et qui glisse des mains. On sait qu'il y avait trois Parques, Clotho, qui tenait le fuseau, Lachésis, qui le tournait, et Atropos, qui coupait le fil. C'est de cette dernière, la maîtresse Parque, qu'il est ici question.

7. REMPLIR, SATISFAIRE, COMBLER, REMPLIR LA CAPACITÉ DES AMBITIONS. — « Vos sentiments sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. » (M^{me} DE Sévigné, II, 280.)

Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes.
Dans le temps que le porc revient à soi¹, l'archer
Voit le long d'un sillon une perdrix marcher;
Surcroît chétif aux autres têtes :
De son arc toutefois il bande les ressorts.
Le sanglier, rappelant les restes de sa vie,
Vient à lui, le décou², meurt vengé sur son corps;
Et la perdrix le remercie.

Cette part du récit s'adresse au convoiteux³ :
L'avare aura pour lui le reste de l'exemple.

Un loup vit en passant ce spectacle piteux⁴ :
« O Fortune! dit-il, je te promets un temple⁵.
Quatre corps étendus! que de biens! mais pourtant
Il faut les ménager; ces rencontres sont rares.
(Ainsi s'excusent les avares.)

J'en aurai, dit le loup, pour un mois, pour autant :
Un, deux, trois, quatre corps; ce sont quatre semaines,
Si je sais compter, toutes pleines.
Commençons dans deux jours; et mangeons cependant⁶
La corde de cet arc : il faut que l'on l'ait⁷ faite
De vrai boyau; l'odeur me le témoigne assez. »
En disant ces mots, il se jette

1. A soi. Voy. p. 57, n. 2.

2. LE DÉCOUD. Terme de vénerie. On exprime ainsi l'action du sanglier quand il déchire et blesse avec ses défenses. On appelle *découdures* les blessures qu'il fait.

3. CONVOITEUX. Mot vieilli et hors d'usage. Il vient du bas latin *cupiditare* qui a donné *covoitier*, convoiter; l'adjectif s'est formé du verbe avec l'addition du suffixe *osus*. « Convoitise » vient de *cupiditia*, autre mot bas latin. La première forme de ces deux expressions était : *coveiteus, covoitise, covoitise*.

4. PITEUX, DIGNE DE PITIÉ. C'est le premier sens, aujourd'hui inusité, de ce mot qui n'exprime plus que le mépris au lieu de la pitié. (Du latin populaire *pietosus*; « pitié » vient de *pietatem*.) Corneille l'a aussi employé dans cet ancien sens :

Vit-on jamais une âme en un jour plus atteinte...
Et le piteux jouet de tant de changements?
(Horace, IV, IV.)

5. UN TEMPLE. « Cet enthousiasme n'est-il pas tout à fait digne d'Harpaçon qui veut faire graver en lettres d'or la sentence de son intendant? » (NOUËL.) — Voy. Molière, *L'Avare*, III, 1.

6. CENDANT, EN ATTENDANT. *Ce penlant*, pendant cela (mot à mot, et selon l'étymologie, « ce » ou « cela » étant pendant, *pendente*). — Voy. p. 108, n. 6.

7. L'ON L'AIT. Sur ce redoublement de la consonne *l*. voy. p. 64, n. 3, et p. 115, n. 4.

Sur l'arc, qui se détend, et fait de la sagette¹ —
Un nouveau mort : mon loup a les boyaux percés.

Je reviens à mon texte². Il faut que l'on jouisse ;
Témoin ces deux gloutons punis d'un sort commun :
La convoitise perdit l'un ;
L'autre périt par l'avarice.

1. SAGETTE, flèche (en latin, *sagitta*). Terme vieilli. — On disait aussi *sagite* (par suite de la chute de la consonne médiane *g*) :

Arcs et saetes fist porter.
(WACE, *Roman de Rou*, douzième siècle. — CONSTANS, p. 179.)

Deux coeurs navrés d'une plaisant sajette.
(FROISSARD, *Ballade de la marguerite*. — *Id.*, p. 120.)

2. TEXTE. Voy. p. 97, n. 6.

LIVRE IX

I. — LE DÉPOSITAIRE INFIDÈLE¹

Grâce aux Filles de mémoire²,
J'ai chanté des animaux ;
Peut-être d'autres héros
M'auroient acquis moins de gloire.
Le loup, en langue des dieux³,
Parle au chien dans mes ouvrages ;
Les bêtes, à qui mieux mieux⁴,
Y font divers personnages,
Les uns fous, les autres sages ;
De telle sorte pourtant
Que les fous vont l'emportant⁵ :
La mesure en est plus pleine.
Je mets aussi sur la scène
Des trompeurs, des scélérats,
Des tyrans et des ingrats.
— Mainte imprudente pécore⁶,
Force sots, force flatteurs ;
Je pourrais y joindre encore
Des légions de menteurs :
« Tout homme ment, » dit le sage⁷.
S'il n'y mettoit seulement

1. *Livre des lumières ou la Conduite des rois* (1644), p. 137 à 140. — *Contes indiens et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II, p. 186 *Les deux marchands*.

2. FILLES DE MÉMOIRE. Les Muses sont ainsi nommées premièrement parce qu'elles sont filles de Jupiter et de *Mnemosyne* (μνημοσύνη en grec, mémoire), et de plus parce qu'elles immortalisent ceux qu'elles célèbrent.

3. LANGUE DES DIEUX, les vers.

4. A QUI MIEUX MIEUX. Sur cette locution, voy. p. 343, n. 1.

5. VONT L'EMPORTANT, finissent par l'emporter, l'emportent ordinairement. « Aller » avec un participe présent exprime la continuité, l'habitude, l'action régulière et permanente. « La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 24.) — « Vous voyez comme en tous lieux la mort va prenant ceux qu'il plaît à Dieu. » (*Id.*, VIII, 225.)

6. PÉCORE. Voy. p. 78, n. 6. — *Force*, voy. p. 216, n. 5.

7. LE SAGE, Salomon, auteur du livre de la Sagesse : *Omnis homo mendax*. (Psaume CXV, verset 2.)

Que les gens du bas étage,
On pourroit aucunement¹
Souffrir ce défaut aux hommes² ;
Mais que tous, tant que nous sommes
Nous mentionns, grand et petit,
Si quelque autre l'avoit dit,
Je soutiendrois le contraire.
Et même qui mentiroit
Comme Ésope et comme Homère,
Un vrai menteur ne seroit :
Le doux charme de maint songe
Par leur bel art inventé,
Sous les habits du mensonge
Nous offre la vérité³.
L'un et l'autre a fait⁴ un livre
Que je tiens⁵ digne de vivre
Sans fin, et plus, s'il se peut.
Comme eux ne ment pas qui veut.
Mais mentir comme sut faire
Un certain dépositaire,
Payé par son propre mot,

1. **AUCUNEMENT**, en quelque façon. C'est le sens premier et étymologique de ce mot, ainsi que d'*aucun*, qui vient du latin *aliquem-unum* (quelqu'un). Voy. p. 55, n. 1. et p. 169, n. 5. — Il n'est plus usité ainsi, mais il l'était encore au dix-septième siècle; on le rencontre fréquemment dans les écrivains de la première moitié de ce siècle :

Qui s'avoue insolvable *aucunement* s'acquitte.
(CORNILLE, *Suite du Menteur*, III, 1.)

L'heureux moment approche où votre destinée
Semble être *aucunement* à la nôtre enchaînée.
(Id., *Rodog.*, III, IV.)

— « Mon esprit s'abuse trop pour des maux qui, tout cruels qu'ils sont, sont *aucunement* supportables. » (BOSSUET, 1^{re} serm., 2^e dim. de l'aveut, 2^e partie.)

2. **SOUFFRIR AUX HOMMES**, leur permettre ce défaut. Cet emploi de *souffrir* avec le sens de permettre, tolérer est très fréquent au dix-septième siècle :

Souffrez à mon amour
De vous revoir, Madame, avant la fin du jour.
(MOLIÈRE, *Misanth.*, IV, IV.)

Je ne vous puis souffrir de dire une sottise.
(CORNILLE, *Suite du Menteur*, III, II.)

3. **LA VÉRITÉ**. « C'est ce que dit une épigramme de l'*Anthologie* grecque sur une image d'Ésope :

Ille docet verum blanda sub imagine falsi.
(Titre IV, titre XXXIII, n° 9, édit. 1797, T. II, 676.) — Henri RÉGNIER, T. II, 364.)

4. **A FAIT**. Sur ce singulier dépendant de *l'un et l'autre*, voy. p. 164, n. 1. — *Livre*. Sur Ésope et son recueil, voy. *Introduction*, p. 22.
5. **JE TIENS**. Sur le sens de cette expression, voy. p. 225, n. 5.

Est d'un méchant et d'un sot.
Voici le fait :

Un trafiquant de Perse,
Chez son voisin, s'en allant¹ en commerce,
Mit en dépôt un cent² de fer un jour.
« Mon fer ? dit-il, quand il fut de retour.
— Votre fer ! il n'est plus : j'ai regret de vous dire
Qu'un rat l'a mangé tout entier.
J'en ai grondé mes gens : mais qu'y faire ? un grenier
A toujours quelque trou. » Le trafiquant admire
Un tel prodige, et feint de le croire pourtant.
Au bout de quelques jours il détourne³ l'enfant
Du perfide voisin ; puis à souper convie
Le père, qui s'excuse, et lui dit en pleurant :
« Dispensez-moi, je vous supplie ;
Tous plaisirs pour moi sont perdus.
J'aimois un fils plus que ma vie,
Je n'ai que lui ; que dis-je ? hélas ! je ne l'ai plus !
On me l'a dérobé : plaignez mon infortune. »
Le marchand repartit : « Hier⁴ au soir, sur la brune⁵,
Un chat-huant s'en vint votre fils enlever ;
Vers un vieux bâtiment je le lui⁶ vis porter.
Le père dit : « Comment voulez-vous que je croie
Qu'un hibou⁷ pût jamais emporter cette proie ?
Mon fils en un besoin⁸ eût pris le chat-huant.

1. **S'EN ALLANT**, etc. Transposition d'incidente qui est du style familier et du langage de la conversation. — *En commerce*, s'en allant faire le commerce. Expression analogue à celle-ci : « s'en aller en voyage. »

2. **UN CENT**, une centaine de livres, un *quintal* (mot venu de l'espagnol *quintal* et de l'arabe *quintâr*, poids de cent livres).

3. **IL DÉTOURNE**, il dérobe. On dit de même : « détourner des fonds, des papiers, détourner un mineur. » — Voici un très ancien exemple de l'emploi de ce mot, avec ce sens. Dans le *Roman de Troies* (douzième siècle), Hector cherche ses armes qu'Andromaque a fait disparaître :

Ses armes il demande et quiet
La dame les a destornées,
Mais à force sont raportées.
(BENOÎT DE SAINT-MORZ. — Bartsch, 142.)

4. **HIER**. Les poètes faisaient alors ce mot d'une ou de deux syllabes :
Hier, j'étais chez des gens de vertu singulière.
(MOL., *Tart.*, III, v.)

5. **SUR LA BRUNE**, sur l'heure où tout brunit.

6. **JE LE LUI VIS**, etc. Sur l'emploi du régime indirect *lui*, voy. p. 139, n. 5, et p. 343, n. 7.

7. **UN HIBOU**. « Chat-huant, sorte de hibou » (LITTRÉ.)

8. **EN UN BESOIN**, s'il l'eût fallu. — « La privation des rudesses me

— Je ne vous dirai point, reprit l'autre, comment :
 Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux¹, vous dis-je ;
 Et ne vois rien qui vous oblige
 D'en douter² un moment après ce que je dis.
 Faut-il que vous trouviez étrange
 Que les chats-huants d'un pays
 Où le quintal³ de fer par un seul rat se mange,
 Enlèvent un garçon pesant un demi-cent ? »
 L'autre vit où tendoit cette feinte aventure :
 Il rendit le fer au marchand,
 Qui lui rendit sa géniture⁴.

Même dispute avint⁵ entre deux voyageurs.

L'un d'eux étoit de ces conteurs
 Qui n'ont jamais rien vu qu'avec un microscope ;
 Tout est géant chez eux : écoutez-les, l'Europe,
 Comme l'Afrique⁶, aura des monstres à foison⁷.
 Celui-ci se croyoit l'hyperbole permise :
 « J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison.
 — Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église. »
 Le premier se moquant, l'autre reprit : « Tout doux⁸ ;
 On le fit pour cuire vos choux. »
 L'homme au pot fut plaisant ; l'homme au fer fut habile.
 Quand l'absurde est outré, l'on lui⁹ fait trop d'honneur

tiendrait lieu d'amitié en un besoin. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 125.)

Ni vous faire quitter, en de si grands besoins,
 Vous, le Pont ; vous, Colchos, confiés à vos soins.
 (RACINE, *Mithrid.*, II, II.)

1. VU DE MES YEUX :

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
 Ce qui s'appelle vu.
 (MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, III.)

2. OBLIGE D'EN DOUTER. « L'usage n'établit aucune distinction entre *obliger à* et *obliger de*, suivis d'un infinitif. Au passif, on préfère *de*. » (LITTRÉ.)

3. LE QUINTAL, poids de cent livres.

4. GÉNITURE, son fils (*prolem*). Terme vieilli. Voy. p. 207, n. 1.

5. AVINT. Voy. p. 123, n. 5.

6. L'AFRIQUE. L'Afrique, chez les anciens, était regardée comme le pays le plus fertile en monstres :

Quale portentum...
 Nec Jubæ tellus generat, leonum
 Arida nutrit.
 (HOR., *Od. I*, XXX.)

7. FOISON. Ce mot vient du latin *fusionem*, abondance.

8. TOUT DOUX, tout doucement, calmez-vous. Dans ces locutions (comme dans *tout beau*, de Corneille), l'adjectif est employé adverbialement, selon l'usage de l'ancien français. — Voy. p. 135, n. 7.

9. L'ON LUI. Voy. p. 64, n. 3, et p. 115, n. 4.

De vouloir par raison combattre son erreur :
 Enchérir¹ est plus court, sans s'échauffer la bile.

II. — LES DEUX PIGEONS²

Deux pigeons s'aimoient d'amour tendre³ :
 L'un d'eux, s'ennuyant au logis,
 Fut assez fou pour entreprendre
 Un voyage en lointain pays.
 L'autre lui dit : « Qu'allez-vous faire ?
 Voulez-vous quitter votre frère ?
 L'absence est le plus grand des maux :
 Non pas pour vous, cruel ! Au moins, que les travaux⁴,
 Les dangers, les soins⁵ du voyage,
 Changent un peu votre courage⁷.

1. ENCHÉRIR, surpasser, mettre au-dessus, aller plus loin.

2. *Livre des lumières, ou la Conduite des rois* (1644), p. 19-27. *Le Pigeon voyageur*. — *Contes indiens et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. I, p. 77. *Les deux Pigeons*.

3. D'AMOUR TENDRE. L'ellipse de *un, une*, est un latinisme qui donne beaucoup de vivacité à la phrase. On en trouve de fréquents exemples dans nos anciens auteurs :

O ciel ! c'est miniature,
 Et voilà d'un bel homme une vive peinture.
 (MOLIÈRE, *Sgan.*, VI.)
 Tu vois si c'est mensonge, et j'en suis fort ravie.
 (Id., *ibid.*, XXII.)

4. CRUEL. Expression et forme de vers qui rappellent ce passage de Virgile :

Quin etiam hiberno moliris sidere classem
 Et mediis propeas aquilonibus ire per altum,
 Crudelis !
 (ÉNEÏDE, IV, 309.)

5. TRAVAUX, les fatigues, les souffrances. C'est le sens du latin *labores* :

Croyez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite...
 Cherchent avidement sous un ciel étranger
 La mort et le travail pire que le danger.
 (RACINE, *Mith.*, III, I.)

6. LES SOINS, les soucis. Voy. p. 117, n. 2.

7. COURAGE. Ce mot est ici synonyme de « cœur, intention, dessein ». Formé du bas latin *coraticum*, qui avait remplacé l'expression classique *cor* dans le langage populaire, il signifiait cœur, esprit, dans l'ancien français, et ce sens primitif, étymologique, a persisté jusqu'au dix-septième siècle.

En grant sens (sagesse) as mis ton corrage (esprit).
 (Mystère d'Adam, douzième siècle. — Constans, p. 143.)

Li Reis est fiers e sis corrages (son cœur) pesmes (implacable).
 Que tu pénétras mal le fond de mon courage (de mon cœur).
 (CORNEILLE, *Andog.*, IV, V.)

Le sang de Jupiter doit enfer leur courage.
 (RACINE, *Phédre*, v. 662.)

Encor, si la saison¹ s'avancoit davantage!
 Attendez les zéphyr² : qui vous presse³ ? un corbeau
 Tout à l'heure annonçoit malheur à quelque oiseau⁴.
 Je ne songerai plus que rencontre funeste,
 Que faucons, que réseaux. Hélas ! dirai-je, il pleut :
 Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut,
 Bon soupé, bon gîte, et le reste ? »
 Ce discours ébranla le cœur
 De notre imprudent voyageur :
 Mais le désir de voir et l'humeur inquiète
 L'emportèrent enfin. Il dit : « Ne pleurez point ;
 Trois jours au plus rendront mon âme satisfaite :
 Je reviendrai dans peu conter de point en point
 Mes aventures à mon frère ;
 Je le désennuierai. Quiconque ne voit guère
 N'a guère à dire aussi⁵. Mon voyage dépeint⁶
 Vous sera d'un plaisir extrême.
 Je dirai : J'étois là ; telle chose m'avint⁷ :
 Vous y croirez être vous-même. »
 A ces mots, en pleurant⁸, ils se dirent adieu.

1. SAISON. Quelquefois le mot *saison* tout seul signifie le temps favorable pour une chose. Ce mot, qui vient du latin *sationem* (temps des semailles), désigne ici, avec une particulière justesse, le printemps.

2. ZÉPHYRS. Réminiscence de Virgile, et des vers cités plus haut, où Didon reproche à Énée de partir au fort de l'hiver.

3. QUI VOUS PRESSE ? (Quelle est la chose) qui vous presse ? (En latin, *quid ?*)

4. OISEAU. Présage dont parle Virgile dans la IX^e églogue, vers 15.

5. AUSSI. Dans une phrase négative, *aussi* s'employait autrefois où la grammaire, aujourd'hui, demande *non plus* :

Je n'irai pas.

— Je n'irai pas aussi. (MOLIERE, *Ecole des femmes*, I, 1.)

Je ne suis pas aussi pour ces gens turbulents.

(*Id.*, *ibid.*, IV, VIII.)

— « Le petit homme était si troublé d'en avoir tant dit, qu'il répondit : Je ne sçay. — Ni moi aussi, répondit la Rancune. » (SCARRON, *Roman comique*). — L'étymologie d'*aussi* est *ale* ou *alid* (pour *aliud*) et *sic* : (*aliud sic*).

6. MON VOYAGE DÉPEINT. Construction latine, pour « la description de mon voyage ». — Ces latinismes sont fréquents chez nos poètes classiques :

De Joas conservé l'étonnante merveille...

(RACINE, *Ath.*, v. 1688.)

... Ont conté son enfance au glaive dérobée.

(*Id.*, *ibid.*, v. 1751.)

7. M'AVINT. Voy. p. 126, note 5.

8. EN PLEURANT. Vers qui fait songer à celui où Virgile décrit les adieux d'Énée et d'Héliénus :

Hos ego digrediens lacrymis affabar obortis.

(*Énéide*, III, 462.)

Le voyageur s'éloigne : et voilà qu'un nuage
 L'oblige de¹ chercher retraite en quelque lieu.
 Un seul arbre s'offrit, tel encor que l'orage
 Maltraita le pigeon en dépit du² feuillage.
 L'air devenu serein, il part tout morfondu³,
 Sèche du mieux qu'il peut son corps chargé de pluie ;
 Dans un champ à l'écart voit du blé répandu,
 Voit un pigeon auprès : cela lui donne envie ;
 Il y vole, il est pris : ce blé couvroit d'un las⁴
 Les menteurs et traîtres appas⁵.
 Le las étoit usé ; si bien que, de son aile,
 De ses pieds, de son bec, l'oiseau le rompt enfin :
 Quelque plume y périt ; et le pis du destin
 Fut qu'un certain vautour, à la serre cruelle,
 Vit notre malheureux, qui, traînant la ficelle
 Et les morceaux du las qui l'avoit attrapé⁶,
 Sembloit un forçat échappé.
 Le vautour s'en alloit⁷ le lier⁸, quand des nues

1. L'OBLIGE DE. Voy. p. 394, note 2.

2. EN DÉPIT DU, etc., malgré le feuillage ; mot à mot : an mépris du feuillage (*dépit* vient du latin *despectus*, mépris ; *in despectum*, au mépris de, etc.).

3. MORFONDU. C'est le sens premier de ce mot : saisi et pénétré de froid.

4. LAS. Ancienne orthographe du mot *lacs* et conforme à la prononciation de ce mot (du latin *laqueus*) : *nœud* coulant qui sert à prendre les oiseaux. — Voy. p. 82, n. 5.

5. APPAS. On écrivait ainsi ce mot. La 1^{re} édition du Dictionnaire de l'Académie (1694) ne lui donne pas d'autre orthographe. La distinction des deux mots *appas* et *appâts* n'était pas encore bien établie. Ce sont, d'ailleurs, deux formes de la même expression dont l'étymologie est *appast* (en latin populaire *adpastum*), « pâture pour attirer le gibier ou le poisson ». *Appas* est venu du pluriel de ce mot. Aujourd'hui on distingue *appas*, *attrait*, *charmes* (au sens moral et figuré), et *appât*, *appâts*, *amorce*, *piège*, *séductions* grossières. Mais les écrivains classiques confondent cette double orthographe du même mot.

Quelquefois aux *appas* d'un hameçon perdue.

(BOILEAU, *Ép.* IV, 29.)

Je reconnais l'*appas* dont il m'avoit séduite.

(RACINE, *Bayazet*, v. 1270.)

Les spectacles, les dons, invincibles *appas*,

Vous attiraient les cœurs du peuple et des soldats.

(*Id.*, *Brianne*, IV, 1.)

6. ATTRAPÉ, pris au piège. (*Trappe*, piège à prendre des bêtes ; de l'ancien haut allemand *trapo*, même sens.)

7. S'EN ALLOIT, pour *alloit*. Forme ancienne dans la langue :

Mais son valet m'a dit qu'il s'en alloit descendre.

(MOLIERE, *Tart.*, III, 1.)

— Oui, notaire royal. — De plus homme d'honneur.

— Cela s'en va sans dire.

(MOLIERE, *Ecole des maris*, III, v.)

Le jour s'en va paraître, affronteur hâte-toi.

(CORNELLE, *Citandre*, I, 1.)

8. LE LIER. Terme de fauconnerie. *Lier* se dit quand l'oiseau de proie,

Fond à son tour un aigle aux ailes étendues.
 Le pigeon profita du conflit des voleurs,
 S'envola, s'abattit auprès d'une mesure,
 Crut, pour ce coup, que ses malheurs
 Finiroient par cette aventure ;
 Mais un fripon d'enfant¹ (cet âge est sans pitié)
 Prit sa fronde, et du coup tua plus d'à moitié²
 La volatile³ malheureuse,
 Qui, maudissant sa curiosité,
 Trainant l'aile, et tirant le pied,
 Demi-morte, et demi-boiteuse,
 Droit au logis s'en retourna.
 Que bien, que mal⁴, elle arriva
 Sans autre aventure fâcheuse.

Voilà nos gens rejoints⁵ ; et je laisse à juger
 De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.
 Amants, heureux amants, voulez-vous voyager ?
 Que ce soit aux rives prochaines.

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
 Toujours divers, toujours nouveau ;
 Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
 J'ai quelquefois aimé : je n'aurois pas alors,

vautour ou faucon, enlève en l'air sa proie dans ses serres, ou lorsque, l'ayant assommée, il la lie de ses serres et la tient à terre.

1. UN FRIPON D'ENFANT. Employé en ce sens entre deux substantifs, de fait du second substantif la qualification du premier. Cette locution ressemble à celle-ci : « la ville de Paris » où *de* sert à unir le nom commun d'une chose avec le mot particulier qui la distingue des autres choses semblables. Vaugelas trouve ce *de* « bien étrange, mais bien français ».

Regardez l'honnête homme de père
 Que vous avez du ciel. (MOLIÈRE, *V. Et.*, I, IX.)

C'est moi que tyrannise un superbe de frère.
 (CORNEILLE, *Andromède*, III, v.)

2. PLUS D'À MOITIÉ. « Plus, employé comme adverbe de quantité, veut de avant le substantif qui suit : « il est plus d'à demi mort » ; « du vin plus d'à moitié bu » ; et non pas, « plus qu'à demi-mort, plus qu'à moitié bu. » (ACADÉMIE.) — « Des terres plus d'aux trois quarts incultes. » (BUFFON.)

3. VOLATILE. Ce mot, comme substantif, est ordinairement masculin. Il est aussi adjectif : « l'espèce volatile. » On dit aussi : *volatille* (de *volatilla*), substantif féminin. La différence entre ces deux mots est que « volatile » désigne tout animal qui vole, et « volatille », terme familier, se dit des petites espèces d'oiseaux bonnes à manger.

4. QUE BIEN, QUE MAL. Locution elliptique et du discours familier.
 5. REJOINTS. Expression latine, *rursus juncti*. On dit plus ordinairement *réunis*. Cependant *rejoints*, qui est ici plus expressif, est exact et français :

Apprenez que des cœurs séparés à regret
 Trouvent de se rejoindre aisément le secret.
 (CORNEILLE.)

Et déjà son courroux semble s'être adouci,
 Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.
 (RACINE, *Andr.*, I, L.)

Contre le Louvre et ses trésors,
 Contre le firmament et sa voûte céleste,
 Changé les bois, changé les lieux
 Honorés par les pas, éclairés¹ par les yeux
 De l'aimable et jeune bergère²
 Pour qui, sous le fils de Cythère³,
 Je servis, engagé par mes premiers serments.
 Hélas ! quand reviendront de semblables moments !
 Faut-il que tant d'objets⁴ si doux et si charmants
 Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète⁵ !
 Ah ! si mon cœur osoit encor se renflammer⁶ !
 Ne sentirai-je plus de charme⁷ qui m'arrête⁸ ?
 Ai-je passé le temps d'aimer⁹ ?

1. ECLAIRÉS. M^{me} de Sévigné : « La princesse de Tarente *éclaire* ces bois comme la nymphe Galatée. » (VII, 90.) Serait-ce une réminiscence du vers de La Fontaine ? La lettre de M^{me} de Sévigné est de septembre 1680. Dans une lettre adressée à la duchesse de Bouillon, en juin 1671, notre poète avait inséré les vers suivants qu'il a reproduits en écrivant cette fable :

Peut-on s'ennuyer en des lieux
 Honorés par les pas, éclairés par les yeux
 D'une aimable et vive princesse
 Au pied blanc et mignon, à bruns et longue tresse...
 Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue ;
 Et je mérito qu'on me loue
 De ce libre et sincère avis,
 Dont pourtant le public se souciera très peu.

2. BERGÈRE. Métaphore usitée dans le langage du temps.
 3. CYTHÈRE était une île au sud de la Laconie, célèbre par le temple de Vénus. Elle a donné son nom à cette déesse. — On dit ordinairement *Cythère* pour désigner Vénus, adorée à Cythère.

4. OBJETS. Ce mot, même employé seul, signifie, par abréviation, une personne aimée, son aspect, son image, qui ne quittent ni les regards ni la pensée (*objecta oculis*).

Adieu, trop vertueux objet, et trop charmant.
 (CORNEILLE, *Poly.*, II, II.)

Volage adorateur de mille objets divers.
 (RACINE, *Phèdre*, v. 636.)

5. INQUIÈTE. C'est-à-dire : ne fixent plus mon âme inquiète, mon humeur changeante.

6. SE RENFLAMMER. Ce verbe composé n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. On peut le rapprocher de *rembraser*, que nous indique le lexique de Corneille :

Pour *rembraser* une âme à demi déçagée,
 (MÉTIÈRE, I, 1.)

7. CHARME. séduction magique, enchantement, selon le sens propre étymologique de ce mot. Voy. page 281, note 4.

8. AIMER. En 1679, époque de la publication de ce livre, La Fontaine avait cinquante-huit ans. A cinquante ans, en 1671, il avait dit, nous venons de le voir : *pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue.*

III. — LE SINGE ET LE LÉOPARD¹

Le singe avec le léopard
Gagnoient de l'argent à la foire.
Ils affichioient² chacun à part.
L'un d'eux disoit : « Messieurs, mon mérite et ma gloire
Sont connus en bon lieu. Le roi m'a voulu voir ;
Et, si je meurs, il veut avoir
Un manchon de ma peau : tant elle est bigarrée,
Pleine de taches, marquetée,
Et vergetée³, et mouchetée⁴ ! »
La bigarrure plaît : partant⁵ chacun le vit.
Mais ce fut bientôt fait ; bientôt chacun sortit.
Le singe de sa part⁶ disoit : « Venez, de grâce ;
Venez, messieurs : je fais cent tours de passe-passe.
Cette diversité dont on vous parle tant,
Mon voisin léopard l'a sur soi seulement :
Moi, je l'ai dans l'esprit. Votre serviteur Gille⁷,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du pape en son vivant⁸,
Tout fraîchement en cette ville
Arrive en trois bateaux⁹, exprès pour vous parler ;
Car il parle, on l'entend : il sait danser, baller¹⁰,
Faire des tours de toute sorte,

1. Esope, f. 13, *Vulpes et Pardus* ; 162, *Vulpes et Pardalis*. — Avianus, fable 40.

2. AFFICHOIENT. « Le singe et le léopard, mis en scène dans cette fable, sont derrière le rideau, et sont censés parler par l'intermédiaire de leurs affiches respectives, ou des bateleurs qui les montrent. » (Edit. Moland, T. II, 161.)

3. VERGETÉE. « On appelle *peau vergetée* celle où paraissent de petites raies de différentes couleurs, et plus ordinairement rouges. » (ACADÉMIE.)

4. MOUCHETÉE. « Ces trois rimes féminines de suite font très bien ici parce qu'elles rappellent le débit redondant et emphatique d'un charlatan de place. » (NODIER.)

5. PARTANT, par conséquent. (De *per tantum*, pour autant.) — Aujourd'hui, ce mot est surtout un terme de pratique et de comptabilité.

6. DE SA PART, de son côté. Voy. p. 81, note 5, et p. 295, n. 7.

7. GILLE. C'était aussi le nom d'un personnage du Théâtre de la Foire : le niais. On disait : « faire les Gilles », jouer les rôles de Gille ou du niais.

8. EN SON VIVANT. Sur cette locution, voy. p. 255, note 6.

9. EN TROIS BATEAUX. Manière de parler proverbiale dont on se servait autrefois pour exprimer l'importance et la pompe d'une arrivée. On disait aussi de quelqu'un dont on vantait trop la personne : *Il n'en vient que deux en trois bateaux*.

10. BALLER, vieux mot qui signifie *danser, se divertir*. — « Pour être un vrai galand (homme du monde), il faut toujours babiller, danser et baller. » (SARRASIN.) De ce verbe ancien sont toujours *bal, ballet, ballade, baladin* qui sont restés dans le français moderne.

Passer en des cerceaux ; et le tout pour six blancs¹ ;
Non, messieurs, pour un sou ; si vous n'êtes contents,
Nous rendrons à chacun son argent à la porte. »

Le singe avoit raison. Ce n'est pas sur l'habit
Que la diversité me plaît ; c'est dans l'esprit :
L'une fournit toujours des choses agréables ;
L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants².
Oh ! que de grands seigneurs, au léopard semblables,
N'ont que l'habit pour tous talents !

IV. — LE GLAND ET LA CITROUILLE³

Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant⁴,
Dans les citrouilles je la treuve⁵.

Un villageois, considérant
Combien ce fruit est gros et sa tige menue :
« A quoi songeoit, dit-il, l'auteur de tout cela ?
Il a bien mal placé cette citrouille-là !
Eh parbleu⁶ ! je l'aurois pendue
A l'un des chênes que voilà⁷ ;
C'eût été justement l'affaire⁸ :

1. BLANCS. C'était une monnaie de billon qui datait du règne de Philippe de Valois. Il y avait des blancs de dix deniers, d'autres de cinq. Le sou valait douze deniers. Six blancs de cinq deniers faisaient donc deux sous et demi.

Un usurier à la tête pelée
D'un petit blanc acheta un cordeau
Pour s'étrangler. (MOROT.)

2. REGARDANTS. Ce participe est ici substantif, comme dans cette locution : « Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants. » (LITTRÉ.)

3. Taharin, *Œuvres et Fantaisies*, édit. Jannet, T. II, p. 175.

4. L'ALLER PARCOURANT. Le participe présent, avec ou sans la préposition *en*, se joint souvent au verbe « aller » pour exprimer la continuité, la durée et le progrès d'une action. Voy. p. 101, note 9. — Remarquez aussi la place du pronom *le*, régime de « parcourant » qui est placé avant le premier verbe, selon l'usage du français classique. (Voy. p. 89, n. 5.)

5. TREUVE, pour *trouve*. Pour l'explication de cet archaïsme, voy. page 143, note 1.

6. PARBLEU. Sur ce mot, voy. p. 150, note 1.

7. VOILA sert à désigner une personne ou un objet un peu éloigné de la personne qui parle. « Voici » désigne ce qui est plus proche. (ACADÉMIE.)

8. L'AFFAIRE, la chose qui convient. C'est un des sens du mot « affaire ».

Ah ! Monsieur, si feu mon pauvre père
Était encore vivant, c'était bien votre affaire !
(RACINE, *Plaideurs*, I, v.)

Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Garo¹, que tu n'es point² entré
Au conseil de celui que prêche ton curé ;
Tout en eût été mieux : car pourquoi, par exemple,
Le gland, qui n'est pas gros comme mon petit doigt,
Ne pend-il pas en cet endroit ?

Dieu s'est mépris : plus je contemple
Ces fruits ainsi placés, plus il semble à Garo³
Que l'on a fait un quiproquo. »

Cette réflexion embarrassant notre homme :
« On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. »
Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme⁴.
Un gland tombe : le nez du dormeur en pâtit.
Il s'éveille ; et, portant la main sur son visage,
Il trouve encor le gland pris au poil du menton.
Son nez meurtri le force à changer de langage.
« Oh ! oh ! dit-il, je saigne ! et que seroit-ce donc⁵ ?

1. GARO. Ce nom de paysan se trouve dans le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac (1645).

2. QUE TU N'ES POINT. Aujourd'hui on dirait : que tu ne sois pas entré. La règle n'était pas encore observée rigoureusement. — « Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison. » (MOLIÈRE, *Don Juan*.)

Seigneur, qu'a donc ce bruit qui vous doit étonner ?
(RACINE, *Iphigénie*, I, n.)

Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné.
(*Androm.*, v. 1188.)

3. A GARO, à moi, Garo. Cette substitution de la troisième personne à la première, et du nom propre au pronom *je* donne plus de naturel au monologue et imite plus fidèlement le langage familier. Elle peint, par un trait de vérité comique, la naïve fatuité du paysan. — Dans le style noble, il arrive parfois qu'un personnage, en parlant de lui-même, emploie un tour de phrase semblable :

C'en est assez, Félix, reprenez ce courroux
Et sur cet insolent vengez vos dieux et vous.
(CORNEILLE, *Polyeucte*, V, m.)

C'est Polyeucte qui parle, et, par *cet insolent*, c'est lui-même qu'il désigne.

4. SOMME. « Garo, au bout de deux minutes, se trouve las d'avoir réfléchi sur le gland et la citrouille, et il va dormir. Un bon somme vaut mieux que tous les raisonnements du monde. » (TAINE.) — Telle est bien, en effet, la pensée de Garo. Toutes ces réflexions, se dit-il, m'embrouillent la cervelle et m'empêchent de faire mon somme accoutumé. Allons dormir.

5. DONC. La Fontaine fait rimer ce mot avec *raison*, en se fondant sur la prononciation adoucie de cette conjonction. Mais c'est là une rime digne du moyen âge, c'est-à-dire très insuffisante. Villon nous en offre une semblable :

Je plains le temps de ma jeunesse...
Il ne s'en est à pied allé,
N'à cheval : las ! et comment donc ?
Soudainement s'en est volé.
Et ne m'a laissé quelque don.
(*Grand Testament*.)

Il faut dire que *donc* (qui vient du latin *tunc*) paraît s'être de tout temps

S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été gourde¹ ?
Dieu ne l'a pas voulu : sans doute² il eut raison ;
J'en vois bien à présent la cause. »
En louant Dieu de toute chose,
Garo retourne à la maison³.

V. — L'ÉCOLIER, LE PÉDANT ET LE MAÎTRE D'UN JARDIN⁴

Certain enfant qui sentoît son collèg⁵,
Doublement sot et doublement fripon
Par le jeune âge, et par le privilège
Qu'ont les pédants de gâter la raison,
Chez un voisin déroboit, ce dit-on⁶,
Et fleurs et fruits. Ce voisin, en automne,
Des plus beaux dons que nous offre Pomone⁷
Avoit la fleur, les autres le rebut.
Chaque saison apportoit son tribut ;
Car au printemps il jouissoit encore
Des plus beaux dons que nous présente Flore.

prononcé, du moins dans certains pays, en supprimant le *c* final ; nous le trouvons écrit *don* dans saint Léger (dixième siècle) et dans Maurice de Sully (douzième siècle). (BARTSCH, p. 18 ; — CONSTANS, p. 191.) Il est vrai qu'on l'écrivit aussi très fréquemment d'une tout autre façon : *donques*, *dunkes*, *donc*, ce qui prouve que l'orthographe de ce mot, comme la manière de le prononcer, a varié.

1. GOURDE. courge. La forme première étoit *cougourde*, du latin *cucurbita*. « Aujourd'hui, ce mot ne s'emploie plus que pour désigner la calabasse ou courge séchée et vidée dans laquelle les soldats et les pèlerins portent leur boisson. » (LITTRÉ.) La Fontaine désigne ici le fruit même de la courge.

2. SANS DOUTE, certainement, sans aucun doute.

3. MAISON. « Mathieu Garo, qui croit avoir eu tort, en Europe, de trouver mauvais que les citrouilles rampent à terre et ne soient pas pendues au haut des arbres, aurait eu raison au Mexique. Il aurait eu encore raison dans l'Inde où les cocos sont fort élevés. Cela prouve qu'il ne faut jamais se hâter de conclure. Dieu fait bien ce qu'il fait, sans doute ; mais il n'a pas mis les citrouilles à terre, dans nos climats, de peur qu'en tombant de haut elles n'écrasent le nez de Mathieu Garo. » (VOLTAIRE, *Dictionnaire philos.*, article *Calabasse*.) — Voltaire a raison, mais un villageois n'est pas tenu d'être aussi savant que Voltaire, et La Fontaine n'a pas tort de mettre en scène la rustique philosophie du paysan.

4. « On n'a pas trouvé de sources à indiquer pour cet apologue. Quelques traits peut-être, mais non pas l'ensemble, peuvent avoir été empruntés à Rabelais et à Montaigne. » (*Pantagruel*, ch. xv ; *Essais*, L. I, ch. xxiv.) — (HENRI RÉGNIER, T. II, 380.)

5. QUI SENTOIT SON COLLÈGE. Sur cette locution déjà signalée, voy. p. 223, note 1.

6. CE DIT-ON. Voy. p. 329, note 1.

7. POMONE. Voy. L. VIII, f. 10, p. 348, note 5.

Un jour dans son jardin il vit notre écolier,
Qui, grimant sans égard sur un arbre fruitier,
Gâtoit jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance¹,
Avant-coueurs des biens que promet l'abondance² :
Même il ébranchoit l'arbre ; et fit tant à la fin

Que le possesseur du jardin
Envoya faire plainte au maître de la classe.
Celui-ci vint suivi d'un cortège d'enfants :
Voilà le verger plein de gens
Pires que le premier. Le pédant, de sa grâce³,
Accrut le mal en amenant
Cette jeunesse mal instruite⁴ ;

Le tout, à ce qu'il dit, pour faire un châtement
Qui pût servir d'exemple, et dont toute sa suite
Se souvint à jamais comme d'une leçon.
Là-dessus il cita Virgile et Cicéron,

Avec force traits de science.
Son discours dura tant que la maudite engeance⁵
Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin.

Je hais les pièces d'éloquence
Hors de leur place, et qui n'ont point de fin ;
Et ne sais bête au monde pire
Que l'écolier, si ce n'est le pédant.
Le meilleur de ces deux pour voisin, à vrai dire,
Ne me plairait aucunement⁶.

1. ESPÉRANCE. « Remarquons ce vers charmant. La Fontaine s'intéresse à toute la nature animée. » (CHAMFORT.) — La Fontaine, en vrai poète, donne à tout de la vie et du sentiment. « Virgile anime et passionne tout », a dit Fénelon, dans la *Lettre à l'Académie* (article *Poésie*).

2. L'ABONDANCE, la richesse de l'année, sa fertilité. C'est ce que Virgile exprime dans les vers suivants :

*Nec requies quin aut pomis exuberet annus,
Aut fetu pecorum aut cœralis mergite culmi,
Proventaque oneret sulcos atque horrea vincat.*
(*Georg.*, II, 516.)

3. DE SA GRACE, de son propre mouvement, sans en être prié, et sans nécessité :

De sa grâce, il graissa mes chaussettes pour mes bottes.
(RÉQUIER, *Sat.* X.)

4. MAL INSTRUITE, mal élevée, mal formée, pleine de mauvaises habitudes (*male instructa*).

5. ENGEANCE. Voy. p. 178, note 3.

6. AUCUNEMENT. « Après les avares, dit Chamfort, ce sont les pédants contre lesquels La Fontaine s'empare avec le plus de vivacité. Cette fable rentre absolument dans la même moralité que celle du *Jardinier et son Seigneur*. » (L. IV, f. 4.)

VI. — LE STATUAIRE ET LA STATUE DE JUPITER¹

Un bloc de marbre étoit si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
Sera-t-il dieu, table, ou cuvette² ?

Il sera dieu : même je veux
Qu'il ait en sa main un tonnerre.
Tremblez, humains, faites des vœux :
Voilà le maître de la terre.

L'artisan³ exprima si bien
Le caractère de l'idole,
Qu'on trouva qu'il ne manquait rien
À Jupiter que la parole.

Même⁴ l'on dit que l'ouvrier⁵
Eut à peine achevé l'image,
Qu'on le vit frémir le premier,
Et redouter son propre ouvrage.

1. AVIANUS, f. 23, *Statuarius*. — HORACE, L. I, *Satire VIII*.

2. Imité d'Horace :

*Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum ;
Quum faber incertus scammum faceret ne Priapum,
Maluit esse deum.*
(L. I, *Sat.* VIII, 1.)

3. L'ARTISAN. Sur ce mot, voy. p. 106, note 3. — « Artisan » traduit bien l'expression d'Horace, *faber*. Boileau applique ce mot à un peintre :

*Et j'approuve les soins du monarque guerrier
Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.*
(*Disc. au Roi*, v. 58.)

— « Il y a des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent. Ils sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles si elles ne les conduisent pas au sublime. » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit*.)

4. MÊME. Ce mot est placé en tête de la phrase, comme dans ce vers de Racine :

Même elle avait encor cet éclat emprunté.
(*Ath.*, II, v.)

5. L'OUVRIER, l'auteur de cet ouvrage. Ce mot avait alors un sens plus étendu qu'aujourd'hui et s'appliquait aux travaux les plus délicats, et les plus relevés. Il avait toutes les acceptions du latin *operarius* dont il est sorti. « Quand une lecture vous élève l'esprit, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon, et fait de main d'ouvrier. » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit*.) — « Tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier (Dieu), qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 528.) — « Je reçois avec plaisir toutes vos petites lettres : il y a toujours la marque de l'ouvrière qui ne peut jamais se me pas plaire. » (ID., III, 72.)

A la foiblesse du sculpteur
Le poète¹ autrefois n'en dut guère².
Des dieux dont il fut l'inventeur
Craignant la haine et la colère.

Il étoit enfant en ceci ;
Les enfants n'ont l'âme occupée
Que du continuel souci
Qu'on ne fâche point leur poupée.

Le cœur suit aisément l'esprit :
De cette source est descendue³
L'erreur païenne⁴, qui se vit
Chez tant de peuples répandue.

Ils embrassoient violemment
Les intérêts de leur chimère :
Pygmalion⁵ devint amant
De la Vénus dont il fut père.

Chacun tourne en réalités,
Autant qu'il peut, ses propres songes :
L'homme est de glace aux⁶ vérités ;
Il est de feu pour les mensonges⁷.

1. LE POÈTE. Mot de deux syllabes dans ce vers. Voy. p. 363, n. 1. — « Le poète », ici, est un terme collectif et désigne les poètes en général.

2. N'EN DUT GUÈRE. N'en devoir guère à quelqu'un ou à quelque chose, c'est n'être pas en reste avec lui ou avec elle ; c'est être sur le pied de l'égalité et se trouver dans les mêmes dispositions ou le même état. — *En*, dans cette locution, signifie : « de cela, de la chose en question, en cela. » — « Les bords de la Seine n'en doivent rien à ceux de la Loire, » ne leur sont pas inférieurs, ne leur cèdent en rien. (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IX, 38.)

3. EST DESCENDUE. Métaphore qui rappelle ces vers d'Horace :

Hoc fonte derivata clades
In patriam populumque fluxit.
(*Odes*, III, vi.)

4. L'ERREUR PAÏENNE, le paganisme, le culte des idoles.

5. PYGMALION. C'étoit un sculpteur de l'île de Chypre qui s'éprit pour la statue de Vénus (d'autres disent de Galatée) qui étoit son propre ouvrage. (Voy. OVIDE, *Métamorph.*, L, X.)

6. AUX, « pour les vérités ». C'est un latinisme, très fréquent dans nos auteurs classiques.

Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère.
(RACINE, *Andromaque*, I, II.)

7. MENSONGES. « Un statuaire qui fait une statue, et voilà tout ; ce n'est pas là le sujet d'un apologue ; aussi cette prétendue fable n'est-elle qu'une suite de stances agréables et élégantes. Tout le monde a retenu la dernière. » (CHAMFORT.)

VII. — LA SOURIS MÉTAMORPHOSÉE EN FILLE¹

Une souris tomba du bec d'un chat-huant :
Je ne l'eusse pas ramassée ;
Mais un bramin² le fit : je le crois aisément ;
Chaque pays a sa pensée³.
La souris étoit fort froissée.
De cette sorte de prochain
Nous nous soucions peu ; mais le peuple bramin
Le traite en frère. Ils ont en tête
Que notre âme, au sortir d'un roi,
Entre dans un ciron⁴, ou dans telle autre bête
Qu'il plaît au Sort⁵ : c'est là l'un des points de leur loi.
Pythagore⁶ chez eux a puisé ce mystère.
Sur un tel fondement, le bramin crut bien faire
De prier⁷ un sorcier qu'il logeât la souris
Dans un corps qu'elle eût eu pour hôte⁸ au temps jadis.
Le sorcier en fit une fille
De l'âge de quinze ans, et telle et si gentille,
Que le fils de Priam⁹ pour elle auroit tenté
Plus encor qu'il ne fit pour la grecque beauté¹⁰.

1. *Livre des lumières, ou la Conduite des rois*, p. 279. — *Les Contes indiens et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II, p. 385. — Marie de France, f. 64. — Voy. aussi plus haut la fable 18 du L. II.

2. UN BRAMIN. C'est un prêtre et docteur de la loi de Brahma. Les bramins, ou brahmanes, forment la première caste chez les Indous. Ils vivent en ascètes et ne s'occupent que de l'étude des livres saints, ou Védas. Les Grecs les appellent *gymnosophistes*. Pythagore leur emprunta le système de la métempsychose. Pythagore est né en 579.

3. SA PENSÉE, sa manière de penser et de raisonner.

4. UN CIRON. Voy. plus haut, L. I, f. 7, p. 84, n. 6. — « Au dix-septième siècle, avant l'usage des microscopes pour étudier la nature, on prenait cet insecte pour le symbole de ce qu'il y a de plus petit au monde. » (LITTRÉ.) Il est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu.

5. QU'IL PLAÎT AU SORT ; « où il plaît au Sort de la faire entrer. » Expression elliptique.

6. PYTHAGORE, etc. Ce philosophe, né à Samos, vivait au sixième siècle avant J.-C. On sait qu'il a beaucoup voyagé et qu'au retour de ses voyages il fonda à Crotona, en Italie, une école philosophique qui enseignait, entre autres doctrines, la métempsychose. Parmi les légendes dont sa biographie, d'ailleurs peu authentique, est remplie, il en est une qui le fait voyager dans les Indes, et « y puiser le mystère » de la transmigration des âmes.

7. PRIER QUE. Sur cette locution peu usitée aujourd'hui, voy. page 55, note 2.

8. HÔTE. Expression philosophique. *Hôte* signifiant celui qui reçoit et celui qui est reçu, on dit également : L'âme est l'hôte du corps, c'est-à-dire habite dans le corps, « *corporis hospes animus* » (SÈNEQUE), ou bien : l'âme a le corps pour hôte, est logée par le corps, ce qui revient au même.

9. LE FILS DE PRIAM, Paris, qui enleva Hélène, fille de Tyndare et reine de Sparte.

10. LA GRECQUE BEAUTÉ. Inversion imitée des langues anciennes. On la

Le bramin fut surpris de chose¹ si nouvelle.
 Il dit à cet objet² si doux :
 « Vous n'avez qu'à choisir ; car chacun est jaloux
 De l'honneur d'être votre époux.
 — En ce cas je donne, dit-elle,
 Ma voix au plus puissant de tous.
 — Soleil, s'écria lors le bramin à genoux,
 C'est toi qui seras notre genre.
 — Non, dit-il, ce nuage épais
 Est plus puissant que moi, puisqu'il cache mes traits ;
 Je vous conseille de le prendre.
 — Hé bien ! dit le bramin au nuage volant,
 Es-tu né pour ma fille ? — Hélas ! non ; car le vent
 Me chasse à son plaisir³ de contrée en contrée :
 Je n'entreprendrai point sur les droits de Borée⁴. »
 Le bramin fâché s'écria :
 « O vent, donc, puisque vent y a⁵,
 Viens dans les bras de notre belle ! »
 Il accouroit ; un mont en chemin l'arrêta.
 L'éteuf⁶ passant à celui-là,
 Il le renvoie, et dit : « J'aurais une querelle
 Avec le rat ; et l'offenser
 Ce seroit être fou, lui qui peut me percer. »

rencontre assez souvent au seizième siècle, surtout dans le style familier.

Dieu tout puissant te doint (te donne) pour t'estrener
 Les quatre coins du monde à gouverner,
 Tant pour le bien de la ronde machine
 Que pour autant que sur tous en es digne.
 (Cl. MAROT, *Ep. au Roy.*)

1. DE CHOSE, etc. La suppression de l'article indéfini « une » forme ici une sorte de latinisme (*de re tam nova*).

2. OBJET. Voy. page 313, note 4.

3. A SON PLAISIR, selon son plaisir ; comme on dit, « à son gré ». Expression empruntée au latin par le moyen âge et le seizième siècle, et que La Fontaine leur a empruntée :

Jamais nul temps nous ne sommes rassés ;
 Puis çà, puis là, comme le vent varie,
 A son plaisir sans cesse nous charrie.
 (VILLON, *Ballade des Pendus.*)

4. BORÉE. « Les bramins ne savent ce que c'est que Borée. » (NODIER.)

5. Y A. Dans cette locution familière, il est supprimé. — « Et quels avantages, madame, puisque madame y a ? » (MOLIÈRE, *G. Dandin*, I, iv.) — Dans la poésie familière on tolère quelques locutions qui forment hiatus : tant y a, à tort et à travers, çà et là, etc. (QUICHERAT.)

Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne.
 (RACINE, *Plaid.*, v. 711.)

6. ETEUF, balle dont on se sert au jeu de paume. Métaphore tirée de ce jeu où la balle passe de mains en mains. — C'est le même mot, originairement, qu'*étouffe*, qui vient de l'allemand *stoff*. (LITTRÉ.)

Au mot de rat, la damoiselle¹
 Ouvrit l'oreille : il fut l'époux.
 Un rat ! un rat : c'est de ces coups
 Qu'Amour fait ; témoin telle et telle
 Mais ceci soit dit entre nous².

On tient toujours du lieu³ dont on vient. Cette fable
 Prouve assez bien ce point ; mais, à la voir de près,
 Quelque peu de sophisme entre parmi ses traits⁴ :
 Car quel époux n'est point au Soleil préférable,
 En s'y prenant ainsi⁵ ? Dirai-je qu'un géant
 Est moins fort qu'une puce ? Elle le mord pourtant.
 Le rat devoit aussi renvoyer, pour bien faire,
 La belle au chat, le chat au chien,
 Le chien au loup. Par le moyen
 De cet argument circulaire⁶,
 Pilpay⁷ jusqu'au soleil eût enfin remonté ;
 Le Soleil eût joui de la jeune beauté.
 Revenons, s'il se peut, à la métempycose :
 Le sorcier du bramin fit sans doute une chose
 Qui, loin de la prouver, fait voir sa fausseté.
 Je prends droit là-dessus contre le bramin même ;
 Car il faut, selon son système,
 Que l'homme, la souris, le ver, enfin chacun
 Aille puiser son âme en un trésor commun⁸ :
 Toutes sont donc de même trempe⁹ ;

1. DAMOISELLE (*dominicella*), jeune fille noble. C'est le féminin de *damoiseau* (*dominicellus*), qui signifie jeune gentilhomme.

2. ENTRE NOUS. Donnons ici, en peu de mots, l'appréciation de Saint-Marc Girardin sur ce passage et sur toute la suite de cette fable bizarre et philosophique : « Voilà le conteur ; nous verrons tout à l'heure l'argumentateur. Quel tableau poétique ! quelles images ! quelles descriptions faites d'un mot ! Le soleil que le bramin adore à genoux, le nuage volant que le vent chasse de contrée en contrée, le vent lui-même qui, amoureux et rapide, accourait dans les bras de la belle : il y a là une pompe et un éclat de poésie cherchés à dessein pour faire contraste avec le dénouement : Au mot de rat, la damoiselle, etc. Comme ces deux vers courts, vifs et malins, font ressortir la magnificence des premiers ! » (T. II, 148.)

3. DU LIEU, de l'origine, de la naissance et de l'éducation première. Le mot « lieu » ainsi employé implique toutes ces significations.

4. TRAITS, détails, exemples cités ; de même qu'on dit : un trait d'histoire.

5. EN S'Y PRENANT AINSI, en raisonnant ainsi, d'après ces principes ou ces prémisses.

6. CIRCULAIRE, qui tourne comme dans un cercle.

7. PILPAY, ou Bidpai, fabuliste indien à qui La Fontaine emprunte cet apologue. Voy. *Études préliminaires*, p. 20.

8. TRÉSOR COMMUN, l'âme universelle dont les âmes particulières des êtres vivants ne sont que des parcelles détachées.

9. DE MÊME TREMPÉ. « La Fontaine ne peut pas laisser passer une si belle occasion d'argumenter à son aise... Il vient de là au système de la

Mais, agissant-diversement
 Selon l'organe¹ seulement,
 L'une s'élève, et l'autre rampe.
 D'où vient donc que ce corps si bien organisé²
 Ne put obliger son hôtesse
 De s'unir au Soleil? Un rat eut sa tendresse.

Tout débattu, tout bien pesé,
 Les âmes des souris et les âmes des belles
 Sont très différentes entre elles ;
 Il en faut revenir toujours à son destin,
 C'est-à-dire à la loi par le ciel établie :
 Parlez au diable, employez la magie³,
 Vous ne détournerez nul être de sa fin⁴.

VIII. — LE FOU QUI VEND LA SAGESSE⁵

Jamais auprès des fous ne te mets à portée⁶ :
 Je ne te puis donner un plus sage conseil.
 Il n'est enseignement pareil

métempsychose dont il expose nettement les deux principaux arguments : 1° l'unité de substance ; 2° le caractère de chaque espèce qui résulte de ses organes ; rien de fondamental et d'essentiel dans les races ; tout est accidentel, tout est relatif. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *ibid.*)

1. L'ORGANE, le corps qui leur sert d'organe ou d'instrument. (En grec *ὄργανον*, instrument.) — « Selon l'organe seulement », uniquement par l'effet de la différence de l'organe. En d'autres termes : toutes les âmes ont la même origine et sont de même nature, mais elles agissent diversement, et cette diversité d'action provient uniquement de la différence des corps qui leur servent d'organes.

2. SI BIEN ORGANISÉ, si excellent organe.

3. MAGIE. On distinguait la *magie blanche* et la *magie noire*. La première, c'est ce que nous appelons chimie ; la seconde comprend les sortilèges, les évocations diaboliques, etc.

4. SA FIN. La Fontaine soutient, contrairement à la doctrine de la métempsychose, le principe de la diversité des espèces, diversité qui ne résulte pas seulement de la différence des organes, mais d'une différence de nature. C'est ce qu'il entend par « la loi que le ciel a établie. » L'accomplissement de cette loi, c'est « le destin » de chaque être vivant, et « sa fin ». — « Si vous traduisez, dit Saint-Marc Girardin, ces derniers vers en langage philosophique, qu'y trouvez-vous? Le respect le plus sincère pour la personnalité humaine et le maintien de l'individualité des espèces. Changez, si vous voulez, par la pensée, la forme des organes ; changez la chatte en femme et la souris en fille ; le caractère primitif de l'espèce se retrouvera à la première occasion, parce que chaque espèce a ses attributs moraux, et que ces attributs moraux déterminent et maîtrisent les attributs physiques au lieu d'être déterminés par eux. » (T. II, 151.)

5. ABSTEMIUS, 184. *De Invano sapientiam vendente.*

6. A PORTÉE, à la distance où l'on peut être atteint ; sous la main. — « Je ne suis pas encore à portée de recevoir cette joie. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 179.) — « Ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré. » (Id., VI, 390.)

A celui-là de fuir¹ une tête éventée.

On en voit souvent dans les cours :
 Le prince y prend plaisir ; car ils donnent² toujours
 Quelque trait³ aux fripons, aux sots, aux ridicules⁴.

Un fol⁵ alloit criant par tous les carrefours
 Qu'il vendoit la sagesse, et les mortels crédules
 De courir⁶ à l'achat ; chacun fut diligent.

On essayoit force grimaces ;

Puis on avoit pour son argent,

Avec un bon soufflet, un fil long de deux brasses.

La plupart s'en fâchoient ; mais que leur servoit-il⁷ ?

C'étoient les plus moqués : le mieux étoit de rire,

Ou de s'en aller sans rien dire

Avec son soufflet et son fil.

De chercher⁸ du sens à la chose,

On se fût fait siffler ainsi qu'un ignorant.

1. CELUI-LÀ DE FUIR, tour archaïque. On dirait aujourd'hui : « à celui de fuir, etc. »

2. ILS DONNENT, ils dirigent contre, ils appliquent à, etc. Sens très fréquent de ce verbe au dix-septième siècle. On disait aussi : donner un crime, une réputation à quelqu'un, donner un bruit (une renommée) à quelqu'un. (MOLIÈRE, *Tart.*, V, VI. — *Critique de l'École des fem.*, II.) — « Un livre qui peut justifier les jansénistes des traits que ce ministre leur donne. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 85.)

3. TRAIT, épigramme, raillerie :

Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés...

(MOL., *Tartuffe*, II, II.)

La Fontaine fait ici allusion à cette coutume des princes d'avoir un fou auprès d'eux pour les divertir. Celui de Louis XIV s'appelait l'Angély. Boileau en parle dans la satire I et dans la satire VIII.

4. AUX RIDICULES. Ce mot est ici substantif.

Et l'on m'en a parlé comme d'un ridicule.

(MOL., *École des fem.*, I, VI.)

Parblen, je viens du Louvre où Cléonte, an levé,
 Madame, a bien paru ridicule achevé.

(Id., *Mis.*, II, V.)

5. UN FOL. Voici l'origine de ces deux formes du même mot, *fol* (devant une voyelle) et *fou* devant une consonne. *Fol* est le cas régime de ce mot, dans l'ancienne langue (du latin *follem*) ; *fou* (qui s'écrivait primitivement *fous*), est le cas sujet. Au moyen âge, *l* final dans les mots se changeait en *l* lorsqu'il était suivi de *s* qui indiquait la flexion ou la déclinaison (cas sujet *li fols*, du latin *follicis* : de là *li fous*). Lorsque *l* disparaissait, *l* se maintenait (cas régime, *le fol*, du latin *follem*). Cette double forme, du cas sujet et du cas régime du même mot, a passé dans le français moderne ; seulement, *l* de *fous*, au singulier, a disparu.

6. DE COURIR, s'empressaient de courir. Sur cette ellipse fort usitée dans le style narratif, voy. page 138, note 6.

7. QUE LEUR SERVAIT-IL (de se fâcher). — Sur cette expression, voy. page 203, note 4, et p. 223, n. 5.

8. DE CHERCHER, quant à chercher... — Sur cette construction, voy. page 345, note 1.

La raison est-elle garant
De ce que fait un fou ? le hasard est la cause
De tout ce qui se passe en un cerveau blessé.
Du fil et du soufflet pourtant embarrassé,
Un des dupes¹ un jour alla trouver un sage,
Qui, sans hésiter davantage,
Lui dit : « Ce sont ici hiéroglyphes² tout purs
Les gens bien conseillés, et qui voudront bien faire
Entre eux et les gens fous mettront, pour l'ordinaire,
La longueur de ce fil ; sinon, je les tiens³ sûrs
De quelque semblable caresse.
Vous n'êtes point trompé : ce fou vend la sagesse. »

IX. — L'HUITRE ET LES PLAIDEURS⁴

Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent
Une huitre, que le flot y venoit⁵ d'apporter⁶ :
Ils l'avaient des yeux, du doigt ils se la montrèrent⁷ ;
A l'égard de la dent il fallut contester.
L'un se baissoit déjà pour amasser⁸ la proie ;
L'autre le pousse, et dit⁹ : « Il est bon de savoir
Qui de nous en aura la joie.

1. UN DES DUPES. *Dupe* est féminin et l'était aussi au dix-septième siècle. La Fontaine veut dire : un d'entre ceux qui avaient été dupes. C'est une ellipse.

2. HIÉROGLYPHES. Ce mot signifie : symboles mystérieux, caractères énigmatiques. Il vient de deux mots grecs dont l'un signifie *caractères* et l'autre *sacrés*. C'était l'écriture des prêtres égyptiens. — Ce mot est ici de quatre syllabes.

3. TIENS. je les tiens pour sûrs, je tiens qu'ils sont sûrs. Voy. p. 225, n. 5.

4. Voy. Boileau, Ep. II, vers 41. — « Le commentateur de Boileau dit que cet apologue se trouve dans une comédie italienne. Un fabliau publié par Barbazan et intitulé : *Le deux dames qui ont trouvé un anneau*, a beaucoup de rapport avec cet apologue. » (WALCKENAER.)

5. Y VENOIT. Sur la place de l'adverbe *y* qui, dans l'usage courant et selon la logique de la phrase, devrait se mettre entre les deux verbes, voy. la note 5, de la page 89, concernant le pronom personnel placé de même.

6. D'APPORTER. « La Fontaine ne s'est point piqué de la concision de Boileau. Il n'oublie aucune circonstance intéressante. *Sur le sable*, l'huitre est fraîche, ce qui était bon à remarquer ; aussi le dit-il formellement : *que le flot y venoit d'apporter*, et ce mot fait image. » (CHAMFORT.)

7. ILS SE LA MONTRENT. « L'appétit des plaideurs fournit à La Fontaine deux jolis vers qui peignent la chose. » (Id.)

8. AMASSER. Ce verbe s'employait autrefois au lieu de *ramasser*. — « On dit à la cour : *amassez mes gants, mon chapeau, et non ramassez.* » (MÉNAGE.) — Acception tombée en désuétude.

9. ET DIT. « Voilà comme cela a dû se passer. Le discours du plaideur anime la scène. L'arrivée de Perrin Dandin lui donne un air plus vrai que celui de la Justice (dans Boileau), qui est un personnage allégorique. Je voudrais seulement que les deux pèlerins fussent à jeun comme ceux de

Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le gobeur¹ ; l'autre le verra faire.
— Si par là l'on juge l'affaire,
Reprit son compagnon, j'ai l'œil bon, Dieu merci².
— Je ne l'ai pas mauvais aussi³,
Dit l'autre ; et je l'ai vue avant vous, sur ma vie⁴.
— Hé bien ! vous l'avez vue ; et moi je l'ai sentie.⁵
Pendant tout ce bel incident⁶,
Perrin Dandin⁷ arrive : ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huitre, et la gruge⁸,
Nos deux messieurs le regardant⁹.
Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
« Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens¹⁰ ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. »

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui ;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles :

Boileau. » (Id.) — Cette circonstance « d'être à jeun » ne nous semble pas nécessaire pour avaler une huitre avec plaisir.

1. GOBEUR. Ce mot, de la langue du peuple, n'est pas et n'a jamais été adopté par l'Académie.

2. DIEU MERCI, grâce à Dieu (par la grâce de Dieu). Voy. p. 207, n. 5.

3. AUSSI, selon l'usage et la grammaire modernes, il faudrait *non plus*. Voy. p. 396, n. 5.

4. SUR MA VIE. Locution familière et elliptique : j'en jure, ou je l'affirme, sur ma vie.

5. INCIDENT. Un incident est une difficulté qui s'élève dans le cours d'une affaire ; c'est aussi une contestation particulière qui naît dans un procès, qui survient dans un débat principal (du latin *incidere, incidens*).

6. PERRIN DANDIN. Rabelais donne ce nom à un homme de justice (*Pantagruel*, III, 39). Racine nomme ainsi son juge dans *les Plaideurs* (1668). — Avant d'être un nom propre, *Dandin* était un nom commun et signifiait « badaud, imbécile ». On lit dans le *Treasure of the language française* de Nicot (1606) : « *Dandin* est dit de celui qui baye (bayer, avoir la bouche béante) ça et là par sottise et badaudise, sans avoir contenance arrêtée : *ineptus, insipidus ; et dandiner*, user de telle badaudise, *ineptire*. » (L. MOLAND.)

7. GRUGER. Terme du style familier, qui signifie au propre : écraser ou broyer sous sa dent (du bas allemand *grusen, écraser*).

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire et manger.
(Anc. chans. cit. p. Trévoux.)

8. LE REGARDANT. Ce participe présent est l'équivalent de l'ablatif absolu des Latins. — Voy. p. 62, n. 1. — De même, au vers suivant : « Ce repas fait. »

9. SANS DÉPENS, sans frais. Il n'y a de « dépens » pour personne ; aucun des deux plaideurs ne paiera les frais à l'autre ; aucun n'est condamné « aux dépens » envers l'autre. — *Dépens* (autrefois *despens*) est le participe passé masculin singulier de l'ancien verbe *despendre*, ou *dependre*, qui signifiait « dépenser » (*dispendere, dispensum*) ; et « dépense » vient du féminin du même participe (*dispensam*). « Dépens » n'est plus usité, dans la langue moderne, que dans la locution « aux dépens », et dans le style de la procédure.

Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles¹.

X. — LE LOUP ET LE CHIEN MAIGRE²

Autrefois Carpillon fretin³
Eut beau prêcher, il eut beau dire,
On le mit dans la poêle à frire⁴.
Je fis voir que lâcher ce qu'on a dans la main,
Sous espoir de grosse aventure⁵,
Est imprudence toute pure.
Le pêcheur eut raison ; Carpillon n'eut pas tort :
Chacun dit ce qu'il peut pour défendre sa vie.
Maintenant il faut que j'appuie
Ce que j'avancai lors⁶ de quelque trait encor⁷.
Certain loup, aussi sot que le pêcheur fut sage,
Trouvant un chien hors du village,
S'en alloit⁸ l'emporter. Le chien représenta
Sa maigreur : « Jà⁹ ne plaise à votre seigneurie

1. LE SAC ET LES QUILLES, ne leur laisse rien. Au propre, cela signifie. Perrin tire à lui l'argent, c'est-à-dire l'enjeu, le gain, et ne laisse aux plaideurs que les quilles qui ont servi à jouer et le sac où on les enferme. — Par une métaphore semblable, on dit de quelqu'un qui est parti précipitamment pour cause d'exclusion : « Il a pris son sac et ses quilles. » (Trévoux.)

2. Esope, f. 35 et 86.

3. FRETIN. Ce substantif, mis ici en apposition, caractérise le mot préédent et tient lieu d'un adjectif, par une sorte d'ellipse.

4. FRIRI. Voy. L. V, f. 3.

5. GROSSE AVENTURE. « On disait : mettre de l'argent à la grosse aventure, pour dire : le mettre à profit sur le négoce de mer, au risque de le perdre si le vaisseau est pris ou fait naufrage. — Le bureau des assurances répond de la grosse aventure. » (Trévoux.)

6. LORS, pour alors. Ces deux mots primitivement se sont employés l'un pour l'autre. Ils ont la même origine : *lors* vient de *illa hora*, avec l'adverbiale ; *alors* vient de *ad-illum-horam*.

7. ENCOR. La rime d'encor et de tort laisse à désirer. Il y a bien des négligences de cette sorte dans la versification de La Fontaine, mais le genre de la fable les excuse ou les fait, du moins, facilement supporter. — On lui a reproché, en outre, la consonance de *lors* et d'encor dans ce même vers.

8. S'EN ALLOIT, pour « alloit ». Locution d'usage courant au dix-septième siècle, et qui forme archaïsme. Nous l'avons déjà rencontrée. — Voy. p. 397, n. 7. — « Un de ses fils s'en va mourir. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 462.) — « Je m'en allais vous apprendre cette nouvelle, si vous ne m'aviez prévenue. » (ID., V, 350.)

9. JÀ, vieux mot qui était déjà un archaïsme du temps de La Fontaine, et qui ne s'employait que dans le style très familier. Il vient du latin *jam* et s'unit souvent à la négation qu'il fortifie. On peut le traduire ici par « maintenant ».

Malvaise ensemble (exemple) n en serat ja de mei (moi).
(Chanson de Roland, v. 1014.)

De me prendre en cet état-là ;
Attendez : mon maître marie
Sa fille unique, et vous jugez
Qu'étant de noce, il faut, malgré moi, que j'engraisse.¹
Le loup le croit, le loup le laisse.
Le loup, quelques jours écoulés²,
Revient voir si son chien n'est pas meilleur à prendre ;
Mais le drôle étoit au logis.
Il dit au loup par un treillis :
« Ami, je vais sortir ; et, si tu veux attendre,
Le portier du logis et moi
Nous serons tout à l'heure³ à toi. »
Ce portier du logis étoit un chien énorme,
Expédiant les loups en forme⁴.
Celui-ci s'en douta. « Serviteur au portier »,
Dit-il ; et de courir⁵. Il étoit fort agile ;
Mais il n'étoit pas fort habile :
Ce loup ne savoit pas encor bien son métier.

XI. — RIEN DE TROP⁶

Je ne vois point de créature
Se comporter modérément.
Il est certain tempérament⁷
Que le maître de la nature
Veut que l'on garde en tout. Le fait-on ? nullement :
Soit en bien, soit en mal, cela n'arrive guère.
Le blé, riche présent de la blonde Cérés⁸,

1. QUELQUES JOURS ÉCOULÉS ; sorte d'ellipse qui donne à la phrase un caractère d'ablatif absolu, comme en latin. Voy. p. 139, n. 1, et p. 192, n. 5.

2. TOUT À L'HEURE, à l'instant même. Voy. p. 89, n. 6, et p. 288, n. 4.

3. EN FORME, en bonne forme, selon les règles ; comme on dit : cet arrêt est rendu en forme ; cet argument est en forme. — Expédier est pris ici dans le sens de se débarrasser de quelqu'un, l'expédier, le faire périr. — « On la mène à la Grève... Elle fut expédiée (pendue) en un instant. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 280.)

4. ET DE COURIR, il se hâta de courir. Voy. p. 198, n. 6.

5. ABSTEMIUS, 136. *De avibus immoderate segetem depascentibus.*

6. TEMPÉRAMENT, mesure, modération.

Vous ne gardez en rien les doux tempéraments.
(MOLIÈRE, Tartuffe, V, 1.)

— « Ils épuisaient leur esprit à chercher des tempéraments. » (RACINE, Port-Royal, IV, 527.) — C'est la pensée d'Horace :

Est modus in rebus. Sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.
(L. I, Sat. I, 106.)

7. LA BLONDE CÉRÈS. Expression latine : *flava Ceres*.

Trop touffu bien souvent épuise les guérets¹ :
 En superfluités² s'épandant³ d'ordinaire,
 Et poussant trop abondamment,
 Il ôte à son fruit l'aliment⁴.

L'arbre n'en fait pas moins : tant le luxe⁵ sait plaire !
 Pour corriger le blé, Dieu permit aux moutons
 De retrancher l'excès des prodiges moissons.

Tout au travers ils se jetèrent,
 Gâtèrent tout, et tout broutèrent ;
 Tant que⁶ le ciel permit aux loups

D'en croquer quelques-uns : ils les croquèrent tous ;
 S'ils ne le firent pas, du moins ils y tâchèrent⁷.

Puis le ciel permit aux humains

De punir ces derniers : les hommes abusèrent⁸
 A leur tour des ordres divins.

De tous les animaux, l'homme a le plus de pente

A se porter dedans⁹ l'excès.

Il faudrait faire le procès¹⁰

1. GUÉRETS. Ce mot, employé en poésie comme synonyme de champs, campagnes (en latin classique *culta*, terres cultivées), signifie au propre : terre labourée fraîchement, et non encore ensemencée. Il vient du bas latin *veractum* pour *veractum*.

2. SUPERFLUITÉS. Expression imitée de Virgile, qui s'en sert en parlant des arbres d'une pousse trop vigoureuse :

Ramos compecco fluentes. (Géorg., II, 370.)

3. S'ÉPANDANT. Sur ce mot, autrefois très usité et qui ne s'emploie plus guère qu'en poésie, voy. p. 371, n. 4.

4. L'ALIMENT, il ôte à l'épi ce qui le nourrit et le fait grossir.

5. LE LUXE, l'excès, la richesse excessive de la végétation. En latin, *luxuriosus, luxuriare* :

Luxuriosum segetum tenera deponcit in herba.

(VIRGILE, Géorg., I, 111.)

6. TANT QUE, à tel point que (*adeo ut*).

7. Y TÂCHÈRENT. On emploie ordinairement *de* après *tâcher* et devant l'infinitif qui suit. On emploie aussi *à* ou *y*, avec le sens de travailler à, s'appliquer à. « Je tâche tous les jours à profiter de mes réflexions. » (M^{me} DE SEVIGNÉ, III, 257.)

Je m'excite contre elle et tâche de la braver.

(RACINE, *Britannicus*, II, n.)

8. ABUSÈRENT. « On ne voit pas trop comment les humains purent abuser des ordres divins en tuant les loups. » (NOBLET.) — « Ne dirait-on pas, suivant La Fontaine, que nous sommes obligés, en conscience, à en conserver l'espèce ? Si cela est, les Anglais, qui sont parvenus à les détruire dans leur île, sont de grands scélérats. » (CHAMFORT.) — La Fontaine parle ici, en général, des excès de toute sorte auxquels se portent les hommes. Les « loups » ne servent que de transition pour passer des bêtes à l'homme.

9. DEDANS était autrefois préposition et synonyme de *dans*. — Voy. p. 113, n. 5.

10. FAIRE LE PROCÈS, accuser, blâmer. Expression très française dans ce sens figuré :

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.

Je ne veux point ici lui faire son procès.

(BOUKAÛ, *Art poétique*, III, 216.)

Aux petits comme aux grands. Il n'est âme vivante
 Qui ne pêche en ceci. Rien de trop¹ est un point
 Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point

XII. — LE CIERGE²

C'est du séjour des dieux que les abeilles viennent³.
 Les premières, dit-on, s'en allèrent loger

Au mont Hymette⁴, et se gorger

Des trésors qu'en ce lieu les zéphyrus entretiennent.

Quand on eut des palais de ces filles du ciel

Enlevé l'ambrosie en leurs chambres enclose⁵,

Où, pour dire en françois la chose,

Après que les ruches sans miel

N'eurent plus que la cire, on fit mainte bougie ;

Maint cierge aussi fut façonné⁷.

Un d'eux voyant la terre en brique au feu durcie

1. RIEN DE TROP, conseil de sagesse pratique, sous forme de proverbe, en grec et en latin, comme en français : οὐδὲ ἄνωγ; ne quid nimis.

Nam id arbitror

Apprime in vita esse utile, ut ne quid nimis.

(TERENCE, *Andrienne*, I, 1.)

2. QU'ON N'OBSERVE POINT. « Je ne sais comment La Fontaine a pu faire une aussi mauvaise petite pièce sur un sujet de morale si heureux. Tout y porte à faux. » (CHAMFORT.) — La critique est trop sévère. Cette « pièce », — car ce n'est pas une fable, mais une moralité développée — est médiocre ; La Fontaine semble s'y reposer et y sommeiller un peu.

3. ABSTOMIUS, 54. *De Cera duritiam appetente.*

4. HYMETTE. Reminiscence de Virgile :

Esse apibus partem divinus mentis et hancus

Æthereos.

(Géorg., IV, 320.)

5. HYMETTE. « Hymette était une montagne célébrée par les poètes, située dans l'Attique, et où les Grecs recueillaient d'excellent miel. » (*Note de La Fontaine.*)

6. ENCLOSE, enfermée ; du latin *in-clausa* (in-claudere, d'où : *includere*). Terme vieilli.

7. FAÇONNÉ. Littéré définit *bougie* : « chandelle de cire ou de stéarine ; » il définit *cierge* : « grande chandelle de cire, à l'usage des églises. » Ajoutons ceci : le premier mot a une origine historique ; il vient de la ville de Bougie, en Algérie, où ce produit fut d'abord fabriqué. Le mot *cierge* a une origine populaire et date du moyen âge ; il vient du latin *cerum*, fait de cire (*ceraj*).

Par devant li ot quatre candelers,
 Et sur cascun ont un cierge allumé.

(Huon de Bordeaux, douzième siècle. — Bartsch, p. 20.)

Vaincre l'effort des ans¹, il² eut la même envie;
Et, nouvel Empédocle³ aux flammes condamné
Par sa propre et pure folie,
Il se lança dedans. Ce fut mal raisonné :
Ce cerje ne savoit grain⁴ de philosophie.

Tout en tout est divers : ôtez-vous de l'esprit
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre.
L'Empédocle de cire⁵ au brasier⁶ se fondit :
Il n'étoit pas plus fou que l'autre⁷.

1. VAINCRE L'EFFORT DES ANS. Expression poétique imitée du latin : *vis annorum vincere*. Virgile a dit d'un chêne :

Multa virum volvens durando sæcula vincit.
(*Géorg.*, II, 296.)

~ Effort exprime la puissance du temps, son action continue et redoublée. Primitivement, ce mot (*esforx*, de *esforcier*, *esfortiare*) était synonyme de « force ».

2. IL. Nous avons déjà signalé le pléonasme formé par il lorsqu'il y a un premier sujet exprimé dans la phrase. Voy. p. 315, n. 6.

3. EMPÉDOCLE. « Empédocle était un philosophe ancien qui, ne pouvant comprendre les merveilles du mont Etna, se jeta dedans par une vanité ridicule ; et, trouvant l'action belle, de peur d'en perdre le fruit et que la postérité ne l'ignorât, laissa ses pantoufles au pied du mont. » (*Note de La Fontaine.*) — Empédocle, né à Agrigente en Sicile, philosophe pythagoricien, vivait vers 444 av. J.-C. Horace parle du même fait :

*Dens immortalis haberi
Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Insiluit.* (*Art poétique*, v. 464.)

4. GRAIN. L'emploi de ce mot avec le sens de « très petite quantité » est très fréquent : dans ces locutions, « un grain d'ambition, un grain d'orgueil, etc. », on compare cette parcelle d'orgueil ou d'ambition à un grain de céréales. — Grain signifie aussi, dans d'autres locutions semblables à celles que nous venons de citer, « un très petit poids ». (Voy. p. 360, n. 3.) Le trait d'union entre toutes ces expressions, c'est l'idée de quelque chose, de très petit ou de très léger.

5. L'EMPÉDOCLE DE CIRE. Cette expression est forcée, peu naturelle, peu digne du goût si juste et si délicat de La Fontaine. On l'a critiquée avec raison.

6. AU BRASIER, dans le brasier. Cette tournure, qui répond au datif des Latins, était très usitée en prose et en vers au seizième siècle, et nos meilleurs poètes du dix-septième en offrent d'innombrables exemples : « L'endurcissement au péché traîne une mort funeste. » (MOLÈRE, *D. Juan*, V, vi.) — « Je trouve dans votre personne de quoi avoir raison aux choses que je fais pour vous. » (Id., *L'Avare*, I, 1.)

7. QUE L'AUTRE. Chamfort et Nodier s'accordent à déclarer mauvaise cette fable. « Quelle bizarre idée de prêter à un cerje la fantaisie de devenir immortel, et pour cela de se jeter au feu ! » Elle est, tout au moins, au rang des moins bonnes du recueil entier. Ces fables médiocres, éparées dans le recueil et très clairsemées, qui à première vue semblent peu dignes d'y tenir une place, ont un avantage : elles font ressortir, par le contraste, l'excellence du reste ; elles nous rappellent à cette primitive simplicité du style, à cette sorte de naïveté dans l'invention et la narration, qui sont l'un des traits distinctifs et très anciens du genre de l'apologue.

XIII. — JUPITER ET LE PASSAGER¹

Oh ! combien le péril enrichiroit les dieux,
Si nous nous souvenions des vœux qu'il nous fait faire !
Mais, le péril passé², l'on ne se souvient guère
De ce qu'on a promis aux dieux ;
On compte seulement ce qu'on doit à la terre.
Jupiter, dit l'impie, est un bon créancier ;
Il ne se sert jamais d'huissier.
Eh ! qu'est-ce donc que le tonnerre ?
Comment appelez-vous ces avertissements ?

Un passager pendant l'orage
Avait voué cent bœufs au vainqueur des Titans³.
Il n'en avoit pas un : vouer cent éléphants
N'auroit pas coûté davantage.
Il brûla quelques os quand il fut au rivage :
Au nez de Jupiter la fumée en monta.
« Sire Jupin⁴, dit-il, prends mon vœu ; le voilà :
C'est un parfum de bœuf que ta grandeur respire.
La fumée est ta part : je ne te dois plus rien. »
Jupiter fit semblant de rire ;
Mais, après quelques jours, le dieu l'attrapa bien⁵,
Envoyant⁶ un songe⁷ lui dire

1. Esope, f. 18, 47, 156.

2. LE PÉRIL PASSÉ. Il y a un proverbe italien, cité par Rabelais (L. IV, ch. xxiv), auquel La Fontaine fait ici allusion : *passato el pericolo, gabato el santo* ; « le péril passé, on se gabe (on se moque) du saint. »

3. TITANS. Les Titans, fils du Ciel et de la Terre, voulurent détrôner Jupiter, qui, aidé de Pallas et de Bacchus, les foudroya.

4. JUPIN. Voy. p. 84, n. 8. Cette appellation, qui est du style très familier, est ici placée à dessein : elle marque bien l'irrévérence du passager qui croit n'avoir plus rien à attendre ni à craindre de Jupiter. La même intention moqueuse paraît dans les vers suivants.

5. L'ATTRAPA BIEN. La Fontaine a toujours le style de la chose. Ce n'est jamais la qualité des personnages qui le décide. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières ; le Moucheron est un héros, lorsqu'il combat le Lion. » (MARMONTEL, *Elém. de littérature*, art. *Fable*.)

6. ENVOYANT, en envoyant. Cet emploi du participe présent, au sens du gérondif avec *en*, est très fréquent chez nos poètes classiques.

Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes,
Craignant toujours pour vous quelque nouveau danger...
(RACINE, *Andromaque*, I, 1.)

— Quand l'amoureux Titus, devenant son époux,
Lui prépare un état qui rejailit sur vous.
(Id., *Bérénice*, I, m.)

— Voy. p. 240, n. 3.

7. UN SONGE. Les songes viennent de Jupiter, dit Homère. (*Iliade* ch. II, v. 6.)

Qu'un tel trésor étoit en tel lieu. L'homme au vœu
 Courut au trésor comme au feu.
 Il trouva des voleurs; et, n'ayant dans sa bourse
 Qu'un écu¹ pour toute ressource,
 Il leur promit cent talents d'or²,
 Bien comptés, et d'un tel trésor :
 On l'avoit enterré dedans³ telle bourgade.
 L'endroit parut suspect aux voleurs; de façon
 Qu'à notre prometteur⁴ l'un dit : « Mon camarade,
 Tu te moques de nous; meurs, et va chez Pluton
 Porter tes cent talents en don. »

XIV. — LE CHAT ET LE RENARD¹

Le chat et le renard, comme beaux petits saints,
 S'en alloient en pèlerinage.
 Il étoient deux vrais tartufs⁶, deux archipatelins⁷,
 Deux francs patte-pelus⁸, qui, des frais du voyage,

1. UN ÉCU. « Cet écu sonne un peu faux, dit un commentateur, auprès de ces talents d'or et de l'hecatombe qui nous reportent aux temps anciens. » On a répondu à cette légère critique que ces anachronismes choquent peu dans notre poésie classique où les usages antiques et les mœurs modernes sont si souvent mêlés et confondus.

2. TALENTS D'OR. Le talent d'or valait dans l'antiquité environ 15 000 fr.; d'autres disent, 34,000 fr.

3. DEDANS. Voy. p. 113, n. 5.

4. PROMETTEUR. Mot du style familier qui rappelle le vers d'Horace :
 Quid dignum tanto feret hic promissor hiatus?
 (Art poétique, 138.)

5. Regnerii (Jacques Régner) *Apologi Phædræi*, pars I, f. 23. *Catus agrestis et Vulpes*. — Marie de France, f. 98.

6. TARTUFS. Le est retranché pour la mesure. La comédie de Molière est de 1664, et cette fable, de 1678. — On fait venir ce mot de *truffactor*; expression de la basse latinité qui signifie *trompeur*, d'où *truffa*, en italien et en espagnol, a signifié tromperie, et *truffar*, tromper. A ce mot on a ajouté la syllabe augmentative *tra*, qui dans ces langues est une sorte de superlatif : *trattuffar*, tromper avec effronterie. L'euphonie a donné ensuite *Tartuffar* et *Tartuffe*. — *Truffaldin* est un fourbe vénitien. *Montufar* est un personnage de même famille qui joue un rôle dans la *Nouvelle des Hypocrites*, que Scarron a imitée des Espagnols, et qui a pu servir à Molière. Tous ces noms ont la même racine. (Philarete CHASLES.)

7. ARCHIPATELINS, superlatif de *patelin*, souple et artificieux. Le type de ce caractère est dans la comédie ou farce de *l'Avocat Patelin* (quinzième siècle). — Ces deux substantifs, créés par le théâtre, présentent à l'esprit un sens plus déterminé qu'*hypocrite* et *câlin*, parce que la scène, en nous montrant ces deux personnages, a bien arrêté pour nous l'analogie de leurs noms avec leurs caractères. » (WALCKENAER.)

8. PATTE-PELUS. Locution proverbiale pour désigner un flatteur hypocrite. *Patte-pelus*. Ce mot composé, qui est ici masculin et qui signifie mot à mot : « *pelus* (ou *poilus*) quant à la patte », désigne ceux dont les façons d'agir sont doucereuses et dangereuses. On dit aussi, et plus sou-

Croquant mainte volaille, escroquant maint fromage,
 S'indemnissoient à qui mieux mieux¹.
 Le chemin étant long, et partant ennuyeux,
 Pour l'accourcir² ils disputèrent.
 La dispute est d'un grand secours :
 Sans elle on dormiroit toujours.
 Nos pèlerins s'égosillèrent³.
 Ayant bien disputé⁴, l'on parla du prochain.
 Le renard au chat dit enfin :
 « Tu prétends être fort habile;
 En sais-tu tant que⁵ moi? J'ai cent ruses au sac.
 — Non, dit l'autre : je n'ai qu'un tour dans mon bissac;
 Mais je soutiens qu'il en vaut mille. »
 Eux de⁶ recommencer la dispute à l'envi.
 Sur le que si, que non⁷, tous deux étant ainsi,
 Une meute apaisa la noise⁸.

vent, d'un hypocrite : « *c'est une patte pelus*, une patte douce et flatteuse dont il faut se défier. (Le radical de *pelus* est l'ancien mot français *peil*, qui dans le français plus moderne est devenu *poil*.)

1. A QUI MIEUX MIEUX. Voy. p. 343, n. 1, notre remarque sur cette expression. — De même, un peu plus loin, sur *partant*, voy. p. 62, n. 4.

2. ACCOURCIR. Dans le français classique et au moyen âge, les verbes simples sont plus usités que les verbes composés et s'en distinguent par une nuance plus marquée qu'aujourd'hui. C'est une observation que nous avons déjà faite à propos d'*épandre*, d'*emplir*, d'*amasser*, employés là où le français moderne préfère « répandre, remplir, ramasser, raccourcir ». — « Pour *accourcir* notre voyage de deux jours... » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 97.) — « Je le prie de prendre soin d'*accourcir* les lignes que je veux de vous. » (Id., VI, 239.)

3. S'ÉGOSILLÈRENT. Expression vive et pittoresque, qui est formée de l'ancien mot *gosillier*, signifiant « gosier ».

4. AYANT BIEN DISPUTÉ se rapporte très correctement à *l'on* qui est ici l'équivalent de *ils*, *l'un et l'autre*.

5. TANT QUE. Dans certaines locutions, *tant* remplace *autant*, comme dans celle-ci : « tous *tant* que nous sommes; *tant* qu'il peut, etc. » C'est une sorte de latinisme. — « Je ne puis dire *tant* de bien de cette pièce que de la précédente. » (CORNEILLE. *Examen de la Place Royale*.)

6. EUX DE, etc. Dans l'ancien français *eux* était un cas régime (*els, illos*). Dans le français moderne, il s'emploie d'ordinaire comme régime ou complément d'une préposition ou d'un verbe. Cependant il est parfois aussi sujet, comme ici. Mais on peut remarquer que c'est par une sorte d'ellipse qu'il est employé comme sujet; le sens est celui-ci : « quant à eux, ils se hâtent de recommencer, etc. » — Sur ce *de*, déjà signalé bien souvent, voy. p. 138, n. 6.

7. QUE SI, QUE NON. Voy. p. 275, n. 1.

8. NOISE, querelle, dispute, bruit (du latin *nausea*). Terme de la langue du moyen âge qui était suranné, même au dix-septième siècle. Boileau l'a employé, comme La Fontaine, en l'appliquant aux animaux :

L'animal le plus fier qu'enfante la nature...

Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.

(Sat. VIII, 138.)

Grant est la noise, si l'olrent François.

(Chanson de Roland, v. 1008.)

Le chat dit au renard : « Fouille en ton sac, ami ;
 Cherche en ta cervelle matoise ¹
 Un stratagème sûr : pour moi, voici le mien. »
 A ces mots, sur un arbre il grimpa bel et bien ².
 L'autre fit cent tours inutiles,
 Entra dans cent terriers, mit cent fois en défaut
 Tous les confrères de Brifaut ³.
 Partout il tenta ⁴ des asiles :
 Et ce fut partout sans succès ;
 La fumée y pourvut, ainsi que les bassets ⁵.
 Au sortir d'un terrier deux chiens aux pieds agiles
 L'étranglèrent du premier bond.

Le trop d'expédients peut gâter une affaire :
 On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.
 N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.

XV. — LE TRÉSOR ET LES DEUX HOMMES ⁶

Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource,
 Et logeant le diable ⁷ en sa bourse,
 C'est-à-dire n'y logeant rien,
 S'imagina qu'il ferait bien

1. MATOISE. Voy. p. 133, n. 2.
2. BEL ET BIEN. Locution analogue à celle-ci : *bien et beau*. (L. II, f. 16.) Autrefois tous les adjectifs avaient le privilège d'être aussi des adverbes. Voy. p. 135, n. 7.
3. BRIFAUT. Voy. p. 240, n. 5.
4. TENTA. Expression tirée du latin où l'on dit : *tenter* une route, un passage :

Juvénès, *quæ causa subegit*
Ignotas tentare vias ? (VINGÈME, *En.*, VIII, 113.)

5. BASSETS. Quand le renard est dans son terrier, on l'enfume pour le faire sortir ; et, à sa sortie, des bassets (chiens aux jambes courtes) l'étranglent.
6. AUSONE, Epigr. 22 et 23, imitées elles-mêmes de l'anthologie grecque. — FLOPE, f. 334. — Abstemius, f. 110.
7. LOGEANT LE DIABLE. Voici l'explication en vers de ce proverbe :

Un charlatan disoit en plein marché
 Qu'il montreroit le diable à tout le monde.
 Si (aussi) n'y eust nul, tant fast-il empêché,
 Qui ne courust pour voir l'esprit immonde.
 Lors une bourse assez large et profonde
 Il leur déploie, et leur dit : Gens de bien,
 Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien ?
 — Non, dit quelqu'un des plus près regardans.
 — Et c'est, dit-il, le diable, oyez-vous bien,
 Ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans.
 (MELLIEN DE SAINT-GERVAIS. — seizième siècle.)

De se pendre, et finir ¹ lui-même sa misère,
 Puisque aussi bien sans lui la faim le viendrait faire :

Genre de mort qui ne duit ² pas
 A gens peu curieux de goûter ³ le trépas.
 Dans cette intention, une vieille mesure
 Fut la scène où devoit se passer l'aventure :
 Il y porte une corde, et veut avec un clou
 Au haut d'un certain mur attacher le licou.
 La muraille, vieille et peu forte,
 S'ébranle aux premiers coups, tombe avec un trésor.
 Notre désespéré le ramasse et l'emporte,
 Laisse là le licou, s'en retourne avec l'or,
 Sans compter : ronde ou non, la somme plut au sire ⁴.
 Tandis que le galant ⁵ à grands pas se retire,
 L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
 Absent ⁶.

« Quoi ! dit-il, sans mourir je perdrai cette somme ?
 Je ne me pendrai pas ! Et vraiment si ferai ⁷,

Ou de corde je manquerai. »
 Le lacs ⁸ étoit tout prêt ; il n'y manquoit qu'un homme.
 Celui-ci se l'attache, et se pend bien et beau.

Ce qui le consola, peut-être,
 Fut qu'un autre eût, pour lui, fait les frais du cordeau.
 Aussi bien que l'argent le licou trouva maître.

L'avare rarement finit ses jours sans pleurs ;
 Il a le moins de part au trésor qu'il enserre ⁹,

Thésaurisant pour les voleurs,
 Pour ses parents, ou pour la terre ¹⁰.
 Mais que dire du troc ¹¹ que la Fortune fit ?

1. ET FINIR. *De* est supprimé devant le second infinitif, selon l'usage du dix-septième siècle. Voy. p. 212, n. 7.

2. DUIT, ne plait pas. Ce vieux mot vient du latin *ducere*, conduire, venir, plaire. (Le parfait est *duist* ; le participe présent, *duisant*.)

3. GÔUTER, en faire l'expérience, en tâter.

4. SIRE. Voy. p. 331, n. 7.

5. LE GALANT. Voy. p. 96, n. 2.

6. ABSENT. « Ce petit vers de deux syllabes exprime merveilleusement la surprise de l'avare en voyant la place vide et son argent disparu. » (CHAMFORT.)

7. SI FERAI. Ellipse familière, pour *ainsi ferai-je*. — Rien de plus fréquent, au moyen âge, que l'emploi de *si* avec le sens d'*ainsi*. En ce sens, *si* vient du latin *sic*.

8. LACS, lacet (de *laqueus*). — *Bien et beau*. Voy. p. 135, n. 7.

9. ENSERRE. Voy. p. 211, n. 5. (*Enserer*, serrer dans, avec soin, profondément.)

10. LA TERRE, où le trésor reste inutilement enfoui, et qui seule en jouit.

11. TROC, échange, permutation, *troc* de marchandises, d'où le verbe *trocquer*, qui vient de l'espagnol *trocac*.

Ce sont là de ses traits ; elle s'en divertit :
Plus le tour est bizarre, et plus elle est contente

Cette déesse inconstante
Se mit alors en l'esprit
De voir un homme se pendre ;
Et celui qui se pendit
S'y devoit¹ le moins attendre.

XVI. — LE SINGE ET LE CHAT²

Bertrand avec³ Raton, l'un singe et l'autre chat,
Commensaux⁴ d'un logis, avoient un commun maître.
D'animaux malfaisants c'étoit un très bon plat⁵ :
Ils n'y⁷ craignoient tous deux aucun, quel qu'il pût être.
Trouvoit-on quelque chose au logis de gâté,
L'on ne s'en prenoit point aux gens du voisinage :
Bertrand déroboit tout ; Raton, de son côté,
Étoit moins attentif aux souris qu'au fromage.
Un jour, au coin du feu, nos deux maîtres⁸ fripons
Regardoient rôtir des marrons.
Les escroquer étoit une très bonne affaire :
Nos galands⁹ y voyoient double profit à faire ;

1. ET PLUS. La règle moderne veut qu'on supprime *et* entre deux propositions unies par *plus* répété ; cette suppression n'était pas de règle au dix-septième siècle :

Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense.
(CORNEILLE, le Cid, I, v.)

Plus j'ai cherché, madame, et plus je cherche encor
En quelles mains je dois confier ce trésor.
(RACINE, Britannicus, v. 578.)

2. S'Y DEVOIT. Sur cette place du pronom personnel et de l'adverbe *y*, voy. p. 84, n. 2, et p. 222, n. 4.
3. REGNERII *Apologi Phadrii*, pars II, f. 28 : *Felis et Simius*. Noël du Fail, *Contes et discours d'utrapel*, conte 7.
4. AVEC, au lieu de *et*, indique la camaraderie.
5. COMMENSAUX, qui mangent à la même table (*cum*, avec ; *mensa*, table).
6. PLAT. « On dit ironiquement, quand on voit deux ou trois personnes de même génie et qui ne valent pas grand'chose : Voilà un bon plat. » (TRÉVOUX.)

C'est un fort méchant plat que sa sottise personne,
Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne.
(MOLIÈRE, Misanthrope, II, v.)

7. N'Y, en cela, à *ma* faire. Il y a ici une sorte de syllepse : *y* se rapporte à l'idée de « faire le mal », contenue dans l'épithète « malfaisant ».

— N'y craignoient aucun, aucun qui leur fût supérieur.

8. MAÎTRES. Sur l'emploi de ce mot, voy. p. 76, n. 5, et p. 157, n. 1.

9. GALANDS. Ce mot, très usité au quinzième et au seizième siècle, si-

Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.
Bertrand dit à Raton : « Frère¹, il faut aujourd'hui
Que tu fasses un coup de maître ;

Tire-moi ces marrons. Si Dieu m'avoit fait naitre
Propre à tirer marrons du feu,
Certes, marrons verroient beau jeu. »

Aussitôt fait que dit : Raton, avec sa patte,
D'une manière délicate,

Écarte un peu la cendre, et retire les doigts² ;
Puis les reporte à plusieurs fois³ ;

Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque :
Et cependant Bertrand les croque.

Une servante vient : adieu mes gens⁴. Raton
N'étoit pas content, ce dit-on⁵.

Aussi⁶ ne le sont pas la plupart de ces princes
Qui, flattés d'un pareil emploi,
Vont s'échauder⁷ en des provinces
Pour le profit de quelque roi⁸.

gnifait : bons vivants, joyeux compères, avec une nuance de malice et de friponnerie. Il vient du mot *galler*, s'amuser.

Je plains le temps de ma jeunesse
Auquel j'ay plus qu'autre gallé. (VILLON.)

1. FRÈRE. « Le singe dit *Frère* au Chat, parce qu'il veut lui faire commettre une mauvaise action dont il se propose de tirer parti. L'habitude de l'observation avait appris au bon La Fontaine les précautions oratoires des méchants. » (NOTICE.)

2. LES DOIGTS. Dans la Fable, les griffes du chat peuvent être appelées « doigts », parce que les animaux y figurent des hommes. Le chat, ici, est une personne ; il joue un rôle avec intelligence.

3. A PLUSIEURS FOIS. C'est en parlant de ces vers que M^{me} de Sévigné écrivait à sa fille, M^{me} de Grignan : « N'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés ? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld, et nous apprimes par cœur celle du Singe et du Chat... Cela est peint. » (29 avril 1671.)

4. ADIEU MES GENS, tout est fini pour mes gens, il faut leur dire adieu, ils disparaissent. — Cette locution elliptique et populaire exprime la fin, la perte, la disparition d'une chose ou d'une personne : « Adieu la gloire ; adieu paniers, vendanges sont faites. » (LITTRÉ.)

5. CE DIT-ON. Voy. p. 329, n. 1.

6. Sur l'emploi d'*aussi* dans une phrase négative, voy. p. 396, n. 5.

7. S'ÉCHAUDER. Le sens propre de ce mot est : se brûler (avec de l'eau chaude).

8. ROI. On a remarqué que la moralité de cette fable s'appliquerait beaucoup mieux « à cette espèce très nombreuse d'hommes timides et prudents, ou quelquefois de fripons déliés qui se servent d'un homme moins habile dans des affaires épineuses dont ils lui laissent tout le péril et dont eux-mêmes doivent seuls recueillir tout le fruit. Ce n'est même qu'en ce dernier sens que le public applique ordinairement cette fable. » (CHAMFORT.)

XVII. — LE MILAN ET LE ROSSIGNOL¹

Après que le milan, manifeste² voleur,
Eut répandu l'alarme en³ tout le voisinage,
Et fait crier sur lui les enfants du village,
Un rossignol tomba dans ses mains⁴ par malheur.
Le héraut du printemps⁵ lui demande la vie.
« Aussi bien⁶, que manger en qui n'a que le son ?
Écoutez plutôt ma chanson :
Je vous raconterai Térée⁷ et son envie.
— Qui Térée ? est-ce un mets propre pour⁸ les milans ?
— Non pas ; c'étoit un roi dont les feux violents
Me firent ressentir leur ardeur criminelle⁹.
Je m'en vais vous en dire une chanson¹⁰ si belle
Qu'elle vous ravira : mon chant plaît à chacun. »
Le milan alors lui réplique :
« Vraiment, nous voici bien ! lorsque je suis à jeun,
Tu me viens parler de musique !
— J'en parle bien aux rois. — Quand un roi te prendra,
Tu peux lui conter ces merveilles ;

1. ESOPÉ, f. 3. — ABSTEMIUS, 92. *De Luscinia cantum accipitri pro vita pollicente.* — HÉSIOË, *les Travaux et les Jours*, v. 202-212. — MARIE DE FRANCE, f. 57.

2. MANIFESTE, connu pour tel, convaincu d'être voleur, pris sur le fait.
3. EN, pour dans. Latinisme permis en vers.
4. MAINS. « En termes de fauconnerie, on appelle main le pied des oiseaux de proie qu'en langage ordinaire on nomme serre. » (LITTRÉ.)

5. LE HÉRAUT DU PRINTEMPS. *Les hérauts*, dans l'antiquité, et autrefois en France, avaient la fonction d'annoncer l'arrivée d'un prince, de faire connaître ses ordres. On comprend pourquoi le rossignol est appelé héraut du printemps.

6. AUSSI BIEN, en effet, d'ailleurs. — Même sens que dans ce vers de Racine :

Qu'il périsse ! aussi bien, il ne vit plus pour nous.
(*Andromaque*, v. 1408.)

7. TÉRÉE, roi de Thrace, époux de Progné, amant de Philomèle, sœur de Progné. Progné fut changée en hirondelle, Philomèle en rossignol, et Térée en huppe. — *Envie*, désir, passion.

8. PROPRE POUR, qui convient particulièrement à. — « Cette action est très fameuse dans l'histoire ; et je l'ai trouvée très propre pour le théâtre. » (RACINE, Préface de *Bérénice*.) — « Les eaux de Vichy y sont plus propres pour lui que celles de Bourbon. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 316.)

9. CRIMINELLE. « Ces deux vers, de style si correct et si bien tournés, ne conviennent qu'à une dame du temps, à une héroïne du beau monde. Voilà de ces délicatesses qui ne se rencontrent que dans La Fontaine. » (TAINÉ.)

10. CHANSON. Ce mot, dans la vieille langue, s'appliquait même aux poèmes d'un genre relevé. Il désignait spécialement, dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl, les pièces lyriques qui roulaient sur l'amour et sur la description de la nature extérieure ; on les appelait *chansons d'amour* dans le Midi et *romances* dans le Nord. — « Chanson » vient de *cantio*, *cantionem*, synonyme populaire de *carmen*.

Pour un milan, il s'en rira.
Ventre affamé n'a point d'oreilles. »

XVIII. — LE BERGER ET SON TROUPEAU¹

« Quoi ! toujours il me manquera
Quelqu'un de ce peuple imbécile² !
Toujours le loup m'en gôbera !
J'aurai beau les compter ! Ils étoient plus de mille,
Et m'ont laissé ravir notre pauvre Robin³ !
Robin mouton, qui par la ville
Me suivoit pour un peu de pain,
Et qui m'auroit suivi jusques⁴ au bout du monde !
Hélas ! de ma musette⁵ il entendoit le son ;
Il me sentoit venir à cent pas à la ronde.
Ah ! le pauvre Robin mouton ! »
Quand Guillot eut fini cette oraison funèbre,
Et rendu de Robin la mémoire célèbre,
Il harangua tout le troupeau,
Les chefs, la multitude, et jusqu'au moindre agneau,
Les conjurant de tenir ferme⁶ :
Cela seul suffiroit pour écarter les loups.
Foi de peuple d'honneur, ils lui promettent tous
De ne bouger non plus qu'un terme⁷.

1. ABSTEMIUS, 127. *De pastore gregem suam adversus Lupum hortante.*
2. IMBÉCILE, lâche et faible (au sens du latin *imbecillitas*). Cet adjectif, qui exprimait autrefois toute espèce de faiblesse, physique ou intellectuelle, ne désigne plus aujourd'hui que la faiblesse ou l'insuffisance d'esprit. Les auteurs classiques l'emploient souvent au sens physique : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme ? Juge de toute chose, imbécile ver de terre... Taisez-vous, nature imbécile. » (PASCAL, *Pensées*.)

3. ROBIN, nom déjà donné par Rabelais à un mouton. (L. IV, ch. vi.)
4. JUSQUES. Sur cette orthographe, voy. page 117, note 1.
5. MUSETTE. Ce mot a pour radical le latin *musa* (muse), qui s'employait quelquefois dans le sens de *chant* :

Silvestrem tenui musam meditaris avena.
(VIRGILE, *Egl.*, l.)

Musette est proprement la flûte des bergers :

Car qu'est-ce qu'un berger sans sa douce musette ?
(SÉGUAIS.)

6. TENIR FERME. Expression elliptique : tenir son poste avec fermeté (*tenere locum fortiter*). C'est une preuve de plus de la remarque déjà faite qu'originellement les adjectifs servaient aussi d'adverbes. Voy. p. 135, n. 7. — « Je tiens ferme dans mon opinion. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 492.)

Il tient ferme pourtant et ne perd point courage.
(RACINE, *Frères ennemis*, v. 1338.)

7. TERME, borne qui indique les limites d'une propriété. Les anciens es

« Nous voulons, dirent-ils, étouffer le glouton ¹
 Qui nous a pris Robin mouton. »
 Chacun en répond sur sa tête.
 Guillot les crut, et leur fit fête ².
 Cependant, devant ³ qu'il fût nuit,
 Il arriva nouvel encombre ⁴ :
 Un loup parut ; tout le troupeau s'enfuit.
 Ce n'étoit pas un loup, ce n'en étoit que l'ombre ⁵.

Haranguez de méchants soldats ;
 Ils promettront de faire rage ⁶ :
 Mais, au moindre danger, adieu tout leur courage ;
 Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas.

avaient fait une divinité : le dieu Terme, emblème de la stabilité et de la conservation.

1. LE GLOUTON. Dans la langue du moyen âge, ce mot signifie « brigand, misérable, méchant ». C'est un terme de haine et de mépris, l'une des injures que les combattants échangent dans la fureur de la mêlée. Il nous semble que La Fontaine, dans ce passage, a donné une bonne partie de cette ancienne signification au mot *glouton*.

Nous avons droit, mais cist glouton ont tort...
 Gardet a tere, voit gesir le glouton.

(Chanson de Roland, v. 1212 et 1230.)

— « Ces gloutons » et « le glouton » désignent des guerriers sarrasins.

2. FIT FÊTE. Voy. p. 101, note 8.

3. DEVANT QUE. Voy. page 85, note 2.

4. ENCOMBRE, embarras, obstacle. Voy. page 304, note 1.

5. OMBRE. « Quel effet de surprise produit ce dernier vers ! avec quelle force, quelle vivacité ce tour peint la fuite et la timidité de la gent moutonnière ! » (CHAMFORT.)

6. FAIRE RAGE, faire des merveilles, faire l'impossible. — « Notre maître Simon... dit qu'il a fait rage pour vous. » (MOLIÈRE, *L'Av.*, II, I.) — « C'est un drôle qui fait des rages. » (Id., *ibid.*, II, I.) — On dit aussi : « Cet avocat a fait rage pour sa partie : il a fort bien plaidé. — Ce docteur a fait rage pour soutenir son opinion. »

LIVRE X

I. — LES DEUX RATS, LE RENARD ET L'ŒUF¹DISCOURS A M^{ME} DE LA SABLIERE²

Iris ³, je vous louerois ; il ⁴ n'est que trop aisé :
 Mais vous avez cent fois notre encens refusé ⁵ ;
 En cela peu semblable au reste des mortelles,
 Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
 Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
 Je ne les blâme point ; je souffre cette humeur ⁶ :
 Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles.
 Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,
 Le nectar que l'on sert au maître du tonnerre,

1. Voici ce qui paraît avoir suggéré à La Fontaine l'idée de cette fable et de ce discours : « A cette époque, dit M. Walckenaer, Descartes et ses disciples avaient, par leurs arguments, donné une réputation de nouveauté à une question de métaphysique bien ancienne ; celle qui concerne l'âme des bêtes. On avait publié, de part et d'autre, des traités que La Fontaine n'avait pas lus ; mais il avait, chez M^{me} de La Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants ; et, comme une telle question l'intéressait vivement, il y rêva de son côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière, et dans son langage naturel, c'est-à-dire en vers. » (*Histoire de La Fontaine*, T. I, p. 314.)

2. M^{me} de La Sablière, femme d'un financier, administrateur des domaines du roi, était la protectrice de La Fontaine. Elle savait la physique, l'astronomie, les mathématiques, et possédait plusieurs langues. Elle protégea aussi le voyageur Bernier, qui en reconnaissance écrivit pour elle l'*Abrégé de Gassendi*. — Voy. plus haut la Biographie de La Fontaine, p. 14.

3. IRIS, nom poétique que La Fontaine donne à sa bienfaitrice, suivant l'usage du temps. Voy. p. 281, note 5. — Dans un autre *Discours à M^{me} de La Sablière*, lu par La Fontaine devant l'Académie française le jour où lui-même y fut reçu, en 1684, cette dame est désignée sous ce nom d'Iris.

4. IL, pour *cela* (en latin *illud*). Voy. p. 157, note 5.

5. REFUSÉ. Nous avons déjà rencontré dans La Fontaine cette inversion que proscriit le goût moderne. Il y a lieu de la rappeler, car elle était très conforme aux origines de notre langue et aux habitudes de l'ancien français. — Voy. page 232, note 4.

6. HUMEUR, inclination naturelle. Même sens que *caractère*, avec cette différence qu'*humour* signifie disposition, manière d'être donnée par la nature, et que *caractère* indique que le travail de l'éducation et de l'expérience s'est ajouté à ces dispositions naturelles.

Des siècles, des pays, étudiez les mœurs ;
 Les climats font souvent les divers humeurs.
 (BOILEAU, *Art poét.*, III, 118.)

Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre,
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point;
D'autres propos chez vous récompensent¹ ce point;
Propos, agréables commerces²,
Où le hasard fournit cent matières diverses;
Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle a part : le monde n'en croit rien³.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens.
C'est un parterre où Flore épand⁴ ses biens;
Sur différentes fleurs l'abeille⁵ s'y repose,
Et fait du miel de toute chose⁶.
Ce fondement posé, ne trouvez pas mauvais
Qu'en ces fables aussi j'entremêle des traits⁷
De certaine philosophie,
Subtile, engageante et hardie.
On l'appelle nouvelle : en avez-vous ou non

1. RÉCOMPENSENT, tout compensation. On disait aussi : *récompenser* le temps perdu. Cette locution, très exacte d'ailleurs, n'est plus aussi usitée que *compenser*. — « Je me promène avec plaisir et je récompense le temps perdu. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 371.) — « Il faut qu'il récompense cet endroit par mille bons offices. » (Id., VII, 153.)

2. COMMERCES, échanges d'idées, relations (entre les esprits), entretiens. Sens fréquent de ce mot au dix-septième siècle. — On l'employait avec cette signification au singulier et au pluriel. « Voilà tous mes commerces dérangés. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 124.) — « Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver en cette occasion plus d'attachement que je ne pensois en avoir. » (Id., VI, 138.)

3. N'EN CROIT RIEN. M^{me} de La Sablière passait pour une « femme savante ».

4. ÉPAND. Voy. p. 371, note 4.

5. L'ABEILLE, l'esprit, qui a la légèreté et l'ingénieuse vivacité de l'abeille. Comparaison imitée des anciens. Voy. Horace (*Od.*, L. IV, 1, 27). — J.-B. Rousseau a dit de même :

Mais, peu propre aux efforts d'une longue carrière,
Je vais jusqu'où je puis;
Et, semblable à l'abeille en nos jardins éclosé,
De différentes fleurs j'assemble et je compose
Le miel que je produis.
(*Ode au comte du Luc.*)

6. DE TOUTE CHOSE. — « Ne voilà-t-il pas, dans ces derniers vers, la définition, ou plutôt l'expression même de la vraie conversation? Point de méthode, point de sujet traité *ex professo* : dissertar n'est point causer. Point de controverse et d'argumentation : discuter n'est point causer. Les bavards sont l'opposé des causeurs. Le causeur est l'homme qui sait lancer le volant et qui sait le recevoir, qui jette et ramasse la balle à propos, qui ne la garde pas longtemps. A qui l'envoie-t-il? Il envoie la balle à tout le monde : la ramasse qui veut ou qui peut. Il faut de l'à-propos, de l'adresse, un peu de courage, de la promptitude. Evitez surtout les diseurs de rien, les hérauts de la banalité... » (SAINT-MARC GIRARDIN, I, 302.)

7. TRAITS, des pensées saillantes et des exemples caractéristiques.

Où parler¹? Ils disent donc
Que la bête est une machine;
Qu'en elle tout se fait sans choix et par ressorts :
Nul sentiment, point d'âme; en elle tout est corps.
Telle est la montre qui chemine
A pas toujours égaux, aveugle et sans dessein.
Ouvrez-la, lisez dans son sein :
Mainte roue y tient lieu de tout l'esprit du monde;
La première y meut la seconde;
Une troisième suit : elle sonne à la fin.
Au dire de ces gens, la bête est toute telle².
L'objet la frappe en un endroit;
Ce lieu frappé s'en va tout droit,
Selon nous³, au voisin en porter la nouvelle.
Le sens⁴ de proche en proche aussitôt la reçoit.
L'impression se fait : mais comment se fait-elle?
Selon eux, par nécessité,
Sans passion, sans volonté :
L'animal se sent agité
De mouvements que le vulgaire appelle
Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle,
Ou quelque autre de ces états.
Mais ce n'est point cela⁵ : ne vous y trompez pas.
Qu'est-ce donc? Une montre. Et nous⁶? C'est autre chose⁷.

1. OÙ PARLER. Cette philosophie est la doctrine de Descartes, dont les ouvrages parurent de 1633 à 1643. Descartes est mort en 1650. M^{me} de La Sablière connaissait cette philosophie, dont Bernier et le géomètre Sauveur l'avaient instruite, mais elle craignait le ridicule des *Femmes savantes*.

2. TOUTE TELLE, entièrement semblable (*omnino similis*). — On appelle cette manière d'être l'*automatisme* des animaux, c'est-à-dire leur qualité d'automates, ou de machines qui ont en elles-mêmes le principe de leur mouvement.

3. SELON NOUS, c'est-à-dire selon tout le monde, selon l'opinion générale. Cette opinion générale est ici distinguée de l'opinion particulière aux cartésiens qui se marque trois vers plus loin dans ces mots : *selon eux*. — Il est nécessaire d'observer cette distinction, pour l'intelligence de cet exposé philosophique.

4. LE SENS, l'organe du sens, du sentiment.

5. CE N'EST POINT CELA. L'opinion générale se trompe au sujet des mouvements dont l'animal est agité : ce n'est pas de la tristesse, de la joie, de la douleur, comme le croit le vulgaire; selon les cartésiens, c'est tout autre chose. L'animal n'est qu'une machine; il est organisé, à l'intérieur, comme une montre. Telle est, encore une fois, la différence qui existe entre l'opinion commune et l'opinion cartésienne.

6. ET NOUS? Et notre âme? Et la nature de l'homme? C'est ici une comparaison et une opposition naturelle entre l'âme des bêtes et l'âme humaine.

7. C'EST AUTRE CHOSE. « Est-ce bien là, dit Saint-Marc Girardin, la doctrine de Descartes? M. Flourens, dans son ingénieux et savant mémoire sur *l'instinct et l'intelligence des animaux*, cite une lettre de Descartes qui

Voici de la façon que ¹ Descartes ² l'expose :
 Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
 Chez les païens, et qui tient le milieu
 Entre l'homme et l'esprit ³ ; comme entre l'huître et l'homme
 Le tient tel de nos gens, franche ⁴ bête de somme ⁵ ;
 Voici, dis-je, comment raisonne cet auteur :
 Sur tous les animaux, enfants du Créateur,
 J'ai le don de penser ; et je sais que je pense ⁶.
 Or, vous savez, Iris, de certaine science ⁷,
 Que, quand la bête penseroit,
 La bête ne réfléchiroit
 Sur l'objet ni sur sa pensée ⁸.

accorde aux animaux la vie et le sentiment. « Il faut remarquer, dit Descartes, que je parle de la pensée, non de la vie et du sentiment, car je n'ôte la vie à aucun animal, je ne leur refuse pas même le sentiment autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux. » (T. II, 113.)

1. DE LA FAÇON QUE, etc. Locution usitée alors, aujourd'hui remplacée par d'autres constructions plus simples et plus logiques : « de quelle façon, ou la façon dont, etc. » A rapprocher du vers de La Fontaine, celui-ci de Corneille :

De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu
 Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu.
 (Cinna, V, 1.)

2. DESCARTES, né à La Haye, en Touraine, en 1596, publia en 1637 le *Discours de la méthode* en français ; en 1641, les *Méditations* sur la philosophie, en latin. Mazarin lui accorda une pension en 1647, et la reine Christine lui offrit à Stockholm un asile contre les persécutions de ses ennemis, en 1649.

3. L'ESPRIT, un pur esprit.

4. FRANCHE, synonyme ici de « vraie ».

Ma foi, j'étais un franc portier de comédie.
 (Rac., Plaideurs, I, 1.)

Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.
 (Id., ibid., II, IV.)

5. BÊTE DE SOMME. En citant ces vers, Saint-Marc Girardin fait cette réflexion : « Ce qui fait que l'argumentation de La Fontaine en faveur des bêtes ressemble à une vraie conversation entre gens d'esprit, c'est que les plus graves questions s'y trouvent posées, comme en jouant, sans que le badinage de la forme ôte rien à la gravité de la pensée. N'est-ce là qu'une plaisanterie? Non, c'est une grosse question philosophique. »

6. PENSE. C'est l'axiome fondamental de la philosophie cartésienne : « Je pense, donc je suis. »

7. DE CERTAINE SCIENCE, de science certaine. Locution ancienne, imitée du latin, où l'adjectif précédant le substantif avait autant de force que s'il était placé après. Aujourd'hui « certain » change de signification, on le sait, selon qu'il suit ou précède le substantif.

8. PENSÉE. « La Fontaine ne refuse pas aux animaux la pensée ; il ne leur refuse que la réflexion. Cette distinction est fine et profonde. Voilà donc la question nettement posée entre Descartes et La Fontaine. Descartes accorde à la bête la vie et le sentiment ; mais il lui refuse la pensée. La Fontaine lui accorde la pensée ; mais il lui refuse la réflexion. C'est là, aussi bien, que M. Flourens pose la question. La réflexion est donc la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. Il y a là une ligne de démarcation profonde. Ainsi la différence faite par La Fon-

Descartes va plus loin, et soutient nettement
 Qu'elle ne pense nullement.
 Vous n'êtes point embarrassée
 De le croire ; ni moi ¹. Cependant, quand aux bois
 Le bruit des cors, celui des voix,
 N'a donné nul relâche à la fuyante proie,
 Qu'en vain elle a mis ses efforts
 A confondre et brouiller la voie ²,
 L'animal chargé d'ans, vieux cerf, et de dix cors ³,
 En suppose ⁴ un plus jeune, et l'oblige, par force,
 A présenter aux chiens une nouvelle amorce.
 Que de raisonnements pour conserver ses jours !
 Le retour sur ses pas, les malices, les tours,
 Et le change ⁵, et cent stratagèmes
 Dignes des plus grands chefs, dignes d'un meilleur sort !
 On le déchire après sa mort :
 Ce sont tous ses honneurs suprêmes ⁶.
 Quand la perdrix
 Voit ses petits
 En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle
 Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,
 Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
 Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
 Détourne le danger, sauve ainsi sa famille ;
 Et puis, quand le chasseur croit que son chien la pille ⁷,
 Elle lui dit adieu, prend sa volée, et rit
 De l'homme qui, confus, des yeux en vain la suit ⁸.

laine entre la pensée et la réflexion n'est pas une fantaisie de poète, ou un argument d'apprenti métaphysicien ; c'est le nœud même de la question, c'est le fond du débat. » (SAINT-MARC GIRARDIN, II, 117-119.)

1. NI MOI. Sorte de concession provisoire, faite dans le cours d'une argumentation, et qui est suivie de l'exposé de faits et de preuves qui la défont.

2. BROUILLER LA VOIE. Terme de chasse. — *Chargé d'ans*. Voy. p. 169, L. III, f. 14, v. 2.

3. DE DIX CORS. Voy. page 215, note 6.

4. SUPPOSE, met à sa place (*supponere*). — Autre terme de chasse.

5. CHANGE. « *Change* se dit, en termes de vénerie, quand des chiens qui poursuivaient un cerf ou quelque gibier le quittent pour courir après un autre qui se présente devant eux. Il est opposé à *droit*, qui est le premier gibier qu'on a poursuivi. *Garder le change*, c'est suivre toujours le même gibier. *Prendre le change*, c'est en suivre un nouveau. Un vieux cerf donne le *change* et laisse son écuyer à sa place. » (TRÉVOUX.)

6. SUPRÊMES. « Ces derniers vers sont très beaux. Le poète, après s'être intéressé d'une manière touchante à ce vieux cerf et l'avoir comparé à un grand chef trahi par la fortune, ne pouvait finir par une circonstance plus énergique. » (NOTIER.)

7. LA PILLE. En termes de chasse, se jette sur elle.

8. SUIR. « Je demande s'il existe un tableau plus parfait ; si le plus habile

Non loin du nord¹ il est un monde
 Où l'on sait que les habitants
 Vivent, ainsi qu'aux premiers temps,
 Dans une ignorance profonde :
 Je parle des humains² ; car, quant aux animaux,
 Ils y construisent des travaux
 Qui des torrents grossis arrêtent le ravage,
 Et font communiquer l'un et l'autre rivage³.
 L'édifice résiste et dure⁴ en son entier :
 Après un lit de bois est un lit de mortier.
 Chaque castor agit : commune⁵ en est la tâche ;
 Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche ;
 Maint maître d'œuvre⁶ y court, et tient haut le bâton⁷.
 La république de Platon .

peintre me montrerait sur la toile plus que je ne vois dans ces vers ? Le dernier mot est un élan, un éclair. Avec quel art l'autre vers est suspendu, quand la perdrix prend sa volée ! Elle est en l'air ; et vous voyez longtemps l'homme immobile qui, *confus, des yeux en vain la suit*. Le vers se prolonge avec l'étonnement. » (LA HARPE.)

1. NON LOIN DU NORD. « Non loin du pôle nord, dans des contrées que n'habitait encore que des sauvages très clairsemés. » (H. RÉGNIER, II, 466.)

2. DES HUMAINS. « Voilà un excellent trait de satire déguisé en bonhomie : Swift ou Lucien, voulant mettre les hommes au-dessous des animaux, ne s'y seraient pas mieux pris. » (CHAMFORT.)

3. RIVAGE. « Dans les eaux courantes ils établissent une chaussée et par cette retenue ils forment une espèce d'étang qui se soutient toujours à la même hauteur ; la chaussée traverse la rivière comme une écluse et va d'un bord à l'autre. » (BUFFON.) — *Communiquer*, se communiquer, être en communication ; comme dans cette phrase : « Ces deux appartements se communiquent par un corridor. » (LITTRÉ.) — Au dix-septième siècle, après le verbe *faire* on supprimait ordinairement le pronom personnel du second verbe :

Quel envieux démon, et quel charme assez fort
 Faisoit entrechoquer deux volontés d'accord.
 (CORNEILLE, *la Suivante*.)

Un coup de plat d'épée a tout fait écouler.
 (Id., *Suite du Menteur*.)

— « Communiquer » s'emploie aussi au neutre avec le même sens : Ce canal *communique* avec la mer. » On peut rapprocher du vers de La Fontaine l'expression latine : *jungere pontibus annes*.

4. RÉSISTE ET DURE. Comparez à ces expressions si exactes celle-ci de Bossuet dans le même sens : « Les ouvrages des Egyptiens étaient faits pour tenir *contre le temps*. » Les couleurs mêmes se soutiennent encore parmi les ruines de leurs édifices. » (*Discours sur l'histoire universelle*, III^e partie, ch. III.)

5. COMMUNE, etc. Virgile a dit, de même, des abeilles :
 Omnibus una quies operam, labor omnibus unus.
 (Georg., IV, 179.)

6. MAÎTRE D'ŒUVRE. On appelait ainsi les architectes et les officiers préposés à l'inspection des monuments publics. Ce nom peut aussi s'appliquer à l'ouvrier qui commande aux autres dans un atelier.

7. HAUT LE BÂTON. Locution proverbiale. On dit en un homme en même

Ne seroit rien que l'apprentie¹
 De cette famille amphibie².
 Ils savent en hiver élever leurs maisons,
 Passent les étangs sur des poisons,
 Fruit de leur art, savant ouvrage ;
 Et nos pareils³ ont beau le voir,
 Jusqu'à présent tout leur savoir
 Est de passer l'onde à la nage⁴.

Que ces castors ne soient qu'un corps vide d'esprit,
 Jamais on ne pourra m'obliger à le croire ;
 Mais voici beaucoup plus ; écoutez ce récit,
 Que je tiens d'un roi plein de gloire.
 Le défenseur du nord⁵ vous sera mon garant :
 Je vais citer un prince aimé de la Victoire ;
 Son nom seul est un mur⁶ à l'empire ottoman :
 C'est le roi polonois⁷. Jamais un roi ne ment.

un autre le *bâton haut*, pour dire qu'il lui commande avec autorité et vigueur. Cela vient de ce que le bâton était un insigne de commandement, commun à beaucoup de professions. Les *maîtres d'œuvre* en portaient un qui leur servait à prendre les nautours et les distances.

1. APPRENTIE. L'ancienne orthographe de ce mot était au masculin *apprentif* et au féminin *apprentive*, et quelquefois *apprentisse*. Toutes ces formes sont inusitées aujourd'hui.

2. AMPHIBIE, qui vit sur terre et dans l'eau. « Le castor, dit Buffon, fait la nuance du quadrupède aux poissons. »

3. NOS PAREILS, les sauvages qui habitent, au pôle nord, le pays des castors.

4. A LA NAGE. Selon M. Flourens, cité par Saint-Marc Girardin, les castors ont plus d'instinct que d'intelligence. Nous touchons à un nouveau point de la question, la différence fondamentale entre l'intelligence et l'instinct. « L'opposition la plus complète sépare l'instinct de l'intelligence. Tout, dans l'instinct, est aveugle, nécessaire et invariable ; tout dans l'intelligence est électif, conditionnel et modifiable. Le castor qui se bâtit une cabane, l'oiseau qui se construit un nid, n'agissent que par instinct. Le chien, le cheval qui apprennent jusqu'à la signification de plusieurs de nos mots, et qui nous obéissent, font cela par intelligence. Tout dans l'instinct est inné, tout y est fatal ; tout, dans l'intelligence, résulte de l'expérience et de l'instruction ; tout dans l'instinct est particulier, et limité à une seule chose ; tout dans l'intelligence est général. Il y a donc dans les animaux deux forces distinctes et primitives, l'instinct et l'intelligence. La Fontaine n'a pas fait cette distinction. » (SAINT-MARC GIRARDIN, II, 125-128.)

5. DU NORD, du nord de l'Europe, la Pologne. — A distinguer du « nord » désigné plus haut, et qui concerne le pôle nord, en Amériq.

6. MUR. Ici, un obstacle, un rempart inexpugnable aux Ottomans. Ordinairement ce mot s'emploie avec le sens d'*appui de quelqu'un* : « *Grætorum murus Achilles*, Achille rempart des Grecs. (OVIDE.) — Dans ce vers de La Fontaine, *à* est pris au sens très rare de « opposé à, placé contre, appliqué à ».

7. ROI POLONOIS. Jean III Sobieski avait battu les Cosaques en 1671, et les Turcs à Choczim en 1673, il fut élu roi de Pologne en 1674. Dans sa jeunesse, il était venu à Paris et avait recherché la société de M^{rs} de La Sablière. Il délivra Vienne assiégée par les Turcs en 1683 et sauva l'empereur Léopold.

Il dit donc que, sur sa frontière,
Des animaux entre eux ont guerre de tout temps
Le sang, qui se transmet des pères aux enfants,
En renouvelle la matière¹.
Ces animaux, dit-il, sont germains² du renard
Jamais la guerre avec tant d'art
Ne s'est faite parmi les hommes,
Non pas même au siècle où nous sommes.
Corps de garde avancé, vedettes³, espions,
Embuscades, partis⁴, et mille inventions
D'une pernicieuse et maudite science,
Fille du Styx, et mère des héros,
Exercent de ces animaux
Le bon sens et l'expérience⁵.
Pour chanter leurs combats, l'Achéron nous devoit
Rendre Homère. Ah ! s'il le rendoit,
Et qu'il rendît aussi le rival d'Épicure⁶,

1. LA MATIÈRE, le sujet, la cause, l'occasion. Expression latine (*belli materia*) qui a passé dans le français classique où elle est fréquente, en ce sens.

Son trépas à mes pleurs offre assez de matières.
(RACINE, *Phèdre*, v. 1601.)

2. GERMAINS. Ce mot est ici substantif. En jurisprudence, il se dit des frères et sœurs nés d'un même père et d'une même mère. Autrefois, dans l'usage courant, il était synonyme de frère et de sœur :

Plus vous serai que oncles ne germains.
Je serai pour vous plus qu'un oncle et qu'un frère.
(*Aliscans*, douzième siècle. — BARTSCH, p. 81.)

Les gens de Cornélie, entre qui vos Romains
Ont déjà reconnu des frères, des germains.
(CORNÉILLE, *Pompée*, IV, 1.)

3. VEDETTES, cavaliers qui font le guet pour la garde d'un camp ou d'une place. C'est ce qu'on appelle sentinelles dans l'infanterie. — *Vedette* nous est venu, au seizième siècle, de l'italien *vedetta* (même sens).

4. PARTIS, corps de troupes d'environ 25 à 30 hommes, détachés pour battre la campagne et surveiller l'ennemi. Les officiers qui les commandaient s'appelaient *partisans*.

5. L'EXPÉRIENCE. « On lit dans le *Fureteriana* (1698, p. 321-322) : Un de mes amis a oui conter plusieurs fois au roi de Pologne qu'il y a sur les confins de ses États, vers la Moscovie, un petit espace de terre d'environ sept lieues, où il y a des animaux appelés *boubaks*, qui, quoique d'un même genre, sont de deux espèces : les uns de la couleur et de la grandeur des blaireaux, et les autres de celle des renards. Ils ont une antipathie invincible les uns pour les autres, de sorte qu'ils se font une guerre continue, et à la manière des hommes. Ils ont des sentinelles avancées, ils donnent des combats, et font des prisonniers qu'ils traitent en véritables captifs. (Henri RÉGNIER, T. II, 469.)

6. RIVAL D'ÉPICURE, Descartes, ainsi appelé à cause de l'analogie de ses tourbillons avec ceux d'Épicure, ou parce qu'il eut pour principaux adversaires les épicuriens du temps, entre autres Gassendi. Descartes était mort en 1650. Gassendi, né en 1592, mourut en 1655. Éoloure, né à Gurgettes,

Que diroit ce dernier sur ces exemples-ci ?
Ce que j'ai déjà dit¹ ; qu'aux bêtes la nature
Peut par les seuls ressorts opérer tout ceci² ;
Que la mémoire est corporelle³ ;
Et que, pour en venir aux exemples divers,
Que j'ai mis en jour dans ces vers,
L'animal n'a besoin que d'elle.
L'objet, lorsqu'il revient, va dans son magasin⁴
Chercher, par le même chemin,
L'image auparavant tracée,
Qui sur les mêmes pas revient pareillement,
Sans le secours de la pensée,
Causer un même événement⁵.
Nous⁶ agissons tout autrement :
La volonté nous détermine,
Non l'objet, ni l'instinct. Je parle, je chemine :
Je sens en moi certain agent ;
Tout obéit dans ma machine
A ce principe intelligent.
Il est distinct du corps, se conçoit nettement,
Se conçoit mieux que le corps même :
De tous nos mouvements c'est l'arbitre suprême.
Mais comment le corps l'entend-il ?
C'est là le point⁷. Je vois l'outil
Obéir à la main : mais la main, qui la guide ?
Eh ! qui guide les cieux et leur course rapide ?
Quelque ange est attaché⁸ peut-être à ces grands corps.

bourg voisin d'Athènes (341 av. J.-C.), expliquait la formation de l'univers par la rencontre fortuite des atomes et niait l'immortalité de l'âme.

1. DÉJÀ DIT. Voy. plus haut, vers 29 et suivants. La Fontaine reprend ici l'analyse qu'il a déjà faite de la doctrine cartésienne sur l'automatisme des animaux. Ce qui suit est un nouvel exposé de la même doctrine et ce second exposé développe et éclaircit le premier. Par ces mots : *j'ai déjà dit*, il faut entendre non pas que La Fontaine a exprimé son opinion personnelle, mais qu'il a résumé l'opinion d'autrui.

2. CECI, *exemples-ci*, rimes défectueuses. (Voy. Quicherat, *Versification française*, p. 22-24.)

3. CORPORELLE ; c'est-à-dire qu'elle existe chez les animaux sans qu'il soit nécessaire de leur supposer un principe immatériel.

4. MAGASIN, le cerveau où s'emmagasinent les images qui nous représentent les objets. C'est ce que Montaigne appelle son « *gardoir* ». (L. I, ch. xxiv, p. 173.)

5. ÉVÉNEMENT. Cet événement qui se produit par une sorte d'effet matériel et mécanique dans le cerveau des bêtes, c'est le souvenir.

6. NOUS ; c'est-à-dire l'homme, la nature humaine, notre âme opposée à celle des animaux.

7. LE POINT, la difficulté, le mystère.

8. EST ATTACHÉ. Les stoïciens déjà pensaient que des génies dirigeaient la marche des astres.

Un esprit vit en nous¹, et meut tous nos ressorts,
L'impression se fait : le moyen, je l'ignore ;
On ne l'apprend qu'au sein de la Divinité ;
Et, s'il faut en parler avec sincérité,
Descartes l'ignoroit encore².

Nous et lui là-dessus nous sommes tous égaux :
Ce que je sais, Iris, c'est qu'en ces animaux
Dont je viens de citer l'exemple,
Cet esprit³ n'agit pas ; l'homme seul est son temple.
Aussi⁴ faut-il donner à l'animal un point⁵
Que la plante, après tout, n'a point :
Cependant la plante respire⁶.

Mais que répondra-t-on à ce que je vais dire⁷ ?

Deux rats cherchoient leur vie : ils trouvèrent un œuf⁸.
Le diné suffisoit à gens de cette espèce :

1. VIT EN NOUS. Même pensée dans ces vers :

Est deus in nobis, agitante calescimus illo.
(OVIDE.)

Mens agit at molem et magno se corpore miscet.
(VIRGILE, *En.*, VI, 727.)

2. ENCORE, lorsqu'il vivait, lorsqu'il philosophait ; avant « d'être au sein de la Divinité ».

3. CET ESPRIT, le principe immatériel, intelligent, l'âme véritable, le pur esprit.

4. AUSSI, de même, pareillement. C'est le sens premier de ce mot, et ce sens est très fréquent dans la langue du dix-septième siècle.

Mais ils sont innocents, aussi l'était mon frère.
(CORNEILLE, *Médée*, V, II.)

— « Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. » (PASCAL, *Pensées*, art. VII.)

5. UN POINT, un avantage.

6. RESPIRE. La suite des idées dans ces trois vers est celle-ci : « De même que l'homme possède une âme immatérielle, un pur esprit, que n'a point l'animal, de même, l'animal a sur la plante un avantage, une supériorité, quelque chose, enfin, que la plante ne possède point, bien que la vie existe chez elle comme dans l'animal. » Il y a ici trois degrés bien marqués : la vie est commune à tout ce qui respire, à l'homme, à la bête, à la plante. Mais l'homme seul possède une âme véritable ; l'animal n'a pas ce principe immatériel ; cependant il a quelque chose que la plante ne possède pas ; il est inférieur à l'homme et supérieur à la plante. Quel est ce « point », cet avantage ; en quoi consiste cette supériorité de la bête sur la plante ? C'est ce que La Fontaine n'explique pas encore ; mais il le dira plus loin, dans la conclusion qui termine ce Discours philosophique.

7. À CE QUE JE VAIS DIRE. La discussion continue comme elle a commencé, dans le même ordre, en gardant la même allure. Le poète expose l'opinion cartésienne, en faisant, tantôt quelques concessions provisoires, et tantôt ses réserves, en indiquant ses doutes, en soulevant des difficultés, des objections, en citant des faits qui contredisent la doctrine de l'automatisme. De là, ces récits, ces fables qui interviennent tour à tour dans cette discussion philosophique.

8. UN ŒUF. « Nous ignorons et nous ne trouvons pas qu'on ait dit nulle part où La Fontaine a pris cette histoire des deux Rats. » (HENRI RÉGNIER.

Il n'étoit pas besoin qu'ils trouvassent un bœuf.

Pleins d'appétit et d'allégresse,
Ils alloient de leur œuf manger chacun sa part,
Quand un quidam¹ parut : c'étoit maître renard ;
Rencontre incommode et fâcheuse :
Car comment sauver l'œuf ? Le bien emballer ;
Puis des pieds de devant ensemble le porter,
Ou le rouler, ou le trainer :

C'étoit chose impossible autant que hasardeuse.
Nécessité l'ingénieuse²
Leur fournit une invention.

Comme ils pouvoient gagner leur habitation,
L'écornifleur³ étant à demi-quart de lieue,
L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras⁴ ;
Puis, malgré quelques heurts⁵ et quelques mauvais pas,
L'autre le traîna par la queue.
Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit⁶ !

Pour moi⁷, si j'en étois le maître,
Je leur en donnerois aussi bien qu'aux enfants.

1. UN QUIDAM (prononcez *kidan*). Un *quidam*, c'est une personne dont on ne connaît pas le nom, et qu'on désigne par certaines marques. (En latin *quidam*, quelqu'un.)

2. L'INGÉNIEUSE. « Un être abstrait personnifié, mais avec quel naturel ! » (NODIER.) Cela nous paraît d'autant plus naturel, que la poésie antique nous a accoutumés à ces personnifications d'êtres abstraits.

3. EECORNIFLEUR, parasite qui cherche à vivre au dépend du prochain. Ce mot désigne aussi ceux qui dérobent ce qui ne leur appartient pas. Voltaire a dit des plagiaires qu'ils sont « les écornifleurs du Parnasse ». Montaigne, parlant des emprunts fréquents qu'il fait aux anciens, a dit de lui-même : « Je m'en vais *escorniflant* par oi, par là, des livres les sentences qui me plaisent. » (L. I, ch. XXIV.)

4. BRAS. Le rat a des bras comme le chat a des doigts, et pour la même raison. — Voy. la note 2 de la page 425.

5. HEURTS, quelques chocs. Terme un peu vieilli, dont l'origine est inconnue. — Voy. p. 307, n. 6.

6. D'ESPRIT. « La Fontaine n'a point fait la distinction entre l'instinct et l'intelligence chez les animaux. De là, deux erreurs. Premièrement, il attribue à l'intelligence des animaux beaucoup de choses qui ne sont que l'effet de l'instinct (comme dans l'exemple des *Castors*) ; secondement il oublie une remarque importante. Par l'instinct, les animaux de chaque espèce sont égaux entre eux ; par l'intelligence, ils sont supérieurs et inférieurs les uns aux autres. Les familles des animaux ont, comme les familles humaines, leurs individus plus ou moins bien doués. Les deux rats, par exemple, dont La Fontaine nous raconte l'histoire, sont, selon moi, des rats d'élite. L'exemple de ces deux rats ne prouve pas que tous les animaux aient autant d'intelligence qu'en ont montré ces deux bêtes : il ne prouve même pas que tous les rats soient aussi avisés. Ce n'est pas là un effet d'instinct, mais un effet d'intelligence. Ces rats-là sont des individus évidemment supérieurs à leur espèce. » (SAINT-MARC GIRARDIN, T. II, 128-129.)

7. Ici commence ce qu'on peut appeler la conclusion de La Fontaine et

Ceux-ci pensent-ils pas¹ dès leurs plus jeunes ans?
 Quelqu'un peut donc penser ne se pouvant connoître².

Par un exemple tout égal,
 J'attribuerois à l'animal,

Non point une raison selon notre manière,
 Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort :
 Je subtiliserois³ un morceau de matière,
 Que l'on ne pourroit plus concevoir sans effort,
 Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
 Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor
 Que le feu ; car enfin, si le bois fait la flamme,
 La flamme, en s'épurant, peut-elle pas⁴ de l'âme
 Nous donner quelque idée? et sort-il pas de l'or⁵
 Des entrailles du plomb? Je rendrois mon ouvrage⁶
 Capable de sentir, juger, rien davantage,

Et juger imparfaitement,
 Sans qu'un singe jamais fit le moindre argument.

A l'égard de nous autres hommes,
 Je ferois notre lot infiniment plus fort ;

Nous aurions un double trésor :
 L'un, cette âme pareille en tous tant que nous sommes,
 Sages, fous, enfants, idiots,

Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux⁷ ;
 L'autre, encore une autre âme⁸, entre nous et les anges

le résumé, après discussion, de son opinion personnelle. « Cette conclusion ne manque ni de hardiesse, ni de justesse. » (SAINT-MARC GIRARDIN, *ibid.*)

1. PENSENT-ILS PAS? Sur la suppression de *ne*, voy. p. 262, note 2.

2. NE SE POUVANT, etc. Tout en ne pouvant se connaître; quoiqu'il ne puisse, etc.

3. JE SUBTILISEROIS, je rendrais subtil, délié, presque immatériel. — *Sans effort*, dont il serait assez difficile de se faire une idée juste, puisque ce morceau de matière subtilisée ne serait ni matière, ni pur esprit.

4. PEUT-ELLE PAS? pour *ne peut-elle pas?* De même plus bas : *sort-il pas? pour ne sort-il pas?* — Cette suppression de *ne*, déjà remarquée quelques vers plus haut, est fréquente dans La Fontaine comme dans Molière. Elle est du style de la conversation.

5. DE L'OR. Mauvaise comparaison. L'or, comme le plomb, c'est encore de la matière; et il s'agit ici d'imaginer une substance qui, sans être immatérielle comme l'âme humaine, ne serait plus de la matière, mais tiendrait le milieu entre le pur esprit et la matière. En résumé, l'opinion de La Fontaine aboutit à donner aux animaux une sorte d'âme grossière et imparfaite.

6. MON OUVRAGE, cette matière subtilisée.

7. ANIMAUX ne peut rimer correctement avec *idiots*. C'est une mauvaise rime qui ne satisfait ni l'oreille, ni les yeux.

8. ENCORE UNE AUTRE ÂME. La pensée de La Fontaine est celle-ci : il y a dans l'homme deux sortes d'âmes; l'une grossière, imparfaite, pareille à celle des animaux; l'autre, qui est l'âme véritable, un pur esprit. L'âme imparfaite, quasi corporelle, correspond assez bien à ce que le dix-septième siècle appelait « les esprits animaux », ou simplement « les esprits ».

Commune en un certain degré ;

Et ce trésor à part créé

Suivroit parmi les airs les célestes phalanges,
 Entreroit dans un point¹ sans en être pressé,
 Ne finiroit jamais, quoique ayant commencé :

Choses réelles, quoique étranges.

Tant que l'enfance dureroit,

Cette fille du ciel en nous ne paroîtroit

Qu'une tendre² et foible lumière :

L'organe étant plus fort, la raison perceroit

Les ténèbres de la matière,

Qui toujours envelopperoit

L'autre âme³ imparfaite et grossière.

II. — L'HOMME ET LA COULEUVRE⁴

Un homme vit une couleuvre :

« Ah! méchante, dit-il, je m'en vais faire une œuvre

Agréable à tout l'univers⁵ ! »

A ces mots l'animal pervers

(C'est le serpent que je veux dire,

Et non l'homme; on pourroit aisément s'y tromper⁶),

1. ENTREROIT DANS UN POINT. Un point étant la plus petite partie d'étendue qu'il soit possible de concevoir, l'âme peut le traverser, puisqu'elle est immatérielle.

2. TENDRE. On dit de la lumière qu'elle est tendre quand elle n'a rien de vif et ne fatigue pas la vue. Il y a, du reste, dans cette épithète, une allusion à la délicatesse de l'enfance.

3. L'AUTRE ÂME. Beaucoup de philosophes ont pensé, comme La Fontaine, qu'il y avait en nous deux âmes : l'une grossière et soumise à la tyrannie des sens; l'autre immatérielle, d'une nature supérieure et divine. C'est l'avis des platoniciens. — « Cette comparaison entre l'âme de l'homme enfant et l'âme des bêtes n'est point une invention de La Fontaine. Aristote, cité par M. Flourens, dit que, si l'on considère l'homme dans son enfance, son âme se diffère en rien, pour ainsi dire, de l'âme des bêtes. Ce n'est donc point aller contre la raison de dire qu'il y a entre l'homme et les animaux des facultés communes, des facultés voisines et des facultés analogues. » (SAINT-MARC GIRARDIN, II, 131.)

4. Livre des lumières, ou la Conduite des rois, p. 204. — *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II, p. 276. *L'homme et la Couleuvre*.

5. AGRÉABLE A TOUT L'UNIVERS. « Tout le monde sait aujourd'hui que la couleuvre est un serpent non venimeux, et l'on s'étonne que le fabuliste la traite de « méchante, d'animal pervers », et n'ait pas plutôt choisi pour acteur la vipère, par exemple. Il faut dire qu'autrefois le mot *couleuvre* était beaucoup plus compréhensif qu'à présent. Dans la classification des Ophidiens de Linné, « les vipères n'avaient d'autre nom générique que celui de *coluber*. » (Henri RÉGNIER, T. III, II.)

6. S'Y TROMPER. « Excellente épigramme, un de ces traits auxquels on reconnaît dans La Fontaine un mélange unique de finesse et de naïveté. » (MARMONTEL.) — « Il se commente subitement, en se reprenant, et, à ce

A ces mots le serpent, se laissant attraper,
Est pris, mis en un sac; et, ce qui fut le pire¹,
On résolut sa mort, fût-il coupable ou non.
Afin de le payer toutefois de raison²,

L'autre lui fit cette harangue :

« Symbole des ingrats³ ! être bon aux méchants,
C'est être sot; meurs donc : ta colère et tes dents
Ne me nuiront jamais. » Le serpent, en sa langue,
Reprit du mieux qu'il put : « S'il falloit condamner

Tous les ingrats qui sont au monde,

A qui pourroit-on pardonner?

Toi-même tu te fais ton procès⁴ : je me fonde

Sur tes propres leçons; jette les yeux sur toi.

Mes jours sont en tes mains, tranche-les; ta justice,

C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice :

Selon ces lois, condamne-moi;

Mais trouve bon qu'avec franchise

En mourant au moins je te dise

Que le symbole des ingrats

Ce n'est point le serpent, c'est l'homme. » Ces paroles

Firent arrêter⁵ l'autre; il recula d'un pas⁶.

Enfin il repartit : « Tes raisons sont frivoles.

Je pourrois décider, car ce droit m'appartient;

Mais rapportons-nous-en⁷. — Soit fait, » dit le reptile.

qu'il semble, par pure bonhomie, pour nous éviter une méprise : c'est pour nous jouer un tour, et nous dire une méchanceté. » (TAINE.)

1. LE PIRE. Ce mot est ici substantif. La différence essentielle entre *pire* et *pis* (dont le premier vient de *pejor* et le second de *pejus*), c'est que *pire* est un adjectif, ordinairement joint à un substantif, et devenant quelquefois substantif lui-même, tandis que *pis* est un adverbe, l'opposé de *mieux*, et se joint d'ordinaire à un verbe.

2. PAYER DE RAISON, satisfaire par une apparence de raison, par un raisonnement, entrer en explication, en justification. On emploie ici « raison » au singulier comme dans ces locutions : « faire raison, rendre raison, demander raison, avoir raison, tirer raison. » Le pluriel, avec un qualificatif, est plus ordinairement employé aujourd'hui.

3. SYMBOLE DES INGRATS. Allusion à la fable 13 du livre VI. — *Symbole*, emblème, image, personnification.

4. PROCÈS. Sur cette locution, voy. p. 416, n. 10.

5. FIRENT ARRÊTER. Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer qu'à-près certains verbes, comme *faire*, *laisser*, *mener*, *regarder*, *sentir*, *voir*, *entendre*, *écouter*, suivis eux-mêmes d'un autre verbe à l'infinitif qui achève le sens, le pronom personnel se supprime généralement au dix-septième siècle. « Si j'avais fait descendre Jupiter pour réconcilier Nicomède avec son père, ou Mercure pour révéler à Auguste la conspiration de Cinna, j'aurais fait révolter tout mon auditoire. » (CORNEILLE, 2^e Discours sur la tragédie.) — Voy. p. 275, n. 4.

6. D'UN PAS. « C'est la surprise de l'homme qui est cause de sa patience, et qui l'oblige à écouter le serpent. » (CHAMFORT.)

7. RAPPORTONS-NOUS-EN. Ellipse, du langage familier : Prenons un arbitre. — Voy. n. 320, n. 5.

Une vache étoit là : l'on l'appelle¹; elle vient :

Le cas est proposé. « C'étoit chose facile² :

Falloit-il pour cela, dit-elle, m'appeler?

La couleuvre a raison : pourquoi dissimuler?

Je nourris celui-ci depuis longues années;

Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées³;

Tout n'est que pour lui seul; mon lait et mes enfants

Le font à la maison revenir les mains pleines :

Même j'ai rétabli sa santé, que les ans

Avoient altérée; et mes peines

Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.

Enfin me voilà vieille; il me laisse en un coin

Sans herbe : s'il vouloit encor me laisser paître⁴ !

Mais je suis attachée : et si j'eusse eu pour maître

Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin

L'ingratitude? Adieu : j'ai dit ce que je pense. »

L'homme, tout étonné⁵ d'une telle sentence,

Dit au serpent : « Faut-il croire ce qu'elle dit !

C'est une radoteuse; elle a perdu l'esprit.

Croyons ce bœuf. — Croyons, » dit la rampante bête.

Ainsi dit, ainsi fait. Le bœuf vient à pas lents⁶.

Quand il eut ruminé⁷ tout le cas en sa tête,

Il dit que du labeur des ans

Pour nous seuls il portoit les soins les plus pesants,

Parcourant sans cesser ce long cercle de peines⁸

Qui, revenant sur soi, ramenoit dans nos plaines

1. L'ON L'APPELLE. Sur ces consonances désagréables, voy. p. 64, n. 3, et page 115, note 4.

2. FACILE. Cet hémistiche forme le début du discours de la vache; il faut ici sous-entendre, *dit-elle*, qui est exprimé plus loin.

3. NULLES JOURNÉES. La règle qui interdit l'usage de *nul* au pluriel, sauf les exceptions reconnues, n'était pas encore en vigueur.

4. PAÎTRE. « Le discours de la vache est plein de raison et d'intérêt. Tous les mouvements en sont d'une simplicité touchante. Ce dernier mot, *sans herbe*, rejeté à l'autre vers, et ce vœu si naturel, *s'il vouloit*, etc., tout cela est parfait. » (CHAMFORT.)

5. ÉTONNÉ, frappé de stupeur. Nous avons souvent remarqué que ce mot avait alors une signification très énergique. — « L'homme a fini par croire aux vertus qu'il s'attribue; l'habitude de la puissance a consacré l'habitude de l'injustice, et son hypocrisie est presque de la bonne foi. » (TAINE.)

6. LENTS. Vers qui rappelle ce passage du *Lutrin*, de Boileau :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

(Ch. II, 105.)

7. RUMINÉ. Expression d'un emploi très heureux, appliqué à un « ruminant ». Le sens figuré se confond ici avec le sens propre.

8. CE LONG CERCLE DE PEINES. La Fontaine veut exorimer le retour péri-

Ce que Cérès nous donne, et vend aux animaux ;
 Que cette suite de travaux
 Pour récompense avoit, de tous tant que nous sommes,
 Force coups, peu de gré¹ : puis, quand il étoit vieux,
 On croyoit l'honorer chaque fois que les hommes
 Achetoient de son sang l'indulgence des dieux.
 Ainsi parla le bœuf. L'homme dit : « Faisons taire
 Cet ennuyeux déclamateur² ;
 Il cherche de grands mots, et vient ici se faire,
 Au lieu d'arbitre, accusateur.
 Je le récuse aussi. » L'arbre étant pris pour juge,
 Ce fut bien pis encore³. Il servoit de refuge
 Contre le chaud, la pluie, et la fureur des vents ;
 Pour nous seuls il ornoit les jardins et les champs :
 L'ombrage n'étoit pas le seul bien qu'il sût faire ;
 Il courboit⁴ sous les fruits. Cependant pour salaire
 Un rustre l'abattoit ; c'étoit là son loyer⁵ ;
 Quoique, pendant tout l'an, libéral il nous donne
 Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne ;
 L'ombre, l'été ; l'hiver, les plaisirs du foyer.
 Que ne l'émondoit-on, sans prendre la cognée ?

dique des travaux de la campagne qui se renouvellent et se reproduisent sans changer ; il se souvient de Virgile et le traduit :

Reddit agricolis labor actus in orbem,
 Atque in se sua per vestigia volvitur annus.
 (Georg., II, 461.)

Le jour succède au jour, et la peine à la peine.
 (LAMARTINE.)

1. GRÉ, reconnaissance. Voy. p. 96, n. 4.

2. DÉCLAMATEUR. La Fontaine a varié le ton de ces discours et de ces plaintes qui se succèdent ; cela permet à l'homme de varier ses reproches et ses répliques. « Le poète tire un parti ingénieux du ton qu'il vient de prêter au bœuf, c'est de le faire appeler déclamateur par l'homme, qui lui reproche de chercher de grands mots. Tout cela est d'un goût exquis. » (CHAMFORT.)

3. BIEN PIS ENCORE. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut *pis* est adjectif, et c'est ce qui le distingue de *pire* qui est adjectif et quelquefois substantif. — Voy. p. 442, n. 1, et p. 60, n. 2.

4. IL COURBOIT. L'emploi de ce verbe au neutre est assez rare, mais il est correct ; l'Académie l'approuve. Synonyme, ici, de « il *pluyoit*, » ce verbe, « il courboit » est plus expressif et fait image. Montaigne, en parlant du pédant accablé du fardeau de son savoir, dit : « Cette charge le tient *courbé* et croupy. » (L. I, ch. xxrv.)

Quatre monstres marins *courbent* sous ce fardeau.
 (CORNILLER, *la Toison d'or*, II, III.)

5. LOYER, salaire, récompense. N'est plus usité dans ce sens, si ce n'est dans un langage très familier. — Voy. page 265, note 8.

De son tempérament¹, il eût encor vécu².
 L'homme, trouvant mauvais que l'on l'eût convaincu
 Voulut à toute force avoir cause gagnée.
 « Je suis bien bon, dit-il, d'écouter ces gens-là³ ! »
 Du sac et du serpent aussitôt il donna
 Contre les murs, tant qu'il tua la bête.

On en use ainsi chez les grands :
 La raison les offense ; ils se mettent en tête
 Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens,
 Et serpents⁴.

Si quelqu'un desserre⁵ les dents,
 C'est un sot. J'en conviens : mais que faut-il donc faire ?
 Parler de loin, ou bien se taire.

III. — LA TORTUE ET LES DEUX CANARDS⁶

Une tortue étoit, à la tête légère,
 Qui⁷, lasse de son trou, voulut voir le pays.
 Volontiers on fait cas d'une terre étrangère ;
 Volontiers gens boiteux haïssent le logis.
 Deux canards, à qui la commère⁸
 Communiqua ce beau dessein,
 Lui dirent qu'ils avoient de quoi la satisfaire.
 « Voyez-vous ce large chemin ?
 Nous vous voiturerons, par l'air, en Amérique :
 Vous verrez mainte république,
 Maint royaume, maint peuple ; et vous profiterez

1. DE SON TEMPÉRAMENT, par la force ou l'effet de son tempérament. *De* s'emploie souvent ainsi avec le sens de *par*, *par suite de*, *par l'effet de*, *eu égard à* : « Cette tristesse ne sera pas médiocre, *de l'esprit* dont je suis. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 205.) — Elle me paraît aimable, *de la manière* dont vous la dépeignez. » (Id., VIII, 428.)

2. VÉCU. « La Vache avait prononcé assez vite ; le Bœuf avait été plus réfléchi ; l'Arbre prouve à l'homme qu'il est un meurtrier, d'un ton simple, qui ne laisse place à aucun subterfuge. » (TAINÉ.)

3. CES GENS-LÀ. « Le despotisme n'est jamais si redoutable que quand on vient de le convaincre d'absurdité. » (CHAMFORT.)

4. ET SERPENTS. « Ce petit vers ne fait pas mal, parce qu'il ramène au sujet de l'apologue. » (NODIER.)

5. DESSERRER, etc. — « Je chanterai un couplet sur la Loire, si je puis *desserrer* mon gosier. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 379.)

6. *Livre des lumières, ou la Conduite des rois*, p. 124. — *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II. *Les deux Canards et la Tortue*.

7. QUI. Sur qui éloigné du substantif auquel il se rapporte, voy. p. 137, note 4.

8. LA COMMÈRE. Voy. p. 340, n. 4.

Des différentes mœurs que vous remarquerez.
Ulysse en fit autant. » On ne s'attendoit guère
De voir¹ Ulysse² en cette affaire.

La tortue écouta la proposition.
Marché fait, les oiseaux forgent une machine
Pour transporter la pèlerine.

Dans la gueule, en travers, on lui passe un bâton.
« Serrez bien, dirent-ils; gardez de lâcher prise. »
Puis chaque canard prend ce bâton par un bout.

La tortue enlevée, on s'étonne partout
De voir aller en cette guise³

L'animal lent et sa maison,

Justement au milieu de l'un et l'autre oison⁴.
« Miracle! croit-on: venez voir dans les nues
Passer la reine des tortues.

— La reine! vraiment oui: je la suis en effet;
Ne vous en moquez point⁵. » Elle eût beaucoup mieux fait
De passer son chemin sans dire aucune chose;
Car, lâchant le bâton en desserrant les dents,
Elle tombe, elle crève aux pieds des regardants⁶.
Son indiscretion⁷ de sa perte fut cause.

1. DE VOIR. Au dix-septième siècle on employait *de* et *d'* après *s'attendre*. Dans le français moderne, « s'attendre à » est seul usité.

Mes transports aujourd'hui s'attendaient d'éclater.
(RACINE, *Bérénice*, 713.)

2. ULYSSE, roi d'Ithaque, qui, après le siège de Troie, erra dix ans de mers en mers avant de pouvoir rentrer dans son royaume. La Fontaine fait allusion aux vers d'Horace sur Ulysse :

Utile proposuit nobis exemplum Ulysses,
Qui, domitor Troje, multorum providus urbes
Et mores hominum inspexit, latumque per æquor, etc.
(L. I, *Ep.* II, 18.)

3. EN CETTE GUISE. Ce mot, qui vient du germanique *wisa*, signifie façon d'agir, manière, coutume, usage. Il est très ancien dans la langue :
De multes *wises* l'apelet.

• Il l'appelle en beaucoup de manières, de plusieurs façons. » (*Passion du Christ*, dixième siècle. — Bartsch, 10.)

— Par nule guise (d'aucune façon) ne m'avez desléz.
(*Roland*, 2003.)

4. OISON. Si le canard n'est pas une oie, l'un et l'autre sont de la même famille, du même « lignage » des oiseaux palmipèdes et aquatiques. On peut donc, sans rien forcer, les prendre l'un pour l'autre dans une narration poétique.

5. NE VOUS EN MOQUEZ POINT. Un commentateur fait observer que ce discours est bien long, et que la tortue est tombée du haut des airs au premier mot. — Sans doute; mais elle a eu le temps d'achever sa phrase en tombant.

6. REGARDANTS. Sur ce participe employé comme substantif, voy. p. 401, n. 2.

7. INDISCRETION, bavardage mal placé, intempérance de langue. Ce mot

Imprudence, babil, et sottise vanité,
Et vaine curiosité,
Ont ensemble étroit parentage¹ :
Ce sont enfants tous d'un lignage².

IV. — LES POISSONS ET LE CORMORAN³

Il n'étoit point d'étang dans tout le voisinage
Qu'un cormoran⁴ n'eût mis à contribution⁵ :
Viviers et réservoirs lui payoient pension⁶.
Sa cuisine alloit bien : mais, lorsque le long âge
Eut glacé le pauvre animal,
La même cuisine alla mal.
Tout cormoran se sert de pourvoyeur lui-même.
Le nôtre, un peu trop vieux pour voir au fond des eaux,
N'ayant ni filets ni réseaux⁷,
Souffroit une disette extrême.

et l'adjectif *indiscret* servent souvent, dans la langue classique, à exprimer l'imprudence du langage et celle de la conduite.

Et pourquoi? Pour venger je ne sais quels prophètes
Dont elle avait puni les fureurs indiscrets.
(RACINE, *Athalie*, II, VII.)

De peur qu'en le voyant, quelque trouble *indiscret*
Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.
(*Id.*, *ibid.*, 193.)

— « Leurs ennemis les accusèrent tous deux... quoiqu'ils ne fussent coupables que d'un peu d'indiscretion. » (*Id.*, Préface de *Britannicus*.)

1. PARENTAGE. Voy. p. 178, n. 6.

2. LIGNAGE, famille, souche. La Fontaine a omis l'adjectif *même*, parce que *lignage* signifie : parenté d'une même souche, descendants d'une même ligne. Ce mot, depuis longtemps suranné, vient de *linea* augmenté du suffixe *aticum*. — « Toute sa bataille (sa troupe) estoit de chevaliers de son lignage. » (JOINVILLE, G. Paris, p. 253.)

3. *Livre des lumières, ou la Conduite des rois*, p. 92. *La Grue et les Poissons*. — *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. I, p. 357. *Le Héron, l'Ecrevisse et les Poissons*.

4. CORMORAN, oiseau aquatique qui a le cou fort long, les jambes fort hautes, et qui est un grand destructeur de poisson. Il a le plumage noir d'un corbeau et la grosseur d'un chapon. On l'appelle aussi *corbeau pêcheur* ou *corbeau marin*.

5. MIS A CONTRIBUTION. L'ennemi met un pays envahi à contribution, en le forçant de fournir, de contribuer à sa subsistance. Tel est le sens premier de cette expression qui signifie aussi, d'une manière générale, mettre un impôt sur un pays ou sur une personne.

6. PENSION. On appelle *pension* une rédevance annuelle, une rente viagère constituée au profit de quelqu'un. Les rois faisaient des pensions à leurs favoris. — Ce mot qui vient du latin *pensionem*, paiement (du verbe *pendere*, *pensum*, payer), a d'abord signifié « tribut, péage ». Selon Littré, La Fontaine l'a employé ici dans ce sens ancien.

7. RÉSEAUX, petits rets, petits filets (du bas latin *reticulum*).

Que fit-il? Le besoin, docteur en stratagème¹,
Lui fournit celui-ci. Sur le bord d'un étang
Cormoran vit une écrevisse.
« Ma commère², dit-il, allez tout à l'instant
Porter un avis important
A ce peuple : il faut qu'il périsse ;
Le maître de ce lieu dans huit jours pêchera. »
L'écrevisse en hâte s'en va
Conte le cas. Grande est l'émute³ ;
On court, on s'assemble, on députe
A l'oiseau : « Seigneur Cormoran,
D'où vous vient cet avis? Quel est votre garant?
Êtes-vous sûr de cette affaire?
N'y savez-vous remède? Et qu'est-il bon de faire?
— Changer de lieu, dit-il. — Comment le ferons-nous?
— N'en soyez point en soin⁴ : je vous porterai tous,
L'un après l'autre⁵, en ma retraite.
Nul que Dieu seul et moi n'en connoît les chemins :
Il n'est demeure plus secrète.
Un vivier que Nature⁶ y creusa de ses mains,
Inconnu des traîtres humains,
Sauvera votre république. »
On le crut. Le peuple aquatique
L'un après l'autre fut porté
Sous ce rocher peu fréquenté.
Là, Cormoran le bon apôtre⁷,
Les ayant mis en un endroit
Transparent, peu creux, fort étroit,
Vous les prenoit sans peine, un jour l'un, un jour l'autre.
Il leur apprit à leurs dépens
Que l'on ne doit jamais avoir de confiance

1. DOCTEUR, etc. Comparez le vers 190 du Discours à M^{me} de La Sablière, p. 439, n. 2. — Allusion aux expressions bien connues : « docteur en droit, en médecine, en théologie, etc. »

2. MA COMMÈRE. Voy. p. 340, n. 4.

3. ÉMUTE, pour émeute. Voy. p. 299, n. 6.

4. SOIN, souci, inquiétude. — Voy. p. 379, n. 3.

5. L'UN APRÈS L'AUTRE. Syllepse, c'est-à-dire, accord de l'expression avec l'idée que conçoit l'esprit plutôt qu'avec les mots qui précèdent. « Le peuple aquatique » représente la totalité des citoyens de ce peuple qui furent portés l'un après l'autre, etc.

6. NATURE. La nature est ici personnifiée, et ce mot devient un nom propre.

7. APÔTRE. Expression ironique et proverbiale qui s'applique à de nombreux hypocrites, à ceux qui mènent une vie licencieuse sous un extérieur réservé, comme à ceux qui cachent la mauvaise foi sous une apparence de probité. — Voy. p. 321, n. 6.

En ceux qui sont mangeurs de gens¹.
Ils y perdirent peu, puisque l'humaine engeance²
En auroit aussi bien croqué sa bonne part.
Qu'importe qui vous mange, homme ou loup? toute panse³
Me paroît une à cet égard :
Un jour plus tôt, un jour plus tard,
Ce n'est pas grande différence.

V. — L'ENFOUSSEUR ET SON COMPÈRE⁴

Un pincemaille⁵ avoit tant amassé
Qu'il ne savoit où loger sa finance⁶.
L'avarice, compagne et sœur de l'ignorance,
Le rendoit fort embarrassé
Dans le choix d'un dépositaire⁷ ;
Car il en vouloit un, et voici sa raison :
« L'objet tente ; il faudra que ce monceau s'altère⁸,
Si je le laisse à la maison :
Moi-même de mon bien je serai le larron.
— Le larron? Quoi! j'ouïs, c'est se voler soi-même?
Mon ami, j'ai pitié de ton erreur extrême.
Apprends de moi cette leçon :
Le bien n'est bien qu'en tant que l'or s'en peut défaire ;

1. MANGEURS DE GENS. Expression qui rappelle l'épithète homérique : « roi mangeur de peuple », *δημοβόρος βασιλεύς*. (*Iliade*, ch. I, v. 231.)

2. ENGEANCE. Voy. p. 178, n. 3.

3. PANSE, du latin classique *panſea*, *panſicem*, qui avait le même sens. 4. Abstemijs, f. 169. *De Viro qui thesaurum compatre conscio abderat*.

5. PINCEMAILLE, avare. La maille était une petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier. Or, il fallait 12 deniers pour un sol. — Ce mot, dont la plus ancienne forme est *maïlle*, paraît venir du bas latin *metalleam*. « Que valoit tes buefs (ton bœuf)? — Sire, vingt sous; je n'en puis mie abatre (rabatre) une seule *maïlle*. » (*Aucassin et Nicolette*, treizième siècle. — Constans, III.)

6. FINANCE. Ce mot vient de l'ancien verbe *finer* qui, dans notre langue, a précédé *finir*, et qui signifiait « achever, conclure, et, par suite, payer ». Le substantif *finance* (paiement, argent comptant), s'est formé du participe présent *finant*, par analogie avec les mots très nombreux en français qui devaient cette désinence à la terminaison latine *antiam*.

7. DÉPOSITAIRE. Cette expression, qui désigne le plus souvent les personnes, s'applique aussi aux choses. Nous voyons plus loin que l'avare choisit « la terre » pour lui confier son trésor.

Souvent ce cabinet, superbe et solitaire,
Des secrets de Titus est le dépositaire.

(RACINE, *Bérénice*, I, 1.)

8. S'ALTÈRE. Verbe qui signifie changement en mal, diminution, déperdition.

Et nos seuls ennemis, altérant sa bonté,
Abusaient contre nous de sa facilité.

(RACINE, *Britannicus*, V, m.)

Sans cela c'est un mal. Veux-tu le réserver
 Pour un âge et des temps qui n'en ont plus que faire !
 La peine d'acquérir, le soin de conserver,
 Ontent le prix à l'or, qu'on croit si nécessaire¹. »

Pour se décharger d'un tel soin,
 Notre homme eût pu trouver des gens sûrs au besoin.
 Il'aima mieux la terre ; et, prenant son compère²,
 Celui-ci³ l'aide. Ils vont enfouir le trésor.

Au bout de quelque temps l'homme va voir son or ;
 Il ne retrouva que le gîte.

Soupçonnant à bon droit le compère, il va vite
 Lui dire : « Apprêtez-vous ; car il me reste encor
 Quelques deniers : je veux les joindre à l'autre masse. »
 Le compère aussitôt va remettre en sa place

L'argent volé ; prétendant bien
 Tout reprendre à la fois, sans qu'il y manquât rien⁴.
 Mais, pour ce coup, l'autre fut sage :

Il retint tout chez lui, résolu de⁵ jouir,
 Plus n'entasser⁶, plus n'enfouir ;
 Et le pauvre voleur, ne trouvant plus son gage⁷,
 Pensa⁸ tomber de sa hauteur.

Il n'est pas malaisé de tromper un trompeur⁹.

1. NÉCESSAIRE. Le caractère de La Fontaine est dans ces deux vers. — Comparez à ce passage la fable 20 du livre IV, et la fable 2 du livre VIII.

2. COMPÈRE. Sur ce mot, voy. p. 102, n. 6.

3. CELUI-CI, etc. Il y a ici une sorte d'anacluthe ou de changement de construction, par l'effet d'une ellipse. Prenant, est l'équivalent de : « ayant pris, après qu'il eut pris, etc. »

4. RIEN a ici sa signification première et étymologique de « quelque chose » (rem).

5. RÉSOLU DE. On dit également « résolu de » et « résolu à ». Résolu de est l'équivalent de : « ayant pris la résolution de... », etc. Cela correspond à l'expression latine *certus*, employée avec le gérondif en *di* : « certus eundi », résolu de partir.

Et sans renouveler ses assauts impuisants,
 Résolu de combattre, attendait les Persans.
 (RACINE, *Dajazet*, I, 1.)

— « Nous sommes résolus de partir dans le mois de mai. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 45.)

6. PLUS N'ENTASSER. L'ellipse de la préposition *de* dans ce vers donne à la phrase beaucoup de vivacité et un ton plus familier et plus naturel. Cette suppression de la préposition, lorsqu'il y a accumulation de plusieurs verbes, est très usitée dans le français classique ; on se borne à l'exprimer devant le premier verbe. — Voy. p. 212, n. 7.

7. GAGE, c'est-à-dire l'argent qu'il avait remis comme gage de sa fidélité, pour attirer la confiance de l'avare.

8. PENSA. Voy. p. 164, n. 5.

9. TROMPEUR. « Cela n'est pas exactement vrai, et souvent c'est une chose très difficile. » (CHAMFORT.) Il faut restreindre le sens de la moralité de cette fable, et ajouter à cette maxime un correctif : « quelquefois », par exemple.

VI. — LE LOUP ET LES BERGERS

Un loup rempli d'humanité
 (S'il en est de tels dans le monde)
 Fit un jour sur sa cruauté,
 Quoiqu'il ne l'exercât que par nécessité,
 Une réflexion profonde.

« Je suis hai, dit-il ; et de qui ? de chacun.

Le loup est l'ennemi commun :
 Chiens, chasseurs, villageois, s'assemblent pour sa perte ;
 Jupiter est là-haut² étourdi de leurs cris :
 C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte³,

On y mit notre tête à prix.
 Il n'est hobereau⁴ qui ne fasse
 Contre nous tels bans⁵ publier ;
 Il n'est marmot osant crier

Que du loup aussitôt sa mère ne menace.

Le tout pour un âne rogneux⁶,
 Pour un mouton pourri, pour quelque chien hargneux,
 Dont j'aurai passé mon envie⁷.

1. Philibert Hegemon, f. 20. *Des Pasteurs et du Loup*. — Esope, f. 318 ; Abstemius, f. 3 ; Marie de France, f. 73.

2. LA-HAUT. Cet hiatus est du petit nombre de ceux que tolère la versification française ; l'expression adverbiale *là-haut*, comme certaines interjections redoublées (*eh ! eh ! ah ! ah ! hé-oui ! hola-ho !*), rentre dans la catégorie des mots composés, où l'hiatus est admis ; les mots composés sont considérés comme ne formant qu'un seul mot. L'hiatus, en ce cas, ressemble, en effet, aux élisions inévitables que la rencontre des voyelles produit dans l'intérieur des mots.

3. DÉSERTE, dépeuplée. « Cette île est déserte d'hommes. » (RACINE, *Remarques sur l'Odyssee*. Voy. *Lexique de la langue de Racine*, p. 144.) Ce mot s'emploie ordinairement comme épithète et sans régime. « Edgard, roi d'Angleterre, vers l'an 961, convertit le tribut d'argent que les habitants du pays de Galles payaient à son prédécesseur en une redevance annuelle de 300 têtes de loups. L'île entière en fut délivrée. » (WALCKENAER.)

4. HOBEREAU ou HAUBEREAU, petit oiseau de proie, et, par extension, petit gentilhomme de campagne, petit tyran.

5. BANS. Un ban est une publication faite à haute voix, au son du tambour ou de la trompette, des ordres d'un chef. Cette expression, très ancienne dans la langue, vient du bas latin *bannum* qui n'était lui-même que la traduction d'un radical germanique.

Or faites tost mon ban crier ;
 Je voeul qu'il soit partout s'en.

(*Saint Nicolas*, de Bodel, treizième siècle. — Bartsch, p. 319.)

6. ROGNEUX, galeux, qui a la rogne (gale invétérée).

7. PASSÉ MON ENVIE. *Passer* a quelquefois le sens de satisfaire. On dit : « passer son envie, passer sa colère sur quelqu'un ; » c'est-à-dire : s'accorder à soi-même la satisfaction de son envie, de sa colère, etc. Ce sens est voisin de cette autre signification du même verbe : « tolérer, concéder, etc. », comme dans ces phrases : « passez-moi ma lenteur, passez-moi ce défaut. »

Eh bien ! ne mangeons plus de chose ayant eu vie :
Paissons l'herbe, broutons, mourons de faim plutôt.

Est-ce une chose si cruelle ?

Vaut-il mieux s'attirer la haine universelle ? »

Disant ces mots, il vit des bergers, pour leur rôt¹,

Mangeants² un agneau cuit en broche.

« Oh ! oh ! dit-il, je me reproche

Le sang de cette gent³ : voilà ses gardiens⁴ »

S'en repaissant eux et leurs chiens ;

Et moi, loup, j'en ferai scrupule⁴ !

Non, par tous les dieux, non ; je serois ridicule :

Thibaut l'agnelet⁵ passera⁶,

Sans qu'à la broche je le mette ;

Et non seulement lui, mais la mère qu'il tette,

Et le père qui l'engendra ! »

Ce loup avoit raison. Est-il dit⁷ qu'on nous voie

Faire festin de toute proie,

Manger les animaux ; et nous les réduirons

Aux mets de l'âge d'or autant que nous pourrons !

Ils n'auront ni croc ni marmite !

Bergers, bergers ! le loup n'a tort

1. RÔT. Voy. p. 88, n. 7.

2. MANGEANTS. Sur ce pluriel, voy. p. 81, n. 5.

3. GENT, race, nation (du latin *genŕem*). — « Je le vi aucune fois en esté que, pour délivrer sa gent, il (saint Louis) venoit au jardin de Paris. » (JOINVILLE, *Fragments par G. Paris*, 231.) — « Lors dis j'a ma gent : seigneur, ne regardés qu'à main droite, etc. » (*Ibid.*, 241.) Ce mot, employé constamment chez nos anciens auteurs avec le sens de *nation, peuple, monde*, etc., n'est plus que du style très familier. — Malherbe a dit :

O combien aura de veuves

La gent qui porte le turban ! ..

De cette gent farouché adoucir les mœurs.

(SÉGUAIS.)

4. J'EN FERAI SCRUPULE. Il n'y a aucune ellipse dans cette phrase. Elle est exacte et française, quoique peu usitée présentement. On dit également bien : « faire scrupule de quelque chose, se faire scrupule ou un scrupule de quelque chose », c'est-à-dire ne pas vouloir la faire par scrupule de conscience ou par délicatesse. — « Soyez sûre que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : j'en ferais scrupule. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 370.) — « Nous faisons scrupule de rire sans vous. » (Id., VIII, 6.) — Cette locution est d'un usage fréquent dans les lettres de M^{me} de Sévigné.

5. THIBAUT L'AGNELET. La Fontaine donne ici à un agneau le nom du berger qui figure dans la Farce de *Pathelin*.

6. PASSERA, pour y passera, passera par mon gosier. Ellipse rare. On a donné un autre sens à ce verbe : « Thibaut l'agnelet passera devant moi, à portée de ma dent, sans que moi aussi je le mette à la broche ! » Cette interprétation est peu naturelle.

7. DIT, décidé, ordonné. — *Et nous les réduirons*. Changement de construction, tour elliptique : « et (après cela) nous les réduirons, etc. »

Que quand il n'est pas le plus fort :
Voulez-vous qu'il vive en ermite¹ ?

VII. — L'ARAIGNÉE ET L'HIRONDELLE²

« O Jupiter, qui sus de ton cerveau,
Par un secret d'accouchement nouveau,
Tirer Pallas³, jadis mon ennemie⁴,
Entends ma plainte une fois en ta vie !
Progné⁵ me vient enlever les morceaux ;
Caracolant⁶, frisant l'air⁷ et les eaux,
Elle me prend mes mouches à ma porte :
Miennes je puis les dire ; et mon réseau
En seroit plein sans ce maudit oiseau :
Je l'ai tissu de matière assez forte. »

Ainsi, d'un discours⁸ insolent,
Se plaignoit l'araignée autrefois tapisrière,

1. ERMITE. A propos de cette conclusion, on a remarqué avec raison que La Fontaine prend parti volontiers pour les animaux contre les hommes, pour le faible contre le fort.

2. Abstemius, f. 4. *De Aranea et Hirundine*.

3. PALLAS. La Fable dit que Jupiter, étant incommodé d'un violent mal de tête, eut recours à Vulcain, qui lui fendit le crâne d'un coup de hache : Pallas en sortit tout armée.

4. ENNEMIE. Ovide raconte dans ses *Métamorphoses* (L. VI) qu'Arachné, fille d'Idmon, de la ville de Colophon, habile dans l'art de la tapisserie, osa défier Minerve, et la vainquit. Minerve irritée changea sa rivale en araignée. (Vers 228.)

5. PROGNÉ, fille de Pandion, roi d'Athènes, épouse de Térée, roi de Thrace, et sœur de Philomèle. Elle fut métamorphosée en hirondelle.

6. CARACOLANT. Vers pittoresque, qui représente bien le vol capricieux de l'hirondelle. La Fontaine avait dans l'esprit ces vers de Virgile :

Aut arguta lacus circumvolitavit hirundo.

(*Georg.*, I, 577.)

Summa leves.

Et flumina libant

(*Georg.*, IV, 54.)

« Caracoler », c'est, proprement, aller de droite à gauche. De là le substantif *caracole* (de l'espagnol *caracol*, limaçon), qui signifie : succession de demi-tours à droite et à gauche qu'on fait exécuter au cheval. Dans Cornéille, ce mot est masculin : « Persée revole en haut sur son cheval ailé, et après avoir fait un *caracole* admirable au milieu de l'air, etc. » (*Andromède*, III, III.)

7. FRISANT L'AIR. En ce sens, « friser » signifie : effleurer en passant, glisser à la surface.

8. D'UN DISCOURS. *De* indique la façon dont une chose se fait et répond à l'ablatif latin. Il est l'équivalent de *par* ou *d'avec*.

Et que d'un œil content je te vois dans Byzance.

(RACINE, *Bajazet*, I, 1.)

De quel front est ennemi de Dieu

Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?

(Id., *Athalie*, v. 1025.)

Et qui lors¹ étant filandière
 Prétendoit enlacer tout insecte volant.
 La sœur de Philomèle, attentive à sa proie,
 Malgré le bestion² happoit mouches dans l'air,
 Pour ses petits, pour elle, impitoyable joie³,
 Que ses enfants gloutons, d'un bec⁴ toujours ouvert,
 D'un ton demi-formé, bégayante couvée,
 Demandoient par des cris encor mal entendus⁵
 La vauvre aragne⁶ n'ayant plus
 Que la tête et les pieds, artisans superflus,
 Se vit elle-même enlevée :
 L'hirondelle, en passant, emporta toile, et tout,
 Et l'animal pendant au bout.
 Jupin⁷ pour chaque état mit deux tables au monde :
 L'adroit, le vigilant, et le fort sont assis
 A la première ; et les petits
 Mangent leur reste à la seconde⁸.

VIII. -- LA PERDRIX ET LES COQS⁹

Parmi de certains coqs, incivils, peu galants,
 Toujours en noise¹⁰, et turbulents,

1. LORS. Voy. p. 323, n. 1. — *Filandière*, voy. p. 229, n. 1.
2. BESTION. Terme imité de l'italien par l'auteur, mais non reçu dans les dictionnaires. Dans l'acception où l'a pris La Fontaine, on dit *bestione*. Voy. p. 163, n. 6.
3. IMPITOYABLE JOIE. Dans ce vers et dans les suivants, La Fontaine imite en l'agrandissant le tableau peint d'un trait par Virgile :
*Omnia nam late vastant, ipsaque volantes
 Ore ferunt, dulcem nitidis immittibus escam.*
(Georg., IV, 17.)
4. D'UN BEC. Même observation que plus haut (p. 453, n. 8).
De ses bras innocents je me sentis pressé.
(RAGNE, Athalie, I, II.)
D'un mot ou d'un regard je puis le secourir.
(Id., Bajazet, v. 399.)
5. MAL ENTENDUS. « Qui a mieux peint ce nid d'oisillons gloutons, affamés par le besoin de croître, avec leur bec jaune toujours ouvert? » (TAINE.)
6. ARAGNE. Forme ancienne d'araignée. Sur l'étymologie de ces deux synonymes, voy. p. 162, n. 7.
7. JUPIN. Voy. p. 84, n. 8.
8. A LA SECONDE. « Ce monde-ci est une grande table où les gens d'esprit font bonne chère : les miettes sont pour les sots. » (VOLTAIRE, *Corresp.* 11 juillet 1764.)
9. ESOPÉ, I, 16 et 17.
10. NOISE. Voy. p. 421, n. 8.

Une perdrix étoit nourrie.
 Son sexe, et l'hospitalité,
 De la part de ces coqs, peuple à l'amour porté,
 Lui faisoient espérer beaucoup d'honnêteté :
 Ils feroient les honneurs de la ménagerie¹.
 Ce peuple, cependant, fort souvent en furie,
 Pour la dame étrangère ayant peu de respect²,
 Lui donnoit fort souvent d'horribles coups de bec.
 D'abord elle en fut affligée ;
 Mais, sitôt qu'elle eut vu cette troupe enragée
 S'entre-battre³ elle-même et se percer les flancs,
 Elle se consola⁴. « Ce sont leurs mœurs, dit-elle ;
 Ne les accusons point, plaignons plutôt ces gens :
 Jupiter sur un seul modèle
 N'a pas formé tous les esprits ;
 Il est des naturels de coqs et de perdrix.
 S'il dépendoit de moi, je passerois ma vie
 En plus honnête compagnie.
 Le maître de ces lieux en ordonne autrement ;
 Il nous prend avec des tonnelles⁵,

1. MÉNAGERIE. Ce mot, qui ne s'emploie guère aujourd'hui qu'en parlant de bêtes rares et curieuses, a d'abord désigné tout lieu destiné à nourrir des bestiaux et de la volaille et à faire le ménage de la campagne. Voy. p. 166, n. 4.

2. RESPECT. Le *t* se supprime ici par licence et pour la rime. Il faut avouer que la licence est un peu forte. Elle semble, d'ailleurs, nous indiquer quelle était alors la prononciation de ce mot, où le *c* n'était pas effacé et muet, sans doute, comme aujourd'hui. Molière fait rimer *respect* avec *grec*, sans supprimer le *t* final :

HENRIETTE :
 Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec.
 J'ai pour les livres grecs un merveilleux respect.
 (MOLIÈRE, *Fem. sav.*, III, v.)

3. S'ENTRE-BATTRE. Ce composé, fort ancien dans notre langue, n'a pas été admis régulièrement dans le français moderne. Littre lui-même ne l'accepte que par tolérance, comme un néologisme ou une exception. Il existait, dès le douzième siècle, sinon plus tôt : La Fontaine l'a emprunté au moyen âge.

De tutes parz bien se combatent,
 Granz sont li colp (les coups), bien s'entreatent.
 (WACE, *Roman de Rou*, douzième siècle. — Bartsch, p. 127.)

4. ELLE SE CONSOLA. « Rien de si naturel que ce sentiment et la réflexion qui le suit. C'est ici que la résignation à la nécessité est établie avec les adoucissements qui lui conviennent. La soumission de la Perdrix est un très bon exemple, et on est souvent dans le cas de dire comme elle : ce sont leurs mœurs. » (CHAMFORT.)

5. TONNELLES, filets, soutenus par des cercles (de là, leur nom), et dont on se sert pour la chasse aux cailles et aux perdrix. Ils ont quinze pieds de queue. On pousse devant soi un bœuf ou un cheval peints pour forcer les perdrix à s'engager dans le filet. — De là, le verbe *tonneler*, prendre au piège, tromper, duper.

Nous loge avec des coqs, et nous coupe les ailes :
C'est de l'homme qu'il faut se plaindre seulement. »

IX. — LE CHIEN A QUI ON A COUPÉ LES OREILLES¹

« Qu'ai-je fait pour me voir ainsi
Mutilé par mon propre maître?
Le bel état où me voici !

Devant les autres chiens oserai-je parétre²?
O Rois des animaux, ou plutôt leurs tyrans,
Qui³ vous ferait choses pareilles ! »
Ainsi crioit Mouflar⁴, jeune dogue ; et les gens,
Peu touchés de ses cris douloureux et perçants,
Venoient de lui couper sans pitié les oreilles.
Mouflar y croyoit perdre. Il vit avec le temps
Qu'il y gagnoit beaucoup ; car, étant de nature
A piller⁵ ses pareils, mainte mésaventure

L'auroit fait retourner chez lui
Avec cette partie en cent lieux altérée⁶ :
Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée.
Le moins qu'on peut laisser de prise aux dents d'autrui,
C'est le mieux. Quand on n'a qu'un endroit à défendre,
On le munit, de peur d'esclandre⁷ ;

1. « Cette fable est du très petit nombre de celles qui n'ont ou du moins pour lesquelles nous n'avons trouvé ni sources ni antécédents. » (H. RÉGNIER, T. III, 42.)

2. PARÉTRE. La Fontaine a écrit ainsi ce verbe afin de rimer à la fois pour les yeux et pour l'oreille. De son temps, on écrivait tantôt *parottre* et tantôt *parottre* ; mais on prononçait déjà comme aujourd'hui, quelle que fût l'orthographe. C'est ce que nous apprennent de nombreux exemples, empruntés à Corneille, Racine et Molière. Voy. p. 269, n. 1.

3. QUI, etc. « Malheur à qui vous ferait, etc. Si quelqu'un vous faisait, etc. » — Dans la langue du moyen âge, *qui* s'employait quelquefois au début d'une phrase avec le sens de : « si quelqu'un. » Ce tour elliptique que nous trouvons pour la première fois, au onzième siècle, dans la *Chanson de saint Alexis* (strophe 86), était encore usité au dix-septième siècle ; on le rencontre dans Corneille et Fontenelle. Ainsi doit s'expliquer ce vers de La Fontaine, où la seconde moitié de la phrase est supprimée et se laisse deviner : « Si quelqu'un vous faisait choses pareilles, que diriez-vous ? Que lui feriez-vous ? »

4. MOUFLAR, « corps à grosse tête, du mot *musle*. Ce nom est encore emprunté de Rabelais. » (WALCKENAER.) — *Pantagruel* (L. II, ch. XII).

5. PILLER. Terme de chasse, se jeter sur le gibier, et, par extension, attaquer. Voy. p. 433, n. 7.

6. ALTÉRÉE, raccourcie, déformée. Voy. p. 449, n. 8.

7. ESCLANDRE. Vieux mot qui signifiait scandale, accident fâcheux et défaite. (Du latin *scandalum* ; la forme primitive était *scandilis*.) Lorel,

Témoin maître Mouflar armé d'un gorgerin¹ ;
Du reste, ayant d'oreille autant que sur ma main :
Un loup n'eût su par où le prendre.

X. — LE BERGER ET LE ROI²

Deux démons³ à leur gré partagent⁴ notre vie,
Et de son patrimoine ont chassé la raison ;
Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie :
Si vous me demandez leur état⁵ et leur nom,
J'appelle l'un, Amour ; et l'autre, Ambition⁶.
Cette dernière étend le plus loin son empire ;
Car même elle entre⁷ dans l'amour.
Je le ierois bien voir ; mais mon but est de dire
Comme⁸ un roi fit venir un berger à sa cour.
Le conte est du bon temps, non du siècle où nous sommes.

Ce roi vit un troupeau qui couvroit tous les champs,

dans sa *Gazette rimée*, l'emploie dans ce dernier sens et au féminin. Il est aujourd'hui masculin.

Car on dit que dans cette esclandre
Plusieurs Hollandais firent flandre ;
Ou, pour parler plus nettement,
Se retirèrent docement.

1. GORGERIN, pièce d'armure qui couvrait la gorge d'un homme d'armes. Ici, par analogie, La Fontaine désigne par ce mot un collier garni de pointes de fer.

2. *Livre des lumières ou la Conduite des rois*, p. 152. *Histoire d'un Hermite*, p. 214. — *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. II, p. 16. *L'Hermite qui quitta les déserts pour aller à la cour*, p. 122, et T. III, *Histoire d'un Lion et d'un Renard*.

3. DÉMONS. Employé au sens antique de « génie, esprit mystérieux, puissance invisible » (*δαίμων, dæmon*), ce mot désigne ici, par métaphore, deux passions impérieuses et toutes-puissantes. Il est, d'ailleurs, fréquent, dans le français classique, en poésie surtout :

Un plus puissant démon veille sur vos années.

(CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

4. PARTAGENT, s'attribuent une part de, etc. — *Patrimoine*, empire légitime, domaine propre, héréditaire.

5. ÉTAT, manière d'être fixe et durable, ce que chacun est, et ce qu'il fait.

6. AMBITION. « Voilà des vers parfaits dans leur genre. Heureux les esprits capables d'être touchés comme il faut de pareilles beautés, qui réunissent la simplicité à l'extrême éloquence. » (VOLTAIRE.)

7. ELLE ENTRE, etc. « Les passions qui sont les plus convenables à l'homme et qui en renferment beaucoup d'autres sont l'amour et l'ambition ; elles n'ont guère de liaison ensemble, cependant on les allie assez souvent ; mais elles s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent. » (PASCAL, *Disc. sur les passions*, etc.)

8. COMME, pour comment. Voy. page 48, note 4.

Bien broutant, en bon corps¹, rapportant tous les ans
Grâce aux soins du berger, de très notables sommes.
Le berger plut au roi par ces soins diligents².

« Tu mérites, dit-il, d'être pasteur de gens³ :
Laisse là tes moutons, viens conduire des hommes ;
Je te fais juge souverain⁴. »

Voilà notre berger la balance⁵ à la main.
Quoiqu'il n'eût guère vu d'autres gens qu'un ermite,
Son troupeau, ses matins⁶, le loup, et puis c'est tout,
Il avait du bon sens ; le reste vient ensuite :

Bref, il en vint fort bien à bout.

L'ermite son voisin accourut pour lui dire :
« Veillé-je ? et n'est-ce point un songe que je vois ?
Vous, favori ! vous, grand ! Défiez-vous des rois ;
Leur faveur est glissante⁷ : on s'y trompe ; et le pire
C'est qu'il en coûte cher : de pareilles erreurs
Ne produisent jamais que d'illustres malheurs.
Vous ne connaissez pas⁸ l'attrait qui vous engage :
Je vous parle en ami ; craignez tout. » L'autre rit ;

Et notre ermite poursuivit :

« Voyez combien déjà la cour vous rend peu sage.
Je crois voir cet aveugle⁹ à qui, dans un voyage,

1. EN BON CORPS. Locution proverbiale, en bon point, en bon état. On dit, par une expression analogue : « prendre du corps ».

2. DILIGENTS. Hémistiche que La Fontaine s'emprunte à lui-même :
La chose allait à bien par ses soins diligents.
(VII, 10.)

3. PASTEUR DE GENS. Expression homérique (ποιμαίνω λαόν, pasteur des peuples).

4. JUGE SOUVERAIN. « On appelle *juges souverains* ceux qui ont reçu du roi pouvoir de terminer les procès sans appel et en dernier ressort. A Paris il y a cinq compagnies souveraines : le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le grand Conseil et la Cour des monnaies. » (TRÉVOUX.) — Aujourd'hui il n'y a plus que la Cour de cassation.

5. BALANCE. Thémis, déesse de la justice, est représentée une balance à la main ;

De donner à Thémis ni bandeau ni balance.
(BOILEAU, *Art poétique*, III, 726.)

6. SES MATINS. Voy. page 80, note 7.

7. GLISSANTE. La Fontaine traduit ici le latin *lubrica* si souvent employé en ce sens. — « Proinde fortunam tuam pressis manibus tene : *lubrica est, nec invita teneri potest.* — Tiens bien à deux mains la fortune qui te favorise ; elle est glissante, et l'on ne peut la retenir malgré elle. » (QUINTE-CURCE, VII, VIII.)

8. VOUS NE CONNAISSEZ PAS. L'expérience ne vous a pas appris à connaître.

9. AVEUGLE. « Cet apologue n'est pas le même que celui d'Esopé ou celui de Phédre qu'on a voulu y rapporter. La Fontaine a suivi Bidpai, qui a aussi intercalé ce conte dans celui de l'Ermite. Voyez *Libre des lumières*, ou la *Conduite des rois*, p. 157 ; ou dans Cardonne, T. II, p. 220. L'aveugle qui voyageait avec ses amis. » (WALTON, p. 10.)

Un serpent engourdi de froid

Vint s'offrir sous la main : il le prit pour un fouet¹ ;
Le sien s'étoit perdu, tombant de sa ceinture.
Il rendoit grâce au ciel de l'heureuse aventure,
Quand un passant cria : « Que tenez-vous ? ô dieux !
Jetez cet animal traître et pernicieux,
Ce serpent ! — C'est un fouet. — C'est un serpent ! vous dis-je.

A me tant tourmenter quel intérêt m'oblige ?
Prétendez-vous garder ce trésor ? — Pourquoi non ?
Mon fouet étoit usé ; j'en retrouve un fort bon :

Vous n'en parlez que par envie. »
L'aveugle enfin ne le crut pas ;

Il en² perdit bientôt la vie :

L'animal dégoûdi piqua son homme au bras.

Quant à vous, j'ose vous prédire

Qu'il vous arrivera quelque chose de pire.

— Eh ! que me sauroit-il³ arriver que la mort ?

— Mille dégoûts viendront, » dit le prophète ermite.

Il en vint en effet : l'ermite n'eut pas tort.

Mainte peste de cour⁴ fit tant, par maint ressort⁵,

Que la candeur du juge, ainsi que son mérite,
Furent suspects au prince. On cabale, on suscite

1. FOUET ET FROID : rimes bizarres et incorrectes. La prononciation, au dix-septième siècle, corrigeait sans doute cette faute et rapprochait ces désinences qui sont aujourd'hui très différentes. Dans la fable 18 du L. VI, *fouet* rime avec *souhait*, ce qui est plus admissible.

2. EN, par suite de cela. Le pronom relatif *en*, qui, à l'origine, était un adverbe de lieu formé du latin *inde*, se rapporte fréquemment à toute une idée, à toute une phrase précédemment exprimée, et contribue à donner au style un tour rapide et elliptique, sans nuire à la clarté.

Il mourut, mille bruits en courent à ma honte.
(RACINE, *Brit.*, IV, II.)

Que dis-je ? sur ce trône assis auprès de vous,
Des astres ennemis j'en crains moins le courroux.
(ESTHER, II, VII.)

En venant de *inde*, et gardant le sens de cet adverbe latin, s'est d'abord écrit *int*, *ent*, puis *en*, comme le dérivé de la préposition *in*, qui signifie dans.

3. SAUROI-T-IL. Synonyme familier de *pourroit-il*. C'est au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif que *savoir* s'emploie ainsi au lieu de *pouvoir*. — *Que me sauroit-il... que* ; sous-entendu *autre chose*. Sur cette ellipse, très française d'ailleurs, voy. page 282, note 1, et page 290, note 3.

4. PESTE DE COUR. — « J'ai choisi Burrhus pour opposer un honnête homme à cette peste de cour » (Narcisse). 2° *Préface de Britannicus*.

5. RESSORT, machine qu'on fait jouer pour détruire le crédit de quelqu'un.

Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente.
(RACINE, *Ath.*, I, 1.)

Agrippine ne s'est présentée à ma vue
Que pour faire jouer ce ressort odieux.
(L. *Brit.*, III, IX.)

Accusateurs, et gens grevés¹ par ses arrêts.
De nos biens, dirent-ils, il s'est fait un palais.
Le prince voulut voir ces richesses immenses.
Il ne trouva partout que médiocrité²,
Louanges³ du désert et de la pauvreté :

C'étoient là ses magnificences.

Son fait⁴, dit-on, consiste en des pierres de prix :
Un grand coffre en est plein, fermé de dix serrures.

Lui-même ouvrit ce coffre, et rendit bien surpris

Tous les machineurs⁵ d'impostures.

Le coffre étant ouvert, on y vit des lambeaux,

L'habit d'un gardeur de troupeaux,

Petit chapeau, jupon⁶, panetière⁷, houlette,

Et, je pense, aussi sa musette⁸.

« Doux trésors, ce dit-il⁹, chers gages¹⁰, qui jamais
N'attirâtes sur vous l'envie et le mensonge¹¹,
Je vous reprends : sortons de ces riches palais

Comme l'on sortiroit d'un songe¹² !

1. GREVÉS, chargés de peines très fortes (*gravibus poenis mulotati*). — « Il a été grevé par cette sentence en plusieurs chefs. » (TAÉVOUX.)

2. MÉDIOCRITÉ. Voy. page 293, note 4.

3. LOUANGES, etc. Toutes choses qui étoient à la gloire du désert et de la pauvreté. — Le mot « louange » dans l'ancien français et dans le français classique s'employait fréquemment avec le sens de « gloire, honneur, mérite » ; il a cette signification dans ce vers. — « Ce qui vous sera une grande louange, et à moi un grand contentement. » (*Lettres de Henri IV.*) — « Je ne comprendrai jamais que ce soit une petite louange d'imiter bien la nature. » (PERRAULT, *Parall. des anciens et des modernes*, 1^{re} Dialogue.)

4. SON FAIT, son avoir. Voy. page 200, note 4.

5. MACHINEURS. Ce terme n'est pas français. On peut le regretter, car il est moins lourd que « machinateur » qui a place dans les dictionnaires, et il est formé selon le génie de l'ancienne langue, de la langue populaire, par la chute de la consonne médiane et la contraction des voyelles du mot latin *machinatorum*.

6. JUPON, robe longue, habit ou pourpoint dont les pans descendent très bas.

Vous pourriez bien ici sur votre noir jupon,

Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton.

(MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, IV.)

7. PANETIÈRE, espèce de grande poche ou de sac où les bergers mettent leur pain et autres provisions.

8. MUSETTE. « Ce n'était pas un poète comme La Fontaine qui pouvait oublier de mettre une musette dans le coffre-fort du Berger. Quelle grâce dans ce mot : *je pense* ! » (CHAMFORT.) — Sur ce mot, voy. p. 427, n. 5.

9. CE DIT-IL. Voy. page 329, note 1.

10. GAGES, gages de mon ancien bonheur, preuves et témoins de ma première condition. *Pignora*, chez les poètes latins, est souvent pris en ce sens. Il y a d'ailleurs dans ce vers une réminiscence de celui-ci de Virgile :

Dulces exuvie, dum fata deusque sinebat.

(*En.*, IV, 651.)

11. LE MENSONGE, la calomnie.

12. SONGE. « Voilà encore un de ces morceaux où il semble que le cœur

Sire, pardonnez-moi cette exclamation :
J'avois prévu ma chute en montant sur le faite.
Je m'y suis trop complu : mais qui n'a dans la tête
Un petit grain d'ambition ? »

XI. — LES POISSONS ET LE BERGER QUI JOUR
DE LA FLUTE¹

Tircis, qui pour la seule Annette²

Faisoit résonner les accords

D'une voix et d'une musette

Capables de toucher les morts,

Chantoit un jour le long des bords

D'une onde arrosant des prairies

Dont Zéphyre³ habitoit les campagnes⁴ fleuries.

Annette cependant à la ligne péchoit ;

Mais nul poisson ne s'approchoit :

La bergère perdoit ses peines.

Le berger, qui par ses chansons

Eût attiré des inhumaines⁵,

Crut, et crut mal, attirer des poissons.

Il leur chanta ceci : « Citoyens⁶ de cette onde,

Laissez votre Naïade⁷ en sa grotte profonde ;

de La Fontaine prenne plaisir à s'épancher. La naïveté de son caractère, la simplicité de son âme, son goût pour la retraite le mettent bien vite à la place de ceux qui forment des vœux pour le séjour de la campagne, pour la médiocrité, pour la solitude. » (CHAMFORT.)

1. ESOPÉ, fables 31 et 130. — Aphton, 33, *Fabula piscatoris, qui piscator simul erat et aulædus, qua artibus suo quoque loco utendum esse docetur.*

2. ANNETTE. « Ce sont des noms d'idylle, et c'en est un peu la manière. » (NODIER.)

3. ZÉPHYRE, vent d'ouest et très doux, fils d'Eole et de l'Aurore, époux de Flore, père de Carpos (fruits), selon la mythologie.

4. CAMPAGNES. Ce mot est pris ici dans son sens propre et premier : « grande étendue, vaste espace de pays plat ». La Fontaine dit : « les campagnes des prairies », comme il a dit ailleurs : « les campagnes de l'air. » Voy. page 364, note 3.

5. DES INHUMAINES. Style de l'épique, de la tragédie et de la galanterie. Cet adjectif s'emploie fréquemment comme substantif :

Il aime ; mais enfin cette veuve inhumaine

N'a payé jusqu'ici son amour que de haine.

(RACINE, *Androm.*, I, 1.)

L'amour me fait ici chercher une inhumaine.

(*Id.*, *ibid.*)

6. CITOYENS. Voy. page 240, note 2, et p. 264, n. 7.

7. NAÏADE. On appelait naïades les nymphes qui présidaient aux fontaines et aux rivières. — *Grotte profonde*. La Fontaine semble ici se souvenir de ces vers de Virgile où il s'agit aussi d'une naïade :

Mater, Cyrene mater, que gurgitis hujus

Una tenes, quid me preclara stirpis decorum, etc. ?

(*Georg.*, IV, 281.)

Venez voir un objet¹ mille fois plus charmant.
Ne craignez point d'entrer aux² prisons de la Belle ;
Ce n'est qu'à nous qu'elle est cruelle.

Vous serez traités doucement ;
On n'en veut point à votre vie :

Un vivier vous attend, plus clair que fin cristal ;
Et, quand à quelques-uns l'appât seroit fatal,
Mourir des mains d'Annette est un sort que j'envie. »

Ce discours éloquent ne fit pas grand effet ;
L'auditoire étoit sourd aussi bien que muet³.

Tircis eut beau prêcher : ses paroles miellées⁴
S'en⁵ étant aux vents envolées,

Il tendit un long rets. Voilà les poissons pris ;
Voilà les poissons mis aux pieds de la bergère.

O vous, pasteurs d'humains et non pas de brebis,
Rois, qui croyez gagner par raison les esprits

D'une multitude étrangère⁶,

Ce n'est jamais par là que l'on en vient à bout !

Il y faut⁷ une autre manière :

Servez-vous de vos rets ; la puissance fait tout.

1. OBJET. Sur le sens particulier de ce mot au dix-septième siècle, voy. p. 259, note 4, et p. 399, n. 4.

2. AUX, dans les. Voy. page 418, note 6.

3. MUET. Voy. page 73, note 5.

4. MIELLÉES. Ce mot n'est pas reçu dans la langue, du moins dans le français classique. On dit : « de l'eau miellée », qui contient du miel ; « une fleur miellée », jaune comme le miel. Mais on n'emploie pas ce mot au figuré. Les deux adjectifs, *emmiellées* et *mielleuses* qui seraient corrects, n'expriment pas absolument la même chose ; il y a une nuance entre ces mots et « miellées » qui traduit bien le latin *mellitas*.

5. S'EN, etc. Ce redoublement de l'adverbe de lieu *en* (*inde*), déjà contenu dans le verbe, et qui forme pléonasme, est bien conforme aux habitudes du vieux français et de la langue du dix-septième siècle.

6. ÉTRANGÈRE. La Fontaine recommande aux rois l'emploi de la force, non pas contre leurs propres sujets, mais contre les ennemis ou les étrangers, et c'est bien différent.

7. IL Y FAUT, il faut là, en cela, pour cela, dans ces choses. Y avait au dix-septième siècle une acception très étendue. L'adverbe *y*, qui vient du latin *ibi*, *là*, et qui s'est d'abord écrit *i*, remplaçait plusieurs prépositions : *à*, *dans*, *avec*, *en*, etc.

Et pour se bien conduire en ces difficultés,
Il y faut, comme en tout, suivre les extrémités.
(MOLIERE, *Ecole des femmes*, IV, VII.)

— Vous me laissez donc ? — J'y fais tout mon effort.
(L., *ibid.*, II, VI.)

XII. — LES DEUX PERROQUETS, LE ROI ET SON FILS¹

Deux perroquets, l'un père et l'autre fils,
Du rôti² d'un roi faisoient leur ordinaire ;
Deux demi-dieux³, l'un fils et l'autre père,
De ces oiseaux faisoient leurs favoris.

L'âge lioit une amitié sincère
Entre ces gens : les deux pères s'aimoient ;
Les deux enfants, malgré leur cœur frivole,
L'un avec l'autre aussi s'accoutumoient,
Nourris⁴ ensemble, et compagnons d'école.

C'étoit beaucoup d'honneur au jeune perroquet ;
Car l'enfant étoit prince, et son père monarque.
Par le tempérament⁵ que lui donna la Parque⁶,
Il aimoit les oiseaux. Un moineau fort coquet,
Et le plus amoureux de toute la province,
Faisoit aussi sa part⁷ des délices du prince.

Ces deux rivaux un jour ensemble se jouants⁸,

Comme il arrive aux jeunes gens,

Le jeu devint une querelle.

Le passereau, peu circonspec⁹,

S'attira de tels coups de bec,

1. *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. III, page 93. *Histoire du roi Yémen et de son perroquet*. — Esope, fable 141 : *Gabrielle* 11 ; Marie de France, fable 63.

2. RÔTI. Ce mot ne désigne pas seulement la pièce de viande qu'on appelle aujourd'hui « le rôti », mais il s'applique aussi à tout le service qui suit le potage et les entrées. Par extension, il est quelquefois, comme ici, synonyme de « repas, table ». — Voy. page 88, note 7.

3. DEMI-DIEUX. Ces expressions païennes, ces comparaisons entre les dieux et les rois ou les fils de rois, sont fréquentes, en poésie et même en prose, au dix-septième siècle. La croyance au droit divin des rois accréditait ce style mythologique. — « *Les enfants des Dieux*, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature et en sont comme l'expression. » (LA BRUYÈRE, *Du mérite personnel*.)

4. NOURRIS, élevés. Sens ordinaire de ce mot dans le français classique. Voy. p. 381, note 3.

5. LE TEMPÉRAMENT. Synonyme ici d'humeur, penchant naturel, caractère, le caractère étant un effet du tempérament. — « Brutus avait modéré l'ardeur de son tempérament par l'étude de la philosophie. » (SAINT-EVRE MOND.)

6. LA PARQUE. Les Parques étoient filles du Destin. Ces divinités, dit Dacier, tenaient en leurs mains notre existence, la composant de malheur et de félicité, la filant de laine noire ou de laine blanche à leur gré.

7. FAISOIT SA PART. S'étoit introduit dans la société et dans les faveurs du prince, y jouait son rôle. Cette expression vient de *faire sa partie*, jouer un rôle et avoir place en quelque chose.

8. SE JOUANTS. Sur ce pluriel, voy. page 81, note 5.

9. CIRCONSPEC. La suppression du *t* est une licence de La Fontaine. Voy. page 455, note 2.

Que, demi-mort et traînant l'aile,
 On crut qu'il n'en pourroit guérir.
 Le prince¹ indigné fit mourir
 Son perroquet. Le bruit en vint au père².
 L'infortuné vieillard³ crie et se désespère,
 Le tout en vain, ses cris sont superflus;
 L'oiseau parleur est déjà dans la barque⁴ :
 Pour dire mieux, l'oiseau ne parlant plus⁵
 Fait qu'en fureur sur le fils du monarque
 Son père⁶ s'en va fondre, et lui crève les yeux.
 Il se sauve aussitôt, et choisit pour asile
 Le haut d'un pin : là, dans le sein des dieux⁷,
 Il goûte sa vengeance en lieu sûr et tranquille.
 Le roi lui-même y court, et dit pour l'attirer :
 « Ami, reviens chez moi ; que nous sert de⁸ pleurer ?
 Haine, vengeance et deuil, laissons tout à la porte.
 Je suis contraint de déclarer,
 Encor que ma douleur soit forte,
 Que le tort vient de nous ; mon fils fut l'agresseur.
 Mon fils ! non, c'est le Sort qui du coup est l'auteur.
 La Parque avoit écrit de tout temps en son livre
 Que l'un de nos enfants devoit cesser de vivre,
 L'autre de voir, par ce malheur.
 Consolons-nous tous deux, et reviens dans ta cage. »
 Le perroquet dit : « Sire⁹ roi,
 Crois-tu qu'après un tel outrage

1. LE PRINCE, le jeune prince, le fils du roi.

2. AU PÈRE, au vieux perroquet.

3. VIEILLARD, le vieux perroquet.

4. BARQUE, barque de Caron, nautonnier des enfers.

5. L'OISEAU NE PARLANT PLUS, etc. Construction lourde et toute latine, où le terme concret (oiseau) avec un participe présent (*ne parlant plus*, équivalent de « mis à mort » réduit au silence par la mort) remplace le mot abstrait : *la mort de l'oiseau*, etc. Nous avons déjà signalé de pareils latinismes (voy. page 211, note 2, et p. 396, n. 6) qui étaient fréquents au seizième siècle et même dans le siècle suivant :

De nos parents perdus (de la perte de nos parents) le vif ressentiment
 Nous apprit nos devoirs en un même moment.
 (CORNEILLE, *Cinna*, V, n.)

Le seul Flaminus, trop piqué de l'affront,
 Que son père défait (la défaite de son père) lui laisse sur le front.
 (Lb., *Nic.*, I, v.)

6. SON PÈRE, le vieux perroquet, irrité de la mort qui a réduit son fils au silence. — Lui, au jeune prince.

7. LE SEIN DES DIEUX, près du ciel. Légère exagération, même en poésie.

8. QUE NOUS SERT DE. — Voy. page 203, note 4, et p. 223, n. 5. — *Encor qu.* Voy. p. 63, n. 2.

9. SIRE. Voy. p. 80, note 6.

Je me doive fier à toi ?
 Tu m'allègues le Sort : prétends-tu, par ta foi¹,
 Me leurrer² de l'appât d'un profane³ langage ?
 Mais que la Providence, ou bien que le Destin
 Règle les affaires du monde,
 Il est écrit là-haut qu'au faite de ce pin,
 Ou dans quelque forêt profonde,
 J'achèverai mes jours loin du fatal objet⁴
 Qui doit t'être un juste sujet
 De haine et de fureur. Je sais que la vengeance
 Est un morceau de roi⁵ ; car vous vivez en dieux⁶.
 Tu veux oublier cette offense ;
 Je le crois : cependant il me faut, pour le mieux,
 Eviter ta main et tes yeux.
 Sire roi, mon ami, va-t'en ; tu perds ta peine :
 Ne me parle point de retour ;
 L'absence est aussi bien un remède à la haine
 Qu'un appareil⁷ contre l'amour. »

XIII. — LA LIONNE ET L'OURS⁸

Mère lionne avoit perdu son faon⁹ :
 Un chasseur l'avoit pris. La pauvre infortunée

1. PAR TA FOI. Locution elliptique : « en le jurant par ta foi, par ta parole, sur ton honneur et ta loyauté, *per tuam fidem*. » C'est une de ces formules d'affirmation si souvent employées : « foi de, sur ma foi, par ma foi, ma foi », où le verbe jurer, affirmer, est sous-entendu. — « Lauzun épouse Mademoiselle, *ma foi! par ma foi! ma foi jurée!* » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 27.)

2. LEURRER, attirer. Au propre, « un leurre » est un appât qui sert à rappeler l'oiseau de proie. (Terme de fauconnerie.) « Leurrer » est donc « attirer par un leurre ». La métaphore est soutenue et continuée par l'emploi du mot « appât ».

Mais mon père est un homme à se désespérer,
 Et d'une cause en l'air il faut bien le leurrer.
 (RACINE, *Plaideurs*, III, n.)

3. PROFANE, impie comme la croyance à la fatalité.

4. OBJET. Sur le sens de ce mot, si fréquent chez les poètes classiques, voy. p. 259, note 4.

5. MORCEAU DE ROI, mets délicat, digne d'un roi. Locution proverbiale. — « Cet emploi est un morceau de favori. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 374.)

6. EN DIEUX. Il y a ici une ellipse, facile à suppléer : « la vengeance (qui est le plaisir des dieux) est un morceau de roi ; car, etc. »

7. APPAREIL. Ce mot continue la métaphore médicale commencée par « remède ».

8. Bidpai, T. III, 186. — Esope, fable 378.

9. FAON (prononcez *fan*). Ce mot ne désigne ordinairement que le petit d'une biche ou d'une chevrete. (Voy. page 388, note 3.) En latin, *catulus*,

Poussoit un tel rugissement
 Que toute la forêt étoit importunée¹.
 La nuit ni son obscurité,
 Son silence, et ses autres charmes,
 De la reine des bois n'arrêtoient² les vacarmes³ :
 Nul animal n'étoit du sommeil visité.
 L'ourse enfin lui dit : « Ma commère⁴,
 Un mot sans plus ; tous les enfants
 Qui sont passés entre vos dents
 N'avoient-ils ni père ni mère ?
 — Ils en avoient. — S'il est ainsi,
 Et qu'aucun de leur mort n'ait nos têtes rompues⁵,
 Si tant de mères se sont tuées,
 Que ne vous taisez-vous aussi⁶ ?
 — Moi, me taire ! moi malheureuse !
 Ah ! j'ai perdu mon fils ! il me faudra traîner
 Une vieillisse douloureuse⁶ !
 — Dites-moi, qui vous force à vous y condamner ?
 — Hélas ! c'est le destin qui me hait. » Ces paroles
 Ont été de tout temps en la bouche de tous.
 Misérables⁷ humains, ceci s'adresse à vous !

qui signifie petit chien, pouvait s'employer aussi en parlant des petits d'un autre animal. Horace a dit : *catulus leonæ* (le petit d'une lionne).

1. IMPORTUNÉE, fatiguée, troublée. La signification de ce mot, un peu affaiblie aujourd'hui, était alors plus énergique :

Demeurons, toutefois, pour troubler leur fortune,
 Prenons quelque plaisir à leur être importune.
 Rendons-lui les tourmens qu'elle m'a fait souffrir.

(RACINE, *Andr.*, II, 1.)

— « Je suis frappée de cette douleur d'une manière tellement importune qu'elle me serait insupportable si votre amitié, etc. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 503.)

2. VACARMES. Racine aussi a employé ce mot au pluriel :

DANDIN.
 Tirez donc. Quels vacarmes !
 (Les Plaideurs, III, iv.)

3. MA COMMÈRE. Voy. page 344, note 4.

4. ROMPUES. Sur cette construction, autrefois fréquente, inusitée aujourd'hui et tenue pour incorrecte, voy. p. 114, n. 7, et p. 232, n. 4.

5. AUSSI. « L'ourse parle avec bon sens, et franchement, mais grossièrement et avec des tournures triviales. Elle appelle la Lionne « ma commère », tout comme si elle parlait à une bonne femme de village. Elle appuie, et vigoureusement ; ce n'est pas elle qui, par ménagement, évitera d'employer les argument- personnels... Voilà de la logique d'ours, bien étayée, mais peu consolante. » (TAINÉ.)

6. DOULOUREUSE. « La Lionne ne répond pas à l'objection ; elle ne raisonne pas, elle se plaint. Quiconque prêterait une autre logique à sa douleur ne connaîtrait guère son langage. » (NODIER.)

7. MISÉRABLES, malheureux, dignes de pitié.

Et pour nous rendre heureux, pardons les misérables.
 (RACINE, *Britannicus*, II, VIII.)

Je n'entends résonner que des plaintes frivoles.
 Quiconque, en pareil cas, se croit haï des dieux,
 Qu'il¹ considère Hécube², il rendra grâce aux dieux.

XIV. — LES DEUX AVENTURIERS ET LE TALISMAN³

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.
 Je n'en veux pour témoin⁴ qu'Hercule⁵ et ses travaux :
 Ce dieu n'a guère de rivaux ;
 J'en vois peu dans la Fable, encor moins dans l'histoire.
 En voici pourtant un, que de vieux talismans⁶
 Firent chercher fortune au pays des romans⁷.
 Il voyageoit de compagnie⁸.
 Son camarade et lui trouvèrent un poteau
 Ayant au haut cet écriteau :
 « Seigneur aventurier⁹, s'il te prend quelque envie

1. QU'IL, etc., que celui-là (*ille*), etc. Nous avons déjà constaté cet *il* ex- plétif, ce latinisme fréquent au dix-septième siècle. Il est surtout dans les constructions où *il* est opposé à *qui* ou à *quiconque* ; voy. p. 315, n. 6.

Il passe pour tyran, quiconque s'y fait maître.

(CORNEILLE, *Cinna*, II, II.)

2. HÉCUBE, femme de Priam, reine de Troie, vit périr son mari, ses enfants, sa patrie, et fut réduite en esclavage. Euripide (*tragédie d'Hécube*) et Sénèque ont décrit ses douleurs. Voy. aussi Virgile (*Énéide*, I, II, 515).

3. *Livre des lumières, ou la Conduite des roys*, p. 62. *Les deux Compagnons*. — *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. I, p. 247. *Les deux Voyageurs*.

4. TÉMOIN. Ce mot est au singulier, bien qu'il se rapporte à un pluriel, parce qu'il signifie ici « témoignage, preuve, exemple ». Voy. p. 383, n. 2. — On peut aussi le considérer comme se rapportant au seul substantif « Hercule ».

5. HÉCULE. Les douze travaux d'Hercule sont : le lion de Némée, l'hydre de Lerne, la biche aux pieds d'airain, le sanglier d'Erymanthe, les étables d'Augias, les oiseaux du lac Stymphe, le faucon de Crète, la mort de Cacus, celle de Géryon, les juments de Diomède, les pommes d'or des Hespérides, la descente aux enfers.

6. TALISMANS. Des talismans sont certaines figures gravées sur de la pierre ou du métal, et représentant des constellations et des signes mystérieux. On leur attribue de mystérieuses influences. (En espagnol *talismán* ; de l'arabe *teilsam*, destinée.)

7. DES ROMANS ; c'est-à-dire imaginaires, merveilleux, tels qu'on les décrit dans les romans.

8. DE COMPAGNIE, c'est-à-dire avec un compagnon. — *En compagnie* ne formerait pas le même sens et indiquerait un nombre indéterminé de personnes. L'expression *de compagnie* s'emploie plus généralement quand on a déjà parlé de deux personnes qui vont ensemble : Ces deux soldats voyageaient *de compagnie*. — En termes de vénérie, on appelle *bêtes de compagnie* celles qui sont accoutumées à aller à deux. On emploie quelquefois cette expression au figuré en parlant de personnes inséparables. Voyez M^{me} de Sévigné, VIII, 231 et 252.

9. AVENTURIER. Ce mot n'a pas toujours été une expression de dédaigne-



» De voir ce que n'a vu nul chevalier errant¹,
 » Tu n'as qu'à passer ce torrent ;
 » Puis, prenant dans tes bras un éléphant de pierre
 » Que tu verras couché par terre,
 » Le porter, d'une haleine, au sommet de ce mont
 » Qui menace les cieus de son superbe front. »
 L'un des deux chevaliers saigna du nez² : « Si l'onde
 Est rapide autant que profonde,
 Dit-il..., et supposé qu'on la puisse passer,
 Pourquoi de l'éléphant s'aller embarrasser³ ?
 Quelle ridicule entreprise !
 Le sage⁴ l'aura fait par⁵ tel art et de guise
 Qu'on le pourra porter peut-être quatre pas :
 Mais jusqu'au haut du mont ! d'une haleine ! il⁶ n'est pas
 Au pouvoir d'un mortel ; à moins que la figure⁷
 Ne soit d'un éléphant nain, pygmée⁸, avorton,
 Propre à mettre au bout d'un bâton :
 Auquel cas, où⁹ l'honneur d'une telle aventure ?
 On nous veut attraper dedans¹⁰ cette écriture ;
 Ce sera¹¹ quelque énigme à tromper un enfant :
 C'est pourquoi je vous laisse avec votre éléphant. »

ment. Au temps des aventures de chevalerie et des expéditions isolées et lointaines, il avait un sens beaucoup plus relevé qu'aujourd'hui.

1. CHEVALIER ERRANT, chevalier qui allait de contrée en contrée, cherchant périls et aventures. — *Errant* est ici le participe présent de l'ancien verbe français *errer* (primitivement *edrer*), qui s'était formé du latin *iterare* (faire du chemin, *iter*) et qui signifiait « marcher, voyager, se conduire, agir ». De là sont venus les substantifs : *erre*, allure (*aller grand'erre*), et *erremens*, procédés habituels. « Un chevalier errant », c'est un chevalier qui voyage, qui va par pays. — Cet ancien verbe diffère, pour le sens et quant à l'origine, du verbe actuel, *errer*, se tromper, qui vient du latin *errare*, être dans l'erreur.

2. SAIGNA DU NEZ, manqua de courage. Expression proverbiale et populaire. — Racine a dit de même, et dans le même sens : « Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange. (*Lettres*).

3. S'ALLER EMBARRASSER. Sur la place du pronom *se*, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, note 5.

4. LE SAGE, l'habile et savant auteur de cette inscription énigmatique.

5. PAR, avec *Par* indique l'intention. — *De guise*, de telle façon. Terme vieill. Voy. p. 243, note 4.

6. IL, pour *cela*. Voy. page 157, note 5.

7. LA FIGURE, l'éléphant de pierre, le bloc de pierre qui le représente et en est la figure. (*Μῆψη*, en grec ; *forma*, en latin, ont souvent ce même sens.)

8. PYGMÉE. Il y avait, dit la fable, une nation de Thrace où les hommes n'avaient qu'une coudée de haut : on les appela *pygmées*, d'un mot grec qui signifie *coudée*. (*Πυγμα*, mesure de cinquante centimètres environ.)

9. OÙ, où sera ? Ellipse imitée du latin : *ubi decus rei* ?

10. DEDANS. Voy. p. 113, note 5.

11. CE SERA. Tour familier : « Ce sera (vous le verrez, si vous en faites l'essai) quelque énigme, etc. »

Le raisonneur parti, l'aventureux se lance,
 Les yeux clos, à travers cette eau.
 Ni profondeur ni violence
 Ne purent l'arrêter ; et, selon l'écriteau,
 Il vit son éléphant couché sur l'autre rive.
 Il le prend, il l'emporte, au haut du mont arrive,
 Rencontre une esplanade, et puis une cité.
 Un cri par l'éléphant est aussitôt jeté :
 Le peuple aussitôt sort en armes.
 Tout autre aventurier, au bruit de ces alarmes¹,
 Auroit fui : celui-ci, loin de tourner le dos,
 Veut vendre au moins sa vie, et mourir en héros.
 Il fut tout étonné d'ouïr cette cohorte²
 Le proclamer monarque au lieu de son roi mort.
 Il ne se fit prier que de la bonne sorte³,
 Encor que⁴ le fardeau fût, dit-il, un peu fort.
 Sixte⁵ en disoit autant quand on le fit saint-père :
 (Seroit-ce bien une misère⁶
 Que d'être pape ou d'être roi ?)
 On reconnut bientôt son peu de bonne foi.

Fortune aveugle suit aveugle hardiesse⁷.

1. ALARMES. Le sens premier de ce mot est : agitation, émoi causés par une prise d'armes, par le cri : « aux armes, à l'arme » :

Seigneur, jusqu'à ce jour l'univers en alarmes
 Me forçait d'admirer le bonheur de vos armes.
 (RACINE, *Alex.*, V, III.)

2. COHORTE. Ce mot, au propre, désigne une troupe régulière d'infanterie qui, chez les Romains, formait la dixième partie de la légion (environ 500 ou 600 hommes) : il s'applique par extension, et familièrement, à toute sorte de gens réunis en troupe.

3. DE LA BONNE SORTE, de manière à ne pas être pris au mot. On dit aussi : Je lui ai parlé de la bonne sorte, c'est-à-dire avec la sévérité convenable.

4. ENCOR QUE. Voy. p. 63, note 2.

5. SIXTE. Sixte-Quint, élu en 1585. Avant son élection, il feignit, dit-on, de grandes infirmités, et une faiblesse voisine du trépas. Sixte-Quint, né en 1521, avait été porcher à Montalte, près d'Ascoli.

6. MISÈRE, malheur. Sens fréquent de ce mot, au dix-septième siècle surtout en poésie :

Ta haine a pris plaisir à former ma misère.
 (RACINE, *Andr.*, V, v.)

Hécube près d'Ulysse acheva sa misère.
 (L., *ibid.*, I, II.)

7. HARDIESSE. C'est le mot si connu de Virgile :

Audentes fortuna juvat.
 (*Énéide*, X, 234.)

Le sage quelquefois fait bien d'exécuter¹
 Avant que de donner le temps à la sagesse
 D'envisager le fait, et sans la consulter.

XV. — LES LAPINS

DISCOURS A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD²

Je me suis souvent dit, voyant de quelle sorte
 L'homme agit, et qu'il se comporte
 En mille occasions comme les animaux :
 Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défauts
 Que ses sujets ; et la Nature
 A mis dans chaque créature
 Quelque grain d'une masse où puisent les esprits :
 J'entends les esprits-corps³, et pétris de matière⁴.
 Je vais prouver ce que je dis.

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
 Précipite ses traits dans l'humide séjour⁵,
 Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
 Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour⁶,
 Au bord de quelque bois sur un arbre je grimpe,
 Et nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe,

1. EXÉCUTER s'emploie souvent sans régime et, comme disent les grammairiens, absolument.

On entreprend assez, mais aucun n'exécute.
 (CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

2. Voy. p. 90, note 3.

3. ESPRITS-CORPS, les esprits vitaux et animaux, corps subtils et déliés contenus dans le sang et les nerfs. — Ce sont « ces esprits » si souvent cités dans les poètes :

Sa vue a ranimé mes esprits abattus.
 (RACINE, *Athalie*, v. 810.)

— « Un philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les vices et les ridicules. » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit*.)

4. MATIÈRE. La Fontaine a déjà exprimé des idées semblables dans la fable 7 du L. IX, vers 66-67, et dans le discours à M^{rs} de La Sablière, L. X. Selon lui, les animaux ont une âme, de qualité inférieure et grossière, semi-matérielle, qui leur est commune avec l'homme ; celui-ci ayant, d'ailleurs, une autre âme, immatérielle et d'ordre supérieur, un pur esprit. — Voy. p. 409 et 440, n. 8.

5. SÉJOUR. Les anciens croyaient que le soleil se couchait dans l'Océan
 6. JOUR. Réminiscence d'un distique d'Ovide :

Qualia sublucent fugiente crepuscula Phœbo :
 Aut ubi nox abiit, nec tamen orta dies.
 (AM., I, *Eleg.* v, v. 5.)

Je foudroie à discrétion¹
 Un lapin qui n'y pensoit guère.
 Je vois fuir aussitôt toute la nation
 Des lapins, qui, sur la bruyère,
 L'œil éveillé, l'oreille au guet,
 S'égayoient, et de thym parfumoient leur banquet.
 Le bruit du coup fait que la bande
 S'en va chercher sa sûreté
 Dans la souterraine cité :
 Mais le danger s'oublie, et cette peur si grande
 S'évanouit bientôt ; je revois les lapins,
 Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.

Ne reconnoit-on pas en cela les humains ?

Dispersés par quelque orage,
 A peine ils touchent le port
 Qu'ils vont hasarder² encor
 Même vent, même naufrage :
 Vrais lapins, on les revoit
 Sous les mains de la Fortune.

Joignons à cet exemple une chose commune.

Quand des chiens étrangers passent par quelque endroit
 Qui n'est pas de leur détroit³,
 Je laisse à penser quelle fête !
 Les chiens du lieu, n'ayant en tête
 Qu'un intérêt de gueule⁴, à cris⁵, à coups de dents,

1. A DISCRÉTION, à volonté, comme je le trouve bon et le juge à propos.
 2. HASARDER, s'exposer au hasard de, courir le risque de. — C'est le sens du latin *tentare*, essayer avec risque, avec péril. On dit, à peu près dans le même sens : « hasarder une bataille ».

3. DÉTROIT. Ce mot, en jurisprudence, signifiait ressort, étendue de pays soumise à la juridiction spirituelle ou temporelle : « Un juge ne peut instrumenter hors de son détroit. Cette paroisse est dans le détroit de ce parlement. » *District* a remplacé *détroit* en ce sens. — Ces deux mots ne sont que la double forme du même terme ; la seule différence entre eux est que l'un est de formation populaire et l'autre de formation savante. L'un et l'autre sont sortis du latin *districtus*, qui signifiait aussi : « juridiction, domaine, terrain, limité et circonscrit », et dont le sens s'accordait avec celui du participe *districtus*, « serré, rétréci, etc. ». Du latin *districtus* le moyen âge a formé *destreix* (cas sujet), et *destreit* (cas régime), avec la même signification ; comme il a fait *estreix*, *estreit* de *strictus* et *strictum*. La prononciation du dialecte de l'Île-de-France a changé ces formes premières en celles de *destroit*, *détroit*, *estroit*, etc. Plus tard, les savants ont tiré *district* de *districtus*, pour éviter la confusion des deux sens primitifs de « détroit » ; à -avoir, le sens premier de « défilé, passage étroit », et le sens figuré de « domaine limité, ressort juridique ou politique ».

4. GUEULE, ripaille, voracité, etc. Expression presque latine : *gula* s'emploie ainsi et dans cette acception.

5. A CRIS. La préposition *à* est synonyme ici, comme très souvent :

Vous accompagnent ces passants
 Jusqu'aux confins du territoire.
 Un intérêt de biens, de grandeur, et de gloire,
 Aux gouverneurs d'états¹, à certains courtisans,
 A gens de tous métiers, en fait tout autant faire.
 On nous voit tous pour l'ordinaire,
 Piller² le survenant, nous jeter sur sa peau³.
 La coquette et l'auteur sont de ce caractère :
 Malheur à l'écrivain nouveau !
 Le moins de gens qu'on peut à l'entour⁴ du gâteau⁵
 C'est le droit du jeu⁶, c'est l'affaire⁷.
 Cent exemples pourroient appuyer mon discours ;
 Mais les ouvrages les plus courts
 Sont toujours les meilleurs. En cela j'ai pour guides⁸
 Tous les maîtres de l'art, et tiens⁹ qu'il faut laisser

d'avec. Aujourd'hui on ne se servirait plus de cette locution sans y ajouter un adjectif : « à grands cris », par exemple. — Voy. p. 359, n. 7.

1. ETATS. Ce mot est ici synonyme de *province*. Autrefois, certaines provinces de France s'appelaient *pays d'états*, parce qu'elles avaient conservé le droit de s'assembler *en états* pour délibérer sur les charges qu'elles devaient s'imposer dans l'intérêt commun du royaume. Ces provinces étaient notamment la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc, la Franche-Comté.

2. PILLER, se jeter sur quelqu'un comme fait le chien sur le gibier. Voy. p. 433, n. 7.

3. SUR SA PEAU. Locution populaire dont la familiarité est préparée et excusée par la comparaison qui précède entre l'homme et le chien.

4. A L'ENTOUR. On dit aujourd'hui *autour de*; à l'entour s'emploie comme adverbe et sans régime. — Voy. p. 377, n. 4.

5. GATEAU. Locution proverbiale. Avoir part au gâteau, c'est-à-dire aux bénéfices d'une affaire. Être plusieurs à partager le gâteau, c'est-à-dire une succession. Voy. p. 343, n. 3.

6. LE DROIT DU JEU, la règle du jeu, l'usage autorisé par la loi même du jeu.

7. L'AFFAIRE, la chose importante, le point principal, *res de qua agitur*.

8. GUIDES. « La Fontaine a mis le pluriel, parce qu'ainsi l'exige la correction de la phrase. La rime demanderait le singulier. C'est une de ces licences qui étonnent dans notre poète. » (WALCKENAER.) — On a proposé d'écrire *guide* au singulier en donnant à ce mot le sens général et collectif qu'il a quelquefois, par exemple, dans le titre de certains livres : « la *Guide de l'étranger*, etc., » ou comme dans Molière et Régnier, « la *Guide des pêcheurs*. » — Cette correction est très acceptable. Il est certain que l'ensemble « des maîtres de l'art » peut être considéré, par une sorte de syllepse très légitime, comme faisant l'office d'un seul guide, et qu'il serait permis de dire, sans incorrection : « Les maîtres de l'art sont un excellent guide à suivre. » Il y a dans La Fontaine plus d'une hardiesse, ou d'une syllepse de ce genre. Mais pourquoi l'auteur n'a-t-il pas fait lui-même cette correction ? Pourquoi n'est-elle dans aucune édition du dix-septième siècle ? Est-ce oublié ? est-ce inadvertance. Il est possible que La Fontaine, qui était un *t* à respect pour rimer avec *bec* (voy. p. 455, n. 2), ait pris ici une licence à la fois semblable et différente, en ajoutant l's du pluriel à *guide*, sans altérer l'identité du son entre les deux rimes.

9. TIENS. Voy. p. 225, n. 5.

Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser¹ :
 Ainsi ce discours doit cesser.
 Vous, qui m'avez donné ce qu'il a de solide,
 Et dont la modestie égale la grandeur²,
 Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur³
 La louange la plus permise,
 La plus juste et la mieux acquise ;
 Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
 Que votre nom reçût ici quelques hommages⁴,
 Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
 Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
 Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
 Qu'aucun climat⁵ de l'univers,
 Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
 Que vous m'avez donné le sujet de ces vers.

XVI. — LE MARCHAND, LE GENTILHOMME, LE PATRE, ET LE FILS DE ROI⁶

Quatre chercheurs de nouveaux mondes,
 Presque nus, échappés à la fureur des ondes,
 Un trafiquant, un noble, un père, un fils de roi,
 Réduits au sort de Bélisaire⁷,

1. PENSER :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

(BOILEAU. *Art poétique*, I, 63.)

Mais malheur à l'auteur qui veut toujours instruire :
 Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

(VOLTAIRE.)

2. LA GRANDEUR, le haut rang, la haute situation.

3. PUDEUR. « Pudeur ne désigne que la bonne honte. » (VAUGELAS.) — « Je me contente de désigner les personnes que je loue, et ce voile soulage leur pudeur et leur rend la louange moins suspecte. » (Id.) — « Il ne faut pas louer les gens en face, ni d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. » (BOUHOURS.) — La pudeur est une timidité délicate et comme la sensibilité d'une âme ingénue. Horace a bien exprimé ce sentiment dans le vers où il décrit l'embarras éprouvé par lui dans sa première entrevue avec Mécène :

Infans namque pudor prohibebat plura profari.

— Voy. p. 351, n. 8.

4. HOMMAGES, la fable 11 du livre I.

5. CLIMAT, synonyme de *pays*, *région*, mais avec cette nuance particulière que le mot « climat » se rapporte mieux à l'idée de fécondité exprimée dans cette phrase : car le climat influe sur la fertilité du pays.

6. *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. III, p. 320. *Histoire d'Asfendiar*.

7. BÉLISAIRE. « Bélisaire était un grand capitaine qui, ayant commandé

Demandoient aux passants de quoi
 Pouvoir soulager leur misère.
 De raconter¹ quel sort les avoit assemblés²,
 Quoique sous divers points³ tous quatre ils fussent nés,
 C'est un récit de longue haleine.
 Ils s'assirent enfin au bord d'une fontaine :
 Là le conseil se tint entre les pauvres gens.
 Le prince s'étendit sur le malheur des grands.
 Le pâtre fut d'avis qu'éloignant la pensée
 De leur aventure passée,
 Chacun fit de son mieux, et s'appliquât au soin
 De pourvoir au commun besoin :
 « La plainte, ajouta-t-il, guérit-elle son homme ?
 Travaillons : c'est de quoi⁴ nous mener jusqu'à Rome⁵. »
 — Un pâtre ainsi parler ! — Ainsi parler ? croit-on
 Que le ciel n'ait donné qu'aux têtes couronnées
 De l'esprit et de la raison ;
 Et que de tout berger, comme de tout mouton,
 Les connoissances soient bornées ?
 L'avis de celui-ci fut d'abord⁶ trouvé bon

les armées de l'empereur et ayant perdu les bonnes grâces de son maître, tomba dans un tel point de misère, qu'il demandait l'aumône sur les grands chemins. » (*Note de La Fontaine.*) — Le récit qui représente Bélisaire ayant les yeux crevés et réduit à mendier son pain est une fable du moine grec Tzetzés. Bélisaire était un général de l'empereur Justinien, qui vainquit les Perses en Asie, les Vandales en Afrique, les Goths en Italie (532-547).

1. DE RACONTER, quant à ce qui est de raconter. Tournure fréquente. — « De vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 503.) — « De voir cette pauvre fille, toute brillante autrefois, languir auprès de vous, cet état n'est pas soutenable. » (Id., IX, 506.) — Voy. p. 345, n. 1.

2. ASSEMBLÉS. Souvent employé au dix-septième siècle là où nous mettons aujourd'hui rassemblés :

Tu te souviens du jour qu'en Aulide assemblés
 Nos vaisseaux par les vents semblaient être appelés...
 Ainsi, pour vous venger, tant de rois assemblés...
 (RACINE, *Iphigénie*, I, n.)

Va séparer deux cours qu'assemblerait leur misère...
 (Id., *Britannicus*, v. 296.)

3. POINTS. Points du ciel, climats, régions. On dit de même : « de tous les points de l'horizon. » Terme d'astronomie.

4. C'EST DE QUOI, etc. Il y a une ellipse semblable (du verbe *on peut, il est possible de*) dans ce vers de Racine :

Ah ! madame, est-ce là de quoi me satisfaire ?
 (Mithridate, v. 555.)

5. ROME. Autrefois, ce nom entrait dans beaucoup de locutions proverbiales ou populaires :

Mais fripon le plus grand qui soit de Caen à Rome.
 (RACINE, *Plaideurs*, II, iv.)

6. D'ABORD, aussitôt. — Voy. p. 211, n. 6.

Par les trois échoués aux bords de l'Amérique.
 L'un, c'étoit le marchand, savoit l'arithmétique :
 « A tant par mois, dit-il, j'en donnerai leçon.
 — J'enseignerai la politique, »
 Reprit le fils de roi. Le noble poursuivit :
 « Moi, je sais le blason¹ ; j'en veux tenir école. »
 Comme si, devers l'Inde², on eût eu dans l'esprit
 La sottise vanité de ce jargon frivole !
 Le pâtre dit : « Amis, vous parlez bien ; mais quoi !
 Le mois a trente jours : jusqu'à cette échéance
 Jeûnerons-nous, par votre foi³ ?
 Vous me donnez une espérance
 Belle, mais éloignée ; et cependant j'ai faim.
 Qui pourvoira de nous au diné de demain ?
 Ou plutôt sur quelle assurance
 Fondez-vous, dites-moi, le souper d'aujourd'hui ?
 Avant tout autre, c'est celui
 Dont il s'agit. Votre science
 Est courte⁴ là-dessus : ma main y suppléera. »
 A ces mots le pâtre s'en va
 Dans un bois : il y fit des fagots, dont la vente,
 Pendant cette journée et pendant la suivante,
 Empêcha qu'un long jeûne à la fin ne fit tant
 Qu'ils allassent là-bas⁵ exercer leur talent.
 Je conclus de cette aventure
 Qu'il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours,
 Et, grâce aux dons de la nature,
 La main est le plus sûr et le plus prompt secours⁶.

1. LE BLASON. On appelle blason les devises et armes qui sont dépeintes sur l'écu d'un chevalier.

2. DEVERS L'INDE. — Voy. p. 69, n. 1.

3. PAR VOTRE FOI, j'en appelle à votre bonne foi. Voy. p. 465, n. 1.

4. EST COURTE. — « Dieu connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, III^e part., ch. viii.)

5. LA-BAS, sous terre, dans l'autre monde.

6. SECOURS. « La Fontaine, en louant le secours que le travail des mains donne à la vie humaine, ne s'appuyait pas sur des raisons aussi élevées que saint Augustin (*De opere monachorum*) et J.-J. Rousseau (*Émile*, L. III) ; il n'en traitait pas moins un des plus grands problèmes de l'éducation des individus et de l'organisation des sociétés... Sans avoir l'air d'y penser, il met ça et là un point d'interrogation et nous découvre les fondements de la société : en les découvrant, il les ébranle tout doucement. Un roi, une noblesse, une bourgeoisie, le peuple, n'est-ce pas là une société tout entière avec ses différents états et ses différentes classes ? Voyez somme, dans sa fable, La Fontaine démoit cette société de fond en comble... Que reste-t-il debout dans cette société démolie ? Le pâtre ou le peuple, c'est lui seul qui est utile et qui seul fait ce qu'il faut faire... » (S.-M. GIRARDIN, T. II, p. 60-64.)

LIVRE XI

I. — LE LION¹

Sultan léopard autrefois
Eut, ce dit-on², par mainte aubaine³,
Force⁴ bœufs dans ses prés, force cerfs dans ses bois,
Force moutons parmi⁵ la plaine.
Il naquit un lion dans la forêt prochaine.
Après les compliments et d'une et d'autre part,
Comme entre grands il se pratique,
Le sultan fit venir son vizir⁶ le renard,
Vieux routier⁷, et bon politique :
« Tu crains, ce lui dit-il, lionceau mon voisin.
Son père est mort ; que peut-il faire ?
Plains plutôt le pauvre orphelin.
Il a chez lui plus d'une affaire,
Et devra beaucoup au Destin

1. « La fable de Bidpai intitulée *Le jeune Léopard* semble avoir donné l'idée de celle-ci ; celle de l'auteur indien est pourtant toute différente. Voy. *Contes et Fables indiennes* de Bidpai et de Lokman, T. I, p. 157. » (WALCKENAER.)

2. CE DIT-ON, et plus loin, *ce lui dit-il*. Voy. la note 1 de la page 329.

3. AUBAINE. Voy. p. 263, n. 3.

4. FORCE. Voy. p. 246, n. 5.

5. PARMi. Cette préposition ne s'emploie plus guère qu'avec un pluriel indéfini ou un singulier collectif. Mais elle était autrefois d'une application plus étendue. Elle a pour racines *par* (du latin *per*) et *mi*, substantif formé de *medium*, et signifiant « le milieu, la moitié ». Aussi s'est-elle employée partout où il s'agissait d'exprimer au milieu de :

Parmi l'éclat du sang vos yeux n'ont-ils vu qu'elle ?
(MOLIÈRE, *Psyché*, I, n.)

« Vous devez vous remplir de ce personnage, marquer cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde. » (Ld., *Impromptu de Versailles*, I.)

6. VIZIR ou VISIR, suivant l'orthographe de l'Académie (de l'arabe *ouazir*). C'est le premier ministre et le général en chef des armées du sultan. On dit aussi *grand vizir*.

Crois-tu qu'ils me suivraient encore avec plaisir,
Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vizir ?
(RACINE, *Bajazet*, I, 1.)

7. ROUTIER ; au sens propre : « celui qui sait bien les routes. » Voy. p. 176, n. 4. — Se dit figurément et familièrement des gens prudents qui connaissent les choses par pratique et par expérience.

S'il garde ce qu'il a, sans tenter de conquête. »
Le renard dit, branlant la tête :
« Tels orphelins, seigneur, ne me font point pitié,
Il faut de celui-ci conserver l'amitié,
Ou s'efforcer de le détruire¹
Avant que la griffe et la dent
Lui soit crue², et qu'il soit en état de nous nuire.
N'y³ perdez pas un seul moment.
J'ai fait son horoscope⁴ : il croîtra⁵ par la guerre ;
Ce sera le meilleur lion,
Pour ses amis, qui soit sur terre :
Tâchez donc d'en être ; sinon
Tâchez de l'affaiblir⁶. » La harangue fut vaine.
Le sultan dormoit lors⁷ ; et dedans son domaine
Chacun dormoit aussi, bêtes, gens : tant qu'enfin

1. LE DÉTRUIRE. Ce verbe, qui s'applique généralement aux choses, s'emploie aussi en parlant des personnes. Dans l'ancienne langue, « je suis détruit » était l'équivalent de « je suis perdu ». — « Je suis femme détruite puisque mon cas est si manifeste que tant de gens le savent et en devisent. » (*Les Cent Nouvelles nouvelles*, XXVI.)

Montrer aux nations Mithridate détruit.
(RACINE, *Mithridate*, III, 1.)

L'impie Achab détruit, et de son sang trempé
Le champ que par le menteur il avait usuré.
(Ld., *Athalie*, I, 1.)

2. LUI SOIT CRUE. C'est le latin *creverit*. — Sur ce verbe au singulier avec deux substantifs, voy. p. 184, n. 5, et p. 202, n. 4.

3. N'Y, ne perdez pas *en cela*, ou *à cela* (*in eo*, *in hac re* ; ou bien en latin étymologique, *ibi*). Sur ce sens très étendu de *y* au dix-septième siècle, voy. p. 222, n. 4, et p. 424, n. 7.

4. HOROSCOPE, prédiction de la destinée d'un homme d'après la constellation sous laquelle il est né. Voy. p. 130, n. 4.

5. IL CROÎTRA, sa puissance s'agrandira. Ce mot est pris ici au sens latin : *crescet*. — *Croître* s'emploie fort bien en français dans un sens moral, mais en s'appliquant plutôt aux choses qu'aux personnes :

Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit.
(RACINE, *Britannicus*, I, 1.)

Cependant Bossuet l'a employé comme La Fontaine : « Laissez-le *croître*, ce roi chéri du ciel : tout cédera à ses exploits. » (*Or. fun. du pr. de Condé*.)

6. DE L'AFFOIBLIR. « En 1679, après la grande guerre que la France eut à soutenir contre l'Europe coalisée et que terminèrent les traités de Nimègue (1678-1679), qui ajoutèrent aux précédentes conquêtes de Louis XIV la Franche-Comté, on pouvait bien, sans subtilité d'application, se dire que l'intention du poète était de montrer, dans le Lion, le Grand Roi, l'Angleterre, désignée par ses armoiries, le Léopard, cadre bien avec la conjecture. On sait qu'après avoir attaqué avec nous la Hollande, elle s'était tournée contre nous. Au roi Charles II qui régna de 1660 à 1685, convient assez bien : *le Sultan dormoit lors*. Si nous remontons d'une trentaine d'années en arrière, le début du règne du redoutable Lionceau, comparé à celui de Louis XIV enfant, complète l'allégorie. » (H. RÉGNIER, T. III, 94.)

7. LORS. Voy. p. 323, n. 1. — *Dedans*. Voy. p. 113, n. 5.

Le lionceau devint vrai lion. Le tocsin¹
 Sonne aussitôt sur² lui; l'alarme se promène
 De toutes parts; et le vizir,
 Consulté là-dessus, dit avec un soupir :
 « Pourquoi l'irritez-vous ? La chose est sans remède.
 En vain nous appelons mille gens à notre aide :
 Plus ils sont, plus il coûte³ : et je ne les tiens⁴ bons
 Qu'à manger leur part des moutons.
 Apaisez le lion : seul il passe en puissance
 Ce monde d'alliés vivants⁵ sur notre bien.
 Le lion en a trois qui ne lui coûtent rien,
 Son courage, sa force, avec sa vigilance.
 Jetez-lui promptement sous la griffe un mouton;
 S'il n'en est pas content, jetez-en davantage :
 Joignez-y quelque bœuf; choisissez, pour ce don,
 Tout le plus gras⁶ du pâturage.
 Sœuvez le reste ainsi. » Ce conseil ne plut pas.
 Il en prit⁷ mal; et force états
 Voisins du sultan en pâtirent :
 Nul n'y gagna, tous y perdirent.
 Quoi que fit ce monde ennemi,
 Celui qu'ils craignoient fut le maître.
 Proposez-vous d'avoir le lion pour ami,
 Si vous voulez le laissez croître⁸.

1. TOCSIN, cloche d'alarme, qu'on tinte à coups pressés et redoublés. « Ce mot, dit Trévoux, vient du verbe *toquer*, frapper, et *sing* (*signum*), qui signifiait autrefois cloche, et qui s'est conservé dans ce vieux proverbe : On en fait bien les *sings* sonner, on en fait beaucoup de bruit. » — Littré adopte cette même étymologie (*toquer* et *signum*, cloche).

2. SUR. Préposition qui s'emploie souvent pour signifier la persécution, la vengeance, l'effort et l'attaque dirigés contre quelqu'un et fondant sur sa tête :

Qu'ils viennent donc *sur moi* prouver leur zèle impie.
 (RACINE, *Iphigénie*, v. 1682.)

3. IL COÛTE, cela coûte. Il représente *cela* (en latin *illud*). Voy. p. 157, note 5.

4. TIENS. Voy. p. 225, n. 5.

5. VIVANTS. SUR ce pluriel, voy. p. 81, n. 5.

6. TOUT LE PLUS GRAS. Dans le style familier et quelquefois même dans le style soutenu, l'adverbe *tout* se met devant le superlatif, ou devant des adjectifs qui ont la force du superlatif, pour donner plus d'énergie à l'expression. « Conservez-le, *tout le plus* que vous pourrez : vous auriez peine d'en trouver un pareil. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, III, 527.) — « Conservez votre joie et votre santé *tout le plus* longtemps que vous pourrez. » (Id., VII, 516.)

Non vaisseaux *tout chargés* des déponilles de Troie.
 (RACINE, *Andromaque*, v. 466.)

7. IL EN PRIT, il en arriva. Voy. p. 87, n. 6.

8. CROÎTRE. Ce verbe a eu de tout temps deux formes entre lesquelles la prononciation, suivant les pays et les époques, a hésité, avant d'adopter

II. — LES DIEUX VOULANT INSTRUIRE UN FILS DE JUPITER¹

POUR MGR LE DUC DU MAINE²

Jupiter eut un fils, qui, se sentant du lieu³
 Dont il tiroit son origine,
 Avoit l'âme toute divine.
 L'enfance n'aime rien : celle du jeune dieu
 Faisoit sa principale affaire
 Des doux soins d'aimer et de plaire.
 En lui l'amour et la raison
 Devancèrent le temps, dont les ailes légères
 N'amènent que trop tôt, hélas ! chaque saison⁴.
 Flore aux regards rians, aux charmantes manières,
 Toucha d'abord le cœur du jeune Olympien⁵.
 Ce que la passion peut inspirer d'adresse,
 Sentiments délicats et remplis de tendresse,
 Pleurs, soupirs, tout en fut : bref, il n'oublia rien.

celle qui est devenue définitive. La plus ancienne et la plus conforme à l'étymologie est *creistre* (*crescere*), comme celle de « croire » a d'abord été *creidre* et *creire* (*credere*). Le dialecte de l'Île-de-France a changé cette forme en celle de *croistre*, comme il a changé *creire* en *croire*; mais la forme primitive, qui a persisté dans le dialecte normand, s'est maintenue même à Paris à côté de la nouvelle. Il paraît même qu'au dix-septième siècle la prononciation *croître* avait prévalu. (V. THUROT, *de la Prononciation Française*, T. I, 390.)

1. « Ce titre n'était pas dans les éditions originales; il n'a pris place dans le texte qu'en 1709. Le seul titre adopté par l'auteur était celui qui suit : *Pour Mgr le duc du Maine*. » (H. RÉGNIER.) — « Cette idée de représenter tous les dieux, ou tous les génies, ou toutes les fées qui se réunissent pour doter un prince de toutes les qualités possibles, est une vieille flatterie, déjà usée du temps de La Fontaine. » (CHAMFORT.)

2. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. Né le 30 mai 1670, il n'avait que sept à huit ans quand La Fontaine lui adressa cette pièce. Légitimé en 1673, il mourut en 1756. La duchesse sa femme, qui entra dans la conspiration de Cellamare contre le régent, réunissait les gens d'esprit dans sa petite cour de Sceaux.

3. LIEU est pris souvent comme synonyme de naissance, famille, origine. C'est à l'imitation des Latins, qui se servaient en ce sens de *locus* (lieu).

4. SAISON. « Il n'y a que La Fontaine qui sache ainsi jeter naturellement un trait touchant et mélancolique au milieu des sujets qui paraissent le moins propres à le produire. » (NODJER.)

5. OLYMPIEN. Ce passage a fort exercé les commentateurs. L'un veut y voir une allusion au goût du jeune prince pour la botanique; ce qui est inadmissible. Un autre pense qu'il s'agit d'une passion de jeunesse où se révélait l'âme tendre et sensible du prince et qui fit quelque bruit à la cour. Il serait plus simple et plus naturel, peut-être, de penser que sous le nom de Flore, déesse des fleurs et des jardins, le poète a voulu désigner les plaisirs purs et innocents d'une première jeunesse qui s'écoula sans doute au milieu des jardins et des fleurs, dans cette maison isolée de Vaugirard où le duc du Maine fut élevé secrètement par M^{me} de Maintenon.

Le fils de Jupiter devoit, par sa naissance,
Avoir un autre esprit, et d'autres dons des cieux,
Que les enfants des autres dieux ;
Il sembloit qu'il n'agit que par réminiscence¹,
Et qu'il eût autrefois fait le métier d'amant,
Tant il le fit parfaitement !
Jupiter cependant voulut le faire instruire.
Il assembla les dieux, et dit : « J'ai su conduire,
Seul et sans compagnon², jusqu'ici l'univers ;
Mais il est des emplois divers
Qu'aux nouveaux dieux je distribue.
Sur cet enfant chéri j'ai donc jeté la vue :
C'est mon sang³ ; tout est plein déjà de ses autels.
Afin de mériter le rang des immortels,
Il faut qu'il sache tout. » Le maître du tonnerre
Eut à peine achevé, que chacun applaudit.
Pour savoir tout, l'enfant n'avoit que trop d'esprit⁴.
« Je veux, dit le dieu de la guerre,
Lui montrer moi-même cet art
Par qui maints héros ont eu part
Aux honneurs de l'Olympe et grossi⁵ cet empire.
— Je serai son maître de lyre,

1. RÉMINISCENCE. Ceci paraît une allusion à la théorie platonicienne, suivant laquelle la science n'est qu'un souvenir d'une vie antérieure que l'âme a menée avant d'habiter un corps mortel.
2. SEUL ET SANS COMPAGNON. Vers qui rappelle celui du *Discours au Roi*, par Boileau :

Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux. (3 et 4.)

3. C'EST MON SANG. — Corneille :

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte.
(*Le Cid*, I, v.)

Le sang de Jupiter doit enfler leur courage.
(RACINE, *Phèdre*, III, m.)

4. TROP D'ESPRIT. « M. du Maine est incomparable ; l'esprit qu'il a est étonnant ; les choses qu'il dit ne se peuvent imaginer. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 549. — Année 1676.) — « M. du Maine est un prodige d'esprit. Aucun ton, aucune finesse ne lui manque. » (Id., IV, 10.)

5. GROSSI. Au temps de La Fontaine, *grossir* s'employait fréquemment, même dans le style soutenu, pour « agrandir » ; il traduisait le latin *auferre, auferre*. De même, *gross* était souvent synonyme de *grand*. A propos de l'engouement des gens du bel air pour le mot « gros », Boileau dit un jour au roi, qui s'était laissé gagner à cette mode : « Sire, la postérité ne confondra jamais Louis le Gros avec Louis le Grand. »

Chaque jour à sous vous grossi sa renommée.
(CORNEILLE, *Othon*, III, m.)

Nous verrons notre camp grossir à chaque pas.
(RACINE, *Mithridate*, III, l.)

Dit le blond et docte Apollon.
— Et moi, reprit Hercule à la peau de lion¹,
Son maître à surmonter les vices,
A dompter les transports², monstres empoisonneurs,
Comme hydres renaissants³ sans cesse dans les cœurs :
Ennemi des molles délices,
Il apprendra de moi les sentiers peu battus
Qui mènent aux honneurs sur les pas des vertus⁴. »
Quand ce vint au dieu de Cythère⁵,
Il dit qu'il lui montreroit tout.
L'Amour avoit raison. De quoi ne vient à bout
L'esprit joint au désir de plaire⁶ ?

III. — LE FERMIER, LE CHIEN ET LE RENARD⁷

Le loup et le renard sont d'étranges voisins :
Je ne bâtirai point autour de leur demeure.
Ce dernier guettoit à toute heure
Les poules d'un fermier ; et, quoique des plus fins,
Il n'avoit pu donner d'atteinte⁸ à la volaille.
D'une part l'appétit, de l'autre le danger,

1. LION. Hercule portait comme insigne la peau du lion de Némée, l'un de ses premiers trophées.

2. TRANSPORTS, l'emportement des passions.

D'un coupable transport écoutant la chaleur.
(RACINE, *Iphigénie*, v. 1587.)

3. RENAISSANTS. Sur ce pluriel, voy. p. 81, n. 5.

4. VERTUS. Le souvenir des travaux d'Hercule est ici spiritualisé. Déjà les philosophes anciens, par une métaphore semblable, avoient considéré Hercule comme un type de la sagesse héroïque qui dompte les passions.

5. CYTHÈRE, petite île au sud du Péloponèse, où Vénus avoit un temple célèbre.

6. DE PLAIRE. « L'Amour donne de l'esprit, il se soutient par l'esprit. Il fait de l'adresse pour aimer... Il semble que l'on ait une tout autre âme quand on aime que quand on n'aime pas ; on s'élève par cette passion et on devient toute grandeur. » (PASCAL, *Disc. sur les passions de l'amour.*)

7. Abstemius, f. 140. *De Patre familias succensente cani ob gallinas raptas.*

8. DONNER D'ATTEINTE. Au sens figuré, donner atteinte est d'un meilleur français que porter atteinte. Les auteurs classiques ne parlent pas autrement. — « Tout ce qu'il peut dire ne saurait donner atteinte à mes droits. On a donné atteinte à cet édit. » (PATRU.) — « Jouissez tranquillement de ce que vous tenez de la bonté et de l'amitié de ma mère ; quand j'y pourrais donner atteinte, ce qui me fait horreur à penser... » (Ch. de Sévigné, X, 409.)

Peut-être espérez-vous que ma douceur lassée
Donnera quelque atteinte à sa gloire passée.
(RACINE, *Alexandre*, v. 1098.)

N'étoient pas au ¹ compère ² un embarras léger.
 « Hé quoi ! dit-il, cette canaille ³
 Se moque impunément de moi !
 Je vais, je viens, je me travaille ⁴,
 J'imagine cent tours : le rustre, en paix chez soi ⁵,
 Vous fait ⁶ argent de tout, convertit en monnaie
 Ses chapons, sa poulaille ⁷ ; il en a même au croc ;
 Et moi, maître passé ⁸, quand j'attrape un vieux coq,
 Je suis au comble de la joie ⁹ !
 Pourquoi sire Jupin ¹⁰ m'a-t-il donc appelé
 Au métier de renard ? Je jure les puissances ¹¹
 De l'Olympe et du Styx, il en sera parlé. »
 Roulant ¹² en son cœur ces vengeances,

1. AU, pour *le*. Latinisme, très usité au seizième siècle, qui s'est conservé dans la poésie. Voy. p. 87, n. 3, et p. 162, n. 8.

2. COMPÈRE. Synonyme, ici, de « gaillard rusé et adroit ».

3. CANAILLE. Voy. p. 284, n. 7.

4. JE ME TRAVAILLE, je me fatigue le corps et l'esprit.

Pus l'esprit s'y travaille et plus il s'y confond.
 (CORNEILLE, *Imitation*, IV, 18.)

5. CHEZ SOI. La grammaire veut *lui*, mais nos bons auteurs mettent ordinairement *soi* partout où le latin met *se* :

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage
 Qu'en recueillant chez soi ce dévot personnage.
 (MOLIÈRE, *Tartuffe*, I, 1.)

— Voy. p. 57, n. 2, et p. 128, n. 6.

6. VOUS FAIT. Vous explétif :

Prends-moi le bon parti ; laisse là tous les livres.
 (BOILEAU.)
 Qui metuens vivit, liber *mihi* non erit unquam.
 (HORACE.)

7. POULAILLE. « Terme d'économie domestique. Il se dit de toutes sortes d'animaux domestiques qui se nourrissent dans les basses-cours des fermes. » (TRÉVOUX.) — Ce mot n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie et Litré ne l'admet que comme douteux.

8. MAÎTRE PASSÉ. Voy. p. 157, n. 1, et p. 273, n. 1.

9. JOIE rime avec *monnaie*. Autrefois *monnaie* s'écrivait et se prononçait *monnoie*. — Sur ces fausses rimes, jadis correctes, et longtemps conservées par un reste d'habitude, voy. p. 269, n. 1.

10. JUPIN. Voy. p. 84, n. 8.

11. JE JURE LES PUISSANCES, au lieu de : *par les puissances*. Tournure latine : *numina juro*. On dit aussi : *il jure Dieu*, il jure sa foi.

Je jure les rayons du jour qui nous éclaire
 Que tu ne mourras point que de la main d'un père.
 (CORNEILLE, *le Menteur*, V, III.)

— *Styx*, fleuve des enfers. Le serment par le Styx était le plus inviolable de tous pour les dieux de l'antiquité. Le renard imite Jupiter.

12. ROULANT... CES VENGEANCES. Vers empruntés à la haute poésie :

Talia flammato secum dea corde volutans.
 (Énéide, I, 50.)

* Il n'est donné qu'à La Fontaine de jeter au milieu d'un récit aussi simple

Il choisit une nuit libérale ¹ en pavots :
 Chacun étoit plongé dans un profond repos ;
 Le maître du logis, les valets, le chien même,
 Poules, poulets, chapons, tout dormoit ². Le fermier,
 Laissant ouvert son poulailler,
 Commit une sottise extrême.
 Le voleur tourne tant qu'il entre au lieu guetté,
 Le dépeuple, remplit de meurtres la cité.
 Les marques de sa cruauté
 Parurent avec l'aube : on vit un étalage
 De corps sanglants et de carnage.
 Peu s'en fallut que le soleil
 Ne rebroussât ³ d'horreur vers le manoir ⁴ liquide.
 Tel, et d'un spectacle pareil ⁵,
 Apollon irrité contre le fier Atride ⁶
 Joncha son camp de morts ; on vit presque détruit

de pareils traits de poésie. » (CHAMFORT.) — On dit aussi, comme en latin, « rouler des projets. »

1. LIBÉRALE. Racine et M^{me} de Sévigné emploient la même expression avec de : « On est libérale des jours ; on les jette à qui en veut. » (VIII, 396.)

(Sa main) de mes bienfaits lâchement libérale.
 (BOJAZET, IV, IV.)

2. TOUT DORMOIT. Comparez un trait semblable dans un genre plus relevé :

Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.
 (RACINE, *Iphigénie*, I, 1, 1674.)

3. NE REBROUSSAT. Allusion au festin d'Atrée, qui fit reculer d'horreur le soleil. — *Rebrousser* ou *rebrousser chemin*, expression devenue populaire, mais qui au dix-septième siècle était employée par nos bons écrivains. Elle vient de *rebours* (en bas latin, *reburrus*, contre-poil d'une étoffe). Voy. p. 150, n. 4. Il existe aussi un adjectif *rebours*, *rebourse*, usité autrefois et tombé maintenant en désuétude, qui signifiait « revêché, peu traitable, qui prend le contre-pied de tout. »

4. MANOIR, séjour ; la mer où le soleil, selon les poètes anciens, disparaissait et semblait se coucher. Ce mot est l'ancien infinitif *manoir* (du latin *manere*, demeurer), pris substantivement. Il désignait toute habitation à laquelle était jointe une certaine étendue de terre, et, par extension, il a signifié simplement, et selon l'étymologie, « séjour, demeure. »

5. D'UN SPECTACLE PAREIL, présentant aux yeux un spectacle pareil. (Se rapporte à Apollon.) — Ce tour est forcé et inusité. Rien de plus fréquent, sans doute, que l'emploi de la préposition *de* signifiant *par* ou *avec* et traduisant l'ablatif latin ; mais, dans les phrases où on l'emploie, cette préposition est étroitement liée au sujet dont elle exprime les sentiments ou l'action, comme dans ces vers :

De quel front est ennemi de Dieu
 Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?
 (RACINE, *Athalie*, 1025.)

* Tel, et d'un spectacle pareil, Apollon, etc. », est une construction plus latine que française.

6. ATRIDE, Agamemnon, fils ou petit-fils d'Atrée. Agamemnon avait élevé Chrysis, fille de Crhysès, prêtre d'Apollon. Le dieu, à la prière de Chrysis, envoya la peste dans le camp des Grecs.

L'ost¹ des Grecs; et ce fut l'ouvrage d'une nuit.

Tel encore autour de sa tente

Ajax², à l'âme impatiente,

De moutons et de boucs fit un vaste débris³,

Croyant tuer en eux son concurrent Ulysse

Et les auteurs de l'injustice

Par qui⁴ l'autre emporta le prix.

Le renard, autre Ajax aux volailles funeste,

Emporte ce qu'il peut, laisse étendu le reste.

Le maître ne trouva de recours qu'à crier⁵

Contre ses gens, son chien : c'est l'ordinaire usage.

« Ah ! maudit animal, qui n'es bon qu'à noyer,

Que n'avertissois-tu dès l'abord du carnage !

— Que ne l'évitiez-vous ? c'eût été plus tôt fait⁶ :

Si vous, maître et fermier, à qui touche⁷ le fait,

1. L'OST, l'armée. Vieux mot qui vient du latin *hostem*, ennemi.

Socorrat nos, si retournerat l'ost...

Si l'odrat Charles, ferat l'ost retourner.

(*Roland*, 1022, 1060.)

« Il nous secourra et fera retourner l'armée... Si Charles l'entend il fera retourner l'armée. »

2. AJAX, prince grec, fils de Télamon, roi de Salamine. Après la mort d'Achille, il disputa à Ulysse les armes du héros. Ulysse l'emporta dans l'assemblée des Grecs. Saisi de fureur, Ajax pendant la nuit se jeta sur les troupeaux des Grecs et en fit un carnage, croyant tuer Ulysse.

3. DÉBRIS, mot qui s'applique plus souvent aux choses inanimées. On dit bien, cependant, les débris d'une armée. M^{me} de Sévigné a dit : « Je comprends aisément le débris de son visage. » (X, 21.) Le singulier, aujourd'hui hors d'usage, était alors très usité. « Ce qui fit périr les royaumes formés du débris de l'empire d'Alexandre. » (BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, 3^e partie, ch. V.)

Et parmi le débris, le ravage et les morts,

A force d'attentats perdre tous mes remords.

(RACINE, *Athalie*, III, m.)

4. INJUSTICE PAR QUI. Sur qui employé avec un nom de chose, voyez p. 109, note 5, et p. 204, note 1.

5. A CRIER, en criant. Cet emploi de *d* avec un infinitif, dans un sens analogue à celui du gérondif en *do* des Latins, est très fréquent :

Je tremble *d* vous nommer l'ennemi qui m'opprime.

(RACINE, *Mithrid.*, I, II.)

6. PLUS TÔT FAIT. « Le Chien prend la parole sans que le poète l'annonce, et quoiqu'il n'ait été qu'à peine indiqué. Ce mouvement est très dramatique. » (NODDIER.)

7. A QUI TOUCHE, à qui se rapporte, que concerne et intéresse. L'emploi du régime indirect, *d* qui, au lieu du complément direct, *que*, avec *toucher*, signifiant « intéresser », est incorrect aujourd'hui ; il semble avoir été usité autrefois, bien que très rarement. Littre cite un exemple de Scarron :

Au beau-père cela ne doit toucher en rien.

(Jodelet, IV, vn.)

On y ajoute ce vers de Molière :

Et cet arrêt suprême

Doit m'être assez touchant, etc. (assez touchant à moi, pour moi).

(*École des maris*, II, xiv.)

Peut-être était-ce par une extension d'un autre sens de *toucher d*, qui est

Dormez sans avoir soin que la porte soit close,
Voulez-vous que moi, chien, qui n'ai rien à la chose¹,
Sans aucun intérêt je perde le repos ? »

Ce chien parloit très à propos :

Son raisonnement pouvoit être

Fort bon dans la bouche d'un maître ;

Mais, n'étant que d'un simple chien,

On trouva qu'il ne valoit rien² :

On vous sangla³ le pauvre drille⁴.

Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille⁵

(Et je ne t'ai jamais envié cet honneur),

T'attendre aux yeux⁶ d'autrui quand du dors, c'est erreur.

Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte.

Que si⁷ quelque affaire t'importe,

Ne la fais point par procureur.

alors synonyme de « être contigu à, voisin de, placé auprès, allié à, etc. ». On dit par exemple : « Toucher à quelqu'un de naissance, ou de parenté. »

Et même à la plupart je touche de naissance.

(CORNEILLE, *Suite du Menteur*, II, iv.)

Il se peut aussi que La Fontaine eût dans l'esprit la tournure latine : *ad quem res spectat, ad quem res pertinet*.

1. A LA CHOSE. Dans la chose, se rapportant à la chose.

2. RIEN. — Molière :

Tous les discours sont des sottises,

Partant d'un homme sans éclat ;

Ce seroient paroles exquises,

Si c'étoit un grand qui parlât.

(*Amphitr.*, II, I.)

3. SANGLA. Le radical de ce verbe est *sangle*, bande de cuir, etc., du latin *cingula*. « Sangler » c'est frapper avec la sangle, ou ceindre d'une sangle.

4. DRILLE. Vieux mot qui signifiait autrefois *soldat*, et qu'on emploie dans le langage populaire avec le sens de *pauvre diable*. On dit aussi un *bon drille*, un bon diable. (Ce mot vient de l'allemand *drigil*, serviteur.)

5. PÈRE DE FAMILLE. Ce mot est pris ici dans son acception latine : *pater familias*, chef de maison, maître de nombreux domestiques. Voy. p. 185, note 6.

6. T'ATTENDRE AUX YEUX, compter sur les yeux, s'y fier, et se reposer tranquillement sur leur vigilance. « Ne vous attendez point à mon fils ; je ne crois pas qu'il aille à Nantes qu'après les Etats. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 42.) — « Je m'attends au Chancelier pour toutes les nouvelles. » (ID., VI, 338.)

7. QUE SI ; et si, mais si. Tour imité du latin, *quod si*, placé au début de la phrase, avec le même sens.

IV. — LE SONGE D'UN HABITANT DU MOGOL¹

Jadis certain Mogol² vit en songe un vizir
Aux champs élyséens possesseur d'un plaisir
Aussi pur qu'infini, tant en prix qu'en durée :
Le même songeur vit en une autre contrée³

Un ermite entouré de feux,
Qui touchoit de pitié même les malheureux⁴.
Le cas parut étrange, et contre l'ordinaire :
Minos⁵ en⁶ ces deux morts sembloit s'être mépris.
Le dormeur s'éveilla, tant il en fut surpris.
Dans ce songe pourtant soupçonnant du mystère,
Il se fit expliquer l'affaire.

L'interprète⁷ lui dit : « Ne vous étonnez point ;
Votre songe a du sens, et, si j'ai sur ce point

Acquis tant soit peu d'habitude,
C'est un avis des dieux⁸. Pendant l'humain séjour⁹,
Ce vizir quelquefois cherchoit la solitude ;
Cet ermite aux vizirs alloit faire sa cour¹⁰. »

1. Saadi *Gulistan*, ou *L'empire des roses*, traduit par André du Ryer. Paris, 1634. — Saadi est un poète persan mort en 1296. Il fit la guerre contre les croisés et fut pris par les Franks.

2. MOGOL ou Mongol, un habitant de la Mongolie. Voy. p. 295, note 2. — *Vizir*. Voy. p. 476, note 6.

3. CONTRÉE, lieu, direction opposée (*in diversa regione*). — *Contrée* vient du bas latin *contrata*, dérivé de l'adverbe *contra*, à l'opposite. L'expression est juste, dans ce passage ; car, dans les descriptions poétiques des Enfers, les Champs élyséens sont séparés et éloignés du Tartare, lieu des supplices.

4. LES MALHEUREUX, les habitants de ce lieu de souffrances.
5. MINOS, juge des enfers, suivant la mythologie grecque, mais fort peu connu des Mogols. La Fontaine, on a pu le remarquer souvent, mêla toutes ses réminiscences mythologiques et religieuses. Il met ici un vizir et un ermite dans l'enfer de Virgile.

6. EN, au sujet de, dans la personne de. Tournure latine. Les Latins employaient quelquefois, à l'imitation des Grecs, la préposition *in* avec le sens de la préposition *de*. — « Sint misericordes *in* furibus *erari*. » (SALUSTE, *Catil.*, 52.) On peut rapprocher du vers de La Fontaine ce vers de Racine où la préposition *en* est employée à peu près de même :

Tous les Grecs bravés en leur ambassadeur.
(*Androm.*, v. 1605.)

7. L'INTERPRÈTE, le sage ou le devin, chargé d'expliquer les songes, en possédant l'intelligence.

8. UN AVIS DES DIEUX ; traduction de l'expression latine *monita Divum*.
9. L'HUMAIN SÉJOUR, le séjour parmi les hommes, le commerce des hommes. — « Séjour » est pris souvent au sens de « demeure » ; « lieu où l'on séjourne ». On dit : l'inférieur séjour, le séjour céleste, le divin séjour. C'est de la même façon que La Fontaine a dit « l'humain séjour », la demeure des hommes.

10. SA COUR. Cet ermite, brûlé en enfer, pour avoir trop fait sa cour

Si j'osois ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite :
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous les pas
Solitude, où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit¹, goûter l'ombre et le frais² !
Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles³ !
Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieus
Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
Les noms et les vertus de ces clartés errantes
Par qui sont nos destins et nos mœurs différentes⁴ !
Que si⁵ je ne suis né pour de si grands projets,

aux vizirs, nous rappelle ce mot de La Bruyère : « Le reproche, en un sens, le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot. » (Ch. VIII, *De la cour*.)

1. LOIN DU MONDE, etc.

Oblitusque morum, obliviscendus et illis.
(HORACE, *Ep.* XI, L. 1.)

2. FRAIS. Expression qui traduit celle de Virgile :

Hic, inter flumina nota
Et fontes sacros frigis captabis opacum.
(*Egl.*, I, 52.)

3. ASILES. La Fontaine imite Virgile dans tous ces développements ; il l'imite avec originalité parce qu'il éprouve les sentiments qui ont inspiré le poète latin. C'est ici le lieu de citer ce qu'il a dit lui-même de sa manière d'imiter les anciens :

Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
(*E.* XXII, à l'évêque de Soissons, 1687.)

4. DIFFÉRENTES. L'adjectif s'accorde ici avec le dernier substantif et non avec *destins*, qui est du masculin. C'est une licence très permise aux poètes. — Quelques commentateurs croient que La Fontaine tombe dans les erreurs de l'astrologie judiciaire. Selon nous, il n'en est rien. Il parle simplement de l'influence des astres, c'est-à-dire des climats, sur nos mœurs. Ce morceau n'est qu'une imitation de l'endroit si connu des *Georgiques*, où Virgile célèbre la science astronomique et la contemplation des sphères célestes :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes ;
Flumina amem silvasque inglorios. O ubi campi...
O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra...
Me vero primum dulces ante omnia Muses...
Accipiant cœlique vias et sidera monstrant, etc.
(*Georg.*, II, 475-498.)

5. QUE SI, comme en latin *quod si*. Voy. p. 485, n. 7.

Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets¹ !
 Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie !
 La Parque² à filets d'or³ n'ourdira point ma vie,
 Je ne dormirai point sous de riches lambris :
 Mais voit-on que le somme en perde de son prix ?
 En est-il moins profond, et moins plein de délices ?
 Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
 Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
 J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords⁴.

V. — LE LION, LE SINGE ET LES DEUX ANES⁵

Le lion, pour bien gouverner,
 Voulant apprendre la morale,
 Se fit, un beau jour, amener
 Le singe, maître ès arts⁶ chez la gent animale.
 La première leçon que donna le régent⁷
 Fut celle-ci : « Grand roi, pour régner sagement

1. OBJETS, spectacles. Voy. p. 259, note 4. — Virgile :

Sin, has ne possim naturæ accedere partas,
 (*Georg.*, II, 455.)

2. LA PARQUE. Sur le rôle des Parques, voy. p. 229, n. 1, et p. 463, n. 6.
 3. A FILETS D'OR. Ici d est synonyme d'avec. Cette acception est très fréquente dans l'ancienne langue; elle s'est maintenue au seizième siècle, et on la rencontre encore dans les poètes de la première moitié du siècle suivant.

— Luisent cil helme qui ad or sunt gemmet,
 (Luisent les heaumes qui avec de l'or sont garnis de pierreries.)
 (*Roland*, v. 1031.)

Les flambeaux éternels qui font le tour du monde
 Percent d longs rayons le noir cristal de l'onde.
 (*Racan, Berg.*, I, L)

4. SANS REMORDS. « Jamais poète n'a plus eu besoin de se montrer à son lecteur. Mais si le moi de La Fontaine aime à se montrer, il se montre tel qu'il est, sans se surfaire, sans se draper. Il ne pose point; seulement il prend volontiers toutes les occasions de se laisser voir et de répandre ses sentiments... Quel rapport ces vers délicieux ont-ils avec la fable que La Fontaine vient de raconter? La Fontaine venait sans doute de relire les beaux vers de Virgile; il n'a pas pu résister au désir de traduire ces vers qui l'ont enchanté; et, quand La Fontaine traduit quelque sentiment antique, il se l'approprie, il le fait sien en l'accommodant à son goût et à son humeur. » (SAINT-MARC GIRARDIN, T. I, 385-387.)

5. « Cette fable met en action le vieux proverbe latin : *asinus asinum fricat*, « l'âne gratte l'âne », auquel Erasme fait allusion dans l'*Eloge de la folie* : « Voyez avec quelle confiance deux mulets se grattent l'un l'autre! Eh bien! voilà en quoi consiste une grande partie de l'éloquence, une très grande partie de la médecine, et pour ainsi dire la poésie tout entière; voilà enfin ce qui fait tout l'agrément, toute la douceur de la vie. » (L. MOLLAND.)

6. MAÎTRE ÈS ARTS. On appelait ainsi celui qui avait diplôme de l'Université pour enseigner les belles-lettres et la philosophie.

7. RÉGENT. Ce mot signifie : maître qui enseigne dans un collège. Il y

Il faut que tout prince préfère
 Le zèle de l'État à certain mouvement
 Qu'on appelle communément
 Amour-propre; car c'est le père¹,
 C'est l'auteur de tous les défauts
 Que l'on remarque aux² animaux.
 Vouloir que de tout point ce sentiment vous quitte³,
 Ce n'est pas chose si petite
 Qu'on en vienne à bout en un jour :
 C'est beaucoup de pouvoir modérer cet amour.
 Par là, votre personne auguste
 N'admettra jamais rien en soi⁴
 De ridicule ni d'injuste.
 — Donne-moi, repartit le roi,
 Des exemples de l'un et l'autre⁵.
 — Toute espèce, dit le docteur,
 Et je commence par la nôtre⁶,
 Toute profession s'estime dans son cœur,
 Traite les autres d'ignorantes,
 Les qualifie impertinentes⁷;
 Et semblables discours qui ne nous coûtent rien.
 L'amour-propre, au rebours⁸, fait qu'au degré suprême

avait autrefois cette différence entre *regent* et *professeur*, que *regent* s'appliquait plutôt aux maîtres des basses classes et des humanités, tandis que *professeur* était un titre réservé aux maîtres qui enseignaient la philosophie, le droit, la théologie. Un professeur enseignait et discourait en public, un régent dirigeait des écoliers. — Dans l'Université actuelle cette distinction a subsisté en partie. Les maîtres des collèges communaux, il y a trente ans, s'appelaient *régents*, ceux des lycées et facultés, *professeurs*. Aujourd'hui à tous les degrés de l'enseignement, tous les maîtres ont le titre de professeur.

1. C'EST LE PÈRE. C'est ce que La Rochefoucauld avait dit dans ses *Maximes*.

2. AUX, dans les. Tournure fréquente en poésie et même en prose au dix-septième siècle. — Voy. p. 162, n. 2.

3. VOUS QUITTE. « Remarquez ces circonlocutions; c'est le langage d'un courtisan qui n'ose pas dire nettement une chose dure. » (MOLINA.)

4. EN SOI, en elle-même. Voy. p. 128, note 6.

5. L'UN ET L'AUTRE se rapportent à « ridicule » et « injuste » de l'avant-dernier vers.

6. LA NÔTRE, celle des singes. Le mot qui suit, « toute profession », précède et corrobore cette signification.

7. IMPERTINENTES, qui agissent sans raison et sans aucune connaissance de ce qu'il faut savoir. — *Qualifier* se construit avec un régime direct et avec la préposition *de*. On dit plus souvent, surtout aujourd'hui, *qualifier de*. Toutefois, en style judiciaire, on supprime la préposition : « L'homme de commun volontairement est *qualifié* meurtrier. » De même lorsqu'il s'agit d'attribuer un titre, une qualité sociale : « l'arrêt le *qualifie* prince, duc, baron, etc. »

8. AU REBOURS, tout au contraire, en prenant le contre-pied. — Voy. page 150, note 4.

On porte ses pareils; car c'est un bon moyen
De s'élever aussi soi-même.

De tout ce que dessus¹ j'argumente² très bien
Qu'ici-bas maint talent n'est que pure grimace,
Cabale, et certain art de se faire valoir,
Mieux su des ignorants que des gens de savoir.

L'autre jour, suivant à la trace
Deux ânes qui, prenant tour à tour l'encensoir,
Se louoient tour à tour, comme c'est la manière³,
J'ouis⁴ que l'un des deux disoit à son confrère :
« Seigneur, trouvez-vous pas⁵ bien injuste et bien sot
L'homme, cet animal si parfait? Il profane

Notre auguste nom, traitant d'âne
Quiconque est ignorant, d'esprit lourd, idiot :
Il abuse encore d'un mot,

Et traite notre rire et nos discours de braire⁶.
Les humains sont plaisants de prétendre exceller
Par-dessus nous⁷ ! Non, non; c'est à vous de parler,

A leurs orateurs de se taire :
Voilà les vrais brillards⁸. Mais laissons là ces gens :
Vous m'entendez, je vous entends;
Il suffit. Et quant aux merveilles
Dont votre divin chant vient frapper les oreilles,
Philomèle est, au prix⁹, novice dans cet art :

1. DE TOUT CE QUE DESSUS, etc., de tout ce que j'ai dit là-dessus. Ellipse usitée dans les argumentations. — Ce vers est une allusion plaisante aux discussions de l'École.

2. J'ARGUMENTE, je tire cet argument, cette conséquence logique.

3. LA MANIÈRE. Voy. ce défaut en action dans Molière (*Femmes savantes*, acte III, scène v).

4. J'OUIS. Ce terme aujourd'hui suranné était encore d'un usage courant au dix-septième siècle. (*Ouvr.*, du latin *audire*; *j'ouis*, primitivement *j'ot*, en latin, *audivi*.)

Ses rois, à vous *ouïr*, m'ont paré d'un vain titre.

(RACINE, *Iphig.*, v. 1510.)

5. TROUVEZ-VOUS PAS. Ellipse de *ne*. Voy. p. 262, note 2.

6. BRAIRE. Infinitif pris substantivement.

7. PAR-DESSUS NOUS. Comme *excellere*, en latin, notre verbe *exceller* se construit avec plusieurs prépositions : « exceller sur, au-dessus, par-dessus, entre, parmi, etc. » Notons que la plus expressive de ces locutions est celle-ci : « exceller par-dessus. » *Dessus* (du latin *de susum*), qui n'est plus aujourd'hui qu'un adverbe, s'employait, en outre, comme préposition, dans l'ancienne langue et même au dix-septième siècle; « par-dessus » est une préposition renforcée. — Sur cet emploi de *par*, s'ajoutant à certains mots pour en augmenter la force, voy. p. 365, n. 2.

8. BRILLARDS, mot formé de *brailier* et du suffixe péjoratif *ard*. Or *brailier* est un diminutif de *braire*. (Sur ce suffixe en *ard* d'origine germanique, et exprimant une idée défavorable, voy. Clédat, *Grammaire de l'ancien français*, page 13.)

9. AU PRIX, en comparaison. — Voy. p. 174, n. 10.

Vous surpassez Lambert¹. » L'autre baudet repart² :
« Seigneur, j'admire en vous des qualités pareilles. »
Ces ânes, non contents de s'être ainsi grattés³,

S'en allèrent dans les cités
L'un l'autre se prôner : chacun d'eux croyoit faire,
En prisant⁴ ses pareils, une fort bonne affaire,
Prétendant que l'honneur en reviendrait sur lui.

J'en connois beaucoup aujourd'hui,
Non parmi les baudets, mais parmi les puissances,
Que le ciel voulut mettre en de plus hauts degrés,
Qui changeroient entre eux les simples excellences⁵,
S'ils osoient, en des majestés.

J'en dis peut-être plus qu'il ne faut, et suppose
Que votre majesté gardera le secret.

Elle avoit souhaité d'apprendre quelque trait
Qui lui fit voir, entre autre chose,

L'amour-propre donnant du ridicule aux gens.
L'injuste aura son tour : il y faut⁶ plus de temps. »
Ainsi parla ce singe. On ne m'a pas su dire
S'il traita l'autre point, car il est délicat;
Et notre maître ès arts⁷, qui n'étoit pas un fat⁸,
Regardoit ce lion comme un terrible sire⁹.

1. LAMBERT, maître de musique de la chapelle de Louis XIV, et beau-père de Lulli.

Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert, ni Molière;
Mais, puisque je vous vois, je me tiens trop content.
(BOILEAU, *Sat.* III, 35.)

2. REPART. Sur ce verbe, voy. p. 161, n. 9.

3. GRATÉS. Allusion au proverbe *Asinus asinum fricat*, un âne gratte l'autre, c'est-à-dire : les sots se flattent réciproquement.

4. EN PRISANT. Voy. page 360, note 2.

5. EXCELLENCES. Ce titre se donne aux ambassadeurs, aux ministres. « Une Excellence » est un personnage qui a droit au titre d'excellence. — L'Altesse appartient aux princes et aux princesses du sang royal. C'est donc un titre intermédiaire entre « Excellence » et « Majesté ».

6. IL Y FAUT, il faut pour cela. Voy. p. 222, note 4, et p. 424, n. 7.

7. MAÎTRE ÈS ARTS. Remarquez cette préposition *ès*; c'est un débris de l'ancien français. La langue du moyen âge employait de nombreuses contractions; *ès* en est une; c'est l'équivalent de *en les*.

Moz est Rollanz : Deus en ad l'anme es cieus...

Il est escrit es cartres e es briefs.

(HOLLAND, v. 2597 et 1684.)

8. FAT. Le premier et ancien sens de ce mot (en latin *fatuus*, *fatuum*), sens inusité aujourd'hui, est sot, niais. C'est en cette acception qu'il est pris ici. Aujourd'hui *fat* désigne le sot présomptueux. — M^{me} de Sévigné a employé cette expression avec la signification ancienne dans une lettre d'août 1676 : « Ces marsaudailles de Paris disent que Marfore (Marforio) demande à Pasquin (deux statues de Rome où l'on attachait les satires) pourquoi on prend en une même année Philisbourg et Maestricht, et que Pasquin répond que c'est parce que M. de Turenne est à Saint-Denis et Monsieur le Prince à Chantilly. Cela est assez fat. » (V, 36.)

9. SIRE. Voy. page 80, note 6, et p. 331, n. 7.

VI. — LE LOUP ET LE RENARD¹

Mais² d'où vient qu'au renard Esope accorde un point³,
 C'est⁴ d'exceller en tours pleins de matoiserie⁵?
 J'en cherche la raison, et ne la trouve point.
 Quand le loup a besoin de défendre sa vie,
 Ou d'attaquer celle d'autrui,
 N'en sait-il pas autant que lui?
 Je crois qu'il en sait plus; et j'oserois peut-être
 Avec quelque raison contredire mon maître.
 Voici pourtant un cas où tout l'honneur échut
 A l'hôte des terriers. Un soir il aperçut
 La lune au fond d'un puits: l'orbiculaire⁶ image
 Lui parut un ample fromage.
 Deux seaux alternativement
 Puisoient le liquide élément:
 Notre renard, pressé par une faim canine⁷,
 S'accommode⁸ en celui qu'au haut de la machine
 L'autre seau tenoit suspendu.
 Voilà l'animal descendu,
 Tiré d'erreur, mais fort en peine,
 Et voyant sa perte prochaine:
 Car comment remonter, si quelque autre affamé,
 De la même image charmé⁹,

1. *Roman de Renart*, T. I, v. 6455. — *Marie de France*, f. 49. — Jacques Régnier, *Apologi Phœdri*, pars I, f. 18. *Vulpes et Lupus*.

2. **MAIS**. Ce début ressemble à ce que la rhétorique appelle un exorde *ex-abrupto*. « Mais s'emploie, dit Littré, au commencement d'une phrase qui a quelque rapport avec ce qui précède. » La Fontaine a déjà plusieurs fois parlé du Renard; il semble, ici, reprendre et continuer un propos interrompu, et il fait allusion aux précédentes fables où figure le renard.

3. **UN POINT**, un avantage.

4. **C'EST**, qui est de..., à savoir de... — En latin *scilicet*.

5. **MATOISERIE**. Voy. page 133, note 2.

6. **ORBICULAIRE**. Ce mot indique la rondeur pleine de l'astre. — « La rondeur orbiculaire du soleil et des astres. » (Jean Auvray, *Satires*, 1623. — Cité par Trévoux.) — « Dieu a donné aux planètes le mouvement orbiculaire d'orient en occident. » (Voiture, — Cité par Littré.) — « Les taches de la panthère sont orbiculaires. » (Buffon, *ibid.*)

7. **FAIM CANINE**. Cette expression est devenue proverbiale pour indiquer une faim extrême.

8. **S'ACCOMMODE**, se place avec soin et précaution, se met à l'aise (*se se componit*). — « Vous devez vous accommoder au Buron et rétablir cette terre. » (M^{me} de Sévigné, VIII, 43.) Ce mot se prenait quelquefois comme synonyme de *s'ajuster*, *se parer*.

9. **CHARMÉ**, fasciné. C'est toujours le sens de ce mot, dans les bons auteurs. — « Charme » (du latin *carmen*) a presque toujours le sens de « fascination, incantation. »

Il s'aimeait. Par quel charme ont-ils trompé mes yeux?
 (Racine, *Phéd.*, v. 1231.)

Et succédant à sa misère¹,
 Par le même chemin ne le tiroit d'affaire?
 Deux jours s'étoient passés sans qu'aucun² vint au puits.
 Le temps, qui toujours marche, avoit pendant deux nuits
 Echancré³, selon l'ordinaire,
 De l'astre au front d'argent la face circulaire.
 Sire renard étoit désespéré.
 Compère loup, le gosier altéré,
 Passe par là. L'autre dit: « Camarade,
 Je veux vous régaler: voyez-vous cet objet?
 C'est un fromage exquis. Le dieu Faune⁴ l'a fait:
 La vache lo donna le lait.
 Jupiter, s'il étoit malade,
 Reprendroit l'appétit en tâtant d'un tel mets⁵.
 J'en ai mangé cette échancrure;
 Le reste vous sera suffisante pâture.
 Descendez dans un seau que j'ai là mis exprès. »
 Bien qu'au moins mal⁶ qu'il pût il ajustât⁷ l'histoire,
 Le loup fut un sot de le croire:
 Il descend; et son poids emportant l'autre part,
 Reguinde⁸ en haut maître renard.

Maître, n'en doutez point: d'un cœur déjà charmé,
 Commandez qu'on vous aime et vous serez aimé.
 (Britann., v. 457.)

1. **MISÈRE**, détresse, mésaventure. Terme poétique, d'un emploi très fréquent. Voy. page 469, note 6. — *Succédant à sa misère*. « Succéder » s'emploie très bien en s'appliquant aux choses comme aux personnes. On dit: « succéder à la couronne, à l'empire, etc.; succéder aux dignités, à la faveur, au crédit de quelqu'un. » Cet emploi du verbe *succéder* est conforme à l'étymologie de ce mot: *succedere*, « aller sous, s'approcher, venir après, prendre la place de. »

2. **AUCUN**, quelqu'un. — Sens conforme à l'étymologie (*aliquem unum*). En ce sens, *aucun*, synonyme de « quelqu'un », peut être employé seul et sans être déterminé par un substantif. — « Aucun » a la même signification dans ces vers de Molière:

Sans me nommer pourtant en aucune manière,
 Ni faire aucun semblant que je serai derrière.
 (Ecole des fem., IV, ix.)

3. **ECHANCRÉ** est le mot propre. Il signifie: couper en dedans en forme de croissant.

4. **FAUNE**, dieu des champs et des troupeaux, chez les Grecs. — *Io*, fille d'Inachus, aimée de Jupiter, et changée en vache par ce dieu.

5. **METS**. Sur l'origine de ce mot, voy. page 231, note 3.

6. **AU MOINS MAL**. *Am* indique ici la manière dont la chose se fait. — Sur cette locution, voy. page 221, note 3.

7. **AJUSTAT**, à la circonstance. — « Cela s'ajuste mal au dessein que vous avez. » (Ablancourt.)

8. Ce mot n'est dans aucun dictionnaire. Le verbe *quinder* (de l'ancien haut allemand *winlan*, hisser) signifie « lever au haut par le moyen d'une machine ». En forgeant le composé « reguinde », La Fontaine a voulu dire que le renard, au moyen du seau, comme d'une machine, remontait dans

Ne nous en moquons point : nous nous laissons séduire
 Sur aussi peu de fondement ;
 Et chacun croit fort aisément
 Ce qu'il craint et ce qu'il désire.

VII. — LE PAYSAN DU DANUBE¹

Il ne faut point juger des gens sur l'apparence.
 Le conseil en² est bon ; mais il n'est pas nouveau.
 Jadis l'erreur du souriceau³
 Me servit à prouver le discours⁴ que j'avance :
 J'ai, pour le fonder à présent,
 Le bon Socrate, Esope⁵, et certain paysan
 Des rives du Danube, homme dont Marc-Aurèle⁶
 Nous fait un portrait fort fidèle.
 On connoît les premiers : quant à l'autre, voici
 Le personnage en raccourci⁷.

la direction par laquelle il était descendu. Ce composé est donc très juste et très expressif : on peut regretter que l'emploi qu'en a fait La Fontaine n'ait pas suffi à le naturaliser français. — Il paraît que ce mot est un terme de fauconnerie. « *Regarder se dit de l'oiseau qui fait une nouvelle pointe au-dessus des nues, c'est-à-dire qui s'élève en haut par un nouvel effort.* » (L. MOLAND.) Mais en ce sens il est neutre ou réfléchi ; tandis qu'il est actif dans le vers de La Fontaine.

1. Le sujet de cette fable est emprunté à *l'Horloge des Princes*, ouvrage moral de l'évêque espagnol de Guevara, chapelain de Charles-Quint. Ce livre, qui parut en 1529, fut traduit en français au seizième siècle ; plusieurs poètes mirent en vers l'épisode du *Paysan du Danube*, et, vers le temps où La Fontaine préparait ce second recueil de 1678, un de ses contemporains, Cassandre, le traducteur de la *Rhétorique* d'Aristote, l'auteur famélique, mis en scène par Boileau dans sa *Satire I^{re}*, inséra cette même fiction dans ses *Parallèles historiques* publiés selon les uns en 1676, selon d'autres en 1680. Où Guevara avait-il pris ce récit ? On ne le sait. Peut-être l'avait-il lu dans quelque roman de la décadence grecque et latine, traduit au moyen âge et qu'il avait pu trouver dans quelque monastère d'Espagne. Ce qui est sûr, c'est que rien de pareil n'existe ni dans l'histoire de Marc-Aurèle, ni dans ses écrits. C'est donc une pure fiction.

2. EN, de cela. Sur est emploi du pronom relatif *en* (qui dans l'origine était un adverbe de lieu, formé du latin *inde*), voy. page 240, note 1.

3. SOURICEAU. Voy. page 254, L. VI, f. 5. — Ce mot vient de *soricellus*, diminutif de *sorex*, *soricem*, *souris*.

4. DISCOURS, propos. Ce mot avait autrefois une acception plus étendue qu'aujourd'hui. Il s'employait souvent avec le sens de propos et de récit, et signifiait tout ce que signifie *λόγος* en grec : maxime, opinion, dissertation, mais toujours avec l'idée de développement et d'exposition.

Sans cesse en écrivant variez vos discours.
 (BOILEAU, *Art poét.*, I, 70.)

5. SOCRATE, ESOPÉ, tous deux célèbres par leur laideur.

6. MARC-AURÈLE, empereur romain et philosophe stoïcien, mort en 180 ap. J.-C. Marc-Aurèle avait souvent fait la guerre aux Germains. Quant à ce récit, il n'y en a pas trace dans ses ouvrages.

7. EN RACCOURCI. Expression plus usitée alors qu'aujourd'hui. « Il n'y a

Son menton nourrissoit¹ une barbe touffue ;
 Toute sa personne velue
 Représentoit un ours, mais un ours mal léché² :
 Sous un sourcil épais il avoit l'œil caché,
 Le regard de travers³, nez tortu, grosse lèvre,
 Portoit sayon⁴ de poil de chèvre,
 Et ceinture de jones marins⁵.
 Cet homme ainsi bâti⁶ fut député des villes⁷
 Que lave le Danube. Il n'étoit point d'asiles
 Où l'avarice⁸ des Romains
 Ne pénétrât alors et ne portât les mains.
 Le député vint donc, et fit cette harangue :
 « Romains, et vous, sénat⁹ assis pour m'écouter,
 Je supplie avant tout les dieux de m'assister :
 Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue¹⁰,
 Que je ne dise rien qui doive être repris¹¹ !

rien de plus nécessaire que de vous représenter distinctement, mais en raccourci, toute la suite des siècles. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, AV.-PROPOS.) — « Je suis un raccourci des misères humaines. » (SCARRON.)

1. NOURRISSOIT. Expression latine, *alebat*.

2. MAL LÉCHÉ. Allusion à cette croyance populaire que les ours donnent la forme à leurs petits en les léchant.

3. DE TRAVERS. C'est l'expression latine *torva tuens*, qui peint le regard que la colère rend oblique.

4. SAYON, sorte de casaque qui descendait jusqu'aux genoux et qui servait de vêtement militaire chez les Romains, surtout dans les légions campées en Gaule, en Germanie, et en général sous le ciel du nord. Cet mot est un dérivé de *sate* ou *saye* qui vient du bas latin *saga*, synonyme du classique *sagum*.

5. MARINS. A comparer aux vers de La Fontaine le passage correspondant de Guevara : « Ce paysan avoit le visage petit, les lèvres grosses, les yeux profonds, la couleur hâlée, les cheveux hérissés, la tête découverte, les souliers de cuir de porc-épic, la saye de poil de chèvre, la ceinture de jones marins, et la barbe longue et épaisse, les sourcils qui lui couvroient les yeux, l'estomac et le col couverts de poil, et velus comme un ours, et un bâton en la main. »

6. AINSI BÂTI. — Nous avons déjà rencontré cette expression. Voy. p. 383, n. 9.

7. DÉPUTÉ DES VILLES. Sous les empereurs, les villes alliées ou sujettes, lorsqu'elles croyaient avoir de justes griefs contre les gouverneurs romains, proconsuls ou autres, avaient le droit d'envoyer à Rome des députés avec mission de porter plainte devant César et devant le sénat. (Voy. *l'Éloquence politique et parlementaire en France avant 1789*, Ch. I^{er} : *Orateurs gallo-romains*, p. 29. — Eugène Belin, 1833.)

8. AVARICE. Ce mot est pris ici dans son sens latin d'*avidité*. — « Si locuples hostis est, avari ; si pauper, ambitiosi. » (Tacite, *Vie d'Agricola*, 31.)

9. ROMAINS, ET VOUS, SÉNAT. L'orateur s'adresse à la fois au peuple et au sénat : *Senatus populusque romanus*, voilà son auditoire.

10. CONDUCTEURS, etc. — Guevara : « Je prie les dieux immortels qu'ils gouvernent et régissent aujourd'hui ma langue, afin que je die ce qui convient et est nécessaire à mon pays ; parce que, sans la volonté et le contentement des dieux, nous ne pouvons apprendre le bien ni nous séparer du mal. »

11. REPRIS. Cet exorde est conforme aux habitudes des anciens, qui, dans toutes les circonstances solennelles, commençaient leurs discours et déli-

Sans leur aide, il ne peut entrer dans les esprits
 Que tout mal et toute injustice :
 Faute d'y recourir, on viole leurs lois.
 Témoin¹ nous que punit la romaine avarice² :
 Rome est, pour nos forfaits, plus que par ses exploits,
 L'instrument de notre supplice.
 Craignez, Romains, craignez que le ciel quelque jour
 Ne transporte chez vous les pleurs et la misère ;
 Et mettant en nos mains, par un juste retour³,
 Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
 Il ne vous fasse, en sa colère,
 Nos esclaves à votre tour.
 Et pourquoi sommes-nous les vôtres ? Qu'on me die⁴
 En quoi vous valez mieux que cent peuples divers.
 Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers ?
 Pourquoi venir troubler une innocente vie ?
 Nous cultivions en-pace d'heureux champs ; et nos mains
 Etoient propres aux arts⁵, ainsi qu'au labourage.
 Qu'avez-vous appris aux Germains ?
 Ils ont l'adresse et le courage :
 S'ils avoient eu l'avidité,
 Comme vous, et la violence,
 Peut-être en votre place ils auroient la puissance,
 Et sauroient en user sans inhumanité⁶.
 Celle que vos préteurs⁷ ont sur nous exercée

bérations par invoquer les dieux. Voy. Démosthène, *Discours pour la Couronne* ; et Pline le Jeune, *Panégyr. de Trajan*, ch. I.

1. TÉMOIN. Nous avons déjà dit pourquoi « témoin », ainsi employé, est invariable. Il y a, d'ailleurs, ici, une ellipse : « j'en prends à témoin (c'est-à-dire, à preuve, à témoignage) vous, etc. » — Voy. page 383, note 2.

2. LA ROMAINE AVARICE. Sur cette inversion, si fréquente dans l'ancienne poésie, voy. p. 407, note 10.

3. JUSTE RETOUR. Guevara : « Ne pensez pas que, si vous avez pris notre Germanie, ce ait été par aucune industrie de guerre ; car vous n'êtes plus belliqueux, ni plus vaillants que nous ; mais ayant offensé nos dieux, ils ordonnèrent en leurs secrets jugements que, pour châtier nos vices, vous fussiez nos bourreaux... Pourroit être, comme à cette heure vous nous traitez comme esclaves, que quelque jour vous nous reconnaitrez pour seigneurs. »

4. DIE. Voy. page 205, note 2.

5. AUX ARTS. Comme l'antique le mot *mains*, il s'agit ici uniquement des arts qui donnent aux peuples civilisés la prospérité matérielle. C'est ce que nous appelons aujourd'hui « l'industrie ».

6. INHUMANITÉ. Chamfort voit ici une contradiction. Comment, dit-il, les Germains auraient-ils pu user de la puissance sans inhumanité, s'ils avoient eu l'avidité et la violence ? La contradiction n'est qu'apparente. Un peuple peut être assez avide et assez violent pour conquérir de force un pays, sans être en outre cruel et inhumain. L'un n'implique pas l'autre.

7. VOS PRÉTEURS. Dans les provinces, le préteur était à la fois gouverneur, magistrat et général. Il cumulait tous les pouvoirs.

N'entre qu'à peine en la pensée.
 La majesté de vos autels
 Elle-même en est offensée ;
 Car sachez que les immortels
 Ont les regards sur nous. Grâce à vos exemples,
 Ils n'ont devant les yeux que des objets d'horreur,
 De mépris¹ d'eux et de leurs temples,
 D'avarice qui va jusques² à la fureur³.
 Rien ne suffit aux gens qui nous viennent de Rome :
 La terre et le travail de l'homme
 Font pour les assouvir des efforts superflus⁴.
 Retirez-les : on ne veut plus
 Cultiver pour eux les campagnes.
 Nous quittons les cités, nous fuyons aux montagnes ;
 Nous laissons⁵ nos chères compagnes ;
 Nous ne conversons⁶ plus qu'avec des ours affreux,
 Découragés de mettre au jour des malheureux,
 Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime.
 Quant à nos enfants déjà nés,
 Nous souhaitons de voir leurs jours bientôt bornés :
 Vos préteurs au malheur nous font joindre le crime.
 Retirez-les : ils ne nous apprendront
 Que la mollesse et que le vice ;
 Les Germains comme eux deviendront
 Gens de rapine et d'avarice.
 C'est tout ce que j'ai vu dans Rome à mon abord⁷

1. DE MÉPRIS, c'est-à-dire *des preuves du mépris* qu'on fait d'eux et de leurs temples.

2. JUSQUES. Sur cette orthographe, voy. p. 117, n. 1.

3. FUREUR, au sens latin, *folie*, démence.

4. SUPERFLUS. — Guevara : « Vos juges prennent tout ce qu'on leur donne en public, tirent et accumulent le plus qu'ils peuvent en secret ; sous couleur qu'ils sont de Rome, ils n'ont aucune crainte de dérober toute la terre... Vous autres Romains êtes larrons des avarices estranges et laibeurs d'autrui. »

5. LAISSONS, nous abandonnons. *Linquimus* en latin a ce sens :

Nos patriæ fines et dulcibus linguimus arva.
 (VIRGILE, 1^{re} Egl.)

De même, dans Racine :

C'est trop laisser la reine à sa douleur mortelle.
 (Phèdre, v. 1053.)

6. CONVERSONS. Encore un mot pris au sens latin : *conversari*, vivre avec, avoir commerce avec.

7. A MON ABORD, à mon arrivée. Expression d'un usage courant, en ce sens, au dix-septième siècle, surtout en poésie :

Mon abord en ces lieux
Me fit voir Polyaucte et je plus à ses yeux.
 (CORNÉILLE, *Polyaucte*, l. I.)

N'a-t-on point de présent à faire,
Point de pourpre¹ à donner; c'est en vain qu'on espère
Quelque refuge aux lois²: encor leur ministère
A-t-il mille longueurs. Ce discours, un peu fort,
Doit commencer à vous déplaire.
Je finis. Punissez de mort
Une plainte un peu trop sincère. »
A ces mots, il se couche³; et chacun étonné
Admire le grand cœur, le bon sens, l'éloquence
Du sauvage ainsi prosterné⁴.
On le créa patrice⁵; et ce fut la vengeance
Qu'on crut qu'un tel discours méritoit. On choisit
D'autres préteurs; et par écrit
Le sénat demanda⁶ ce qu'avoit dit cet homme,
Pour servir de modèle aux parleurs à venir.
On ne sut pas longtemps à Rome
Cette éloquence entretenir.

Déjà de leur abord la nouvelle est semée.
(RACINE, *Iphig.*, v. 349.)

— « Par quelle raison son abord à Thessalonique n'a-t-il pas été inutile? »
(BOSSUET, *Panég. de saint Paul*, 2^e partie.)

1. POINT DE POURPRE. Ce mot est pris ici non au sens figuré, mais au sens propre; il s'agit d'un don de pourpre en nature, de l'étoffe teinte en pourpre.

2. REFUGE AUX LOIS, quelque refuge dans les lois, *auxilium in legibus*. — Sur cet emploi de *aux*, voy. p. 162, n. 8, et p. 418, n. 6.

3. IL SE COUCHE, il se jette à terre, *sternitur*. Cette acception, aujourd'hui en désuétude, était alors d'un usage fréquent. On disait : « *coucher* quelqu'un à terre, sur le carreau », le renverser sur la place mort ou blessé; « le *coucher* au tombeau », l'y précipiter; ou bien encore : « se *coucher* à terre », s'y étendre. M^{me} de Sévigné emploie ainsi ce mot dans les lignes suivantes : « il fera valoir vos raisons à M. de Pomponne; et après cela, s'ils ne sont pas contents, vous leur permettrez de se *coucher* auprès. » (IV, 308.) — Pourquoi le sauvage se couche-t-il à terre? C'est ce que La Fontaine n'indique pas. Guevara est plus explicite : « Si en aucune chose ma langue vous a offensés je m'étends ici en ce lieu afin que vous me coupiez la tête; parce que je désire plutôt gagner l'honneur, m'offrant à la mort... Il demeura ainsi une heure étendu en terre. »

4. PROSTERNÉ. « Les parleurs ont dû être stupéfaits de se sentir touchés; cet homme a manqué à toutes les règles. Il a mis la narration hors de sa place, il n'a point donné de confirmation; son exorde n'a point procédé par insinuation; il a fini par une digression; il a écourté sa péroraison; toutes ses idées ont chevauché les unes sur les autres. Il n'a pas su les plus simples principes de l'écriture oratoire. Il a été barbare dans l'attitude, dans l'accent, dans le style, dans la composition, dans l'exécution. C'est en sentant cette barbarie que La Fontaine a transformé sa mauvaise matière; c'est en ranimant en son propre cœur les sentiments du barbare qu'il a tout renouvelé ou tout trouvé. » (TAINE.)

5. PATRICE, c'est-à-dire patricien. — Les patrices furent créés seulement sous Constantin. Ils formèrent la nouvelle noblesse de l'empire, et différencèrent des patriciens en ce que c'était la faveur du prince et non la naissance qui donnait cette dignité, la plus haute de l'empire, supérieure même au consulat.

6. DEMANDA, ordonna (*jussit*) qu'on recueillît le discours.

VIII. — LE VIEILLARD ET LES TROIS JEUNES HOMMES¹

Un octogénaire plantoit.
« Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!
Disoient trois jouvenceaux², enfants du voisinage:
Assurément il radotoit.
Car, au nom des dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?
Autant qu'un patriarche il vous faudroit vieillir.
A quoi bon charger votre vie
Des soins³ d'un avenir qui n'est pas fait pour vous⁴?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées:
Quittez le long espoir et les vastes pensées⁵;
Tout cela ne convient qu'à nous.
— Il⁶ ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le vieillard. Tout établissement⁷
Vient tard⁸, et dure peu. La main des Parques blêmes⁹
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes¹⁰ sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? Est-il aucun¹¹ moment

1. Abstemius, 187. *De viro decrepito arbores inserente*.

2. JOUVENCEAUX. Ce mot, comme *jouvenel* ou *juvenel* (du latin *juven-cellus*), appartient au vieux langage. On le trouve, aux *Livres des Rois* (douzième siècle), appliqué à David combattant Goliath. « E fut li *juven-cels* russaz (roux), mais moult esteit de bel semblant. » (BARTSCH, p. 59.)

3. SOINS, soucis, préoccupations. Voy. p. 379, n. 3.

4. POUR VOUS. « Quelle force de sens, et quelle précision! » (CHAMFORT.)

5. PENSÉES. Beau vers, inspiré par Horace :

Vite summa brevis spes nos vetat inchoare longam.
(*Od.*, L. I, iv, 15.)

Et spatio brevi
Spem longam rescocat. (*Od.*, L. I, x, 7.)

6. IL, pour *cela*. Voy. p. 157, n. 5.

7. ETABLISSEMENT. Ce mot, au dix-septième siècle, était d'un usage très fréquent dans le sens de *fortune*, *grandeur*, *puissance*. Il désignait toute œuvre, toute institution humaine un peu considérable. — « A la cour, on honore rarement le mérite seul et dénué de grands établissements. » (LA BRUYÈRE.)

8. VIENT TARD, est lent à croître.

9. BLEMES. Expression qui rappelle celle d'Horace et qui peut-être s'en est inspirée :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.
(L. I, *Ode IV*.)

10. NOS TERMES, les bornes de notre vie, *nostris terminus ævi*.

11. AUCUN, au sens positif : quelque, un seul (*aliquem-unum*). — Voy. p. 55, n. 1.

Qui vous puisse assurer d'un second¹ seulement?
 Mes arrière-neveux² me devront cet ombrage³ :
 Hé bien ! défendez-vous au sage
 De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
 Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui :
 J'en puis jouir demain, et quelques jours encore ;
 Je puis enfin compter l'aurore
 Plus d'une fois sur vos tombeaux. »
 Le vieillard eut raison : l'un des trois joveux
 Se noya dès le port, allant à l'Amérique⁴ ;
 L'autre, afin de monter aux grandes dignités,
 Dans les emplois de Mars servant la république⁵,
 Par un coup imprévu vit ses jours emportés :
 Le troisième tomba d'un arbre
 Que lui-même il voulut enter ;
 Et, pleurés⁶ du vieillard, il grava sur leur marbre
 Ce que je viens de raconter.

IX. — LES SOURIS ET LE CHAT-HUANT¹

Il ne faut jamais dire aux gens :

1. D'UN SECOND. — Horace :

Carpe diem, quam minimum credula postero.
 (Ode, L. I, 2, 8.)

2. ARRIÈRE-NEVEUX, mes plus lointains descendants. On sait que ce mot « neveux », comme *nepotes* en latin, désigne souvent d'une façon générale les descendants, la suite d'une famille, la postérité :

Et de votre David traité tous les neveux
 Comme on traitait d'Achab les restes malheureux.
 (RACINE, Ath., II, VII.)

Votre règne aux neveux doit servir de modèle.
 (Id., Esther, 597.)

3. OMBRAGE. — Virgile :

Insera, Daphni, piro; carpent tua poma nepotes.
 (Egl. IX, 50.)

4. A L'AMÉRIQUE. A représente ici le latin *ad*, allant vers l'Amérique.

5. LA RÉPUBLIQUE, l'État (*res publica*). — Voy. p. 330, note 2.
 6. PLEURÉS, etc. Il y a ici une ellipse et une inversion imitées des Latins : « après qu'ils eurent été pleurés, etc. » — « Ce qui ajoute à l'intérêt qu'on prend à ce vieillard, ce sont les deux derniers vers. Il les pleure, il s'occupe du soin d'honorer leur mémoire ; il leur élève un cénotaphé, ce qui suppose un intérêt tendre, car enfin leurs corps étaient dispersés. Et la Fontaine, voyez comme il s'efface, comme il est oublié, comme il a disparu ! Il n'est pour rien dans tout ceci. Il n'est point l'auteur de cette fable ; l'honneur ne lui en est pas dû ; il ne fait que la copier d'après le marbre sur lequel le vieillard l'avait gravée. » (CHAMFORT.)

7. Dans une note placée à la suite de cette fable, La Fontaine déclare que le sujet lui a été suggéré par un fait dont il paraît avoir été témoin

Ecoutez un bon mot, oyez¹ une merveille.
 Savez-vous si les écoutants²
 En feront une estime³ à la vôtre pareille ?
 Voici pourtant un cas qui peut être excepté :
 Je le maintiens prodige, et tel que d'une fable⁴
 Il a l'air et les traits, encor que⁵ véritable.

On abatit un pin pour⁶ son antiquité,
 Vieux palais d'un hibou, triste et sombre retraite
 De l'oiseau qu'Atropos⁷ prend pour son interprète.
 Dans son tronc caverneux, et miné par le temps,
 Logeoient, entre autres habitants,
 Force⁸ de souris sans pieds, toutes rondes de graisse.
 L'oiseau les nourrissoit parmi des tas de blé,
 Et de son bec avoit leur troupeau mutilé.
 Cet oiseau raisonneoit : il faut qu'on le confesse.
 En son temps, aux souris le compagnon⁹ chassa :

ou qu'il tenait d'un de ses amis. Walckensær craint bien que le poète n'ait été abusé par quelque observateur superficiel. On remarquera que La Fontaine, dans cette fable, revient sur la question longuement traitée dans son *Discours à M^{me} de La Sablière*. Le fait dont il s'agit ici est une preuve nouvelle en faveur de l'intelligence des bêtes.

1. Oyez, impératif du verbe *ouïr* (audire), aujourd'hui tombé en désuétude :

Oyez, dit-il ensuite ; oyez, peuple, oyez tous.
 (Polyeucte, III, II.)

Ce verbe s'employait encore au dix-septième siècle ; voy. p. 400, n. 4.

2. LES ÉCOUTANTS. Ce participe, comme ailleurs « les regardants » (voy. p. 401, note 2), est ici devenu un substantif.

3. EN FERONT UNE ESTIME. *Estime* ici est synonyme d'*appréciation*, *jugement*, *opinion*. On peut donc très bien dire : « faire estime de quelqu'un ou de quelque chose ; » cette locution, très usitée alors, était logique et correcte. — « J'ai vu mieux qu'une autre l'estime qu'il (le maréchal d'Estrées) fait de votre estime. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 159.)

Et vous offenseriez l'estime qu'elle en fait,
 Si vous le laissiez vivre et mourir en sujet.
 (CORNILLIER, Rodogune.)

Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime.
 (MALHERBE, Stances, II, II.)

4. D'UNE FABLE, d'une fiction, d'une invention poétique et mensongère.

5. ENCOR QUE. Voy. page 63, note 2.

6. POUR, à cause de. Emploi fréquent de ce mot, avec cette acception, au dix-septième siècle. — « Cette publication donna un grand trouble à Néarque, non pour la crainte des supplices dont il était menacé, mais pour l'appréhension qu'il eut que leur amitié n'en souffrit... » (Cornaille, *Abrégé du martyre de saint Polyeucte*.) — « Les partisans de Térance l'élevaient au-dessus de tous les poètes comiques pour l'élégance de sa diction, et pour la vraisemblance de ses mœurs... » (RACINE, *Préf. de Bérénice*.)

7. ATROPOS, celle des trois Parques qui coupait le fil de la vie. — *Interprète*. En ce sens que le hibou, étant un oiseau de mauvais augure, annonce les malheurs que prépare Atropos, et révèle la destinée.

8. FORCE. Voy. p. 246, note 5.

9. LE COMPAGNON. Ce mot est ici synonyme de : *le gaillard*, *le rusé*. Il est usité dans les locutions suivantes : « Ce soldat est un hardi compa-

Les premières qu'il prit du logis échappées¹,
 Pour y remédier, le drôle estropia
 Tout ce qu'il prit ensuite ; et leurs jambes coupées
 Firent² qu'il les mangeoit à sa commodité,
 Aujourd'hui l'une, et demain l'autre.
 Tout manger à la fois, l'impossibilité
 S'y trouvait, joint aussi le soin de sa santé.
 Sa prévoyance alloit aussi loin que la nôtre :
 Elle alloit jusqu'à leur porter
 Vivres et grains pour subsister.
 Puis³, qu'un cartésien⁴ s'obstine
 A traiter ce hibou de montre et de machine!
 Quel ressort lui pouvoit donner
 Le conseil de tronquer⁵ un peuple mis en mue⁶ !
 Si ce n'est pas là raisonner,
 La raison m'est chose inconnue.
 Voyez que d'arguments il fit :
 Quand ce peuple est pris, il s'enfuit ;
 Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe.
 Tout ! il⁷ est impossible. Et puis pour le besoin

gnon. — Ce financier était, il y a dix ans, un pauvre gueux, un fort petit *compagnon.* — « Vous avez été autrefois un bon *compagnon.* » (MONTAIGNE.)

1. ECHAPPÉES, s'étant échappées. C'est l'ablatif absolu des Latins. Voy. p. 139, note 1. — Cette construction se présente assez souvent dans Corneille, et tous nos poètes du dix-septième siècle en offrent des exemples :

Sa puissance établie, il e soin de sa gloire.
 (POMPEE, IV, 1.)

2. LEURS JAMBES COUPÉES FIRENT, etc. le soin qu'il avait pris de couper leurs jambes fit que, etc. Nous avons déjà signalé de semblables latinismes. Voy. page 211, note 2, et p. 396, n. 2.

3. PUIS, après cela. — On sait que cet adverbe vient du latin classique *post*, ou plutôt du bas latin *postius*. Il est employé ici dans un sens absolument conforme à son étymologie.

4. UN CARTÉSIEIN, un disciple de Descartes. Descartes prétendait que les animaux n'étaient que de simples machines mues par des ressorts disposés par la nature, et sans intelligence. Voy. à ce sujet la fable 1 du L. X, page 432, etc.

5. TRONQUER. Moins exact et surtout moins usité en ce sens que *mutiler*, quoique Vaugelas ait dit : « Nous sommes *tronqués* de la plupart de nos membres. » Ce terme, du reste, est ici fort juste pour l'idée que veut exprimer l'auteur. Le verbe latin *truncare* avait une signification plus étendue que son dérivé « tronquer », et s'appliquait aux personnes, aux êtres vivants, tandis que « tronquer » s'applique surtout aux choses : un ouvrage tronqué, une statue tronquée.

6. MUE, lieu obscur et étroit, sorte de cage où l'on tient la volaille enfermée pour l'engraisser. Ce même mot signifie aussi le changement de plumes, de poils et de peau qui à certaines époques arrive aux animaux. A ces époques de changement et de rajeunissement, on met les oiseaux dans une cage appelée *mue*, et c'est par extension que ce même nom est donné au lieu où l'on enferme la volaille pour l'engraisser.

7. IL, cela. Voy. p. 157, note 6.

N'en dois-je pas garder ? Donc il faut avoir soin
 De le nourrir sans qu'il échappe.
 Mais comment ? Otons-lui les pieds¹. Or, trouvez-moi
 Chose par les humains à sa fin mieux conduite !
 Quel autre art de penser Aristote² et sa suite³
 Enseignent-ils, par votre foi⁴ ?

1. LES PIEDS. « Malgré la contrainte de la versification, La Fontaine développe la suite du raisonnement qu'a dû faire le hibou avec autant d'exactitude et de précision que le ferait un philosophe écrivant en prose. » (CHAMFORT.)

2. ARISTOTE, philosophe grec, chef de la secte des Péripatéticiens, né à Stagyre, en Macédoine, l'an 384 avant notre ère, mort à Chalcis, en Eubée, en 322. Il fut le précepteur d'Alexandre. Ses écrits eurent une grande vogue au moyen âge, et particulièrement sa *Logique*.

3. SA SUITE, ses disciples, ses imitateurs, son école. — Selon Chamfort, La Fontaine ferait ici allusion à l'*Art de penser*, de Port-Royal. Son allusion est plus générale et s'étend à tous ceux qui dans leur enseignement et leurs écrits ont pris modèle sur la *Logique* d'Aristote.

4. PAR VOTRE FOI, je vous le demande, en m'adressant à votre bonne foi. Voy. p. 465, note 1. — « Ceci n'est point une fable ; et la chose, quoique merveilleuse et presque incroyable, est véritablement arrivée. J'ai peut-être porté trop loin la prévoyance du hibou, car je ne prétends pas établir dans les bêtes un progrès de raisonnement tel que celui-ci ; mais ces exagérations sont permises à la poésie, surtout dans la manière d'écrire dont je me sers. » (Note de La Fontaine.)

ÉPILOGUE¹

C'est ainsi que ma muse, aux bords d'une onde pure²,
Traduisoit en langue des dieux
Tout ce que disent sous les cieus
Tant d'êtres empruntants³ la voix de la nature.
Truchement⁴ de peuples divers,
Je les faisois servir d'acteurs⁵ en mon ouvrage :
Car tout parle dans l'univers ;
Il n'est rien qui n'ait son langage⁶.
Plus éloquents chez eux qu'ils ne sont dans mes vers,
Si ceux que j'introduis me trouvent peu fidèle,
Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,

1. Ce mot signifie discours de la fin, conclusion. Il est opposé à *prologue* ou *préface*, discours du commencement. — Cet épilogue termina pendant longtemps le recueil des fables de La Fontaine. Ce n'est que quinze ans après que l'auteur y ajouta le XII^e livre.

2. D'UNE ONDE PURE, « propter aquam rivum », comme dit Lucrèce. Ce tableau, ou plutôt ce simple trait nous montre La Fontaine composant ses fables au milieu des champs et sur le bord des eaux :

Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie,

a-t-il dit, plus haut, dans la fable 4 de ce même livre XI. Il a peint la nature, en l'ayant sous les yeux, en s'inspirant de ses harmonies, en écoutant son langage.

3. EMPRUNTANTS. Voy. p. 81, note 5.

4. TRUCHEMENT, interprète. Ce mot, qui s'est écrit aussi *trucheman*, est d'origine orientale. (Il vient de l'arabe *tardjeman*, par l'intermédiaire de l'espagnol *trujaman*. La Fontaine n'est pas le seul qui, au dix-septième siècle, l'ait employé en vers :

Une parfaite ardeur a trop de truchements...
Doux truchements du cœur, qui déjà tant de fois, etc.
(CORNEILLE, *Médée*, III, II, v. 4.)

5. D'ACTEURS. « Tous les ouvrages de La Fontaine, pour ne parler que des excellents, sont des récits en action. C'est par la forme dramatique qu'il plaît si universellement. Son recueil est un théâtre où nous voyons représenter en raccourci tous les genres de drame, depuis les plus élevés, la tragédie et la comédie, jusqu'au plus simple, le vaudeville. » (NISARD.)

6. SON LANGAGE. « Ce qui me frappe dans La Fontaine et dans le tour nouveau qu'il a donné à l'apologue, c'est le don vraiment merveilleux qu'il a d'animer la nature, de l'entendre, de la faire parler... Ce que La Fontaine cherche dans l'univers, c'est la vie morale de l'homme et la vie de la nature, vie pleine de grâce et de beauté, vie pleine de doux sons, de douces odeurs et de beaux jours, qu'il aime à chanter en même temps qu'il cause avec les bêtes... Heureux ceux qui, comme La Fontaine, se laissent pénétrer au charme de cet entretien avec la nature, qui reçoivent dans leur âme la paix qui lui vient de son ordre éternel... » (S.-M. GIRARDIN, T. I, p. 12 et 17.)

J'ai du moins ouvert le chemin¹ :
D'autres pourront y mettre une dernière main.
Favoris des neuf sœurs, achevez l'entreprise :
Donnez mainte leçon que j'ai sans doute omise ;
Sous ces inventions il faut l'envelopper.
Mais vous n'avez que trop de quoi vous occuper :
Pendant le doux emploi de ma muse innocente,
Louis dompte l'Europe ; et, d'une main puissante,
Il conduit à leur fin les plus nobles projets
Qu'ait jamais formés un monarque.
Favoris des neuf sœurs, ce sont là des sujets
Vainqueurs du Temps et de la Parque².

1. OUVERT LE CHEMIN. La Fontaine savait bien qu'il avait eu de nombreux devanciers qui avaient « ouvert le chemin ». Mais il veut parler ici de la Fable telle qu'il la concevait, de la Fable transformée, agrandie, véritable image de la nature et du monde, qu'il traçait suivant un modèle idéal dont il a si souvent indiqué les traits principaux dans ses préfaces ou dans ses discours en vers.

2. PARQUE. A l'époque où écrivait La Fontaine, en 1678, Louis XIV venait de dicter la paix de Nimègue (10 août, 17 septembre 1678). — Dans cet épilogue, La Fontaine imite Virgile, qui dit à la fin de ses *Géorgiques*

Hæc super arborum cultu pecorumque canebam,
Et super arboribus, Cæsar dum magna ad altum
Fulminat Euphraten bello...

(IV, 548.)

Boileau avait terminé son *Art poétique* en 1674 par de semblables allusions aux conquêtes du roi :

Muses, dictex sa gloire à tous vos nourrissons :
Son nom vaut mieux pour eux que toutes vos leçons
(IV, 192.)

A M^{GR} LE DUC DE BOURGOGNE¹

MONSIEUR,

Je ne puis employer², pour mes fables, de protection qui me soit plus glorieuse que la vôtre. Ce goût exquis et ce jugement si solide que vous faites paroître dans toutes choses au delà d'un âge³ où à peine les autres princes sont-ils touchés de ce qui les environne avec le plus d'éclat; tout cela, joint au devoir de vous obéir et à la passion de vous plaire, m'a obligé de vous présenter un ouvrage⁴ dont l'original⁵ a été l'admiration de tous les siècles aussi bien que celle de tous les sages. Vous m'avez même ordonné de continuer; et, si vous me permettez de le dire, il y a des sujets dont je vous suis redevable⁶, et où vous avez jeté des grâces qui ont été admirées de tout le monde. Nous n'avons plus besoin de consulter ni Apollon ni les Muses, ni aucune des divinités du Parnasse : elles se rencontrent toutes dans les présents que

1. Petit-fils de Louis XIV et élève de Fénelon. Ce prince, fils du grand Dauphin élève de Bossuet, était né en 1682; il mourut en 1712. Il avait douze ans (1694) quand La Fontaine lui dédia ce dernier livre de ses fables.

2. EMPLOYER. Ce mot est pris ici dans le même sens qu'en ces phrases : *Employer* quelqu'un dont le crédit peut servir. *S'employer* pour quelqu'un et le protéger dans une affaire. — « Je n'aime pas à manquer de parole quand j'ai promis de m'employer pour quelqu'un. » (RACINE, *Lettres*.)

Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui;
Faites-vous un effort pour lui servir d'appui.
(CORNELLE, *Polyeucte*, IV, v.)

3. AU DELÀ D'UN ÂGE, en vous élevant au-dessus d'un âge. C'est un latinisme :

Vires ultra sortemque senectæ.
(*Enéide*, VI, 114.)

A onze ans, dit-on, le duc de Bourgogne avait lu Tite Live dans le texte, traduit César et entrepris une traduction de Tacite. — Ce latinisme ou cet emploi de la locution *au delà*, avec le sens de « au-dessus de », était des plus fréquents au dix-septième siècle. M^{ME} de Sévigné en offre de nombreux exemples. « Je mets ce malheur *au delà* de tous. » (IV, 139.) — « En agissant ainsi vous faisiez *au delà* de tout le monde. » (IV, 214.)

Ce que tu dois aimer *au delà* de toi-même.
(CORNELLE, *Imit.*, IV, 12.)

4. PRÉSENTER UN OUVRAGE. Il s'agit ici des deux recueils précédents que La Fontaine avait été admis à présenter au duc de Bourgogne.

5. L'ORIGINAL, le modèle dont ces fables ne sont que la copie, c'est-à-dire le recueil d'Esopé.

6. REDEVABLE. « Quelques-uns des sujets traités par La Fontaine dans le XII^e livre avaient, en effet, été donnés en thèmes par Fénelon au duc de Bourgogne. Nous avons à la Bibliothèque nationale, sous le n^o 8511, le manuscrit de ces thèmes latins où l'on retrouve plus d'un trait (fourni sans doute par l'archevêque de Cambrai) dont La Fontaine a fait usage. » (L. MOLAND.)

vous a faits la nature, et dans cette science de bien juger les ouvrages de l'esprit, à quoi¹ vous joignez déjà celle de connoître toutes les règles qui y conviennent². Les fables d'Esopé sont une ample matière pour ces talents; elles embrassent toutes sortes d'événements et de caractères. Ces mensonges sont proprement une manière³ d'histoire où on ne flatte personne. Ce ne sont pas choses de peu d'importance que ces sujets : les animaux sont les précepteurs des hommes dans mon ouvrage. Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus : vous voyez mieux que moi le profit qu'on en peut tirer. Si vous vous connoissez maintenant en orateurs et en poètes, vous vous connoîtrez encore mieux quelque jour en bons politiques et en bons généraux d'armée; et vous vous tromperez aussi peu au choix des personnes qu'au⁴ mérite des actions. Je ne suis pas d'un âge à espérer d'en être témoin. Il faut que je me contente de travailler sous vos ordres. L'envie de vous plaire me tiendra lieu d'une imagination que les ans ont affoiblie⁵ : quand vous souhaiterez quelque fable, je la trouverai dans ce fonds-là. Je voudrais bien que vous y pussiez trouver des louanges dignes du monarque qui fait maintenant le destin de tant de peuples et de nations, et qui rend toutes les parties du monde attentives à ses conquêtes, à ses victoires, et à la paix qui semble se rapprocher, et dont il impose les conditions avec toute la modération que peuvent souhaiter nos ennemis⁶. Je me le figure comme un conquérant qui veut mettre des bornes à sa gloire et à sa puissance, et de qui on pourroit dire, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'Alexandre, qu'il va tenir les états⁷ de l'univers, en obligeant les ministres

1. A QUOI. Tournure très usitée au dix-septième siècle :

Le grand secret pour quoi je vous ai tant cherché.
(MOLIÈRE, *Depit am.*, I, II.)

— « Je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé. » (PASCAL, *Pensées*.) Cet emploi de la forme neutre du pronom relatif *quoi* avec les noms de choses pour antécédents, que ces noms soient au singulier ou au pluriel, féminins ou masculins, est aussi ancien que la langue même. Voy. p. 183, n. 3.

2. Y CONVIENT, convient à cela, s'y rapportent (*huc conveniunt*). — Sur cet emploi de l'adverbe *y* (formé du latin *ibi*), voy. p. 222, n. 4, et p. 424, n. 7.

3. UNE MANIÈRE, une espèce de... — « Vous n'allez entendre que de la prose cadencée, ou des manières de vers libres. » (MOLIÈRE, *Malade imaginaire*, II, VI.) — « Le gouverneur d'Orange a une manière de petit donjon entouré de fossés. » (M^{ME} DE SÉVIGNÉ, III, 285.) — « D'autres, qui sont des manières de ministres, disent que c'est le chemin de la paix. » (*Id.*, III, 252.)

4. AU, dans le. Voy. page 87, note 3, et page 162, note 8.

5. AFFOIBLIE. La Fontaine avait soixante-treize ans.

6. NOS ENNEMIS. Nos ennemis étaient alors les Anglais, les Hollandais et les Impériaux : on se battait sur terre et sur mer, dans les Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Allemagne. La paix de Ryswick ne fut conclue que trois ans plus tard, le 20 septembre 1697.

7. ÉTATS, assemblées, congrès. — On appelait « états, tenues d'états »

de tant de princes de s'assembler pour terminer une guerre qui ne peut être que ruineuse à leurs maîtres¹. Ce sont des sujets au-dessus de nos paroles² : je les laisse à de meilleures plumes que la mienne ; et je suis avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très humble, très obéissant,
et très fidèle serviteur,

DE LA FONTAINE.

en ce sens, les réunions des députés des divers ordres représentant soit le pays tout entier, soit une province. De là, les *états généraux*, et les *états provinciaux*. « Tenir les états », c'était convoquer ces assemblées et les présider.

1. MAÎTRES. « Luxembourg avait été vainqueur à Fleurus, à Nerwinde, à Steinkerque ; Catinat à Staffarde et à Marsaille. L'armée royale avait pris Mons, Namur, Charleroi. Louis XIV offrit la paix à des conditions qui ne furent point acceptées (WALCKENAER.)

2. AU-DESSUS DE NOS PAROLES. Horace, dans ses *Odes*, a plus d'une fois exprimé une pensée semblable :

Non hoc iocosa conveniet lyrae :
Quo, Musa, tendis ? Desine pervicax
Referre sermones Deorum, et
Magna modis tenuare parvis.
(L. I. *Ode III*, 69.)

LIVRE XII¹

I. — LES COMPAGNONS D'ULYSSE²

A M^{ME} LE DUC DE BOURGOGNE

Prince, l'unique objet³ du soin des immortels,
Souffrez que mon encens parfume vos autels.
Je vous offre un peu tard ces présents de ma muse ;
Mon esprit diminue, au lieu qu'à chaque instant
On aperçoit le vôtre aller en augmentant :
Il ne va pas, il court, il semble avoir des ailes.
Le héros⁴ dont il tient des qualités si belles
Dans le métier de Mars⁵ brûle d'en faire autant :
Il ne tient pas à lui que, forçant la victoire,
Il ne marche à pas de géant
Dans la carrière de la gloire⁶.

1. Ce livre fut publié en 1694. Voy. p. 40, 41.

2. Voy. Plutarque, (*Œuvres morales : Que les bêtes usent de la raison en forme de devis* (entretien familier). Voy. aussi Homère, *Odyssée*, L. X, 135. — Virgile, *Énéide*, VII, 40. — Horace, L. I, Ep. II, 17. — Ovide, *Métam.*, L. XIV, 251. Avant d'être comprise dans le livre XII, cette fable avait paru séparément dans le *Mercure galant* de décembre 1690.

3. L'UNIQUE OBJET, le principal objet, celui qui, à lui seul, l'emporte sur tous les autres. — Ce mot est employé ici dans un sens tout latin, avec l'acception qu'il a souvent dans les auteurs latins, chez qui *unice diligere* signifie « aimer par-dessus toutes choses ». Nos auteurs classiques ont quelquefois, comme La Fontaine, donné ce sens latin à « unique, uniquement ». — « M^{me} de Vins m'a priée de vous bien assurer de l'estime très particulière et très unique qu'elle a pour vous. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 64.)

Je verrai mon amant, mon plus unique bien,
Mourir pour son pays ou détruire le mien.
(CORNEILLE, *Horace*, I, m.)

4. LE HÉROS. « Louis de Bourbon, dauphin, fils de Louis XIV et père du duc de Bourgogne, auquel cette fable est dédiée. » (WALCKENAER.)

5. LE MÉTIER DE MARS ; expression d'un usage courant, dans la langue classique. Le mot « métier », primitivement *menestier*, *mestier* (du latin *ministerium*, *misterium*), était autrefois susceptible d'une acception élevée, et signifiait souvent « office, secours, service rendu » ; on pouvait donc l'employer pour désigner une noble profession.

6. GLOIRE. « Dans la campagne de 1688, l'armée commandée par le dauphin et le maréchal de Duras s'empara, du 25 octobre au 18 novembre, de

Quelque dieu le retient : c'est notre souverain,
Lui qu'un mois a rendu maître et vainqueur du Rhin¹.
Cette rapidité fut alors nécessaire :
Peut-être elle seroit aujourd'hui téméraire².
Je m'en tais³ : aussi bien les Ris et les Amours
Ne sont pas soupçonnés d'aimer les longs discours.
De ces sortes de dieux votre cour se compose⁴ :
Ils ne vous quittent point. Ce n'est pas qu'après tout⁵
D'autres divinités n'y tiennent le haut bout⁶ ;
Le sens et la raison⁷ y règlent toute chose.
Consultez ces derniers sur un fait où les Grecs,
Imprudents et peu circonspects⁸,
S'abandonnèrent à des charmes⁹
Qui métamorphosoient en bêtes les humains.

Les compagnons d'Ulysse¹⁰, après dix ans d'alarmes,
Erroient au gré du vent, de leur sort incertains.

Heidelberg, de Mayence, de Philisbourg, de Manheim, de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Frankendal et de Trèves. » (WALCKENAER.) — Racine, dans le prologue d'*Esther* (1689), fait allusion aux mêmes événements, et parle aussi du dauphin, père du duc de Bourgogne.

1. VAINQUEUR DU RHIN. Allusion aux rapides conquêtes, citées plus haut.

2. TÊMÉRAIRE. « Ceci nous prouve que cette fable a dû être composée vers la fin de l'année 1690. Le dauphin, ayant avec lui le maréchal de Lorges, commandait alors l'armée sur le Rhin. Cette armée, après avoir passé le fleuve, eut ordre de se replier sur la France, sans avoir vu l'ennemi et trouvé l'occasion de se battre. » (WALCKENAER.)

3. JE M'EN TAIS. Allusion aux raisons politiques ou stratégiques, bien connues alors ou tout au moins soupçonnées, qui avaient en 1690 ralenti les opérations sur le Rhin. — *En* signifie, ici, « de cela, sur cela, de ces choses ».

Je l'aime, et ne veux plus m'en taire.
(RACINE, *Mithrid.*, I, 1.)

4. SE COMPOSE. Le duc n'avait que huit ans, en 1690, lorsque cette fable fut écrite et pour la première fois publiée. « Les ris et les amours » sont ici une de ces expressions poétiques et mythologiques, fort à la mode alors, et dont il ne faut ni forcer ni trop préciser le sens. La Fontaine désigne par cette métaphore un peu banale les jeux et les plaisirs de l'enfance.

5. APRÈS TOUT, tout bien considéré, après avoir tout examiné. Locution familière et elliptique.

6. LE HAUT BOUT. Dans une cérémonie où les rangs sont distingués, le haut bout, c'est le plus honorable, comme le bas bout, c'est le dernier.

7. LE SENS ET LA RAISON, etc. Allusion aux précepteurs du prince et à l'excellente direction donnée par eux à sa jeunesse.

8. CIRCONSPETS; une de ces rimes douteuses qui se rencontrent çà et là dans La Fontaine. Ailleurs il fait rimer ce mot avec *bec* en supprimant le *t*. — Voy. page 463, note 9, et p. 455, n. 2.

9. CHARMES, incantations, sortilèges. Voy. page 281, note 4.

10. LES COMPAGNONS D'ULYSSE, les guerriers qui avaient suivi ce roi au siège de Troie et qui l'accompagnaient à son retour.

Ils abordèrent un rivage¹
Où la fille du dieu du jour,
Circé², tenoit alors sa cour.
Elle leur fit prendre un breuvage
Délicieux, mais plein d'un funeste poison.
D'abord ils perdent la raison ;
Quelques moments après leur corps et leur visage
Preignent l'air et les traits d'animaux différents :
Les voilà devenus ours, lions, éléphants ;
Les uns sous une masse énorme,
Les autres sous une autre forme :
Il s'en vit de petits, EXEMPLUM UT TALPA³.
Le seul Ulysse en échappa⁴ :
Il sut se défier de la liqueur traîtresse.
Comme il joignoit à la sagesse
La mine d'un héros et le doux entretien,
Il fit tant que l'enchanteresse
Prit un autre poison peu différent du sien.
Une déesse dit tout ce qu'elle a dans l'âme :
Celle-ci déclara sa flamme.
Ulysse étoit trop fin⁵ pour ne pas profiter
D'une pareille conjoncture :
Il obtint qu'on rendroit à ces⁶ Grecs leur figure.
« Mais la voudront-ils bien, dit la nymphe, accepter ?
Allez le proposer de ce pas à la troupe. »

1. ABORDÈRENT UN RIVAGE. Dans ces locutions où *aborder* est pris au sens propre (venir à bord de), on l'emploie aujourd'hui plus fréquemment au neutre avec une préposition, *à, sur* ; mais on l'emploie à l'actif lorsqu'il est pris au figuré et s'il s'agit d'une personne, d'une affaire, etc. : aborder quelqu'un, une question, un sujet, etc.

2. CIRCE, enchanteresse, fille du Soleil et de la nymphe Persa et tante de Médée. Elle habitait l'île d'*Æa*, sur la côte occidentale d'Italie. Cette île, réunie ensuite au continent, forma le promontoire de *Circeti*, dans le Latium. (Voy. Virgile, *Enéide*, VII, 10.)

3. EXEMPLUM UT TALPA, « par exemple, comme la taupe ». Phrase usitée dans les argumentations scolastiques, et que La Fontaine reproduit ici ironiquement.

4. EN ÉCHAPPA (*hinc au fugit*). Ce verbe a trois régimes. On dit : « Echap per d'un danger, échapper aux ennemis, échapper de grand péril. » (VAUGELLES.) — « Il est vrai que le péril était grand ; mais que savez-vous s'il en est échappé ? » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 274.)

Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage.
(RACINE, *Andr.*, v. 1298.)

5. TROP FIN. — Racine :

Andromaque trompa l'ingénieux Ulysse.
(*Andr.*, I, 1.)

6. CES. D'autres éditions portent *ses* ; nous nous conformons au texte de l'édition originale.

Ulysse y court, et dit : « L'empoisonneuse coupe
A son remède encore ; et je viens vous l'offrir :
Chers amis, voulez-vous hommes redevenir ?

On vous rend déjà la parole. »

Le lion dit, pensant rugir :

« Je n'ai pas la tête si folle ;

Moi renoncer aux dons que je viens d'acquérir !
J'ai griffe et dent, et mets en pièces qui m'attaque.
Je suis roi : deviendrai-je un citadin d'Ithaque¹ !

Tu me rendras² peut-être encor simple soldat :
Je ne veux point changer d'état. »

Ulysse du lion court à l'ours : « Eh ! mon frère,
Comme te voilà fait ! je t'ai vu si joli !

— Ah ! vraiment nous y voici,

Reprit l'ours à sa manière³ :

Comme me voilà fait ! comme doit être un ours.
Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre ?
Est-ce à la tienne à juger de la nôtre ?

Je me rapporte⁴ aux yeux d'une ourse mes amours.
Te déplais-je ? va-t'en ; suis ta route, et me laisse.
Je vis libre, content, sans nul soin⁵ qui me presse⁶ ;

Et te dis tout net et tout plat⁷ :

1. L'EMPOISONNEUSE COUPE. Inversion déjà remarquée. Voy. page 407, note 10. — Ajoutons que ces deux mots, tous deux substantifs, sont réunis par une apposition. On peut en rapprocher les vers suivants :

Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas ! vous ignorez le charme empoisonneur.
(RACINE, *Ath.*, IV, III.)

2. D'ITHAQUE (*civis Ithacensis*). Ithaque, où régnait Ulysse, aujourd'hui Théaki, est une des sept îles Ioniennes, dans la Méditerranée. Elle compte 8000 habitants.

3. TU ME RENDRAS, etc. « Tu me feras redevenir. » — Rien de plus fréquent au dix-septième siècle et dans l'ancien français que l'emploi de « rendre » avec le sens de « faire devenir ». On dit aussi « se rendre », c'est-à-dire « se faire tel, devenir ».

Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste.
(RACINE, *Brit.*, I, 1.)

— Voy. p. 250, n. 5.

4. A SA MANIÈRE, avec le ton brusque d'un ours.

5. JE ME RAPPORTE. Voy. page 320, note 5.

6. SOIN, souci. Voy. page 379, note 3.

7. QUI ME PRESSE, qui me tourmente.

Britannicus est seul. Quelque ennui qui le presse,
Il ne voit, dans son sort, que moi qui s'intéresse.
(RACINE, *Britannicus*, II, III.)

8. PLAT, franchement, sans rien déguiser, avec une entière sincérité.

Je ne veux point changer d'état. »

Le prince grec au loup va proposer l'affaire ;
Il lui dit, au hasard¹ d'un semblable refus :

« Camarade, je suis confus

Qu'une jeune et belle bergère

Conte aux échos les appétits gloutons

Qui t'ont fait manger ses moutons.

Autrefois on t'eût vu sauver sa bergerie :

Tu menois une honnête vie.

Quitte ces bois, et re devien²,

Au lieu de loup, hon me de bien.

— En est-il³ ? dit le loup : pour moi, je n'en vois guère.

Tu t'en viens⁴ me traiter de bête carnassière ;

Tôi qui parles, qu'es-tu ? l'aurais-tu pas, sans moi,

Mangé ces animaux que plaint tout le village ?

Si j'étois homme, par ta foi⁵,

Aimerois-je moins le carnage ?

Pour un mot quelquefois vous vous étranglez tous :

Dans l'origine, tous les adjectifs s'employaient adverbialement sans changer de forme :

Madame, voulez-vous que je vous parle net ?
(MOLIERE, *Mis.*, II, I.)

Vous me parlez bien ferme, et cette suffisance...
(Id., *ibid.*, I, II.)

— Voy. p. 367, n. 3.

1. AU HASARD, en courant le hasard de, au risque de. On sait que « hasard » s'emploie fréquemment avec le sens de risque périlleux, danger, etc.

Pourquoi mettre au hasard ce que la mort assure ?
(CORNEILLE, *Polyeucte*, II, VI.)

Ma vie et mon amour tous deux courent hasard.
(RACINE, *Mithrid.*, I, V.)

2. REDEVIEU. C'est un vestige de l'ancienne orthographe. Autrefois l'impératif singulier ne prenait pas l's. Cette s, dans le français moderne, est mise là par analogie avec les secondes personnes des autres temps ; mais on ne la trouvait pas dans l'ancienne langue, pas plus qu'en latin ; l'impératif français, s'étant formé de l'impératif latin, est resté longtemps fidèle aux lois de son origine : cette absence de l's était donc conforme à l'étymologie. On disait et on écrivait *rend* ou *rent*, *part*, *vend*, *vien*, etc. (Voy. Clédat, page 140, § 304.) — Ces anciennes formes se sont longtemps maintenues, surtout en poésie ; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui des licences poétiques.

Fais donner le signal, cours, ordonne, et revien
Me délivrer bientôt d'un fâcheux entretien.
(RACINE, *Phèdre*, II, IV.)

3. EN EST-IL ? Sous-entendez : des hommes de bien ? Il y a ici une syllepse, c'est-à-dire accord avec l'idée plutôt qu'avec les mots qui précèdent.

4. TU T'EN VIENS. Encore un vestige de ces formes réfléchies que l'ancien français donnait aux verbes neutres : *se venir*, comme « se fuir, se mourir, etc. » — Voy. pages 65 et 66, notes 1 et 3.

5. PAR TA FOI. Voy. page 465, note 1.

Ne vous¹ êtes-vous pas l'un à l'autre des loups ?
 Tout bien considéré, je te soutiens en somme
 Que, scélérat pour scélérat,
 Il vaut mieux être un loup qu'un homme :
 Je ne veux point changer d'état². »
 Ulysse fit à tous une même semonce³ ;
 Chacun d'eux fit même réponce⁴,
 Autant le grand que le petit.
 La liberté, les bois, suivre leur appétit⁵,
 C'étoit⁶ leurs délices suprêmes ;
 Tous renonçoient au lós⁷ des belles actions.
 Ils croyoient s'affranchir suivants⁸ leurs passions :
 Ils étoient esclaves d'eux-mêmes.

Prince, j'aurois voulu vous choisir un sujet
 Où je pusse mêler le plaisant à l'utile :

1. VOUS, pour VOUS. Latinisme : *Nonne vobis estis invicem lupi ?*
 2. D'ÉTAT. Les compagnons d'Ulysse soutiennent la thèse que développe
 la Satire VIII de Boileau : la supériorité des animaux sur l'homme.

Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
 Pour détronner les loups courir les grands chemins ?
 Jamais, pour s'agrandir, vit-on dans sa manie,
 Un tigre en factions partager l'Hyrcanie ?
 L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours ?
 Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours ?
 (V. 125.)

3. SEMONCE, exhortation. Ce mot, qui s'est formé du participe passé féminin du verbe *semondre* (*submonere, submonsum* ; d'où *semons, semonse*, tu participe), a signifié primitivement convocation des personnes et des assemblées, telles que le ban et l'arrière-ban, qui se faisait à cri public, et pour la comparution en justice ; il a signifié, ensuite, par une extension très naturelle, l'invitation faite dans les formes, à des parents ou à des amis, d'assister à quelque fête ou cérémonie. Ces significations anciennes ont vieilli. Aujourd'hui *semonce* est synonyme de reproche et d'avertissement, avec blâme, donné par un supérieur.

4. RÉPONCE. Orthographe exceptionnelle pour la rime.

5. APPÉTIT, désir, goût naturel. Sens premier de ce mot, et conforme à l'étymologie latine. — « Monsieur le Prince a lu ce livre d'un bout à l'autre avec le même appétit. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 19.)

6. C'ÉTOIT. En mettant le verbe au singulier, l'auteur suit l'usage ancien et la logique. C'étoit équivaut à *cela étoit*. Voy. à ce sujet p. 193, n. 1.

7. LOS ou LOZ, gloire (du latin *laus*). — « Ménage regrettait que ce mot eût vieilli, et désirait qu'on le remit en honneur. Il n'a pas tenu à notre poète qu'il n'en fût ainsi, car il s'en est servi plusieurs fois. » (WALCKENAER.)

En douce France en perdriez mon los.
 (Holand, v. 1064.)

Si vous voulez, à payer ce sera
 Quand votre los et renom cessera.
 (MAROT, *Épître au roi*.)

La Bruyère regrettait aussi la perte de ce mot. (Voy. le chapitre : *De quelques usages*.)

8. SUIVANTS. Ancienne orthographe, aujourd'hui condamnée. Voyez page 81, note 5.

C'étoit sans doute un beau projet,
 Si ce choix eût été facile.
 Les compagnons d'Ulysse enfin se sont offerts :
 Ils ont force pareils¹ en ce bas univers,
 Gens à qui j'impose pour peine
 Votre censure et votre haine².

II. — LE CHAT ET LES DEUX MOINEAUX³

A M^{me} LE DUC DE BOURGOGNE

Un chat, contemporain⁴ d'un fort jeune moineau,
 Fut logé près de lui dès l'âge du berceau :
 La cage et le panier avoient mêmes pénates.
 Le chat étoit souvent agacé par l'oiseau :
 L'un s'escrimoit du bec ; l'autre jouoit des pattes.
 Ce dernier toutefois épargnoit son ami,
 Ne le corrigeant qu'à demi :
 Il se fût fait un grand scrupule
 D'armer de pointes sa férule.
 Le passereau, moins circonspec⁵,
 Lui donnoit force coups de bec.
 En sage et discrète personne,
 Maître chat excusoit ces jeux :
 Entre amis, il ne faut jamais qu'on s'abandonne

1. PAREILS. Allusion à ceux qui, comme les Grecs d'Ulysse, se changent en bêtes et restent volontairement les esclaves de leurs passions en renonçant à la gloire des belles actions. — Voir *force*, voy. p. 246, n. 5.

2. HAINE. « Dans le *Mercurie galant*, après ces vers, la fable se termine par les suivants, que l'auteur a retranchés dans son édition de 1694. » (WALCKENAER.)

Vous raisonnez sur tout : les Ris et les Amours
 Tiennent souvent chez vous de solides discours
 Je leur veux proposer une manière
 Noble, et d'un très grand art, convenable aux héros :
 C'est la louange : ses propos
 Sont faits pour occuper votre âme tout entière.

3. « On peut rapprocher de cette fable, bien qu'elle n'y ait qu'un très lointain rapport, la fable 31 des *Fables morales et nouvelles* de Furetière, Paris, 1671, intitulée *le Chien et le Chat*. Solvet et quelques autres commentateurs renvoient aussi, mais sans autre indication, aux *Mimes* de Balf (*Mimes et enseignements de Balf*, Toulouse, 1612) ; nous n'avons rien trouvé dans les *Mimes* qui justifie ce rapprochement. » (Henri RÉGNIER, T. III, 196.)

4. CONTEMPORAIN. C'est à tort qu'on trouve ce mot impropre et qu'on veut lui substituer *commensal*. Il signifie du même âge, jeune comme le moineau, et c'est ce que veut dire l'auteur.

5. CIRCONSPEC. Sur cette licence, voy. page 463, note 9, et page 455, note 2.

Aux traits¹ d'un courroux sérieux.

Comme ils se connoissoient tous deux dès leur bas âge,
Une longue habitude² en paix les maintenoit;
Jamais en vrai combat le jeu ne se tournoit³ :

Quand un moineau du voisinage
S'en vint les visiter, et se fit compagnon
Du pétulant Pierrot et du sage Raton.
Entre les deux oiseaux il arriva querelle;

Et Raton de prendre⁴ parti.
« Cet inconnu, dit-il, nous la vient donner belle⁵,
D'insulter ainsi notre ami!

Le moineau du voisin viendra manger⁶ le nôtre!
Non, de par⁷ tous les chats! » Entrant lors⁸ au combat⁹,
Il croque l'étranger. « Vraiment, dit maître chat,
Les moineaux ont un goût exquis et délicat!
Cette réflexion fit aussi croquer l'autre.

Quelle morale puis-je inférer¹⁰ de ce fait?
Sans cela, toute fable est un œuvre imparfait¹¹.

1. TRAITS, actes, éclats.

2. HABITUDE. Dans la langue classique, « habitude » est souvent synonyme de « fréquentation, liaison, commerce habituel de relations ou d'amitié ». Cette expression est donc ici pleine de justesse : c'est le mot propre.

Vous avez habitude avec ce cavalier?
(CORNEILLE, Suite du Ment., IV, vi.)

— « M. de Thou, avec qui j'avais habitude et amitié particulière. » (RETZ, Mémoires, L. I.) — « Les dames avec qui je fis le plus d'habitude furent M^{me} la comtesse de Noailles, etc. » (Mém. de M^{lle} de Montpensier, année 1656.)

3. TOURNOIT. Expression tirée du latin, *vertebat in pugnam*. — « Sans ce don inestimable de la piété, tout tourne en ruine à ceux qui en sont ornés. » (BOSSUET, Or. fun. de Condé.) — « Tout se tourne en chicanerie et en prétentions. » (M^{me} DE SÈVIGNÉ, VII, 161.) — « Cette humeur sauvage s'est tournée en retraite. » (Id., III, 370.) — « Si votre amitié pour moi se fut tournée en complaisance, etc. » (Id., V, 193.)

4. DE PRENDRE, etc. Sur cette construction, voy. page 138, note 6.

5. LA DONNER BELLE. Locution adverbiale qui signifie : en faire accroire, vouloir tromper. — L'expression complète est celle-ci : « donner l'occasion ou la partie belle. » Seulement, cela est dit ironiquement.

6. MANGER. Légère exagération, qui est du style familier. « Manger » veut dire ici persécuter, opprimer, battre, menacer de mort.

7. DE PAR, de la part de, au nom de, *de parte*. Comme on disait : « de par le roi » (*de parte regis*). — Voy. page 266, note 3.

8. LORS, alors. Voy. p. 323, note 1.

9. ENTRANT AU COMBAT, dans la bataille. Expression analogue à celle-ci : entrer en lice, se mêler aux combattants.

10. INFÉRER, « induire, conclure, tirer une conséquence d'une proposition » ; terme de logique. — La morale est en effet la conclusion et la conséquence du récit : de là *inférer* une morale.

11. ŒUVRE IMPARFAIT. Œuvre est masculin ou féminin, mais plus souvent féminin. Œuvre au masculin ne s'emploie guère que dans le style

J'en crois voir quelques traits; mais leur ombre m'abuse.
Prince, vous les aurez incontinent trouvés :
Ce sont des jeux pour vous, et non point pour ma muse.
Elle et ses sœurs n'ont pas l'esprit que vous avez¹.

III. — LE THÉSAURISEUR ET LE SINGE²

Un homme accumuloit. On sait que cette erreur
Va souvent jusqu'à la fureur.
Celui-ci ne songeait³ que ducats⁴ et pistoles.
Quand ces biens sont oisifs, je tiens⁵ qu'ils sont frivoles.
Pour sûreté de son trésor,
Notre avare habitoit un lieu dont Amphitrite⁶
Défendoit aux voleurs de toutes parts l'abord.
Là, d'une volupté⁷ selon moi fort petite,
Et selon lui fort grande, il entassoit toujours :

très soutenu, et en parlant de grandes choses et de résultats importants, ou bien encore pour désigner l'ensemble des œuvres d'un écrivain et d'un artiste. On dit, en ce sens, en employant le masculin : l'œuvre d'un musicien, d'un graveur; on dit aussi « le grand œuvre », la pierre philosophale. C'est également un terme d'architecture qui désigne le corps principal d'un bâtiment. Hors de ces acceptions particulières, l'emploi du mot *œuvre* au masculin est tombé en désuétude.

1. La moralité, facile à comprendre, est celle-ci : quand on a une fois goûté de l'ambition ou du plaisir des conquêtes, on est porté à l'abus, et ceux qui ont provoqué ce goût d'usurpation sont exposés à le voir se tourner contre eux-mêmes. Selon Nodier, le poète se taisait à dessein, en matière si délicate, et s'en rapportait prudemment à l'intelligence de son jeune lecteur. Cette conjecture nous paraît très plausible.

2. Tristan l'Ermitte, le Page disgracié, II^e partie, ch. XLII. — Histoire d'un Singe qu'on appelait maître Robert (Paris, 1643). — Nicolas de Pergame, Dialogue XCIX. — Nuits de Straparole, VIII^e Nuit, fable 4.

3. SONGEAIT, rêvait, voyait en songe. — Le plus souvent « songer » se construit avec un régime indirect, et prend *d* ou *de* ou *que* (songer de quelque chose, songer à une affaire, songer qu'un événement peut arriver, etc.). Mais ce verbe peut aussi prendre un régime direct et signifier « voir en songe, avoir en l'idée, » etc. — « J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poète, etc. » (MOLÈRE, Impromptu, I.) — « Je ne songe et ne respire que l'honneur de vous revoir. » (M^{me} DE SÈVIGNÉ, VI, 467.)

Pauline, sans raison, dans la douleur plonge,
Craint et croit déjà voir sa mort qu'elle a songée.
(CORNEILLE, Polyucte, I, I.)

4. DUCATS, monnaie valant environ deux livres et demie. Le double ducat valait quatre livres; il y en avait de dix livres. Le *ducaton* valait près de quatre livres. La valeur de cette monnaie variait beaucoup suivant les temps et les pays, et suivant que l'espèce était d'or ou d'argent. — La *pistole*, monnaie d'Espagne, a valu dix livres, onze livres, et même quatorze livres sous Louis XIV.

5. TIENS. Voy. page 225, note 5.

6. AMPHITRITE, femme de Neptune, personnifiant ici la mer.

7. D'UNE VOLUPTÉ, avec une volupté. C'est l'ablatif des Latins. — Voy. page 453, note 3.

Il passoit les nuits et les jours
 A compter, calculer, supputer¹ sans relâche.
 Calculant, supputant, comptant² comme à la tâche;
 Car il trouvoit toujours du mécompte à son fait³.
 Un gros singe, plus sage⁴, à mon sens, que son maître,
 Jetoit quelque doublon⁵ toujours par la fenêtre,
 Et rendoit le compte imparfait :
 La chambre, bien cadennassée,
 Permettoit de laisser l'argent sur le comptoir.
 Un beau jour dom⁶ Bertrand se mit dans la pensée
 D'en faire un sacrifice au liquide manoir⁷.
 Quant à moi, lorsque je compare
 Les plaisirs de ce singe à ceux de cet avare,
 Je ne sais bonnement auxquels donner le prix :
 Dom Bertrand gagneroit près de certains esprits ;
 Les raisons en seroient trop longues à déduire⁸.
 Un jour donc l'animal, qui ne songeoit qu'à nuire,
 Détachoit du monceau, tantôt quelque doublon,
 Un jacobus⁹, un ducaton,
 Et puis quelque noble à la rose ;
 Eprouvoit son adresse et sa force à jeter

1. SUPPUTER, même sens que le latin *supputare* : comparer et examiner en détail plusieurs nombres, en faire le total. — « Le Bien Bon (l'abbé de Goulanges) vous aime, et vous conjure d'être toujours habile, comptante, calculante et *supputante*. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 279.) — « L'on *supputte* les temps par les années des empereurs. » (RACINE, *Britannicus*, 1^{re} préface.)

2. COMPTANT. « L'énumération rétrograde de ce vers exprime d'une manière fort piquante l'action du thésauriseur qui compte et recompte à compter sans cesse. » (NODIER.)

3. SON FAIT, son avoir. Voy. p. 200, note 4.

4. PLUS SAGE, sans doute parce qu'il y trouvoit son plaisir. Il est vrai que le thésauriseur trouvoit le sien à enlasser, comme le singe à jeter l'argent. — « Mais du moins le singe jetait un argent dont il n'aurait su, d'ailleurs, que faire, et en cela il était plus sage que l'homme qui se privait pour thésauriser. » (HENRI RÉGNIER.)

5. DOUBLON, double pistole.

6. DOM. Voy. p. 233, note 2.

7. LIQUIDE MANOIR, ou liquide séjour, la mer. — Le verbe latin *manere* (rester, demeurer) a formé le verbe *manoir* (même signification dans le français du moyen âge). De là, ce substantif. — Voy. page 483, note 4.

8. DÉDUIRE, du latin *deducere*, exposer, développer. — « Si je voulais *déduire* tout ce qui s'est passé en Grèce, il faudrait interrompre le fil des affaires d'Asie. » (VAUGELAS.)

9. UN JACOBUS. « Le noble à la rose et le jacobus étaient deux monnaies d'or d'Angleterre, le première équivalant à la guinée (26 fr. 70), la dernière valant environ un septième de plus. Il existait encore beaucoup de ces monnaies du temps de Louis XIV, et leur valeur comparative était réglée par une ordonnance du roi. » (WALCKENAER.) — L'une de ces monnaies se nommait ainsi du roi Jacques I^{er} qui l'avait fait frapper; l'autre parce qu'on y voyait figurer une rose, celle d'York ou de Lancastre.

Ces morceaux de métal, qui se font souhaiter
 Par les humains sur¹ toute chose.
 S'il n'avoit entendu son compteur² à la fin
 Mettre la clef dans la serrure,
 Les ducats auroient tous pris le même chemin,
 Et couru la même aventure ;
 Il les auroit fait tous voler jusqu'au dernier
 Dans le gouffre enrichi par maint et maint naufrage³.
 Dieu veuille préserver maint et maint financier
 Qui n'en fait pas meilleur usage⁴!

IV. — LES DEUX CHÈVRES¹

Dès que les chèvres ont brouté,
 Certain esprit de liberté
 Leur² fait chercher fortune : elles vont en voyage
 Vers les endroits du pâturage
 Les moins fréquentés des humains.
 Là, s'il est quelque lieu sans route et sans chemins,

1. SUR, au-dessus de. — Voy. p. 243, note 1.

2. COMPTEUR; terme inventé par La Fontaine. Ce terme n'est reçu dans le dictionnaire de l'Académie qu'avec le sens particulier « d'appareil à mesurer la vitesse de certaines machines, ou la quantité de gaz ou d'eau consommée pour l'usage journalier ». Il désigne aussi une montre à secondes, d'une exactitude éprouvée.

3. NAUFRAGE. « Cette figure est excellente à la fin d'une fable où le poète blâme la folie des avares qui accumulent sans jour, et chez qui l'or amassé se perd comme celui qui enrichit les gouffres de l'océan. » (NODIER.)

4. USAGE. « Fort jolie historiette, dont il n'y a pas beaucoup de morale à extraire, sinon que l'avarice est un vice ridicule, et que, quand on a le malheur d'en être atteint, il faut bien fermer son coffre. » (CHAMFORT.)

5. Parmi les thèmes du duc de Bourgogne, conservés en manuscrit, il y en a un sur ce sujet. Est-ce ce thème, communiqué à La Fontaine par Fénelon, qui a inspiré au poète l'idée de cette fable? Ou bien, est-ce la fable de La Fontaine, publiée dans le *Mercure galant* en 1691, qui a fourni à Fénelon le sujet de thème dicté à son élève? Les deux suppositions sont admissibles. — Voy. aussi *Pline l'Ancien*, L. VIII, ch. LXXVI.

6. LEUR. Remarquez ce régime indirect. Les ne serait pas français. De même dans ce vers de Racine :

Je lui laissai sans fruit consumer sa tendresse.
 (*Brit.*, IV, II.)

— L'emploi du régime indirect, dans les locutions où figurent certains verbes, tels que *faire* et *laisser*, est dû à une ellipse : « leur fait chercher » est l'équivalent de : « leur inspire l'idée de chercher; » de même, « je lui laissai consumer sa tendresse » signifie : « je lui laissai le temps ou la peine de consumer, etc. » — Sur ces expressions, voy. p. 66, note 2, et p. 139, note 5.

Un rocher, quelque mont pendant en précipices ¹,
C'est où ² ces dames vont promener leurs caprices.
Rien ne peut arrêter cet animal grim pant ³.

Deux chèvres donc s'émançant,
Toutes deux ayant patte blanche ⁴,
Quittèrent les bas près, chacune de sa part ⁵ :
L'une vers l'autre alloit pour ⁶ quelque bon hasard.
Un ruisseau se rencontre, et pour pont une planche.
Deux belettes à peine auroient passé de front

Sur ce pont ⁷ :
D'ailleurs, l'onde rapide et le ruisseau profond
Devoient faire trembler de peur ces amazones ⁸.
Malgré tant de dangers, l'une de ces personnes
Pose un pied sur la planche, et l'autre en fait autant.
Je m'imagine voir, avec Louis le Grand,
Philippe Quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence ⁹.

1. PENDANT EN PRÉCIPICES. Virgile a dit en parlant des chèvres :
Dumosa pendere procul de rupes videbo.
(*Eglog.*, l. 77.)

2. C'EST OÙ. On dirait aujourd'hui *c'est là que*. — Tour elliptique, pour : « c'est un lieu où, etc. » On sait combien cet adjectif où a d'acceptions variées dans le français classique ; il remplace « auquel, dans lequel, à quoi, etc. » On l'employait aussi, malgré le pléonasme, avec *là*, on disait *c'est là où, etc.*, *c'est ici où, etc.* — Voici quelques autres exemples de *c'est où* : « *C'est où il n'y a point de remède.* » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 502.) — « La mort nous égale tous ; c'est où nous attendons les gens heureux. » (Id., IX, 583.)

3. GRIMPANT. Avec un mot, La Fontaine fait un tableau et un portrait. Cette épithète équivaut presque à cette description de Buffon : « La chèvre aime à grimper sur les lieux escarpés, à se placer et même à dormir sur la pente des rochers et sur le bord des précipices... Elle marche, elle s'arrête, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se cache ou fuit comme par caprice et sans autre cause déterminante que la vivacité bizarre de son sentiment intérieur. »

4. PATTE BLANCHE. « C'est que ce sont deux chèvres de grande distinction, de grandes dames, comme on le verra plus loin ; aussi quittent-elles les bas près pour ne point se gêner les pattes. » (CHAMFORT.)

5. DE SA PART, de son côté (*de parte sua*). Voy. p. 101, note 10, et p. 295, note 7.

6. POUR, pour rencontrer quelques hasards heureux, avec l'espoir de trouver quelque bon pâturage.

7. SUR CE PONT. « Tout le monde a remarqué l'heureux emploi de ce vers composé de trois monosyllabes, qui figure à la pensée l'effrayante exigüité du pont. La peinture de la rapidité de l'onde et de la profondeur du ruisseau augmente encore l'idée du péril. » (NODDIA.)

8. AMAZONES. Les Amazones étaient une tribu de femmes guerrières qui habitaient sur les bords du Thermodon, non loin du Pont-Euxin, dans la Cappadoce. (Voy. Virgile, *Énéide*, l. 490.)

9. CONFÉRENCE. Cette île, nommée aussi *île des Faisans*, est dans la Bidassoa, petite rivière qui sépare la France de l'Espagne. Elle fut ainsi surnommée, parce qu'en 1659 s'y tinrent les conférences pour la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV.

Ainsi s'avançoient pas à pas,
Nez à nez, nos aventurières.
Qui, toutes deux étant fort fières,
Vers le milieu du pont ne se voulurent pas
L'une à l'autre céder. Elles avoient la gloire
De compter dans leur race, à ce que dit l'histoire,
L'une, certaine chèvre, au mérite sans pair,
Dont Polyphème ¹ fit présent à Galatée ;
Et l'autre, la chèvre Amalthée ²,
Par qui fut nourri Jupiter.
Faute de circuler, leur chute fut commune :
Toutes deux tombèrent dans l'eau.

Cet accident n'est pas nouveau
Dans le chemin de la fortune ³.

A M^{GR} LE DUC DE BOURGOGNE

Qui avait demandé à M. de La Fontaine une fable qui fut
nommée *le Chat et la Souris* ⁴.

Pour plaire au jeune prince à qui la Renommée
Destine un temple ⁵ en mes écrits,
Comment composerai-je une fable nommée
Le chat et la souris ?

Dois-je représenter dans ces vers une belle
Qui, douce en apparence, et toutefois cruelle,

1. POLYPHÈME, cyclope dont parlent Homère, Théocrite et Virgile. — Galatée, nymphe aimée du cyclope. (Voy. la XI^e idylle de Théocrite et les *Métamorphoses* d'Ovide, L. XIII.)

2. AMALTHÉE, chèvre qui nourrit Jupiter enfant dans l'île de Crète, où Rhée l'avait caché pour le soustraire aux recherches de Saturne qui voulait le dévorer.

3. FORTUNE. « La fin du récit est rapide, comme il le fallait pour diminuer l'impression de la catastrophe ; et la réflexion qui le termine est d'une vivacité remarquable. » (NODDIA.)

4. « Ce fut le duc de Bourgogne qui indiqua à La Fontaine les sujets de plusieurs des nouvelles fables, entre autres de celle qui est intitulée : *Le vieux chat et la jeune souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance : ce prologue devait plaire d'autant plus au duc de Bourgogne que le titre même qu'il avait proposé sert de refrain à chaque strophe, et que La Fontaine semble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris ». » (WALCKENAER.)

5. UN TEMPLE. Sur l'emploi fréquent de cette expression dans les dédicaces, voy. page 282, note 6.

Va se jouant¹ des cœurs que ses charmes ont pris,
Comme le chat de la souris?

Prendrai-je pour sujet les jeux de la Fortune?
Rien ne lui² convient mieux : et c'est chose commune
Que de lui voir³ traiter ceux qu'on croit ses amis,
Comme le chat fait la souris⁴.

Introduirai-je un roi qu'entre ses favoris
Elle respecte seul, roi qui fixe sa roue,
Qui n'est point empêché⁵ d'un monde d'ennemis,
Et qui des plus puissants, quand il lui plait, se joue,
Comme le chat de la souris?

Mais insensiblement, dans le tour que j'ai pris,
Mon dessein se rencontre⁶; et, si je ne m'abuse,
Je pourrais tout gâter par de plus longs récits :
Le jeune prince alors se jouerait de ma muse,
Comme le chat de la souris.

V. — LE VIEUX CHAT ET LA JEUNE SOURIS⁷

Une jeune souris, de peu d'expérience,
Crut fléchir un vieux chat, implorant⁸ sa clémence,

1. VA SE JOUANT. Le verbe « aller » uni à un participe présent indique l'habitude de faire une chose et parfois, comme ici, l'insouciance avec laquelle on la fait. — « La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 24.) — « Vous voyez comme en tous lieux la mort va menant ceux qu'il plaît à Dieu. » (Id., VIII, 225.) — Page 101, note 9.

2. LUI, à la Fortune. Ce sujet, le chat et la souris, convient très bien à la Fortune, à ses caprices et à ses jeux.

3. LUI VOIR. Nous avons déjà remarqué cet emploi du régime indirect dans des constructions où l'idée paraît appeler le régime direct. — Voy. p. 139, note 5.

4. FAIT LA SOURIS. *Faire* remplace ici le verbe *traiter*, exprimé plus haut. C'est une tournure très fréquente au dix-septième siècle. — « Le nom du grand Condé est un nom trop glorieux pour le traiter comme on fait tous les autres noms. » (Id., Ep. dédic. d'*Amphitryon*.) — « On examina mon amusement, comme on aurait fait une tragédie. » (RACINE, préf. des *Plaideurs*.) — Voy. p. 138, n. 3.

5. EMPÊCHÉ, pour qui un monde d'ennemis n'est point un embarras.

6. SE RENCONTRE, mon dessein (d'écrire une fable sur ce sujet) se trouve rempli comme par hasard et sans y penser. — « Rencontrer » s'emploie souvent, à l'actif et sous la forme réfléchie, pour signifier quelque chose d'heureux, de bien trouvé en parlant et en écrivant, ou bien encore quelque hasard favorable, quelque réussite imprévue, en agissant.

7. Abstemius, 151. *De Vulpe Gallinam incubantem occidere volente.*

8. IMPLORANT, en implorant. Sur cet emploi du participe présent au lieu du gérondif, voy. p. 240, note 3, et p. 419, note 6.

Et payant de raisons le Raminagrobis¹.

« Laissez-moi vivre : une souris
De ma taille et de ma dépense
Est-elle à charge en ce logis?
Affamerois-je, à votre avis,
L'hôte et l'hôtesse, et tout leur monde?
D'un grain de blé je me nourris :
Une noix me rend toute ronde.

A présent je suis maigre ; attendez quelque temps :
Réservez ce repas à messieurs vos enfants. »
Ainsi parloit au chat la souris attrapée.

L'autre lui dit : « Tu t'es trompée :
Est-ce à moi que l'on tient de semblables discours?
Tu gagnerois autant de parler² à des sourds.
Chat, et vieux, pardonner ! cela n'arrive guères³.

Selon ces lois, descends là-bas,
Meurs, et va-t'en, tout de ce pas⁴,
Haranguer les sœurs filandières⁵ :
Mes enfants trouveront assez d'autres repas. »

Il tint parole. Et pour ma fable,
Voici le sens moral qui peut y convenir :

La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir :
La vieillesse est impitoyable.

1. RAMINAGROBIS. Voy. p. 320, note 6.

2. DE PARLER, en parlant. Voici quelques exemples de tournures analogues : « Il ne croit pas faire un mauvais marché de tenir sa parole. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, X, 128.) — « Vous me louez trop de trouver que j'écris fort bien. » (Id., IV, 92.) — « J'ai cru vous divertir de vous l'apprendre. » (Id., VIII, 455.)

Je croyais tout perdu, de crier de la sorte.
(MOLIÈRE, *Sgan.*, m.)

3. CELA N'ARRIVE GUÈRES. « Cette maxime que la vieillesse est impitoyable n'est pas appliquée ici avec assez de justesse. Si le chat ne pardonne pas à la souris, ce n'est pas en qualité de vieux, c'est en qualité de chat. » (CHAMFORT.) — Un autre commentateur fait remarquer que le poète contredit ici la fable 8 du livre XI, et dément les sentiments qu'il y a donnés au vieillard, principal héros de cette fable.

4. DE CE PAS, à l'heure même, en partant d'ici et sans aller ailleurs.

Adieux : je vais trouver Roxane de ce pas.
(RACINE, *Haj.*, v. 749.)

5. FILANDIÈRES, les Parques, qui filent notre vie. — Voy. p. 229, n. 1.

VI. — LE CERF MALADE¹

En pays pleins² de cerfs, un cerf tomba malade
 Incontinent maint camarade
 Accourt à son grabat³ le voir, le secourir,
 Le consoler du moins : multitude importune.
 « Eh ! messieurs, laissez-moi mourir ;
 Permettez qu'en forme commune⁴
 La Parque m'expédie, et finissez vos pleurs. »
 Point du tout : les consolateurs
 De ce triste devoir tout au long s'acquittèrent,
 Quand il plut à Dieu s'en allèrent :
 Ce ne fut pas sans boire un coup,
 C'est-à-dire sans prendre un droit de pâturage⁵.
 Tout⁶ se mit à brouter les bois du voisinage.
 La pitance⁷ du cerf en déchet de beaucoup.
 Il ne trouva plus rien à frire⁸ :
 D'un mal il tomba dans un pire,
 Et se vit réduit à la fin
 A jeûner et mourir de faim.

1. Lokman, f. 3. *La Gaselle*; trad. de Marcel (1806). — Babrius, f. 46. — Desmays, *L'Esoppe françois*, f. 5 (1677).

2. PLEINS. D'autres éditions portent « plein », au singulier. Nous suivons le texte original.

3. GRABAT. Ce mot, qui vient du latin classique *grabatus*, se trouve dans la *Cantilène de saint Alexis* (onzième siècle), sous la forme de *grabaton* (*grabatum*) :

Enfemiens, bels sire, riches hom,
 Sox ton degret me fai un grabaton.

« Euphémien, beau sire, riche homme, sox ton escalier fais-moi, donne-moi un grabat. » (*Chois de textes de l'ancien français*, p. 10. — Bartsch, p. 30.)

4. EN FORME COMMUNE. Terme de jurisprudence : selon la forme ordinaire, dans les formes, selon les règles établies et les usages reçus.

5. UN DROIT DE PÂTURAGE. Les seigneurs et les communes avaient le droit de faire pâturer sur certaines terres. C'est ce qu'on appelait « avoir pâturage » sur une terre.

6. TOUT, tout ce monde-là. — Voici d'autres exemples de l'emploi de *tout*, au neutre, ou de cet adjectif pris substantivement : « Cette duchesse fait la personne de qualité ; elle dit que *tout* est son parent en France. » (*M^{me} de Sévigné*, IV, 129.) — « *Tout* Smyrne ne parlait que d'elle. » (*LA BRUYÈRE*). — « Vous parlez devant un homme à qui *tout* Naples est connu. » (*MOLIÈRE, L'Avare*, V, v.)

C'est moi qui suis Sosie, et *tout* Thèbe l'avons.
 (*Amphitr.*, I, II.)

7. PITANCE. Voy. p. 193, note 4.

8. FRIRE, à manger. Locution proverbiale et populaire.

Pen de gens sachant bien écrire
 Ont abondamment de quoi frire.
 (SABAZOS.)

LIVRE XII, FABLE VII.

Il en coûte à qui vous réclame,
 Médecins du corps et de l'âme !
 O temps ! ô mœurs ! j'ai beau crier,
 Tout le monde se fait payer.

VII. — LA CHAUVE-SOURIS, LE BUISSON ET LE CANARD¹

Le buisson, le canard et la chauve-souris,
 Voyant tous trois qu'en leur pays
 Ils faisoient petite fortune,
 Vont trafiquer au loin, et font bourse commune².
 Ils avoient des comptoirs³, des facteurs⁴, des agents
 Non moins soigneux qu'intelligents,
 Des registres exacts de mise⁵ et de recette.
 Tout alloit bien ; quand leur emplette⁶,
 En passant par certains endroits
 Remplis d'écueils et fort étroits,
 Et de trajet très difficile,
 Alla tout emballée au fond des magasins
 Qui du Tartare⁷ sont voisins.
 Notre trio poussa maint regret⁸ inutile ;

1. Esope, f. 42 et 124.

2. COMMUNE. « Un buisson qui sort de son pays avec une chauve-souris, pour aller trafiquer, est une de ces imaginations froides et hors de la nature, que La Fontaine ne devait pas adopter. » (*VOLTAIRE*). — « Voilà une association dont l'idée blesse le bon sens. Nul rapport, nul besoin réel entre les êtres qu'elle rassemble, et l'esprit la rejette comme absurde. Comment un buisson peut-il voyager ? » (*CHAMFORT*.)

3. COMPTOIRS, grands bureaux de commerce établis en pays étrangers, principalement aux Indes.

4. FACTEURS. Voy. page 314, note 6.

5. MISE. L'argent qu'on met dans une société de commerce. Etat qu'on dresse de l'argent qu'on a dépensé. Les deux parties d'un compte sont la mise et la recette.

6. EMPLETTE, ce qu'ils avaient acheté, leurs marchandises, leurs acquisitions. Ce mot vient du latin *implicita* qui au moyen âge signifiait « dépense ».

7. TARTARE. C'est-à-dire au fond de la mer. — « Le Tartare, dit Virgile, est au-dessous de la terre à une profondeur double de l'espace mesuré par le regard depuis la terre jusqu'au point le plus élevé du ciel. » (*Énéide*, VI, 577.)

8. REGRET. La Fontaine a dit « pousser un regret », comme on disait « pousser une plainte, un soupir, des vœux, des sentiments, une prière. » On disait même « pousser un discours, une satire, une harmonie, un concert. »

Héroïne du temps, mesdames les savantes,
 Poussuses de tendresse et de grands sentiments,
 (MOLIÈRE, *École des fem.*, I, v.)

Il attirait les yeux de l'assemblée entière
 Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière.
 (Lb., *Tart.*, I, vi.)

Honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus.
 (RACINE, *Andr.*, I, 4.)

Ou plutôt il n'en poussa point :
 Le plus petit marchand est savant sur ce point.
 Pour sauver son crédit il faut cacher sa perte.
 Celle que, par malheur, nos gens avoient soufferte
 Ne put se réparer : le cas fut découvert.
 Les voilà sans crédit, sans argent, sans ressource,
 Prêts à porter le bonnet vert¹.
 Aucun ne leur ouvrit sa bourse.
 Et le sort principal², et les gros intérêts,
 Et les sergents³, et les procès,
 Et le créancier à la porte
 Dès devant⁴ la pointe du jour,
 N'occupaient le trio qu'à chercher maint détour
 Pour contenter cette cohorte⁵.
 Le buisson accrochoit les passants à tous coups.
 « Messieurs, leur disoit-il, de grâce, apprenez-nous
 En quel lieu sont les marchandises
 Que certains gouffres nous ont prises. »
 Le plongeon⁶ sous les eaux s'en alloit les chercher.
 L'oiseau chauve-souris n'osoit plus approcher
 Pendant le jour nulle demeure :
 Suiwi de sergents à toute heure,
 En des trous il s'alloit cacher⁷.

1. BONNET VERT. Du temps de Louis XIV, un débiteur insolvable pou-
 vait sortir de prison en faisant cession de ses biens; mais il portait par
 les rues, en signe d'opprobre, un bonnet vert :

On que d'un bonnet vert le salutaire affront
 Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.
 (BOILEAU, *Sat.*, I, 15.)

2. PRINCIPAL. On appelle « *sort principal*, » en style de jurisprudence,
 le capital d'une rente qui porte intérêt. Les arrérages sont les accessoires
 du sort principal. (En latin, *sors, caput*.)

3. SERGENTS, bas officiers de justice établis pour donner des exploits,
 des assignations, faire toutes sortes d'exécutions, de saisies, et pour donner
 plein effet aux arrêts de la justice.

Puisque je fais l'huissier, faites le commissaire...
 Ai-je bien d'un sergent le port, le visage?...
 Oui, vous êtes sergent, Monsieur, et très sergent.
 (RACINE, *Plaid.*, II, 1, IV.)

4. DEVANT, pour *avant*. Voy. p. 85, note 2.

5. COHORTE. Ce terme, qui dans le style familier désigne toutes sortes
 de gens réunis en troupe, s'employait souvent en parlant des officiers de
 justice. — « Le prévôt est venu avec sa *cohorte*. »

Il brave des sergents la timide cohorte.
 (BOILEAU, *Sat.*, V, 101.)

6. LE PLONGEON, le canard, que La Fontaine assimile à l'espèce des
 plongeurs.

7. CACHER. « Le buisson et le canard, ayant des comptoirs, des facteurs,

Je connois maint detteur¹, qui n'est ni souris-chauve²,
 Ni buisson, ni canard, ni dans tel cas tombé,
 Mais simple grand seigneur, qui tous les jours se sauve
 Par un escalier dérobbé.

VIII. — LA QUERELLE DES CHIENS ET DES CHATS,
 ET CELLE DES CHATS ET DES SOURIS³

La Discorde a toujours régné dans l'univers ;
 Notre monde en fournit mille exemples divers :
 Chez nous cette déesse a plus d'un tributaire.

Commençons par les éléments :
 Vous serez étonnés de voir qu'à tous moments
 Ils seront appointés contraire⁴.
 Outre ces quatre potentats⁵,
 Combien d'êtres de tous états
 Se font une guerre éternelle !

Autrefois un logis plein de chiens et de chats,
 Par cent arrêts rendus en forme solennelle,
 Vit terminer tous leurs débats.

Le maître ayant réglé leurs emplois, leurs repas,
 Et menacé du fouet quiconque auroit querelle,
 Ces animaux vivoient entre eux comme cousins.
 Cette union si douce, et presque fraternelle,
 Edifioit tous les voisins.

des agents à leur porte, » cette invention n'a ni vérité, ni naturel, ni agré-
 ment. » (VOLTAIRE.)

1. DETTEUR. Vieux mot, de formation populaire, qui vient de *debitorem*.
 comme *dette* s'est formé de *debitam*. On l'écrivait aussi *debitur*, au quin-
 zième et au seizième siècle. Il s'est maintenu longtemps. Proscrit enfin
 par arrêt de Vaugelas, on l'a remplacé par le mot *débiteur*, de formation
 savante. Toutefois, le sens diffère un peu : on peut être *débiteur*, sans être
 un *detteur*. Le premier exprime un fait passager, accidentel ; le second,
 une habitude.

2. SOURIS-CHAUVE, forme populaire de *chauve-souris*.

3. En 1547, Guillaume Haudent publia en vers français un recueil de
 366 apologues d'Esopé, où figure ce sujet. Mais cette fable n'est pas dans
 Esopé. C'est dans Haudent que La Fontaine en a pris l'idée.

4. APPOINTÉS CONTRAIRE. *Appointer* une cause, en style de jurispru-
 dence, c'est ordonner aux parties de remettre aux juges un mémoire écrit
 sur leur cause, comme étant trop embrouillée pour pouvoir se juger en
 audience. On dit proverbialement que des gens sont toujours *appointés*
contraire, c'est-à-dire comme *adversaires*, *parties adverses*, quand ils sont
 toujours en contrariété et en dissidence d'opinions ou d'intérêts. — Selon
 Littré, il faut écrire *appointés contraires*. L'adjectif est ici employé
 comme adverbe.

5. POTENTATS, l'eau, l'air, la terre et le feu.

Enfin elle cessa. Quelque plat de potage¹,
 Quelque os, par préférence, à quelqu'un d'eux donné,
 Fit que l'autre parti s'en vint tout forcené²

Représenter³ un tel outrage.

J'ai vu des chroniqueurs attribuer le cas
 Aux passe-droits qu'avoit⁴ une chienne en gésine⁵.

Quoi qu'il en soit, cet altercas⁶

Mit en combustion la salle et la cuisine :

Chacun se déclara pour son chat, pour son chien.
 On fit un règlement dont les chats se plainquirent,
 Et tout le quartier étourdirent.

Leur avocat disoit qu'il falloit bel et bien⁷

Recourir aux arrêts. En vain ils les cherchèrent,
 Dans un coin où d'abord leurs agents les cachèrent
 Les souris enfin les mangèrent.

Autre procès nouveau. Le peuple souriquois
 En pâtit : maint vieux chat, fin, subtil et narquois⁸,

1. POTAGE. Un plat de potage était un bouillon dans lequel trempait une volaille entourée de légumes.

J'enragais. Cependant on apporte un potage.
 Un coq y paraissait en pompeux équipage...
 (BOILEAU, *Sat.*, III, 45.)

— «... Une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon, cantonnée de pigeonneaux et couronnée d'oignons blancs mariés avec la chiorée.» (MOLIÈRE, *B. gentilhomme*, IV, 1.)

2. FORCENÉ, mis hors de sens par la passion. — Ce mot s'écrivait autrefois *foršené*. Il vient de *foris* (hors) et *séné*, sage, sensé, ancien adjectif formé du substantif *sen*, qui était synonyme de *sens*, et qui existait dans la langue du moyen âge. *Sen* venait, selon toute apparence, du germanique *sinn*, raison; *sens*, venu du latin *sensum*, a donné l'adjectif *sensé*. L'ancienne langue avait donc deux substantifs et deux adjectifs synonymes pour exprimer la même idée.

3. REPRÉSENTER, faire une représentation, porter une plainte. — « Le Parlement a représenté au roi les conséquences de cet édit. »

4. PASSE-DROITS OU'AVOIT. *Passe-droit*, étant synonyme de *faveur* et de *privilege*, peut se construire avec *avoir*.

5. GÉSINE, en couches. Du vieux verbe *gésir* (*jacere*), être couché. Voy. p. 159, note 3.

6. ALTERCAS. Forme vieillie d'*altercation*. On disait aussi *altercat*.

Adone le roi, oyant leurs altercas,
 Leur répondit : j'entends bien votre cas.
 (Jehan Marot.)

Minos le juce, en entendant leur cas,
 Fait déchiffrer tels... altercas.
 (Cl. Marot.)

— Beaumarchais s'en est encore servi : « Permettez-moi de vous faire une prière; c'est d'oublier nos anciens altercas. » (L. MOLAND.)

7. BEL ET BIEN. Voy. p. 135, note 7.

8. NARQUOIS, fin et rusé. Style familier. — On fait venir ce mot du verbe *narguer* (d'où le substantif *nargue*), lequel verbe vient du bas latin *naricare* (froncer le nez, se moquer), dérivé lui-même de l'adjectif *naricus* que le peuple avait formé du classique *navis*, narine.

Et d'ailleurs en voulant à toute cette race,

Les guetta, les prit, fit main basse.

Le maître du logis ne s'en trouva que mieux.

J'en reviens à mon dire. On ne voit sous les cieux

Nul animal, nul être, aucune créature,

Qui n'ait son opposé : c'est la loi de nature¹.

D'en chercher² la raison, ce sont soins superflus.

Dieu fit bien ce qu'il fit, et je n'en sais pas plus.

Ce que je sais³, c'est qu'aux grosses paroles

On en vient, sur un rien, plus des trois quarts du temps
 Humains, il vous faudroit encore à soixante ans

Renvoyer chez les barbaques⁴.

IX. — LE LOUP ET LE RENARD¹

D'où vient que personne en la vie

N'est satisfait de son état ?

Tel voudroit bien être soldat

A qui le soldat porte envie².

Certain renard voulut, dit-on,

Se faire loup. Eh ! qui peut dire

Que pour le métier de mouton

Jamais aucun loup ne soupire ?

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans

Un prince³ en fable ait mis la chose,

Pendant que sous mes cheveux blancs

1. LOI DE NATURE. Voy. p. 365, note 6.

2. D'EN CHERCHER, quant à en chercher. — Voy. p. 345, note 1.

3. VARIANTE : Ce que j'ai toujours vu...

4. BARBAQUES. Mot forgé par La Fontaine ou emprunté par lui au langage courant, au style familier du dix-septième siècle. Ce mot désigne les maîtres d'école qui entretiennent une longue barbe (*qui barbam colit*) pour mieux inspirer le respect. C'est le nom d'un maître d'école italien dans un opéra intitulé *le Carnaval*, qui fut joué en 1675.

5. Ce sujet est pris aux Thèmes du duc de Bourgogne. Voy. Robert. Fables inédites, t. II, p. 340. *Vulpes panitens*.

6. ENVIE. C'est une imitation du début de la 1^{re} satire d'Horace, l. 1^{re} :

Qui fit, Mæcenas, ut nemo quam sibi sortem
 Seu ratio dederit, seu fors objecerit, illa
 Contentus vivat, laudet diversa sequentes ?
 « O fortunati mercatores ! » gravis annis
 Mises ait, multo jam fractus membra labore.
 Contra mercator, navem jactantibus austris :
 « Millia est potior. »

7. UN PRINCK, le duc de Bourgogne.

Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose¹.

Les traits dans sa fable semés
Ne sont en l'ouvrage du poète²
Ni tous ni si bien exprimés :
Sa louange³ en est plus complète.

De la chanter sur la musette,
C'est mon talent; mais je m'attends
Que mon héros, dans peu de temps,
Me fera prendre la trompette.

Je ne suis pas un grand prophète;
Cependant je lis dans les cieux⁴
Que bientôt ses faits glorieux
Demanderont plusieurs Homères :
Et ce temps-ci n'en produit guères.
Laissant à part tous ces mystères⁵,

Essayons de conter la fable avec succès.

Le renard dit au loup : « Notre cher, pour tous mets
J'ai souvent un vieux coq, ou de maigres poulets :
C'est une viande qui me lasse.

Tu fais meilleure chère⁶ avec moins de hasard⁷ :
J'approche des maisons; tu te tiens à l'écart.
Apprends-moi ton métier, camarade, de grâce—

Rends-moi le premier de ma race
Qui fournisse son croc⁸ de quelque mouton gras :

1. QUE SA PROSE. Les thèmes du duc de Bourgogne étaient sans doute de courtes narrations composées par lui sur une matière indiquée ou d'après un récit fait par Fénelon son précepteur.

2. POÈTE, est ici de deux syllabes. — Voy. page 363, note 1.

3. LOUANGE, mérite. C'est aussi le sens du latin *laus, laudes*.

Convert ou de louange ou d'opprobre éternel.
(CORNEILLE, *Héraclius*, IV, IV.)

— « La louange d'un architecte n'est pas d'employer des colonnes, des pilastres, mais de les placer avec jugement. » (PERRAULT, *Parallèle des anc. et des mod.*, 1^{er} Dialogue.) — Voy. page 460, note 3.

4. DANS LES CIEUX. Expression empruntée à l'astrologie judiciaire. « Lire dans les cieux » les destinées de quelqu'un, c'est tirer son horoscope. — Voy. page 130, note 4.

5. MYSTÈRES, ces grandes et épineuses questions.

6. CHÈRE. Sur ce mot, voy. page 173, note 3.

7. HASARD, péril. Sens fréquent de ce mot au dix-septième siècle :

Pourquoi mettre au hasard ce que la mort assure ?
(CORNEILLE, *Polyeucte*, II, 2.)

8. CROC. Voy. L. V, table 8, page 232. — Selon Littré, le mot *croc* est d'origine germanique et celtique.

Tu ne me mettras point au nombre des ingrats.
— Je le veux, dit le loup : il m'est mort un mien frère¹ ;
Allons prendre sa peau, tu t'en revêtiras. »
Il vint ; et le loup dit : « Voici comme² il faut faire,
Si tu veux écarter les mâtins³ du troupeau. »

Le renard, ayant mis la peau,
Répétoit les leçons que lui donnoit son maître.
D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien ;

Puis enfin il n'y manqua rien.
A peine il fut instruit autant qu'il pouvoit l'être,
Qu'un troupeau s'approcha. Le nouveau loup y court,
Et répand la terreur dans les lieux d'alentour.

Tel, vêtu des armes d'Achille⁴,
Patrocle mit l'alarme au camp et dans la ville :
Mères, brus⁵ et vieillards, au temple couraient tous.
L'ost⁶ au peuple bêlant crut voir cinquante loups :
Chier, berger, et troupeau, tout fuit vers le village,
Et laisse seulement une brebis pour gage.

Le larron s'en saisit. A quelques pas de là
Il entendit chanter un coq du voisinage.
Le disciple aussitôt droit au coq s'en alla,

Jetant bas sa robe de classe,
Oubliant les brebis, les leçons, le régent⁷,
Et courant d'un pas diligent⁸.

Que sert-il qu'on se contrefasse ?

1. UN MIEN FRÈRE. Voy. page 191, note 7.

2. COMME, pour *comment*. Voy. page 48, note 4.

3. MATINS. Voy. page 80, note 7.

4. ACHILLE. Achille refusant de marcher au secours des Grecs pressés par les Troyens, Patrocle obtint la permission de se couvrir des armes de ce dernier, et sous cette armure repoussa les Troyens. (*Iliade*, XVI.)

5. BRUS, les épouses des guerriers. Les poètes latins emploient fréquemment dans les énumérations de ce genre le mot correspondant *nurus*.
6. L'OST, l'armée. Le vrai texte porte : « l'ost au peuple, etc. » et non « l'ost du peuple », qui est une variante moderne. La Fontaine a sans doute emprunté ce tour familier et populaire à la langue du moyen âge, où il est fréquent : « Quant je et mi chevalier venimes de hors de l'ost aus Sarrasins, etc. » (JOINVILLE, page 243. *Fragments* par G. Paris.)

7. RÉGENT. Le professeur. Ce terme désignait autrefois les professeurs des classes inférieures, et ceux des collèges communaux ; le nom de professeur était réservé aux maîtres de l'enseignement supérieur et à ceux des lycées. Aujourd'hui le nom de professeur s'applique à tous ceux qui enseignent. — Voy. p. 488, n. 7.

8. DILIGENT. Le mot « diligent » a deux sens principaux : il exprime l'application attentive, le soin actif ; il exprime aussi « la rapidité de l'exécution. » C'est en ce second sens qu'il est employé ici. — « On me mande que la Reine a eu tant de complaisance et tant de diligence dans ce voyage. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 42.) — « Nous ne pouvons nous laisser d'admirer la diligence et la fidélité de la poste. » (Id., IV, 190.)

Prétendre ainsi changer est une illusion :

L'on reprend sa première trace¹
A la première occasion.

De votre esprit, que nul autre n'égale,
Prince, ma muse tient tout entier ce projet² :
Vous m'avez donné le sujet,
Le dialogue, et la morale.

X. — L'ÉCREVISSE ET SA FILLE³

Les sages, quelquefois, ainsi que l'écrevisse,
Marchent à reculons, tournent le dos au port.
C'est l'art des matelots : c'est aussi l'artifice
De ceux qui, pour voiler quelque puissant effort,
Envisagent un point directement contraire,
Et font vers ce lieu-là courir leur adversaire.
Mon sujet est petit, cet accessoire est grand :
Je pourrais l'appliquer à certain conquérant
Qui tout seul déconcerte une ligue⁴ à cent têtes.
Ce qu'il n'entreprend pas, et ce qu'il entreprend,
N'est d'abord qu'un secret, puis devient des conquêtes⁵
En vain l'on a des yeux sur ce qu'il veut cacher,
Ce sont arrêts du Sort qu'on ne peut empêcher :
Le torrent à la fin devient insurmontable.
Cent dieux sont impuissants contre un seul Jupiter.
Louis et le Destin me semblent de concert
Entraîner l'univers. Venons à notre fable.

1. TRACE, le chemin qu'on s'est d'abord tracé, sa première ligne de conduite, sa direction première.

2. PROJET, l'idée première de cette fable, sa matière. On dit dans le même sens « un projet d'acte, un projet de loi ; » ce mot s'applique aussi à l'ébauche du plan d'un édifice, à des études faites pour construire un chemin de fer ou creuser un canal.

3. ESOPPE, f. 205. — Babrius, f. 106. — Avienus, f. 1. — Aphonius, f. 11. *Fabula Cancri, monens ne suadeantur impossibilia.*

4. LIGUE. A l'époque où écrivait la Fontaine, Louis XIV était en guerre avec presque toute l'Europe. La ligue d'Augsbourg, conclue en 1686, avait aussi à l'ébauche du plan d'un édifice, à des études faites pour construire un chemin de fer ou creuser un canal.

5. CONQUÊTES. « Ce vers, dont le tour est très hardi, est fort beau pour exprimer la rapidité avec laquelle Louis XIV fit plusieurs conquêtes, celle de la Franche-Comté, par exemple ; le secret du Roi avait été impénétrable jusqu'au moment où l'on se mit en campagne. » (CHAMFORT.) La Franche-Comté fut conquise en dix-sept jours, en 1668.

Mère écrevisse un jour à sa fille disoit :

« Comme tu vas, bon Dieu ! ne peux-tu marcher droit¹ ?
— Et comme vous allez vous-même ! dit la fille :
Puis-je autrement marcher que ne fait ma famille ?
Veut-on que j'aie droit quand on y va tortu² ? »

Elle avoit raison : la vertu³
De tout exemple domestique
Est universelle, et s'applique
En bien, en mal, en tout ; fait des sages, des sots :
Beaucoup plus de ceux-ci. Quant à tourner le dos
A son but, j'y reviens ; la méthode en est bonne,
Surtout au métier de Bellone :
Mais il faut le faire à propos.

XI. — L'AIGLE ET LA PIE⁴

L'aigle, reine⁵ des airs, avec Margot la pie,
Différentes d'humeur, de langage et d'esprit,
Et d'habit,
Traversoient un bout de prairie.
Le hasard les assemble⁶ en un coin détourné.
L'agasse⁷ eut peur ; mais l'aigle, ayant fort bien dîné,

1. DROIT. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que ces rimes (*droit, droit*) avaient été correctes, à l'origine, lorsque ces deux mots se prononçaient de la même façon : au dix-septième siècle, la prononciation était différente, mais moins qu'aujourd'hui, et les poètes continuaient, par licence, d'user de ces rimes devenues peu exactes.

2. TORTU. Nouvel exemple de ce que nous avons avancé, que dans l'origine tous les adjectifs s'employaient comme adverbes. — Voy. page 135, note 7, et page 427, note 6. — Le radical de ce mot est le latin classique *tortus* (participe de *torquere*), mais par l'intermédiaire du bas latin *tor-tucus*. De là aussi le nom de la tortue dans le latin rustique : *tortuca* (à cause de la forme tortue de ses pieds), au lieu du classique *testudo*. *Tort* est venu directement de l'accusatif *tortum*, et *tors* est le participe du verbe *tordre* dérivé de « *torquere* ».

3. LA VERTU, l'efficacité. — En cet endroit, La Fontaine semble se souvenir d'Horace, qui a dit la même chose en parlant de Drusus, fils adoptif d'Auguste :

Doctrina sed vim promovet instans,
Rectique cultus pectora roborant, etc.
(*Od.*, III, L. IV.)

4. ABSTEMIUS, 26. *De Aquila et Pica.*

5. REINE. La Fontaine met en scène ici la femelle de l'aigle. — Sur le genre qui convient aux acceptions diverses du mot « aigle », voy. page 121, note 3. — « *Margot* est un des synonymes populaires de *pie*. » (TRÉVOUX.)

6. ASSEMBLE. Ce verbe est plus juste ici que *rassemble*, puisqu'on ne parle que de deux.

7. L'AGASSE OU AGACE. Nom ancien et populaire de la pie ; il subsiste

La rassure, et lui dit ; « Allons de compagnie ;
Si le maître des dieux assez souvent s'ennuie¹,

Lui qui gouverne l'univers,
J'en puis bien faire autant, moi qu'on sait qui² le sers,
Entretenez-moi donc, et sans cérémonie. »

Caquet-bon-bec³ alors de⁴ jaser au plus dru⁵,
Sur ceci, sur cela, sur tout. L'homme d'Horace⁶,
Disant le bien, le mal, à travers champs⁷, n'eût su
Ce qu'en fait de babil y savoit⁸ notre agasse.

Elle offre d'avertir de tout ce qui se passe,
Sautant, allant de place en place,

Bon espion, Dieu sait. Son offre ayant déplu,

L'aigle lui dit tout en colère :

« Ne quittez point votre séjour,

encore, plus ou moins déformé, dans certains patois. Ce mot vient, selon Littré, du bas latin *agasia* ; Brachet le rapproche du vieil haut allemand *agaltra*.

1. S'ENNUIE. « La raison que donne l'aigle du besoin qu'elle a d'être désennuyée est très plaisante, et l'exemple de Jupiter est choisi merveilleusement. » (CHAMFORT.)

2. QU'ON SAIT QUI... Tournure peu usitée aujourd'hui, et qui l'était beaucoup du temps de La Fontaine. — Voy. page 199, note 4, et page 239, note 1.

3. CAQUET-BON-BEC. « C'est un de ces noms heureux qui semblent se présenter d'eux-mêmes à l'imagination riante de La Fontaine, et qui pourraient faire dire de lui ce que la Genèse rapporte d'Adam : *Omne quod vocavit, ipsum est nomen ejus.* » (NOBLET.)

4. DR. Commence de, se met en train de. — Tour fréquent dans le style narratif. Voy. page 138, note 6. — *Jaser*, babiller. — Molière :

Car Madame à jaser tient le dé tout le jour.

(*Tartuffe*, I, 1.)

— Ce mot vient, selon Littré, du provençal *gasar* qui paraît être d'origine germanique.

5. AU PLUS DRU, en se jetant au plus épais des sujets de conversation. — « Dru » est un mot d'origine celtique qui exprime la vigueur et la fécondité, l'intensité de la vie : un enfant *dru*, dont la chair est ferme et la mine florissante ; une herbe *dru*, serrée, touffue. « Semblables à ces enfants *drus* et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourriture. » (LA BRUYÈRE, *ch. 1^{re}.*)

6. L'HOMME D'HORACE. C'est l'affranchi Vultéius Ménas, que le célèbre orateur Philippe invita un jour à dîner pour s'amuser de son babil :

Ut ventum ad cenam est, dicenda, tacenda locutus
Tandem dormitum dimittitur.

(*Ep. VII, L. I, v. 70.*)

7. À TRAVERS CHAMPS. Expression métaphorique : à tort et à travers. — Voy. L. VIII, f. 9, page 346, note 7. On dit, par la même métaphore, « battre la campagne. »

8. Y SAVOIT, savait en cela, à dire le bien, le mal, etc. *Y* se rapporte à l'idée précédente : « disant le bien, le mal, etc. » — Du reste, *y*, comme on s'employait souvent sous forme de pléonasme, et servait à fortifier le sens du verbe ou du substantif, auquel il était joint, par une sorte de redoublement de l'expression. — Voy. page 322, note 4, et page 424, note 7.

Caquet-bon-bec, ma mie¹ : adieu ; je n'ai que faire

D'une habillarde à ma cour :

C'est un fort méchant caractère². »

Margot ne demandoit pas mieux.

Ce n'est pas ce qu'on croit que d'entrer chez les dieux³ :

Cet honneur a souvent de mortelles angoisses.

Rediseurs⁴, espions, gens à l'air gracieux,

Au cœur tout différent, s'y rendent odieux :

Quoique ainsi que la pie il faille dans ces lieux

Porter habit de deux paroisses⁵.

XII. — LE MILAN, LE ROI ET LE CHASSEUR⁶

A S. A. S. MONSIEUR LE PRINCE DE CONTI⁷

Comme les dieux sont bons, ils veulent que les rois

Le soient aussi : c'est l'indulgence⁸

1. MA MIE, vieux mot et familier : pour *m'amie*. Dans le français du moyen âge et jusqu'aux quinzième et seizième siècles, la forme du féminin des pronoms *ma, ta, sa*, se maintenait devant les substantifs commençant par une voyelle, et n'était pas remplacée, comme dans le français moderne, par la forme du masculin. On disait, avec élision de l'*a* : *m'amie*, *m'espée*, etc. De cet ancien usage il nous est resté quelques locutions familières : *ma mie*, pour *m'amie* : on trouve dans Molière *mamour*, pour *m'amour* (mot jadis féminin) : « *Mamour*, voilà le fils de Monsieur Diafoirus. » (*Malade imaginaire*, II, VII.)

2. MÉCHANT CARACTÈRE. Comparez ce mot à celui de Pascal : « Discur de bons mots, mauvais caractère. » (*Pensées*, article vi, 19.) — « Discur de bons mots, mauvais caractère ; je le dirais, s'il n'avait été dit. » (LA BRUYÈRE, *De la cour.*) *Méchant* a ici le sens de mauvais, méprisable, ou peu estimable. Sur l'étymologie de cette expression, voy. page 322, note 7.

3. LES DIEUX, les rois. Assimilation fréquente. Voy. page 465, note 6. — « Les enfants des dieux, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception. » (LA BRUYÈRE, *Du mérite personnel.*)

4. REDISEURS, rapporteurs ; « ceux qui répètent par indiscretion ou par malignité. » (LITTRÉ.) — « Vous verrez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire les rediseurs. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 412.)

5. PAROISSES. Cette locution proverbiale vient des couleurs différentes qui, dans l'ancien Paris, distinguaient les diverses paroisses. Quand deux paroisses étaient réunies en une seule, la robe du bedeau était mi-partie de la couleur de la paroisse et de celle de la paroisse conservée. Cette locution a passé en proverbe pour désigner certaines étoffes disparates et pour signifier la variété des opinions. — Elle peut s'appliquer à la pie, qui est noire et a la poitrine et les côtés blancs. — M^{me} de Sévigné : « Vos dames sont bien loin de là avec leurs cheveux de deux paroisses. » (II, 165.)

6. « La Fontaine cite lui-même Bidpai comme l'auteur qui lui a fourni son sujet ; mais nous n'avons point trouvé cette fable dans Bidpai, et la fable de l'auteur indien (T. II, page 250), que cite un des commentateurs de notre poète, n'a presque pas de rapport avec celle-ci. » (WALCKENAER.)

7. François-Louis, prince de La Roche-sur-Yon et de Conti, né en 1664, mort en 1709. C'était un des protecteurs de notre fabuliste.

8. C'EST L'INDULGENCE, etc. « Lorsque Dieu ferma le cœur et les en-

Qui fait le plus beau de leurs droits,
Non les douceurs de la vengeance.
Prince, c'est votre avis. On sait que le courroux
S'éteint en votre cœur sitôt qu'on l'y voit naître.
Achille¹, qui du sien ne put se rendre maître,
Fut par là moins héros² que vous.
Ce titre n'appartient qu'à ceux d'entre les hommes
Qui, comme en l'âge d'or, font cent biens ici-bas.
Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous sommes³ :
L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas⁴.
Loin que vous suiviez ces exemples,
Mille actes généreux vous promettent des temples⁵.
Apollon, citoyen de ces augustes lieux⁶,
Prétend y célébrer votre nom sur sa lyre.
Je sais qu'on vous attend dans le palais des dieux :
Un siècle de séjour doit ici vous suffire⁷.
Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent ses plaisirs les plus doux
Vous composer des destinées
Par ce temps à peine bornées !
Et la princesse et vous n'en méritez pas moins.

trailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine;... la grandeur qui vient par-dessus n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre.» (BOSSUET, *Or. f. du prince de Condé*, I, 687.)

1. ACHILLE. On sait qu'Achille irrité contre Agamemnon, qui lui avait enlevé sa captive Briséis, refusa de prendre part à la guerre; inaction fatale aux Grecs.

2. HÉROS. « Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourraient bien forcer les respects et ravir l'admiration; mais ils n'auront pas les cœurs.» (BOSSUET, *ibid.*)

3. OU NOUS SOMMES. « Les cœurs sont à ce prix; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire, des douceurs de la société. (BOSSUET, *ibid.*)

4. PAS. « La fausse grandeur est farouche et inaccessible; comme elle sent son faible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front... La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire. (LA BRUYÈRE, *Du mérite personnel.*)

5. DES TEMPLES. Expression un peu banale, trop souvent répétée par La Fontaine.

6. AUGUSTES LIEUX. Ces vers sont remplis d'allusions à certains événements de la vie du prince, fort connues des contemporains, mais qui nous échappent en partie. Par ces « augustes lieux » La Fontaine veut désigner, sans doute, Versailles où fut célébré le mariage du prince de Conti en 1688, avec la petite-fille du prince de Condé, Marie-Thérèse de Bourbon. Toutes ces allusions, enveloppées de périphrases poétiques et mythologiques, obscurcissent un peu ce passage.

7. SUFFIRE. Flatterie qui rappelle celles que Virgile et Horace adressent à Auguste. (*Énéide*, I, 503; — *Odes*, L. I, II, vers 45.)

J'en prends ses charmes pour témoins ;
Pour témoins j'en prends les merveilles
Par qui¹ le ciel, pour vous prodigue en ses présents,
De qualités qui n'ont qu'en vous seul leurs pareilles
Voulut orner vos jeunes ans.
Bourbon² de son esprit ses grâces assaisonne :
Le ciel joignit en sa personne
Ce qui sait se faire estimer
A ce qui sait se faire aimer³.
Il ne m'appartient pas d'étaler⁴ votre joie ;
Je me tais donc, et vais rimer
Ce que fit un oiseau de proie⁵.

Un milan, de son nid antique possesseur,
Étant pris vif par un chasseur,
D'en faire au prince un don cet homme se propose.
La rareté du fait donnoit prix à la chose.
L'oiseau, par le chasseur humblement présenté,
Si ce conte n'est apocryphe⁶,

1. PAR QUI. Sur l'emploi de *qui* avec nom de chose, voy. page 109, note 5, et page 204, note 1.

2. BOURBON, Marie-Thérèse de Bourbon. — *Assaisonne*, relève, rend plus piquantes. Ce verbe était alors fort usité en ce sens; il l'est beaucoup moins aujourd'hui; il nous paraît manquer de délicatesse. — « Quand on fait du bien, on l'assaisonne d'agrément, et cela est délicieux. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, V, 243.) — « Il faudrait être parfaite pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. » (VII, 422.) — « Ah! que toute sa personne est assaisonnée! Que sa physionomie est spirituelle! » (XII, 358.)

3. CE QUI SAIT, etc. « Tous ces éloges directs ne me paraissent ni ingénieux ni dignes de La Fontaine; et « ce qui sait se faire estimer », joint à « ce qui sait se faire aimer », tout cela me paraît d'un ton trivial et bourgeois. » (CHAMFORT.) — Il est bien vrai que ce XII^e Livre est, en général, inférieur aux précédents. On y retrouve le génie de La Fontaine, mais affaibli çà et là et appesanti : *quandoque bonus dormitat Homerus*.

4. ÉTALER, publier, décrire. Ce mot, qui ne s'emploie plus aujourd'hui qu'avec l'idée d'ostentation et d'affectation, s'employait aussi, au dix-septième siècle, dans le sens d'*exposer, décrire*, avec l'idée d'éclat, de solennité. « Je ne me propose pas de vous étaler ici toute l'histoire de ce terrible événement. » (MASSILLON, *Serm. 1^{er} dim. de l'Avent*.) — « Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquentement fut le P. Bourdaloue. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxxiii.)

Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles!
(BOULEAU, *Ep. IV*, 146.)

5. DE PROIE. Chute imprévue; transition lourde. « Cela me rappelle une transition aussi brusque, mais plus plaisante, de Scarron, je crois. La voici : « Des aventures de ce jeune prince à l'histoire de ma vieille gouvernante il n'y a plus loin, car nous y voilà. » (CHAMFORT.)

6. APOCRYPHE, faux. Ce mot vient d'une expression grecque qui signifie *cacher* (ἀποκρύπτειν), parce que l'origine de la chose dont on parle est obscure et incertaine. Primitivement, il s'est appliqué surtout aux faux évangiles et aux ouvrages composés par les hérétiques sous les noms empruntés des apôtres et des docteurs de l'Église.

Va tout droit imprimer sa griffe

Sur le nez de sa majesté.

— Quoi! sur le nez du roi! — Du roi même en personne,

— Il n'avoit donc alors ni sceptre ni couronne?

— Quand il en auroit eu, ç'auroit été tout un¹ :

Le nez royal fut pris comme un nez du commun.

Dire des courtisans les clameurs et la peine

Seroit se consumer en efforts impuissants.

Le roi n'éclata point : les cris sont indécents²

A la majesté souveraine.

L'oiseau garde son poste ; on ne peut seulement

Hâter son départ d'un moment.

Son maître le rappelle, et crie, et se tourmente,

Lui présente le leurre³, et le poing⁴, mais en vain.

On crut que jusqu'au lendemain

Le maudit animal à la serre insolente

Nicherait là malgré le bruit,

Et sur le nez sacré voudroit passer la nuit.

Tâcher de l'en tirer irritoit son caprice.

Il quitte enfin le roi, qui dit : « Laissez aller

Ce milan, et celui qui m'a cru régaler⁵.

Ils se sont acquittés tous deux de leur office,

L'un en milan, et l'autre en citoyen des bois :

Pour moi, qui sais comment doivent agir les rois,

Je les affranchis⁶ du supplice. »

Et la cour d'admirer⁷. Les courtisans ravis

1. TOUT UN, si n'y aurait eu aucune différence. — « Un » est pris ici au sens neutre, comme en latin, et « tout » est adverbe. Voy. la même expression, page 158, L. III, f. 6. On peut aussi rapprocher de cette locution celle-ci :

Ce fut un de dire et s'embarquer.
(L. VII, f. 12, p. 360.)

2. INDÉCENTS, inconvenants (non decentes).

3. LEURRE. Terme de fauconnerie. Le leurre est un morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiseau, auquel on attache de quoi manger, et dont les fauconniers se servent pour rappeler leurs oiseaux lorsqu'ils ne reviennent pas à la réclame. (WALCKENAER.)

4. LE POING, où les oiseaux de proie bien dressés viennent se percher.

5. RÉGALER, amuser, divertir. On dit de même : je veux vous régaler d'un conte. « Je le régalai d'une sérénade. » (LESAGE.) — Sens premier de ce mot.

6. JE LES AFFRANCHIS, je les tiens quittes de ; je leur fais grâce de. Le supplice est ici considéré comme ayant été mérité ; le roi leur remet cette peine, il les en délivre et les en affranchit.

7. D'ADMIRER. Sur cet infinitif de narration, voy. page 138, note 6.

Elèvent¹ de tels faits, par eux si mal suivis :

Bien peu, même des rois, prendroient un tel modèle.

Et le veneur² l'échappa belle ;

Coupables seulement, tant lui que l'animal,

D'ignorer le danger d'approcher trop du maître :

Ils n'avoient appris à connoître

Que les hôtes³ des bois : étoit-ce un si grand mal ?

Pilpay⁴ fait près du Gange arriver l'aventure.

Là, nulle humaine créature

Ne touche aux animaux pour leur sang épancher⁵ :

Le roi même feroit scrupule⁶ d'y toucher.

« Savons-nous, disent-ils⁷, si cet oiseau de proie

N'étoit point au siège de Troie ?

Peut-être y tint-il lieu d'un prince ou d'un héros

Des plus huppés⁸ et des plus hauts :

Ce qu'il fut autrefois, il pourra l'être encore.

Nous croyons, après Pythagore⁹,

1. ELÈVENT, exaltent, préconisent. — Même sens que dans ce vers
Bcileau, si souvent mal compris des commentateurs :

A la fin, tous ces jeux que l'athéisme élève
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.
(Art. poét. II, 189.)

— Une chute si belle élève sa vertu.
(RACINE, Alex., v. 1043.)

— Parler de ses attraits, élever son mérite.
(CORNEILLE, Gal. du Palais, I, 1.)

2. LE VENEUR, le chasseur. La Fontaine emploie ici ce mot dans son sens primitif et général, avec l'acception qu'il avait au moyen âge (*venatore*, veneor, veneur, veneur). — Dans le français moderne, ce terme désigne spécialement celui qui est chargé de faire chasser les chiens courants. Le grand veneur est celui qui commande à toute la vénerie d'un roi ou d'un seigneur, et qui est le chef des officiers de chasse.

3. HÔTES, habitants. — Voy. page 77, note 4.

4. PILPAY. Voy. Introduction, page 20.

5. EPANCHER. On dit aujourd'hui répandre, verser. Mais cette acception était alors usitée :

Ma main de cette coupe épanche les prémices.
(RACINE, Brit., V, v.)

Un sang pur, par mes mains épanché.
(L'Alph., v. 749.)

6. FERAIT SCRUPULE. Voy. page 452, note 4.

7. DISSENT-ILS. Syllepse : ils se rapporte à l'idée qui précède, aux habitants des bords du Gange, dont l'idée est contenue dans ce vers : « là, nulle humaine créature. »

8. HUPPÉS, métaphore très ancienne dans la langue, et qui est ici d'une rare justesse. Ce mot vient du latin classique *upupa*, qui a donné *huppe*, touffe de plumes que certains oiseaux portent sur la tête.

Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés ?

(RACINE, Plaid., I, iv.)

9. PYTHAGORE. C'étaient au contraire les Indiens qui avaient inventé la métempsychose et l'avaient enseignée à Pythagore. Mais le poète s'inquiète

Qu'avec les animaux de forme nous changeons;
 Tantôt milans, tantôt pigeons.
 Tantôt humains, puis volatilles¹
 Ayant dans les airs leurs familles. »

Comme l'on conte en deux façons
 L'accident du chasseur, voici l'autre manière.
 Un certain fauconnier² ayant pris, ce dit-on³,
 A la chasse un milan (ce qui n'arrive guère),
 En voulut au roi faire un don,
 Comme de chose singulière :

Ce cas n'arrive pas quelquefois en cent ans;
 C'est le *non plus ultra*⁴ de la fauconnerie⁵.
 Ce chasseur perce donc un gros⁶ de courtisans,
 Plein de zèle, échauffé, s'il le fut de sa vie.

Par ce parangon⁷ des présents
 Il croyoit sa fortune faite :
 Quand l'animal porte-sonnette⁸,
 Sauvage encore et tout grossier,

peu de l'exactitude historique. Plus haut il fait citer le siège de Troie à des Indiens qui n'y songeaient guère. C'est, il est vrai, par allusion à Pythagore, qui disait qu'au siège de Troie il avait été Euphorbe, guerrier troyen qui porta le premier coup à Patrocle et fut tué par Ménélas.

1. VOLATILLES. Ce mot désigne de petites espèces d'oiseaux bonnes à manger. Il est du style familier. — « Il ne leur donna à dîner que de la volatille. La volatille y fut excellente. » (ACADÉMIK.) — Quelques écrivains l'ont pris, comme La Fontaine, dans le sens de *animal qui vole*; mais c'est une impropiété, et il faut dire alors *volatile*. — Voy. page 398, note 3.

2. FAUCONNIER, celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie. Dans les maisons princières il y a un fauconnier chef, un grand fauconnier.

3. CE DIT-ON. Voy. page 329, note 1.

4. LE NON PLUS ULTRA. Mot à mot, rien au delà. Allusion à l'inscription qu'on disait avoir été gravée par Hercule sur les rochers de Calpé et d'Abyla (détroit de Gibraltar).

5. FAUCONNERIE, art de dresser les faucons et les autres oiseaux de proie; chasse au faucon.

6. UN GROS, un grand nombre de, une foule, un groupe. Ce mot s'emploie, ou s'employait surtout en style militaire : un gros d'infanterie, de cavalerie; c'est-à-dire une troupe considérable. Le gros de l'armée, la majeure partie de ses forces. — Très usitée au dix-septième siècle, cette expression est aujourd'hui hannée du style relevé.

Un gros de courtisans en foule l'accompagne.

(CORNBILLE, Polyeucte, I, iv.)

Lorsqu'un gros de soldats se jetant entre nous...

(RACINE, Alex., v. 243.)

7. PARANGON, modèle. Vieux mot qui signifiait *comparaison*. Cela est sans parangon. Il se disait aussi pour *patron, modèle parfait*. — « C'est un parangon de sagesse et de vertu. » (ABLANCOURT.) — « Parangonner signifiait comparer. Qui oserait se parangonner au grand Alexandre? » (TRÉVOUX.) — Ce mot vient de l'espagnol *parangon*.

8. PORTE-SONNETTE. On attache des grelots aux pieds des faucons ou aux sonnettes à leur cou.

Avec ses ongles tout d'acier,
 Prend le nez du chasseur, happe¹ le pauvre sire.
 Lui de crier²; chacun de rire,
 Monarque et courtisans. Qui n'eût ri? Quant à moi,
 Je n'en eusse quitté ma part pour un empire.
 Qu'un pape rie, en bonne foi
 Je ne l'ose assurer; mais je tiendrois³ un roi
 Bien malheureux, s'il n'osoit rire :
 C'est le plaisir des dieux. Malgré son noir sourci⁴,
 Jupiter, et le peuple immortel rit aussi.
 Il en fit des éclats⁵, à ce que dit l'histoire,
 Quand Vulcain, clopinant⁶, vint lui donner à boire.
 Que le peuple immortel se montrât sage, ou non,
 J'ai changé mon sujet avec juste raison ;
 Car, puisqu'il s'agit de morale,
 Que nous eût du chasseur l'aventure fatale
 Enseigné de nouveau? L'on a vu de tout temps
 Plus de sots fauconniers que de rois indulgents.

XIII. — LE RENARD, LES MOUCHES ET LE HÉRISSON⁷

Aux traces de son sang un vieux⁸ hôte des bois,

1. HAPPE, saisit avidement. (Du hollandais *happen*, mordre.)

2. DE CRIER, etc. Sur ce *de* avec l'infinif, voy. p. 138, n. 6.

3. JE TIENDROIS. Voy. p. 225, n. 5.

4. SOURCI, pour *sourcil*, à cause de la rime. Homère dit que d'un mouvement de ses sourcils Jupiter ébranle le ciel : *μήγαν δ' ἰάλεον Ολύμπου.* (Iliade, I, v. 528.) Horace a traduit Homère : *Jovis cunota supercilio moventis.* (L. II, Ode I.) On connaît cette autre expression d'Horace : *deme supercilio nubem.* (Ep. 18, L. I, v. 90.)

5. ECLATS, éclats de rire. Allusion à la scène qui termine le premier livre de l'Iliade : « Et un rire inextinguible s'éleva parmi les dieux. » (V. 593.) — De là l'expression : *rire homérique*, c'est-à-dire pareil à celui des dieux d'Homère.

6. CLOPINANT, boitant, marchant clopin-clopat, en clochant. (Du bas latin, *cloppus*, boiteux, sont venus l'ancien adjectif *clop*, l'ancien verbe *cloper*, et son dérivé *clopiner*, ainsi que l'adjectif *éclopé*.)

Οἱ ἴδον Ἡρακλεῖον διὰ δόματιν κατακύνοντα

(HOMÈRE, Iliade, I, 600.)

7. Aristote (*Rhétorique*, L. II, ch. xx) rapporte cette fable et l'attribue à Esope. — *Fabulæ Esopiceæ*, f. 584. — Philibert Hégemon, f. 19. — Ce sujet fut donné en thème par Fénelon au duc de Bourgogne.

8. VIEUX. Devant une voyelle ou une *h* muette, on emploie ordinairement *vieil*, pour raison d'euphonie. *Vieil* est l'ancien cas régime usité au moyen âge (*vetulum*); *vieux* est le cas sujet (*vetulus*): on sait que *l* finale s'est vocalisée dans certains mots, c'est-à-dire s'est changée en *y*, lorsqu'elle était accompagnée d'une *s*; le cas sujet *viels* a donné « *vieux* », comme *chevals* a donné « *chevaux* », tandis que le cas régime *viel* est resté sans changement comm le cas régime *cheval* (*caballum*). — Dans la

Renard fin, subtil et matois¹,
 Blessé par des chasseurs, et tombé dans la fange,
 Autrefois attira ce parasite ailé
 Que nous avons mouche appelé.
 Il accusoit les dieux, et trouvoit fort étrange
 Que le sort à tel point le vouloit affliger²,
 Et le fit aux mouches manger.
 « Quoi ! se jeter sur moi, sur moi le plus habile
 De tous les hôtes³ des forêts !
 Depuis quand les renards sont-ils un si bon mets⁴ ?
 Et que me sert⁵ ma queue ? est-ce un poids inutile ?
 Va, le ciel te confonde, animal importun !
 Que ne vis-tu sur le commun !
 Un hérisson du voisinage,
 Dans mes vers nouveau personnage,
 Voulut le délivrer de l'importunité
 Du peuple plein d'avidité :
 « Je les vais de mes dards enfler par centaines,
 Voisin renard, dit-il, et terminer tes peines.
 — Garde-t'en bien, dit l'autre ; ami, ne le fais pas :
 Laisse-les, je te prie, achever leur repas.
 Ces animaux sont sôûls⁶ ; une troupe nouvelle

seconde moitié du dix-septième siècle on employait de préférence *vieux*, au lieu de *vieil*, devant les voyelles et devant les consonnes ; *vieil* était pour ainsi dire hors d'usage, contre l'avis de Vaugelas. C'est ce que nous apprend une remarque de Ménage. (*Observations sur la langue française*, I^{re} partie, ch. xx.)

1. MATOIS. Voy. p. 133, n. 2.

2. AFFLIGER, abattre, frapper. C'est le propre et premier sens de ce mot, sorti du latin *affligere*. « Mes pauvres nerfs ont été rudement affligés du rhumatisme. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 416.) — « Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties de votre corps... » (Id., X, 43.)

3. HÔTES. Sur ce mot, voy. p. 77, n. 4.

4. UN SI BON METS. « Le principal motif du mécontentement de ce renard est bien pris dans les mœurs que le poète lui a attribuées jusqu'ici. L'agression des mouches lui déplait moins par son injustice même que parce qu'elle s'exerce sur lui « le plus habile, etc. ». Il trouverait fort bon qu'elles vécutent sur le commun. » (NODIER.)

5. ET QUE ME SERT. Voy. p. 203, n. 4, et p. 223, n. 5. — Poids inutile. Voy. L. V, f. 5.

6. SÔULS, rassasiés. Sur l'étymologie de cette expression, voy. p. 113, n. 6. — *Sôûl* et *sôûler* étaient alors des termes moins bas et plus communément employés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Bossuet a dit : « Le fils de Dieu fut sôûlé d'opprobres ; les Romains sôûlaient leurs faux dieux de sang humain. » — « On se sôûle bientôt de ce plaisir-là. » (RACINE, *Remarques sur l'Odyssee*.)

Après que ma fortune a sôûlé votre envie.

(CORNEILLE, *D. Sanche*, V, v.)

Et sous un faux semblant de libéralité
 Sôûler et ma vengeance et ton avidité.

(Id., *Mède*, IV, l.)

Viendrait fondre sur moi, plus âpre et plus cruelle. »

Nous ne trouvons que trop de mangeurs ici-bas :
 Ceux-ci sont courtisans, ceux-là sont magistrats¹.
 Aristote appliquoit cet apologue aux hommes.
 Les exemples en sont communs,
 Surtout au pays où nous sommes.
 Plus telles gens sont pleins², moins ils sont importuns³.

XIV. — L'AMOUR ET LA FOLIE⁴

Tout est mystère dans l'Amour,
 Ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance :
 Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour
 Que d'épuiser cette science.
 Je ne prétends donc point tout expliquer ici :
 Mon but est seulement de dire, à ma manière,
 Comment l'aveugle que voici⁵
 (C'est un dieu⁶), comment, dis-je, il perdit la lumière,

1. MAGISTRATS. On a remarqué, avec raison, que dans cette énumération des « mangeurs » ne figurent pas « les financiers ». Ils avaient droit, cependant, à l'une des premières places.

2. PLEINS. « *Gens*, signifiant personnes, n'a point de singulier. Il veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent. » (ACADÉMIE.)

3. IMPORTUNS. La Fontaine avait composé cette fable autrement : on a retrouvé le brouillon de sa première composition. Le voici tel que M. Walckenaer l'a publié dans *l'Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de La Fontaine* :

LE RENARD ET LES MOUCHES

Un renard tombé dans la fange,
 Et des mouches presque mangé,
 Trouvoit Jupiter fort étrange
 De souffrir qu'à ce point le sort l'eût outragé.
 Un hérisson du voisinage,
 Dans mes vers nouveau personnage,
 Voulut le délivrer de l'importun essaim.
 Le renard aime mieux les garder, et fut sage.
 « Vois-tu pas, dit-il, que la faim
 Va rendre une autre troupe encor plus importune !
 Celle-ci déjà sôûle aura moins d'appétit. »

Trouver à cette fable une moralité

Me semble chose assez commune :

On peut, sans grand effort d'esprit,

En appliquer l'exemple aux hommes.

Que de mouches voit-on dans le siècle où nous sommes !

Cette fable est d'Esopé, Aristote le dit.

Cette première manière est de beaucoup inférieure à la seconde.

4. Louise Labbé : 1526-1566), *Œuvres*, édit. de 1732, p. 1 à 102. *Débat de l'Amour et de la Folie*. — Commire, 6. *Dementia Amorem ducens*.

5. QUE VOICI. « La Fontaine suppose que l'Amour est là qui lui tient compagnie. » (CHAMFORT.)

6. C'EST UN DIEU. « Cette parenthèse est pleine de grâce, et les deux

Quelle suite eut ce mal, qui peut-être est un bien
J'en fais juge un amant, et ne décide rien.

La Folie et l'Amour jouoient un jour ensemble :
Celui-ci n'étoit pas encor privé des yeux.

Une dispute vint : l'Amour veut qu'on assemble

Là-dessus le conseil des dieux ;

L'autre n'eut pas la patience¹ ;

Elle lui donne un coup si furieux,

Qu'il en perd la clarté des cieus.

Vénus en demande vengeance.

Femme et mère², il suffit pour juger de ses cris :

Les dieux en furent étourdis,

Et Jupiter, et Némésis³,

Et les juges d'enfer, enfin toute la bande⁴.

Elle représenta l'énormité du cas ;

Son fils, sans un bâton, ne pouvoit faire un pas.

Nulle peine n'étoit pour ce crime assez grande :

Le dommage devoit être aussi réparé⁵.

Quand on eut bien considéré

L'intérêt du public, celui de la partie⁶,

Le résultat⁷ enfin de 'a suprême cour

vers suivants sont au-dessus de tout éloge. Est-ce un bien, est-ce un mal que l'Amour soit aveugle? Question embarrassante, que La Fontaine ne laisse résoudre qu'au sentiment. » (CHAMFORT.)

1. LA PATIENCE (nécessaire). — L'article s'employait alors, quelquefois, au lieu de la préposition *de*, ou bien de l'adjectif possessif ou démonstratif, ou bien encore on l'exprimait dans des locutions où nous le supprimons. On disait, par exemple : « faire la justice à quelqu'un », au lieu de « faire justice ». M^{me} de Sévigné, à propos de l'oraison funèbre de Condé, par Bossuet, écrit : « Elle est fort belle et de la main du maître. » (VIII, 49.) — Elle dit aussi : « La Dauphine ne peut tenir plus longtemps les éclats de rire », pour « des éclats, ou ses éclats ». (VIII, 377.) La Fontaine dit, ici : « la patience », au lieu de « cette patience », ou pour « n'eut pas de patience. »

2. FEMME ET MÈRE. Bel exemple d'ellipse où la hardiesse du tour ne coûte rien à la clarté.

3. NÉMÉSIS, déesse de la vengeance et du châtiment.

4. TOUTE LA BANDE, toute la troupe. — Voy. p. 120 et 188, n. 2 et 8.

5. RÉPARÉ. Ces quatre vers sont le résumé de tout un plaidoyer.

6. LA PARTIE. Terme de palais : « celui ou celle qui plaide contre quelqu'un, soit en demandant, soit en défendant. » Ici, c'est la partie plaignante.

Ma partie est puissante, et j'ai tout lieu de craindre.
(RACINE, *Plaideurs*, I, VII.)

Contre votre partie éclater un peu moins.
(MOLIÈRE, *Misanthrope*, I, I.)

7. LE RÉSULTAT, l'arrêt; terme elliptique et consacré en ce sens : le résultat des délibérations de la cour.

Fut de condamner la Folie
A servir de guide à l'Amour¹.

XV. — LE CORBEAU, LA GAZELLE, LA TORTUE ET LE RAT¹

A MADAME DE LA SABLÈRE²

Je vous gardois un temple³ dans mes vers :

Il n'eût fini qu'avecque⁴ l'univers.

Déjà ma main en fondoit la durée

Sur ce bel art⁵ qu'ont les dieux inventé⁷,

Et sur le nom de la divinité

Que dans ce temple on auroit adorée.

Sur le portail j'aurois ces mots écrits⁸ :

PALAIS SACRÉ DE LA DÉESSE IRIS⁹ ;

Non celle-là qu'a Junon à ses gages¹⁰ ;

Car Junon même et le maître des dieux

Serviroient l'autre, et seroient glorieux

Du seul honneur de porter ses messages.

L'apothéose à la voûte eût paru :

Là, tout l'Olympe en pompe eût été vu

Plaçant Iris sous un dais de lumière.

Les murs auroient amplement¹¹ contenu

Toute sa vie ; agréable matière,

1. A L'AMOUR. « Toute cette allégorie est parfait d'un bout à l'autre ; et quel dénouement ! » (CHAMFORT.) — « La plus belle fable des Grecs est celle de *Psyché*. La plus plaisante fut celle de la *Matrone d'Ephèse*. La plus jolie parmi les modernes est celle de la Folie qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide. » (VOLTAIRE.)

2. BIDPAL, *Contes et Fables indiennes*, 2^e partie, ch. III. *Le Corbeau, le Rat, le Pigeon et la Gazelle*. — *Livre des lumières*, ch. III, f. 1. — *Pantchatantra*, L. II. *L'Acquisition des amis*. — *Hitopadésa*, L. I.

3. Sur M^{me} de La Sablière, voy. L. X, f. 1, p. 429, n. 2.

4. UN TEMPLE. Métaphore souvent employée par La Fontaine. Voy. p. 282, n. 6.

5. AVECQUE. Voy. p. 163, n. 1.

6. CE BEL ART, l'art des vers.

7. INVENTÉ. Inversion proscrite trop sévèrement aujourd'hui, et que La Fontaine a souvent imitée du seizième siècle et du moyen âge. — Voy. p. 429, n. 5.

8. ÉCRITS. Sur cette construction, aujourd'hui interdite, dont le dix-septième siècle offrait encore plus d'un exemple, et que La Fontaine a empruntée à l'ancien français, voy. p. 114, n. 7, et p. 232, n. 4.

9. IRIS, nom poétique, déjà donné par La Fontaine à M^{me} de La Sablière. — Iris était la messagère de Junon. Voy. p. 429, n. 3.

10. GAGES. Ce mot était alors d'une application moins basse qu'aujourd'hui. Il se disait par exemple des appointements ou récompenses annuelles que le roi donnait aux officiers de sa maison, aux officiers de justice et de finance.

11. AMPLEMENT, avec d'amples descriptions.

Mais peu féconde en ces événements
 Qui des états font les renversements.
 Au fond du temple eût été son image,
 Avec ses traits, son souris¹, ses appas²,
 Son art de plaire et de n'y penser pas³,
 Ses agréments⁴, à qui⁵ tout rend hommage.
 J'aurois fait voir à ses pieds des mortels
 Et des héros, des demi-dieux encore,
 Même des dieux⁶ : ce que⁷ le monde adore
 Vient quelquefois parfumer ses autels⁸.
 J'eusse en ses yeux fait briller de son âme
 Tous les trésors, quoique imparfaitement :
 Car ce cœur vif et tendre infiniment
 Pour ses amis, et non point autrement ;
 Car cet esprit, qui, né du firmament⁹,
 A beauté d'homme avec grâce de femme,
 Ne se peut pas, comme on veut, exprimer.
 O vous, Iris, qui savez tout charmer,
 Qui savez plaire en un degré suprême,
 Vous que l'or aime à l'égal de soi-même
 (Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
 Car c'est un mot banni de votre cour,

1. SON SOURIS, synonyme poétique de « sourire. »

2. SES APPAS. On préfère aujourd'hui à ce mot, si souvent employé autrefois, l'expression plus délicate d'« attrait. »

3. N'Y PENSER PAS. « Voilà un de ces vers qui font pardonner mille négligences, un de ces vers après lequel on n'a presque plus le courage de critiquer La Fontaine. » (CHAMFORT.)

4. AGRÈMENTS. Ce terme, d'un usage si fréquent au dix-septième siècle, désignait un mélange de qualités physiques et de qualités morales. — « Les agréments viennent d'un assemblage de traits fins, que l'humeur et l'esprit animent; ils l'emportent souvent sur ce qui est plus régulièrement beau. » (GIRARD, *Synon.*)

5. A QUI. Voy. p. 109, n. 5.

6. DIEUX. Par exemple, Jean Sobieski, le roi polonais. Voy. p. 435, n. 7.

7. CE QUE. Tout ce que. Expression générale et collective, plus forte que « tous ceux que, etc. » Voy. p. 123, n. 8, et p. 524, n. 6.

— Sur ces expressions « dieux et demi-dieux », si fréquemment employées pour désigner les majestés et les altesses de l'ancien temps, voy. p. 463, n. 3.

8. AUTELS. Les personnages les plus illustres du temps formaient la société de M^{me} de La Sablière.

9. FIRMAMENT. Réminiscence philosophique. Suivant les stoïciens, notre âme est un rayon, une émanation des astres :

Igneus est oillus vigor et celestis origo
 Seminibus. (VICIENS, *En.*, VI, v. 730.)

— Remarquons ces quatre rimes masculines qui se suivent. On les a critiquées ; mais la critique nous paraît excessive. C'est une licence dont La Fontaine n'abuse pas ; il semble, d'ailleurs, qu'il veuille, par ce redoublement des mêmes rimes, insister sur « les trésors de cette âme » supérieure et d'une rare perfection.

Laissons-le donc), agréez que ma muse
 Achève un jour cette ébauche confuse.
 J'en ai placé l'idée et le projet¹,
 Pour plus de grâce, au-devant d'un sujet
 Où l'amitié donne de telles marques,
 Et d'un tel prix, que leur simple récit
 Peut quelque temps amuser votre esprit.
 Non que ceci se passe entre monarques :
 Ce que chez vous nous voyons estimer,
 N'est pas un roi qui ne sait point aimer² :
 C'est un mortel qui sait mettre³ sa vie
 Pour son ami. J'en vois peu de si bons.
 Quatre animaux, vivant de compagnie,
 Vont aux humains en⁴ donner des leçons.

La gazelle, le rat, le corbeau, la tortue,
 Vivoient ensemble unis : douce société⁵ !
 Le choix d'une demeure aux humains inconnue
 Assuroit leur félicité.

Mais quoi ! l'homme découvre enfin toutes retraites.
 Soyez au milieu des déserts,
 Au fond des eaux, au haut des airs,
 Vous n'éviterez point ses embûches secrètes.
 La gazelle s'alloit ébattre⁶ innocemment,
 Quand un chien, maudit instrument
 Du plaisir barbare des hommes,
 Vint sur l'herbe éventer⁷ les traces de ses pas.
 Elle fuit. Et le rat, à l'heure du repas,

1. LE PROJET, le plan, le dessin. — Voy. p. 532, n. 2.

2. QUI NE SAIT POINT AIMER. La pensée de l'auteur n'est pas de refuser aux rois le don d'aimer ; il ne veut pas dire qu'un roi est un être dépourvu de sentiment et d'affection ; il s'agit simplement ici d'un roi quelconque qui ne saurait pas aimer, qui serait insensible à l'amour et à l'amitié.

3. METTRE, exposer. C'est une expression familière et elliptique, pour *mettre en hasard, en péril*. On disait aussi *mettre en compromis*, pour « compromettre. » (MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, V, VII.) — Cette locution est analogue à celles-ci : *Mettre au jeu*, c'est-à-dire risquer. *Mettre du sien*, *mettre dans les affaires*, y hasarder.

4. EN, de cela, de ce que je viens de dire, de l'amitié qui va jusqu'au dévouement. *En*, comme *y*, se rapporte non seulement à un mot particulier, déjà exprimé, mais à une idée entière, contenue dans ce qui précède. Voy. p. 240, n. 1.

5. DOUCE SOCIÉTÉ. « A la bonne heure ! quoique je la trouve un peu singulière. » (CHAMFORT.)

6. S'ALLOIT ÉBATTRE, allait s'ébattre. Sur la place du pronom, voy. p. 84, n. 2, et p. 89, n. 5. — *S'ébattre*, terme vieill. — Voy. p. 251, n. 1.

7. ÉVENTER. Terme de chasse : découvrir en flairant.

Dit aux amis restants¹ : « D'où vient que nous ne sommes
Aujourd'hui que trois conviés² ?
La gazelle déjà nous a-t-elle oubliés ? »
A ces paroles, la tortue
S'écrie³, et dit : « Ah ! si j'étois
Comme un corbeau d'ailes pourvue,
Tout de ce pas⁴ je m'en irois
Apprendre au moins quelle contrée,
Quel accident tient arrêtée
Notre compagne au pied léger⁵ ;
Car, à l'égard du cœur, il en faut mieux juger⁶. »
Le corbeau part à tire-d'aile⁷ :
Il aperçoit de loin l'imprudente gazelle
Prise au piège et se tourmentant.
Il retourne avertir les autres à l'instant ;
Car, de lui demander⁸ quand, pourquoi, ni⁹ comment
Ce malheur est tombé sur elle,
Et perdre en vains discours cet utile moment,
Comme eût fait un maître d'école¹⁰,
Il avoit trop de jugement.
Le corbeau donc vole et revole¹¹.
Sur son rapport¹² les trois amis
Tiennent conseil. Deux sont d'avis
De se transporter sans remise

1. RESTANTS. Ce mot est ici adjectif.

2. CONVÎÉS. Ce terme paraît impropre. *Convîé*, signifie *invité* ; or, il n'y a ici que des « convives », des amis habitués à vivre ensemble, et non réunis par une invitation spéciale.

3. S'ÉCRIE, jette un cri. — S'écrier, comme « crier », s'emploie absolument, et sans régime. — « *Le Bien bon* (abbé de Coulanges) s'est écrié sur cet endroit. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VII, 395.)

4. TOUT DE CE PAS. Voy. p. 523, n. 4. — *Tout*, synonyme d'« entièrement », fortifie le sens de l'expression à laquelle il est joint.

5. AU PIED LÉGER. Bel emploi de l'épithète homérique bien connue. Ce vers rappelle la description de Camille, la légère Amazone dans Virgile. (*Énéide*, VII, 808.)

6. JUGER. « C'est là un trait charmant d'amitié, de ne pas croire à l'oubli, aux torts, au refroidissement de ses amis. » (CHAMFORT.)

7. A TIRE-D'AILE. Locution formée du substantif féminin *tire* (tout d'une tire), action de tirer ; elle peint le vol rapide et le battement d'aile précipité de l'oiseau.

8. DE LUI DEMANDER, quant à lui demander, pour ce qui est de lui demander, etc. Voy. p. 345, n. 1.

9. NI. Remarquez l'emploi de *ni* au lieu de *et*, parce que le sens général est négatif. Voy. p. 123, n. 1.

10. ÉCOLE. Allusion à la fable 19 du L. I, et à la fable 5 du L. IX.

11. REVOLE. — Virgile :

Itaque reditque viam. (En., VI, v. 132.)

12. RAPPORT, récit. Mais, comme la nouvelle est importante et l'événement

Aux lieux où la gazelle est prise.
« L'autre, dit le corbeau, gardera le logis :
Avec son marcher lent¹, quand arriveroit-elle ?
Après la mort de la gazelle. »
Ces mots à peine dits², ils s'en vont secourir
Leur chère et fidèle compagne,
Pauvre chevrette de montagne.
La tortue y voulut courir :
La voilà comme eux en campagne³,
Maudissant ses pieds courts avec juste raison,
Et la nécessité de porter sa maison.
Rongemaille⁴ (le rat eut à bon droit ce nom)
Coupe les nœuds du lacs : on peut penser la joie⁵.
Le chasseur vient, et dit : « Qui m'a ravi ma proie ? »
Rongemaille, à ces mots, se retire en un trou,
Le corbeau sur un arbre, en un bois la gazelle :
Et le chasseur, à demi fou
De n'en avoir nulle nouvelle,
Aperçoit la tortue, et retient son courroux.
« D'où vient, dit-il, que je m'effraie ?
Je veux qu'à mon souper celle-ci me défraie⁶. »
Il la mit dans son sac. Elle eût payé pour tous,
Si le corbeau n'en eût averti la chevrette.
Celle-ci, quittant sa retraite,

ment grave, La Fontaine emploie le mot « rapport », qui marque mieux la responsabilité du narrateur et qui appartient au style relevé :

On nous faisoit, Arbate, un fidèle rapport ;
Rome, en effet, triomphe, et Mithridate est mort...
Ah ! du moins attendez qu'un fidele rapport !
De son malheureux frere ait confirmé la mort.

(RACINE, *Mithridate*, I, 1, — V, 1.)

1. SON MARCHER LENT. Nouvel exemple de ces infinitifs devenus substantifs, si fréquents dans l'ancien français. Voy. p. 331, n. 6, et p. 227, n. 5.

2. A PEINE DITS. Construction latine, ablatif absolu : *his dictis, hæc ubi dicta*. Voy. p. 139, n. 1, et p. 192, n. 5.

3. EN CAMPAGNE. Voy. p. 83, n. 6, et p. 163, n. 7.

4. RONGEMAILLE. Comparez la f. 22 du livre VIII. — *Lacs* (*laqueus*), nœud coulant, piège. Ailleurs, La Fontaine écrit *las*, selon la prononciation (L. IX, f. 2). — Comparez aussi la f. 11 du L. II.

5. LA JOIE. Comparez les vers 7 de la f. 9 du L. I, et le vers 63 de la f. 2 du L. IX.

6. ME DÉFRAIE, paye les frais de mon souper, me fournisse mon souper. — « Défrayer » quelqu'un signifie : payer la dépense de quelqu'un ; il signifie aussi : fournir tout ce qui est nécessaire pour un repas ou pour un entretien. Ce mot a pour radical le bas latin *fractum* (dépense), qui a donné le vieux mot *frait* (même sens), lequel existe aujourd'hui sous la forme du pluriel *frais* (faire les *frais*, payer les *frais*).

Contrefait la boiteuse, et vient se présenter¹.

L'homme de suivre², et de jeter

Tout ce qui lui pesoit : si bien que Rongemaille
Autour des nœuds du sac tant opère³ et travaille,

Qu'il délivre encor l'autre sœur,

Sur qui s'étoit fondé⁴ le souper du chasseur.

Pilpay⁵ conte qu'ainsi la chose s'est passée.

Pour peu que je voulusse invoquer Apollon,

J'en ferois, pour vous plaire, un ouvrage aussi long

Que l'Iliade ou l'Odyssee⁶.

Rongemaille feroit le principal héros,

Quoique à vrai dire ici chacun soit nécessaire.

Porte-maison l'infante⁷ y tient de tels propos

Que monsieur du corbeau va faire

Office d'espion, et puis de messenger.

La gazelle a d'ailleurs l'adresse d'engager

Le chasseur à donner du temps à Rongemaille.

Ainsi chacun dans son endroit⁸

S'entremet⁹, agit et travaille.

A qui donner le prix ? Au cœur¹⁰, si l'on m'en croit,

1. SE PRÉSENTER (au chasseur), pour détourner sur elle-même sa poursuite.

L'animal chargé d'ans, vieux cart, et de dix cors,
En suppose un plus jeune, et l'oblige, par force,
À présenter aux chiens une nouvelle amorce...
Elle (la perdrix) fait la biescée, et va trainant de l'aile,
Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
Détourne le danger, etc. (L. 2, L. 1.)

2. DE SUIVRE, etc. Voy. p. 128, n. 6.

3. OPÈRE indique une certaine habileté de main, et s'emploie surtout en parlant des arts qui exigent de la dextérité (*opera, œuvre*).

4. FONDÉ. Comparez L. VI, f. 5 et L. X, f. 16.

Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine...
On plutôt, sur quelle assurance
Fondez-vous, dites-moi, le souper d'aujourd'hui ?

5. PILPAY. Voy. p. 280, n. 5.

6. ODYSSEE. Longs poèmes dont chacun a 24 chants, c'est-à-dire 20 000 vers environ.

7. INFANTE. Titre d'honneur qu'on donne aux enfants des princes en Espagne. Ici il peint la majesté de la tortue, et la gravité de sa démarche.

8. EN SON ENDROIT, dans le lieu où il est et dans ce qu'il fait.

9. S'ENTREMET. *S'entremettre*, c'est s'employer pour une chose qui regarde l'intérêt de quelqu'un, se mêler d'une affaire dont le succès importe à autrui. — Ah ! c'est toi, Frosine ? que viens-tu faire ici ? — Ce que je fais partout ailleurs : *m'entremettre* d'affaires, me rendre serviable aux gens. (MOLIÈRE, *L'Avare*, II, v.)

10. AU CŒUR. « C'est donc La Fontaine qui aura ce prix ; car on ne peut mieux prendre le ton du cœur qu'il ne le prend dans ce dernier morceau. Il rappelle en quelque sorte celui qui termine la fable des *Deux Amis* et celle des *Deux Pigeons*. » (CHAMFORT.)

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente¹ !

Cet autre sentiment que l'on appelle amour

Mérite moins d'honneur ; cependant chaque jour

Je le célèbre et je le chante.

Hélas ! il n'en rend pas mon âme plus contente !

Vous protégez sa sœur, il suffit ; et mes vers

Vont s'engager² pour elle à des tons tout divers.

Mon maître étoit l'Amour : j'en vais servir un autre³,

Et porter par tout l'univers

Sa gloire aussi bien que la vôtre.

XVI. — LA FORÊT ET LE BUCHERON

Un bûcheron venoit de rompre ou d'égarer

Le bois dont il avoit emmanché sa cognée⁴.

Cette perte ne put sitôt se réparer

Que⁵ la forêt n'en fût quelque temps épargnée.

L'homme enfin la prie humblement

De lui laisser tout doucement

1. VIOLENTE, qui a la violence d'une passion, qui ne recule devant rien qui ose tout et brave tout. En latin *improbis* a quelquefois ce sens :

*Labor omnia vincit
Improbis.* (VIRGILE, *Georg.*, I, v. 148.)

2. S'ENGAGER. « S'engager à » ou « s'engager dans », c'est entrer dans une voie, une entreprise, un récit, un travail, etc., tout nouveaux ; c'est aborder un nouvel ordre d'idées ou d'occupations, changer de route, de direction, et de sujet. « Je m'engagerai moins encore à faire une exacte apologie. » (RACINE, première Préface d'*Alexandre*.) — « Voilà ce qui m'a engagé dans ce terrible récit. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 130.)

Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage ?
(BRITANNICUS, v. 1428.)

3. UN AUTRE, l'Amitié.

4. *Phædri Appendix Fabularum*, f. 5. *Homo et Arbores*. — Esopé, f. 179 et 356. — Babrius, f. 33. — Marie de France, f. 23. — Ysopet I^{er}, f. 50.

5. COGNÉE, autrefois *coignée* ; du bas latin *cuneata*, dérivé de *cuneus*, coin (à fendre le bois).

6. QUE... NE, sans que. — Molière :

Et ce bien, par la fraude entré dans ma maison,
N'en sera point tiré que dans cette sortie
Il n'entraîne du mien la meilleure partie.
(DEPIT *amoureux*, III, III.)

— Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux ?
(RACINE, *Britannicus*, I, II.)

Mon importune ardeur ne s'est point ralentie
Qu'arrachant malgré lui des gages de sa loi
Je ne sois parvenue à le perdre avec moi.
(Id., *Bajazet*, v. 1603.)

Emporter une unique¹ branche,
Afin de faire un autre manche :
Il iroit employer ailleurs son gagne-pain² ;
Il laisseroit debout maint chêne et maint sapin
Dont chacun respectoit la vieillesse et les charmes³.
L'innocente⁴ forêt lui fournit d'autres armes.
Elle en eut du regret. Il emmanche son fer :
Le misérable ne s'en sert⁵
Qu'à dépouiller sa bienfaitrice
De ses principaux ornements.
Elle gémit à tous moments :
Son propre don fait son supplice.

Voilà le train du monde et de ses sectateurs⁶ :
On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs.
Je suis las d'en parler. Mais que de doux ombrages
Soient exposés à ces outrages,
Qui ne se plaindroit là-dessus ?
Hélas ! j'ai beau crier et me rendre incommode⁷,
L'ingratitude et les abus
N'en seront pas moins à la mode.

1. UNE UNIQUE. M^{me} DE SÉVIGNÉ : « Je trouve des métayers qui me dolvent toutes ces sommes et qui n'ont pas un unique sou pour les payer. » (VI, 402.)

2. GAGNE-PAIN. — Voy. la même expression, L. V, f. 1.

3. CHARMES. Par cette expression si fréquente en poésie, mais qui s'applique rarement à des arbres, La Fontaine veut peindre cette sorte de beauté des grands arbres et des paisibles ombrages qui nous gagne peu à peu, et nous engage à la rêverie.

4. INNOCENTE, simple, crédule ; qui ne connaît pas le mal et ne le soupçonne pas. — « Le Bien bon me soulage si parfaitement de toutes sortes d'affaires qu'il me semble que je sois une innocente. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 225.)

5. SERT. « Le t, le d, le c ou autres lettres placées à la fin d'un mot empêchent la rime avec un mot qui n'aurait pas une de ces lettres, bien qu'elles ne se prononcent absolument point : ne faites pas rimer *toi* et *loi*, *or* et *sort*, *fer* et *souffert*, *loin* et *point*, *vœu* et *veut*, *tyran* et *rang*, *Apollon* et *long*, etc. » (QUICHERAT.) — Nous avons souvent rencontré, comme ici, de ces rimes peu correctes dans La Fontaine. Le genre simple de l'apologue est son excuse. Voy. dans la Fable précédente la rime de *long* et d'*Apollon*, vers 122-123.

6. SECTATEURS, ses partisans, ceux qui suivent sa doctrine, ses opinions et ses usages. Ce terme est souvent employé en philosophie. — « Les sectateurs de Calvin. » (BOSSUET.) — « Epicure et ses sectateurs. » (PASCAL.) — « La vertu applaudie, honorée, favorisée, ne manque jamais de sectateurs. » (MABILLON.)

7. INCOMMODE, ennuyeux, importun. — « Il y a d'honnêtes fâcheux qui sont d'autant plus incommodes qu'ils ne croient pas l'être. » (BOURBOURS.)

Avocat incommode,
Que ne lui laissez-vous finir sa période ?
(RACINE, les Plaideurs, III, III.)

XVII. — LE RENARD, LE LOUP ET LE CHEVAL¹

Un renard, jeune encor, quoique des plus madrés²,
Vit le premier cheval qu'il eût vu de sa vie.
Il dit à un certain loup, franc³ novice : « Accourez,
Un animal pâit dans nos prés,
Beau, grand : j'en ai la vue encor toute ravie.
— Est-il plus fort que nous ? dit le loup en riant.
Fais-moi son portrait, je te prie.
— Si j'étois quelque peintre ou quelque étudiant⁴,
Repartit le renard, j'avancerois la joie
Que vous aurez en le voyant.
Mais venez. Que sait-on ? peut-être est-ce une proie⁵
Que la fortune nous envoie. »
Ils vont ; et le cheval, qu'à l'herbe on avoit mis,
Assez peu curieux de semblables amis,
Fut presque sur le point d'enfiler la venelle⁶.
« Seigneur, dit le renard, vos humbles serviteurs
Apprendroient volontiers comment on vous appelle. »
Le cheval, qui n'étoit⁷ dépourvu de cervelle,
Leur dit : « Lisez mon nom, vous le pouvez, messieurs ;
Mon cordonnier l'a mis autour de ma semelle⁸. »

1. Esope, f. 134 et 264. — Babrius, f. 122. — Ignatius Magister (Gabras), quatrain 33. — *Le Roman de Renart*, v. 7521. — Régnier, *Sat.* III. — Voy. plus haut, L. V, f. 8.

2. MADRÉ, fin, rusé. Ce mot a aussi, au propre, le sens de diversifié, bigarré : lézard madré, bois madré. On voit qu'il a les deux acceptions du latin *varius*, qui signifie varié, tacheté, et, au figuré, artificieux. — Ce mot paraît venir de l'ancien français *madre*, *masdre*, qui vient lui-même de l'ancien haut allemand *masar*, bois madré, bois tacheté (comme le hêtre, par exemple). — (Voy. Bartsch, p. 300, ligne 31.)

3. FRANC, vrai novice, pur novice. — Voy. p. 452, n. 4.

4. ÉTUDIANT, c'est-à-dire, savant. — Le « peintre » ferait un portrait, pour les yeux, avec son pinceau ; l'« étudiant », le clerc, le savant, ferait un portrait, pour l'esprit, avec des paroles. L'un et l'autre talent manquent au loup, « franc novice. »

5. PROIE. — Régnier :

Ils cheminent dispos, croyant la table prête,
Et s'approchent tous deux assez près de la bête. (*Sat.* III.)

6. VENELLE, rue étroite, ruelle (terme populaire). *Enfiler la venelle*, s'enfuir, comme les voleurs qui disparaissent par les rues sombres et détournées. — Mot tiré du bas latin *venella*, diminutif de *vena*, veine, ligne étroite. Cette assimilation du sens ordinaire de « veine », avec celui de « rue » ou « ruelle », s'est maintenue dans le terme moderne d'« artère ».

J'enfile la venelle, et, tout léger d'effroi,
Je cours un fort long temps sans voir derrière moi.
(RÉGNIER, *Satire* XI.)

7. QUI N'ÉTOIT. Sur cette demi-ellipse de la négation, voy. p. 202, n. 2.

8. SEMELLE. — Régnier :

Et comme sans esprit ma grand'mère me vit,
Sans m'en dire autre chose, au pied me l'escrivit.

Le renard s'excusa sur son peu de savoir¹ :
 « Mes parents, reprit-il, ne m'ont point fait instruire.
 Ils sont pauvres, et n'ont qu'un trou pour tout avoir.
 Ceux du loup, gros messieurs, l'ont fait apprendre² à lire. »

Le loup, par ce discours flatté,
 S'approcha. Mais sa vanité
 Lui coûta quatre dents : le cheval lui desserre³
 Un coup ; et haut le pied⁴. Voilà mon loup par terre ;
 Mal en point⁵, sanglant et gâté⁶.
 « Frère, dit le renard, ceci nous justifie⁷
 Ce que m'ont dit des gens d'esprit :

1. SAVOIR. — Régner :

S'excusant de ne lire, avec ceste parole
 Que les loups de son temps n'alloient point à l'école.

2. L'ONT FAIT APPRENDRE. Dans l'ancien français, *apprendre* avait le sens de « former, dresser, instruire » ; on disait : « apprendre quelqu'un » aussi bien qu'« instruire quelqu'un » (*docere aliquem*). Quelque chose de cette expression ancienne nous reste dans l'emploi du participe « appris » : un homme « bien appris, mal appris », mal formé, mal élevé. C'est aussi ce qui nous explique la forme réfléchie « s'apprendre », se former, se dresser à, etc. Le vers de La Fontaine est donc correct, c'est-à-dire très conforme au génie de notre langue, et à l'ancien usage ; c'est un emprunt fait, comme tant d'autres expressions du fabuliste, à notre vieille langue, et puisé aux sources ; mais il n'est pas à imiter parce que cette ancienne signification est tombée en désuétude, et risquerait aujourd'hui de passer pour un solécisme. — Voici quelques exemples de l'usage ancien : — « Tant d'humeurs, de sectes, d'opinions *apprennent* nostre jugement à reconnoître son imperfection. » (MONTAIGNE, *Essais*, I, xxv.) — « Pompée, Milanois, qui l'avoit *appris* à danser et à faire des armes. » (BRANTÔME, *Charles IX*.)

3. DESSERRE, synonyme familier de *lance, décoche* :

La Serre,
 Volume sur volume incessamment *desserre*.
 (BOILEAU.)

— *Desserrer*, au propre, signifie dégager et dénouer ce qui est serré, le faire sortir et paraître en abondance. En donnant des coups de pied, des soufflets, etc., rapidement et avec violence, on a l'air de détacher brusquement quelque chose, et de lâcher ou de prodiguer ce qu'on tenait caché ou en réserve. Tel est le trait d'union de ces deux significations.

4. ET HAUT LE PIED, et lève le pied, s'enfuit, décampe.

5. MAL EN POINT. « Point se dit aussi de la santé. On dit qu'une personne est en bon point, en mauvais point. » (TRÉVOUX.) — De là est venu *mbonpoint*.

6. GÂTÉ, en mauvais état, détérioré, changé de bien en mal. « M. de Barillon n'est point *gâté* de dix ans d'ambassade. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 432.) — Le titre de marquis est tellement *gâté* qu'en vérité je pardonne à ceux qui l'ont abandonné. » (L^o, IV, 287.)

7. JUSTIFIER, prouve ; mot à mot : prouve être juste, montre la justesse de... Sens très fréquent de ce mot. — « Le duc conquit un *dessein* où les vieillards expérimentés ne purent atteindre, mais la victoire le *justifia* devant Roeroy. » (BOSSUET, *Or. fun. de Condé*.) — « Et pour *justifier* à tout le monde l'innocence de mon ouvrage. » (MOLIÈRE, 1^{re} *Placet au Roi*.)

Laissez-nous, de votre nom suivis,
 Justifier partout que nous sommes vos fils.
 (RACINE, *Mithridate*, III, 1.)

Cet animal vous a sur la mâchoire écrit
 Que de tout inconnu le sage se méfie¹. »

XVIII. — LES RENARDS ET LES POULETS D'INDE²

Contre les assauts d'un renard
 Un arbre à des dindons servoit de citadelle.
 Le perfide ayant fait tout le tour du rempart,
 Et vu chacun en sentinelle,
 S'écria : « Quoi ! ces gens se moqueront de moi !
 Eux seuls seront exempts de la commune loi !
 Non, par tous les dieux ! non. » Il accomplit son dire.

La lune, alors luisant, sembloit, contre le sire,
 Vouloir favoriser la dindonnière³ gent.
 Lui, qui n'étoit novice au métier d'assiégeant,
 Eut recours à son sac⁴ de ruses scélérates,
 Feignit vouloir⁵ gravir, se guida sur ses pattes,
 Puis contrefit le mort, puis le ressuscité.

Arlequin⁶ n'eût exécuté
 Tant de différents personnages⁷.
 Il élevoit sa queue, il la faisoit briller⁸,

1. SE MÉFIE. Cette fable ressemble beaucoup à la fable 8 du livre V, *Le Loup et le Cheval*. Chamfort fait à ce propos la remarque suivante : « Cet apologue a une leçon de plus, celle de la vanité punie. L'avantage aussi que La Fontaine a trouvé en introduisant lui un auteur de plus qu'en l'autre, c'est de faire débiter la morale par le Renard, au lieu que, dans l'autre fable, le Loup se la débite à lui-même, malgré le mauvais état de sa mâchoire. » Cette fable fut lue par La Fontaine à l'Académie, le 1^{er} juillet 1684, le jour où l'on reçut Boileau.

2. HAUDENT, 2^e partie, f. 44. — Erasme, *Cilias Adagia*. — Thèmes du duc de Bourgogne (ROBERT, *Fables méditées*, T. II, 875) : *Pulli Indici et Vulpes*. — Mais cette fable ne peut être empruntée à un thème du jeune prince qui n'avait que trois ans lorsqu'elle parut en 1685.

3. DINDONNIÈRE. Ordinairement cet adjectif désigne celui ou celle qui garde les dindons. — Sur le mot *gent*, voy. p. 452, n. 3.

4. SAC. Comparez cette expression à celle de la fable 14, L. IX, v. 15.

5. FEIGNIT VOULOIR. On dit ordinairement *feindre de*, c'est-à-dire « faire la feinte de ». L'expression de La Fontaine est une sorte de latinisme dont il y a, du reste, plus d'un exemple dans notre langue. « Le seigneur de Bonnavet, pour lui arracher son secret, feignit lui dire le sien. » (Reine de Navarre, *Héptam.*, Nouv. XIV.) — On disait aussi, par un latinisme semblable, *se feindre*, avec un infinitif sans préposition : « Dorèse se feint entre un jeune gentilhomme, etc. » (CORNEILLE, *Préface de Clitandre*.)

6. ARLEQUIN. Personnage qui dans la comédie italienne fait le rôle de bouffon (*Arlecchino*).

7. PERSONNAGES, rôles (du latin *persona*, masque) :

Que vous jouez au monde un petit personnage !
 (MOLÈRE, *Tartuffe*, I, 1.)

8. BRILLER. On a vu, plus haut : la lune alors luisant, etc.

Et cent mille autres badinages¹,
Pendant quoi² nul dindon n'eût osé sommeiller.
L'ennemi les lassoit en leur tenant la vue

Sur même objet toujours tendue.
Les pauvres gens³ étant à la longue éblouis,
Toujours il en tomboit quelqu'un : autant de pris,
Autant de mis à part ; près de moitié succombe.
Le compagnon⁴ les porte en son garde-manger.

Le trop d'attention qu'on a pour le danger
Fait le plus souvent qu'on y tombe.

XIX. — LE SINGE⁵

Il est un singe dans Paris
A qui l'on avoit donné femme ;
Singe en effet d'aucuns⁶ maris,
Il la battoit. La pauvre dame
En a tant soupiré, qu'enfin elle n'est plus.
Leur fils se plaint d'étrange sorte,
Il éclate en cris superflus :
Le père en rit, sa femme est morte ;
Il a déjà d'autres amours,
Que l'on croit qu'il battra toujours ;
Il hante⁷ la taverne, et souvent il s'enivre.

N'attendez rien de bon du peuple imitateur,

1. BADINAGES, se dit plus ordinairement des paroles et de l'esprit : ton badin, plaisanteries, expressions et pensées badines. Mais ce mot s'applique aussi aux gestes et aux manières.

2. QUOI. Ce neutre est formé du *quid* des Latins, qui a donné *quoi* et *quoi*. Nous avons vu ailleurs de quel emploi il est en français. Voy. p. 183, n. 3.

3. LES PAUVRES GENS. C'est une remarque déjà faite, et qu'il faudrait répéter sans cesse, que La Fontaine assimile constamment les animaux aux hommes et parle d'eux comme si c'étaient de vraies personnes.

4. LE COMPAGNON. Synonyme de *hardi*, *rusé*, dans ces sortes de phrases.
5. On ne sait où La Fontaine a pris l'idée de cette pièce qui est une épigramme plutôt qu'une fable. Sans doute, elle était dirigée contre un auteur connu, et le mot de l'énigme était moins difficile à pénétrer pour les contemporains. Voltaire et Chamfort ont blâmé le poète d'avoir inséré cette pièce dans son recueil. — « C'est une atteinte déguisée à quelque ennemi que La Fontaine a cherché à peindre de couleurs vives et cruelles. L'auteur du *Florentin* (ballade contre Lulli) a pu se permettre une énigme sanglante dont nous ne savons pas le mot. » (NODDEN.)

6. D'AUCCUNS, de quelques maris, de certains maris. — Sur ce mot, voy. p. 55, n. 1, et p. 392, n. 1.

7. HANTE. Voy. p. 181, n. 6, et p. 377, n. 3.

Qu'il soit singe ou qu'il fasse un livre :
La pire espèce¹, c'est l'auteur².

XX. — LE PHILOSOPHE SCYTHE³

Un philosophe austère, et né dans la Scythie⁴,
Se proposant de suivre une plus douce vie⁵,
Voyagea chez les Grecs, et vit en certains lieux
Un sage assez semblable au vieillard de Virgile⁶,
Homme égalant les rois⁷, homme approchant des dieux,
Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille⁸.
Son bonheur consistoit aux⁹ beautés d'un jardin.
Le Scythe l'y trouva qui, la serpe à la main,
De ses arbres à fruit retranchoit l'inutile,
Ebranchoit, émondoit¹⁰, ôtoit ceci, cela,
Corrigeant partout la nature,
Excessive à payer¹¹ ses soins avec usure.

1. ESPÈCE ; l'auteur, le faiseur de livres est pire que le singe.

2. AUTEUR. Horace a dit : *O imitatores, servum pecus*. Ce que La Fontaine traduit ainsi (L. I, Ep. 13) :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avous.
(Ep. d'Hor.)

3. AULU-GELLE, *Nuits attiques*, XIX, XII. — « Après une mauvaise petite pièce, en voici une excellente. Ce n'est point, à la vérité, un apologue mais une fort bonne leçon de morale, et plusieurs vers sont admirables. » (CHAMFORT.)

4. SCYTHIE, contrée barbare qui, dans l'opinion des anciens, comprenait de vastes espaces peu habités au nord de l'Europe et de l'Asie. — Dans Aulu-Gelle, que La Fontaine se borne à traduire presque mot pour mot, ce n'est pas un sage, mais un paysan de Thrace.

5. VIE, genre de vie ; comme dans cette expression de M^{me} de Sévigné : « Nous convenons de la douceur de la vie de Paris. » (VII, 456.) — On disait aussi, en ce même sens : « faire une vie » pour dire « mener ou suivre un genre de vie. » — « Quelle différence de la vie que vous faites avec celle que nous faisons ici. » (Id., IX, 80.)

6. VIRGILE. C'est le vieillard que Virgile nous dépeint habitant les bords du Galèse en Calabre, et élevant des abeilles dans un petit jardin. (*Georg.*, IV, 125.)

7. ROIS. — Virgile : *Regum sequabat opes animis*. (Vers 131.)

8. TRANQUILLE. Allusion à la doctrine d'Epicure qui nous représente les dieux vivant dans un repos profond que nul souci des affaires de ce monde ne vient troubler. (*Lucrèce*, L. II, v. 640.)

9. AUX, dans les. Voy. p. 87, n. 3, et p. 162, n. 8.

10. EMONDOIT, enlevait les parties mortes, les plantes parasites, les mousses, etc.

11. EXCESSIVE À PAYER. La Fontaine par cette expression rare et hardie a sans doute voulu rendre le superlatif latin qui se trouve dans le vers où Virgile exprime une idée semblable :

Fundit humo facilem victum justissima tellus.
(*Georg.*, II, v. 460.)

Selon La Fontaine, la nature paye à l'excès, avec une libéralité exces-

Le Scythe alors lui demanda
 Pourquoi cette ruine : étoit-il d'homme sage ?
 De mutiler ainsi ces pauvres habitants ?
 « Quittez-moi³ votre serpe, instrument de dommage ;
 Laissez agir la faux du Temps :
 Ils iront assez tôt border le noir rivage⁴.
 — J'ôte le superflu, dit l'autre ; et, l'abattant⁵,
 Le reste en profite d'autant⁶. »
 Le Scythe, retourné dans sa triste demeure,
 Prend la serpe à son tour, coupe et taille à toute heure ;
 Conseille à ses voisins, prescrit à ses amis
 Un universel abattis.
 Il ôte de chez lui les branches les plus belles,
 Il tronque son verger contre toute raison,
 Sans observer temps ni saison,
 Lunes ni vieilles ni nouvelles.
 Tout languit et tout meurt.

Ce Scythe exprime⁷ bien

Un indiscret⁸ stoïcien :

sive, les soucis de l'homme. — Voici quelques exemples de l'emploi d'*excessif* appliqué aux personnes : « Vous êtes un homme bien *excessif*... Que vous êtes *excessifs* en Provence ! Tout est extrême, vos chaleurs, vos serrens, vos bises. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, I, 543 ; VI, 69.)

1. D'HOMME SAGE, était-ce le fait d'un homme sage ? Latinisme : *num sapientis erat*...

2. HABITANTS. Comme Virgile, selon le mot de Fénelon, La Fontaine anime et passionne tout. Il fait des arbres autant d'êtres animés, sensibles, habitants du pays où ils sont plantés.

3. QUITTEZ-MOI. Sur ce pronom explétif, voy. p. 482, n. 6.

4. LE NOIR RIVAGE. « Ce qui est au-dessus de tout, c'est ce trait de poésie vive et animée qui suppose que des arbres coupés, et pour ainsi dire mis à mort, vont revivre sur les bords du Styx. Nul poète n'est plus hardi que La Fontaine ; mais ses hardiesses sont si naturelles que très souvent on ne s'en aperçoit pas, ou du moins on ne voit pas à quel point ce sont des hardiesses. » (CHAMFORT.) — Un commentateur, l'abbé Guillon, a rapproché de ces vers un passage d'Ezéchiel : « *Omnes arbores mortui debent inferis destinari, in turba hominum descendendum in foveam ituræ.* » (Ch. XXXI, versets 14-18.) « Il faut, en effet, chercher, dit M. H. Régnier, dans la littérature sacrée qui est si audacieuse, pour trouver un exemple de cette force, une figure aussi étonnante. » (T. III, 307.)

5. L'ABATTANT. Et, moi l'abattant, après que je l'ai abattu : pur latinisme ; ablatif absolu. Voy. p. 192, n. 5, et p. 500, n. 6.

6. D'AUTANT, dans la même proportion. Voy. p. 125, n. 8.

7. EXPRIME, représente. « C'est elle (Agrippine) que je me suis surtout efforcé de bien exprimer. » (RACINE, 2^e Préface de *Britannicus*.) — « Dans tout le cours de sa vie, elle a exprimé ce parfait original. » (FLÉCHIER, *Or. fun. de M^{me} de Montausier*.)

8. INDISCRET, imprudent, qui ne sait pas user de discernement :

Quelle verve indiscret
 Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu poète ?
 (BOILEAU, *Sat. IX, 26.*)

Celui-ci retranche de l'âme
 Désirs et passions, le bon et le mauvais,
 Jusqu'aux plus innocents souhaits.
 Contre de telles gens, quant à moi, je réclame¹.
 Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort ;
 Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

XXI. — L'ÉLÉPHANT ET LE SINGE DE JUPITER²

Autrefois l'éléphant et le rhinocéros,
 En dispute³ du pas et des droits de l'empire⁴,
 Voulurent terminer la querelle en champ clos.
 Le jour en étoit pris, quand quelqu'un vint leur dire
 Que le singe de Jupiter,
 Portant un caducée⁵, avoit paru dans l'air.
 Ce singe avoit nom Gille⁶, à ce que dit l'histoire.
 Aussitôt l'éléphant de croire⁷
 Qu'en qualité d'ambassadeur
 Il venoit trouver sa grandeur.
 Tout fier de ce sujet de gloire⁸,

1. JE RÉCLAME, je proteste. C'est le sens propre et premier de ce verbe. « Réclamer » (*re-claimare*), élever la voix contre.

2. L'origine de cette fable nous est inconnue. Elle pourrait bien venir de l'Orient, mais La Fontaine lui aurait fait subir des modifications, tout au moins dans le nom des bêtes et des dieux qui y figurent. Quant aux fables ésoptiques que Robert et l'abbé Guillon lui comparent, elles n'ont aucun rapport avec elles. » (H. RÉGNIER.) — Le thème latin du duc de Bourgogne : *Simia et Elephas* (le Singe et l'Éléphant), n'a aucune ressemblance avec cette fable qui, d'ailleurs, ayant paru en 1685, est antérieure aux thèmes du jeune prince.

3. DISPUTE, contestation. — *Pax*, préséance dans les cérémonies publiques, droit de passer avant les autres :

Et je lui disputai, dans un étroit passage,
 Des vains honneurs du pas le frivole avantage.
 (VOLTAIRE, *Céleste*.)

4. EMPIRE, commandement, puissance souveraine.

5. CADUCÉE, baguette entourée de deux serpents. C'est l'attribut ordinaire de Mercure, qui était le négociateur ou le diplomate de l'Olympe.

6. GILLE. « Dans les farces et comédies, celui qui fait le rôle de bouffon s'appelle ordinairement *Gille*. » (TRÉVOUX.) — Nodier s'étonne que La Fontaine ait donné ce nom trivial à un messager qui vient de si haut.

7. DE CROIRE. Voy. p. 138, note 6.

8. GLOIRE, « orgueil, honneur éclatant, réputation, occasion de briller et de se vanter. » Sens très fréquent de ce mot au dix-septième siècle.

Ah ! puisque votre gloire en prononce l'arrêt,
 Il faut que ma douleur cède à mon intérêt.
 Est-il rien que sur moi cette gloire n'obtienne.
 (CORNEILLE, *Polye*, Sévère à Pauline, II, 12.)

Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.
 (RACINE, *Andr.*, v. 679.)

Ma gloire inexorable à toute heure me suit.
 (Id., *Béréc.*, v. 1264.)

Il attend maître Gille, et le trouve un peu lent

A lui présenter sa créance¹.

Maître Gille enfin, en passant,

Va saluer son excellence.

L'autre étoit préparé sur la légation² :

Mais pas un mot. L'attention

Qu'il croyoit que³ les dieux eussent à sa querelle

N'agitoit pas⁴ encor chez eux cette nouvelle.

Qu'importe à ceux du firmament

Qu'on soit mouche ou bien éléphant?

Il se vit donc réduit à commencer lui-même.

« Mon cousin⁵ Jupiter, dit-il, verra dans peu

Un assez beau combat, de son trône suprême;

Toute sa cour verra beau jeu.

— Quel combat? » dit le singe avec un front sévère.

L'éléphant repartit : « Quoi! vous ne savez pas

Que le rhinocéros me dispute le pas;

Qu'Eléphantide⁶ a guerre avecque Rhinocère?

Vous connaissez ces lieux, ils ont quelque renom.

— Vraiment je suis ravi d'en apprendre le nom,

Repartit maître Gille : on ne s'entretient guère

De semblables sujets⁷ dans nos vastes lambris⁸. »

L'Eléphant, honteux et surpris,

1. CRÉANCE. « Dans le droit politique, ce mot signifie l'instruction secrète d'une négociation qu'un souverain confie à son ministre pour en traiter avec un autre souverain. Ce ministre a exposé sa créance. On appelle lettre de créance celle dont est porteur celui qui est chargé de quelque négociation, afin qu'on ajoute créance à ce qu'il dira. » (TRÉVOUX.)

2. LÉGATION, ambassade (*legatio, legatus*). — Il avait préparé sa réponse sur le sujet de l'ambassade supposée.

3. QU'IL CROYOIT QUE. Gallicisme. — Voy. p. 199, n. 4.

4. N'AGITOIT PAS, ne discutait pas, ne traitait pas, ne s'occupait pas de, etc. On dit dans le même sens : « agiter une question, » la débattre.

5. MON COUSIN. « Cousin est un titre d'honneur que les rois donnent aux princes de leur sang, aux princes étrangers, et aux principales personnes de leurs États qu'ils veulent honorer » (TRÉVOUX.)

6. ELEPHANTIDE, RHINOCÈRE, capitale des Eléphants, capitale des Rhinocéros. — Avecque. Voy. p. 168, note 1. — « La plupart des commentateurs disent que ces deux noms sont de l'invention de La Fontaine; il n'a tout au plus forgé que le second. Eléphantide ou Eléphantine (*Elephantis*) est dans Strabon (L. XVII, ch. 1), dans Plin (L. V, ch. x), dans Vitruve (L. VIII, ch. 11) : c'est une île du Nil dans la Haute-Egypte, en face d'Assouan, et surnommée par les Arabes « l'île des fleurs ». (HENRI RÉANIER, T. III, 312.)

7. DE SEMBLABLES SUJETS. « Voilà de quel air on rebute les roitelets d province, ces petits princes qui croient que le monde a les yeux sur leurs biococques. » (TAINE.)

8. LAMBRIS. Ce mot, si fréquent dans les descriptions classiques et poétiques, désigne la décoration intérieure des murs et des plafonds dans les palais et les maisons opulentes. Par extension on a dit « les célestes lambris » pour dire le ciel.

Lui dit : « Eh! parmi nous que venez-vous donc faire?

— Partager un brin d'herbe entre quelques fourmis :

Nous avons soin de tout. Et, quant à votre affaire,

On n'en dit rien encor dans le conseil des dieux :

Les petits et les grands sont égaux à leurs yeux¹. »

XXII. — UN FOU ET UN SAGE²

Certain fou poursuivoit à coups de pierre un sage.

Le sage se retourne, et lui dit : « Mon ami,

C'est fort bien fait à toi³; reçois cet écu-ci.

Tu fatigues⁴ assez pour gagner davantage;

Toute peine, dit-on, est digne de loyer⁵ :

Vois cet homme qui passe, il a de quoi payer;

Adresse-lui tes dons, ils auront leur salaire. »

Amorcé par le gain, notre fou s'en va faire

Même insulte à l'autre bourgeois.

On ne le paya pas en argent cette fois.

Maint estafier⁶ accourt : on vous happe⁷ notre homme,

On vous l'échine, on vous l'assomme.

Après des rois il est de pareils fous :

A vos dépens ils font rire le maître.

1. A LEURS YEUX. « Cette fable est excellente, et on la croirait du bon temps de La Fontaine. La vanité de l'Eléphant, le besoin qu'il a de parler, voyant que Gille ne lui dit mot, l'air de satisfaction et d'importance qui déguise mal son amour-propre, le ton qu'il prend en parlant du combat qu'il va livrer, et de sa capitale, tout cela est parfait. La réponse du singe ne l'est pas moins, et le dénouement du brin d'herbe à partager entre quelques fourmis est digne du reste. » (CHAMFORT.) — Voy. aussi S.-M. Girardin, T. II, p. 29, leçon xiv.

2. PHÈDRE, L. IV, f. 5. *Æsopus et Petulans*. — *Pantcha-Tantra*, L. V : *le Danger des actions irréfléchies*, f. 1.

3. BIEN FAIT A TOI. Cette tournure existe en grec et en latin. — Ici, comme très souvent, « faire » a le sens d'agir, se conduire. — « Le roi l'assura qu'il avait fort bien fait. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 69.) — « Son frère a si bien fait à ce siège. » (Id., VII, 323.) — « Voyant que son régiment faisait mal. » (Id., IV, 66.)

4. FATIGUES. *Fatiguer* est aussi neutre dans le style simple. — « Les femmes et les filles fatiguoient comme de simples ouvriers. » (BOURBOURS.) — Plus les troupes fatiguoient, plus il semblait qu'elles redoublissent de vigueur. » (RACINE, *Siège de Namur*.)

5. LOYER, récompense. Voy. p. 265, note 8.

6. ESTAFIER. Mot d'origine italienne (*staffere*). On donne ce nom en Italie à des domestiques armés qui marchent en manteau, à la différence des laquais, qui n'en ont point. Par extension, on donnait en France le nom d'estafiers à de grands laquais.

7. HAPPE. Ce mot, qui signifie « saisir vivement », vient du hollandais *happen*, mordre. — Vous; sur le sens de ce pronom, voy. p. 482, note 6.

Pour réprimer leur babill, irez-vous
Les maltraiter? Vous n'êtes pas peut-être
Assez puissant. Il faut les engager
A s'adresser à qui peut se venger¹.

XXIII. — LE RENARD ANGLAIS²A MADAME HARVEY³

Le bon cœur est chez vous compagnon⁴ du bon sens;
Avec cent qualités trop longues à déduire⁵,
Une noblesse d'âme, un talent pour conduire
Et les affaires et les gens,
Une humeur franche et libre, et le don d'être amie⁶
Malgré Jupiter même et les temps orageux⁷ :
Tout cela méritoit un éloge pompeux;
Il en eût été moins selon votre génie⁸ ;
La pompe vous déplaît, l'éloge vous ennue.
J'ai donc fait celui-ci court et simple. Je veux
Y coudre encore un mot ou deux
En faveur de votre patrie :

1. VANGER. « Joli petit conte, et bonne leçon pour qui peut en profiter; mais je m'imagine que les occasions en sont rares. » (CHAMFORT.) — « Cette leçon peut être bonne, surtout à la cour; mais elle suppose une petite combinaison que l'on voudrait croire étrangère à l'âme simple de La Fontaine. » (NOBLET.)

2. Abstemius, 146, *De Vulpe capta a Canis, dum se mortuam simulat.* — *Le Roman de Renart*, vers 21,977.

3. Elisabeth Montaigu, veuve du chancelier Harvey, mort à Constantinople au service de Charles II. M^{me} Harvey eut beaucoup de part aux divers changements de ministère qui eurent lieu sous le règne de ce roi, et elle contribua fortement à attirer en Angleterre la duchesse de Mazarin, dont elle était devenue l'amie. En 1633, M^{me} Harvey vint à Paris, et La Fontaine eut souvent occasion de la voir chez milord Montaigu, son frère, ambassadeur auprès de la cour de France. M^{me} Harvey mourut en 1702. » (WALCKENAER.) — Voy. la *Vie de La Fontaine*, p. 16.

4. COMPAGNON. Comparez à cette expression celle du début de la fable 2 du L. VII :

Que le bon soit toujours camarade du beau, etc.

5. DÉDUIRE, expliquer, énumérer (*deducere*).

6. LE DON D'ÊTRE AMIE. « Expression bien heureuse, que La Fontaine a inventée et qu'il a rendue célèbre. » (CHAMFORT.)

7. ORAGEUX; malgré les orages de la politique, malgré les disgrâces et la colère des rois.

8. VOTRE GÉNIE, le tour naturel, le caractère propre de votre esprit. « Le génie », en ce sens, qu'il a fréquemment dans la langue classique, est le fond même de l'être, ce qu'il y a de plus particulier et de plus individuel dans la nature et l'esprit d'un homme.

Enân, Burrhus, Néron découvrent son génie.
(RACINE, *Brit.*, v. 360.)

Vous l'aimez. Les Anglois pensent profondément¹;
Leur esprit, en cela, suit leur tempérament;
Creusant dans les sujets, et forts d'expériences,
Ils étendent partout l'empire des sciences².
Je ne dis point ceci pour vous faire ma cour :
Vos gens³, à pénétrer⁴, l'emportent sur les autres;
Même les chiens de leur séjour⁵
Ont meilleur nez que n'ont les nôtres⁶.
Vos renards sont plus fins; je m'en vais le prouver
Par un d'eux⁷, qui, pour se sauver,
Mit en usage un stratagème
Non encor pratiqué, des mieux imaginés⁸.

Le scélérat, réduit en⁹ un péril extrême,
Et presque mis à bout par ces chiens au bon nez,
Passa près d'un patibulaire¹⁰.

1. PROFONDÉMENT. Allusion à Bacon et à Newton. — Bacon, né en 1561, était mort en 1626. Newton, né en 1642, était alors dans tout l'éclat de sa gloire. Il ne mourut qu'en 1727.

2. L'EMPIRE DES SCIENCES. « Rien n'était plus vrai et plus exact. La Société royale de Londres, créée sous Charles II (1660), jetait les fondements de la vraie physique établie sur les expériences et sur les faits. » (CHAMFORT.)

3. VOS GENS, vos compatriotes, ceux de votre pays. Les Latins disaient en ce sens *nostris homines*.

4. À PÉNÉTRER, pour pénétrer, quand il s'agit de pénétrer. En latin, *ad penetrandum, in penetrando*. En français, cette tournure n'est correcte que lorsque le verbe ainsi employé est neutre et n'a pas besoin de régime. — « Pénétrer » peut être employé, comme il l'est ici, d'une façon absolue et sans régime exprimé.

5. DE LEUR SÉJOUR, de leur pays. Dans certaines expressions poétiques, « séjour » est synonyme de « lieu où l'on habite »; par exemple : « le séjour des dieux, le séjour infernal, le séjour du trépas, le séjour du tonnerre. » Mais ce sont là des locutions faites et reçues; on n'est pas autorisé, même en vers, à prendre en général le mot « séjour » comme l'équivalent du mot « pays », c'est une impropriété d'expression.

6. QUE LES NÔTRES. « A toute force peut-être, les chiens anglais sentent-ils mieux le renard que les nôtres; ils le chassent plus souvent. » (CHAMFORT.)

7. PAR UN D'EUX; expression latine (*per aliquem ex illis*); par l'exemple de l'un d'eux.

8. IMAGINÉS. « Ce stratagème, tout nouveau et inconnu dans notre pays, selon La Fontaine, ne passait pas pour être ignoré des renards acadiens, ni des renards français, puisqu'il est raconté dans l'épopée toute française du *Roman de Renart*. » (Henri RÉGNIER.)

9. RÉDUIT EN. Ce latinisme, très fréquent au dix-septième siècle, n'est plus usité. En ce sens, on dit : « réduire à. »

En quelle extrémité, Seigneur, suis-je réduite.
(RACINE, *Mithrid.*, v. 1096.)
Que vous fussiez réduite en un sort misérable.
(MOLÈRE, *Misanth.*, IV, 11.)

10. PATIBULAIRE. Ce mot, au singulier, est adjectif. Il faut exprimer le substantif *lieu, bois, fourche*, etc. Au pluriel, on disait *des patibulaires*, en sous-entendant *fourches*. C'est ce qu'on appelle, en d'autres termes,

Là, des animaux ravissants,
Blaireaux, renards, hiboux, race encline à mal faire,
Pour l'exemple pendus, instruisoient les passants.
Leur confrère, aux abois¹, entre ces morts s'arrange.
Je crois voir Annibal, qui, pressé des² Romains,
Met leur chef en défaut, ou leur donne le change³,
Et sait, en vieux renard, s'échapper de leurs mains⁴.

Les clefs de meute⁵, parvenues
A l'endroit où pour mort le traître se pendit,
Remplirent l'air de cris : leur maître les rompit⁶,
Bien que de leurs abois⁷ ils perçassent les nues.
Il ne put soupçonner ce tour assez plaisant.
« Quelque terrier, dit-il, a sauvé mon galant⁸;
Mes chiens n'appellent point⁹ au delà des colonnes¹⁰.
Où sont tant d'honnêtes personnes.
Il y viendra, le drôle ! » Il y vint, à son dam¹¹.
Voilà maint basset clabaudant¹²;

gibet, potence, espèce d'échafaudage dressé pour recevoir les pendus. (Du latin *patibulum*.)

1. ABOIS se dit, au propre, du gibier forcé par les chiens, et particulièrement du cerf lorsqu'il est entouré des chiens qui aboient.

2. PRESSÉ DES. Nos anciens poètes traduisaient ainsi l'ablatif des Latins avec ou sans préposition. *Des* remplaçait *par*, comme étant plus court et plus commode. Mais cette tournure n'est plus régulière qu'avec les noms de choses.

3. CHANGE. Voy. p. 438, note 5.

4. DE LEURS MAINS. Il échappa, notamment, à Fabius Cunctator. (Voy. Tite Live, L. XXII, ch. XVI et XVII.)

5. CLEFS DE MEUTE. « Se dit, en termes de vénerie, des meilleurs chiens et des mieux dressés, qui servent à redresser et à conduire les autres. » (TRÉVOUX.)

6. ROMPT. « En termes de chasse, rompre les chiens, c'est les tirer des voies de la bête qu'ils poursuivent, les en détourner, les leur faire perdre, renoncer à la chasse. — En style proverbial et figuré, c'est empêcher de continuer un discours qui pourrait avoir quelque mauvaise suite. » (TRÉVOUX.)

7. ABOIS, aboiements.

8. GALANT, rusé. Voy. p. 96, note 2.

9. N'APPELLENT POINT. En style de vénerie, « appeler » signifie aboyer au gibier, donner de la voix.

10. COLONNES, potences, assises de pierre qui supportent des traverses de bois.

11. DAM, à son préjudice (*damnum*), pour sa perte. Vieux mot. On disait proverbialement : il a appris à être sage à son *dam* (à ses dépens). Ce terme existe encore dans la langue théologique pour désigner la peine que les damnés ont d'être privés de la vue de Dieu : la peine du *dam* (privation). — *Il y vint*. Il y vint une autre fois, plus tard, dans une nouvelle occasion et une autre chasse, en recourant une seconde fois au stratagème qui, ce jour-là et tout d'abord, l'avait sauvé en trompant le chasseur.

12. CLABAUDANT. « Clabauder », c'est aboyer vaguement, mal à propos, sans être sur les voies. De là, au figuré, le sens de *clabaudage*: criailleterie sans raison et sans sujet. On appelle chiens *clabauds* des chiens courants à grandes oreilles pendantes qui aboient sans être sur les traces de la bête. *Basset*, chien à poil ras et très bas sur pattes.

Voilà notre renard au charnier se guindant¹.
Maître pendu croyoit qu'il en iroit de même
Que le jour qu'il tendit de semblables panneaux :
Mais le pauvre, ce coup, y laissa ses housseaux².
Tant il est vrai qu'il faut changer de stratagème !
Le chasseur, pour trouver sa propre sûreté,
N'auroit pas cependant un tel tour inventé³ ;
Non point par peu d'esprit ; est-il quelqu'un qui nie
Que tout Anglois⁴ n'en ait bonne provision ?
Mais le peu d'amour pour la vie
Leur nuit en mainte occasion.

Je reviens à vous⁵, non pour dire
D'autres traits⁶ sur votre sujet ;
Tout long éloge est un projet
Peu favorable pour ma lyre :
Peu de nos chants, peu de nos vers,
Par un encens flatteur amusent l'univers,
Et se font écouter des nations étrangères⁷.
Votre prince⁸ vous dit un jour
Qu'il aimoit mieux un trait d'amour

1. SE GUINDANT. Voy. p. 493, note 8. — Il s'agit ici d'une seconde chasse et d'une répétition du stratagème qui, une première fois, avait réussi.

2. HOUSSEAUX. Les *housseaux* ou *husses* étaient de grandes chaussures de cuir dont on se servait comme de bottes fortes. Il en est fait mention dans la *Chanson de Roland*. On fait cadeau à Ganelon de pierres précieuses et de bracelets ; il les met dans sa botte, dans son housseau :

Il les a prises, en sa hoesse les bute. (V. 644.)

— Ce mot vient de l'ancien haut allemand *hose*, chausse, qui a donné en français *hose*, dont *housseaux* est un diminutif. — *Laisser ses housseaux* quelque part, c'est y mourir. (Locution proverbiale, de l'ancien temps.)

3. INVENTÉ. Inversion fréquente dans La Fontaine. Voy. p. 429, note 5.

4. TOUT ANGLAIS. « Quoi ! Tous les Anglais ont de l'esprit ! Il n'y a point de sots chez eux ? A quoi La Fontaine songeait-il en écrivant cela ? » (CHAMFORT.) — L'hyperbole, en effet, est un peu forte : est-elle exempte d'ironie ?

5. JE REVIENTS A VOUS. « Ce tour est froid. Il faut revenir à son ami sans y penser et sans l'y faire songer lui-même. » (CHAMFORT.)

6. D'AUTRES TRAITS. Un trait est une action ou une parole qui a quelque chose de remarquable et de caractéristique.

7. ÉTRANGES, étrangères. Ce mot s'employa longtemps comme synonyme d'*étranger*. L'Académie l'admettait en ce sens avec *pays*, *nations*, *terres* ; et Trévoux, en 1771 seulement, le proscribit comme suranné :

Quand votre (louange) los se portera

Dans les terres les plus étrangères.

(VOTRUM, *Épître à Mgr le Prince*, 1645.)

8. PRINCE, Charles II. Ce roi vivait encore lorsque La Fontaine écrivit cette fable. Il mourut en 1685, l'année même où elle fut publiée pour la première fois.

Que quatre pages de louanges.
Agréé seulement le don que je vous fais
Des derniers efforts de ma muse.
C'est peu de chose; elle est confuse
De ces ouvrages imparfaits.
Cependant ne pourriez-vous faire
Que le même hommage pût plaire
A celle qui remplit vos climats d'habitants
Tirés de l'île de Cythère¹ ?
Vous voyez par là que j'entends
Mazarin², des Amours déesse tutélaire.

XXIV. — LE SOLEIL ET LES GRENOUILLES³

Les filles du limon⁴ tiroient du roi des astres
Assistance et protection :
Guerre ni pauvreté, ni semblables désastres,
Ne pouvoient approcher de cette nation ;
Elle faisoit valoir⁵ en cent lieux son empire.
Les réines des étangs, grenouilles veux-je dire,
(Car que coûte-t-il d'appeler
Les choses par noms honorables⁶ ?)
Contre leur bienfaiteur osèrent cabaler⁷,
Et devinrent insupportables.
L'imprudence, l'orgueil, et l'oubli des bienfaits,

1. CYTHÈRE. Voy. p. 399, note 3. — *Habitants de Cythère*. Périphrase, pour *amants*.

2. MAZARIN, Hortense Mancini, nièce du cardinal de Mazarin et duchesse de ce nom. Séparée de son mari, le duc de La Meilleraye, qui avait pris le nom et les armes de Mazarin, elle plaidait contre lui. Elle se réfugia en Angleterre, où Charles II lui fit une pension. Elle mourut à Chelsea, près de Londres, en 1679.

3. LE P. COMMIRE, *Opera posthuma*, T. II, p. 134, f. 26 : *Sol et Ranæ*. — Comparez : fable 12, L. VI, dans La Fontaine. Cette fable est une pièce de circonstance, dans l'original latin, comme dans l'imitation du poète français ; c'est une satire allégorique des Hollandais, ennemis de Louis XIV. Elle parut pour la première fois en 1672, imprimée sur une feuille volante. Elle fut ensuite insérée dans plusieurs recueils de vers choisis, mais La Fontaine ne lui donna place ni dans l'édition de la seconde partie des fables en 1678-1679, ni dans le douzième livre publié par lui en 1694. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que les éditeurs des fables la réunirent au douzième livre.

4. LES FILLES DU LIMON. Dans la fable 4 du livre III, c'est « la gent marécageuse ».

5. VALOIR, elle faisait sentir la force de, etc.

6. HONORABLES. Au livre VI, fable 12, il les appelle « ditoyennes des étangs ».

7. CABALER. Voy. p. 316, note 4.

Enfants de la bonne fortune,
Firent bientôt crier cette troupe importune :
On ne pouvoit dormir en paix.
Si l'on eût cru leur murmure,
Elles auroient, par leurs tris,
Soulevé grands et petits
Contre l'œil de la nature¹.
Le soleil, à leur dire², alloit tout consumer ;
Il falloit promptement s'armer,
Et lever des troupes puissantes.
Aussitôt qu'il faisoit un pas,
Ambassades coassantes
Alloient dans tous les États :
A les ouïr, tout le monde,
Toute la machine ronde
Rouloit sur les intérêts
De quatre³ méchants marets⁴.
Cette plainte téméraire
Dure toujours ; et pourtant
Grenouilles doivent se taire,
Et ne murmurer pas tant :
Car si le soleil se pique⁵,
Il le leur fera sentir ;
La république aquatique
Pourroit bien s'en repentir⁶.

1. L'ŒIL DE LA NATURE. Sur cette expression, voy. p. 324, note 3.

2. A LEUR DIRE, selon leur dire. Locution analogue à celles-ci : à l'ordinaire, à proportion, à la façon de, etc. « Je n'en serai point cru à mon serment. » (MOLIÈRE, *G. Dandin*, II, VIII.) Cet emploi de *à* en ce sens est plus usité avec un verbe à l'infinitif :

La reine, à vous ouïr, n'a des yeux que pour vous.
(RACINE, *Alex.*, v. 227.)

3. QUATRE est ici un nombre indéterminé, c'est un terme de mépris.

4. MARETS. Cette forme ancienne du mot « marais » existait encore au dix-septième siècle. On dérive ce mot de l'ancien flamand *maerasch*; de là ces formes primitives, *maresc*, *marois*, *mares*, *mares*. « Marescage » et « maraischer » attestent également cette origine.

5. SE PIQUER. — « Entre amis, on ne va pas se piquer pour si peu de chose. » (MOLIÈRE.) — « Un malheur continué au jeu « pique et offense. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 521.)

Une fille, entre nous, qui perd son frère unique
Jusques au désespoir fort rarement se pique.
(L^{h.} *Mélie*, IV, xx.)

Et ce prince, piqué d'une juste colère...
(CORNÉILLE, *Nicom.*, I, v.)

6. S'EN REPENTIR. — « La Fontaine a été à l'allégorie du P. Commire se qu'elle avait de pompeux et de faux : il est plus simple, mais il n'est ni

XXV. — LA LIGUE DES RATS¹

Une souris craignoit un chat
 Qui dès longtemps la guettoit au passage.
 Que faire en cet état ? Elle, prudente et sage,
 Consulte son voisin : c'étoit un maître² rat,
 Dont la rateuse³ seigneurie
 S'étoit logée en bonne hôtellerie,
 Et qui cent fois s'étoit vanté, dit-on,
 De ne craindre ni chat, ni chatte,
 Ni coup de dent, ni coup de patte.
 « Dame souris, lui dit ce fanfaron,
 Ma foi ! quoi que je fasse,
 Seul, je ne puis chasser le chat qui vous menace :
 Mais assemblons⁴ tous les rats d'alentour,
 Je lui pourrai jouer d'un mauvais tour⁵. »
 La souris fait une humble révérence ;
 Et le rat court en diligence
 A l'office, qu'on nomme autrement la dépense,
 Où maints rats assemblés

piquant ni gracieux... Je dois remarquer qu'il n'a jamais profité à la fable de prendre pour inspiration la politique du moment. La pression politique est quelque chose de trop passager et de trop particulier pour donner à la fable le caractère général qu'elle doit avoir... La figure politique du monde change sans cesse ; la figure morale de l'homme est toujours la même. » (S.-M. GIRARDIN, T. II, p. 224-227.)

1. Cette fable, comme la précédente, paraît être une allusion à l'une des guerres que la Hollande provoqua contre Louis XIV ; elle fut sans doute composée à l'époque même des événements qui l'ont inspirée à l'auteur. « Elle ne se trouve pas dans le volume publié en 1694 par La Fontaine, ni dans l'édition de Paris en 1709 ; mais elle avait paru en décembre 1692, dans le *Mercurius galant*. On l'inséra en 1696 dans les *Œuvres posthumes*, dans l'édition des *Fables* faite à Londres en 1708, dans celle de Paris de 1726 et ensuite dans toutes les autres éditions. » (WALCKENAER.)

2. MAÎTRE. « Maître désigne quelque supériorité. Un ouvrier passe-maître, un maître-clerc, ou premier clerc, un maître marchand, qui a le droit d'ouvrir boutique, etc... » (Thévenoz.) — Il signifie ici un rat des plus considérables et des plus importants de sa nation.

3. RATEUSE. Terme forgé par La Fontaine.

4. ASSEMBLONS. Variante :

Mais, *assemblant* tous les rats d'alentour, etc.

c'est-à-dire « en assemblant ». Tour fréquent dans La Fontaine. Voy. p. 240, note 3, et p. 419, n. 6.

5. JOUER D'UN... TOUR, de même qu'on dit familièrement en *jouer d'une à quelqu'un*, en *jouer d'une bonne*. Cette locution, *jouer d'un tour* est analogue à celles-ci : « jouer de ruse, d'adresse, jouer des gobelets, jouer des pieds et des mains, jouer d'un instrument. » Dans toutes ces façons de parler, *de* a le sens de *par* ou de *avec*, et quant au datif, « à quelqu'un », il si-

Faisoient, aux frais de l'hôte¹, une entière bombance².

Il arrive, les sens troublés,

Et tous les poumons essoufflés.

« Qu'avez-vous donc ? lui dit un de ces rats ; parlez.

— En deux mots, répond-il, ce qui fait mon voyage³,

C'est qu'il faut promptement secourir la souris ;

Car Raminagrobis

Fait en tous lieux un étrange carnage.

Ce chat, le plus diable des chats,

S'il manque de souris, voudra manger des rats. »

Chacun dit : « Il⁴ est vrai. Sus ! sus⁵ ! courons aux armes. »

Quelques rates⁶, dit-on, répandirent des larmes.

N'importe, rien n'arrête un si noble projet :

Chacun se met en équipage⁷ ;

Chacun met dans son sac un morceau de fromage⁸ ;

gnifie « en s'adressant à quelqu'un », en le prenant pour objectif. — Notes qu'on peut se servir également de cette autre construction : « jouer un tour à quelqu'un. »

1. DE L'HÔTE, du maître de la maison, qui donnait l'hospitalité aux rats, et était ainsi devenu leur hôte, leur amphitryon.

2. BOMBANCE, dépense en luxe de table et en bonne chère. — *Entière*, complète, où rien ne manque.

3. CE QUI FAIT MON VOYAGE, ce qui cause mon voyage, ce qui en est le motif et l'occasion. La signification du verbe « faire », très étendue et très variée encore aujourd'hui, s'est cependant un peu restreinte. L'expression de La Fontaine, viv. et précise, était très conforme aux habitudes de son temps ; elle surprend un lecteur moderne. Nous disons très bien : « ce qui fait ma joie, ma peur, ma peine, mon tourment, etc. » ; peut-être ne dirions-nous plus : « ce qui fait mon voyage. »

Il fait toute ma gloire, il fait tous mes desirs,
 Ne devrait-il pas faire aussi tous mes plaisirs ?

(CORNEILLE, *Tite et Bér.*, I, 1.)

— « La mort de Mgr l'Archevêque d'Arles vous fait encore un accablement. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IX, 14.) — « Le mal de votre frère en me faisant une petite tribulation. » (Ld., VII, 104.) — « Cela fait de l'indignation et de la colère. » (Ld., VIII, 522.)

4. IL, cela. Voy. p. 157, 178, et 182, note 5.

5. SUS ! SUS ! Cet adverbe, qui sert d'interjection, vient du latin *sussum*, forme populaire de *sursum*, « dessus, en haut, debout ! » De là, « courir sus ».

Oui, sus donc ! Préparez vos jambes à bien faire.

(MOLÈRES, *l'Étourdi*, II, XIV.)

6. RATES. « Ce mot est dans le *Roman de la Rose*, au vers 14641 ; et dans le poème d'*Aïol* (treizième siècle), vers 8861 :

Tant es mangiet de soris et de rates...

Il est aussi dans Clément Marot (*Épître à Lyon Jamet*) :

Et pris fort ratz, rates et ratons.

L'Académie ne l'a pas adopté. » (Henri RÉGNIER, T. III, 354.)

7. EQUIPAGE. Voy. p. 185, note 10, et p. 315, note 8.

8. FROMAGE. Il est probable qu'il y a là une allusion directe aux Hollandais. Dans un virelai de 1672, La Fontaine les interpelle ainsi :

A vous marchands de fromage, etc

Chacun promet enfin de risquer le paquet¹.
 Ils alloient tous comme à la fête,
 L'esprit content, le cœur joyeux.
 Cependant le chat, plus fin qu'eux,
 Tenoit déjà la souris par la tête.
 Ils s'avancèrent à grands pas
 Pour secourir leur bonne amie :
 Mais le chat, qui n'en démord pas,
 Gronde, et marche au-devant de la troupe ennemie.
 A ce bruit, nos très prudents rais,
 Craignant mauvaise destinée,
 Font, sans pousser plus loin leur prétendu fracas²,
 Une retraite fortunée.
 Chaque rat rentre dans son trou ;
 Et si quelqu'un en sort, gare encor le matou.

XXVI. — DAPHNIS ET ALCIMADURE

IMITATION DE THÉOCRITE³A MADAME DE LA MÉSANGÈRE⁴

Aimable fille d'une mère
 A qui seule⁵ aujourd'hui mille cœurs font la cour,

1. RISQUER LE PAQUET, se lancer dans le péril. Locution proverbiale où *paquet* a le sens de *bagages*, *hardes*. Risquer le paquet dans une affaire, s'est s'y lancer corps et biens. — « Après mon expérience, je pouvais bien *hasarder* le paquet. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, II, 4.)

2. FRACAS. « Faire du fracas », c'est crier bien haut, se plaindre avec bruit et avec menace, attirer fortement l'attention par une sorte de soulèvement. » (LITTRE.)

3. Idylle 23. — Virgile, 2^e Eglogue. — Baif, *L'Amour vengeur*.

4. M^{me} de La Mésangère était la seconde fille de M^{me} de La Sablière. Mariée en 1678 à M. de La Mésangère, conseiller au Parlement de Normandie, elle était veuve lorsque cette pièce parut en 1685. Elle se remaria en 1690 au comte de Nocé. C'est cette dame que Fontenelle désigne sous le nom de la *Marquise* dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* publiés en 1686. Elle mourut en 1714. (WALCKENAER, *Hist. de La Fontaine*, T. I, p. 71.) — Sur M^{me} de La Sablière, voy. p. 429, n. 2.

5. SEULE. Ce vers, ou plutôt ce mot (*seule*) a fort exercé les commentateurs. Voici, selon nous, le sens de ce passage. D'abord, il est évident que *seule* se rapporte à M^{me} de La Sablière et non à sa fille. Il faut ensuite réunir *seule* et *aujourd'hui*, étroitement liés par le sens. Le poète veut dire qu'au moment où il écrit, la mère est seule à recevoir les hommages de l'amour, parce que sa fille n'accepte pour l'instant que ceux de l'amitié, à cause de son deuil récent. — Remarquez aussi cette opposition flatteuse entre « seule » et « mille cœurs » : faire sentir le contraste est évidemment dans la pensée du poète. — *Vous*, se rapporte à M^{me} de La Mésangère. — *Sans cœurs*, sans compter ceux, etc. — *Que vous garde*, etc. Elle n'a pas renoncé pour toujours à recevoir l'hommage des cœurs.

Sans ceux que l'amitié rend soigneux de vous plaire,
 Et quelques-uns encor que vous garde l'Amour,
 Je ne puis qu'en¹ cette préface
 Je ne partage entre elle et vous
 Un peu de cet encens qu'on recueille au Parnasse² ;
 Et que j'ai le secret³ de rendre exquis et doux.
 Je vous dirai donc.... Mais tout dire,
 Ce seroit trop ; il faut choisir,
 Ménageant ma voix et ma lyre,
 Qui bientôt vont manquer de force et de loisir⁴.
 Je louerai seulement un cœur plein de tendresse,
 Ces nobles sentiments, ces grâces, cet esprit :
 Vous n'auriez en cela ni maître ni maîtresse,
 Sans celle dont sur vous l'éloge rejaillit.
 Gardez d'environner ces roses
 De trop d'épines, si jamais
 L'Amour vous dit les mêmes choses⁵ :
 Il les dit mieux que je ne fais ;
 Aussi sait-il punir ceux qui ferment l'oreille
 A ses conseils. Vous l'allez voir.

Jadis une jeune merveille
 Méprisoit de ce dieu le souverain pouvoir ;
 On l'appeloit Alcimadure :
 Fier et farouche objet⁶, toujours courant aux bois,
 Toujours sautant aux⁷ prés, dansant sur la verdure,
 Et ne connoissant autres⁸ lois

1. JE NE PUIS QU'EN. Latinisme (*non possum quin*). Cette tournure a vieilli. — « *Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire.* » (MOLIÈRE, *L'Av.*, V, II.) — « *Vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison.* » (Id., *ibid.*, I, VII.) — « *Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise.* » (Id., *D. Juan*, III, II.)

Ce reproche, vraiment, ne peut qu'il ne m'étonne...
 Je ne puis, cher ami, qu'avec toi je ne rie.

(CORNÉILLE, *in Suivante*, II, VII ; IV, V.)

Je ne puis, cette fois, que je ne les excuse.

(BOILEAU, *Sat.*, X.)

2. PARNASSE, montagne de Phocide, séjour des Muses. — Comparez L. X, f. 1.

3. SECRET. Ce trait d'orgueil est une licence poétique et une imitation des poètes anciens. (Voy. Horace, *Odes*, L. III, *Epilogus*.)

4. DE LOISIR. La mort qui s'approche lui ravira et le temps et ses forces.

5. Comparez la fable première du livre IV, à M^{me} de Sévigné.

6. OBJET. Sur le sens de ce mot, voy. p. 390, note 4.

7. AUX, dans les. Voy. p. 87, note 3, et p. 91 et 162, n. 4 et 8.

8. AUTRES. Au dix-septième siècle la préposition *de* se supprimait souvent devant certains mots, verbes, substantifs et adjectifs, là où l'usage

Que son caprice ; au reste, égalant les plus belles,
 Et surpassant les plus cruelles ;
 N'ayant trait¹ qui ne plût, pas même en ses rigueurs :
 Quelle² l'eût-on trouvée au fort³ de ses faveurs !
 Le jeune et beau Daphnis, berger de noble race⁴,
 L'aima pour son malheur : jamais la moindre grâce
 Ni le moindre regard, le moindre mot enfin
 Ne lui fut accordé par ce cœur inhumain.
 Las de continuer une poursuite vaine,
 Il ne songea plus qu'à mourir.
 Le désespoir le fit courir
 A la porte de l'inhumaine.
 Hélas ! ce fut aux vents⁵ qu'il raconta sa peine ;
 On ne daigna⁶ lui faire ouvrir
 Cette maison fatale où, parmi ses compagnes,
 L'ingrate, pour le jour de sa nativité⁷,

moderne l'exprime toujours. — « N'avoir autre but dans ses amitiés et inimitiés que le bien public. » (RACINE, *Livres annotés.*) — « Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant. » (MOLÈRE, *Amphitr.*, II, 1.) — « Il n'est rien tel en ce monde que de se contenter. » (LOPE, *D. Juan*, I, II.) Cette suppression de la préposition *de* est ici une sorte de latinisme.

1. TRAIT, geste, action, parole.

2. QUELLE. Latinisme : « *qualem invenisses!* » — Cette tournure si vive, aujourd'hui abandonnée, s'employait très bien au dix-septième siècle :

Quelle fut sa réponse ! et quel devins-je, Arcas,
 Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas.
 (RACINE, *Iphig.*, I, 1.)

3. AU FORT. Ce mot exprime le plus haut degré d'une chose, au physique et au moral : le fort de la tempête, le fort de la colère.

Au fort de mon ennui.

(RACINE, *Alex.*, v. 1188.)

... Et vous donne au plus fort de vos adversités
 Le sceptre que j'attends et que vous méritez.
 (CORNILLE, *Méd.*)

4. DE NOBLE RACE, comme Pâris, Adonis ; comme Apollon lui-même.

Et formosus oves ad flumina pavit Adonis.
 (VIRGILE, *Egl.*, X, 18.)

5. AUX VENTS. Expression fréquente chez les poètes anciens :

Parlem aliquam, ventū, Divum referatis ad aures.
 (VIRGILE, *Egl.*, III, 78.)

— Voy. HORACE, L. I, Ode xxii, 4.

6. ON NE DAIGNA. Ellipse de la moitié de la négation. Voy. p. 202, note 2.

7. NATIVITÉ, naissance. Ne se dit plus qu'en style liturgique. — Saint-Arnaud l'emploie comme La Fontaine :

Que mes yeux sont contents
 De voir ces bois qui se trouvent
 A la nativité des temps.

Saint-Evremond, dit M. Walckenaer, s'en est aussi servi en ce sens :

Pour faire la solennité
 De sa vieille nativité.

Joignoit aux fleurs de sa beauté
 Les trésors des jardins, et des vertes campagnes.
 « J'espérois, cria-t-il, expirer à vos yeux ;
 Mais je vous suis trop odieux,
 Et ne m'étonne pas qu'ainsi que tout le reste
 Vous me refusiez même un plaisir si funeste.
 Mon père, après ma mort, et je l'en ai chargé,
 Doit mettre à vos pieds l'héritage
 Que votre cœur a négligé.
 Je veux que l'on y joigne aussi le pâturage,
 Tous mes troupeaux, avec mon chien ;
 Et que du reste de mon bien
 Mes compagnons fondent un temple
 Où votre image se contemple,
 Renouvelant¹ de fleurs l'autel à tout moment.
 J'aurai près de ce temple un simple monument.
 On gravera sur la bordure :
 « Daphnis mourut d'amour. Passant, arrête-toi,
 » Pleure, et dis : Celui-ci succomba sous la loi
 » De la cruelle Alcimadure. »

A ces mots, par la Parque il se sentit atteint :
 Il auroit poursuivi ; la douleur le prévint.
 Son ingrate sortit triomphante et parée.
 On voulut, mais en vain, l'arrêter un moment
 Pour donner quelques pleurs au sort de son amant :
 Elle insulta toujours au fils de Cythérée,
 Menant dès ce soir même, au mépris de ses lois,
 Ses compagnes danser autour de sa statue.
 Le dieu tomba sur elle, et l'accabla du poids.

Une voix sortit de la nue ;
 Echo redit ces mots dans les airs épanus² :
 « Que tout³ aime à présent : l'insensible n'est plus. »
 Cependant de Daphnis l'ombre au Styx descendue

1. RENOUELANANT se rapporte à « compagnons » ; dans les textes du dix-septième siècle il est écrit *renouvelants*. — « Renouveler l'autel de fleurs », expression latine qui forme une excellente expression française. On employait souvent, alors, à l'exemple du moyen âge, le verbe *renouveler* au sens neutre avec un régime indirect, comme ici : « M^{me} de Richelieu *renouvelle de jambes*. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VI, 138.) — « Il faut que les Français et les amis du roi *renouvellent* de zèle et de courage. » (M^{me} DE MAINTENON, *Lett.*, sept. 1708.)

2. EPANDUS, répandus, dispersés. Voy. p. 371, note 4.

3. TOUT. Sur cet emploi du neutre, voy. p. 521, note 6.

Frémit et s'étonna¹ la voyant accourir.
 Tout l'Erèbe² entendit cette belle homicide
 S'excuser au³ berger, qui ne daigna l'ouïr
 Non plus qu'Ajax⁴ Ulysse, et Didon⁵ son perfide.

XXVII. — LE JUGE ARBITRE, L'HOSPITALIER
 ET LE SOLITAIRE⁶

Trois saints, également jaloux de⁷ leur salut,
 Portés d'un même esprit⁸, tendoient à même but.

1. S'ÉTONNA, fut frappé de stupeur. — Sur la force de ce verbe, au dix-septième siècle, voy. p. 351, note 4. — *La voyant*, en la voyant. Emploi fréquent du participe présent au lieu du gérondif, dans les écrivains classiques. Voy. p. 419, note 6.

2. ERÈBE, l'un des synonymes de l'enfer chez les anciens. Ce mot signifie obscurité, lieu sombre. — Souvenir de l'épisode d'Orphée aux Enfers, dans Virgile.

At cantu commotæ Erebi de sedibus imis
 Umbrae ibant tenues, etc.

(Géorg., IV, 471.)

3. S'EXCUSER AU. « S'excuser à quelqu'un (*ad aliquem*), c'est-à-dire en s'adressant à quelqu'un », ne se dit plus aujourd'hui; mais cette expression concise, inspirée du latin, était d'autant plus logique qu'elle équivalait à « offrir des excuses à quelqu'un. » Nous l'avons remplacée par « s'excuser auprès de quelqu'un ». — « Elle cherche de mauvaises raisons pour s'excuser à elle-même. » (RACINE, *Livres annotés*.) — « J'ai cherché des raisons pour excuser à ma tendresse le relâchement d'amitié qu'elle voyait en vous. » (MOLIÈRE, *D. Juan*, I, III.)

Tu veux que je te prie
 Et qu'ainsi mon pouvoir t'excuse à la patrie.

(CORNÉILLE, *Hor.*, II, v.)

— Voy. plus haut : « Va s'excuser à son mari. » (L. VII, f. 10.)

4. AJAX. « Deux silences cités comme sublimes, l'un dans l'*Odyssee*, l'autre dans l'*Énéide*. » (CHAMFORT.) Quand Ulysse, descendu aux Enfers, évoque les morts, l'ombre d'Ajax, son ennemi, refuse de l'entendre et s'enfuit. Voy. Homère, *Odys.*, XI, 563.

5. DIDON. Enée apercevant l'ombre de Didon, qu'il a délaissée, veut lui parler. Celle-ci tient ses regards immobiles et fixés à terre :

Ille solo fixos oculos aversa tenebat.

(*Énéide*, VI, 469.)

6. ARNAULD D'ANDILLY, *Vies des saints Pères du désert* (1653), T. II, p. 496.

7. JALOUX DE, très attaché à, désirant vivement. — Sens très fréquent de cette expression dans le français classique :

Dien même, disent-ils, s'est retiré de nous :
 De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux...

(RACINE, *Ath.*, I, 1.)

Ne craignez rien : mon cœur, de votre honneur jaloux,
 Ne fera point rougir un père tel que vous.

(Ld., *Iphig.*, IV, iv.)

8. PORTÉS D'UN MÊME ESPRIT, poussés, dirigés par une même intention. A cette expression comparez celle-ci :

L'eux, porté d'un même dessein.

(L. VIII, f. 10.)

— Voy. p. 349, note 2.

Ils s'y prirent tous trois par des routes diverses :
 Tous chemins vont à Rome¹; ainsi nos concurrents²
 Crurent pouvoir choisir des sentiers différents.
 L'un, touché des soucis, des longueurs, des traverses,
 Qu'en apanage³ on voit aux procès attachés,
 S'offrit de⁴ les juger sans récompense aucune,
 Peu soigneux d'établir ici-bas sa fortune.
 Depuis qu'il est des lois, l'homme, pour ses péchés,
 Se condamne à plaider la moitié de sa vie :
 La moitié! les trois quarts, et bien souvent le tout.
 Le conciliateur crut qu'il viendrait à bout
 De guérir cette folle et détestable envie.
 Le second de nos saints choisit les hôpitaux.
 Je le loue; et le soin de soulager ces maux
 Est une charité que je préfère aux autres.
 Les malades d'alors, étant tels que les nôtres⁵,
 Donnoient de l'exercice au pauvre hospitalier⁶;
 Chagrins, impatient, et se plaignant sans cesse :
 « Il a pour tels et tels un soin particulier,
 » Ce sont ses amis; il nous laisse. »
 Ces plaintes n'étoient rien au prix⁷ de l'embaras
 Où se trouva réduit l'appointeur⁸ de débats :
 Aucun n'étoit content; la sentence arbitrale

1. A ROME. « C'est un vieux proverbe qui devient ici plaisant, appliqué à la canonisation. » (CHAMFORT.)

2. CONCURRENTS, non pas rivaux, mais « courant ensemble » (*concurrentes*) au même but par des chemins différents et convergents. Ce substantif français est pris au sens du participe latin.

3. APANAGE. Au propre, ce mot désigne les terres que les souverains donnoient à leurs frères, et qui étoient réversibles à la couronne, faute d'enfants mâles; au figuré, il est synonyme de *suite*, *dépendance*. « Les infirmités sont des apanages de la vieillesse. »

4. S'OFFRIT DE. On disoit alors s'offrir à et s'offrir de avec un verbe. L'emploi de la préposition de avec le verbe réfléchi étoit sans doute suggéré par l'expression courante : « offrir de. »

Je m'offre à vous venger.

(RACINE, *Est.*, v. 1356.)

— « Je m'offre d'être son secrétaire. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, VIII, 231.) — *Il s'offre* présentement de venir solliciter... (Ld., IV, 423.)

5. TELS QUE LES NÔTRES. « Manière bien plaisante d'expliquer pourquoi les malades d'alors étoient insupportables. Le ton de satire appartient absolument à La Fontaine. » (CHAMFORT.)

6. HOSPITALIER. On appeloit « religieux hospitaliers, ou simplement « hospitaliers » certains ordres militaires institués pour recevoir les pèlerins. De là, l'emploi de cet adjectif avec le sens d'un substantif. — *Exercice*, peine, fatigue.

7. AU PRIX, en comparaison de. Voy. p. 174, note 10.

8. L'APPOINTEUR, celui qui accommode. « *Appointer* signifioit primitivement *accommoder*, terminer à l'amiable. » (TRAVOUX.) — Ce mot n'a pas été adopté par l'Académie.

A nul des deux¹ ne convenoit :

Jamais le juge ne tenoit

A leur gré la balance égale².

De semblables discours rebutoient l'appointeur ;

Il court aux hôpitaux, va voir leur directeur.

Tous deux ne recueillant que plainte et que murmure,

Affligés, et contraints de quitter ces emplois,

Vont confier leur peine au silence des bois.

Là, sous d'après³ rochers, près d'une source pure,

Lieu respecté des vents, ignoré du soleil,

Ils trouvent l'autre saint, lui demandent conseil.

« Il faut, dit leur ami, le prendre de soi-même⁴.

Qui, mieux que vous, sait vos besoins ?

Apprendre à se connoître⁵ est le premier des soins

Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.

Vous êtes-vous connus dans le monde habité ?

L'on ne le peut⁶ qu'aux lieux pleins de tranquillité :

Chercher ailleurs ce bien est une erreur extrême.

Troublez l'eau : vous y voyez-vous ?

Agitez celle-ci. — Comment nous verrions-nous ?

La vase est un épais nuage

Qu'aux effets du cristal⁷ nous venons d'opposer.

— Mes frères, dit le saint, laissez-la reposer,

Vous verrez alors votre image.

Pour vous mieux contempler, demeurez au désert. »

Ainsi parla le solitaire.

Il fut cru ; l'on suivit ce conseil salutaire.

Ce n'est pas qu'un emploi ne doive être souffert.

Puisqu'on plaide et qu'on meurt, et qu'on devient malade,

1. DES DEUX, des deux plaideurs, des deux parties.

2. EGALE. On sait qu'on représente la Justice une balance à la main, comme symbole d'équité.

3. APRES, escarpés, durs à graver (*aspera saxa*).

4. DE SOI-MÊME. « C'est là un des meilleurs conseils que le sage pût donner, et je voudrais que La Fontaine eût composé un ou deux apologues pour en faire sentir l'importance. » (CHAMFORT.) — Rapprocher des vers de La Fontaine cette réflexion de Vanvenargues : « On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil. »

5. SE CONNOITRE. C'était l'inscription du temple de Delphes : Γνωθι σεαυτόν, nosce te ipsum, et la maxime de Socrate.

6. L'ON NE LE PEUT. Sur cet emploi de l'on au lieu de on, voy. p. 115, note 4.

7. DU CRISTAL, de l'eau.

Dans le cristal d'une fontaine,
Un cerf se mirant autrefois...
(L. VI, l. 2.)

Il faut des médecins, il faut des avocats ;

Ces secours, grâce à Dieu, ne nous manqueront pas :

Les honneurs et le gain, tout me le persuade¹.

Cependant on s'oublie² en ces communs besoins.

O vous, dont le public emporte tous les soins,

Magistrats, princes, et ministres,

Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,

Que le malheur abat, que le bonheur corrompt³,

Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne⁴.

Si quelque bon moment⁵ à ces pensers⁶ vous donne,

Quelque flatteur vous interrompt.

Cette leçon sera la fin de ces ouvrages :

Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir !

Je la présente aux rois, je la propose aux sages :

Par où⁷ saurois-je mieux finir⁸ ?

1. ME LE PERSUADE. « La Fontaine a senti l'objection prise du tort que l'on ferait à la société si le goût de la retraite devenait trop général. Il nie que cela puisse arriver (vu l'ambition humaine) et il revient de nouveau au plaisir de prêcher l'amour de la retraite. » (CHAMFORT.)

2. ON S'OUBLIE ; on oublie de s'étudier, de se connaître, de songer à son âme.

3. CORROMPT. « Quelle force de sens dans ces vers, et surtout dans le vers admirable qui suit ! » (CHAMFORT.)

4. VOUS NE VOYEZ PERSONNE. Vous n'apercevez que des visages, vous ne connaissez pas les cœurs.

5. BON MOMENT, moment de sagesse.

6. PENSERS. « L'usage a préféré *pensée* à *penser*, qui était un si beau mot, et dont les vers se trouvent si bien. » (LA BROUYÈRE, *De quelques usages.*)

Je tremble au seul penser du coup qui le menace.

(RACINE, *Andromaque*, v. 1405.)

— Sur ce mot, voy. p. 147, note 1.

7. PAR OÙ, par quoi, comment. Emploi très fréquent de cette locution. On sait d'ailleurs combien étaient nombreuses et variées les acceptions que l'usage avait données à l'adverbe où pour remplacer les pronoms relatifs.

Sans l'offre de ton cœur, par où peux-tu me plaire ?

(RACINE, *Bajazet*, v. 1525.)

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauré.

Et par où l'un écrit un autre est conservé.

(CORNÉILLE, *Cinna*, II, 1.)

Voit-on, dans les horreurs d'une telle pensée,

Par où jamais se consoler

Du coup dont on est menacé ?

(MOLÈRE, *Amphitryon*, I, III.)

8. FINIR. « On pourrait finir par un apologue plus parfait, mais non pas de meilleurs vers. » (CHAMFORT.)

PHILÉMON ET BAUCIS¹

SUJET TIRÉ DES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE²

A MOR LE DUC DE VENDÔME³

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille
Des soucis dévorants c'est l'éternel asile;
Véritables vautours que le fils de Japet
Représente⁴, enchaîné sur son triste sommet.
L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste.
Le sage y vit en paix, et méprise le reste :
Content de ses douceurs⁵, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la Fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne⁶ :
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.
Philémon et Baucis nous en⁷ offrent l'exemple :

1. Publié en 1685, avec plusieurs fables du livre XII dans le *Recueil des ouvrages des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*. La Fontaine avait soixante-quatre ans.

2. Voy. *Métamorphoses*, L. VIII, v. 614. N° XI de notre édition. (Librairie classique Bolin frères.)

3. Arrière-petit-fils de Henri IV et l'un des meilleurs généraux de la fin du règne de Louis XIV. C'était un des protecteurs de La Fontaine. Né en 1654, il mourut en 1712. Voy. p. 16, *Vie de La Fontaine*.

4. REPRÉSENTE, dont il nous offre une image. Prométhée, fils de Japet, ayant dérobé le feu du ciel et communiqué ce secret aux hommes, fut enchaîné par ordre de Jupiter à un rocher du Caucase, où un vautour lui jàvorait éternellement le foie. — Son supplice, dit La Fontaine, est une image de celui que causent les soucis.

5. DE SES DOUCEURS, des douceurs ou des plaisirs de l'humble toit. — Ce mot « douceur », au singulier et au pluriel, s'employait fréquemment dans la langue classique, avec le sens de plaisir, agrément.

Quel surcroît de vengeance et de douceur nouvelle!
(RACINE, *Bay.*, IV, v.)

Saintes douceurs du ciel, adorables idées...
(CORNEILLE, *Polyeucte*, IV, n.)

6. DONNE. On lit la même réflexion, ou la même vérité dans une lettre de Voiture : « Sans mentir, Monsieur, la fortune est une grande trompeuse, et pour l'ordinaire elle nous vend bien chèrement les choses qu'elle semble nous donner. » (L. 123, *au comte de Guiche*.)

7. EN, de cela, de cette chose. Ce pronom relatif se rapporte souvent à une idée tout entière, précédemment exprimée. Voy. p. 240, note 1.

PHILÉMON ET BAUCIS.

679

Tous deux virent changer leur cabane en un temple.
Hyménée et l'Amour, par des désirs constants,
Avoient uni leurs cœurs dès leur plus doux printemps¹.
Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme;
Clothon² prenoit plaisir à filer³ cette trame.
Ils surent cultiver, sans se voir⁴ assistés,
Leur enclos et leur champ par⁵ deux fois vingt étés.
Eux seuls ils composoient toute leur république⁶ :
Heureux de ne devoir à pas un domestique
Le plaisir ou le gré⁷ des soins qu'ils se rendoient !
Tout vieillit : sur leur front les rides s'étendoient ;
L'amitié modéra leurs feux sans les détruire,
Et par des traits d'amour sut encor se produire.
Ils habitoient un bourg plein de gens dont le cœur
Joignoit aux duretés un sentiment moqueur.
Jupiter résolut d'abolir cette engeance⁸.
Il part avec son fils, le dieu de l'éloquence⁹ ;

1. PRINTEMPS. — Ovide :

Sed pia Baucis anus, parillique etata Philemon,
Illa sicut annis juncti juvenilibus, illa
Consuenera casa.
(*Mét.*, VIII, 632.)

Selon Ovide, Baucis et Philémon habitaient un bourg de Phrygie.
2. CLOTHON. C'était celle des trois Parques qui, suivant Hésiode, était chargée d'ourdir le fil de la vie des hommes.

3. FILER. Comparez à cette expression :

La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie.
(*L.*, XI, l. 4.)

4. SE VOIR, sans en être réduits à se faire assister. — Périphrase assez usitée dans la langue poétique du dix-septième siècle :

Sans ce titre funeste il se vit immoler.
(RACINE, *Mithrid.*, I, m.)

Junie environnée
S'est vue en ce palais indigne ment traité.
(*Id.*, *Brit.*, I, m.)

5. PAR. Au moyen âge, cette préposition, venant du latin *per*, était quelquefois synonyme de *pendant* : « Ensi dura li assaut par cinq jors. » — « Ainsi dura l'assaut pendant cinq jours. » (VILLERHARDUIN.) — Voy. Clédat, p. 239, § 261.

6. RÉPUBLIQUE, état, cité (*civitas, res publica*). — Voy. p. 330, note 2. — Ovide :

Tota domus duo sunt; sem parentum juvenctae.
(*Ibid.*, 638.)

7. GRÉ, reconnaissance, gratitude. Voy. p. 96, note 4.

8. ENGEANCE. Mot toujours pris en mauvaise part. Voy. p. 178, note 3. — *Abolir* vient du latin *abolere*, qui s'appliquait aux personnes et aux choses. *Abolir* s'emploie plus ordinairement en parlant des choses. Ce terme est d'ailleurs poétique et d'une grande énergie. Il signifie détruire jusqu'à la dernière trace, anéantir.

9. L'ÉLOQUENCE. Mercure, messager ordinaire du maître des dieux.

Tous deux en pèlerins¹ vont visiter ces lieux.
 Mille logis y sont, un seul ne² s'ouvre aux dieux.
 Prêts enfin à³ quitter un séjour si profane,
 Ils virent à l'écart une étroite cabane,
 Demeure hospitalière, humble et chaste maison⁴.
 Mercure frappe : on ouvre. Aussitôt Philémon
 Vient au-devant des dieux, et leur tient ce langage :
 « Vous me semblez tous deux fatigués du voyage,
 Reposez-vous. Usez du peu que nous avons ;
 L'aide des dieux a fait que nous le conservons :
 Usez-en. Saluez ces pénates d'argile :
 Jamais le ciel ne fut aux humains si facile,
 Que quand Jupiter même étoit de simple bois⁵ ;
 Depuis qu'on l'a fait d'or, il est sourd à nos voix.
 Baucis, ne tardez point, faites tiédir cette onde⁶ :
 Encor que⁷ le pouvoir au désir ne réponde,
 Nos hôtes agréeront les soins qui leur sont dus. »
 Quelques restes de feu sous la cendre épandus⁸
 D'un souffle haletant par Baucis s'allumèrent ;
 Des branches de bois sec aussitôt s'enflammèrent.

1. PÈLERINS. Ce mot vient du latin *peregrinus* qui signifie *voyager, étranger*. Il s'entend particulièrement des voyages de dévotion.

2. UN SEUL NE. L'omission de *pas* est assez fréquente dans les vers d'un style simple et familier :

Non, je ne veux du tout vous voir ni vous entendre.
 (MOLIÈRE, *A.*, II, VI.)

3. PRÊTS A, sur le point de. Les distinctions modernes entre *prêt de prêt à, prêt de, n'existaient pas au dix-septième siècle*. On disait *prêt à* et *prêt de* pour signifier « sur le point de ». — Voy. p. 167, n. 1, et p. 209, n. 5.

4. MAISON. — Ovide :

Mille domos adiere, locum requiemque petentes :
 Mille domos clausere seræ : tamen una recepit,
 Parva quidem, stipulis et canna tecta palustri.
 (Ibid., 628.)

5. BOIS. Réflexion fréquente dans Sénèque le philosophe et dans les auteurs de son siècle : « Fictilibus diis crevit hoc imperium. »

6. ONDE. — Ovide :

Jude foco tepidum cinerem dimovit, et ignes
 Excitat hesternos, ... parvoque admovit aheno.
 (Ibid., 641.)

7. ENCOR QUE, quoique. Voy. p. 63, n. 2. — Sur l'ellipse de *pas*, voy. p. 202, n. 2.

8. EPANDUS, dispersés. Voy. p. 371, note 4. — *Par Baucis*, grâce à Baucis. En latin, *per Baucim*. — Ce tour, imité du latin, est fréquent au dix-septième siècle :

Par vous aurait péri le monstre de la Crète.
 (RACINE, *Phèdre*, II, v.)

Par moi seul éloigné de l'hymen d'Octavio.
 (Ibid., *Brit.*, I, l.)

L'onde tiède¹, on lava les pieds des voyageurs.
 Philémon les pria d'excuser ces longueurs :
 Et, pour tromper l'ennui d'une attente importune,
 Il entretint les dieux, non point sur² la fortune,
 Sur ses jeux, sur la pompe et la grandeur des rois,
 Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois
 Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.
 Cependant par Baucis le festin se prépare.
 La table où l'on servit le champêtre repas
 Fut d'ais³ non façonnés à l'aide du compas :
 Encore assure-t-on, si l'histoire en est crue,
 Qu'en un de ses supports le temps l'avoit rompue.
 Baucis en égala⁴ les appuis chancelants
 Du débris⁵ d'un vieux vase, autre injure⁶ des ans⁷.
 Un tapis tout usé couvrit deux escabelles⁸ :
 Il ne servoit pourtant qu'aux fêtes solennelles.
 Le linge orné de fleurs fut couvert, pour tous mets,
 D'un peu de lait, de fruits, et des dons de Cérès.
 Les divins voyageurs, altérés de⁹ leur course,

1. TIÈDE. Sorte d'ablatif absolu, à la manière des Latins : dès que l'onde fut tiède, l'onde une fois devenue tiède. — Voy. p. 139, n. 1, et p. 192, n. 5.
 2. SUR. En latin *de*, ou *super*, au sujet de, touchant, etc., comme dans ce vers de Virgile :

Multa super Priamo rogitanis, super Hectore multa.
 (Énéide, I, 760.)

On dit *parler sur*, et non *entretenir sur*.

3. AIS, planche, support en bois (du latin *assis*).

4. EN ÉGALA. Nous dirions aujourd'hui « *égalisa* ». Le français classique se servait d'« *égaler* », dans tous les sens, au sens physique comme au sens moral. La Fontaine parle la langue de son temps. — « La mort nous *égale* tous. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IX, 583.) — « Ne me dites plus que la délicatesse de votre poitrine *égale* nos âges. » (Ibid., VI, 223.)

5. DU DÉBRIS, par le débris, avec le débris. C'est l'ablatif latin. — Voy. p. 140, n. 6, et p. 164, n. 6. — *Débris*. Sur ce mot, voy. p. 483, n. 3.

6. AUTRE INJURE. Tour elliptique, très propre à la poésie : « autre effet, autre témoin, de l'injure des ans. » — « Une amitié si bien conditionnée ne craint point *les injures* du temps. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, X, 260.)

7. ANS. — Ovide :

... Mensæ sed erat pes tertius impar :
 Testa parem fecit. (Ibid., 660.)

8. ESCABELLES, petite sièges de bois carrés sans bras ni dossier dont on se servait autrefois pour s'asseoir à table. On dit aussi « un escabeau » (en latin *scabellum*). — Ovide :

Membra senexposito jussit relevare sedili ;
 Quo superinjecit textum rade sedula Baucis.
 (Ibid., 639.)

9. DE LEUR COURSE, par suite de, par l'effet de leur course. On dit en latin classique : *de via fessum*, fatigué du voyage. — *Course*, marche rapide.

La reine, dont un course a devancé les pas.
 (RACINE, *Phèdre*, I, IV.)

Méloient au vin grossier le cristal¹ d'une source
 Plus le vase versoit, moins il s'alloit vidant².
 Philémon reconnut ce miracle évident;
 Baucis n'en fit pas moins : tous deux s'agenouillèrent;
 A ce signe d'abord³ leurs yeux se dessillèrent.
 Jupiter leur parut avec ces noirs sourcis⁴
 Qui font trembler les cieus sur leurs pôles assis.
 « Grand Dieu, dit Philémon, excusez notre faute :
 Quels humains auroient cru recevoir un tel hôte?
 Ces mets, nous l'avouons, sont peu délicieux⁵ :
 Mais, quand nous serions rois, que donner à des dieux ?
 C'est le cœur qui fait tout⁶ : que la terre et que l'onde
 Apprêtent un repas pour les maîtres du monde :
 Ils lui préféreront les seuls présents du cœur. »
 Baucis sort à ces mots pour réparer l'erreur.
 Dans le verger couroit une perdrix⁷ privée,
 Et par de tendres soins dès l'enfance élevée ;
 Elle en veut faire un mets, et la poursuit en vain :
 La volatile⁸ échappe à sa tremblante main ;
 Entre les pieds des dieux elle cherche un asile.
 Ce recours⁹ à l'oiseau ne fut pas inutile :

1. LE CRISTAL. La Fontaine emploie souvent cette expression métaphorique, qui n'était pas alors aussi banale, aussi usée et surannée qu'elle l'est aujourd'hui. — Voy. p. 576, note 7.

2. S'ALLOIT VIDANT. Nous avons remarqué très souvent que dans ces sortes de phrases le pronom personnel, chez les écrivains du dix-septième siècle, se place avant le premier verbe, et non avant le second. Voy. p. 84 et 89, n. 2 et 5.

3. D'ABORD, aussitôt. Seus fréquent de ce mot dans les écrivains classiques. — Voy. p. 211, note 6.

4. SOURCIS, pour *sourcils*. — *Assis*. Belle imitation de ces vers d'Horace :

Reges in ipsos imperium est Jovis
 Cuncta supercilio moventis.
 (L. III, Od. 1, 8.)

5. DÉLICIEUX. — Ovide :

Interea, quoties haustum cratera repleri
 Sponte sua, par seque vidant succrescere vina,
 Attoniti novitate pavent, manibusque supinis
 Concepiant Baucisque preces timidusque Philémon,
 Et veniam dapibus nullisque paratibus orant.
 (Ibid., 679.)

6. QUI FAIT TOUT. Comparez ce mot à celui-ci :

A qui donner le prix ? Au cœur, si l'on m'en croit.
 (L. XII, f. 18.)

7. PERDRIX. Dans le récit d'Ovide, c'est une oie. La Fontaine a rejeté l'oie comme trop peu poétique en français. — *Privée*, apprivoisée.

8. LA VOLATILE. C'est ici le terme propre, *volatile* désignant les petites espèces d'oiseaux bonnes à manger. Voy. p. 398, note 3.

9. RECOURS, c'est le terme propre ; comme *intercède*, dans le vers sui-

Jupiter intercède¹. Et déjà les vallons
 Voyoient l'ombre en croissant tomber du haut des monts.
 Les dieux sortent enfin, et font sortir leurs hôtes.
 « De ce bourg, dit Jupin², je veux punir les fautes :
 Suivez-nous³. Toi, Mercure, appelle les vapeurs.
 O gens durs ! vous n'ouvrez vos logis ni⁴ vos cœurs ! »
 Il dit : et les autans⁵ troublent déjà la plaine.
 Nos deux époux suivoient, ne marchant qu'avec peine ;
 Un appui de roseau soulageoit leurs vieux ans :
 Moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtants⁷,
 Sur un mont assez proche enfin ils arrivèrent.
 A leurs pieds aussitôt cent nuages crevèrent.
 Des ministres du dieu les escadrons⁸ flottants
 Entraînèrent ; sans choix⁹, animaux, habitants,
 Arbres, maisons, vergers, toute cette demeure¹⁰ ;
 Sans vestiges du bourg, tout disparut sur l'heure.
 Les vieillards déploroient ces sévères¹¹ destins.
 Les animaux périr ! car encor les humains,

vant. On dit : « Un recours en grâce, un recours en cassation. » *Intercéder*, c'est se mettre en travers de la menace du châtement et de la mort.

1. INTERCÈDE. — Ovide :

Unicus anser erat, minime custodia vilis,
 Quem Dis hospitibus domini mactare parabant :
 Ille celer penna tardos etate fatigat,
 Eludique diu : tandemque est visus ad ipsos
 Confugisse Deos. Superi vetuere necari.
 (Ibid., 684.)

2. MONTS. — Virgile :

Majoresque cadunt altis de montibus umbra
 (Eglog., I, 83.)

3. JUPIN, synonyme de Jupiter dans le style familier. Voy. p. 84, n. 8.

4. SUIVEZ-NOUS. — Ovide :

Dique sumans : meritisque luet vicina pœnas
 Impie, dixerunt. Vobis immunitibus hujus
 Esse mali dabitur : modo vestra relinquite tecta,
 Ac nostros comitate gradus, et in ardua montis
 Ite simul.
 (Ibid., 689.)

5. VOS LOGIS NI, etc. Demi-ellipse de la négation, permise en poésie, dans le style familier. La Fontaine en offre d'assez fréquents exemples. — Voy. p. 231, note 1.

6. AUTANS, vents orageux du midi. Expression propre à la poésie. — *Troublent*. C'est le *miscet* des Latins.

7. SE HÂTANTS. Sur cet accord du participe présent, voy. p. 81, note 5.

8. ESCADRONS FLOTTANTS, les eaux, les torrents : *aguram agmina*. L'épithète « flottants » nous semble ici préciser le sens vague d'« escadrons ».

9. SANS CHOIX, *passim*, *promiscue*.

10. DEMEURER. Ce mot aujourd'hui ne désigne qu'une seule habitation, et ne s'emploie plus avec le sens collectif de séjour, lieu, endroit habité, ville ou village. Ici, il correspond au latin *sedes*.

11. SÉVÈRES. Epithète souvent employée en latin et dans le français clas-

Tous avoient dû¹ tomber sous les célestes armes :
 Baucis en répandit en secret quelques larmes.
 Cependant l'humble toit devient temple, et ses murs
 Changent leur frêle enduit aux² marbres les plus durs.
 De pilastres massifs les cloisons revêtues³
 En moins de deux instants s'élèvent jusqu'aux nues.
 Le chaume devient or, tout brille en ce pourpris⁴ :
 Tous ces événements sont peints sur le lambris⁵.
 Loin, bien loin les tableaux de Zeuxis et d'Apelle⁶ !
 Ceux-ci furent tracés d'une main immortelle.
 Nos deux époux, surpris, étonnés⁷, confondus,
 Se crurent, par miracle, en l'Olympe rendus⁸.
 « Vous comblez, dirent-ils, vos moindres créatures :
 Aurions-nous bien le cœur et les mains assez pures

rique avec un sens plus énergique que celui qu'elle paraît exprimer. Iphigénie dit de l'oracle qui la condamne à mourir :

Ni qu'en me l'arrachant un sédre destin
 Si près de ma naissance en eût marqué la fin.
 (RACINE, *Iph.*, IV, iv.)

1. AVOIENT DU, avaient mérité de tomber, etc.

2. AUX. C'est encore là une tournure latine conservée par les poètes français. Les Latins, dans ces constructions, mettaient l'ablatif, qui est ici traduit par *aux*, avec le sens de « en les, pour les » :

Choniam pingui glandem mustavit arista.
 (VIRGILE, *Georg.*, I, 8.)

Peut-être avant la nuit l'heureuse Hérénice
 Change le nom de reine au nom d'impératrice.
 (RACINE, *Bér.*, I, m.)

3. REVÊTUES. Expression juste, car les pilastres ne sont pas détachés des cloisons, mais y sont adhérents, y font saillie et servent d'ornements.

4. CE POURPRIS, cette enceinte. Vieux mot qui vient de l'ancien verbe *porprendre* ou *pourprendre* (*pro-prendere*), dont le participe était *porprins*, *porpris* (*pro-prensus*), c'est-à-dire « lieu occupé par une habitation quelconque, église, château, palais ou maison ; emplacement marqué par des limites fixes et déterminées. »

5. LE LAMBRIS. « On appelle *lambris* le plafond peint et orné d'un salon ou d'une pièce de réception. Ce mot désigne aussi les ornements en menuiserie ou en bois peint qui recouvrent les murs jusqu'à une certaine hauteur. Les chapelles, dans les églises, ont des *lambris* ornés de tableaux. » (TRÉVOUX.)

6. APHELLE. Zeuxis et Apelle sont des peintres grecs très célèbres. Zeuxis, né à Héraclée dans la Grande-Grèce, vécut de 475 à 400 av. J.-C. — Apelle, né dans l'île de Cos, florissait vers 322 av. J.-C. Alexandre voulut que lui seul fit son portrait.

7. ÉTONNÉS est beaucoup plus énergique que *surpris*. Il indique que la surprise est mêlée d'effroi, et se rapproche beaucoup d'*épouvanté*. (En latin, *attonitus*.) — Voy. p. 185, n. 9.

8. RENDUS, transportés :

Sans reculer plus loin l'effet de ma parole,
 Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole.
 (RACINE, *Mithrid.*, III, L)

Pour présider ici sur¹ les honneurs divins²,
 Et prêtres vous offrir les vœux des pèlerins ? »
 Jupiter exauça leur prière innocente :
 « Hélas ! dit Philémon, si votre main puissante
 Vouloit favoriser jusqu'au bout deux mortels,
 Ensemble nous mourrions en servant vos autels.
 Clothon feroit d'un coup ce double sacrifice ;
 D'autres mains nous rendroient un vain et triste office
 Je ne pleurerois point celle-ci, ni ses yeux
 Ne troubleraient non plus de leurs larmes ces lieux. »
 Jupiter à ce vœu fut encor favorable³.
 Mais oserai-je dire un fait presque incroyable ?
 Un jour qu'assis tous deux dans le sacré parvis⁴
 Ils contoient cette histoire aux pèlerins ravis,
 La troupe à l'entour⁵ d'eux debout prêteit l'oreille ;

1. SUR. Avec *présider*, on met *à*. Cependant le dix-septième siècle employait quelquefois *sur*, parce que *présider* indique la préséance et l'antériorité qu'on a *sur* quelqu'un ou quelque chose. — « Il faut que la bienséance *préside* sur toutes nos vertus. » (Abbé DE BELLEGARDE, mort en 1734.)

Voyez ce qu'est Valens, voyez ce qu'est Placide ;
 Voyez sur quels Etats l'un et l'autre *préside*.
 (CORNEILLE, *Théod.*, II, n.)

Je vois deux surveillants, ses maîtres et les miens,
Présider l'un et l'autre à tous nos entretiens.
 (RACINE, *Brit.*, I, 1.)

2. HONNEURS DIVINS, honneurs rendus aux dieux. « Présider sur les honneurs divins » signifie : avoir la préséance, la haute direction des honneurs, des hommages, du culte rendus aux dieux.

3. FAVORABLE. — Ovide :

Talia quum placido Saturnus edidit ore :
 « Dicite, juste senex, et femina conjuge justo
 Digna, quid optetis. » Cum Baucide panca locutus
 Judicium superis aperit commane Philamon :
 « Esse sacerdotas, delubraque vestra tucri
 Poscimus ; etc.... »

4. PARVIS. Ce mot signifie au propre « la place située devant le porche d'une église ». Par extension, il désigne assez souvent les dépendances des églises, et l'intérieur même de l'église.

... Dans un des parvis, aux hommes réservé,
 Cette femme superbe entre, le front levé,
 Et se préparait même à franchir les limites
 De l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites.
 (RACINE, *Ath.*, II, 1.)

Eh bien, Azarias, le temple est-il fermé ?
 — De ses parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour.
 Tout à fui. (Ib., *ibid.*, III, vii.)

5. A L'ENTOUR DE. « On ne voit pas pourquoi cette locution a été prosaïque, ni sur quelle autorité suffisante. *Entour* est un substantif, puisqu'il y a un pluriel : les *entours* de quelqu'un. *A l'entour*, soit qu'on l'écrive en deux mots ou en un, n'est pas plus un adverbe que *a la hauteur de*, *a la veille de*, etc. » (M. GÉNIN.) — « Les voila tous à l'entour de lui ; courage ! ferme ! » (MOLIÈRE, *Pr. d'El.*, int. 1, sc. 4.) — Sur ces expressions, voy. p. 241, note 1, et p. 136, n. 7.

Philémon leur disoit : « Ce lieu plein de merveille
N'a pas toujours servi de temple aux immortels :
Un bourg étoit autour¹, ennemi des autels,
Gens barbares, gens durs, habitacle² d'impies ;
Du céleste courroux tous furent les hosties³.
Il ne resta que nous d'un si triste débris⁴ :
Vous en verrez tantôt la suite⁵ en nos lambris ;
Jupiter l'y peignit. » En contant ces annales⁶,
Philémon regardoit Baucis par intervalles ;
Elle devenoit arbre, et lui tendoit les bras :
Il veut lui tendre aussi les siens, et ne peut pas.
Il veut parler, l'écorce a sa langue pressée⁷.
L'un et l'autre se dit⁸ adieu de la pensée :
Le corps n'est tantôt⁹ plus que feuillage et que bois.
D'étonnement la troupe, ainsi qu'eux, perd la voix.
Même instant, même sort à leur fin les entraîne :

1. AUTOUR est ici adverbe. Dans l'origine, *autour* et *à l'entour* s'employaient indifféremment, et servaient d'adverbes et de prépositions. Ce sont les grammairiens modernes qui ont dit : ne pas confondre *autour* avec *à l'entour*. — Ces mots ont la même origine, le même radical, le mot *tour* (en latin *turnum*). « Au tour » est pour « à le tour, » (*ad illum turnum*) ; « à l'entour » est la traduction de *ad illum in-turnum*. Le substantif « entour » est formé de la réunion de *in* et de *turnum*. Voilà pourquoi, dans l'origine, ces locutions étaient synonymes et se confondaient.

2. HABITACLE, séjour. Ce mot, tiré du latin *habitaclum*, s'emploie de deux manières, ou bien ironiquement dans le sens de petite et chétive maison : « Vous avez là un méchant habitacle. L'habitacle des démons. » Ou bien il se prend dans un sens religieux, comme dans l'Écriture sainte : « L'habitacle du Très-Haut ; les habitacles éternels. » — « Le Louvre, ancien temple et habitacle des rois de France. » (*Satire Ménéippe*).

3. HOSTIES, du latin *hostia*, victimes. Terme aujourd'hui inusité en poésie, et qui même du temps de La Fontaine était banni du style soutenu et relevé. — Cependant Corneille l'avait encore employé, à l'exemple des poètes du seizième siècle :

De tous les combattants a-t-il fait des hosties ?
(Horace, III, u.)

Cette seconde hostie est digne de ta rage.
(Polyeucte, V, v.)

4. DÉBRIS. Sur ce mot employé au singulier, voy. p. 224, note 2.

5. LA SUITE, l'exposé, le développement. — « Ainsi les histoires particulières représentent la suite des choses qui sont arrivées à un peuple dans tout leur détail. » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, Av.-prop.)

6. ANNALES. Terme un peu inexact. *Histoire* est quelquefois pris comme synonyme de *choses arrivées*, événements ; il n'en est pas ainsi d'*annales*. La Fontaine a pris ici *conter* comme synonyme d'*exposer*.

7. A SA LANGUE PRESSÉE. Sur cette tournure, voy. p. 114, note 7, et p. 232, n. 4.

8. SE DIR. « En prose, il faudrait « l'un et l'autre se disent » ; mais cette licence est permise aux poètes : le verbe alors se rapporte à chacun des pronoms pris séparément. » — Voyez, à ce sujet, p. 164, 184, 202, n. 1 et 4.

9. TANTÔT, bientôt, à l'instant. Cet adverbe s'emploie ainsi dans le langage familier surtout. — Son premier sens, le sens étymologique, est si *tôt*, aussi *tôt*. Au moyen âge, « tantost cum » signifie « aussitôt que ». De là

Baucis devient tilleul, Philémon devient chène¹.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent² sous le poids des offrandes sans nombre³.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah ! si⁴..... Mais autre part j'ai porté mes présents.
Célébrons seulement⁵ cette métamorphose.
De fidèles témoins m'ayant conté la chose⁶,
Clio⁷ me conseilla de l'étendre⁸ en ces vers,
Qui pourront quelque jour l'apprendre à l'univers.
Quelque jour on verra, chez les races futures,
Sous l'appui d'un grand nom passer ces aventures.
Vendôme, consentez au los⁹ que j'en attends ;
Faites-moi triompher de l'Envie et du Temps :
Enchaînez ces démons, que¹⁰ sur nous ils n'attendent,

deux sens dérivés dont l'un se rapporte au passé et l'autre à l'avenir : « il y a peu de temps », et « bientôt ».

J'ai tantôt sans respect affligé sa misère.
(RACINE, *Iphig.*, v. 862.)

Il sera condamné tantôt sur son écrit.
(L'AB., *Plaideurs*, v. 501.)

1. CHÈNE. — Ovide :

Annis evoque soluti,
Ante gradus sacros quum starent forte, locque
Incipient casus, frondere Philemona Baucis,
Baucida conspexit senior frondere Philemon.
(*Ibid.*, 719.)

2. ILS COURBENT. Sur ce verbe expressif, voy. p. 444, note 4.

3. SANS NOMBRE. — Ovide :

Equidem pendentia vidi
Serta super ramos ; pensensque recentia dixi :
« Cura deum, di sunt, et qui colere coluntur. »
(*Ibid.*, 719.)

4. AH ! SI..... Allusion à ses chagrins domestiques. Voy. *Vie de La Fontaine*, p. 8, 11, 12, 18.

5. SEULEMENT, occupons-nous seulement de célébrer, etc., bornons-nous à cela, sans insister sur des regrets superflus.

6. LA CHOSE, l'événement, rem. — Ovide :

Hæc mihi non vani (neque erat cur fallere vellent)
Narraveris senes.
(*Ibid.*, 714.)

7. CLIO, muse de l'histoire.

8. ÉTENDRE, développer, conter au long. De là l'expression : *s'étendre* sur un fait. — « Ce style est un peu laconique ; je veux l'étendre. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, IV, 9.)

9. LOS, gloire. Voy. p. 514, note 7.

10. QUE NE, afin que... ne... — Molière :

Passé mon pauvre ami, crois-moi,
Que quelqu'un ici ne t'écoute.
(*Amphitr.*, III, II.)

— « Sors vite, que je ne t'assomme. » (A^{v.}, I, III.) — « Allez vite, qu'il nous voie ensemble. » (*Pour ceauq.*, III, 1.)

Ennemis des héros et de ceux qui les chantent.
 Je voudrais pouvoir dire en un style assez haut
 Qu'ayant mille vertus vous n'avez nul défaut¹.
 Toutes les célébrer seroit œuvre infinie;
 L'entreprise demande un plus vaste génie :
 Car quel mérite enfin² ne vous fait estimer ?
 Sans parler de celui qui force à vous aimer.
 Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages ;
 Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages ;
 Don du ciel, qui peut seul³ tenir lieu des présents
 Que nous font à regret le travail et les ans.
 Peu de gens élevés, peu d'autres encor même⁴,
 Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime⁵.
 Si quelque enfant des dieux⁶ les possède, c'est vous ;
 Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous.
 Clio, sur son giron⁷, à l'exemple d'Homère⁸,
 Vient de les retoucher, attentive à vous plaire :
 On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
 Transportent dans Anet⁹ tout le sacré vallon :
 Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages

1. NUL DÉFAUT. Hyperbole un peu forte. Mais La Fontaine ne se piquait pas de parler comme l'histoire.

2. ENFIN ; pour tout dire, pour en finir, quoi qu'en puissent dire les détracteurs.

Car *enfin* n'attends pas que mes feux redoublés
 Des pertes les plus grands puissent être troublés.
 (RACINE, *Andr.*, I, 1.)

3. SEUL, même seul, à lui seul. — *Des présents*, c'est-à-dire des talents ou des avantages que nous, auteurs, nous devons au travail et à l'expérience.

4. ENCORE MÊME. Vers prosaïque et louche : « Peu d'hommes dans les conditions élevées, et même dans les rangs de la société, quels qu'ils soient. »

5. AIME. Expression de Virgile :

*Pausi quos æquus amavit
 Jupiter, aut ardens exivit ad æthera virtus,
 Dis geniti, potuere.*
 (En., VI, 129.)

6. ENFANTS DES DIEUX. Sur cette expression, voy. p. 463, note 3.

7. GIRON, sur ses genoux. C'est l'espace compris entre la ceinture et les genoux (*gremium*). — « Les filles de Darius prisonnières étaient couchées dans le giron de leur grand-mère. » (VAUGELAS.) — Cette expression est bannie du style noble. Mais on dit encore : *le giron de l'Eglise*. — Voy. L. II, f. 8, p. 122.

8. HOMÈRE. La Fontaine fait allusion à ce vers de l'anthologie grecque, développé par Boileau : « *Je chantais, Homère écrivait.* » Ce vers est dans la bouche d'Apollon, qui, voulant s'attribuer la gloire de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, prétend qu'il les a dictées, et que le poète n'a été que son secrétaire. (Voy. BOILEAU, *Poés. div.*, n° xxiv de notre édition, p. 358.)

9. ANET, résidence du duc de Vendôme ; château situé à 15 kil. N.-E. de Dreux. Il avait été construit par ordre de Henri II pour Diane de Poitiers. Il fut détruit en 1792.

Des arbres dont ce lieu va border ses rivages¹ !
 Puissent-ils tout d'un coup élever leurs sourcis²,
 Comme on vit autrefois Philemon et Baucis !

1. SES RIVAGES. Le château d'Anet était situé sur la rivière d'Eure au confluent de celle de l'Aure.

2. SOURCIS, pour *sourcis*. Leurs *sourcis*, c'est leur sommet, leurs têtes. On dit en poésie : une *roche sourcilleuse*, c'est-à-dire très élevée. — Au figuré, « *sourcilleux* » signifie hautain, superbe, arrogant.

Avec l'humble innocence elle est plus compatible
 Qu'avec le pouvoir *sourcilleux*.

(CORNEILLE, *Imit.*, III, 5.)

Ces fastueux dehors, ces grandeurs *sourcilleuses*,
 Ces gouverneurs enfin envoyés de si loin,
 Tout puissants en parade, impuissants au besoin.
 (L., *Victoires de 1687.*)

ÉPITRE A HUET¹

(1687)

Je vous fais un présent² capable de me nuire.
 Chez vous Quintilien s'en va³ tous nous détruire⁴ :
 Car enfin qui le suit?⁵ Qui de nous aujourd'hui
 S'égale⁶ aux anciens tant estimés chez lui?
 Tel est mon sentiment⁷, tel doit être le vôtre.
 Mais si votre suffrage en entraîne quelque autre,

1. Le titre exact de cette épître est celui-ci : « ÉPITRE A MGR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS, en lui donnant un Quintilien de la traduction d'Horatio Toscanella. En 1687, Huet était depuis deux ans évêque de Soissons; en 1689 il échangea cet évêché contre celui d'Avranches. Ce savant prélat, dont nous citerons seulement ici la Lettre sur l'origine des romans et le Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain, était né en 1630 à Caen; il mourut à Paris à 91 ans, en 1721. Adjoint à Bossuet comme précepteur du Dauphin en 1670, il commença et dirigea jusqu'à la fin la collection des classiques ad usum Delphini. Il entra à l'Académie française en 1674.

2. UN PRÉSENT, la traduction italienne de Quintilien (*Institutioni oratorie*), publiée à Venise de 1536 à 1584. — A propos de ce présent, on lit dans les *Mémoires* d'Huet : « J'eus le bonheur cette même année (1687) de voir s'accroître encore le nombre de mes amis. Jean de La Fontaine, cet auteur de fables pleines de grâce et de finesse, ayant appris que je désirais voir la traduction italienne des *Institutioni* de Quintilien, ouvrage d'Horace Toscanella, non seulement il me l'apporta, mais il accompagna son présent d'un brillant morceau poétique qu'il m'adressa et dans lequel il s'éleva contre la folie de ceux qui opposent et même préfèrent le siècle présent à l'antiquité. En quoi l'on peut admirer sa candeur; car, bien qu'il se soit placé parmi les plus délicieux écrivains de notre nation, il a mieux aimé en quelque sorte plaider contre lui-même que de frustrer les anciens de l'hommage qui leur est dû. » — Perrault avait lu à l'Académie française, dans la séance du 27 janvier 1687, son poème intitulé *Le siècle de Louis le Grand*, premier éclat de la fameuse *Querelle des anciens et des modernes*. C'est dans l'émotion causée par cette lecture que La Fontaine écrivit cette épître; elle fut imprimée le 5 février suivant. Huet écrivit lui-même, un peu plus tard, une Lettre sur les *Parallèles des anciens et des modernes*, composés par Perrault, et dont le premier volume avait paru en octobre 1688.

3. S'EN VA, ETC., POUR VA TOUS NOUS DÉTRUIRE. — Forme très ancienne en français, qui s'était conservée au dix-septième siècle. On la rencontre plusieurs fois dans les *Fables de La Fontaine*. Voy. p. 66, n. 3; p. 279, n. 3; et p. 397, n. 7.

4. NOUS DÉTRUIRE, nous perdre de réputation, ruiner notre mérite. — Aujourd'hui, ce verbe s'emploie d'ordinaire avec un substantif collectif ou un nom de chose. Le dix-septième siècle, à l'imitation de l'ancien français, l'appliquait aussi aux personnes. Voy. dans les *Fables*, p. 260, n. 4, et p. 477, n. 1.

5. QUI LE SUIT? Qui le prend pour guide? qui adopte ses opinions? qui accepte l'autorité de ses jugements?

6. S'ÉGALE, s'éleve à la hauteur des anciens et peut rivaliser avec eux. — Aux anciens. Ce mot est ici de trois syllabes, contrairement à l'usage moderne et selon la prosodie primitive de notre langue. Voy. p. 146, n. 4, et p. 345, n. 2.

7. MON SENTIMENT : « Je suis, et vous êtes sans doute aussi, de l'avis de Quintilien; nous estimons comme lui les anciens et reconnaissons leur supériorité. — Dans la préface de ses *Fables*, en 1693, La Fontaine avait

Il ne fait pas la foule; et je vois des auteurs
 Qui, plus savants que moi, sont moins admirateurs.
 Si vous les en croyez, on ne peut, sans faiblesse,
 Rendre hommage aux esprits¹ de Rome et de la Grèce.
 Craindre² ces écrivains! On écrit tant chez nous!
 La France excelle aux³ arts, ils y fleurissent tous;
 Notre prince avec art nous conduit aux alarmes;
 Et sans art nous louerions le succès de ses armes!
 Dieu n'aimerait-il plus à former des talents!
 Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents⁴?
 Ces discours sont fort beaux, mais fort souvent frivoles :
 Je ne vois point l'effet répondre à ces paroles;
 Et, faute d'admirer les Grecs et les Romains,
 On s'égare en voulant tenir⁵ d'autres chemins.
 Quelques imitateurs, sot bétail⁶, je l'avoue,
 Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue⁷.
 J'en use⁸ d'autre sorte; et, me laissant guider,
 Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.

déjà donné une preuve significative de sa déférence pour l'autorité de Quintilien : « Quintilien dit qu'on ne saurait trop égayer les narrations. Il ne s'agit pas ici d'en apporter une raison : il suffit que Quintilien l'ait dit. » Voy. p. 43.

1. AUX ESPRITS; nous disons aujourd'hui, AUX GÉNIES. Ce mot « esprit » est employé en ce même sens dans le vers de Boileau :

La nature, fertile en esprits excellents.
 (*Art poét.*, I, v. 12.)

2. CRAINDRE CES ÉCRIVAINS, redouter leur supériorité.

3. AUX, dans les. Expression fréquente. — Voy. p. 42, n. 6.

4. EXCELLENTS, supérieurs, transcendants, qui excellent. Ce mot avait alors une énergie qu'il n'a plus.

5. TENIR D'AUTRES CHEMINS. Expression d'origine latine : *tenera viam tenere iter*; tenir un chemin, le suivre avec fermeté et persévérance. — Boileau :

Tout doit tendre au bon sens; mais pour y parvenir
 Le chemin est glissant et pénible à tenir.
 (*Art poét.*, I, v. 45.)

6. SOT BÉTAIL. C'est le mot d'Horace traduit librement par La Fontaine. O imitatores, servum pecus.

(L. I, Ep. xix, v. 19.)

7. LE PASTEUR DE MANTOUE, Virgile. (Note de La Fontaine.) — Virgile est né au village d'Andes (aujourd'hui *Pietola*), à une lieue de Mantoue, l'an 70 avant l'ère moderne, ou l'an de Rome 684, sous le consulat de Pompée et de Crassus. On se rappelle ce vers si touchant de la ix^e Églogue, où le poète fait allusion aux malheurs de Mantoue qui fut enveloppée dans la confiscation prononcée contre Crémone :

Mantua, vae miseræ nimium vicina Cremonæ!
 (V. 23.)

8. J'EN USE, etc. Je pratique l'imitation d'une autre manière. — Sur cette expression, voy. la fable iv du livre IV, p. 253, n. 5, et la fable xvii du livre VII, p. 322, n. 1.

On me verra toujours pratiquer cet usage.
 Mon imitation n'est point un esclavage :
 Je ne prends que l'idée, et les tours¹, et les lois
 Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
 Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
 Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
 Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
 T'achant de rendre mien² cet air d'antiquité.
 Je vois avec douleur ces routes³ méprisées :
 Art et guides, tout est dans les Champs Elysées.
 J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits⁴,
 On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
 Térence⁵ est dans mes mains, je m'instruis dans Horace ;
 Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
 Je le dis aux rochers⁶ ; on veut d'autres discours :
 Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
 Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite ;
 Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite :
 Tel de nous, dépourvu de leur solidité,
 N'a qu'un peu d'agrément sans nul fonds de beauté.
 Je ne nomme personne : on peut tous nous connaître.
 Je pris certain auteur autrefois pour mon maître⁷ ;
 Il pensa⁸ me gêner. A la fin, grâce aux dieux,
 Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

1. LES TOURS, la forme poétique de l'expression. — *Les lois*, les règles du goût.

2. TACHANT DE RENDRE MIEN, etc. Voici deux exemples de cette libre et originale imitation dont parle ici La Fontaine. L'un et l'autre éclaircissent et justifient ce passage. Le premier se trouve dans la fable 1^{re} du livre VII : *les Animaux malades de la peste*. On peut voir dans le texte et dans le commentaire de la page 283 comment notre poète, en décrivant la peste, s'inspire du livre III des *Géorgiques* (vers 434-540). Le second exemple est emprunté aux beaux vers sur la solitude et l'amour de la retraite (L. XI, f. iv, p. 487), où La Fontaine imite Horace et Virgile.

3. CES ROUTES, ces méthodes de composer et d'écrire.

4. TRAITS, mérites saillants, éminents. — Sur le sens de ce mot, très souvent employé par La Fontaine, voy. sa *Préface*, p. 48 ; L. III, f. i, p. 146, n. 6 ; L. V, f. i, p. 221, v. 1 ; L. VI, f. i, p. 248, n. 4 ; L. X, f. i, p. 230, n. 7.

5. TÉRENCE. Voy. p. 47, n. 4.

6. AUX ROCHERS ; c'est-à-dire : autant parler à des rochers ; je perds mes paroles. — RACINE (*Phèdre*, a. I, sc. 1) :

Ariane aux rochers contant ses injustices (les injustices de Thésée, ses infidélités).

7. POUR MON MAÎTRE. Selon toute apparence, La Fontaine désigne ici Voiture, qu'il goûta beaucoup dans sa jeunesse, au temps de la vogue de cet auteur, et dont il sentit plus tard les défauts.

8. IL PENSA, il fut sur le point de, etc. Cette locution du style familier se rencontre assez souvent chez les écrivains du dix-septième siècle. — Voy. p. 164, n. 5, et p. 270, n. 2. — *M^o gâter*. « Quelques auteurs de ce temps-

L'auteur avait du bon, du meilleur¹ ; et la France
 Estimait dans ses vers le tour et la cadence.
 Qui ne les eût prisés² ? J'en demeurai ravi ;
 Mais ses traits ont perdu quiconque l'a suivi.
 Son trop d'esprit³ s'épand⁴ en trop de belles choses :
 Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses⁵.
 On me dit là-dessus : « De quoi vous plaignez-vous ? »
 De quoi ? Voilà mes gens aussitôt en courroux ;
 Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
 Vais partout prêchant l'art de la simple nature⁶.
 Ennemi de ma gloire et de mon propre bien,
 Malheureux, je m'attache à ce goût ancien.
 « Qu'a-t-il sur nous, dit-on, soit en vers, soit en prose ?
 L'antiquité des noms ne fait rien à la chose,
 L'autorité non plus, ni tout Quintilien. »
 Confus à ces propos, j'écoute et ne dis rien.
 J'avouerai cependant qu'entre ceux qui les tiennent
 J'en vois dont les écrits sont beaux, et se soutiennent.
 Je les prise, et prétends qu'ils me laissent aussi
 Révéler les héros du livre que voici.

là affectaient les antithèses, et ces sortes de pensées qu'on appelle *conceffi*. Cela a suivi immédiatement Malherbe. » (Note de La Fontaine.)

1. DU MEILLEUR. — Dans sa comédie de *Clymène*, La Fontaine loue en ces termes le mérite de Voiture :

Maître Vincent dont la plume élégante
 Donait à son encens un goût exquis et fin
 Que n'avait pas celui qui portait d'autre main.

2. PRISÉS. Ce synonyme d'*estimer*, qui vient du bas latin *pretiare*, est tombé en désuétude. Au dix-huitième siècle il était fort usité. La Fontaine l'emploie dans la fable xv du livre VIII et dans la fable v du livre XI. — Voy. p. 360, n. 2, et p. 491, n. 4. — Boileau :

Tandis que mon faquin, qui se voyait priser,
 Avec un ris moqueur les priait d'excuser.

(*Sat. III*, v. 108.)

3. SON TROP D'ESPRIT. Encore une expression plus usitée au dix-septième siècle qu'aujourd'hui : *trop* y remplace *excès*. La Fontaine a dit, dans la fable xviii du livre VIII, « un *trop* homme de bien ». (Voy. p. 368, n. 6.) — De même, dans Boileau :

Et son *trop* de lumière, importunant les yeux,
 De ses propres amis lui fait des envieux.

(*Ep. VII*, v. 14.)

4. S'ÉPAND. Sur ce synonyme poétique de « répandre », voy. p. 371, n. 4.

5. ROSES. Vers de Malherbe (note de La Fontaine.) — La XII^e stance du « Récit d'un Berger », dans le *Ballet de Madame*, contient en effet ce vers :

Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses.

6. LA SIMPLE NATURE. Rapprochez de ce vers le début de la fable 1^{re} du livre V où est exprimé le même sentiment ; comparez-le aussi avec les réflexions de Fénelon dans le § v de la *Lettre à l'Académie*, que cite plus haut notre commentaire. (P. 220, n. 4, 5, 6.)

Recevez leur tribut des mains de Toscanelle,
 Ne vous étonnez pas qu'il donne pour modèle
 A des ultramontains un auteur sans brillants¹ ;
 Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens,
 Ils sont de tous pays, du fond de l'Amérique² ;
 Qu'on y mène un rhéteur³ habile et bon critique,
 Il fera des savants. Hélas ! qui sait encor
 Si la science à l'homme est un si grand trésor⁴ ?
 Je chéris l'Arioste⁵, et j'estime le Tasse⁶ ;
 Plein de Machiavel⁷, entêté de Boccace,
 J'en parle si souvent qu'on en est étourdi.
 J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.
 Non qu'il ne faille un choix dans les plus beaux ouvrages :
 Quand notre siècle aurait ses savants et ses sages,
 En trouverai-je un seul approchant de Platon⁸ ?

1. SANS BRILLANTS. Allusion aux pointes et conceitti qui déparent la poésie italienne et qui pendant longtemps avaient en la vogue en France. Le principal modèle de ce faux goût avait été dans la première moitié du dix-septième siècle l'Adonis en vingt chants du cavalier Marin, qui parut en 1623. — Boileau :

Évitons ces excès ; naissons à l'Italie
 De tous ces faux brillants l'éclatante folle.
 (Art poét., II, ch. I, v. 42.)

2. DU FOND, etc., même du fond de l'Amérique. — La civilisation moderne n'avait pas encore pénétré ce « fond de l'Amérique ».

3. UN RHÉTEUR. Ce mot n'avait pas alors le sens défavorable qui s'y attache aujourd'hui. On l'employait fréquemment dans son acception première et étymologique. La Fontaine l'applique, plus loin, à Quintilien.

4. TRÉSOR. A rapprocher de la fable xvi du livre X : *le Marchand, le Gentilhomme, le Père, et le fils de Roi* (p. 473).

5. ARIOSTE, célèbre poète italien, né en 1474 à Reggio (duché de Modène). Il publia en 1516 *le Roland furieux* (*Orlando furioso*), poème en quarante chants.

6. LE TASSE. Torquato Tasso, né à Sorrente en 1544, mort à Rome en 1595, publia en 1562 un poème chevaleresque, *Renard*, un drame pastoral, *l'Aminta* en 1573, et sa *Jérusalem délivrée* en 1575.

7. MACHIAVEL. C'est l'auteur de *la Mandragore* et de *Belphegor* que La Fontaine goûtait surtout, comme le prouve la double imitation qu'il a faite de cette comédie et de ce conte. — Machiavel, né à Florence en 1479, mort en 1527, fut successivement secrétaire de la république florentine et agent diplomatique en France, en Allemagne et à Rome. Ses principaux ouvrages sont : *le Prince* (1514), *le Discours sur Tite Live* (1516). Disgracié en 1512, il employa ces loisirs forcés à écrire ses contes et ses comédies. — Boccace. Allusion aux *Contes*, où La Fontaine a imité Boccace, Arioste et Machiavel. Boccace, né en 1313 à Paris, d'un marchand italien, mourut à Florence en 1375. Son *Décameron*, recueil de Cent Nouvelles, composé pour plaire à la reine Jeanne, femme du roi Robert de Naples, l'a placé au premier rang des prosateurs italiens.

8. PLATON. La Fontaine, dit M. Walkenaer, avait pour ce grand philosophe (329-347 avant J.-C.) une vive admiration. Il en faisait ses délices. Les exemplaires qu'il en possédait, ajoute d'Olivet, sont notés de sa main à chaque page ; la plupart de ces notes sont des maximes de morale ou de politique qu'il a semées dans ses fables. Or, c'est précisément l'auteur que Perrault avait le plus déprécié dans son *Siècle de Louis le Grand*.

La Grèce en fourmillait dans son moindre canton¹.
 La France a la satire et le double théâtre² ;
 Des bergères d'Urfé chacun est idolâtre ;
 On nous promet l'histoire³, et c'est un haut projet.
 J'attends beaucoup de l'art, beaucoup plus du sujet :
 Il est riche, il est vaste, il est plein de noblesse ;
 Il me ferait trembler pour Rome et pour la Grèce.
 Quant aux autres talents, l'ode, qui baisse un peu,
 Veut de la patience⁴ ; et nos gens⁵ ont du feu.
 Malherbe avec Racan⁶, parmi les chœurs des anges,
 Là-haut de l'Éternel célébrant les louanges,
 Ont emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour
 J'entendrai leur concert au céleste séjour.
 Digne et savant prélat, vos soins et vos lumières
 Me feront renoncer à mes erreurs premières⁷ :
 Comme vous je dirai l'auteur de l'univers ;
 Cependant agréez mon rhéteur⁸ et mes vers.

1. CANTON, région. Sur ce mot, qui se trouve plusieurs fois dans les fables, voy. p. 86, n. 6 ; p. 346, n. 2 ; et p. 372, n. 3.

2. LE DOUBLE THÉÂTRE, la tragédie et la comédie. — *D'Urfé*. Originaire du Forez, Honoré d'Urfé naquit à Marseille en 1567. Mêlé à la politique et aux guerres civiles du seizième siècle, il composa, sous Henri IV, dans les environs de Nice, le fameux roman de *l'Astrée* où il peignait le bonheur des bergers du Lignon. Ce livre, dont le commencement parut en 1610, eut un succès extraordinaire et fut accueilli avec une faveur universelle qui se soutint longtemps.

3. L'HISTOIRE. Allusion à Boileau et Racine, qui avaient été nommés historiographes du roi en 1677 sur la recommandation de M^{me} de Montespan.

4. DE LA PATIENCE ; exige beaucoup de travail.

5. NOS GENS, nos Français, les poètes lyriques de notre nation : en latin, *nostri homines*. — *Ont du feu*, ont de la verve et du souffle. Ce n'est pas le génie qui leur manque, c'est peut-être le soin, le travail. Horace a fait une réflexion semblable au sujet des poètes tragiques romains, et peut-être La Fontaine s'en est-il souvenu. « Le génie tragique de nos Romains, dit Horace, a de l'élevation et du feu, mais il méprise et redoute le travail de la lime » :

Et placuit sibi, natura sublimis et acer ;
 Nam spirat tragicum satis et felicitur andet,
 Sed turpem putat insecte motuque lituram.
 (L. II, Ep. I, v. 165.)

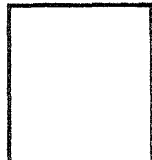
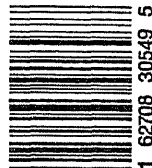
6. MALHERBE AVEC RACAN. Sur ces deux poètes, diversement célèbres, contemporains et amis, voy. p. 95, n. 1, et p. 146, n. 7.

7. MES ERREURS PREMIÈRES. La Fontaine ne s'est converti qu'en 1692. Voy. p. 17.

8. MON RHÉTEUR, Quintilien traduit par Toscanella.

TABLE ALPHABETIQUE DES FABLES

	Pages		Pages
Aigle (l') et l'Escarbot.	120	Chartier (le) embourbé.	270
Aigle (l') et le Hibou.	241	Chat (le) et le vieux Rat.	174
Aigle (l'), la Laie et la Chatte.	158	Chat (le), la Belette et le petit Lapin.	319
Aigle (l') et la Pie.	533	Chat (le) et les deux Moineaux.	515
Alouette (l') et ses Petits, avec le Maître d'un champ.	216	Chat (le) et le Rat.	377
Amis (les deux).	350	Chat (le) et le Renard.	420
Amour (l') et la Folie.	543	Chat (le vieux) et la jeune Souris.	522
Ane (l') et le Chien.	361	Chatte (la) métamorphosée en femme.	137
Ane (l') chargé d'éponges, et l'Ane chargé de sel.	124	Chauve-Souris (la) et les deux Belettes.	117
Ane (l') et le petit Chien.	186	Chauve-Souris (la), le Buisson et le Canard.	525
Ane (l') et ses Maitres.	262	Chêne (le) et le Roseau.	108
Ane (l') portant des reliques.	237	Cheval (le) s'étant voulu venger du Cerf.	202
Ane (l') vêtu de la peau du Lion.	246	Cheval (le) et l'Ane.	268
Animal (un) dans la Lune.	323	Cheval (le) et le Loup.	232
Animaux (les) malades de la peste.	283	Chèvres (les deux).	519
Araignée (l') et l'Hirondelle.	453	Chien (le) qui lâche sa proie pour l'ombre.	269
Astrologue (l') qui se laisse tomber dans un puits.	128	Chien (le) à qui on a coupé les oreilles.	456
Avantage (l') de la science.	370	Chien (le) qui porte à son cou le diné de son maître.	341
Avare (l') qui a perdu son trésor.	212	Chiens (les deux) et l'Ane mort.	382
Aventuriers (les deux) et le Talisman.	467	Cierge (le).	417
Bassa (le) et le Marchand.	367	Cigale (la) et la Fourmi.	75
Belette (la) entrée dans un grenier.	172	Coche (le) et la Mouche.	302
Berger (le) et la Mer.	180	Cochet (le), le Chat et le Souriceau.	254
Berger (le) et le Roi.	457	Cochon (le), la Chèvre et le Mouton.	352
Berger (le) et son Troupeau.	427	Colombe (la) et la Fourmi.	126
Besace (la).	83	Combat (le) des Rats et des Belettes.	188
Bûcheron (le) et Mercure.	220	Compagnons (les) d'Ulysse.	509
Cerf (le) malade.	524	Conseil tenu par les Rats.	113
Cerf (le) se voyant dans l'eau.	259		
Cerf (le) et la Vigne.	238		
Chameau (le) et les Bâtons flottants.	195		
Charlatan (le).	272		



	Pages		Pages
Contre ceux qui ont le goût difficile.	140	Grenouilles (les) qui demandent un Roi.	155
Coq (le) et la Perle.	105	Héron (le).	291
Coq (le) et le Renard.	133	Hirondelle (l') et les petits Oiseaux.	85
Coqs (les deux).	342	Homme (l') et la Couleuvre.	441
Corbeau (le) voulant imiter l'Aigle.	134	Homme (l') et l'Idole de bois.	192
Corbeau (le) et le Renard.	76	Homme (l') et son image.	90
Corbeau (le), la Gazelle, la Tortue et le Rat.	545	Homme (l') et la Puce.	338
Cour (la) du Lion.	297	Homme (l') entre deux âges, et ses deux Maitresses.	101
Curé (le) et le Mort.	306	Homme (l') qui court après la Fortune, et l'Homme qui l'attend dans son lit.	308
Cygne (le) et le Cuisinier.	166	Horoscope (l').	360
Daphnis et Alcimadure.	570	Huitre (l') et les Plaideurs.	412
Démogrite et les Abdéritains.	384	Ingratitude (l') et l'injustice des Hommes envers la Fortune.	314
Dépositaire (le) infidèle.	391	Ivrogne (l') et sa Femme.	160
Devineresses (les).	346	Jardinier (le) et son Seigneur.	184
Dieux (les) voulant instruire un fils de Jupiter.	479	Juge (le) arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire.	574
Discorde (la).	274	Jupiter et le Métayer.	252
Dragon (le) à plusieurs têtes et le Dragon à plusieurs queues.	92	Jupiter et le Passager.	419
Ecolier (l'), le Pédant et le Maître d'un jardin.	403	Jupiter et les Tonnerres.	372
Ecrevisse (l') et sa Fille.	532	Laboureur (le) et ses Enfants.	234
Educateur (l').	381	Laitière (la) et le Pot au lait.	303
Eléphant (l') et le Singe de Jupiter.	559	Lapins (les).	470
Enfant (l') et le Maître d'école.	104	Lice (la) et sa Compagne.	119
Enfouisseur (l') et son Compère.	449	Lièvre (le) et les Grenouilles.	131
Faucon (le) et le Chapon.	375	Lièvre (le) et la Perdrix.	239
Femme (la) noyée.	171	Lièvre (le) et la Tortue.	260
Femmes (les) et le Secret.	339	Ligine (la) des Rats.	568
Fermier (le), le Chien et le Renard.	481	Lion (le).	476
Fille (la).	292	Lion (le) et l'Ane chassants.	139
Forêt (la) et le Bûcheron.	551	Lion (le) et le Chasseur.	249
Fortune (la) et le jeune Enfant.	235	Lion (le), le Loup et le Renard.	333
Fou (le) qui vend la Sagesse.	410	Lion (le) et le Moucheron.	122
Fou (un) et un Sage.	561	Lion (le) et le Rat.	126
Frelons (les) et les Mouches à miel.	106	Lion (le), le Singe et les deux Anes.	488
Geai (le) paré des plumes du Paon.	194	Lion (le) abattu par l'Homme.	165
Génisse (la), la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion.	82	Lion (le) amoureux.	177
Gland (le) et la Citronille.	401	Lion (le) devenu vieux.	169
Goutte (la) et l'Araignée.	162	Lion (le) malade et le Renard.	266
Grenouille (la) qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.	77	Lion (le) s'en allant en guerre.	243
Grenouille (la) et le Rat.	196	Lionne (la) et l'Ourse.	465
		Loup (le) et l'Agneau.	89
		Loup (le) devenu Berger.	153
		Loup (le) et les Bergers.	451
		Loup (le) et le Chasseur.	387
		Loup (le), la Chèvre et le Chevreau.	204

	Pages		Pages
Loup (le) et le Chien.	80	Pot (le) de terre et le Pot de fer.	223
Loup (le) et le Chien maigre.	414	Poule (la) aux œufs d'or.	237
Loup (le) et la Cigogne.	164	Pouvoir (le) des Fables.	335
Loup (le), la Mère et l'Enfant.	206	Querelle (la) des Chiens et des Chats, et celle des Chats et des Souris.	527
Loup (le) et le Renard.	492	Rat (le) et l'Éléphant.	358
Loup (le) et le Renard.	529	Rat (le) et l'Huitre.	345
Loup (le) plaidant contre le Renard, par-devant le singe.	115	Rat (le) de ville et le Rat des champs.	87
Loups (les) et les Brebis.	167	Rats (les deux), le Renard et l'Œuf.	429
Mal (le) marié.	286	Rat (le) qui s'est retiré du monde.	289
Marchand (le), le Gentilhomme, le Père et le Fils de Roi.	473	Renard (le) anglais.	562
Médecins (les).	236	Renard (le) ayant la queue coupée.	227
Membres (les) et l'Estomac.	151	Renard (le) et le Bouc.	156
Méunier (le), son Fils et l'Ane.	146	Renard (le) et le Buste.	204
Milan (le), le Roi et le Chasseur.	535	Renard (le) et la Cigogne.	102
Milan (le) et le Rossignol.	426	Renard (le), le Loup et le Cheval.	553
Montagne (la) qui accouche.	234	Renard (le), les Mouches et le Hérisson.	541
Mort (la) et le Bûcheron.	99	Renards (les) et les Poulets d'Inde.	555
Mort (la) et le Malheureux.	98	Renard (le) et les Raisins.	165
Mort (la) et le Mourant.	327	Renard (le), le Singe et les Animaux.	255
Mouche (la) et la Fourmi.	181	Rien de trop.	415
Mulet (le) se vantant de sa généalogie.	257	Rieur (le) et les Poissons.	344
Mulets (les deux).	79	Satyre (le) et le Passant.	230
Obsèques (les) de la Lionne.	356	Savetier (le) et le Financier.	330
Œil (l') du Maître.	214	Serpent (le) et la Lime.	239
Oiseau (l') blessé d'une flèche.	119	Simonide préservé par les dieux.	94
Oiseleur (l'), l'Autour et l'Alouette.	268	Singe (le).	556
Oracle (l') et l'Impie.	211	Singe (le) et le Chat.	424
Oreilles (les) du Lièvre.	226	Singe (le) et le Dauphin.	190
Ours (l') et l'Amateur des jardins.	347	Singe (le) et le Léopard.	400
Ours (l') et les deux Compagnons.	244	Soleil (le) et les Grenouilles.	264
Paon (le) se plaignant à Junon.	136	Soleil (le) et les Grenouilles.	566
Parole de Socrate.	208	Songe (le) d'un habitant du Mogol.	486
Pâtre (le) et le Lion.	247	Souhaits (les).	295
Paysan (le) du Danube.	494	Souris (la) métamorphosée en Fille.	407
Perdrix (la) et les Coqs.	454	Souris (la) et le Chat-Huant.	500
Perroquets (les deux), le Roi et son Fils.	463	Statuaire (le) et la Statue de Jupiter.	405
Phébus et Borée.	250	Taureaux (les deux) et la Grenouille.	110
Philémon et Baucis.	578	Testament expliqué par Esop.	141
Philomèle et Progné.	170		
Philosophe (le) scythe.	557		
Pigeons (les deux).	395		
Poisson (le petit) et le Pêcheur.	225		
Poissons (les) et le Berger qui joue de la flûte.	461		
Poissons (les) et le Cormoran.	447		

	Pages		Pages
Tête (la) et la Queue du Serpent.	324	Vautours (les) et les Pigeons.	299
Thésauriseur (le) et le Singe.	517	Veuve (la jeune).	276
Tircis et Amarante.	353	Vieillard (le) et l'Ane.	258
Torrent (le) et la Rivière.	379	Vieillard (le) et ses Enfants.	208
Tortue (la) et les deux Canards.	445	Vieillard (le) et les trois jeunes Hommes.	499
Trésor (le) et les deux Hommes.	422	Vieille (la) et les deux Servantes.	228
Tribut envoyé par les Animaux à Alexandre.	198	Villageois (le) et le Serpent.	265
		Voleurs (les) et l'Ane.	93

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....	5
INTRODUCTION. — Vie de La Fontaine.....	7
Essai sur la fable et les fabulistes.....	19
La composition et le style dans les fables de La Fontaine.	28
Jugements littéraires sur le mérite original des fables de La Fontaine.....	34
Dates de la publication des diverses parties de ce recueil.	40
ÉPIÏRE A MGR LE DAUPHIN.....	42
Préface de l'auteur.....	45
La vie d'Esopé le Phrygien.....	53
RECUEIL DE 1668. A MGR LE DAUPHIN.....	73
Livre premier.....	75
Livre deuxième.....	110
Livre troisième.....	146
Livre quatrième.....	177
Livre cinquième.....	220
Livre sixième.....	247
Épilogue.....	279
RECUEIL DE 1678-1679. — Avertissement de La Fontaine .	280
A Madame de Montespan.....	281
Livre septième.....	283
Livre huitième.....	327
Livre neuvième.....	391
Livre dixième.....	429
Livre onzième.....	476
Épilogue.....	504
RECUEIL DE 1694. — Épître à Mgr le duc de Bourgogne..	506
Livre douzième.....	509
A Mgr le duc de Bourgogne.....	521
PHILÉMON ET BAUCIS. — A Mgr le duc de Vendôme.....	578
ÉPIÏTRE A HUET.....	590
TABLE ALPHABÉTIQUE DES FABLES.....	597

